HAL
open science

L'art de la guerre au temps des croisades (491/1098 - 589/1193) : Du théocentrisme irrationnel aux influences mutuelles et adaptations pragmatiques dans le domaine militaire

Alan Tami

▶ **To cite this version:**

Alan Tami. L'art de la guerre au temps des croisades (491/1098 - 589/1193) : Du théocentrisme irrationnel aux influences mutuelles et adaptations pragmatiques dans le domaine militaire. Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2012. Français. NNT : 2012BOR30007 . tel-00735126

HAL Id: tel-00735126

https://theses.hal.science/tel-00735126v1

Submitted on 25 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Institut d'études orientales (IDEO) – EA 4197

Thèse de doctorat

Cultures & sociétés dans le monde arabe et musulman

L'ART DE LA GUERRE AU TEMPS DES CROISADES (491/1098 – 589/1193)

Du théocentrisme irrationnel aux influences mutuelles et adaptations pragmatiques dans le domaine militaire

Présentée et soutenue publiquement le 13 avril 2012 par

Alan TAMI

Sous la direction de Samaha KHOURY et de Sobhi BOUSTANI

Membres du jury

Sobhi BOUSTANI, Professeur des universités, INALCO

Michel BOZDEMIR, Professeur des universités, INALCO

Najib ZAKKA, Professeur des universités, Université Lille 3

Sidi Ahmed KHANEBOUBI, Maître de conférences, Université Bordeaux 3

À ma fille Mariya

REMERCIEMENTS :

Cette thèse a été rédigée au sein de l'Institut d'études orientales (IDEO – EA 4197 - Université Michel de Montaigne Bordeaux 3) avec le soutien de son directeur le professeur Samaha Khoury. Ce dernier fut également mon directeur de thèse ; il m'a encouragé et suggéré de judicieux questionnements.

Par ailleurs, je veux témoigner ma reconnaissance à Sidi Ahmed Khaneboubi, professeur d'histoire du monde arabo-musulman à Bordeaux 3, pour ses précieux conseils et son soutien indéfectible.

Mes remerciements vont également à Abbès Zouache, chercheur à l'Université Lyon 2 (CNRS-EHESS), dont la grande connaissance de l'histoire de la guerre dans le Proche-Orient médiéval fait de lui une référence incontournable de ce domaine. Ses avis éclairants m'ont permis d'éviter certains écueils et m'ont orienté vers des thèmes pertinents ; de plus, il m'a conseillé d'exploiter des sources, ignorées par moi jusque-là, sans lesquelles mon travail aurait souffert de profondes lacunes.

Benjamin Michaudel, docteur en archéologie (et pensionnaire scientifique à l'IFPO-Damas), m'a donné des informations fort instructives sur la fortification dans la Syrie des croisades.

J'ai trouvé l'essentiel de ma documentation à l'Institut français du Proche-Orient de Damas (IFPO) qui dispose d'une quantité impressionnante de sources ayant trait à mon champ d'étude. Je veux saluer ici la disponibilité et le professionnalisme des bibliothécaires de ce lieu, notamment Haytham et Ali.

Hermann Ferga, docteur en littérature arabe (Bordeaux 3), m'a dispensé d'utiles conseils techniques, fruits de son expérience.

L'obtention en 2006 d'une allocation de recherche d'une durée de trois ans m'a permis de m'investir totalement dans ce travail.

Enfin, si j'ai pu accomplir ce "marathon intellectuel" dans les meilleures conditions, c'est grâce à la patience, l'énergie et la bienveillance de mon épouse.

TRANSCRIPTION :

Les règles courantes de la transcription de la revue *Arabica* ont été employées :

ء	’	ض	ḍ
ا	ā ou ’	ط	ṭ
ب	b	ظ	ẓ
ت	t	ع	‘
ث	ṯ	غ	ġ
ج	ǧ	ف	f
ح	ḥ	ق	q
خ	ḫ	ك	k
د	d	ل	l
ذ	ḏ	م	m
ر	r	ن	n
ز	z	ه	h
س	s	ة	t ou rien
ش	š	و	w
ص	ṣ	ي	y

-Les voyelles brèves *fatḥa*, *kasra* et *ḍamma* sont transcrites a, i, u ; quant aux voyelles longues [a:] (ى), [i:] (ي) et [u:] (و), elles sont transcrites ā, ī, ū.

-La *šadda* (intensification) est rendue par le doublement de la lettre.

RÉSUMÉ :

Jusqu'aux croisades, les rencontres entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien avaient été réduites à des échanges commerciaux anecdotiques ainsi qu'à de rares pèlerinages en Terre sainte. Et alors que les musulmans méprisaient souverainement des peuplades septentrionales vouées, selon eux, à l'égarement et à l'ignorance, les Occidentaux avaient fait de la jeune religion orientale et de ses sectateurs l'Antéchrist de leur eschatologie apocalyptique. Tous étaient imprégnés d'un théocentrisme intransigeant ne laissant aucune place à un Autre ignoré ou abhorré, si ce n'est celle de l'Ennemi.

Il fallut donc une guerre généralisée entre ces deux ensembles civilisationnels aux antipodes pour qu'enfin ils se rencontrent et se côtoient durablement, jusqu'à estomper en partie des préjugés et des images déformées longtemps entretenus. Paradoxalement, la guerre et ses principales émanations (la stratégie, la tactique, l'armement et l'architecture militaire) allaient être les causes d'une meilleure connaissance mutuelle. En cherchant à répondre au mieux au défi militaire lancé par l'adversaire, chacun fut contraint de scruter les intentions, la mentalité, et surtout l'art de la guerre de l'autre ; ainsi, on n'hésita pas à en copier les concepts et les procédés jugés profitables, de même que les deux camps firent montre, dans ce domaine, d'une adaptabilité multiforme exceptionnelle. En somme, loin de la vision répandue présentant les croisades comme des conflits séculaires purement religieux ayant opposé de manière manichéenne deux conceptions monolithiques et hermétiques du monde et de la guerre, il semblerait en réalité que la Syrie du XIIe siècle fut d'abord un creuset d'échanges dans lequel le maître mot était "pragmatisme".

CHRONOLOGIE :

1070	Les Turcs seldjoukides envahissent la Syrie
1071	Le Seldjoukide Alp Arslān défait les Byzantins à Mantzikert
1073	Malik Šāh, fils d'Alp Arslān, devient sultan
1076	L'émir turc Atsiz s'empare de Damas ; les Fatimides quittent la Syrie
1077	Atsiz procède au sac de Jérusalem et massacre ses habitants (musulmans)
1092	Mort de Malik Šāh ; affaiblissement des Seldjoukides
1095, novembre	Prédication de la croisade par le pape Urbain II au concile de Clermont
1096	Les premiers Croisés sont décimés en Asie Mineure, notamment lors des massacres de Civitot en octobre
1097, 19 juin	Les Croisés prennent Nicée
1er juillet	Victoire croisée à Dorylée (Anatolie)
20 octobre	Début du siège d'Antioche
1098, 3 juin	Antioche est prise par les Croisés
28 juin	Les Croisés battent l'armée de Karbūqā devant Antioche
1098, août	Les Fatimides occupent Jérusalem
1098, décembre	Les Croisés s'emparent de Ma'arrat al-Nu'mān et y commettent des actes d'anthropophagie
1099, 15 juillet	Prise de Jérusalem par les Croisés ; une semaine plus tard, Godefroy de Bouillon prend le titre d'avoué du Saint-Sépulcre
12 août	Les Fatimides sont battus par les Croisés près d'Ascalon
1100, 18 juillet	Godefroy de Bouillon meurt ; son frère Baudouin de Boulogne est couronné premier roi de Jérusalem le 25 décembre
1101, mars	La "croisade de 1101", composée de Lombards, arrive à Constantinople

avril-mai	Les villes côtières d'Arsūf (avril) et de Césarée (mai) deviennent des possessions franques
septembre	Échec de la croisade des Lombards
1103	Prise d'Acre par les Francs
1104	Ṭuġtakīn contrôle Damas
1109	Les Francs prennent Tripoli et Beyrouth
1110-1113	Expéditions de Mawdūd en Syrie
1110	Saïda est prise par les Francs
1115,14 septembre	Victoire franque à la bataille de Tall Dānīṯ
1119, 28 juin	Cuisante défaite des armées latines à l'*Ager sanguinis* ou Darb Sarmadā
1122, septembre	Josselin de Courtenay, comte d'Édesse, capturé par Balak
1123, avril	Baudouin II du Bourg, roi de Jérusalem, capturé par Balak
1123	Évasion de Josselin
1124, 7 juillet	Prise de Tyr par les Francs
29 août	Baudouin II recouvre la liberté
1126, janvier	Baudouin II conduit une expédition contre Damas, mais sans succès ; bataille de Marǧ al-Ṣuffar (au sud de Damas)
1128, juin	Zankī prend le contrôle d'Alep
1129	Nouvelle tentative de Baudouin II contre Damas, nouvel échec
1131	Mort de Baudouin II ; Foulques d'Anjou roi de Jérusalem
1137-1138	Des campagnes menées en Syrie par une alliance franco-byzantine se soldent par des échecs, notamment devant Šayzar en avril 1138
1140	Alliance objective et défensive de Foulques et du maître de Damas Anur contre Zankī
1142	Construction de la forteresse de Kérak en Transjordanie
1143	Mort du roi franc Foulques d'Anjou ; son fils Baudouin III lui succède
1144, décembre	Zankī s'empare d'Édesse

1146, mars	Bernard de Clairvaux prêche la deuxième croisade
septembre	Assassinat de Zankī ; son fils Nūr al-dīn s'installe à Alep
novembre	Nūr al-dīn reprend Édesse
1147, sept.-oct.	Les armées de la deuxième croisade arrive à Constantinople : celle de Conrad III en septembre et celle de Louis VII en octobre
26 octobre	Conrad III vaincu près de Dorylée
1148, 8 janvier	Louis VII vaincu au mont Qadmus
juin	Les Croisés échouent devant Damas
1153, 19 août	Les Francs prennent Ascalon qui leur résistait depuis 1099 ; désormais, toute la côte est à eux
1154, 25 avril	Nūr al-dīn s'empare de Damas sans coup férir
1157	Un grand séisme entraîne la réfection de nombreuses places fortes
1160, novembre	Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, est capturé
1163, février	Mort de Baudouin III ; son frère Amaury Ier lui succède
mai	Nūr al-dīn subit une lourde défaite à La Bocquée
septembre	Première expédition d'Amaury Ier en Égypte
1164, mai	Première expédition de Širkūh en Égypte
10 août	Victoire de Nūr al-dīn à Ḥārim
août-oct.	Deuxième expédition d'Amaury Ier en Égypte
1167	Deuxième expédition de Širkūh en Égypte ; troisième expédition d'Amaury Ier en Égypte
1168-1169	Quatrième expédition d'Amaury Ier en Égypte ; troisième expédition de Širkūh en Égypte
1169, janvier	Širkūh vizir au Caire
mars	Mort de Širkūh ; Saladin vizir
oct.-déc.	Cinquième expédition d'Amaury Ier en Égypte
1170	Nouveau grand séisme, nouvelle réfection de nombreuses places fortes

1171, septembre	Fin de la dynastie fatimide d'Égypte
1174, 15 mai	Mort de Nūr al-dīn à Damas ; fin des Zankides dans cette ville
11 juillet	Mort d'Amaury Ier ; son fils lépreux Baudouin IV lui succède
octobre	Saladin occupe Damas
1175	Après seize années d'emprisonnement, Renaud de Châtillon est libéré ; Guillaume de Tyr est élu archevêque de Tyr
1177	Saladin ordonne la construction d'une flotte, laquelle sera opérationnelle deux ans plus tard ; le 25 novembre, Baudouin IV bat le sultan ayyoubide à Montgisard près de Ramla
1181, été	Renaud de Châtillon viole la trêve entre Saladin et Baudouin IV
1182	En conséquence de cette violation, Saladin attaquera les places de Transjordanie pendant trois années consécutives, et notamment Kérak, fief de Renaud ; échec de l'offensive terre-mer contre Beyrouth lancée par l'Ayyoubide
1183, 12 juin	Saladin prend Alep
20 novembre	Saladin assiège Kérak, mais l'approche d'une armée venue de Jérusalem l'oblige à lever le siège le 4 décembre
1185, mars	Mort du roi Baudouin IV
1186, septembre	Après le "règne" éphémère du jeune Baudouin V, mort à l'âge de neuf ans, Guy de Lusignan devient roi de Jérusalem ; à la fin de cette même année, Renaud attaque une caravane musulmane revenant de La Mecque
1187, 4 juillet	Saladin défait l'armée franque à Hattin
5 juillet	Les musulmans prennent Tibériade
10 juillet	Acre redevient musulmane
29 juillet	Saladin prend Saïda
6 août	Beyrouth est prise par les armées du sultan
4 septembre	Ascalon tombe à son tour
20 septembre	Saladin assiège la ville sainte

2 octobre	Jérusalem retourne dans le giron musulman
29 octobre	Le pape Grégoire VIII proclame la troisième croisade ; quelques jours plus tard Richard Cœur de Lion prend la croix
12 novembre	Saladin assiège Tyr
1188, mars	L'empereur germanique Frédéric Barberousse prend la croix
29 juillet	Saladin prend le château de Saône/Ṣahyūn
12 août	Saladin occupe le château de Bourzey
1189, 28 août	Guy de Lusignan assiège Acre
1190, 4 juillet	Philippe-Auguste, roi de France, et Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, quittent Vézelay (Yonne) à la tête de la troisième croisade en direction de la Terre sainte
1191, 20 avril	Philippe-Auguste arrive dans le camp des assiégeants devant Acre
8 juin	Richard Cœur de Lion arrive à son tour devant Acre
12 juillet	Les Francs reprennent Acre aux musulmans
7 septembre	Richard Cœur de Lion bat Saladin à Arsūf
1192, août	Richard bat les armées de Saladin à deux reprises (le 1er et le 5) devant Jaffa, l'empêchant ainsi de reprendre cette cité côtière
9 octobre	Après avoir reconquis une partie du royaume de Jérusalem et fortifié des cités, Richard Cœur de Lion quitte la Terre sainte.
1193, 3 mars	Mort de Saladin à Damas

TABLE DES MATIERES :

REMERCIEMENTS : 3

TRANSCRIPTION :..... 4

RÉSUMÉ : 5

CHRONOLOGIE : 6

TABLE DES MATIERES :.....11

INTRODUCTION : 20

PARTIE I : LA GUERRE, L'HOMME ET LA RELIGION.....35

I-L'homme et la guerre..... 35

A-Délimitation du concept de guerre 35

1-Définition de la guerre et polémologie 35

2-La spécificité de la guerre : ses traits collectif et organisé 38

B-Guerre et philosophie : apologie ou négation 44

1-Les apologistes 45

2-Les négateurs..... 50

C-Théories sociologiques : la guerre, fait naturel ou anomalie ?..... 52

1-Les théories optimistes 53

2-Les théories pessimistes 57

II-La religion et la guerre..... 60

A-Mythes violents et guerre sacrée dans les sociétés polythéistes 60

1-Violence des cosmogonies et des eschatologies polythéistes 61

2-Guerre sacrée et sacrifice..... 64

B-Guerre et intolérance des monothéismes 67

1-La guerre dans les textes..... 68

2-Intolérance et violence : corollaires de l'exclusivisme des trois monothéismes..... 77

PARTIE II : LES CROISADES : GENESE ET FACTEURS BELLIGENES.....84

I-Les croisades : aboutissement d'un long processus..... 84

A-Le christianisme et la guerre : des origines aux croisades..... 85

1-De la non-violence à la guerre légitime 85

2-De la guerre légitime à la guerre sacrée 88

3-L'Église et la guerre au XIe siècle 91

B-La première croisade : idéologie et motivations 95

1-Urbain II et l'appel de Clermont 95

2-Les motivations des Croisés 104

3-Ferveur et irrationalité des Croisés à Antioche 109

II-Théocentrisme et ignorance mutuelle : ferments des croisades 114

A-L'image de l'Autre avant les croisades : entre ignorance et subjectivité 114

1-Contacts entre l'Occident et l'Orient avant les croisades 115

2-Représentation de l'Occident et de ses habitants par les musulmans 127

3-Représentation de l'islam et des musulmans par les chrétiens d'Occident 132

B-L'image de l'Autre pendant les croisades : contacts et humanisation 150

1-Les Orientaux, musulmans et chrétiens, vus par les Croisés 151

a-Les musulmans vus par les Croisés 152

Noms donnés aux musulmans dans les chroniques latines : 153

Prétendus paganisme et idolâtrie des musulmans : 156

Caricature irrationnelle des musulmans : 160

Vers une image plus nuancée de l'islam : 163

Fascination pour l'ennemi : 170

b-Les chrétiens d'Orient vus par les Croisés 173

Une mosaïque d'ethnies et de croyances : 174

Mépris des Latins pour les chrétiens d'Orient : 176

2-Les musulmans face à deux chrétientés 181

a-Les musulmans et les chrétiens orientaux : leurs relations avant et pendant les croisades 181

La condition des ḏimmī-s en Orient avant les croisades : 182

Effets des croisades sur la condition des ḏimmī-s : 188

b-Les Croisés vus par les musulmans 192

Extrême violence des premiers Croisés et désarroi des musulmans : 193

Désintérêt des chroniques musulmanes pour le Franc : 197

Usāma ibn Munqiḏ ou l'exception qui confirme la règle : 199

PARTIE III : LES ARTS DE LA GUERRE PENDANT LES CROISADES : INFLUENCES ET ADAPTATIONS 208

I-Les batailles 208

A-Genèses des arts militaires et généralités 209

1-L'art militaire des musulmans d'Orient avant les croisades 209

a-L'art militaire arabe : du début de l'islam aux Fatimides 209

b-L'art militaire turc : un style venu des steppes eurasiatiques 222

2-L'art militaire franc avant les croisades 233

a-Historique de l'art militaire occidental 233

b-Le chevalier : pièce maîtresse des guerres chrétiennes 247

3-Généralités sur la guerre pendant les croisades 265

a-La question de l'avance technologique de l'un des belligérants sur l'autre 266

b-Peu de batailles et beaucoup de sièges 268

c-Paix et trêves 270

B-Organisations et structures des armées 272

1-Guerre et économie : sources des revenus 272

a-Le butin 273

b-Les rançons 276

c-*Iqṭā'*-s et fiefs 282

2-Les armées musulmanes 288

a-La composition 288

Les ethnies : 289

Cavalerie et infanterie : 296

b-Les effectifs : des chiffres en expansion 302

3-Les armées franques 305

a-La composition 305

Les ethnies : 306

Chevaleries et cavaleries : 308

Chevaliers laïcs, sergents et mercenaires : 308

Les ordres militaires : 310

Les Turcoples : 315
L'infanterie : 317
b-Les effectifs : causes et conséquences du manque d'hommes 319
C-Armes et équipements 324
1-Généralités sur les armes individuelles 324
a-Métallurgie et matériaux 325
b-Les blessures 327
2-Armements individuels des musulmans 329
a-L'armement offensif 329
L'archerie : 330
Les armes de combat rapproché : 335
b-L'armement défensif 338
L'armure : 338
Le bouclier : 341
Le casque : 343
3-Armements individuels des Francs 344
a-L'armement offensif 344
Les armes de combat rapproché : 344
L'archerie : 345
b-L'armement défensif 348
L'armure : 349
Le bouclier : 350
Le casque : 351
4-Adaptations et influences dans le domaine de l'armement 352
a-Adaptations des armes à un nouvel ennemi 352
Adaptations des musulmans : 353
Adaptations des Francs : 353
b-Influences des Francs sur les musulmans 354
c-Influences des musulmans sur les Francs 355
D-Tactiques et techniques 361

1-Éléments généraux et fondamentaux liés à la tactique 362
a-La logistique 362
Eau et ravitaillement : 362
Train de l'armée : 368
b-Les chevaux 371
c-L'aspect saisonnier des batailles 375
d-Moral et psychologie des combattants 377
Au combat : entre bravoure et peur : 378
Rôle de la foi : 382
Exemplarité du chef : 388
2-Tactiques et techniques des musulmans 391
a-Tactiques générales des musulmans 391
Tactiques de l'armée fatimide : 391
Tactiques des Turcs : 392
b-Technique des archers montés 400
c-Embuscades, coups de main et harcèlements d'armées en marche 404
3-Tactiques et techniques des Francs 410
a-Tactiques générales des Francs 410
b-Technique de la lance couchée 417
c-Coups de main et pillages 422
4-Adaptations tactiques à l'Autre 423
a-Adaptations tactiques des musulmans aux Francs 423
Parades à la charge franque : 424
Une coopération entre cavaliers et fantassins plus étroite : 424
b-Adaptations tactiques des Francs aux musulmans 427
Meilleures cohésion et discipline générales : 427
Le cas de la coopération cavalerie/infanterie : 432
5-Influences technico-tactiques sur l'Autre 435
a-Influences des Francs sur les musulmans 435
b-Influences des musulmans sur les Francs 438

E-Stratégies générales des batailles 440
1-Stratégie générale des armées musulmanes 441
a-D'une stratégie défensive à une stratégie offensive 441
b-Saladin : parangon de la stratégie offensive 447
2-Stratégie générale des armées latines 452
a-D'une stratégie offensive à une stratégie défensive 452
b-Prudence et attentisme exacerbés des Francs 456
II-Les sièges 460
A-Genèses des arts de la guerre de siège des belligérants 460
1-L'art de la fortification avant les croisades 460
a-La fortification en Orient 460
b-La fortification en Occident 463
2-L'art de la poliorcétique avant les croisades 466
a-La poliorcétique en Orient 466
b-La poliorcétique en Occident 467
3-La question de la supériorité technologique 470
B-Fortifications pendant les croisades 473
1-La fortification des musulmans 473
a-Rénovations et innovations sous Nūr al-dīn 473
b-La période ayyoubide : tournant décisif pour la fortification musulmane 478
2-La fortification des Francs 483
a-Aspects généraux 483
b-Le donjon : pièce maîtresse de la fortification franque 488
3-Adaptations à l'Autre dans le domaine de la fortification 492
a-Adaptations des musulmans 492
b-Adaptations des Francs 494
4-Techniques de construction empruntées à l'Autre 496
a-Sources communes et vecteurs d'échanges 496
Une inspiration byzantine commune : 496
Les Arméniens : 499

Ouvriers et captifs adverses : 502
b-Influences des Francs sur la fortification islamique 505
c-Influences des musulmans sur la fortification franque 506
Dispositifs défensifs musulmans empruntés par les Latins d'Orient : 506
Techniques de fortification importées en Occident après les croisades : 507
C-Poliorcétiques pendant les croisades 510
1-La poliorcétique des musulmans 510
a-Les engins et les méthodes 510
Les mangonneaux : 510
Le feu grégeois : 514
La sape : 519
Autres engins d'assaut : 523
b-Les hommes : ingénieurs et servants 524
2-La poliorcétique des Francs 525
a-Les engins et les méthodes 525
Les mangonneaux : 525
Les beffrois : 527
Autres engins d'assaut : 530
La sape : 533
b-Les hommes : ingénieurs et servants 535
3-Adaptations et influences en poliorcétique 538
a-Adaptations des armes et des méthodes de siège 538
Adaptations des musulmans : 538
Adaptations des Francs : 540
b-Les influences 541
Les vecteurs d'échanges : 541
Influences des Francs sur la poliorcétique musulmane : 544
Influences des musulmans sur la poliorcétique franque : 545
D-Tactiques de siège et défense de places 547
1-Les éléments tactiques périphériques 547

a-Blocus et reddition 547
b-Renseignement et communication 550
L'espionnage : 550
Les moyens de communication : 556
c-Moral et psychologie des assiégés et des assiégeants 560
d-Les ruses 564
e-Trouver le bois pour la construction des engins 569
2-Tactiques de siège et défense de places chez les musulmans 571
a-Tactiques des assiégeants musulmans 571
b-Tactiques des assiégés musulmans 576
3-Tactiques de siège et défense de places chez les Francs 583
a-Tactiques des assiégeants francs 583
b-Tactiques des assiégés francs 589
4-Adaptations et influences dans le domaine de la tactique de siège 593
a-Adaptations aux tactiques de siège adverses 593
b-Les influences tactiques 594
E-Guerres de siège et stratégies générales 595
1-Géostratégie générale 596
a-La maîtrise du territoire 596
b-La question d'une frontière fortifiée 599
2-Stratégie générale des musulmans 603
a-Prises de places et reconquête 603
b-Guerres de siège-éclairs et terre brûlée après Hattin 608
3-Stratégie générale des Francs 612
a-Réflexe obsidional et stratégie du repli sur soi 612
b-La stratégie littorale : des forteresses pour contrôler la côte 615
CONCLUSION GÉNÉRALE : 628
BIBLIOGRAPHIE : 636
I-SOURCES 636
Sources arabes : 636

Sources latines : 639

Sources chrétiennes orientales : 641

II-ÉTUDES CONTEMPORAINES 642

Guerre et religions : 642

Croisade et image de l'Autre : 644

Les arts de la guerre : 649

INTRODUCTION :

L'art de la guerre au temps des croisades est un sujet si vaste qu'en embrasser les contours dans une seule étude est une véritable gageure. Par ailleurs, la plupart des thèmes ayant trait aux arts militaires des musulmans et des Francs dans la Syrie des XIIe et XIIIe siècles ont déjà été l'objet d'innombrables travaux. Partant, nous avons choisi ici de traiter ce sujet sous un angle que nous pensons être original. Ainsi, nous nous proposons de montrer que la guerre, phénomène ô combien négatif, fut paradoxalement le principal moyen de rencontre entre deux mondes aux antipodes qui jusqu'à la fin du XIe siècle s'ignoraient presque complètement[1]. Mais alors que les musulmans d'Orient faisaient peu de cas des chrétiens d'Occident qu'ils rangeaient indistinctement parmi les autres peuples barbares que les lumières de l'islam n'avaient pas éclairés, les Occidentaux, s'appuyant sur des événements historiques mais aussi sur des récits légendaires, avaient forgé au fil des siècles une image très sombre de l'islam et de ses adeptes : tant dans l'esprit d'hommes d'Église exaltés que dans celui de leurs ouailles ignorantes, la religion orientale concurrente devint l'Antéchrist, mal absolu dont l'éradication incombait à la chrétienté occidentale. C'est ainsi qu'à la fin du XIe siècle, les armées croisées marchèrent vers Jérusalem afin d'accomplir des prophéties autoréalisatrices dont la funeste conséquence fut un conflit armé qui opposa chrétiens et musulmans pendant près de deux siècles. Cette première grande prise de contact entre ces deux entités fut l'occasion d'une confrontation entre deux arts militaires distincts issus de civilisations profondément dissemblables. Et c'est justement l'analyse des effets de ce choc des cultures militaires qui occupera la plus grande partie de notre travail. En effet, nous allons tenter de démontrer que l'interaction des arts militaires franc et musulman a été la cause d'échanges et d'influences mutuelles particulièrement riches et dynamiques, et que, parallèlement, elle semble avoir insufflé dans les deux camps un esprit d'adaptation pragmatique qui sera le moteur d'immenses progrès dans le domaine militaire. En fait, nous pouvons résumer notre problématique par une question apparemment paradoxale : est-ce que la guerre, qui par nature sépare et déchire les hommes, peut parfois de manière concomitante les rapprocher et les ouvrir malgré eux à l'Autre honni ? Autrement dit est-ce que les arts

[1]. Pour A. Dupront, la croisade est avant tout "un acte psychanalytique qui marque la rencontre de l'Orient et de l'Occident, de l'islam et du christianisme, de l'espace et du temps", *Le mythe de la croisade*, Gallimard, 1997, Paris, t. III, p. 1544.

militaires des protagonistes des croisades, en sus d'être les instruments d'une guerre sanglante et interminable, constituèrent un champ d'activité et de recherche qui favorisa une meilleure connaissance réciproque entre des adversaires acharnés ? La réponse à cette dernière interrogation ne pourra se faire jour qu'à travers une étude détaillée des emprunts et des adaptations effectués par les uns et les autres dans les secteurs essentiels de leur art militaire respectif.

D'aucuns auraient légitimement le droit de s'interroger sur l'intérêt réel de telles investigations. Alors, nous leur rétorquerions que celles-ci pourraient avoir des vertus apaisantes dans un climat géopolitique actuel tendu ; en effet, montrer que le contact prolongé, fût-il belliqueux, entre musulmans et Francs durant les croisades conduisit les deux mondes à mieux se connaître, pourrait aider à dissiper des clichés manichéens vivaces que certains entretiennent encore aujourd'hui afin d'étayer les théories du "choc des civilisations". L'historien, dont l'une des missions premières est la recherche de la vérité, doit autant que faire se peut éviter les écueils de la subjectivité et se tenir éloigné d'une approche trop partielle, voire partiale, des événements. Le risque est grand de voir des faits historiques biaisés, à dessein ou non, servir d'argument ou d'alibi à des politiques du pire.

Pendant de longues décennies, les croisades ont été essentiellement étudiées du point de vue occidental. Les Français et les Allemands furent les grands pionniers et défricheurs de ce domaine, ils produisirent une historiographie imposante et de qualité qui fit longtemps autorité[2]. Néanmoins, cette histoire européocentrique, qui connut son acmé entre la seconde moitié du XIXe siècle et la Première Guerre mondiale, fut largement influencée par le colonialisme conquérant auquel elle servait en retour de référent historique. En juillet 1920, le premier geste symbolique du général Gouraud, alors Haut-commissaire de la République en Syrie qui était sous protectorat français depuis le mois d'avril, fut, lorsqu'il entra dans Damas, d'aller visiter le tombeau de Saladin (Ṣalāḥ al-dīn al-Ayyūbī) devant lequel il aurait déclaré : "Réveille-toi Saladin, nous sommes de retour. Ma présence ici consacre la victoire de la croix sur le croissant". Authentique ou apocryphe, cette phrase dénote une mentalité qui était bien réelle à l'époque et qui orienta incontestablement les travaux consacrés aux croisades. Il faudra attendre la seconde moitié du XXe siècle pour voir apparaître des études prenant en compte le point de vue musulman. Désormais, on s'intéressait à la situation du Proche-Orient avant les croisades, et notamment aux mutations sociales et politiques profondes causées par

[2]. Steven RUNCIMAN, *Histoire des croisades*, p. 14.

l'invasion des Turcs seldjoukides en Syrie (1070) ; on essayait de comprendre quelles furent les réactions des Orientaux face au péril que constituaient pour eux les Francs ; ou bien on étudiait beaucoup plus qu'avant les États latins dans le contexte oriental[3]. Pour ce faire, les chercheurs s'appuyèrent de plus en plus sur des sources arabes longtemps négligées. En fait, il est clair que l'analyse de ces sources et leur étude approfondie forment la condition *sine qua non* d'une vue globale et objective des croisades produisant une pensée moins encline à l'instrumentalisation idéologique et au mépris pour l'Autre.

À l'instar des autres grands champs d'étude ayant occupé très tôt les historiens des croisades[4], les arts militaires n'échappèrent pas aux déséquilibres et aux lacunes suscités par l'ethnocentrisme longtemps de mise dans ce domaine. Les premiers grands historiens militaires des croisades menèrent pour la plupart leurs recherches à l'aune des théories et des pratiques militaires qui dominèrent le XIXe siècle et le début du XXe siècle[5]. Ainsi, selon Charles Oman, Hans Delbrück ou encore Ferdinand Lot[6], les guerres que se livrèrent Francs et musulmans avaient pour expression principale la bataille rangée. Les batailles sont donc analysées en détail, le but étant de mettre en exergue l'aspect décisif des plus importantes d'entre elles, alors que les autres types de combats sont soit abordés superficiellement ou soit tout simplement omis[7]. Pour ces historiens, tous habités par le complexe de supériorité fort répandu chez leurs contemporains, la suprématie militaire des Croisés sur les peuples combattus en Orient ne fait aucun doute. Il n'est pas exagéré de penser que ces auteurs, afin d'expliquer notamment les succès de la première croisade et de l'établissement des États latins, firent une sorte de transposition de l'ascendant technique de l'Europe industrielle et colonisatrice à l'époque médiévale[8]. Cependant, les vues et les certitudes développées par cette tradition historiographique pour le moins subjective seront largement remises en cause dans deux ouvrages parus dans les années cinquante qui firent date dans l'histoire militaire

---

[3]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 22-24.

[4]. Pour une analyse complète et pertinente des historiographies militaires des croisades et de l'Orient musulman, voir nécessairement l'introduction de l'ouvrage d'A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 25-62.

[5]. Selon Ph. Contamine, "les réflexions sur l'art militaire ont été longtemps le fait d'historiens qui, soucieux de la très longue durée, ont cherché à comparer la période médiévale avec l'Antiquité et avec les Temps modernes", *La guerre au Moyen Âge*, p. 351.

[6]. Ch. Oman, *A history of the art of war in the Middle Ages*, Burt Franklin, 1925, New-York ; H. Delbrück, *Geschichte der kriegskunst in rahmen der politischen geschichte*, 1907, Berlin ; F. Lot, *L'art militaire et les armées au Moyen Âge en Europe et dans le Proche-Orient*, Payot, 1946, Paris.

[7]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 36-37 et 43 ; Ferdinand LOT, *L'art militaire*, t. I, p. 16 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 26.

[8]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 42-43.

des croisades : le premier est de J. F. Verbruggen (1954) et le second de R. C. Smail (1956)[9]. Ces deux travaux majeurs revêtirent un caractère extrêmement novateur en ce sens qu'ils s'attachèrent à analyser des sujets fondamentaux délaissés par leurs illustres prédécesseurs. Ainsi, ils concentrèrent leurs efforts sur le recrutement des armées, leur organisation, leur commandement et même leurs points faibles. Parallèlement, ils prirent le contre-pieds des anciennes théories surannées qui avaient été façonnées par une lecture littérale des sources narratives, dont la plupart exaltaient les chevaliers francs et leurs duels héroïques, en démontrant que les armées latines étaient prudentes et se fixaient des objectifs définis et rationnels, et donc qu'elles pratiquaient une guerre réaliste et d'évitement très éloignée des *topoï* et poncifs des chansons de geste[10]. En revanche, même si R. C. Smail mit en évidence l'importance du rôle stratégique des places fortes dans la Syrie du XIIe siècle[11], ni lui ni Verbruggen ne s'attardèrent vraiment sur la guerre de siège. Il fallut attendre l'ouvrage capital de Philippe Contamine, *La guerre au Moyen Âge*, dans lequel ce mode de combat fut pleinement intégré aux autres thèmes incontournables de la guerre médiévale, pour voir cette carence commencer à être comblée[12]. Comme le souligne justement l'historien français, la guerre médiévale est désormais appréhendée "comme un monde en soi" qu'il faut aborder de différents côtés si l'on veut le comprendre dans ses véritables dimensions : art militaire, armement, recrutement, composition des armées, ordonnancement des troupes, castellologie et poliorcétique, tactique, stratégie globale, rôles de la religion et de la morale dans la guerre, imbrication du phénomène guerre et des autres aspects importants de la vie des hommes (politique, économique, social, juridique), etc.[13].

Cette démarche multidimensionnelle novatrice alliant éclectisme et spécialisation vivifia l'étude de la guerre au Moyen Âge en général et celle de la guerre dans l'Orient latin en particulier. On s'intéressa donc de près à la composition des armées franques, et on constata alors qu'elles étaient très hétéroclites tant ethniquement que socialement. Presque toutes les "nations" que comptait l'Europe médiévale y étaient représentées, avec toutefois des

---

[9]. J. F. Verbruggen, *De krijgskunst in West-Europa in de Middeleeuwen, IXe tot begin XIVe eew*, 1954, Bruxelles ; R. C. Smail, *Crusading warfare, 1097-1193*, Cambridge University, 1956, Cambridge, notons que dans notre présent travail nous nous référerons à la traduction arabe de ce dernier ouvrage intitulée *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, M. al-Ǧallūd, al-Dirāsāt wa l-tarǧama wa l-našr, 1985, Damas.

[10]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 215-217 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 27-28.

[11]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 299-350.

[12]. Ph. Contamine évoque, par exemple, les fortifications et leurs procédés d'attaque et de défense (p. 207-226), de même qu'il propose une riche bibliographie (p. 51-59) rassemblant divers ouvrages consacrés aux châteaux et fortifications des domaines chrétiens au Moyen Âge (espaces germaniques et français, Italie, mais également péninsule Ibérique et Orient latin), *La guerre au Moyen Âge*, PUF, 1980, Paris.

[13]. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 5-6 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 28-29.

proportions très variées ; de plus, ces armées étaient constituées de membres des castes militaires féodales, les *milites* ou chevaliers, mais également de combattants issus de la plèbe (le plus souvent fantassins), de clercs, de commerçants et d'artisans en tout genre, ainsi que d'innombrables civils en guenilles : c'est en fait toute une société qui émigra en Terre sainte. On se pencha également sur les problèmes économiques rencontrés par les Francs, et notamment sur leurs difficultés à financer la guerre. Les stratégies employées par ces derniers ne furent pas en reste ; par exemple, on se demanda si l'édification des forteresses n'intégrait pas des plans stratégiques globaux, tels que la sécurisation des frontières des États. Outre cet aspect général de la guerre de siège, les tactiques de défense et d'attaque des places fortes ainsi que les techniques de construction de ces dernières et celles de fabrication des machines de siège attirèrent l'attention de nombreux chercheurs. De même qu'une multitude d'ouvrages furent consacrés à ceux qui devinrent au fil du XIIe siècle les maîtres et les défenseurs des châteaux croisés les plus importants, c'est-à-dire les moines-soldats du Temple et de l'Hôpital. De par leur puissance financière, leurs grandes qualités martiales, leur haut degré de discipline et leur moral transcendé par une foi ardente, les hommes de ces ordres militaires constituèrent l'un des derniers remparts solides des Latins contre la reconquête musulmane, laquelle s'avérera malgré tout inéluctable. Par ailleurs, les tactiques et les techniques de combat des cavaliers et des piétons éveillèrent la curiosité de divers spécialistes. On se pencha donc sur la complémentarité tactique de ces deux corps aussi bien que sur l'adoption et la pratique de la lance couchée par les chevaliers. Les analyses du concept de la guerre sainte chrétienne ainsi que celles des mentalités et des motivations des Croisés ne furent pas négligées, certains, à l'exemple de Jean Flori, s'y attelèrent et produisirent des travaux devenus incontournables. Cependant, nonobstant la volonté des historiens de cerner ce que fut l'art de la guerre des Levantins, nous signalons avec Abbès Zouache que certains thèmes furent peu abordés, comme la participation des femmes aux combats ou les chevaux, et même si des études détaillées des armements des Croisés furent menées à partir des iconographies ou des sculptures, faute de fouilles suffisantes, il manque à ce domaine une approche plus concrète[14].

Si l'histoire militaire des Latins d'Orient fut au centre des préoccupations de nombreux chercheurs et donc connut des progrès notables, celle de leurs adversaires musulmans fut longtemps le parent pauvre de l'historiographie militaire des croisades. Et même si R. C.

[14]. Dans la partie introductive de son ouvrage, A. Zouache livre une liste non exhaustive des travaux les plus importants ayant trait à la composition des armées des Latins, à leurs fortifications, à leurs techniques et tactiques de combat, à leurs armements ou encore à leurs ordres militaires, *op. cit.*, p. 30-39.

Smail consacra aux armées de l'islam une part non négligeable de son *Crusading warfare*[15], ouvrage précurseur s'il en est mais isolé, plusieurs décennies s'écoulèrent après sa parution avant de voir des médiévistes spécialistes de la guerre s'intéresser vraiment au domaine musulman. En fait, pendant une longue période, les historiens occidentaux qui s'interrogeaient sur l'art militaire musulman, et il y en eut, le faisaient de manière superficielle, toute leur attention était systématiquement tournée vers des armées latines qui, selon eux, surclassaient en tout point leurs piètres ennemis[16]. Les quelques travaux de synthèse en langue européenne consacrés à la guerre dans le monde musulman, et auxquels on se référa longtemps, sont maintenant datés[17] ; quant à ceux, peu nombreux, rédigés en arabe, ils n'ont pas été traduits[18]. Malgré tout, depuis une trentaine d'années, cette lacune tend à être comblée, notamment par le truchement d'études éparses mais nombreuses. Celles-ci sont généralement le fait d'Occidentaux arabisants qui, par définition, peuvent accéder directement à des sources orientales peu ou pas défrichées, et donc éclairer d'un jour nouveau un domaine dont la perception avait été longtemps déformée par de mauvaises traductions et une certaine condescendance envers tout ce qui ne participait pas de la culture européenne. C'est ainsi, par exemple, que l'on doit à David Nicolle et à son immense travail de compilation de représentations iconographiques des avancées considérables dans la connaissance de l'armement musulman médiéval[19]. Depuis quelques années, les fortifications musulmanes, et en particulier celles de la période ayyoubide, sont elles aussi l'objet d'études approfondies, le but étant de rattraper le long retard pris sur celles consacrées aux fortifications croisées[20]. Toujours dans cette logique de rééquilibrage, le *ğihād*, "pendant" musulman de la guerre sainte chrétienne, est également de plus en plus analysé. Bien qu'assez ancien, l'ouvrage de

---

[15]. R. C. Smail consacre donc un chapitre entier aux armées musulmanes dans lequel il évoque notamment les organisations militaires et les tactiques des Seldjoukides et des Ayyoubides, *op. cit.*, p. 113-146.

[16]. A. Zouache revient avec force détails sur ce déséquilibre récurrent dans la manière de traiter l'art de la guerre au temps des croisades, *op. cit.*, p. 40-43.

[17]. Cf. surtout les articles de J. T. Reinaud, « De L'art militaire chez les Arabes au Moyen Âge », *JA*, sept. 1848, p. 193-238 ; et écrit en collaboration avec M. Favé, « Du feu grégeois, des feux de guerre et des origines de la poudre à canon chez les Arabes, les Persans et les Chinois », *JA* 6e série, XIV, 1849, p. 257-327.

[18]. Cf. notamment I. Hindī, *al-Ḥayat al-'askariyya 'inda l-'Arab*, 1964, Damas ; I. M. al-Maḥmūd, *al-Ḥarb 'inda l-Arab*, 1980, Beyrouth ; ou encore *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, éd. 'A. al-'Alwağī, revue al-Mawrid n° 12, hiver 1983, Bagdad.

[19]. Cf. surtout parmi l'œuvre imposante de D. Nicolle, *Arms and armour of the crusading era, 1050-1350*, 2 volumes, 1988, New-York ; mais aussi, *Early medieval islamic arms and armour*, 1976, Madrid ; ou plus récemment, *A companion to medieval arms and armour*, 2002, Woodbridge, ou *Warriors and their weapons around the time of the crusades. Relationships between Byzantium, the West and the islamic word*, 2004, Aldershot.

[20]. Pour notre partie consacrée aux fortifications musulmanes, nous nous appuierons entre autres sur les travaux de N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau (éd.), *La fortification au temps des croisades*, 2004, Rennes ; H. Kennedy (éd.), *Muslim military architecture in Greater Syria*, 2006, Leyde, lequel ouvrage contient l'excellent article de B. Michaudel, « The development of the islamic military architecture during the Ayyubid and Mamluk reconquests of frankish Syria », p. 106-112 ; N. Prouteau, *Un patrimoine commun en Méditerranée : Fortifications de l'époque des croisades*, 2008, Avignon.

référence sur ce thème reste sans nul doute *L'islam et la croisade* d'Emmanuel Sivan[21]. La thèse centrale développée par cet auteur est que la doctrine du *ǧihād* constitua le moteur de la contre-croisade : après avoir été le ferment de l'unité musulmane, elle mobilisa cette nouvelle force pour la reconquête des territoires occupés, dont la très symbolique Jérusalem (al-Quds pour les musulmans). Notons tout de même qu'en dépit de la pertinence du travail de Sivan, certaines de ses vues ont été corrigées ou complétées par des travaux plus récents[22].

Il nous faut signaler que si le domaine de la guerre musulmane à l'époque des croisades a bénéficié ces dernières années des lumières de travaux aussi diversifiés que bien documentés, un demi-siècle après la parution du *Crusading warfare*, on peine toujours à trouver des ouvrages de synthèse complets sur ce sujet, et notamment sur la période qui nous occupe ici, soit le XIIe siècle. Certes, l'ouvrage de R. C. Smail ouvrit la voie à un champ d'étude jusque-là délaissé, mais il se base essentiellement sur des sources latines (et sur quelques sources orientales traduites) et ne traite pas de la guerre de siège[23] ; par ailleurs, l'historien anglais fit peu d'émules, les auteurs ayant tenté après lui de rassembler ce qu'on savait des armées musulmanes et de leurs pratiques se comptent en fait sur les doigts d'une main. Mais heureusement pour nous, certains de ceux qui s'y sont risqués ont produit des ouvrages majeurs. C'est le cas notamment de Carole Hillenbrand qui consacra deux chapitres importants à la guerre des musulmans dans son monumental *Islamic perspectives*[24], mais surtout d'Abbès Zouache qui composa une somme intégralement dédiée à la guerre en Syrie au XIIe siècle[25]. Ce dernier travail est remarquable à plusieurs égards : d'abord, l'auteur adopte une approche comparatiste à travers laquelle il présente de manière complète les principaux aspects de la pratique guerrière des musulmans et des Latins[26] ; ensuite, pour mener à bien son développement, il s'appuie sur les chroniques médiévales des deux mondes, sa connaissance de l'arabe lui permet en l'occurrence de nous livrer l'analyse de textes orientaux habituellement peu exploités ; enfin, une impressionnante bibliographie quasi

---

[21]. E. Sivan, *L'islam et la croisade. Idéologie et propagande dans les réactions musulmanes aux croisades*, 1968, Paris.

[22]. Cf. surtout M. Bonner, *Aristocratic violence and holy war. Studies in the jihad and the Arab-Byzantine frontier*, 1996, New Haven ; mais aussi (entre beaucoup d'autres) H. Dajani-Shakeel, « Jihad in the twelfth-century arabic poetry : a moral and religious force to counter the Crusades », *The muslim world 66*, 1976, p. 96-113 ; *Id*., « Al-Quds : Jerusalem in the consciousness of the counter Crusader », in V. P. Goss, Ch. V. Bornstein (éd.), *The meeting of two worlds. Cultural exchange between East and West during the period of the Crusades*, 1986, Kalamazoo.

[23]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 60.

[24]. C. Hillenbrand, *The Crusades. Islamic perspectives*, 1999, Édimbourg.

[25]. A. Zouache, *Armées et combats en Syrie (491/1098-569/1174). Analyses comparées des chroniques médiévales latines et arabes*, IFPO, 2008, Damas.

[26]. Cela va *grosso modo* de la composition et des effectifs des armées jusqu'aux différentes formes et tactiques de combat en passant par les financements de la guerre et les stratégies générales.

exhaustive rassemblant les travaux les plus importants ayant traité des différents visages de la guerre durant les croisades offre à cet *Armées et combats en Syrie* un socle solide pour l'étaiement de ses démonstrations. C'est donc pour toutes ces raisons que l'ouvrage d'Abbès Zouache sera pour nous une référence de premier plan. Cependant, si le chercheur français évoque par intermittence les thèmes des influences et des adaptations dans le domaine militaire, il ne les place pas au cœur de son étude ; par conséquent, il nous a semblé pertinent et utile d'y consacrer la nôtre. Soulignons que les conséquences de ces interactions dépassent largement les limites du domaine en question, outre le fait qu'elles favorisèrent une meilleure connaissance mutuelle, d'elles découlent des transformations techniques militaires qui, selon Claude Cahen, "peuvent avoir d'importantes répercussions sur toute l'évolution sociale et humaine", et ceci est encore plus vrai "dans les sociétés où le pouvoir politico-social appartient plus ou moins à une classe militaire ou à ses chefs"[27], ce qui était le cas des systèmes latin et turc qui s'affrontèrent durant les croisades, d'où l'importance d'un tel sujet.

L'étude des influences mutuelles entre Francs et musulmans et des adaptations auxquelles chaque armée dut procéder afin de relever le défi technico-tactique de l'adversaire n'est pas une chose nouvelle. Toutefois, ses résultats furent souvent faussés par l'ethnocentrisme qui régna longtemps sur l'historiographie des croisades. Avant la Seconde Guerre mondiale, les historiens s'interrogèrent beaucoup sur l'impact de ces expéditions orientales sur l'art militaire des Latins. Si certains de ces spécialistes avaient conclu qu'elles furent une expérience féconde qui le fit progresser notablement[28], tous réfutaient la possibilité que les Croisés aient pu apprendre quoi que ce soit des Orientaux en matière militaire. Et si influence il y avait eu, c'était indiscutablement dans le sens Ouest-Est[29]. Le domaine des fortifications est emblématique de cette volonté de considérer que l'Autre musulman n'avait rien à enseigner à des conquérants chrétiens prétendument au faîte des technologies militaires médiévales[30]. Néanmoins, conséquence de l'installation du Mandat français en Syrie (1920-1943), dans l'entre deux-guerres des études de terrain posant les jalons d'une nouvelle approche furent menées[31]. À partir de cette époque, l'Orient des croisades apparut de plus en

---

[27]. Claude CAHEN, « Les changements techniques militaires dans le Proche-Orient médiéval et leur importance historique », in : *War, technology and society in the Middle East*, éd. V. J. Parry et M. E. Yapp, p. 113.

[28]. Cf. notamment H. Delpech, *La tactique au XIIIe siècle*, 2 volumes, 1886, Paris.

[29]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 41-43 et 46-47.

[30]. À ce sujet, voir N. Prouteau, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 19-20.

[31]. Cf. notamment C. Enlart, *Les monuments des Croisés dans le royaume de Jérusalem*, 2 volumes, 1925-28, Paris ; P. Deschamps, *Les châteaux des Croisés en Terre sainte*, 1934, Paris ; ou encore R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, 1927, Paris ; à ce sujet, voir les commentaires de N. Prouteau, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 20-21.

plus comme un espace dynamique, interdépendant et pluriculturel. Dès 1940, Claude Cahen illustrait le nouveau concept d'oscillation entre influence et contre-influence techniques s'échelonnant dans le temps et l'espace en affirmant que "les Francs avaient beaucoup appris des architectes de l'Orient mais ils ont aussi beaucoup innové et ont, à leur tour, donné des exemples que les architectes ayyoubides et mamelouks ne manqueront pas de suivre"[32]. Cette vision plus équilibrée des échanges techniques fit florès et différents travaux l'étayèrent par la suite avec force arguments[33]. Ainsi, la recherche sur les châteaux de Terre sainte de ces vingt dernières années est marquée par un renouvellement historiographique important qui a permis de "sortir des visions néocoloniales pour rendre sa part au monde arabo-musulman"[34]. Notons que ce processus concerne également les autres domaines de l'art militaire. Les travaux en cours des jeunes historiens de la guerre médiévale se concentrent aujourd'hui beaucoup sur cette notion de rencontre, tant dans le champ de l'armement que dans celui des fortifications. Lesquels tendent à mettre en évidence les adaptations des armées latines aux *modus belli* orientaux et un sens des influences plutôt Est-Ouest que le contraire[35]. Nous inscrivons donc modestement notre travail dans cette dynamique.

Démontrer que le théocentrisme irrationnel et l'ignorance de l'Autre, tous deux partagés par l'Orient musulman et l'Occident chrétien avant la première croisade, furent, après celle-ci, en partie dissipés grâce aux efforts que chacun fit pour améliorer son art militaire, notamment en l'adaptant à celui de l'autre et/ou en lui empruntant des techniques ou des tactiques, implique que nous nous penchions en détail sur ces arts ainsi que sur les évolutions qu'ils connurent durant le XIIe siècle. Afin de mener à bien cette entreprise, nous devons avant toute chose en délimiter les contours chronologiques et géographiques, et ce, même si nous sommes bien conscients qu'en histoire ce type de frontières n'existe pas. Notre but est donc surtout d'éclairer une période et un territoire dans lesquels les transformations et les échanges dans le domaine militaire furent particulièrement intenses. Ainsi, notre analyse couvrira essentiellement les événements présentant un intérêt pour notre recherche qui eurent lieu entre les premiers pas des Croisés en Orient (1098) et la disparition de Saladin (1193). Les

---

[32]. Claude CAHEN, *La Syrie du Nord à l'époque des croisades*, 1940, Paris ; l'auteur réutilisa ce concept dans son étude intitulée, « Les changements techniques militaires dans le Proche-Orient médiéval et leur importance historique », in : *War, technology and society in the Middle East*, éd. V. J. Parry et M. E. Yapp, 1975, Londres.

[33]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 22-23.

[34]. Idée émise par N. Faucherre et O. Poisson dans l'introduction de l'ouvrage de N. Prouteau, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 10.

[35]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 43.

reconquêtes décisives menées par ce grand tenant de la contre-croisade durant la dernière décennie de sa vie apparaissent comme étant à la fois l'apogée de la puissance des forces armées musulmanes au XIIe siècle et l'aboutissement d'un cycle politico-stratégique qui fut rythmé tout au long de ce siècle par les sursauts et les progressions du réveil musulman. Si ce dernier fut timide au début de la conquête franque, la politique d'unité initiée dans les années 1140 par Nūr al-dīn, dont les principaux credo étaient l'orthodoxie sunnite et l'appel au *ǧihād*, lui donna les moyens de ses ambitions, c'est-à-dire renverser définitivement un rapport de force qui resta longtemps favorable à l'ennemi. Saladin ne fit donc que récolter les fruits d'une politique éprouvée, mais qu'il sut habilement poursuivre tout en l'intensifiant et en l'élargissant[36]. La reconquête des territoires perdus pour les uns et le maintien coûte que coûte en Terre sainte pour les autres étaient des enjeux tellement cruciaux que chaque camp, afin de répondre au défi militaire ennemi, déploya des énergies formidables qui transcendèrent leur manière de faire la guerre, d'où notre intérêt particulier pour cette période. Quant aux limites spatiales, notre travail portera surtout sur la zone géographique dans laquelle Francs et musulmans furent le plus souvent amenés à se côtoyer et donc à s'affronter, soit la Syrie-Palestine. C'est en effet sur les terres de cette dernière que les Croisés choisirent d'installer leurs quatre États : les comtés d'Édesse et de Tripoli, la principauté d'Antioche et le royaume de Jérusalem. La Syrie-Palestine, désignée par les géographes arabes par le mot "Šām"[37], recouvrait *grosso modo* au Moyen Âge l'espace délimité à l'est par la steppe syro-arabe, au nord par le Taurus et l'Anti-Taurus, au sud par le golfe d'al-'Aqaba et le Sinaï, à l'ouest par le littoral oriental de la Méditerranée. Le climat extrêmement sec qui caractérise le Šām façonna de tout temps la vie des hommes. Nous constaterons, par exemple, que la rareté de l'eau eut une incidence notable sur la guerre, notamment sur l'organisation des campagnes militaires et sur le choix du lieu d'édification des forteresses[38].

Malgré son utilité évidente, il nous faudra parfois nous affranchir de cette délimitation spatio-temporelle. Ainsi, il nous arrivera d'évoquer des événements ayant pris place hors du Šām (siège de Nicée, expéditions franques en Égypte, etc.), mais dont nous tirerons de précieux enseignements en termes de tactiques ou de techniques militaires. Par ailleurs, une exploration des siècles antérieurs aux croisades sera menée afin, d'une part, de montrer la

---

[36]. Au sujet des politiques de contre-croisade menées par Nūr al-dīn et Saladin, voir surtout E. Sivan, *L'islam et la croisade. Idéologie et propagande dans les réactions musulmanes aux croisades*, 1968, Paris.

[37]. Selon *al-Qāmūs al-muḥīṭ*, le terme "Šām" aurait pour origine le fait que cette région se trouve à gauche de la Ka'ba, "*bilād 'an maš'amati l-qibla*".

[38]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 67-68.

perception que chacun avait de l'autre durant des périodes où les rencontres entre musulmans de Syrie-Palestine et chrétiens d'Europe avaient été rares et, d'autre part, de présenter les origines des arts militaires de ces deux ensembles civilisationnels, nous remontrons pour ce faire jusqu'aux armées hellénistiques pour le domaine occidental et jusqu'aux prémices de l'islam pour le domaine oriental. Cette démarche servira à mettre en relief les changements et les évolutions dans la vision de l'Autre et dans la manière de faire la guerre qui découlèrent de l'interaction des deux mondes lors des croisades.

Précisons qu'afin de proposer une analyse complète de l'image de l'Autre et des arts militaires musulman et franc, non seulement nous avons étudié ce qu'ils furent avant et pendant le XIIe siècle, mais en sus nous avons adopté une approche "en miroir" octroyant aux deux parties une attention égale. L'idée, parfaitement explicitée par Claude Cahen, selon laquelle aucune des histoires des deux mondes "ne peut être pleinement conduite en faisant abstraction de l'autre"[39], a été déterminante dans ce choix d'une étude comparatiste ; laquelle devrait aider à "dénouer les fils de l'interférence d'un monde sur l'autre"[40].

La description des arts militaires des uns et des autres au XIIe siècle formera sans aucun doute la plus grande partie de notre travail. Elle portera essentiellement sur les deux principaux modes d'affrontement médiévaux : la bataille et le siège. C'est avec un souci de logique chronologique que nous traiterons d'abord de la bataille rangée et de ses diverses émanations (raides, embuscades), en effet, il est attesté qu'au fil du XIIe siècle cette manière de combattre céda peu à peu le pas à la guerre obsidionale. Afin de n'omettre aucun aspect important de la bataille et du siège, et donc d'avoir une vue d'ensemble sur les arts militaires, nous avancerons patiemment mais sûrement en cercles concentriques. C'est-à-dire que pour chacun de ces deux grands pans de la guerre nous débuterons par un examen détaillé de l'armement, puis chemin faisant nous élargirons le champ d'étude en abordant les techniques de combat, les tactiques et enfin les stratégies générales. Il nous semblait évident d'établir cette distinction hiérarchisante entre la stratégie et la tactique puisque ces deux concepts renvoient à des réalités assez éloignées. Alors que l'on peut définir la tactique comme étant l'art de combiner par la manœuvre l'action des différentes forces militaires dans les terrains et les positions qui leur sont favorables, la stratégie revêt un sens beaucoup plus large puisqu'elle est considérée comme l'art de coordonner l'action des forces militaires, politiques,

---

[39]. Claude CAHEN, « Les changements techniques... », *op. cit.*, p. 114.
[40]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 40.

économiques et morales impliquées dans la conduite d'une guerre[41]. En somme, la tactique n'est qu'une partie ou une phase de la stratégie.

Quant à l'analyse des influences mutuelles et des adaptations, pierre angulaire de notre problématique, elle conclura systématiquement chacun des chapitres consacrés à un grand secteur des arts militaires. Il s'agira alors de savoir qui emprunta quoi à qui et de déceler la capacité d'adaptation des uns et des autres à travers des exemples précis. Certes, influences et adaptations sont les résultats d'une même cause, soit un défi militaire adverse qu'il faut relever, et ont pour conséquence commune des perfectionnements dans différents domaines de la guerre, cependant, elles procèdent de deux attitudes intellectuelles foncièrement distinctes : d'un côté, on emprunte des solutions à l'ennemi, de l'autre, on puise dans son propre savoir pour innover. Les notions d'influence, d'emprunt, d'adaptation ou d'innovation furent très tôt théorisées et conceptualisées par les linguistes, les anthropologues et autres béhavioristes. Les travaux de ces savants inspirèrent les médiévistes, et parmi eux les spécialistes de la guerre, qui se préoccupèrent de ces questions dans le cadre de leur domaine spécifique. Ainsi, dans un article consacré à l'influence de la culture islamique sur l'Europe médiévale, l'historien Hamilton Gibb, reprenant l'une des thèses les plus pertinentes de l'ethnologue André Leroi-Gourhan[42], affirmait en substance que les influences culturelles s'exercent seulement si un premier facteur d'attraction a été créé par une activité préexistante, ne se développant qu'en fonction de ce climat favorable, et sont rejetées si elles heurtent les principes fondamentaux de la civilisation importatrice[43]. Pour les anthropologues, l'existence de traits similaires dans deux cultures différentes étant entrées en contact est preuve de diffusion. L'influence s'exerce en termes de *stimulus* ou idée-diffusion, il n'y aurait pas d'influence directe mais plutôt une réinvention en des formes compatibles avec la culture de l'influencé[44]. Dans une étude sur les échanges techniques dans le domaine des fortifications au temps des croisades, Nicolas Prouteau approfondira cette définition en précisant que "la diffusion des formes, des idées, des objets suppose, entre autres, une mobilité de leurs producteurs capables de les mettre en œuvre", mais "à défaut d'une réelle migration, elle implique un échange, un contact, puis une appropriation, une assimilation et/ou une

---

[41]. Pour des définitions complètes de la stratégie et de la tactique, voir notamment l'article de J.-P. Charnay, « Stratégie », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 791-797 ; et celui de D. Reichel, « Tactique », dans ce même ouvrage, p. 817-820.

[42]. Cf. A. Leroi-Gourhan, *Milieu et techniques*, Albin Michel, 1945, Paris.

[43]. Repris par N. Prouteau, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 25.

[44]. À ce sujet, voir les réflexions d'A. Demurger sur d'éventuelles influences du *ribāṭ* musulman sur le concept d'ordre militaire chrétien, *Chevaliers du Christ*, 2002, Paris, p. 301.

transformation propice à sa réalisation dans un autre contexte"[45]. Toujours à propos de la circulation des techniques architecturales au Moyen Âge, Oleg Grabar considère, quant à lui, qu'on ne doit parler d'"influence" que lorsque l'entité receveuse adopte des caractéristiques d'une source étrangère sans avoir été conduite à elle, ou sans l'avoir requis préalablement[46]. Autrement dit l'influence serait une adoption inconsciente, s'opposant ainsi à l'emprunt qui serait lui un acte volontaire. Si l'on s'en tient à cette définition restrictive, il nous sera difficile d'appréhender ce phénomène dans les sources écrites[47]. C'est pourquoi nous n'userons pas de ce distinguo dans notre développement, il faudra donc entendre par "influence" tout déplacement de savoir-faire d'un camp vers l'autre qu'il soit "subi" ou recherché. Pour ce qui est des concepts d'adaptation et d'innovation[48], il apparaît que le second est souvent le corollaire naturel du premier. Confronté à une situation inédite ou à un problème nouveau, l'homme, mû par son instinct de conservation, n'aura de cesse, tout en puisant dans ses connaissances, de se surpasser intellectuellement jusqu'à produire des solutions innovantes lui permettant d'y faire face. Évidemment, le danger de mort exacerbe cette capacité d'adaptation quasi innée, et donc lors des conflits les arts militaires connaissent d'incessantes mutations et évolutions. Pour Claude Cahen, "les adversaires adaptent leur mode de combat à leurs possibilités et cherchent à éviter les effets de leurs infériorités et à profiter au mieux de leurs avantages"[49].

Le recours à l'étai formé par les travaux des spécialistes reconnus des croisades, qu'ils fussent arabisants ou non, sera une condition essentielle à la réalisation de notre étude ; par ailleurs, cette dernière, de par ses ambitions comparatistes, devra autant s'appuyer sur les sources arabes que sur les sources latines. À ce propos, nous accorderons une attention particulière aux chroniques recelant des informations sur l'image de l'Autre et sur les pratiques de la guerre. Outre leur valeur documentaire, ces chroniques ont la saveur du vécu, elles nous plongent littéralement dans le quotidien (souvent) tumultueux des musulmans et des Croisés du XIIe siècle. Même si leur subjectivité intrinsèque et leur tendance à caricaturer, par commodité, les modes de combat des belligérants doivent nous rendre prudents[50], ces

---

[45]. Nicolas PROUTEAU, « Bâtir et assiéger au temps des croisades », in : *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale*, 2003, Poitiers, p. 159.

[46]. Oleg GRABAR, « Patterns and ways of cultural exchange », in : *The meeting of two worlds*, éd. V. P. Goss, 1986, Michigan, p. 443.

[47]. Voir la réfutation de la thèse d'O. Grabar par N. Prouteau, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 26.

[48]. Sur le concept d'innovation technique au Moyen Âge, voir N. Prouteau, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 26-27.

[49]. Claude CAHEN, « Les changements techniques… », *op. cit.*, p. 120.

[50]. Au sujet des limites des textes narratifs médiévaux, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 63, mais surtout p. 844-845 ; selon C. Hillenbrand, si les chroniques musulmanes ne donnent pas une description claire et systématique des

récits narratifs, composés au moment des événements qui nous préoccupent ou peu de temps après, constituent l'un des moyens les plus sûrs d'approcher la vérité historique. Nous serons aidés dans cette entreprise par les traités militaires dont l'approche théorique de la guerre sera comparée à celle plus empirique des chroniques, il nous sera alors possible de dégager des indices de véracité. Afin d'éviter les écueils de l'approximation, nous serons particulièrement attentifs au vocabulaire employé par les auteurs de ces différents textes, et notamment au lexique se rapportant à la composition et à l'organisation des armées, aux tactiques et aux armements[51]. Cette approche lexicographique contribuera à mettre en lumière les évolutions majeures que ces armées connurent, il s'agira en l'occurrence de découvrir dans quelle mesure chaque art militaire a interagi avec l'autre. Les renseignements livrés par les sources narratives et théoriques seront recoupés, lorsque cela sera possible, avec les sources iconographiques (peintures, miniatures, tapisseries, sculptures, poteries, etc.)[52]. Et s'il est vrai que les représentations des pratiques militaires et des armements qu'on y trouve souffrent parfois d'un certain anachronisme, et donc doivent être interprétées avec circonspection, elles n'en restent pas moins une mine d'informations inexploitée. Et même si les iconographies ayant pour foyer la Syrie du XIIe siècle sont assez rares, l'historien militaire peut tout de même collecter de précieux détails sur les combattants francs et musulmans de la période des croisades dans celles, plus nombreuses, issues des régions voisines (Égypte, Anatolie, Iraq, Iran, etc.) mais également de l'Europe occidentale. Par ailleurs, étant donné que certaines armes ou tenues évoluèrent peu durant des siècles, il est possible d'utiliser, tout en évitant bien sûr les extrapolations hâtives, des iconographies antérieures ou postérieures à la période qui nous intéresse[53].

Avant de pénétrer au cœur des arts militaires des uns et des autres, il nous a paru nécessaire d'analyser dans une première partie le phénomène guerre dans son acception la plus générale en tentant, d'une part, de comprendre les mécanismes sociaux et psychologiques

---

pratiques militaires des uns et des autres, c'est que leurs auteurs, qui n'étaient pas des historiens militaires professionnels, les ont surtout écrites pour servir la propagande politico-religieuse organisée par les tenants de la contre-croisade, *Islamic perspectives*, p. 432-433.

[51]. À propos de l'importance du lexique des sources médiévales, et notamment musulmanes, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 64-65.

[52]. Nous nous appuierons en particulier sur la somme de D. Nicolle, *Arms and armour of the crusading era, 1050-1350*, 2 volumes, 1988, New-York.

[53]. Sur l'utilisation des iconographies par les historiens militaires des croisades, voir C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 433-434 ; de son côté J. Glénisson propose une liste non exhaustive des documents figurés les plus importants issus du domaine occidental pouvant fournir des informations précieuses sur l'art militaire médiéval, *La guerre au Moyen Âge*, Château de Pons, 1976, Pons, p. 50-51.

universels qui poussent l'homme à pratiquer une activité aussi dangereuse que la guerre et en expliquant, d'autre part, les liens étroits unissant cette dernière avec la religion. Le développement de ce dernier point nous est vite apparu comme le préambule évident d'une recherche qui a pour thème central les croisades, lesquelles constituent en quelque sorte le parangon des guerres de religion. C'est donc naturellement que nous essayerons de savoir si les monothéismes, de par leur exclusivisme, sont plus belligènes que les polythéismes. Puis dans une seconde partie, il était essentiel que nous revenions sur la genèse et les ressorts idéologiques de ces expéditions militaires européennes qui mirent l'Orient en effervescence pendant près de deux siècles, et donc contribuèrent à forcer le contact entre deux mondes qui s'ignoraient. À ce propos, la mise en évidence du rôle majeur que jouèrent ces guerres dans une meilleure connaissance mutuelle nécessitait que nous explorions en détail la perception que chacun avait de l'Autre avant la première croisade, puis pendant le long contact inauguré par cette dernière. Enfin, dans une troisième partie, nous examinerons attentivement les différents aspects des arts de la guerre musulman et franc dans le premier siècle des croisades afin notamment de mettre au jour les adaptations et les influences qui résultèrent de leur "collision". Il nous faut préciser que nous concentrerons notre travail sur le visage militaire de ce domaine, et si nous avons été amenés à traiter de la formation du concept de guerre sainte en Occident avant les croisades, il ne sera pas question, même si nous en présenterons les grands traits, de mener une étude approfondie de l'aspect idéologique de la guerre et du rôle joué par la guerre sainte chrétienne et le *ǧihād* musulman dans la Syrie du XIIe siècle. C'est ainsi que cette ultime partie sera divisée en deux grands chapitres dont chacun aura la tâche de scruter l'un des deux principaux modes de combat des protagonistes des croisades, soit la bataille et le siège. Notons que la guerre navale ne sera pas oubliée, mais compte tenu du fait qu'elle fut moins pratiquée et par là même moins importante que ses "sœurs" terrestres, elle ne bénéficiera pas des mêmes attentions que ces dernières. Les analyses des deux grands moyens d'expression de la guerre médiévale suivront un cheminement analogue. D'abord, il s'agira de présenter la genèse du mode de combat étudié, puis de montrer ce qui le caractérisait au XIIe siècle : dans un cas nous étudierons l'organisation et la structure des armées ainsi que les armements des guerriers, et dans l'autre les arts complémentaires et indissociables de la fortification et de la poliorcétique ; ensuite, les techniques et les tactiques propres à celui-ci seront détaillées ; et, enfin, nous tenterons de définir la place qu'il tint dans la stratégie générale de chaque belligérant.

PARTIE I : La guerre, l'homme et la religion

Afin de mieux saisir les processus qui menèrent deux civilisations à se faire la guerre au nom de la religion, il sera intéressant d'analyser ici les liens complexes qui unissent trois concepts pour le moins universels : la guerre, l'homme et la religion. Ainsi, dans une première partie il sera question de l'homme face au phénomène guerre, puis dans une seconde partie nous tenterons d'expliquer le rapport étroit qu'ont entretenu guerre et religion depuis l'aube de l'humanité jusqu'aux avènements des trois monothéismes.

I-L'homme et la guerre

Dans un premier temps, nous nous attacherons à délimiter le concept de guerre ; ensuite, nous évoquerons les doctrines philosophiques qui la justifièrent ou la condamnèrent ; enfin, nous présenterons les théories sociologiques dont la principale problématique fut le questionnement sur la nature normale ou non de la guerre.

A-Délimitation du concept de guerre

Nous ne prétendrons pas donner ici une définition exhaustive et définitive de la guerre, néanmoins, nous délimiterons ce concept en appuyant notre démonstration sur les analyses pertinentes produites par la polémologie. Il s'agira notamment de mettre en relief les spécificités du phénomène guerre.

1-Définition de la guerre et polémologie

Les phénomènes sociaux aussi universels que la guerre sont rares. Il n'y a pas un peuple à travers le temps et à travers le monde qui méconnaisse ce phénomène. Notons que même les Esquimaux, considérés comme le peuple le plus pacifique, l'ont pratiquée, et cela même si ce

fut de manière fort épisodique[1]. Les enfants, quelles que soient leurs origines, leur culture ou leur éducation, la vivent d'instinct et l'imitent ou la recréent dans leurs jeux[2]. Qui n'a pas dans son enfance joué aux cow-boys et aux indiens ? Quel enfant n'a pas fabriqué des arcs et des flèches ou imité le bruit d'un fusil en brandissant un simple bout de bois ? Ou bien qui n'a pas singé une mort héroïque sur un champ de bataille imaginaire ? Pour le théoricien français Proudhon, personne n'a besoin qu'on lui explique ce qu'est physiquement ou empiriquement la guerre, "tous, dit-il, en possèdent une idée quelconque : les uns pour en avoir été témoins, d'autres pour en avoir eu maintes relations, bon nombre pour l'avoir faite"[3]. Cette idée, datant du XIXe siècle, est confirmée aujourd'hui à l'ère des chaînes satellitaires et de l'internet qui nous montrent tout des conflits, même leurs aspects les plus sordides.

Les guerres sont indissociables de l'histoire des hommes, elles sont nos points de repères chronologiques les plus évidents qui marquent les grands tournants des événements[4]. C'est par la guerre que les sociétés et les États ont vu le jour, par elle qu'ils ont disparu pour céder la place à d'autres institutions condamnées elles aussi à subir le même sort[5]. Pour Gaston Bouthoul, la guerre joue un rôle essentiel dans les transformations sociales, de même qu'elle oblige les États les plus fermés à s'ouvrir. Par ailleurs, elle est probablement la forme la plus énergique et la plus efficace de contact des civilisations et elle rompt par la force l'isolement psychologique[6]. À ce sujet, nous verrons plus loin dans notre démonstration comment les croisades firent se découvrir deux civilisations qui jusque-là, au mieux s'ignoraient, au pire haïssaient une image mythifiée d'un Autre inconnu.

La guerre semble donc être la plus remarquable de toutes les formes de passage de la vie sociale. Elle apparaît comme le résultat d'un déséquilibre. Les perturbations provoquées par un conflit rendent souvent impossible le retour à l'état antérieur, donc la paix impose, même à ceux qui n'en avaient pas l'intention, d'inventer de nouvelles formes sociales[7]. En d'autres termes, nous pouvons affirmer avec Karl Marx que "la violence est accoucheuse d'histoire"[8].

---

[1]. Catherine CLAUDE, *L'enfance de l'humanité*, p. 105.
[2]. Gaston BOUTHOUL, *Traité de polémologie*, p. 25.
[3]. Pierre Joseph PROUDHON, *La guerre et la paix*, E. Denter, 1861, t. I, p. 27.
[4]. Gaston BOUTHOUL, *La guerre*, p. 5.
[5]. Alfred MORABIA, *Le gihad dans l'islam médiéval*, p. 17.
[6]. Gaston BOUTHOUL, *La guerre*, p. 6.
[7]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 7.
[8]. Karl MARX, *Le capital*, p. 193.

Le mot "guerre" vient de l'ancien mot germanique "*werra*" (qui serait un cri guerrier guttural) d'où sont venus l'allemand "*wehr*", l'anglais "*war*" et le bas-latin "*guera*" qui est passé dans l'italien ou le français[9]. L'étymologie latine "*bellum*" est présente dans les adjectifs tels que "belligérant", "belliciste", "belliqueux" ou encore "belligène". Quant à l'étymologie grecque "*polemos*", qui signifiait la guerre avec l'étranger (*barbaros*), la seule autorisée, voire encouragée, se distinguait de "*stasis*", la guerre civile, à éviter à tout prix, et à laquelle était parfois assimilée la guerre entre cités grecques[10]. On retrouve *polemos* dans les mots français "polémique", "polémiste" ou encore dans le néologisme forgé par Gaston Bouthoul "polémologie". Notons que l'invention tardive de cette science (au milieu du XXe siècle), qui prétend étudier la guerre en tant que phénomène d'ordre social et psychologique, apporta des éclairages nouveaux sur une pratique aussi vieille que l'humanité mais très peu conceptualisée ou analysée. D'ailleurs, Bouthoul constate que le XXe siècle a vu pulluler les laboratoires consacrés à l'étude du cancer, de la tuberculose et autres épidémies, mais il s'interroge et se demande pourquoi la guerre, qui fait à elle seule bien plus de victimes que toutes ces calamités réunies, n'a-t-elle pas suscité jusqu'au milieu de ce siècle le moindre institut de recherche ?[11] Le manque a donc été comblé, et les études polémologiques ont dès lors eu l'ambition de décrypter les doctrines philosophiques et théologiques des guerres, leurs aspects économiques, psychologiques ou démographiques. Décryptage qui n'a d'autre but que de comprendre ce qui pourrait soigner les facteurs belligènes et donc faire de la paix une réalité durable, en cela la sentence célèbre attribuée à Végèce, "*si vis pacem, para bellum*" ("si tu veux la paix, prépare ou connais la guerre"), peut illustrer les desseins de la polémologie.

Pour les polémologues, l'une des grandes caractéristiques de la guerre est la violence. La mise en valeur de ce qui semble être un truisme, qu'on retrouve d'ailleurs dans la définition de la guerre du grand théoricien de la stratégie militaire Carl von Clausewitz (1780-1831) pour qui "la guerre est un acte de violence dont l'objet est de contraindre l'adversaire à se plier à notre volonté"[12], est toutefois pertinente en ce sens qu'elle affine une définition de la guerre qui fut longtemps peu précise. Ainsi, Bouthoul nous dit que "la guerre est une forme de violence qui a pour caractéristique essentielle d'être méthodique et organisée. […] Sa dernière caractéristique est d'être sanglante, car lorsqu'elle ne comporte pas de destruction de vies humaines, elle n'est qu'un conflit ou un échange de menaces. La "guerre froide" n'est pas la

---

[9]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 26.
[10]. Armelle LE BRAS-CHOPARD, *La guerre : théories et idéologies*, p. 8.
[11]. Gaston BOUTHOUL, *La guerre*, p. 6.
[12]. Carl von CLAUSEWITZ, *De la guerre*, p. 31.

guerre"[13]. Donc, pour présenter le caractère guerrier, une lutte ou un conflit doit être violent et sanglant. Ces deux aspects distinguent la guerre des autres formes d'opposition ou de compétition, comme la concurrence économique, les luttes sportives ou encore les débats et les polémiques politiques, idéologiques ou théologiques. Notons que tant qu'un conflit armé n'est que démonstrations d'armement, manœuvres d'intimidation ou parades menaçantes, et que le sang n'a pas coulé, on ne peut parler d'une guerre en tant que telle[14].

Après avoir donné une définition de la guerre qui se voulait concise, nous avons constaté que le phénomène guerre est un "échange" social universel et qu'il a un caractère permanent dans l'histoire des hommes. Par ailleurs, nous avons vu la condition *sine qua non* sans laquelle cet "échange" ne peut être qualifié véritablement de guerre avec son lot de violence et de destruction de vies humaines qui en découle. Néanmoins, une délimitation plus précise du concept de guerre nécessite que nous nous attachions à analyser deux caractères qui distinguent fondamentalement la guerre d'autres actions humaines violentes : les traits collectif et organisé.

2-La spécificité de la guerre : ses traits collectif et organisé

Les deux traits principaux qui distinguent le phénomène guerre des autres formes d'antagonismes violents ou des luttes en général est d'abord son caractère collectif, puis son caractère organisé. En effet, le caractère collectif du phénomène guerre le différencie des actes de violences individuels. À l'instar des sociologues de la guerre, puisons dans les exemples que nous offre le règne animal afin de confirmer cette hypothèse. En fait, chez la plupart des animaux on ne peut qualifier de guerres les luttes violentes pour la nourriture ou l'accouplement. Dans le cas de la chasse du gibier par un prédateur, très souvent, la proie, plutôt que de combattre, fuit vers des régions inhospitalières pour décourager son "agresseur" de la poursuivre, ce qui lui donne plus de chance de survie qu'un combat frontal. Mais les proies potentielles peuvent également rester dans le voisinage d'un prédateur sans risquer une attaque. Ainsi, les gnous broutent paisiblement tandis que non loin le lion dévore l'un des leurs, ils sont rassurés, car ils sentent par instinct et habitude qu'il n'en tuera pas un autre avant d'avoir faim de nouveau. Quand il y a rassemblement de prédateurs, ce n'est pas pour

---

[13]. Gaston BOUTHOUL, *La guerre*, p. 34.
[14]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 36.

élaborer un plan d'attaque mais pour profiter d'une proie terrassée, donc la chasse est bel et bien une action individuelle[15]. Toutefois, on retrouve comme un état précurseur de la guerre dans le sens très aigu que certains animaux ont de leur domaine territorial. L'exemple des loups est le plus frappant, en effet, ces derniers, surtout en hiver, se groupent en bandes de quinze à soixante individus sous l'autorité du "loup-roi" de la région. Les mâles qui s'aventurent sur le territoire d'un clan sont attaqués et très souvent on leur tend des embuscades et on les attire dans un guet-apens. On estime que ces conflits entre mâles tuent beaucoup plus de loups que les chasseurs et qu'ils seraient même le principal obstacle à la multiplication indéfinie de ces animaux dans les zones qui leur sont les plus favorables comme le Grand Nord canadien et l'Alaska[16]. Mais c'est en fait chez les insectes sociaux que le lien entre guerre et caractère collectif est le plus évident. Par exemple, les fourmis forment une véritable société organisée et hiérarchisée, elles constituent des réserves communautaires, des magasins, un habitat[17]. Division et hiérarchie sont somatiques, c'est-à-dire que l'aspect physique des fourmis et la structure de leurs organismes diffèrent selon leur fonction : reine, mâles, ouvrières ou guerrières. Ces dernières sont, à titre d'exemple, armées de pinces disproportionnées par rapport à leur corps[18]. Ces insectes sociaux font la guerre à la manière des hommes, c'est-à-dire que leurs combats sont de véritables batailles rangées, par conséquent, on doit déduire qu'ils ont probablement la notion de la hiérarchie militaire et du commandement qui décide les attaques et ordonne les dispositions militaires à prendre en vue des opérations à mener contre l'ennemi[19]. Le trait collectif de ces petites guerrières ressort d'autant plus qu'il règne dans leurs rangs une discipline absolue, les entomologistes n'ont relevé aucun comportement qui ressemble à un acte de désobéissance ou de rébellion. Ces armées représentent une sorte d'idéal pour les armées humaines, car l'Histoire a montré que discipline et obéissance sans faille sont des facteurs décisifs dans les batailles.

Ainsi, à l'image des fourmis, les hommes sont considérés en guerre lorsqu'ils se réunissent en groupe et s'organisent avec la volonté d'attaquer un autre groupe. Pour Jean-Jacques Rousseau, la guerre est apparue lorsque l'homme a compris que l'union faisait la force et qu'il s'est donc organisé en société civilisée. Selon le philosophe français, l'état de nature est un état pacifique dans lequel l'homme est isolé, solitaire et ne rencontre l'autre que

---

[15]. André CORVISIER, *La guerre : essais historiques*, p. 21.
[16]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 112.
[17]. André CORVISIER, *La guerre…*, *op. cit.*, p. 21.
[18]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 118.
[19]. *Ibid.*, p. 116.

par hasard. Si des conflits éclatent, ils sont brefs et sans conséquence. La paix ne découle pas de l'amitié, mais de la dispersion et de l'absence de contact[20]. Rappelons tout de même que cet état de nature, présenté dans le *Contrat social* (1762) comme une hypothèse, n'est pas une expérience historique, même l'auteur suppose que cet état n'a pas existé, cette théorie est donc plutôt destinée à dégager les traits de la nature humaine[21]. Il est donc avéré que l'homme a découvert que l'union faisait la force bien avant de se doter d'une organisation sociale stable. Il a compris la vertu de l'union par son intelligence dans sa lutte contre les forces naturelles. Le caractère grégaire, qui ne lui est pas propre, a créé en lui comme chez les insectes sociaux et beaucoup plus que chez les animaux supérieurs un instinct de solidarité qui sert grandement une cohésion nécessaire aux pratiques guerrières[22].

Si un rassemblement d'individus en groupe à des fins hostiles est un caractère distinctif de la guerre, une question survient : à partir de combien d'individus un conflit cesse d'être individuel pour devenir collectif ? Ou comment détermine-t-on le caractère collectif de la guerre ? Afin de répondre à cette interrogation, deux éléments sont à prendre en compte : d'une part, la nature du groupe et, d'autre part, les finalités poursuivies par les auteurs d'une guerre. Quand 150 000 soldats américains stationnent en Iraq, l'ampleur des troupes ne laisse place à aucune confusion, leur but est de faire la guerre. Mais il n'en fut pas toujours de même, la guerre a existé bien des fois dans l'Histoire entre groupes politiques très restreints : certaines citées antiques ou les seigneuries du Moyen Âge avaient souvent la dimension d'un petit village. Par ailleurs, qu'en est-il des guérillas iraquiennes ou afghanes qui résistent à l'occupation américaine ? Ces groupes bien organisés ne sont pas des États, pourtant tout porte à croire qu'ils mènent une véritable guerre. L'Histoire nous montre que souvent la démarcation a été difficile à établir entre des organisations de ce genre et des groupes exerçant une souveraineté politique. Souvent la genèse de grands États montre qu'ils ont commencé par être de petites tribus déprédatrices ou des groupes d'aventuriers tels les Vikings ou les Normands de Sicile[23]. Étant donné qu'à lui seul le nombre d'un groupe armé ne peut distinguer le guerrier du brigand ou le combattant du terroriste, ce groupe peut être minuscule sans que sa lutte perde pour cela le caractère de guerre proprement dite.

Par conséquent, nous sommes contraints d'analyser le facteur (plus subjectif) des finalités qui poussent des individus à en attaquer d'autres. Les desseins de la guerre, qui

---

[20]. Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du contrat social*, p. 18.
[21]. Armelle LE BRAS-CHOPARD, *op. cit.*, p. 84.
[22]. André CORVISIER, *La guerre…*, *op. cit.*, p. 24.
[23]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 30.

servent les intérêts d'un groupe politique, se distinguent de ceux de la violence individuelle comme le meurtre qui n'a en vue que l'intérêt privé[24]. Néanmoins, des nuances sont à apporter. Ainsi, dans le cas des régimes dictatoriaux, l'armée sert les intérêts, souvent économiques, d'un homme ou d'une oligarchie, et parallèlement, le meurtre peut être perpétré dans le but de remplacer un régime par un autre, on parle alors de meurtre politique. De même, il n'est pas aisé de discerner entre la finalité des guerres et leurs motifs. Généralement les motifs sont de l'ordre de la psychologie individuelle alors que la finalité de chaque guerre serait d'ordre collectif. Ainsi, si la finalité avouée des croisades était la reprise du Saint-Sépulcre des mains turques, les motifs réels des Croisés étaient moins clairs. Il semblerait que les motivations des "soldats du Christ" variaient selon les individus, certains visaient l'effacement de leurs péchés (*remissio peccatorum*)[25], d'autres les butins ou la renommée[26]. En définitive, peu importe que les motifs des troupes diffèrent de la finalité collective puisqu'en général les premiers servent la seconde. Des dirigeants habiles sauront canaliser les ambitions individuelles de leurs soldats et les diriger vers des intérêts qui concernent l'État ou l'entité politique qu'ils contrôlent.

Le caractère organisé est l'autre trait essentiel de la guerre. Il y a certes violence mais dans un cadre défini, la guerre est donc régie par des règles plus ou moins précises. Afin de mieux cerner ce principe, il est intéressant de rapprocher l'organisation des conflits qui opposent deux armées à l'organisation des conflits qui opposent deux individus. D'ailleurs, dans sa définition de la guerre, Clausewitz nous dit ceci : "La guerre n'est rien d'autre qu'un combat singulier à grande échelle. Pour saisir d'un seul tenant le grand nombre de combats singuliers qui la composent, mieux vaut se représenter la guerre comme deux combattants qui s'opposent. Chacun d'entre eux utilisent sa force physique pour forcer l'autre à se soumettre à sa volonté"[27]. Notons qu'une analyse élémentaire de ces propos pourrait nous amener à accuser leur auteur d'ignorer la spécificité des intérêts mobilisés dans une guerre, en somme, il négligerait le caractère collectif sans lequel une action violente ne peut être qualifiée de guerre. Mais quand Clausewitz dit qu'il vaut mieux "se représenter la guerre comme deux combattants", il n'y a aucune équivoque, pour lui, il s'agit d'une image. Donc, il n'est pas question de construire ici le concept de guerre, mais plutôt d'en former une représentation

---

[24]. *Ibid.*, p. 31.
[25]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 225.
[26]. *Ibid.*, p. 229.
[27]. Carl von CLAUSEWITZ, *De la guerre*, p. 31.

acceptable qui possède immédiatement un sens. La guerre est constituée d'un nombre indéterminé de combats, donc elle est confuse ; or, il est impossible de commencer par le confus, par conséquent, c'est très justement que Clausewitz use de l'image du duel afin de clarifier sa définition de la guerre[28]. Ainsi, le rapprochement entre la guerre et le duel est pertinent en ce sens que tous deux relèvent d'une organisation de la violence.

Presque tous les peuples ont admis les duels et les combats "à la loyale" entre individus, même lorsque ces combats vont jusqu'à l'homicide, et les ont distingués des meurtres et des assassinats. Le crime c'est l'homicide commis en dehors de toute règle ou en violation du droit. À l'inverse, le duel est soumis à des lois qui varient selon les cultures, les civilisations ou les époques[29]. En Occident, le duel judiciaire fut introduit par les Germains (Ve siècle). À l'instar des ordalies[30], le duel judiciaire était considéré au Moyen Âge comme un jugement de Dieu, il avait pour but d'établir le bien-fondé d'une accusation ou l'innocence de l'accusé quand le serment imposé aux parties n'entraînait pas la conviction des juges, et par conséquent de punir les faux serments[31]. Ce type de duel fut peu à peu éliminé des institutions dites "civilisées"[32]. Mais si le duel perdit de sa vocation judiciaire, il ne disparut pas pour autant, bien au contraire. Jusqu'au XVIe siècle, le roi est celui qui autorise et précise même les modalités de son application. Toutefois, après le fameux duel qui vit mourir le seigneur de la Châtaigneraie des mains du capitaine Jarnac en 1547, François Ier fit interdire cette pratique. Cela ne fit qu'encourager les duels illicites déjà fréquents qui se multipliaient entre gentilshommes pour des causes souvent futiles dont l'origine était un sentiment exacerbé de l'honneur. Sous Henri IV, on attribue au duel la mort d'environ 16 000 nobles, ce dernier le proscrivit donc par ordonnance en 1602, mais accorda 7000 grâces aux duellistes. Sous Louis XIV, la mode des duels reflua. D'une part, l'organisation en 1643 du "tribunal du point d'honneur", dont le rôle était de régler les conflits entre gentilshommes, et, d'autre part, la mobilisation de ces derniers dans les armées royales, où ils acquirent un meilleur contrôle d'eux-mêmes grâce à la guerre et à la discipline militaire, furent deux éléments déterminants dans ce reflux. Toutefois, le duel ne disparut pas pour autant, et au XIXe siècle il admet même

---

[28]. Henri GUINERET, *Clausewitz et la guerre*, p. 26.

[29]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 32.

[30]. Les *ordalies* étaient des épreuves judiciaires souvent violentes qui déterminaient de manière irrationnelle la culpabilité d'un individu, par exemple, l'accusé était jeté dans l'eau pieds et poings liés : s'il coulait il était innocent, s'il surnageait il était coupable ; sur ce dernier *modus operandi*, voir le récit d'Usāma ibn Munqiḏ, *Kitāb al-I'tibār*, trad. A. Miquel, *Des enseignements de la vie*, p. 303.

[31]. André CORVISIER, *La guerre…*, *op. cit.*, p. 44.

[32]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 33.

l'usage du pistolet[33]. En France, la coutume du duel ne tomba réellement en désuétude qu'après la guerre de 1914. Le dernier duel connu eut lieu en 1967 : après une altercation entre Gaston Defferre et René Ribière dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, les deux hommes choisirent de s'affronter à l'épée. Ribière fut touché deux fois, mais sans gravité.

Ainsi, durant de longs siècles, et jusqu'à la fin de sa pratique, le duel resta l'apanage des classes dirigeantes. Il existait de véritables codes du duel qui décidaient quels conflits devaient y mener et la manière dont les rencontres devaient être préparées, puis devaient se dérouler[34]. C'est donc précisément cette idée d'organisation de la violence à l'échelle de deux individus qui peut être rapprochée du concept de guerre. Le duel serait une rixe différée et "civilisée". En effet, si deux hommes se sont insultés, ils préféreront, plutôt que de se jeter brutalement l'un sur l'autre ou de tenter de s'assassiner mutuellement par traîtrise, convenir de retarder cette bataille spontanée et de la remplacer par un combat régulier. En somme, les instincts violents sont maîtrisés mais pour mieux se déchaîner lors d'un duel. Ainsi, il en va de même pour la guerre. Les dirigeants et leurs armées réfrènent leurs impulsions belliqueuses jusqu'aux rencontres avec l'ennemi qui sont régies par des règles. Des hostilités confuses laissent place à des hostilités organisées, délimitées dans le temps et ciblées[35]. L'organisation de la violence pendant la guerre semble être selon cette logique un remède à un déchaînement anarchique de la sauvagerie dont sont capables les hommes. Ces règles seraient les garde-fous qui dompteraient la violence afin de limiter ses conséquences désastreuses. Malgré cela, la guerre n'amenuise en rien la barbarie et la cruauté de l'homme, bien au contraire, elle les magnifie, elle opère en lui un renversement paradoxal de ses valeurs. Les gestes hier prohibés et réputés abominables apportent maintenant gloire et prestige, et ce, pourvu qu'on les accomplisse dans les limites d'une sorte d'étiquette accompagnée de pratiques rituelles destinées à les sanctifier ou à les déguiser[36]. L'Église du XIe siècle a su convertir les membres des élites militaires qui pillaient ses évêchés et ses monastères en défenseurs de ses biens. Pour ce faire, les guerriers étaient bénis avant leur départ à la guerre durant une cérémonie solennelle dans laquelle la liturgie tenait une grande place, ils se muaient donc symboliquement en *milites ecclesiae* (soldats de l'Église)[37]. Nous reviendrons plus loin sur la révolution dogmatique de l'Église qui vit le pacifisme sans concession de Jésus-Christ laisser

---

[33]. André CORVISIER, *La guerre…*, *op. cit.*, p. 44.
[34]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 32.
[35]. *Ibid.*, p. 33.
[36]. Roger CAILLOIS, *L'homme et le sacré*, p. 221.
[37]. Jean FLORI, *op. cit.*,, p. 141.

progressivement sa place à la sacralisation de la guerre. Ce n'est pas seulement le meurtre de l'ennemi que la guerre fait honorer, mais l'ensemble des actes et des attitudes que blâme la morale propre à la vie civile et que les parents ont interdit à l'enfant, l'opinion et les lois à l'adulte. La perfidie, le mensonge et la trahison sont appréciés. Le vol est admis : quand il faut se procurer le nécessaire, on ne regarde pas trop aux moyens et on estime d'avantage l'ingéniosité que les scrupules[38]. Le viol peut être permis, il a plusieurs "utilités" : il est une récompense en nature pour des hommes que la vie militaire prive de l'assouvissement naturel de leurs pulsions sexuelles ou bien il fait fonction de "nettoyage ethnique".

Il ne s'agit pas ici de donner un jugement de valeur sur la guerre et ses méfaits, mais plutôt de démontrer que lorsqu'une violence collective est organisée selon certaines règles, elle revêt le qualificatif de "guerre". La guerre crée une sorte de microsociété qui apparaît ponctuellement, et dont le système interne a sa propre morale et ses propres lois. On peut affirmer, sans en faire l'apologie, que la guerre organise et jugule une violence qui, si elle n'était pas maîtrisée, pourrait mener l'humanité vers des troubles autrement plus importants que ceux occasionnés par les guerres. Toutefois, à l'heure de l'exacerbation des conflits et de la prolifération des armes nucléaires, cette équation perd de sa pertinence.

En résumé, nous pouvons dire avec Gaston Bouthoul que "la guerre est la lutte armée et sanglante entre groupements organisés"[39]. Elle est une forme de la violence qui a pour caractéristique essentielle d'être méthodique, en outre, elle est limitée dans le temps et l'espace, et soumise à des règles juridiques particulières, extrêmement variables selon les lieux et les époques. Cette délimitation-définition du concept de guerre serait assez vaine si elle n'avait d'autre intérêt que celui de l'étymologie ou de l'érudition, mais en réalité elle nous sert d'entrée en matière dans l'analyse éthique et psychologique du rapport profond qu'entretient l'homme avec le phénomène guerre.

B-Guerre et philosophie : apologie ou négation

Afin d'éclairer un peu plus les liens complexes qui unissent l'homme à la guerre, il est intéressant de revenir sur les avis de la philosophie sur ce phénomène. Nous n'aborderons ici

---

[38]. Roger CAILLOIS, *op. cit.*, p. 221.
[39]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 35.

que les doctrines de philosophes occidentaux. En effet, la pensée occidentale, dont les bases morales sont chrétiennes, entretient avec la guerre un rapport ambigu. Certes, le dogme chrétien prohibe théoriquement toute violence envers autrui, mais pratiquement, comme nous le verrons, il compose souvent avec la réalité. Ainsi, les philosophes européens ont plus théorisé sur le bien-fondé de la guerre que les philosophes musulmans pour qui elle est l'affaire des jurisconsultes, et ce, parce qu'elle fut codifiée dès les origines de l'islam dans les deux sources fondamentales du droit islamique : le Coran et la *sunna* du Prophète Muḥammad (la *sunna* est composée des paroles et des actes du Prophète). Par conséquent, alors que chez les uns la guerre est un concept que l'on peut condamner, justifier ou glorifier, chez les autres il est inhérent au système de pensée produit par la religion et n'appelle donc aucune véritable controverse, en tout cas pas sur le fond.

1-Les apologistes

Dans un premier point, nous présenterons succinctement les pensées des philosophes qui justifient ou glorifient la guerre ; puis, dans un second point, celles des philosophes qui la condamnent.

La nécessité de la guerre passait dans l'Antiquité pour une quasi-évidence. La phrase d'Héraclite résume parfaitement cette idée : "La guerre est commune à tous les êtres. Elle est la mère de toute chose. Des uns elle fait des dieux, des autres des esclaves ou des hommes libres". Elle met chacun à sa place, les vainqueurs deviennent les seigneurs ou les classes dirigeantes, les vaincus, les serfs ou les esclaves[40]. Mais cette nécessité fut peu à peu repensée au moment où s'affirmait la souveraineté des États avec laquelle elle avait partie liée, et parce qu'elle était contestée en tout ou en partie par les discours théologiques, juridiques ou philosophiques. Les apologistes de la guerre s'appuient d'abord sur l'Histoire : ce qui de tout temps a été, doit avoir une raison d'être. Et puisque la raison (du latin *ratio*), qui a pris la place du principe divin, ne peut se tromper, c'est aussi ce qui doit être dans l'avenir[41].

C'est d'abord Machiavel (1469-1527) qui donnera les arguments les plus nets de la justification de la guerre. Pour lui, "toute guerre est juste dès qu'elle est nécessaire, et les

[40]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 59.
[41]. Armelle LE BRAS-CHOPARD, *op. cit.*, p. 77.

armes sont saintes quand il n'y a d'espoir que dans les armes"[42]. Et comme la guerre est nécessaire au maintien de la patrie, Machiavel, s'inspirant des Romains, préconise des actions militaires préventives : "Les Romains, qui voyaient de loin les inconvénients, y remédièrent toujours, et jamais ne les laissèrent se poursuivre pour fuir une guerre, car ils savaient qu'on n'évite pas une guerre, mais qu'on la diffère à l'avantage d'autrui ; aussi voulurent-ils faire la guerre à Philippe et Antiochus en Grèce pour n'avoir pas à la leur faire en Italie ; ils pouvaient à ce moment-là éviter l'une et l'autre, mais ils ne le voulurent pas"[43]. L'auteur du *Prince* fait nettement la distinction entre la guerre pour la survie de l'espèce (un pays affamé convoite les moyens de subsistance d'un voisin) et la guerre politique dite "préventive". Si les deux sont nécessaires, la première est liée à la nature biologique de l'homme proche de l'animal, alors que la seconde n'est pas liée au besoin et à l'instinct de la bête pour survivre, mais ressort de la nature humaine qui pousse les individus à assouvir leurs insatiables désirs de domination. La guerre naît donc de cet irrémédiable décalage entre ce que veut l'homme et ce qu'il peut obtenir ; elle est la seule solution pour tenter de rassasier ses désirs infinis. Chez celui qui possède et commande s'affirme le désir d'acquérir davantage et chez les plus faibles celui de déposséder les puissants[44]. C'est dans ce sens que Machiavel conseille au prince de "n'avoir autre objet ni autre pensée, ni prendre autre chose pour son art, hormis la guerre et les institutions et sciences de la guerre ; car elle est le seul art qui convienne à qui commande. Et il a une telle vertu que non seulement il maintient ceux qui sont nés princes, mais souvent fait monter à ce rang les hommes de condition privée ; et, inversement, on voit que quand les princes ont pensé aux plaisirs plus qu'aux armes, ils ont perdu leur État. Et la première cause qui te le fait perdre est de négliger cet art ; et la raison qui te le fait acquérir est d'être expert en cet art"[45]. La nécessité excuse les exactions et les immoralités que pourrait commettre le prince dans sa volonté de puissance, il ne fait que renforcer l'État, et donc il sert le bien commun. Néanmoins, pour l'auteur, la violence gratuite est à bannir, et ce, non pas au nom de valeurs éthiques mais par réalisme politique : l'État vainqueur prouve sa force sans recourir à une cruauté inutile tout comme il fait preuve de sa solidité dans l'ordre interne quand il n'est pas obligé de sévir[46].

---

[42]. MACHIAVEL, *Le prince*, p. 178.
[43]. *Ibid.*, p. 77-78.
[44]. Armelle LE BRAS-CHOPARD, *op. cit.*, p. 79.
[45]. MACHIAVEL, *op. cit.*, p. 127.
[46]. Armelle LE BRAS-CHOPARD, *op. cit.*, p. 81-82.

Machiavel justifie la guerre, mais ne la glorifie pas, il fait simplement un constat rationnel et froid sur la nature et la nécessité de la guerre. Un État pacifique serait évidemment meilleur, mais les hommes ont en eux l'incontrôlable passion de dominer. La pensée du Florentin constitue le point de départ d'une nouvelle approche de la guerre, il servira de référence à la plupart de ses successeurs en philosophie. Ainsi, si l'œuvre de Thomas Hobbes (1588-1679) ne fait pas directement référence à Machiavel, on y retrouve des analogies dans la description des passions humaines. L'un et l'autre ne sont pas bellicistes mais réalistes. À l'inverse de Rousseau, qui pense que la paix règne dans l'état de nature et donc que la guerre est d'institution sociale, Hobbes considère que dans l'état de nature tous sont en guerre contre tous, car la violence est inhérente à la nature humaine : "Il est manifeste que pendant ce temps où les humains vivent sans qu'une puissance commune ne leur impose à tous un respect mêlé d'effroi, leur condition est ce qu'on appelle la guerre ; et celle-ci est telle qu'elle est une guerre de chacun contre chacun"[47]. Par ailleurs, comme chez Machiavel, les désirs de l'homme sont infinis, mais les objets de ces désirs sont limités, et "si deux humains désirent la même chose, dont ils ne peuvent cependant jouir l'un et l'autre, ils deviennent ennemis et, pour parvenir à leur fin, ils s'efforcent de s'éliminer ou de s'assujettir l'un l'autre"[48]. Pour Hobbes, la seule manière de se sortir de ce cercle infernal de la violence est la soumission des individus à un État fort (le Léviathan) : les hommes renoncent à tuer autrui en échange de la garantie, assurée par l'État, de ne pas être tués eux-mêmes, c'est le pacte social[49]. Notons que ce qui permet de garantir la paix civile n'est pas valable pour les relations entre États faute d'une autorité supérieure capable d'imposer la sécurité. Cependant, l'état de nature entre États est moins virulent et intolérable que celui entre individus, la création d'un super-État n'est donc pas nécessaire. Cette différence s'explique, d'une part, parce que les États sont plus forts que les individus et risquent moins facilement l'anéantissement, d'autre part, parce que l'État assure déjà dans l'ordre interne la sécurité de ses sujets[50]. Et cet impératif de sécurité engendre une forme de modération dans la guerre. Les États sont prudents et évitent les conflits qui donneraient l'avantage à l'ennemi, donc de compromettre la sécurité, donc d'autoriser la rupture du pacte social, et par conséquent d'ouvrir la voie à la guerre civile et à la destruction de l'État[51]. Mais si Hobbes n'est pas un

---

[47]. Thomas HOBBES, *Léviathan*, p. 224.
[48]. *Ibid.*, p. 222.
[49]. *Ibid.*, p. 282-283.
[50]. *Ibid.*, p. 288-283.
[51]. Armelle LE BRAS-CHOPARD, *op. cit.*, p. 84.

belliciste acharné, il pense que la guerre est une chose naturelle, s'il vaut mieux s'en écarter entre individus, entre États elle est nécessaire, car d'elle dépend leur survie. En effet, en tant qu'êtres humains, les souverains sont enclins à la convoitise et à l'augmentation de leur pouvoir, donc un État faible devient une proie facile, partant, pour Hobbes l'utilisation de la force et la pratique de la guerre sont facteurs d'équilibre.

Au nombre des penseurs qui ont justifié la guerre dans la suite de Machiavel ou de Hobbes, il y a Montesquieu (1689-1755) dont les écrits sur ce thème sont sans ambiguïté : "La vie des États est comme celle des hommes. Ceux-ci ont droit de tuer dans le cas de la défense naturelle ; ceux-là ont droit de faire la guerre pour leur propre conservation"[52]. Toutefois, il établit une nuance entre l'attitude belliqueuse d'individus d'un côté et les États de l'autre : "Entre les citoyens, le droit de la défense naturelle n'emporte point avec lui la nécessité de l'attaque. Au lieu d'attaquer, ils n'ont qu'à recourir aux tribunaux"[53], le droit et la loi doivent garantir la paix civile. Mais à l'instar de Machiavel, qui préconisait la guerre préventive, Montesquieu pense "qu'entre les sociétés, le droit de la défense naturelle entraîne quelquefois la nécessité d'attaquer ; lorsqu'un peuple voit qu'une plus longue paix en mettrait un autre en état de le détruire ; et que l'attaque est, dans ce moment, le seul moyen d'empêcher cette destruction"[54].

Les auteurs précédemment cités n'ont fait que constater la nécessité de la guerre, cela n'implique pas en soi de jugement de valeur, ce peut être une triste ou une heureuse nécessité. Mais le XIXe siècle verra se développer une pensée philosophique qui glorifie la guerre, l'exaltation de la nation et celle de l'État conduisent à magnifier ses bienfaits. Par ailleurs, selon cette pensée, la guerre est bonne pour l'homme, car elle lui permet de réaliser sa nature humaine.

Ainsi, Hegel (1770-1831) fut l'inspirateur de bon nombre de philosophes qui ont, au cours du XIXe siècle, glorifié la guerre en défendant les théories de la violence et de la déification de l'Histoire. L'histoire de l'homme est celle des guerres, et, inversement, les animaux n'ont pas d'histoire, car ils ne connaissent pas cette forme de lutte pour la reconnaissance qu'est la guerre. Pour Hegel, les êtres humains sont de deux sortes : les maîtres et les esclaves. Ainsi, en possession d'une technique que le maître, par son oisiveté, a

---

[52]. MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, t. I, p. 273.
[53]. *Ibid.*, t. I, p. 273.
[54]. *Ibid.*, t. I, p. 273-274.

perdue, l'esclave peut alors se battre avec succès contre lui. Chaque guerre par laquelle l'esclave remplacera le maître crée une situation historique nouvelle. Le progrès de l'Histoire passerait donc obligatoirement par la guerre[55]. Par ailleurs, le philosophe magnifie l'instigateur traditionnel des guerres, autrement dit l'État (et ses représentants). C'est dans la guerre que l'État atteint son plus haut accomplissement, la critique du système devient trahison et la désobéissance un crime, en somme, s'opposer à l'État c'est s'opposer au "destin" et à l'Histoire[56]. Nous verrons plus loin que l'Église du Moyen Âge sut convaincre les chrétiens d'Occident que par la guerre menée contre les infidèles, ils accompliront leur glorieux destin qui doit voir triompher le bien sur le mal, s'y soustraire revenait à accepter la victoire de l'Antéchrist.

Parmi les grands glorificateurs de la guerre dont l'influence des idées fut importante, nous devons citer Nietzsche (1844-1900) ; on note, par exemple, qu'Adolf Hitler s'inspira de sa pensée belliciste (ainsi que de son concept du surhomme). Dans ses ouvrages, le philosophe allemand exalte la guerre : "Aimez la paix comme moyen pour de nouvelles guerres. Et la paix brève plus que la longue. Je ne vous conseille le labeur, mais le combat. Je ne vous conseille la paix, mais la victoire"[57]. Il va même jusqu'à affirmer son caractère sanctificateur : "Vous dites que c'est la bonne cause qui justifie la guerre ? Je vous dis : c'est la bonne guerre qui sanctifie toute cause"[58]. De même, il loue l'obéissance militaire : "La révolte c'est la noblesse de l'esclave : que votre noblesse soit l'obéissance, que votre commandement lui-même soit de l'obéissance"[59]. Notons que Nietzsche reprend ici la devise des chevaliers Teutoniques (ordre militaire fondé en 1198 en Terre sainte, pendant allemand des Templiers francs) : "*Libertas obedientiae*". Comme Hegel, Nietzsche juge la guerre indispensable à l'homme et à la civilisation, il subsiste toutefois des différences importantes. Ainsi, à l'inverse de son prédécesseur, il ne glorifie pas l'État qui "est le plus froid de tous les monstres froids. Et c'est aussi avec froideur qu'il ment, […] l'État dit des mensonges ; et quoi qu'il dise, il ment, et qu'il ait, il l'a volé"[60]. En fait, l'essentiel de la position nietzschéenne est le refus du repos et de la quiétude. L'instinct pousse l'homme vers tout ce qui intensifie sa vie : "Qu'importe une longue vie. Est-il guerrier qui veuille être épargné ?"[61]. Pour Roger

---

[55]. Armelle LE BRAS-CHOPARD, *op. cit.*, p. 91.
[56]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 61-62.
[57]. Friedrich NIETZSCHE, *Ainsi parlait Zarathoustra*, p. 64.
[58]. *Ibid.*, p. 65.
[59]. *Ibid.*, p. 65.
[60]. *Ibid.*, p. 66.
[61]. *Ibid.*, p. 65.

Caillois, la guerre arrache l'homme à la stagnation de la paix où il croupit, attaché à une tranquillité avilissante et désireux d'atteindre le plus bas idéal : la sécurité dans la propriété. La guerre brise un ordre paralysé et moribond, elle oblige l'homme à construire un avenir neuf à travers les ruines[62]. L'aspiration au bonheur empêche l'homme d'être grand, il faut savoir souffrir et mourir : "La guerre et le courage ont fait plus de grandes choses que l'amour du prochain"[63].

Notons que si cet encensement de la guerre a inspiré de nombreux bellicistes, certains autres ont interprété les théories de Nietzsche de manière beaucoup plus large. Ces derniers y virent plus une glorification des luttes morales qu'un appel aux luttes physiques. Ainsi, Gaston Bouthoul nous dit que pour le philosophe allemand l'essentiel est "l'attitude militaire de l'âme" qui ne doit pas s'endormir dans la facilité de la pensée conformiste, l'homme supérieur doit se sortir d'une pensée machinale et se faire violence pour se surmonter[64]. Néanmoins, si une certaine ambiguïté subsiste quant aux intentions réelles de Nietzsche, les propos qui le classent dans la catégorie des apologistes véhéments de la guerre sont pléthoriques.

Après avoir rappelé les théories de quelques philosophes apologistes de la guerre, voyons celles des philosophes qui l'ont condamnée.

2-Les négateurs

Pour les philosophes ayant admis dès le principe que la guerre est voulue par la providence, qu'elle est le "destin" de l'humanité ou qu'elle est une manifestation des instincts humains, et donc qu'il n'y a rien à faire pour l'éviter, plus rien n'est absurde. Les autres, les négateurs, sont voués à se heurter à l'absurde à chaque pas. À partir de la Renaissance, l'humanitarisme va provoquer un courant pacifiste parallèle et opposé à celui qu'illustrera Machiavel et, en général, les actions des hommes de ce temps. Ce courant pacifiste a pour figure de proue Thomas More (1494-1553) ou encore le Hollandais Érasme (1469-1536) qui préconisait l'entente entre catholiques et réformés, et qui déclara : "Ce corps humain, revêtu d'une chair molle et d'une peau légère, […] le Créateur a-t-il fait un tel être pour la guerre ?

[62]. Roger CAILLOIS, *op. cit.*, p. 227.
[63]. Friedrich NIETZSCHE, *op. cit.*, p. 65.
[64]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 68-69.

La guerre est une folie, la guerre sème la guerre ; de feinte elle devient réelle, de petite immense"[65].

Cette tendance pacifiste aboutira aux encyclopédistes et aux philosophes des Lumières : Diderot, Mably, Mirabeau, Condorcet, etc. Mais intéressons-nous plus particulièrement à Voltaire dont les attaques violentes contre les guerres ne sont pas basées sur une réaction sentimentale mais sur le sentiment de l'absurde. Il répond à ceux qui voient dans la guerre le produit de la providence, et il leur dit : "La famine, la peste et la guerre sont les trois ingrédients les plus fameux de ce bas-monde. […] Ces deux présents (la famine et la peste) nous viennent de la providence ; mais la guerre qui réunit tous ces dons, nous vient de l'imagination de trois ou quatre cents personnes, répandues sur la surface du globe, sous le nom de princes ou de ministres, et c'est peut-être pour cette raison que dans plusieurs dédicaces on les appelle les images vivantes de la divinité"[66]. Il raille l'idée que la guerre puisse être un art : "C'est sans doute un très bel art que celui qui désole les campagnes, détruit les habitations, et fait périr, année commune, quarante mille hommes sur cent mille"[67]. Enfin, pour Voltaire, la guerre n'est ni naturelle ni un penchant louable de l'âme humaine, et c'est la religion "artificielle" ou dogmatique, profondément belligène, qui entraîne l'homme vers cette folie : "La religion naturelle a mille fois empêché des citoyens de commettre des crimes. Une âme bien née n'en a pas la volonté, une âme tendre s'en effraie, […] mais la religion artificielle encourage à toutes les cruautés, […] chacun marche gaiement au crime sous la bannière de son saint"[68]. Et "tant que le caprice de quelques hommes fera loyalement égorger des milliers de nos frères, la partie du genre humain consacrée à l'héroïsme sera ce qu'il y a de plus affreux dans la nature entière"[69]. Cette critique sans compromis de la guerre inspira sans nul doute le pacifisme antimilitariste et irrévérencieux qui se développa après le désastre de la Première Guerre mondiale. En effet, à l'exemple de Voltaire, les tenants de ce courant pacifiste du XXe siècle se moquent et tournent en ridicule des vertus militaires comme l'héroïsme, et attaquent le caractère sacré de la guerre et de ses chefs. Sur ce dernier point, ce pacifisme insoumis et militant prend souvent la forme d'un anticléricalisme alors très répandu au début du siècle dernier (1905, loi de la séparation des Églises et de l'État), la critique vise

---

[65]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 72.
[66]. VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, p. 284-285.
[67]. *Ibid.*, p. 285.
[68]. *Ibid.*, p. 286-287.
[69]. *Ibid.*, p. 288.

certains responsables religieux qui ont tendance à flagorner les chefs militaires et sont toujours prêts à sacrer le vainqueur[70].

Nous l'avons constaté, la philosophie ne cessera jamais de s'interroger sur la propension de l'homme à faire la guerre. Et que ces philosophes l'aient justifiée, glorifiée ou condamnée, ils n'ont jamais fait que décrire un phénomène en étayant leur discours d'arguments souvent subjectifs : le désir profond de puissance chez l'homme le pousse à recourir à la guerre, l'état de nature ne connaît pas la guerre ou ne connaît qu'elle, la déification de l'État ou de l'Histoire engendre la paix, l'homme a besoin de la guerre pour se sortir de l'inaction, ou encore la religion est cause de conflit. Si les doctrines philosophiques que nous avons observées sont utiles à une meilleure compréhension du phénomène guerre, elles ne couvrent pas pour autant tout le champ de connaissance de ce concept ; par conséquent, l'approfondissement de notre analyse des liens unissant l'homme à la guerre nécessite que nous nous attardions un moment sur certains travaux sociologiques ayant traité de cette question. La sociologie, qui a une approche plus "scientifique" et moins conceptuelle que la philosophie, tenta de répondre à une problématique aux enjeux fondamentaux : la guerre est-elle un fait naturel ou une anomalie ?

C-Théories sociologiques : la guerre, fait naturel ou anomalie ?

En préambule, rappelons une phrase de Gaston Bouthoul remarquable de concision et de lucidité : "Le rôle pratique essentiel de la sociologie doit être de permettre à l'homme de dominer les impulsions sociales, de détourner et de canaliser les forces aveugles de la fatalité. Mais encore, faut-il d'abord les connaître"[71]. Il donne ici une règle générale qu'il appliquera à la polémologie dont le but est de déterminer les fonctions et l'étiologie de la guerre. Les théories sociologiques ont pour principe commun de reconnaître la guerre comme un phénomène "normal" de la vie des hommes, aux sens durkheimien du terme ; selon Durkheim, "un fait social est normal pour un type social déterminé, considéré à une phase déterminée de son développement, quand il se produit dans la moyenne des sociétés de cette espèce, considérées à la phase correspondante de leur évolution"[72]. Elles se distinguent

[70]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 438.
[71]. Gaston BOUTHOUL, *La guerre*, p. 114.
[72]. Émile DURKHEIM, *Règles de la méthode sociologique*, PUF, 1952, Paris, p. 80.

cependant par leur manière de concevoir l'avenir. Les optimistes, dont Bouthoul fait partie, considèrent que si la guerre est "normale" au sens durkheimien, elle reste une pathologie et une anomalie de la vie sociale que l'on pourra soigner avec le temps. Inversement, les pessimistes voient dans la guerre un phénomène naturel et éternel.

1-Les théories optimistes

Pour les sociologues optimistes, la guerre est la résultante de structures sociales et mentales bien définies qui peuvent disparaître, s'estomper ou subir des modifications, entraînant avec elles le déclin, puis le renoncement à la violence. Selon cette thèse, l'objectif à atteindre est d'anticiper, par la connaissance de leurs signes avant-coureurs, la montée des facteurs belligènes qui mènent inéluctablement à la guerre, et donc "d'agir pour modifier rationnellement la complexion du moment, tant matérielle que spirituelle ou psychique"[73]. Pour certains optimistes tels que Saint-Simon et Auguste Comte, la guerre est un stade de l'Histoire qui doit être dépassé. Ils considèrent que dans un monde devenu industriel, l'importance de la guerre diminue, et si les conséquences de celle-ci pouvaient être utiles dans une civilisation donnée, elles deviennent nuisibles lorsque les conditions sociales ont évolué dans un autre sens[74]. Ainsi, pour Comte, développement de l'industrie et guerre sont liés, et tels deux vases communicants, plus les sociétés des hommes s'industrialisent, moins elles ont recours aux guerres. Il résume en trois phases principales la corrélation entre ces deux phénomènes humains : d'abord, les sociétés primitives ne pouvaient apprendre l'ordre à aucune autre école que celle de la guerre, laquelle a favorisé en outre l'esclavage et donc l'industrie ; partant, le militarisme était inévitable. Ensuite, la guerre subsiste, mais sa subordination à l'industrialisme naissant l'amenuise. Enfin, l'industrialisation généralisée doit supprimer les guerres[75]. Hélas, l'avenir infirmera ce point de la théorie positiviste de Comte au point d'en faire une pure utopie. En effet, à partir du premier conflit mondial, l'industrie se mit à servir la guerre à une échelle inconnue jusque-là. Dans le cas des États-Unis, cela va plus loin puisque l'armement demeure l'industrie la plus prospère. Ainsi, il fit de ce pays la première puissance du monde après la Première Guerre mondiale. La Seconde Guerre mondiale, grâce à laquelle les États-Unis allaient détenir la moitié de la richesse du monde, a

[73]. Alfred MORABIA, *Le gihad dans l'islam médiéval*, p. 17.
[74]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 90.
[75]. Gaston BOUTHOUL, *La guerre*, p. 23.

apporté la solution décisive à une crise commencée en 1929. La guerre de Corée (1950-53) a suscité un nouveau boom économique. En 1990-91, la deuxième guerre du Golfe (la première guerre du Golfe désignant généralement la guerre Iran-Iraq) fut une "apothéose", en ce sens qu'il y eut une telle publicité faite, grandeur nature, à la sophistication des engins de mort des Américains, que la production d'armes de ces derniers est montée en flèche après la fin de la guerre. Enfin, la guerre d'Iraq débutée en 2003 semble le conflit mené par les Étasuniens le plus rentable. D'une part, main-basse a été faite sur les richesses pétrolières et, d'autre part, l'industrie est relancée pour deux raisons principales : les États-Unis se proposent de reconstruire un pays qu'ils ont eux-mêmes détruit ; par ailleurs, la mobilisation de 150 000 soldats nécessite qu'il faille les armer, bien sûr, mais également les habiller et les nourrir.

Pour Tarde, autre sociologue optimiste, la guerre n'a jamais rien amené de positif aux hommes. Ces derniers s'obstinent à la pratiquer alors qu'elle leur est nuisible en tout point : "Qu'on cite une grande bataille qui ait engendré un progrès décisif de l'art militaire ! Le progrès dans tous les domaines est le fruit non de la lutte, de la concurrence, de la discussion même, mais de la série de bonnes idées apparues dans d'ingénieux cerveaux et appropriés à leur temps : donc de l'adaptation et non de l'opposition". En effet, selon Tarde, même l'avancement de l'art militaire est le résultat "non des batailles, mais d'inventions principalement industrielles, artistiques ou autres"[76]. Nocicow, très influencé par Tarde, pense que l'on doit pouvoir supprimer les guerres puisqu'elles ne résolvent rien. Selon lui, la guerre tend à être remplacée par la compétition, les concours, les inventions, les rivalités commerciales, etc.[77]. Là encore, la vision optimiste de ces sociologues semble être contredite par notre réalité. Alors que depuis plusieurs décennies le capitalisme mondialisé règne sans partage sur nos sociétés, il semble que la compétitivité effrénée et l'ouverture du marché mondial n'ont en aucune manière remplacé la lutte sanglante. De plus, il est frappant de constater que les États-Unis sont à la fois le parangon de l'économie libérale et le pays le plus belliciste de ces cinquante dernières années. Par ailleurs, pour ce qui est de l'assertion de Tarde sur les progrès de l'art militaire, nous démontrerons dans notre développement que pendant les croisades la volonté des deux protagonistes visant à faire face le plus efficacement possible aux techniques militaires de l'Autre conduisit les deux camps à s'améliorer dans ce domaine en s'adaptant à l'adversaire, et parfois même en lui empruntant son savoir-faire. Paradoxalement, dans le contexte troublé des conflits moyenâgeux, la guerre fut donc

---

[76]. Gabriel DE TARDE, *L'opposition universelle*, cité par G. Bouthoul, *Traité de polémologie*, p. 96.
[77]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 101.

l'occasion d'une rencontre entre deux mondes aux antipodes, et provoqua une concurrence effervescente et créatrice dans le domaine de l'art militaire, ce qui le fit progresser de manière significative.

Il fallut donc attendre l'invention de la polémologie par le sociologue optimiste Gaston Bouthoul pour entendre une analyse plus probante des facteurs sociaux belligènes. La guerre ne serait pas un fait inné et naturel, mais plutôt une sorte d'épiphénomène et la manifestation fiévreuse de certains déséquilibres sociaux. Ces déséquilibres obnubilent le sens critique et l'instinct de conservation, donc ils rendent agressif. C'est cet état, lequel constitue l'une des réactions caractéristiques de la psychologie, que Bouthoul appelle "l'impulsion belliqueuse"[78] ; celle-ci est un état d'âme collectif qui pousse la majorité des membres d'une société ou d'un groupe à désirer la guerre ou, tout au moins, à en accepter l'idée[79].

Pour Bouthoul, le déséquilibre social le plus belligène est démographique. Si une société connaît un excédent démographique, elle verra une partie de sa population sans emploi, ce qui créera une tension sociale et l'impulsion belliqueuse collective s'accumulera jusqu'à l'explosion qui pourra se traduire par une guerre extérieure contrôlée par l'État ou des troubles internes comme la guerre civile. Pour le polémologue, la catégorie sociale la plus encline à la violence est celle des hommes jeunes. Si ces derniers sont nombreux et désœuvrés, ils constituent une force perturbatrice que devront absolument canaliser les dirigeants. L'exemple de la Révolution française est significatif : la France était surpeuplée et donc ce surplus de forces vives se jeta avec le même élan dans la Révolution idéaliste du début, dans les guerres civiles et la Terreur, puis dans la croisade républicaine du Directoire[80]. On constate, par ailleurs, qu'en général les longues périodes de guerres destructrices suivent les périodes d'épanouissement démographique. La guerre de Cent Ans succède à l'apogée de la population du début du XIVe siècle. À la fin du XVIIIe siècle, lorsque la révolution démographique s'accentue avec la vaccination, viennent les guerres de la Révolution et de l'Empire. Ainsi, l'expérience historique montre qu'aucune grande guerre n'est concevable en dehors du climat particulier que crée la surpopulation. Ce concept d'impulsion belliqueuse accumulée qui explose après une certaine période explique comment de vieilles querelles entre nations voisines peuvent rester longtemps assoupies, puis se réveillent à certains moments de l'Histoire et redeviennent insupportables. La polémologie estime qu'une guerre

---

[78]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 275.
[79]. *Ibid.*, p. 411.
[80]. *Ibid.*, p. 275.

présente toujours un agresseur pour lequel l'impulsion belliqueuse est plus forte que l'agressé, il est celui qui désire le plus le conflit ou s'y laisse même inconsciemment entraîner : les impulsions collectives les plus profondes sont souvent celles qui se déguisent le mieux, car ce sont elles qui annihilent notre esprit critique[81]. À ce sujet, nous verrons dans notre démonstration sur les croisades que la volonté ferme de tuer des hommes que l'on ne connaît pas, mais dont on perçoit l'annihilation comme indispensable, sans toujours pouvoir se l'expliquer, démontre l'impact de ces impulsions belliqueuses inconscientes. Donc, dans ces circonstances, de simples événements sont autant d'étincelles ayant trouvé un terrain propice à l'embrasement. En conséquence, on accordera à la passion et à l'irraisonné la juste part qui leur revient dans la guerre[82].

Cette analyse argumentée du lien entre démographie et guerre amène le polémologue Gaston Bouthoul à évoquer l'idée du soin de ce facteur belligène. Comme tous les phénomènes sociaux, la répression psychologique des variations de la structure démographique présente une grande plasticité, c'est-à-dire que non seulement le temps de réaction varie, mais la réaction elle-même peut être déviée vers d'autres exutoires. Et Gaston Bouthoul de conclure : "C'est là que réside pour l'humanité l'espoir d'une curation ou d'une amélioration de son sort. Car si l'on ne peut supprimer une fonction vitale, du moins peut-on le désirer et, parfois, lui trouver une substitution"[83].

Il s'agit donc, pour qui veut tenter de désamorcer ce processus apparemment inexorable, de répondre à quelques interrogations : pourquoi l'explosion s'est produite à tel moment plutôt qu'à un autre ? La régulation de la démographie peut-elle être la solution ? Le plein-emploi évite-t-il les tensions sociales ? Ou encore vers quelle substitution pacifique peuvent être canalisées les impulsions belliqueuses ? À la différence de ses prédécesseurs, Bouthoul avance des arguments plus que recevables quant aux rapports qu'entretiennent certains facteurs sociaux et la guerre. Toutefois, est-ce que des hommes de bonne volonté vont se saisir de ces clés afin de soigner les causes belligènes des guerres ? Il semble que jusqu'à présent la plupart des dirigeants de ce monde, en tout cas ceux qui ont le pouvoir d'influer sur le cours des événements, ont choisi d'accepter sciemment d'être les acteurs ou les spectateurs sans réaction du cycle sans fin des guerres. Peut-on alors affirmer que les théories pessimistes sont plus probantes que les théories optimistes ?

---

[81]. Gaston BOUTHOUL, *La guerre*, p. 55.
[82]. Alfred MORABIA, *op. cit.*, p. 21.
[83]. Gaston BOUTHOUL, *La guerre*, p. 56.

2-Les théories pessimistes

Pour les sociologues pessimistes, l'activité guerrière est un trait constant de la vie humaine et animale, trait essentiellement biologique et naturel. Ils sont rejoints sur ce point par l'éthologue autrichien Konrad Lorenz, qui au terme d'une étude biologique, conclut que l'homme est, par instinct, une créature agressive. C'est dans son penchant inné à la violence que doivent être cherchés les mobiles de son agressivité et donc de la guerre[84]. Qu'ils se nomment Izoulet, Quinton, Le Dantec ou Le Bon, on note que la plupart des pessimistes sont profondément marqués par le darwinisme en général et par l'idée de sélection naturelle en particulier, laquelle sous-tend la plupart des théories darwiniennes. La guerre éliminerait les faibles et mènerait au triomphe légitimé les plus forts, elle serait donc un phénomène naturel de la vie des hommes. Ainsi, si pour Darwin nos ancêtres ne se seraient jamais élevés au rang humain sans sélection naturelle, pour les sociologues qui se réclament de lui, sans la guerre, l'homme ne peut atteindre le perfectionnement de son espèce. Pour Izoulet, les facteurs de l'interaction et de l'association, présents dans la guerre, ont déterminé l'évolution des organismes et le développement du sens social, scientifique, industriel et moral chez l'homme[85]. Helmut von Moltke écrit : "Dans la guerre, les plus nobles vertus de l'homme se déploient, le courage et le renoncement, la fidélité au devoir et une abnégation qui ne recule pas devant le sacrifice de la vie elle-même. Sans la guerre, le monde s'enliserait dans le matérialisme"[86]. Enfin, le comble du bellicisme théorique est atteint par Gumplowicz qui pousse à l'exaspération la thèse de la sélection darwinienne, il suppose une haine inhérente immortelle dans le rapport d'un groupe à un autre, donc une lutte inévitable et mortelle entre ces groupes. Et à l'instar de Hegel, il affirme que l'origine des États est la réunion des groupes victorieux, lesquels asservissent les groupes vaincus et deviennent donc le corps dirigeant[87].

Bien que l'application de la sélection naturelle darwinienne à la sociologie ait séduit bon nombre de penseurs, nous devons, avec les optimistes, mettre le doigt sur les faiblesses de ce raisonnement : d'une part, la guerre fait périr en général les hommes les plus vigoureux et

---

[84]. Konrad LORENZ, *L'agression : une histoire naturelle du mal*, cité par G. Bouthoul, *Traité de polémologie*, p.245.
[85]. Jean IZOULET, *La cité moderne*, cité par G. Bouthoul, *Traité de polémologie*, p. 104.
[86]. Arnold TOYNBEE, *Guerre et civilisation*, Gallimard, 1953, Paris, p. 41.
[87]. Ludwig GUMPLOWITZ, *Rassenkampf*, trad. Moore, 1899, New-York, p. 175-217.

les plus jeunes et, d'autre part, dans le règne animal, ce sont le plus souvent les espèces différentes qui s'entre-dévorent, alors que la guerre se fait entre des êtres humains exclusivement. Elle n'a donc rien à voir avec la perpétuation de l'espèce. De plus, ce sont les guerres civiles, qui se font entre les hommes les plus semblables, qui sont les plus féroces[88]. Certains pessimistes proposent un autre argument pour nous dire que la guerre est un phénomène inné. C'est donc par un syllogisme un peu simpliste qu'ils affirment que tout homme ressent peur et angoisse de manière instinctive dès sa naissance[89] ; cette peur est cause d'agressivité et d'une inclination à la violence ; par conséquent, la guerre est un phénomène naturel et inné. Si l'on ne peut nier que la peur est un sentiment ressenti très tôt par l'homme et qui l'accompagne toute sa vie, il est un peu caricatural de dire qu'elle est la cause principale de la violence et de la guerre. Il semblerait plutôt que cette peur naturelle, qui a pour racine la peur de la mort, ait poussé les hommes à se réunir en société afin qu'ils sentent un peu de sécurité dans ce monde où la vie ne tient qu'à un fil. Par ailleurs, les béhavioristes ont démontré qu'en cas de peur, l'homme, comme les animaux les plus redoutables, préfère généralement la fuite à la réponse agressive[90].

S'il est vrai que les optimistes pèchent parfois par excès d'utopisme, leurs analyses interpellent et obligent à s'interroger sur les solutions qui briseraient l'immuabilité du phénomène guerre. Leurs vues sont en tout cas plus morales que celles des pessimistes dont le fatalisme biologique est encore plus intenable aujourd'hui dans un monde qui prétend avoir atteint un haut degré de civilisation, mais qui en même temps est miné par les guerres et nous en annonce d'autrement plus terribles.

Conclusion :

Nous l'avons constaté ici, la guerre, dont le caractère collectif et organisé la distingue des autres manifestations de la violence, est l'une des constantes de la vie communautaire des hommes, et ce, à tel point que les guerres sont à la fois nos points de repères chronologiques les plus marquants et les bornes qui symbolisent les grands tournants des événements[91]. L'omniprésence de la guerre dans l'Histoire et le fait qu'elle est le plus spectaculaire d'entre

---

[88]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 277.
[89]. Theodosius BOLZHANSKY, *L'homme en évolution*, Flammarion, 1966, Paris, p. 82.
[90]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 414.
[91]. Roger CAILLOIS, *L'homme et le sacré*, p. 225.

tous les phénomènes sociaux ont logiquement amené les penseurs à conceptualiser ou à décrypter les liens apparemment inextinguibles qui unissent l'homme et la guerre. Qu'il s'agisse de doctrines philosophiques ou de théories sociologiques, on observe la constance d'une certaine dichotomie : il y a les partisans et les détracteurs. Les uns nous disent que l'on doit et l'on peut en finir avec la guerre, les autres qu'il faut à tout prix qu'elle soit. N'y a-t-il pas une position médiane entre utopisme et fatalisme ? Ne serait-ce pas le réalisme à l'exemple de Kant ? Ce dernier part du sombre constat que l'homme a toujours fait la guerre et quand il ne la fait pas il s'y prépare, néanmoins, il conserve la possibilité du choix dans ses décisions : il a conscience des lois morales, mais il a choisi de faire la guerre pour assouvir des besoins sans doute plus matériels que biologiques[92]. D'ailleurs, depuis plus d'un siècle, en réaction au fatalisme des pessimistes, nombre d'historiens et de sociologues ont accordé une place de plus en plus importante aux facteurs économiques dans le déclenchement des hostilités[93]. Ainsi, la volonté de soigner les facteurs belligènes, qu'ils soient économiques ou démographiques, matérialiserait cette liberté de choix que l'homme a face à la guerre. Alfred Morabia nous dit que : "Rien n'est jamais intégralement inscrit d'avance dans la réalité. Considérant les motivations matérielles, économiques, démographiques ou sociales, elles sont subordonnées au fait majeur et décisif, qu'elles opèrent sur la matière humaine, mouvante et complexe, sur les représentations collectives des groupes sociaux, mais aussi sur les consciences individuelles qui, tout en les subissant, les réfractent, les façonnent ou les transforment. Il y a suffisamment de jeu dans les déterminations de l'Histoire pour que l'homme conscient puisse choisir. Il y a une évidence : sans impulsions belligènes, tous les armements accumulés ne peuvent être qu'inopérants. Car c'est l'homme qui tue"[94]. Ici l'auteur met en avant la notion fondamentale de conscience qui doit guider l'homme vers le meilleur choix, en l'occurrence la paix. Donc, selon lui, l'homme n'est ni esclave de son instinct violent ni des facteurs sociaux et historiques.

Après avoir évoqué le rapport étroit qu'entretient l'homme avec le phénomène guerre, nous nous approcherons un peu plus du sujet qui nous préoccupe en étudiant le lien entre religion et guerre qui est non moins étroit.

---

[92]. Emmanuel KANT, *Vers la paix perpétuelle*, PUF, 1969, Paris.
[93]. Alfred MORABIA, *Le gihad dans l'islam médiéval*, p. 20.
[94]. *Ibid.*, p. 20-21.

II-La religion et la guerre

À l'instar de la guerre, qui comme nous l'avons observé précédemment est un phénomène commun à toute l'humanité, la religion revêt elle aussi les caractères universel et constant. Le désir de transcendance spirituelle n'a pas quitté l'homme depuis ses origines. Il n'existe pas un peuple qui ne croit pas en une ou des forces supérieures, et qui ne se base pas sur une tradition orale ou des textes sacrés pour pratiquer une religion de laquelle découlent parfois un système organisant la société et toujours des rites rythmant la vie des hommes (naissance, mariage, prière, rites funéraires).

Ces deux faits sociaux majeurs que sont la guerre et la religion se sont souvent enchevêtrés. Certaines religions eurent pour fondement des mythes cosmogoniques mettant en scène des combats titanesques entre dieux, d'autres, dont l'essence n'est pas particulièrement belliciste, furent prétextes à de terribles affrontements ou les cautionnèrent, voire les encouragèrent. S'il existe des religions totalement pacifistes, tel le bouddhisme, et des guerres dans lesquelles la religion n'a joué aucun rôle, il est indéniable, et l'histoire des hommes le prouve, que religion et guerre ont souvent cohabité et continuent de le faire. Cette assertion appelle des précisions et des éclaircissements. Ainsi, nous ferons ici la distinction entre les religions des sociétés traditionnelles, qui sont polythéistes, et les trois grands monothéismes. Ce choix est simple, d'abord, polythéisme et monothéisme ont été et sont les deux systèmes religieux les plus adoptés à travers le monde, ensuite, analyser ces modes d'expression de la foi séparément permettra de répondre à une interrogation qui concerne directement les croisades : les monothéismes sont-ils fondamentalement belligènes ? En d'autres termes, l'adoration d'un Dieu unique et exclusif est-il plus porteur d'intolérance que l'adoration d'un panthéon constitué de divinités diverses et variées ? Cette étude devrait nous mener à répondre à une question plus générale : la religion est-elle source de guerre ? Ou bien est-ce l'homme qui en use pour justifier son penchant belliciste ? Ainsi, dans une première partie, nous traiterons de la guerre dans les sociétés polythéistes, puis dans une seconde partie, nous verrons de manière synoptique les liens entre la guerre et les trois grands monothéismes ?

A-Mythes violents et guerre sacrée dans les sociétés polythéistes

D'abord, nous verrons que les cosmogonies[95] et les eschatologies[96] polythéistes des quatre coins du monde ont pour point commun d'avoir imprégné les sociétés traditionnelles de mythologies violentes et d'une sacralisation des vertus guerrières. Puis nous analyserons la pratique du sacrifice qui symbolise parfaitement l'alliance de la violence et du sacré dans ces sociétés.

1-Violence des cosmogonies et des eschatologies polythéistes

Cosmogonie et eschatologie sont les deux composantes majeures des mythologies des sociétés traditionnelles, et étant donné que ces deux éléments sont emplis d'événements violents et de guerres entre des dieux antagonistes, un fort esprit belliqueux est insufflé aux mythes fondateurs de ces civilisations.

Avant de développer cette idée, nous nous devons de rappeler l'importance des mythes dans les sociétés traditionnelles. En effet, pour une culture archaïque, les mythes expriment la réalité de l'existence, car ils racontent comment le monde est devenu ce qu'il est. Par exemple, les mythes de création du monde ont une importance primordiale en ce qu'ils présentent l'origine du monde, et ils instituent ainsi la sacralité du cosmos. Tous les actes de l'existence font référence aux moments premiers exprimés par les mythes. Dès lors, ces faits, pourtant mythologiques, sont exemplaires et décrivent le fondement de situations bien réelles[97]. Pour Gaston Bouthoul, ces mythologies ont pour trait commun la place démesurée qu'y tient la guerre. Dans la plupart des panthéons polythéistes, les dieux sont souvent des guerriers victorieux. Le dieu germain des batailles, Odin, règne sur le Walhalla (séjour paradisiaque réservé aux guerriers morts en héros), les dieux assyriens sont conçus à l'image de leurs rois qui sont des guerriers cruels et impitoyables, ou encore le dieu fétiche des Aztèques, Huitzilopotchi, symbolise la guerre et le sang[98]. Par conséquent, si les mythes influencent grandement les sociétés et s'ils ont un contenu violent, il ne fait nul doute que cette violence trouvera son corollaire dans les activités des sociétés qui les ont engendrés[99].

---

[95]. La *cosmogonie* rassemble la somme des récits mythiques de la formation de l'univers.
[96]. L'*eschatologie* est l'ensemble des doctrines et des croyances portant sur le sort ultime de l'homme et de l'univers.
[97]. Pierre CRÉPON, *Les religions et la guerre*, p. 140.
[98]. Gaston BOUTHOUL, *Traité de polémologie*, p. 38-40.
[99]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 140.

Revenons donc à l'origine présumée de la violence de ces sociétés polythéistes. Toutes les civilisations se sont dotées de mythes cosmogoniques qui relatent comment le cosmos s'est organisé à partir d'un chaos primordial antérieur à toute création. Si pour les monothéismes la création du monde s'est effectuée à partir de la volonté d'un Être suprême, pour les polythéismes elle a pour cause soit un sacrifice soit un combat primordial suivi d'une mise à mort[100]. Dans les deux cas, il s'agit d'actions violentes, mais le combat primordial nous intéresse plus particulièrement, car il est véritablement question de guerre.

Le récit cosmogonique de l'ancienne Babylonie (IIe millénaire avant J.-C.), l'Enouma Elish, est un bon exemple. Dans le chaos originel régnaient Apson et Tiamat, ces divinités donnèrent naissance à des divinités nouvelles très puissantes, notamment Mardouk. Ce dernier se rebella, et dans un combat épique tua Tiamat, sa mort créa le monde et son sang l'humanité[101]. Notons que la plupart des conflits relatés dans les mythes sont inspirés d'événements historiques. Il est avéré que l'Enouma Elish fut rédigée lors des victoires décisives de Babylone qui lui donnèrent la suprématie. Ainsi, ces récits mythologiques ont deux lectures différentes. D'une part, ils reflètent des croyances religieuses propres à un ensemble culturel, d'autre part, ils exaltent une histoire nationale en encourageant à faire la guerre afin de maintenir la domination et le prestige de la société concernée[102]. Pour Mircea Eliade, grand spécialiste de l'histoire des religions s'il en est, la mémoire collective fonctionne au moyen d'archétypes et elle garde le souvenir d'événements historiques en les rattachant à des schémas mythologiques préexistants[103]. Autrement dit une réalité historique intègre une mythologie, laquelle, en retour, forme la trame de la conscience collective d'un groupe d'individus. Cela nous amène à conclure que les mythes cosmogoniques ont été créés à partir d'une réalité violente afin de justifier, sacraliser et pérenniser les conflits et les guerres qui la constituent.

À l'autre bout des mythes cosmogoniques et de la création du monde se trouvent les mythes eschatologiques qui traitent, quant à eux, de la fin du monde. Ces derniers apparaissent comme étant des projections dans le futur des événements qui se sont déroulés au commencement de la création. En effet, les conflits et les bouleversements à venir annoncés par les récits eschatologiques sont généralement supposés être le prélude du retour à un âge d'or ou à un paradis perdu, et ils participent donc à la recréation d'un monde au temps

---

[100]. *Ibid.*, p. 141.
[101]. *Ibid.*, p. 143-144.
[102]. *Ibid.*, p. 148.
[103]. Mircea ELIADE, *Le mythe de l'éternel retour*, p. 63 et 80.

mythique des origines où l'instabilité perpétuelle du monde actuel laisserait sa place à une plénitude universelle. Cependant, si les mythes eschatologiques semblent être le pendant final des mythes cosmogoniques, leurs répercussions sur l'attitude d'une société face à la guerre sont différentes. Dans un cas, les actions guerrières commises par les dieux au commencement servent de modèles aux actes des hommes ; dans l'autre cas, c'est l'attente d'un événement mythique qui suggère que certains faits réels peuvent en être la préfiguration. Un tel espoir en la réalisation de prédictions catastrophiques donne naturellement libre cours aux entreprises les plus hasardeuses et à des interprétations excessives aboutissant à des guerres qui sont d'autant plus acharnées qu'elles s'intègrent à l'ordre universel voulu par les dieux et qu'elles annoncent une vie meilleure[104]. Soulignons que dans la plupart des mythes eschatologiques, catastrophes naturelles et guerres des hommes généralisées sont les signes avant-coureurs du combat ultime de deux entités divines antagonistes, représentant le bien et le mal, dont l'issue provoquera la destruction du monde. Le mazdéisme, religion de l'Iran ancien et dont le dogme fondamental est la lutte du bien contre le mal, en est l'illustration parfaite. Mircea Eliade parle même de guerre sainte contre les forces démoniaques[105]. Cette dernière idée nous renvoie à la conception du monde manichéenne et apocalyptique des premiers Croisés.

On l'a dit, monothéisme et polythéisme diffèrent quant à la cosmogonie, mais pour ce qui est de l'eschatologie, mis à part la croyance en une lutte qui opposerait des divinités, nous observons des concordances. Aussi, dualisme, certes sous une forme différente, et guerre totale sont présents dans les eschatologies mazdéenne, chrétienne et musulmane. Rappelons qu'à l'heure de marcher vers la Terre sainte, les Croisés ont la certitude qu'ils vont affronter l'Antéchrist, soit le mal absolu sur terre[106]. Cette vision manichéenne, qu'elle ait pour cadre les mythologies polythéistes ou bien les théologies monothéistes, a toujours permis d'assimiler facilement l'ennemi aux forces maléfiques et donc de justifier un bellicisme radical sûr de son bon droit suscitant des entreprises guerrières qui apparaissent être les épisodes de la lutte cosmique[107].

Après avoir démontré que les mythologies violentes des religions polythéistes avaient une incidence sur les pratiques guerrières des sociétés traditionnelles, nous revenons

---

[104]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 153.
[105]. Mircea ELIADE, *Histoire des croyances et des idées religieuses*, t. I, p. 342.
[106]. Huguette LEGROS, « Réalité et imaginaire du péril sarrasin », in : *La chrétienté au péril sarrasin*, p. 142.
[107]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 158.

maintenant sur un phénomène propre à ces sociétés et vers lequel convergent les concepts de guerre, de violence et de sacré : le sacrifice humain.

2-Guerre sacrée et sacrifice

Les instruments qui permettent aux mythes d'être réellement vécus dans une société traditionnelle sont les rites. Mythes et rites sont interdépendants : sans les mythologies, les pratiques rituelles n'auraient aucune raison d'être, et sans les pratiques rituelles, les mythologies deviendraient des histoires sans consistance[108]. Et parmi les nombreux rites observés dans ces diverses sociétés, il en est un commun à presque toutes : le sacrifice humain. Notre morale d'homme moderne est frappée par cette pratique : comment des civilisations, dont certaines étaient somme toute assez policées, ont pu mettre à mort des êtres humains dans des mises en scène souvent macabres ? Répondre à cette question nécessiterait de longs développements, nous voulons juste attirer l'attention ici sur le fait que le sacrifice est au cœur d'un amalgame constitué des concepts de guerre, de violence et de sacré.

Ainsi, le sacrifice était une manière de sacraliser les guerres que menaient les sociétés traditionnelles. Il était voué aux dieux de la guerre notamment, et pouvait se pratiquer avant les batailles à titre propitiatoire : chez les Phéniciens et chez les Gaulois on immolait des victimes, en général des captifs, en partant pour la guerre ou juste avant les combats afin de se rendre les dieux favorables. Mais le plus souvent, c'est après les batailles victorieuses que les cadavres et les trophées s'amoncellent aux pieds des dieux pour les remercier de leur aide, il en est ainsi chez les Assyriens, chez les Égyptiens ou encore chez les Aztèques. C'est par milliers que les prisonniers sont égorgés, au milieu des fumées d'encens et des cris d'allégresse[109]. Le cas des Aztèques est toutefois particulier, si ces derniers sacrifient des prisonniers après des batailles en hommage à leurs dieux à l'exemple de la plupart des sociétés polythéistes, ils s'en distinguent en ce sens que le sacrifice a généralement un autre but. La cosmogonie aztèque a pour fondement l'idée que les dieux ont dû sacrifier leur vie afin que le soleil, tirant son énergie de la mort, commence sa course dans le ciel. Maintenant, c'est aux hommes de continuer le geste des dieux, et l'Aztèque, en particulier, doit veiller à ce que le soleil ne reste pas "immobile", et renaisse chaque matin. Ainsi, le sacrifice humain

[108]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 149.
[109]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 40-41.

apparaît comme une nécessité absolue : la mort des hommes donne la vie au soleil. Et ces sacrifices se font "à la chaîne" dirions-nous vulgairement, on estime à 20 000 le nombre des personnes sacrifiées pour la seule rénovation du grand temple de Tenochtitlan en 1487[110]. Étant donné que les sacrifiés étaient des prisonniers de guerre et qu'arriva un temps où la domination aztèque était telle qu'elle créa une zone pacifiée, il fut difficile de se procurer "l'alimentation" indispensable au bon fonctionnement du cosmos. Donc, la *xochiyaopotl* (la guerre fleurie) fut instaurée. D'un commun accord entre cités, elle se déroulait à dates régulières et avait pour unique objectif la capture de guerrier dont la vie devait finir sur l'autel des temples adverses[111]. Par conséquent, si dans la plupart des sociétés traditionnelles, le sacrifice sacralise les guerres, chez les Aztèques il en est la cause.

Nous ne pouvions traiter des liens étroits existant entre le sacrifice et la guerre sans évoquer la théorie sociologique de René Girard. Ce dernier offre une nuance, que certains pourraient qualifier de contre-pied, à l'idée que les mythologies violentes engendrent violence et guerre dans les sociétés humaines. En effet, l'hypothèse de Girard peut être résumée en deux propositions : les mythes et les rites ont pour objet principal l'institution du sacrifice, et le sacrifice est le moyen qui permet à une société de catalyser sa violence interne en la dirigeant vers le substitut sacrificiel[112]. Il va même jusqu'à dire que cette fonction du sacrifice est à l'origine du phénomène religieux : "Nous affirmons donc que le religieux a le mécanisme de la victime émissaire pour objet ; sa fonction est de perpétuer ou de renouveler les effets de ce mécanisme, c'est-à-dire de maintenir la violence hors de la communauté"[113]. Selon lui, les mythes violents auraient été forgés pour justifier et sacraliser le sacrifice d'une victime émissaire dont la mort doit annihiler des violences susceptibles d'anéantir la société[114]. Une question survient : pourquoi avoir recours aux mythes et sacraliser un acte qui pourrait n'être qu'une simple exécution ? Pour Girard, seuls les ordres divins sont indiscutables et "seule la transcendance du système, effectivement reconnue par tous, quelles que soient les institutions qui la concrétisent, peut en assurer l'efficacité préventive ou curative en distinguant la violence sainte, légitime et en l'empêchant de devenir l'objet de récriminations et de contestations"[115], et donc de nouvelles violences. Par ce raisonnement, Girard aboutit à une assertion aux antipodes des vues communément admises. D'après lui, la

---

[110]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 196-197.
[111]. *Ibid.*, p. 205.
[112]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 150.
[113]. René GIRARD, *La violence et le sacré*, p. 135.
[114]. Éric HAEUSSLER, *Des figures de la violence*, p. 57.
[115]. René GIRARD, *op. cit.*, p. 42.

violence contenue dans les mythes, comme dans les rites qui les actualisent périodiquement, apparaît être un moyen de maintenir la paix : "Même les rites les plus violents visent réellement à chasser la violence. On se trompe radicalement quand on voit en eux ce qu'il y a de plus morbide et de pathologique dans l'homme. Le rite est violent, certes, mais il est toujours une violence moindre faisant rempart à une violence pire ; il cherche toujours à renouer avec la plus grande paix que connaisse la communauté, celle qui, après le meurtre, résulte de l'unanimité autour de la victime émissaire"[116]. Ces sociétés accumuleraient donc des tensions violentes croissantes dont le paroxysme précéderait le sacrifice d'un individu considéré comme la cause de tous les maux. Sitôt la chose faite, la collectivité se trouve miraculeusement débarrassée de ses tensions, il n'y a subitement plus d'ennemi donc plus de conflit ; alors, la paix et le calme se répandent à nouveau parmi les individus (jusqu'aux prochains troubles). Pour Éric Haeussler, ces derniers n'ont pas conscience qu'un individu a été supprimé au nom d'une vindicte populaire irrationnelle et arbitraire. Cette fausse perception et cet événement extraordinaire seraient la source vive du sacré et la raison de son lien consubstantiel avec la violence[117].

Certes, l'hypothèse de René Girard est séduisante, mais nous ne pouvons adhérer totalement à une théorie qui cherche à ramener un phénomène aussi vaste que le religieux à une seule dimension, son rôle sociologique. Nous lui concédons l'idée fort plausible que des mythes emplis de violence ne visent en fait qu'à maintenir la paix à l'intérieur de la communauté (c'est d'ailleurs l'explication donnée par les mythes eux-mêmes : combat sacré et sacrifice originel maintiennent l'équilibre du cosmos)[118], et ceci, par le truchement du sacrifice humain qui recrée imaginairement, pour un temps, la cohésion du groupe. D'autant mieux que la victime paraît désignée par la disgrâce ou l'infortune, comme les prisonniers de guerre ou le *pharmakos* grec choisi parmi les infirmes et les démunis. À ce sujet, rappelons que "prévoyante", la ville d'Athènes entretenait à ses frais des malheureux pour les sacrifices, si une calamité s'abattait ou menaçait de s'abattre sur la ville (épidémie, invasion étrangère, dissensions intérieures), il y avait toujours un *pharmakos* prêt à être immolé à la disposition de la collectivité[119].

---

[116]. *Ibid.*, p. 148-149.
[117]. Éric HAEUSSLER, *op. cit.*, p. 71.
[118]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 151.
[119]. Georges BALANDIER, « La violence et la guerre : une anthropologie », in : *Revue internationale des sciences sociales*, p. 537.

Quoi qu'il en soit, il faut signaler que ce rôle de neutralisateur de la violence ne joue qu'à l'intérieur d'une communauté, et la guerre justement consiste en un affrontement entre deux communautés. De fait, si les mythologies, même violentes, n'ont pas pour fonction avouée de conduire une société à des actes d'agression, il n'empêche qu'elles peuvent, sous la pression des événements, devenir une justification à de tels actes. Par ailleurs, ces mythes sont mouvants, une société rendue guerrière par une conjoncture pourra les transformer en conséquence.

En somme, nous pouvons affirmer avec René Girard que la fonction sociale première des mythes fondateurs polythéistes n'est assurément pas de créer une violence dont l'expression principale est la guerre. Toutefois, ces mythes reçoivent facilement une interprétation belliqueuse qui autorise tous les excès. C'est pourquoi ces récits ont de tout temps servi, dans les sociétés traditionnelles, à justifier la guerre. Cosmogonie et eschatologie devinrent une caution morale aux activités guerrières des hommes de ces sociétés, ils trouvèrent dans le combat de leurs dieux le modèle nécessaire à leurs luttes contre leurs semblables[120]. Et si l'effet placebo du sacrifice humain permit souvent d'éviter dissensions et guerres civiles, il n'empêcha guère la multiplication endémique des conflits avec d'autres sociétés.

Après avoir constaté que les religions polythéistes accompagnent aisément, voire incitent et provoquent les entreprises guerrières, rapprochons-nous encore un peu plus près des croisades en nous interrogeant sur la nature belligène des monothéismes.

B-Guerre et intolérance des monothéismes

Les monothéismes sont-ils fondamentalement violents ? Leurs textes sacrés sont-ils porteurs du germe de la guerre ? Il serait prétentieux de prétendre répondre ici de manière complète et définitive à ces interrogations. Néanmoins, nous proposons quelques éléments de réponse que nous espérons éclairants. Dans un premier point, nous évoquerons de manière synoptique la place faite à la guerre dans les textes fondateurs des trois monothéismes. Nous nous en tiendrons à une étude comparée sommaire des Écritures sans prendre en compte leurs évolutions exégétiques à travers l'Histoire, et ceci, parce que dans les chapitres suivants nous

[120]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 152.

reviendrons en détail sur les pratiques guerrières du christianisme et de l'islam des origines de ces deux monothéismes aux croisades. Le but est de montrer ici que si les textes des trois monothéismes ont de nombreux points de convergence, leurs approches de la guerre sont souvent divergentes. Dans un second point, nous nous demanderons si l'intolérance religieuse, dont le corollaire direct est la guerre contre l'Autre, a pour cause l'exclusivisme des monothéismes. Autrement dit faut-il voir dans cette certitude d'être dans le vrai, qui conduit au dénigrement des autres, un facteur belligène propre aux monothéismes ?

1-La guerre dans les textes

À la lecture des textes sacrés des trois grands monothéismes : l'Ancien Testament (ou Torah) pour le judaïsme, le Nouveau Testament (composé des quatre Évangiles, des Épîtres, des Actes des Apôtres et de l'Apocalypse) pour le christianisme et le Coran pour l'islam, nous constaterons d'indéniables similitudes. Michel Dousse les résume ainsi : "Dans l'ensemble des grands systèmes religieux, le monothéisme abrahamique, diversifié en ses trois expressions majeures : judaïsme, christianisme et islam, se singularise par son caractère absolu, universel et exclusif. Sa vision créationniste met à la fois en exergue la durée comme histoire orientée, non répétitive, et ses pôles de création et d'eschatologie. Son Dieu reconnu pour unique est le Créateur universel et personnel qui se manifestera comme Juge à la fin des temps. […] Le monothéisme se définit par une vision cohérente du monde et de l'histoire, un système de croyances, de dogmes, de préceptes, de rites et une certaine coloration propre à la vertu"[121]. Nous verrons plus loin que ces analogies ne résistèrent pas à l'épreuve de l'exclusivisme et donc ne permirent pas de trouver des terrains d'entente entre les monothéismes. En revanche, si la guerre est évoquée dans les trois textes, on ne peut pas parler de similitudes de traitement. Les révélations monothéistes relèvent frontalement le défi de ce phénomène qui paraît inéluctable et inhérent à l'existence en ce monde. Toutefois, chacune d'entre elles proposent différents types de réponses selon les temps et les lieux, mais surtout selon la perspective spécifique de leur message[122].

Au départ, rien ne distingue les guerres menées par les premiers monothéistes et celles menées par les polythéistes de la région. Dans la conception biblique, la guerre continue à être

[121]. Michel DOUSSE, *Dieu en guerre : la violence au cœur des trois monothéismes*, p. 7-8.
[122]. *Ibid.*, p. 20.

le combat pour la cité et pour ses dieux transposé sur le plan monothéiste. On y perçoit le même principe contractuel que dans les religions polythéistes ; entre les Hébreux et Yahvé, leur dieu, il existe une sorte de convention : on y échange la protection contre le culte[123]. Néanmoins, on peut observer que le monothéisme des Hébreux se dessina plus nettement et se renforça en partie grâce à ces guerres. En effet, leurs succès militaires étaient la preuve de la prépondérance de Yahvé et, pour les générations postérieures, le témoin de la fidélité à un Israël qui ne se tournait pas vers d'autres dieux[124]. Par ailleurs, le germe monothéiste transparaît également dans l'attitude qui est réservée aux dieux étrangers : si l'on ne nie pas encore leur existence, on ne cherche pas non plus à les annexer comme c'était alors le cas. La reconnaissance de la grandeur de Yahvé s'accompagne du rejet des autres dieux et par là même d'une exaltation et d'une intransigeance qui n'auront de cesse de s'affirmer dans les développements postérieurs du Dieu unique[125]. Ainsi, le thème de la guerre est omniprésent dans la Bible hébraïque (les mots "guerres", "guerriers" et "combats" reviennent près de mille fois). Sans parler de la désignation de *Yahvé sabaôt* ou "Dieu des armées" que l'on traduit souvent par "Dieu puissant", il est même fait mention d'un "Livre des guerres de Yahvé" qui, s'il n'avait disparu, ferait vraisemblablement partie du canon biblique[126]. Ces "guerres de Yahvé" relatées dans l'Ancien Testament ne sont pas à l'origine qualifiées de guerres saintes. Ce n'est qu'au moment de la réinterprétation de l'histoire d'Israël recensée dans le Deutéronome (l'un des cinq livres de la Torah) rédigé au VIIe siècle avant notre ère (soit six siècles après Moïse) par les milieux prophétiques en lutte contre la décadence religieuse des royaumes hébreux que ces guerres recevront cette formulation idéologique[127].

Dans le Deutéronome, Yahvé est représenté comme un dieu belliqueux qui marche auprès de son peuple dans les guerres : "*Écoute, Israël ! Vous vous avancez aujourd'hui pour combattre vos ennemis : que votre courage ne faillisse pas ; ne craignez pas, ne vous affolez pas, ne tremblez pas devant eux. Car c'est le Seigneur votre Dieu qui marche avec vous, afin de combattre pour vous contre vos ennemis, pour venir à votre secours*"[128]. Cette présence constante de Yahvé aux côtés de son peuple demeure l'aspect essentiel de la guerre sainte. Tous les autres éléments en découlent, ainsi, le camp militaire doit être conservé en état de pureté rituelle, car Yahvé y séjourne : "*Quand tu dresseras le camp face à tes ennemis tu te*

---

[123]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 45.
[124]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 24.
[125]. *Ibid.*, p. 37.
[126]. Michel DOUSSE, *op. cit.*, p. 131-132.
[127]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 24.
[128]. Deutéronome, 20 : 2-4.

garderas de tout ce qui est mal. Car le Seigneur ton Dieu Lui-même va et vient au milieu de ton camp pour te sauver en te livrant tes ennemis : aussi ton camp est-il saint"[129]. Pour la même raison les guerriers doivent se soumettre à une certaine ascèse, notamment l'abstinence sexuelle, afin d'être en état de pureté. Notons que de nombreux siècles plus tard, d'autres monothéistes se sanctifieront de la même manière ; ainsi, les Francs, sur lesquels le sort s'acharnait alors qu'ils voulaient investir Antioche (1097-98), se virent ordonner de laisser toute débauche afin de gagner la miséricorde et le soutien du Ciel[130]. Par ailleurs, il nous faut remarquer que la sacralisation des pratiques guerrières des Hébreux revêt parfois dans la Bible une nature pour le moins choquante. Ainsi, le *herem*, signifiant littéralement l'"anathème" ou la "destruction consécratoire", était une coutume qui consistait à jeter l'interdit sur certains ennemis et faire le vœu de les détruire entièrement, personnes et biens, en cas de victoire : "*Ils vouèrent à l'interdit (herem) tout ce qui se trouvait dans la ville, aussi bien l'homme que la femme, le jeune homme que le vieillard, le taureau, le mouton et l'âne, les passant tous au tranchant de l'épée*"[131]. Ailleurs, cette idée est reprise associée à l'accaparement des terres des peuples massacrés, en l'occurrence ici les Amorites et leur roi : "*Ils le battirent, lui et ses fils et tout son peuple, au point qu'il n'en resta aucun survivant, et ils s'emparèrent de son pays*"[132].

Après avoir pris connaissance de ces textes, certains propos et actions de ceux qui aujourd'hui se revendiquent de l'Ancien Testament éveillent en nous d'étranges résonnances. Les troupes de l'Irgoun (organisation terroriste juive, fondée en Palestine en 1937, active contre les Palestiniens et les Britanniques) n'étaient-elles pas inspirées par le *herem* biblique lorsque le 9 avril 1948 elles massacrèrent les 254 habitants du village de Deir Yassin, hommes, femmes et enfants, pour faire fuir par la terreur les Arabes de Palestine ? Et Menahem Begin, alors chef de l'Irgoun, d'appeler les Juifs "non seulement à repousser les Arabes, mais à s'emparer de toute la Palestine"[133]. L'imitation sioniste des préceptes bibliques est encore plus claire quand Moshé Dayan dit que "si l'on possède la Bible et si l'on se

---

[129]. Deutéronome, 23 : 10-15.

[130]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia,* trad. F. Guizot, p. 40 : "Nous pensons, quant à nous, que les Francs ne souffraient tous ces maux et ne pouvaient, après un si long temps, réussir à prendre la ville, qu'en punition des péchés dans les liens desquels vivaient beaucoup d'entre eux : grand nombre en effet se livraient lâchement et sans pudeur à l'orgueil, à la luxure et au brigandage. On tint donc conseil, et l'on renvoya de l'armée toutes les femmes, tant les épouses légitimes que les concubines, afin d'éviter que nos gens, corrompus par les souillures de la débauche, n'attirassent sur eux la colère du Seigneur".

[131]. Josué, 6 : 21.

[132]. Nombres, 21 : 3.

[133]. Menahem BEGIN, *La révolte : histoire de l'Irgoun*, Éditions Albatros, 1978, p. 200.

considère comme le peuple de la Bible, on devrait aussi posséder les terres de la Bible"[134]. Plus proche de nous, dans la continuité de ces vues politico-mystiques, alors que les offensives israéliennes contre le Liban ont débuté depuis quelques jours en cet été 2006, le Premier ministre Ehud Olmert explique à la Knesset (le Parlement israélien) que les opérations seront une promenade de santé et il conclut son discours en citant le prophète Jérémie : "Ainsi parle l'Éternel : une voix s'est faite entendre, lamentations et larmes amères, c'est Rachel qui pleure ses enfants ; elle refuse qu'on la console pour ses enfants, car ils ne sont plus. Ainsi parle l'Éternel : cesse ta lamentation et essuie les larmes de tes yeux, car il y a une rétribution pour ta peine, ils vont revenir du pays de l'ennemi. Il y a un espoir pour ton avenir : tes enfants vont revenir dans leur pays"[135]. On voit à quelles entreprises insensées peuvent mener l'association d'une politique et d'une lecture littéraliste et "décontextualisée" des textes sacrés. Mais refermons ici cette parenthèse.

Cette courte analyse de la place occupée par la guerre dans l'Ancien Testament nous amène à penser que le monothéisme des origines s'est accommodé aisément de la nature belliqueuse de ses adeptes. On peut même parler d'une interaction qui fait de Yahvé un dieu avant tout guerrier. Et s'il est incontestable que la tradition hébraïque s'inscrit dans le contexte de l'époque et que l'aspect guerrier de Yahvé ne diffère pas outre mesure de celui des autres divinités sémitiques, il est clair également que l'attachement du Dieu unique a insufflé à ces guerres un fanatisme religieux qui leur était propre. Selon Michel Dousse : "La guerre constitue à la fois le lieu ou le moment privilégié où Yahvé manifeste sa toute-puissance – car les enjeux du divin dans sa manifestation sont alors des enjeux de force et de gloire – et l'opportunité pour le croyant de témoigner un acte de foi, de prouver qu'elle est pour lui option vitale. […] Dans les guerres de Yahvé le risque consciemment assumé dans la foi revêt plus de signification que la victoire sur les ennemis. Celle-ci n'est importante que conséquemment, Dieu l'octroyant à ceux qui auront témoigné de leur foi par le risque choisi"[136].

Qu'en est-il du christianisme ? Bien que se présentant comme une suite et un achèvement de l'ancienne Loi de Moïse qui acceptait l'idée de violence sacrée et de guerre sainte, Jésus-Christ dit : "*N'allez pas croire que je sois venu abroger la Loi ou les Prophètes ;*

---

[134]. *Jerusalem Post*, 10 août 1977.
[135]. Discours du Premier ministre à la Knesset, 17 juillet 2006.
[136]. Michel DOUSSE, *op. cit.*, p. 143.

je ne suis pas venu abroger mais accomplir"[137], le message des Évangiles fut cependant radicalement pacifique, centré sur l'amour de Dieu et du prochain. Et ce n'est pas l'unique épisode où il chassa durement des marchands du Temple qui peut amoindrir cette évidence. Rappelons que Jésus s'était seulement indigné d'un procédé, qui sous prétexte de faciliter aux pèlerins l'achat d'animaux destinés aux sacrifices, permettait à des commerçants peu scrupuleux d'exercer un monopole très lucratif. En effet, les transactions devaient se faire uniquement à l'aide d'une monnaie spéciale, dite "du Temple", que l'on ne pouvait se procurer qu'auprès de ces escrocs ; le taux de change était évidemment prohibitif. Cette exploitation systématique de la piété des fidèles, doublée d'une hypocrisie manifeste, scandalisa Jésus, d'où sa réaction vigoureuse. Certains ont créé et diffusé l'image d'un Jésus frappant physiquement ces marchands, mais cela démentirait tout son message[138]. En effet, le Nouveau Testament, constitué notamment des Évangiles qui sont les dits de Jésus, est imprégné de paroles et d'aphorismes qui rejettent la violence et la haine : "*Vous avez appris qu'il a été dit : tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Et moi je vous dis : aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent*"[139]. Jésus surenchère sur la Loi de Moïse prescrivant : "*Tu ne tueras point*", en ajoutant que l'insulte et l'agressivité étaient déjà condamnables[140]. Au moment de se faire arrêter, Jésus n'oppose aucune résistance, et il ordonne même à l'un de ses disciples de rengainer son épée : "*Remets ton épée à sa place ; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée*"[141].

Cette fracture entre un Ancien Testament belliqueux et un Nouveau Testament pacifiste a plusieurs explications. D'abord, les deux monothéismes ont développé des eschatologies aux antipodes, cela aura une conséquence directe sur le rapport du religieux à la guerre. Yahvé promet à son peuple un retour à un temps de paix dans un futur indéfini. Temps où le royaume d'Israël institué par le Messie sera en parfaite harmonie avec les prescriptions bibliques. Mais avant cela, il faudra affronter de lourdes épreuves et mener des guerres contre le mal. Dès lors, tout signe ou conflit sont interprétés dans ce sens, partant, la guerre devint la condition *sine qua non* à un avenir meilleur. Ces visions eschatologiques sont ainsi directement liées aux troubles politiques et sociaux qui agitèrent la Judée durant des siècles[142]. À l'inverse, Jésus annonce que le royaume de Dieu est spirituel. Il n'est donc plus besoin

---

[137]. Mathieu, 5 : 17.
[138]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 108.
[139]. Mathieu, 5 : 43-44.
[140]. Mathieu, 5 : 21-26.
[141]. Mathieu, 26 : 52-53.
[142]. Pierre CRÉPON, *op. cit.*, p. 34.

d'attendre l'instauration d'un quelconque royaume terrestre béatifique, car le vrai royaume est donné à tous ceux qui auront cru aux promesses de Jésus-Christ. Par conséquent, la violence inhérente à l'attente eschatologique, considérée comme la cause de l'avènement des temps meilleurs et comme normale, car annonciatrice de l'inévitable fin du monde, se trouve de ce fait évacuée, et cela d'autant plus que l'éthique professée par le Christ est résolument pacifiste[143].

Ce pacifisme est, selon Gaston Bouthoul, également motivé par un changement de société. L'Ancien Testament est l'expression d'une société formée de clans et de petites tribus qui pratiquent une guerre parfois sanglante mais souvent "divertissante" ; c'est une affaire familiale et passionnelle. On cultive soigneusement les prétextes de petites guerres, les vendettas et les rivalités classiques. Mais lorsque la guerre est faite par de grands États, elle devient une chose écrasante qui broie et dévaste les pays qu'elle touche. La guerre perd tout attrait pour le peuple. Les individus ne sont plus que des victimes ou des instruments, ce sont les chefs seuls qui en retirent tout le profit et tout "l'amusement". L'Évangile représente cette époque : les querelles de tribus, le sport dangereux et passionnant de la petite guerre ne sont alors depuis longtemps qu'un souvenir[144]. L'État romain dont les guerres sont des entreprises inexorables, écrasantes et dévastatrices domine alors une Judée réputée ingouvernable à cause du climat permanent d'insurrection qui y règne. Le message de Jésus se diffuse donc dans un contexte extrêmement tendu. Il prend le contre-pied de la vision politique de son peuple en englobant le Romain dans l'amour du prochain. Cette attitude de non-violence inconditionnelle lui vaut évidemment des adversaires farouches parmi les juifs. Elle n'est en rien populaire, moins encore démagogique, mais résulte d'une nouvelle conception de la notion d'amour de Dieu conduisant à l'amour du prochain au sens très large du terme et à un refus total de la guerre, même celle qu'on peut qualifier de résistance face à un envahisseur[145].

Pour ce qui est du traitement de la guerre dans le Coran, nous n'évoquerons pas ici son aspect juridique, mais nous en donnerons plutôt un aperçu général dans le cadre d'une analyse comparative.

L'exemple de la vengeance, qui est l'une des manifestations de la violence présente dans les époques des textes révélés, est très révélateur des différences dogmatiques opposant

---

[143]. *Ibid.*, p. 62.
[144]. Gaston BOUTHOUL, *Traité…*, *op. cit.*, p. 48.
[145]. Jean FLORI, *Guerre sainte, jihad, croisade*, p. 16-17.

les trois monothéismes. Ainsi, l'Ancien Testament préconise la Loi du talion : "*Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure*"[146]. Il s'agissait par ce procédé de contenir la violence en limitant la vengeance et ses surenchères interminables. Jésus, quant à lui, rompra avec ce système en affirmant : "*Vous avez appris qu'il a été dit : œil pour œil et dent pour dent, et bien, moi je vous dis de ne pas tenir tête au méchant ; au contraire : quelqu'un te donne-t-il un soufflet sur la joue droite, tends-lui encore l'autre*"[147]. Le Coran pour sa part adopte une position intermédiaire. Certes, à l'instar de la Bible le talion est préconisé : "*Ô les croyants ! On vous a permis le talion (al-qiṣāṣ) au sujet des tués*"[148], ou : "*Et Nous y avons prescrit pour eux vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Les blessures tombent sous la Loi du talion*"[149] ; toutefois, le choix du pardon est préférable : "*Après, quiconque y (au talion) renonce par charité, cela lui vaudra une expiation (kaffāra)*"[150], ou encore : "*La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action identique. Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allāh*"[151].

Ce retour à une Loi du talion, même nuancée, a laissé penser à certains chrétiens que l'Évangile était un texte de paix à l'inverse du Coran et de la Torah considérés par eux comme des textes fondamentalement belliqueux. De même, de manière plus générale, l'islam apparaît à ces chrétiens d'une dureté de mœurs évoquant davantage les temps bibliques que les béatitudes évangéliques. Avant de démontrer que cette assertion est erronée, rappelons qu'on ne peut assimiler le Coran à la Torah dans son rapport à la guerre et la violence.

D'abord, les guerres de Yahvé sont menées par Lui pour son peuple afin de le mettre en possession de la terre qu'Il lui avait promise. À l'inverse, c'est pour promouvoir les droits de Dieu sur la terre et y faire régner son ordre que le croyant est appelé par le Coran à prendre les armes. De cette approche du *ǧihād* comme droit de Dieu découle également le fait qu'il ne saurait se limiter à la belligérance : chaque croyant est d'abord appelé à faire régner cet ordre divin en lui-même avant que de chercher à l'imposer à d'autres. Soulignons que la racine arabe *ǦHD* (qui n'existe pas en hébreu) a le sens général d'"effort vers un but déterminé" ; ainsi, le *ǧihād al-nafs* ou "l'effort sur soi afin de s'améliorer" a une place plus importante dans l'islam que le *ǧihād* militaire. C'est la racine *QTL* (tuer ou combattre) qui vient le plus

---

[146]. Exode, 21 : 24-25.
[147]. Mathieu, 5 : 38-39.
[148]. Sourate 2, verset 178.
[149]. Sourate 5, verset 45.
[150]. Sourate 5, verset 45.
[151]. Sourate 42, verset 40.

souvent préciser l'aspect guerrier du sens beaucoup plus large de la racine *ĞHD*[152]. Ensuite, si les guerres bibliques sont souvent le résultat d'un antagonisme congénital entre nomades et sédentaires (tel le conflit d'Abel et Caïn), la seule opposition que le Coran considère et qui justifie la guerre est celle entre croyants et mécréants, et la seule démarcation qu'il reconnaisse, dans l'universalité de la création, est celle qui se manifeste à partir de la foi et face à Dieu[153]. Ainsi, nous rétorquons à ceux qui accusent le Coran d'institutionnaliser la violence que même si l'incarnation rédemptrice est étrangère à la problématique du texte sacré de l'islam, ce dernier réserve à Jésus et à sa mère des prérogatives qu'il ne reconnaît à nul autre : "*Nous lui (Jésus) avons apporté l'Évangile et mis dans les cœurs de ceux qui le suivirent douceur (ra'fa) et mansuétude (raḥma)*"[154]. Par ailleurs, le Coran prône très souvent le pardon et nomme Dieu "le Tout Miséricordieux" (*al-Raḥmān*), "le Très Miséricordieux" (*al-Raḥīm)* ou "le Très Indulgent" (*al-'Afuww*). La sourate intitulée "*Mariyam*" affirme qu' : "*À ceux qui croient et font de bonnes œuvres, le Tout Miséricordieux accordera Son amour*"[155]. Nombre de versets incitent à la modération en tout domaine : "*Et, sauf en droit, ne tuez point la vie qu'Allāh a rendu sacrée. Quiconque est tué injustement, alors Nous avons donné pouvoir à son proche. Que celui-ci ne commette pas d'excès dans le meurtre, car il est déjà assisté (par la Loi)*"[156]. En divers endroits (sourate 2, verset 193 ; s. 8, v. 39 ; etc.), il est spécifié qu'au moment où disparaît la raison du combat, par exemple la dissidence, celui-ci doit cesser.

Parallèlement à ces versets "pacifistes", il en existe d'autres légiférant la guerre, mais loin de déceler dans ce fait une fascination belliqueuse de l'islam, il paraît plus objectif d'y voir un souci de ne pas laisser un domaine aussi significatif aux interprétations subjectives et aux affects du moment. Le combat pour la cause de Dieu ne doit pas être perverti en son signe par l'interférence de finalités toutes humaines. Puisque, selon le Coran, c'est l'homme qui combat pour Dieu et non l'inverse comme dans la Bible, cette guerre doit être encadrée par des règles strictes. C'est pour cette raison qu'en islam la guerre est davantage codifiée que dramatisée ou sacralisée liturgiquement. Il ne s'agit pas ici de prétendre que le Coran

---

[152]. Michel DOUSSE, *op. cit.*, p. 217-218.
[153]. *Ibid.*, p. 224.
[154]. Sourate 57, verset 27.
[155]. Sourate 19, verset 96.
[156]. Sourate 17, verset 33.

n'appelle aucunement à la lutte armée contre les ennemis des musulmans, il est néanmoins toujours précisé que les seuls motifs doivent être la religion et la foi[157].

Après avoir évoqué certains points de dissimilitudes entre les trois grands monothéismes quant à leur approche de la guerre, il nous semble intéressant de revenir sur un point qui les réunit : le sacrifice de sa propre vie pour le Dieu unique. À ce sujet, nous nous devons de rappeler ici que le seul verset coranique mentionnant nommément ensemble les trois révélations traite du "combat pour la cause de Dieu"(*al-ğihād fī sabīlillāh*), comme s'il s'agissait là d'un élément intrinsèque du monothéisme en tant que tel. Ce verset capital se trouve dans la sourate intitulée "*al-Tawba/le Repentir*", dans laquelle, d'ailleurs, reviennent le plus fréquemment (plus de vingt fois) les termes et les thèmes de l'effort dans la voie de Dieu (*ğihād*), du combat (*qitāl*) et de la guerre (*ḥarb*)[158] : "*Certes, Allāh a acheté des croyants leurs personnes et leurs biens en échange du paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allāh : ils tuent et se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Torah, l'Évangile et le Coran*"[159]. La référence explicite aux trois révélations porte sur la promesse par Dieu de la récompense paradisiaque à ceux qui se seront engagés à risquer ou perdre leur vie pour Sa cause. La manière de concevoir ce don de soi et la cause divine qui le motive peuvent varier d'une tradition à l'autre, mais toutes trois font du don intégral de soi et de ses biens pour Dieu le vrai témoignage à l'Unique et à Lui seul[160]. Les trois Écritures invitent unanimement, selon la révélation coranique, à considérer un tel renoncement à sa vie et à ses biens (pas nécessairement sous forme guerrière) comme preuve de préférence absolue pour Dieu par-dessus tout ce que l'homme possède : "*Dis : si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allāh, Son messager et la lutte dans le sentier d'Allāh, alors attendez qu'Allāh fasse venir Son ordre. Et Allāh ne guide pas les gens pervers*"[161].

Tout ce qui a été dit précédemment ne nous incite pas à penser que les trois révélations soient véritablement belliqueuses. Pour l'Évangile, il n'y a aucune équivoque, il est profondément pacifiste. Quant à la Torah et au Coran, des ambiguïtés peuvent subsister, mais

---

[157]. Michel DOUSSE, *op. cit.*, p. 208.
[158]. *Ibid.*, p. 210.
[159]. Sourate 9, verset 111.
[160]. Michel DOUSSE, *op. cit.*, p. 211.
[161]. Sourate 9, verset 24.

se remémorer le contexte historique de ces deux révélations est essentiel. En effet, dans les deux cas violences et guerres étaient le quotidien de ces peuples, on aurait plutôt tendance à penser que les deux révélations tempéraient ces phénomènes et les canalisaient vers des desseins plus nobles. Le talion, qui apparaît à l'homme moderne comme une réponse brutale à un délit ou un crime, avait à ces époques un rôle pacificateur, sa teneur sacrée suffisait à mettre un terme à un conflit qui sans lui n'eût pas connu de fin. D'ailleurs, le Coran adoucira la Loi du talion en exhortant les croyants au pardon. Certes, la Torah nous donne à lire des passages où la guerre est sacralisée au plus haut point, mais ces derniers sont contrebalancés par d'autres emplis de douceur et de bienveillance divines et humaines. Le Coran, quant à lui, semble plus pragmatique en ce qui concerne la guerre, il donne des règles strictes à un phénomène récurrent qui ne peut être négligé, et les versets appelant à la pitié et à la miséricorde, au respect ou encore au pardon sont pléthoriques. Par conséquent, on peut affirmer que les textes fondateurs des trois monothéismes ne sont pas belliqueux en eux-mêmes. Ils n'ont fait que prendre en considération la réalité de l'époque de leur révélation, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, dans le cas de la Torah et surtout du Coran, ces textes appellent avant tout à la paix des âmes et des hommes.

Nous allons voir que si les textes sacrés en tant que tels ne sont pas des appels à la guerre et à la violence, la certitude pour les croyants de ces religions d'être dans le vrai n'est-elle pas cause d'intolérance, laquelle aboutit à d'inéluctables conflits ?

2-Intolérance et violence : corollaires de l'exclusivisme des trois monothéismes

Malgré le message de paix que contiennent leurs révélations respectives, force est de constater que, de façons et à des degrés divers, les trois religions monothéistes, notamment le christianisme et l'islam, furent à l'origine de violences et de guerres : que ce soit chacune au sein de sa propre communauté, ou bien entre elles ou vers l'extérieur dans une perspective de prosélytisme ou de conquête. Alors que leur proximité et leur convergence dans la foi auraient dû les amener à conjuguer leurs témoignages dans ce monde, elles furent plus souvent portées à rivaliser et à se confronter qu'à se reconnaître et réellement se rencontrer[162]. On note tout de même que chaque révélation suivante recourt à la précédente pour s'authentifier soi-même

[162]. Michel DOUSSE, *op. cit.*, p. 239.

dans la même lignée spirituelle. Ainsi, Jésus dit avoir été annoncé par Moïse[163] et le Coran à son tour présente Muḥammad comme annoncé par les Écritures[164] dans la Torah et dans l'Évangile[165] et même plus précisément par Jésus (selon le Coran)[166] : "*Et quand Jésus fils de Marie dit : Ô enfants d'Israël, je suis vraiment le messager d'Allāh envoyé à vous, confirmateur de ce qui, dans la Torah, est antérieur à moi, et annonciateur d'un messager à venir après moi, dont le nom sera Aḥmad*"[167]. Notons qu'en arabe "Aḥmad" a presque la même signification que "Muḥammad" : alors que le premier mot veut dire "le plus digne de louanges", le second a pour sens "celui qui est loué" ; ainsi, les deux termes sont utilisés dans le Coran pour désigner la même personne, soit le Prophète de l'islam.

Toutefois, après s'être inscrits dans une continuité, les monothéismes en question se ferment à toute révélation suivante, se présentant comme un accomplissement plénier et définitif[168]. Donc, plus que la coexistence de ces trois révélations, c'est leur inter-exclusivisme qui pose problème. Par conséquent, celui qui dit servir un Dieu, dont l'amour est universel, ne se transforme-t-il pas en un individu sectaire et étroit qui réserve le salut à son groupe et qui jette l'anathème sur les autres groupes ? Les monothéismes favoriseraient donc des exclusivismes guerriers ; chacun d'entre eux voudrait convertir les autres hommes au nom d'une unique vérité universelle. C'est donc l'amour même de la vérité qui rend chaque religion intransigeante. Demander à un croyant de reconnaître l'existence de plusieurs vérités, revient pour lui à renier sa religion. De même, une religion qui ne proclamerait pas être dans le vrai verrait sa raison d'être disparaître. L'Histoire montre amplement que l'exclusivisme religieux a souvent été un obstacle à la conciliation et à la cohabitation fraternelle[169].

Ainsi, il semble que l'exclusivisme religieux soit un sentiment naturel chez les croyants des religions en général et des monothéismes en particulier. Tant que cet exclusivisme n'est qu'une conviction non suivie d'actes, il n'est pas en soi blâmable, mais dès lors qu'il se traduit en une intolérance de laquelle découlera souvent la violence, alors de grands troubles sont à prévoir. D'aucuns ont affirmé que les monothéismes, plus que tout autre système religieux, prennent systématiquement le chemin de cette intolérance et donc de la violence. Pour Alain de Benoist, le monothéisme, avec son idéal égalitaire niveleur de différences, est

---

[163]. Mathieu, 5 : 17-18 ; Jean, 5 : 46.
[164]. Sourate 26, verset 196.
[165]. Sourate 7, verset 157.
[166]. Michel DOUSSE, *op. cit.*, p. 240.
[167]. Sourate 61, verset 6.
[168]. Michel DOUSSE, *op. cit.*, p. 240.
[169]. André DUMAS, « La foi, la violence et la conversion », in : *Les religions et la guerre*, p. 339.

donc porté à la dictature. Le remède en serait le retour à un certain paganisme polythéiste qui légitimerait et magnifierait la multiplicité des cultures : "Le paganisme européen repose sur cet antagonisme qui n'aboutit jamais à des oppositions irréversibles, à un dualisme radical, mais qui se résout, naturellement, dans un tout harmonieux"[170]. Selon cette thèse, le polythéisme, par son "ouverture", serait par nature plus tolérant, moins porté à la violence que le monothéisme qui, lui, affirme comme un absolu et comme seule vérité l'existence d'un Dieu unique[171].

Il est clair que proclamer la croyance en un seul Dieu, une seule foi, un seul livre, porte du salut, peut inciter à voir ce salut dans la médiation d'un unique modèle politique, incarnation de l'idéal religieux unitaire et égal pour tous les hommes, donc à favoriser l'intolérance et le mépris pour toute déviance. Du fait que la loi religieuse s'incarne dans des structures institutionnelles (juridiques et culturelles) qui la spécifient, il y a toujours la crainte de voir cette foi se chercher une justification idéologique unitaire, excluant toute autre rationalisation, et par là même devenir intolérante, et donc mener à une légitimation de la violence[172]. Celle-ci serait, selon certains, inhérente au monothéisme, mais impensable dans le cadre du polythéisme qui serait plus respectueux des valeurs actuellement jugées universelles, celles des "droits de l'homme"[173].

Si de prime abord cette thèse semble cohérente et logique, elle ne résiste pourtant pas à un examen historique. Avant toute chose, rappelons que le terme "tolérance" est souvent confondu avec "l'indifférence", "l'acceptation", "l'intégration" ou "l'œcuménisme". Or, seul un individu totalement étranger du fait religieux peut estimer que toutes les religions (ou tous les "dieux") se valent. C'est ainsi que l'athée les rejette toutes, quant à l'agnostique, il n'en adopte aucune, mais laisse ouverte la question avec la possibilité un jour d'adopter une religion si l'une d'entre elles lui donne intellectuellement satisfaction. Toutes ces attitudes intellectuelles sont récentes dans l'histoire des hommes, donc inexistantes aux temps des révélations. En revanche, l'assimilation est ancienne. C'était précisément l'attitude la plus répandue dans le polythéisme antique. Ainsi, des païens adoptèrent sans difficulté de nouveaux dieux en nombre indéfini, au risque même de créer une inflation du panthéon telle que sa complexité entraînait vite une désaffection. Le premier monothéisme fut, quant à lui, plus toléré qu'assimilé. En effet, l'adoration du Dieu unique prêchée par les juifs ne pouvait

---

[170]. Alain DE BENOIST, *Comment peut-on être païen ?*, Albin Michel, 1981, Paris, p. 203.
[171]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 241.
[172]. Jean-Marie AUBERT, « Le catholicisme et les guerres inavouées », in : *Les religions et la guerre*, p. 207.
[173]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 241.

trouver sa place dans le panthéon romain, néanmoins, la tolérance était de mise, car pour les polythéistes la religion paraissait circonscrite à un peuple particulier : Yahvé était pour eux le dieu des juifs, comme Mercure était le dieu des voleurs, des voyageurs et des marchands. Tant que le peuple juif conservait son particularisme ethnique, sa religion particulière ne présentait aucun risque pour le paganisme romain[174].

Pour ce qui est du christianisme, il en fut tout autrement. À l'inverse du judaïsme, le christianisme se caractérisait par un prosélytisme actif aux desseins universels qui ne tarda pas à révéler le caractère inconciliable du paganisme et du monothéisme. L'affirmation d'un Dieu unique appelant tous les hommes au salut par la foi équivalait à la négation du pouvoir ou même de l'existence des autres dieux. Les persécutions débutèrent donc envers les négateurs des dieux de l'Empire romain et par là même ennemis intérieurs de cet Empire, coupables du crime majeur d'incivisme. L'Empire romain païen ne manifesta donc aucune tolérance réelle envers le christianisme : dès lors qu'il était inassimilable à la religion de Rome, le message christique n'obtint pas le statut de religion licite ; par conséquent, la violence sous toutes ses formes pouvait être exercée contre les adeptes de ce message.

Il est donc tout à fait erroné d'affirmer que le paganisme s'est montré par nature et dans l'Histoire plus tolérant que le monothéisme. C'est là confondre tolérance et capacité d'assimilation[175]. De plus, nous avons évoqué précédemment l'influence des mythes violents dans les sociétés polythéistes. Saint Augustin dit dans *La cité de Dieu* qu'aucun peuple ne s'est montré plus guerrier, plus conquérant et belliqueux que celui de l'Empire romain païen, à l'imitation de ses dieux qui, eux aussi, se combattaient et se déchiraient. Par ailleurs, en faisant des dieux les protecteurs de l'Empire, en divinisant Rome et en établissant un culte impérial, les Romains assimilaient civisme et religion, faisant du même coup de toute guerre livrée pour l'Empire un acte sacré. L'Empire romain païen a donc été intolérant et violent envers toute religion inassimilable à sa propre religion[176]. À une autre époque et dans des circonstances différentes, on note que la réaction des Arabes polythéistes de La Mecque (les Quraychites) face à l'appel au monothéisme pur de Muḥammad fut similaire à celle des Romains face aux premiers chrétiens quelques siècles plus tôt. Ainsi, le message du dernier des prophètes apparut aux yeux des Quraychites comme totalement opposé à leurs croyances. Muḥammad leur demandait d'abandonner l'adoration de statues impuissantes et de prendre

---

[174]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 242-243.
[175]. *Ibid.*, p. 243-244.
[176]. *Ibid.*, p. 246.

pour divinité unique Allāh. Cela eut l'effet d'un séisme dans cette société où la croyance en une multitude de divinités semblait ancestrale. Après avoir moqué et tenté de ridiculiser le message prophétique, il est remarquable que les Mecquois, constatant son inexorable progression, essayèrent d'assimiler la nouvelle religion. Ainsi, Ibn Isḥāq rapporte que les polythéistes ont proposé au Prophète que s'il adore leurs divinités, ils adoreront son Dieu unique : "Ils lui dirent : allons Muḥammad adore ce que nous adorons et nous adorerons ce que tu adores, nous partagerons alors nos divinités. Et s'il s'avère que ce que tu adores est meilleur que ce que nous adorons alors nous accepterons ta religion, mais à l'inverse si ce que nous adorons est meilleur que ce que tu adores alors tu devras te plier. Et à cette occasion Allāh révéla la sourate "*al-Kāfirūn/les Infidèles*"[177] : "*Dis : ô vous les infidèles – Je n'adore pas ce que vous adorez – Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore*"[178]. Cette sourate illustre bien la volonté de la nouvelle religion de couper radicalement avec le polythéisme, l'assimilation fut donc impossible. Par conséquent, il ne restait plus aux Quraychites que la persécution et la violence afin de tenter d'écraser la religion naissante[179]. Ainsi, Muḥammad et ses compagnons durent faire face à une hostilité ininterrompue et grandissante au sein de leur propre société, à telle enseigne que celle-ci poussa les musulmans à accomplir *al-hiǧra* (l'exode) vers la ville de Yaṯrib qui deviendra Médine (al-Madīna).

Qu'il soit romain ou arabe, le polythéisme n'apparaît pas être particulièrement ouvert ou libéral vis-à-vis des autres religions. Au contraire, lorsque ce dernier fait face à une religion dont le fondement monothéiste interdit toute assimilation à un panthéon, alors la persécution des "insoumis" paraît inéluctable. Ainsi, il est possible d'affirmer que le polythéisme n'est tolérant qu'envers les religions assimilables ou intégrables.

À l'inverse, si nous ne pouvons nier l'intolérance religieuse dont firent souvent preuve les monothéismes, il est clair que cette attitude ne fut pas systématique. Ainsi, le christianisme a pu tolérer l'existence du judaïsme. En effet, issu de celui-ci, il pouvait le considérer comme appartenant à la même vraie religion à laquelle il venait seulement, par l'Évangile, apporter un complément d'une révélation biblique antérieure, qu'il ne répudiait pas. Le message du Christ était considéré comme le parachèvement du message biblique. En revanche, le judaïsme ne pouvait ni assimiler ni accepter l'Évangile sans adopter le christianisme. De

---

[177]. IBN HIŠĀM, *al-Sīra al-nabawiyya*, 372/1, in : *al-Raḥīq al-maḫtūm*, S. al-Mubārakfūrī, p. 74.
[178]. Sourate 109, versets 1, 2 et 3.
[179]. Ṣafī al-Raḥmān AL-MUBĀRAKFŪRĪ, *al-Raḥīq al-maḫtūm*, p. 74.

même, l'islam a pu admettre en son sein les cultes juif et chrétien dans la mesure où ces deux religions étaient tenues pour issues d'une seule et même religion révélée jadis à Abraham (en arabe Ibrāhīm), lequel est considéré par les musulmans comme un grand prophète. Cependant, l'islam, moins encore que le christianisme, n'acceptait en rien l'existence du paganisme, totalement inassimilable à son message fondamental, à savoir l'affirmation d'Allāh comme Dieu unique sans aucun associé, soit l'unicité divine absolue (*al-tawḥīd*). Inversement, les chrétiens ne pouvaient admettre cette qualité de prophète de Muḥammad, et la primauté du Coran comme ultime révélation, sans devenir musulmans. L'intégration était possible dans un sens, impossible dans l'autre : elle aurait signifié une disparition pure et simple du christianisme. En somme, chrétiens et musulmans pouvaient donc, sans se renier, tolérer le judaïsme, tout comme les musulmans pouvaient tolérer juifs et chrétiens, sans que pour autant l'inverse soit possible[180].

Le monothéisme n'implique donc pas nécessairement intolérance, violence et recours à la guerre. L'exemple des premiers chrétiens le démontre, même si l'on peut légitimement se poser la question de savoir si leur attitude aurait été la même s'ils avaient été portés au pouvoir. La question semble vite résolue : leur refus de la violence n'était en effet que l'une des formes de leur espérance qui, délaissant le pouvoir terrestre, se portait vers le royaume de Dieu dont ils attendaient la manifestation imminente. Leur croyance en un seul Dieu créateur les faisait certes rejeter les autres divinités, mais les faisait aussi considérer chaque homme, fût-il païen ou ennemi, comme un être respectable, car créé comme eux par le Dieu unique. D'ailleurs, le prosélytisme de ces chrétiens était basé sur l'exemple, la logique ou l'argumentation, mais en aucun cas ils ne recouraient à la force. Dans le christianisme originel, guerre et violence sont rejetées, et la guerre sainte est alors impensable, car inassimilable au message de Jésus[181].

Par conséquent, il ressort de notre analyse que la vision manichéenne opposant un monothéisme systématiquement intolérant et violent à un polythéisme tolérant et pacifique est sans fondement aucun. Ensuite, les monothéismes font certes naturellement preuve d'exclusivisme, mais cela ne mène pas fatalement toujours à une intolérance violente. Donc, cet exclusivisme des monothéismes n'est pas lui-même facteur d'intolérance, mais il le devient quand on le traduit dans une idéologie unitaire, liée à une forme historique et juridique de religion instituée. Et de fait, en bien d'autres cas les monothéismes n'ont pas

---

[180]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 244-245.
[181]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 246-247.

abouti à l'intolérance et à la violence, tout dépend en fait des interprétations de leurs textes sacrés et du contexte dans lequel ils sont vécus[182].

Conclusion :

La démonstration qui précède avait pour objectif de présenter les principaux liens existant entre les notions universelles que sont : la guerre, l'homme et la religion. Cette analyse générale doit nous donner une vue d'ensemble sur les croisades qui sont en quelque sorte le produit de ces trois éléments, ou en tout cas elles en illustrent bien l'imbrication. Par ailleurs, il était nécessaire de nous attarder plus particulièrement sur la nature supposée belligène des monothéismes étant donné que les croisades mettent en présence les deux monothéismes les plus répandus. Nous qualifions ici le christianisme de monothéisme dans son acception la plus générale, car le christianisme du XIe siècle n'est pas le christianisme originel. Ainsi, le dogme chrétien est passé progressivement du monothéisme pur à une vision trinitaire de Dieu, ce qui a fait dire aux adversaires du christianisme, notamment musulmans, que celui-ci était devenu une religion polythéiste.

Nous l'avons vu, les monothéismes ne sont pas plus belligènes que les paganismes, d'ailleurs, les croisades seront l'occasion pour le christianisme et l'islam d'adopter deux attitudes contradictoires. En effet, durant ces conflits, un exclusivisme religieux exacerbé menant aux pires exactions contre l'ennemi honni alternait avec des périodes plus ou moins longues de *modus vivendi*. Néanmoins, nous nous intéresserons ici plus particulièrement au bellicisme des deux protagonistes en ce sens qu'il est le comportement qui caractérise le mieux les croisades, et qu'il a été la cause d'interactions originales entre chrétiens et musulmans dans le domaine de l'art militaire.

[182]. Jean-Marie AUBERT, « Le catholicisme… », *op. cit.*, p. 207.

PARTIE II : Les croisades : genèse et facteurs belligènes

Avant d'étudier en détail les "outils" et les moyens matériels dont disposaient les protagonistes de ces conflits moyenâgeux communément appelés "croisades", il sera nécessaire d'en expliquer les causes et origines. Ainsi, le premier point sera consacré, d'une part, au long cheminement que parcourut l'Église afin de transformer le pacifisme christique des origines en une guerre sainte qui autorisa tous les excès au nom de Dieu, et, d'autre part, à l'idéologie politico-religieuse qui galvanisa les "soldats du Christ". Puis, dans un second point, nous nous interrogerons sur l'image que chacun avait de l'Autre avant les croisades. C'est logiquement que nous analyserons les contacts établis entre l'Orient et l'Occident durant les siècles qui précédèrent ces guerres. Il nous faudra alors constater que ces relations furent fort ténues et donc ne permirent ni d'améliorer une image détestable ni d'amoindrir une ignorance mutuelle, toutes deux incontestables racines de la haine aveugle et de la violence acharnée qui caractérisent les croisades. Notons qu'au Moyen Âge, la circulation des personnes et des marchandises était longue, aléatoire et périlleuse, donc les informations concernant des peuplades lointaines parvenaient déformées, exagérées et mythifiées. Ainsi, nous analyserons le mépris des musulmans des Xe et XIe siècles pour les Occidentaux ; parallèlement, nous examinerons les images diaboliques et fantasmagoriques concernant les musulmans que l'Église répandit afin de préparer les esprits aux futures conquêtes. Nous verrons également que si la présence prolongée des Francs en Terre sainte humanisa l'Autre et dissipa les préjugés irrationnels, des incompréhensions profondes persistèrent et continuèrent à nourrir une haine qui elle-même nourrissait la guerre.

I-Les croisades : aboutissement d'un long processus

La guerre sainte en islam (le *ğihād*) est née avec cette religion. Dès le début de la période médinoise, le *ğihād* prend une place importante, voire essentielle, pour la survie de la jeune communauté. Dès lors, il sera l'objet d'une codification très stricte de la part des jurisconsultes musulmans ; et si sa pratique fut longtemps délaissée, il reste une notion vivace dans les consciences musulmanes. Donc, le *ğihād* est considéré comme sacré, car faisant

partie intégrante de la *šarī'a* qui est la Loi universelle et éternelle des musulmans. Mais qu'en est-il de la guerre sainte chrétienne ? Est-elle, à l'instar du *ǧihād*, un trait constitutif de la religion ? Ou bien a-t-elle été élaborée au fil des siècles par les pontifes et les canonistes ?

A-Le christianisme et la guerre : des origines aux croisades

Nous verrons dans cette partie comment, en un millénaire, la chrétienté est passée du message pacifiste de Jésus-Christ à la guerre sacrée du Moyen Âge.

1-De la non-violence à la guerre légitime

Afin de bien comprendre comment la non-violence du message originel du Christ a laissé place à la guerre légitime, puis à la guerre sainte ou sacrée, nous nous devons de retracer une courte chronologie des faits et des événements qui poussèrent la chrétienté à l'utilisation de la force.

Nous avons déjà présenté plus haut certains comportements ou paroles de Jésus notifiés dans les Évangiles dont la clarté est sans équivoque : le message fondateur du christianisme rejette en bloc la violence sous toutes ses formes. Les chrétiens des origines pratiquèrent scrupuleusement ce "pacifisme" ; pourchassés et persécutés, ils se contentèrent en général de fuir. Et puis très tôt se posa le problème du service militaire pour les chrétiens. Tant qu'il demeurait un service volontaire, ce problème ne se posait qu'à ceux qui, déjà soldats, se convertissaient au christianisme. Mais quand le service devint obligatoire, certains le refusaient au péril de leur vie en justifiant ce refus par leur appartenance religieuse. En 298, l'un des "martyrs de Tanger", le centurion Marcel, n'hésita pas à jeter ses armes en déclarant à son supérieur : "Il ne convenait pas qu'un chrétien soit soldat dans l'armée du monde, lui qui est soldat du Christ"[1]. Cependant, la position radicale qui voulait qu'un soldat qui désire le baptême devait quitter l'armée devint intenable après la conversion de l'empereur Constantin. Ce dernier se serait converti la veille de la bataille du pont Milvius (près de Rome) qui eut lieu en 312. Il est dit que l'empereur vit apparaître dans le ciel une sorte d'étendard sur lequel

[1]. Jean FLORI, *L'idéologie du glaive*, p. 11.

scintillaient, en lettres lumineuses, les paroles suivantes : "Par ce signe tu vaincras". Puis après ces paroles apparut une croix illuminée[2]. Quoi qu'il en soit, la défense de l'Empire, maintenant chrétien en majorité, nécessitait une force armée qu'il était inconcevable de laisser aux seuls païens. De plus, si le nombre de chrétiens augmenta, leur valeur et leur ferveur diminuèrent, on naissait chrétien, bien plus qu'on le devenait ; on ne pouvait donc pas imposer à tous ces baptisés les exigences morales qui s'imposaient aux fidèles d'autrefois. Ainsi, peu à peu se forma une élite de moines et de clercs qui se distinguèrent de la masse des laïcs par une forme d'ascèse qui leur interdisait les rapports charnels et la guerre[3].

Par la suite, la menace des Barbares accentua le phénomène de la militarisation de l'Empire chrétien. Ils sont partout, s'infiltrent dans l'Empire, en quête de terres ou d'emplois, particulièrement dans l'armée, qui les recrute en grand nombre. À l'extérieur, d'autres Barbares, poussés par les Huns, se pressent aux frontières. En Occident c'est le péril germanique, en Orient le péril perse. Pour y faire face, l'Empire a de plus en plus besoin de soldats, et l'attitude de l'Église à l'égard de la guerre se modifie. Désormais, le pouvoir n'est plus entre les mains de princes païens, mais entre celles de princes chrétiens. Saint Augustin (354-430), l'un des plus grands docteurs de l'Église latine, apaisa les scrupules et les doutes qui subsistaient chez certains soldats chrétiens en affirmant que leur combat était légitime, car il défendait la Patrie menacée[4]. À l'époque de Saint Augustin, le concept de guerre sainte, admis dans le cadre de la théocratie, par exemple, celle de l'Israël biblique, est inconcevable. Mais on pressent à travers ses écrits que la sacralisation de la guerre se fera par le truchement de l'idéologie de la protection de l'Église[5]. Partant, un cap décisif a été franchi. Lorsque l'Empire était païen, les chrétiens refusant de prendre les armes étaient critiqués, voire inquiétés, mais quand l'empereur embrassa le christianisme, la guerre légitime fut cautionnée par le clergé, et donc les chrétiens furent autorisés, voire incités, à combattre pour la défense de l'Empire romain[6].

La militarisation de la chrétienté fut encore accentuée après la dislocation de l'Empire romain et la formation des royaumes barbares au Ve siècle. L'Église, sous-entendu le clergé, apparut alors comme la seule structure organisée qui subsista et put apporter ordre et stabilité dans cette genèse chaotique. Les nouveaux royaumes barbares morcelaient désormais la partie

---

[2]. Nasri SALHAB, *L'aventure de la première croisade*, p. 106.
[3]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 111.
[4]. *Ibid.*, p. 112.
[5]. Jean FLORI, *Guerre sainte, jihad, croisade*, p. 46.
[6]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 113.

occidentale de l'ancien Empire ; et si les populations de ces royaumes étaient majoritairement catholiques, les rois, quant à eux, étaient de religion autre, c'est-à-dire qu'ils étaient chrétiens, mais "hérétiques" selon l'obédience romaine : c'était le cas des Wisigoths qui dominaient une bonne partie de l'Espagne et le Sud de la France, ils pratiquaient l'arianisme (doctrine d'Arius qui consistait à considérer Jésus comme un prophète et non comme le fils de Dieu), c'était aussi le cas des Francs[7].

L'Église ne tarda pas à s'insinuer dans les conflits qui opposaient ces populations, et jeta son dévolu sur Clovis Ier (466-511). En effet, voyant que ce dernier battait un à un tous ses rivaux, l'Église, par l'intermédiaire de l'évêque de Reims, le convainquit de se convertir au catholicisme, dont il deviendra le protecteur. Mais les chefs francs avaient eu beau embrasser la religion du Christ, ils conservèrent les vertus guerrières qui étaient l'une des caractéristiques de ces peuplades européennes. Le *rex* barbare était avant tout un chef de guerre, donc tout pacifisme est désormais banni des classes laïques dirigeantes. Dans ce nouveau système de gouvernement qui s'imposa en Occident, la fidélité au roi se traduit par le service militaire que lui rendent tous les membres de l'aristocratie. La société toute entière est régie par les lois de l'Église, lois que les évêques rappellent aux gouvernants par la parole ou les écrits. Notons qu'à cette époque la terre devient la première, sinon la seule source de richesse et de puissance. Les structures économiques et sociales qui sont à l'origine de la féodalité se mettent en place : une société rurale, agricole, de paysans cultive la terre, dominée par une aristocratie militaire de propriétaires terriens qui la protègent et en accumulent les richesses. En somme, nous avons là les origines des chevaliers qui six siècles plus tard seront les tenants de la guerre sainte contre les musulmans.

Ainsi, la guerre légitime ou juste n'est plus celle que menait l'Empire chrétien contre les Barbares païens qui menaçaient ; dès lors, ce sont les évêques de Rome qui cautionnent les guerres contre ceux qui menacent les intérêts de l'Église dans tel ou tel endroit. Le développement de l'autorité ecclésiastique sous une forme monarchique autour des évêques conduit à la naissance d'une papauté qui, comme tous les pouvoirs politiques de l'époque, doit s'appuyer sur une assise territoriale et une force militaire capable de la défendre[8].

Nous avons vu ici qu'au fil des siècles, le message du Christ, qui n'était que compassion, amour, pardon et paix, devint, entre les mains de puissants convertis et du clergé,

---

[7]. *Ibid.*, p. 115.
[8]. *Ibid.*, p. 117.

une idéologie qui justifiait et cautionnait la guerre légitime. Maintenant, il sera intéressant d'analyser les événements qui poussèrent la chrétienté à sacraliser la guerre.

2-De la guerre légitime à la guerre sacrée

Le VIIIe siècle sera le siècle d'un nouveau tournant dans l'évolution des idées concernant la guerre. C'est l'époque de la vague déferlante des conquêtes musulmanes qui vint submerger, en quelques dizaines d'années, la partie méridionale du monde chrétien d'Occident [9]. L'islam s'empara de l'Afrique du Nord, aux bords du *Mare Nostrum* s'étendaient désormais deux civilisations différentes et hostiles, et cette mer qui avait été jusque-là le centre de la chrétienté en devint la frontière[10]. En 711, le chef berbère Ṭāriq ibn Ziyād franchit le détroit séparant les deux continents, lequel détroit prit le nom du conquérant (Gibraltar : *ǧabal Ṭāriq*, "la montagne de Ṭāriq"), dès lors les armées musulmanes se répandirent dans toute la péninsule ibérique. Elles pénétrèrent en Gaule par les Pyrénées orientales et envahirent la Francie occidentale dans la partie sud ; des razzias de reconnaissance furent même effectuées vers la Loire, la Saône et les Alpes[11]. Pour certains historiens, les croisades seraient la résultante de ce "débarquement " en Espagne ; selon Anouar Hatem, "ce fut entre deux religions, entre deux civilisations, le premier choc d'une lutte qui devait se prolonger pendant de longs siècles et se répercuter sur toutes les branches de l'activité humaine"[12].

Les chrétiens d'Occident ignoraient alors, même les élites, presque totalement la teneur de la religion musulmane ; ils n'en retenaient que le caractère conquérant et guerrier. S'il a été prouvé que la victoire de Charles Martel sur les musulmans en 732 n'a pas eu l'importance militaire qu'on lui a longtemps accordée, son retentissement sur les Occidentaux, marqués par le péril sarrasin, fut considérable. Martel fut érigé en champion de toute la chrétienté[13]. Concept encore flou à l'époque, mais que l'affrontement avec l'islam contribue à faire naître. La guerre qu'il mène contre ces envahisseurs, ennemis du pays et qui plus est infidèles, prend

[9]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 119.
[10]. Henri PIRENNE, *Mahomet et Charlemagne*, p. 111.
[11]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 120.
[12]. Anouar HATEM, *Les poèmes épiques des croisades*, p. 29.
[13]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 121.

logiquement des colorations morales positives[14]. C'est donc tout naturellement que l'Église se tourna vers Martel lorsqu'elle était menacée, d'ailleurs, elle cautionna le coup d'État fait par Pépin (fils de Charles Martel) en 743, celui-ci déposa le roi mérovingien Childéric III. Ce bouleversement fut l'acte fondateur de la dynastie des Carolingiens qui jouera un rôle si considérable dans l'histoire et contribuera notablement au parachèvement de l'union des papes et des rois de France. La guerre, nécessité vitale en ces temps troublés, ne pouvait qu'être valorisée, surtout lorsqu'elle était menée contre des ennemis infidèles. C'est ainsi que Pépin vainquit les Arabes à Narbonne en 759, cette victoire semble marquer la fin des expéditions contre la Provence[15]. En 754, la curie romaine fabriqua le faux le plus notoire du Moyen Âge : la prétendue "donation de Constantin" imagina l'empereur romain, désireux de fonder sur le Bosphore une nouvelle capitale qui porterait son nom, établissant un acte par lequel il abandonnerait à l'évêque de Rome, l'Italie et toutes les provinces occidentales de l'Empire[16]. Bien qu'étant un faux, cette "donation" imaginaire inaugura le nouvel État pontifical, alors, à partir de Charlemagne (fils de Pépin), le devoir de l'empereur franc sera de protéger par les armes les terres pontificales et les intérêts de l'Église romaine. Il y a donc là, d'une part, un nouveau facteur de légitimation des guerres entreprises pour la défense de l'Église en Occident et, d'autre part, une base solide aux futures "reconquêtes" de terres lointaines appartenant prétendument à l'Église, car la "donation" stipule : "Nous décrétons donc que le pontife aura primauté sur les quatre principaux sièges, ceux d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem et de Constantinople, comme sur toutes les autres Églises de Dieu dans l'univers entier"[17].

Charlemagne fut le premier chef chrétien et franc qui considéra les guerres que menait l'Europe occidentale comme des missions divines. Pour Charlemagne, étendre son royaume c'est accroître le royaume de Dieu. La qualité religieuse de ces offensives est d'autant plus marquée qu'elles sont dirigées contre des ennemis non chrétiens. Ainsi, en 778, Charlemagne conduisit une campagne dans la péninsule ibérique contre les musulmans pour secourir le gouverneur de Saragosse aux prises avec l'émir de Cordoue, cependant, l'expédition échoua. Cet épisode est demeuré célèbre, car c'est sur la route du retour vers la France qu'une arrière-garde, commandée par Roland, fut attaquée par surprise par des Basques à Roncevaux (et non par des musulmans comme l'a prétendu l'auteur de la *Chanson de Roland*). En outre, de

---

[14]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 58
[15]. Henri PIRENNE, *Mahomet…*, *op. cit.*, p. 115.
[16]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 123.
[17]. *Der älteste Text des Constitutum Constantini*, in: *Festgabe* für R. von Gneist, trad. J. Flori, 1888, p. 47.

violentes et nombreuses campagnes militaires furent menées avec l'approbation des autorités religieuses au nom de la religion contre les Saxons païens ou les Avars (tribu mongole)[18].

En conséquence, nous sommes ici fort loin de la guerre juste prônée par Saint Augustin qui visait à se défendre ou à récupérer des territoires spoliés, en effet, l'Église cautionna désormais les guerres d'extension menées par Charlemagne. Ce dernier avait un prestige si grand auprès du clergé romain que le pape n'hésita pas à le couronner empereur (800) restaurant ainsi l'Empire en Occident. Notons que peu après, le patriarche de Jérusalem lui envoya les clés du Saint-Sépulcre, le reconnaissant comme le "protecteur des Lieux saints". Cette idée ne quitta plus la chrétienté occidentale, et elle ressurgira notamment à la veille de la croisade[19].

En 846, les Sarrasins s'emparèrent de la Sicile, et ils remontèrent même jusqu'à Rome où ils pillèrent l'église Saint-Pierre. Un an plus tard le pape Léon IV fait appel aux armées franques pour la défense de la ville ; ce genre d'appels étaient fréquents, sauf que celui-ci contenait pour la première fois une notion dont useront et abuseront les propagandistes des croisades. En effet, le pape promit explicitement le paradis aux guerriers qui viendraient à mourir au combat pour la "vérité de la foi, le salut de la Patrie et la défense des chrétiens"[20]. Un peu plus tard le pape Jean VIII consacrera lui aussi une partie importante de son activité à la lutte contre les musulmans, ce qui l'amènera à déclarer que "ceux qui, avec piété, tombent en combattant dans une guerre de la religion catholique recevront le repos de la vie éternelle"[21]. Par ailleurs, il n'était pas chose étonnante de voir combattre des membres du clergé, en 955 le pape Jean XII défendit Rome les armes à la main.

Ainsi, la guerre fut une réalité permanente en Occident du VIIIe au XIe siècle, et l'Église lui accorda un intérêt d'autant plus grand que la chrétienté subissait les assauts des Sarrasins, des Hongrois ou des Normands, tous considérés par elle comme païens. Cet antagonisme manichéen contribua largement à sacraliser les combats menés contre eux et à conférer la qualité de martyr à chaque chrétien qui viendrait à mourir dans ces conflits. En résumé, le contraste entre la non-violence chrétienne des origines et la sacralisation de la guerre par les

---

[18]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 125.
[19]. *Ibid.*, p. 127.
[20]. *Ibid.*, p. 128.
[21]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 129.

papes du haut Moyen Âge est "si manifeste qu'il s'apparente à une totale contradiction, à une complète volte-face"[22].

Si les IXe et Xe siècles furent les siècles de la transition de la guerre légitime à la guerre sainte, le XIe siècle sera celui de la confirmation du caractère sacré des guerres que mena l'Église contre les infidèles bien sûr, mais aussi contre quiconque menaçait ses intérêts dans ses propres territoires.

3-L'Église et la guerre au XIe siècle

Dans la première moitié du XIe siècle, les papes traversèrent une période difficile : ils devaient en permanence lutter pour maintenir leur autorité dans une Europe catholique en proie à l'instabilité, et ce, non plus à cause des invasions, qui s'étaient réduites considérablement, mais en raison des guerres intestines pour le pouvoir. Le pouvoir de l'Église connut alors un déclin sans précédent. Entre 960 et 1012, le siège apostolique était âprement disputé par les familles aristocratiques romaines qui gouvernaient la ville ; et plus généralement, dans toute l'Europe chrétienne les pouvoirs temporels des évêques régressèrent, ils étaient concurrencés par les monastères et par l'extension des pouvoirs seigneuriaux laïcs. Néanmoins, cette situation ne dura pas et l'Église réagit efficacement. Ainsi, à partir des années 1020, on voit des paroisses encadrer toutes les campagnes et s'adapter à l'habitat du peuple. La présence du prêtre au cœur de chaque village d'Europe méridionale, qui devint systématique dans les *castra* (pl. de *castrum*, petite agglomération fortifiée souvent placée sur une hauteur), accompagna la prise de pouvoir des seigneurs châtelains qui regroupaient, dominaient et asservissaient les populations[23]. Mais pour asseoir son pouvoir, l'Église dut trouver des solutions aux guerres qui déchiraient les seigneurs, guerres qui étaient en fait du pur brigandage. Et les principales victimes de ces exactions commises par les *milites* (soldats) étaient les détenteurs de biens aisément "pillables" comme le bétail des paysans, mais surtout comme les trésors des églises ou des abbayes[24]. Il est évident que Rome ne pouvait lutter militairement contre les *milites* puisqu'ils étaient censés représenter son bras armé. De ce fait, déjà à la fin du Xe siècle, mais surtout au XIe siècle, se

[22]. Jean FLORI, *L'Église et la guerre sainte*, in : Annales, 47,2, p. 453.
[23]. Philippe JANSEN et al., *La Méditerranée entre pays d'islam et monde latin*, p. 31.
[24]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 135.

développèrent les "institutions de paix" dans lesquelles les évêques se réunissaient en assemblées afin d'obtenir des "seigneurs de la guerre" de s'engager par des serments à canaliser leur violence[25]. Cette "paix de Dieu" n'avait pas pour but d'interdire la guerre, comme certains ont pu le penser, mais bien au contraire, il s'agissait de moraliser les activités guerrières, de les réserver à la classe "socioprofessionnelle" des *milites* et donc d'en faire une sorte de sport d'élite dont les ecclésiastiques en seraient les arbitres et non plus les victimes[26]. Ils imposèrent donc la "trêve de Dieu" (*treuga Dei*) : comme il n'était pas envisageable de supprimer les activités guerrières des chevaliers, la trêve délimitait celles-ci dans le temps et les interdisait certains jours de la semaine[27]. Par exemple, en 1027, l'interdiction de combattre allait de la neuvième heure du samedi jusqu'à la première heure du lundi, puis en 1033, cette interdiction fut élargie du jeudi soir au lundi matin, puis aux principales fêtes des saints[28]. Il est évident que par ce procédé, l'Église était désireuse de pacifier totalement la chrétienté occidentale, contrôler ces *milites* et les diriger contre les ennemis du dehors (païens et infidèles) et du dedans (hérétiques et faux chrétiens). Et c'est ce qu'elle fit en soutenant et en encourageant la *Reconquista* espagnole par l'intermédiaire des moines de l'ordre clunisien (abbaye de Cluny fondée en 910). De même, les papes ont également encouragé les expéditions normandes en Sicile occupée par les musulmans. Ces reconquêtes permettaient à l'Église de revendiquer, au nom de la fausse "donation de Constantin", la suzeraineté de Rome sur des terres reprises aux infidèles. En 1063, un nouveau pas est fait dans la sanctification des guerres contre les non-chrétiens, lorsque le pape Alexandre II dit que rémission des péchés (*remissio peccatorum*) sera faite à ceux qui partent se battre en Espagne[29]. Malgré cela, cette "trêve de Dieu" n'aura pas le succès escompté par l'Église, on peut même parler d'échec ; mais là où la trêve avait échoué, la croisade allait réussir.

Cette dernière assertion est confirmée par la thèse fort pertinente de Paul Rousset. L'historien prend à contre-pied les théories qui ont exagérément affirmé que la croisade était le corollaire des "institutions de paix" ; par exemple, pour Achille Luchaire, "la grande œuvre des croisades n'était possible que si l'intérieur du pays avait cessé d'être bouleversé par les guerres"[30]. Mais Rousset rétorque et affirme que parler ainsi, c'est prendre la cause pour le résultat. En effet, toute la documentation des croisades s'élève contre une telle conception : la

---

[25]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 136.
[26]. Jean FLORI, *L'Église…*, *op. cit.*, p. 456.
[27]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 136.
[28]. Jean FLORI, *L'Église…*, *op cit.*, p. 457.
[29]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 138.
[30]. Achille LUCHAIRE, *Les premiers Capétiens*, t. II, Lavisse, 1901, Paris, p. 138.

croisade n'est pas le fruit des "institutions de paix", elle en prouve plutôt l'échec. Les instigateurs de la croisade auraient pensé par ce moyen instaurer dans le monde occidental la paix que les décrets conciliaires n'avaient pu donner. La croisade se situe donc, toujours selon Rousset, au terme de l'évolution des "institutions de paix", elle en est l'effort suprême pour établir une paix solide, et en même temps elle signifie que ces institutions ne peuvent suffire, qu'il faut non pas les supprimer, mais les prolonger par une autre institution, internationale celle-là. La croisade apparaît donc comme une "anti-guerre", une guerre nouvelle, ses traits diffèrent de ceux des guerres féodales ; on peut même dire, en pensant à ses rapports avec la paix et la "trêve de Dieu", qu'elle est paradoxalement un moyen d'instaurer la paix civile. L'insistance que les chroniqueurs mettent à opposer la guerre nouvelle aux guerres anciennes montre bien l'importance de la croisade ; elle apporte une véritable révolution politique et sociale. Désormais, les guerres féodales seront perçues comme des guerres indignes trahissant la chrétienté. Ces croisades apporteront donc à l'Occident une paix interne relative, elles seront comme une série de "trêves de Dieu", efficientes celles-là[31].

Ainsi, le demi-échec de la trêve poussa l'Église à se constituer une force armée afin de protéger la nouvelle indépendance du Saint-Siège. Sa protection incombait théoriquement à l'empereur : depuis l'époque carolingienne, l'empereur portait, entre autres, les titres de *defensor* de l'Église de Rome et, plus tard, de *miles Sancti Petri* (soldat de Saint-Pierre), exprimant ainsi son devoir d'assistance militaire. Toutefois, cette protection n'était ni suffisante ni sans danger. Elle plaçait le Saint-Siège dans un état de dépendance à l'égard de l'empereur qui avait pris l'habitude d'influer sur la nomination et sur la politique des papes[32]. Mais dans la seconde moitié du XIe siècle un vent nouveau souffla sur l'Église. En effet, toutes ces évolutions donnèrent naissance à la réforme grégorienne dont l'instigateur fut le pape Grégoire VII et qui visait, d'une part, à purifier les mœurs ecclésiastiques (interdiction du mariage des prêtres) et, d'autre part, à émanciper l'Église du pouvoir temporel : les seigneurs laïcs nommaient les desservants de l'Église paroissiale, les rois désignaient les évêques dans leur royaume et le pape était l'homme de l'empereur. Ainsi, Grégoire VII donna l'impulsion décisive qui aboutira au décret de 1059 garantissant l'indépendance de l'élection du pape vis-à-vis du pouvoir impériale, et, en 1076, il proclama la supériorité absolue de son autorité sur toute souveraineté temporelle. Ces pleins pouvoirs donneront la possibilité au pape de coordonner les efforts de lutte contre les musulmans en Méditerranée et de mettre fin

---

[31]. Paul ROUSSET, *Les origines et caractères de la première croisade*, A la Baconnière, 1947, Neuchâtel, p. 195-196.
[32]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 139.

aux rivalités qui avaient souvent détournés de ce but les Occidentaux. Par conséquent, il est possible d'affirmer que les premiers succès de reconquête en Espagne (1085) et en Sicile (1092) sont les fruits de cette réforme[33].

La lutte des papes réformateurs se heurtait évidemment aux intérêts des chefs laïcs en général et de l'empereur en particulier. Il en résulta donc un grave conflit, connu sous le nom de "querelle du sacerdoce et de l'Empire" ; l'Église, voulant se libérer de la tutelle de l'empereur et des princes, dut donc chercher d'autres défenseurs que ceux qu'elle avait l'habitude d'appeler à l'aide. La pacification des guerres intestines avait permis à l'Église de confier la défense des évêchés et des monastères à des membres de l'aristocratie de la région ; de plus, elle avait recruté des soldats, gagés par elle et combattant sous la bannière du saint patron de l'église locale qui les employait. Ce phénomène contribua d'une certaine manière à la sacralisation des guerriers qui combattaient pour l'Église, car leur entrée en fonction se faisait lors d'une cérémonie solennelle durant laquelle, par le truchement d'une liturgie, les prêtres leur conféraient une part de l'idéologie autrefois royale, en particulier le devoir de protection des églises et des faibles, et à l'instar des rois et des princes, ces guerriers étaient bénis avant le départ à la guerre[34].

Le pape Grégoire VII nommait *milites Dei* (soldats de Dieu) ou *milites Christi* (soldats du Christ) ceux qui combattaient les clercs "déviants" et schismatiques. Il faut porter une attention particulière à l'emploi de ce vocabulaire, car il traduit une réelle et très profonde sacralisation des guerriers luttant pour la cause pontificale. L'évolution du sens de ce terme en témoigne. Rappelons en effet que ces deux expressions désignaient d'abord tous les chrétiens, et particulièrement les martyrs non violents, à l'époque de l'Église primitive. Même si les termes ont une connotation guerrière, ils soulignaient plutôt l'obéissance et la discipline des chrétiens dans ce combat tout spirituel. En revanche, après 1095, le terme "*milites Christi*" désignera les Croisés, fidèles marqués de la croix et engagés dans une guerre cette fois bien réelle conduisant à des combats sanglants. Ces termes fortement connotés inaugurent donc non seulement une évolution sémantique, mais également une évolution de l'idée de guerre sainte qui mène logiquement à la croisade[35]. Encore une fois, l'aspect sacré des entreprises guerrières chrétiennes gagna en intensité.

---

[33]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 32.
[34]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 141.
[35]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 201-202.

Nous l'avons vu, la violence et la guerre étaient réprouvées par le fondateur du christianisme, et jusqu'à la conversion de Constantin ce précepte de la non-violence fut respecté. Il a donc fallu aux représentants du christianisme camoufler des entreprises guerrières aux motivations géopolitiques derrière les concepts de guerre juste, puis de guerre sacrée, "comme si le croyant trouvait toujours dans les textes révélés, s'il le faut, l'argumentation nécessaire pour justifier son action"[36].

À la fin du XIe siècle, les mentalités occidentales étaient donc préparées à la guerre sainte, ce ne fut pas un fait nouveau ou une contradiction avec le dogme chrétien ; au contraire, les croisades apparaissaient comme l'événement logique résultant d'un long processus, dont le discours du pape Urbain II allait être le déclencheur.

B-La première croisade : idéologie et motivations

Nous voulons ici nous interroger sur l'essence religieuse des croisades. Autrement dit la formule "guerre de religion" convient-elle à ces guerres occidentales en Orient ? Ainsi, nous reviendrons sur l'appel du pape Urbain II à Clermont qui apparaît comme l'instigateur de ces mouvements, puis il sera intéressant d'analyser les motivations qui poussèrent des Occidentaux du Moyen Âge à partir en Terre sainte ; enfin, nous nous arrêterons sur l'aspect mythique et mystique de l'un des premiers grands combats que menèrent les Francs en Orient.

1-Urbain II et l'appel de Clermont

Devenu pape en 1088, Eudes de Châtillon (Urbain II) était un ancien moine de l'abbaye bénédictine de Cluny, abbaye fondée en 910 d'où partit un mouvement de réforme, de spiritualité et d'art qui s'étendit à toute l'Europe. Durant les mois qui précédèrent son grand discours, le pape Urbain II parcourait déjà la France méridionale pour convaincre les chrétiens de réagir contre les "maux" du temps. Urbain II était un digne représentant du parti réformateur de l'Église dont l'artisan fut Grégoire VII. Nous l'avons vu, ce dernier employa toute son énergie à libérer l'Église de l'influence des laïcs, c'était selon lui au pontife de

[36]. Edgar WEBER et Georges REYNAUD, *Croisades d'hier et gihad d'aujourd'hui*, p. 320.

commander à l'empereur. Le pouvoir vient de Dieu, et le pape en est l'exécuteur sur terre et lui seul possède la vraie autorité. Le texte des "*Dictatus papae*" (1075) est clair : le pape est le seul chef absolu de l'Église, et il a le droit de faire et de défaire les rois ou de déposer les empereurs[37].

Eudes de Châtillon devient pape en 1088 (il prend alors le nom d'Urbain II), il n'a pas une autre idée de sa fonction que celle citée plus haut : le pape ordonne et la chrétienté exécute. Cette théocratie absolue explique en partie l'impact extraordinaire qu'eut le discours d'appel à la croisade de ce pape sur les foules occidentales. Notons que le pape Grégoire VII avait déjà lancé un appel en 1074, sans succès celui-là, en direction des princes pour qu'ils interviennent en Orient suite à la défaite des Byzantins face aux Seldjoukides à Mantzikert en 1071. Constatant une certaine inertie des princes occidentaux, ce pape avait écrit à plusieurs seigneurs laïcs de lui envoyer des soldats qu'il conduirait lui-même dans cette expédition jusqu'en Orient. Certaines de ces lettres mettent en avant les promesses spirituelles faites à ceux qui mettent leur vie en péril pour la cause de l'Église[38] : "Sachez donc que, pour notre part, confiant dans la miséricorde et la toute-puissance de Dieu, nous nous disposons et nous préparons par tous les moyens à porter secours le plus tôt possible à l'Empire chrétien, avec l'aide de Dieu"[39]. Grégoire VII annonce donc Urbain II.

Pour Urbain II, nouveau représentant d'une Église forte et hégémonique, une entreprise telle que la croisade renforcerait encore l'autorité pontificale. Selon Philippe Jansen, "entreprendre la reconstruction du réseau ecclésiastique en Orient, c'est poursuivre une *dilatatio christianitatis* conforme à la dimension universelle de l'autorité apostolique, [...] elle (la papauté) se substituera au rôle de protecteur des Lieux saints revendiqué traditionnellement par les empereurs du Saint Empire, [...] elle pourra agir en faveur d'une réunification des Églises dont la rupture était récente encore"[40] ; l'auteur fait ici allusion au schisme entre Rome et Constantinople survenu en 1054. Il ressort de cette analyse que les objectifs des chrétiens ont plusieurs lectures. Le pontife, comme nous allons le voir, exhorte les foules avec une récompense métaphysique, alors qu'au fond le but de Rome semble être d'asseoir un peu plus son autorité par les extensions territoriales et l'unification des Églises. Il

---

[37]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 19.
[38]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op cit.*, p. 305.
[39]. GREGOIRE VII, *Registrum*, 1, 49, *MGH*, *Epistolae selectae*, éd. E. Caspar, t. I, p. 75, trad. J. Flori, *Guerre sainte, jihad, croisades*, p. 305.
[40]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 85.

n'est sans doute pas exagéré de dire que la croisade est une guerre religieuse en apparence mais politique dans son essence.

Avant d'évoquer le discours qui inaugura la campagne militaire vers l'Orient, il n'est pas inutile de rappeler qu'Urbain II s'était déjà impliqué dans ce genre d'entreprises, notamment contre les musulmans d'Espagne. Dès 1089, il incite les princes chrétiens de Tarragone à continuer la *Reconquista*. Déjà à cette époque, le pape promet aux chrétiens ibériques la rémission de leurs péchés en échange de leur lutte pour l'Église, et il leur affirme même que le combat contre les musulmans de la péninsule vaut largement un pèlerinage pénitentiel vers Jérusalem. Il est remarquable que les deux éléments constitutifs de la croisade, soit la guerre sainte méritoire et le pèlerinage pénitentiel, apparaissent six ans avant le discours de Clermont[41].

En plus du climat "international" propice à la guerre contre les infidèles, la personnalité d'Urbain II fut un élément déterminant de cet appel. Il semble qu'il fût de ceux qui savaient faire vibrer comme il convenait la corde sensible des foules. On a remarqué, par exemple, que les départs pour la Terre sainte n'ont pas eu partout la même ampleur ; les régions parcourues par Urbain II après l'appel de Clermont fournirent à la croisade les contingents les plus importants[42]. Le discours d'Urbain II a donc eu lieu le 27 novembre 1095. Hélas, il est perdu, et les seules traces écrites qui nous restent se trouvent dans les chroniques de moines présents ce jour-là, chroniques rapportées notamment par Robert le Moine et Foucher de Chartres. Si l'objectif premier d'Urbain II est de créer un État latin en Syrie-Palestine, et donc une base d'influence latine (romaine) en Orient qui contrebalancerait l'influence du patriarcat orthodoxe de Constantinople[43], la teneur du discours ne semble pas évoquer directement cet aspect géopolitique. En effet, le discours s'adresse avant tout aux petits seigneurs et aux populations, et donc les thèmes choisis par le prélat sont religieux ; en voici la version de Foucher de Chartres :

> *"Vous venez, dit-il, enfants du Seigneur, de lui jurer de veiller fidèlement, et avec plus de fermeté que vous ne l'avez fait jusqu'ici, au maintien de la paix parmi vous, et à la conservation des droits de l'Église. Ce n'est pas encore assez ; une œuvre utile est*

---

[41]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 221.
[42]. Jean RICHARD, « Les États féodaux et les conséquences de la croisade », in : *État et colonisation au Moyen Âge*, p. 182.
[43]. Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 58.

encore à faire ; maintenant que vous voilà fortifiés par la correction du Seigneur, vous devez consacrer tous les efforts de votre zèle à une autre affaire ; qui n'est pas moins la vôtre que celle de Dieu. Il est urgent, en effet, que vous vous hâtiez de marcher au secours de vos frères qui habitent en Orient, et ont grand besoin de l'aide que vous leur avez, tant de fois déjà, promise hautement"[44].

Rappelons que la société moyenâgeuse est pétrie de foi et d'enseignement biblique ; la Bible était le manuel complet de la vie de l'homme : on apprenait l'alphabet avec les psaumes par exemple. La culture est une culture chrétienne transmise par les contes, les sermons, les *exempla* (exemples à valeur symbolique utilisés dans les prêches), mais également par les représentations iconographiques des vitraux et des sculptures[45].

Le chroniqueur Robert le Moine rapporte qu'au début de son discours Urbain II évoque des dévastations dont les nouvelles sont parvenues des confins de Jérusalem[46]. La culture populaire chrétienne avait beaucoup évoqué la ville de Jérusalem, elle était familière à l'homme chrétien d'Europe, son cœur y était attaché. Imaginons donc l'émotion psychologique provoquée par la nouvelle de sa destruction ou de sa prise par les musulmans. La perte de Jérusalem eut un écho en Occident non comme la disparition d'une ville étrangère, mais comme celle de la Ville par excellence, berceau de la foi chrétienne et symbole de tout un système[47]. Sachant cela, Urbain II n'hésita pas à user de cet argument alors que l'occupation musulmane de la Terre sainte remontait à près de quatre siècles, et que la destruction du Saint-Sépulcre par le calife fatimide al-Ḥākim (1009), malgré l'émotion suscitée sur le moment, avait été oubliée[48].

Par ailleurs, toujours selon Foucher de Chartres, le discours fait référence à l'oppression subie par les chrétiens d'Orient et les pèlerins en terre d'islam ; le pontife vitupère :

"Les Turcs et les Arabes se sont précipités sur eux (les Chrétiens), ainsi que plusieurs d'entre vous l'ont certainement entendu raconter, et ont envahi les frontières de la Romanie, jusqu'à cet endroit de la mer Méditerranée, qu'on appelle le Bras de Saint-

---

[44]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 7.
[45]. Edgar WEBER et Georges REYNAUD, *Croisades…*, *op. cit.*, p. 192.
[46]. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 301-304.
[47]. Edgar WEBER et Georges REYNAUD, *Croisades…*, *op. cit.*, p. 192.
[48]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 29.

Georges étendant de plus en plus leurs conquêtes sur les terres des Chrétiens, sept fois déjà ils ont vaincu ceux-ci dans des batailles, en ont pris ou tué grand nombre, ont renversé de fond en comble les églises, et ravagé tout le pays soumis à la domination chrétienne. Que si vous souffrez qu'ils commettent quelque temps encore et impunément de pareils excès, ils porteront leurs ravages plus loin, et écraseront une foule de fidèles serviteurs de Dieu"[49].

S'il est vrai que l'invasion turcomane rendit plus difficile le passage des pèlerins occidentaux par l'Asie Mineure, la situation des chrétiens orientaux était loin d'être insoutenable. Les Seldjoukides, en tant que sunnites orthodoxes, tendaient vers une application stricte de la *šarī'a*, ce qui impliquait un respect des *ḏimmī*-s[50]. Par ces exagérations, Urbain II attisait donc la colère du peuple.

Enfin, nous allons voir qu'Urbain II, par son discours, apporte une notion nouvelle qui sera l'essence de la croisade, notion esquissée six ans plus tôt lors de ses appels de soutien à la *Reconquista* espagnole : il s'agit du "pèlerinage armé". La conquête de Jérusalem n'arrêta pas les pèlerinages chrétiens, en tout cas pas jusqu'à la venue des Seldjoukides. Contrairement au *ḥağğ* musulman (le pèlerinage à La Mecque), le pèlerinage chrétien n'est pas une obligation religieuse. Mais dès le VIIe siècle, l'Église reconnut dans le pèlerinage l'une des voies de l'expiation des péchés. Les pénitentiels[51] du Moyen Âge comptent déjà le pèlerinage au nombre des pénitences que le prêtre est habilité à imposer au pécheur. Le pèlerinage à Jérusalem était considéré comme le plus prestigieux, étant le plus lointain, le plus difficile et le plus lié aux fondements du christianisme. Soulignons que pour un homme du XXIe siècle, l'idée du pardon des péchés n'est absolument plus mobilisatrice ; l'homme du Moyen Âge préparait sa mort, alors que l'homme moderne fait tout pour la nier. Le croyant d'autrefois voulait s'assurer l'éternité par le pardon des péchés, la vie sur terre n'était qu'un passage ; l'homme moderne, qui a une espérance de vie deux fois plus longue que l'homme du Moyen Âge, ne cherche plus qu'à assurer le présent[52]. Ces considérations sont essentielles

---

[49]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia,* trad. F. Guizot, p. 7-8.

[50]. Les *ḏimmī*-s sont les individus non musulmans (juifs et chrétiens) vivant dans des sociétés à majorité musulmane ; ces derniers, en vertu d'une charte, dénommée *'ahd al-ḏimma*, peuvent vivre en paix et jouir de nombreux droits en échange du versement d'un impôt spécial : la *ğizya*.

[51]. Au Moyen Âge, un *pénitentiel* est un recueil de pénitences élaboré à l'usage du clergé, véritable anthologie des plaisirs humains (notamment la fornication) réprouvés par l'Église et qu'elle nomme péchés, il contient les pénitences nécessaires au rachat de toutes les fautes recensées, et ce, en fonction de la gravité de l'acte.

[52]. Edgar WEBER et Georges REYNAUD, *Croisades…, op cit.*, p. 197.

à une meilleure compréhension des motivations qui poussèrent des milliers d'Occidentaux à risquer leur vie dans une aventure incertaine à l'autre bout du monde.

Encore une fois, Urbain II évoque l'idée du pèlerinage, car il sait pertinemment que son auditoire y sera sensible. Néanmoins, le pape innova : les pèlerins-pénitents ne seraient pas seulement accompagnés de guerriers, comme c'était le cas durant les siècles précédents, mais ils seront eux-mêmes des guerriers ou des *milites Christi* (soldats du Christ)[53]. C'est pourquoi son appel s'adressait en premier lieu aux chevaliers et aux guerriers, bien qu'il n'exclût pas les simples gens de ce "pèlerinage armé". Partant, la première croisade jettera sur les routes non seulement des combattants professionnels, mais aussi le petit peuple composé de paysans, de moines, de femmes et d'enfants. Pour Alphonse Dupront, le lien entre croisade et pèlerinage est parfaitement net : "Que la croisade ait pu être vécue comme le suprême et dernier pèlerinage, ou comme la guerre sainte pour libérer les Lieux saints de l'infidèle et en sauvegarder l'accès à une chrétienté pérégrinante, établit entre le pèlerinage et elle, d'intimes et éclairantes correspondances. Plus exactement, la croisade, dans son illustrante épique et sa réalité historique, découvre des composantes fondamentales du fait pèlerin dont elle procède"[54]. La croisade est prêchée par le pape Urbain II comme une expédition militaire destinée à libérer les Lieux saints du christianisme en Orient. C'est une guerre sainte, mais aussi un pèlerinage par sa destination même. Réunissant les deux aspects, elle en récupère aussi les privilèges et avantages respectifs. Les Croisés, dans leurs chartes de départ (rédigées, soulignons-le, par des moines habitués à relater des départs en pèlerinage), mettent plutôt l'accent sur cet aspect de pèlerinage avec sa fonction pénitentielle, mais certains font nettement allusion au caractère très belliqueux de l'entreprise ; voici l'extrait d'une charte illustrant ce dernier aspect :

> *"Un vaillant chevalier, nommé Amanieus de Loubens, a été inspiré par l'amour du Saint-Esprit à quitter son héritage et à se faire "Jérusalémite", afin d'aller attaquer et tuer les adversaires de la religion chrétienne, et surtout d'aller purifier le lieu où le Seigneur Jésus-Christ a daigné souffrir la mort pour la rédemption du genre humain"*[55].

---

[53]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 33.
[54]. Alphonse DUPRONT, « Croisade et eschatologie », in : *Du sacré*, p. 35.
[55]. « Cartulaire du prieuré de Saint-Pierre de La Réole », éd. C. Grellet-Balguerie, *Archives historiques de la Gironde*, 5, 1863, n° 100, § 93-96, p. 140, trad. J. Flori, *Guerre sainte, jihad, croisade*, p. 313.

Il ne faut donc pas privilégier un aspect au détriment de l'autre, il semble en fait qu'on ait affaire à un amalgame original et nouveau de deux concepts qui hier encore étaient fort éloignés l'un de l'autre. En somme, nous pouvons déduire que par cette transformation du pèlerinage, qui semblait être l'acte d'adoration suprême, en entreprise guerrière, Urbain II parachève la longue gestation de la guerre sainte chrétienne.

Notons pour finir que ce discours fut l'élément déclencheur d'une grande campagne de propagande que menèrent, avec une redoutable efficacité, des prédicateurs charismatiques tels que Gauthier Sans-Avoir ou Pierre l'Ermite. L'emprise de ce dernier sur les foules semble avoir été exceptionnelle, le chroniqueur Guibert de Nogent (1053-1130, bénédictin français, auteur d'une histoire des croisades), qui l'a rencontré quelques années avant la première croisade, rapporte que :

> *"En tout ce qu'il faisait ou disait, il semblait qu'il y eût en lui quelque chose de divin ; en sorte qu'on allait jusqu'à arracher les poils de son mulet, pour les garder comme reliques"*[56].

Rappelons que si l'on en croit les évaluations habituelles des historiens de la première croisade, les émules de ce Pierre l'Ermite représenteraient près du tiers de l'ensemble des Croisés[57]. Ces prédicateurs reprirent, amplifièrent et déformèrent les thèmes traités dans le discours du pape. Le discours religieux classique se fond avec eux dans une atmosphère de merveilleux : signes célestes, miracles, prodiges, croix marquées dans les chairs, songes et autres visions hallucinées. Par ailleurs, ils ne lésinaient pas sur les détails aussi sordides que faux ; par exemple, lorsqu'était évoqué le péage que les Turcs imposaient aux pèlerins, il était dit que si l'un d'entre eux ne pouvait payer, il était soupçonné d'avoir avalé ses pièces d'or et était donc éventré sur-le-champ. Peu importait l'origine douteuse de ces informations, on les croyait, on voulait les croire et on voulait les faire croire[58]. De plus, comme nous le verrons plus loin dans notre démonstration, une image sombre de l'ennemi s'était formée depuis longtemps déjà. Musulman, Turc ou Sarrazin, cet Autre représentait dans les esprits d'Occident l'envers et le mal. Le christianisme était le monothéisme vrai, réprouvant la luxure et ne se servant du glaive qu'à bon escient, l'islam était, quant à lui, un paganisme oriental,

---

[56]. GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, trad. F. Guizot, p. 59.
[57]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 239.
[58]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 37.

encourageant les plaisirs des sens et l'usage aveugle de la violence. Sur ce dernier point, aux yeux des chrétiens du Moyen Âge seul comptait, paradoxalement, le modèle originel. L'attitude non violente des fondateurs et le poids du passé l'emportaient évidemment sur les vicissitudes du présent, qui justifiaient évolution et compromis. C'est pourquoi tous étaient sûrs que le christianisme s'était répandu pacifiquement, et que l'islam, au contraire, autorisait l'usage des armes pour étendre la foi à d'autres territoires[59].

Enfin, il apparaît qu'Urbain II ait fait une discrète allusion au thème eschatologique, thème qui sera repris et amplifié par les prédicateurs. Tous les chrétiens du Moyen Âge avaient la ferme conviction que l'Apocalypse décrite dans la Bible pouvait survenir à tout instant, c'est pourquoi les signes annonciateurs de la fin du monde faisaient l'objet, de la part des exégètes, de beaucoup d'attention et de spéculations diverses. Au temps de la croisade, tous les indices d'un dérèglement quelconque du cours normal des événements étaient alors interprétés comme des signes annonciateurs de l'imminence de la fin des temps. Les prédicateurs utilisèrent donc des faits tels que : la pluie de météorites du 4 avril 1095, l'éclipse de lune du 11 février 1096, les tâches solaires très visibles en mars de la même année ou l'éclipse de soleil en février 1099[60]. Ils se servirent également d'une suite ininterrompue de calamités qui s'abattirent sur l'Occident de 1085 à 1095 : sécheresses, inondations, disettes ou épidémies. Les esprits furent particulièrement marqués par une recrudescence effrayante du mal des ardents dont le principal symptôme était une inflammation de la peau apparentée à la gangrène, d'atroces souffrances précédaient une mort certaine[61]. Cette épidémie provoqua une grande détresse morale dans la population, ce qui eut pour effet de transcender les sentiments religieux : par ce moyen, Dieu semblait punir les chrétiens pour leurs péchés. La guerre rédemptrice proposée par Urbain II apparut donc comme un remède providentiel à ces catastrophes. En définitive, la décennie noire précédant l'appel de Clermont a grandement favorisé le climat d'eschatologie apocalyptique dans lequel a baigné l'appel de la première croisade, et par là même a contribué au succès de cet appel. De même, il ne fut pas difficile de se convaincre et de convaincre autrui que les armées infidèles étaient un signe avant-coureur de la venue de l'Antéchrist biblique, Antéchrist que vaincront les chrétiens à la fin des temps. Selon Guibert de Nogent, Urbain II dit dans son discours :

---

[59]. *Ibid.*, p. 210.
[60]. *Ibid.*, p. 42.
[61]. Paul ALPHANDÉRY, *La chrétienté et l'idée de croisade*, p. 46.

"[…] il est évident que ce n'est point contre les Juifs ni les Gentils (musulmans) que l'Antéchrist fera la guerre ; mais que, conformément à l'étymologie même de son nom, il attaquera les Chrétiens ; et s'il ne trouve aucun chrétien en ces lieux (la Terre sainte), comme à présent on n'y en rencontre presque plus, il n'y aura personne qui lui résiste, ou qu'il ait lieu d'attaquer ; […]"[62].

Pour le pape, l'Antéchrist n'est pas encore là, mais sa venue est imminente, les chrétiens doivent donc se hâter de prendre la Terre sainte pour y être tentés, vaincus, puis finalement triomphants selon les prophéties bibliques. Ceux qui y seront, ceux-là, seront les "élus". Il ne faudra pas perdre de vue ce caractère d'élection de la croisade[63]. Ici est donc atteint un paroxysme dans la sacralisation de la guerre chrétienne, la guerre n'est plus simplement juste, mais elle répond à une prophétie biblique que nul ne peut remettre en cause.

La prédication de la croisade s'est faite dans un climat d'émotion et de foi intenses. Les expressions de cette foi exaltée peuvent dérouter l'observateur contemporain parce qu'il n'y retrouve pas ses propres valeurs religieuses ou morales, modifiées ou effacées par les idéologies modernes, et qu'il n'y retrouve pas non plus les valeurs du christianisme prêchées par Jésus et déformées par plus de mille ans de péripéties historiques[64]. Les populations chrétiennes du Moyen Âge étaient au contraire profondément imprégnées de cette foi, par conséquent, elles ne pouvaient qu'être sensibles au sort de Jérusalem et des chrétiens d'Orient ainsi qu'aux promesses de rémission de leurs péchés, de surcroît, elles voulaient être de ceux dont la Bible fait mention et qui terrasseront l'Antéchrist à la fin des temps. En résumé, la croisade fut l'expression de la guerre sainte ultime et idéale.

Le discours d'Urbain II avait lancé une mécanique de guerre qui opposera en Syrie musulmans et chrétiens durant deux siècles, et comme le fait remarquer Philippe Sénac, "au terme du XIe siècle, le décor et les acteurs d'un drame séculaire étaient définitivement posés dans l'univers des mentalités. Le musulman, turc ou sarrasin, était l'ennemi public numéro un, la cible exotique d'une féodalité conquérante"[65].

Si dans son discours le pape en appelle à la conscience religieuse de ses ouailles, et qu'il leur fait miroiter des récompenses purement spirituelles, il sera intéressant de se demander si

---

[62]. GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, trad. F. Guizot, p. 49.
[63]. Paul ALPHANDÉRY, *La chrétienté…*, *op. cit.*, p. 53.
[64]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 43.
[65]. Philippe SÉNAC, *L'image de l'Autre : l'Occident médiéval face à l'islam*, p. 56.

les Croisés volontaires au départ furent poussés par d'autres motivations que la rémission des péchés et le martyre.

2-Les motivations des Croisés

Même si des minorités d'Allemands, d'Anglais, d'Italiens ou encore de Scandinaves ont participé à la croisade, on peut affirmer que les Francs composaient le gros des troupes. Cela s'explique notamment par le fait qu'en Allemagne la lutte entre la papauté et l'Empire ("la querelle des investitures")[66] empêchait la propagande officielle des croisades. De plus, même si l'empereur allemand tolérait que passent sur ses terres des bataillons francs se rendant en Orient (le passage maritime n'était pas envisageable, de plus, la traversée de l'Allemagne était rendue aisée grâce à la conversion des Hongrois), il ne pouvait se résoudre à aider une expédition lancée par le pape, sans compter que l'empereur, en guerre contre l'Italie, préférait garder ses soldats chez lui ; parallèlement, le pape retenait les Italiens du Nord de peur de s'affaiblir[67]. La France fut certes la nation qui fournit le plus d'hommes, mais toutes les régions ne s'impliquèrent pas dans la première croisade en Orient, telles l'Aquitaine, la région poitevine et la Bourgogne pourtant habituées aux guerres en Espagne. En fait, la plupart des combattants venaient du Nord, ils étaient ceux qui avaient le moins d'informations sur l'Orient et les musulmans, partant, ils semblaient les moins prédisposés à coexister pacifiquement avec ces derniers[68]. Les populations du Nord de la France étaient un pur produit de la propagande ecclésiastique, elles étaient donc les plus fanatisées, exception faite des Normands déjà installés dans le Sud de l'Italie et commandés par Bohémond de Tarente.

Les Croisés sont évidemment d'abord des militaires mais pas seulement, parmi eux, il y a des marchands, des bourgeois, des paysans qui ont suivi leurs seigneurs (Godefroy de Bouillon, Raymond de Saint-Gilles, Bohémond de Tarente, etc.)[69]. Les premières campagnes furent même composées d'innombrables miséreux, notamment celle menée par Pierre l'Ermite : la plupart des pauvres hères venus avec lui furent massacrés par les Turcs en 1096. D'ailleurs, très vite, l'Église mettra un frein à ces folles équipées, car ces misérables étaient

---

[66]. La dynastie franconienne, qui a succédé aux Ottoniens, s'est heurtée à la papauté : c'est "la querelle des investitures", marquée notamment par l'humiliation d'Henry IV en 1077.
[67]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 67.
[68]. *Ibid.*, p. 68.
[69]. Georges JEHEL et al., *Les relations des pays d'islam avec le monde latin*, p. 102.

un fardeau pour l'armée régulière, c'est-à-dire qu'il fallait entretenir des gens peu aptes à la guerre.

Il est remarquable que la Syrie fut à cette époque la seule terre hors d'Europe où s'était recréée la hiérarchie complète de la société féodale[70]. Ainsi, les Francs arrivés d'Occident se divisèrent socialement en deux groupes distincts : d'abord, une aristocratie seigneuriale, souvent modeste, mais dont l'installation en Terre sainte a généralement augmenté le pouvoir ; puis une caste d'urbains et de ruraux que les circonstances difficiles ont poussé à se concentrer dans des villes fortifiées[71].

À côté de ces laïcs, les religieux avaient une place primordiale, ils étaient moines, missionnaires ou membres d'ordres ; leur rôle était principalement de relayer les directives venant de Rome et d'entretenir la motivation spirituelle des soldats de la foi. Georges Jehel dit à propos de ces religieux qu'"ils forment un ensemble puissant qui assume les multiples fonctions correspondant aux objectifs de création d'un État en Terre sainte"[72].

Ainsi, les Croisés ne sont pas seulement des chevaliers et des combattants professionnels arborant une croix sur leur tenue, mais c'est toute une société qui immigre en Terre sainte. Ils sont seigneurs, vassaux, marchands, moines, artisans, serfs ou aventuriers. Et ils recréèrent au milieu des Sarrasins abhorrés la structure sociale qui était la leur en Europe. Il est remarquable que cette structure ne connaîtra pas d'influence musulmane significative, et ce, malgré deux siècles de présence en Orient.

Toutes les sources d'origine ecclésiastique affirment que les Croisés sont partis pour Dieu, le triomphe du christianisme et l'aide aux chrétiens d'Orient. Cependant, l'homme étant ce qu'il est, il n'est pas interdit de penser que les pieuses intentions aient été accompagnées de motivations plus concrètes. D'ailleurs, le sous-entendu exprimé dans le canon[73] de Clermont relatif à la croisade indique que ce genre de basses motivations pouvait se glisser dans l'esprit de ceux qui partaient :

---

[70]. Philippe JANSEN et al., *op cit.*, p. 251.
[71]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 156.
[72]. Georges JEHEL et al., *Les relations…*, *op. cit.*, p. 104.
[73]. Un *canon* est un décret ou une règle ecclésiastique concernant la foi ou la discipline religieuse.

"Quiconque, mû par la seule dévotion, et non par le désir d'acquérir honneur ou richesse, partira pour Jérusalem en vue de libérer l'Église de Dieu sera considéré comme ayant accompli ce pèlerinage en guise de pénitence"[74].

Ainsi, quand Urbain II promet le martyre à ceux qui mourront dans la croisade, il n'omet pas de promettre le *remissio peccatorum*, c'est-à-dire la remise des peines terrestres à subir après confession d'une faute, à ceux qui survivraient :

"Cette cité royale (Jérusalem), située au milieu du monde, maintenant tenue captive par ses ennemis, […] vous demande donc et souhaite sa délivrance, […] C'est de vous surtout qu'elle attend de l'aide, parce qu'ainsi que nous l'avons dit, Dieu vous a accordé, par-dessus toutes les nations, l'insigne gloire des armes : prenez donc cette route, en rémission de vos péchés (remissio peccatorum), et partez, assurés de la gloire impérissable qui vous attend dans le royaume des cieux"[75].

Il faut noter que le pape a promis ici plus que ne le permettait la doctrine ecclésiastique de son temps ; certains soutiennent que dans la bouche du pape "*remissio peccatorum*" signifiait remise des péchés au sens strict du terme, et ce sont les prédicateurs qui l'interprétèrent comme remise des peines terrestres. Mais quoi qu'il en soit Urbain II fut obligé de se rallier, si elle n'était pas sienne dès l'origine, à cette conception plus populaire de l'indulgence. Pour Jean Flori, c'est cette conception qu'avaient adoptée les Croisés, et c'est elle qui explique en partie le succès de la croisade. En réalité, une interprétation plus restrictive était inconcevable, car elle aurait fait de la croisade une indulgence plus rude que la pénitence à laquelle elle se substituait[76]. En conséquence, le pont entre la rémission des péchés dans l'au-delà et la rémission des peines d'ici-bas fut vite franchi, la croisade fut pour un grand nombre de guerriers l'occasion d'effacer les fautes d'une vie faite de violence, de rapines et de crimes divers. La guerre sainte ferait d'eux des individus honnêtes et purifiés des souillures du passé.

Certains historiens ont affirmé que la croisade était l'expédition à vocation cupide et intéressée d'une classe sociale, la noblesse[77]. Pour l'historien René Grousset, "ce fut la

---

[74]. Canon III de Clermont, Mansi, II, p. 816.
[75]. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 304-305.
[76]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 225.
[77]. Edgar WEBER et Georges REYNAUD, *Croisades…*, *op. cit.*, p. 206.

première expansion coloniale de l'Occident. Elle eut pour cause au début, puis tout au moins pour prétexte, l'élan spirituel des croisades, pour mobiles durables le désir des conquêtes territoriales chez les barons français, l'intérêt commercial chez les républiques italiennes. Elle s'appuya sur des leviers spirituels puissants"[78]. C'est ainsi que l'idée selon laquelle les Croisés, privés de terres en Occident, seraient partis en croisade pour en obtenir, s'est largement répandue. Même si ce fait est incontestable pour un certain nombre de princes, les mobiles spirituels n'étaient pas totalement absents chez les plus avides d'entre eux. Par exemple, le prestige de Bohémond de Tarente (prince d'Antioche) auprès des Croisés et même des chroniqueurs ne s'expliquerait pas s'il n'avait eu que les intentions matérialistes que les récits ne dissimulent d'ailleurs pas[79]. Par ailleurs, on a souvent émis l'idée que le départ massif des Francs vers l'Orient est justifié par l'essor démographique et le manque de terres. Si la situation des paysans s'était incontestablement améliorée au XIe siècle avec la fin des invasions barbares et le renforcement de l'autorité dans les pays d'Europe, on ne peut pas vraiment parler de bien-être qui aurait engendré une forte poussée démographique, tout au plus ce mieux diminua la mortalité de façon sensible[80]. D'autre part, l'argument du "manque de terres" aurait pu être valable si l'on n'avait été à l'époque du développement des défrichages et de la création de sauvetés[81], lesquelles permirent d'étendre considérablement les domaines habitables et cultivables. À ce sujet, Paul Ourliac rapporte l'exemple de défrichages ayant eu lieu à Comminges dans les Pyrénées : une quarantaine de villages sous forme de sauvetés furent créés entre 1100 et 1120 sur un territoire qui jusque-là était le domaine de la forêt[82]. À cela il faut ajouter que des terres étaient à conquérir dans une Europe d'ailleurs peu peuplée, et qu'en deux siècles de présence latine en Terre sainte le nombre des Croisés qui s'y établirent de manière définitive était assez faible.

La perspective des prises de butins importants a sans doute été une motivation puissante pour bon nombre de Croisés. Ainsi, on peut penser que Godefroy de Bouillon, pauvre et vassal de l'empereur, fut attiré par l'appât du gain (il fut nommé avoué du Saint-Sépulcre après la prise de Jérusalem en 1099) ; mais comment expliquer l'engagement de Raymond de Saint-Gilles, seigneur riche et puissant qui n'avait sans doute pas besoin de terres orientales,

---

[78]. René GROUSSET, *L'Empire du Levant*, Payot, 1979, Paris, p. 9.
[79]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 226.
[80]. Edgar WEBER et Georges REYNAUD, *Croisades…*, *op. cit.*, p. 205.
[81]. Les *sauvetés* étaient des bourgades franches créées pendant la féodalité à l'instigation des monastères, pour servir de refuge et procéder au défrichement.
[82]. Paul OURLIAC, « Les sauvetés de Comminges », in : *Études d'histoire de droit médiéval*, p. 74.

moins riches au demeurant que ses terres, pour asseoir son pouvoir[83]. Certes, les petits nobles pillards vivant de leur épée et gênés par le retour de l'autorité engendrée par la réforme grégorienne avaient une bonne raison d'aller continuer leur "métier" dans un Orient où ils ne seraient pas inquiétés, mais ces derniers ne représentaient qu'une petite frange de la noblesse[84]. Enfin, il a été dit que la primogéniture (priorité de droits et d'héritage à l'aîné) a poussé les cadets déshérités de la noblesse dans une aventure qui leur permettrait de se constituer une nouvelle richesse. Mais l'argument ne tient pas, car au XIe siècle le phénomène de la primogéniture est rare, il ne se répandra effectivement qu'au XIIe siècle[85].

Enfin, la théorie voulant que le départ d'un Croisé fût économiquement bénéfique au reste de la famille, car laissant moins d'hommes sur autant de terres, fut largement reconsidérée. En effet, le départ d'un Croisé coûtait fort cher et les familles qui participaient à cet énorme effort financier (plusieurs années de revenus) en sortaient presque toujours amoindries. Il fallait, le plus souvent, vendre ou gager des terres ; les seuls bénéficiaires de ces opérations étaient les églises, et les seigneurs suzerains des Croisés, qui disposaient sur ces terres d'une sorte de droit de préemption et de gage. Il faut souligner que les expéditions vers la toute proche Espagne étaient sûrement plus fructueuses que celles vers le lointain Orient[86]. Pour Jean Flori, "les intérêts purement matériels furent donc minces, même s'il ne faut pas les exclure totalement des motivations profondes des Croisés"[87].

En dernier lieu, outre les motivations spirituelles ou matérielles, les Croisés étaient animés par des motivations que nous qualifierons de "psychologiques". Ces motivations furent diverses et variées : l'attrait de l'Orient plus ou moins mythique, la fascination de Jérusalem, le goût de l'errance et la croyance en sa valeur méritoire, la soif d'aventure ou encore la quête de gloire. Notons que cette dernière était bien plus ardemment recherchée par les nobles que les richesses, qu'il convenait au contraire de dilapider largement pour "tenir son rang". Certes, il était plus aisé pour des chevaliers d'acquérir cette gloire dans les guerres locales ou dans les tournois dont la mode commençait à se répandre, cependant, l'Église condamnait ces activités, et donc cette gloire se trouvait entachée de la désapprobation pontificale. En revanche, l'Église cautionnait et encourageait la lutte contre les infidèles, dont

---

[83]. Edgar WEBER et Georges REYNAUD, *Croisades…*, *op. cit.*, p. 207.
[84]. Edgar WEBER et Georges REYNAUD, *Croisades…*, *op. cit.*, p. 206.
[85]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 227.
[86]. *Ibid.*, p. 228.
[87]. *Ibid.*, p. 228.

la vaillance était reconnue, de plus, les éventuels butins "licites" qu'obtiendraient alors les chevaliers seraient générateurs de largesses fastueuses, nouvelles sources de renommées[88].

Enfin, à la question : les Croisés avaient-ils pour ambition de convertir leurs ennemis ? il semble qu'il faille répondre par la négative. En effet, la perspective missionnaire, au sens où on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire un appel pacifique à la conversion personnelle par le moyen de la prédication seule, fut totalement absente de la croisade. L'individu du Moyen Âge, sans être aussi inexistant qu'on a pu le dire, s'effaçait devant le collectif, ou plutôt se fondait en lui au sein d'entités plus vastes comme la famille, la *maisnie* (ensemble de ceux qui habitaient une même maison : famille, serviteurs, etc.), le lignage, le peuple ou la chrétienté. Un changement de religion se concevait plutôt dans ces cadres, il s'agissait alors de conversions régaliennes qui s'étendaient à tout un royaume[89].

On l'a vu, les motivations qui poussèrent les Croisés à s'engager dans ce long et périlleux périple qu'était la croisade furent multiples. S'il est vrai que certains Occidentaux étaient habités exclusivement par l'une d'entre elles, il apparaît que la majorité d'entre eux étaient animés par un amalgame complexe de ces diverses motivations, avec toutefois une prédominance nette de la motivation religieuse. Dans un ultime point, nous verrons que cette dernière motivation eut pour conséquence d'imprégner fortement de religieux et d'irrationnel certains affrontements qui opposèrent les Croisés aux musulmans.

3-Ferveur et irrationalité des Croisés à Antioche

La première croisade, menée par Godefroy de Bouillon, Raymond de Saint-Gilles, Bohémond de Tarente et Tancrède, s'empara de Nicée en juin 1097, et, en juillet, affronta les Turcs dans une première vraie bataille à Dorylée, puis le 20 octobre, les Croisés furent sous les murs d'Antioche. Ce dernier siège fut en même temps pour les Croisés une dure épreuve et la confirmation que leur combat bénéficiait de l'appui du Ciel.

La citée d'Antioche, convoitée par les Francs, était riche et représentait un intérêt stratégique important, car elle commandait le passage vers la Syrie-Palestine. Mais sa prise ne fut pas une mince affaire, car Antioche était une forteresse entourée d'une puissante muraille

---

[88]. *Ibid.*, p. 229.
[89]. *Ibid.*, p. 229.

flanquée de plus de 400 tours, de plus, elle était protégée par une citadelle construite sur une montagne et par un fleuve, l'Oronte, dont les gorges rendaient difficile l'établissement d'un siège efficace. Le siège dura sept longs mois de souffrances et de découragements profonds ; aux tremblements de terre et pluies diluviennes, succédaient les escarmouches turques qui s'attaquaient aux garnisons chargées du ravitaillement. L'armée croisée perdit, entre les combats, la famine, la maladie et les défections qui en résultèrent, une part énorme de ses effectifs[90]. Les messages eschatologiques d'Urbain II et des prédicateurs étaient encore frais dans les consciences des Croisés, il était donc inévitable que le surnaturel, l'idée du prodige latent se répandit dans cette foule tantôt surexcitée par les privations, tantôt démoralisée. Le 30 décembre 1097, une forte aurore boréale fut aperçue à Antioche et à Édesse, et en même temps de violentes secousses sismiques furent ressenties ; des témoins virent même une croix d'ivoire se dessiner dans le ciel[91]. Ces phénomènes provoquèrent une telle émotion dans le clergé et les rangs croisés que l'évêque Adémar du Puy ordonna, en pleine disette, un jeûne de trois jours et des prières publiques. Il ne faisait aucun doute à ses yeux que ces malheurs étaient l'effet d'un châtiment divin dû aux péchés des Latins[92]. Une sanctification générale fut annoncée pour laquelle on interdit tout commerce et toute débauche, si bien que les femmes furent éloignées du camp[93]. Mais le Ciel ne sembla pas vouloir s'apaiser, la disette continua à sévir, atteignant son paroxysme vers la mi-janvier, les désertions augmentèrent donc. Même le si exalté Pierre l'Ermite fuit, il fut néanmoins rattrapé par Tancrède et humilié par Bohémond[94]. En février, le contingent de soutien dirigé par le Grec Tatikios quitta le camp, ce départ affaiblit encore l'armée franque. Malgré tout, la situation se stabilisa, les Croisés réalisèrent un blocus de la ville interdisant toute sortie. Mais vers mai le danger vint d'ailleurs, la nouvelle d'une grande armée de secours turque marchant vers Antioche sema la panique, Étienne de Blois, qui avait été élu "chef des armées chrétiennes", se retira avec ses troupes persuadé que l'armée croisée était perdue ; sur la route du retour, il rencontra l'empereur byzantin Alexis Comnène, le dissuadant d'aller porter aux Latins un secours qu'il estimait inutile[95]. Finalement, ces derniers pénétrèrent dans Antioche le 3 juin 1098, soit un jour avant l'arrivée de l'armée de renfort dirigée par Karbūqā, le pire fut donc évité. Cependant, les provisions trouvées dans l'enceinte s'épuisèrent vite et la maladie propagée

---

[90]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 84.
[91]. Paul ALPHANDÉRY, *La chrétienté…*, *op. cit.*, p. 90.
[92]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 249-250.
[93]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 40.
[94]. ANONYME, *Gesta francorum*, éd. et trad. L. Bréhier, p. 77.
[95]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 88.

par les cadavres des habitants massacrés fit des ravages, les défections reprirent de plus belle : le découragement semblait à son comble. Pour Paul Alphandéry, "ici s'achève, peut-on dire, dans cette épreuve extrême la première phase de la croisade ; une pensée d'ensemble, religieuse sans doute, mais réalisée par des hommes avec leur art ou leur force propre, va disparaître pour faire face à l'action surnaturelle, gouvernant les masses à son gré par la vision et la révélation"[96].

Le 10 juin, Pierre Barthélemy, un pauvre hère au service d'un Croisé de l'armée de Saint-Gilles, avoue à l'évêque Adémar que six mois plus tôt, à l'époque du tremblement de terre, il eut une vision dans laquelle saint André lui indiquait où se trouvait la "Sainte Lance", que le soldat Longin avait utilisée pour percer le flanc du Christ en croix. L'évêque ne le croit pas, à l'inverse, le comte de Saint-Gilles adhère aussitôt à cette "prophétie"[97]. Le but de cette adhésion du chef franc à la vision était probablement plus pragmatique que spirituel, celui-ci avait sans doute très vite compris ce qu'il pouvait en tirer en termes de propagande et de revivification du moral des troupes. Le lendemain, un prêtre nommé Étienne voit apparaître Jésus, qui reproche aux Francs leurs débauches passées et leur incrédulité présente, qu'ils se repentent et Dieu les aidera. Les princes, ébranlés, se réconfortent et ils jurent qu'ils mourront dans Antioche plutôt que de fuir. Cela rassure enfin les Croisés, persuadés, nous dit Raymond d'Aguilers, que les princes avaient résolu de s'enfuir vers le port et de les abandonner aux mains des Turcs[98]. Le 14 juin, en présence de douze témoins, la "Lance" est découverte sous le dallage de l'église Saint-Pierre d'Antioche[99]. Il nous faut attirer l'attention sur l'analyse de cet événement par le chroniqueur musulman Ibn al-Aṯīr, analyse qui ne doit pas être très éloignée de ce qui se passa réellement :

> *"Le moine leur déclara : si vous la (la lance) trouvez, vous vaincrez ; sinon c'est la mort certaine. Il avait auparavant enterré une lance en un certain lieu et effacé toutes les traces [...] il les fit entrer dans l'édifice avec leurs domestiques et leurs ouvriers, qui creusèrent partout et trouvèrent la lance comme il l'avait annoncé"*[100].

---

[96]. Paul ALPHANDÉRY, *La chrétienté…*, *op. cit.*, p. 95.
[97]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 269-274 ; ANONYME, *Gesta*, p. 133-135.
[98]. *Ibid.*, p. 274-277 ; sur ce passage, voir J. Flori, *La première croisade*, p. 89.
[99]. ANONYME, *op. cit.*, p. 147.
[100]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil fī l-ta'rīḫ*, al-Maktaba al-Šāmila, t. VI, p. 361-362 ; trad. F. Gabrieli, *Chroniques arabes des croisades*, p. 31.

Cette découverte rencontra certes quelques incrédules, mais elle galvanisa la confiance de nombreux Croisés, et ce, malgré la famine et la maladie qui s'amplifiaient. Le 28 juin, ils décident donc de combattre l'armée de Karbūqā, une nouvelle "vision" leur promet la victoire s'ils combattent en priant Dieu et renoncent au pillage. Le matin, les six corps d'armée restants sortent accompagnés de prêtres en procession. Karbūqā, sûr de lui, croit pouvoir exterminer d'un coup cette petite armée affaiblie par la faim et la maladie[101]. Le chroniqueur-chevalier, Raymond d'Aguilers, porte, à côté de l'évêque Adémar, la "Sainte Lance"[102] tels le palladium antique ou les bétyles des Arabes de la *ǧāhiliyya* (période préislamique)[103]. Le combat s'engage, Karbūqā tente un mouvement tournant auquel les chrétiens s'opposent en chargeant. Brusquement, les armées turques se débandent et les chevaliers les poursuivent sans se préoccuper du butin (chose inhabituelle, mais conforme à la vision) taillant en pièces leurs adversaires. Cette victoire, totalement imprévisible, fut inexplicable pour les deux parties. Pour les musulmans, il s'agit d'une trahison. Karbūqā avait tellement méprisé ses alliés que ces derniers auraient décidé de se retirer dès les premières charges et de le laisser supporter seul le poids du combat :

> *"Les musulmans dirent à Karbūqā : « Tu devrais te mettre sur la porte et abattre tous ceux qui sortent ; c'est facile puisqu'ils sont dispersés ». Mais il répondit : « Non ! Attendez qu'ils soient tous sortis et nous les tuerons tous ». Il ne permit pas qu'on les assaillit par surprise et même, quand les musulmans tuèrent un groupe de ceux qui sortaient, il alla en personne les en empêcher. Quand tous les Francs furent sortis, sans qu'il en restât un seul à Antioche, ils lancèrent une charge à fond et les musulmans s'enfuirent immédiatement : ceci à cause de Karbūqā qui d'abord les avait traités avec un orgueilleux mépris et qui ensuite les avait empêchés de tuer les Francs"*[104].

Pour les chrétiens, la victoire est un miracle accompli par Dieu à travers eux, c'est l'aboutissement d'une série de signes dont le plus évident fut la "découverte" de la "Sainte

---

[101]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 91.
[102]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 287.
[103]. Dans l'Antiquité, le *palladium* était la statue sacrée de la déesse Pallas considérée par les Troyens comme le gage du salut de la ville ; quant aux *bétyles*, ils étaient dans les anciennes civilisations du Moyen-Orient des pierres levées symbolisant des divinités protectrices.
[104]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, *op. cit.*, t. VI, p. 361 ; trad. F. Gabrieli, *op. cit.*, p. 31.

Lance". Certains témoins affirment même que les chevaliers francs n'ont pas combattu seuls, ainsi, Guibert de Nogent rapporte :

> *"Voici cependant des bandes innombrables sortirent des montagnes ; leurs chevaux et leurs étendards resplendissaient de blancheur. À cet aspect les nôtres furent frappés d'une grande stupeur, craignant que ces troupes ne vinssent porter secours à leurs adversaires ; lorsqu'enfin ils reconnurent par leurs propres yeux que c'étaient les auxiliaires mêmes que le Christ leur envoyait. À la suite de la bataille, ils pensèrent que cette troupe s'était présentée sous la conduite particulière des glorieux martyrs George, Mercure et Démétrius"*[105].

D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si le chroniqueur Guibert de Nogent a intitulé son ouvrage "*Gesta Dei per Francos*" que l'on peut traduire par "Haut fait de Dieu réalisé par l'intermédiaire des Francs". Ce titre est loin d'être anodin, il révèle toute une idéologie.

Nous évoquions plus haut les motivations des Croisés, ici certaines d'entre elles se révélèrent tout de suite après la victoire. En effet, une fois l'euphorie mystique estompée, Bohémond le Normand, qui est venu se tailler un royaume syrien, et Raymond de Saint-Gilles, dont l'ambition temporelle éclate dans ce lendemain de triomphe, se disputent Antioche[106]. Aussi, le chroniqueur Raymond d'Aguilers dénonce-t-il la désunion et la cupidité des chefs latins qui ne surent pas profiter de la défaite des Turcs pour courir d'une traite vers la tant convoitée Jérusalem[107].

Conclusion :

Urbain II fut l'instigateur du "pèlerinage armé" ; religion et combat armé se mêlèrent donc officiellement pour la première fois dans cet Occident chrétien émergent. Cette fusion forma la base idéologique de la croisade. Et si des motivations matérielles et concrètes animèrent aussi les Croisés, il ne fait aucun doute que le mobile religieux fut le moteur le plus puissant. C'est lui qui poussa la majeure partie des foules franques à prendre les armes et à "se

---

[105]. GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, trad. F. Guizot, p. 204.
[106]. Paul ALPHANDÉRY, *La chrétienté et l'idée de croisade*, p. 107.
[107]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 289-290.

croiser", à quitter leurs contrées et à s'engager dans une aventure périlleuse et incertaine. D'ailleurs, les conséquences de cette forte imprégnation de la religion dans cette entreprise guerrière ne se firent pas attendre ; lors du difficile siège d'Antioche, les Francs furent convaincus, avec l'aide de visions et d'hallucinations collectives, que le Ciel était avec eux. C'est donc habités par ce sentiment d'élection eschatologique que les Croisés prirent Jérusalem et massacrèrent ses habitants le 15 juillet 1099.

Après avoir décrit comment la chrétienté s'est dotée au fil des siècles d'une idéologie belliqueuse qui s'exprimera pleinement lors des guerres contre les musulmans, il semble important de revenir en détail sur l'image déformée de l'Autre, conséquence de l'ignorance mutuelle, que chaque protagoniste s'était forgée. En effet, cette diabolisation et ce mépris pour l'adversaire apparaissent comme étant les racines de ces conflits séculaires sanglants. En somme, les sentiments hostiles envers l'Autre, nourris de religion et d'ignorance, trouveront dans les armes leur mode d'expression privilégié.

II-Théocentrisme et ignorance mutuelle : ferments des croisades

Nous nous attacherons ici à présenter l'image et la perception qu'avait de l'Autre chacun des protagonistes des croisades, d'une part, durant les siècles qui précédèrent les entreprises latines en Terre sainte et, d'autre part, après que les croisades ont donné à ces deux mondes la première grande occasion de se rencontrer.

A-L'image de l'Autre avant les croisades : entre ignorance et subjectivité

Avoir une meilleure connaissance de l'imagerie mentale concernant l'Autre chez les Croisés quand ils arrivèrent en Terre sainte et chez les musulmans quand ils durent leur faire face pourra peut-être nous éclairer sur la psychologie des guerriers des deux camps. En effet, n'est-ce pas étrange que deux peuples qui s'ignoraient presque totalement en viennent à s'entre-tuer ? Tout d'abord, nous nous interrogerons sur les occasions qu'eurent musulmans d'Orient et chrétiens d'Occident de se rencontrer avant les croisades. Ces occasions suffirent-elles à augmenter de manière satisfaisante la connaissance mutuelle ? Ensuite, nous mettrons en évidence la représentation de l'Occident et de ses habitants chez les musulmans avant les

croisades, puis inversement la représentation de l'islam et des musulmans chez les Occidentaux.

1-Contacts entre l'Occident et l'Orient avant les croisades

Avant d'évoquer les contacts qui eurent lieu entre musulmans et Occidentaux avant les croisades, il nous faut rappeler brièvement quelle était la situation sociopolitique des deux mondes durant les siècles précédant les guerres qui allaient les opposer pendant près de deux cents ans. Pour ce qui concerne l'histoire de l'Occident, les éléments apportés lors de notre analyse de l'évolution de la guerre sainte dans le christianisme seront complétés ici par une courte chronologie plus générale. Quant à l'histoire de l'Orient musulman avant les croisades, nous en ferons également une présentation concise.

Il faut ici entendre par Occident les pays chrétiens de l'Europe latine. Leur histoire interne doit être abordée pour son incidence dans les relations avec l'islam. Nous allons voir comment se fit la mutation d'une Europe qui était déchirée et affaiblie, et qui grâce à une "rechristianisation" de la société devint unie et forte. L'Occident du Moyen Âge avait accumulé un long retard par rapport à un monde musulman en plein essor et développement, les causes de ce retard étaient multiples, néanmoins, l'éclatement des pouvoirs et l'instabilité permanente furent sans conteste les deux facteurs les plus importants. Ainsi, il est intéressant de retracer une courte chronologie des événements qui déstabilisèrent l'Occident chrétien.

Depuis la partition de l'Empire carolingien et la déposition en 888 du dernier empereur, Charles le Gros, aucune autorité monarchique ne put s'imposer en Europe. En *Francia occidentalis*, les derniers Carolingiens se disputaient le pouvoir avec les descendants de Robert le Fort (mort en 866) et cela jusqu'à l'accession au trône d'Hugues Capet qui fit un véritable "coup d'État" en 987. L'instabilité était due également à des invasions incessantes ; par exemple, les petits royaumes anglo-saxons furent envahis jusqu'à Londres à partir de 980 par les Danois, ainsi, Cnut le Grand sera roi d'Angleterre et du Danemark de 1019 à 1035. Il faut noter que les expéditions des Vikings sur les côtes atlantiques ou des Hongrois en Europe centrale furent aussi destructrices que les razzias musulmanes en Méditerranée[108]. Malgré tout, dans cette Europe éclatée, Otton de Saxe (le plus puissant des ducs allemands) écrasa les

[108]. Philippe JANSEN et al., *La Méditerranée entre pays d'islam et monde latin*, p. 27.

Hongrois en 955, ce qui lui vaudra d'être couronné empereur à Rome. C'est un tournant pour la chrétienté en Europe, ce couronnement à haute portée symbolique instaure en Occident un pouvoir chrétien à vocation universelle chargé de défendre la foi et de convertir au christianisme ; on peut même dire que l'autorité d'Otton équilibre celle du basileus et des califes. Jusqu'à la fin du Xe siècle, l'empereur oriente l'expansion chrétienne vers les Slaves païens plus que vers les musulmans infidèles, ce qui aura pour conséquence la conversion des Polonais en 966, des Hongrois en 987 et des royaumes scandinaves vers l'an mil. Le fils et le petit-fils d'Otton (Otton II et Otton III) continueront la restauration d'un universalisme romain, et si celle-ci n'est toujours pas tournée vers la Méditerranée, elle constituera néanmoins une référence idéologique à l'avenir pour tous les projets d'hégémonie chrétienne dans les contrées musulmanes[109].

Cependant, malgré les prémices de cette restauration du christianisme en Europe par les ducs allemands, les musulmans de la seconde moitié du Xe siècle ne trouvaient face à eux aucune autorité politico-religieuse assez forte pour coordonner une action de résistance militaire et spirituelle, on peut même dire que durant cette période jamais l'autorité de Rome n'a été plus contestée. Autour de l'an mil, le siège apostolique est la proie d'une aristocratie très puissante. Néanmoins, à partir des années 1020, l'Église entreprend un travail de fond dans les villes et les villages d'Europe et s'associe aux seigneurs locaux dans leur domination économique et politique. De plus, entre 1045 et 1054, afin de rétablir une paix civile largement perturbée par des seigneurs querelleurs et pillards (pillages qui n'excluent nullement les églises et les abbayes), l'Église décide dans son intérêt d'instaurer par les "institutions de paix" la "trêve de Dieu". Trêve qui comme nous l'avons vu précédemment n'eut pas les résultats escomptés par l'Église. Toutefois, ces évolutions favorisèrent l'éclosion de la réforme grégorienne qui donna à l'Église romaine l'autorité et la légitimité nécessaires à la réalisation des croisades.

Si les facteurs politiques furent les principales causes du retard de l'Europe sur le monde musulman, les facteurs culturels ne sont pas négligeables. Ainsi, alors que l'islam entra très tôt en contact avec les riches traditions intellectuelles de l'Orient, grecque et perse notamment, et alors que les musulmans du Moyen Âge abordaient sans complexe tous les domaines des sciences (la médecine, la chirurgie, les mathématiques, l'astronomie, la physique ou encore la philosophie), l'Occident latin se méfiait des connaissances étrangères à

---

[109]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 28.

la culture chrétienne. Dès le VIIIe siècle, les monastères d'Europe devinrent le creuset principal d'une éducation spécifiquement religieuse destinée à conduire l'âme et l'esprit vers le salut, et cela en rejetant tous les écrits antiques, y compris ceux qu'avait réintroduits la "renaissance" carolingienne. Selon l'Église, les savoirs non conformes au dogme catholique pouvaient conduire à des idées immorales, contraires au culte divin et donc susceptibles de détourner leurs lecteurs de la religion. Ainsi, le commentaire de la Bible devint le seul centre d'attention des intellectuels ; dans les bibliothèques des monastères, qui étaient les plus importantes de l'Occident chrétien avant le XIe siècle, on constate l'absence des philosophes (même Platon), des rhéteurs latins (tels que Cicéron) ou encore d'ouvrages de médecine[110]. Il n'est pas difficile d'affirmer que l'éducation scientifique et philosophique offerte à un jeune homme lettré du Caire, de Damas ou de Cordoue était infiniment plus riche que celle dispensée dans les écoles monastiques ou les cathédrales d'Occident.

Relevons également que la plupart des illustres savants, Euclide et Andromède en géométrie, Ptolémée en astronomie et en optique, Galien et Hippocrate en médecine ou encore Platon et Aristote en Philosophie, avaient écrit en langue grecque, langue que l'on ne maîtrisait plus du tout dans l'Occident du XIe siècle. Donc, en plus de la barrière psychologique et religieuse qui empêchait les chrétiens de s'aventurer dans l'étude des sciences venant d'ailleurs, la barrière de la langue constituait elle aussi un lourd handicap. Par conséquent, les facteurs politiques et culturels associés furent cause d'un retard si grand entre l'islam et la chrétienté qu'on peut parler de deux mondes aux antipodes.

Il est maintenant nécessaire d'analyser la situation générale du monde musulman, et notamment de l'Orient musulman, avant l'intrusion occidentale. C'est donc dans la première partie du VIIe siècle que le Prophète Muḥammad a prêché en Arabie un message qui allait donner naissance à une religion nouvelle : l'islam. À sa mort en 632, ses successeurs vont, grâce aux conquêtes, répandre cette religion de manière fulgurante de l'Atlantique à l'Inde et de la mer Caspienne jusqu'à l'Éthiopie. À titre d'exemple, en l'espace de douze ans (de 633 à 645) les musulmans d'Arabie s'emparent de la Mésopotamie, de la Palestine, de la Syrie et de l'Égypte, en 660-61 Muʿāwiya fonde la dynastie des Umayyades (660-750) à Damas d'où partira une deuxième vague d'expansion dans trois directions : l'Asie Mineure et Constantinople, l'Afrique du Nord et l'Espagne, l'Asie centrale et l'Inde. Toutes ces

[110]. *Ibid.*, p. 323.

conquêtes umayyades furent d'abord politiques, mais l'aspect religieux n'était évidemment pas absent, les princes syriens ont su le mettre en avant pour inciter les Arabes à maintenir et développer l'expansion politique, ainsi, les luttes contre les Byzantins furent une guerre sainte qui fit des califes les champions de l'islam contre les infidèles[111].

En 750, les Abbassides renversèrent les Umayyades et installèrent la capitale du califat à Bagdad. Cette nouvelle dynastie n'était pas caractérisée par une expansion territoriale, en revanche, deux autres formes d'expansion prédominaient : d'abord, l'expansion commerciale qui donna la suprématie économique à l'islam de l'Atlantique aux frontières de l'Inde, ensuite, l'expansion intellectuelle qui fit de la langue arabe la langue du gouvernement et de la culture. À cette période, même si toutes les populations des pays conquis n'étaient pas musulmanes, partout l'islam dominait et le mouvement de conversion progressait peu à peu. Cette évolution allait "produire au bout de quelques générations la plus vivante et riche civilisation que le haut Moyen Âge eût connue"[112]. Par exemple, grâce au formidable travail de traduction d'Isḥāq ibn Ḥunayn (grand traducteur de la Maison de la sagesse à Bagdad au IXe siècle), les musulmans purent exploiter et développer des travaux sur l'optique des Grecs Euclide et Ptolémée. Ainsi, un siècle plus tard, le fameux Ibn al-Hayṯam (965-1039) ou Alhazen pour les Occidentaux, apporta à cette science des progrès déterminants qui furent d'ailleurs utilisés en Europe jusqu'à la fin du XVIe siècle ; par exemple, il affina la théorie, énoncée par les Grecs, de la réception des rayons émis ou réfléchis dans toutes les directions par les différents corps, il signala que la lumière de la lune provient du soleil ou encore il analysa avec précision la structure de l'œil[113]. À l'instar de l'optique, les musulmans puisèrent dans les sources grecques pour mieux connaître la médecine. Le premier grand médecin musulman fut al-Rāzī (865-925) ou Rhazès. Dès le Xe siècle, ce dernier traite dans ses ouvrages des maladies infectieuses telles que la rougeole et la variole ; dans l'examen de l'évolution de ces maladies, al-Rāzī conseille de prêter attention au cœur, au pouls et à la respiration, il remarque qu'une haute température favorise l'éruption, et il prescrit des mesures pour éviter de profondes escarres[114]. Le second grand médecin musulman le plus novateur et le plus influent est Ibn Sīnā (980-1037) ou Avicenne. Il fut l'auteur d'un célèbre ouvrage, le *Qānūn fī l-ṭibb* ("Canon de la médecine"), divisé en cinq livres : le premier livre contient des généralités sur la science médicale et traite des muscles, des nerfs, des veines et

---

[111]. Robert MANTRAN, *Dictionnaire de l'islam*, p. 286.
[112]. Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 10.
[113]. Christine MAZZOLI-GUINTARD, *Les relations des pays d'islam avec le monde latin*, p. 130.
[114]. Georges ANAWATI, *Dictionnaire de l'islam*, p. 570.

de l'anatomie en général ; le second livre est consacré aux médicaments simples, c'est le traité de pharmacologie le plus complet de son temps ; le troisième et le quatrième livres analysent avec précision les maladies externes et internes ; enfin, le cinquième livre est dédié aux médicaments composés. De telles études approfondies amenèrent Ibn Sīnā à faire de précieuses découvertes : il distingua la médiastivite de la pleurésie (toutes deux causes de douleurs thoraciques similaires), ou encore il reconnut le caractère contagieux de la tuberculose et la transmission des épidémies par l'eau et la terre[115].

Dans des domaines moins pointus, les musulmans inventèrent des techniques qui améliorèrent leur quotidien. C'est le cas de l'invention des moulins à vent et à eau qui apparaissent en Orient au Xe siècle alors que l'Europe chrétienne ne les utilisera que deux siècles plus tard. Dans le domaine nautique, les musulmans apportèrent des connaissances fondamentales, ces derniers empruntèrent aux Chinois l'utilisation de la boussole et des cartes dotées d'un canevas de méridiens et de parallèles. Enfin, même si l'invention du sorbet (du terme arabe "*šarāb*", "boisson") par les musulmans n'a pas changé la face du monde, la création de ce dessert rafraîchissant est symbolique d'une société en avance dans de nombreux domaines qui n'a de cesse de vouloir se raffiner. Déjà au IXe siècle, les musulmans connaissaient le commerce de la glace (le procédé se trouve dans un conte du *Alf layla wa layla* ou "Mille et une nuits" dont le héros est le calife Hārūn al-Rašīd) ; c'est une véritable industrie puisque la glace provient d'endroits comme les hauts plateaux du Tell algérien, de la Sierra Nevada (Grenade) ou des montagnes du Liban, elle est donc exportée et génère alors une intense activité commerciale[116].

La liste des avancées scientifiques ou des inventions pratiques réalisées par les musulmans du Moyen Âge est loin d'être exhaustive, mais notre but n'était pas de toutes les passer en revue ici. Ces quelques exemples nous démontrent simplement que durant une certaine période les musulmans étaient dans une phase d'inventivité et de soif de savoir qui firent d'eux une civilisation très en avance sur les autres, et notamment sur celle des chrétiens d'Occident.

Politiquement, jusqu'au milieu du Xe siècle, l'Iraq des Abbassides maintint une certaine unité du monde musulman, et même si de nombreux États furent indépendants et échappèrent à leur pouvoir tels que les Idrissides à Fès (789-985), les Aghlabides d'Ifrīqiyya (800-902) ou les Tulunides d'Égypte (868-905), le calife de Bagdad restait pour toutes ces dynasties le seul

---

[115]. Georges ANAWATI, *Dictionnaire…*, *op. cit.*, p. 570-572.
[116]. Christine MAZZOLI-GUINTARD, *Les relations…*, *op. cit.*, p. 142-143.

à pouvoir prétendre au titre d'"émir des croyants" (*amīr al-mu'minīn*) ; cela lui conféra donc une réelle autorité sur les autres chefs musulmans. Cependant, au Xe siècle, cette suprématie fut contestée par deux dynasties méditerranéennes très puissantes, la première fut celle des chiites Fatimides dont le règne commença en Ifrīqiyya (909). Pour la première fois, un chef musulman fit un affront au calife en place en se déclarant lui-même calife, cet homme se nommait al-Mahdī (il régna de 910 à 934), et il considérait le chef abbasside comme un usurpateur. Les origines de ce conflit sont à chercher dans la lutte qui opposa les partisans de ʻAlī et ceux de Muʻāwiya entre 656 et 661. À partir de 945, les Abbassides perdirent la réalité du pouvoir au profit de la dynastie des Bouyides qui était installée en Iran et professait la doctrine du chiisme duodécimain, les Abbassides furent donc sous leur tutelle de 945 à 1055. Sous al-Muʻizz (qui régna de 953 à 975), les Fatimides s'installèrent en Égypte, ainsi, ce calife devint le plus puissant des chefs musulmans. Alors que le califat de Bagdad avait conservé le prestige intellectuel, il avait perdu son pouvoir politique et son hégémonie économique. La seconde dynastie qui s'opposa aux Abbassides était sunnite, il s'agit des Umayyades d'Espagne ou de Cordoue (756-1031). ʻAbd al-Raḥmān III (qui régna de 912 à 961) fut à la tête de l'un des pays les mieux gouvernés et les plus prospères du monde musulman ; ainsi, pour se donner du poids face aux Fatimides chiites et pour se substituer au calife de Bagdad en tant que défenseur du sunnisme, ʻAbd al-Raḥmān se proclama calife en 929[117].

En plus des déchirements politiques et religieux, le monde musulman connaîtra de sérieuses crises à partir du XIe siècle. Les raisons de ces difficultés majeures sont diverses, et certains, se référant à la décadence de l'Empire romain, parlent d'un déséquilibre entre les masses urbaines à nourrir et un monde rural qui se vidait. Quoi qu'il en soit, le monde musulman sera touché par une baisse démographique et des crises socio-économiques au moment même où apparaissaient de nouveaux périls extérieurs[118].

Pour ce qui est des pouvoirs, les pays d'islam connaîtront une mutation dans les deux siècles qui précédèrent les croisades, ainsi, les califats abbasside, umayyade de Cordoue et fatimide connurent des crises extrêmement graves. Les descendants des premiers Arabes perdirent tout pouvoir, ils furent remplacés par des clans militaires non arabes : les Turcs prirent le pouvoir dans la partie orientale du monde musulman, et les Berbères dans sa partie occidentale. Cette évolution s'accompagna de changements profonds dans la société, un fossé

---

[117]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 18.
[118]. *Ibid.*, p. 20.

se creusa entre les populations urbaines arabes et le pouvoir qui fut accaparé par une élite militaire qui les dominait sans se mélanger à elles. Les Arabes pouvaient néanmoins accéder aux charges de l'État grâce à leurs études, mais ils occupaient des postes subalternes dans l'administration, et leurs fonctions étaient surtout religieuses, ils étaient souvent hommes de science et de religion en même temps (*'ulamā'* et *fuqahā'*), ce qui leur conférait une grande influence sur les populations[119]. Dans l'Orient musulman, c'est la dynastie turque des Seldjoukides qui, la première, aura maille à partir avec les Croisés. Il apparaît que peu avant les invasions franques, la Syrie avait retrouvé grâce à cette dynastie une relative stabilité, relative, car les conflits intestins entre les petits émirs ne cessaient pas, d'ailleurs, les Latins en tireront un large profit. Malgré tout, la société seldjoukide était imprégnée d'un sunnisme conquérant et farouchement opposé aux hérésies, notamment chiites, et c'est ce sunnisme fervent qui sera la pierre angulaire du combat idéologique contre l'ennemi franc au XIIe siècle.

Donc, nous avons constaté que le monde musulman a connu depuis les débuts de l'islam un essor extraordinaire et une unité politico-religieuse hors du commun au vu de l'étendue des territoires concernés, puis il a connu des divisions profondes et irréversibles, des crises qui l'affaiblirent et des bouleversements sociaux importants. Il semble évident que tous ces facteurs ont facilité l'invasion des Croisés en Orient ainsi que la reconquête des chrétiens en Espagne.

Après avoir examiné sommairement les événements historiques qui ont marqué les deux mondes avant les croisades, nous remarquons, toute proportion gardée, que ces derniers ont suivi un cheminement contraire. En effet, au moment où le monde musulman connaissait un équilibre sociopolitique sans précédent, l'Occident se débattait dans des guerres incessantes et avait peine à trouver une stabilité, et puis peu à peu la tendance s'est inversée, alors que l'unité musulmane se désagrégeait inexorablement, l'Europe chrétienne, par le truchement de la réforme grégorienne, s'unifiait et se renforçait.

Est-ce que ces deux mondes aux religions, histoires et cultures si différentes entrèrent en contact avant octobre 1096, date à laquelle les armées franques croisèrent le fer pour la première fois avec les Turcs (cela se passa à Civitot, non loin de Constantinople, et ce fut un

---

[119]. *Ibid.*, p. 22.

véritable désastre pour les Croisés) [120] ? Il semblerait qu'il faille répondre à cette question par l'affirmative ; en effet, Orient musulman et Occident chrétien se rencontrèrent avant les croisades, et ce, grâce à deux moyens principaux : les pèlerinages chrétiens en Terre sainte, et le commerce qui liait le Sud de l'Europe, en l'occurrence l'Italie, avec les pays musulmans du pourtour méditerranéen.

Les pèlerins chrétiens ont précédé les marchands et les diplomates sur les routes de l'Orient ; la tradition du pèlerinage chrétien à Jérusalem remonte au IVe siècle à l'instigation de saint Jérôme (père de l'Église latine). Les pèlerinages à Jérusalem n'ont, semble-t-il, jamais cessé mais à un rythme variable. La conquête musulmane de la ville sainte au VIIe siècle a effectivement ralenti sa fréquentation par les pèlerins venus d'Occident. Toutefois, signalons les écrits de l'évêque franc Arculfe qui se rendit en pèlerinage vers 680, le récit de son séjour se borne à indiquer la présence de deux mosquées, l'une à Jérusalem, l'autre à Damas. De plus, dans une allusion au calife, il montre le souverain musulman invoquant le Christ, propagande délibérée ou réelle ignorance ? Dans les deux cas, l'image ne correspond pas à la réalité[121].

Aux VIIIe et IXe siècles, les pèlerinages ont l'air de s'effectuer sans encombre, même s'il apparaît que Charlemagne, avec l'édification d'hôtelleries pour les pèlerins, a cherché à les sécuriser dans le cadre de ses contacts avec Hārūn al-Rašīd. Lorsque le moine Bernard fait le voyage depuis Bari (Italie), probablement en 867, il trouve les lieux en bon état mais vides, les pèlerins sont à cette époque très peu nombreux. La première moitié du Xe siècle est particulièrement vide de notices. Néanmoins, la difficulté d'accès à la ville sainte ne semble pas avoir provoqué de traumatisme religieux dans la chrétienté latine en gestation. La réouverture des voies maritimes dans les dernières décennies du Xe siècle facilite un peu plus les voyages. Comme nous le verrons, le commerce italien se développe. Les autorités musulmanes accueillent correctement les pèlerins (sans doute par intérêt économique). Parmi les pèlerins, on compte des femmes de haut rang (telle Judith, duchesse de Bavière, en 970), par ailleurs, de nombreux comtes de cette époque ont également fait le voyage[122].

L'an mil est en Europe une date hautement symbolique, elle célèbre le millénaire après la naissance du Christ et elle est sujette à toutes les spéculations eschatologiques :

---

[120]. ANONYME, *Gesta*, p. 11-13.
[121]. Philippe SÉNAC, *L'image de l'Autre : l'Occident médiéval face à l'islam*, p. 13.
[122]. Pierre GUICHARD, « Jérusalem entre musulmans et chrétiens », in : *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale*, Université de Poitiers, 2003, Poitiers, p. 22.

annoncerait-elle la fin des temps ? Ces deux aspects augmentent donc considérablement la fréquence des pèlerinages. Nombreux étaient les pèlerins qui débarquaient à Alexandrie et passaient par le Sinaï, à cette occasion ils s'arrêtaient dans des lieux immortalisés par la Bible (grotte de Moïse au pied du Mont Sinaï)[123]. En 1033, l'année du millénaire de la Passion[124], selon le chroniqueur Raoul Glaber :

> *"Une foule innombrable se mit à converger du monde entier vers le Saint-Sépulcre du Sauveur à Jérusalem ; ce furent d'abord des gens des classes inférieures, puis ceux du moyen peuple, puis tous les plus grands rois, comtes, marquis, prélats"*[125].

Hormis quelques rares épisodes de persécutions, comme celles perpétrées par al-Ḥākim qui détruisit le Saint-Sépulcre en 1009, les pèlerins chrétiens ont toujours évolué dans une grande tolérance et une liberté de culte. Il est d'ailleurs remarquable que pendant le règne d'al-Ḥākim les pèlerins changent de route et passent désormais par l'Europe danubienne qui n'est plus hostile, car à cette période les Hongrois se convertissaient au christianisme. En ce qui concerne l'effet de la destruction de ce lieu saint dans l'Europe latine, les avis divergent. Cependant, la thèse traditionnelle selon laquelle cette destruction choqua les esprits en Occident semble être confirmée ; ainsi, dans l'encyclique du pape Sergius IV, ce dernier envisage une expédition armée en Orient en réponse à cette agression[126]. On a longtemps considéré cette encyclique comme un faux forgé à Moissac dans les officines de la curie romaine, lors de la tournée du pape Urbain II, mais, selon une étude récente, elle semble authentique et reflète donc l'état d'esprit du moment de la destruction[127]. Étant donné l'importance symbolique de Jérusalem pour un chrétien occidental du Moyen Âge, on imagine aisément quelle opinion il se fit des "païens" auteurs de ce crime "absolu". Malgré cela, les pèlerins continuèrent d'affluer en Terre sainte. Les récits de pèlerinages du milieu du XIe siècle évoquent plus les tracasseries administratives musulmanes qui interdisaient l'accès à la ville sainte aux chrétiens ne pouvant payer le tribut que des massacres de pèlerins. Certains Occidentaux furent en outre victimes des pillages commis par les Bédouins ; ainsi,

---

[123]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 249.
[124]. La *Passion* est l'ensemble des souffrances et supplices qui ont précédé et accompagné la mort de Jésus-Christ.
[125]. Aryeh GRABOÏS, *Le pèlerin occidental en Terre sainte au Moyen Âge*, 1988, Paris, p. 80-81.
[126]. Carl ERDMANN, *The origin of the idea of crusade*, 1977, Oxford, p. 114-116.
[127]. Pierre GUICHARD, « Jérusalem… », *op. cit.*, p. 23.

on vit se développer des pèlerinages groupés et armés, dont la manifestation la plus connue fut le grand pèlerinage allemand de 1064-65, lequel, malgré tout, n'échappa pas aux razzias[128].

À partir des années 1070, la présence des Turcs rendit l'accès aux Lieux saints plus difficile. L'insécurité s'accrût, même si la violence était loin d'être dirigée particulièrement contre les chrétiens ou les pèlerins. C'est dans cette période, trois ans après la défaite byzantine à Mantzikert, que se situe le projet d'intervention du pape Grégoire VII exprimé dans une lettre de février 1074 à Guillaume de Haute-Bourgogne. Cet appel restera sans suite, mais préfigure celui lancé vingt ans plus tard à Clermont par Urbain II, digne continuateur de Grégoire VII. Aryeh Graboïs attire l'attention sur l'analyse erronée faite par les pèlerins se trouvant en Orient durant cette époque troublée où Byzantins et Turcs s'affrontaient : "Ceux-ci, ignorant les événements, y voyaient des attaques concertées menées en vue de leur interdire l'accès aux Lieux saints et ils propagèrent cette interprétation en Europe occidentale. S'ajoutaient à cela l'une ou l'autre allusion à l'urgence de libérer les Lieux saints de la "captivité sarrasine", qui sont, entre autres facteurs, à l'origine de la croisade"[129]. Claude Cahen fait remarquer que cette insécurité dut culminer dans les années 1070-80[130], avec un pic en 1077, date à laquelle Atsiz, le conquérant turc de Jérusalem, écrasa une révolte dans le sang, les victimes, environ 3000, furent essentiellement musulmanes ; les chrétiens, qui avaient été groupés par les Fatimides dans un quartier spécial furent ménagés. D'ailleurs, ce même Atsiz nomma un chrétien jacobite au commandement de la ville ; en fait, le chef turc ne pouvait pas nommer un musulman à ce poste sans courir le risque de voir ce dernier être en réalité un agent de l'ennemi fatimide. De même, les pèlerins rapportèrent un fait mal compris qui choqua les chrétiens d'Europe. Un chef seldjoukide, Artuq, décocha une flèche dans le plafond de l'église du Saint-Sépulcre, mais cela aurait dû être interprété comme la traditionnelle manière turque de faire connaître une prise de possession, et non comme un geste de mépris religieux ou d'intolérance[131]. La décennie suivante vit un retour à une certaine normalité. Il est remarquable que tous ces événements ne ralentirent pas la fréquentation des Lieux saints par les pèlerins latins. À ce propos, John France nous indique qu'après le

---

[128]. *Ibid.*, p. 25.
[129]. Aryeh GRABOÏS, *Le pèlerin…*, *op. cit.*, p. 159-160.
[130]. Claude CAHEN, « En quoi la conquête turque appelait-elle la croisade ? », in : *Turcobyzantina et Oriens Christianus*, Variorum Reprints, 1974, Londres, C, p. 118-125.
[131]. Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 27.

pèlerinage allemand de 1064-65, il y eut "un défilé constant de pèlerins jusqu'à la veille de la première croisade"[132].

Même si très tôt une minorité d'Occidentaux ont pénétré par le biais du pèlerinage au cœur des régions musulmanes, cela n'a pas donné lieu à de réels contacts humains. Ces pèlerins étaient des voyageurs de passage, ils ne cherchaient absolument pas à comprendre ou à connaître les populations rencontrées. Leur but était clairement défini, il s'agissait pour eux de visiter les Lieux saints du christianisme, avec en tête le Saint-Sépulcre, puis une fois le pèlerinage accompli, ils quittaient l'Orient où rien ne les retenait. Ceci à l'exception peut-être d'une infime minorité d'anachorètes qui choisissaient de rester à Jérusalem *ad vitam aeternam* à la recherche de l'illumination, mais, par définition, si ces derniers apprenaient à mieux connaître les musulmans par leur résidence prolongée, ils ne rentraient pas en Europe et donc n'apportaient pas leur point de vue différent, et même si certains décidaient finalement de rejoindre leur patrie, leur nombre était si faible que leur impact sur la société occidentale peut être qualifié d'insignifiant. De surcroît, le fossé linguistique formait un obstacle majeur à la connaissance de l'islam, la majorité des pèlerins restaient trop peu de temps pour pouvoir apprendre les langues locales (notamment l'arabe).

Ainsi, les souvenirs scripturaires l'emportaient sur la réalité. Mais si les pèlerins ne purent se faire une idée de ce qu'était l'islam en communiquant, ils le firent en se focalisant sur les exactions dont ils furent parfois victimes de la part des musulmans ou en interprétant faussement des événements considérés par eux comme étant de la persécution. Enfin, très tôt en Europe il régna un climat "antimusulman" en raison notamment de faits qui marquèrent longtemps les esprits : la bataille de Poitiers en 732, le raid des musulmans de Sicile qui pillèrent Rome et saccagèrent le Saint-Siège en 846 ou encore la *Reconquista* qui sera soutenue par l'Église dès le Xe siècle. Les pèlerins européens arrivent donc en Orient avec des préjugés qui seront entretenus par l'incommunicabilité et certains incidents antichrétiens. Par conséquent, le pèlerinage d'Occidentaux en Terre sainte avant les croisades ne fut pas une cause de meilleure connaissance mutuelle, il ne ressortit de ces contacts aucune vision objective de l'islam. Bien au contraire, des faits exagérés ou mal compris par les pèlerins serviront d'argument majeur à la propagande des tenants de la croisade.

Voyons maintenant si le commerce réussit là où le pèlerinage échoua. En effet, le commerce apparaît être l'autre principal moyen de communication entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien avant les croisades.

---

[132]. John FRANCE, « Les origines de la première croisade », in : *Autour de la première croisade*, éd. M. Balard, 1996, Paris, p. 48-49.

Selon Claude Cahen, on peut s'accorder sur le fait qu'avant le Xe siècle il y a eu des contacts, mais circonscrits à quelques zones intermédiaires : Venise avec Constantinople ou certains ports de l'Italie méridionale avec l'Afrique du Nord proche. Des marchandises pouvaient ainsi parvenir d'Orient en Occident, et inversement dans une moindre mesure, mais en volume limité et après être passées par divers intermédiaires. Il est donc impossible de croire à des relations commerciales directes et importantes entre l'Orient musulman et l'Europe avant la fin du Xe siècle[133]. Les sources rappellent souvent le nom d'Amalfi ; cette ville du Sud de l'Italie (non loin de Naples) a connu un essor économique important du Xe au XIIe siècle basé sur le commerce avec les musulmans. Soulignons que depuis l'apparition des Arabes en Sicile et en Italie méridionale, la politique d'Amalfi avait été de s'entendre avec eux, fût-ce aux dépens de coreligionnaires et des intérêts de l'Église ; en effet, les Amalfitains vendaient aux Arabes des esclaves, la plupart des Slaves encore païens. Mais Rome, désireuse de ne pas voir ces esclaves grossir les rangs de l'ennemi, taxa ce commerce de trahison et Amalfi fut donc excommuniée au milieu du IXe siècle[134]. Néanmoins, avec la conversion au christianisme des peuples d'Europe centrale aux alentours de l'an mil, ce commerce fut totalement aboli par l'Église[135]. Le commerce pragmatique d'Amalfi s'orienta alors vers l'Orient. Ainsi, les Amalfitains furent les premiers chrétiens latins à accoster dans les ports méditerranéens du Sud, dès 942 on les trouve à Cordoue et en Ifrīqiyya, l'axe Italie-Ifrīqiyya sera le plus actif entre Occident et Orient au Xe siècle. À partir de 976, les archives italiennes relèvent la présence des commerçants d'Amalfi au Caire ; notons qu'en 996, deux cents de ces marchands sont massacrés dans cette ville lors de révoltes antichrétiennes, cependant, selon les documents judéo-arabes de la *geniza* (registre du commerce), l'incident fut classé et les affaires reprirent[136]. L'intérêt pour les Fatimides était évident, ceux-ci, en lutte contre leurs voisins abbassides, ne pouvaient se procurer le fer et le bois indispensables à la construction des navires de guerre et à l'armement classique autrement que par l'intermédiaire des Italiens. Mais les bénéfices étaient mutuels, car les Amalfitains avaient gros à gagner en ramenant en Europe les denrées rares achetées en Égypte (les épices, l'alun, etc.). En somme, en s'installant en Orient, Amalfi forgea les premiers maillons d'un système commercial qui, retrouvant les routes de l'océan Indien et de la Chine, rendait au monde méditerranéen sa

---

[133]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 37.
[134]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 49.
[135]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 39.
[136]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 37.

vocation millénaire de contacts euro-asiatiques[137]. Rappelons que le voyageur persan Nāṣir-i Ḫusraw verra au milieu du XIe siècle des navires chrétiens d'Occident dans le port de Tripoli (en Syrie), il semblerait que les Européens y aient été attirés par une défiscalisation avantageuse : "Le sultan d'Égypte a aboli les impôts dans cette ville", et les marchands étrangers débarquant dans ce port payaient au sultan le droit du dixième[138]. Cette preuve rejette de façon évidente l'opinion traditionnelle selon laquelle le commerce occidental en Syrie a commencé avec les croisades[139].

À l'instar des pèlerinages chrétiens en Terre sainte, les échanges commerciaux entre l'Occident et l'Orient étaient tout aussi superficiels du point de vue humain. Il semble que si les Italiens ont appris un peu la langue arabe, c'était moins pour connaître une civilisation nouvelle que pour négocier les marchandises aux meilleurs prix. L'entente entre Amalfitains et Fatimides était cordiale, mais limitée au domaine du commerce, donc il apparaît clairement que les contacts économiques n'ont pas aidé à une meilleure connaissance mutuelle entre les deux mondes.

En conséquence, l'image négative que chacun avait de l'Autre avant les croisades n'a pu être améliorée du fait de la maigreur des témoignages objectifs parvenus en Europe. À une époque où les moyens de communication étaient longs, rares et peu fiables, il n'est pas étonnant de constater que les informations parvenues aux musulmans sur les Occidentaux étaient chargées de clichés ; parallèlement, les informations parvenues aux Européens sur l'islam et les musulmans créèrent une image faite de réalités déformées et de visions fantasmagoriques.

2-Représentation de l'Occident et de ses habitants par les musulmans

Avant les invasions franques, les musulmans qui s'intéressèrent le plus à l'Occident et à ses habitants furent les géographes arabes. Dans un premier point, nous traiterons de l'idée générale que se faisaient de l'Occident ces géographes ; puis, dans un second point, nous verrons en quoi les habitants de cette contrée leur semblaient très éloignés de la culture musulmane.

---

[137]. Georges JEHEL, *La Méditerranée médiévale*, Armand Colin, 1992, Paris, p. 48.
[138]. NĀṢIR-I ḪUSRAW, *Sefer nameh* ou *Le livre des voyages*, éd. et trad. Ch. Schefer, 1881, Paris, p. 41.
[139]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 38.

Les géographes des premiers siècles de l'islam traduisent et commentent des œuvres de géographes grecques, perses et même hindous ; à celles-ci ils y ajoutent des connaissances nouvelles rapportées par des voyageurs, des diplomates ou des marchands. La connaissance de la géographie fait partie de l'*adab* (pl. *ādāb*), c'est-à-dire la culture générale que doit connaître tout "gentilhomme"[140]. Hélas pour notre sujet, la place tenue par l'Occident dans ces écrits est mince. Pour les géographes de Bagdad au Xe siècle, cet Occident lointain est considéré comme *dār al-ḥarb* (zone de combat) ou *al-arḍ al-kabīra* (la grande terre) ; elle est perçue "comme si les ombres s'épaississaient pour atteindre la mer ténébreuse (*baḥr al-ẓulumāt*), c'est-à-dire l'océan Atlantique"[141]. Les géographes arabes ne divisaient pas le monde en continents mais plutôt en climats, et chaque climat avait ses propres caractéristiques (humidité, chaleur, froid, intempéries, etc.) qui déterminaient la flore, la faune mais aussi les attributs et les comportements des habitants. À ce sujet, les Arabes reprennent une théorie grecque qui voulait que les climats les plus propices à l'habitation humaine étaient ceux des régions qu'ils habitaient ; et toujours selon les géographes arabes, dans ces climats équilibrés l'agriculture est facile, l'homme peut y construire des villes, il se sent bien physiquement et psychologiquement, cela lui permet de réfléchir, de s'éduquer et donc d'adhérer à la vraie religion. En revanche, ceux qui habitent des zones trop chaudes ou trop froides ont une mauvaise agriculture, des habitations précaires, une santé fragile qui se discerne aisément à la couleur de leur peau (trop foncée dans les pays chauds et trop claire dans les pays froids)[142]. Le grand géographe-encyclopédiste de Bagdad, al-Masa'ūdī (900-956), reprenant les théories d'Hippocrate, soutient que :

> *"Selon que la température est froide ou chaude, la semence (le liquide spermatique) sort plus ou moins mûre, plus ou moins abondante, tantôt chaude, tantôt froide, et c'est ainsi que se modifient les formes et le tempérament du corps. Si, au contraire, le climat est égal et tempéré, la semence et par conséquent le corps et le tempérament sont en parfait équilibre"*[143].

---

[140]. John TOLAN, *Les relations entre le monde musulman et le monde latin,* p. 50.
[141]. Christine MAZZOLI-GUINTARD, *Les relations…*, *op. cit.*, p. 153.
[142]. AL-MASA'ŪDĪ, *Murūǧ al-ḏahab* ou *Les prairies d'or*, trad. Ch. Pellat, Société Asiatique, 1965, Paris, t. II, p. 512-519.
[143]. *Ibid.*, t. II, p. 518.

Mais surtout, les géographes arabes sont persuadés qu'un mauvais climat empêche de raisonner correctement, ainsi, les habitants de ces contrées sont privés de la philosophie, de la science et surtout de la religion vraie, l'islam[144], dont le Livre sacré, le Coran, comporte des versets qui font de la réflexion un outil essentiel pour qui cherche la vérité. Ainsi, le musulman est appelé à méditer sur les divers éléments de la création qui sont autant de signes donnés aux hommes par Dieu : "*Et c'est Lui qui a étendu la terre et y a placé montagnes et fleuves. Et de tous les produits Il y a assigné les couples par deux. Il fait que la nuit couvre le jour. Voilà bien des signes pour les gens qui réfléchissent (liqawm yatafakkarūn)*"[145]. Par conséquent, les Arabes ne pouvaient que se désintéresser d'un Occident considéré par eux comme étant une zone froide, et donc où les habitants ne sont pas naturellement prédisposés à embrasser l'islam et à se sortir de leur piètre mode de vie.

Malgré ce désintérêt manifeste, il n'est pas inintéressant de rapporter l'image, certes souvent caricaturale, que se faisaient les géographes et les encyclopédistes arabes des Occidentaux avant les croisades. Ainsi, le monde arabo-islamique d'avant le XIIe siècle faisait une distinction entre l'Ouest et l'Est de l'Europe. L'Est est plus connu, car plus proche, d'ailleurs, les textes arabes du Xe siècle évoquent l'immense ensemble du Caucase aux peuples multiples "et où l'on parle 72 langues ; ceci s'oppose implicitement à l'homogénéité, dont on fait l'éloge, de l'arabe, langue officielle et religieuse de l'islam"[146]. Quant à l'Europe occidentale, al-Masaʿūdī nous donne une description sommaire de ses populations. Pour lui, au nord d'al-Andalus habitent des chrétiens féroces, Galiciens et Basques, le Nord de l'Italie est peuplé de sauvages Lombards et des Pyrénées aux Alpes vivent les Francs. Al-Masaʿūdī (900 env.-956) dit de ces derniers que :

> *"Leur peau est si blanche qu'elle paraît bleue, […] leurs yeux aussi sont bleus. […] De tous ces peuples, les Francs sont les plus belliqueux, les plus inaccessibles, les mieux équipés, les mieux pourvus de territoires et de nombreuses villes, les mieux organisés et les plus soumis à l'autorité de leurs princes. […] La capitale actuelle de leur empire, qui est une très grande ville, est nommée Paris (Barīza)"*[147].

---

[144]. John TOLAN, *Les relations…*, *op. cit.*, p. 50.
[145]. Sourate 13, verset 3.
[146]. Christine MAZZOLI-GUINTARD, *Les relations…*, *op. cit.*, p. 153.
[147]. AL-MASAʿŪDĪ, *Murūǧ al-ḏahab*, *op. cit.*, t. II, p. 343.

Le géographe andalou al-Bakrī (1040-1094), faisant également une description des Européens, nous dit que :

> *"Ces Bretons ont une langue qui écorche les oreilles, ils sont laids et mauvais. Ils ont des brigands qui attaquent et pillent les Francs[148]. […] Les Galiciens sont ennemis des Francs, cependant ils sont plus vigoureux et plus audacieux. Ce sont nos adversaires les plus acharnés"[149].*

Dans un autre texte, al-Bakrī évoque d'abord Rome et les Romains, puis il donne un aperçu de ses connaissances sur la religion chrétienne :

> *"Tous les habitants de Rome se rasent la barbe en entier, ainsi que le sommet du crâne, et ils affirment que celui qui ne se rase pas la barbe n'est pas un bon chrétien. […] Les chrétiens en sont venus à privilégier le dimanche, car ils croient que le Messie a ressuscité un dimanche. […] Ils prennent l'eucharistie en disant : « ceci est ta chair, ceci est ton sang »"[150].*

Au sujet de leurs mœurs al-Bakrī fait une comparaison implicite avec les mœurs islamiques :

> *"Ils ne se lavent pas après les rapports sexuels (al-ğanāba), de même qu'ils ne font pas d'ablution avant leurs prières. […] Les chrétiens n'épousent qu'une seule femme. Si elle est adultère, ils la vendent. Ils ignorent la répudiation. Les femmes héritent de deux parts, les hommes d'une seule. […] Ils prétendent jeûner le jeûne du Messie, mais le Satan les égare, selon leurs dires il jeûna quarante jours et quarante nuit (le carême), mais eux ne jeûnent ni un jour complet ni une nuit complète […] et celui qui veut ne jamais se rendre à la messe du dimanche, il ne trouvera personne pour le lui reprocher"[151].*

---

[148]. AL-BAKRĪ, *Kitāb al-masālik wa l-mamālik*, Dār al-'arabiyya lilkitāb, 1992, Tunis. t. II, p. 915.
[149]. *Ibid.*, t. I, p. 341.
[150]. *Ibid.*, t. I, p. 479-480.
[151]. *Ibid.*, t. I, p. 479-480.

Enfin, au sujet de leur loi, la constatation est qu'elle est tout à fait opposée à la loi des musulmans puisque :

> *"Le noble est pratiquement exempté d'impôts, tandis que les petites gens sont écrasées sous leur poids, […] et leur règle ne remonte ni à la révélation ni à la vie d'un prophète, mais découle entièrement de leurs souverains"*[152].

Si la description des Occidentaux d'al-Bakrī est moins caricaturale et plus documentée que celle d'al-Masa'ūdī, on ressent tout de même la volonté très nette de l'auteur de décrire un peuple aux antipodes de la civilisation islamique. On décèle dans ce texte écrit trente ans avant la première croisade, une vision négative des chrétiens d'Occident qui ne cessera de se renforcer et nourrira la flamme idéologique des futurs conflits.

Pour finir, nous ne pouvons pas ne pas rappeler le récit du marchand-géographe juif andalou Ibrāhīm ibn Ya'qūb qui effectua un périple à travers l'Europe durant les années 960. Même si l'on sent un parti pris évident, le texte qui suit décrit des comportements qui devaient être assez proches de la réalité :

> *"C'est un pays immense, un vaste royaume en terre chrétienne. Le froid y est très vif et, partant, rude le climat. Mais le pays est riche en céréales, fruits, récoltes, rivières, cultures, troupeaux, arbres, miels et gibiers de toutes sortes. Il renferme des mines d'argent, dont on fait des sabres redoutables, plus tranchants que ceux des Indes. Les habitants, chrétiens, obéissent à un roi valeureux, fort, appuyé sur une armée considérable. […] Ses soldats sont d'une bravoure extraordinaire : ils ne sauraient au grand jamais, préférer la fuite à la mort. On ne peut voir des gens plus sales, plus fourbes ni plus vils : ignorant la propreté, ils ne se lavent qu'une fois ou deux dans l'année, à l'eau froide. Ils ne nettoient jamais leurs vêtements, qu'ils endossent une fois pour toutes, jusqu'à ce qu'ils tombent en lambeaux. Ils se rasent la barbe, qui repousse à chaque fois d'une vilaine et rude façon. Et comme on interrogeait l'un d'eux là-dessus : le poil dit-il, c'est du superflu, et si vous autres (musulmans) vous*

[152]. AL-BAKRĪ, *Kitāb al-masālik*, *op. cit.*, t. I, p. 480-481.

l'enlevez des parties naturelles (aisselles et pubis), pourquoi devrions-nous nous-mêmes nous en laisser sur le visage ?"[153].

Notons que lorsque l'interlocuteur chrétien fait référence à la *sunna* prophétique qui consiste à se raser les poils du pubis et des aisselles, l'auteur, qui est juif, se laisse compter parmi les musulmans. Il est possible, par ailleurs, que notre voyageur ait utilisé le prétexte du dialogue avec un chrétien afin d'attirer lui-même l'attention sur ce qu'il estime être une contradiction. Quoi qu'il en soit, comme dans le texte d'al-Bakrī, il ressort de celui-ci la volonté du musulman, ou qui est issu du monde arabo-musulman, en l'occurrence ici un juif andalou, de se démarquer des mœurs chrétiennes répandues en Occident. On retrouve la description d'un climat rude, mais ici contrairement aux premiers géographes, l'auteur indique que le froid n'empêche pas une bonne culture. D'autre part, Ibn Ya'qūb met en avant l'extraordinaire bravoure de ces hommes ; en fait, cette qualité semble être une constante chez les Francs puisque les observateurs musulmans des croisades, notamment Usāma ibn Munqiḏ, la relèveront.

En conclusion de cette partie sur la vision qu'avaient les musulmans des chrétiens occidentaux, on peut tout d'abord dire que si les sociétés arabo-musulmanes de cette époque étaient exceptionnellement lettrées, il n'est pas évident que la majorité des populations ait eu accès aux ouvrages des géographes. Donc, il est vraisemblable que seule une élite pouvait se faire une idée plus ou moins précise de la vie menée par cet Autre qui allait bientôt devenir un dangereux ennemi. Malgré tout, quoi qu'ait été grande l'ouverture d'esprit des géographes, l'Autre chrétien est d'abord un barbare inculte et sale, et même si le courage au combat est une valeur qui leur est reconnue, elle s'accorde bien avec la sauvagerie. En outre, le laxisme de sa pratique religieuse et ses mœurs sociales "étranges" l'éloignent encore un peu plus du modèle musulman. En résumé, pour les géographes arabes, mais aussi pour les musulmans en général, l'Occidental chrétien représente l'exact opposé de ce qu'ils sont.

3-Représentation de l'islam et des musulmans par les chrétiens d'Occident

[153]. IBRĀHĪM IBN YA'QŪB, in : *Āṯār al-bilād*, d'al-Qazwīnī, publ. par F. Wüstenfeld (Kosmographie, t. II), 1848, Göttingen, trad. A. Miquel in : *Géographie humaine du monde musulman*, mouton & co, 1967, Paris, t. II, p. 358-359.

De leur côté, les chrétiens d'Occident avaient eux aussi une image définitive de l'Autre. Se basant, il est vrai, sur des bribes d'informations plus ou moins exactes, l'Église romaine va bâtir une image abjecte et repoussante du musulman, elle fera de l'islam son Antéchrist et son envers. À l'instar de l'image des chrétiens chez les musulmans, celle des musulmans chez les chrétiens est donc excessivement peu objective, mais la différence est que les chrétiens ont tout de suite pris au sérieux cet "Antéchrist" qui gagne du terrain dans le Sud de l'Europe. Les musulmans sont donc pour les chrétiens d'Europe du Nord, un danger connu qu'il faudra repousser et combattre bientôt. Par conséquent, les quelques informations parvenues jusqu'aux Européens seront déformées et exagérées à des fins de propagande. Ainsi, nous analyserons dans un premier point la teneur de ces informations, puis nous verrons comment la chrétienté occidentale s'en servit pour diaboliser l'islam.

Dans un premier temps en Occident, seuls les chrétiens arabisés de Sicile et d'Espagne peuvent accéder à des sources plus ou moins fiables, ainsi, des écrits latins traitant de l'islam vont commencer à se répandre au Xe siècle. Les Européens du Nord puiseront en partie leurs renseignements dans des traités élaborés par des chrétiens d'Orient, notamment par ceux de Jérusalem qui fut dès le VIIIe siècle un centre de réflexion doctrinale contre l'islam. Avant tout, ces écrits servaient à dissuader les chrétiens sur place de se convertir à la religion de Muḥammad, et en aucun cas leur but n'était d'évangéliser les musulmans. Notons tout de même que les chrétiens comme les musulmans préféraient en général s'informer auprès de leurs propres autorités sur la religion adverse plutôt que d'étudier les sources originales[154]. Du fait de la proximité entre les deux communautés, les informations sur l'islam réunies par les chrétiens orientaux sont assez précises et justes, néanmoins, leur subjectivité les pousse à grossir le trait et à mettre en avant les points qui sont pour eux des aberrations. Ainsi, l'une des premières diatribes faites par des chrétiens d'Orient contre l'islam remonte au VIIIe siècle, elle est l'œuvre du théologien orthodoxe Jean Damascène, par ailleurs grand pourfendeur des hérésies chrétiennes, et de son élève Théodore Abū Qurra. Leurs écrits polémistes ont la forme de dialogues avec un musulman dans lesquels la supériorité intellectuelle et dogmatique des chrétiens semble évidente. Les grands thèmes de la propagande anti-islam qui

[154]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 316.

feront florès pendant des siècles sont déjà là : la violence inhérente à l'islam[155] et l'idolâtrie des musulmans, ces derniers sont accusés d'adorer la Pierre noire présente à La Mecque[156].

Attirons maintenant l'attention sur le chroniqueur byzantin Théophane le Confesseur qui produisit entre 810 et 813 l'un des rares textes orientaux concernant l'islam qui passa en Occident avant les croisades ; en effet, selon Claude Cahen, "même les écrits, où étaient consignés des renseignements vrais ou faux, restaient inconnus en Occident, où n'aboutissaient que des racontars oraux"[157]. Cette source revêt donc une importance considérable, d'abord par son aspect unique, mais aussi parce que son contenu constituera pendant longtemps l'essentiel du savoir des Occidentaux sur l'islam. Ce texte put être connu des chrétiens occidentaux dès 871 grâce à une traduction en latin de l'Italien Anastase le Bibliothécaire. Ainsi, les informations que comporte cette chronique sur l'islam sont circonscrites dans un chapitre consacré au Prophète, ses lecteurs occidentaux en tireront une idée définitive de cette religion et de son fondateur. Théophane nous dépeint un Prophète arriviste, épileptique et inspiré par des chrétiens hérétiques ou des juifs :

> *"Mouamèd, qui était sans ressources et orphelin, s'avisa de se rendre auprès d'une femme riche, qui était sa parente, et se nommait Chadiga (Ḫadīǧa), en qualité de salarié chargé de conduire les chameaux. […] Peu de temps après, il s'insinua dans les bonnes grâces de cette femme qui était veuve, et il la prit pour épouse. Ainsi entra-t-il en possession de ses chameaux et de sa fortune. Au cours d'un voyage en Palestine, il entra en contact avec des juifs et des chrétiens : il glana auprès d'eux quelques bribes de l'Écriture, puis fut saisi du mal épileptique. Quand sa femme l'apprit, elle regretta vivement, elle qui était noble, de s'être unie à cet homme qui était non seulement pauvre, mais en outre épileptique. Alors il s'efforça de la calmer en lui disant : « Je reçois la vision d'un ange appelé Gabriel et, comme je ne puis soutenir sa vue, je m'affaiblis et je tombe ». Et comme il y avait près d'elle un certain moine qui avait été exilé pour hérésie et habitait là, elle lui rapporta tout cela et lui nomma l'ange. Et lui, voulant la convaincre, lui dit : « Il a dit la vérité ; en effet, c'est cet ange-là qui est envoyé auprès de tous les prophètes » […] elle le crut, et elle proclama auprès de toutes les femmes de sa tribu que cet homme était un prophète, de sorte que*

---

[155]. THÉODORE ABŪ QURRA, *Dialogue XX*, Migne XCVII, col. 1545-1548, trad. A. Ducellier, in : *Le miroir de l'islam*, A. Ducellier, René Julliard, 1971, Paris, p. 138-139.
[156]. JEAN DAMASCÈNE, *Des hérésies*, chap. CI, Migne XCVI, col. 769, trad. A. Ducellier, in : *Le miroir de l'islam*, A. Ducellier, p. 151.
[157]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 44.

la nouvelle passa des femmes aux hommes et en premier lieu à Aboubachar (Abū Bakr), qu'il laissa pour son successeur"[158].

Notons que l'idée d'une inspiration juive ou chrétienne hérétique reflète une certaine cohérence dogmatique, en ce sens que les juifs et les chrétiens hétérodoxes ont très tôt été perçus par l'Église romaine apostolique comme des ennemis mortels, ces derniers étant à la source de la nouvelle hérésie, il était logique que l'islam devienne à son tour un ennemi de la vraie foi ; en fait, l'islam ne tarda pas à apparaître aux yeux de l'Église comme un péril majeur. De plus, reconnaître que cette nouvelle religion fut créée *ex nihilo* aurait pu semer le doute dans l'esprit de certains chrétiens. Théophane poursuit sa description de l'islam et nous dit :

"Alors, son hérésie submergea la région d'Aithribos (Yaṯrib devenue Médine), en dernier recours par le moyen des armes. […] Il enseignait à ses gens que celui qui tue ou qui est tué par un ennemi, va au paradis ; et il disait que ce paradis matériel consistait à manger et à boire, et à avoir des relations sexuelles avec des femmes, […] les relations sexuelles avec elles duraient très longtemps, et le plaisir qu'on en retirait était continuel"[159].

Nous avons ici deux des principaux arguments dont se serviront longtemps les chrétiens d'Occident dans leur dénigrement de l'islam : c'est d'abord une religion violente qui se diffuse par le glaive (idée déjà présente chez Abū Qurra), et c'est ensuite une religion sensuelle qui encourage les penchants libidineux de ses adeptes. Il est notable que Théophane rapproche ces deux aspects, en somme, la violence et le sacrifice au combat sont récompensés par la jouissance sexuelle. Selon Claude Cahen, cette traduction en latin du texte de Théophane ne semble pas avoir voyagé en dehors des frontières de l'Italie avant les croisades[160]. Quoi qu'il en soit, le Saint-Siège la possédait et a donc pu dès le IXe siècle se faire une "idée" de ce qu'était l'islam. Par ailleurs, rappelons que Rome était le carrefour

---

[158]. THÉOPHANE LE CONFESSEUR, Migne CVIII, col. 684-685, trad. A. Ducellier, in : *Le miroir de l'islam*, p. 190-191.

[159]. THÉOPHANE LE CONFESSEUR, in : *The Chronicle of Theophanes Confessor, Byzantine and Near Eastern History*, C. Mango et R. Scott, *AD 284-813*, Oxford, 1997, p. 464-465, trad. J. Flori, in : *Guerre sainte, jihad, croisade*, p. 287.

[160]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 44.

spirituel et culturel de toute la chrétienté occidentale, il n'est donc pas interdit de penser que les chrétiens d'Europe en visite dans la ville sainte aient eu connaissance de passages de la chronique de Théophane (sans doute par ouï-dire), et aient diffusé ces fragments d'informations une fois rentrés chez eux.

Si les informations sur l'islam venues d'Orient se résument au seul texte de Théophane, qu'en est-il de celles communiquées par l'Occident musulman ? *A priori,* on pourrait penser que les chrétiens d'Espagne, étroitement mêlés à des musulmans pendant des générations, savaient mieux que quiconque ce qu'était l'islam, et peut-être ont-ils partagé ce savoir avec leurs frères d'Europe du Nord ? Hélas, la déception de l'historien est double, d'abord, nous ne disposons que d'un seul texte notable, ensuite, il a le défaut d'émaner du milieu ecclésiastique intransigeant des "martyrs de Cordoue" dont le chef de file, le clerc mozarabe[161] Euloge, en est l'auteur.

Rappelons brièvement qui furent ces "martyrs de Cordoue". Au milieu du IXe siècle, quelques chrétiens de Cordoue, constatant l'assimilation progressive des leurs à la civilisation arabo-musulmane, avaient décidé d'entrer en "résistance" sous l'impulsion d'Euloge et de son ami Alvaro, un riche bourgeois d'origine juive. Cette "résistance" d'abord passive prit la forme de provocations ouvertes visant l'islam et le Prophète suite à un incident. Ainsi, un jour, un prêtre nommé Perfectus entra en conversation avec un musulman et se laissa entraîner à une discussion sur un terrain extrêmement glissant : les mérites respectifs de Jésus et de Muḥammad. Bien que commencée sur un ton cordial, la discussion s'envenima vite, les esprits s'échauffèrent et Perfectus en vint à proférer des injures contre le Prophète. Le *qāḍī* de Cordoue eut vent de l'affaire, il convoqua le prêtre et le condamna à mort. Perfectus fut décapité le 18 avril 850. Euloge et Alvaro se saisirent de l'occasion pour intensifier leur propagande ; leurs partisans, de plus en plus nombreux, commencèrent à s'encourager les uns les autres, avec une sorte d'exaltation mystique, à souffrir pour la cause du christianisme. Les effets de cette fanatisation ne se firent pas attendre, et treize mois après l'exécution de Perfectus, c'est le moine Isaac qui insulte le Prophète en plein prétoire du *qāḍī,* il fut exécuté et mis en croix la tête en bas. Dans les deux ans qui suivirent, onze illuminés suivirent son exemple. L'ambiance devint délétère pour l'ensemble des Mozarabes qui, désireux de poursuivre leur vie paisible, condamnèrent l'action de leurs coreligionnaires exaltés. Puis ce fut au tour des évêques de se désolidariser de ces actes pour le moins improductifs. Un

[161]. Les *Mozarabes* sont des chrétiens d'Espagne ayant vécu sous domination musulmane, ils conservèrent leur religion mais adoptèrent la langue et les coutumes arabes.

concile s'ouvrit en 852, il en ressortit une interdiction pour tout chrétien de rechercher le sacrifice volontaire de leur vie, sous peine d'être considéré comme un suicide[162]. Malgré cette désapprobation et l'intransigeance du pouvoir musulman, les "martyrs" se multipliaient, entre 853 et 858, on en enregistre pas moins de quatorze à Cordoue. En 859, enfin, la patience du gouvernement umayyade étant à bout, Euloge fut arrêté. Devant le prétoire du *qāḍī*, il eut à répondre des efforts qu'il ne cessait de déployer pour recruter de nouveaux prosélytes. Il campa ferme sur ses positions, insulta le Prophète et refusa de rétracter ses paroles. Il fut décapité le 11 mars 859. Avec sa mort son mouvement périclita et disparut[163]. Ainsi, le seul texte issu de l'Espagne musulmane d'avant les croisades en notre possession et contenant des informations sur l'islam est l'œuvre d'un chrétien extrémiste et farouchement islamophobe.

Le texte d'Euloge est remarquable, et cela bien qu'il ne se réfère à aucune source musulmane ni aucune source chrétienne du domaine musulman, mais à un manuscrit que l'imprécateur cordouan a lu à Pampelune (zone de guerre politique entre les deux confessions). Rappelons, par ailleurs, qu'Euloge ne dépend pas de Théophane, les écrits de ce dernier n'étaient pas parvenus en Espagne au moment où le clerc extrémiste composa ses textes polémiques dont en voici un court extrait :

> *"Muḥammad participa à des réunions chrétiennes, et parut ainsi savant aux brutes arabes. […] Enflammé de passion, il se maria avec sa patronne selon le droit barbare"*[164].

On décèle ici deux thèmes déjà évoqués chez Théophane, d'une part, l'influence chrétienne sur le message de Muḥammad et, d'autre part, son mariage "étrange" qui semble avoir choqué les chrétiens d'où qu'ils fussent : comment un jeune et pauvre employé a pu se marier avec sa riche et noble patronne plus âgée ?! Euloge poursuit et dit que malgré tout Muḥammad prêcha des choses d'apparence raisonnable comme : abandonner les idoles et adorer un Dieu incorporel dans le ciel. Selon l'auteur, le Prophète composa des récits sur une vache, une araignée, une huppe, Joseph, Zacharie et même Marie[165]. Le texte d'Euloge apparaît donc comme une interprétation orientée et malveillante de faits réels. Dans d'autres passages, dont

---

[162]. Évariste LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne musulmane*, Maisonneuve, 1950, Paris, t. I, p. 234-237.
[163]. *Ibid.*, t. I, p. 238-239.
[164]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 45-46.
[165]. *Ibid.*, p. 45-46.

le contenu est rappelé par Jean Flori, la virulence d'Euloge envers l'islam apparaît sans fard, il fait de la religion adverse une doctrine de démons liée à l'Antéchrist[166]. Son disciple Alvaro reprendra dans ses écrits cette thématique qui était tout à fait classique dans les milieux chrétiens de Cordoue à cette époque. Toutefois, ce dernier introduisit un élément nouveau de grande importance : il fut le premier en Occident à relier clairement la domination arabe à la prophétie de Daniel, et donc à lui attribuer un rôle dans le plan divin de l'histoire sainte, un rôle de portée eschatologique qui deux siècles plus tard sera devenu un argument commun dont l'Église usera et abusera dans sa propagande pour galvaniser les Croisés. Ainsi, pour Alvaro, l'invasion arabe annonce et précède de peu la fin des temps. Muḥammad incarne en effet la "petite corne" décrite par le prophète Daniel et par l'Apocalypse, figure symbolique d'un pouvoir de nature maléfique et démoniaque qui dominera le monde à la fin des temps, mais qui, pourtant, sera vaincu à son tour avant le retour triomphal du Christ[167].

Même s'il ne faut pas exagérer la portée du mouvement des "martyrs de Cordoue" et des écrits d'Euloge et d'Alvaro, il est presque sûr que très tôt le Nord de l'Occident eut vent de cet épisode et de ces textes hostiles à l'islam. En effet, ce fut le cas en France où dès 858 se répandit la réputation de sainteté des "martyrs de Cordoue". À cette date, deux moines parisiens venus en Espagne pour y chercher des reliques de saints martyrs de l'Antiquité romaine furent dirigés par le clergé de Valence vers Cordoue, où ils rencontrèrent Euloge, et ramenèrent donc à Paris les reliques de trois de ces "nouveaux martyrs" cordouans[168]. Il est évident qu'au contact d'Euloge les moines français recueillirent les informations sur l'islam qui circulaient dans ce cercle d'illuminés, et étant donné la déférence qu'ils portaient à ces "martyrs", les moines ont dû les intégrer comme étant des vérités définitives. Par conséquent, non seulement ces moines rapportèrent en France des reliques, mais également l'image caricaturale de l'islam diffusée par les extrémistes de Cordoue et le témoignage des "persécutions" dont étaient victimes les chrétiens en terre d'islam. D'ailleurs, l'un de ces moines, un dénommé Usuard, sera chargé de composer un martyrologue dans lequel il inséra, selon les indications d'Euloge lui-même, un certain nombre de notices relatives à ces "persécutions" dans lesquelles Euloge et Alvaro décrivent l'islam avec virulence : c'est à leurs yeux une imposture et une hérésie prônant la débauche[169]. L'image de l'islam en Occident dut s'en trouver encore plus noircie, à partir de faits, cette fois, ce qui renforça probablement

---

[166]. Jean FLORI, *Guerre sainte, jihad, croisade*, p. 123.
[167]. *Ibid.*, p. 123-124.
[168]. *Ibid.*, p. 125.
[169]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 186.

encore les allégations qui, dans le même temps, se répandaient[170]. Le pèlerin-chroniqueur Radberd de Corbie donnera dans son récit de voyage (vers 865) des bribes d'informations sur l'islam tout aussi négatives. Pour lui, les musulmans sont des gens violents et belliqueux qui ont soumis par la force des armes presque tous les royaumes de cette terre. De plus, "ils ont reçu "l'esprit de l'erreur", qui est celui de l'Antéchrist. On retrouve bien ici cette même image d'un islam considéré comme une religion hérétique et guerrière, à vocation hégémonique"[171].

Enfin, la dernière source connue indiquant que les Européens avaient des notions sur l'islam avant les croisades est une lettre du pape Grégoire VII (1020-1065) adressée au prince de Bougie (Bejaia en Algérie) et dans laquelle le pontife évoque "la commune croyance au même Dieu, et la descendance abrahamique des deux religions"[172]. Notons que cette objectivité est doublement étonnante : d'abord, elle contraste avec les informations rapportées par les textes précédemment cités et qui formaient l'opinion commune sur l'islam en Occident, ensuite, son auteur est le chef de l'Église occidentale et de surcroît le fondateur du mouvement de réforme qui sera la référence idéologique d'Urbain II. Sans doute doit-on voir dans cette lettre complaisante envers l'islam des arrière-pensées politiques et diplomatiques.

Ainsi, malgré cette dernière source qui a valeur d'exception qui confirme la règle, les rares informations sur l'islam parvenues en Occident avant les croisades ont eu généralement une teneur fort négative. Cela s'explique d'abord par le fait que ces informations ont pour source principale des textes chrétiens issus de l'Orient et de l'Occident musulmans où la volonté de résister à la domination de l'islam, et à son impérialisme politique et culturel, a conduit aux mêmes élaborations intellectuelles et doctrinales. Notons que le fond religieux commun (la culture biblique), aussi bien présent à Cordoue qu'à Damas, a mené à des réactions semblables sans qu'une influence directe ait été prouvée. Ensuite, l'ignorance complète des Européens sur l'islam fut un terrain propice à la diffusion de ces informations ; quel bon chrétien aurait mis en cause la parole de leurs frères de Terre sainte ou d'Espagne cernés et menacés par cette "nouvelle hérésie" ? D'ailleurs, cette ignorance apparaît dans la confusion des noms donnés aux musulmans par les chrétiens occidentaux. Philippe Sénac nous signale à ce sujet que "de ces groupes turbulents et pillards surgis du désert on ignorait tout. À commencer par leur nom. De fait, l'utilisation du texte biblique engendra vite un problème d'appellation dont le Moyen Âge porta une trace indélébile. Fallait-il nommer les

---

[170]. *Ibid.*, p. 186.
[171]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 125.
[172]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 45.

hommes de cette tribu "Sarrasins", de Sarah, la femme d'Abraham comme l'avaient fait les Grecs (*Sarakenos*) et les auteurs chrétiens des premiers siècles, "Agarènes", du nom de Hagar (Hāğar), la servante chassée dans le désert, ou encore "Ismaélites", d'Ismaël fils de Hagar ? Les faits demeuraient obscurs et la confusion persistera longtemps dans l'esprit médiéval"[173]. Les chrétiens employaient également d'autres noms bibliques pour désigner les musulmans tels que "Chaldéens", "Moabites" ou "Assyriens" ; cela est symptomatique du fait que les chrétiens se sentaient harcelés par les musulmans, s'identifiant ainsi aux Israélites bibliques aux prises avec les tribus précédemment citées[174].

Signalons que le nom qui est resté pendant des siècles, "Sarrasins", dénote une vraie ignorance, puisqu'il est reconnu qu'Abraham est le père des Sémites, les Hébreux sont la descendance d'Isaac fils de Sarah et d'Abraham, et les Arabes sont la descendance d'Ismaël fils de Hāğar et du même Abraham. Partant, les Sarrasins n'ont *a priori* aucun lien direct avec Sarah, la diffusion du nom "Agarène" aurait donc été plus juste.

Il nous faut maintenant expliquer comment ces informations ont servi aux chrétiens d'Europe à élaborer une propagande qui faisait passer les musulmans et l'islam pour l'Antéchrist et le mal absolu. Et cela à dessein puisque cette propagande allait préparer les esprits avant la grande offensive des croisades. De la subjectivité des textes précédemment cités trois caractéristiques principales allaient ressortir : la luxure, l'idolâtrie et la violence. Elles allaient symboliser le musulman dans l'imaginaire chrétien à l'aube des croisades et nourrir une propagande acharnée.

L'accusation de luxure a pour origine différents éléments plus ou moins déformés et présents dans les informations parvenues en Occident : le mariage prétendument intéressé de Muḥammad avec Ḫadīğa, les récompenses sensuelles au paradis ou encore la polygamie pratiquée par le Prophète. Ce dernier point suffisait à faire dire aux chrétiens que Muḥammad ne pouvait être un prophète puisque Jésus s'était interdit à lui-même le plaisir de la chair, et à son imitation, l'Église voulut l'interdire à ses moines et à ses évêques, ne désespérant pas d'inciter les laïcs à suivre la même voie de la continence[175]. Ainsi, la simple relation de la vie réelle d'un Prophète amoureux et "honorant" ses nombreuses femmes ne pouvait que rebuter les moines d'Occident, si portés à assimiler la femme au démon et si hostiles au plaisir

---

[173]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 14.
[174]. Christine MAZZOLI-GUINTARD, *Les relations…*, *op. cit.*, p. 157.
[175]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 197.

charnel, fût-il légitime, dans le cadre d'un mariage chrétien monogamique[176]. Certains chrétiens, par confusion avec un *ḥadīṯ* du Prophète disant : "*Épousez des femmes aimantes et fécondes, car je veux qu'au jour du Jugement ma communauté soit plus nombreuse que celles des autres prophètes*"[177], ont dit que la polygamie était destinée à multiplier le nombre de musulmans dans un but hégémonique. La crainte de l'Occident d'être submergé par les infidèles peut donc expliquer en partie la dénonciation de la polygamie. Notons que lors de la première croisade, on retrouvera cette argumentaire dans la chronique de l'Anonyme, ce dernier évoquant les musulmans nous dit :

> *"Puissent-ils […] s'adonner à leur fougue et à leur luxure et engendrer beaucoup de fils capables de combattre vaillamment contre les chrétiens"*[178].

Ceci est repris par Baudri de Bourgueil qui ajoute que par ce moyen les musulmans aspirent à conquérir les terres chrétiennes[179]. Si le dénigrement par les chrétiens de la sensualité et de la polygamie des musulmans a une base de vérité, d'autres allégations furent de pures inventions. Ainsi, Guibert de Nogent reprend à son compte des accusations de pratiques sodomites que l'on trouve déjà dans la fameuse (fausse) lettre d'Alexis Comnène à Robert le Frison qui fut composée en 1093 pour servir à enflammer les esprits européens dans l'objectif de la croisade :

> *"[…] les Gentils méconnaissent toutes les lois de l'humanité, celles même que les animaux ne transgressent point, et vont jusqu'à assouvir leur fureur sur les hommes. À cette occasion, et pour rapporter un exemple horrible, et à peine croyable, de cette perversité (la sodomie) qui s'exerçait communément sur les individus de moyenne ou de basse condition, il raconte que les Gentils étaient allés jusqu'à abuser de la personne même d'un évêque"*[180].

---

176. *Ibid.*, p. 196.
177. IBN ḤANBAL, *Musnād al-imām Aḥmad ibn Ḥanbal*, al-Maktab al-islāmī, 1993, Beyrouth. t. III, *ḥadīṯ* [672/12596], p. 199.
178. ANONYME, *Gesta*, p. 117.
179. BAUDRI DE BOURGEUIL, *Historia Hierosolymitana*, in : *RHC, Historiens occidentaux des croisades*, IV, (p. 10-110), p. 3.
180. GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, trad. F. Guizot, p. 34.

N'y a-t-il pas un paradoxe dans ces accusations ? En effet, puisqu'il est attesté que les musulmans peuvent multiplier le nombre d'épouses et d'esclaves et en jouir comme ils le veulent, pourquoi ressentiraient-ils le besoin d'assouvir ainsi un désir déjà largement comblé par ailleurs ? Ne doit-on pas voir ici une projection coupable des fantasmes de chrétiens qui, pour le coup, semblent véritablement frustrés ? Quoi qu'il en soit, ce que les chrétiens appellent la luxure, mais qui est en réalité un rapport au sexe plus naturel, apparaît donc comme une différence entre les deux mondes si fondamentale qu'elle semble interdire toute entente mutuelle. Alors que pour les musulmans le plaisir sexuel (dans le cadre du mariage) était une chose digne, louable et encouragée, il n'était, au contraire, que péché, vice et perversité pour un christianisme occidental ayant banni le sexe de sa doctrine, sinon de la vie quotidienne réelle. Le rapport au sexe définissait donc pour les chrétiens le niveau de moralité et de civilisation d'une société, le monde musulman était donc selon leur conception la pire des sociétés. Philippe Sénac note très justement à ce sujet que "l'islam devint synonyme de licence. C'était une hérésie libidineuse, homosexuelle même. […] Un monde du sexe. Préjugé tenace puisque l'exotisme romantique et l'image coloniale ne s'en séparèrent pas"[181].

Une autre grande caractéristique de l'islam dans la vision chrétienne est l'idolâtrie. Comme nous l'avons vu, cette accusation apparaît dès le VIIIe siècle dans les textes polémiques du chrétien Abū Qurra qui affirme que les musulmans adoraient la Pierre noire présente à La Mecque[182]. À l'époque de la première croisade, "l'idolâtrie" des musulmans était donc chose admise dans le monde chrétien. Un nombre important de chansons de geste décrivent des combats entre les chevaliers de la vraie foi et les adorateurs de faux dieux, les musulmans y sont nommés "païens". Selon Jean Flori : "Les chansons de geste vont beaucoup plus loin et donnent de la religion musulmane une description en tout point conforme au paganisme de l'Antiquité. C'est ainsi qu'elles nous montrent les "païens" en train d'élever des prières ardentes aux statues des faux dieux qu'ils ont eux-mêmes confectionnées avec du métal précieux, et qu'ils n'hésitent pas à les injurier, à les souiller, et même à les briser lorsque ces idoles se sont révélées incapables de leur procurer la victoire"[183]. L'auteur nous dit que ces faux dieux ont des noms étranges : Tervagant, Jupiter, Apollin, et surtout Mahon (Mahomet), "dieu principal de ce panthéon sarrasin"[184].

---

[181]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 57.
[182]. THÉODORE ABŪ QURRA, *Dialogue xx*, trad. A. Ducellier, *op. cit.*, p. 138-139.
[183]. Jean FLORI, *Croisade et chevalerie*, p. 164.
[184]. *Ibid.*, p. 165.

Cette accusation d'idolâtrie est une pure calomnie, il est donc intéressant de chercher à en expliquer la cause. Ainsi, plusieurs motifs ont été avancés. L'ignorance ? Elle existe sans aucun doute, elle constitue en quelque sorte le terreau dans lequel a pu s'enraciner cette image fautive. Mais on ne peut guère lui en attribuer davantage, tant les récits écrits ou traditions orales pouvaient pénétrer un monde chrétien qui n'était pas aussi clos qu'on le dit parfois. Ce n'est donc pas une explication suffisante[185]. La déformation malveillante ? C'est le cas de plusieurs traditions relatives à la "lubricité" du Prophète, qui choquait tant la morale ascétique des moines d'Occident, et de plusieurs autres traits issus de la vie réelle de Muḥammad, traits que les écrivains ecclésiastiques ont grossis, gauchis ou simplement soulignés parce qu'ils étaient en totale contradiction avec la morale chrétienne de leur temps. Toutefois, il ne s'agit pas ici de déformation, mais d'une totale invention ; il faut donc l'expliquer par un besoin, et non par les aléas de la dégradation historique des faits rapportés. La répulsion instinctive ? Tout dans l'islam hérissait le christianisme médiéval, et cette répulsion quasi viscérale fut sans nul doute à l'origine des descriptions complaisantes de l'immoralité et du laxisme que l'on prêtait alors à l'islam, religion de luxure. Elle a pu aussi conduire à rapprocher mentalement l'islam des anciennes religions païennes qui, jadis, l'avaient aussi révulsé et qui possédaient ces mêmes caractéristiques[186]. Enfin, l'explication psychanalytique ? Elle n'est pas exclue, on a remarqué que, par bien des aspects, l'image de l'islam en Occident ressemble bien plus au christianisme occidental de ce temps qu'à l'islam réel. Ainsi, peut-on y voir une sorte de "projection inconsciente" que ferait l'Occident de ses propres tares[187] ? Dans ce cas, l'idolâtrie musulmane serait en quelque sorte l'expression de la culpabilité ressentie par l'Occident à propos de sa propre propension à l'idolâtrie manifestée par le culte des saints, de leurs reliques et de leurs statues. Pour exorciser cette culpabilité, l'Occident aurait ainsi attribué cette tare à l'islam[188]. La Trinité chrétienne s'oppose à la tétrade principale (terme impliquant la présence de quatre éléments : grec *tetras*, *-ados*, quatre) du panthéon sarrasin : Mahon, Tervagant, Apollin et Jupiter. Lequel pose à la chrétienté une question qui la concerne directement : comment n'avoir qu'un seul dieu en trois "personnes", et donc comment approcher la Trinité sans y voir une forme de polythéisme, alors même que le christianisme lutte contre cette notion ? Une réponse est plausible. En fait, quelles que soient

---

[185]. C'était l'explication principale invoquée par R. W. Southern, *Western view of islam in the Middle Ages*, Cambridge, 1962.
[186]. Jean FLORI, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 176.
[187]. J. BRAY, *The Mahometan and idolatry, Persecution and toleration*, *Studies in Church History*, t. 21, 1984, p. 89-98.
[188]. Jean FLORI, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 177.

les origines étymologiques d'Apollin, on suppose que l'auditoire moyen retrouvait dans ce nom les traces de l'Antiquité, d'autant plus qu'il y était invité par le nom même de Jupiter. Cette tétrade, par les noms qu'elle emploie, connote le polythéisme antique auquel il faut renoncer, s'oppose à la Trinité et montre que s'il est possible au christianisme de penser un monothéisme en trois "personnes", d'une certaine façon, le polythéisme commence à quatre[189].

Il semblerait que cette fausse accusation d'idolâtrie visant l'islam ait été un amalgame complexe composé de ces différents motifs, cependant, la volonté de noircir à dessein l'image de l'Autre prédomine. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, certains chrétiens de haute influence (comme le pape Grégoire VII) savaient parfaitement que les musulmans n'adoraient qu'un seul Dieu, et que l'idolâtrie de toute autre chose était incompatible avec leur foi profonde. Par conséquent, cette accusation d'idolâtrie a été volontairement créée et diffusée à des fins de propagande idéologique ; notons que l'un des vecteurs les plus importants de cette diffusion fut la chanson de geste. Il ne fait nul doute que la différence entre la réalité et cet imaginaire est immense, mais cela n'avait aucune espèce d'importance pour l'Église dont les visées étaient claires ; et bien au contraire, tout apport objectif aurait semblé suspect et dangereux puisqu'il risquait de remettre en cause cette désinformation volontaire. Il fallait donc pour Rome communiquer cette image négative, la répandre et l'enseigner si nécessaire.

Enfin, pour les chrétiens occidentaux, la violence est une caractéristique qui s'applique parfaitement à la nouvelle religion hégémonique. Dès le début du VIIIe siècle, soufflera en Europe la rumeur des conquêtes de hordes venues du Sud. Ainsi, en 711, les musulmans arabo-berbères mettent le pied dans la péninsule ibérique, en moins de trois ans la plupart des cités wisigothiques tombèrent, entre 715 et 720 les Pyrénées furent franchies, en 725 ils sont à Autun (Saône-et-Loire) et en 732 à Poitiers. L'Italie, siège de la chrétienté, n'est pas épargnée. La péninsule italienne fut donc l'objet de raids effectués par des flottes venues d'Espagne et d'Afrique du Nord. Les opérations touchèrent d'abord les îles, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, puis les côtes elles-mêmes. D'abord les Pouilles, ainsi, en 838 Brindisi est saccagée, puis Tarente en 840, puis en 846 les Sarrasins atteignent Rome où ils dévastent la basilique Saint-Pierre, alors située *extra-muros*. Notons que l'année suivante, la ville de Bari (Pouilles) tombe entre leurs mains et un petit émirat s'y installe de 847 à 871. Après l'attaque de Marseille et de Nice en 848, une tête de pont parvient à s'établir dans les Maures

[189]. Denis HÜE, « La chrétienté au miroir sarrasin », in : *La chrétienté au péril sarrasin*, p. 92.

(massif côtier de Provence dans le Var actuel dont il n'est pas difficile de trouver l'origine du nom) d'où pendant près d'un siècle les Sarrasins de cet établissement dépendant du califat de Cordoue mènent de multiples raids dans les régions avoisinantes. Très vite, des bandes s'installent dans les massifs alpestres et enrayent les communications et les échanges entre la France et l'Italie. C'est ainsi que des incursions et des pillages se poursuivront dans le Sud de l'Europe (les musulmans pousseront même jusqu'à Saint-Gall en Suisse en 939) jusqu'à la fin du Xe siècle, et alors que les avant-gardes musulmanes commencent à s'affaiblir, elles sont encore suffisamment puissantes pour enlever et mettre à rançon le célèbre Maïeul, abbé de Cluny, en 972[190].

Ainsi, pendant près de trois siècles, l'Occident chrétien du haut Moyen Âge a pris l'allure d'une citadelle assiégée de toutes parts et sans cesse menacée. Au-delà des différences de formes, d'époques et de lieux, l'islam fut omniprésent et cette permanence a constitué un phénomène majeur dans l'histoire de l'Europe médiévale. La très longue relation (mouvementée) que devaient entretenir l'Occident et l'islam débuta donc par un échange guerrier qui marqua profondément et durablement les esprits chrétiens. Par un effet des circonstances, aussi peu inéluctable que paradoxal, on passa du stade de l'ignorance mutuelle à celui de la violence et de la guerre. L'islam était l'agresseur et cette constatation très précoce se répandit dans tout l'Occident. L'Église, par la plume de quelques clercs mal informés et peu objectifs, y contribua largement, et ceci pour des raisons d'abord économiques. En effet, étant les seules à détenir alors quelques richesses sous la forme de reliques saintes ornées de pierres précieuses, d'or et d'argent, les communautés ecclésiastiques formaient des cibles désignées à la convoitise des envahisseurs. Au dire de plusieurs chroniques latines, c'est l'écho d'un trésor renommé contenu dans la basilique Saint-Martin de Tours qui poussa les troupes musulmanes à se diriger vers le nord en passant par Poitiers (732)[191]. Très vite, cependant, l'exagération prit le pas sur la réalité des faits. Les moines grossirent l'étendue et la profondeur des dégâts pour obtenir, de la part d'un pouvoir temporel alors lointain, aide, assistance et réparations[192]. Ces prémices du dénigrement de l'islam préfigurent la propagande sans concession menée par l'Église à des fins politiques lors de la *Reconquista* et de la préparation à la croisade. Dès 871, apparaissait en Europe la traduction des écrits polémiques de Théophane le Confesseur dans lesquels il indiquait que le

---

[190]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 20.
[191]. *Ibid.*, p. 22 ; Alfred MORABIA, *Le gihad dans l'islam médiéval*, p. 383, note 90 ; sur ces événements, voir en particulier J. Deviosse et J. H. Roy, *La bataille de Poitiers*, 1974, Paris.
[192]. *Ibid.*, p. 22.

Prophète de l'islam promettait les délices du paradis à ceux qui tueraient ou seraient tués sur le chemin de Dieu, pour les chrétiens la violence semble donc être inhérente à la religion haïe. De même, si la persécution des illuminés de Cordoue était justifiée en ce sens qu'ils représentaient un péril pour la paix entre les différentes communautés religieuses d'al-Andalus, elle était pour les chrétiens d'Europe, qui eurent accès à certains textes de leur chef de file, une preuve supplémentaire du caractère coercitif et violent de l'islam. Ainsi, les quelques textes et informations sur l'islam parvenus en Occident avant les croisades, mettant en évidence la violence intrinsèque de cette religion, semblaient coïncider parfaitement avec les échos des invasions musulmanes en Europe et leur lot d'exactions et de violences. Pour longtemps, pour ne pas dire pour toujours, l'islam deviendra, dans les esprits occidentaux, synonyme de guerre et de violence.

S'il y avait du vrai dans la description d'un islam guerrier et conquérant, le trait a tout de même largement été grossi par les Occidentaux. Certains ont pu voir dans cette diabolisation excessive la volonté de l'Église de justifier son revirement complet et progressif du pacifisme de Jésus à la guerre sainte. La déculpabilisation, évoquée plus haut au sujet de l'idolâtrie, pourrait donc aussi avoir joué dans le domaine de la violence. Alors que Jésus et les premiers chrétiens refusaient de manière inconditionnelle la violence et ses avatars, et que le royaume des cieux était promis à ceux qui auront pratiqué cette non-violence, l'Église du XIe siècle, au contraire, en vint à promettre les palmes éternelles à ceux qui affronteraient la mort en guerroyant contre les infidèles et en versant leur sang[193]. Un tel combat était-il bien licite aux yeux de Dieu ? Tout le monde n'en était pas convaincu : au XIIe siècle, encore, certains en doutaient, comme en témoignent les scrupules des Templiers eux-mêmes, mais Bernard de Clairvaux (1090-1153), qui prêcha la deuxième croisade, les balaya par sa dialectique éprouvée[194]. Nul doute que de tels scrupules devaient encore peser sur la "conscience collective" de populations sentant un vague sentiment de malaise face au décalage flagrant entre le contenu de l'Évangile et la pratique. Il fallait donc s'affranchir de ces doutes et de ces atermoiements à une époque où s'intensifiaient, en Espagne comme en Sicile et bientôt en Terre sainte, les guerres de reconquête contre un islam dominateur et hégémonique ; un islam qui, d'ailleurs, promettait dès son origine les palmes du martyre à ses propres guerriers. Pour lutter à armes égales et pour achever le complet virage idéologique

---

[193]. Jean FLORI, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 177.

[194]. BERNARD DE CLAIRVAUX, *De laude novae militiae*, III, 4, éd. et trad. P. Y. Emery, 1990, Paris, p. 58-60.

justifiant la guerre sainte chrétienne, laquelle ressemblait de plus en plus étrangement au *ǧihād* de l'islam, il fallait établir une totale réprobation idéologique de l'adversaire[195].

À cela s'ajoutent des descriptions fantasmagoriques ; ainsi, Philippe Sénac rappelle que le musulman est souvent associé à des animaux, dès 975, on trouve à Gérone (Espagne) des gravures représentant un chevalier chrétien terrassant le Serpent (la bête de l'abîme) : "C'est une bête rampante, un reptile sournois et venimeux, à l'image de cette hérésie perfide (l'islam) enserrant dans ses anneaux des populations entières. Un ennemi solide toutefois, aussi puissant et fort que l'ours, le léopard ou le lion"[196]. Le Sarrasin est forcément laid, son teint est noir et il est affublé de cornes, de griffes ou d'un bec. Dans la chanson de geste intitulée *La destruction de Rome*, il a une tête de sanglier. Mais ces disgrâces physiques, pour abominables qu'elles soient, ne constituent pas l'apanage des musulmans, car on retrouve chez les vilains chrétiens semblables traits, ainsi que l'a montré Micheline de Combarieu[197]. En fait, dans les deux cas, il s'agit d'indiquer que ces personnages, Sarrasins ou vilains, ne font pas partie du monde du héros chrétien qui incarne tous les aspects de la noblesse[198]. L'utilisation de ce bestiaire sert donc à bien démarquer chrétienté et islam, et à créer la crainte et l'aversion dans l'esprit des foules chrétiennes, "l'islam est comparé à une bête à dix cornes, les Sarrasins sont une armée de sauterelles et au sommet de ce cet univers maléfique se trouve Mahomet qui est l'Antéchrist. Celui qui, à la fin des temps, viendra porter le malheur et la désolation"[199]. Néanmoins, les chrétiens s'appuient sur l'Évangile et annoncent que les armées du Christ vaincront cet ennemi, par conséquent, la lutte armée trouve là encore une justification. Le vocabulaire s'adapte également à ces visions obscures, comme le musulman reste le seul élément rebelle à l'écoute de l'Évangile, il fut nommé "l'infidèle". De même, la féodalité considéra cet "infidèle" comme un "vassal félon" qui refusait de se soumettre à son seigneur, crime inqualifiable puisque le seigneur en question est Dieu lui-même. Philippe Sénac affirme que "cette double désobéissance rendit irrémédiable la rupture entre l'Occident et l'islam"[200].

---

[195]. Jean FLORI, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 177.
[196]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 34.
[197]. Micheline DE COMBARIEU, « Images et représentations du vilain dans la chanson de geste », in : *Exclus et systèmes d'exclusion dans la littérature et la civilisation médiévales*, CUER MA, senefiance n° 5, 1978, Aix-en-Provence, p. 7-26.
[198]. Michelle HOUDEVILLE, « Les Sarrasins, miroir des chrétiens ? », in : *La chrétienté au péril sarrasin*, CUER MA, p. 80.
[199]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 34.
[200]. *Ibid.*, p. 56.

Notons que cette image du Sarrasin trouvera dans les chansons de geste un moyen de diffusion privilégié. Rappelons que la chanson de geste (ou geste) réunit un ensemble de poèmes épiques du Moyen Âge relatant les hauts faits de personnages historiques ou légendaires. Récitées ou chantées par quelques jongleurs sur les places des villages ou dans l'espace plus noble des demeures seigneuriales, ces chansons jouèrent un rôle important dans la constitution d'un sentiment hostile à l'égard de l'islam. La geste apparaît comme étant l'outil le plus précieux d'une politique et le moyen le plus sûr de répandre l'image du païen malfaisant dans les divers milieux de l'Occident chrétien. Et ce, notamment dans les campagnes où le mode oral de la geste convenait parfaitement à des populations en majeure partie illettrées, et où, émerveillant le peuple, les exploits émouvants des guerriers de jadis estompaient un moment les rigueurs féodales et ravivaient la foi[201].

L'une de ces chansons de geste serait qualifiée aujourd'hui de "best-seller" ou de "tube". En effet, à l'extrême fin du XIe siècle, sous la plume d'un auteur de génie demeuré inconnu, était rédigé l'un des plus purs monuments littéraires du Moyen Âge occidental, dont quantité d'écrivains épiques devaient par la suite s'inspirer : la *Chanson de Roland*. Cette chanson décrit l'islam comme polythéiste et formant un ensemble de pratiques idolâtres et barbares, plus proches de celles des peuplades germaniques domptées par Charlemagne que du réel. Pour l'auteur, Mahon (Muḥammad) est une divinité sarrasine parmi d'autres et non un prophète. Ainsi, la chanson présente des Sarrasins implorant Mahon ou jurant par lui : "Si Mahon me protège"[202]. Le panthéon sarrasin est principalement constitué de Mahon, Apollin et Tervagant. Notons que le nom d'Allāh n'y figure pas alors que c'est l'un des mots les plus fréquemment utilisés dans la vie quotidienne par les musulmans (*bismillāh* : "au nom de Dieu", *al-ḥamdulillāh* : "louange à Dieu", *Allāhu akbar* : "Dieu est le plus grand", etc.). De même, si l'existence du Coran est sous-entendue dans ce texte[203], l'ignorance de la religion adverse est totale. Par exemple, lorsque l'auteur évoque les lieux de culte, il les nomme *mahomeries* ou *synagogues*. Comme le note Charles Pellat, il y a là "une tendance à reporter sur l'islam les éléments connus du judaïsme"[204]. La volonté n'est pas ici de fournir des informations sur l'islam, mais plutôt d'engendrer le mépris et la haine. Dans la *Chanson de Roland*, les appellations sont sans ambiguïté : "renégat", "mal pensant", "*malduit*", "mal

---

[201]. *Ibid.*, p. 74.
[202]. Daniel NORMAN, *Héros et Sarrasins*, p. 147.
[203]. *La Chanson de Roland*, J. Bédier éd., 6e édition, 1937, Paris, v. 609-610.
[204]. Charles PELLAT, *L'idée de Dieu chez les Sarrasins des chansons de geste*, Studia Islamica, 1965, Paris, p. 25-26.

élevé", etc. Le caractère du Sarrasin dans la bataille est toujours le même, d'abord il est très arrogant, mais ensuite il s'enfuit comme un couard en injuriant ses propres dieux[205]. Le bestiaire fantasmagorique évoqué plus haut est également en bonne place :

> *"Charles (Charlemagne) voit ses chevaliers pleins de douleur. Puis des ours et des léopards veulent les dévorer, des serpents, des vipères, des dragons, des démons ; il y a des griffons, plus de trente mille [...] un grand lion vient d'un bois sur Charles, il est terrible, orgueilleux et farouche"*[206].

En général, les chansons de geste mettent en scène une symétrie entre les groupes rivaux. Si les termes d'"émir" ou de "calife" surviennent en diverses circonstances, les mots les plus fréquemment utilisés pour décrire l'adversaire et ses chefs sont ceux de "baron", "comte", "duc", "pair" et "seigneur". Les structures sociales chrétiennes et infidèles sont souvent identiques ; dans la *Chanson de Roland*, les institutions musulmanes sont la réplique parfaite de celles de la féodalité. Le conseil du roi sarrasin Marsile et celui de Charlemagne y occupent des places analogues. Le récit des combats poursuit la ressemblance : aux douze pairs de l'islam vont s'affronter les douze pairs de France. La raison en est simple : les poètes ne pouvaient improviser l'ennemi, dont ils ignoraient tout, qu'au travers du prisme déformant de leur propre expérience, qu'à partir du système dont ils étaient issus. Les gestes calquèrent donc l'islam sur l'Occident chrétien, introduisant ainsi une source supplémentaire d'erreurs et de déformations. On l'a vu avec la tétrade du panthéon sarrasin, image déformée de la Trinité "monothéiste" chrétienne, les notions relatives au culte des infidèles expriment une tendance identique. Dénaturé par l'esprit de la *Reconquista* espagnole puis de la croisade, l'islam de la littérature épique est un produit féodal. Il est la version renversée du christianisme, son envers symétrique et obscure[207]. Un vers de la *Chanson de Roland* résume parfaitement cette vision manichéenne : "*Paien unt tort e chrestiens unt dreit*" ("Les païens ont le tort, et les chrétiens le droit")[208].

Luxure, idolâtrie, violence, l'image tripartite, globale et stimulante de l'islam imprégna les mentalités médiévales jusqu'à devenir le schéma référentiel de toute une société. Cette

---

[205]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 79.
[206]. *La Chanson de Roland*, *op. cit.*, v. 2528-2554.
[207]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 81-82.
[208]. *La Chanson de Roland*, *op. cit.*, v. 1015.

image, issue des ténèbres du haut Moyen Âge, se précisa peu à peu au point de devenir la représentation officielle. L'islam devint le mal absolu et l'envers du christianisme, l'ennemi était donc appréhendé dans une perspective purement chrétienne. S'il est illusoire de prétendre "psychanalyser" la société occidentale du Moyen Âge, nous pouvons tout de même penser que le musulman était pour le chrétien une créature de peur, représentant ses craintes et ses angoisses. Le musulman n'est pas seulement celui auquel on s'oppose, mais il est celui qu'on n'est pas, il est aussi, et surtout, celui qu'on ne veut pas être, et malgré tout, celui auquel il se faut de peu qu'on ressemble ; nous savons que les figures les plus terrifiantes de nos cauchemars ne sont en fait que des représentations de nous-mêmes, de ce qui nous fait peur en nous[209]. Malgré cela, derrière ce sombre tableau on perçoit l'effort d'intégrer cette religion méconnue dans la destinée de l'Europe, c'est-à-dire dans l'histoire de l'humanité[210]. Ainsi, les Sarrasins étaient perçus comme les outils choisis par Dieu pour punir les chrétiens pécheurs. Cette idée du châtiment divin se renforça au moment précis où se développait le thème de la "paix de Dieu", entreprise très parallèle puisque destinée à refréner la brutalité et les excès des féodaux. Il y a donc là une coïncidence révélatrice. Ces chrétiens égarés étaient responsables des maux présents, ils devaient donc se repentir et la croisade devait devenir le principal moyen de repentance[211]. Par conséquent, c'est emplis de cette vision obscure de l'islam et de ce désir d'annihiler cet Autre méconnu et profondément inquiétant que les Occidentaux prendront la route qui les mènera en Orient. Cette diabolisation de l'islam eut pour effet direct de conditionner et de mobiliser les esprits chrétiens, et donc de les préparer aux futurs conflits ; elle fut en quelque sorte la racine de la guerre. Nous allons voir si cette image largement fantasmagorique et déformée résista aux rencontres directes entre Occidentaux et Orientaux occasionnées par les croisades, et donc si elle continua à nourrir et animer l'esprit belliqueux des Croisés. Et parallèlement, il sera intéressant d'analyser la visions qu'avaient les Orientaux des Occidentaux qui étaient jusqu'alors plus ignorés et méprisés que diabolisés.

B-L'image de l'Autre pendant les croisades : contacts et humanisation

[209]. Denis HÜE, « La chrétienté… », *op. cit.*, p. 90.
[210]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 35.
[211]. *Ibid.*, p. 51-52.

Les croisades furent donc la première grande occasion de rencontre entre les chrétiens d'Occident et les Arabo-musulmans d'Orient, en effet, jusque-là les rencontres avaient été ponctuelles et courtes, et n'avaient engagé que des petits groupes d'individus. Précisons que le terme "Arabe" recouvre ici des Arabes de sang, mais aussi les nombreuses populations orientales qui en réalité n'avaient d'arabe que la langue : c'est le cas notamment des Turcs et des Kurdes, dont les effectifs au sein des cercles dirigeants et des armées dépassaient de beaucoup ceux des Arabes. Par conséquent, nous préférerons utiliser le terme "musulman" qui désigne la majorité des habitants de Syrie à l'époque des croisades, et surtout les ennemis désignés des Francs. Par ailleurs, les chrétiens orientaux, bien que moins nombreux que les musulmans, sont un élément que l'on ne pourra négliger. Ainsi, dans un premier point, nous évoquerons le point de vue des Croisés sur les Orientaux qu'ils découvrirent en Terre sainte. Il sera d'abord question de leur vision des musulmans, qui, comme nous le verrons, furent certes diabolisés, mais surent parfois trouver grâce à leurs yeux. De même, nous traiterons du point de vue des Croisés sur les chrétiens orientaux ; nous verrons que ces derniers furent rarement traités d'égal à égal par leurs "frères" d'Occident. Parallèlement, dans un second point, nous verrons quelle vision avaient les musulmans des chrétiens d'Orient et d'Occident. D'abord, il nous faudra comprendre les relations entretenues entre Orientaux musulmans et chrétiens, avant et pendant les croisades. Puis nous analyserons la perception qu'avaient les musulmans des chrétiens d'Occident, lesquels avaient les graves défauts, en plus d'être chrétiens, d'être des nouveaux arrivants à la culture totalement étrangère et ne semblant pas désireux de s'assimiler, ce qui n'était pas le cas des chrétiens orientaux, et puis d'être déterminés à s'installer pour toujours en terre d'islam.

1-Les Orientaux, musulmans et chrétiens, vus par les Croisés

Dans un premier point, pour expliquer le plus précisément possible quelle était l'image du musulman dans l'esprit des Croisés, nous devons mentionner les outils qui véhiculèrent et entretinrent cette image, c'est-à-dire les chroniques chrétiennes. Notons que nous avons déjà rappelé plus haut le rôle essentiel des chansons de geste dans la diffusion d'une image négative de l'islam. Donc, nous remarquerons dans ces chroniques les noms très péjoratifs employés pour désigner les musulmans. Ensuite, il sera intéressant d'analyser l'évolution que connut l'image de l'ennemi. En effet, dans les premiers temps se mêlèrent la diabolisation de l'islam, résultat de la longue propagande de l'Église en Europe, et la réalité de l'Orient. Puis,

après quelques années de guerres et de cohabitation forcée, cette réalité prit le dessus sur la fantasmagorie, et l'image du musulman chez les Croisés devint plus nuancée. Nous constaterons même une forme de fascination à l'égard de certaines personnalités musulmanes. Dans un second point, nous étudierons la vision qu'avaient les Croisés de leurs coreligionnaires d'Orient. Nous reviendrons d'abord sommairement sur la mosaïque d'ethnies et de croyances que constituaient les chrétiens d'Orient. Puis nous verrons que les Croisés ne reconnurent pas en ces chrétiens trop "arabisés", donc suspects, des frères en religion à part entière.

a-Les musulmans vus par les Croisés

Le contact entre les chrétiens d'Occident et les musulmans d'Orient a suscité plus de témoignages écrits que les relations, pourtant très anciennes, établies dans les pays de la Méditerranée occidentale. En effet, la plupart des écrits chrétiens évoquant al-Andalus ou la *Reconquista* n'ont pas franchi les Pyrénées, alors que les chroniqueurs de toute l'Europe (surtout du royaume des Francs) ont évoqué longuement toutes sortes d'événements survenus lors de l'occupation latine dans le Levant[212]. Il s'agira ici de rappeler quelques généralités sur les images de l'Orient rapportées dans ces chroniques chrétiennes, puis nous verrons en quoi ces écrits prennent le relais, en tout cas dans un premier temps, de la propagande antérieure aux croisades.

La Terre sainte a pour tous ces nouveaux conquérants venus d'Occident une valeur symbolique exceptionnelle ; c'est le berceau de la chrétienté, donc des origines de leur foi et de leur histoire. Par conséquent, la plupart des chroniqueurs ne décrivent que les lieux et les sanctuaires chrétiens, ou bien ils s'attachent à rappeler les exploits des Croisés et les relations entre seigneurs latins. Pour Philippe Jansen, "les musulmans n'ont pas de rôle dans cette histoire, ils sont des intrus, un obstacle à vaincre"[213]. Il ne fait aucun doute que les décennies précédant les croisades, et pendant lesquelles l'Église a galvanisé ses troupes par un discours théocentrique, ont eu leurs effets sur le peuple, comme sur les lettrés ; en effet, les chroniques nous font bien ressentir le comportement intransigeant que les Croisés ont eu envers cet ennemi fantasmé.

---

[212]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 314.
[213]. *Ibid.*, p. 314.

Noms donnés aux musulmans dans les chroniques latines :

Il convient à propos de ces chroniques de rappeler que leur diffusion a été moins grande qu'on a pu le penser. En tout cas beaucoup moins grande que celle des chansons de geste qui touchèrent, grâce à leur oralité, toutes les couches de la société chrétienne médiévale. Par exemple, la chronique de Guillaume de Tyr est connue par dix manuscrits en latin, l'*Historia Hierosolymitana* de Foucher de Chartres n'est transmise que par quinze manuscrits et la chronique de Raymond d'Aguilers par sept copies ; de plus, ces œuvres sont destinées à une élite politique et religieuse, comme le prouve les dédicaces des auteurs et des copistes[214]. Dès lors, l'image rapportée par les chroniques est totalement subjective puisqu'elles sont d'abord lues par les idéologues et les organisateurs des croisades, ces écrits ne doivent pas déplaire aux autorités chrétiennes et sont tenus de suivre une ligne idéologique précise. Ainsi, nous pouvons affirmer avec Philippe Jansen que "les premières chroniques des croisades sont une littérature à la gloire du christianisme, une littérature de guerre, a-t-on même pu dire, évoquant pour la première fois dans un genre épique des faits contemporains"[215]. L'attribut de "littérature de guerre" n'est pas trop fort, car les chroniques appellent à combattre les musulmans qui sont chargés de tous les caractères négatifs, à la fois psychologiques et religieux. En fait, ces chroniques n'auront de cesse de relayer et d'entretenir la diabolisation de l'islam déjà présente en Europe longtemps avant la première croisade en Terre sainte. Et s'il est vrai que la diffusion de ces chroniques fut moins grande que celle des chansons de geste, leur rôle dans la constitution de l'hostilité envers l'islam n'est pas moins important. En effet, d'abord, elles touchaient une élite dirigeante ou liée à elle, tels les prélats, dont les choix politiques et militaires engageaient toute la société ; ensuite, elles donnaient l'impression d'être plus proches des faits que les textes très romancés des chansons, ainsi, pour l'homme du Moyen Âge, ce qu'il lisait dans ces chroniques reflétait la réalité.

Une question essentielle se pose au sujet de l'image de l'Autre dans les chroniques chrétiennes : est-ce que leurs auteurs s'inspiraient de la tradition et des connaissances anciennes, ou bien s'appuyaient-ils sur leur propre expérience orientale ? Autrement dit comment les Croisés, et plus particulièrement les chroniqueurs, ont-ils appréhendé le passage

---

[214]. *Ibid.*, p. 315.
[215]. *Ibid.*, p. 315.

de l'imaginaire à la réalité ? Afin de trouver un début de réponse, il est essentiel de nous arrêter sur un terme désignant les musulmans et repris sans cesse par les chroniqueurs : "*barbarae nationes*". C'est un stéréotype ethnoculturel assez général. Le terme, qui existe depuis l'Antiquité, désigne l'Autre ou l'étranger. Ainsi, si les Grecs entendaient par "Barbares" les peuples qui ne pratiquaient pas l'agriculture et ne vivaient pas dans des villes, pour les Francs ce sont simplement les peuples qui se distinguent des Latins par leur langue et par leurs usages[216]. Parmi les termes synonymes de "*barbarae nationes*", on retrouve "Sarrasins" (*Saraceni*) et "Agarènes", deux noms qui étaient utilisés dans les textes de propagande antimusulmane avant les croisades. Le mot "*Saraceni*" semble être le plus utilisé dans les chroniques. Quel sens les chroniqueurs donnaient-ils à cette dénomination ? Il est connu qu'au Moyen Âge on liait l'origine de ce terme à la tradition biblique. Bède le Vénérable nous informe dans ses commentaires de la Bible que les Saracènes sont les descendants de Hāğar qui était la concubine égyptienne d'Abraham. Les Saracènes auraient adopté le nom de Sarah pour dissimuler leur origine illégale. Les descendants de Sarah sont considérés comme les chrétiens, fils d'Issac ; tandis que les musulmans sont considérés comme les descendants de Hāğar, enfants d'Ismaïl[217]. Même si le terme "Saracènes" est plutôt confessionnel que l'ethnonyme au sens strict, il est étrange, comme nous l'avons souligné plus haut, que les chrétiens aient choisi comme terme définitif pour désigner les musulmans "Sarrasins" plutôt qu'"Agarènes". De même, le mot "*Turci*" (Turcs) est constamment rappelé dans les chroniques, ce terme renvoie au discours d'Urbain II à Clermont : "*Turci, gens Persica"* ("Les Turcs, un peuple venu de Perse"). Notons tout de même que ce terme est employé dans les sources byzantines pour désigner leurs ennemis seldjoukides. Il se peut donc que ce vocable ait été emprunté à la tradition byzantine. Ainsi, par le terme "Turcs" les chroniqueurs francs entendaient, à l'instar des Byzantins, les Seldjoukides qui envahirent l'Asie Mineure et la Syrie[218]. Notons que dans la suite d'Urbain II, les chroniqueurs ne font pas la distinction entre les Persans et les Turcs. De même, Persans et Turcs sont souvent appelés "Parthes" (peuple de l'Antiquité semi-nomade d'origine iranienne). Les musulmans sont donc identifiés avec les Parthes anciens. On pourrait voir dans ces dénominations des peuples orientaux le reflet de la tradition précédente. C'est la réminiscence de l'histoire ancienne, une sorte de réactualisation de la carte ethnique de l'Antiquité. Parmi les

---

[216]. Svetlana LOUTCHITSKAJA, « *Barbarae nationes* : les peuples musulmans dans les chroniques de la première croisade », in : *Autour de la première croisade*, éd. M. Balard, p. 101.
[217]. *Ibid.*, p. 101.
[218]. *Ibid.*, p. 101.

désignations anciennes des peuples d'Orient dans les chroniques, on peut rencontrer les termes "Lybiens", "Assyriens", "Phéniciens" et même "Élamites". C'est toujours la même tendance archaïque. On entendait par ces vocables les royaumes anciens qui existaient dans l'Antiquité. C'est-à-dire que tous ces termes ne fonctionnent pas en tant que des catégories ethniques, mais ce sont des représentations vieillies qui se fondent sur les témoignages autoritaires des historiens anciens[219]. Cette tendance des chroniqueurs francs à superposer des connaissances surannées sur une réalité nouvelle est révélatrice de leurs profonds désintérêt et mépris, jusqu'à l'aversion comme nous le verrons, envers des peuples nouvellement rencontrés. Notons tout de même qu'en ce qui concerne la confusion entre Turcs et Parthes, elle pourrait également trouver son origine dans la méthode de combat. En effet, la technique du tir à l'arc à cheval pratiquée par les Turcs, qui surprit et déstabilisa beaucoup la cavalerie lourde franque, était déjà la spécialité militaire des Parthes. Toutefois, nous sommes en droit de nous demander si les Occidentaux du Moyen Âge connaissaient, même sommairement, l'art militaire parthe. Par conséquent, cette hypothèse reste à étayer.

Enfin, soulignons que les expressions "*barbarae nationes*" et "*nationes gentilium*" ou "*gentilis*" se confondent souvent, ces deux derniers termes signifient ceux qui n'ont pas de religion, autrement dit les "païens"[220] ; par ailleurs, il est également fait grand usage dans les chroniques des termes plus explicites de "*paganorum*" et "*pagani*". Comme nous l'avons vu plus haut, l'accusation de paganisme ou d'idolâtrie faite aux musulmans est un thème central dans le discours chrétien depuis le VIIIe siècle[221], il s'agit d'opposer clairement le christianisme, porteur de la vraie adoration, à l'islam, religion faussement monothéiste selon l'Église. On peut dire que l'utilisation du terme "païens" (*paganorum*, *pagani*) confirme encore l'idée que les chroniques sont des textes grandement influencés par une vision religieuse du monde. Afin d'illustrer ces propos, rappelons certains passages de la chronique de l'un de ces auteurs francs, en l'occurrence Foucher de Chartres. Avant tout, mentionnons que Foucher (1058-1128) participa en tant que clerc au concile de Clermont et s'engagea sans tarder dans la première croisade, il fut l'un des chroniqueurs les plus productifs, puis il devint chanoine du Saint-Sépulcre à la fin de sa vie. Celui-ci écrit que :

---

[219]. Svetlana LOUTCHITSKAJA, « *Barbarae nationes*… », *op. cit.*, p. 102-103.
[220]. *Ibid.*, p. 105.
[221]. THÉODORE ABŪ QURRA, *Dialogue xx*, trad. A. Ducellier, *op. cit.*, p. 138-139.

"Souvent les Sarrasins (Saraceni) embusqués massacraient nombre des nôtres, soit dans les chemins étroits, soit quand ils s'écartaient pour chercher et enlever quelques vivres[222]*. […] Déjà les Païens (gentilis) s'élancent hors de leurs vaisseaux, et, quittant leurs embuscades, coupent la tête à ceux des nôtres qui marchaient imprudemment trop près du rivage de la mer ; […] D'entre ces Barbares, les uns se précipitent du haut des roches escarpées, les autres courent en toute hâte vers les lieux qui leur présentent quelques chances de salut"*[223].

En plus des noms à connotation négative et dépréciative utilisés, ces quelques passages reflètent clairement l'hostilité du chroniqueur envers les musulmans. Notons que même si la réalité était la guerre, l'auteur insiste particulièrement sur le conflit et délaisse une autre réalité, celle de la paix et des relations cordiales entre les deux camps ou plus généralement celle du *modus vivendi* qui fut souvent une nécessité. Nous avons donc bel et bien affaire à une littérature de combat, instrument dévoué aux desseins guerriers des chefs croisés.

Après cette courte démonstration, nous pouvons répondre à la question posée au début par la négative. Non, les premiers contacts directs n'ont pas influencé les représentations des chroniqueurs, il est manifeste que ces derniers continuèrent à s'appuyer sur la tradition antérieure et sur les connaissances livresques [224]. Notons enfin que les deux traits caractéristiques des dénominations des musulmans dans les chroniques chrétiennes sont, d'une part, leur caractère confessionnel et non ethnonymique, révélant donc une vision religieuse du monde par les chrétiens et par là même leur théocentrisme, et, d'autre part, leur caractère obsolète, indiquant l'immobilisme intellectuel des Occidentaux quant à leurs connaissances géographiques, historiques et ethnologiques. En définitive, nous constatons que les chroniques étaient une arme de propagande dont les objectifs étaient clairs dès la première croisade : montrer la supériorité morale, spirituelle et militaire des chrétiens et confirmer les clichés antérieurs faisant des musulmans des êtres à éliminer.

Prétendus paganisme et idolâtrie des musulmans :

---

[222]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 85.
[223]. *Ibid.*, p. 94-95.
[224]. Svetlana LOUTCHITSKAJA, « *Barbarae nationes…* », *op. cit.*, p. 107.

Nous allons développer maintenant un point que les dénominations des musulmans dans les chroniques mettent en évidence : l'accusation de paganisme et d'idolâtrie. Puis nous verrons, comme si cette accusation ne suffisait pas à en faire des êtres haïssables, que les chroniqueurs, laissant libre cours à une imagination débridée et niant par là même une réalité évidemment moins fantastique que leurs récits, rivalisèrent d'imagination pour dépeindre les musulmans comme des démons fantasmagoriques sortis des vieilles légendes païennes d'Occident.

On remarque que jusqu'au milieu du XIIIe siècle, donc un siècle et demi après la première croisade, certains chroniqueurs continuent à véhiculer les poncifs légendaires forgés au cours de la période précédente. Toutefois, l'accusation de paganisme est à son paroxysme dans les chroniques de la première croisade, ainsi, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, les musulmans sont désignés très souvent par les termes "*nationes gentilium*", "*paganorum*" et "*pagani*". Par exemple, dans son récit, l'Anonyme emploie l'un ou l'autre de ces deux derniers mots à plus de 17 reprises[225]. Quel sens les chroniqueurs donnaient-ils à ces vocables que l'on peut traduire en français par "païens" ? D'où vient le terme "*paganus*" (pl. *pagani*) ? Depuis l'époque antique, si l'on en juge d'après les œuvres d'Isidore de Séville, les *pagani* étaient les paysans qui habitaient dans les régions militaires (*pagi*), mais qui étaient civils et villageois et s'adonnaient à l'idolâtrie. Le même sens a été conféré au mot "*gentilis*" (ceux qui n'ont pas de religion). Comme le dit Isidore de Séville, "ils sont restés comme ils sont nés". L'usage des mots "*paganorum*", "*pagani*" ou "*nationes gentilium*" par les chroniqueurs nous révèle le même sens, ainsi, le chroniqueur Pierre Tudebode dit, en parlant des musulmans, "les païens qui ne voulaient pas reconnaître le Christ et se faire baptiser"[226]. Raoul de Caen et Foucher de Chartres parlent d'idoles adorées à Jérusalem ; le second, évoquant le temple de Salomon, raconte que :

> *"Cet édifice, c'est-à-dire ce temple du Seigneur, tous les Sarrasins l'eurent en grande vénération jusqu'au moment où nous les en chassâmes ; ils y faisaient habituellement, plus volontiers qu'ailleurs, les prières qu'ils prodiguaient, sans fruit pour eux, à une idole fabriquée de leurs mains, et portant le nom de Mahomet, et ils ne permettaient à aucun Chrétien d'y entrer"*[227].

---

[225]. ANONYME, *Gesta*, p. 48, 110, 114, 122, 130, 158 ou encore 172.
[226]. Svetlana LOUTCHITSKAJA, « *Barbarae nationes*… », *op. cit.*, p. 105-106.
[227]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 69-70.

Jean Flori fait remarquer très justement que "les chroniqueurs ne sont jamais aussi précis sur l'idolâtrie musulmane que lorsqu'ils laissent vagabonder leur imagination pour décrire des scènes qu'ils n'ont pu voir"[228]. Par exemple, les chroniqueurs croisés ont rapporté des récits imaginaires mettant en scène des prisonniers chrétiens sommés par leurs geôliers d'adorer les divinités musulmanes, et bien sûr les prisonniers devenaient des martyrs parce qu'ils avaient préféré la mort au renoncement de leur foi chrétienne. Pour Jean Flori, "le fait qu'il s'agisse de reconstitutions purement imaginaires ne diminue en rien, bien au contraire, la portée de leur témoignage"[229]. Et nous ne sommes pas loin de l'hallucination pathologique lorsque Pierre Tudebode affirme avoir vu, lors du siège de Jérusalem en 1099, les musulmans portant en procession sur les murailles une statue de Muḥammad afin de contrecarrer les effets de la procession des chrétiens portant la croix autour de ces mêmes murailles[230]. L'analyse de John Tolan est que ces chroniques, volontairement déformées et exagérées, plongent les Croisés dans une ambiance de crainte et d'espérance apocalyptique. Selon lui, "cela explique en partie la férocité et la barbarie des massacres des musulmans perpétrés par les troupes de la première croisade. Les Sarrasins sont donc présentés comme des païens idolâtres, héritiers des Romains païens qui ont crucifié le Christ"[231].

Par ailleurs, il est intéressant de signaler que cette obstination à voir les musulmans comme des païens eut même des incidences sur la politique. Ainsi, leur ignorance de l'Autre, et donc l'inadéquation de leur appareil conceptuel, empêcha les Francs de saisir l'importance de certaines manœuvres politico-militaires des musulmans. Le meilleur exemple, à cet égard, est fourni par deux épisodes des longues tractations entre Richard Cœur de Lion et Saladin. Décrivant les pourparlers d'octobre 1191, Bahā' al-dīn ibn Šaddād (biographe de Saladin) rapporte que Richard réclama Jérusalem, le territoire jusqu'au-delà du Jourdain et la vraie Croix, cette dernière était une relique reconstituée à partir des restes de la croix sur laquelle aurait été crucifié Jésus, amenée sur les champs de bataille, elle était un soutien psychologique fort pour les armées chrétiennes, elle fut prise par l'ennemi lors de la bérézina de Hattin en 1187[232]. Saladin rétorqua donc à cette proposition en faisant notamment

---

[228]. Jean FLORI, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 181.
[229]. *Ibid.*, p. 181.
[230]. *Ibid.*, p. 183 ; sur le "paganisme" des musulmans, voir J. Tolan, *Saracens*, Columbia University Press, 2002, New York, p. 105-134.
[231]. John TOLAN, *Les relations…*, *op. cit.*, p. 67.
[232]. Fanny CAROFF, « L'affrontement entre chrétiens et musulmans : le rôle de la vraie Croix dans les images de croisade », in : *Chemin d'outre-mer*, p. 99-114.

remarquer que Jérusalem était plus sacrée pour les musulmans que pour les chrétiens du fait du voyage nocturne du Prophète (*al-isrā' wa l-mi'rāǧ*), que le territoire appartenait initialement aux musulmans et que la Croix ne serait restituée que contre des avantages considérables pour l'islam entier[233]. Ainsi, le biographe de Saladin se montra capable de présenter de façon crédible la position des deux parties. Ce qui ne fut pas le cas du chroniqueur chrétien qui commenta les mêmes tractations. Ce dernier exposa aussi les revendications territoriales de Richard et la réponse de Saladin, mais, selon son récit, le sultan justifia le rejet des exigences du roi anglais en indiquant qu'elles étaient un outrage à l'*honor paganismi*[234] ! À l'évidence, le chroniqueur chrétien, était, à l'instar des ses informateurs, dépourvu de l'appareil intellectuel qui lui aurait permis de comprendre une argumentation musulmane comme celle apportée par Ibn Šaddād. Il semble que les chrétiens aient été conscients, au plus, de certaines conséquences pratiques du *ǧihād*, comme de la bonne volonté musulmane à consentir à une trêve mais pas à une paix permanente[235]. L'inadéquation du substrat conceptuel chrétien eut donc de graves conséquences politiques, car dans cette situation où des concepts essentiels restent flous, les évaluations et les attentes restent irréalistes. Un autre exemple frappant nous est fourni par la lettre que le pape Innocent III adressa en 1213 au sultan al-'Ādil, frère de Saladin. Lettre particulièrement conciliante s'il en est, dont le ton général indique une volonté manifeste de parvenir en toute bonne foi à une entente. Pourtant, tout en implorant humblement le sultan de restituer la province de Jérusalem aux chrétiens pour éviter toute effusion de sang à l'avenir, le pape ajouta que la détention de cette province risquait de valoir au sultan, au-delà de quelque vaine gloire, plus d'inconvénients que d'avantages. Il va de soi qu'une telle méconnaissance de la nature du lien reliant les musulmans à Jérusalem vouait d'emblée à l'échec l'initiative papale[236].

On peut affirmer que l'accusation de paganisme faite par les chrétiens aux musulmans resta une constante tout au long des différentes croisades. Et si une meilleure compréhension de l'islam se fit jour avec la traduction en latin du Coran par Pierre le Vénérable deux générations après la première croisade, la connaissance de l'islam resta sporadique et ne se répandit que très lentement, même parmi les lettrés. Au point que vers 1270 Humbert de

---

[233]. IBN ŠADDĀD, *al-Nawādir al-sulṭāniyya*, al-Maktaba al-Šāmila, p. 88 ; trad. F. Gabrieli dans *Chroniques arabes des croisades*, Sinbad, 1977, Paris, p. 252-253.
[234]. *Itinerarium peregrinorum et gesta regis Ricardi*, éd. W. Stubbs, 1864, Londres, (Rolls Series 38/1), vol. 1, p. 295.
[235]. Benjamin Z. KEDAR, « Croisade et *jihād* vus par l'ennemi », in : *Autour de la première croisade*, éd. M. Balard, p. 353-354.
[236]. *Ibid.*, p. 354.

Romans déplora que de nombreux chrétiens, clercs et laïcs, s'imaginaient que les musulmans considéraient Muḥammad comme leur Dieu[237]. Dans ces circonstances, les Latins manquaient des conditions préalables à la compréhension des mobiles musulmans et de leurs fluctuations ; d'où une expression aussi malheureuse que celle d'"*honor paganismi*" ; d'où aussi les tentatives de persuader les musulmans de renoncer à la ville sainte. On peut donc affirmer que l'incapacité des Croisés à percevoir les mobiles de leurs adversaires était fonctionnelle : en effet, s'ils avaient su apprécier à sa juste valeur le *ǧihād* anti-franc, qui mûrit et s'épanouit sous Nūr al-dīn et Saladin, ils auraient très tôt compris que leur mission était impossible[238]. Ainsi, le refus des Latins d'accepter que l'Autre représentait une civilisation humaine, avec une culture propre, une religion évoluée et des codes sociaux complexes s'est retourné contre eux. Voir dans les musulmans de simples païens fut une lourde erreur.

Caricature irrationnelle des musulmans :

Selon les sources, on constate que les Francs ne se sont pas contentés d'affabuler au sujet du prétendu paganisme des musulmans, mais ils ont grossi le trait en dépeignant leurs ennemis comme des êtres monstrueux, diaboliques et inhumains. Encore une fois, il faut s'interroger sur les récits extravagants d'individus qui étaient supposés rapporter par écrit des scènes dont ils avaient été témoins ou que des individus "dignes de foi" leur avaient narrées. De plus, cela rejoint ce qui a été dit plus haut, le refus des Francs, dans un premier temps, d'humaniser leurs adversaires et de les prendre au sérieux retarda le processus de compréhension de l'ennemi, et donc la préparation au défi militaire et stratégique lancé par lui.

Dans la *Chanson de Jérusalem,* Graindor de Douai, qui prétend avoir assisté au siège de Jérusalem (1187), n'hésite pas à décrire les combattants musulmans comme des monstres avec un bec et un corps velu ; au combat, ils collent aux gens comme de la glu et "ils mangent les cadavres humains décomposés et ont le menton et les mâchoires collés à la poitrine"[239]. L'auteur, poursuivant sa description hallucinatoire, prétend avoir vu lors des affrontements

---

[237]. HUMBERT DE ROMANS, *Opusculum tripartitum*, 1, 27, in : E. Brown, *Appendix ad fasciculum rerum expetendarum et fugiendarum sive tomus secundus*, 1690, Londres, p. 205.
[238]. Benjamin Z. KEDAR, « Croisade et *jihād*… », *op. cit.*, p. 355.
[239]. Huguette LEGROS, « Réalité et imaginaire du péril sarrasin », in : *La chrétienté au péril sarrasin*, CUERMA, p. 140.

des géants, portant des massues et des grosses lances, venant à la rescousse des armées sarrasines ; et comme le souligne Huguette Legros, "le combat devant Jérusalem menacée par les Turcs se transforme en une lutte formidable entre le bien et le mal"[240]. Tandis qu'en Terre sainte les chroniqueurs entretiennent une image maléfique des musulmans, en Europe ces informations sont reprises sans aucune critique. Au début du XIIe siècle, un abbé de Cluny, Pierre le Vénérable (1092-1156), fera la première traduction du Coran en latin afin de donner des armes idéologiques aux chrétiens, mais bien que l'abbé ait fait preuve d'une certaine érudition sur ce sujet, Muḥammad reste pour lui le fondateur d'une secte diabolique. En 1162, une copie de cette traduction comportait même dans la marge une caricature représentant Muḥammad sous les traits d'un monstre (ancêtre malheureuse des dessins danois, les siècles passent les poncifs restent). Exemple isolé, mais révélateur d'une vision très négative. Le Prophète de l'islam ne sera désormais évoqué qu'en référence avec l'Antéchrist[241]. Selon le grand médiéviste Jacques Le Goff, "Mahomet est l'un des pires épouvantails de la chrétienté médiévale. Il hante les imaginations chrétiennes dans une vision apocalyptique"[242]. Quand Bernard de Clairvaux prêche la seconde croisade en mars 1146, il insiste sur le fait que l'heure de l'avènement de l'Antéchrist est proche, et que les Sarrasins qui menacent Jérusalem ne sont autres que les armées du prince des ténèbres assemblées pour le combat final[243].

En Europe, l'image du musulman rapportée par les Croisés dut prendre d'autres formes que des manuscrits savants réservés à une élite de lettrés, ainsi, l'art pictural se fit le relais de ces aberrations afin de frapper l'imagination d'un peuple en grande partie analphabète. Cette expression artistique à la thématique manichéenne trouvera dans les églises romanes un support privilégié. Ainsi, par exemple, à Oloron, sur les contreforts des Pyrénées, le vicomte de Béarn, Gaston IV, de retour de la première croisade, fit bâtir la tour-clocher de la future cathédrale Sainte-Marie, en souvenir de l'aide qu'avaient apportée les beffrois lors de la prise de Jérusalem en 1099. Le fidèle s'apprêtant à pénétrer dans l'église ne pouvait alors manquer de croiser du regard deux musulmans captifs et enchaînés que l'on avait placés au trumeau du portail d'entrée. L'œuvre est ici une sorte d'offrande à Dieu, mais aussi aux simples dévots. La dimension et le réalisme de la sculpture animent ces silhouettes, l'effet désiré par l'artiste

---

[240]. *Ibid.*, p. 140.
[241]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 97 ; voir aussi J. Tolan, *Saracens*, Columbia University Press, 2002, New York, p. 155-165.
[242]. Jacques LE GOFF, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Arthaud, 1984, Paris, p. 168.
[243]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 97.

est donc atteint. Aujourd'hui encore la vision de ces deux Sarrasins interpelle le visiteur. Ces deux êtres de pierre au visage grimaçant, soumis à la vindicte populaire, aux moqueries et sans doute aux coups, sont courbés sous le poids de l'édifice qu'ils soutiennent de leurs corps écrasés ; en somme, le message délivré par cette œuvre résume parfaitement le théocentrisme vivace et sans concession des chrétiens du Moyen Âge. À quelques dizaines de lieues des territoires encore soumis à l'infidèle, jamais peut-être l'imaginaire occidental à l'égard de l'islam ne légua de vestige aussi explicite, et comme le dit si justement Philippe Sénac, "en ce lieu, la chrétienté s'affirme et provoque. Elle exhale sa foi en une victoire prochaine. La sculpture est défi. Défi au voisin tapageur qui, quelques siècles plus tôt, pillait et ravageait la région"[244]. Nous trouvons un autre exemple de cet "art de combat" à une trentaine de kilomètres au sud d'Angoulême, près du bourg de Blanzac, où se situe la chapelle templière de Cressac. L'intérêt de ce petit bâtiment réside dans des fresques (deux peintures murales d'une quinzaine de mètres de long) datant de la fin du XIIe siècle et relatives à des scènes militaires de la vie des Croisés. La partie supérieure de l'œuvre représente la bataille de La Bocquée (al-Buqay'a), en 1163, au cours de laquelle Nūr al-dīn fut vaincu alors qu'il tentait d'attaquer le Crac des Chevaliers. Les musulmans y sont représentés en déroute. La peinture est grandiose, sans doute l'une des plus riches de l'époque romane, mais sa représentation des musulmans reste assez réaliste, en tout cas elle est dénuée des fantasmagories apocalyptiques présentes dans bon nombre d'autres œuvres de l'art roman. Dans cette même chapelle de Cressac, d'autres peintures, de tailles plus modestes, situées de part et d'autre de la porte de la chapelle, représentent un seigneur franc terrassant son adversaire sous les yeux d'une femme (est-ce son épouse ? ou plus symboliquement l'Église ?). Dans un cas, un dragon, dans l'autre un Sarrasin ; le rapprochement saute aux yeux et frappe l'esprit de manière presque subliminale[245]. Au milieu du XIIe siècle encore, l'identification du musulman au dragon de l'Apocalypse imprégnait encore profondément l'esprit des combattants croisés revenus de Terre sainte. La liste des œuvres de ce type est longue : cathédrale d'Angoulême, église de Pernes-les-Fontaines en Provence, cathédrale de Clermont, etc. Enfin, il nous faut attirer l'attention sur les trois caractéristiques majeures présentes dans la plupart de ces œuvres. D'abord, toutes évoquent un combat, une lutte ou son résultat dans le cas des enchaînés d'Oloron. C'est tout juste si dans le silence de ces édifices romans, on ne perçoit pas encore le fracas des armes et les hennissements des chevaux. Le musulman est toujours un guerrier, et

---

[244]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 65-66.
[245]. *Ibid.*, p. 67-68.

cette constance forme une parfaite rémanence de l'idée de violence attachée à l'islam. Une religion inférieure : les infidèles, sans exception aucune sont partout vaincus. Placés au cœur d'une société où la raison et le droit sont toujours du côté du plus fort, ces témoignages marquent donc la supériorité de la foi chrétienne sur l'hérésie païenne. Le Sarrasin, enfin, est laid : à Angoulême, il se tord de douleur ; à Oloron, il grimace ; à Clermont, comme à Chartres, les combattants musulmans, ressemblant à des rapaces de mauvaise augure, ont le nez aquilin et l'œil obscur. L'islam est donc synonyme de laideur. L'utilisation de la couleur tendait à prolonger cette idée. Par un choix délibéré, l'imaginaire médiéval attribua très vite au musulman la couleur noire[246]. L'Orient contre l'Occident, l'islam contre la chrétienté et le noir contre le blanc, on touche, par ce symbolisme, à l'expression la plus abstraite d'un manichéisme ancré pour longtemps dans les consciences occidentales.

Notons pour finir qu'il est frappant qu'en Terre sainte comme en Europe, le contact direct avec l'Autre n'a pas annihilé l'image négative des musulmans dans l'esprit des chrétiens ; bien au contraire, on assiste à une surenchère dans les descriptions d'un islam païen et maléfique. Huguette Legros résume bien le but profond de cette diabolisation : "Le Sarrasin devient l'Ennemi, il est l'Antéchrist, le support de Satan, hydre monstrueuse, jamais définitivement vaincue, comme le mal lui-même. Le danger arabo-turc se transmue en une vision apocalyptique de l'Autre qui fait d'autant plus peur qu'il renvoie aux faiblesses du monde chrétien. À la fois image de l'altérité la plus absolue et miroir angoissant, où se reflètent ses propres défaillances, le Sarrasin est le révélateur ou la projection de la part la plus sombre d'un monde qui en a fait son bouc émissaire"[247]. Si cette vision du monde peut faire sourire l'homme du XXIe siècle, nous devons garder à l'esprit une chose : ces croyances et ces concepts qui sont pour nous des fantasmagories sans lien avec "notre" réalité, sont dans l'esprit de l'homme du Moyen Âge des éléments indissociables de la "leur". Ainsi, nous nous devons, et l'historien plus que tout autre, faire l'effort intellectuel de comprendre ces Autres du passé, sans mépris, et ce, afin de mieux saisir les tenants et les aboutissants des événements qui nous occupent.

Vers une image plus nuancée de l'islam :

---

[246]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 71.
[247]. Huguette LEGROS, « Réalité… », *op. cit.*, p. 142.

Si en Occident les chrétiens continuèrent longtemps à entretenir une haine démesurée et irraisonnée envers l'islam, une évolution des mentalités se produisit en Orient. En effet, les visions apocalyptiques et irrationnelles ne purent résister longtemps au contact direct et prolongé des Latins avec leurs ennemis musulmans. De plus, l'intensité de la résistance musulmane et les échecs militaires sapèrent les fondements les plus solides de la vision traditionnelle de la religion ennemie. Désillusion amère, "le rêve presque mythique d'un univers entièrement regroupé sous la bannière du Christ s'effondrait lentement"[248]. Par conséquent, ces caricatures cédèrent le pas à une image plus nuancée de l'islam, voire à une certaine fascination pour les grands hommes de cette religion.

Il semblerait qu'après un demi-siècle de présence en Orient, la plupart des chroniqueurs francs avaient connaissance des cinq piliers de l'islam, en l'occurrence la *šahāda* (témoignage de foi), la prière, le jeûne du Ramadan, le pèlerinage à La Mecque et l'aumône légale (la description de l'aumône était volontairement omise, les chroniqueurs soulignaient plutôt les lourdes taxations imposées aux chrétiens en terre d'islam). Fidenzio de Padoue, qui est un auteur plus tardif (il vécut en Orient entre 1266 et 1274), nous donne un aperçu de ces connaissances :

> *"Bien qu'ils soient infidèles, ils semblent cependant des hommes de foi, ils se réunissent au même endroit, en différents moments de la journée, ils prient, ils s'agenouillent et louent Dieu. Ensuite, on disait que pendant le mois de Ramadan, il semblait que le jeûne fût observé, mais aussi qu'au coucher du soleil, les banquets et les orgies nocturnes commençaient, mais le frère mineur anonyme, pèlerin en Terre sainte, bien qu'il sût tout cela par ouï-dire, restait étonné de l'observation rigide du précepte et il soulignait n'avoir jamais vu ces banquets dont il avait beaucoup entendu parler"*[249].

On observe que l'auteur atténue le sérieux des musulmans dans la pratique du jeûne en affirmant que ces journées d'abstinence se terminaient par des banquets orgiaques ; notons tout de même qu'il rappelle les commentaires d'un autre chrétien qui avait entendu parler de ces banquets sans les avoir vus. Cette vision du jeûne du Ramadan est récurrente chez les

---

[248]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 124.

[249]. FIDENZIO DE PADOUE, repris par l'Anonimo Minorita, *De saracenis et de ritu ipsorum*, in : G. Golubovitch, *Biblioteca*, vol. I, p. 399-401, trad. fr. dans, *Orient et Occident du 9e au 15e siècle*, G. Jehel, p. 207-208.

Francs, lors d'une visite à Damas en 1217 l'écolâtre[250] allemand Thietmar trouve la pratique du jeûne digne d'éloge en tant que manifestation de piété, en revanche, il réprouve les dîners copieux qu'il pense suivis tard dans la nuit par des orgies[251]. Thietmar est balancé entre admiration et mépris, d'un côté il encense la piété et l'honnêteté des Damascènes dans leur vie quotidienne, de l'autre il considère que la polygamie est signe d'une religion vicieuse. De même, lors de son séjour à Bagdad, Thietmar qualifiera le calife, parce qu'il possède un harem, d'être le symbole d'une religion lubrique[252]. Un autre chroniqueur allemand, Otton de Freising (mort en 1152), examina l'Autre mais cette fois en démontrant les différences dogmatiques entre les deux religions :

> *"Il est certain que l'ensemble des Sarrasins honorent un Dieu unique et acceptent les livres de la Loi (La Bible) et la circoncision ; ils ne rejettent même pas le Christ, les apôtres et les hommes apostoliques. Sur un point seulement ils s'écartent de la voie du salut, à savoir qu'ils nient que Jésus-Christ ait été Dieu, fils de Dieu, apportant le salut au genre humain et que d'autre part ils vénèrent et honorent Mahomet, ce séducteur, comme un grand prophète du Dieu tout-puissant"*[253].

Avec le temps les Latins installés en Terre sainte firent, par la force des choses, connaissance avec les populations locales. Ce fut le cas du prêtre-chroniqueur Jacques de Vitry nommé évêque d'Acre vers 1215. Ce dernier se rendit compte que les musulmans ne formaient pas un bloc monolithique, mais au contraire il comprit qu'il existait des divisions entre eux. Dans cet extrait de sa chronique, Jacques de Vitry évoque d'abord les Sarrasins en général, puis décrit des sectes de l'islam, en l'occurrence ici les Assassins et les Druzes :

> *"Qu'il règne une grande discorde parmi les Sarrasins […] ils sont désunis : certains tiennent ainsi pour loi de Mahomet, d'autres s'en moquent et boivent du vin au mépris des prescriptions*[254]*. […] Le vieux de la montagne est l'abbé de l'ordre des Frères Couteliers qui n'observent aucune loi […] ces gens sont appelés Assassins ; ils tuent*

---

[250]. Au Moyen Âge, un *écolâtre* était un clerc chargé d'une école rattachée à une abbaye.
[251]. Aryeh GRABOÏS, *Le pèlerin…*, *op. cit.*, p. 145-146.
[252]. *Ibid.*, p. 146.
[253]. OTTON DE FREISING, *Chronicon*, (*Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*), 1867, p. 302 ; trad. fr. dans, *Les croisades*, H. Platelle, p. 54.
[254]. Michel BALARD et al., *Pays d'islam et monde latin*, p. 137.

indifféremment les chrétiens et les Sarrasins. D'autres sont des Sarrasins qui sont dits occulte legis (de loi occulte) : la loi en effet à laquelle ils adhèrent, ils ne la révèlent à personne, sinon à leurs fils quand ils atteignent l'âge de raison"[255].

Enfin, d'autres chroniqueurs tentèrent de saisir certaines règles contenues dans le Coran ; ainsi, au XIIIe siècle, le dominicain Ioanasis Galensis écrivit un ouvrage dans lequel il concentra ses observations sur les mœurs sexuelles des musulmans. Toutefois, l'auteur se trompera souvent, par exemple, il dit que selon le Coran les musulmans ne pouvaient se marier qu'à une seule femme, mais que les concubines étaient autorisées, selon Galensis, ces pratiques justifiaient l'accusation de fornication faite à l'islam. De même, son interprétation du verset qui encourage les hommes à aller à leur femme comme "à leur champ" de la manière qu'ils souhaitent[256], mais dans le strict cadre du coït vaginal, est fausse, pour le clerc cela signifiait *ante* et *retro*, soit la sodomie ; ce qui, par ailleurs, est contredit par des *ḥadīṯ*-s qui réprouvent cette pratique sexuelle. Ailleurs, Galensis cita une source qui autorise le *coitus interruptus* et l'*effusio seminis extra vas debitum*, cela faisait référence à une parole avérée du Prophète[257], mais le dominicain déclara que ces usages étaient contraires aux commandements divins[258], car pour le christianisme l'acte sexuel ne devait avoir qu'un but reproductif. En conséquence, même si ces observations sont détaillées et sont le fruit d'une vraie recherche, elles renvoient aux vieux mythes de l'islam religion de débauche et de luxure opposée au christianisme religion de chasteté et d'abstinence.

À l'instar de Fidenzio de Padoue, de Thietmar, d'Otton de Freising ou de Galensis, la plupart des chroniqueurs francs, même s'ils ont fait un effort pour comprendre l'islam, ont toujours attiré l'attention sur des points qui suscitaient le dénigrement. Les cas de témoins latins vraiment objectifs sont suffisamment rares pour que nous les signalions. Ainsi, l'objectivité est de mise dans les écrits d'un ambassadeur de l'empereur Frédéric Ier Barberousse auprès de Saladin, un dénommé Burchard de Strasbourg. Ce dernier effectua un voyage en Orient en 1175 dont il rapporta un témoignage écrit intitulé *Itinerarium*. Ces textes furent incorporés sans modifications majeures dans la chronique d'Arnold de Lübeck (abbé de

---

[255]. JACQUES DE VITRY, *Lettres de la cinquième croisade*, éd. R. B. C. Huygens Turnhout, trad. fr. G. Duchet-Suchaux, 1998, Brepols, p. 69-71 ; repris dans, *Pays d'islam et monde latin*, M. Balard, p. 138.

[256]. Sourate 2, verset 223 : "*Nisā'ukum ḥarṯ lakum fa'tū ḥarṯakum annā ši'tum*".

[257]. Le coït interrompu fut autorisé par le Prophète Muḥammad dans différents *ḥadīṯ*-s authentiques présents notamment dans le *Ṣaḥīḥ al-Buḫārī* : *ḥadīṯ*-s 2077, 2356 ou encore 4808.

[258]. Norman DANIEL, *op. cit.*, p. 80.

l'abbaye de Saint-Jean l'Évangéliste à Lübeck en 1177)[259]. Burchard y raconte son départ de Gênes, la traversée jusqu'à Alexandrie, le voyage au Caire, puis enfin la traversée du désert jusqu'à Damas. Il dépeint les villes et les campagnes, la chaleur du désert, les crocodiles, les pyramides ou les mœurs des habitants. Il décrit notamment les rites et les coutumes des musulmans d'une manière dépourvue de désapprobation ou de polémique. Il souligne à plusieurs reprises que de nombreux chrétiens et juifs habitent en terre musulmane et qu'ils sont libres de pratiquer leur religion[260]. Il donne, par exemple, une image positive de Damas la musulmane, fer de lance à ce moment-là du *ǧihād* anti-franc (son parangon, Nūr al-dīn, meurt le 15 mai 1174) :

> *"Damas est une très noble cité. La ville et ses environs sont irrigués par la volonté des hommes, comme un vrai paradis terrestre, il y a plusieurs églises chrétiennes. Aux confins de Damas on fait un excellent vin. Damas est une ville très saine et elle contient de nombreux vieillards"*[261].

Dans différents passages, Burchard décrit de manière neutre des lieux de dévotion communs aux chrétiens et aux musulmans. Ainsi, il évoque une église dédiée à la Vierge à Saydnaya près de Damas, et dans laquelle se trouve un tableau représentant la mère du Christ duquel coule une huile miraculeuse :

> *"Plusieurs chrétiens, Sarrasins (musulmans) et juifs souffrant de différentes maladies ont été guéris par cette huile. […] Lors de la fête de l'assomption de la Vierge et lors de la fête de sa nativité, tous les Sarrasins de cette province viennent à cet endroit ensemble avec les chrétiens pour prier, et les Sarrasins y offrent leurs cérémonies avec une grande dévotion"*[262].

Quant aux différences doctrinales et rituelles entre le christianisme et l'islam, il semble que Burchard les présente de manière assez correcte :

---

[259]. ARNOLD DE LÜBECK, *Chronica slavorum*, G. Pertz, éd. *Monumenta Germaniae historica*, *Sciptores*, 21, 1869, Munich, réimprimé en 1988 : le texte de Burchard est inséré p. 235-241.

[260]. John TOLAN, « Dévotion commune entre musulmans et chrétiens », in : *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale*, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, 2003, Poitiers, p. 186.

[261]. BURCHARD DE STRASBOURG, *Itinerarium*, 67, Arnold de Lübeck, *Chronica Slavorum*, p. 239.

[262]. *Ibid.*, p. 239-240.

"Les Sarrasins croient en effet que la bienheureuse Vierge conçut Jésus-Christ d'un ange, qu'elle enfanta et qu'elle resta vierge par la suite. Ils disent que ce fils de la Vierge fut un grand prophète et qu'il fut miraculeusement enlevé dans les cieux corps et âme ; ils fêtent le jour de sa nativité, mais ils nient qu'il soit le fils de Dieu et qu'il soit baptisé, crucifié, mort et enterré. Ils affirment que ce sont eux qui suivent la loi du Christ et des apôtres puisqu'ils se circoncisent, tandis que nous ne le faisons pas"[263].

Il y a dans ce passage de quoi étonner toute personne qui connaît le ton polémique qui accompagne normalement toute présentation de la christologie musulmane. D'ailleurs, nous en avons donné plus haut un aperçu avec le texte d'Otton de Freising qui est bien représentatif des idées répandues dans ce domaine des polémiques dogmatiques. Ainsi, en étant objectif, Burchard fait figure d'original iconoclaste. Il rapporte donc, brièvement mais avec exactitude, les doctrines musulmanes à propos de Jésus et de sa mère : la virginité de Marie, la conception et la naissance miraculeuses de Jésus, qui devint "un grand prophète". Il sait que les musulmans rejettent l'incarnation, le baptême et la crucifixion de Jésus. Il signale même que ces derniers affirment suivre mieux que les chrétiens la vie des apôtres, puisqu'ils sont circoncis tandis que les chrétiens latins ne le sont pas. L'insolite dans cette présentation est le fait que Burchard ne propose aucune réfutation des positions musulmanes ni aucune défense des pratiques et des croyances chrétiennes. Le lecteur aurait-il l'impression que la religion des Sarrasins est aussi valide que celle des chrétiens ? Cette impression ne peut qu'être confirmée par le fait que la Vierge octroie des miracles à ses dévots musulmans[264]. Dans une autre partie, Burchard revient de manière somme toute assez neutre, mais avec plus ou moins de précision, sur des croyances et des pratiques islamiques diverses :

"Les femmes des Sarrasins sortent voilées et couvertes de tissu ; elles ne rentrent jamais dans leurs temples. Elles sont soigneusement gardées par des eunuques, car les grandes dames ne sortent jamais de leur domicile sans l'autorisation de leurs seigneurs. […] Les hommes vont au temple cinq fois par jour pour prier et utilisent des crieurs au lieu de cloches. À chaque heure, les religieux sarrasins se lavent avec de l'eau, de la tête aux pieds, et puis vont prier. Ils ne prient jamais sans bienveillance

---

[263]. *Ibid.*, p. 238.
[264]. John TOLAN, « Dévotion… », *op. cit.*, p. 193.

d'après ce qu'on dit. Ils croient au Dieu créateur de toute chose, et ils disent que Mahomet fut un prophète et l'auteur de leur loi. […] Chaque Sarrasin peut avoir sept femmes légitimes à la fois, et entre elles, il partage les dépenses selon ce que prévoit le contrat nuptial. De surcroît, il peut licitement pécher avec toutes les autres servantes et esclaves, comme s'il n'y avait pas de péché. […] Il y a beaucoup de Sarrasins religieux qui n'ont même pas une femme"[265].

Si ce paragraphe offre un catalogue plutôt mal organisé d'observations sur les pratiques cultuelles, les habitudes sexuelles et les lois concernant le mariage, l'auteur apparaît toutefois assez bien renseigné. Ici encore, Burchard présente les doctrines et les pratiques musulmanes sans la moindre critique. En revanche, il ne cache pas qu'il désapprouve les pratiques sexuelles des musulmans, pour lui, ils pèchent en jouissant de leurs esclaves. Mais sa désapprobation est bien moindre que celle des polémistes antimusulmans, et il insiste sur le fait que ces pratiques ne touchent qu'une partie de la population, soulignant la chasteté de nombreux hommes de religion sarrasins[266].

Afin de ne pas tirer des conclusions hâtives de ce texte, il est essentiel de rappeler que, d'une part, les cas de chroniqueurs comme Burchard sont rares, donc la neutralité envers l'islam qui ressort de ces textes devait être extrêmement minoritaire dans les milieux latins quels qu'ils fussent ; d'autre part, n'oublions pas que l'auteur était en mission diplomatique, par conséquent, même s'il fait montre d'une véritable ouverture d'esprit, son texte ne s'intègre-t-il pas dans la démarche politique qui visait un accord de paix entre Saladin et Barberousse ? Notons que ce texte met indirectement en évidence la subjectivité des autres chroniqueurs qui taisent volontairement les aspects positifs de la société musulmane, faisant la part belle aux défauts, ne quittant ainsi presque jamais leur rôle de propagandistes. Malgré tout, il est clair que même si la vision objective, et peut-être intéressée, des musulmans décrite par Burchard n'était pas la norme chez les Latins, on constate une humanisation de l'ennemi : il n'est plus l'Autre diabolique et inhumain mais un *alter ego* haï, car trop éloigné religieusement et culturellement. N'est-ce pas déjà là un formidable pas vers la connaissance de l'Autre ?

---

[265]. BURCHARD DE STRASBOURG, *Itinerarium*, *op. cit.*, p. 240-241.
[266]. John TOLAN, « Dévotion… », *op. cit.*, p. 194.

Fascination pour l'ennemi :

L'évolution des mentalités prendra même la forme surprenante de la fascination pour l'ennemi, en tout cas pour de grands personnages musulmans aux qualités humaines, mais surtout martiales, dépassant les clivages. Mais n'est-ce pas là le schéma universel de la dualité amour/haine envers un Autre fascinant ?

Si certains chroniqueurs francs ont nuancé leurs propos quand ils parlaient de leurs ennemis, Guillaume de Tyr, chroniqueur le plus brillant du premier siècle des croisades, est assez juste dans sa critique des dirigeants des deux camps ; il loue sans distinction de religion ceux qui se montrent magnanimes et habiles dans la guerre et la diplomatie, et il condamne ceux qu'il juge cruels ou despotiques. Guillaume de Tyr ne cache pas son admiration pour l'adversaire musulman, notamment pour leurs chefs les plus emblématiques : Nūr al-dīn et Saladin. Du premier Guillaume nous dit :

> *"Sanguin (Zankī) eut pour successeurs ses deux fils ; l'un s'établit à Mossoul, dans l'intérieur de l'Orient ; l'autre plus jeune, et nommé Noradin, régna à Alep : celui-ci se montra doué de sagesse et de prudence ; les traditions superstitieuses de ce peuple affirment qu'il était rempli de la crainte de Dieu ; il fut heureux et l'héritage de son père s'accrût entre ses mains*[267]*. […] Noradin, le plus grand ennemi de la foi et du nom du Christ, prince juste cependant, habile, sage et religieux, du moins selon les traditions adoptées par son peuple"*[268].

Le fait que l'auteur mentionne à la fois la dangerosité et la piété du fils de Zankī comme qualités antinomiques, suggère qu'il communique ici sa perception partielle mais sincère et qu'il ne dissimule pas une vérité déplaisante. Du reste, ses lecteurs auraient été dans l'incapacité de comprendre que ce n'était pas *malgré* mais précisément *grâce* à sa piété que Nūr al-dīn devint le *maximus nominis et fidei christiane persequutor* (le grand persécuteur de la foi chrétienne)[269]. Avec Saladin, Guillaume semble plus dithyrambique et disert :

---

[267]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 461.
[268]. *Ibid.*, t. III, p. 301.
[269]. Benjamin Z. KEDAR, « Croisade et *jihād*… », *op. cit.*, p. 353.

"Saladin était sage et plein de prudence dans le conseil, vaillant à la guerre, généreux jusqu'à la profusion, et c'était surtout ce qui le rendait redoutable à juste titre aux yeux des hommes les plus éclairés du royaume, car il n'y a plus aujourd'hui aucun autre appât par lequel les princes puissent gagner les cœurs de leurs sujets et même de tout les autres hommes ; et rien n'engage les affections des étrangers aussi fortement que les dons de munificence, surtout quand elle est exercée par un prince"[270].

Le chroniqueur franc semble nous décrire ce qu'il pense être un modèle de prince dont les qualités sont celles du parfait chevalier (sagesse, courage et générosité), toutefois, il nous rappelle que c'est un prince ennemi dont les nobles vertus, surtout sa générosité, sont un danger pour les chrétiens, car elles amadouent leurs cœurs. Hélas, Guillaume de Tyr mourra en 1186, soit une année avant l'écrasante victoire de Saladin à Hattin qui sera suivie de la prise de Jérusalem durant laquelle le prince musulman fit preuve d'une magnanimité qui marqua les esprits chrétiens pour longtemps. Néanmoins, les chroniqueurs francs présents lors de ces deux événements clés des croisades ne purent faire autrement que de reconnaître la prouesse militaire du sultan ayyoubide à Hattin, et sa mansuétude envers les chrétiens à Jérusalem[271]. Un anonyme chrétien dira de Saladin : "Qui tant estoit courtois prince que nul plus ; il est très preu, très courtois et très excellent prince, Saladin"[272]. Un autre chroniqueur latin, Robert de Clari, évoque Saladin dans la *Conquête de Constantinople*, il le présente comme respectueux de ses engagements, beau, de belle allure et d'un grand courage[273]. Philippe Sénac constate qu'"il présentait de la sorte toutes les qualités d'un chevalier chrétien, sans en avoir pourtant épousé la foi et les croyances. L'imaginaire occidental s'empara de cette défaillance pour la résoudre à sa manière. Après quelques contes hostiles à Saladin, s'expliquant naturellement par le dépit et l'humiliation que ses victoires causèrent aux vaincus, la littérature des XIIIe et XIVe siècles lui fut généralement favorable embellissant sans commune mesure la réalité"[274]. Ainsi, un petit roman en prose du début du XIIIe siècle, le *Voyage d'outremer du comte de Pontieu*, attribua à Saladin une mère chrétienne (propre fille du comte de Pontieu) ; dans la *Chronique d'Ernoul*, Saladin aurait été fait prisonnier dans un château croisé où il se serait fait armer chevalier par le seigneur du lieu ; les *Récits* du

---

[270]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 315-316.
[271]. Jean TOLAN, *Les relations…*, *op. cit.*, p. 68.
[272]. Norman DANIEL, *op. cit.*, p. 51.
[273]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 118.
[274]. *Ibid.*, p. 118.

Ménestrel de Reims nous disent que Saladin avait toujours été persuadé de la vérité de la religion chrétienne et qu'il avait fini par recevoir le baptême sur son lit de mort :

> *"Quant il fu si apressez qu'il vit bien que mourir le convenoît, si demanda plein bacin d'iaeue (d'eau). Et maintenant li courut uns varlez aporter en un bacin d'argent, et li mist a la main senestre. Et Salehadins se drecier en son seant, et fist de sa main destre croiz par deseure l'iaue. […] Et puis reversa l'iaue sour son chief et sour son cors"*[275].

Ce prestige dont bénéficia longtemps Saladin en Occident permettait aux chrétiens vaincus de revendiquer une part dans l'honneur de ses exploits. Le seul fait qu'un Sarrasin devînt le héros central d'une série d'œuvres littéraires relevait d'un important bouleversement psychique. Le musulman, du moins *un* musulman, pouvait être admiré. Fils de la rencontre de l'Orient et de l'Occident, issu de parents fictifs. Pour Sénac, "il inaugurait même le procédé littéraire de l'étranger candide voyageant en Europe, jugeant de l'extérieur les négligences et les défauts de ses hôtes. Un mythe avait vécu. On autorisait le regard de l'Autre sur son propre univers"[276].

Une autre grande figure musulmane dont un portrait positif nous est tracé dans les chroniques franques est celle de Muʿīn al-dīn Anur. Cette fois on ne peut pas parler de fascination envers un ennemi intraitable, mais plutôt de louanges à un allié objectif. Guillaume de Tyr, par exemple, tente de le décrire de la manière la plus fidèle, l'auteur dresse en fait un portrait parallèle et antinomique à celui de Zankī (précurseur de l'unification musulmane et père de Nūr al-dīn), ce dernier est cruel, orgueilleux et indigne de confiance alors qu'Anur est pacifique et fidèle à sa parole ; Guillaume ira jusqu'à qualifier Anur de "*populi nostri amator*" (celui qui aime le peuple franc), d'"*uir prudentissimus*" (celui qui est empli de sagesse) ou encore de "*fidellissimus prosecutor fœderis*" (celui toujours fidèle aux alliances qu'il a contractées)[277].

On constate par ces différents exemples que la vision de l'Autre a évolué. On savait, le plus souvent il est vrai dans un contexte guerrier, reconnaître les qualités de l'adversaire. Il y a dans cette fascination ou cet encensement un désir d'intégrer l'Autre à son propre monde,

---

[275]. Cité par G. Paris, « La légende de Saladin », in : *Journal des savants*, 1893, Paris, p. 6.
[276]. Philippe SÉNAC, *op. cit.*, p. 119-120.
[277]. Jean-Michel MOUTON, *Damas et sa principauté sous les Saljoukides et les Bourides (1076-1154)*, p. 91.

soit en lui inventant une vie légendaire et une conversion imaginaire dans le cas de Saladin, soit en insistant sur les liens de confiance qui unissaient le musulman au monde chrétien dans le cas d'Anur[278].

En conclusion, il nous faut mettre en évidence l'évolution qu'a connue l'image du musulman dans l'esprit des Latins. La période précédant les croisades a été riche en fantasmes les plus morbides et obscurantistes à l'endroit de l'islam et des musulmans. Puis, quand commencèrent les invasions franques, les chroniqueurs croisés tentèrent vainement de retrouver dans la réalité de cet Orient musulman qu'ils découvraient des signes corroborant ces vieux fantasmes. Ce refus d'accepter le réel et le long endoctrinement les conduisirent à laisser libre cours à leur imagination pour se convaincre, et convaincre les leurs, que les musulmans étaient bel et bien l'armée du diable. Mais le temps et la cohabitation forcée aidant, les Latins se rendirent à l'évidence : leurs ennemis avaient certes des mœurs et une religion différentes, mais ils n'en restaient pas moins des êtres humains capables de courage, d'honnêteté et de magnanimité. N'oublions pas que ces chroniqueurs étaient issus d'une société dans laquelle l'attitude chevaleresque était sacrée et consacrée. Nombre de Croisés furent sensibles au comportement noble de leurs adversaires musulmans, lequel n'était pas très éloigné de celui dicté par le code de la chevalerie occidentale. Les croisades permirent donc la rencontre entre deux mondes qui s'ignoraient et se haïssaient. La guerre fut étrangement le vecteur d'une meilleure connaissance de l'Autre. Et plus frappant encore, l'image de l'islam chez les chrétiens se modifia "positivement" grâce à leur fascination pour Saladin, leur ennemi le plus acharné et implacable. L'Histoire est faite de paradoxes surprenants.

b-Les chrétiens d'Orient vus par les Croisés

Il est important maintenant de rappeler que la Syrie médiévale était également peuplée de communautés chrétiennes installées là de longue date. C'est pourquoi il sera intéressant de savoir quelle fut l'attitude des chrétiens d'Occident quand ils rencontrèrent leurs "frères" d'Orient. Dans un premier temps, nous nous devons de rappeler quelles étaient les principales Églises présentes en Orient à la venue des Croisés, nous verrons alors que les chrétiens locaux constituaient une véritable mosaïque d'ethnies et de croyances. Puis, en nous basant sur des

[278]. *Ibid.*, p. 92.

chroniques, nous verrons en quoi les chrétiens orientaux furent considérés par les Francs au mieux comme des schismatiques, au pire comme des hérétiques.

Une mosaïque d'ethnies et de croyances :

En Orient, les Francs rencontrèrent des chrétiens parlant souvent la langue arabe, s'habillant, mangeant, et plus généralement vivant comme les musulmans ; partageant même avec eux certaines pratiques et croyances comme le montre l'exemple de la Vierge de Saydnaya[279]. La communauté chrétienne installée en Terre sainte est diverse et composée de groupes aux croyances parfois aux antipodes.

Parmi les chrétiens d'Orient, il y a d'abord les Arméniens, très nombreux depuis leur éviction après 1070 par les Seldjoukides des montagnes du Nord du Taurus ; ceux-ci étaient connus comme étant les maîtres des passes de cette montagne vers l'Oronte et Alep. Les Arméniens étaient les plus proches de la confession occidentale, ils adoptèrent à l'égard des Croisés une attitude très positive et d'appui constant qui ne leur fut pourtant pas toujours rendue[280]. Par ailleurs, ils étaient les chrétiens orientaux les mieux informés sur les origines et les croyances des Latins, ils étaient aussi les seuls qui avaient le souvenir récent d'une puissance politique, et, comme nous le verrons plus loin, la pratique du métier des armes. Il n'est pas douteux qu'ils espérèrent trouver dans l'armée nouvelle un renfort contre les Turcs. Mais l'expérience leur apprit vite à connaître les ambitions propres de ces Francs, et à jouer de certains Turcs et de certains Francs les uns contre les autres, en fonction aussi de leurs propres rivalités intestines[281]. Parmi les autres chrétiens d'Orient qui s'adaptèrent assez bien à la présence franque, il y avait les Coptes (du grec *aiguptos* : "Égyptiens"), ils venaient d'Égypte ou d'Éthiopie et ils professaient le monophysisme[282], ils occupaient une place de premier ordre dans le commerce avec les Francs en Égypte[283].

Les Maronites, quant à eux, formaient une petite communauté concentrée dans les montagnes libanaises, ils étaient tenus à l'écart tant par les musulmans que par les autres

---

[279]. BURCHARD DE STRASBOURG, *Itinerarium*, *op. cit.*, p. 239-240.
[280]. Robert FOSSIER, *Les relations des pays d'islam avec le monde latin*, p. 78.
[281]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 72-73.
[282]. Le *monophysisme* est une doctrine datant du Ve siècle affirmant l'union du divin et de l'humain dans le corps du Christ en une seule nature, cette croyance fut condamnée par un concile en 451.
[283]. Robert FOSSIER, *op. cit.*, p. 78.

Églises chrétiennes. Ils étaient monothélistes[284], par conséquent, ils avaient très tôt perdu tout lien avec Rome et Constantinople ; malgré cela, ils considéraient ne pas avoir totalement rompu avec elles, ainsi, quand arrivèrent les Croisés, les Maronites voulurent voir en eux des "cousins" qui leur donneraient l'occasion de sortir de leur isolement. Mais concrètement il leur fallut presque un siècle pour se lier à nouveau avec Rome, ainsi, ils acceptèrent de se convertir vers 1180 : leur patriarche se rendit même au concile du Latran IV en 1214[285]. Et s'il était hors de question que les Croisés les enrôlent dans l'armée, dans les provinces centrales, les Maronites allaient être leurs principaux auxiliaires dans leur adaptation aux usages et institutions du pays. Comme l'affirme Claude Cahen, "la croisade eut sans doute pour eux l'effet de les faire descendre en ville, et de les insérer dans une société plus large"[286].

Les chrétiens grecs ou melkites étaient les moins bien vus par les autorités latines, ils étaient orthodoxes et organisés avec patriarche et clergé, ils étaient par là même fort redoutés des Francs qui les accusaient de prosélytisme et de complicité avec Byzance[287]. Les conquérants occidentaux les considéraient comme des schismatiques et non comme des hérétiques. Lors de la prise de Jérusalem en 1187, ils furent accusés de collusion avec l'ennemi, et, en effet, le melkite Joseph Batit était l'homme de confiance de Saladin qui l'employa à accélérer la capitulation de la ville sainte[288].

Enfin, il y avait les Églises syriaques principalement composées des Nestoriens et des Jacobites. Les premiers croyaient en la nature humaine du Christ, ce point commun avec les musulmans avait fait de ces chrétiens leurs protégés ; mais étant donné que cette croyance s'opposait totalement au dogme des Latins, les Nestoriens durent fuir vers l'est à leur venue en Terre sainte[289]. Les seconds, de croyance monophysite et de langue arabe, représentaient le principal élément chrétien en Terre sainte. Cette communauté était évidemment séparée de l'Église romaine par un abîme confessionnel sur le problème, si délicat, de la christologie. Néanmoins, tant que dura la domination franque, les chefs monophysites ne manquèrent pas d'entretenir de bonnes relations avec les maîtres de l'heure[290].

---

[284]. Le *monothélisme* est une doctrine datant du VIIe siècle selon laquelle il n'y aurait eu dans le Christ qu'une seule volonté divine, elle fut condamnée en 681 lors du troisième concile de Constantinople.
[285]. Robert FOSSIER, *op. cit.*, p. 79.
[286]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 85.
[287]. Robert FOSSIER, *op. cit.*, p. 74.
[288]. René GROUSSET, *L'Empire du Levant*, p. 313.
[289]. Robert FOSSIER, *op. cit.*, p. 79.
[290]. René GROUSSET, *op. cit.*, p. 311-312.

Voici donc les principales Églises qui représentaient la majorité des chrétiens de l'Orient latin. Dans l'ensemble, leurs relations avec les Croisés furent de prime abord sans heurts, et leur attitude fut souvent neutre. Néanmoins, on constate certains paradoxes, en effet, les Maronites qui étaient considérés par les Latins comme des "hérétiques" devinrent à certains endroits leurs auxiliaires, alors qu'inversement, les Grecs orthodoxes qui étaient considérés simplement comme des "schismatiques"[291] s'allièrent en certaines occasions aux musulmans contre les forces d'occupation occidentales. En conclusion, il apparaît que toutes ces communautés chrétiennes s'adaptèrent à la venue de ces "frères" d'Occident sans toutefois s'emballer et rejoindre franchement leurs rangs. Bien qu'ils fussent plus proches de ces derniers du point de vue religieux, leur longue cohabitation avec les musulmans l'emporta, la religion était certes différente, mais la culture était la même.

Nous allons voir maintenant de quelle manière furent considérés les chrétiens d'Orient par leurs "frères" occidentaux, et en quoi on peut affirmer que, malgré le lien religieux qui les "unissait", les premiers restèrent des citoyens de seconde zone aux yeux des seconds.

Mépris des Latins pour les chrétiens d'Orient :

Il nous faut remarquer que le prétendu universalisme du christianisme de l'Occident médiéval s'arrêtait aux limites du dogme instauré par Rome. Même si les chrétiens d'Orient ne furent pas assimilés aux ennemis musulmans, ils ne furent pas pour autant considérés par les Latins comme étant des chrétiens à part entière. Pour certaines Églises, ce dédain s'expliquait par le schisme survenu entre Rome la catholique et Constantinople l'orthodoxe en 1054, pour d'autres, il résultait des questions purement dogmatiques qui posaient problème telles que le monothélisme ou le monophysisme ; en sus, les préjugés raciaux étaient à prendre en considération, pour les Francs ces "drôles" de chrétiens ressemblaient fort aux musulmans : même langue, mêmes coutumes, mêmes vêtements, etc.

Il est significatif que les premiers Croisés aient tout de suite voulu construire leurs propres lieux de cultes. Après s'être installés un court moment près des monastères arméniens, coptes ou grecs, les Latins commencèrent à bâtir à partir de 1130 des églises, des abbayes et des couvents indépendants[292]. De même, ils ont vite ressenti le besoin de se marier,

---

[291]. *Ibid.*, p. 313.
[292]. Georges JEHEL et al., *Les relations des pays d'islam avec le monde latin*, p. 104.

et comme il y avait peu de femmes latines en Orient, et qu'il était hors de question de prendre pour épouses des musulmanes (non converties), ils se tournèrent par dépit vers les "chrétiennes dévoyées"[293]. Dans les premières décennies des croisades, Foucher de Chartres décrit la situation du Franc moyen qui a déjà pris pour femme "une Syrienne ou Arménienne, ou même une Sarrasine qui a reçu la grâce du baptême"[294]. Ici, la chrétienne d'Orient semble être au même niveau que la "Sarrasine baptisée". Ces deux exemples nous prouvent que les Églises d'Orient et leurs fidèles furent dès le début déconsidérés par les Francs.

Les chroniques latines sont le meilleur moyen de comprendre quelle était l'opinion des Francs sur les chrétiens orientaux. On l'a vu, se tenant à un point diamétralement opposé par rapport aux Latins, le musulman demeurait l'ennemi principal de ces derniers. Entre les deux, étaient placés les chrétiens d'Orient. Ils sont présentés dans les chroniques comme exposés aux persécutions de leur entourage musulman et, en même temps, établissant des liens plus ou moins sincères avec les Latins. Tous ne bénéficiaient pas toutefois du même traitement, cela dépendait en fait de l'importance du rôle stratégique ou politique qu'ils jouaient. Ainsi, les minorités chrétiennes, telles que les Coptes, reviennent moins souvent que les Grecs ou les Arméniens dans les textes[295]. D'une manière générale, les chrétiens orientaux sont désignés par la formule "*christiane Syriœ*" (les chrétiens de Syrie). Mais ils reçoivent de temps à autre, d'autres appellations constituées de tournures périphrastiques telles que "*Dei famuli*" (les serviteurs de Dieu) ou "*fidele christianœ professionis*" (les fidèles à la foi chrétienne). Ces emplois, qui sont plus rares que le premier, expriment un sentiment d'approbation mieux que le terme "*christiane Syriœ*" employé, en signe de distinction ethnique, dans le cas de parallèle avec les chrétiens orientaux[296]. Un texte tiré de la chronique de Guillaume de Tyr, qui était aussi archevêque rappelons-le, est caractéristique des préjugés des Latins envers les chrétiens de la Terre sainte, en l'occurrence ici les Maronites. Le chroniqueur évoque la conversion de ces Maronites au catholicisme :

> *"Après avoir, pendant près de cinquante ans, partagé les erreurs d'un certain hérésiarque, nommé Maron, à tel point qu'ils avaient reçu de lui le nom de Maronites,*

---

[293]. Robert FOSSIER, *op. cit.*, p. 79.
[294]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 241.
[295]. Mireille ISSA, « La mention des communautés orientales dans l'*Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* de Guillaume de Tyr », in : *Chrétiens et musulmans au temps des croisades*, sous la direction de L. Pouzet, Presses de l'Université Saint-Joseph, 2007, Beyrouth, p. 65-66
[296]. *Ibid.*, p. 66.

qu'on les avaient séquestrés de l'Église des fidèles, et qu'ils célébraient les sacrements tout-à-fait à part, saisis tout-à-coup d'une inspiration divine, revenant à eux-mêmes et renonçant au mal […] ils abjurèrent l'erreur qui les avait mis si longtemps en péril, revinrent à l'unité de l'Église catholique, adoptèrent la foi orthodoxe. […] Aussi leur retour à la sincérité de la foi nous causa une très grande joie. […] L'erreur de Maron et de ses sectateurs est et était, comme on peut le voir par le sixième concile, qui fut, ainsi qu'on le sait, rassemblé contre eux, et où ils subirent une sentence de condamnation, de prétendre qu'il n'y a qu'une seule volonté et une seule opération de Notre-Seigneur Jésus-Christ […] mais enfin, en étant venus à se repentir de toutes ces erreurs, ils se rallièrent, comme je l'ai dit, à l'Église catholique, avec leur patriarche et quelques évêques, et ceux-ci, de même qu'ils avaient marché devant eux dans l'impiété, leur servirent aussi de guide lorsqu'ils furent rentrés dans les voies de la vérité"[297].

Ce texte du chroniqueur le plus influent et représentatif du premier siècle des croisades symbolise assez bien la vision qu'avaient les Latins des chrétiens d'Orient en général. Ici il n'y a aucune équivoque, avant leur retour à la "vraie foi" les Maronites étaient des impies. Dans l'esprit des Francs, vérité absolue, christianisme et catholicisme ne font donc qu'un.

La suspicion particulière des Croisés envers les chrétiens orientaux de rite grec, liés étroitement à Byzance, trouve ses racines dans la défiance des Latins à l'égard des "schismatiques" de Constantinople. Ainsi, voici ce qu'on peut lire sous la plume acérée de notre "chroniqueur-inquisiteur" :

"Arrogants au-dessus de toute expression, et séparés de l'Église romaine uniquement par insolence, les Grecs (Byzantins) tiennent pour hérétique quiconque n'adopte pas leurs folles croyances, tandis qu'ils justifient de plus en plus pour eux-mêmes la dénomination d'hérétiques, en créant ou en adoptant des doctrines nouvelles et empestées, par opposition à l'Église romaine et à cette foi des apôtres Pierre et Paul, « contre laquelle les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir »"[298].

Selon l'auteur, qui ne fait ici que suivre la ligne idéologique de l'Église romaine, ne pas être catholique équivaut à ne pas être chrétien. En conséquence, on peut dire que le théocentrisme

---

[297]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 390-392.
[298]. *Ibid.*, t. III, p. 394-395.

occidental, indissociable d'un certain ethnocentrisme, écarte autant les musulmans que les chrétiens orientaux du "salut éternel". Cette discrimination des Latins envers les chrétiens non catholiques va parfois conduire à des exactions "justifiées" par le fait que rien n'empêchait légalement des adeptes du catholicisme de piller des "hérétiques". Situé dans la région de Malatya ou Mélitène (en Haute-Mésopotamie), le monastère jacobite Mar Bar Sauma sera l'objet en 1148 d'un pillage mené par un chef croisé nommé Josselin. Notons que le patriarche d'Antioche (chef spirituel des Syriaques jacobites), contrairement à ce qu'indique son titre, n'y résidait pas, et c'est donc le monastère de Mar Bar Sauma qui faisait office de siège patriarcal[299], d'où la portée symbolique de l'événement. Voici des passages de la chronique de Michel le Syrien (chroniqueur et patriarche d'Antioche de 1166 à 1199) qui relate cet épisode :

> *"Au matin du samedi 18 de ḥazīrān (juin) de l'année 1148, il (Josselin) arriva inopinément, et les moines se réjouirent, pensant qu'il venait pour prier. Alors, les deux partis tombèrent dans les lacets de l'avarice : Josselin parce qu'il pensait trouver beaucoup d'or, et les moines parce qu'ils pensaient qu'il apportait de l'or. […] Il descendit astucieusement de cheval et fit montre d'humilité jusqu'à ce qu'il fût entré et se fût établi dans le couvent. Alors, il découvrit l'astuce de sa pensée à quelques-uns de ses soldats, qui partageaient sa malice, et les envoya examiner la forteresse. […] Ensuite, il rassembla tous les moines et les enferma dans l'église, […] il envoya des prêtres francs qui entrèrent dans le temple et retirèrent tout ce qu'ils y trouvèrent : les vases d'argent, les patènes, les calices, les croix, les encensoirs, les chandeliers, les éventails, les Évangiles et les livres. […] Il dépouilla même le sanctuaire de ses tentures. Quelques Francs qui l'accompagnaient étaient du nombre des Phrêr, c'est-à-dire "frères" (les Templiers) ; en voyant cela, ils lui dirent : « Nous sommes venus avec toi pour faire la guerre aux Turcs et secourir les chrétiens, et non pas piller les églises et les monastères »"*[300].

[299]. Ray JABRE-MOUAWAD, « La perception des croisades dans les chroniques syriaques », in : *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale*, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, 2003, Poitiers, p. 176.

[300]. MICHEL LE SYRIEN, *Chronique*, trad. J.-B. Chabot, 4 volumes, 1899-1910, Paris, 1963, Bruxelles, vol. III, p. 262 ; passage également cité par H. Bresc et al., *La Méditerranée entre pays d'islam et monde latin*, p. 185-186.

Apprenant la nouvelle de ce pillage, l'émir turc de la région de Malatya, 'Ayn al-Dawla, fit parvenir une missive à Josselin ; non sans une certaine malice, Michel le Syrien en rapporte des extraits dans sa chronique :

> *"Dawla répondit : « Autant tu désires la paix ; autant nous souhaitons la paix. Mais dis-moi de quelle manière tu entends maintenant nous assurer de la paix ; car tu as laissé paraître qu'il n'y avait point de foi en toi. Les musulmans jurent par leur Livre, et les chrétiens jurent par la Croix et l'Évangile ; mais toi tu as dépouillé l'Évangile et brisé la Croix ; tu n'as donc pas la foi des chrétiens ; fais-moi connaître ta foi, si tu es juif ou païen, afin que nous confirmions nos serments selon la confession que tu as adoptée ». De la sorte, le turc barbare couvrit de confusion le faux chrétien"*[301].

Ce texte nous montre bien que certains Francs n'avaient aucun scrupule à spolier des chrétiens orientaux. Par ailleurs, on ressent de la part de Michel le Syrien un plus grand respect pour le musulman 'Ayn al-Dawla, qui semble honorer ses engagements, que pour son "coreligionnaire" Josselin qui agit comme un bandit sans foi ni loi.

Les textes de Guillaume de Tyr et de Michel le Syrien illustrent parfaitement la conviction des Francs d'être dans le vrai. Quand ils arrivent en Orient, l'ennemi est défini comme étant le musulman, l'islam représente l'envers du christianisme. Mais les nouveaux venus font également face à des communautés chrétiennes orientales. Les Occidentaux ne vont pas bien sûr assimiler ces chrétiens aux ennemis musulmans, bien qu'ils leur ressemblent beaucoup, mais ils conserveront toujours une réserve vis-à-vis d'eux. En fait, c'est la faiblesse numérique endémique des Latins qui contraignit ces derniers à s'appuyer sur les chrétiens orientaux. C'est pourquoi des concessions leur furent faites ; ainsi, nous savons que dans la Cour des Bourgeois, qui était une cour de justice traitant des affaires des Francs non nobles à la différence de la Haute Cour, qui elle, tranchait les affaires des nobles et hommes liges du roi, les chrétiens orientaux pouvaient prêter serment, même contre des Latins. Comme les bourgeois latins, ils avaient le droit de posséder des terres et des *casaux* (pl. de *casal*, hameau ou village habité par des serfs cultivateurs). Ils étaient administrés suivant leurs coutumes particulières par leurs propres magistrats, les *ra'īs*-s, dont les attributions étaient identiques à celles des vicomtes[302]. Mais ne nous y trompons pas, ici nécessité faisait loi. À l'instar du

---

[301]. *Ibid.*, p. 186-187.
[302]. René GROUSSET, *op. cit.*, p. 314.

mariage des Latins avec des chrétiennes orientales, ces dispositions étaient inévitables, elles étaient le fruit d'une realpolitik inéluctable et non celui d'une politique d'intégration délibérée.

Par conséquent, qu'ils soient nommés "hérétiques" ou "schismatiques", les chrétiens orientaux restaient aux yeux des Francs des chrétiens de seconde zone, étranges, suspects ou égarés, et si on les intégrait c'était par intérêt et opportunisme. Il y avait sans doute dans ce mépris beaucoup de la vieille haine portée par l'Occident chrétien envers Byzance, symbole d'une chrétienté orientale, trop orientale, et grande sœur, même si cela était faux dans la plupart des cas, de tous les chrétiens orientaux. Jacques Le Goff nous donne une analyse de cette antipathie qui peut aisément s'appliquer à la vision qu'avaient les Francs de l'islam : "À l'égard des Grecs (Byzantins), les Latins éprouvent un mélange de convoitise et de mépris qui vient du sentiment plus ou moins refoulé de leur propre infériorité. Aux Grecs, les Latins reprochent d'être maniérés, lâches, trompeurs. Ils leur reprochent surtout d'être riches. C'est le réflexe du guerrier barbare et pauvre face au riche civilisé"[303].

Après avoir analysé, en s'appuyant sur des sources franques, l'opinion des Latins sur leurs ennemis musulmans, puis sur leurs "frères" chrétiens d'Orient, il est temps de passer de l'autre côté du miroir.

2-Les musulmans face à deux chrétientés

Comme nous l'avons vu précédemment, les musulmans d'Orient connaissaient peu de chose de ces inconnus venus d'Europe. Mais avant d'étudier les commentaires que firent les musulmans sur les mœurs et les comportements des Latins, il semble qu'il faille évoquer les relations des musulmans avec les communautés chrétiennes orientales. Ces relations étaient fort anciennes puisque des chrétiens vivaient déjà dans le Levant bien avant l'avènement de l'islam ; sachant que les musulmans s'installèrent dans le Šām au cours des années 630 (Damas est prise en 635, Alep en 637 et Jérusalem en 638), la cohabitation islamo-chrétienne était donc vieille d'environ quatre siècles et demi au moment de la première croisade.

a-Les musulmans et les chrétiens orientaux : leurs relations avant et pendant les croisades

[303]. Jacques LE GOFF, *op. cit.*, p. 164.

Pour savoir si les croisades ont eu une influence sur les relations entre musulmans et chrétiens orientaux, il sera pertinent de revenir brièvement sur la situation de ces chrétiens, juridiquement appelés *ḏimmī*-s, dans l'Orient antérieur aux invasions franques. Puis nous nous demanderons si les croisades eurent des effets néfastes sur la situation des communautés chrétiennes orientales. Dans un premier point, nous reviendrons sur la définition du *ḏimmī* et sur sa place dans les sociétés musulmanes ; puis, dans un second point, nous préciserons notre propos en analysant les conditions de vie des chrétiens sous les Seldjoukides à l'aube des croisades.

La condition des ḏimmī-s en Orient avant les croisades :

Le multiconfessionnalisme est l'une des caractéristiques des sociétés méditerranéennes au Moyen Âge. Ni les chrétiens ni les musulmans n'ont jamais dominé des sociétés totalement chrétiennes ou totalement musulmanes, aussi bien en Orient qu'en Occident[304]. En terre d'islam, les membres des communautés juives et chrétiennes sont nommés "*ḏimmī*-s" ou "*ahl al-ḏimma*" ; c'est-à-dire qu'ils paient une taxe spécifique appelée "*ǧizya*", celle-ci marque une adhésion à un pacte de protection (*ḏimma*). Ces *ḏimmī*-s sont également communément appelés les "Gens du Livre" (*ahl al-kitāb*), terme tiré du Coran faisant référence aux fidèles des deux religions monothéistes : le judaïsme et le christianisme.

En échange de la *ǧizya,* ces deux communautés peuvent librement pratiquer leur religion, et elles jouissent d'un statut juridique semi-autonome ; notons qu'en plus de la *ǧizya* annuelle, les *ḏimmī*-s doivent payer une taxe foncière appelée "*ḫarāǧ*". Les *ḏimmī*-s ne peuvent pas en théorie construire de nouvelles églises ou synagogues, faire des processions publiques ou faire sonner les cloches ; néanmoins, dans la pratique on faisait respecter ces restrictions avec plus ou moins de rigueur[305]. Pour ce qui est de la construction d'édifices nouveaux, la pratique des premiers siècles témoigne que ces interdictions ont rarement été absolues et que, moyennant finance, il a en général été possible de construire des lieux de culte neufs, même dans les centres musulmans comme Fusṭāṭ et Le Caire. Notons que Yazīd II (un prince umayyade) avait interdit dans les édifices les représentations figurées, mais cet édit, qui est en relation avec le mouvement iconoclaste, bien vu de beaucoup de chrétiens

[304]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 271.
[305]. John TOLAN, *Les relations…*, *op. cit.*, p. 49.

monophysites, ne fut certainement pas appliqué de manière durable[306]. Comme le souligne Claude Cahen, la situation des *ḏimmī*-s en terre d'islam n'est ni excellente ni mauvaise, de plus, elle varie selon les endroits et les époques. L'historien évoque le fait que les *ḏimmī*-s risquaient la peine de mort s'ils insultaient l'islam ou s'ils apostasiaient après une conversion, mais il ajoute que la sentence était rarement appliquée (sauf dans les cas extrêmes, tels que les "martyrs de Cordoue"). Claude Cahen poursuit et dit qu'il y eut, périodiquement répétées et donc inopérantes, les distinctions vestimentaires (censées prévenir l'espionnage ou les confusions pratiques incompatibles avec la confessionnalité des lois). Par conséquent, en dépit d'une espèce de mépris théocentrique de la part des musulmans, la situation des *ḏimmī*-s, en comparaison aux autres sociétés du temps, n'était pas insoutenable, ainsi, ceux des chrétiens qui, aux frontières, auraient pu émigrer ne le firent pas. Enfin, des exemples étaient fréquents de hautes fonctions et de grandes fortunes parmi les *ḏimmī*-s comme parmi les musulmans. En définitive, la culture chrétienne se perpétua, et surtout la culture juive se développa dans un monde musulman qui fut économiquement et culturellement le paradis des juifs du IXe au XIe siècle. Les Gens du Livre participèrent pleinement à cette vaste civilisation islamique, où fraternisaient, dans le domaine scientifique surtout, médecins et savants de confessions diverses dont les efforts s'unissaient pour le bien et l'avancée de tous[307].

Cependant, le tableau n'a pas toujours était si idyllique, en effet, les persécutions des chrétiens en Terre sainte, bien qu'elles fussent extrêmement rares et ponctuelles, étaient aussi une réalité. En fait, une seule persécution de grande ampleur a été enregistrée contre les *ḏimmī*-s pendant les siècles classiques de l'islam, celle du calife fatimide al-Ḥākim (985-1021), dont le retentissement a été grand en Orient et en Occident, en raison de sa brusquerie et de la destruction du Saint-Sépulcre (1009). Ce crime fut précédé de mesures contre les chrétiens qui aboutissaient à ne leur laisser le choix qu'entre l'exil ou la conversion. Notons tout de même qu'al-Ḥākim était un déséquilibré lunatique qui avait banni les plus innocentes distractions et alla même jusqu'à se déclarer l'incarnation de Dieu, de plus, il professait une doctrine particulière, l'ismaélisme, "il ne pouvait donc être tenu pour représentant de l'islam normal"[308]. De plus, signe de sa versatilité pathologique, le calife reviendra sur ses mesures, et ses successeurs rétabliront la tradition antérieure de tolérance très large. La conquête ayyoubide en Égypte elle-même ne parviendra guère à entamer la position administrative des

---

[306]. Claude CAHEN, « *Dhimma* », in : *Encyclopédie de l'islam*, G. P. Maisonneuve & Larose S. A., 1965, Paris, t. II, p. 235.
[307]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 18.
[308]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 19-20.

Coptes[309]. Enfin, sans parler forcément de persécutions, un climat de méfiance pouvait également être entretenu, par exemple, la littérature de polémique confessionnelle était chose commune dans de nombreuses sociétés musulmanes. Des princes organisaient des discussions entre docteurs et jurisconsultes dont le résultat était connu d'avance ; en fait, les musulmans respectaient les chrétiens sous leur tutelle tout en leur rappelant de temps à autre qu'ils étaient égarés selon eux[310].

On peut conclure que malgré certaines discriminations et parfois exactions envers les *ḏimmī*-s, notamment chrétiens, les musulmans et leurs dirigeants se conformèrent aux textes coraniques quant au traitement des Gens du Livre. C'est-à-dire qu'en échange d'un impôt les *ḏimmī*-s avaient la garantie de vivre à peu près normalement au sein d'une société où l'islam dominait politiquement. Ainsi, les chrétiens orientaux des siècles précédant les croisades vivaient "dans une symbiose dont on chercherait vainement alors des équivalents en d'autres sociétés"[311]. Notons pour finir, que s'il est vrai qu'il y eut des métiers dominants dans une confession ou des groupements de populations autour de leurs édifices cultuels, il n'y a jamais eu ségrégation ou l'équivalent des ghettos[312]. Et en ces temps de repli communautaire ou d'érection de "murs de la honte" n'y a-t-il pas là des leçons à tirer, d'autant que les protagonistes d'aujourd'hui se réclament de ceux d'hier ? Les descendants de Maïmonide (grand théologien et médecin juif andalou, il fut médecin de cour sous les Ayyoubides) ont-ils oublié que la culture dont ils sont issus a pu s'épanouir et se développer au sein de sociétés musulmanes dans lesquelles leurs aïeux furent protégés ? N'ont-ils pas une dette spirituelle et morale envers les descendants de leurs protecteurs d'hier dont certains sont actuellement sous leur joug ? Peut-on être à ce point amnésique ?

Afin de mieux comprendre les bouleversements provoqués par les croisades sur les relations entre musulmans et chrétiens orientaux, il apparaît essentiel de revenir sur la vie de ces chrétiens sous la domination seldjoukide, autrement dit sous les dirigeants musulmans qui contrôlaient la Syrie au moment où surgirent les hordes franques venues d'Europe.

Les Européens du XIe siècle avaient pris pour habitude de voir dans les Turcs les oppresseurs du peuple chrétien (voir le discours d'Urbain II à Clermont), déjà persécutés sous l'islam arabe, les chrétiens d'Orient n'auraient plus eu de salut possible que dans l'intervention de l'Occident. Claude Cahen dit que "cette affirmation repose sur des

---

[309]. Claude CAHEN, « *Dhimma* », *op. cit.*, t. II, p. 236.
[310]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 19.
[311]. *Ibid.*, p. 20.
[312]. *Ibid.*, p. 18.

confusions qu'au bout de neuf siècles il n'est peut-être pas trop tôt pour dissiper"[313]. Les populations chrétiennes qui durent faire face à l'invasion des Seldjoukides étaient de deux catégories, d'abord celles installées en Asie Mineure sous domination byzantine, puis celles résidant dans les pays anciennement sous domination arabe. Il est clair que l'invasion turque a été une lourde épreuve pour les chrétiens d'Asie Mineure, néanmoins, il nous faut émettre trois réserves : d'abord, les Turcs agissaient aussi durement avec les chrétiens qu'avec leurs coreligionnaires arabes ou persans ; ensuite, les caractères de la période de conquête ne doivent pas être étendus à celle de la stabilisation qui suivit ; enfin, il faut faire une distinction entre l'Église byzantine et les autres, ces dernières étaient oppressées par la première, donc même si elles aussi ont subi l'occupation turque, elles ne furent pas mécontentes de voir s'effondrer le pouvoir de l'Église byzantine[314]. Ainsi, sur ces événements Michel le Syrien nous dit :

> *"À cette époque, une persécution fut suscitée par les Chalcédoniens (Byzantins) contre les Orthodoxes : non seulement contre notre peuple (Jacobites), mais aussi contre les Arméniens. Un édit parut, ordonnant de les poursuivre s'ils n'acceptaient pas leur hérésie : et la persécution était très violente et très dure, comme celle que les païens suscitèrent jadis contre les chrétiens. Ainsi, tandis qu'en dehors les chrétiens étaient persécutés par les déprédations et les pillages des Turcs, en dedans ils étaient encore plus opprimés par les Chalcédoniens"*[315].

Dès lors, une fois les troubles de la conquête passés, les chrétiens s'adaptèrent aux vainqueurs qui, bien qu'étant des gens frustres et durs, les protégeaient à leur manière ; et au final les chrétiens d'Asie Mineure furent délivrés des tracasseries de l'ancien système contrôlé par l'Église byzantine[316], des exigences de son fisc, de ses grands propriétaires et de ses chicanes administratives. Et une fois un régime stable établi, les relations interconfessionnelles ont été exceptionnellement bonnes. Les Turcs, qui n'avaient ni administrateurs musulmans les accompagnant ni eux-mêmes d'expérience administrative,

---

[313]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 26.
[314]. *Ibid.*, p. 26.
[315]. MICHEL LE SYRIEN, *Chronique*, trad. J.-B. Chabot, Ernest Leroux, 1905, Paris, t. III, Livre XV, p. 166.
[316]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 26.

laissèrent pratiquement les indigènes chrétiens localement autonomes, bien plus qu'ils n'avaient pu l'être sous les Byzantins[317].

La seconde catégorie de chrétiens qui eurent à faire face à l'invasion des Seldjoukides fut celle des chrétiens installés dans les pays anciennement sous domination arabe, notamment ceux de la Syrie-Palestine. Là aussi la conquête fut violente, mais contrairement à celle survenue en Asie Mineure, les chrétiens furent généralement mieux protégés. En 1077, quand Atsiz, le conquérant turc de Jérusalem, mata durement une révolte pro-fatimide, la plupart des victimes furent musulmanes ; les chrétiens, réfugiés dans un secteur de la ville sainte peu touché par les violences, furent épargnés[318]. En outre, il est notable qu'Atsiz confia le commandement de Jérusalem à un chrétien jacobite. Signalons que l'auteur copte de l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* loue Atsiz, ce qui est d'autant plus remarquable qu'il se plaindra ensuite des Francs[319]. Si les règnes des deux premiers Grands Seldjoukides, Ṭuġril-Beg et Alp Arslān, furent placés sous les signes de l'instabilité et des troubles internes, comme cela est fréquent dans les périodes de conquête, le règne du troisième dirigeant seldjoukide, Malik Šāh (1073-1092), secondé par son célèbre vizir, Niẓām al-Mulk, fut une période d'organisation et de stabilité économique, sociale et politique. Il est notable que nous trouvions dans certaines sources des louanges adressées à Malik Šāh émanant de musulmans bien sûr mais aussi de chrétiens, ainsi, chez le Jacobite Michel le Syrien comme chez le Nestorien Amr Bar Sliba, "on vante l'ordre, la sécurité et la justice égale pour toutes les confessions"[320]. Après la mort de Malik Šāh, des querelles intestines déchirèrent l'Empire des Seldjoukides sans pour autant que la situation des chrétiens s'en trouve dégradée. Et si en 1097 les Turcs emprisonnèrent le patriarche grec d'Antioche Jean, c'est que les Croisés étaient déjà sous les murs de la ville, et donc cette mesure n'était qu'une précaution naturelle[321].

Le bilan est donc clair : l'invasion turque a été un désastre pour la chrétienté byzantine, alors que passés les premiers troubles de la conquête, elle fut un soulagement pour les autres chrétiens. À mesure de l'incorporation de ces territoires à l'Empire seldjoukide, ils ont retrouvé une sécurité équivalente à celle qu'ils avaient toujours eue dans l'islam[322]. En tant

---

[317]. Claude CAHEN, « En quoi la conquête turque appelait-elle la croisade ? », in : *Turcobyzantina et Oriens Christianus,* Variorum Reprints, 1974, Londres, C, p. 119.
[318]. Claude CAHEN, « En quoi la conquête turque… », *op. cit.*, p. 122.
[319]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 27.
[320]. *Ibid.*, p. 28.
[321]. *Ibid.*, p. 28.
[322]. Claude CAHEN, « En quoi la conquête turque… », *op. cit.*, p. 123.

que musulmans orthodoxes scrupuleux dans leur application de la Šarīʿa, les Seldjoukides respectaient le statut des non-musulmans. À l'inverse, si l'on peut les accuser d'intolérance, ce fut celle exercée contre les tenants de l'ismaélisme de l'intérieur et de l'extérieur, car cette doctrine était celle des Fatimides, leurs ennemis mortels.

Cette analyse nous permet d'affirmer que la propagande appelant à la croisade en Occident a volontairement dramatisé la situation des chrétiens d'Orient afin de s'en servir comme motif d'intervention. L'idée, rebattue depuis neuf siècles, que les croisades ont eu pour but principal le secours des chrétiens orientaux et qu'effectivement elles remplirent cette mission, est un lieu commun sans fondement valable. Il y a eu en somme une forme de substitution : ce n'est pas au vrai danger que la riposte a été portée. À vrai dire la substitution est moins visible pour le Croisé moyen que pour l'historien moderne. Le Latin lambda n'a absolument aucune notion de l'existence de groupes de chrétiens orientaux dont le point de vue puisse différer du sien. Et quand, en arrivant en Syrie, leur existence lui sera révélée, elle lui paraîtra presque aussi scandaleuse que celle des musulmans eux-mêmes, et il verra dans la plupart d'entre eux de vulgaires hérétiques. Dans son esprit, le péril musulman est concrétisé sous la forme d'églises dévastées, de pèlerins molestés, selon les récits qu'en colportent les propagandistes alimentés par quelques vagues souvenirs de pèlerins rentrés d'Orient. Ce simple Croisé se réfère plutôt à une chrétienté abstraite, et à l'indignité de principe que constitue la domination de l'islam sur les lieux des fondements du christianisme. Ses connaissances d'histoire précise sont trop faibles (et c'est un euphémisme) pour lui permettre de bien distinguer entre Constantinople et Jérusalem, les Seldjoukides et les Fatimides ou al-Ḥākim et Malik Šāh : "le tout s'estompe dans un Orient vague qu'embrume la lumière de la Croix"[323]. Mais si cette mentalité rendait la substitution possible, elle ne suffit peut-être pas à expliquer qu'elle se soit produite. Des doléances de pèlerins, il y en avait depuis longtemps, et des appels au secours de Byzance auraient provoqué simplement des enrôlements comme ceux des Normands qui combattaient depuis trois ou quatre décennies dans ses armées. L'appel à la croisade eut plus d'échos parce qu'il fut axé délibérément sur Jérusalem, et il le fut par un pape (Urbain II) qui savait pertinemment que la Terre sainte n'était pas un lieu de grandes souffrances pour les chrétiens[324].

En réalité, l'idée de croisade commença à mûrir à partir des événements de 1071 (défaite désastreuse des Byzantins à Mantzikert). Alors, peu à peu on s'est mis à repenser tout

---

[323]. Claude CAHEN, « En quoi la conquête turque… », *op. cit.*, p. 124.
[324]. *Ibid.*, p. 124.

ce qu'on savait de l'Orient, tous les griefs qu'on pouvait avoir contre l'islam. Ce qui depuis longtemps était doléances passives est devenu motif d'action. La multiplication des pèlerinages, et non seulement les difficultés nouvelles qu'ils rencontraient, a fait ressentir comme intolérable ce qu'on avait fort bien toléré. Et comme l'invasion turque n'était plus toute récente ni cependant encore ancienne, on a fait peser sur les Turcs l'accusation d'une intolérance particulièrement féroce. L'étude des faits nous amène donc à penser que la vraie cause des croisades est à chercher en Occident plus qu'en Orient[325].

En somme, les chrétiens orientaux, qui vivaient assez paisiblement dans les sociétés musulmanes de cette fin du XIe siècle, furent malgré eux l'objet d'une manipulation qui les dépassait et qui aboutira aux croisades. Il y a là un paradoxe étonnant : eux qu'on prétendait sauver d'un danger qui n'existait pas allaient voir leur vie tranquille bouleversée par la venue des Francs. Ils occuperont dès lors une place fort inconfortable entre leurs "sauveurs" et "frères" en religion qui s'avéreront très critiques à leur égard, et leurs protecteurs musulmans qui, désormais, pouvaient les suspecter de collusion avec l'ennemi.

Effets des croisades sur la condition des ḏimmī-s :

Les conséquences des croisades sur le traitement des chrétiens de Terre sainte par les musulmans ont été sujettes à débat. Une idée couramment admise affirme que les relations entre musulmans et chrétiens orientaux se dégradèrent considérablement. Il semble que cette idée soit infondée. Ainsi, nous montrerons ici que les exactions contre les chrétiens orientaux en réaction aux croisades furent rarissimes et le fait de populations au discernement faible, par ailleurs, nous apporterons la preuve que les dirigeants musulmans ont en général veillé à maintenir les lois de protection des *ḏimmī*-s.

Les propos de Philippe Jansen résument bien ici l'idée, inexacte et éculée, de la dégradation de la situation des chrétiens orientaux pendant les croisades quand il affirme que "le christianisme était globalement considéré comme une prophétie fourvoyée que l'islam avait définitivement disqualifiée. Jusqu'aux croisades, il représentait une religion rejetée loin dans des régions extérieures, et ne représentait donc pas un danger. Les croisades ont transformé cette indifférence en crainte et souvent en haine à l'égard de tout ce qui était chrétien. Cette évolution ne pouvait que nuire au christianisme oriental, particulièrement en

[325]. *Ibid.*, p. 125.

Syrie où les musulmans avaient souffert de la brutalité latine"[326]. Plus loin il poursuit et prétend que "la croisade a donc accéléré l'affaiblissement des communautés chrétiennes en Syrie et en Égypte"[327]. Ce tableau fort sombre ne correspond pas aux faits. En effet, les exactions contre les communautés orientales pendant les croisades furent très rares. Par exemple, à Alep, où résidait l'une des plus importantes communautés de chrétiens (Jacobites, Melkites et Arméniens), mais aussi un mouvement piétiste chiito-sunnite anti-croisé fort, se produisirent de graves événements. Les années 1120 virent se répéter dans la région des actes de provocation des Francs contre des symboles musulmans (profanations des mosquées et des Corans, railleries sur Muḥammad et ʻAlī, etc.). La haine religieuse engendrée se tourna vite contre les chrétiens indigènes, bien que ceux-ci se soient publiquement dissociés de toute liaison avec les Francs et de toute responsabilité dans leur action. En 1124, à la suite d'un sermon du vendredi, une foule survoltée, ayant à sa tête le *qāḍī* chiite Ibn al-Ḫaššāb, qui joua un rôle de premier plan dans le réveil des musulmans pour le combat contre les Francs à Alep, et bien décidée à venger les actes de profanation perpétrés par les Francs, saccagea quatre des six églises locales et les transforma en mosquées. Ibn al-Ḫaššāb envisagea même d'exiler les chrétiens de la ville[328]. Si ces événements sont fâcheux, ils ne sont pas le reflet de l'attitude générale des populations musulmanes envers les chrétiens orientaux.

Nous pouvons affirmer sans hésiter que les communautés orientales n'eurent à souffrir du réveil musulman face à la croisade que dans les cas (rares) où il s'agissait de représailles précises et annoncées contre des "attentats" francs précis (Alep en 1124), et dans les cas plus fréquents où il était question de catégories de chrétiens qui pouvaient paraître politiquement complices des Francs, à l'instar des Maronites qui se rapprochèrent de Rome. Ainsi, cela explique que l'attitude des Almoravides d'Espagne ait été peu tolérante, parce que les chrétiens de la péninsule étaient de rite latin, et que l'attitude des princes turcs d'Orient parfaitement tolérante, en pleine période de croisade, envers leurs sujets chrétiens, parce qu'ils n'étaient pas de rite latin et ne se comportaient pas, pour la plupart d'entre eux, en complices des Francs. D'ailleurs, il est bien connu que les musulmans ont fait beaucoup d'avantages aux chrétiens de rite grec, dont les rancunes étaient faciles à exploiter contre les Latins. Si, d'une manière générale, à partir du milieu du XIIIe siècle, l'attitude des musulmans envers leurs sujets chrétiens se raidit, c'est à cause de la complicité de beaucoup de chrétiens

---

[326]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 278.
[327]. *Ibid.*, p. 279.
[328]. Emmanuel SIVAN, *L'islam et la croisade*, 1968, Paris, p. 42-43 ; sur cet épisode, voir Ibn Abī-Ṭayyi' Ibn al-Furāt, Ibn al-ʻAdīm ou Ibn Šaddād.

de tous rites avec les envahisseurs mongols, qui s'appuyaient sur eux. De toute façon, il n'y a jamais eu de véritable persécution, *a fortiori* si l'on veut bien se rappeler que nous sommes en Occident à la période de l'Inquisition[329]. En conséquence, nous pouvons affirmer avec Claude Cahen que "l'attitude musulmane de tolérance à l'égard des chrétiens, vivant sous la protection musulmane, n'est en aucune façon modifiée, et ceux qui ont dit le contraire ont été mal informés ou de mauvaise foi consciente"[330].

D'aucuns pourraient nous rétorquer que les polémiques religieuses antichrétiennes se multiplièrent dans les cercles musulmans, ou que les chroniques musulmanes laissaient entrevoir une dialectique parfois insultante envers le christianisme. Soit, mais c'est toujours la foi des Francs qui est visée, et non celle des autres communautés chrétiennes. Ainsi, certains chroniqueurs musulmans appelaient l'église de la Résurrection (le Saint-Sépulcre) l'"église de l'ordure", et cela par analogie phonique : en arabe l'église de la Résurrection se dit "*kanīsa al-Qiyāma*" et ordure se dit "*qumāma*" = "*kanīsa al-qumāma*". Par exemple, 'Imād al-dīn al-Iṣfahānī (1125-1201, il fut le secrétaire de Nūr al-dīn et de Saladin), dans son *Fatḥ al-qussī*, intitule très naturellement un chapitre consacré à ce lieu saint chrétien : *Ḏikr kanīsa al-qumāma* ("Évocation de l'église de l'ordure")[331]. Si l'injure concerne le lieu le plus symbolique des Francs, c'est qu'il rappelle aux musulmans le fanatisme et la violence de l'ennemi ; il ne faut donc pas y voir une offense gratuite à la communauté chrétienne dans son ensemble.

Afin d'étayer un peu plus notre argumentation, nous allons voir maintenant que les chefs musulmans ont, dans la plupart des cas, toujours veillé à ce que la présence franque ne modifie pas les conditions de vie des chrétiens orientaux. Le cas de Saladin, pourtant parangon de la résistance musulmane aux Francs, est emblématique de cette volonté des souverains de protéger les chrétiens. Le célèbre prince ayyoubide fut le digne successeur de Nūr al-dīn quant au respect des règles de la convention des *ḏimmī*-s. Certes, les conventions que Saladin entendait faire appliquer en Égypte aussi bien qu'en Syrie distinguaient l'ensemble des chrétiens du reste de la population par le port de vêtements particuliers comme la ceinture jaune, par une discrétion dans les cérémonies publiques, par le fait d'ôter les croix surplombant les églises ou encore par l'interdiction de se promener à cheval ou à mulet ; cependant, comme dans les sociétés précédentes, l'application de ces mesures fut souvent

---

[329]. Claude CAHEN, « En quoi la conquête turque… », *op. cit.*, p. 634.
[330]. *Ibid.*, p. 633.
[331]. AL-IṢFAHĀNĪ, *al-Fatḥ al-qussī fī l-fatḥ al-qudsī*, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 2003, Beyrouth, p. 79.

négligée[332]. Par ailleurs, Saladin jouait un rôle important dans la désignation des autorités religieuses chrétiennes, par exemple, les évêques jacobites devaient recevoir un diplôme d'investiture ou *manšūr* pour exercer leur sacerdoce en Syrie ; Saladin, par ce procédé, voulait renforcer sa position de guide légitime de l'islam dans la région. Notons également qu'en Égypte de nombreux Coptes travaillaient dans l'administration ayyoubide, notamment dans celle des districts ruraux[333]. En dehors des visées politiques, le contrôle de Saladin sur les chrétiens avait surtout vocation à assurer leur sécurité, d'ailleurs, il réprimait sans concession les exactions que les foules musulmanes pouvaient exercer contre les chrétiens orientaux dans le contexte troublé des croisades. Voici un texte révélateur du respect de Saladin envers les *ḏimmī*-s :

> *"Quand nous avons ordonné que les* ḏimmī-s *revêtissent les signes distinctifs qui les différenciaient dans leur apparence des musulmans […] il nous parvint qu'une bande de gens excités par la haine ainsi que des voyous s'étaient attaqués aux* ḏimmī-s, *en paroles et en actes détestables, réduisant ce que le pacte de* ḏimma *établi leur avait accordé concernant leurs moyens de subsistance et leur situation. Nous avons désapprouvé cela et nous nous devons d'interdire de dire ou de faire de telles choses"*[334].

Cette attitude du souverain n'était pas qu'une posture puisque les exemples de la magnanimité de Saladin envers les chrétiens orientaux sont nombreux et avérés. À l'occasion de la prise de Jérusalem par les musulmans en 1187, que nous avons déjà évoquée plus haut, al-Iṣfahānī rappelle dans sa chronique la différence de traitement entre les Francs vaincus et les chrétiens locaux :

> *"Quand Jérusalem fut purifiée de l'ordure des Francs immondes et quitta la vêture de l'avilissement pour le costume de l'honneur, les chrétiens orientaux (*al-naṣārā*), après avoir payé la somme convenue, refusèrent et supplièrent qu'il leur fût permis de rester*

---

[332]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 274.
[333]. Yaacov LEV, *Saladin in Egypt*, p. 190-191.
[334]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 275 ; voir A.-M. Eddé, *La principauté ayyoubide d'Alep (579/1183-658/1260)*, Stuttgart, F. Steiner Verlag, (Freiburger Islamstudien, 21), 1999, p. 465.

*sans être molestés. […] Ils furent donc réduits à l'état de tributaires et recoururent à la protection (de l'État musulman) (*daẖalū fī l-ḏimma*)"*[335].

Par ailleurs, une fois Jérusalem redevenue musulmane, certains des conseillers de Saladin lui suggérèrent de faire détruire l'église du Saint-Sépulcre, et ce, afin de décourager la venue des pèlerins. Toutefois, la majorité des conseillers furent d'avis de ne rien en faire, et Saladin embrassa leur point de vue :

"Il ne servirait à rien de la détruire ou de l'abattre, non plus que d'interdire aux fidèles de la visiter ou de leur en barrer l'accès, car l'objet de leur culte se limite à la Croix et au Sépulcre, non pas à l'édifice en lui-même. Les chrétiens ne cesseraient pas d'y venir en pèlerinage même si l'on arrachait toute la terre pour la lancer au ciel. Et quand le prince des croyants, 'Umar, eut conquis Jérusalem aux premiers temps de l'islam (638), il confirma aux chrétiens la possession de ce lieu saint et préserva le monument de toute atteinte ou démolition"[336].

N'est-ce pas là une preuve supplémentaire de la volonté des souverains musulmans de s'en tenir aux préceptes islamiques quant aux respects des droits des chrétiens placés sous leur protection ?

On peut affirmer que l'attitude raisonnée des souverains musulmans, à l'instar de Saladin, est un fait attesté, et si des populations ignorantes ont parfois bafoué les droits des *ḏimmī*-s, les chefs ont su clairement faire la distinction entre Latins et chrétiens orientaux. Par conséquent, ils ont veillé à ce que soit maintenu et respecté le pacte de *ḏimma* qui fut, certes avec des hauts et des bas, une constante depuis le début de l'islam.

b-Les Croisés vus par les musulmans

Après avoir décrit les conséquences néfastes des croisades sur la situation des chrétiens d'Orient, il nous faut désormais traiter de la vision qu'avaient les musulmans des protagonistes occidentaux de ces grandes offensives. D'abord, nous verrons que les exactions extrêmement violentes des premiers Croisés suscitèrent panique et effroi chez les musulmans,

---

[335]. AL-IṢFAHĀNĪ, *al-Fatḥ al-qussī*, *op. cit.*, p. 89.
[336]. *Ibid.*, p. 95-96 ; trad. F. Gabrieli (trad. en fr. V. Pâques), *Chroniques arabes des croisades*, p. 200.

et donc une image fort négative de l'Occidental ; puis, une fois passé le choc des débuts, nous constaterons, à travers les chroniques, que les Latins n'intéressèrent guère leurs ennemis ; enfin, exception qui confirme la règle, nous reviendrons sur le témoignage unique et fort instructif d'Usāma ibn Munqiḏ sur les mœurs franques.

Extrême violence des premiers Croisés et désarroi des musulmans :

Nous avons observé plus haut que le mouvement armé des Croisés était imprégné d'une forte religiosité, voire d'un certain fanatisme, qui expliquera probablement l'extrême violence de leurs premières actions militaires. En conséquence, en dehors du sentiment de surprise bien évident à travers toutes les sources de l'époque, nous verrons que la peur fut la première réaction musulmane. À cette angoisse profonde s'est ajoutée une méconnaissance de l'origine de ces envahisseurs et une incompréhension de leurs motivations.

La peur et l'angoisse furent donc les premiers sentiments qu'éprouvèrent les musulmans face à la rapide invasion occidentale qui mettait le pays de Šām à feu et à sang. Le poète damascène Ibn al-Ḫayyāṭ, dont le *dīwān*[337] constitue l'une des rares sources qui évoquent les premières réactions musulmanes face aux Croisés, nous dit que :

> *"(Les Francs) n'épargnent personne et se livrent avec zèle aux actes de violence. Que de jeunes filles se frappent de peur la gorge et la joue ! Que de filles gardées dans les maisons connaissent maintenant la chaleur du jour et le froid de la nuit"*[338].

Le thème traité par ce poète est significatif. La femme était dans la société musulmane du XIIe siècle préservée du regard d'autrui, signe d'honneur. Ainsi, il pique au vif ses contemporains en leur faisant remarquer que cet honneur est désormais bafoué. Le *faqīh* al-Sulamī, sur lequel nous reviendrons un peu plus loin, parle d'une véritable panique dont furent saisis les musulmans devant :

---

[337]. Ici le terme *dīwān* désigne un recueil de poème, mais il peut également avoir le sens de bureau ou d'administration (ex : *dīwān al-ǧayš*, le bureau de l'armée).
[338]. IBN AL-ḪAYYĀṬ, *Dīwān*, trad. E. Sivan, p. 184-185.

"Une telle catastrophe, à savoir la conquête infidèle du pays, l'expatriation forcée des uns et la vie d'humiliation des autres sous le joug infidèle, avec tout ce que cela comporte : carnages, captivité et supplices qui continuent jour et nuit"[339].

Après la prise d'Antioche, les Croisés se dirigèrent vers Jérusalem, et sur la route ils commirent de nombreux méfaits, dont un qui marqua les consciences musulmanes pour longtemps. En décembre 1098, les Européens s'emparèrent de Ma'arrat al-Nu'mān, ville fortifiée élevée se trouvant à une centaine de kilomètres au sud-est d'Antioche, ils firent un grand carnage de ses habitants, et certains d'entre eux se livrèrent même au cannibalisme ; selon l'auteur anonyme :

"Il y en eut parmi les nôtres qui ne trouvèrent pas là ce dont ils avaient besoin, tant par suite de la longueur de cet arrêt que par la difficulté de se nourrir, car, hors de la ville, ils ne pouvaient rien trouver à saisir. Alors ils sciaient les cadavres, parce qu'on découvrait des besants cachés dans leur ventre ; d'autres découpaient leurs chairs en morceaux et les faisaient cuire pour les manger"[340].

Les musulmans des environs en furent terrorisés, pour eux, il s'agissait d'une coutume de ces hordes inconnues. Mais en réalité, l'objectif des Croisés était la survie puisque la famine sévissait durement dans la région. L'ancien *qāḍī* de Ma'arrat al-Nu'mān se lamente et dit :

"Quel est le malheur qui m'accable le plus douloureusement ? Est-ce la mort des chefs de ma famille, les biens perdus ? Ou est-ce l'éloignement de mon pays natal ou le manque de soutien ici ? Je ne sais quoi pleurer"[341].

De même, le massacre de Jérusalem lors de sa prise en 1099, paroxysme de la violence des Croisés, confirma l'opinion qu'avaient déjà les musulmans de ces derniers. Selon Ibn al-Aṯīr, "la population fut passée au fil de l'épée et les Francs massacrèrent les musulmans de la ville

---

[339]. AL-SULAMĪ, *Kitāb al-ǧihād*, in : *La genèse de la contre-croisade*, p. 209-210, trad. E. Sivan, p. 217-218.
[340]. ANONYME, *Gesta*, p. 179 ; l'anthropophagie des Francs à Ma'arrat est confirmée par Raymond d'Aguilers, *Historia francorum*, p. 312 et Foucher de Chartres, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 62.
[341]. AL-IṢFAHĀNĪ, *Ḫarīda al-qaṣr*, vol. II, p. 27.

pendant une semaine"[342]. On ne peut pas accuser l'historien musulman de subjectivité puisque le chroniqueur franc Guillaume de Tyr relate les faits (dont il ne fut pas témoin) en insistant sur la férocité des siens lors de l'assaut :

> *"Les autres princes, après avoir mis à mort dans les divers quartiers de la ville tous ceux qu'ils rencontraient, ayant appris qu'une grande partie du peuple s'était réfugiée derrière les remparts du temple, y coururent tous ensemble, […] frappant de leurs glaives tous ceux qui se présentaient, ne faisant grâce à personne, et inondant la place du sang des infidèles, ils accomplissaient ainsi les justes décrets divins. […] On ne pouvait voir cependant sans horreur cette multitude de morts, ces membres épars jonchant la terre de tous côtés […] la vue même des vainqueurs couverts de sang de la tête aux pieds était également un objet d'épouvante, et le signal de nouveaux dangers"*[343].

Il est saisissant que Guillaume de Tyr, bien que satisfait de voir Jérusalem passer aux mains des Francs, dénonce à demi-mot l'atrocité du carnage. La prise de Jérusalem par les Occidentaux survint aux débuts des croisades, par conséquent, la violence extrême qui caractérisa les massacres donna le ton et marqua profondément les esprits musulmans pendant de longues décennies. Pour les musulmans, les Croisés étaient avant tout des barbares assoiffés de sang. Un autre événement fut rapporté abondamment et eut une incidence décisive sur l'opinion que les musulmans de Syrie se firent de leurs adversaires. Il s'agit de la prise et du sac de Tripoli. Les qualités stratégiques de cette cité portuaire étaient telles que les Francs patientèrent deux mille jours dans un siège acharné avant de l'investir en 1109. En plus de son aspect stratégique, la ville avait acquis une réputation de centre culturel aux innombrables ouvrages ; ainsi, le chroniqueur Ibn al-Furāt rapporte dans sa chronique les commentaires de son confrère, Ibn Abī Ṭayyi' :

> *"Il y avait là trois millions (?) de livres, tous de théologie, de science coranique, de ḥadīṯ, d'ādāb et, entre autres, cinquante mille Corans et vingt mille commentaires du Livre de Dieu Tout-Puissant […] il s'y trouvait cent quatre-vingts copistes appointés*

---

[342]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. IV, p. 363 ; trad. F. Gabrieli, *Chroniques arabes des croisades*, p. 33.
[343]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 454.

dont trente y demeuraient nuit et jour. Les Banū 'Ammār (la dynastie locale) avaient dans tout le pays des agents qui leur achetaient des livres de choix"[344].

Après avoir rappelé succinctement les richesses spirituelles que renfermaient les palais et les bibliothèques de Tripoli, Ibn Abī Ṭayyi' aborda le douloureux sujet de la prise de la cité par les Francs le 12 juillet 1109 :

"Lorsque les Francs entrèrent à Tripoli et conquirent la ville, ils brûlèrent le palais de la Science, parce qu'un de leurs prêtres maudits, ayant vu ces livres, en avait été terrifié. Il s'était trouvé tomber sur le Trésor des Corans, il étendit la main vers un volume, c'était un Coran, vers un autre, encore un Coran, vers un troisième, encore de même, et il en vit vingt à la suite. « Il n'y a que des Corans des musulmans dans cette maison » dit-il, et ils la brûlèrent. […] La prise de Tripoli et les épreuves de sa population consternèrent tout le monde. On s'assembla dans les mosquées pour le deuil des morts ; tout le monde prit peur et se persuada de l'avantage d'une émigration"[345].

Cet épisode achèvera de convaincre les musulmans que les Francs sont un peuple barbare, inculte et ennemi de la vérité.

L'autre sentiment des musulmans à l'égard des Croisés qui accompagna la peur fut l'incompréhension des motivations profondes de ces guerriers : qui étaient-ils et que voulaient-ils ? Il semble que la croisade ne soit pas apparue comme un fait nouveau, et dont on s'efforçait d'expliquer les causes, le sens et le but, mais plutôt comme des expéditions militaires, passagères et habituelles, qui venaient perturber de temps à autre l'horizon politique du Moyen-Orient[346]. Les habitants du Šām eurent tendance à confondre Francs et Byzantins : d'une part, les contingents croisés vinrent par Constantinople et, d'autre part, les Francs avaient été connus en Syrie par le passé comme des mercenaires de l'Empire. En effet, au début, le nom arabe courant des Croisés était "*al-Rūm*" (les Byzantins), et leur invasion n'était envisagée en outre que comme une contre-attaque byzantine destinée à restaurer le pouvoir de Byzance sur la Syrie, que les Seldjoukides leur avaient arrachée une quinzaine

---

[344]. IBN ABĪ ṬAYYI', trad. Cl. Cahen, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 222-223.
[345]. *Ibid.*, p. 223.
[346]. Fadia ZREIK, *La réaction musulmane aux croisades selon Ibn al-'Adīm*, p. 4.

d'années auparavant. Al-Sulamī sera l'un des premiers à leur donner le vocable ethnique "*Ifranğ*" (vers 1100) qui avait longtemps désigné les habitants de l'ancien Empire carolingien ; c'est ainsi, probablement, que le grammairien et *faqīh* damascène arriva à lier les exploits des Croisés avec l'avance de leurs homonymes dans le bassin occidental de la Méditerranée. La croisade faisait donc partie, d'après lui, d'une attaque européenne générale contre l'islam. Cette dissociation de l'image des Croisés de celle de Byzance était primordiale, parce qu'à l'égard de l'Empire grec l'âpreté et l'antagonisme religieux et le devoir de *ğihād* qui en dérive se trouvaient adoucis : d'abord par un voisinage plusieurs fois séculaire, ensuite et surtout par la symbiose qui s'était développée au siècle précédent entre Antioche, devenue principauté byzantine (969-1084), et la Syrie musulmane. Créer une image nouvelle des Croisés c'était jeter les bases indispensables à une propagande de guerre sainte contre eux[347].

Malgré tout, les écrits d'hommes lucides comme al-Sulamī étaient plutôt rares. Il est attesté que la majorité de la population de Syrie ignorait tout ou presque des origines exactes et des motivations des Croisés. D'une part, cette ignorance contribua à maintenir les agressés dans une apathie qui facilitera grandement la progression et l'installation des Francs en Terre sainte et, d'autre part, elle accentua les effets des exactions commises par les envahisseurs. Ces derniers devinrent pour longtemps dans les consciences musulmanes cet Autre barbare et hostile qui doit être combattu sans pitié, et qui ne mérite pas qu'on s'y intéresse.

Désintérêt des chroniques musulmanes pour le Franc :

Il y a dans le regard que chacun portait sur l'adversaire un grand point commun et une grande différence. Pour ce qui est du point commun, les musulmans comme les Francs ont un profond mépris pour la civilisation de l'Autre qui est considérée comme barbare. En revanche, la grande différence est que les Francs ont beaucoup fantasmé sur l'ennemi avant et après la rencontre des deux mondes ; alors que le mépris des musulmans pour leurs adversaires est caractérisé par un réel désintérêt. Ainsi, on observe que dans les chroniques, principales sources d'informations sur les mentalités de l'époque, l'image du Franc est réduite à un être détestable suscitant l'indifférence.

[347]. Emmanuel SIVAN, *La genèse de la contre-croisade*, p. 200.

Les musulmans contemporains des croisades furent les dignes successeurs des géographes arabes des siècles précédents, car comme eux ils s'intéressèrent peu aux Occidentaux. On observe donc l'absence d'une littérature spécifique consacrée à la croisade en tant que telle. Toutefois, il existe quelques chroniques musulmanes qui ont évoqué le conflit, la plus complète et critique est celle d'Ibn al-Aṯīr, *al-Kāmil fī l-ta'rīḫ* ("La somme des histoires"). Mais cet historien n'a pas écrit sur les croisades particulièrement, son œuvre se situe plutôt dans la veine d'un al-Ṭabarī[348] dont il s'inspire largement jusqu'aux événements du Xe siècle. À l'instar d'al-Ṭabarī, Ibn al-Aṯīr débute au commencement du monde, mais lui termine en 1231[349]. Donc, les croisades ne sont pas au centre du travail d'Ibn al-Aṯīr, mais un événement supplémentaire dans l'histoire des hommes.

Les autres écrits musulmans contemporains des croisades sont des panégyriques comme celui d'Abū Šāma consacré aux règnes de Nūr al-dīn et de Saladin (*Kitāb al-rawḍatayn fī aḫbār al-dawlatayn*), des traités de droit religieux sur le *ǧihād* comme celui d'al-Sulamī (*Kitāb al-ǧihād*), ou encore des chroniques régionales comme l'histoire de Damas d'Ibn al-Qalānisī (*Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*). En résumé, les chroniqueurs musulmans ne s'attardent pas sur la psychologie de l'ennemi et ils ne cherchent pas non plus à comprendre la culture dont il est issu. L'ennemi sert simplement à mettre en valeur les qualités des chefs et des combattants de l'islam. Ainsi, il ressort des chroniques une vision sommaire et caricaturale, les Francs y sont fourbes parce qu'ils ne respectent pas les traités, mais en même temps au combat ils font preuve de bravoure et de pugnacité : deux qualités reconnues à l'ennemi qui accentuent encore les valeurs guerrières des musulmans victorieux.

Les chroniqueurs et les historiens musulmans écrivent donc une histoire complètement centrée sur eux-mêmes, les Latins n'interviennent que lorsque les conflits les réunissent, l'Autre est d'abord un guerrier avant d'être un homme. Hormis quelques figures chrétiennes de haut rang, telles que des princes ou des prélats, le Franc n'est pas considéré comme un individu, chaque être se fondant dans la masse de son armée, il n'a plus d'identité qui lui soit propre. Aussi, dans ce contexte, et surtout durant les trois premières décennies des croisades, la guerre sainte devient inhumaine sans discernement. Nombre de batailles sont extrêmement sanglantes, les forces sont encore équilibrées et les affrontements directs sont alors plus fréquents que les guerres de siège "moins" brutales. La bataille de Darb Sarmadā (1119) est l'illustration parfaite de cette guerre où l'Autre, *al-Ifrang*, doit être anéanti. La bataille fut si

---

[348]. Al-Ṭabarī (839-923) est le plus illustre des historiens arabes, il est l'auteur du *Ta'rīḫ al-umam wa l-mulūk* ou "L'histoire des peuples et des rois".
[349]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 308.

sanglante que les Francs nommèrent le lieu où elle se tint "*Ager Sanguinis*" (le champ de sang)[350]. Le lien entre la perception de l'Autre et l'énergie que l'on déploiera pour le tuer est ici évident. Plus on se familiarise avec l'Autre et plus on le connaît, moins les désirs d'extermination et d'annihilation sont grands. Ainsi que nous l'avons rappelé, al-Sulamī distingue à dessein les Francs des Byzantins, les musulmans, ayant connu un long voisinage avec ces derniers, devinrent velléitaires quant à l'accomplissement du ǧihād contre eux. L'ignorance mutuelle arrangeait donc bien les plans guerriers des deux camps, toutefois, il est impossible d'affirmer que les chroniqueurs musulmans aient eu conscience de ce lien de cause à effet, et donc qu'ils aient décidé d'ignorer volontairement l'Autre chrétien dans un but de propagande. Disons que ce mépris instinctif était le fruit d'un théocentrisme ancien et profond conforté par les attitudes barbares et contre-productives des premiers Croisés.

Usāma ibn Munqiḏ ou l'exception qui confirme la règle :

Rares furent les auteurs musulmans qui firent preuve d'une sincère curiosité et dépassèrent un peu les caricatures. Les deux seuls cas connus, et dont les écrits nous sont parvenus, sont Ibn Ǧubayr (1145-1217, écrivain-voyageur andalou qui rapporta dans sa *Riḥla* le récit de ses voyages en Orient) et Usāma ibn Munqiḏ (1095-1187, prince syrien ayant rédigé ses mémoires, rassemblées dans le *Kitāb al-I'tibār*, dans lesquelles il évoque, entre autres sujets, sa jeunesse et ses relations avec les Francs). De ces deux personnages, le plus précis et le plus intéressé par les mœurs latines est sans conteste Usāma, il est aussi celui qui a le plus longtemps fréquenté les Francs, alors qu'Ibn Ǧubayr n'était que de passage en Orient. Si leur vision est plus profonde et équilibrée que leurs contemporains, la partialité reste évidente[351], comme nous le démontrent les propos d'Usāma lorsqu'un Latin lui proposa d'emmener son fils en Europe pour le former à la chevalerie franque :

> *"Mon oreille fut frappée de pareils propos, qui ne pouvaient émaner d'une tête raisonnable. Car si mon fils eût été fait prisonnier, il n'y aurait rien eu de pire, dans sa captivité, que d'être emmené au pays des Francs"*[352].

---

[350]. Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 89.
[351]. Philippe JANSEN et al., *op. cit.*, p. 309-310.
[352]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, trad. A. Miquel, *Des enseignements de la vie*, p. 291.

Ainsi, c'est au témoignage extrêmement instructif d'Usāma que nous allons nous intéresser maintenant. Usāma ibn Munqiḏ est issu d'une famille noble possédant une cité fortifiée située au nord de la Syrie, Šayzar, c'est un homme éclairé, qui aime autant la chasse et la guerre que les livres et les belles lettres. Il rédigea lui-même différents ouvrages, dont une célèbre "autobiographie" intitulée *Kitāb al-I'tibār* que nous traduisons par "Le livre de l'instruction par l'exemple". André Miquel résume parfaitement l'objectif premier de cet ouvrage dans lequel Usāma est "un témoin, porteur d'une leçon à transmettre, celle d'un destin souverain maître de ses décisions, […] l'histoire n'est vue ici, au travers des événements, des personnages et de l'auteur lui-même, que comme le lien et l'occasion de cette leçon"[353].

En dehors de l'approche métaphysique de sa propre vie, l'auteur se démarqua également par l'intérêt qu'il porta aux Francs, intérêt qui se traduisit par des commentaires approfondis et pertinents sur la vie sociale des Européens installés en Terre sainte. Rappelons qu'Usāma s'inscrit dans une tradition familiale de "tolérance" envers les chrétiens. Son grand-père, l'émir syrien Abū l-Ḥasan 'Alī ibn Munqiḏ, fut le conquérant de la ville de Šayzar sur les Byzantins en 1082 et le fondateur de la dynastie qui la gouverna jusqu'en 1157. Il nous a laissé une lettre pleine d'intérêt sur cette conquête. Constatant qu'il était difficile de s'emparer de Šayzar par la force, il décida de conquérir la petite citadelle voisine d'al-Arās alors aux mains des Rūm :

> *"L'ayant prise, je traitai bien les habitants et ne leur imposai pas des charges trop lourdes. Je mêlai leurs porcs avec mes troupeaux et le son de la cloche à la voix des muezzins. Nous tous vivions comme une grande famille. Quand les habitants de Šayzar se furent aperçus de mon attitude à l'égard de ces Rūm, leurs rapports avec moi devinrent familiers. Beaucoup d'entre eux passèrent dans mon camp et y furent entièrement incorporés"*[354].

Quelques semaines plus tard, la ville de Šayzar et ses habitants se rendirent à l'émir. Une fois la ville soumise, raconte 'Alī ibn Munqiḏ, "j'assurai le maintien de leurs fêtes, leurs cloches et

---

[353]. André MIQUEL, *Ousāma*, p. 8.
[354]. IBN AL-QALĀNISĪ, *Ta'rīḫ Dimašq*, trad. E. Sivan, *L'islam et la croisade*, p. 113.

leurs croix"[355]. Cette politique sera poursuivie, avec plus ou moins de nuances, par ses successeurs au XIIe siècle. Il est évident que l'histoire familiale d'Usāma et le contexte de *modus vivendi* dans lequel il baigna dans son enfance l'influencèrent grandement et expliquent en partie l'ouverture d'esprit dont il fera preuve envers les Francs. Et si un sentiment de supériorité de la part d'Usāma transparaît, nous sommes loin des chroniques qui réduisaient le Franc à une brute sanguinaire. Toujours selon André Miquel, "tous ceux qui ont lu l'autobiographie ont été frappés par l'intérêt qu'Usāma témoigne à ses adversaires, et plus que cela, le cas échéant : par l'admiration qu'ils éveillent en lui, bon gré mal gré, par la sympathie, même, qui se noue entre les deux camps. Au chapitre des contacts entre Croisés et islam, nul doute que les longues pages d'Usāma ne soient parmi les plus belles, les plus émouvantes"[356].

L'un des comportements des Croisés qui frappa le plus Usāma fut leur manque de jalousie conjugale :

> *"Les Francs n'ont pas la moindre bribe d'honneur ni de jalousie. Chez eux, un homme se promène avec sa femme ; s'il en rencontre un autre, celui-ci la prend à l'écart et s'entretient avec elle, tandis que le mari reste planté à côté, attendant qu'elle ait fini de causer. S'il trouve que l'entretien se prolonge, il la laisse parler avec l'autre, et va son chemin"*[357].

La stupéfaction de l'auteur face à cette situation vient du fait que ce comportement était inimaginable chez un musulman pieux comme l'était le prince syrien, en effet, une femme musulmane ne pouvait rester seule avec un étranger. Usāma poursuit et nous décrit une situation bien plus choquante que cette dernière, il s'agit d'un adultère, chose que condamnaient sans ambiguïté les deux monothéismes, ici pourtant, le Franc en question réagit avec une passivité qui interloque autant notre observateur que l'acte lui-même :

> *"Un jour, en rentrant, il (le Franc) trouva un homme au lit avec sa femme. « Que veut dire, s'écria-t-il, cette intrusion chez ma femme ? — J'étais fatigué, répondit l'autre, et je suis rentré me reposer. — Et comment se fait-il que tu te sois mis dans mon lit !*

---

[355]. *Ibid.*, p. 113.
[356]. André MIQUEL, *Des enseignements de la vie*, Introduction, p. 58.
[357]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 297.

— J'ai trouvé un lit tout prêt. J'y ai dormi. — Mais ma femme dormait avec toi ! — Le lit est à elle. Pouvais-je le lui interdire ? — Par la vérité de ma religion, si tu reviens et que je t'y reprenne, nous aurons maille à partir, toi et moi ». Voilà comment cet homme manifestait sa désapprobation et quel était chez lui le comble de la jalousie"[358].

Ici nous ne remettons pas en cause les propos d'Usāma, mais les sources nous laissent penser que le prince généralise le cas extrême d'un Franc particulièrement accommodant. En effet, les canons du concile de Naplouse, comportant les dispositions des *Assises*[359], nous montrent que l'adultère était sévèrement châtié. À Naplouse, on avait prévu la peine de mort pour la femme coupable, l'excommunication et le bannissement pour son complice ; et si le mari pardonnait à sa femme, c'était pour se voir expulsé du royaume avec elle. L'assise du roi Amaury Ier prévoyait que le mari trompé pouvait se faire justice lui-même en frappant les deux coupables, mais lui interdisait de tuer l'un d'entre eux en épargnant l'autre, sous peine d'être pendu comme meurtrier. La conception franque de l'honneur était peut-être moins éloignée du point de vue musulman que ne l'imaginait l'émir syrien[360]. Néanmoins, la généralisation, sans doute excessive, faite par Usāma est alimentée par d'autres épisodes qui confirment et recoupent l'idée que les Francs n'ont ni honneur ni jalousie. Ainsi, Usāma rappelle un fait impensable pour un mari musulman, soit l'exposition de la nudité de son épouse devant un autre que lui :

"Nous avions chez nous un maître de bains, un nommé Sālim, qui était originaire d'al-Ma'arra et s'occupait alors de bains appartenant à mon père — Dieu le prenne en pitié ! Voici ce qu'il nous dit : « J'avais ouvert, à al-Ma'arra, un bain et vivais là. Un chevalier franc y entra. Or, il faut savoir que ces gens-là n'aiment pas ceux qui, au bain, gardent une serviette serrée autour de la taille. Cet homme, donc, tendant le bras, m'arracha de la taille la serviette et la jeta. J'avais les poils du pubis rasés (tradition prophétique) depuis peu, à cette vue, il s'écria : « Sālim ! » Je m'approchai. Il étendit la main vers mon pubis et dit : « Sālim ! Comme c'est bien ! Par la vérité de ma religion, fais-m'en autant ! » Il s'étendit sur le dos : cet endroit-là était, chez lui, pareil à la barbe. Quand je l'eus rasé, il se passa la main sur le pubis et, le trouvant

---

358. *Ibid.*, p. 297-299.

359. Les *Assises* sont un recueil des coutumes et des lois en vigueur dans le royaume de Jérusalem aux XIIe et XIIIe siècles, elles constituent la principale source de l'histoire des institutions et du droit féodal de l'Orient latin.

360. Jean RICHARD, « Le statut de la femme dans l'Orient latin », recueils de la société Jean Bodin, XII, 1962, Bruxelles, in : *Orient et Occident au Moyen Âge : contacts et relations*, p. 387.

doux au toucher, me dit : « Sālim ! Par la vérité de ta religion fais la même chose à la dame, ce mot de "dame" étant chez eux l'équivalent de notre sitt : le chevalier désignait ainsi son épouse. Il appela un serviteur à lui : « Dis à la dame de venir ! » L'autre s'en fut, ramena la femme et la fit entrer. Elle s'allongea sur le dos. « Fais-lui la même chose qu'à moi ! » me commanda le Franc. Je lui rasai donc ces poils-là, tandis que le mari, me regardait faire. Il me remercia et me paya le prix de mes services"[361].

L'auteur conclut donc par une incompréhension face à ce qu'il considère comme un paradoxe : comment se fait-il que les Francs, dont le courage n'est plus à prouver, n'ont "ni jalousie ni point d'honneur", alors que "le courage ne saurait procéder que du point d'honneur"[362]. Toutefois, il y a un bémol au compliment d'Usāma envers les Francs, ce dernier nous dit dans un autre passage qu' "on voit en eux (les Francs) des bêtes qui ont la vertu du courage et de l'ardeur guerrière, mais rien de plus"[363]. André Miquel remarque justement que "le courage n'est réel que s'il est victoire sur la peur, ou du moins sur la perception exacte du danger encouru, qu'un homme est d'autant plus brave qu'il est lucide. Les Francs, eux, n'y ont aucun mérite : leur courage n'est que pulsion vitale irraisonnée"[364].

Ailleurs, Usāma établit une distinction claire entre les Francs qui ont vécu longtemps en Orient, en l'occurrence ici des Templiers, et les Francs fraîchement arrivés d'Europe. Le texte suivant est le reflet de la tolérance et de l'amitié mutuelle entre certains Francs et les musulmans, ce genre de témoignage est trop rare pour qu'on ne le mentionne pas ici ; de plus, il met en évidence l'ignorance quasi totale des nouveaux Francs au sujet des pratiques cultuelles musulmanes :

"Tous les nouveaux arrivés en terre franque ont un comportement plus inhumain que ceux qui s'y sont acclimatés et ont fréquenté les musulmans. Je vais donner un exemple de l'inhumanité de ces gens-là — Dieu les avilisse ! Lors d'une visite à Jérusalem, j'entrai dans la Mosquée Éloignée (Masǧid al-Aqṣā), sur le côté de laquelle il y avait un petit oratoire que les Francs avaient converti en église. Quand j'allais à la Mosquée Éloignée, lieu de séjour de mes amis Templiers, ils laissaient libre pour moi ce petit oratoire, et j'y faisais mes prières. J'étais entré là un jour, j'avais prononcé la

---

[361]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 299.
[362]. *Ibid.*, p. 299.
[363]. *Ibid.*, p. 291.
[364]. André MIQUEL, *Des enseignements…*, *op. cit.*, p. 62.

formule "Dieu seul est grand !" (Allāhu akbar !) et me tenais debout, tout à ma prière, lorsqu'un Franc se rua sur moi, me saisit et tourna ma tête vers l'orient (direction de la prière chrétienne) en disant : « C'est de cette façon-là que tu dois prier ! » Un groupe de Templiers intervint aussitôt. Ils se saisirent de lui et l'expulsèrent loin de moi. Je me remis à ma prière, mais le même homme, échappant à leur attention, revint se jeter sur moi, tourner mon visage vers l'orient et me dit : « C'est de cette façon là que tu dois prier ! ». Les Templiers, entrés de nouveau pour le prendre, le chassèrent en me demandant de l'excuser : « C'est, m'expliquèrent-ils, un étranger qui est arrivé ces jours-ci des pays francs, et il n'a jamais vu prier personne autrement que vers l'orient. — J'ai assez prié comme cela », répondis-je, et je sortis, encore sous le coup de l'étonnement que m'avait donné cet homme, avec son visage décomposé, son tremblement, son saisissement à la vue de quelqu'un qui priait vers La Mecque (sud-est)"[365].

Enfin, il nous faut rappeler également un passage du *Kitāb al-'aṣā* ("Le livre de la canne"), qui est l'un des autres ouvrages écrits par Usāma ibn Munqiḏ. Ici, l'auteur ne cache pas son admiration pour le zèle religieux d'anachorètes francs, et regrette de ne pas voir dans les rangs des musulmans une telle dévotion. Ce texte révèle qu'Usāma ne s'arrête pas aux clichés habituels sur l'égarement religieux des chrétiens, de plus, il voit dans l'ardeur et l'assiduité de la pratique cultuelle de certains Francs un modèle à suivre :

"J'entrai dans une église où se trouvaient une dizaine de vieillards, la tête découverte, les cheveux blancs comme du coton cardé. Tournés vers l'orient (selon l'usage de la prière chrétienne, comme nous l'avons vu). […] Je vis un pieux spectacle, propre à attendrir le cœur, mais qui en même temps me déplut et m'attrista, car je n'avais jamais rencontré chez les musulmans tant de zèle et de dévotion"[366].

S'il est clair qu'Usāma est critique à l'égard des mœurs franques, qui sont à l'opposé de la conception musulmane des rapports conjugaux, ou bien de leur bravoure guerrière, qui n'est celle que des bêtes, il faut toutefois rendre hommage au fait que le prince syrien s'est efforcé de comprendre la culture de ces étrangers. Mieux, Usāma ne cache pas son amitié pour certains Latins, cela est signe d'une ouverture d'esprit des deux côtés dans un univers de

---

[365]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 297.
[366]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-'aṣā*, p. 326-327, trad. V. Pâques, in : F. Gabrieli, *Chroniques arabes des croisades*, p. 110-111.

haine et de violence qui rendait difficile le respect et la compréhension mutuels. Enfin, si tous les musulmans pensent que tous les chrétiens, sans exception, sont dans l'erreur, il n'empêche que pour Usāma il y a des leçons à tirer de la dévotion de certains Francs ; là encore, l'auteur remet en cause le manichéisme monolithique de mise dans les deux camps.

Néanmoins, il nous faut éviter de verser dans la candeur : l'ennemi reste l'ennemi. D'ailleurs, Usāma fait souvent suivre le terme "*al-Ifranğ*" (les Francs) par des formules imprécatoires telles que "Dieu les maudisse" ("*la'anahum Allāh*") ou encore "Dieu les avilisse" ("*ḫaḏalahum Allāh*"). Souvent Usāma semble hésiter entre la critique sans retenue et l'ouverture sur l'Autre. En fait, sa vision des Francs a évolué avec le temps. En effet, les rapports d'estime ou d'amitié, toujours ponctuels et limités du reste, qu'il a pu nouer avec les Francs ont pris place dans la première partie de sa vie. Et à partir du moment où il est passé en Égypte, ces relations se sont faites très rares, puis elles ont cessé complètement[367]. L'une des causes principales de ce changement est qu'Usāma a fait sien l'état d'esprit de la réaction musulmane contre les croisades menée par Nūr al-dīn puis Saladin : Usāma, à l'exemple du reste de la société, s'est imprégné de l'idéologie anti-franque grandissante et efficace qui aboutit aux victoires décisives de l'islam. En somme, le conflit était trop omniprésent et les rivalités trop profondes pour que les rares relations d'amitié entre Francs et musulmans se généralisent et aboutissent à une société mixte et pacifiée.

De plus, le Franc accumulait deux "défauts" essentiels qui assemblés interdisaient toute issue pacifique aux croisades. Ainsi, selon Miquel : "Dans sa double qualité de non-musulman et d'étranger, il n'avait pour lui aucun atout, ni celui du Turc, l'ancien étranger, mais devenu musulman, ni celui du chrétien ou du juif du Proche-Orient, non musulmans, mais installés ici depuis toujours. Avec beaucoup de cartes, certes, mais pas les atouts, justement, le Franc ne pouvait guère espérer gagner la partie. L'histoire le lui montra bien, une histoire qui se lit déjà dans ce que voit, dans ce que pense et déclare Usāma"[368].

Conclusion :

Il ne fait aucun doute que théocentrisme et ignorance mutuelle furent les principaux ferments des conflits qui opposèrent musulmans et chrétiens durant tout le Moyen Âge. Et parmi tous ces affrontements séculaires, les croisades apparaissent comme l'événement le

---

[367]. André MIQUEL, *Des enseignements…*, *op. cit.*, p. 62
[368]. André MIQUEL, *Des enseignements…*, *op. cit.*, p. 65.

plus symbolique et l'expression ultime de cet antagonisme religieux. En effet, de par l'ampleur des offensives et leur aspect "international", de par leur durée dans le temps, et surtout, de par leurs motivations mystiques et religieuses, les croisades allaient incarner pour longtemps la Guerre de religion par excellence. Ceci est d'autant plus vrai que la contre-croisade musulmane incarnée par l'esprit du *ǧihād* fut d'une ampleur et d'une intensité que l'islam n'avait pas connues depuis ses origines. Ces croisades furent la première grande occasion de rencontre entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien. Elles furent précédées de longs siècles d'ignorance de l'Autre et de déformation de son image. Du côté de l'islam, les textes des géographes illustrent bien le mépris souverain des musulmans pour des peuplades septentrionales vouées à l'ignorance et à l'égarement. Du côté chrétien, les choses étaient plus complexes. En effet, la situation d'instabilité politique et de déchirement de l'Occident favorisait les invasions de peuples étrangers, notamment celles menées par les musulmans. Ces derniers apparaissaient aux yeux des Européens comme l'ennemi le plus virulent et dangereux. De plus, les bribes d'informations parvenues en Occident au sujet de l'islam laissaient penser que le christianisme avait affaire à une religion concurrente qui disputerait son hégémonie politique et spirituelle : l'Antéchrist se dessinait donc. Désormais, il s'agira pour l'Église de diaboliser de manière irrationnelle la jeune et dynamique religion orientale. Ainsi, les siècles précédant les croisades verront en Occident une lente et longue propagande anti-islam qui s'insinuera au plus profond des consciences chrétiennes, au point de devenir un reflexe de haine conditionné et irraisonné envers un Autre dont on ne connaît rien. Cette haine accumulée pendant des siècles put s'exprimer et exploser quand vint l'heure des premières campagnes vers l'Orient. D'abord flamme incandescente et formidable moteur de la guerre, la haine du musulman devint, après quelque temps de cohabitation, plus rationnelle, plus humaine aussi. La connaissance forcée de l'Autre estompa l'aveuglément des débuts, et la guerre se fit moins bestiale, les batailles rangées extrêmement meurtrières cédèrent le pas peu à peu aux guerres de siège, moins sanglantes. Dans les rangs musulmans faisant face aux Croisés, l'intérêt pour l'Occidental ne dépassa guère celui des géographes des siècles précédents. Le Latin était un ennemi de plus venu se tailler des territoires en Syrie-Palestine. Il se distinguait néanmoins par un fanatisme religieux qui n'avait pas habité l'ancien ennemi byzantin. À la différence d'autres envahisseurs, le Franc semblait ne jamais vouloir s'intégrer à la société orientale et faire durer sans heurts un *modus vivendi*. Cette longue guerre, souvent larvée, devait se terminer par un vainqueur et un vaincu, c'était inéluctable. Cette haine patiemment cultivée pendant des siècles, même estompée, venait de trop loin pour s'annihiler, et puis elle sema dans les cœurs musulmans le vent d'une tempête

irrésistible nommée *ğihād*. La traditionnelle indifférence des musulmans à l'égard de l'Occidental devint rancœur et colère, lesquelles se déchaînèrent donc contre cet ennemi trop obstiné à rester malgré un environnement naturellement et définitivement hostile.

Ainsi, le moyen d'expression privilégié de la haine et du mépris, semés par l'ignorance mutuelle et une vision théocentrique du monde, allait être la guerre. Une guerre que chacun menait à sa façon, avec ses armes et ses tactiques propres. Comment faire face à un ennemi dont on ignore tout de son art de pratiquer la guerre ? Chacun des protagonistes allait-il emprunter à l'Autre honni pour mieux le combattre ? Formidable paradoxe que celui-là. Allait-on simplement s'adapter aux techniques de l'adversaire, et puiser dans son propre génie pour y faire face ? Autre paradoxe : l'interaction de deux ennemis mortels favoriserait-elle le progrès de l'être humain en général ? La guerre serait-elle donc le seul vecteur d'échanges mutuels entre deux mondes qui avaient d'abord choisi l'exclusion et la défiance dans leur rapport avec l'Autre ?

PARTIE III : Les arts de la guerre pendant les croisades : influences et adaptations

Les arts de la guerre pendant les croisades se sont exprimés essentiellement dans deux domaines principaux : la bataille et le siège. Notons que par le mot bataille nous n'entendons pas ici simplement la bataille rangée, mais nous attachons à ce terme générique les coups de main, les razzias et autres embuscades. Si nous avons choisi d'évoquer en premier lieu la bataille, c'est par un souci de cohérence chronologique. En effet, pour des raisons stratégiques, que nous expliquerons dans notre développement, la guerre pendant les croisades devint de plus en plus une guerre de siège alors que les batailles se raréfiaient. Ainsi, dans un premier chapitre, nous traiterons des batailles pendant les croisades ; puis, dans un second chapitre, nous étudierons les sièges. Pour chacun de ces domaines, nous nous demanderons si l'adversaire influença l'Autre et comment les deux parties adaptèrent leur art militaire respectif à celui de l'ennemi.

I-Les batailles

Comme nous l'avons souligné plus haut, la bataille est diverse, toutefois, elle se résume à deux moyens d'expression : la bataille rangée et les coups de main ou razzias. Même si nous pouvons ajouter à ces deux éléments la bataille navale, notre analyse se concentrera sur les batailles qui se déroulent sur la terre ferme, avec une préférence pour celles qui sont organisées. Tout d'abord, nous n'omettrons pas d'évoquer les genèses des arts militaires des deux protagonistes dans le domaine de la bataille. Puis il sera question des structures et des organisations des deux armées. Ensuite, nous décrirons les armes et les équipements utilisés par les uns et les autres. Il sera alors intéressant d'analyser les tactiques et les techniques employées par les deux parties. Et, enfin, l'analyse de la stratégie générale des batailles nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur le phénomène de la guerre durant les croisades. Notons que la question des influences et des adaptations sera traitée pour chacun de ces trois derniers points, soit : les armes et les équipements, les tactiques et les techniques et les stratégies générales.

A-Genèses des arts militaires et généralités

Afin de mieux percevoir les évolutions et les changements des arts militaires musulman et franc dans le domaine des batailles, il est essentiel de revenir sur les genèses de ces arts ; par ailleurs, nous traiterons de généralités concernant l'art des batailles pendant les croisades. Ainsi, dans les deux premiers points, nous étudierons l'art militaire des musulmans d'Orient, composé en fait de deux arts distincts, et celui des Francs d'Occident avant les croisades, puis dans un troisième point, il sera question de généralités sur la guerre durant la présence latine en Orient.

1-L'art militaire des musulmans d'Orient avant les croisades

Nous avons déjà noté plus haut que l'islam d'Orient couvre des ethnies diverses ; toutefois, les deux groupes ethniques principaux sont les Turcs et les Arabes, ce sont donc eux qui auront le plus maille à partir avec les Croisés. Ainsi, c'est à la genèse des arts militaires de ces deux groupes que nous nous intéresserons. D'abord, nous effectuerons un bref rappel de l'art militaire arabe des débuts de l'islam jusqu'aux Fatimides, puis nous évoquerons les origines de l'art de la guerre des Turcs.

a-L'art militaire arabe : du début de l'islam aux Fatimides

L'art militaire des Arabes ne connaîtra de réels progrès et perfectionnements qu'à partir du moment où ces derniers embrassèrent l'islam, et qu'ils se lancèrent à la conquête du monde connu afin de répandre cette religion nouvelle et dynamique. Cependant, il n'est pas inutile de rappeler quelles étaient les pratiques guerrières des Arabes préislamiques[1].

[1]. Sur la guerre dans l'Arabie préislamique, voir A. Morabia, *Le gihad dans l'islam médiéval*, p. 35-50.

La société nomade préislamique a tout des caractéristiques des sociétés primitives : le clan constitué par le groupe de tentes d'après la loi de consanguinité, le "tabou" du sang à l'intérieur du clan, la responsabilité collective ou encore le droit et le devoir de la vengeance du groupe dont la propagation en cascade multiplie sans fin les occasions de conflits entre tribus. La guerre naissait donc souvent de la vengeance, mais elle restait aussi une forme de la concurrence vitale, comme, par exemple, durant des disettes. Cette guerre prenait la forme d'une attaque inopinée suivie d'un massacre et d'un pillage : la razzia, de l'arabe *ġazw*. Les effectifs de ces expéditions étaient faibles[2]. Ainsi, les célèbres guerres de l'Arabie préislamique, telles celles de Basūs (fin V^e^-début VIe siècle) et de Dāhis (fin VIe siècle), ne furent que des jalons dans une série de petites campagnes, et nullement des opérations de grandes envergures impliquant des batailles rangées[3]. Nous sommes encore très loin des grands raids menés par Saladin.

L'art de la guerre arabe était véritablement dans l'enfance : ni armée structurée, ni organisation, ni logistique, ni discipline. Si des coalitions se formaient en vue d'une expédition, les tribus y restaient distinctes, sans cohésion et sans commandement unique. On débattait les décisions en conseil, mais l'avis de la majorité n'avait aucun pouvoir de contrainte sur la minorité. De plus, les Arabes se caractérisaient par une susceptibilité exacerbée et un refus d'obéir à toute autorité. Par conséquent, dans la bataille, chaque tribu pouvait se battre, rester passive ou quitter le lieu de l'affrontement. Chacun luttait à sa façon. Le combat ne jouissait d'aucune homogénéité, il devenait rapidement une mêlée confuse par petits groupes, où se multipliaient des combats singuliers[4]. La tactique principale de ces bataillons désordonnés était le très instinctif *karr wa l-farr*[5], c'est-à-dire une attaque suivie d'une fuite simulée afin de harceler et harasser l'ennemi tout en évitant des pertes trop nombreuses dans ses propres rangs.

L'armement des Bédouins préislamiques semble avoir été assez basique. Les sabres sont souvent dits "yéménites" ou "indiens", ce qui indique leur origine, ils sont droits à simple ou double tranchant, et probablement réservés aux riches. Les armes les plus répandues étaient les lances et les arcs. Le cavalier avait pour arme principale une lance (*rumḥ*) dont les régions côtières du golfe Persique et les plaines marécageuses de la basse Mésopotamie

---

[2]. Émile WANTY, *L'art de la guerre*, p. 88.
[3]. Edmund BOSWORTH, « Les armées du Prophète », in : *L'islam*, B. Lewis, p. 224.
[4]. Émile WANTY, *op. cit.*, p. 89.
[5]. Sur les détails de cette technique, voir M. al-Sāmrā'ī, « Nuẓum al-ta'bi'a 'inda l-'Arab », in : *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, p. 7-8.

fournissaient les fûts (ou hampes). Notons que les cavaliers maniaient cette lance à deux mains, ce qui exclut l'utilisation de boucliers. De plus, l'utilisation de l'arc par les cavaliers semble assez rare. Enfin, le cheval était peu utilisé, et ce, à cause de sa haute valeur pécuniaire, partant, l'animal de guerre de prédilection des Arabes était le chameau. L'infanterie utilisait quant à elle un javelot (*mizrāq*), un arc et une lance courte (*ḥarba*). Les seules armes défensives étaient des cuirasses en cuir ou de rudimentaires cottes de mailles (*durū'*, pl. de *dir'*)[6]. Ces cottes devaient être fort précieuses au point qu'elles étaient transmises de génération en génération et que des razzias étaient entreprises aux seules fins de s'en procurer. Telle fut la raison de l'attaque contre le château du poète et guerrier Samaw'al ibn 'Ādiyā' à Ablaq, dans le Ḥiǧāz du Nord, où le poète Imru' al-Qays avait entreposé des armures[7].

Enfin, il nous faut dire que si les armes et les tactiques des Arabes préislamiques étaient peu évoluées, leurs caractère et leur moral n'avaient rien à envier aux meilleurs guerriers des autres civilisations de leur temps. En effet, la vie âpre et rustique du désert avait endurci physiquement et moralement ces nomades, les avait rendus résistants à la fatigue, aptes aux privations temporaires ; elle avait conféré plus d'acuité à leurs sens, plus de souplesse à leurs mouvements. Ils pouvaient franchir silencieusement de longues distances, faire irruption chez un adversaire impréparé et s'enfuir par des routes quasi impraticables. Individuellement, l'Arabe nomade était supérieur au sédentaire[8]. D'ailleurs, Ibn Ḫaldūn dans sa *Muqaddima* souligna avec force cette supériorité du Bédouin sur le sédentaire :

> *"Les sédentaires se sont habitués à la paresse et à la facilité. Ils sont noyés dans le bien-être et le luxe. Ils ont confié la défense de leurs propriétés et de leur vie au gouverneur et au souverain qui les dirige, et à la milice qui a pour tâche de les protéger. Ils trouvent toute assurance de sécurité dans les murs qui les entourent et les fortifications qui les protègent. […] Ils sont insouciants, confiants et ont cessé de porter les armes. Des générations successives ont grandi dans ce mode de vie. Les sédentaires ont fini par être comme des enfants et des femmes, qui sont sous la dépendance du maître de la maison. […] Les Bédouins, en revanche, vivent en dehors de la communauté. Ils sont seuls dans le pays et éloignés des milices. Ils n'ont ni murs*

---

[6]. David NICOLLE, « An introduction to arms and warfare in classical islam », in : *Islamic arms and armour*, p. 163.
[7]. Edmund BOSWORTH, *op. cit.*, p. 225.
[8]. Émile WANTY, *op. cit.*, p. 89.

ni portes. Pour cela, ils assurent leur propre défense, ne la délèguent à personne, et ne se reposent pas sur autrui pour elle. Ils portent toujours les armes. Ils regardent attentivement tous les côtés de la route. Ils font de petits sommes, et uniquement lorsqu'ils sont en groupe, ou encore lorsqu'ils sont en selle. […] Ils vont seuls dans le désert, guidés par leur force d'âme, ne mettant leur confiance qu'en eux-mêmes. La force d'âme est devenue un trait de leur caractère, et le courage leur nature"[9].

Cette image d'un combattant bédouin préislamique opiniâtre et courageux restera vivante longtemps dans l'imaginaire collectif des Arabes, comme l'indique ce texte d'Ibn Ḫaldūn (1332-1406), mais aussi un passage écrit par un musulman qui a vu et combattu la conquête franque en Orient. Ainsi, Usāma ibn Munqiḏ cite dans ses mémoires un poème de 'Antara ibn Šaddād (guerrier et poète arabe du VIe siècle) dans lequel il est fait référence à un coup de lance nommé "maître coup tranchant" ("*ṭa'na fayṣal*")[10]. Usāma utilise cette formule pour décrire un coup de lance terrible porté par l'un de ses contemporains lors d'une escarmouche. En somme, si les Arabes musulmans doivent peu aux Arabes préislamiques en termes d'armement et de tactique, ils semblent avoir conservé d'eux une rugosité au combat, mais aussi un esprit guerrier flamboyant et "chevaleresque". À chacun ses mythes et sa geste.

L'apparition de l'islam dans cette Arabie clanique et nomadique fut une véritable révolution à bien des égards. Les données sociales, politiques et religieuses furent totalement bouleversées. Nous ne reviendrons pas ici sur les détails de ces multiples bouleversements, mais nous constaterons qu'ils n'épargnèrent pas la pensée militaire et la façon de faire la guerre[11]. Ainsi, Muḥammad sut, par l'enseignement de la foi et des règles juridiques issues du Coran, canaliser la fougue des tribus arabes afin de la diriger vers des fins plus nobles que la vengeance ou la recherche égoïste de butins. Avec les musulmans, les razzias devenaient un moyen de soutien et de consolidation politique. Muḥammad dégagea donc le *ǧihād* de la vendetta arabe, il lui ôta tout caractère familial, et en fit un attribut du nouvel État ; la fermeté et l'endurance, si chères aux poètes antéislamiques, devenaient fermeté et endurance dans la lutte pour faire triompher la parole d'Allāh[12]. Les premières razzias ordonnées par

---

[9]. IBN ḪALDŪN, *al-Muqaddima*, p. 129 ; trad. F. Rosenthal, Princeton University Press, 1967, trad. fr. C. Ter Sarkissian, in : *Anthologie mondiale de la stratégie*, éd. G. Chaliand, p. 488.
[10]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, trad. A. Miquel, *Des enseignements de la vie*, p. 145.
[11]. Sur l'art militaire des premiers musulmans, voir D. Nicolle, *The armies of islam : 7th-11th centuries*, p. 9.
[12]. Alfred MORABIA, *Le gihad dans l'islam médiéval*, p. 72-73.

Muḥammad répondaient aux besoins les plus urgents de la jeune communauté. Avec le succès, ces expéditions se firent plus ambitieuses et plus lucratives ; elles tendirent notamment à améliorer et à compléter l'armement. Le partage organisé par la nouvelle Loi était désormais au service des intérêts collectifs d'une communauté sans cesse grandissante, ainsi, le verset stipulant qu'un cinquième du butin doit revenir à Dieu et à son Envoyé[13] était appliqué scrupuleusement.

La conception musulmane de la guerre était novatrice[14]. Les exégètes reconnaissaient qu'elle était un mal en soi puisqu'elle détruisait l'homme, créature de Dieu, et dévastait des régions entières. Étant un mal, la guerre ne pouvait avoir été prescrite qu'en considération de son but, l'exaltation de la vraie foi. Vue sous cet angle, elle était un mal nécessaire transformé par ses nobles desseins en l'une des actions les plus méritoires qu'un musulman puisse accomplir dans la voie de Dieu.

L'islam insuffla donc un esprit nouveau chez le combattant bédouin se traduisant principalement par une foi ardente qui annihile (ou atténue) la peur de la mort lors des affrontements, et aussi par une discipline militaire qui est la condition *sine qua non* à l'efficacité d'une armée. Pour Ibn Ḫaldūn, c'est cette foi nouvelle et puissante qui est directement à l'origine de la mutation tactique qui se produisit avec l'apparition de l'islam ; par ailleurs, un certain mimétisme face à des techniques ennemies efficaces aida à cette mutation, mimétisme dont ne se départira pas l'art militaire musulman durant de longs siècles. Selon le penseur maghrébin :

> *"L'avance en formation serrée (al-zaḥf) a été la technique de tous les peuples non arabes pendant toute leur existence. La technique d'attaque et de repli (al-karr wa l-farr) a été celle des Arabes et des Berbères du Maghreb. Le combat en formation serrée est plus soutenu et violent que celui qui emploie la technique d'attaque et de repli. Cela est dû au fait que, dans le combat en formation serrée, les lignes sont arrangées en ordre régulier, comme des flèches ou des rangées de fidèles en prière. Les gens avancent en lignes serrées sur l'ennemi. Cela contribue à une plus grande fixité dans l'assaut et à un meilleur usage des tactiques appropriées. Cela est plus effrayant pour l'ennemi. Une formation serrée est comme un long mur ou un château bien construit que personne n'oserait espérer faire bouger. À ce propos, Allāh dit :*

---

[13]. Sourate 8, verset 41 : "*Sachez que d'un butin quelconque, un cinquième revient à Dieu ainsi qu'à l'Envoyé*".
[14]. Sur les fondements et les théories du *ǧihād*, voir A. Morabia, *Le gihad dans l'islam médiéval*, p. 119-289.

« Inna Allāh yuḥibbu llaḏīna yuqātilūn fī sabīlihi ṣaffan ka'annahum buniān marṣūṣ »[15]*. […] Au début de l'islam, toutes les batailles se déroulaient en formation serrée, bien que les Arabes ne connussent que la technique d'attaque et de repli. Deux éléments les poussèrent, au début de l'islam, à combattre en formation serrée. Premièrement, leurs ennemis (les Byzantins et les Perses) employaient la formation serrée, et ils étaient ainsi obligés de les combattre de la même façon. Deuxièmement, ils étaient prêts à mourir pendant la guerre sainte (fī ğihādihim), parce qu'ils voulaient prouver leur résistance et étaient très fermes dans leur foi. Or, la formation serrée est la technique qui convient le mieux à celui qui est prêt à mourir"*[16].

Ainsi, lors de la première vraie bataille qui opposa les musulmans et les polythéistes quraychites à Badr (an 2 de l'Hégire, 624), Muḥammad sut maintenir une cohésion salutaire dans ses rangs. Les musulmans, 300 hommes avec 70 chameaux, sans un cheval, se heurtèrent à un millier d'ennemis. Muḥammad connaissait bien la tactique classique de ces derniers : dispositif ouvert et charges individuelles. Seuls l'ordre et la cohésion pouvaient remédier au déséquilibre des forces. Les hommes furent donc placés en files parallèles avec pour consigne de former des rangs compacts afin de tenir face aux charges ennemies. Des salves de flèches étaient lancées avant le corps à corps décisif. Les Quraychites perdirent 60 hommes, une cinquantaine de prisonniers et la caravane[17]. Si pour les armées professionnelles perses et byzantines cette discipline était naturelle, elle allait à l'encontre des habitudes guerrières des Arabes. Notons que même si les fantassins musulmans préféraient l'usage de l'arc à celui du javelot, il fut parfois utilisé par eux avant la confrontation frontale à l'instar des Byzantins qui pratiquaient cette tactique depuis le VIe siècle. De même, selon les sources biographiques du Prophète, ce dernier employait les archers aussi bien pour effectuer des escarmouches que pour protéger les flancs de l'infanterie contre les assauts de la cavalerie adverse ; là encore on a l'exemple de l'emprunt d'une tactique provenant des armées byzantines[18]. Si les prémices de la tactique musulmane sont encore rudimentaires, Muḥammad a posé les bases d'une armée qui ne tardera pas à conquérir le monde[19]. Du point de vue purement tactique, le Prophète enseigna la discipline à ses hommes, ce qui était déjà un exploit en soi si l'on

---

[15]. IBN ḪALDŪN, *al-Muqaddima*, p. 258 ; trad. fr. C. Ter Sarkissian, *op. cit.*, p. 494 ; Sourate 61, verset 4 : "*Dieu aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé*".
[16]. *Ibid.*, p. 260 ; trad. fr., *ibid.*, p. 497.
[17]. Émile WANTY, *op. cit.*, p. 93-94.
[18]. David NICOLLE, *The armies of islam : 7th-11th centuries*, p. 10.
[19]. Sur la tactique de la première armée de l'islam, voir D. Nicolle, *The armies…*, *ibid.*, p. 10-11.

considère le caractère incontrôlable et turbulent des tribus arabes, mais surtout il donna un cadre politique, économique, juridique et spirituel à la guerre ; cadre qui permit l'extraordinaire épanouissement d'une armée musulmane dynamique et souvent irrésistible.

C'est après la mort du Prophète que commencèrent véritablement les conquêtes. Notons que les expéditions menées par les successeurs du Muḥammad ne seront pas appelées guerres (*ḥurūb*), mais ouvertures et victoires de l'islam (*futūḥāt*). Et le *ğihād* est l'instrument de cette victoire, *fatḥ*, voulue par Dieu[20].

La Perse et Byzance firent très tôt les frais de ce dynamisme : "La clé de toutes les opérations initiales contre la Perse et en Syrie tient au fait que les Perses et les Byzantins, montés à cheval, ne pouvaient se mouvoir dans le désert. Les musulmans étaient comme une puissance maritime débarquant de leurs navires (les chameaux)"[21]. Au début, tels les aventuriers vikings, ils craignaient de s'éloigner de leurs "navires". Bataillant à la frange du désert, ils pouvaient toujours en cas de danger s'enfoncer dans l'élément qu'ils connaissaient le mieux. Les forces perses furent, à l'exception de la "bataille des ponts" (635), toujours combattues sur la rive de l'Euphrate jouxtant le désert. Les armées byzantines, après une résistance prolongée, s'effondrèrent à la bataille de Yarmūk (636)[22]. En 637, une bataille tout aussi décisive, celle d'al-Qādisiyya, livra aux musulmans la Mésopotamie. Ainsi, en quinze années après l'Hégire (*al-Hiğra*), cinq années seulement après le début de l'expansion, le "rodage" des armées arabes était parachevé grâce à la discipline et à la cohésion. La prise de possession de la Syrie et de la Perse procurait aux musulmans, outre les tributs de guerre habituels, des ateliers de fabrication d'armes, des haras, des cavaliers émérites, des chantiers navals, des marins et le concours d'anciens militaires des Empires vaincus apportant ce qu'ils pouvaient posséder d'une expérience militaire multiséculaire[23]. Ces premières *futūḥāt* furent un formidable marchepied pour la poursuite des conquêtes. Nous ne rapporterons pas ici les détails historiques de ces conquêtes, néanmoins, afin de se faire une idée de la fulgurance de l'avancée musulmane sur les contrées nouvelles, nous pouvons donner une courte chronologie de ces *futūḥāt*.

---

[20]. Edgar WEBER et Georges REYNAUD, *Croisades d'hier et gihad d'aujourd'hui*, p. 92.
[21]. John Bagot GLUBB, *The great arab conquest*, Hodder et Stoughton, 1963, London.
[22]. Gérard CHALIAND, *Anthologie mondiale de la stratégie*, introduction, p. XXXVIII.
[23]. Émile WANTY, *op. cit.*, p. 95.

En 638, les villes iraquiennes de Baṣra et de Kūfa deviennent des bases stratégiques pour l'invasion du plateau et des chaînes de montagnes voisines par deux routes différentes parallèlement suivies : la conquête de la Haute-Mésopotamie, qui s'effectuera à la suite de la remontée, par les troupes musulmanes, des vallées de l'Euphrate et du Tigre où l'ancienne Ninive (capitale assyrienne au VIIe siècle avant J.-C.), auprès de la future ville de Mossoul, tomba aux mains des envahisseurs en 641 pour atteindre son point extrême dans les territoires de l'ancienne Arménie, soumis vers 645. Puis la conquête de l'Iran, où le pouvoir sassanide s'était complètement désagrégé avec l'effondrement de son armée. De 640 à 642, les musulmans occupent et conquièrent l'Égypte, puis ils poursuivent vers la Libye. La première vague de conquête se stabilisa alors, cependant, dès le début de l'époque umayyade de nouvelles progressions spectaculaires sont accomplies dans des directions opposées. L'Asie centrale est bientôt totalement annexée, Boukhara sera soumise en 710 et Samarkand en 712. Grâce aux efforts de l'énergique Qutayba ibn Muslim, les musulmans dépassèrent les frontières du Ferghana (Ouzbékistan) et se trouvèrent déjà en contact avec des peuples non perses tels que les Turcs et même les Chinois. En même temps, d'autres contingents, qui avaient suivi la route du Sud, arrivèrent bientôt dans les plaines de l'Indus, vers 711 Multan devenait capitale de la riche province musulmane du Sind (l'une des provinces actuelles du Pakistan), puis l'Afghanistan fut conquis à son tour. De l'autre côté, c'est-à-dire vers l'ouest, progressait l'implantation méthodique des musulmans en Ifrīqiyya, la création de la grande ville-camp de Kairouan permit l'annexion de la majeure partie du Maghreb de 670 à 700[24], et la résistance berbère la plus tenace qu'ait connue les conquérants arabes prit fin avec la défaite et la mort de la Kāhina en 702. Après la chute de Ceuta, les colonnes d'Hercule furent franchies en 711 par des troupes essentiellement berbères que commandèrent Ṭāriq ibn Ziyād puis Mūsā ibn Nuṣayr. L'occupation de la péninsule ibérique se fit avec une particulière rapidité. En l'espace de quatre ans, les principales villes succombèrent ; tandis que les patriciens wisigoths se réfugièrent dans les monts cantabriques. C'est d'ailleurs de Galice et des Asturies que partira, plus tard, la résistance chrétienne qui déboucha sur la *Reconquista*[25].

En moins d'une cinquantaine d'années, les Arabes musulmans conquirent un empire considérable qui, militairement, dura deux siècles et demi. Seul Alexandre le Grand avait réalisé une conquête à peu près aussi vaste, en moins de temps, mais de façon beaucoup

---

[24]. Dominique et Janine SOURDEL, *Dictionnaire historique de l'islam*, p. 209-210.
[25]. Alfred MORABIA, *Le gihad…*, *op. cit.*, p. 89.

moins durable. L'expansion musulmane, elle, dont la partie la plus importante s'effectua entre 632 et 680, transforma profondément la face du monde[26].

Nous avons déjà signalé plus haut que dès leurs premières conquêtes les musulmans bénéficièrent en matière militaire de la longue expérience des peuples vaincus. Les *futūḥāt* suivantes entretinrent ce processus, ainsi, chaque nouvelle contrée visitée et population combattue fut l'occasion pour les musulmans d'apprendre des techniques inédites ou d'utiliser des armements originaux et efficaces. David Nicolle confirme cette thèse lorsqu'il affirme que les dynasties des premiers siècles de l'islam furent grandement influencées par les traditions militaires des civilisations vaincues par elles ou par celles se trouvant aux limites de l'Empire. Ces influences apparaissent, selon lui, fort diverses : elles sont gréco-romaines (Byzance), hellénistico-sémitiques (Syrie), ibériques, perses, indiennes, berbères (Afrique du Nord) ou encore turques (Asie centrale)[27]. Ainsi, les arts militaires de ces différentes traditions se mêlèrent, se combinèrent ou fusionnèrent pour donner un art musulman original. Contrairement à certaines idées reçues, le guerrier médiéval n'est pas conservateur, surtout quand il s'agit de protéger sa vie au mieux et de tuer efficacement son adversaire. Il savait emprunter armements et techniques sans *a priori* aucun quant à leur provenance, du moment que ces derniers avaient prouvé leur efficacité. Nous tâcherons de démontrer dans notre développement que, durant les croisades, musulmans et chrétiens surent faire montre du même pragmatisme lorsqu'il s'agissait d'emprunter à l'ennemi dans le domaine de l'art militaire.

Les exemples d'influences sont trop nombreux pour les rapporter ici de manière exhaustive. Toutefois, on peut évoquer l'influence indienne sur les épées islamiques, celle de l'Asie centrale sur les armures à lamelles (ou à plaques), celle de Byzance en archerie, ou encore celle de l'Iran sur les carquois[28]. On a ici la parfaite illustration de l'hybridité de l'art musulman que nous venons d'évoquer.

C'est au sein de la dynastie des Umayyades de Damas (661-750) que de grands progrès furent réalisés dans le domaine de l'art militaire arabe. De manière générale, cette dynastie sut donner un caractère professionnel aux armées arabes. Ainsi, l'un de ces progrès les plus importants se produisit grâce à une réforme de la tactique opérée par le dernier des califes

---

[26]. Gérard CHALIAND, *op. cit.*, p. XXXIX.

[27]. David NICOLLE, *Early medieval islamic arms and armour*, p. 9 ; sur les influences, voir également du même auteur, *The armies…*, *op. cit.*, p. 7-9.

[28]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 8-9.

umayyades, Marwān II (744-750). Ce changement semble s'inspirer des tactiques perses et byzantines. Le calife délaissa l'ancienne tactique qui consistait en une charge massive et compacte de toute l'armée constituée de rangs rectilignes, et adopta l'organisation des troupes en escadrons compacts (*karādīs*, pl. de *kurdūsa*) plus ordonnés et plus mobiles. Ces derniers sont regroupés au sein de grandes divisions nommées *ḫamīs*, elles sont, comme leur nom l'indique, au nombre de cinq (en arabe le chiffre cinq se dit *ḫamsa*). Chaque *kurdūsa* est constituée de trois rangs : les archers, les fantassins armés de boucliers, de sabres et de lances[29] et enfin la cavalerie lourde[30]. Cette dernière joue un rôle central dans la "nouvelle" tactique. Celle-ci, grâce aux ouvertures laissées par l'infanterie, devait effectuer des charges rapides, ciblées et répétées. Au même moment, les fantassins défendaient l'armée contre les assauts de l'adversaire. C'est bel et bien la technique du choc, avec parfois l'utilisation des javelots en guise de lances, qui est employée par les cavaliers musulmans, on peut donc y voir là une influence byzantine. Notons que cette tactique est semblable à celle qu'emploieront les Croisés trois siècles et demi plus tard. Cette influence byzantine sur la tactique umayyade a probablement pour cause le fait que les musulmans eurent affaire à des ennemis que les Byzantins avaient combattus avant eux : les archers montés venus d'Asie centrale. Par conséquent, aux mêmes problèmes, Byzantins et musulmans trouvèrent les mêmes solutions. Cela est vrai pour la tactique, mais aussi pour l'équipement, ainsi, à l'instar des Byzantins, les musulmans développèrent l'armure pour la monture afin de la préserver au mieux des flèches ennemies[31]. L'autre raison pour laquelle la période umayyade peut être considérée comme un tournant décisif pour l'art militaire arabe est qu'elle vit l'apparition et la généralisation de l'étrier. Si un modèle d'étrier en boucle de cuir était déjà connu, il était négligé, car son utilisation était perçue comme un signe de faiblesse. Il en sera autrement de l'étrier en acier que les Arabes découvrirent au VIIe siècle dans la région du Ḫurāsān (nord-est de l'Iran)[32]. Il est une innovation décisive en ce sens qu'il donna aux cavaliers une stabilité sans précédent, améliorant ainsi la tactique musulmane de manière très significative.

Durant le règne des Abbassides (750-1258), la prépondérance politique des Arabes décline alors que d'autres entités ethniques atteignent les hautes sphères du pouvoir à Bagdad.

---

[29]. Pour le rôle de l'infanterie dans les armées musulmanes du VIIe au XIe siècle, voir D. Nicolle, *The armies…*, *ibid.*, p. 19-23.

[30]. David NICOLLE, « An introduction to arms and warfare in classical islam », p. 163 ; sur les *karādīs* et les *ḫamīs*, voir M. al-Sāmrā'ī, « Nuẓum… », *op. cit.*, p. 10-13 ; sur la cavalerie lourde umayyade, voir également Ǧ. Ḫālid, *Tanẓīmāt al-ǧayš al-'arabī al-islāmī fī l-'aṣr al-umawī*, p. 118.

[31]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 12.

[32]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 13.

Les Abbassides conquirent le pouvoir avec l'aide de troupes du Ḫurāsān et de la Perse orientale, et très vite l'ancien système du *dīwān al-ǧayš* (bureau de l'armée) des guerriers arabes s'altéra profondément. Socialement, le califat abbasside n'avait pas le caractère exclusif de son prédécesseur umayyade, et son appareil administratif était plus cosmopolite. La prédominance de l'élément persan s'accentua avec la victoire d'al-Ma'mūn, qui était de mère persane et avait été gouverneur de Merv, sur son frère al-Amīn en 813[33]. Cette guerre inaugura divers changements dans le domaine militaire. La victoire d'al-Ma'mūn eut essentiellement pour artisans des combattants souvent qualifiés de Ḫurāsāniens alors qu'ils étaient majoritairement iraniens[34] et turcs de Transoxiane. Ces combattants sont des archers montés portant une armure de lamelles et un haubert, et ils utilisent également des lances et un bouclier en cuir du Tibet[35]. Avec leur intégration dans l'armée abbasside, la cavalerie joue un rôle encore plus central. Au début, les Iraniens étaient majoritaires dans cette nouvelle armée, mais ces derniers et leurs prédécesseurs arabes furent supplantés par d'anciens esclaves, les Turcs[36]. Ces Turcs élargirent rapidement leur autorité de la sphère purement militaire au domaine politique et, en quelques siècles, l'on vit accéder au trône des dynasties turques d'origine militaire d'Alger à l'ouest jusqu'au Yémen au sud et au Bengale à l'est[37]. Nous reviendrons sur l'art militaire de ces derniers un peu plus loin.

Les Arabes ont donc perdu leur hégémonie dans les armées musulmanes, mais leur rôle militaire n'a pas complètement disparu. Ainsi, les califes du IXe siècle continuèrent d'enrôler dans leurs armées des Bédouins de Basse-Égypte et on trouvait même des combattants arabes à Sāmarrā', la nouvelle capitale abbasside conçue afin d'éloigner les chefs de la nouvelle armée turque des forces traditionnelles postées à Bagdad. Les guerriers arabes réapparaissent vraiment dès le Xe siècle en Syrie, en Égypte et en Afrique du Nord. En effet, les déclins du califat abbasside de Bagdad et du califat fatimide du Caire favorisèrent le développement de petites dynasties arabes : les Hamdanides puis les Mirdassides d'Alep, les 'Uqaylides de Mossoul ou encore les Mazyadides de Ḥilla[38].

Avant d'évoquer l'art militaire arabe sous les Fatimides, arrêtons-nous un instant sur les cas des Hamdanides (929-1003) et des Mirdassides (1023-1079). Les premiers constituent une

---

[33]. Edmund BOSWORTH, *op. cit.*, p. 230.
[34]. À propos des Iraniens dans les armées abbassides, voir D. Nicolle, « An introduction… », *op. cit.*, p. 166-169.
[35]. Pour l'armement abbasside du IXe siècle, voir le *Kitāb al-silāḥ* d'Ibn Sallām (m. 831), in : *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, p. 223-252.
[36]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 14.
[37]. Edmund BOSWORTH, *op. cit.*, p. 230.
[38]. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 164.

dynastie arabe autant connue pour la qualité de sa littérature que pour sa résistance tenace à l'expansion de son voisin byzantin[39]. Le degré de similitude entre l'art militaire des Hamdanides et celui des Byzantins est beaucoup plus élevé qu'entre ce dernier et ceux des autres voisins de Byzance. Ces similitudes sont manifestes dans le domaine de la cavalerie lourde, de la fortification et des tactiques. Néanmoins, les Hamdanides se distinguent par une préférence pour la longue lance traditionnelle arabe et le haubert. Certaines idées reçues affirment que si un cavalier arabe perdait sa lance durant le combat, il perdait tout moyen face à un ennemi armé. Cela est entièrement faux, car un guerrier arabe portait toujours d'autres armes sur lui. Notons qu'avec ou sans armure équestre, l'équipement d'un cavalier hamdanide était si lourd qu'il avait du mal à remonter en selle lorsqu'il avait été désarçonné lors d'un combat.

Les Mirdassides, quant à eux, prirent le contrôle de la Syrie du Nord après la chute des Hamdanides. Ils semblaient avoir des origines bédouines plus directes que leurs prédécesseurs, et cela eut une influence certaine sur leur art militaire. Influence somme toute positive puisque les Mirdassides furent capables de battre une grande armée byzantine en 1030. Notons que bon nombre de cavaliers arabes n'utilisaient pas les étriers. Ces cavaliers bédouins étaient nommés par les chroniqueurs byzantins "les cavaliers intrépides montant à cru"[40].

Enfin, la présence arabe dans les rangs des armées fatimides nous intéresse particulièrement puisque cette dynastie égyptienne (909-1171 : Afrique du Nord, 909-969 ; Égypte, 969-1171) et ses voisins seldjoukides turcs constituèrent les principaux adversaires des Croisés durant les premières décennies de leur présence en Orient. Même si la puissance des Fatimides reposait surtout sur les guerriers berbères originaires d'Afrique du Nord[41], lorsqu'ils atteignirent leur apogée militaire et politique leurs forces étaient fort diversifiées. Parmi celles-ci, on trouvait les Arabes (Bédouins), ces derniers jouèrent un rôle militaire important en Égypte, rôle qu'ils devaient néanmoins partager avec les Berbères bien sûr, mais aussi les Arméniens, les Soudanais et les Turcs. La tactique classique des Fatimides était l'avancée méthodique des fantassins berbères et soudanais sur l'ennemi. Ces fantassins

---

[39]. Pour le *ǧihād* des Hamdanides contre Byzance, voir E. Sivan, *L'islam et la croisade*, p. 11-12 ; ou A. Morabia, *Le gihad…*, *op. cit.*, p. 106-107.
[40]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 16-17.
[41]. Pour la tactique militaire des Berbères sous les Fatimides, voir D. Nicolle, *The armies…*, *ibid.*, p. 18-19.

avaient pour armes des grands boucliers en cuir, des javelots, des arcs et des épées parmi lesquelles il y avait un sabre léger et courbe d'origine iranienne (*qalašur*), et la plupart d'entre eux revêtaient une armure[42]. Quant aux combattants arabes, ils semblent plutôt avoir été majoritairement des cavaliers. Selon le voyageur persan Nāṣir-i Ḫusraw, le calife fatimide al-Mustanṣir (1035-1094) comptait dans son armée au moins 15 000 guerriers bédouins du Ḥiǧāz, ils furent notamment utilisés comme auxiliaires de la cavalerie[43]. Bien qu'équipés assez légèrement, ils étaient bien entraînés et efficaces. Au cours du XIe siècle, ils furent encouragés à émigrer vers l'ouest, si bien que leur présence au sein de l'armée diminua considérablement[44]. Malgré cela, les combattants arabes et leurs tactiques furent utilisés encore par le califat fatimide dans ses affrontements contre l'ennemi franc. Ainsi, les expéditions annuelles effectuées à partir d'Ascalon entre 1099 et 1107, et les petites razzias des années suivantes, étaient exécutées par une cavalerie et une infanterie toutes deux entraînées à se battre exactement de la même manière que les premières armées musulmanes. Nous analyserons en détail ultérieurement les différents aspects de l'art militaire musulman durant les croisades, cependant, nous pouvons noter que lorsque Saladin prit le contrôle de l'Égypte après la chute des Fatimides, il hérita d'un fort contingent bédouin : en 1171, celui-ci était composé de plus de 7000 combattants[45]. Par ailleurs, alors que le XIIe siècle vit la domination des archers montés sur les champs de bataille, des cavaliers armés de lances et pratiquant les tactiques arabes classiques étaient encore très présents, par exemple, lors de la bataille d'al-Bābayn en 1167[46]. De même, Usāma ibn Munqiḏ décrivit de nombreuses fois ses escarmouches contre d'autres musulmans ou des Francs, et dans lesquelles il combattait de manière traditionnelle avec la lance et l'épée[47].

À travers ce court aperçu de l'art militaire arabe dans les siècles précédant les croisades, nous constatons que s'il a connu des évolutions importantes, notamment grâce aux influences de pratiques guerrières d'autres civilisations, il reste néanmoins très marqué par ses origines islamiques, et dans une moindre mesure par ses origines préislamiques. On peut donc parler d'un art militaire arabe original qui a joué un rôle plus ou moins grand selon les époques, mais dont la constance reste tout de même remarquable. Ainsi, il jouera un rôle non

---

[42]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 22.
[43]. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 164.
[44]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 19.
[45]. Yaacov LEV, *Saladin in Egypt*, p. 143.
[46]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 210-211 : "[…] il y avait en outre dix ou onze mille Arabes (Bédouins), qui, selon leur usage, ne se servaient que de lances".
[47]. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 164 ; USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 145, 147, 151, 153, 161 ou encore 165.

négligeable lors des affrontements qui opposèrent l'islam aux Croisés. Notons qu'il sera théorisé dans divers traités avant le XIIe siècle[48], signe que la guerre des Arabes musulmans n'est plus une action instinctive comme dans le monde de la *ǧāhiliyya*, mais véritablement une science ou un art que l'on modifie, élabore et améliore afin de l'optimiser. Toutefois, cet art militaire arabe aura eu, dès la période abbasside, un concurrent de poids qui souvent l'éclipsa : l'art militaire turc, incarné par les fameux archers montés.

b-L'art militaire turc : un style venu des steppes eurasiatiques

Avant d'étudier l'art de la guerre turc avant les croisades, il semble important de dire quelques mots sur les origines de ce peuple qui jouera un rôle essentiel dans la résistance militaire aux Francs.

Pour Claude Cahen, il est impossible de parler d'une "race turque" à proprement parler. Selon lui, s'il a existé et existe toujours une famille de langues turques, il est peu probable qu'il ait existé une race turque plus simple que beaucoup d'autres "races" : la turquisation ethnoculturelle de beaucoup de populations d'Asie centrale, pour ne pas parler des périodes de grandes migrations, implique des fusions, des absorptions, qui n'excluent pas la transmission de caractères héréditaires multiples. Ainsi, à moins de pratiquer un racisme élémentaire, nous ne pouvons pas considérer qu'il suffise de l'origine turque d'un individu pour affirmer qu'il est porteur d'une sorte de "turcité" intégrale. Si turc qu'il soit, il est en même temps dans son contexte humain un musulman ou un chamaniste, un nomade ou un sédentaire, un rustre illettré ou un philosophe raffiné ; al-Fārābī était d'origine turque, mais comment discerner ce qu'il pouvait y avoir d'éventuel turquisme chez un homme qui a passé presque toute sa vie en pays arabe et dont la langue était l'arabe[49]. Malgré cette juste mise au point de Claude Cahen, nous pouvons toutefois tenter de définir les origines de cette entité turque multiple et changeante.

---

[48]. Nous n'avons en notre possession que quatre traités exclusivement consacrés à la guerre composés avant les croisades (on trouve, par ailleurs, des chapitres concernant l'art militaire dans des ouvrages traitant de divers sujets) : *Risāla fī l-suyūf* d'al-Kindī (avant 870), *Muḫtaṣar siyāsat al-ḥurūb* d'al-Hartamī (IXe s.), *Kitāb al-furūsiyya wa l-bayṭara* d'Ibn Aḫī Ḥizām (IXe s.) et *Kitāb faḍā'il al-ramī fī sabīlillāh* d'al-Hiravī (Xe s.) ; pour une analyse résumée de ces ouvrages, voir M. Shatzmiller, « The crusaders and islamic warfare : a re-evaluation », in : *Der islam*, Band 69, Walter de Gruyter, 1992, Berlin, p. 251-261.

[49]. Claude CAHEN, « Le rôle des Turcs dans l'Orient musulman médiéval », p. 97.

Le nom de "Turc" (*Türk*) s'est appliqué à l'origine à un certain nombre de peuples nomades de Haute-Asie[50] dont l'histoire n'est véritablement attestée qu'à partir du VIe siècle après J.-C., lorsque fut fondé un grand Empire turc qui s'étendait sur la quasi-totalité de la Sibérie. Plus anciennement, des groupes nomades étaient connus en Haute-Asie et en Mongolie, mais il est encore difficile de savoir s'il s'agissait de peuples turcs, mongols ou toungouses ; il semble plutôt que c'étaient des confédérations de peuples, rassemblés occasionnellement[51].

Les sources chinoises du Ier millénaire mentionnent un groupe, dénommé Xiongnu, de peuplades nomadisant dans la région de l'Ordos (ouest de Pékin) : ces peuplades n'étaient probablement pas turques dans leur totalité, mais les éléments turcs devaient y être prépondérants, d'où le fait que les Chinois aient ensuite considéré les Turcs comme les descendants des Xiongnu. Ceux-ci ont constitué, au IIIe millénaire avant J.-C., un État puissant, établi d'abord en Mongolie, puis en Chine septentrionale. Vaincus en 44 après J.-C., ils se sont alors scindés en deux groupes : les Xiongnu orientaux, restés en Chine, et les Xiongnu occidentaux qui, chassés vers l'ouest par des tribus mongoles, ont traversé toute la Sibérie, sont passés en Russie, puis en Europe centrale, et sont parvenus jusqu'en Europe occidentale où ils sont connus sous le nom de Huns. Défaits aux champs Catalauniques en 451, ils ont alors reflué vers l'est et se sont établis en Russie[52]. Parmi les voisins orientaux des Xiongnu, les Xianbei, longtemps considérés comme des Toungouses, seraient peut-être des Turcs. Après eux apparaissent ceux à qui les sources chinoises donnent le nom de "Tukue" (ou *Türküt*), dans lequel il faut reconnaître le mot "turc". D'autres peuples que les Tukue se rattachaient au groupe *türk*, et parmi eux, les Oghouz, les Qarlouq, les Kirghiz et les Ouïgours. Ces derniers, établis sur l'Orkhon (rivière de Mongolie), ont succédé en 744 aux Tukue orientaux, autrement appelés "Turcs célestes", et ont créé un empire qui a duré un siècle, jusqu'à sa destruction par les Kirghiz en 840. Les Ouïgours se sont alors dispersés, et le groupe principal s'est établi dans le Turkestan chinois et y a créé un État qui s'est étendu jusqu'au Turkestan occidental, lequel a été alors turquifié. Vers la fin du VIIIe siècle, les Ouïgours se convertirent du chamanisme au manichéisme, et connurent aussi le bouddhisme et le nestorianisme, religions envers lesquelles ils se montrèrent tolérants. Les Ouïgours ont

---

[50]. On entend généralement par *Haute-Asie* un ensemble géographique situé entre l'Asie centrale, la Sibérie et l'Himalaya ; il comprend donc le Tibet, le Xinjiang, la Mongolie, etc.

[51]. Robert MANTRAN, « Turcs », in : *Dictionnaire de l'islam : religion et civilisation*, p. 838.

[52]. *Ibid.*, p. 838.

facilité aux Turcs le contact avec les civilisations voisines de l'Inde et surtout de la Transoxiane et de l'Iran où l'islam avait déjà fait son apparition[53].

C'est donc durant le Xe siècle que le mouvement de conversion à l'islam est né et s'est développé chez les Turcs du Ḫwārezm (région historique située entre les actuels Ouzbékistan, Turkménistan et Iran), de Transoxiane et des régions comprises entre la mer Caspienne et l'Oural ; les conversions étaient surtout dues au fait que nombre de Turcs furent pris comme esclaves ou recrutés comme soldats dans l'armée des Sāmānides de Transoxiane. Le premier État turc musulman a été celui des Qarakhanides (descendants des Qarlouk), dans la région du Kashgar (X^e-XIe siècle). Ces derniers ont été en lutte contre d'autres Turcs, les Ghaznévides, qui avaient fini par éliminer les Sāmānides en Transoxiane et en Afghanistan. La dynastie des Ghaznévides, fondée en 962, a connu son apogée à la fin du Xe et au début du XIe siècle, et a étendu sa domination sur le Ḫurāsān, l'Afghanistan, la Transoxiane et l'Inde occidentale. À la fin de leur règne, les Ghaznévides furent aux prises avec de nouvelles tribus turques, d'origine oghouz, les Seldjoukides. Vaincus en 1040, les Ghaznévides furent rejetés vers l'est, en Afghanistan oriental et en Inde, tandis que les Seldjoukides commençaient vers l'ouest une progression qui les a menés jusqu'en Asie Mineure dans le dernier quart du XIe siècle, après qu'ils eurent imposé leur autorité sur le Ḫurāsān, le Ḫwārezm, l'Iran et l'Iraq[54]. Pénétrant donc en Arménie en 1048 et en Asie Mineure en 1054, les Seldjoukides relancèrent la guerre contre Byzance, guerre abandonnée par les musulmans depuis trois quarts de siècle. Le grand exploit de cette action devait être la bataille de Mantzikert (1071) durant laquelle l'armée byzantine fut décimée et l'empereur, pour la première fois dans l'histoire des conflits byzantino-arabes (musulmans), fut fait prisonnier. À la suite de cette bataille décisive, les Seldjoukides purent en une quinzaine d'années mettre un terme à un siècle de présence byzantine en Syrie du Nord[55]. La suprématie turque sur la Syrie fut complète après la prise de Damas, alors aux mains des Fatimides, par les Seldjoukides en 1079[56]. C'est cette Syrie turquifiée qui devra faire face dès 1098 à l'envahisseur croisé venu d'Occident, et c'est donc un art militaire venu des steppes eurasiatiques, et dont les racines plongent dans les confins de la chine occidentale (actuel Xinjiang), qui sera pratiqué par les musulmans afin de contrer la terrible charge franque.

---

[53]. *Ibid.*, p. 839.
[54]. Robert MANTRAN, « Turcs », *op. cit.*, p. 839-840.
[55]. Emmanuel SIVAN, *L'islam et la croisade*, p. 15.
[56]. À propos des changements socioculturels provoqués dans les pays conquis par les Seldjoukides, voir Cl. Cahen, « Le rôle des Turcs dans l'Orient musulman médiéval », p. 99-101.

L'art militaire turc doit beaucoup à la civilisation chinoise. La cause première de cette influence semble avoir été les Mongols Qarā-Ḫitay. Ces derniers ont adopté de nombreux savoir-faire et techniques militaires à la culture chinoise, de plus, ils contrôlèrent pendant longtemps un empire qui allait de la Transoxiane à la Grande Muraille de Chine ; ainsi, les peuples placés sous leur domination s'inspirèrent peu ou prou de l'art de la guerre des Qarā-Ḫitay. Parmi ces peuples, on trouve les Qarlouq et les Ouïgours. Nous avions fait remarquer plus haut que les Ouïgours furent un pont culturel entre les Turcs d'Asie centrale et d'autres peuples ; ceci est vrai également pour l'art militaire. En effet, les techniques chinoises atteignirent l'Asie centrale par le truchement des Ouïgours. Notons que l'influence n'allait pas toujours dans le même sens, ainsi, c'est par ce même vecteur que l'armure à lamelles turque fut transmise à la Chine[57]. D'autres peuples turcs, notamment les Khaldj et la branche oghouz qui forma par la suite la dynastie seldjoukide, avaient quitté les territoires dominés par les Qarā-Ḫitay, mais pratiquaient néanmoins le même art militaire que leurs cousins Qarlouq et Ouïgours. Ainsi, malgré les particularités culturelles conservées par chacun de ces différents peuples aux origines communes, ils pratiquaient tous le même art militaire. L'archerie montée était la technique de combat dominante et l'arc composite était de loin l'arme la plus importante.

La technique du tir à l'arc à cheval semble être une vieille méthode déjà employée par les Scythes (XIIe-IIe siècle avant J.-C.) puis les Parthes (IIIe siècle avant J.-C. jusqu'à 224 après J.-C.)[58], tous deux des peuples iraniens, le second s'était installé dans le Ḫurāsān dès le IIIe siècle avant J.-C., puis avait dominé tout l'Iran et une partie de la Mésopotamie dès le IIe siècle avant notre ère. Selon l'empereur byzantin Léon VI (866-912), la tactique employée par les Turcs était virevoltante, ils savaient se regrouper instantanément après un assaut, de plus, à la moindre erreur de leurs adversaires ils pouvaient pendre l'avantage sur lui. Ils allaient et venaient contre l'ennemi de manière incessante. Ils ne formaient pas trois divisions comme le faisaient la plupart des armées de cette époque, mais s'organisaient plutôt en de nombreux petits groupes très mobiles. Si chaque groupe était séparé des autres, ils pouvaient néanmoins venir soutenir un groupe en difficulté[59]. Quant à l'arc composite des Turcs d'Asie centrale du début de la période médiévale, il était clairement d'inspirations sassanide et chinoise. Au

---

[57]. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 2.
[58]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 512.
[59]. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 169-170.

cours des siècles, cette arme vit peu à peu sa taille se réduire, devenant ainsi plus pratique pour le tir à cheval[60]. Il nous faut rappeler que si le tir à l'arc en général était pratiqué par tous les peuples de l'Antiquité, jamais cependant il n'avait joué dans les vraies batailles le rôle qu'il jouait chez les peuples des steppes eurasiatiques. En Iran, au contact de ces derniers et sans doute plus nettement depuis l'époque de la domination parthe, l'entraînement au tir à l'arc était, même dans les populations urbaines, un sport traditionnellement développé. Notons que la supériorité possédée à cet égard par les Iraniens sur les Arabes ne leur servit à rien lors de la bataille d'al-Qādisiyya. Toutefois, diverses techniques de tir à l'arc continuèrent à être pratiquées en Iran[61]. Remarquons que dans les manuels de tir rédigés en Syrie et en Égypte à partir de la fin du XIIe siècle pour les armées turques, tous les grands maîtres auxquels on se réfère sont des Iraniens ou des Transoxianais des siècles passés[62]. Néanmoins, en Iran le tir à l'arc était principalement employé par les fantassins. Les peuples des steppes, quant à eux, se distinguaient par une grande habileté dans la pratique du tir à l'arc à cheval. La chose était antérieure à l'étrier, et déjà bien connue des Parthes, mais, selon Claude Cahen, il est évident que l'invention de l'étrier par ces peuples de la steppe eurasienne apporta un gain en stabilité exceptionnel pour le cavalier, et donc ceci fit réaliser à la cavalerie en général des progrès décisifs que ni l'Antiquité classique ni les Arabes préislamiques n'avaient connus. Par ailleurs, l'utilisation de chevaux plus robustes que la moyenne par les Turcs leur permettait d'effectuer des techniques d'équitation plus radicales et nerveuses[63]. Leurs voisins iraniens n'ignoraient pas cette méthode, mais étonnamment les peuples des steppes conservèrent le quasi-monopole de l'archerie montée, avec la supériorité qu'elle leur conféra sur les divers adversaires qu'ils eurent à affronter (tels que les Iraniens, les Arabes, les Byzantins, les Francs, etc.)[64].

Il ne semble pas que les Turcs aient concentré leurs efforts sur l'augmentation de la force du tir. Ils ont plutôt privilégié l'aspect technique. Ainsi, il s'agissait de remplacer la grosse flèche unique de l'arc par une série de fléchettes introduites dans un tuyau d'où elles

---

[60]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 2 ; voir dans ce même ouvrage le dessin de deux Turcs tirant en arrière en plein galop, p. 9 : fig. 23.

[61].Claude CAHEN, « Les changements techniques militaires dans le Proche-Orient médiéval et leur importance historique », in : *War, technology and society in the Middle East*, éd. V. J. Parry et M. E. Yapp, p. 116.

[62]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣirat arbāb al-lubāb fī kayfiyyat al-nuǧā fī l-ḥurūb*, éd. K. Sader, p. 101 ou encore p. 111 ; Antoine BOUDOT-LAMOTTE, *Contribution à l'étude de l'archerie musulmane*, p. XV ; voir également l'ouvrage de J. D. Latham et W. F. Paterson, *Saracen archery*, The Holland Press, 1970, Londres.

[63]. Claude CAHEN, « Le rôle des Turcs… », *op. cit.*, p. 98.

[64]. Claude CAHEN, « Les changements techniques… », *op. cit.*, p. 116.

étaient chassées par un simple mécanisme lors de la décoche (*qaws al-ḥusbān*)[65]. Notons qu'à la différence du grand arc européen, l'arc composite jouissait d'une puissance et d'une tension constante qui lui permettaient d'utiliser efficacement des flèches plus légères[66]. Ces fléchettes avaient l'avantage d'être courtes, ainsi, on pouvait en fabriquer même dans la steppe, où il n'était pas aisé de trouver de quoi en faire de plus longues, ou recycler des morceaux de flèches adverses (normales) déjà utilisées. Certes, leur force de choc était assez faible, mais elles compensaient cela par leur multiplicité, et la mobilité des cavaliers qui les tiraient de partout en tous sens, produisant ainsi l'effet d'une grêle ou d'un essaim d'abeilles, ce qui sapait le moral de l'adversaire[67]. Il nous faut préciser que les Turcs utilisaient également des flèches plus grandes provoquant des dégâts autrement plus graves que ces "fléchettes démoralisantes". Ces flèches plus lourdes avaient une exceptionnelle force de pénétration et étaient plutôt utilisées lors des combats rapprochés. Durant les croisades, les chroniques des deux bords sont truffées d'exemples évoquant les blessures mortelles engendrées par les flèches turques[68]. Quant au reste de l'équipement du combattant turc d'Asie centrale, on peut lui attribuer une ascendance sassanide. Il porte une armure à jupe composée de lamelles[69] et de manches courtes en cotte de mailles[70], un casque avec une partie en cotte de mailles couvrant le cou et un bouclier fait de roseau lié par du fil de soie. Sa monture est, quant à elle, protégée par une armure en métal[71] ou en cuir[72].

Cette technique connut un développement significatif au XIe siècle dans l'Orient musulman, et ce, grâce à l'hégémonie des Seldjoukides (Oghouz) sur la région. Les armées de ces derniers se composaient principalement de Turcomans (Turcs nomades ou semi-nomades)[73] experts en archerie montée, et dont la pugnacité et l'efficacité au combat étaient redoutées de tous[74]. Ils pratiquaient avec habilité et dextérité le tir avec les flèches normales et celui avec les fléchettes ; ils semblaient souvent atteindre leur cible. Cependant, il est essentiel de noter que généralement les salves de flèches ne suffisaient pas à donner la victoire, le

---

[65]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣirat arbāb al-lubāb*, *op. cit.*, p. 124-125 ; trad. Cl. Cahen, *Un traité d'armurerie composé pour Saladin*, p. 133 ; voir le commentaire de ce passage dans ce même ouvrage, p. 153.

[66]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 24.

[67]. Claude CAHEN, « Les changements techniques… », *op. cit.*, p. 117.

[68]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 24 ; voir des exemples de pointes de flèches turques dans l'ouvrage du même auteur, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 4-5 : fig. 5, 6, 7 et 8.

[69]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 6-7 : fig. 11 et 19.

[70]. *Ibid.*, p. 6-7 : fig. 12 et 20.

[71]. *Ibid.*, p. 4 : fig. 1.

[72]. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 169.

[73]. Sur les Turcomans consulter l'ouvrage de C. Hillenbrand, *Islamic perspectives*, p. 441-443 ; sur la distinction Turcs/Turcomans, voir A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 259-262.

[74]. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 170.

combat rapproché était souvent nécessaire. Les artisans de la défaite infligée aux Byzantins à Mantzikert (1071) furent avant tout les cavaliers seldjoukides professionnels plutôt que les Turcomans. Pendant la bataille, le sultan mit son arc sur le côté, puis il prit sa masse et son épée afin d'accomplir la charge finale. Selon les chroniqueurs francs, les Turcs mettaient leur arc à l'épaule avant de charger[75]. Cette description amène à penser que ces assaillants seraient des cavaliers professionnels (*ġulām*-s) plutôt que des Turcomans. De tels combattants se servaient de lances, de masses et d'épées lors des charges[76]. Toutefois, selon certains historiens, les Turcomans savaient charger également à la manière de leurs employeurs les Grands Seldjoukides[77].

Dans la seconde moitié de XIe siècle, on vit la pratique de l'archerie montée perdre un peu d'importance dans les armées musulmanes de Syrie. En fait, les Turcomans furent relégués aux frontières à cause de leur instabilité politique. Ils continuèrent toutefois à exercer leurs activités guerrières, et ils devinrent des *ġāzī*-s ou combattants de la foi. L'État instauré par les Seldjoukides de Rūm en Anatolie était en fait une sorte de province turcomane[78]. Pendant ce temps, la dynastie des Grands Seldjoukides commençait à décliner, et avant la venue des Croisés diverses dynasties virent le jour ; ces dernières conservèrent néanmoins l'organisation militaire de leurs prédécesseurs seldjoukides. Mais il serait faux de dire que ce système était majoritairement turcoman. En effet, les armées seldjoukides avaient été depuis longtemps divisées en deux parties : un petit groupe composé de combattants professionnels (*ġulām*-s) et de mercenaires, et un grand groupe composé d'auxiliaires tribaux, essentiellement des Turcomans et des Arabes bédouins[79].

Signalons que même si les Turcomans furent moins nombreux dans les armées musulmanes après le déclin des Grands Seldjoukides, d'une part, les tenants de la contre-croisade les engagèrent souvent dans leurs rangs[80] et, d'autre part, l'archerie montée, pratiquée également par les Turcs sédentaires, restait un élément essentiel de la tactique musulmane.

---

[75]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 154 : "Les premiers (les Turcs), suspendant leurs arcs à leurs épaules, et saisissant le glaive, serrent nos soldats de près".
[76]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 24.
[77]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 513.
[78]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 24 ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 441.
[79]. *Ibid.*, p. 24 ;
[80]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 262-270 ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 441-442 ; David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 170.

En dernier lieu, afin d'avoir une vue d'ensemble sur l'art militaire musulman avant les croisades, il nous faut revenir sur un phénomène original qui mit directement en contact deux cultures de la guerre distinctes, et eut des conséquences politiques, sociales et militaires importantes sur le monde arabo-islamique : il s'agit du recrutement d'esclaves turcs dans les armées musulmanes arabes[81]. Nous n'évoquerons ici que l'aspect militaire[82].

Ces captifs turcs "recrutés" étaient désignés généralement par deux noms : les "*ġulām*-s" (pl. *ġilmān*, signifiant les "jeunes garçons") ou les "*mamlūk*-s" (pl. *mamālīk*, signifiant littéralement les "possédés"). Les califes abbassides al-Ma'mūn (813-833) et al-Mu'taṣim (833-842) furent les premiers à introduire des Turcs en très grand nombre dans les armées musulmanes, remplaçant ainsi les Arabes et surtout les Iraniens (Ḫurāsāniens), dont la quasi-tutelle commençait à peser aux califes. Il y eut deux phases de recrutement : les premiers de ces Turcs étaient des hommes libres venant du Ferghana situé à la frontière du monde islamique, ils étaient de souche aristocratique sédentarisée (du moins les chefs) et depuis quelques générations intégrés au régime musulman. Puis les deux califes poursuivirent tous deux une politique d'islamisation de la Transoxiane dans laquelle ils recrutèrent également des combattants libres avec leurs propres chefs. Des jeunes garçons esclaves (*ġulām*-s ou *mamlūk*-s) furent occasionnellement pris dans ces régions. C'est un peu plus tard que des *mamlūk*-s commencèrent à être acquis, par raids ou commerce, dans des régions hors du *dār al-islām* ("domaine de l'islam"). Certains de ces Turcs, à partir d'une autorité militaire, s'élèveront jusqu'à de grands commandements politiques, tel le fameux Aḥmad ibn Ṭūlūn en Égypte[83]. Il persiste un grand malentendu à propos du statut du combattant *ġulām*. En fait, il était considéré comme un esclave lors de sa capture ou de son achat, ainsi que pendant sa formation militaire, mais une fois qu'il se convertissait à l'islam et qu'il était devenu un combattant de qualité, alors il recouvrait sa liberté, mais il continuait à servir son maître en homme libre. Dès lors, se créait entre eux un rapport fait de gratitude et de loyauté qu'un esprit du XXIe siècle a du mal à saisir[84]. Notons que cette loyauté des *ġulām*-s envers leur maître dépassait de beaucoup celle qu'ils avaient envers le calife. Cela n'allait pas sans poser de graves problèmes. Partant, les troupes de *ġulām*-s ne prenaient que rarement part aux

---

[81]. Sur le phénomène des esclaves-combattants dans les armées musulmanes, voir C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 439-440.

[82]. Pour les autres aspects, voir notamment Cl. Cahen, « Le rôle des Turcs… », *op. cit.*, p. 97-102.

[83]. Claude CAHEN, « Le rôle des Turcs… », *op. cit.*, p. 98.

[84]. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 169 ; voir du même auteur, *The armies…*, *op. cit.*, p. 14 ; ainsi que C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 439-440.

expéditions lancées contre les ennemis extérieurs de l'islam, en revanche, ils participaient activement aux conflits internes qui déchiraient la dynastie abbasside[85].

Du point de vue militaire, les *ġulām*-s étaient des archers montés lourdement armés. Ces derniers ajoutaient à leurs traditions guerrières de leur Asie centrale d'origine, celles de leurs prédécesseurs arabes et iraniens. Notons que selon certains, il ne faut pas exagérer le niveau de connaissance en art militaire des steppes des *ġulām*-s. En effet, par définition, beaucoup de ces *ġulām*-s étaient acquis jeunes, ils ne devaient donc avoir qu'incomplètement maîtrisé les traditions de leur peuple, et il est d'ailleurs remarquable que s'ils formaient dans les armées califales une puissante cavalerie, ce n'était pas sous la forme exacte de l'archerie montée des steppes, qui devait par la suite parfois les écraser[86]. Sans nier l'influence du style de combat turc sur les armées musulmanes, il semble que les *ġulām*-s aient été eux-mêmes influencés par leur milieu, ils pratiquaient donc un art militaire hybride. Dès le début du IXe siècle, ces *mamlūk*-s étaient décrits comme possédant des chevaux bien dressés et utilisant deux ou trois arcs ainsi qu'un lasso. Ils étaient plus lourdement armés que les Arabes, et donc plus lents, mais ils étaient aussi habiles qu'eux à la lance. Leur technique d'archerie montée était très similaire à celle de leurs frères turcs sédentaires ou nomades, ils étaient donc capables de tirer en arrière et sur les côtés en plein galop, toutefois, la grande mobilité de ces derniers leur faisait défaut. Soulignons qu'au milieu du Xe siècle apparaît clairement une autre forme d'hybridation entre des styles de combat, en l'occurrence entre les arts militaires turc et arabe. Il est attesté que les *ġulām*-s d'Iraq et d'Iran pratiquèrent la méthode traditionnelle arabe du *karr wa l-farr* tout en utilisant leur arc composite plutôt que la lance arabe. De manière plus générale, on constate que chacun adapte ou copie les techniques et/ou les équipements de l'adversaire. Avant le Xe siècle ou après, en matière militaire c'est le pragmatisme qui règne : on utilise ce qui marche le mieux dans un contexte donné. Ainsi, une partie de l'équipement des *ġulām*-s du Xe siècle est d'inspiration byzantine[87]. Vers 947, le calife abbasside envoya en Cilicie un contingent de *ġulām*-s pour contrer les Byzantins. Il est attesté que la Cilicie était connue depuis longtemps pour ses artisans spécialisés dans la fabrication d'armes et d'armures, les *mamlūk*-s surent donc bénéficier de ce savoir-faire[88].

Au XIe siècle, les Seldjoukides perpétuèrent la tradition de l'enrôlement d'esclaves dans les armées, à cette différence près que les maîtres étaient des Turcs et non plus des Arabes. À

---

[85]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 15.
[86]. Claude CAHEN, « Le rôle des Turcs… », *op. cit.*, p. 99.
[87]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 15.
[88]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 16.

l'instar des Abbassides, les Seldjoukides se procuraient des *mamlūk*-s en dehors du *dār al-islām*, essentiellement aux frontières orientales du monde musulman, notamment en Asie centrale, où ils étaient soit achetés sur les marchés aux esclaves, soit razziés, soit offerts par des potentats soumis ou alliés des Seldjoukides[89]. D'autres, moins nombreux, venaient des frontières occidentales de l'Empire byzantin (Grecs, Arméniens, Géorgiens, qui fournissaient également des mercenaires libres et volontaires)[90]. Les Seldjoukides avaient vite compris que l'enrôlement en grand nombre de Turcomans, souvent versatiles, posait des problèmes de stabilité au sein de l'armée. Par conséquent, ils constituèrent des troupes de combattants professionnels composées en grande partie de *ġulām*-s turcs, mais aussi d'une minorité d'esclaves aux origines diverses. On pouvait compter également parmi ces professionnels de la guerre au service des sultans seldjoukides des contingents de Kurdes. Ces derniers étaient des cavaliers émérites qui combattaient avec la lance et l'épée. Selon David Nicolle, le recrutement des Kurdes avait pour cause principale, outre leurs qualités martiales[91], le souci pour les chefs de guerre de maintenir un équilibre racial au sein des armées[92]. Par ailleurs, selon les géographes arabes, les Kurdes rassemblaient toutes les caractéristiques morales du bon combattant : ils étaient durs, violents, et avaient un sens de l'honneur poussé à l'extrême[93]. Plus tard, Usāma ibn Munqiḏ louera leur "fidélité sans faille" et leur "bravoure absolue"[94].

Le vizir seldjoukide Niẓām al-Mulk écrit dans son *Siyāsat name* ("Traité de gouvernement") que les *ġulām*-s formaient une garde prétorienne autour du sultan composée d'au moins deux cents hommes[95]. En plus de cela, les esclaves constituaient l'essentiel de la cavalerie lourde qui comptait des milliers d'éléments. Ces *mamlūk*-s formaient donc la pierre angulaire des armées seldjoukides du XIe siècle[96]. Remarquons au passage que de nombreux *ġulām*-s servirent également dans les armées fatimides. Cette présence influença grandement l'art militaire de ces dernières. Ainsi, il est prouvé que dès la fin du Xe siècle, les cavaliers

---

[89]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 439.
[90]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 405.
[91]. Sur l'armement et la tactique des *ġulām*-s, voir D. Nicolle, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 127.
[92]. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 170 ; sur l'armement des Kurdes, voir D. Nicolle, *The armies…*, *op. cit.*, p. 16.
[93]. André MIQUEL, *Géographie humaine du monde musulman*, mouton & co, 1967, Paris, t. I, p. 66-67 ; voir aussi B. James, *Saladin et les Kurdes*, 2006, Paris, p. 71-72.
[94]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 52 ; sur les Kurdes dans les armées musulmanes pendant les croisades, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 280-287.
[95]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 443.
[96]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 157.

égyptiens non-*ġulām*-s adoptèrent l'équipement lourd des esclaves turcs : haubert, casque et armure pour monture[97].

Enfin, attirons l'attention sur le fait que l'enrôlement d'esclaves perdura pendant les croisades. Les grands émirs (tel Karbūqā, qui affronta les Francs à Antioche) entretenaient une forte troupe composée de ces soldats-esclaves rigoureusement élevés pour en faire des combattants d'élite. Par ailleurs, le système seldjoukide permit à nombre de *ġulām*-s méritants de devenir à leur tour atabegs ou émirs ; durant la première croisade, nombreux sont les chefs musulmans que l'on peut qualifier de *mamlūk*-s affranchis : Qāsim al-dawla Āq Sunqur, Ṭuġtakīn, Āq Sunqur al-Bursuqī ou encore Mu'īn al-dīn Anur[98]. Plus loin, au moment d'étudier en détail la composition des armées musulmanes pendant les croisades, nous mettrons en évidence le fait que sous les règnes des deux parangons de la contre-croisade, Nūr al-dīn et Saladin, les *mamlūk*-s joueront un rôle politico-militaire de premier plan[99].

Si nous n'avons présenté ici qu'une chronologie non exhaustive des arts militaires arabe et turc, nous pensons malgré tout avoir mis en exergue des éléments qui éclaireront la suite de notre étude. D'une part, il ressort de notre analyse que l'art militaire musulman avant les croisades fut toujours en mutation, il fut influencé aussi bien par les civilisations rivales de l'islam que par celles qui avaient intégré son giron. Ce premier état de fait vient étayer notre thèse qui consiste à affirmer que Francs et musulmans s'adaptèrent à l'Autre et s'influencèrent mutuellement dans le domaine militaire. En effet, si de tout temps des peuples ennemis pratiquèrent un pragmatisme effréné quand il s'agissait d'être le plus performant possible dans la guerre, pourquoi cela en aurait été-t-il autrement durant les croisades ? Mais nous y reviendrons. D'autre part, nous remarquons que les Turcs furent dans le Moyen-Orient médiéval une entité ethnique très dynamique. Cette vitalité fit d'eux les maîtres de nombreux territoires, ils dominèrent un moment ou à un autre toutes les régions du monde islamique, hormis l'Espagne et l'Afrique du Nord (les Ottomans occuperont néanmoins l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine à partir de la première moitié du XVIe siècle). Les Turcs modifièrent la culture de la guerre des peuples conquis, mais aussi celle de ceux qui les avaient enrôlés comme esclaves-combattants. Mais si effectivement c'est l'art militaire du peuple dominant

---

[97]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 19.
[98]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 406-407.
[99]. *Ibid.*, p. 410-411 ; David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 157.

qui s'imposa un peu partout en Orient, cet art n'était pas lui non plus exempt d'influences étrangères[100].

Pour résumé, on peut dire que l'art de la guerre musulman d'avant les croisades forme un amalgame de différentes cultures militaires dans lequel on trouve notamment quelques résurgences de celle des Arabes, mais surtout une forte prédominance de celle des Turcs. Les Seldjoukides ayant pris pied solidement en Syrie après la bataille décisive de Mantzikert contre Byzance (1071), c'est par conséquent à cet art militaire turc que les Francs auront affaire dès 1096 (massacre de Civitot)[101]. C'est donc naturellement à l'art militaire de ces derniers que nous allons nous intéresser maintenant.

2-L'art militaire franc avant les croisades

Nous allons tenter de présenter ici les origines de l'art militaire franc avant les croisades. Pour ce faire, nous établirons un historique de cet art qui ira de la Grèce ancienne (VIIe siècle avant J.-C.) jusqu'à l'époque féodale (début du Xe siècle jusqu'aux croisades), en passant par l'Empire romain (VIIIe siècle avant J.-C.-Ve siècle après J.-C.) et les Barbares (V^{e}-IXe siècle). Puis nous nous arrêterons sur la genèse et les développements de la chevalerie afin de comprendre pourquoi elle fut la pièce maîtresse des armées franques, tant en Occident que dans l'Orient latin.

a-Historique de l'art militaire occidental

Il apparaît fort probable que la charge en ligne de la cavalerie franque médiévale puise ses racines dans une tactique antique. Fondamentalement, les armées à travers l'Histoire semblent avoir eu deux façons de combattre : d'une part, comme nous l'avons vu plus haut, en pratiquant une tactique mobile fondée sur le harcèlement, l'attaque et le repli, et l'enveloppement à la manière des Arabes ou des peuples des steppes ; d'autre part, en

[100]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 8.
[101]. ANONYME, *Gesta*, p. 11-13.

chargeant en ligne afin que le choc provoque une rupture à la manière de la phalange grecque, des légions romaines ou des armées franques du Moyen Âge[102].

À partir du VIIe siècle avant J.-C., le monde grec abandonne les affrontements entre deux masses de combattants inorganisés pour adopter la réforme hoplitique. La tactique militaire des Grecs reposera désormais essentiellement sur une infanterie lourde de choc, les hoplites, qui sont armés d'une courte épée et d'une pique de deux mètres, et protégés par un casque, une casaque en peau, des jambières et un bouclier[103]. Le combattant d'élite de Sparte est celui qui symbolise le mieux ce type du fantassin grec. Comme dans les antiques armées égyptiennes, assyriennes et perses, l'infanterie lourde grecque produit un choc percutant et y résiste, grâce à un dispositif massif et profond. Pour ce faire, les hoplites forment une phalange. Celle-ci se présente comme un rectangle ayant quelques centaines de mètres de front et une profondeur normale de six à huit mètres. Elle n'est pas un bélier, mais un mur mouvant. À l'intérieur de cette masse, chaque hoplite a l'espace tout juste suffisant pour deux gestes élémentaires : se couvrir à gauche avec son bouclier, et manier l'épée ou la pique à droite, tout en refusant ce flanc ouvert ; l'objectif étant que tous les hoplites placés sur la première ligne frappent en même temps[104]. Pendant ce temps, aux ailes, le fantassin léger, le peltaste, et la cavalerie couvrent les flancs de la phalange et livrent des combats d'escarmouches[105]. La victoire appartient à celui qui aura contraint l'adversaire, dans une poussée continue, à reculer jusqu'au point où, ses rangs disloqués ou décimés, il tournera les talons et abandonnera le terrain. Cette tactique n'a connu, pendant trois siècles, que peu de modifications. À partir du milieu du IVe siècle avant J.-C., l'apparition de la phalange macédonienne[106] qui s'imposera sur divers champs de bataille, aux dépens des hoplites, se situe dans la même tradition d'une fidélité à l'infanterie lourde : même masse compacte, mais avec plus de profondeur encore (entre 16 et 32 rangs contre moins d'une dizaine pour les hoplites grecs), lance plus longue (la sarisse, de six à sept mètres), bouclier rond assujetti au creux du bras et laissant les deux mains libres pour manier la lourde lance. C'est cette formation qui a permis à la Macédoine de triompher des cités grecques à Chéronée et a fait de ce royaume l'une des plus grandes puissances du moment. Alexandre le Grand (356-323

---

[102]. Gérard CHALIAND, *Anthologie mondiale de la stratégie*, p. XXXI.

[103]. Raoul LONIS, « Grèce ancienne », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 390 ; sur l'art militaire dans la Grèce antique, voir notamment R. Lonis, *Guerre et religion en Grèce à l'époque classique*, 1979, Paris ; ou encore F. E. Adcock, *The Greek and Macedonian art of war*, 1957, Berkeley.

[104]. Émile WANTY, *L'art de la guerre*, p. 22.

[105]. Gérard CHALIAND, *op. cit.*, p. XXIX.

[106]. Sur l'art de la guerre à l'époque macédonienne, voir F. E. Adcock, *The Greek and Macedonian art of war*, 1957, Berkeley.

avant J.-C.) lui préférera parfois des unités plus mobiles et plus efficaces, mais ses successeurs ne suivirent guère son exemple et la phalange joua un rôle éminent dans la plupart des armées hellénistiques[107].

À l'instar de l'infanterie légère, longtemps négligée et qui n'a tenu qu'une place médiocre dans les armées grecques, surtout après l'adoption de la réforme hoplitique[108], la cavalerie n'a pas joué, dans les premiers temps un rôle important dans les combats. Le cheval a fait certes très tôt son apparition sur les champs de bataille, mais attelé au char de combat, comme en témoignent les documents de l'époque mycénienne (dernier tiers du IIe millénaire avant J.-C.). Le char apparaît encore dans les poèmes homériques (VIIIe avant J.-C.), mais il semble qu'il n'ait été, à cette époque, qu'un moyen de transport destiné à amener les combattants sur le champ de bataille plutôt qu'un engin opérationnel. Au siècle suivant, le cheval reste encore utilisé principalement par des hoplites montés qui mettent pied à terre pour combattre[109]. Les "cavaliers" qui composent l'aristocratie (en Eubée ou à Sparte) ne sont en réalité que des fantassins à cheval armés d'une demi-pique, du javelot et de l'arc. La cavalerie n'était donc pas une arme de choc[110]. Ce n'est que très progressivement que certaines cités comme Athènes, Sparte ou Thèbes réalisent l'importance de la cavalerie et lui donnent, aux Ve et IVe siècles, une place plus grande dans l'appareil militaire. Sa mission essentielle réside toutefois dans des opérations de harcèlement pendant le déplacement de l'armée ennemie, de poursuite en cas de déroute de celle-ci ou plus simplement de reconnaissance. La cavalerie commencera réellement à être une arme considérée sous les règnes des rois de Macédoine, Philippe et surtout son fils, Alexandre ; elle joue alors un rôle décisif dans les batailles, comme à Gaugamèles, où il y eut de véritables charges de cavalerie. Mais les successeurs d'Alexandre la délaissèrent, préférant à nouveau privilégier l'infanterie lourde, ou recourant plus volontiers aux éléphants. L'utilisation du pachyderme est l'une des innovations les plus remarquables de l'époque hellénistique, il faut y voir l'influence indienne. Ce fut la principale leçon qu'Alexandre tira de la bataille de l'Hydaspes (326 avant J.-C.) qu'il livra contre le roi indien Pôros. Après Alexandre, toute armée digne de ce nom devra comporter des éléphants[111]. Encore une fois, l'emprunt de techniques militaires à

---

[107]. Raoul LONIS, *op. cit.*, p. 390.
[108]. *Ibid.*, p. 390.
[109]. *Ibid.*, p. 391.
[110]. Gilbert BODINIER, « Cavalerie », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 154.
[111]. Raoul LONIS, *op. cit.*, p. 391.

l'ennemi afin de se perfectionner semble être une constante que l'on retrouve à toutes les époques et dans toutes les civilisations.

Le système militaire romain[112] des temps archaïques (VIIIe-Ve siècle avant J.-C.) ressemblait en de nombreux points à celui de la Grèce. En effet, l'armée romaine subit l'influence grecque par l'intermédiaire des Étrusques : les armes, le dispositif massif, la tactique simpliste furent ceux des premières phalanges helléniques[113]. En fait, cette armée ne nous est vraiment connue qu'à partir du IIIe siècle avant J.-C., époque à laquelle se sont fixées les traditions qui allaient faire d'elle, pendant de longs siècles, un instrument de guerre supérieur à tous les autres[114]. À l'exemple des Grecs et des Macédoniens, le dispositif militaire des Romains reposait essentiellement sur l'infanterie lourde : la Légion. Cependant, ces derniers la perfectionnèrent au point d'en faire pendant longtemps l'outil irrésistible de leurs nombreuses conquêtes.

L'organisation de la Légion s'écarta peu à peu du modèle grec en s'assouplissant ; elle se basa notamment sur un armement amélioré et une répartition nouvelle des combattants. Cette réforme est attribuée au général Camillus (vers 361 avant J.-C.). La phalange était une formation de combat grégaire, agissant comme un tout indivisible ; la solidité physique et morale de chacun des combattants contribuait simplement à augmenter la cohésion et la puissance de la masse. La Légion devint un corps d'armée où l'utilisation initiale de la masse devait mener au corps à corps et au combat individuel à l'épée[115]. À cette période une légion comptait entre 4200 et 5000 hommes répartis en 30 manipules eux-mêmes composés de deux centuries chacun (une centurie = environ 60 hommes). En bataille rangée les manipules étaient répartis sur trois lignes de dix manipules chacune ; les soldats de la première ligne étaient les *hastati* ou hastaires (lanciers), ceux de la seconde les *principes* (premiers) et ceux de la troisième les *triarii* (troisièmes). Tous ces légionnaires portaient un casque et un bouclier long, la protection du corps variait selon les individus, car chacun devait s'équiper à ses frais. Comme armes offensives, les *hastati* et les *principes* avaient des *pila* (javelots, pl. de *pilum*) qu'ils lançaient à courte distance, puis ils combattaient au corps à corps avec des

---

[112]. La bibliographie concernant l'art militaire romain est immense, mais elle concerne surtout le Haut-Empire, on peut toutefois consulter des ouvrages de référence tels que celui d'Y. Garlan, *La guerre dans l'Antiquité,* Nathan, 1972, Paris ; ou celui d'E. Luttwak, *La grande stratégie de l'Empire romain*, Economica, 1987, Paris.
[113]. Émile WANTY, *op. cit.*, p. 39.
[114]. Joël LE GALL, « Rome », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 739.
[115]. Émile WANTY, *op. cit.*, p. 39.

glaives, les *triarii* avaient quant à eux des lances (*pila* de choc d'environ deux mètres) et des glaives. Les mobilisés les plus jeunes et les plus pauvres (environ le quart de l'effectif total) étaient équipés d'une façon beaucoup moins complète, de javelots et de petits boucliers : c'étaient les vélites, fantassins légers affectés aux manipules de la première ligne, car ils avaient surtout pour mission de se porter en avant d'elle pour engager le combat en escarmouchant. Généralement, les manipules étaient disposés en quinconce. Après le retrait des vélites, la salve des *pila* des *hastati* avait pour but de disloquer le front de l'adversaire, qui se présentait habituellement en ligne continue ; tout de suite après, les *hastati* engageaient le combat à l'épée ; les *principes* intervenaient ensuite de la même manière ; les *triarii* constituaient une réserve à laquelle on n'avait recours qu'en cas de nécessité. L'autonomie tactique des unités subordonnées et le dispositif en quinconce permettaient d'avoir recours à d'autres manœuvres selon les besoins[116]. Cette organisation militaire, qui donnait élasticité et mobilité à la formation en ligne, faisait défaut aux Grecs et aux Macédoniens ; celle-ci fut l'une des grandes qualités de l'infanterie romaine. Cependant, les trois mondes ont en commun une utilisation très minime de la cavalerie, ainsi, sur des effectifs de 4600 combattants en moyenne on dénombrait environ 300 cavaliers[117]. Ces derniers, sans selle ni étriers, étaient placés aux deux extrémités de la ligne de bataille où ils occupaient une fonction similaire à celle des cavaliers dans les armées grecques : protection des flancs et combat d'escarmouches.

Le Haut-Empire (Ier-IIe siècle après J.-C.) vit, grâce à l'empereur Auguste, des réformes qui renforcèrent encore l'organisation militaire romaine : augmentation des effectifs, mise en place d'une armée permanente de professionnels ou encore amélioration de l'armement (meilleures armes défensives). Tactiquement, les principes généraux restaient les mêmes, l'infanterie lourde de choc était toujours au cœur du dispositif, toutefois, une restructuration des corps donna encore plus de souplesse aux manœuvres de cette dernière. Dans la seconde moitié du IIIe siècle de notre ère (période du Bas-Empire), les menaces accrues que les cavaliers barbares faisaient peser sur les frontières européennes de l'Empire conduisirent l'empereur Gallien à donner plus d'importance à la cavalerie. Cependant, sous le Bas-Empire les effectifs furent réduits, l'armement allégé et le recrutement se faisait dans les peuples

[116]. Joël LE GALL, *op. cit.*, p. 740.
[117]. Émile WANTY, *op. cit.*, p. 40.

barbares[118]. La décadence militaire et politique de Rome mena à la chute de l'Empire d'Occident[119] (476) qui se trouva divisé entre les royaumes barbares tandis que l'Empire d'Orient résistait mieux aux invasions et devenait l'Empire byzantin[120].

Remarquons que la fin de l'Empire romain d'Occident sonne le glas de la longue domination de l'infanterie (lourde) dans la guerre antique. Lorsqu'en 376 de notre ère les légions romaines sont écrasées par la cavalerie germaine, le fantassin est remplacé comme troupe de choc par le cavalier byzantin, le cataphracte. À Byzance, la cavalerie devint prépondérante, l'infanterie utilisée en recueil et en soutien ne joua plus qu'un rôle subalterne[121]. Il faudra attendre quelque mille ans pour qu'au XIVe siècle l'infanterie retrouve la prééminence avec les Suisses en Europe occidentale, et surtout en Europe balkanique avec les janissaires, infanterie de choc des Ottomans[122].

Nous ne nous attarderons pas ici sur l'art militaire de l'Empire byzantin[123]. Si des influences byzantines sur l'art militaire franc sont attestées, elles furent plus nombreuses au début du bas Moyen Âge que durant le haut Moyen Âge. Par conséquent, c'est à l'art de la guerre des aïeux directs des Croisés que nous allons maintenant nous intéresser.

Avec les invasions en Europe des peuples barbares, notamment germaniques, entre le IVe et le VIe siècle, suivies de la fondation de leurs royaumes, de nouvelles formes de pouvoirs et d'institutions apparaissent. Ces bouleversements s'accompagnèrent nécessairement d'une mutation dans la manière de penser et de faire la guerre. Les effets de cette mutation devaient se faire sentir jusqu'à la fin du Moyen Âge[124]. Les Barbares des premières invasions se battaient de manière quasi instinctive. Dans une société où l'existence se partageait entre la guerre, industrie "nationale" de base, et les travaux de ravitaillement à l'arrière, l'organisation se calquait sur la structure de la tribu. Les formations tribales étaient

---

[118]. Joël LE GALL, *op. cit.*, p. 741-742 ; sur l'organisation de l'armée romaine durant le Bas-Empire, voir Ph. Contamine, *La guerre au Moyen Âge*, p. 74-82 ; au sujet du recrutement de contingents barbares dans l'armée romaine, voir dans ce même ouvrage, p. 81-82.

[119]. À propos des guerres menées par les Barbares contre l'Empire romain en déclin, et des faiblesses militaires de ce dernier, voir Ph. Contamine, *La guerre au Moyen Âge*, p. 71-85.

[120]. Joël LE GALL, *op. cit.*, p. 743.

[121]. Gilbert BODINIER, « Cavalerie », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 154 ; voir dans ce même ouvrage l'article « Byzance » de G. Dagron, p. 133 ; ou encore É. Wanty, *op. cit.*, p. 69.

[122]. Gérard CHALIAND, *op. cit.*, p. XXIX.

[123]. Cf. notamment G. Dagron, « Byzance », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 132-136 ; É. Wanty, *L'art de la guerre*, p. 68-87 ; voir aussi les traductions françaises d'extraits de traités militaires byzantins, in : *Anthologie*, G. Chaliand, p. 203-277.

[124]. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 71.

massives mais non articulées. Le succès reposait sur le nombre, sur la masse et sur le courage individuel. Ce dernier trait de caractère était cultivé dès l'enfance[125]. Toutefois, ces Barbares ignoraient la discipline, se décourageaient rapidement et utilisaient une tactique fort rudimentaire : leur procédé favori était de se former en coin et de se lancer brusquement à l'assaut de l'ennemi, afin de rompre d'un seul coup son dispositif ; mais si l'élan initial se brisait contre une résistance déterminée, ils refluaient alors en désordre et ne parvenaient que difficilement à se ressaisir. Le corps à corps, mode de combat qu'ils affectionnaient, ne leur était pas favorable face aux armées romaines, et ce, en raison de la rareté des armes offensives et surtout défensives[126]. Cette dernière catégorie est constituée essentiellement d'un bouclier qui était considéré comme l'arme du guerrier par excellence et avait une portée symbolique forte. On le lui remet lorsque, pour la première fois, il est admis parmi les combattants ; dès lors, l'abandonner ou le perdre serait un déshonneur. S'il meurt au combat, le guerrier est emporté sur son bouclier, et le roi est reconnu par l'élévation sur le pavois. Le bouclier de forme ronde est constitué de lattes de bois recouvertes de cuir (diamètre = 80 à 90 cm). Casques et armures étaient plutôt portés par les aristocrates barbares[127]. Quant aux armes offensives, on peut constater que les Barbares méprisaient, à l'instar des Grecs antiques, les armes de jet à longue distance. Bien que l'arc fût employé par eux à la chasse, ils l'excluaient généralement au combat parce qu'il symbolisait la couardise. Au Ve siècle, le Barbare utilise essentiellement l'épée, la lance[128] et surtout la francisque, arme redoutable, et qui n'avait pas son équivalent chez les Romains[129]. Les épées utilisées sont de trois catégories : l'épée longue (de 75 à 90 cm) et l'épée courte (40 cm) à double tranchant, et l'épée courte à un seul tranchant (le *scramasax*)[130]. La hache de combat ou francisque, bien que parfois utilisée dans le corps à corps, était surtout une arme de jet (court), que les Francs, à un signal donné et dès le premier choc, lançaient ensemble. Des expériences ont montré qu'en faisant tourner sur elle-même une francisque d'un poids total de 1,2 kg et d'une longueur d'environ 60 cm, un combattant pouvait atteindre son adversaire avec une redoutable précision à quatre mètres (rotation simple), à huit mètres (rotation double) et à douze mètres (rotation triple). La hache de combat se rencontre dans les tombes franques depuis le milieu du Ve siècle jusqu'au début

---

125. Émile WANTY, *op. cit.*, p. 103.
126. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 82-83.
127. *Ibid.*, p. 313-314.
128. *Ibid.*, p. 311.
129. Émile WANTY, *op. cit.*, p. 104.
130. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 312.

du VIIe siècle. Elle servait aux fantassins aussi bien qu'aux cavaliers[131]. Ainsi, une arme comme la francisque, efficace dans les combats entre Barbares, perdait de sa force face au lourd dispositif défensif des combattants romains. Notons tout de même que certains peuples germaniques, au contact avec les nomades des steppes, étaient devenus de remarquables cavaliers[132]. Malgré cela, de manière générale, l'armement du Barbare était déficient, de plus, sa logistique était quasi inexistante et sa connaissance dans l'art du siège était primitive[133] ; en somme, on peut affirmer que l'art militaire franc était à l'époque barbare encore dans son enfance.

Théoriquement, les Barbares ne possédaient pas un art militaire permettant de renverser une armée romaine toujours bien organisée et aguerrie, et ce, malgré le déclin des derniers siècles. Les raisons des victoires barbares sont à chercher du coté des effectifs : le nombre des combattants barbares s'élevait au quart de la population totale, alors que l'Empire, riche de plusieurs dizaines de millions d'habitants, avait du mal à réunir 500 000 hommes, dont les trois quarts étaient incapables de faire campagne[134] en raison de la vie policée qu'ils avaient pris l'habitude de mener[135]. Par ailleurs, l'infériorité barbare dans le domaine de la poliorcétique n'aurait été un handicap décisif que si les villes avaient résisté énergiquement ; en fait, nombre d'entre elles furent perdues par surprise, par trahison, par blocus ou par reddition. L'État romain ne pouvait réussir que secondé par la volonté d'autodéfense des populations. Pour des raisons qui débordent la question militaire, cette volonté ne se manifesta que très rarement[136].

Aux VIe et VIIe siècles, les royaumes germaniques d'Occident eurent des histoires militaires variées, certains se stabilisèrent et adoptèrent une attitude défensive (Ostrogoths et Vandales), d'autres continuèrent leur expansion (Lombards et Francs), et tous durent faire face à des menaces différentes qui étaient cause de guerres perpétuelles : ils se heurtèrent tantôt à d'autres Barbares germaniques, tantôt à des forces étrangères comme les Byzantins et les Arabes. Néanmoins, leur façon de penser et de pratiquer la guerre présente assez de points communs pour qu'on puisse en tirer des généralités qui les concernent tous. Dans tous les cas,

---

[131]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 310-311.
[132]. *Ibid.*, p. 84.
[133]. *Ibid.*, p. 83.
[134]. *Ibid.*, p. 84.
[135]. La dichotomie, théorisée par Ibn Ḫaldūn, entre des nomades (= Barbares) toujours prêts au combat sortant victorieux lors de guerres contre des sédentaires ramollis par une vie confortable est parfaitement illustrée ici ; Ibn Ḫaldūn, *al-Muqaddima*, p. 129 ; trad. fr. C. Ter Sarkissian, *op. cit.*, p. 488.
[136]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 84-85.

il s'agit de communautés fondamentalement orientées vers la guerre, où l'ensemble des valeurs reconnues sont des valeurs guerrières[137]. Du point de vue de la tactique et de l'armement, malgré la généralisation d'un service militaire, il y eut peu d'évolutions durant cette période. Les campagnes étaient des marches de hordes guerrières hétéroclites et inorganisées, elles étaient courtes et menées sans plan stratégique réel, et donnaient cours à des dévastations systématiques et des massacres[138].

Nous allons, pour la période couvrant les VIIIe et IXe siècles, porter notre intérêt sur les ancêtres directs des Francs du XIIe siècle : les Carolingiens. Trois hommes firent de la dynastie carolingienne un royaume dynamique et conquérant : Charles Martel, son fils Pépin le Bref et le fils de ce dernier Charlemagne.

La monarchie mérovingienne subit au VIIe siècle une crise très profonde causée par l'essor de l'aristocratie et les guerres civiles. Pépin de Herstal sut ralentir ce déclin en s'imposant par la force maire du palais (dignitaire de la cour mérovingienne qui se substitua peu à peu au roi). Alors, des campagnes furent organisées contre les peuples voisins qui menaçaient les confins du territoire franc. C'est un bâtard de Pépin de Herstal qui affermira et étendra ces conquêtes en menant au moins une grande expédition militaire par an : Charles Martel. À son tour, le fils de ce dernier, Pépin le Bref, montra la même activité que son père : en 28 ans de règne, il dirigea une campagne contre les musulmans, deux contre les Alamans, deux contre les Bavarois, deux contre les Lombards, trois contre les Saxons et huit contre les Aquitains. Un effort de même intensité se poursuivit pendant la majeure partie du règne de Charlemagne. Au terme d'un siècle de guerres, la réussite de la lignée carolingienne était donc indéniable[139].

Ces succès s'expliquent d'abord par des raisons d'ordre politique : restauration de l'autorité franque au profit d'une dynastie qui, s'appuyant sur un large réseau de fidélités, put constituer une armée nombreuse et de grande valeur ; de surcroît, la faiblesse des entités ennemies, minées par les divisions, facilitèrent un peu plus ces conquêtes. Ensuite, on ne peut nier que les personnalités des trois grands chefs ont joué une part importante dans ces réussites. S'ils ne furent pas des stratèges de génie, on peut leur concéder une endurance physique et morale peu commune, une grande aptitude à mener des hommes et à tirer le

---

[137]. *Ibid.*, p. 86.
[138]. Émile WANTY, *op. cit.*, p. 104 ; sur la pensée militaire barbare et sa pratique aux VIe et VIIe siècles, voir Ph. Contamine, *op. cit.*, p. 87-97.
[139]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 97-98.

meilleur parti de leur propre clientèle ainsi que des différentes aristocraties[140]. Enfin, les victoires carolingiennes semblent avoir eu également pour cause une révolution tactique : alors qu'à la fin du VIIe siècle, l'armée franque était encore composée essentiellement de fantassins, à partir du VIIIe siècle, les cavaliers y eurent une place prépondérante. Selon une théorie ancienne de Brunner, Martel aurait déclenché une mutation soudaine après avoir combattu les musulmans à Poitiers (732). Pour créer cette cavalerie lourde, il aurait massivement et systématiquement sécularisé des biens de l'Église afin de les redistribuer à ses vassaux en échange d'un service militaire monté. Ainsi, toujours selon cette théorie, d'un seul coup le principe de base de la féodalité aurait été établi. Un historien américain, Lynn White, a ajouté un nouvel argument à la thèse de Brunner[141]. Selon lui, si le besoin en combattants montés se fit sentir avec intensité durant la première moitié du VIIIe siècle, ce serait parce que, parallèlement, l'étrier (inconnu du monde gréco-romain mais attesté en Chine au Ve siècle[142] et chez les Turcs des steppes au VIIe siècle) connaissait une diffusion rapide au sein de la société franque. On peut imaginer les conséquences d'une telle nouveauté sur la tactique occidentale : l'équilibre et la stabilité apportés par l'étrier décuplèrent la puissance des coups d'épée, et surtout favorisèrent la technique de la lance (le cavalier met sa lance en arrêt sous son bras et charge l'adversaire) qui fit du cavalier franc un combattant offensif des plus dangereux, pouvant imposer son pouvoir et sa supériorité à la fois à ses adversaires intérieurs et extérieurs[143].

Malgré l'aspect séduisant de la théorie de White, des objections ont été avancées, notamment par Donald A. Bullough[144], mais surtout par Bernard S. Bachrach dont les arguments remettent en question la fulgurance de cette révolution[145]. Pour lui, l'utilisation de l'étrier se diffusa très lentement dans la société franque, il fut d'abord employé par les riches dès le VIIIe siècle avant de se généraliser longtemps après. Il va même jusqu'à affirmer que des cavaliers pouvaient être redoutables et efficaces sans utiliser les étriers, et qu'ils n'étaient

---

[140]. *Ibid.*, p. 100.

[141]. Lynn WHITE, *Technologies médiévales et transformations sociales*, 1969, Paris ; et du même auteur, « The crusades and the technological thrust of the West », in : *War, technology and society in the Middle East*, éd. V. J. Parry et M. E. Yapp, p. 98.

[142]. Lynn WHITE, « The crusades… », *op. cit.*, p. 98.

[143]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 316-317.

[144]. Donald A. BULLOUGH, « *Europea Pater* : Charlemagne and his achievement in the light of recent scholarship », in : *English Historical Review 85*, 1970, p. 84-90.

[145]. Bernard S. BACHRACH, « Charles Martel, shock combat, the stirrup and feudalism », in : *Studies in medieval and renaissance history*, 7, 1970, p. 47-75 ; arguments repris dans l'ouvrage de Ph. Contamine, *op. cit.*, p. 317-318.

pas nécessaires au bon maniement de l'épée et de la lance[146]. Notons que White répondra à Bachrach en éludant et sans proposer de contre-arguments[147].

En somme, la version des faits insistant sur la lenteur de l'évolution est la plus vraisemblable. Il est probable que, dès l'époque mérovingienne, les chevaux étaient utilisés pendant les guerres comme moyen de déplacement pour les chefs, mais sans doute aussi lors des combats. Au VIIe siècle, la montée de l'aristocratie s'accompagna d'un essor relatif de la cavalerie, qui, de toute façon, resta minoritaire : sur un relevé de 704 combattants inhumés en Francie orientale de la fin du VIIe au début du IXe siècle, 135 peuvent être considérés comme des cavaliers, dont treize seulement disposaient d'étriers[148]. Ce ne serait que sous Charlemagne et Louis le Pieux, période d'apogée militaire des Carolingiens, que les forces montées auraient formé la partie la plus solide et efficace de l'armée : une grande armée pouvait compter 2500 à 3000 cavaliers, et entre 6000 et 10 000 fantassins[149].

Mais revenons un instant sur la technique de la lance couchée, qui sera le mode de combat privilégié des Francs durant les croisades, et demandons-nous si l'adoption de l'étrier dans les armées carolingiennes a généralisé cette pratique dès le IXe siècle. À première vue, il semble qu'il faille répondre par la négative. En fait, pour un cavalier de cette époque il existait quatre façons de manier la lance : la lancer comme un javelot, la brandir pour frapper (les fantassins) de haut en bas, porter des coups directs (ou piquer) le bras abaissé et le coude légèrement plié ou enfin, et c'est là la grande innovation du Moyen Âge, tenir la hampe (*anste*) serrée sous l'aisselle et diriger de la main la pointe de la lance, formant ainsi avec son arme et sa monture une sorte de projectile unique, la vitesse de la monture déterminant l'efficacité du choc[150]. La question essentielle pour notre étude est de savoir quand cette dernière technique apparut et se généralisa. Or, c'est la *Tapisserie de Bayeux* (1080), mettant en scène la bataille d'Hastings (1066), qui, dans l'iconographie, est le témoignage le plus ancien et le plus fiable de cette pratique. Elle se distingue des œuvres iconographiques plus cléricales dans leur destination, et qui n'ont pas intégré dans leurs schémas conventionnels de représentation figurée cette nouvelle méthode de combat. La *Tapisserie* apparaît plus laïque dans son origine et dans son intention, car elle narre une bataille contemporaine, et plus proche de la réalité militaire, puisqu'elle fut réalisée sur ordre des combattants ayant participé

---

[146]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 318.
[147]. Lynn WHITE, « The crusades… », *op. cit.*, p. 98.
[148]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 319.
[149]. *Ibid.*, p. 102.
[150]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 320.

à Hastings. Elle pouvait donc, plus que les autres sources, "innover en représentant, très tôt, une technique récemment apparue et que le recul du temps n'avait pas encore sacralisée"[151]. Il est vrai que l'iconographie peut être en retard sur la réalité, mais les textes littéraires ne montrent rien de plus ancien[152]. La *Chanson de Roland*, considérée comme le plus ancien texte roman relatif à cette technique nouvelle, remonte au premier quart du XIIe siècle[153]. Enfin, des chroniques historiques confirment ce que nous révèlent l'iconographie et la littérature[154]. Ainsi, Landolf l'Ancien, dans son *Histoire de Milan*, nous décrit en détail une bataille rangée (autour de 1060) dans laquelle les lances couchées se heurtent avec violence aux contingents ennemis[155] ; ou encore Anne Comnène qui relate un combat singulier ayant eu lieu en 1082 entre l'empereur Alexis et un chevalier qu'il croyait être le Normand Robert Guiscart, et dans lequel l'utilisation de la technique de la lance couchée ne fait aucun doute[156]. Nous pouvons donc penser que la "nouvelle escrime" commença à se généraliser chez les cavaliers d'Occident vers le dernier quart du XIe siècle[157]. Dans un article publié en 2004[158], John France, également partisan de la thèse de la mutation lente, confirme cette hypothèse. Ce dernier présente les arguments des deux écoles (Brunner-White contre Bullough-Bachrach-Contamine), et finit par conclure que la tactique du choc était seulement à ses balbutiements lors de la première croisade (1096)[159].

Plus généralement, la puissance des armées carolingiennes s'explique surtout par une organisation militaire beaucoup plus stricte que par le passé. De grands progrès furent accomplis pendant les règnes de Charlemagne et de Louis le Pieux (de 800 à 840), notamment dans les domaines du recrutement et du service militaire[160]. La rigueur nouvelle appliquée à ces deux éléments permit de garantir la présence de nombreux combattants bien armés quand cela était nécessaire. L'un des aspects les plus importants du pouvoir d'ordonner et de punir que détenait le souverain carolingien résidait dans le fait que tous les sujets, y compris les

---

151. Jean FLORI, *Croisade et chevalerie*, p. 360.

152. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 320 ; à propos de l'usage de la lance couchée dans la littérature romane, voir l'excellent travail de J. Flori, *Croisade et chevalerie*, p. 360-371.

153. Jean FLORI, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 371.

154. *Ibid.*, p. 372-374.

155. LANDULF SENIOR, *Mediolanensis Historia*, éd. A. Cutolo, 1942, Bologne, *R.I.S.*, IV, parte 2a, p. 62-63 : "[…] *lanceis extensis immanem dantes fragorem concurrerunt*".

156. ANNE COMNÈNE, *Alexiade*, IV, 7, 4-5, éd. B. Leib, 1967, Paris, t. I, p. 165 : "Alors, (s'écrit-elle), tous deux s'avancent pour s'affronter et, dans l'espace qui les sépare, s'élancent l'un contre l'autre. L'Autocrator, le premier, dirigeant bien sa main, frappe l'ennemi de sa lance, l'arme entre par la poitrine et sort par le dos […]".

157. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 297.

158. John FRANCE, « The crusades and military history », in : *Chemin d'outre-mer*, p. 345-352.

159. *Ibid.*, p. 348.

160. Sur les effectifs des armées, les recrutements et la législation militaire fin VIIIe- début IXe siècle (Charlemagne et Louis le Pieux), voir Ph. Contamine, *op. cit.*, p. 100-105.

plus récemment conquis et soumis, lui devaient le service militaire. En fait, ce service n'était vraiment exigé qu'en cas d'invasion ennemie, et dans la seule région menacée ; mais les hommes concernés par cet appel (*lantweri*) n'avaient pas d'autre choix que d'obéir : les réfractaires ou les déserteurs risquaient la peine de mort[161].

La fin du règne de Louis le Pieux (840) marqua la fin de la splendeur et de l'unité de l'Empire carolingien. La pression des ennemis extérieurs se faisait de plus en plus forte, notamment celle des Normands. L'armement des Vikings ne fut pas la cause essentielle de leurs victoires sur les Francs ; si la grande hache danoise maniée à deux mains était très efficace dans les combats de masse à courte distance, les épées qu'ils utilisaient venaient du monde carolingien. En fait, les Normands étaient très mobiles grâce à leurs navires, et bientôt grâce aux chevaux qu'ils surent se procurer aux dépens de leurs ennemis, ils effectuaient des opérations mixtes, à la fois navales et terrestres, qui surprenaient leurs adversaires[162]. Les pillards scandinaves gênèrent tellement les Carolingiens que ces derniers signèrent un traité de paix avec eux en 911 ; lequel traité stipulait la concession d'un territoire franc aux Normands (comprenant la Seine inférieure et le Cotentin).

Les Xe et XIe siècles virent une inversion de tendance en Occident. Avec l'atténuation ou la fin des grandes agressions étrangères (hongroises, musulmanes, vikings, etc.), la stratégie franque devint plus offensive. En fait, l'Occident chrétien réussit en quelques générations à agrandir ses territoires : vers le nord et l'est, grâce à la conversion de la Pologne, de la Hongrie et des royaumes scandinaves, mais aussi vers le sud, où l'islam recula avec la *Reconquista*, l'annexion de la Sicile et plus tard la fondation des États latins[163]. Cette expansion est d'autant plus remarquable qu'elle eut lieu à une époque d'un grand morcellement des pouvoirs. Selon Philippe Contamine, "en France comme dans l'Empire, en dépit des cadres politiques antérieurs, se multiplièrent les duchés, marquisats, comtés, baronnies ou simples seigneuries, qui formaient autant de cellules politiques jouissant d'une autonomie accentuée, voire d'une quasi-souveraineté. Bien plus que les liens d'homme à homme et que les rites de l'hommage et de la vassalité, tel est le trait le plus marquant de ce phénomène complexe que les historiens désignent sous le nom de féodalité"[164]. Cette situation

---

[161]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 100 ; voir également É. Wanty, *op. cit.*, p. 105.
[162]. *Ibid.*, p. 106.
[163]. *Ibid.*, p. 108.
[164]. *Ibid.*, p. 109.

ne pouvait qu'entraîner la multiplication des conflits d'intérêts ; ces derniers se traduisaient par une multitude d'actions guerrières fort variées : batailles de faible envergure, escarmouches, sièges, pillages ou encore incendies. Pour des raisons géographiques, ce phénomène fut encore plus accentué dans le royaume de France ; en effet, à la différence du monde germanique, il n'était pas un pays frontière, et donc il était plus à l'abri des menaces extérieures[165]. Par conséquent, l'énergie belliqueuse des Francs s'exprimait surtout, même s'ils participèrent à des opérations de grande portée (conquête de l'Angleterre, *Reconquista* ou croisades), dans d'incessantes guerres privées.

L'art militaire pratiqué lors de ces différentes guerres restait assez sommaire. Malgré tout, certains ont voulu y voir l'influence du monde gréco-romain, notamment celle de Végèce. Cet auteur latin (fin du IVe siècle après J.-C., ou peut-être milieu du Ve) composa l'*Epitoma rei militaris* ou *De re militari* ("Abrégé des questions militaires")[166] qui semble avoir été une source d'inspiration pour les stratèges du Moyen Âge[167]. Certes, il est attesté que ce texte fut étudié dans l'Occident médiéval[168], mais son influence concrète reste difficile à déterminer. D'abord, l'armée à laquelle se réfère Végèce est profondément différente dans sa composition, son recrutement, ses objectifs ou encore la mentalité des hommes qui la composent. Ainsi, selon R. C. Smail, les principes militaires exposés dans ce traité nécessitent, pour être appliqués, un haut niveau de discipline et d'entraînement des soldats ; ce qui n'était pas le cas dans le monde occidental au Moyen Âge. Par conséquent, selon Smail, rien ne prouve que les théories de Végèce aient été appliquées dans les armées franques médiévales[169]. Ensuite, on a le droit de penser que la culture théorique des gouvernants et des chefs de guerre francs devait être généralement assez limitée. Les quelques rares exemples connus d'applications des théories végèciennes se situent entre le milieu et la fin du bas Moyen Âge, et concernent plutôt la guerre de siège[170].

En somme, l'art militaire des temps féodaux était fort rudimentaire. Dans ce domaine, les Francs avaient pour héritage principal les modes de combat pratiqués par leurs aïeux barbares et carolingiens. L'éclatement de la société de l'Occident chrétien, dans laquelle une

---

[165]. *Ibid.*, p. 123.

[166]. Joël LE GALL, « Végèce », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 862-863 ; ouvrage accessible : Végèce, *De re militari*, éd. K. Lang, 1869, Leipzig, réimpr. Leipzig 1967 ; nombreuses traductions en langues occidentales.

[167]. John FRANCE, « The crusades… », *op. cit.*, p. 348.

[168]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 354.

[169]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 191-192 : Smail rejette ici les assertions d'Henri Delpech qui défendit la thèse de l'influence de Végèce sur le monde féodal.

[170]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 355-356.

multitude d'individualités se déchiraient afin d'imposer ou de maintenir un pouvoir, aussi restreint soit-il, eut diverses conséquences. Si politiquement il consolida le système féodal, militairement il eut pour effet l'éclosion d'une classe guerrière[171] qui dominera les champs de bataille d'Occident avant de partir guerroyer sur des terres plus lointaines. Ces combattants montés d'élite constitueront une nouvelle caste militaire : la chevalerie.

b-Le chevalier : pièce maîtresse des guerres chrétiennes

Certes, le cavalier lourd, qui est au centre du dispositif militaire féodal depuis les Carolingiens, existait avant que ne soit créé le concept de chevalerie, néanmoins, le chevalier incarnera au XIe siècle le cavalier lourd idéal. Et c'est principalement ce combattant monté qui affrontera les musulmans au cours des croisades. Donc, une étude détaillée de la manière de penser et de pratiquer la guerre du chevalier nous apparaît incontournable. D'abord, nous reviendrons sur les origines des chevaliers et sur les terminologies employées pour le désigner ; ensuite, nous tenterons de savoir si l'appartenance à la caste chevaleresque a produit une mentalité particulière chez ses membres ; enfin, nous répertorierons les principaux équipements et armements qu'ils utilisaient à l'aube des croisades.

Nous l'avons vu plus haut, l'éclatement politique de l'Occident médiéval favorisa l'enracinement du système féodal au sein duquel une caste guerrière put s'épanouir et développer une forme de conscience de classe. Cette classe formait un *ordo* : ce terme désigne l'ensemble des hommes d'un même rang exerçant une fonction particulière dans la société. Cette fonction s'inscrit dans l'ordre du monde, à la fois terrestre et transcendant. L'ordre du monde, fixe et immuable, est composé de trois *ordines* (pl. d'*ordo*) : le clergé, la noblesse et le peuple[172]. Dès la fin du IXe siècle, le clerc Haymon d'Auxerre précisa cette trifonctionnalité en partageant la société entre ceux qui travaillent, ceux qui prient (moines et clercs) et ceux qui combattent (et qui dirigent)[173]. Chaque *ordo* a son champ d'action propre ; réunis, les *ordines* maintiennent l'harmonie sociale qui permet l'existence humaine sur terre[174]. Si à travers l'ordre auquel il appartient, chacun a sa place dans le plan divin, en même temps,

---

[171]. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 137.
[172]. Joshua PRAWER, *op cit.*, t. I, p. 137.
[173]. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 17 ; voir également G. Duby, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, 1978, Paris.
[174]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 137.

chacun doit demeurer à cette même place. Ainsi, lorsque fut créé en 1129 l'ordre du Temple, hybride de la classe combattante (*pugnant*) et de celle qui prie (*orant*), certains le qualifièrent de "monstruosité" contre-nature[175].

La fonction de l'ordre des guerriers est le combat, lequel obéit à certaines règles. Les liens entre chefs et subordonnés ne se définissent pas seulement par la discipline, mais aussi par des règles de conduite qui, dans leur principe, sont morales, comme la fidélité réciproque illimitée[176]. Hélas, ce code d'honneur, quand il était respecté, n'incluait pas les autres classes. Ces combattants montés, profitant de l'affaiblissement du pouvoir central et de l'éclatement du pays en une foule de petits seigneurs, commettaient de nombreux méfaits contre le petit peuple mais aussi contre les hommes d'Église. Ils étaient utilisés par leurs maîtres pour intimider les tenanciers paysans, pour leur extorquer toujours plus de redevances et d'impôts, de plus, ils ne se gênaient guère pour voler le maigre bétail de ces derniers. Et c'est sans vergogne qu'ils pillaient les trésors des églises ou des abbayes, qui étaient des proies faciles[177]. Ne pouvant se défendre, l'Église dut trouver des solutions pragmatiques pour faire cesser ces exactions qui déstabilisaient dangereusement ses institutions. Par conséquent, dès la fin du Xe siècle, mais surtout au XIe siècle, se développèrent les "institutions de paix" dans lesquelles les religieux se réunissaient en synodes afin de convaincre les chefs de la caste militaire de s'engager par des serments à cesser ces violences iniques[178]. Cette "paix de Dieu" aboutit à la "trêve de Dieu". Nous ne reviendrons pas ici sur les détails de ce processus que nous avons déjà évoqué plus haut dans notre développement[179]. Retenons tout de même que ce mouvement de paix vit les prémices de la création du concept de chevalerie, lequel devint de plus en plus concret au moment de la réforme engagée par le pape Grégoire VII (1073-1085) ; celle-ci devait donner une plus grande indépendance à l'Église vis-à-vis de l'Empereur et des seigneurs laïcs[180]. Ceci aboutit naturellement à des conflits ("Querelle du sacerdoce et de l'Empire"), et donc la papauté se vit contrainte de constituer une véritable armée. Grégoire VII généralisa et sacralisa le vieux rite de la remise des armes (Xe siècle)[181]

---

175. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 18.
176. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 137.
177. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 135.
178. *Ibid.*, p. 136.
179. Voir dans la deuxième partie p. 44-45 ; et voir surtout J. Flori, *La première croisade*, p. 136 et 138 ; du même auteur, *L'Église et la guerre sainte*, in : Annales, 47,2., p. 456-457, et *Guerre sainte, jihad, croisade*, p. 159-172 ; ou encore A. Demurger, *Chevaliers du Christ*, p. 21-23 ; J. Prawer, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 137-139.
180. Voir dans la deuxième partie p. 45 ; et aussi J. Flori, *La première croisade*, p. 141 ; ou A. Demurger, *Chevaliers du Christ*, p. 24-25.
181. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 140.

aux membres de la classe militaire. Le recrutement devenait donc effectif après une cérémonie solennelle durant laquelle la liturgie tenait une grande place : le soldat devenait un *miles ecclesiae* (soldat de l'Église) ou *miles Christi* (soldat du Christ) dévoué corps et âme à la défense de l'Église et de ses intérêts[182]. Ainsi, à travers ce cérémonial, les influences ecclésiastiques pénétrèrent les vieilles conceptions germaniques du guerrier farouche et fidèle à son seul chef, et firent surgir l'innovation sans doute la plus caractéristique du Moyen Âge : l'idéal chevaleresque. L'adoubement sacré de l'aspirant chevalier est au XIe siècle un acte volontaire ; un fils de noble n'y est pas contraint. C'est un choix de vie qui donne des responsabilités à celui qui prend cette voie. Le cérémonial est fort différent de celui de l'armement de l'adolescent barbare qui atteignait l'âge de défendre son clan par les armes. L'adoubement devint une cérémonie semi-religieuse de purification intérieure, avec serment sur les reliques des saints, prière et même immersion, symbolisant l'entrée dans un nouveau monde, avec les droits et les devoirs qui s'y rattachent : le *miles* laïc devenait le *miles Christi*, la chevalerie naissait[183].

Ce glissement sémantique est donc très révélateur du changement de mentalité qui s'opéra dans les armées chrétiennes au XIe siècle. Les Romains employaient le terme "*miles*" (pl. *milites*) pour désigner le soldat en général ; c'est donc surtout un terme qui renvoyait au fantassin. "*Militia*" avait le sens de "service militaire" ou "métier de soldat", et "*militare*" signifiait "servir en armes" ou "être soldat". Dans le haut Moyen Âge, le mot "*miles*" a d'abord le sens technique de celui qui combat à cheval[184]. Puis les tenants de la réforme grégorienne rebaptiseront (après l'adoubement sacré) ces *milites* laïcs, "*milites Christi*" en référence au nom donné aux martyrs non violents de l'époque des premiers chrétiens dont le combat était purement spirituel[185]. À partir de la fin du XIe siècle, le terme "*milites*" commencera à désigner de plus en plus les membres de la caste aristocratique des chevaliers[186]. Autour de 1100, la chevalerie était encore en gestation, mais étaient qualifiés de *milites* aussi bien les serviteurs armés d'un roi, d'un prince, d'un seigneur que des vassaux possesseurs d'une terre ou d'un fief de bonne dimension[187]. Quant au vocable "*milites Christi*", il désignera surtout, à partir de 1095, les Croisés, combattants luttant pour l'Église

---

[182]. Jean FLORI, *La première croisade*, p. 141 ; voir également du même auteur, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 183-189.
[183]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 140.
[184]. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 12.
[185]. Jean FLORI, *Guerre sainte…*, *op. cit.*, p. 201-202.
[186]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 174.
[187]. Philippe CONTAMINE, « Chevalerie », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 176.

contre un ennemi extérieur : l'Antéchrist musulman. Ainsi, pour les chroniqueurs latins de la première croisade, le mot "*milites*", sous-entendant désormais "*milites Christi*", même s'il est souvent traduit par "chevaliers" (en langue vernaculaire)[188], semble indiquer au départ les combattants montés croisés en général plutôt qu'un rang social en particulier[189]. Toutefois, si l'on y regarde de plus près, on voit apparaître des nuances. Si tous les *milites* sont des cavaliers, font-ils tous vraiment partie de ce qui est en train de devenir la chevalerie ? On serait tentés de répondre par oui, toutefois, certains détails nous font penser qu'il y avait des castes dans la caste. Malgré la volonté des chroniqueurs de masquer parfois cette hiérarchie pour souligner l'unité de l'armée croisée, on devine des catégories fort différentes au sein des *milites*. Cela va des *fortissimi milites* (princes et chefs de l'expédition) aux *milites plebei* (niveau le plus bas des cavaliers et assimilés aux piétons pour leur rapacité) en passant par les *seniores minores* (vassaux des premiers)[190]. En fait, vers 1100, la qualité de *miles* dépend avant tout de son aptitude à exercer sa profession. Privé de sa monture et de son armement, il peut encore être qualifié de "chevalier", à condition tout de même qu'il soit de bonne extraction, et donc qu'il puisse se réarmer rapidement[191]. Dans le cas contraire, il devient un piéton, rang inférieur et méprisé[192]. Il y a donc bien un double aspect au terme "*miles*". Un aspect professionnel, lié à une bonne pratique militaire ; et un aspect économique, déterminant la capacité financière du combattant à s'équiper au mieux afin d'être efficace sur le champ de bataille[193]. En somme, le chevalier est un *miles* que l'on peut qualifier de bon combattant, animé par de pieux desseins, et qui, de surcroît, possède les moyens économiques suffisants afin d'assumer ses entreprises guerrières ; cependant, si un chevalier est pauvre, il peut exercer ses talents pour le service d'un grand seigneur, dans ce cas c'est ce dernier qui subvient à ses dépenses[194].

Jean Flori résume parfaitement l'évolution du concept de chevalerie dans les armées chrétiennes au Moyen Âge, selon lui, "la chevalerie, noble corporation des guerriers d'élite aux XIe et XIIe siècles, se mue au XIIIe siècle en corporation des guerriers nobles"[195]. Autrement dit les élites guerrières et économiques, qui se paraient de nobles vertus,

---

188. ANONYME, *Gesta*, p. 31 : "*Tam fortes et tam duri milites, cur hoc fecerunt* ?".
189. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 175 ; c'est aussi l'avis de J. Flori, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 390.
190. Jean FLORI, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 390-393.
191. *Ibid.*, p. 394-395.
192. *Ibid.*, p. 393.
193. *Ibid.*, p. 395, voir note 27.
194. *Ibid.*, p. 393.
195. Jean FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, 1997, Paris, p. 83-84.

s'approprièrent peu à peu ce concept. La chevalerie entra donc progressivement en contact avec la notion de noblesse, avant d'en devenir, après un processus de fusion, le monopole[196].

Au moment d'évoquer la composition des armées franques au XIIe siècle, nous constaterons le développement d'autres corps de cavalerie aux côtés des *milites*-chevaliers. Ces corps seront parfois encore appelés "*milites*"[197], néanmoins, on les distinguait le plus souvent par d'autres vocables[198] : les "*servientes*" ("sergents" en langue vulgaire)[199], les "*equites levis armaturae*" (littéralement "cavaliers légèrement armés")[200] ou encore les "*armigeri*" ("écuyers") qui rendaient de multiples services à leur chevalier et participaient parfois aux hostilités[201].

Enfin, avant d'aller plus loin dans l'étude des *milites* au XIe siècle, nous devons signaler qu'à côté des cavaliers se battaient des hommes qui furent longtemps dénigrés dans l'Occident médiéval : les fantassins ou piétons. Dès le Xe siècle, les textes médiévaux donnent une vision dichotomique des hommes de guerre, laquelle est parfaitement exprimée par l'expression "*milites peditesque*" (cavaliers/fantassins). Le mot "*peditesque*" ou "*pedites*" renvoie à tous les soldats qui combattent à pied ; et contrairement à l'impression donnée par les chroniques médiévales, selon laquelle ils formaient une masse compacte et pratiquaient uniformément les mêmes techniques, ces derniers n'avaient ni le même statut ni le même rôle sur le champ de bataille[202]. En fait, à l'instar des *milites*, il en existait différentes catégories[203]. Précisons que si à Hastings les fantassins semblent avoir joué un rôle primordial dans la victoire de Guillaume le Conquérant qui les avait placés en première ligne, dans les armées franques de cette fin du XIe siècle, les *pedites* n'apparaissent pas vraiment décisifs. Néanmoins, ils s'avéraient souvent utiles : ils soutenaient et protégeaient les cavaliers, et en cas de victoire ils massacraient et pillaient[204]. Malgré cela, les *pedites* restaient l'objet d'un grand mépris de la part des *milites*, mépris qu'ils devaient à leurs origines sociales populaires. Dans les esprits médiévaux, ils sont à l'opposé de l'image du *miles* noble et puissant, et que le

---

[196]. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 21.
[197]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 327.
[198]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 163.
[199]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 328-330.
[200]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 179-180.
[201]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 329-330 ; R. C. Smail doute que les écuyers aient pris part aux combats, mais il a traduit *armigeri* par "porteurs d'armures" (c'est-à-dire les armures de leur maître), alors que la traduction la plus juste est "hommes en armes", ce vocable impliquerait une pratique militaire de ces "écuyers", *op. cit.*, p. 176-177.
[202]. *Ibid.*, p. 331.
[203]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 184-185.
[204]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 331.

rapprochement avec l'Église a auréolé d'une forme de sainteté. Mais comme nous le verrons plus loin, c'est en Orient, au fil du XIIe siècle, qu'ils devinrent un élément indispensable et recherché des armées croisées[205]. En fait, les difficultés stratégiques et démographiques des États latins contribuèrent à redonner aux *pedites* une place honorable dans le dispositif militaire d'abord, mais aussi dans les mentalités.

À propos de mentalité, nous devons, afin d'avoir une vue plus complète sur la chevalerie avant les croisades, évoquer celle de ses membres. Cette étude peut permettre de mieux comprendre l'art militaire des *milites* ; en effet, il apparaît que les formules tactiques de ces derniers possédaient une logique interne et obéissaient à une optique très éloignée de la nôtre. Cela résulte du monopole que la classe féodale se réserva longtemps quant à la conception et à l'application de la chose militaire : la conscience d'appartenance à une élite l'a profondément influencée[206].

Les *milites* pensaient avoir trouvé dans la pratique de la cavalerie lourde, un moyen sûr d'assurer la pérennité de leur ascendant social. Les deux éléments qui constituaient le symbole de leur puissance militaire, et donc politique, étaient : le cheval et l'armure. D'une part, une monture puissante (le destrier)[207] donnait un sentiment de supériorité face à des piétons ou à des cavaliers montant un cheval léger qu'elle pouvait renverser sans mal[208] ; d'autre part, une armure efficace, et qui ne cessa de se perfectionner, conférait au cavalier une impression d'invulnérabilité (relative selon les armes employées contre elle) face aux coups d'épée et aux traits[209].

Cette prépondérance incontestable sur les champs de bataille d'Occident nourrissait l'esprit de caste grandissant et le mépris pour ceux que la naissance ne prédestinait pas aux métiers des armes et sur lesquels, de surcroît, s'étendaient les pouvoirs seigneuriaux des *milites*. Ce dédain de la noblesse pour le petit peuple n'est pas seulement le résultat de l'ascendant social qu'elle exerçait sur lui, mais aussi d'une certaine méfiance devant les conceptions de la guerre que partageaient les roturiers et que ses préjugés empêchaient d'intégrer harmonieusement à son dispositif militaire. En effet, la cavalerie lourde se

---

[205]. *Ibid.*, p. 332.
[206]. Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 300.
[207]. Claude FAGNEN, *Armement médiéval*, p. 93.
[208]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 301.
[209]. *Ibid.*, p. 302-303.

conformait à une éthique militaire très particulière qui interdisait l'intrusion d'autres conceptions. Pour le chevalier, la guerre représente l'occasion naturelle qui lui est offerte de justifier la raison d'être de sa classe. Elle était beaucoup plus une fin en soi qu'un moyen, et le but n'était pas tant de vaincre que de se soumettre à une épreuve, une sorte de rite initiatique collectif, qu'on retrouve d'ailleurs dans bon nombre de peuples primitifs. Ceci explique l'importance des joutes et des tournois dans la société féodale, véritables exercices paramilitaires qui, jusqu'au XIIIe siècle, se pratiquaient avec des armes réelles. Le sentiment de s'affirmer par ce genre d'exercices explique en partie l'individualisme exacerbé du cavalier lourd ; ce trait de caractère pouvait être gênant lors des hostilités. Ainsi, le *miles* répugnait par nature à toute discipline dès que celle-ci entravait sa capacité d'agir en toute liberté ; il préférait souvent briller individuellement dans une action d'éclat plutôt que d'obéir à un ordre pragmatique, mais qui le laissait dans l'ombre[210]. Par ailleurs, les batailles entre *milites* étaient souvent programmées par consentement mutuel des deux belligérants, l'heure était définie par avance, ainsi que le lieu qui devait être plat et sans obstacles afin que la tactique chevaleresque puisse s'exprimer au mieux. Enfin, lors de ces combats entre cavaliers de même caste, en plus de l'armure qui les préservait assez bien, l'intention était moins de tuer l'ennemi que de le capturer en vue d'en tirer une rançon. On peut imaginer que sans cet instinct de préservation sociale, la classe de l'aristocratie militaire aurait rapidement été décimée. Évidemment, ces précautions n'étaient pas valables pour les *pedites* que l'on n'hésitait pas à massacrer impunément[211].

Il est vrai que la mentalité militaire de la cavalerie lourde avait, à l'origine, une espèce de logique interne qui procédait d'une conception assez cohérente. Cependant, le risque était de s'enfermer dans un modèle de guerre, en fait une sorte de jeu réservé à l'élite latine, en décalage total avec la réalité, et donc inopérant face aux défis militaires lancés par certains peuples[212]. Ce fut le cas face aux Turcs lors des croisades, et même si l'on ne peut pas parler d'inefficacité totale de la tactique des cavaliers latins lors des affrontements avec ce nouvel ennemi, les Francs furent souvent décontenancés. Mais comme nous le verrons plus loin dans notre démonstration, les Occidentaux surent s'adapter à ces nouvelles données. Les chevaliers durent donc rapidement partager la gloire avec des piétons roturiers de plus en plus nécessaires ou encore avec des cavaliers légers d'origine turque (les Turcoples). Et quand la

---

[210]. *Ibid.*, p. 304-305.
[211]. *Ibid.*, p. 306-307.
[212]. *Ibid.*, p. 308.

guerre devint surtout une guerre de siège, ils perdirent peu à peu le premier rôle au profit d'ingénieurs spécialistes en fortification et en poliorcétique. Loin des luttes épiques et pleines de panache entre gens du même monde, en Orient c'est le pragmatisme qui prima : s'adapter ou mourir.

Notons qu'en Europe l'idéal chevaleresque perdura longtemps, et il faudra donc attendre le XVIe siècle pour que se produise un tournant décisif dans la pensée militaire occidentale. Devant l'importance grandissante de l'infanterie et la généralisation de l'emploi des armes à feu[213], une nouvelle conception de la guerre se répandit alors. On privilégia l'efficacité aux dépens des considérations sociales. Les notions modernes de "soldat", d'"exercice", de "discipline" remplacèrent celles surannées de "rang", "honneur" et "chevalerie"[214].

Mais revenons à nos chevaliers du XIe siècle pour qui ces noires perspectives étaient alors inconcevables. Attachons-nous maintenant à décrire les équipements qu'ils utilisaient et les tactiques qu'ils employaient à l'aube des croisades. Afin d'illustrer et d'appuyer notre argumentation, nous utiliserons des représentations iconographiques, datant de la fin du XIe et du début du XIIe siècle, mettant en scène des combattants du Nord[215] et du Sud[216] de la France ; précisons que c'est le style d'armement du Nord de la France qui sera le plus prépondérant lors des croisades[217].

Nous l'avons vu plus haut, la chevalerie était encore en gestation à la fin du XIe siècle, et si ceux qui se réclamaient d'elle commençaient à se distinguer des cavaliers lourds classiques par un sentiment d'appartenance élitiste, du point de vue purement militaire, il n'y avait pas vraiment de différences entre eux. Le *miles* de cette période est armé principalement de la lance et de l'épée, d'un long bouclier en pointe, d'un casque conique, d'un haubert en mailles et il chevauche un lourd destrier (que l'on peut considérer comme une arme à part entière).

Intéressons-nous d'abord aux armes défensives. Nous l'avons dit plus haut, l'armure est, avec le cheval, l'attribut essentiel par lequel le chevalier exprime sa puissance militaire.

---

[213]. Gilbert BODINIER, « Infanterie », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 459.
[214]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 308-309.
[215]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 296-317.
[216]. *Ibid.*, p. 284-295.
[217]. *Ibid.*, p. 296.

Aux yeux des hommes de guerre de ce temps, l'armure semble plus importante que les armes offensives. Cela est manifeste dans les terminologies employées dans les textes médiévaux. Ainsi, dire d'un homme qu'il était "armé" signifiait qu'il avait revêtu une armure, et non pas, comme l'usage actuel le veut, qu'il disposait d'une arme offensive. Inversement, un combattant dit "désarmé" pouvait fort bien posséder une épée ou une lance, mais on voulait exprimer par là qu'il était sans armure[218]. Dans les textes, le terme "*armeure*" se réfère à l'armure en général, alors que les mots communs pour la cotte de mailles sont "*brogne*", "*cotiele*" mais surtout "*hauberc*"[219]. Avant toute chose, revenons sur le terme "mailles". Depuis longtemps, on avait donné à ce mot (que l'on croyait dérivé du latin *macula* : "tache") uniquement le sens d'anneaux de fil métallique entrelacés. Mais il y a quelques années, François Buttin a montré qu'il venait de "*malleus*", signifiant "marteau" (le *mail* du Moyen Âge), et qu'il avait été donné à des objets, identiques au *flanc* des monnayeurs, mis en forme à l'aide du feu et du marteau ; il était ainsi de petites plaques de fer utilisées pour renforcer des vêtements de guerre tels que la brogne. Il est attesté que jusqu'aux XIe et XIIe siècles les guerriers étaient protégés par cette brogne (du latin *brunea*) : tunique d'étoffe épaisse ou de cuir (*cuirie*) recouverte de ces petites plaques de métal, rondes ou angulaires, et même, parfois, d'anneaux de fer. Le mode de fixation de ces plaques sur le tissu ou la *cuirie* variait : si elles étaient clouées par le milieu, on parlait de mailles de *demi-clouüre*, ou par le haut, de *haute-clouüre*[220]. Les mailles ainsi placées sur leur support étaient simplement juxtaposées, comme des écailles de tortue (*demi-clouüre*)[221] ou de poisson (*haute-clouüre*)[222]. Puis à partir du XIe siècle, progressivement, la brogne fut abandonnée au profit du haubert, constitué par un tissu de mailles de fer plus ou moins serré, mais sans doublure, appelé "*mailles treslies*" (qui a donné le mot "treillis"). Notons que certains spécialistes ont refusé la dichotomie entre la brogne et le haubert, pour eux, ces termes désignent un même vêtement fait de mailles de métal rivetées[223]. Traitant de l'équipement militaire de l'époque de la *Tapisserie de Bayeux* (1080), James Mann, parfait représentant de ce courant, écrit que "nous pouvons présumer que les douzaines de chemises de mailles qui, dans la *Tapisserie de Bayeux*, sont portées par

---

[218]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 302.

[219]. David NICOLLE, « Armes et armures dans les épopées des croisades », in : *Les épopées de la croisade*, p. 20.

[220]. François BUTTIN, *Du costume militaire pendant le Moyen Âge et pendant la Renaissance*, 1971, Barcelone ; repris par J. Glenisson, collectif, *La guerre au Moyen Âge*, p. 51-52 ; voir aussi Ph. Contamine, *op. cit.*, p. 321-322.

[221]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 287 : fig. 708 b ; ou p. 289 : fig. 714 : on voit clairement les rivets au centre des plaques.

[222]. *Ibid.*, p. 288 : fig. 709 c,d,e : on constate l'alignement des arcs de cercle.

[223]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 320-321.

des cavaliers et des gens de pied, sont composées d'anneaux à rivets entrelacés formant une armure souple, facile à porter en action, apte à arrêter les coups de taille et d'estoc, mais lourde et inefficace contre les contusions, sauf recours à un vêtement rembourré"[224]. Mann nous dit par ailleurs que le défaut principal de ce haubert est sa dangerosité pour celui qui le porte ; en effet, une fois percé, les fils de fer du haubert pénétraient les blessures, d'où le risque d'infection. Selon le spécialiste, c'est ce genre d'inconvénients qui firent remplacer le haubert par l'armure à plates au XIIIe siècle. La thèse est séduisante mais reste à vérifier. En ce qui concerne la thèse affirmant que plusieurs noms ("brogne" et "haubert") désignaient un vêtement unique, il semble qu'il faille avoir des doutes. Ainsi, dans les textes médiévaux, le haubert est nommé "*lorica*" dont la traduction traditionnelle est : "vêtement de mailles sans lanières et tissé seulement de cercles de fer"[225]. La *lorica* sans support tissu ou cuir est donc bien différente du *brunea*. Par ailleurs, si François Buttin a apporté des lumières nouvelles quant à l'origine du mot "*mailles*", il semble avoir fait fausse route sur des points importants, notamment lorsqu'il distingue les structures du haubert et du "haubergon" (petit haubert)[226], ou qu'il ne veut voir dans l'origine du haubert qu'une protection du cou (de l'allemand *hals-bergen*) [227] . Selon toute vraisemblance, en s'appuyant sur les preuves écrites et iconographiques, on peut donc affirmer que le haubert est une chemise de mailles aux anneaux de fer entrelacés. Les iconographies de la fin du XIe siècle nous donnent une idée de l'aspect de ce haubert porté par des cavaliers francs. Dans certaines d'entre elles, on peut y voir des *milites* portant des hauberts à manches courtes, arrivant au-dessus des genoux et se composant d'un capuchon de mailles appelé "*coife*"[228] ; signalons que dans certaines autres représentations datant d'environ 1100, les combattants portent des hauberts à manches longues avec une ventaille en mailles couvrant le bas du visage[229], cette dernière pouvait être mise ou enlevée grâce à un système de serrage[230].

À cette même période, le casque du cavalier est essentiellement conique. Le *galea* (latin) ou *helmo* (francique, qui a donné "*elme*" en ancien français et "*helmet*" en anglais) est

---

[224]. James MANN, Arms and armour, dans *The Bayeux Tapestry*, 1965, Londres, trad. Ph. Contamine, *La guerre au Moyen Âge*, p. 321.

[225]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 324 ; dans l'*Histoire anonyme*, les Francs portent des *loricas*, et L. Bréhier traduit justement "[…] *vendentes suos clipeos et loricas optimas*[…]" par "[…] ils (les Francs) vendaient leurs boucliers et leurs bons hauberts […]", p. 64-65.

[226]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 322-325.

[227]. Jean GLENISSON, collectif, *La guerre au Moyen Âge*, p. 52.

[228]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op cit.*, p. 287-288 : fig. 709 h,i ; voir aussi Cl. Gaier, *op. cit.*, p. 140.

[229]. *Ibid.*, p. 303 : fig. 747 a,b,c.

[230]. *Ibid.*, p. 291 : fig. 722 a,b.

peu différent de celui porté par les Mérovingiens (puis par les Carolingiens). Les Mérovingiens avaient abandonné les casques rudimentaires des époques barbares, souvent ornés de cornes de bovins destinées à effrayer l'adversaire (mais aussi à le frapper lors des mêlées), pour adopter une protection crânienne plus sobre et plus pratique. Les casques mérovingien et féodal sont tous deux constitués d'un simple cylindre de métal arrondi pour épouser le crâne, toutefois, le second semble avoir été simplifié[231] ; en effet, alors que le *helmo* des premiers Francs disposait de protections latérales ou oreillères qui enveloppaient les côtés du visage, le casque féodal put s'en passer grâce au port du haubert à capuchon en mailles de fer (*coife*). Cela est très clair dans les iconographies représentant l'équipement militaire des Francs du Sud de la France[232]. Rappelons que c'est le style d'armement du Nord de la France qui sera le plus prépondérant lors des croisades, mais dans le cas des casques, il n'y a pas de différences entre le Nord et le Sud[233]. Par conséquent, c'est ce genre de casques qui sera porté par les premiers Croisés. Par ailleurs, ces mêmes iconographies nous confirment que dès la fin du XIe siècle se développa un élément nouveau sur les casques : le nasal (ou *nasel*)[234]. Il s'agit d'une barre métallique verticale couvrant le nez, et destinée à parer les coups portés au visage ; cette pièce de métal est à l'origine des casques fermés plus tardifs qui envelopperont complètement la boîte crânienne : le heaume au début du XIIIe siècle[235], puis le bassinet aux XIIIe-XIVe siècles[236]. Cette genèse est encore plus évidente lorsqu'une ventaille est associée au casque à nasal, la tête est alors presque recouverte complètement, seuls les yeux apparaissent[237].

Quant au bouclier ou écu (*escu*), il évolua peu aux XIe et XIIe siècles. Nous l'avons vu plus haut, le bouclier des Carolingiens était en bois, circulaire et de taille moyenne. Puis peu à peu il s'allongea pour prendre la forme d'un cerf-volant à partir du XIe siècle (voir notamment la *Tapisserie de Bayeux*). Ce bouclier est utilisé tant par les cavaliers que par les fantassins, et sa qualité principale est qu'il protège une bonne partie du corps. Le guerrier le porte au cou suspendu par une courroie, la *guiche* (ou *quige*)[238]. Il peut le rejeter sur son épaule gauche,

---

[231]. Claude FAGNEN, *op. cit.*, p. 33 : deux photos représentent deux casques, l'un datant du début du VIIe siècle et l'autre du XIIe siècle, les similitudes sont évidentes.
[232]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 287 : fig. 707 a,b,c,f,g ; p. 288 : fig. 709 g,h,i ; p. 299 : fig. 737.
[233]. *Ibid.*, p. 287.
[234]. *Ibid.*, p. 286 : fig. 706 c ; p. 287 : fig. 707 c,e,f ; ou encore p. 288 : fig. 709 e.
[235]. David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 21 ; voir aussi Cl. Gaier, *op. cit.*, p. 105-110 ; ou J. Glenisson, collectif, *op. cit.*, p. 53.
[236]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 139.
[237]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 287 : fig. 707 e.
[238]. *Ibid.*, p. 291 : fig. 722 b ; p. 300 : fig. 739 ; p. 303 : fig. 749 c.

voire sur son dos[239], et si c'est un cavalier, il le manie en passant l'avant-bras et la main qui tient les rênes dans deux poignées de cuir, les *énarmes*, fixées sur la face intérieure de l'écu[240] et où venaient en outre s'attacher les deux extrémités de la *guiche*[241]. Le bouclier était généralement constitué d'une âme de bois sur laquelle était apposée une couverture en cuir (*quiral*), et des renforcements en métal ajoutaient une grande rigidité à l'ensemble, notamment sur les bords avec des renforts rivetés[242] ou sur la face extérieure de l'écu avec l'*umbo* qui était une saillie métallique[243]. Des iconographies de la fin du XIe siècle nous montrent deux variantes de ce bouclier : l'un des écus a une partie supérieure plate, pour l'autre, elle est arrondie[244]. À cette époque tous ces boucliers ont une partie inférieure se terminant par une pointe ; cela évoluera durant les croisades, on remplacera la pointe par un côté plat afin que les piétons puissent poser le bouclier au sol dans le cadre de certaines tactiques. Remarquons enfin que dans les iconographies de l'époque féodale, les ennemis musulmans sont généralement représentés avec des boucliers ronds (*roiles*)[245], l'armement et son esthétique sont au service de la propagande : chrétiens contre infidèles, écu cerf-volant contre écu rond. La forte symbolique du bouclier sous les Carolingiens semble avoir perduré au XIIe siècle, mais sous des formes différentes.

Les armes offensives des *milites* du XIe siècle se résument à l'épée (*espee*) et à la lance. Malgré l'utilisation novatrice, spectaculaire et efficace de la lance, illustrée par la technique du choc, c'est l'épée droite à double tranchant qui sera l'arme la plus utilisée par la cavalerie lourde[246]. Quant à la pratique de l'archerie par les *milites*, nous verrons qu'elle fut cantonnée aux guerres de siège.

Seule l'aristocratie militaire pouvait posséder des épées de qualité, car à l'instar du reste de l'armement du *miles*, elles coûtaient très cher. Un cavalier n'hésitait pas à débourser de grandes sommes afin de faire forger une épée sur mesure. L'épée médiévale semble avoir été une épée de taille plus que d'estoc[247]. Le cavalier la dégaine une fois qu'il a brisé sa lance dans le choc, ou bien que le corps à corps est inéluctable. Aux XIe et XIIe siècles, l'escrime

---

[239]. *Ibid.*, p. 300 : fig. 742 c.
[240]. *Ibid.*, p. 286 : fig. 706 a ; et surtout p. 290 : fig. 716 b.
[241]. Jean GLENISSON, collectif, *op. cit.*, p. 52.
[242]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 300 : fig. 742 c.
[243]. *Ibid.*, p. 286 : fig. 706 b ; p. 287 : fig. 707 d ; p. 300 : fig. 739.
[244]. *Ibid.*, p. 286 : fig. 706 a,b ; voir aussi p. 287 : fig. 707 d,f ; p. 288 : fig. 709 c,d,g ; p. 289 : fig. 714.
[245]. *Ibid.*, p. 288 : fig. 710 ; p. 289 : fig. 715 ; ou encore p. 293 : fig. 728 a,b,c.
[246]. *Ibid.*, p. 297.
[247]. *Taille* : façon de frapper avec l'épée en utilisant les côtés tranchant de la lame ; *estoc* : ici c'est la pointe de l'épée qu'on utilise pour percer le corps de l'adversaire.

classique n'existe pas encore : on distribue des coups de taille, les plus violents possibles, et on pare ceux de son adversaire avec le bouclier. Malheur à celui qui n'a pas d'armure, il peut être littéralement coupé en morceaux[248]. De plus, l'équilibre apporté au cavalier grâce aux étriers donne plus de force et de précision aux coups, et si celui-ci frappe alors que sa monture est en plein galop, la puissance des coups peut devenir alors véritablement terrible : certaines chroniques parlent d'individus coupés en deux[249]. Les représentations iconographiques de la fin du XIe siècle nous montrent des épées franques de longueur moyenne (environ 90 cm), dont la lame (*glavie*, *alemiele*) est à double tranchant, faites pour la frappe de taille[250], leur bout est arrondi, elles se maniaient à une main, laquelle se saisissait d'une poignée (*poins*) apparemment confortable constituée d'un pommeau assez important (équilibrant le poids de la lame) et d'une garde, avec des quillons (*signals*) droits ou recourbés vers la pointe, semblant bien la protéger[251]. Par ailleurs, les épées de cette période ne semblent pas excessivement lourdes : d'abord, comme nous venons de le voir, leur poignée était faite pour une seule main ; ensuite, les lames étaient allégées grâce à une gorge d'évidement[252] ; enfin, des images représentent des combattants "au repos" tenant leur épée en l'air sans effort apparent[253]. Remarquons qu'au XIIIe siècle, le développement des armures à plates coïncida avec celui des épées d'estoc ; en effet, avec ce genre d'armures les coups de taille étaient devenus moins efficaces, désormais on cherchait plus à percer avec l'épée qu'à trancher[254].

L'autre arme de prédilection de la cavalerie lourde est la lance (ou *espiel*). Cette dernière se distingue du javelot, arme de jet plus courte surtout utilisée par les piétons. Avant le développement de la technique de choc, la lance servait à piquer l'adversaire de loin uniquement à la force du bras du cavalier ; notons qu'elle pouvait être aussi parfois lancée à l'exemple du javelot. Elle mesurait entre deux mètres et deux mètres cinquante, son fût

---

[248]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 13.

[249]. Selon les chroniqueurs Albert d'Aix et Guibert de Nogent, Godefroy de Bouillon aurait coupé un cavalier turc en deux d'un seul coup d'épée ; si cela est vrai (les deux chroniqueurs ne sont pas des témoins directs), il est évident que seul un coup porté en plein galop aurait pu donner un tel résultat. Notons que dans le texte d'Albert, le Turc a une armure, dans celui de Guibert ce n'est pas le cas ; ainsi, selon Albert d'Aix : " Tandis qu'il (Godefroy) faisait les plus grands efforts et portait la mort dans les rangs des ennemis, chose incroyable ! il frappa du tranchant de son glaive et coupa en deux un Turc revêtu de sa cuirasse […]. La partie supérieure de son corps tomba aussitôt sur le sable ; la partie inférieure, fortement attachée au cheval par les jambes, fut emportée par l'animal vers les remparts de la ville et ne tomba que sur le milieu du pont", *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 189 ; voir également Guibert de Nogent, *Gesta*, trad. F. Guizot, p. 257.

[250]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 286 : fig. 706 b ; p. 300 : fig. 742 a,b,d ; p. 303 : fig. 749 b.

[251]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 286 : fig. 704 b, 706 b ; p. 287 : fig. 707 c,f ; p. 289 : fig. 714 ; p. 299 : fig. 735, 737 ; p. 300 : fig. 739.

[252]. Jean GLENISSON, collectif, *op. cit.*, p. 54 ; voir D. Nicolle, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 287 : fig. 707 c ; p. 288 : fig. 712 a,b ; p. 289 : fig. 739.

[253]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 287 : fig. 707 c ; p. 300 : fig. 739.

[254]. Jean GLENISSON, collectif, *op. cit.*, p. 54.

(*anste*, *baston*) était généralement en frêne (bois souple et résistant des forêts tempérées), sans contrepoids ni poignée, et son diamètre n'excédait pas 30 mm. Quant à sa lame de fer (*glave*), elle avait la forme d'une feuille de saule ou d'un losange, et était munie d'une arête médiane, elle possédait généralement à sa base des oreilles horizontales, lesquelles n'étaient pas un obstacle à une pénétration trop profonde de la lance dans le corps de l'adversaire comme certains l'ont pensé, mais plutôt un procédé facilitant l'escrime contre d'autres lances ou des épées, car rappelons-le, cette lance était surtout utilisée dans des combats rapprochés durant lesquels les cavaliers piétinaient, cherchant à donner des petits coups d'estocs répétés, tout en parant ceux de l'ennemi[255]. Dès le XIe siècle, on trouvera placés au bout de ces lances des étendards appelés généralement "*gonfanons*" (ou encore "*ensegnes*", "*ataces*", "*vanières*")[256], ils servaient de signe de ralliement sous lequel se rangeaient les combattants dépendant d'un même seigneur. En marche, le cavalier couchait la lance sur l'épaule[257] ; pour se faire reconnaître, il la tenait à la verticale ; puis quand la technique du choc se répandit, il bloquait l'*anste* sous son bras, l'appuyant sur le bord de l'écu et la pointant vers l'ennemi[258].

Ainsi, dans la seconde moitié du XIe siècle, la technique de choc pratiquée avec la lance en arrêt commença à se développer dans les rangs de l'aristocratie militaire féodale[259]. Cette nouveauté tactique entraîna des modifications dans l'armement classique de la cavalerie lourde. La lance devint plus longue (trois mètres), la lame gagna en effilement, mais surtout les oreilles horizontales disparurent[260], ces deux dernières modifications eurent clairement pour but une meilleure pénétration de l'arme au moment du choc. Ceci rejette définitivement l'idée d'un usage "anti-pénétrant" des oreilles, en réalité un coup de lance donné avec le bras était bien incapable de transpercer un homme en armure de part en part, donc tant que les cavaliers ne pratiquaient pas la lance en arrêt, il était inutile d'enlever ces oreilles, mais dès que cette pratique se généralisa, l'objectif des *milites* fut soit de désarçonner leur adversaire, soit de l'embrocher. Les exemples d'embrochements ne manquent ni dans les iconographies[261] ni dans les textes médiévaux[262]. Remarquons tout de même qu'au début du

---

[255]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 299 : fig. 736.
[256]. *Ibid.*, p. 294 : fig. 729 g,h ; p. 299 : fig. 737 ; p. 321 : fig. 808 et 811.
[257]. *Ibid.*, p. 293 : fig. 729 e,f,g.
[258]. Jean GLENISSON, collectif, *op. cit.*, p. 54.
[259]. Voir p. 155-156.
[260]. David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 21.
[261]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 289 : fig. 715 : dans cette représentation du début du XIIe siècle, une lance typiquement franque transperce littéralement un cavalier maure en armure.
[262]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 151 et 153.

XIIIe siècle, on verra réapparaître des têtes de lance plus larges et grossières conçues pour percer les armures et les boucliers les plus résistants[263].

La technique de la lance couchée ou en arrêt devint donc rapidement emblématique de la chevalerie. Nous nous sommes contentés ici d'évoquer brièvement un aspect purement matériel de cette technique, soit l'observation de son outil principal : la lance ; néanmoins, nous exposerons plus loin les détails du *modus operandi* de cette technique de combat au moment d'étudier les tactiques militaires des Latins d'Orient au XIIe siècle.

Il nous faut dire quelques mots sur la pratique de l'archerie par les chevaliers, lesquels, c'est le moins que l'on puisse dire, ne la considéraient pas comme un art militaire majeur. D'abord, à l'instar des anciens Grecs et de leurs aïeux barbares, les *milites* considéraient les armes de jet comme des armes de couards. Un vrai combattant devait tuer en prenant le risque d'être tué, c'est-à-dire dans un corps à corps violent et engagé. Le refus d'utiliser l'arc ou l'arbalète correspond bien à la conception idéaliste de la guerre des *milites*. Néanmoins, il semble que cette règle d'or n'ait pas toujours été respectée, en tout cas pas par les fantassins, puisqu'en 1139 le concile de Latran menaça d'anathème ceux qui utiliseraient des armes de jet[264] contre d'autres chrétiens[265]. Pour l'Église, la raison de cette décision n'était pas idéologique mais plutôt pragmatique ; en effet, les armes de jet, mais surtout l'arbalète[266], clairsemaient dangereusement les rangs d'une aristocratie militaire dont les institutions ecclésiastiques ne pouvaient se passer. En ce qui concerne l'emploi d'armes de jet par des chevaliers autour de 1100, certains témoignages de chroniqueurs de la première croisade confirment ce fait ; toutefois, si ces textes nous révèlent que certains *milites* tiraient à l'arc, cela se passait essentiellement durant les sièges, donc pied à terre[267]. Ainsi, Robert le Moine nous décrit un Godefroy de Bouillon devenu archer pour l'occasion du siège de Jérusalem[268], et Albert d'Aix nous parle même d'un chevalier du roi, un certain Renaud, expert en archerie et chef des archers[269].

---

[263]. David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 24 : fig. 27.

[264]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 301 : fig. 743 e : on a ici l'exemple d'un grand arc occidental (*longbow*).

[265]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 308.

[266]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 286 : fig. 705 : exemple intéressant d'un combattant (fin du XIe siècle) en train de bander son arbalète.

[267]. Cf. notamment Albert d'Aix, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 276 et 330, t. II, p. 181 ; voir l'analyse de J. Flori, *Croisade et chevalerie*, p. 400, note 53 : il ne conteste pas la capacité de certains chevaliers à tirer à l'arc, mais il confirme que cela se passait lorsque ces derniers redevenaient de "simples" piétons, c'est-à-dire pendant les sièges.

[268]. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 456.

[269]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. II, p. 58.

Enfin, nous ne pouvons pas décrire les armes de la cavalerie lourde à l'aube des croisades sans évoquer le cheval. Nous avons signalé plus haut que le cheval est l'un des deux éléments (avec l'armure) les plus représentatifs de l'hégémonie de la caste des *milites* dans la société médiévale. Nous voulons analyser maintenant l'importance militaire de l'équidé.

Le cheval, une arme ? Certes, c'est un être vivant fait de chair et de sang, et non un morceau de métal sans vie, néanmoins, sans lui, le cavalier n'est rien, toute l'efficacité de ce dernier lors des combats dépendra de la puissance et de la résistance de sa monture. Le cheval est tellement associé à la chevalerie que lorsque les chroniqueurs décrivent des faits d'armes, ils ne prennent même pas la peine de dire que la noblesse est montée. Au contraire, ils signalent comme anormal le fait que, parfois, elle ne l'est point[270]. Par ailleurs, les sources latines de la première croisade donnent l'impression d'accorder plus d'importance aux chevaux des *milites* qu'aux simples piétons[271] ; en fait, la mentalité féodale de cette fin du XIe siècle considérait encore que les piétons n'étaient pas indispensables, alors que les chevaux, eux, l'étaient. L'élite cavalière sélectionnait scrupuleusement les bêtes (en tout cas en Occident, car, comme nous le verrons, les Latins d'Orient souffrirent d'une pénurie de chevaux qui leur interdisait d'être trop difficiles) et n'hésitait donc pas à faire venir des espèces lointaines, coûteuses mais réputées. Toutefois, la maîtrise de tels animaux nécessitait que le *miles* ait bénéficié, de préférence dès son enfance, d'un apprentissage exigeant de l'équitation et qu'il continue à s'entretenir régulièrement, en pratiquant toutes sortes d'exercices équestres (tournois, joutes, chasse, etc.). Cette maîtrise était facilitée par l'usage de selles enveloppantes[272], par le recours aux étriers, par un bon ferrage (apparu aux IXe-Xe siècles) qui facilitait la circulation et l'effort des bêtes, en terrain humide ramollissant les sabots et en terrain caillouteux les usant[273], ou encore par les éperons[274], ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le port des éperons dorés devint le signe distinctif et le privilège des chevaliers[275].

Enfin, rappelons que le terme "cheval" est générique, le *miles* possédait généralement diverses montures pour des usages différents selon les circonstances, et donc chacune d'entre elles avait son appellation propre. Ainsi, le destrier était le cheval de combat par excellence, il

---

[270]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 301.
[271]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 530.
[272]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 294 : fig. 729 h,f ; p. 304 : fig. 753 i.
[273]. André CORVISIER, *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, p. 41.
[274]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 289 : fig. 714 ; p. 299 : fig. 735.
[275]. Philippe CONTAMINE, « Chevalerie », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 175.

devait être assez puissant pour pouvoir porter le poids de son maître avec toutes ses armes et sa propre protection (environ une centaine de kilos en tout). Pendant les déplacements, le destrier était ménagé, car il devait rester frais pour le combat, par conséquent, on ne le montait pas, il était tenu en bride par un écuyer. C'est donc le palefroi qui avait pour fonction de transporter les cavaliers lors des voyages, moins coté que le destrier, il devait tout de même être robuste afin de parcourir de longues distances, ce dernier pouvait participer à la guerre en cas de nécessité[276]. Le roncin, quant à lui, moins fort que le destrier mais néanmoins courageux, était employé pour la guerre par des cavaliers de moindre rang[277]. Enfin, un cavalier pouvait posséder en outre des montures non militaires, tels le coursier, cheval léger d'agrément, utilisé pour la chasse ou les déplacements "civils", ou encore le sommier ou courtaud, destiné au transport de bagages[278]. Enfin, si nous sommes sûrs que les chevaux portaient des housses non protectrices et des caparaçons protecteurs autour de 1100[279], il semble que les amures de mailles équestres soient plus tardives[280].

À première vue, il n'y a pas de filiation directe entre l'art militaire des armées antiques et celui du monde féodal. Alors que les dispositifs militaires des Grecs, des Macédoniens et des Romains reposaient sur une infanterie lourde formée en phalange compacte avançant comme un seul homme, le dispositif des Francs avait pour pièce maîtresse une cavalerie lourde pour laquelle l'exploit individuel primait sur la cohésion du groupe ; alors que chez les Anciens, la cavalerie joue un rôle mineur, chez les *milites*, ce sont les piétons qui sont relégués au second plan. Malgré ces dissimilitudes manifestes, nous pouvons néanmoins affirmer qu'un même esprit militaire souffle sur les deux mondes. En effet, nous avons déjà indiqué plus haut qu'il existe une dichotomie fondamentale et universelle en ce qui concerne la tactique militaire : d'une part, la tactique mobile fondée sur le harcèlement, les va-et-vient et l'enveloppement, et, d'autre part, la charge en ligne afin que le choc provoque une rupture. Évidemment, il existait des nuances, des systèmes hybrides ou encore des associations entre les deux procédés, malgré tout, on a bien affaire à deux esprits primordiaux, et différents à la

---

[276]. Claude FAGNEN, *op. cit.*, p. 93-94.

[277]. Ann HYLAND, *The medieval warhorses : from Byzantium to the Crusades*, 1994, Sutton, p. 186 : l'auteur nous dit que le mot "roncin" évolua, de cheval de bât à cheval de selle de moindre qualité, mais quand même employé pour la guerre.

[278]. Claude FAGNEN, *op. cit.*, p. 96.

[279]. David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 20-21.

[280]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 312 : fig. 773 a : dans cette iconographie de la fin du XIIIe siècle, on peut observer un cheval totalement recouvert d'une barde en cotte de mailles.

fois, dans la manière de penser et de faire la guerre. Une fois les contours de ces concepts définis, il est aisé de placer les armées antiques et les armées féodales dans le même groupe, et si les corps employés, les détails de l'organisation tactique et les armes diffèrent, l'esprit est le même ; dans les deux cas, il s'agit d'un corps d'élite très entraîné, lourdement armé, placé en ligne et cherchant le choc avec l'adversaire afin de disloquer ses rangs.

Il est difficile d'expliquer les processus qui menèrent les Francs à adopter le même esprit tactique que les principales armées de l'Antiquité, d'autant plus qu'une longue période sépare la chute de l'Empire romain (Ve siècle), et donc son art militaire, et les prémices d'une cavalerie lourde efficace sous les Carolingiens (VIIIe-IXe siècle). Durant ces trois siècles, c'est donc la manière tribale, instinctive et désordonnée de se battre des Barbares qui règne en Occident. Il faudra attendre la domination des armées carolingiennes pour retrouver un art militaire cohérent ; art qui entamera, notamment grâce à la diffusion de l'étrier, une lente mutation qui aboutira à la cavalerie lourde féodale. Laquelle pratiquera essentiellement, dès la fin du XIe siècle, la tactique du choc avec la lance couchée, et ce, jusqu'à la fin du Moyen Âge. Comment expliquer cette filiation dans l'esprit ? Nous avons rejeté plus haut la possibilité d'une large diffusion de la tactique romaine (en tout cas de son esprit) dans le monde médiéval par l'apprentissage de traités militaires (notamment celui de Végèce), par ailleurs, il est impossible d'évoquer l'invérifiable thèse de l'atavisme, ainsi que celle du hasard, qui n'est jamais satisfaisante. La thèse d'un art militaire intrinsèquement lié à une civilisation, à une culture ou à une vision du monde, nous semble la plus probable[281]. Ainsi, on peut penser que les origines culturelles gréco-romaines de l'Occident médiéval, aussi lointaines soient-elles, ont inspiré d'une manière ou d'une autre la vision du monde des gens du Moyen Âge, et cette influence, même diffuse, a forcément concerné une activité comme la guerre qui était omniprésente dans la vie de ces hommes. Toute proportion gardée, on peut comparer les liens étroits qui existent entre culture et art militaire, avec ceux qui ont été mis en évidence il y a quelques années entre l'anthropologie de la structure familiale et les systèmes politiques[282]. Même si la démonstration détaillée de cette hypothèse nécessiterait un

---

[281]. Cf. Cl. Gaier, *op. cit.*, p. 311-312, ce dernier a parfaitement résumé le lien naturel qui unit la culture d'une civilisation et son art de la guerre : "L'étude des grands principes de l'art militaire trouve sa source dans celle des sociétés qui, tour à tour, les élaborent, les transmettent, les remplacent ou les redécouvrent. Or, les hommes ont, dans chaque type de civilisation, des raisons différentes de se comporter militairement parce que leurs mobiles ne sont pas conditionnés par le même cadre de références. Ce sont ces mobiles-là qu'il importe d'explorer pour leur valeur explicative. L'action des combattants à un moment donné de l'histoire répond toujours à une conception globale des faits, plus ou moins délibérée, à un réflexe collectif sous-jacent, bref à une mentalité type".

[282]. Cf. notamment les ouvrages d'E. Todd, *La troisième planète. Structures familiales et systèmes idéologiques*, Éditions du Seuil, 1983, Paris ; *L'invention de l'Europe*, Éditions du Seuil, 1990, Paris ; *Après la démocratie*, Gallimard, 2008, Paris, p. 95-117.

long travail que nous n'envisageons pas de faire dans cette présente étude, nous proposons ici ce début de réponse afin de nous aider à mieux comprendre pourquoi les arts militaires des musulmans et des Francs, tous deux issus de cultures aux antipodes l'une de l'autre, apparaissaient si dissemblables au moment des croisades.

Ainsi, la chevalerie représente ce que la culture de l'Occident médiéval produisit de mieux du point de vue militaire ; cependant, cette élite de combattants montés n'était pas exempte de faiblesses. En effet, son fonctionnement en vase-clos, sa mentalité de classe et son mépris des pratiques guerrières extérieures à ses codes, l'ont décalée de la réalité et handicapée face à des belligérants privilégiant l'efficacité au beau geste lors des combats. Malgré tout, si l'on peut affirmer que chaque culture façonne un art militaire qui lui est propre, elles ont toutes en commun, sans exception, une capacité universelle d'adaptation, se traduisant dans le domaine militaire par une attitude pragmatique. Comme nous le verrons, ce fut le cas des *milites*, qui surent se défaire de leur rigidité tactique afin de pouvoir répondre au défi militaire des armées musulmanes d'Orient. Cette capacité d'adaptation concernera également les équipements et les armements de la cavalerie lourde. C'est donc dans cette volonté de distinguer ce qui a changé dans ces éléments au contact des musulmans que nous avons présenté l'équipement militaire type des *milites* avant les croisades.

3-Généralités sur la guerre pendant les croisades

Avant de pénétrer au cœur des arts militaires pratiqués par les musulmans et les Francs durant les croisades, il nous apparaît essentiel d'évoquer des questions générales dont les réponses permettront d'éclairer un peu plus notre champ d'étude et, partant, les contours de notre problématique. Laquelle a d'abord pour but de démontrer l'existence d'adaptations à l'Autre, et surtout d'influences mutuelles dans le domaine de la guerre. Ce dernier point implique naturellement l'idée d'une supériorité technique de l'un des deux protagonistes sur l'autre, en tout cas dans une spécialité particulière. Par conséquent, nous tenterons de savoir si l'un des deux acteurs des croisades dépassait techniquement l'autre de manière générale au moment des premières rencontres armées. Ensuite, nous constaterons que les belligérants s'appuyèrent plus sur les sièges que sur les batailles. Enfin, nous nous demanderons quelle fut la place de la paix et des trêves dans un contexte en permanence déchiré par la violence et la guerre.

a-La question de l'avance technologique de l'un des belligérants sur l'autre

Nombre d'historiens de la guerre et des croisades ont très tôt spéculé sur la question de l'avance technologique de l'un des belligérants sur son adversaire. La première tendance semble avoir été de dire que l'Occident chrétien possédait un savoir-faire militaire bien supérieur à celui de l'Orient musulman.

Ainsi, lorsque dès 1848 Joseph Reinaud souligne que l'art militaire musulman devait être efficace puisqu'il fit céder les Croisés et les poussa à quitter l'Orient[283], le contre-argument classique était de mettre en évidence le délai extrêmement long qui fut nécessaire aux musulmans afin de mener à bien cette contre-croisade. Plus proche de nous, George Scanlon étaye d'une certaine manière ce contre-argument en affirmant que l'arrivée des Francs en Orient a mis en relief la faiblesse militaire des musulmans, lesquels furent contraints d'améliorer leurs armements et leurs tactiques afin de pouvoir lutter contre la cavalerie lourde occidentale et contre des armes individuelles et collectives plus évoluées que les leurs[284]. Lynn White va plus loin lorsqu'il affirme que les succès initiaux des Croisés étaient le résultat de leur supériorité technique et tactique, et que les musulmans durent imiter l'art de la guerre de leurs adversaires afin de pouvoir les chasser d'Orient au bout de deux longs siècles[285]. White est catégorique, pour lui, les musulmans étaient très loin derrière les Latins en matière d'innovations technologiques, ces derniers auraient constitué l'armée la mieux équipée du monde à cette époque. Toujours selon White, cette supériorité occidentale serait en partie due au développement de l'étrier à partir du VIIIe siècle, et par voie de conséquence à la domination d'une cavalerie lourde devenue plus efficace[286]. Il signale que les peuples orientaux ont connu l'étrier avant l'Occident, pourtant il s'étonne que les Francs aient été les premiers à lui donner une application martiale optimale lorsqu'ils élaborèrent la technique de choc montée. Il en conclut que ce fait annihile à lui seul toute notion de déterminisme technologique dans l'Histoire[287].

---

[283]. Joseph T. REINAUD, « De l'art militaire chez les Arabes au Moyen Âge », *Journal Asiatique*, sept., 1848, p. 194.
[284]. George T. SCANLON, *A muslim manual of war*, trad. du *Tafrīǧ al-kurūb fī tadbīr al-ḥurūb* d'al-Anṣārī, 1961, Le Caire, p. 4-5.
[285]. Lynn WHITE, « The crusades and the technological thrust of the West », p. 100-101.
[286]. *Ibid.*, p. 97-98.
[287]. *Ibid.*, p. 99.

Évidemment, la réalité est plus complexe que veut bien nous le faire croire Lynn White. Et il est aisé, si l'on étudie en détail les chroniques et les traités militaires de l'époque, de réfuter cette théorie d'une supposée supériorité technologique occidentale sur le monde musulman. De nombreux chercheurs furent certes convaincus que les musulmans, pour faire face au défi croisé, eurent à adapter et repenser leurs techniques de combat et leurs armements, voire à en emprunter à leurs ennemis, toutefois, ils affirmèrent qu'on ne doit ni surestimer ni généraliser l'impact des méthodes militaires franques sur celles des musulmans. Par ailleurs, ils indiquèrent justement que les musulmans avaient une longue tradition militaire dans laquelle ils puisèrent des solutions afin de contrer les Latins[288]. Quant à l'argument prétendant que l'étrier était la pierre angulaire de l'avance technologique des Occidentaux sur les autres peuples, on a vu plus haut que White avait largement exagéré la fulgurance et l'importance des effets de cette innovation sur leur art militaire[289]. Il est clair que son ethnocentrisme lui fit ignorer les importantes avancées tactiques inaugurées par l'utilisation de l'étrier sur l'art militaire musulman, turc notamment[290]. Si ces derniers ne pratiquaient pas le choc à l'européenne, grâce à l'étrier ils perfectionnèrent leur technique d'archerie montée dont la redoutable efficacité ne peut en aucun cas être dénigrée ou remise en cause.

En fait, plus l'étude de l'art militaire au temps des croisades progresse et s'approfondit, plus il apparaît que la supériorité technologique était musulmane plutôt que franque. Et comme le souligne David Nicolle, le vieux concept des Croisés héroïques finalement vaincus par des ennemis fanatiques et trop nombreux a disparu de la plupart des cercles académiques. Il ajoute qu'il est peut-être temps d'étayer le point de vue "révisionniste" de l'histoire des Croisés en affirmant qu'en termes de technologie militaire, les envahisseurs latins n'étaient pas en avance sur leurs adversaires musulmans. En fait, ils semblaient plutôt en retard dans différents domaines de l'art militaire[291] : aussi bien dans celui de la tactique que dans ceux des armements individuels et collectifs. Nous apporterons des éléments de preuve à cette affirmation au moment de mettre en évidence ce que les Francs ont emprunté aux musulmans afin d'améliorer leurs méthodes de combat. Néanmoins, nous pouvons d'ores et déjà dire que

---

[288]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 577.

[289]. Voir plus haut p. 154-156.

[290]. Voir p. 136-137 et 142 ; et surtout Cl. Cahen, « Le rôle des Turcs dans l'Orient musulman médiéval », p. 98 : "[…] ce sont les peuples de la steppe eurasienne qui, en inventant l'étrier et en perfectionnant les autres éléments utiles à la monte du cheval, ont fait réaliser à la cavalerie des progrès décisifs que ni l'Antiquité classique, ni les Arabes préislamiques n'avaient connus […]".

[291]. David NICOLLE, « Arms and armour illustrated in the art of the Latin East », in : *The horns of Hattin*, éd. B. Z. Kedar, p. 335.

l'avance musulmane saute aux yeux dans le domaine des armes collectives, notamment lorsqu'on lit un traité militaire comme celui d'al-Ṭarsūsī[292] ; d'ailleurs, Nicolle dira de ce traité qu'il indique un haut niveau de sophistication technologique et militaire alors inconnu en Europe[293]. C'est cette supériorité des musulmans dans le domaine de la guerre de siège qui fut décisive ; en effet, selon certains historiens, notamment R. C. Smail et Christopher Marshall, les clés de la réussite militaire aux XIIe et XIIIe siècles résidaient plus dans les prises de forteresses que dans les batailles victorieuses[294].

Enfin, si l'on ne peut pas attribuer les premiers succès des Croisés en Terre sainte à une improbable supériorité technologique occidentale, quelles en furent les causes ? Il apparaît indéniable que les dissensions musulmanes détiennent la plus grande part de responsabilité dans les réussites initiales des Francs, néanmoins, on ne peut négliger le rôle joué par leur foi ardente, laquelle leur insuffla un esprit combatif et une patience hors du commun. En cela, on peut comparer les Croisés aux premiers conquérants musulmans (VIIe siècle) ; et lorsque Claude Cahen nous dit que "la conquête arabe […] est due à des facteurs sociaux et moraux bien plus qu'à une quelconque supériorité technique"[295], il est facile de faire le rapprochement.

b-Peu de batailles et beaucoup de sièges

Paradoxalement, les premiers grands historiens militaires[296] des croisades privilégièrent largement l'étude des batailles aux dépens de la guerre de siège, alors que c'est cette dernière forme de combat qui fut la plus pratiquée durant cette période. Ce déséquilibre fut néanmoins réparé lors des dernières décennies, notamment grâce à la contribution de grands spécialistes de la fortification et/ou de la poliorcétique[297]. Il est établi, selon les sources en notre possession, que les batailles (desquelles sont bien sûr exclus les innombrables coups de main et autres escarmouches) auraient été au nombre de 27 entre 1097 et 1192, dont 17 avant

---

[292]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣirat arbāb al-lubāb fī kayfiyyat al-nuǧā fī l-ḥurūb*, éd. K. Sader, 1998, Beyrouth ; éd. et trad. partielle Cl. Cahen, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », *BEO*, t. XII, 1947-48, p. 103-163.

[293]. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 212-213.

[294]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, p. 215-216 ; Christopher MARSHALL, *Warfare in the Latin East, 1192-1291*, Cambridge University Press, 1992, Cambridge, p. 5-6.

[295]. Claude CAHEN, « Les changements techniques militaires dans le Proche-Orient médiéval et leur importance historique », p. 114.

[296]. Notamment O. Heerman, H. Delbrück, R. C. Smail et J. F. Verbruggen.

[297]. Cf. entre autres les travaux de H. Kennedy, J. Mesqui, R. Ellenblum, B. Michaudel ou encore N. Prouteau.

1127[298]. Ces chiffres édifiants nous indiquent que la manière de faire la guerre en Orient a changé dès le deuxième quart du XIIe siècle. Ils s'accordent avec le revirement stratégique qui se produisit autour des années 1130, années durant lesquelles la guerre offensive des conquérants se mua en une guerre défensive[299], et ce, de manière irréversible. Les raisons de cette évolution sont diverses. D'abord, les faibles effectifs des Croisés leur interdisaient de plus en plus de s'engager dans des batailles aux issues incertaines, et dans lesquelles le risque de décimation était grand et les gains stratégiques souvent mineurs. En effet, selon Smail, jusqu'en 1127 (apparition de Zankī sur la scène politico-militaire de Syrie), les victoires sur les champs de bataille étaient essentielles aux Croisés afin de pouvoir fonder et défendre les États latins ; toutefois, plus les forces musulmanes s'unifiaient, et donc augmentaient, moins les batailles ne pouvaient contenir la pression des armées adverses qui disposaient d'un réservoir humain quasi inépuisable (surtout sous Nūr al-dīn et Saladin), ce qui était loin d'être le cas des Francs[300]. Ensuite, le *modus vivendi* des premières décennies avait calmé les désirs d'éradication de l'Autre, non qu'il n'y ait plus eu des massacres, mais leur nombre diminua grandement par rapport aux premières années de la conquête franque[301] ; par ailleurs, pour des raisons économiques, on préférait s'emparer de l'ennemi vivant afin d'en faire un esclave ou d'en tirer une rançon[302]. Enfin, la principale cause de ce changement fut stratégique : une bataille victorieuse était certes importante pour la propagande et le moral du vainqueur, mais ses bénéfices en termes de stratégie pure étaient souvent minces[303] ; à l'inverse, la maîtrise d'un territoire, essentielle à la domination militaire et politique, passait obligatoirement par la conquête de sa ville capitale ou au moins des forteresses et châteaux qui y avaient été élevés[304]. Par conséquent, la guerre de siège était l'outil stratégique incontournable des Croisés pour se maintenir en Orient, et des musulmans pour les en chasser. Les conclusions de Marshall vont dans ce sens, selon lui, ce sont les guerres de siège qui scellèrent le destin des Latins d'Orient, et toutes les autres formes de combat n'étaient en grande partie qu'accessoires[305].

---

[298]. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 134-135 ; voir aussi C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 518.
[299]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 216.
[300]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 215-216.
[301]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 890.
[302]. Cf. l'expression de G. Duby, *Le dimanche de Bouvines*, Gallimard, 1973, Paris, p. 144 : pour ce dernier, dans la guerre médiévale, "on capture le gibier vivant : la guerre n'est pas une entreprise d'extermination".
[303]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 518.
[304]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 765 ; R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 215.
[305]. Christopher MARSHALL, *Warfare in the Latin East, 1192-1291*, p. 210.

Coupé de ses bases et se trouvant en position d'infériorité numérique, le conquérant franc dut donc délaisser en partie son idéal de guerre héroïque et faire l'apprentissage du pragmatisme politico-militaire, lequel passait nécessairement par la multiplication des traités de paix et des trêves avec l'ennemi.

c-Paix et trêves

Notre but n'est pas de présenter ici les détails des règles juridiques concernant la paix chez les deux protagonistes des croisades. Toutefois, rappelons que si ces règles étaient encore très floues chez les Latins du XIIe siècle, elles furent chez les musulmans l'objet d'un intérêt particulier dès les débuts de l'islam, et ce, parce que le Coran et la *sunna* avaient présenté les grandes lignes de la conduite à suivre des fidèles dans le domaine de la paix et des trêves. Notons tout de même que ces règles islamiques connurent de nombreuses évolutions et nuances selon les époques et les interprétations de tel jurisconsulte se rattachant à telle ou telle école juridique[306].

Nous voulons plutôt mettre en évidence dans notre développement les évolutions générales d'un phénomène qui fut omniprésent pendant les croisades. Ainsi, durant la présence franque en Orient les trêves entre États musulmans et États latins se succédèrent et nombre d'entre elles durèrent des années. Plutôt qu'une sorte d'envers de la guerre, il semble qu'il faille voir dans la paix et la trêve la continuité logique de cette dernière. En effet, on ne fait pas la paix pour instaurer une société multiculturelle pacifique et perpétuelle en Orient, mais celle-ci est partie prenante dans la stratégie politico-militaire des uns et des autres ; on fait donc la paix pour reprendre du souffle, reconstituer une armée, ou encore parce que certains objectifs ne valent pas la peine de s'épuiser dans des combats quasi inutiles.

Les sources nous indiquent que des traités de paix furent signés entre Francs et musulmans dès le tout début des croisades. Il semble que les premières rencontres diplomatiques entre les deux belligérants aient eu pour motifs principaux la peur et l'impuissance[307]. Ainsi, en 1097 à Nicée, l'apparition de la flotte byzantine, alliée des Francs, sur les eaux du lac attenant à la cité découragea les assiégés musulmans qui traitèrent donc

---

[306]. Alan TAMI, *Croisade et contre-croisade : influence de la religion sur la guerre*, p. 19.
[307]. Hadia DAJANI-SHAKEEL, « Diplomatic relations between muslim and frankish rulers (1097-1153) », in : *Crusaders and muslims in twelfth-century Syria*, éd. M. Shatzmiller, p. 209.

avec les envoyés de l'empereur et obtinrent la vie sauve après la reddition de la ville[308]. De leur côté les Fatimides n'eurent pas d'autre solution au début de l'invasion franque (1099-1105) que de négocier des traités de paix avec l'ennemi, et ce, malgré les critiques acerbes des chefs religieux et autres chroniqueurs musulmans qui voyaient dans ces compromissions une humiliation pour l'islam. Les Fatimides pensaient que ces trêves unilatérales leur donneraient un délai leur permettant de grossir leurs rangs grâce à l'envoi de renforts d'autres dynasties musulmanes, mais ceux-ci n'arrivèrent pas[309].

Nous constatons qu'au fil du XIIe siècle les traités de paix se multiplièrent et étaient de plus en plus respectés. Différentes causes sont à l'origine de cette évolution. D'abord, le *modus vivendi* imposé par la colonisation latine en Orient rapprocha les deux parties, c'est ainsi que les ambassadeurs des deux camps avaient acquis une bonne connaissance des coutumes et de la langue de l'Autre, ce qui facilita grandement la communication[310]. Ensuite, comme nous l'avons dit plus haut, vers les années 1130, le rapport de force s'inversa, le faible effectif des Francs les contraignait à user habilement de l'appareil diplomatique afin d'éviter de voir s'éclaircir un peu plus leurs rangs. D'ailleurs, c'est essentiellement dans l'appareil diplomatique islamique que les Latins puisèrent les outils qui leur permirent de négocier trêves et traités avec les musulmans[311]. Ainsi, les Francs adoptèrent la *hudna* (trêve ou armistice), laquelle interdisait aux belligérants de déclencher des hostilités pendant une période définie, ce qui devait permettre, par exemple, d'escorter jusque dans leur territoire les captifs qui avaient été relâchés ; de plus, le plus faible des deux protagonistes se voyait contraint de payer un tribut annuel à son adversaire. Enfin, les signataires de ce genre de traités s'engageaient à laisser passer sur leurs terres marchands et voyageurs quelle que fût leur confession[312]. Précisons que l'*amān* (sauf-conduit) fut également adopté par les Latins. Ce dernier permettait à des hauts dignitaires des deux camps de circuler en territoire ennemi sans être inquiétés[313].

Les exemples de trêves respectées ne manquent pas. Ainsi, en 1153 à Ascalon, une trêve est établie afin que chacun puisse récupérer ses morts pour leur donner une sépulture

---

[308]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 237.
[309]. Hadia DAJANI-SHAKEEL, *op. cit.*, p. 210.
[310]. *Ibid.*, p. 210-211.
[311]. *Ibid.*, p. 213.
[312]. *Ibid.*, p. 211-212.
[313]. *Ibid.*, p. 213.

honorable[314]. D'ailleurs, le traité de reddition de cette ville fut également respecté par les Francs[315]. La prise d'Alexandrie par ces derniers en 1167 nous offre un autre exemple de traité de paix respecté scrupuleusement[316]. En 1179, une disette qui frappa la région de Damas conduisit à un traité de paix qu'aucun des protagonistes ne rompit[317]. Nous nous contenterons de ces quelques exemples qui sont révélateurs de l'attitude générale des Francs et des musulmans durant les croisades.

En somme, la paix et les trêves pendant la présence latine en Orient peuvent être considérées comme l'une des nombreuses facettes de l'art de la guerre. En effet, ici elles sont au service de stratégies militaires pensées, elles sont comme des respirations vitales, surtout pour les Francs, dans un contexte déchiré par une violence qui menace à chaque instant le fil ténu du destin des hommes.

B-Organisations et structures des armées

Après avoir démontré que les musulmans avaient une relative avance technologique sur les Francs au moment où débutèrent les croisades, que durant ces événements la guerre prit surtout la forme du siège, et enfin que les traités de paix et les trêves formaient un outil original, omniprésent et estimé de l'art militaire, nous avançons un peu plus sur le chemin qui doit nous amener au cœur de notre problématique. C'est ainsi que nous aborderons maintenant les organisations et les structures des armées musulmanes et franques. Nous commencerons tout d'abord par examiner un point incontournable de l'organisation militaire : l'économie. Ainsi, nous verrons quelles furent les sources principales des revenus des armées latines et musulmanes. Puis nous étudierons en détail les structures des armées des uns et des autres, il s'agira alors de présenter les compositions, les recrutements et les effectifs des forces en présence.

1-Guerre et économie : sources des revenus

[314]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 67.
[315]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 70.
[316]. *Ibid.*, t. III, p. 225.
[317]. *Ibid.*, t. III, p. 374.

Il nous apparaît essentiel de revenir sur ce qu'on appelle trivialement, mais très justement, le "nerf de la guerre" ; si cette expression a pris le sens large d'"argent", sa référence à la guerre est révélatrice de l'importance de l'aspect économique dans cette activité humaine. Notons qu'au Moyen Âge, c'est principalement aux élites militaires qu'incombaient les dépenses coûteuses nécessaires aux entreprises guerrières, et ce, notamment par le truchement des revenus des fiefs chez les Latins et des *iqṭā'*-s chez les musulmans. Ces dépenses sont essentiellement de deux ordres : d'abord, les dépenses régulières telles que l'entretien d'armées permanentes ou semi-permanentes (paiement des soldes), la constitution de stocks d'armes ou encore l'élévation ou la réfection de forteresses ; ensuite, les dépenses ponctuelles qui permettaient de financer les opérations proprement dites (frais de logistique, enrôlement de mercenaires, etc.). Nous notons avec Abbès Zouache qu'en l'état actuel de nos sources, il est impossible d'évaluer ces dépenses autrement que de manière empirique. Néanmoins, si les sources ne nous donnent pas les budgets militaires employés lors des croisades, il en ressort clairement qu'un mieux-être économique se fit jour dans le camp musulman notamment grâce au changement d'échelle que provoqua d'abord l'avènement des Zankides, mais surtout la réunification de la Syrie par Nūr al-dīn et l'unité entre la Syrie et l'Égypte opérée par Saladin[318]. Les sources de revenus sont diverses, nous nous attacherons à en présenter ici les principales. Il s'agit du butin, des rançons obtenues en échange de captifs et enfin des revenus que chacun tirait de terres en sa possession : le fief des Francs et l'*iqṭā'* des musulmans.

a-Le butin

La recherche de butin lors des combats était aussi systématique chez les Francs que chez les musulmans. Chez ces derniers le butin est un aspect de la guerre, à l'instar des trêves, qui a été évoqué dans le texte fondateur de l'islam ; d'ailleurs, une sourate du Coran s'intitule *al-Anfāl* [319] (pl. de *nafal*), ce nom désigne les parts de butin qui étaient attribuées unilatéralement par le chef. Le cas très concret du butin a été l'objet de solutions divergentes de la part des *fuqahā'*, selon qu'il s'agit de définir les différentes catégories de butins, les différents bénéficiaires du partage ou encore les taux de partage. Le butin est un terme

[318]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 456-457.
[319]. Sourate 8.

générique qui renvoie à différentes choses, il faut distinguer les biens propres du captif (*salab*) ; ce qui a été conquis par les armes (*ġanīma*) et qui inclut les prisonniers de guerre, les femmes et les enfants ainsi que les biens meubles et immeubles ; les terres conquises en dehors du champ de bataille (le *fay'*), qui, selon Ibn Qudāma, représente "tous les biens que les infidèles abandonnent dans leur panique [...] et tout bien enlevé aux infidèles sans combat"[320] ; enfin, les gratifications (*anfāl*) accordées par le chef au *muǧāhid* ayant démontré courage et pugnacité. L'un des versets de la sourate *al-Anfāl* instaura une règle fondamentale qui sera toujours observée au temps des croisades dans les armées musulmanes : "*Sachez que d'un butin quelconque, un cinquième revient à Dieu ainsi qu'à l'Envoyé*"[321]. La Tradition prophétique, s'inspirant de ce verset, veut généralement que la *ġanīma* soit distribuée, après le prélèvement du quint, aux combattants. C'est elle, avec le *fay'*, qui permet de financer le *ǧihād*, cependant, ce dernier pouvait également être financé par les donations pieuses (*awqāf*, pl. de *waqf*) quand le trésor de guerre ne permettait plus de payer les combattants[322]. Nous ne reviendrons pas ici sur les nombreuses interprétations, nuances et avis apportés par les jurisconsultes des différentes écoles (*maḍā'ib*) musulmanes sur ce point juridique particulier[323]. Cependant, même si ces règles variaient selon les lieux et les époques, on retrouve une base commune qui fut appliquée avec rigueur et à peu près de manière systématique par les armées musulmanes, et cela était encore plus vrai lorsque le contexte était troublé par des conflits incessants. Ainsi, la venue des Croisés obligea les musulmans à respecter avec rigueur les règles du butin afin d'éviter les pillages anarchiques qui mettaient en péril les meilleures stratégies et, surtout, de constituer un revenu régulier et sûr participant de manière importante à l'effort de guerre.

S'il est indéniable que le butin avait également une grande importance chez les Francs, les règles qui lui sont rattachées sont beaucoup moins connues que celles du butin islamique. Les chroniqueurs latins de la première croisade n'évoquent jamais les détails de partage du butin, il se dégage en fait des textes l'impression qu'il n'y avait pas chez les premiers Croisés de règles précises dans ce domaine ; en tout cas, s'il y en avait, elles ne concernaient que les troupes organisées autour d'un seigneur, et non l'ensemble de l'armée croisée qui était alors trop hétéroclite pour que tous les partis se mettent d'accord sur des règles générales et

---

[320]. IBN QUDĀMA, *al-'Umda fī fiqh Ibn Ḥanbal*, trad. H. Laoust, *Le précis de droit*, p. 105.
[321]. Sourate 8, verset 41.
[322]. Alan TAMI, *Croisade et contre-croisade*, p. 19.
[323]. Les différents avis juridiques islamiques concernant le butin sont bien résumés par A. Zouache, *op. cit.*, p. 459-463.

uniformes de partage[324]. Toutefois, cette cacophonie des débuts fut peu à peu remplacée par une organisation plus stricte et régulée. En fait, la formation des États latins impliquait le maintien de forces biens entraînées et bien équipées, lesquelles ne pouvaient se contenter d'une distribution empirique du butin. Certains textes latins évoquant des événements postérieurs à la première croisade attestent donc de l'existence de règles régissant avec précision le partage du butin[325]. La division du butin se faisait traditionnellement après une bataille, au retour d'une campagne ou encore après la prise d'une place, et ce, sous la direction du souverain qui semblait agir avec omnipotence. Ce dernier se devait toutefois de respecter les accords conclus avant la bataille ou la prise d'une forteresse. Ainsi, à Césarée en 1101, le butin fut réuni devant le roi Baudouin Ier, qui, conformément au pacte qu'il avait signé avec les Génois, leur en donna un tiers[326] :

> *"On arrêta donc les bases d'un traité également convenable à chacune des deux parties ; les stipulations furent acceptées sous la foi du serment, et il fut décidé que tant que les gens de la flotte voudraient demeurer dans le royaume, toute ville, toute place qui serait prise sur les ennemis avec leurs secours, vaudraient aux Génois le tiers des dépouilles et de tout l'argent qui seraient enlevés, à partager entre eux sans aucune contestation, et que les deux autres tiers seraient réservés pour le roi"*[327].

Notons tout de même que si le roi était le seul vrai décideur en matière de répartition de butin, certains combattants latins, notamment les membres des ordres militaires, étaient très réticents à participer à ce partage ; néanmoins, s'ils préféraient conserver intégralement ce dont ils s'étaient emparés[328], ils se pliaient généralement à des accords par lesquels ils pouvaient bénéficier d'une répartition avantageuse lors de la distribution du butin[329]. De plus, il semble qu'un vieil "usage" pratiqué lors des prises de places fortes ait perduré, ce dernier consistait à laisser à celui qui s'était servi le premier la pleine possession de ses nouveaux biens. Guillaume de Tyr, évoquant la prise d'Ascalon en 1153, décrit la réalité de cet "usage",

---

[324]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 464-465.
[325]. *Ibid.*, p. 466.
[326]. *Ibid.*, p. 467.
[327]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 72-73.
[328]. *Ibid.*, t. III, p. 62-63.
[329]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 468 ; GUILLAUME DE TYR, *ibid.*, t. III, p. 97 : ici les Templiers sont clairement avantagés dans la distribution d'un butin pris au vizir d'Égypte 'Abbās et à son fils Naṣr (1156).

si l'archevêque n'en nie pas la validité, il critique néanmoins la cupidité des Templiers (qu'il ne portait pas dans son cœur) qui usaient et, selon lui, abusaient de ce droit implicite :

> *"Ils (les Templiers) s'étaient emparés du passage et ne permettaient à personne de le franchir. L'on assure qu'ils agissaient ainsi afin d'obtenir un plus riche butin en entrant les premiers dans la place, et d'enlever plus de dépouilles. C'est un usage observé jusqu'à ce jour comme une loi parmi les Chrétiens, que dans toutes les villes prises de vive force, ce que chacun peut enlever pour son compte, en y entrant, lui est acquis de droit et à perpétuité, à lui et à ses héritiers […]. Tandis qu'entraînés par leur cupidité les chevaliers du Temple refusaient d'admettre personne à partager avec eux, ils se trouvèrent seuls justement exposés aux périls et à la mort"*[330].

Il ne faut certes pas exagérer le poids du butin dans les budgets militaires des uns et des autres, cependant, il était fort utile, voire indispensable, à la logistique élémentaire. C'est-à-dire qu'il mettait à la disposition de l'armée victorieuse des vivres (céréales, bestiaux, eau, etc.) sans lesquelles toute opération militaire pouvait rapidement tourner court ; par ailleurs, il permettait de renflouer le stock d'armes, lesquelles restaient une denrée coûteuse[331] et très recherchée. On pourrait signaler également que le butin faisait office de levier psychologique puissant pour les combattants dont la motivation spirituelle avait depuis longtemps laissé la place à des desseins plus temporels[332], en d'autres termes, il faisait faire aux belligérants des économies en matière de propagande.

b-Les rançons

Musulmans et Francs rançonnèrent des prisonniers dès la première croisade. Albert d'Aix rapporte le rançonnement de la mère et des deux fils de Šams al-dawla dès l'automne 1098[333]. La même année, douze chevaliers de Baudouin de Boulogne furent capturés par un

---

[330]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 62-63.
[331]. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 199.
[332]. Alan TAMI, *op. cit.*, p. 44 ; Foucher de Chartres évoque clairement la nécessité de bien rémunérer les chevaliers afin de les motiver pour le combat, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 225.
[333]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. I, p. 361.

émir musulman et le comte offrit de l'or pour leur libération[334]. Selon certains historiens, les Latins n'étaient pas prêts à la pratique du rançonnement des captifs et mirent quelques années avant de s'y habituer, pourtant, ce phénomène n'avait rien de nouveau, tant pour les musulmans que pour les Francs, et existait bien antérieurement aux croisades. Il est avéré que les conquérants occidentaux, dès leur arrivée en Orient, négocièrent des échanges de prisonniers, rachetèrent les leurs et rançonnèrent ceux de l'ennemi[335]. En fait, ils durent simplement s'adapter aux méthodes de rançonnement propres à leurs adversaires musulmans (conserver les captifs en vie de manière systématique, s'en servir comme monnaie d'échange ou comme source de revenus). Les textes musulmans attestent qu'en Orient l'achat et la vente de prisonniers constituaient un véritable marché[336] avec ses hausses et ses baisses de prix tributaires des lois de l'offre et de la demande[337]. Malgré certaines réticences initiales quant à la forme du rançonnement oriental, les Francs, pressés par des impératifs économiques, finirent par pratiquer ce "commerce" avec autant de professionnalisme que leurs adversaires. Ainsi, Usāma ibn Munqiḏ nous décrit sa négociation avec un Latin qu'il nomme Guillaume Ǧība. Ce dernier semblait être une sorte de corsaire effectuant des raids maritimes durant lesquels il arraisonnait les vaisseaux musulmans qu'il croisait afin de réduire équipages et passagers en esclavage. Il les revendait ensuite sur la place d'Acre où Usāma engagea avec lui une discussion acharnée afin de lui racheter des prisonniers "au détail", mais Guillaume ne voulait les vendre qu'"en bloc"[338]. Inversement, les Latins déléguaient à Damas des représentants chargés de racheter les prisonniers francs, c'était le cas par exemple d'un certain Bernard Vacher dont la parfaite connaissance de la langue arabe lui permettait de mener idéalement des négociations[339].

La responsabilité du rançonnement revenait généralement au prisonnier lui-même et à sa famille. Le poids du lignage, qui regroupait la famille immédiate ainsi que toute la parenté (oncles, cousins, neveux et frères), était considérable dans la société féodale. L'essentiel du lignage était constitué par la solidarité, celle-ci lui donnait son sens en contribuant au renforcement de la famille, et donc dans le cas où l'un de ses membres était fait prisonnier, la

---

[334]. *Ibid.*, t. I, p. 358.
[335]. Yves GRAVELLE, *Le problème des prisonniers de guerre pendant les croisades orientales (1095-1192*), p. 82-83.
[336]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 471.
[337]. Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 86.
[338]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 211.
[339]. Jean-Michel MOUTON, *op. cit.*, p. 87.

rançon était normalement réunie par tous les parents[340]. Toutefois, la plupart des Francs résidant en Terre sainte étaient souvent venus seuls, ou avec un nombre restreint des membres de leur lignage, par conséquent, en cas d'emprisonnement, soit ils étaient oubliés dans les geôles ennemies, soit leur seigneur les rachetait[341] ; notons qu'à l'inverse, des vassaux pouvaient se cotiser pour libérer leur seigneur[342]. De la même manière, des amis ou des alliés politiques pouvaient faire un effort financier important afin de voir sortir des prisons musulmanes un affidé : ce fut le cas de Renaud de Châtillon en 1175 qui recouvra la liberté après seize années de cachot à Alep[343]. Par ailleurs, des ordres religieux, cherchant à mettre en pratique la charité chrétienne, récoltaient des fonds dans le but de faire libérer les prisonniers francs[344].

Chez les musulmans la famille jouait également une place importante dans la libération des prisonniers ; on peut penser que cette solidarité familiale pouvait plus facilement s'exprimer que chez les Latins puisque, par définition, tout l'entourage d'un musulman se trouvait en Orient. Les exemples ne manquent pas, ainsi, Usāma fit libérer son frère, mais aussi une ancienne femme de son oncle, c'est dire si le sentiment de solidarité familiale était étendu[345]. En terre d'islam, il n'existait pas d'ordres religieux de rédemption des prisonniers équivalents à ceux des chrétiens, c'est donc l'État qui venait en aide aux musulmans sans famille ou indigents. L'État musulman assumait donc certaines charges sociales grâce notamment à l'argent de l'aumône légale (*zakāt*), troisième des cinq piliers de l'islam. Durant le règne de Nūr al-dīn, le budget pour remplir ces charges était de 200 000 dinars. Les œuvres de bienfaisance comprenaient la prise en charge et l'instruction des orphelins, l'aide aux musulmans pauvres, les frais de subsistances des prisonniers francs dont on attendait une rançon, le soutien matériel aux musulmans de passage et, bien sûr, le rachat des prisonniers de guerre[346]. Le voyageur andalou Ibn Ǧubayr souligne qu'en Orient les expatriés maghrébins emprisonnés pouvaient, afin de recouvrer leur liberté, compter sur les dons généreux de l'État, de riches héritières ou encore des classes aisées. Ibn Ǧubayr rappelle que Nūr al-dīn, souffrant d'une maladie, promit de dépenser la somme de 12 000 dinars afin de libérer des prisonniers

---

340. Yves GRAVELLE, *op. cit.*, p. 87.
341. *Ibid.*, p. 92-93.
342. *Ibid.*, p. 91.
343. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 328 ; Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 424.
344. Yves GRAVELLE, *op. cit.*, p. 94-97 ; voir aussi G. Cipollone, « Les trinitaires, rédempteurs des captifs (1198) », in : *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, p. 311-320.
345. *Ibid.*, p. 89.
346. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 810-811.

maghrébins, une fois guéri il tint promesse et fit parvenir la rançon (*fidā'*)[347]. De même, quand Usāma négocia le rachat de prisonniers maghrébins avec Guillaume Ǧība, c'était pour le compte du prince de Damas Mu'īn al-dīn Anur[348]. Ce dernier semble avoir été l'un des princes les plus généreux dans ce domaine. Anur avait constitué, notamment dans la ville de Bosra, des legs pieux (*awqāf*) composés essentiellement d'un moulin et d'un four banal dont les revenus étaient destinés au rachat des prisonniers musulmans. Toutefois, une sélection était faite parmi ceux-ci : la fondation pieuse ne pouvait servir qu'au rachat de détenus sans fortune personnelle, de plus, il fallait qu'ils soient sunnites et qu'ils connaissent le coran par cœur (chose assez commune à l'époque)[349].

Une question se pose : ces transactions étaient-elles vraiment rentables ? Nous pouvons répondre par l'affirmative, tout en précisant que cela dépendait du statut ou de la classe du prisonnier rançonné. Chaque détenu avait une valeur propre qui dépendait de son rang militaire ou politique, de sa fortune personnelle et de la renommée dont il jouissait dans son camp avant d'être fait prisonnier ; de plus, la teneur de la négociation déterminait également le montant de la transaction. D'ailleurs, souvent les prisonniers tentaient de dissimuler leur véritable identité de peur d'être mis à mort ou de subir une interminable captivité, soit parce qu'il n'y avait pas chez l'ennemi de détenu de rang équivalent afin de conclure un échange, soit parce que la rançon demandée risquait d'être prohibitive[350]. C'est ainsi que l'évêque de Tripoli, pris par l'ennemi en 1137, cacha son identité, et donc, considéré comme un prisonnier de second rang, il fut simplement échangé contre un captif musulman, alors que sa valeur en tant qu'homme d'Église important aurait pu rapporter une forte somme d'argent[351]. La possession d'un prisonnier de haute valeur était un atout qu'il fallait savoir abattre au bon moment ; par conséquent, des exemples de prisonniers "prestigieux" enfermés pendant de longues années sont nombreux : seize ans pour Renaud de Châtillon, douze pour Josselin III ou encore neuf pour Raymond III. Notons que certains croupirent en prison jusqu'à leur mort, tels Josselin II ou Hugues VIII de Lusignan[352]. Malgré tout, les captifs de haut rang étaient

---

[347]. IBN ǦUBAYR, *al-Riḥla*, al-Maktaba al-Šāmila, p. 117 ; sur ce point, voir Cl. Cahen, « Ibn Jubayr et les Maghrébins de Syrie », *ROMM* XIII-XIV, 1973, p. 207-209.

[348]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 211.

[349]. Jean-Michel MOUTON, *op. cit.*, p. 87-88 : ces précisions sont indiquées dans des inscriptions présentes dans la mosquée *Dayr al-muslimīn* à Bosra ; voir la traduction de ces inscriptions in : *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, É. Combe, J. Sauvaget, G. Wiet, 1931-1982, Le Caire, VIII, n° 3146.

[350]. *Ibid.*, p. 86.

[351]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 364-365.

[352]. Yves GRAVELLE, *op. cit.*, p. 81.

généralement traités avec respect[353] ; ainsi, Baudouin II, alors en charge d'Antioche et retenu prisonnier à Šayzar par le père d'Usāma, fut si bien traité, qu'une fois libéré (1124) il releva gracieusement le tribut que les Munqiḏites devaient aux maîtres d'Antioche, et leur position prit du poids dans cette ville[354].

Les montants des rançons étaient dans le même ordre de grandeur dans les deux camps[355]. Ainsi, les rançons des personnages de haut rang pouvaient atteindre plusieurs dizaines de milliers de dinars. Par exemple, les sources latines et musulmanes nous disent que Baudouin II fut libéré contre une rançon de 80 000 dinars. En fait, les sommes données dans les chroniques sont tellement variées qu'il est impossible de parler de barèmes bien définis selon la qualité exacte du détenu : souverain, émir ou chevalier influent, de second plan, etc. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'un souverain, les sommes tournent aisément autour des 100 000 dinars[356]. Au XIIe siècle en Orient, 100 000 dinars (= 400 kg d'or)[357] était déjà une somme colossale, notamment si on la compare à la solde mensuelle d'un sergent latin qui était de deux dinars[358]. Il fut demandé 100 000 dinars pour la libération de Bohémond III prince d'Antioche (1165), 80 000 (150 000 selon des sources musulmanes) pour Raymond III (1174) ou encore 120 000 pour Renaud de Châtillon (1175)[359]. Les rançons des grands émirs musulmans semblent légèrement moins importantes. Ainsi, en 1156, les Templiers auraient reçu 60 000 dinars pour la libération de Naṣr (fils du vizir fatimide déchu ʻAbbās), selon Guillaume de Tyr, celui-ci fut racheté afin d'être lynché par la population égyptienne[360] ; le fils et le neveu du calife fatimide, capturés en 1168 par le roi Amaury Ier, furent libérés contre le versement de 100 000 pièces d'or[361] ; par ailleurs, il fut demandé 60-70 000 dinars pour la libération de l'un des conseillers de Saladin, un dénommé ʻĪsā[362].

---

[353]. Sur le traitement des prisonniers, voir notamment C. Hillenbrand, *Islamic perspectives*, p. 549-556.

[354]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-Iʻtibār*, p. 271.

[355]. Rappelons que les musulmans avaient pour monnaie le dinar, et les Francs le besant, toutes deux étaient constituées de pièces d'or, et quatre besants valaient environ trois dinars, A. Zouache, *op. cit.*, p. 476.

[356]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 475-476.

[357]. Yves GRAVELLE, *op. cit.*, p. 86.

[358]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-Iʻtibār*, p. 201 : un sergent latin fut fait prisonnier par des musulmans, et quand ces derniers lui demandèrent une rançon de six cents dinars pour sa libération, il leur rétorqua que sa faible solde (deux dinars mensuels) ne pourrait suffire à payer une telle somme.

[359]. Yves GRAVELLE, *op. cit.*, p. 85 : l'auteur a constitué deux tableaux dans lesquels il rapporte des rançons de captifs francs et musulmans dont il est fait écho dans les chroniques, p. 84-85 ; sur les rançonnements de Bohémond III et de Raymond III, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 476-477.

[360]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 97-98.

[361]. *Ibid.*, t. III, p. 243.

[362]. ABŪ ŠĀMA, *Kitāb al-rawḍatayn*, p. 294.

Les sommes demandées pour des personnages de second plan ou de simples combattants étaient beaucoup moins grandes. Des émirs ou des seigneurs sans envergure pouvaient être rachetés pour quelques milliers de pièces d'or[363]. Selon Usāma, un sergent franc était estimé à six cents dinars[364] ; nous sommes sûrs qu'un chevalier valait au moins le double. Un bon cavalier musulman semblait valoir autant qu'un chevalier, ainsi, l'un des compagnons d'Usāma, un dénommé Ḥasanūn, fut échangé contre mille dinars et un pur-sang[365]. Les rançons étaient donc parfois aussi en nature, cela pouvait être comme ici une monture, mais également des forteresses quand il s'agissait de récupérer des souverains. Ces "cessions" de places fortes se multiplièrent vers la fin du XIIe siècle, c'est-à-dire au moment où Saladin lança la reconquête décisive des biens et des terres des Latins, ces derniers, affaiblis et vaincus, n'étaient plus d'aucun secours pour leurs chefs emprisonnés, qui étaient donc contraints de se séparer de leurs forteresses afin de recouvrer la liberté[366]. En outre, l'échange de prisonniers était souvent associé à une rançon en argent[367].

Il est impossible de dire quelle était la proportion de l'argent des rançons dans les budgets militaires des uns et des autres, cependant, on peut penser qu'elle était loin d'être négligeable. S'il est vrai que les rançonnements astronomiques de souverains étaient assez rares, les rançonnements "modiques" de chevaliers, de *fursān* et plus généralement de simples combattants étaient assez fréquents pour constituer une manne financière régulière dont il était difficile de se passer. Preuve en est l'énergie que musulmans et Latins déployaient pour capturer leurs ennemis dans l'espoir d'en obtenir le meilleur prix. L'épisode dans lequel un Franc nommé Robert le Lépreux (*al-abraṣ*) se trouva prisonnier de l'atabeg Ṭuġtakīn, alors maître de Damas, est très révélateur de l'importance économique du rançonnement dans le financement de la guerre :

> *"Quand donc ce même Robert se retrouva prisonnier, dans cette bataille où l'atabeg Ṭuġtakīn était intervenu pour prêter assistance à Īl Ġāzī, il fixa lui-même sa rançon à dix mille dinars. « Amenez-le devant l'atabeg, dit Īl Ġāzī. Peut-être, en l'effrayant, nous fera-t-il monter la rançon ». On amena donc Robert à la tente de l'atabeg, qui était en train de boire. Lorsque Ṭuġtakīn le vit qui s'avançait, il se leva, retroussa les*

---

363. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 478 ; Yves GRAVELLE, *op. cit.*, p. 84-85.
364. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 201.
365. *Ibid.*, p. 187.
366. Yves GRAVELLE, *op. cit.*, p. 84-85.
367. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 475.

pans de sa robe dans son ceinturon, prit son épée, sortit vers Robert et lui coupa la tête. Īl Ġāzī lui envoya quelqu'un pour lui faire des reproches : « Nous avons, dit le messager, besoin du moindre dinar pour payer les Turcomans (naḥnu muḥtāǧūn lidīnār wāḥid lilturkmān). Voilà un homme qui s'était estimé à dix mille dinars, je te l'envoie pour voir si, en lui faisant peur, tu pourrais nous faire monter la rançon et tu le tues ! – Pour faire peur, répliqua l'atabeg, je ne connais pas de meilleur moyen que celui-là ! »"[368].

Que retenir de ce passage édifiant ? D'abord, un prisonnier pouvait tenter de fixer lui-même le montant de sa rançon ; ensuite, des pressions psychologiques pouvaient être exercées sur le captif dans le but de voir la somme augmentée ; de surcroît, on comprend que les expéditions militaires pouvaient connaître des problèmes de trésoreries auxquels il était possible de remédier par le rançonnement ; enfin, le lien entre rançon et financement de la guerre apparaît sous sa forme la plus concrète, en l'occurrence il s'agit ici de payer les soldes des combattants. Notons que l'attitude révoltée d'Īl Ġāzī face à l'exécution absurde et contre-productive de l'otage en dit long sur le rôle nécessaire et incontournable des rançons dans l'effort de guerre.

c-*Iqṭā'*-s et fiefs

Même si nous ne pouvons pas nier que butins et rançons apportaient un revenu substantiel au budget de la guerre des États, ils ne pouvaient remplacer les revenus réguliers que le bien-être économique assurait. Seule la stabilité politico-militaire permettait aux marchands de se déplacer dans le pays en toute quiétude, mais surtout aux agriculteurs de produire tranquillement. C'est en effet des produits de la terre qu'était tirée un très grande part du budget militaire des uns et des autres, et ce, grâce à un système féodal nommé "*iqṭā'*" chez les musulmans et "fief" chez les Latins.

Sous les Grands Seldjoukides, la trésorerie ne pouvant plus entretenir une armée coûteuse, le prince attribua aux officiers de l'armée, comme équivalent de leur solde, des *iqṭā'*-s, c'est-à-dire la concession des revenus fiscaux d'un district, avec nécessairement le droit de l'administrer. Et bien qu'il ne s'agisse pas de propriété et que la concession ait

[368]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 269-271.

toujours été limitée dans le temps, elle permettait au bénéficiaire de se constituer une fortune foncière[369], laquelle devait lui servir notamment à entretenir des soldats. Notons que les sources ne nous révèlent que peu de chose sur le fonctionnement de l'*iqṭā'* avant la période zankide[370]. Sous le règne de Nūr al-dīn, l'*iqṭā'* n'est plus la garantie d'une somme fixe, il est désormais attribué sur la base d'une estimation approximative et quasiment à titre permanent, ce n'est pas exactement un fief, mais plutôt le droit de percevoir les revenus d'un domaine plus ou moins étendu équivalent à la solde due et à charge d'accomplir certains services[371]. L'un des principaux services rendus par le bénéficiaire (*muqṭa'*) est la mise sur pied d'un contingent dont l'importance a été fixée lors de l'attribution de l'*iqṭā'*. Le *muqṭa'* devait entretenir un certain nombre d'hommes de troupes avec la charge de l'armement individuel et la totalité de ses approvisionnements, mais surtout il devait payer les soldes de tous ses combattants[372]. Puis quand le souverain menait une guerre, il faisait appel à ses *muqṭa'*-s afin que ces derniers agglomèrent leurs hommes à son armée. Ce système n'allait pas sans poser le problème de la tentation d'indépendance de ces *muqṭa'*-s, en effet, la puissance politico-militaire de certains d'entre eux pouvait menacer l'autorité du souverain. Par exemple, Širkūh constitua une quasi-dynastie dont le domaine coupait littéralement l'Empire zankide en deux[373]. Par conséquent, sous Nūr al-dīn, les bénéficiaires d'*iqṭā'*-s étaient très surveillés, le prince zankide exerçait sur eux un contrôle sévère grâce au *dīwān al-ǧayš* auquel les *muqṭa'*-s devaient rendre des comptes : des secrétaires consignaient dans des registres, outre la valeur des biens concédés, les services dus par le bénéficiaire, notamment le nombre et le nom des hommes, ainsi que l'armement et les bêtes à fournir[374]. Par ailleurs, afin de s'attacher un peu plus ses *muqṭa'*-s, Nūr al-dīn innova en proclamant l'hérédité de l'*iqṭā'*[375]. Sous Saladin, ce système d'*iqṭā'* héréditaire resta le même[376], il semble en fait qu'il ait été introduit en Égypte lors de l'installation au Caire des troupes de Nūr al-dīn commandées par Širkūh[377]. Toutefois, c'est après la prise du pouvoir par Saladin que cette pratique se répandit vraiment, le nouveau vizir se mit à déloger les officiers égyptiens de leurs terres afin de les donner en *iqṭā'*-s à ses

---

[369]. Claude CAHEN, « Le rôle des Turcs dans l'Orient musulman médiéval », p. 99 ; R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 116-117.
[370]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 496-499.
[371]. Claude CAHEN, *La Syrie du Nord à l'époque des croisades*, p. 198.
[372]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 727.
[373]. *Ibid.*, p. 728 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 499-500.
[374]. *Ibid.*, p. 727-728.
[375]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. V, p. 89 : le chroniqueur nous dit qu'après la défaite musulmane de La Bocquée Nūr al-dīn ordonna que "les *iqṭā'*-s de tous ceux qui avaient péri soient attribués à leurs enfants" ; sur ce point, voir N. Élisséeff, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 728 et A. Zouache, *op. cit.*, p. 499-500.
[376]. Hamilton A. R. GIBB, *Saladin : studies in islamic history*, p. 140-143.
[377]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 123.

émirs, Kurdes pour la plupart. Ceci provoqua une révolte des Égyptiens en 1174 lorsque les *muqṭa'*-s de Saladin vinrent sur leurs terres pour toucher leurs revenus[378]. À l'instar de Nūr al-dīn, Saladin fit évoluer l'*iqṭā'*. L'un des changements les plus marquants fut qu'il fit de toutes les terres agricoles d'Égypte des *iqṭā'*-s consacrés au budget militaire[379], ceci engrangea des sommes colossales sans lesquelles Saladin n'aurait pu mettre sur pied l'immense armée dont il disposait au faîte de sa carrière : en 1181, le budget des armées de Saladin atteignait les 3,7 millions de dinars[380] ; en 1189, il dépassait les 4,6 millions, desquels 3,5 millions allaient à l'entretien des troupes régulières[381].

On note qu'il n'était pas toujours facile de maintenir longtemps une mobilisation générale, car les émirs-*muqṭa'*-s étaient souvent pressés de rentrer chez eux, notamment en hiver, saison qui sonnait généralement la fin des campagnes[382], afin le plus souvent de percevoir l'impôt de leur *iqṭā'* et parfois de remettre de l'ordre sur leurs terres. À plusieurs reprises, Saladin eut à faire face à ce type de problèmes, comme lors du siège de Tyr en 1187 ou celui d'Acre en 1190. Lors de ce dernier épisode, l'un des émirs de Saladin, Mu'izz al-dīn, lui manifesta avec insistance son envie de rentrer sur ses terres, cependant, le sultan, mettant en avant le moment critique dans lequel se trouvait l'armée musulmane, lui opposa un refus catégorique, mais l'émir, faisant fi de cet ordre, quitta le campement avec ses hommes. Toutefois, il croisa sur la route du retour un émir qui le raisonna et lui conseilla vivement de se raviser, ce que Mu'izz al-dīn fit[383].

Le fonctionnement du fief franc apparaît très proche de celui de l'*iqṭā'* musulman, et ce, malgré quelques différences importantes comme le fait que le fieffé latin résidait dans son fief, au contraire du *muqṭa'*, ou que le transfert de souveraineté était bien plus grand dans le cas du fief[384]. Le processus de constitution des seigneuries apparaît avoir été lent. La création de ces seigneuries s'inspirait sans aucun doute de la tradition européenne, elle découlait aussi de la nécessité de fournir des services administratifs et militaires à l'État. La constitution des seigneuries et des simples fiefs devait en sus résoudre le grave problème du peuplement de la

---

378. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 728-729.

379. Yaacov LEV, *Saladin in Egypt*, p. 158-160, sur le fonctionnement du système de l'*iqṭā'* en Égypte, voir également dans ce même ouvrage, p. 148-150.

380. *Ibid.*, p. 148 ; Salah ELBEHEIRY, *Les institutions de l'Égypte au temps des Ayyoubides*, p. 331.

381. Hamilton A. R. GIBB, *op. cit.*, p. 145-146 ; S. Elbeheiry présente sous la forme de tableaux les détails de ce budget, *op. cit.*, p. 331-334.

382. Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 160.

383. IBN ŠADDĀD, *al-Nawādir al-sulṭāniyya*, p. 62 ; trad. de ce passage par A.-M. Eddé et F. Micheau, *L'Orient au temps des croisades*, p. 157-160.

384. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 501.

Terre sainte en suscitant une immigration européenne. Cette immigration et la colonisation qui en découle ne s'accomplirent pas en une fois. En effet, on ne peut les rattacher exclusivement aux grandes expéditions communément appelées "croisades", l'immigration régulière et quotidienne fut en réalité beaucoup plus importante. Les premières seigneuries furent créées au temps de Baudouin Ier, il n'existe pas de preuve probante de la création des seigneuries au temps de Godefroy[385].

L'importance des fiefs était variable. Les fiefs séculiers, taillés par la conquête, formaient de grands territoires continus. En revanche, les domaines de l'Églises et des ordres militaires, dus aux dons et aux legs, et, dans le cas des ordres, à l'intérêt stratégique, étaient disséminés sur tout le territoire latin. L'unité de mesure des domaines était le village, ou *casal*[386]. Il fallait le revenu annuel de deux villages moyens pour subvenir à l'entretien d'un chevalier, soit entre 400 et 500 besants par an. Or, les villages des États latins étaient environ au nombre de 1200, donc le pays ne pouvait assurer l'existence que de 600 chevaliers. En fait, 675 chevaliers est le chiffre fourni par les registres royaux pour les seigneuries[387]. Par conséquent, le pays étant trop étroit pour entretenir un nombre plus grand de chevaliers, le système des fiefs en argents se diffusa ("fief en besant" ou "fief de soudée"). Ces fiefs en argents n'étaient rien d'autre que des rentes attribuées à des hommes qui avaient les mêmes obligations envers les souverains que les autres fieffés[388]. Ce système s'alimentait à diverses sources financières : revenus de terres cultivées, mais surtout revenus urbains, taxes portuaires, droits sur les marchés ou encore péages aux portes des villes. C'est ainsi qu'il était possible de mobiliser une armée plus nombreuse que celle que les revenus fonciers seuls auraient permis d'entretenir[389].

Les troupes constituées par les nombreux fiefs, fonciers ou en argents, formaient sans nul doute la colonne vertébrale des armées latines[390]. Les fieffés fonciers habitaient en général sur leurs terres entourés de leurs vassaux qui étaient des combattants hautement qualifiés et vite mobilisables. Ainsi, la préparation à une campagne militaire ainsi que la réaction à une attaque ennemie s'en trouvaient facilitées. En somme, divisés en une multitude de fiefs, sortes d'unités territoriales dans lesquelles se trouvait une place forte et où vivaient des hommes

---

385. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 468-469.
386. Steven RUNCIMAN, *Histoire des croisades*, p. 529.
387. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 573.
388. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 502.
389. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 574.
390. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 55 et 149.

d'armes expérimentés, les territoires latins étaient bien défendus, au moins dans les premiers temps, par le régime féodal[391].

Pour finir, nous ne pouvons refermer cette analyse non exhaustive des fiefs et des *iqṭā'*-s sans évoquer brièvement les soldes des combattants des deux camps, lesquelles étaient généralement le produit de ces systèmes féodaux.

Chez les musulmans, nous savons que les combattants pouvaient toucher une solde classique, appelée "*'aṭā'*" ou "*ǧāmakiyya*", qui était payée par le *dīwān al-ǧayš*[392], mais ils bénéficiaient aussi d'avantages en nature[393] ainsi que de l'octroi de parts de butin. D'ailleurs, les chroniqueurs n'évoquent que très rarement les soldes, ils rappellent plutôt les partages de butin[394]. On note qu'en supplément de la solde, des sommes d'argent étaient données, ou promises, aux combattants de manière ponctuelle afin de les motiver avant ou pendant les expéditions. Ce fut d'ailleurs le cas lors de la troisième expédition de Širkūh en Égypte (1169), Nūr al-dīn donna vingt dinars à chaque cavalier du corps expéditionnaire en plus de la solde[395]. Hélas, les chroniqueurs sont généralement muets quant aux montants des soldes des combattants des armées musulmanes. Néanmoins, nous sommes sûrs que la solde variait selon le statut du soldat (cavalier ou piéton), sa fonction (arbalétrier, sapeur, etc.), sa qualité et son expérience[396]. Dans une analyse des quelques chroniques qui évoquent les soldes, Abbès Zouache met le doigt sur l'hétérogénéité des montants, notamment pour les cavaliers, qui, selon les différentes sources, pouvaient toucher de sept dinars à plusieurs dizaines de dinars mensuels. Quant à la solde du fantassin, elle apparaît plus uniforme. On a vu que dans le passage dans lequel Usāma évoque le sergent latin prisonnier, ce dernier affirme toucher deux dinars mensuels[397]. On peut se demander, en extrapolant un peu, si cette somme donnée par Usāma ne renvoie pas à la solde d'un piéton musulman, ce qui corroborerait le montant de la solde des fantassins iraquiens à la fin du Xe siècle[398].

---

[391]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 502-503.

[392]. Pour une étude détaillée du *dīwān al-ǧayš* (notamment ayyoubide) et de son rôle dans le versement des soldes, voir S. Elbeheiry, *op. cit.*, p. 312-334.

[393]. Sur le paiement en nature des combattants musulmans, voir S. Elbeheiry, *ibid.*, p. 324-327.

[394]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 488-489.

[395]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. V, p. 103.

[396]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 491.

[397]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 201.

[398]. Eliahu ASHTOR, *Social and economic history of the Near East in the Middle Ages*, 1976, Berkeley, p. 132-133 ; cité par A. Zouache, *op. cit.*, p. 493.

Les chroniqueurs francs n'en disent pas beaucoup plus que leurs homologues musulmans sur les soldes des combattants[399]. Si pour la solde d'un fantassin on peut se fier à ce qu'affirmait le sergent, soit deux dinars (= 2,6 besants), les textes ne nous disent quasiment rien sur les émoluments des chevaliers. Toutefois, d'après les chiffres qu'avance Joshua Prawer à propos de la solde annuelle touchée par un chevalier, soit entre 400 et 500 besants[400], on obtient en moyenne 1,2 besant par jours, soit 36 besants mensuels (= 27,5 dinars). La seule chose dont nous sommes certains est que les chevaliers étaient bien mieux payés que les piétons[401]. Par conséquent, lorsque Tancrède affirme qu'un chevalier franc reçoit une solde cent fois plus élevée qu'un musulman[402], soit ce dernier ignore totalement le montant des soldes de ses ennemis, soit cela est vrai, mais alors les chevaliers de Tancrède font figure d'exception dans cette Terre sainte où les traitements des uns et des autres semblent assez proches.

Enfin, nous n'épiloguerons pas ici sur la question de l'influence mutuelle dans le domaine des systèmes féodaux des uns et des autres. Claude Cahen, qui a beaucoup étudié le sujet, affirmait que les droits rattachés aux fiefs et aux *iqṭā'*-s différaient par nature, néanmoins, après moult évolutions, l'*iqṭā'*, qui était un système antérieur à la venue des Croisés, devint avec le temps presque l'équivalent d'un fief occidental[403]. D'ailleurs, il arrivait parfois qu'un fieffé latin et un *muqṭa'* musulman se partagent un même village[404]. En somme, si les détails d'ordre juridique différaient, fief latin et *iqṭā'* musulman avaient en commun d'être le résultat d'une vision du monde partagée par les deux sociétés. On peut même parler de schémas sociaux ataviques et inhérents à la nature humaine : le fort domine et contrôle le faible. Selon le degré d'évolution d'une société, cette domination prend des formes différentes, elle peut être brutale comme elle peut devenir plus subtile. Ainsi, elle donne jour à des systèmes que le temps et les péripéties de l'Histoire valident, quand bien même ils sont profondément iniques. En Orient comme en Occident, une caste de seigneurs en armes se partageait des terres et leurs revenus agricoles en échange de quoi les paysans exploités étaient protégés par elle.

---

399. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 494-496.
400. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 573.
401. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 496.
402. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 187.
403. Claude CAHEN, *Les peuples musulmans dans l'histoire médiévale*, 1977, Damas, p. 265 ; cité par A. Zouache, *op. cit.*, p. 497.
404. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 501.

Il ressort des sources latines et musulmanes que le financement de la guerre posait un problème aux deux protagonistes[405], et ce, malgré les sommes, parfois importantes, dégagées par les butins, les rançons ou les revenus fonciers. On observe que ce sont bel et bien les impôts prélevés sur les productions agricoles qui engrangeaient la plus grande part des revenus militaires. Mais une rupture se produisit sous le règne de Nūr al-dīn[406], ce dernier disposait de moyens sans commune mesure avec ceux de ses prédécesseurs, et ils seront encore décuplés par son successeur Saladin. À l'inverse, la situation financière des Francs ne cessa d'empirer, au point qu'ils durent peu à peu, et de plus en plus, confier la défense des États latins aux ordres militaires et aux mercenaires[407]. En fait, plus les musulmans récupéraient des terres franques, plus ils s'enrichissaient, et donc, par un système de vases communicants, plus les Latins s'appauvrissaient. Les musulmans s'inscrivaient donc dans un cercle vertueux : l'accaparement de terres entraînait une augmentation des moyens, lesquels permettaient d'entretenir une armée grandissante qui pouvait alors récupérer plus de terres, etc. ; les Francs, au contraire, subissaient un cercle vicieux qui devait aboutir à leur départ d'Orient à la fin du XIIIe siècle.

2-Les armées musulmanes

Après avoir tenté de donner un aperçu des ressources financières des armées musulmanes et franques, nous allons donc analyser les structures de ces deux entités. Ainsi, nous commencerons ici par l'étude de la composition des armées musulmanes au XIIe siècle ; puis nous évoquerons l'importante question des effectifs, nous verrons que ceux des musulmans furent exponentiels, alors que ceux des Francs ne suffirent pas à sauver leurs États.

a-La composition

Nous nous attacherons tout d'abord à présenter les différentes ethnies qui composaient les armées zankides puis ayyoubides. Nous nous demanderons si l'aspect composite de ces

[405]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 503.
[406]. *Ibid.*, p. 896-897.
[407]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 54-55 ; à ce sujet, voir A. Zouache, *ibid.*, p. 504-507.

armées posait un problème d'unité et d'organisation. Ensuite, nous nous arrêterons sur les deux principaux corps des bataillons musulmans, soit la cavalerie et l'infanterie.

Les ethnies :

Nous allons tenter d'éviter les pièges posés par la simplification des termes désignant des catégories ethniques médiévales en réalité très complexes. En effet, souvent les textes proposent des termes génériques pour désigner un groupe humain qui est en fait très hétérogène. Ainsi, le terme "*Ifrang̃*" (Francs) des chroniqueurs musulmans pouvait concerner dans le réel des Vénitiens, des Arméniens, des Lombards, et non exclusivement des Francs ; parallèlement, le terme "*Turci*" (Turcs) des auteurs latins pouvait désigner Turcs et Turcomans en même temps[408].

La tradition d'incorporation de groupes ethniques divers dans les armées musulmanes apparaît être un phénomène assez ancien[409]. Nous avons vu plus haut que déjà les Abbassides enrôlèrent des contingents de Persans puis de Turcs. Le grand vizir seldjoukide Niẓām al-mulk fit même de cette tendance des armées musulmanes à être composites une règle à suivre afin d'obtenir la bonne organisation du dispositif militaire :

> *"Il est dangereux d'avoir une armée composée d'hommes de même origine. Ils n'auront pas l'esprit de l'effort et de la concurrence et la confusion régnera dans leurs rangs. Il faut donc avoir des soldats de toute origine. Tel était le système du sultan Maḥmūd qui entretenait des armées d'origines diverses : Turcs, Khorassaniens, Arabes, Indiens, Deïlemites, gens du Ghour. […] Ainsi en temps de paix, pendant les nuits les uns restaient tranquilles par crainte des autres et en temps de guerre, chaque ethnie faisait tout son possible pour garder intacts son honneur et sa renommée"*[410].

Si l'on connaît mal les détails tactiques des armées composites des Grands Seldjoukides, on sait simplement que ce conglomérat d'ethnies différentes fonctionnait

---

[408]. Sur ce thème, voir A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 200-204.
[409]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 439-440.
[410]. NIẒĀM AL-MULK, *Siyāsat name*, trad. H. Dorke, 1968, Téhéran, in : *Anthologie mondiale de la stratégie*, G. Chaliand, p. 526.

puisqu'il permit à cette dynastie turque de conquérir de grands territoires. Comme leurs prédécesseurs, après la conquête d'une région, ils recouraient aux populations soumises. Après que l'Empire fut scindé en trois, chacune des branches seldjoukides perpétua la tradition d'intégration de diverses ethnies dans ses armées[411], ainsi, la branche syrienne, qui eut affaire directement aux premières vagues croisées, comptait essentiellement trois groupes : une majorité de Turcs (Turcomans ou *mamlūk*-s), des Arabes et des Kurdes. Nous avons déjà évoqué longuement les origines des Turcs ainsi que leur présence et leur rôle dans les armées musulmanes[412], nous nous pencherons donc ici sur la présence des Turcomans dans les armées seldjoukides au début du XIIe siècle, puis dans celles des Zankides.

Les premiers textes latins ne font pas la distinction entre les Turcs et les Turcomans, les deux groupes sont englobés par le vocable "*Turci*"[413]. Guillaume de Tyr, qui est natif d'Orient, distingue, quant à lui, les deux groupes, notamment en les hiérarchisant tout en leur attribuant une origine commune[414]. Évidemment, les auteurs musulmans ne confondent pas Turcs et Turcomans. Ce dernier groupe rassemble des tribus nomades ou semi-nomades d'origine turque venant des steppes d'Asie Mineure, certaines d'entre elles arrivèrent en Syrie par vagues successives à partir de la seconde moitié du XIe siècle. Leurs relations avec les chefs turcs seldjoukides étaient complexes et souvent agitées, et c'est en général l'appât du gain (ils se vendaient au plus offrant, même chrétien)[415], plus que la défense de l'islam, qui motivait ces hommes à aider leurs employeurs, de plus, leur loyauté allait d'abord à leur tribu, ce qui les rendait d'autant plus incontrôlables. Toutefois, en dépit de cette versatilité et de leur mode de vie assez rude, leurs qualités martiales, notamment à partir de Zankī, les rendirent indispensables à la contre-croisade[416]. Il est vrai que dans un premier temps (au début du XIIe siècle), les tribus turcomanes étaient des hordes déprédatrices, militairement peu efficaces, que les chefs seldjoukides voulaient canaliser, car elles mettaient en péril un équilibre géostratégique fragile[417]. Sous le règne de Zankī, le rôle des Turcomans dans les armées musulmanes grandit, il les intégra pleinement au dispositif militaire. Il les installa dans des campements autour d'Alep, ainsi, ils étaient à disposition des chefs militaires qui pouvaient

---

411. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 255.
412. Voir *supra*, p. 161-169.
413. ANONYME, *Gesta*, p. 37, 41, 43 ou encore 115.
414. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 15-16.
415. Les Turcomans se battirent en tant que mercenaires pour des chrétiens arméniens ou pour les Byzantins, voir Y. Lev, *Saladin in Egypt*, p. 151.
416. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 441.
417. Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 264.

faire appel à eux à chaque instant. Cependant, Zankī ne put leur autoriser de s'installer *intra-muros*. Ce refus est révélateur de la violence qu'ils inspiraient encore[418]. Nūr al-dīn prolongea, et même accentua, l'association des Turcomans avec l'armée régulière. D'ailleurs, contrairement à son père, il accepta l'installation de ces turbulents alliés dans Alep, où ils purent créer leur propre quartier[419]. À partir de 1149, il n'est pas un coup de main, pas une expédition effectuée par les troupes d'Alep où n'apparaissent les Turcomans[420]. Lors de la troisième expédition de Širkūh en Égypte, ce dernier loua les services de six mille cavaliers turcomans avec une partie des 200 000 dinars que lui alloua Nūr al-dīn. Ce contingent représentait la grande majorité de cette armée puisqu'à côté d'eux se trouvaient deux mille hommes de troupes régulières, ainsi que cinq cents *mamlūk*-s appartenant à Širkūh[421]. À l'image de ce dernier exemple, on peut affirmer que les Turcomans représentaient une force vive dont les chefs musulmans de la contre-croisade ne pouvaient se passer.

Les armées des époques seldjoukide et zankide sont également constituées de troupes arabes. Plus haut nous avons tracé un court historique de l'art militaire arabe des origines de l'islam à la fin du XIe siècle, et nous avons constaté que l'élément arabe a, bon an mal an, toujours été présent dans les armées musulmanes médiévales. Et même si militairement les Arabes ne jouèrent qu'un rôle secondaire dans la résistance aux Croisés, ils apparaissaient comme étant une force d'appoint souvent indispensable. Avant tout, il faut distinguer deux catégories d'Arabes : d'abord, les sédentaires, qui formaient des dynasties locales placées sous la férule des Hamdanides et des Mirdassides[422], lesquelles disparurent pour la plupart après les invasions turques dans la zone syro-djéziréenne, ainsi, au XIIe siècle, les Munqiḏites étaient les seuls héritiers de ces dynasties déchues ayant encore un poids politique[423] ; ensuite, les nomades ou Bédouins, que tous les souverains musulmans ou presque utilisèrent militairement. Précisons que lorsque les chroniqueurs francs emploient le vocable "Arabes", ils visent ces Bédouins ; d'ailleurs, en général, l'utilisation de ce terme spécifique indique que les Occidentaux les distinguaient clairement des Turcs[424].

---

[418]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 442 et Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 266-269.
[419]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 270.
[420]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 722.
[421]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. V, p. 103 ; voir N. Élisséeff, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 723-724.
[422]. Voir *supra*, p. 159-160.
[423]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 272.
[424]. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 392 : "[…] il y avait des Persans et des Mèdes, des Arabes et des Turcs, des Azimites et des Sarrasins, des Curdes […]".

Les Munqiḏites participèrent de manière systématique aux guerres contre les Croisés, néanmoins, leurs armées étaient elles aussi composites et n'étaient donc pas constituées que d'Arabes. Ainsi, selon des calculs basés sur le *Kitāb al-I'tibār* d'Usāma, on obtient environ 50% d'Arabes chez les cavaliers et les piétons, le reste étant constitué de Kurdes, de Turcs, de Maghrébins et même d'Arméniens ; en revanche, l'élite décisionnelle, contexte sociopolitique oblige, est majoritairement composée de Turcs (75%)[425].

Les sociétés arabo-musulmanes ont longtemps considéré les Bédouins tantôt comme des pillards néfastes, tantôt comme des individus dont la vie sauvage avait fait des grands combattants[426]. Sous les Zankides, ils jouèrent un rôle militaire important, comme lors des offensives menées par Nūr al-dīn contre Damas en 1151-52 durant lesquelles ils contrèrent efficacement une armée de soutien franque[427].

Enfin, les armées musulmanes de cette première moitié du XIIe siècle comptaient également dans leurs rangs de nombreux Kurdes. Nous avions déjà indiqué plus haut que les Kurdes avaient chez les Arabes la réputation d'être des combattants durs et loyaux[428]. Par ailleurs, si l'on se fie à la chronique de Robert le Moine, les Francs ont semblé très tôt les distinguer des autres ethnies combattantes musulmanes[429]. Leur proportion moyenne dans les rangs musulmans est difficile à déterminer, néanmoins, elle devait être inférieure à celle que l'on retrouve dans les troupes de Šayzar, où les Kurdes représentaient environ 40% des cavaliers et 20% des piétons[430]. Les combattants kurdes cités dans le *Kitāb al-I'tibār* sont généralement l'objet de louanges de la part de l'auteur. Usāma nous parle de Sarhank, un chef kurde comptant parmi les chevaliers les plus illustres[431]. Il admire le vieux Kurde Ḥamadāt qui préfère mourir sur son cheval que dans son lit, et, participant à ce qu'il pensait être son ultime combat, transperça un Franc avec sa lance[432]. Il narre la mésaventure d'un autre Kurde nommé Ḥasanūn, excellent cavalier, prisonnier des Francs, et dont la rançon s'éleva à mille dinars, preuve de sa grande qualité[433]. L'incorporation des Kurdes dans les armées

---

425. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 273-274.
426. Voir *supra*, p. 153-154, le passage d'Ibn Ḫaldūn sur les Bédouins, *al-Muqaddima*, p. 129 ; trad. F. Rosenthal, Princeton University Press, 1967, trad. fr. C. Ter Sarkissian, in : *Anthologie mondiale de la stratégie*, éd. G. Chaliand, p. 488.
427. IBN AL-QALĀNISĪ, *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*, p. 189, voir les commentaires d'A. Zouache, *op. cit.*, p. 279.
428. Voir *supra*, p. 168 ; A. Miquel, *Géographie…*, p. 66-67 ; voir aussi B. James, *Saladin…*, p. 71-72.
429. Voir *supra*, note 424.
430. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 274.
431. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 143.
432. *Ibid.*, p. 161-165.
433. *Ibid.*, p. 187.

musulmanes de Syrie était assez ancienne, on en comptait déjà en 1076 dans l'armée d'Atsiz qui fut vaincue en Égypte, néanmoins, c'est au service des Zankides qu'ils vont gagner en importance[434]. Il semblerait qu'avant cette intégration progressive dans les armées syriennes, les Kurdes étaient des combattants montagnards à pied[435], et c'est donc au contact des cavaliers turcs qu'ils devinrent eux-mêmes des cavaliers émérites[436]. Si certains d'entre eux eurent des carrières exceptionnelles, comme Širkūh, fondateur d'une dynastie qui mit fin à celle des Zankides et devint très puissante grâce à un autre grand Kurde, Saladin, il est impossible d'affirmer que cela décupla leur présence ou leur pouvoir au sein des armées musulmanes. En fait, il est sûr que les armées zankides et ayyoubides étaient et restèrent sous domination turque[437].

Remarquons pour finir que les armées seldjoukides et zankides comptaient également dans leurs rangs des groupes ethniques très minoritaires tels que les Arméniens[438], les Ḫurāsāniens, les Daylamites[439] et même les Francs[440]. Nous reviendrons plus loin sur certaines de ces intégrations au moment d'évoquer les vecteurs d'influences qui ont permis des échanges de techniques et d'armements entre Latins et musulmans.

Les institutions militaires des armées ayyoubides s'inspiraient de celles des Fatimides, notamment en ce qui concerne l'organisation des régiments d'élite. Toutefois, les deux systèmes se différenciaient dans le domaine du recrutement. En effet, alors que l'armée fatimide était très composite, celle des Ayyoubides était essentiellement constituée de Turcs et de Kurdes[441]. L'armée fatimide, longtemps composée surtout de Maghrébins (Berbères), s'était progressivement ouverte à des Turcs, à des Noirs (Soudanais), et même à des Arméniens. Au XIIe siècle, où l'on se méfiait des Turcs, elle fit surtout appel aux Arabes bédouins du pays dont les qualités militaires étaient pourtant moindres[442]. Au XIe siècle, l'armée fatimide comptait 20 000 Berbères des tribus de Kutāma, auxquels s'ajoutaient

---

[434]. Anne-Marie EDDÉ, « Kurdes et Turcs dans l'armée ayyoubide », in : *War and society in the Eastern Mediterranean 7th-15th centuries*, 1997, Leyde-New York-Cologne, p. 226.
[435]. David NICOLLE, « An introduction to arms and warfare in classical islam », p. 170.
[436]. Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 171.
[437]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 285-287.
[438]. *Ibid.*, p. 287-294.
[439]. *Ibid.*, p. 294-298.
[440]. *Ibid.*, p. 298-304.
[441]. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 199.
[442]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 172.

15 000 Maghrébins de tribus diverses, ils étaient cavaliers ou fantassins[443]. Les Noirs étaient des piétons, surtout archers, dont les effectifs pouvaient avoisiner les 30 000[444]. Albert d'Aix, qui les nomme "Éthiopiens" (ou "Azoparts"), évoque leurs terribles apparence et efficacité au combat[445]. Berbères et Noirs constituaient la pierre angulaire de la tactique classique des Fatimides, qui consistait à l'avancée méthodique des piétons sur l'ennemi[446]. Les Arméniens étaient, quant à eux, moins nombreux, mais ils étaient, à l'instar des Noirs, des piétons archers. Notons que les Noirs et les Arméniens payèrent leur résistance à Saladin par le fait d'être massacrés en 1169[447]. Quant aux Arabes bédouins, nous avons déjà signalé plus haut le rôle important qu'ils jouaient dans le dispositif militaire fatimide[448]. Ils étaient pour la plupart des combattants montés (chevaux et chameaux), et à la fin du XIe siècle on dénombrait environ 15 000 Bédouins au sein de l'armée fatimide, ils formaient une force auxiliaire de la cavalerie classique[449]. Et évidemment, les rangs fatimides comptaient une minorité de cavaliers turcs et kurdes, lesquels devinrent majoritaires après l'avènement de Saladin au trône d'Égypte[450].

La politique de recrutement des combattants changea donc radicalement sous les Ayyoubides. Saladin se débarrassa sans attendre des contingents berbères, noirs et arméniens[451]. En revanche, à l'instar de ses prédécesseurs ismaéliens, Saladin employa de nombreux Arabes bédouins, en 1171 il employait dans son armée plus de 7000 de ces combattants[452]. Cette cavalerie légère peut soutenir l'armée régulière comme elle pratique, sous l'ordre du sultan, le pillage sur les terres ennemies[453]. Ce sont désormais les Turcs, les Turcomans et les Kurdes qui sont majoritaires. Notons que même si les deux premières catégories ont des origines communes, elles doivent être clairement distinguées : le mot

---

443. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 172 ; voir également du même auteur, *The armies of islam : 7th-11th centuries*, p. 18-19.

444. Yaacov LEV, *Saladin in Egypt*, p. 150.

445. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 366-367 : "D'abord les Éthiopiens ou Azoparts, qui, selon leur usage, combattent un genou à terre, s'avancèrent sur la première ligne, et attaquèrent vivement les Français en faisant pleuvoir sur eux une grêle de flèches […]. Ces mêmes Azoparts, hommes terribles et très noirs, portaient en outre des fléaux en fer, instrument terrible avec lequel ils battaient violemment les cuirasses et les casques, frappaient les chevaux à la tête, et dont les coups redoutables retentissaient d'une manière épouvantable dans les rangs des fidèles".

446. David NICOLLE, *The armies of islam : 7th-11th centuries*, p. 22.

447. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 175 ; Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 141.

448. Voir *supra*, p. 160-161.

449. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 164.

450. Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 150.

451. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 199.

452. Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 143.

453. Hamilton A. R. GIBB, *Saladin : studies in islamic history*, p. 153-154 ; IBN ŠADDĀD, *al-Nawādir al-sulṭāniyya*, p. 96 : exemple d'une action de ces "pilleurs officiels" appelés ici " '*Arab al-islām*".

"Turcs" renvoie à des combattants esclaves (*mamlūk*-s) ou libérés, alors que les Turcomans sont des semi-nomades nés libres[454]. Les historiens ont beaucoup débattu au sujet des proportions des uns et des autres dans les armées ayyoubides. Par exemple, David Ayalon, se basant sur des textes ambigus, affirme que les esclaves turcs jouaient un rôle supérieur à celui des Kurdes et des Turcomans[455]. Afin d'étayer sa thèse, Ayalon nous dit que l'esclavage militaire était en pleine expansion sous les Ayyoubides[456]. Mais Yaacov Lev, par un argumentaire convaincant, démontre que ce n'était pas le cas[457]. Les textes nous révèlent que seule la garde prétorienne de Saladin était exclusivement composée d'esclaves ; cette *ḥalqa* (littéralement "cercle"), dont la création semble remonter à 1174, ne comptait que quelques centaines d'hommes. Lors des batailles, elle se plaçait au centre avec son maître, néanmoins, elle semble n'avoir été qu'une unité parmi les autres[458]. Par ailleurs, Lev reproche à Ayalon d'avoir systématiquement interprété le mot "Turcs" présent dans les sources par *mamlūk*-s, alors que nous sommes sûrs maintenant que ce terme pouvait englober aussi bien les *mamlūk*-s que les esclaves libérés et les Turcomans. Par conséquent, il apparaît que la société militaire ayyoubide était constituée majoritairement d'esclaves turcs libérés et de Turcomans[459]. Quant aux Kurdes, certes nous ne connaissons pas leur proportion exacte dans les armées ayyoubides, mais en dépit des origines kurdes de Saladin, il est certain qu'ils y étaient minoritaires[460].

Avant de clore notre analyse des différentes ethnies présentes dans les armées musulmanes qui combattirent les Francs au XIIe siècle, demandons-nous si leur nature composite ne provoqua pas des dissensions dans leurs rangs. La règle énoncée par Niẓām al-mulk, selon laquelle une armée ethniquement homogène est fragile[461], était-elle valable chez les Fatimides, les Zankides ou les Ayyoubides ?

---

[454]. Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 152.

[455]. David AYALON, « Aspects of the Mamlūk phenomenon, Part II, Ayyūbids, Kurds and Turks », *Der Islam*, vol. LIV, 1977, p. 1-2 et 7-8.

[456]. David AYALON, « The Auxiliary Forces of the Mamlūk Sultanate », *Der Islam*, 65, 1988, p. 37.

[457]. Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 153-156.

[458]. *Ibid.*, p. 156-157 ; sur la structure, l'organisation et le rôle militaire de la *ḥalqa* sous les Ayyoubides, voir notamment S. Elbeheiry, *Les institutions de l'Égypte au temps des Ayyoubides*, p. 3-25 ; ou encore A.-M. Eddé, « Quelques institutions militaires ayyoubides », in : *Egypt and Syria in the Fatimid, Ayyubid and Mamluk eras*, p. 163-168.

[459]. Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 157.

[460]. *Ibid.*, p. 154 ; Hamilton A. R. GIBB, *op. cit.*, p. 152-153 ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 445.

[461]. Voir *supra*, note 410.

La grande hétérogénéité des armées fatimides s'accompagna de solidarités intra-ethniques qui provoquèrent des déchirements au point de faire vaciller le régime[462]. Les Zankides, quant à eux, malgré quelques jalousies entre Turcs et Kurdes, semblent avoir assez bien maintenu l'équilibre. Certes, après la mort de Širkūh on note quelques manifestations de la rivalité turco-kurde dans les armées d'occupation au Caire ; par ailleurs, lorsque Saladin prit le pouvoir un certain nombre d'émirs turcs de Nūr al-dīn, fidèles à leur maître, rentrèrent en Syrie avec leurs hommes, Turcomans compris, alors que les Kurdes, fidèles aux Ayyoubides restèrent en Égypte, notamment les Asadiyya qui composaient l'armée personnelle de Širkūh[463]. Malgré tout, il faut plus voir dans ces événements des réflexes de loyauté politique à un chef qu'un réel conflit ethnique. En fait, une fois passées ces quelques convulsions naturelles, les Ayyoubides sauront conserver l'unité dans leurs rangs. On peut souligner que les Turcs avaient moins de mépris pour les Kurdes, dont ils respectaient les aptitudes martiales, que pour les autochtones arabes[464]. Et s'il est vrai que Saladin usa parfois de l'argument de sa "kurdité" commune avec certains de ses émirs afin de se les attacher, et donc de raffermir son autorité, ce ne sont pas ces connivences ou ces solidarités ethniques qui mirent en péril l'équilibre de l'armée[465].

Cavalerie et infanterie :

Les sources concernant la structure des armées du Šām au XIIe siècle ne sont pas très nombreuses. Jusqu'au règne des Zankides, ces dernières apparaissent avoir été assez mal organisées. Nous n'évoquerons ici en détail que les deux éléments principaux et permanents des armées musulmanes, c'est-à-dire la cavalerie et l'infanterie régulières du prince. Néanmoins, nous pouvons rappeler qu'il existait à côté de ces deux corps, d'autres groupes armés : tels que les *ağnād*, peu nombreux, qui faisaient également partie des armées régulières de l'État ou les *'askar*-s qui étaient des troupes personnelles attachées aux différents émirs[466]. On trouvait également des combattants occasionnels appelés "*mutaṭawwi'a*" (volontaires) ; ce terme sous-entendait les "volontaires de la foi", ces derniers, qui souvent n'étaient pas des

---

[462]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 287.
[463]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 724 ; à propos des *Asadiyya*, voir S. Elbeheiry, *Les institutions de l'Égypte au temps des Ayyoubides*, p. 10-12.
[464]. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 172.
[465]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 286-287.
[466]. *Ibid.*, p. 375-376.

professionnels de la guerre, s'engageaient dans des actions militaires ponctuelles par conviction religieuse. Ils s'engageaient aussi bien contre les Francs que contre des hérétiques musulmans[467], considérés tous deux par eux comme des ennemis de la foi[468]. D'autres volontaires étaient attirés par des rétributions plus terrestres, et c'est donc l'appât du gain qui les motivait. Ces troupes étaient parfois difficiles à commander ; ainsi, lors de l'un des sièges menés par Nūr al-dīn contre Bāniyās, celui-ci vit une partie des volontaires rentrer chez eux, ces derniers, sachant les caisses vides et craignant que le sultan ne les oblige à lui accorder un prêt pour continuer la campagne, quittèrent le théâtre des opérations[469]. En cas de manque de combattants réguliers, de simples civils, hommes et femmes du pays (*ahl al-balad*), étaient parfois enrôlés. Les textes nous révèlent que ces civils en armes étaient fréquemment sollicités, cependant, après l'avènement de Nūr al-dīn, on fera moins appel à eux, car le fils de Zankī disposait de moyens financiers qui lui permettaient de s'appuyer sur une armée professionnelle de plus en plus imposante[470]. Enfin, on peut évoquer les *aḥdāṯ* qui étaient des sortes de milices urbaines. Ils apparaissent en Mésopotamie et en Iraq dès le IXe siècle. Ces derniers prirent de l'importance en Syrie au Xe siècle en raison des conflits avec Byzance[471]. Les *aḥdāṯ* avaient pour fonction première d'assurer la paix civile dans les cités, notamment quand le pouvoir s'affaiblissait ; par ailleurs, ils défendaient leur ville de manière systématique lorsqu'elle était assiégée, mais ils pouvaient également participer aux batailles rangées[472].

Le terme arabe désignant le cavalier musulman dans les chroniques est "*fāris*" (pl. *fursān*). À l'origine, le *fāris* arabe ne désignait pas simplement celui qui monte à cheval, mais c'était un expert en équitation, habile dans le maniement des armes, se distinguant par des qualités morales élevées. Nombreux furent les orientalistes qui, au XIXe siècle, firent un parallèle un peu hâtif entre chevalier chrétien (*miles*) et *fāris* arabe. Malgré les apparences, il s'agissait de deux phénomènes très distincts, les *fursān* ne furent jamais, contrairement aux *milites*, une caste militaire qui se mua en classe sociale dominante : la noblesse[473]. Par ailleurs, comme le note très justement Abbès Zouache, le *fāris* arabe n'avait plus au XIIe

---

[467]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. IV, p. 376 : ici le mot "*ǧumū'*"(foules) renvoie à des volontaires qui s'engagèrent en 1103 pour combattre les Ismaéliens (les Assassins).
[468]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 376-380.
[469]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 735.
[470]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 381-384.
[471]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 20.
[472]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 384-392.
[473]. *Ibid.*, p. 392-395.

siècle que quelques représentants, notamment les Munqiḏites. Il fut remplacé par le cavalier turc dont la conception de la guerre était plus pragmatique et moins poétique que la sienne. Toutefois, les cavaliers turcs seront appelés "*fursān*" par les chroniqueurs arabes, et ils gagneront leur respect et leur admiration à mesure qu'ils mettront en échec les ennemis francs[474].

Le terme "*fursān*" englobait aussi bien les cavaliers lourds que les cavaliers légers. Néanmoins, on trouve dans les textes des vocables spécifiques à chacun de ces deux corps. Par exemple, en ce qui concerne les premiers, al-Harawī les nomme "*abṭāl*" (littéralement les "héros", les "champions"), il les décrit comme étant des guerriers d'élite très expérimentés[475]. Dès les premiers affrontements entre Croisés et musulmans, les chroniqueurs latins repèrent dans les rangs adverses des cavaliers lourdement armés qu'ils nomment "*Agulani*"[476]. Ce dernier mot est la transcription latine du mot arabe "*ġulām*" (pl. *ġilmān*)[477]. Notons que le terme "*qarāġulām*" ("*caragolam*" en latin), que l'on rencontre dans les textes, semble renvoyer à des *ġulām*-s noirs (Soudanais), en effet, en turc le mot "*qarā*" signifie "noir"[478]. Nous avons longuement évoqué plus haut comment, dès les premiers siècles de l'islam, des armées arabes se procuraient ces *ġulām*-s ou *mamlūk*-s ("jeunes garçons esclaves") d'origine turque[479]. Sous les Grands Seldjoukides, les *ġulām*-s formaient la garde rapprochée du sultan[480], mais ils constituaient aussi l'essentiel de la cavalerie lourde qui comptait des milliers d'hommes. Ces esclaves-combattants étaient la pièce maîtresse des armées seldjoukides au XIe siècle[481]. Ils furent en outre nombreux à servir dans les armées fatimides, lesquelles virent leur art militaire influencé par cette présence. Il est donc attesté que dès la fin du Xe siècle, les cavaliers fatimides des autres ethnies adoptèrent l'équipement lourd des esclaves turcs : haubert, casque et armure pour monture[482]. Nūr al-dīn, disposant d'un budget militaire important, put augmenter le nombre de *ġulām*-s dans son armée, les meilleurs

---

474. *Ibid.*, p. 396-397.

475. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, trad. J. Sourdel-Thomine, p. 249-250 (texte arabe), p. 233 (trad.), voir les commentaires de ce passage de A. Zouache, *op. cit.*, p. 398-400.

476. ANONYME, *Gesta*, p. 113 : "Les Angulans (*Agulani*) étaient au nombre de trois cent mille et ne craignaient ni lances, ni flèches, ni aucune autre arme, car eux et leurs chevaux étaient entièrement couverts de fer et eux-mêmes ne voulaient porter d'autres armes au combat que des glaives" ; passage repris par Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos*, trad. F. Guizot, p. 166.

477. Pour l'utilisation des différents vocables désignant les soldats-esclaves turcs dans les chroniques musulmanes, de même que pour le rôle de ces derniers dans les armées seldjoukides, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 406-412.

478. Salah ELBEHEIRY, *Les institutions de l'Égypte au temps des Ayyoubides*, p. 79-80.

479. Voir *supra*, p. 166-169.

480. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 443.

481. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 157.

482. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 19.

d'entre eux étaient choisis pour être parmi ses gardes du corps : les *ḫawwāṣṣ*[483], ces derniers étaient l'équivalent des membres de la *ḥalqa* ayyoubide[484]. Enfin, l'emploi des *ġulām*-s et des *qarāġulām*-s fut largement perpétué sous les Ayyoubides[485]. Quant aux *ṭawāšī*-s (déformation d'un mot turc signifiant "eunuque"), ils semblaient être au sommet de la hiérarchie des cavaliers musulmans. Ces cavaliers d'élite, pour la plupart esclaves et eunuques, et qui apparurent à la fin de l'époque zankide et furent très présents à l'époque ayyoubide, avaient souvent atteint des postes à hautes responsabilités. De plus, ils disposaient d'un armement supérieur à celui des *qarāġulām*-s, ils possédaient leurs propres chevaux et des valets d'armes, ils recevaient une solde annuelle variant de 700 à 1200 dinars. Leur supériorité venait également du fait qu'ils possédaient des armes et des armures d'une qualité bien supérieure à celle des équipements des autres cavaliers[486]. Sous les Ayyoubides, les *ṭawāšī*-s devinrent des combattants nés libres, comparables aux cavaliers libres qui se battaient en grand nombre dans les armées des Mamelouks à la fin de leur règne[487] ; néanmoins, ils restèrent des cavaliers lourds. En 1181, l'armée de Saladin comptait environ 7000 *ṭawāšī*-s et 1500 *ġulām*-s et *qarāġulām*-s[488]. Il ressort des chroniques arabes six termes désignant des divisions et des sous-divisions distinctes dans lesquelles évoluaient les cavaliers des armées ayyoubides : le "*ṭulb*" (unité composée de 70, 100 ou 200 cavaliers), la "*katība*" (synonyme de *ṭulb*), la "*ǧamāʿa*" (plusieurs *ǧamāʿāt* composaient un *ṭulb*), la "*ǧarīda*" (plusieurs *ǧarīda*-s composaient une *ǧamāʿa*), la "*sariyya*" (plusieurs *sariyya*-s composaient une *ǧarīda*) et la "*sāqa*" (unité défendant les arrières de l'armée)[489].

Nous évoquerons les cavaliers légers, et plus précisément les archers montés, au moment d'analyser les tactiques et les techniques des combattants musulmans. Sans éluder les méthodes de combat des cavaliers lourds, nous nous arrêterons particulièrement sur celles des cavaliers légers qui, par leur mobilité et leur agilité, ont grandement décontenancé leurs adversaires occidentaux.

---

[483]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 408-412 ; sur les *ḫawwāṣṣ*, voir aussi S. Elbeheiry, *op. cit.*, p. 4-6.
[484]. Voir *supra*, note 458.
[485]. À propos des *ġulām*-s et *qarāġulām*-s dans les armées ayyoubides, voir S. Elbeheiry, *op. cit.*, p. 67-82.
[486]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 729 ; Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 143-144 ; sur les origines et fonctions des *ṭawāšī*-s, voir particulièrement S. Elbeheiry, *op. cit.*, p. 46-66.
[487]. David AYALON, « Studies on the structure of the Mamlūk Army », *BSOAS*, 15, 1953, p. 465-466.
[488]. Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 148.
[489]. Salah ELBEHEIRY, *op. cit.*, p. 88-121.

La seconde catégorie de combattants présents en grand nombre dans les armées musulmanes du XIIe siècle est le *rāǧil* (pl. *raǧǧāla*), c'est-à-dire le piéton ou le fantassin[490]. Nous avons déjà souligné que l'infanterie jouait un rôle central dans la tactique des armées fatimides. Celle-ci consistait principalement à une progression, patiente mais inéluctable, d'innombrables fantassins lourdement équipés vers les lignes ennemies[491]. La théorie, défendue par R. C. Smail, selon laquelle la qualité militaire des Fatimides était bien inférieure à celle des Seldjoukides puis à celle des Zankides[492], est aujourd'hui largement remise en cause. En fait, la faiblesse des Fatimides était plus due à un manque de leaderships forts et à des problèmes de trésoreries qu'à des déficiences en matière militaire. Au contraire, la complémentarité entre une infanterie lourde de choc dans les premières lignes et une infanterie légère derrière elle lançant des traits, puis une cavalerie en soutien persécutant l'adversaire, pouvait donner de très bons résultats[493].

En Syrie, il en allait tout autrement, le premier rôle était incontestablement joué par les cavaliers. Le silence des chroniqueurs à propos de l'action des piétons lors des combats, sauf lorsque ces derniers massacraient les survivants en cas de victoire[494], confirme l'idée qu'ils étaient peu considérés[495]. Les soldes très modiques des piétons par rapport à celles des cavaliers révèlent clairement cette déconsidération[496]. Néanmoins, des ponts existaient entre les deux corps, "des soldats pouvaient alternativement servir à pied ou à cheval, selon les nécessités du moment et, certainement, les disponibilités en équipement (chevaux, etc.)"[497]. Par ailleurs, la promotion paraissait possible, comme semble nous le montrer un passage du *Kitāb al-I'tibār* : Usāma nous parle d'un émir du Caire qui avait été fantassin dans sa jeunesse[498]. Malgré tout, le pragmatisme poussa les chefs militaires à employer de plus en plus les fantassins, notamment ceux d'entre eux qui maîtrisaient l'art du tir à l'arc ou à l'arbalète. Ainsi, sur le champ de bataille la coopération entre les deux corps se fit de plus en plus étroite ; celle-ci est présentée par al-Ṭarsūsī qui nous explique comment des fantassins portant de longs boucliers, et derrière lesquels se placent des archers et des arbalétriers qui

---

490. D. Nicolle propose un résumé intéressant du rôle des fantassins dans les armées des différentes dynasties musulmanes du VIIe au XIe siècle, *The armies…*, *op. cit.*, p. 19-23.
491. Voir *supra*, note 446.
492. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, p. 140-142.
493. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 511-512.
494. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 131.
495. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 414.
496. Voir *supra*, p. 211.
497. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 414.
498. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 285.

tiennent en respect l'adversaire, forment un mur de protection devant la cavalerie, jusqu'au moment opportun où ce mur s'ouvrira pour laisser passer la charge des cavaliers[499]. De même, les évolutions géostratégiques, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, firent du siège le premier mode d'expression des guerres franco-musulmanes. Par conséquent, les fantassins spécialisés devinrent indispensables, et Zankides[500] et Ayyoubides[501] prirent toujours soin d'en posséder de nombreux. Parmi ces spécialistes, on trouve, selon une classification d'al-Harawī, les ouvriers (*ṣunnā'*), les contremaîtres (*maqaddamūn*), les maçons (*mi'māriyya*), les serveurs de *manğanīq* (*manğanīqiyya*), les arbalétriers (*ğarḫiyya*), les lanceurs de naphtes (*zarrāqūn*), les porteurs de boucliers (*turrāsa*) ou encore les sapeurs (*naqqābūn*). Preuve de leur grande utilité, al-Harawī conseille vivement au sultan de ne point les négliger, c'est-à-dire de les rétribuer comme il se doit[502].

Ce qui a été dit plus haut au sujet du financement et de la composition des armées musulmanes répond en partie à la question du recrutement. Dans les premières décennies de la conquête franque, les armées musulmanes manquaient de cohésion et d'homogénéité dans le recrutement. Ainsi, les cavaliers d'élite étaient des esclaves-combattants très entraînés et faisant preuve d'une grande loyauté envers leur souverain ; à côté d'eux combattaient des cavaliers-mercenaires turcomans ou bédouins au caractère indépendant et parfois difficiles à contrôler ; et l'on trouvait aussi les membres des *'askar*-s (troupes personnelles) des principaux émirs du prince. L'infanterie n'était pas moins hétéroclite, si certains fantassins étaient des hommes bien formés, le reste était composé de combattants occasionnels aux motivations et aux expériences militaires très diverses tels que les *mutaṭawwi'a*, les *aḥdāṯ* ou encore les gens du cru (*ahl al-balad*) enrôlés pour l'occasion d'un affrontement. Selon les besoins, des civils pouvaient être levés d'autorité par n'importe quel prince à tout moment. Zankī, par exemple, avait la réputation d'obliger les paysans à servir dans ses armées[503]. Lors de la cinquième expédition d'Amaury Ier en Égypte (1169), Guillaume de Tyr observe que

---

[499]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 148-149.
[500]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 733.
[501]. Hamilton A. R. GIBB, *op. cit.*, p. 155-156 ; S. Elbeheiry revient en détail sur le rôle des *rağğāla* dans les armées ayyoubides, *op. cit.*, p. 122-128.
[502]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 254-255 (texte arabe), p. 227 (trad.).
[503]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 414.

Saladin, qui n'était pas encore sultan, voulant augmenter ses forces, "avait ajouté des levées faites dans le menu peuple et parmi les hommes de moyenne condition"[504].

Cette structure peu uniforme des armées musulmanes gêna leur organisation au début de la présence latine, mais à partir de Zankī, et surtout de son fils Nūr al-dīn, les moyens engagés pour le financement de l'armée se décuplèrent et permirent de recruter, d'entraîner et d'équiper beaucoup plus de soldats professionnels ; sans que ne cessent pour autant les recrutements de volontaires et de mercenaires semi-permanents[505]. Si l'on connaît peu de chose sur le fonctionnement exact des recrutements durant la période zankide, on sait néanmoins qu'il y avait les registres de contrôle du *dīwān al-ǧayš*, mais hélas aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Le *dīwān al-ǧayš* avait deux "départements" : l'un s'occupait des effectifs et des munitions, et l'autre des soldes[506]. Quoi qu'il en soit, ce processus de professionnalisation du recrutement en particulier et de l'armée en général engagé sous les Zankides se prolongea sous Saladin tout en s'accentuant.

b-Les effectifs : des chiffres en expansion

La question des effectifs des armées médiévales est épineuse. Abbès Zouache explique avec justesse la méthode que doit suivre l'historien afin de déceler le vrai du faux dans les différentes sources et tenter d'obtenir des chiffres plausibles : il doit notamment "recouper les chiffres de différentes sources, les confronter minutieusement, éliminer les chiffres les plus incongrus, faire des déductions à partir des chiffres intermédiaires (ceux des *conrois*[507], des pertes, des blessés), comparer les possibilités de rassemblement de troupes offertes par les champs de bataille ou les aires de campement (quand elles sont connues) aux chiffres disponibles, […] tenir compte des nécessités inhérentes au ravitaillement et à l'équipement, chiffrer la population totale d'un pays et proposer une proportion de combattants, etc. Cette énumération, non exhaustive, ne doit cependant pas occulter l'étroite dépendance du chercheur vis-à-vis de ses sources"[508]. Cette dernière assertion s'applique au cas des armées musulmanes pour lesquelles, hormis les chroniques, nous n'avons que peu de sources à notre

---

[504]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 268.
[505]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 896-898.
[506]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 722.
[507]. Un *conroi* est une unité composée de chevaliers qui se battent ensemble en ordre serré. Ils chargeaient à un nombre variable de front et sur deux à trois rangs de profondeur.
[508]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 577-578.

disposition afin de définir des chiffres fiables. Si l'on observe l'historiographie des travaux concernant les effectifs des armées lors des croisades, on constate que bon nombre d'historiens (Hans Delbrück, Ferdinand Lot, Steven Runciman, Philippe Contamine, etc.) furent critiques envers des chroniques latines qui exagéraient souvent les chiffres. Et si dernièrement Jean Flori a réévalué les effectifs de la première croisade[509], considérant ainsi que les dénombrements des Croisés par leurs chroniqueurs n'étaient pas si gonflés que cela, les chiffres concernant l'ennemi musulman étaient le plus souvent largement au-dessus de toute réalité ; par conséquent, ces sources sont difficilement exploitables pour qui veut chiffrer les armées musulmanes.

À l'inverse, les chroniques musulmanes donnent des chiffres sans doute plus proches de la réalité. Au sujet des recensements des armées bourides et seldjoukides, Jean-Michel Mouton affirme qu'"un certain ordre de grandeur semble être respecté par les chroniques", ajoutant que "les chiffres qu'elles nous donnent sont faibles", preuve de leur véracité, ainsi, l'armée de Ṭuġtakīn ne comptait pas plus de 2000 à 4000 cavaliers[510]. Cependant, un bémol est apporté par Abbès Zouache qui considère qu'hormis un Ibn al-Qalānisī, très au courant de la situation administrative et militaire de Damas, "la plupart des chroniqueurs arabes sont tardifs et redondants, et leurs sources sont souvent mal identifiées"[511]. Afin de jauger la fiabilité des chiffres dans les chroniques musulmanes, la question de leur symbolisme peut se poser[512]. Ces chroniques utilisaient-elles exagérément la symbolique des chiffres aux dépens de la rationalité à l'instar des auteurs occidentaux ? Il est vrai que l'on constate une profusion du chiffre 7 : 70 000 musulmans massacrés lors de la prise de Jérusalem (1099), 70 000 Francs assiègent Damas lors de la deuxième croisade, etc. Toutefois, selon Abbès Zouache, "ces chiffres ne représentent qu'une infime proportion de l'ensemble des chiffres cités par les chroniqueurs : la plupart du temps, leurs évaluations chiffrées renvoient à des quantités crédibles"[513].

Les historiens militaires établissent généralement une corrélation entre la démographie d'un pays ou d'une région et la taille des armées. Pour André Corvisier, "on peut accepter l'estimation grossière suivant laquelle le nombre des hommes en âge et en état de porter les

---

[509]. Jean FLORI, *Croisade et chevalerie*, p. 319-343.
[510]. Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 72.
[511]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 585.
[512]. Sur le thème du symbolisme des chiffres dans les chroniques musulmanes, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 586-599.
[513]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 594.

armes serait de l'ordre du quart de la population, sauf dans le cas où existent des castes ou des ordres guerriers"[514]. Dans ce dernier cas, la proportion de combattants par rapport à la population totale est loin de représenter le quart de cette dernière. On a vu que le traitement et les équipements de ces élites professionnelles étaient fort onéreux, ce qui limitait leur nombre. Selon Josiah Russel, on estime qu'au XIIe siècle, la population totale de la Syrie s'élevait à deux millions et celle de l'Égypte à deux millions également[515]. Une comparaison avec les chiffres des chroniques et un calcul rapide nous montrent que nous sommes loin de ce quart, soit 500 000 combattants. Remarquons que l'Orient du XIIe siècle connut une progression démographique manifeste, environ 700 000 habitants supplémentaires en Syrie durant ce siècle, néanmoins, la conséquence de ce mieux sur les effectifs de l'armée est indirecte. En effet, "par-delà les levées exceptionnelles qu'un accroissement de la population peut permettre, il (le facteur démographique) joue un rôle important dans le cas des sociétés où la pratique de la guerre est réservée à une élite par la hausse des richesses que cet accroissement est censé provoquer"[516]. On peut résumer de manière schématique ce processus : plus la population grandit, plus elle produit des richesses qui sont alors prélevées par les souverains afin d'élargir la classe des combattants d'élite professionnels. Dans le cas des sociétés musulmanes qui ont affaire aux Croisés, "les effectifs dépendent donc des possibilités financières d'un État"[517], lesquelles sont tributaires de populations qui représentent incontestablement le socle de l'économie.

Les chroniqueurs musulmans sont les témoins de cette évolution progressive des effectifs de leurs armées. Ainsi, jusqu'à Nūr al-dīn les effectifs des *fursān* professionnels ne dépassaient pas les deux ou trois milliers, auxquels s'ajoutaient quelques centaines d'auxiliaires turcomans et arabes. Les fantassins étaient certes plus nombreux que tous ces cavaliers réunis, mais leur proportion par rapport à ces derniers variait beaucoup selon les situations[518]. Même si les débuts de Nūr al-dīn furent laborieux à cause de la turbulence de certains émirs, l'augmentation des effectifs militaires sous son règne est frappante. Des quelques milliers de cavaliers réguliers (en moyenne 2000) de l'époque précédente, on passe à

---

[514]. André CORVISIER, *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, p. 261.
[515]. Josiah C. RUSSEL, « Demographic factors of the crusades », in : *The meeting of two worlds*, p. 54.
[516]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 600.
[517]. André CORVISIER, *Dictionnaire…*, *op. cit.*, p. 262.
[518]. Pour les détails des effectifs du Šām de la première croisade jusqu'à l'avènement de Nūr al-dīn, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 647-681 ; sur la faiblesse des effectifs de cette période, voir aussi J.-M. Mouton, *Damas*, p. 72.

la dizaine de milliers de cavaliers se battant pour Nūr al-dīn[519]. Par ailleurs, à l'instar de son père, il fit une grande utilisation des auxiliaires turcomans qui pouvaient représenter jusqu'à six mille hommes comme lors de la campagne d'Égypte commandée par Širkūh (1167)[520].

Du côté égyptien, au début du XIIe siècle, une armée d'expédition comptait dans ses rangs entre 5000 et 10 000 éléments[521]. Le nombre de soldats en garnison au Caire était, selon deux récits de revue différents, de 11 000 ou de 16 500. Les garnisons établies ailleurs qu'au Caire rassemblaient entre 10 000 et 15 000 individus ; soit un chiffre total dans les armées fatimides oscillant entre 20 000 et 30 000 combattants[522]. Selon des sources décrivant l'armée fatimide, les décennies suivantes, les contingents égyptiens auraient atteint 40 000 cavaliers et 30 000 fantassins (Noirs notamment)[523].

Les armées ayyoubides, quant à elles, semblent avoir toujours dépassé la dizaine de milliers d'hommes. En 1171, lors d'une revue, on dénombrait 14 000 cavaliers[524]. En 1177, l'armée égyptienne qui envahit le Sud de la Palestine était constituée de 26 000 hommes, dont seulement moins de la moitié appartenaient aux troupes régulières[525] ; en 1181, 8640 cavaliers d'élite défilaient devant Saladin[526]. Enfin, en 1187, Saladin semble avoir combattu à Hattin à la tête de 12 000 cavaliers[527].

3-Les armées franques

a-La composition

À l'instar de l'analyse que nous avons faite de la composition des armées musulmanes, nous suivrons ici le même chemin pour les armées franques. D'abord, nous examinerons les composantes ethniques de ces armées ; ensuite, nous nous intéresserons aux combattants à

---

[519]. Au sujet des effectifs des armées sous Nūr al-dīn, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 682-689.
[520]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 723-724.
[521]. William J. HAMBLIN, *The Fatimid army during the early Crusades*, Ph. D, Université du Michigan, 1985, p. 89.
[522]. *Ibid.*, p. 74-79.
[523]. Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 150.
[524]. *Ibid.*, p. 143 ; Hamilton A. R. GIBB, *op. cit.*, p. 144.
[525]. *Ibid.*, p. 144.
[526]. *Ibid.*, p. 148.
[527]. Hamilton A. R. GIBB, *op. cit.*, p. 151.

cheval de ces dernières, ce sera l'occasion d'évoquer les cas originaux que sont les ordres militaires et les Turcoples ; enfin, il sera question de la place de l'infanterie dans l'organisation militaire croisée.

Les ethnies :

Les armées qui participèrent à la première croisade étaient constituées d'ethnies "européennes" très diverses, rassemblées sous les étendards de quatre armées principales : l'armée lorraine commandée par Godefroy de Bouillon, l'armée des Normands d'Italie du Sud et de Sicile avec à sa tête Bohémond de Tarente, l'armée des Provençaux commandée par Raymond de Saint-Gilles et celle du Nord de la France dirigée conjointement par Robert duc de Normandie, Étienne comte de Blois et Robert comte de Flandre. Albert d'Aix évoque la présence dans les rangs croisés des Français, des Lorrains, des Allemands, des Bavarois, des Flamands, des Normands, des Bretons et des Teutons[528]. Raymond d'Aguilers cite en sus les Provençaux qui sont eux-mêmes composés des Auvergnats, des Gascons, des Bourguignons et des Goths[529]. Foucher de Chartres ajoute à cette liste les Frisons, les Gaulois, les Allobroges (Savoyards), les Écossais, les Anglais, les Aquitains, les Italiens (Lombards), les gens de Pouilles, les Espagnols, les Daces (Roumains), les Grecs et les Arméniens. Soit environ une vingtaine d'ethnies différentes avec chacune sa propre langue, et si certains idiomes étaient communs à plusieurs peuples ou assez proches pour permettre de se comprendre, certains autres groupes étaient plongés dans une totale incommunicabilité mutuelle. Par exemple, Foucher rapporte que si un Breton ou un Teuton venait lui parler, il était incapable de lui répondre[530]. Cette grande diversité ethnique provoqua ou accentua certaines tensions. Lors de la croisade dite "populaire", les Lombards (*Longobardi*) et les Allemands (*Alamanni*) se séparèrent des Francs (*Franci*) ne supportant plus leur orgueil démesuré[531]. Derrière cette dissension il y avait d'abord une querelle entre deux chefs : Tancrède et Baudouin du Bourg. De plus, remarquons que la subjectivité des chroniqueurs ajoute à cette impression de querelle interethnique chez les Croisés ; sur ce point, Abbès Zouache nous dit que "chacun des récits de la première croisade s'attache plus

---

528. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 103.
529. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 247.
530. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 33.
531. ANONYME, *Gesta*, p. 7.

particulièrement (et même presque exclusivement, pour certains) à tel ou tel chef, à tel ou tel contingent, de l'auteur anonyme des *Gesta* focalisant sur Bohémond et ses hommes à Raymond d'Aguilers s'intéressant avant tout aux Provençaux"[532]. Allégeance à un chef et sentiment d'appartenance communautaire se mêlaient donc, néanmoins, en dépit de ces quelques frictions, somme toute assez bénignes, les particularismes furent transcendés par le partage d'une même foi et d'un but commun. Les Croisés traversaient des terres inconnues où ils devaient faire face non seulement à des ennemis acharnés, mais aussi à des conditions de vie terribles (famines, maladies, etc.). Par conséquent, très vite un réflexe grégaire dilua les divisions et cimenta les rangs croisés. Par exemple, Albert d'Aix nous explique comment les troupes disparates de Godefroy de Bouillon (composées d'Allemands, de Bavarois, de Saxons, de Lorrains, de Teutons et de Romains), poussées par un élan fraternel, volèrent au secours de Bohémond et de ses hommes qui étaient encerclés par les Turcs[533]. Foucher de Chartres retranscrit aussi ce sentiment de fraternité intercommunautaire, rappelant que cette expédition est d'abord un pèlerinage qui rassemble des hommes "unis par l'amour du Seigneur". Et c'est sur un ton un peu idéaliste qu'il décrit la solidarité et l'attention des uns et des autres pour leur prochain :

> *"[…] quoique divisés par le langage, nous semblions tous autant de frères et de proches parents unis dans un même esprit, par l'amour du Seigneur. Si en effet l'un de nous perdait quelque chose de ce qui lui appartenait, celui qui l'avait trouvé le portait avec lui bien soigneusement et pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'à force de recherches il eût découvert celui qui l'avait perdu, et le lui rendait de son plein gré, comme il convient à des hommes qui ont entrepris un saint pèlerinage"*[534].

Cette mutation d'une multitude d'entités occidentales aux langues, cultures et coutumes différentes vers un groupe solidaire et uni est traduite clairement par des évolutions dans la sémantique employée dans les chroniques. Dans la plupart de celles-ci, le mot le plus utilisé pour désigner les Croisés puis les Latins d'Orient est "*Franci*". Certes, le sens exact du vocable "Franc", qui désignait à l'origine les habitants de la Gaule, semble encore assez flou dans cette fin du XIe et ce début du XIIe siècle, cependant, certains passages des chroniques

---

[532]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 207.
[533]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 258.
[534]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 33.

donnent l'impression d'une évolution vers une conscience collective d'appartenance à un peuple unique[535]. Ainsi, selon Raymond d'Aguilers, les Croisés savaient que les ennemis musulmans les appelaient "Francs" (en arabe *Firanğ* ou *Ifranğ*) sans distinction aucune pour les différents particularismes ethniques qui étaient si chers au départ à certains d'entre eux[536]. Est-ce que le fait que l'Autre musulman désignait les Croisés par ce terme unique d'"*Ifranğ*" renforça la formation d'une identité nouvelle ? Sans prétendre répondre à une question qui fait encore débat[537], nous pouvons dire que ce raccourci sémantique employé par l'adversaire conforta l'idée naissante chez les conquérants occidentaux d'une conscience d'appartenance à une communauté partageant les mêmes croyances, les mêmes objectifs et les mêmes ennemis.

Chevaleries et cavaleries :

Nous reviendrons ici sur les différentes classes de combattants à cheval. Avant tout, nous n'évoquerons que brièvement la chevalerie laïque dont nous avons déjà largement étudié les contours. En revanche, nous étudierons plus particulièrement les cavaliers latins qui se battaient aux côtés des chevaliers tout en n'appartenant pas à cette caste. Puis nous examinerons le cas si particulier des ordres militaires qui formèrent une sorte de chevalerie religieuse alliant vocation spirituelle et engagement militaire. Enfin, nous reviendrons sur une catégorie de cavaliers du cru qui formèrent un corps original au sein des armées franques : les Turcoples.

• Chevaliers laïcs, sergents et mercenaires :

Nous avons scruté plus haut la genèse de la chevalerie en Occident, puis sa fonction sociale, sa mentalité, ses tactiques et ses équipements militaires à l'aube des croisades[538]. Il apparaît inutile de revenir en détail ici sur ces différents points, car le chevalier franc de la fin du XIe siècle restera fondamentalement le même tout au long du XIIe siècle. Certes, il y eut des changements et des adaptations liés à sa pratique de la guerre (tactiques et armements),

---

535. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 211-213.
536. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 247.
537. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 215, note 49.
538. Voir *supra*, p. 180-193.

mais ces thèmes seront traités plus loin dans notre développement. Par ailleurs, les difficultés économiques rencontrées par de nombreux chevaliers en Orient amoindrirent leur pouvoir politique. En effet, leurs petits domaines leur assuraient tout juste un niveau de vie compatible avec leur rang. Cette gêne financière fit de la majorité d'entre eux une classe subalterne dépendant, en partie du roi dont ils étaient les petits vassaux directs, en partie des grands seigneurs. Cette dépendance des chevaliers allait donc servir la noblesse à leurs dépens[539].

Malgré tout, du point de vue militaire, nous pouvons dire qu'au XIIe siècle en Orient, le chevalier est toujours la pièce maîtresse des armées latines. La base de ces armées était l'*ost* féodal[540], composé de chevaliers fieffés en échange de leur service. Son fonctionnement est simple, le seigneur fournit à son vassal un fief foncier ou un fief rente (ou "fief argent"), duquel celui-ci tirera des revenus qui devront en partie servir à rendre un service militaire à son seigneur. Ce service impliquait que le vassal aide militairement son seigneur quand celui-ci le lui demandait en se joignant à lui seul, ou avec des troupes plus ou moins nombreuses (proportionnelles à la teneur du fief) constituées soit d'arrière-vassaux, soit de mercenaires[541].

Le chevalier est en quelque sorte l'archétype du cavalier occidental. Il doit allier des qualités martiales (maîtrise de la technique de la lance couchée) et morales (courage, fidélité à son seigneur, etc.), et surtout disposer de revenus suffisants afin d'entretenir des chevaux et des équipements coûteux. Toutefois, les chevaliers, en dépit de leur valeur militaire et de leurs bons équipements, et l'*ost* féodal ne suffisaient pas à alimenter les armées franques en hommes. Ces dernières avaient donc recours à des sergents. Pour certains, ces sergents étaient des piétons[542], pour les autres, des cavaliers. En fait, pour la première moitié du XIIe siècle, les informations sur les sergents sont minces, cependant, c'est à la fin de ce siècle qu'il est régulièrement question de sergents à cheval. Les sources arabes, qui les nomment "*sarǧandiyya*"[543], les décrivent comme se battant autant à pied qu'à cheval[544]. En tout cas, dans les premiers temps de la conquête, les sergents apparaissaient être des fantassins comme le laisse penser l'Anonyme lors de la première croisade[545]. Quant aux mercenaires, ils se battirent au sein des armées croisées dès la première expédition. Tel est le cas de Tancrède

---

539. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 474.
540. Le terme *ost* ou *host* désignait le service militaire qu'au Moyen Âge les vassaux devaient à leur suzerain ; c'était une partie du service vassalique avec la chevauchée et la garde ; de durée illimitée à l'origine, il se réduisit ensuite à une courte campagne, et se limita à une défense territoriale.
541. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 316.
542. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 153.
543. Cf., par exemple, Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*, al-Maktaba al-Šāmila, p. 205.
544. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 318-320.
545. ANONYME, *Gesta*, p. 99.

qui, lors du siège d'Antioche, se porta volontaire, moyennant finance (400 marcs d'argent), pour défendre le château construit par les Croisés près de la cité et contrôler la route d'accès à celle-ci[546]. Par la suite, les États latins eurent de plus en plus recours aux mercenaires jusqu'à ne plus pouvoir s'en passer. Par ailleurs, les mercenaires pouvaient être des cavaliers (lourds ou légers) ou des piétons[547].

Notons pour finir que ce noyau principal des armées franques (chevaliers, sergents et mercenaires) recevait régulièrement le soutien des pèlerins dont les vagues successives ne cessèrent d'affluer d'Europe durant la présence latine en Terre sainte. Ces derniers apparaissent avoir été une aide précieuse pour tous les États latins en général et pour le royaume de Jérusalem en particulier (lieu de destination et de résidence des pèlerins)[548]. On sent clairement cette importance des pèlerins dans l'inquiétude de Guillaume de Tyr lorsqu'il apprend que Nūr al-dīn va envoyer des flottes de l'Égypte vers les villes maritimes des Latins, et donc probablement empêcher l'arrivée des pèlerins venus d'Europe[549].

• Les ordres militaires :

Nous ne ferons pas ici une étude détaillée des ordres militaires, de nombreux chercheurs s'y sont déjà attelés et une littérature abondante et complète a été produite. Nous tâcherons donc d'être concis, et après avoir rappelé les origines et l'organisation des deux principaux ordres qui combattirent en Orient (le Temple et l'Hôpital), nous nous arrêterons tout particulièrement sur le rôle militaire de cette chevalerie religieuse originale.

La genèse de ces ordres est à chercher dans l'établissement d'hospices et d'hôpitaux chrétiens à Jérusalem bien avant la première croisade. En fait, on trouvait de manière plus générale ces lieux de charités sur les routes d'Europe et d'Orient qui menaient aux grands centres de pèlerinages (Rome, Compostelle, Constantinople et Jérusalem)[550]. Puis dans les premières décennies du XIIe siècle, une partie de l'une des confréries de Jérusalem, le futur

---

[546]. *Ibid.*, p. 99.
[547]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 157-158.
[548]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 158-159 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 322-324.
[549]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 215.
[550]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 488-489.

Temple[551], se militarisa afin de sécuriser les routes empruntées par les pèlerins, mais aussi de défendre les États latins contre les musulmans. On estime que l'ordre du Temple vit le jour en 1120, mais après des débuts difficiles, faute de donations, il ne fut reconnu qu'en 1129 lors du concile de Troyes où il obtint la rédaction d'une règle et la confirmation par Bernard de Clairvaux, la plus haute autorité de l'Église d'alors, de la valeur éminente de son engagement[552]. Cet événement fut décisif pour l'ordre, car, d'une part, commencait en Occident un grand mouvement de donations pieuses, d'autre part, les Templiers, auréolés de cette sainteté nouvelle, disposèrent en Orient d'une sorte de blanc-seing afin d'agir à leur guise contre les ennemis de la chrétienté[553] ; notons qu'en 1139, une bulle *Omne datum optimum* plaça les Templiers sous l'autorité directe du pape[554]. Désormais, les Templiers ne cesseront de gagner en indépendance. Guillaume de Tyr, qui par ailleurs donne des détails intéressants sur sa création, critique fermement l'attitude autonomiste et l'avidité du Temple[555].

Quant à l'ordre de l'Hôpital, institution créée à l'origine pour soigner les pèlerins, il se militarisa dans le sillage du Temple vers 1136 selon les uns, vers 1160 selon les autres. En fait, la première date apparaît la plus probable puisqu'en 1136 l'Hôpital se voit confier par le roi de Jérusalem Foulques la défense d'une forteresse (Bayt Ǧibrīn) dont la fonction était de faire le blocus de la cité d'Ascalon toujours tenue par les Égyptiens. Un peu plus tard, en 1142, ils s'installeront dans le fameux Crac des Chevaliers[556]. Guillaume n'est pas moins critique envers les Hospitaliers qu'il ne l'est envers les Templiers. Après avoir rappelé que

---

[551]. Sur les proto-Templiers et la gestation du Temple, voir A. Demurger, *Chevaliers du Christ*, p. 36-40 ; par ailleurs, nous renvoyons à un ouvrage complet et détaillé consacré au Temple, A. Demurger, *Vie et mort de l'ordre du Temple*, Seuil, 1993, Paris.

[552]. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 349.

[553]. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 39-40 ; Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 169-171 ; Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 491-494.

[554]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 351 ; la bulle pontificale *Omne datum optimum* est fulminée le 29 mars 1139 par le pape Innocent II ; elle officialise l'ordre du Temple et reconnaît sa règle, accorde à ses membres tout butin conquis sur les Sarrasins en Terre sainte et les place (l'ordre et ses maisons) sous la protection directe du Saint-Siège. Elle les libère du même coup du paiement de la dîme (tout en leur accordant la jouissance des dîmes qui leur auront été données en accord avec les évêques) et de tout hommage ; un hommage étant un acte de soumission, les Templiers, relevant directement de l'autorité papale, ne pouvaient contracter hommage envers un seigneur, qui était un laïc.

[555]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. II, p. 203-205 : "Ils (les Templiers) se sont pendant longtemps maintenus convenablement dans l'objet de leur institution, […] mais oubliant ensuite le devoir de l'humilité […], ils se sont soustraits à l'autorité du seigneur patriarche de Jérusalem qui leur avait donné la première institution et les premiers bénéfices, et lui ont refusé l'obéissance que leurs prédécesseurs lui avaient d'abord engagée. Ils se sont aussi rendus extrêmement incommodes aux églises de Dieu en leur enlevant les dîmes et les premiers fruits de la terre, et les troublant fort injustement dans leurs possessions" ; sur l'avidité des Templiers selon Guillaume, voir aussi, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 62.

[556]. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 41-43 ; Michel BALARD, *Les Latins en Orient*, p. 116-117 ; Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 494-495 ; R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 159-160.

leurs intentions originelles étaient louables[557], ils sont taxés des mêmes maux : cupidité et insoumission à l'Église[558].

Malgré cet avis de Guillaume sévère mais fondé, il est incontestable que ces deux ordres devinrent militairement indispensables aux souverains qui se succédèrent en Terre sainte durant près de deux siècles. La raison principale de cette implication soutenue est que les États latins ont souffert de manière chronique du manque d'hommes[559]. Par ailleurs, les ordres se distinguaient par une organisation militaire efficace, illustrée par un système hiérarchique très structuré, et une grande discipline des "frères" combattants qui possédaient en sus des qualités martiales éprouvées.

Certes, le Temple et l'Hôpital se distinguaient l'un de l'autre sur certains points, néanmoins, ils étaient organisés sur le même modèle hiérarchique. Le premier possédait des commanderies dans toute l'Europe qui se chargeaient de ramasser des fonds destinés aux institutions templières installées en Orient. En haut de la hiérarchie se trouvait le maître qui résidait à Jérusalem. Élu par ses pairs (chez les Templiers uniquement), le maître était chargé de la gestion des différentes possessions de son ordre comme les forteresses, les exploitations urbaines et les villages[560]. Le maître était aidé d'assistants, chacun d'entre eux avait un rôle spécifique. Leurs fonctions étaient similaires dans les deux ordres, même si l'on observe quelques nuances, notamment dans les appellations : le substitut du maître (Hospitaliers : grand commandeur/ Templiers : sénéchal), le chef de guerre (H. : maréchal/ T. : maréchal, puis sous-maréchal), les forces auxiliaires (H. et T. : turcoplier), les affaires maritimes (H. : Amiral/ T. : commandeur de la voûte d'Acre), l'infirmerie (H. et T. : infirmier), les finances (H. : trésorier/ T. : commandeur de la Terre) et l'intendance (H. et T. : drapier)[561]. En fait, l'organisation militaire des Templiers est mieux connue que celle des Hospitaliers, car un texte essentiel concernant les premiers est arrivé jusqu'à nous : la *Règle du Temple*[562]. Celle-ci comportait des *Retraits* (articles) : 71 pour la *Règle* primitive de Troyes de 1129 et 686 pour la version complétée à la fin du XIIIe siècle. Ces *Retraits* traitaient des différents aspects de la vie des moines-soldats : les règles à observer dans la vie conventuelle (tenue

---

557. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 84-85.
558. *Ibid.*, t. III, p. 79-80 et 88.
559. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 173.
560. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 350, d'après des *Retraits* de la *Règle du Temple* ; voir également Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 112-125.
561. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 118.
562. Sur la *Règle*, voir M. Benett, « *La Règle du Temple* as a military manual, or "How to deliver a cavalry charge" », in : Studies in Medieval History presented to R. Allen Brown, 1989, Woodbridge, p. 7-19 (reproduit sur le site www.deremilitari.org) ; A. Demurger, *op. cit.*, p. 81-90 ; A. Zouache, *op. cit.*, p. 351-362.

vestimentaire, messe, prière, etc.), les statuts hiérarchiques très détaillés[563], les questions disciplinaires (les différentes pénalités selon les fautes), mais aussi l'organisation des campagnes et les règles à suivre dans le campement, durant la marche et sur le champ de bataille[564] ; notons que la part belle est faite aux chevaliers qui sont l'élite des "frères". Nous reviendrons sur ces derniers points au moment d'évoquer la logistique, la marche de campagne et les tactiques des armées franques.

En plus de posséder un système hiérarchique extrêmement bien organisé, les ordres se distinguaient des combattants laïcs par une discipline stricte qui faisait souvent défaut aux troupes classiques[565]. En effet, dans une époque où la tactique reposait souvent sur l'exploit individuel, la *Règle* imposait au contraire de s'effacer devant l'intérêt commun dans les batailles. Mais de manière plus générale, le membre d'un ordre devait une obéissance absolue à ses supérieurs, d'ailleurs, la moitié des *Retraits* est consacrée aux sanctions prévues en cas d'écarts ou d'incartades (cinq niveaux de gravité) durant la guerre (abandon du gonfanon ou de la bannière, fuite, etc.) ou en dehors (dilapidation de l'argent de l'ordre, fornication, etc.)[566]. Ces règles quadrillaient la vie des moines et entretenaient une discipline de fer dont les effets positifs se faisaient incontestablement sentir sur le dispositif militaire des ordres.

La vie des membres des ordres se partageait entre combats, prières et entraînements. Ce mode de vie mêlant spiritualité et pratique intensive de l'art de la guerre ne pouvait que produire des hommes d'élite aux techniques efficaces et au moral transcendé par le sentiment d'accomplir une mission sacrée. Ainsi, leur organisation, leur discipline, leurs qualités martiales et, surtout, leur ferveur religieuse, firent des Templiers et des Hospitaliers des ennemis admirés, craints et détestés par les musulmans[567]. Par exemple, il est quasiment certain qu'al-Harawī vise les hommes des ordres[568] lorsque dans son traité il oppose les combattants séculiers qui sont facilement corruptibles, car trop avides, vaniteux et stupides, aux moines-soldats (*al-ruhbān wa aṣḥāb al-ṣawāmi'*), dont il faut se

---

563. Matthew BENETT, « *La Règle du Temple* as a military manual », p. 3-5.

564. *Ibid.*, p. 5-9.

565. J. France pense, sans l'affirmer vraiment, que les ordres n'étaient pas si éloignés des troupes laïques en termes de discipline, pour lui, leur véritable point fort était plutôt leur pouvoir économique, « The crusades and military history », in : *Chemin d'outre-mer*, p. 351.

566. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 89-90 ; sur la discipline chez les Templiers, voir aussi Cl. Gaier, *op. cit.*, p. 51.

567. Pour l'admiration/haine des musulmans envers les ordres, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 345-349.

568. C'est l'avis d'A. Zouache, *op. cit.*, p. 345 et de W. J. Hamblin, « Saladin and muslim military theory », in : *The horns of Hattin*, éd. B. Z. Kedar, p. 237-238.

méfier, car leur attachement à la religion et leur détachement de la vie matérielle les rendent imperméables à toute corruption[569]. Cette méfiance mêlée de haine envers les ordres théorisée par al-Harawī correspond parfaitement à la pratique de Saladin. Après Hattin, le sultan ayyoubide fit donc exécuter tous les Templiers et les Hospitaliers qui avaient été faits prisonniers. À cette occasion, selon al-Iṣfahānī, Saladin aurait déclaré, preuve de son exécration pour les moines-soldats, vouloir "purifier la terre de ces deux ordres immondes"[570]. Dans d'autres textes arabes, on sent que la haine se mêle à l'admiration. Ainsi, Ibn al-Aṯīr donne aux Templiers et aux Hospitaliers le qualificatif de "*ğamrat al-Firanğ*"[571], littéralement "la braise des Francs" ; néanmoins, Abbès Zouache, se référant au *Lisān al-'Arab* d'Ibn Manẓūr, rappelle que ce terme a ici un autre sens : "*al-ğamra*" désigne tout peuple qui fait preuve de constance dans la guerre et d'une totale indépendance[572].

Si dans leur camp les ordres ne faisaient pas toujours l'unanimité (voir notamment les réflexions de Guillaume de Tyr), les sources laissent penser qu'ils étaient aimés et très respectés par une grande partie des Latins. Lors d'un épisode de la deuxième croisade durant lequel les Templiers défendirent bravement les Croisés contre les musulmans, Eudes de Deuil considéra le maître du Temple comme un modèle de religiosité et d'esprit chevaleresque[573]. Un jongleur de la *mesnie* de Richard Cœur de Lion, Ambroise, décrivit les Templiers dans son histoire versifiée des événements qui se déroulèrent en Terre sainte (1190-92). Dans ce texte, écrit en dialecte anglo-normand, les Templiers font figure de guerriers solides, ils forment un bloc comme s'ils étaient les fils d'un même père, ils multiplient les prouesses et ils combattent hardiment contre des adversaires en nombre supérieur[574].

À côté des chevaliers des ordres, qui étaient souvent d'ascendance noble, se battaient des sergents ou *servants* qui étaient d'extraction plus populaire. Ils se distinguaient des

---

569. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 247 (texte arabe), p. 235 (trad.).

570. AL-IṢFAHĀNĪ, *al-Fatḥ al qussī fī l-fatḥ al-qudsī*, p. 53 : "Le lundi 27 du mois de *rabī'* II /6 juillet 1187, soit deux jours après la victoire, il fit amener les Templiers (*al-Dāwiyya*) et les Hospitaliers (*al-Isbitāriyya*) captifs et dit : « Je vais purifier la terre de ces deux ordres immondes (*anā uṭahhiru al-arḍ min al-ğinsayn al-nağisayn*) ». Il promit de donner cinquante (dinars) à quiconque amènerait un Templier ou un Hospitalier captif. Aussitôt, les soldats en présentèrent des centaines. Il ordonna donc qu'on les décapite, préférant les tuer plutôt que d'en faire des esclaves".

571. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. VII, p. 170 : "Quant aux Templiers et aux Hospitaliers, *hum ğamrat al-Firanğ*".

572. *Lisān al-'Arab*, *G.M.R.*, trad. A. Zouache, *op. cit.*, p. 347.

573. EUDES DE DEUIL, *Histoire de la croisade de Louis VII*, trad. F. Guizot, p. 368.

574. *L'Estoire de la guerre par Ambroise (1190-1192)*, 1897, Paris, passages sur les Templiers repris ici et traduits par Ph. Ménard, « Les combattants en Terre sainte au temps de Saladin et de Richard Cœur de Lion », in : *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge*, p. 506.

chevaliers par un équipement plus léger. La *Règle* est très précise quant aux prérogatives et aux obligations des uns et des autres : trois montures et un écuyer pour chaque chevalier, une au maximum pour les simples "frères" sergents. Mieux montés et mieux équipés, les chevaliers étaient aussi mieux nourris, et alors que ceux-ci portaient le manteau blanc, les sergents en portaient un noir ou brun[575]. Enfin, et nous allons y revenir un peu plus loin, une autre catégorie de cavaliers se battaient dans les ordres : les Turcoples.

Il apparaît que les ordres étaient véritablement le corps d'élite des Francs le mieux équipé, le mieux entraîné et le plus puissant. Certes, ils furent d'un grand secours pour les États latins, mais, pour abonder dans le sens de Guillaume de Tyr, cette dépendance des souverains laïcs envers des ordres puissants économiquement et militairement n'alla pas sans poser quelques problèmes. Les ressources des ordres, supérieures à celles des seigneurs laïcs, leur permirent de développer et d'entretenir le réseau des principales forteresses, dernier rempart contre les musulmans. Pour R. C. Smail, la puissance grandissante des ordres gêna gravement l'autorité militaire et politique des institutions laïques[576]. Selon Claude Cahen, les ordres étaient des sortes d'"États dans l'État, souvent aussi nuisibles qu'utiles, par leurs prétentions et leurs querelles, à ceux qu'ils avaient mission de défendre"[577]. On peut affirmer que la faiblesse du pouvoir royal à Jérusalem était telle dès les années 1170, que le maître du Temple Gérard de Ridefort fit engager imprudemment les hostilités contre Saladin de son propre chef en 1187 à la Fontaine Cresson ; imprudence qui aboutit au désastre de Hattin[578].

• Les Turcoples :

Les origines de ces fameux auxiliaires locaux des Francs ont souvent été l'objet de nombreuses spéculations. Nous ne referons pas ici un travail que d'autres ont approfondi de manière sérieuse et poussée[579]. Néanmoins, si l'on se fie à certaines sources latines, on peut penser que la plupart des Turcoples étaient des métis nés d'un père turc et d'une mère chrétienne (d'Orient) ; Albert d'Aix est un peu plus précis lorsqu'il affirme que s'ils ont des

---

575. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 353, d'après la *Règle du Temple*.
576. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 169-170.
577. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 173.
578. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 135.
579. À ce sujet, voir notamment J. Richard, « Les Turcoples au service des royaumes de Jérusalem et de Chypre : musulmans convertis ou chrétiens orientaux ? », in : *Croisades et États latins d'Orient*, p. 259-270.

noms chrétiens, leur pratique reste impie[580]. Toutefois, il semblerait que les Turcoples ne soient pas tous de même origine, et selon Jean Richard, s'appuyant sur le fait que des Turcoples portaient des noms chrétiens à consonance latine, certains d'entre eux étaient des convertis. Conversion qui survenait lors de leur captivité, et qui permettait aux "nouveaux chrétiens" d'échapper à l'esclavage[581]. Mais Jean Richard ajoute que la majorité des Turcoples des armées franques, dont les effectifs grossirent de manière significative tout au long du XIIe siècle, n'était pas constituée de convertis ou de métis, mais plutôt de chrétiens orientaux[582].

Certains ont fait fausse route en affirmant que les Francs avaient créé les Turcoples sur le modèle musulman[583]. En fait, bien avant la première croisade, les Byzantins employaient ces troupes de mercenaires qu'ils nommaient "*Tourcopouloi*"[584]. Il est avéré que les premiers Croisés ont commencé à utiliser les services des Turcoples du contingent byzantin qui les accompagnait dès avant la prise d'Antioche. Pour Jean Richard, il n'est pas exclu que les Turcoples de ce contingent aient formé les premiers éléments de ce qui allait devenir l'une des composantes de l'armée du royaume de Jérusalem aussi bien que de celle de la principauté d'Antioche[585]. Cependant, durant les premières années, ils n'apparaissent pas avoir été très nombreux dans les rangs des Latins, il faut attendre les années 1110-15 pour observer un recrutement des Turcoples de plus en plus accru[586].

En sus de suppléer la faiblesse numérique des Francs, cet emploi des Turcoples par ces derniers trouve sa source dans la nécessité de s'adapter à une tactique turque très mobile, et donc très déstabilisante pour leur dispositif militaire qui reposait sur le choc d'une cavalerie lourde aux trajectoires rectilignes[587]. Cette assertion nous amène maintenant à nous interroger sur le rôle exact des Turcoples dans les armées franques.

---

580. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 251 : "On appelle Turcopoles des hommes qui ont été élevés chez les Turcs, ou qui sont nés d'une mère chrétienne et d'un père turc" ; ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 269 : "Les Turcoples, race impie, chrétienne par son nom, mais non par ses œuvres, hommes nés d'un père Turc et d'une mère grecque".

581. Jean RICHARD, « Les Turcoples… », *op. cit.*, p. 262-264.

582. *Ibid.*, p. 269.

583. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 650.

584. Claude CAHEN, *Orient…*, *op. cit.*, p. 172 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 240-241 ; ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 319 ; ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 59 ; ANONYME, *Gesta*, p. 41.

585. Jean RICHARD, « Les Turcoples… », *op. cit.*, p. 260.

586. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 242.

587. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 144 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 57.

Il semble que les Turcoples aient été un remède aux tactiques musulmanes, mais est-ce que pour autant ils se battaient comme des Turcs ? Usāma apparaît catégorique lorsqu'il affirme que les Turcoples sont les archers montés des Francs[588] ; toutefois, d'autres sources nous indiquent que ces auxiliaires pouvaient également occuper la position de piéton. Ainsi, Ibn al-Qalānisī décrit un défilé de vaincus en 1157 dans lequel figurent des Turcoples qui sont sans aucun doute des piétons[589]. Un autre texte, latin celui-ci, est sans ambiguïté : selon Ambroise, les Turcoples sont des cavaliers légers mais parfois aussi des *serjanz* (dans le sens de piétons)[590]. Même s'il y avait parmi les Turcoples des fantassins, la majorité d'entre eux était constituée de cavaliers légers, cependant, leur tactique différait des cavaliers turcs. Selon R. C. Smail, il existe très peu de sources qui prouvent que les Turcoples étaient des archers montés, et si leur fonction première fut au départ celle d'éclaireurs, ils étaient surtout des soutiens à la cavalerie franque qu'ils servaient, non pas en pratiquant la tactique turque du va-et-vient et du harcèlement, mais plutôt en s'adaptant à la tactique occidentale, sans pour autant pratiquer la technique du choc[591].

À l'instar des armées laïques, les ordres intégrèrent les Turcoples dans leur dispositif militaire, d'ailleurs, un "frère" de l'ordre était désigné pour les commander : le turcoplier. Hélas, on connaît peu de chose sur leur statut et leurs rôles au sein des ordres ; par exemple, si la *Règle du Temple* les mentionne parfois, elle ne leur consacre pas de *Retraits* spécifiques. On sait qu'ils occupaient un rang intermédiaire entre les chevaliers et les sergents, sans pour autant être soumis à l'ensemble des lois qui régissaient l'ordre. On pense que lors des combats, ils occupaient un rôle de soutien aux chevaliers proche de celui des sergents[592]. Selon Benett, le contenu de certains *Retraits* laisse penser que les Turcoples participaient aussi aux missions de reconnaissance[593].

L'infanterie :

---

588. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 165.
589. IBN AL-QALĀNISĪ, *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*, p. 205 : "Quant aux hommes à pied, sergents et Turcoples (*wa l-rağğāla min al-sarğandiyya wa l-Durkubūliyya*), ils étaient attachés par des cordes […]".
590. *L'Estoire de la guerre par Ambroise*, cité par Ph. Ménard, *op. cit.*, p. 504.
591. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 181.
592. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 357-358.
593. Matthew BENETT, *op. cit.*, p. 2-3.

Au moment de retracer l'art militaire occidental avant les croisades, nous avons constaté qu'en Europe les piétons (*pedites*) étaient déconsidérés, voire méprisés, par la caste militaire dominante constituée par des chevaliers pour lesquels un vrai combattant ne pouvait être que monté[594]. Ces préjugés poursuivirent naturellement les Occidentaux jusqu'en Terre sainte, en tout cas au début. Le rôle subalterne dévolu à ces *pedites* est bien illustré dans le texte de l'Anonyme qui les évoque dressant les tentes[595]. Néanmoins, tous les piétons n'étaient pas égaux, et certains, qui sont appelés "sergents" ou "*servientes*", étaient des fantassins professionnels bien armés[596], ce qui les distinguaient des *pedites* qui formaient une masse de piétons mal équipés et peu disciplinés. Les premiers sont protégés par une armure, un surcot de cuir ou de lin capitonné, et armés d'un javelot, d'un arc ou d'une arbalète ; les seconds participent aux combats avec leurs vêtements habituels et portent une massue, un arc sommaire ou un javelot[597]. L'Anonyme évoque un désastre, survenu lors d'une sortie des musulmans d'Antioche, dû en partie à l'indiscipline des *pedites*, dont il précise qu'ils sont mal protégés. Quelques mois plus tard, une autre déconfiture des Francs est à mettre sur le compte des piétons qui par leur panique changèrent une retraite en déroute[598] ; d'ailleurs, dans ces circonstances c'est eux qui payaient le plus lourd tribut, en effet, ils échappaient difficilement aux cavaliers adverses qui les fauchaient dans leur fuite comme le blé. Comme dans cet autre épisode rapporté par l'Anonyme où lors d'une débandade plus de mille Croisés perdirent la vie dont une écrasante majorité de piétons[599]. Ils étaient même victimes de leurs propres cavaliers qui les écrasaient dans la précipitation de la fuite[600]. Les *pedites* étaient donc très exposés lors des affrontements. Leur rôle premier était de protéger les cavaliers et les fantassins spécialisés, et de massacrer et piller en cas de victoire.

R. C. Smail pense que le rôle des piétons n'a pas fondamentalement changé pendant le XIIe siècle. Selon lui, très vite leur rôle principal a été de former un mur devant la cavalerie, ils maintenaient à distance les ennemis par des jets de flèches et de javelots, puis ils ouvraient

---

594. Voir *supra*, p. 184.
595. ANONYME, *Gesta*, p. 45.
596. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 185.
597. Michel BALARD, *Les Latins…*, *op. cit.*, p. 103-104 ; sur la distinction *servientes*/*pedites*, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 329.
598. ANONYME, *op. cit.*, p. 165.
599. *Ibid.*, p. 91.
600. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 109 : "Roger, Gérard et les autres chevaliers, entraînés par la rapidité de leurs chevaux, foulaient aux pieds, dans le mouvement de la fuite, les malheureux fantassins plus lents dans leur marche, et nul ne pouvait s'arrêter ni trouver une place pour se mettre à l'abri de ceux qui poursuivaient les fuyards".

leurs rangs afin de laisser passer la charge des cavaliers[601]. Smail n'a pas tort, toutefois, cette tactique n'était pas au point au début, il a fallu du temps avant que cette coopération entre cavalerie et infanterie ne devienne naturelle et efficace. L'une des raisons principales de ce changement de conception dans l'art militaire des Latins d'Orient est à chercher dans la faiblesse de leurs effectifs. Le pragmatisme l'emporta donc sur une approche aristocratique de la guerre, il leur fallait absolument utiliser au mieux le peu de forces dont ils disposaient.

b-Les effectifs : causes et conséquences du manque d'hommes

Au moment de traiter des effectifs des armées musulmanes, nous avons indiqué que les sources arabes étaient probablement moins fantaisistes que celles des Latins en matière de dénombrement. En effet, certains chroniqueurs de la première croisade avancèrent des chiffres extraordinaires, il est parfois question de 300 000 et même de 600 000 individus ; il est clair que ces chiffres servent uniquement à indiquer un très grand nombre[602]. Malgré une multitude d'études documentées effectuées depuis des décennies, il apparaît aujourd'hui encore difficile de déterminer précisément la taille des armées croisées. Cependant, les effectifs approximatifs de ces dernières sont sans doute au-dessus des estimations de Ferdinand Lot qui parle d'environ 10 000 hommes lors des premières batailles (1200 cavaliers et 9000 piétons au maximum), puis de 2900 chevaliers au total sur les quatre armées croisées[603]. Les estimations de Steven Runciman apparaissent quant à elles plus plausibles, il pense que les effectifs totaux étaient de 4200 à 4500 pour les cavaliers et de 30 000 pour les fantassins, il inclut dans ce dernier chiffre les civils étant capables de porter les armes[604], lesquels civils représentaient en tout (vieillards, femmes et enfants) une masse allant de 60 000 à 100 000 individus[605]. Ces chiffres, *a priori* assez importants pour l'époque, ne doivent pas faire illusion, nombreux furent les Croisés à périr en route du fait des ennemis, mais aussi des épidémies et des famines, d'autres, face à ces difficultés, préférèrent rebrousser chemin. Par ailleurs, il est remarquable que pendant les deux ans et quatre mois que dura la première expédition, les Croisés ne reçurent pratiquement aucun renfort venu d'Occident[606]. En somme, les effectifs

[601]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 190-191.
[602]. Steven RUNCIMAN, *Histoire des croisades*, p. 1063.
[603]. Ferdinand LOT, *L'art militaire*, t. I, p. 129-130.
[604]. Steven RUNCIMAN, *op. cit.*, p. 1066.
[605]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 204.
[606]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 153.

de la première croisade ne cessèrent de diminuer de manière dramatique. Lors du siège de Jérusalem, les rangs croisés ne comptaient plus que 1200 cavaliers et 12 000 fantassins ; la prise de Jérusalem étant le but ultime de ce voyage, une fois atteint, nombreux furent les Croisés à rentrer chez eux. Peu de temps après ce sont 1200 cavaliers et 9000 fantassins qui combattirent les Fatimides à Ascalon[607]. Notons que les effectifs de la deuxième croisade étaient équivalents à ceux de la première expédition[608].

Les Croisés ayant survécu aux péripéties du premier voyage, et qui décidèrent de rester en Terre sainte, formèrent quatre États se caractérisant par une faiblesse numérique de la population latine. Malgré quelques grandes immigrations plus ou moins importantes et la venue régulière de petites vagues de pèlerins, les effectifs des États latins, et donc de leurs armées, restaient très bas[609]. En fait, on constate qu'en dépit de la progression démographique significative (triplement) que connut l'Europe entre l'an mil et la fin du XIIIe siècle[610], notamment chez les nobles, entraînant par là même une croissance du nombre de chevaliers, les volontaires au départ vers l'Orient étaient proportionnellement peu nombreux. En fait, en dehors des périodes d'enthousiasmes collectifs provoqués par des appels aux grandes expéditions, les combattants francs étaient peu séduits par la dangerosité du voyage vers la Terre sainte et de la vie menée là-bas[611]. Et pourtant, immigrés et pèlerins étaient perçus par les Latins d'Orient comme l'espoir de meilleurs lendemains. Ainsi, dès le début de la conquête, Foucher de Chartres se réjouit de l'arrivée de pèlerins (en 1101), tout en déplorant qu'ils soient si peu nombreux à rester pour augmenter les rangs d'une petite population latine cernée par d'innombrables musulmans ; il fait du retour de ces pèlerins la cause de la faiblesse numérique des Occidentaux d'Orient. Ces réflexions l'amènent à se demander pourquoi tous ces musulmans ne se débarrassent-ils pas de cette minorité de Francs ? puis il conclut que c'est un miracle divin qui les protège :

> *"Aussitôt que nous apprenions leur arrivée des régions occidentales, sur le champ et le cœur plein de joie, nous allions à leur rencontre nous félicitant mutuellement nous les accueillions comme des frères sur le rivage de la mer, […] Ces nouveaux venus se rendaient à Jérusalem, et visitaient les saints lieux ; puis quelques-uns se fixaient dans*

---

607. Steven RUNCIMAN, *op. cit.*, p. 1064.
608. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 605-606.
609. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 572-573 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 607.
610. Josiah C. RUSSEL, *op. cit.*, p. 53.
611. *Ibid.*, p. 54-55.

la Terre sainte, tandis que les autres retournaient dans leur patrie et jusqu'en France. Il arrivait de là que la sainte terre de Jérusalem demeurait toujours sans population, et n'avait pas assez de monde pour la défendre des Sarrasins, […] pourquoi ces gens, aussi nombreux que ces sauterelles innombrables qui ont coutume de dévorer la récolte d'un champ, ne venaient-ils pas nous dévorer et nous détruire entièrement, de telle sorte que par la suite il ne fût plus parlé des Chrétiens dans le pays même qui était autrefois le leur ? […] il est bien évident pour tout le monde qu'il n'y a qu'un miracle vraiment prodigieux qui pût faire qu'entourés de tant de milliers de mille ennemis, nous fussions assez forts pour les dominer tous, rendre les uns nos tributaires et ruiner les autres par le pillage et le massacre. D'où nous venait donc cette force, d'où tirions-nous cette puissance ? elles nous étaient données par celui dont le nom est le Tout-Puissant"[612].

Nous verrons plus loin que les causes qui permirent aux Latins de se maintenir en Orient malgré leur infériorité numérique sont plus à chercher dans les dissensions musulmanes que dans un miracle quelconque. Ceci étant dit, lorsque Foucher de Chartres évoque la faiblesse numérique des Latins, de quel ordre était-elle ? Il n'est pas simple de donner des chiffres précis. En effet, d'abord, on ne connaît pas les proportions de mercenaires régulièrement enrôlés par les chefs latins, ensuite, il faut prendre en considération les évolutions de territoire qui avaient des conséquences importantes sur les effectifs mobilisables, enfin, l'incertitude des ratios chevaliers/cavaliers légers et cavaliers/fantassins rajoute à la difficulté[613]. Si pour le premier ratio on peut tabler sur une proportion d'un chevalier pour deux cavaliers légers, pour le second c'est plus flou, selon les batailles cela va d'un cavalier pour deux fantassins à 1/7, en passant par 1/4[614] ; donc, il n'y a pas vraiment de règles. En dépit de ces incertitudes, des chiffres plausibles ont été proposés par certains chercheurs. Pour Josiah Russel, qui se base sur un ratio d'un chevalier pour quatre cavaliers légers, les États latins du XIIe siècle totalisèrent au minimum 8000 cavaliers, dont 6000 cavaliers légers, 1500 chevaliers séculiers et autour de mille chevaliers des ordres[615]. Quant à Abbès Zouache, il propose prudemment 1800 à 2000 chevaliers séculiers auxquels on ajoute arbitrairement autant de cavaliers légers, puis 2200 hommes des ordres (1100 chevaliers et autant de sergents et Turcoples) doivent être ajoutés après 1150, ce qui fait un total de 5800 à

---

[612]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 105-107.
[613]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 615.
[614]. Ferdinand LOT, *op. cit.*, p. 135 ; sur la non-pertinence des ratios, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 614.
[615]. Josiah C. RUSSEL, *op. cit.*, p. 56.

6200 cavaliers au maximum. Il estime qu'un ratio d'un chevalier pour deux cavaliers légers reste possible puisqu'on atteint entre 4400 et 6000 cavaliers séculiers, et avec les ordres entre 7700 et 9900 éléments montés. En revanche, un ratio de 1/3 nous amènerait à des chiffres importants qui poseraient clairement le problème de l'approvisionnement en montures et en fourrage en pays de climat sec. Par ailleurs, Zouache exclut la possibilité d'un ratio de 1/7 entre cavaliers et fantassins puisqu'en se basant sur les chiffres obtenus plus haut on arriverait à des effectifs trop grands (9900 c. = 69 300 f.). En fait, selon toute vraisemblance, dans le meilleur des cas le nombre total des combattants mobilisables dans l'ensemble des États latins devait être autour des 45 000 hommes sans les ordres et de 53 000 avec les ordres[616]. Si à première vue ces chiffres peuvent paraître impressionnants, ils ne reflètent pas la situation globale des Latins de Terre sainte ; d'abord, de tels effectifs ne furent jamais rassemblés dans une seule et même armée, et puis la reprise en main des territoires par les musulmans, notamment à partir des Zankides, réduisit de beaucoup le nombre d'hommes mobilisables chez les Latins[617]. La plupart du temps, les Francs se battaient avec des armées constituées de quelques centaines de cavaliers et de quelques milliers de piétons, chiffres qui correspondaient aux effectifs moyens de chaque État latin. Ainsi, lors de la troisième expédition des Francs en Égypte, les effectifs envoyés par le royaume de Jérusalem s'élevaient à 500 chevaliers et à environ 4000 piétons[618].

Ces faibles effectifs jouèrent clairement un rôle central dans l'échec des Latins en Orient. La crainte de voir leurs rangs être décimés développa chez les Francs une prudence démesurée qui, d'une certaine manière, parasita tellement leur stratégie offensive que celle-ci se mua en stratégie ultra-défensive au bout de trois décennies. Cette prudence est bien illustrée par une réflexion de Foucher de Chartres qui regrette le manque d'hommes et de chevaux qui empêchait de mener des expéditions[619]. Mais surtout, les Latins se retrouvèrent face à un dilemme insoluble : effectuer une mobilisation générale pour pouvoir rassembler des forces suffisantes sur le champ de bataille impliquait de vider les forteresses de leurs défenseurs, lesquelles devenaient alors des proies faciles pour l'ennemi. À ce propos, après le désastre de Hattin, il ne restait à Jérusalem que deux chevaliers pour défendre la ville contre le siège de Saladin[620]. Le fait que la plupart des forteresses s'étaient trouvées avec des garnisons

---

616. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 615-616.
617. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 724.
618. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 228.
619. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 107.
620. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 171-172.

réduites explique en partie la facilité avec laquelle le sultan ayyoubide s'empara du pays après la bataille de Hattin[621]. Et lorsque Saladin mourut (1193), le grand royaume ayyoubide "fut saisi de convulsions séparatistes qui l'agitèrent pendant sept ans", c'était donc pour les Francs le moment ou jamais d'en profiter, mais ils n'en firent rien, car une fois de plus leur pénurie d'effectifs les handicapèrent[622].

Évidemment, les Latins cherchèrent des remèdes ou des palliatifs à ce déficit d'effectifs récurrent. De nombreux appels à l'Occident furent lancés afin que soient envoyés hommes et financements. De plus, il faut voir dans l'enrôlement de mercenaires locaux, tels que les Turcoples ou les Arméniens, la volonté des Francs de grossir leurs rangs. Enfin, le recours aux ordres devint vite incontournable pour les souverains latins, en plus d'augmenter les effectifs, ces ordres apportaient des combattants hautement qualifiés et des fonds essentiels à l'entretien et la construction de fortifications. Cependant, si tous ces efforts et ces dispositions permirent aux Latins de résister un temps aux musulmans, ils furent insuffisants pour les maintenir en Orient *ad vitam aeternam* comme ils le désiraient.

Il semblerait qu'au-delà du manque de combattants, c'est la faiblesse numérique de la population colonisatrice qui fut décisive dans l'échec latin. En effet, au milieu du XIIe siècle, l'armée franque était parfaitement en mesure de mener à bien des conquêtes, et elle le prouva avec les expéditions d'Amaury Ier en Égypte. Mais toute conquête était nécessairement vouée à l'insuccès à cause de l'incapacité des conquérants à occuper durablement les terres prises. En fait, une conquête nouvelle entraînait une redistribution des effectifs militaires, affaiblissant ainsi l'État ; en somme, les Latins ne pouvaient envoyer des colons occupant l'espace, créant des richesses avec l'agriculture et le cas échéant prenant les armes en cas d'éventuelles agressions, sans en même temps vider de leurs forces vives les villes et les zones déjà sous leur influence, et donc voir la démographie de ces dernières basculer en faveur de l'islam[623]. Les Latins furent donc contraints de se concentrer en quelques points. À la fin des années 1180, environ 100 000 Latins habitaient dans les villes et les forteresses de Syrie-Palestine[624]. La dissémination des colons sur tout le territoire faisait d'eux des proies faciles pour les combattants ennemis, ils risquaient en outre d'être submergés par les

---

[621]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 574-575 ; Robin FEDDEN, *Crusader castles*, p. 34-35 : l'auteur indique que le château de Saône, réputé inexpugnable, fut pris par les musulmans en 1188 à cause du manque d'hommes du côté des assiégés.

[622]. *Ibid.*, t. II, p. 105.

[623]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 574.

[624]. Cette estimation plausible de J. Prawer se fonde sur des estimations diverses : superficie habitée des villes, étendue des agglomérations rurales ou encore effectifs des prisonniers de guerre et des garnisons mentionnés dans les sources au temps de la reconquête de Saladin, *ibid.*, t. I, p. 568.

populations locales. Ainsi, pendant le premier siècle de présence des Francs dans le Levant, la sécurité était insuffisante pour qu'ils fondent des colonies en rase campagne, par conséquent, les trois quarts d'entre eux vivaient dans trois grandes agglomérations (Jérusalem, Tyr et Acre), et le quart restant était disséminé dans cinquante autres localités[625].

Cette non-occupation de l'espace vital par les Francs en raison de leurs faibles effectifs joua un rôle géostratégique fondamental dans leur échec, elle explique notamment la fulgurance de la reconquête accomplie par Saladin. Les territoires latins se résumaient donc à trois grandes cités et à une multitude de places fortes dans lesquelles se réfugiaient les colons latins en cas d'invasion. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, le manque de combattants latins les obligeait à vider ces forteresses en cas de grande bataille, et donc elles tombèrent les unes après les autres sans coup férir ni bourse délier. En définitive, la carence en hommes, militaires et civils, chez les Latins d'Orient est l'un des éléments clés qui définirent les politiques et les stratégies des uns et des autres.

C-Armes et équipements

Après avoir répertorié les différents éléments humains qui composaient les armées musulmanes et franques, il est maintenant logique de nous intéresser aux éléments matériels sans lesquels ces hommes ne pourraient être qualifiés de combattants. En d'autres termes, nous allons nous intéresser à l'armement individuel des guerriers des deux bords. Après l'évocation de quelques généralités sur les armes individuelles, nous analyserons en détail les armes offensives et défensives des musulmans, puis celles des Francs ; enfin, nous nous demanderons si les uns et les autres eurent à adapter leur armement afin de faire face à l'ennemi, et s'il y eut des influences mutuelles dans ce domaine.

1-Généralités sur les armes individuelles

Dans un premier point, nous parlerons des origines et du travail des matériaux, notamment l'acier, qui entraient dans la fabrication des armes individuelles ; puis, dans un

[625]. *Ibid.*, t. I, p. 575.

second point, nous tenterons de connaître le degré d'efficacité de ces armes en étudiant les blessures qu'elles provoquaient.

a-Métallurgie et matériaux

L'âge du fer commença au Moyen-Orient au XIIIe siècle avant J.-C., et en Europe occidentale au VIIIe siècle avant l'ère chrétienne. En fait, le fer, plus solide, supplanta le bronze dans la fabrication des armes. Certaines régions étaient plus favorisées que d'autres en matière de gisements de minerais. Ainsi, l'Europe disposait de nombreux gisements de fer parmi lesquels on peut citer ceux de la Moselle, de la Meuse, des pays rhénans, de la Champagne ou encore des Pyrénées orientales. De plus, les contrées d'Occident possédaient de riches forêts desquelles était tiré le combustible nécessaire à l'industrie métallurgique. Le bois et le charbon de bois étaient donc requis en masse par des abattages qui engloutissaient des forêts entières : 150 m^3 de charbon de bois étaient nécessaires pour l'obtention de 10 kg seulement de fer raffiné. Enfin, en ce qui concerne le travail métallurgique, les Barbares héritèrent d'un savoir-faire antique qu'ils améliorèrent par de remarquables techniques (comme celle dite "du faux damas"[626]) qui produisirent des lames supérieures aux lames trempées gallo-romaines[627].

À l'inverse, le monde musulman a eu beaucoup de mal à édifier une métallurgie. D'abord, il y avait peu de forêts, mais surtout le sol de ces régions était avare de minerais ; et s'il existait quelques gisements de fer connus depuis longtemps (Liban, région est de Cordoue, etc.), ils ne suffisaient pas à satisfaire une immense demande. Par conséquent, les musulmans durent faire venir du fer et des armes de contrées lointaines, et notamment d'Europe et d'Inde. Au Moyen Âge, l'importation en Orient du fer, du bois et des armes provenant d'Europe se faisait souvent par le truchement des navigateurs italiens, notamment d'Amalfi. On trouve des Amalfitains à Cordoue et en Ifrīqiyya dès 942, et au Caire dès 976. Les Fatimides, en guerre contre les Abbassides, avaient beaucoup de mal à se procurer le fer et le bois indispensables à la construction de navires de guerre et à l'armement, partant, leur

---

[626]. La technique du "faux damas" consiste en la fabrication de minces baguettes de métal de différentes natures, les unes en fer doux, les autres en fer dur aciéré ; puis une fois entremêlées suivant des combinaisons diverses, elles sont soudées, aplaties, forgées et reforgées, donnant un aspect définitif assez semblable au vrai damas. Mais cet aspect est obtenu par corroyages successifs, tandis que le vrai damas est, quant à lui, obtenu dans l'acier par refroidissement après fusion au creuset.

[627]. Alain JACOB, *Les armes blanches du monde islamique*, p. 26.

bonne relation commerciale avec Amalfi fut une véritable aubaine[628]. L'Inde, quant à elle, était productrice d'un acier de haute qualité. Rappelons que l'acier est un alliage de fer et de carbone renfermant moins de 2% de cet élément. Contrairement à la fonte, qui contient plus de 2% de carbone, l'acier est ductile (peut être allongé sans se rompre) et peut subir des modifications de forme par compression ou par extension, à chaud comme à froid. De plus, il peut être trempé, c'est-à-dire qu'on lui donne une grande dureté en le chauffant à une grande température, puis en le refroidissant brutalement[629]. Ainsi, les Indiens créèrent, aux alentours du début de l'ère chrétienne, un acier dit "au creuset" qui convenait particulièrement à la forge de sabres très résistants. Dès que les Arabes du Ḥiǧāz préislamique eurent connaissance de ce sabre indien (*al-hindī*)[630], ils en firent une arme de prédilection. Cet intérêt se poursuivit après l'avènement de l'islam, et l'acier au creuset et les armes qu'on en faisait furent donc beaucoup utilisés par les Arabo-musulmans[631], lesquels importèrent très tôt et en grandes quantités l'alliage indien, prêt à être travaillé, vers des grands centres de fabrication d'armes tels que Tolède ou Damas[632]. D'ailleurs, cette dernière cité donnera son nom à une technique de forgeage qui produisit des armes excellentes : le damasquinage ou damas. Cette technique consistait à l'incrustation à chaud au marteau de lames dans une autre lame plus large, préalablement incisée, le tout était ensuite torsadé (pour une meilleure rigidité) et même corroyé (déformé à chaud) ; enfin, après sa fusion au creuset la lame était refroidie brutalement, c'est ce qu'on appelle la trempe. La structure de la lame n'était donc pas faite d'un seul bloc, mais de plusieurs lamelles superposées ; le résultat donnait une arme plus souple et plus solide[633].

L'opération de la trempe fut sujette à de nombreuses spéculations et expériences mêlant chimie et alchimie. Au IXe siècle, dans sa *Risāla* consacrée aux épées, le philosophe abbasside al-Kindī traite en détail des diverses ingrédients formant les compositions liquides dans lesquelles on trempait la lame incandescente[634]. Des procédés similaires seront évoqués par al-Ṭarsūsī. Ce dernier traite en premier lieu de la fabrication de l'acier et de ces différentes

---

628. Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 37.
629. Claude FAGNEN, *Armement médiéval*, p. 20
630. *al-Qāmūs al-muḥīṭ*, *HND*.
631. Selon D. Nicolle, cet apport de la technologie indienne fut l'influence la plus importante dans le domaine des armes lors des premières décennies de l'islam, *The armies of islam : 7th-11th centuries*, p. 8.
632. Alain JACOB, *op. cit.*, p. 27.
633. Claude FAGNEN, *op. cit.*, p. 22 ; A. Jacob donne de plus amples détails sur le damasquinage, *op. cit.*, p. 28-35.
634. AL-KINDĪ, *Risāla al-Kindī*, in : *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, p. 159-176.

variantes et qualités[635], puis il décrit quelques trempes qu'il présente comme étant des secrets cachés. L'une d'entre elles illustre bien leur caractère mystérieux et alchimique ; il s'agit d'un mélange hétéroclite composé d'un champignon vénéneux, de jujubier, de lie de vin, d'écume de mer, du sel ammoniac, de cantharide (insecte coléoptère) ou encore de vieille urine. L'auteur affirme qu'une lame rougie trempée dans un tel liquide "coupera tout, et si l'on en fait une scie, elle coupera le verre comme une autre du bois"[636].

Malgré le ton convaincu et convaincant d'al-Ṭarsūsī, si l'on regarde ces démonstrations savantes à la lumière des connaissances scientifiques modernes, il semblerait que tremper une lame dans ces liquides aux compositions chimiques diverses ou dans de l'eau pure revienne strictement au même[637]. Nous serions donc en présence d'une sorte d'effet placebo. En somme, il est certain que la qualité d'une arme dépendait avant tout de la qualité de l'acier (taux de carbone) et du forgeage, en l'occurrence, il est reconnu que la structure moléculaire d'un acier dépendra de la vitesse à laquelle il aura été chauffé puis refroidi.

b-Les blessures

Afin d'avoir une vision encore plus juste de la qualité des armes individuelles employées durant les croisades, nous allons tenter s'ausculter les blessures qu'elles pouvaient infliger. Pour ce faire, nous utiliserons particulièrement le récit d'Usāma qui foisonne d'anecdotes décrivant les blessures provoquées lors des combats.

D'après certaines études se basant sur des romans médiévaux, il ressort que 75% des coups étaient portés à la tête[638]. Cette estimation, venant de la littérature épique où la symbolique a une grande part (la décapitation de la tête de l'adversaire pouvant être une métaphore signifiant la fin de son pouvoir), pourrait être aisément réfutée si l'analyse de crânes datant du Moyen Âge ne venait la corroborer. Ainsi, selon Raoul Perrot, sur 73 crânes étudiés, 45% des blessures étaient dus à des coups portés à la tempe et 24% à des coups portés

[635]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », p. 106-107 (texte arabe), p. 127-128 (trad.).
[636]. *Ibid.*, p. 107-108 (texte arabe), p. 128-129 (trad.).
[637]. Claude CAHEN, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », notes et appendice, p. 151.
[638]. Pierre-André SIGAL, « Les coups et blessures reçus par le combattant à cheval au Moyen Âge aux XIIe et XIIIe siècles », in : *Le combattant au Moyen Âge*, 1991, Paris, p. 171-183.

au front[639]. Par ailleurs, selon Abbès Zouache, certaines représentations iconographiques datant des XIe et XIIe siècles confirment l'idée que la tête était une cible privilégiée au Moyen Âge[640]. Cette tendance à viser la tête est en fait assez logique puisque c'est la partie du corps humain la plus fragile ; de plus, sa protection semblait précaire par rapport au reste de l'armure, en effet, un heaume n'était pas vraiment efficace contre des coups violents portés par des épées aux lames très effilées[641].

Cette habitude de cibler la tête était aussi répandue en Occident qu'en Orient. Dans le *Kitāb al-I'tibār*, que l'on peut qualifier de littérature réaliste, la tête est souvent visée. Par exemple, un Franc frappa un musulman au front et lui fit une entaille "comme la bouche d'un poisson", par miracle, non seulement le blessé s'en sortit, mais en plus le coup guérit ses problèmes ophtalmiques[642]. Une autre fois, un compagnon d'Usāma frappa un Assassin d'un coup de taille au-dessus des yeux, "la cervelle tomba sur le sol, où elle se répandit et s'éparpilla", à cette vue, l'auteur du coup "vomit tout ce qu'il avait dans le ventre"[643]. Cette anecdote nous montre que les guerriers moyenâgeux, bien qu'étant aguerris, n'étaient pas totalement insensibles à la vision d'une extrême violence. Par ailleurs, ce coup d'épée nous indique que les lames étaient très tranchantes. Ceci est encore démontré par le coup d'épée que porta Usāma à un autre Assassin, ce dernier attaqua notre héros avec un poignard dont la lame était plaquée sur son avant-bras ; Usāma frappa son ennemi au milieu de ce dernier, le coup entama la lame du poignard sur une largeur de quatre doigts (environ 7 cm), "et coupa net l'avant bras par le milieu"[644]. De même, l'épée du père d'Usāma était tellement affûtée que lorsqu'il frappa l'un de ses serviteurs avec l'arme dans son fourreau, "elle trancha son étui à bouterolle d'argent, un paletot et une tunique de laine que portait l'écuyer, ainsi que l'os du coude : l'avant-bras fut emporté"[645]. Du côté franc, les lames apparaissent aussi tranchantes comme l'indiquent des épisodes durant lesquels Godefroy de Bouillon coupa en deux un adversaire d'un coup d'épée. Exagération ou réalité ? Les détails donnés par le chroniqueur nous laissent penser que cela est plausible, à condition tout de même que la victime ne portât

---

639. Raoul PERROT, « Les blessures et leur traitement au Moyen Âge », in : *Histoire et Archéologie*, note 97, 1985, p. 42 (étude sur 73 crânes blessés).
640. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 168.
641. *Ibid.*, p. 170.
642. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 175-177.
643. *Ibid.*, p. 263.
644. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 263.
645. *Ibid.*, p. 263.

pas d'armure, mais le texte ne le précise pas[646] ; ailleurs, le chef franc sera décrit comme ayant tranché la tête d'un chameau d'un seul coup d'épée[647]. Par ailleurs, Usāma nous parle d'un Franc qui a arraché la moitié du visage d'un musulman d'un coup d'épée[648].

Selon le récit d'Usāma, les coups de lances et les blessures de flèches ne semblent pas moins terribles et mortelles. Les lances traversent régulièrement le corps[649], ou lui provoquent des blessures très graves : poitrail pendant d'un cheval blessé[650], coude tranché par le fer de la lance[651] ou encore entaille au visage défigurant le blessé[652]. Les blessures provoquées par les flèches ne sont pas en reste, ainsi, il est question d'un homme égorgé par une flèche[653] ou d'un autre tué après avoir reçu une flèche dans le bras[654]. En revanche, Usāma ne nous dit rien sur les conséquences des coups de masses d'armes, lesquelles étaient en bonne place dans la panoplie des combattants musulmans. C'est al-Ṭarsūsī qui nous informe brièvement de la dangerosité de ces armes. Selon lui, rien ne résiste à la masse (*ḫurz*), et elle détruit (*tuhlikuhu*) tout ce qu'elle rencontre[655].

2-Armements individuels des musulmans

Afin d'avoir une vue complète sur les armements individuels des musulmans dans l'Orient du XIIe siècle, nous commencerons par présenter les deux catégories principales de l'armement offensif, soit les armes de jet et les armes de combat rapproché. Puis nous évoquerons naturellement les armes individuelles défensives, soit l'armure, le bouclier et le casque.

a-L'armement offensif

---

646. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 369 : "Le duc (Godefroy) […] pour lui abattre la tête il lève son épée et le frappe avec une telle vigueur, vers l'épaule gauche, qu'il lui pourfend la poitrine par le milieu, tranche l'épine du dos et les intestins, et que son épée dégoûtante de sang ressort toute entière au-dessus de la jambe".
647. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 46.
648. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 203.
649. *Ibid.*, p. 95, 151, 165, 221.
650. *Ibid.*, p. 159.
651. *Ibid.*, p. 161.
652. *Ibid.*, p. 171.
653. *Ibid.*, p. 157.
654. *Ibid.*, p. 159.
655. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 116 (texte arabe), p. 139 (trad.).

L'archerie :

Il est indéniable que l'arc a été l'arme de prédilection des musulmans dès les débuts de l'islam. Les nombreux *ḥadīṯ*-s concernant l'archerie, et dans lesquels cette pratique est louée, devaient la situer parmi les pratiques militaires et civiles les plus privilégiées dans la civilisation islamique. On constate, par ailleurs, qu'archerie et *ǧihād* occupent des places de presque égale importance dans le corpus du *ḥadīṯ*. En fait, le *ǧihād* est l'un des vecteurs majeurs de la propagation et de la défense de l'islam, et l'arc est l'instrument principal de ce vecteur, tous deux se complètent, voire se confondent. Par exemple, cette proximité est très claire dans le recueil de *ḥadīṯ*-s composé par Isḥāq al-Qarrāb intitulé *Faḍā'il al-ramī fī sabīlillāh* ou "Mérites de l'archerie (pour le combat) dans le chemin de Dieu"[656]. L'auteur y a répertorié des *ḥadīṯ*-s encourageant les musulmans à pratiquer le tir à l'arc en vue de mener le *ǧihād*, ainsi, le Prophète a dit : "*Celui qui tirera une flèche pour le combat dans le chemin de Dieu montera d'un degré au paradis*"[657]. Une autre parole de Muḥammad révèle bien le caractère quasi obligatoire que revêtait à ses yeux la pratique du tir à l'arc : "*Celui qui a appris le tir à l'arc puis à abandonner cette pratique n'est certes pas des nôtres ou bien il a clairement désobéi*"[658]. Plus loin nous constaterons que l'archerie empruntera même à l'islam sa structure juridique : le maître de l'école de tir est appelé "*imām*" ou "*šayḫ*", son école "*maḏhab*", les principes fondamentaux et secondaires de l'archerie sont appelés respectivement "*uṣūl*" et "*furū'*"[659]. Preuve de l'intérêt persistant des musulmans pour l'archerie, sous les Ayyoubides existaient des entrepôts d'État pour les armes (*ḫazā'in al-silāḥ* ou *ḫānāh*, "maison" en perse)[660], hérités des Fatimides, dans lesquels ont été répertoriés

---

656. Isḥāq AL-QARRĀB , *Faḍā'il al-ramī fī sabīlillāh*, éd. M. Salmān, Maktaba al-manār, 1989, Zarqā' ; cette épître se trouve également dans la revue al-Mawrid n° 12, hiver 1983, *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, p. 305-318.

657. *Ibid.*, p. 57 ; *ḥadīṯ* authentique se trouvant dans *Sunan al-Nisā'ī*, *ḥadīṯ* 3092.

658. *Ṣaḥīḥ Muslim*, *ḥadīṯ* 3543.

659. Shihab AL-SARRAF, « L'impact des techniques militaires sur l'évolution politique et sociale dans le Moyen-Orient médiéval : le cas de l'archerie », p. 6-8 , plus loin l'auteur présente un résumé de l'évolution de l'archerie musulmane des Arabes antéislamiques aux *Mamlūk*-s, p. 9-11 ; à propos de l'importance de l'archerie en islam, voir également A. Boudot-Lamotte, *Contribution à l'étude de l'archerie musulmane*, p. XI ; ou encore, voir al-Farḥātī, *Faḍl al-qaws al-'arabiyya*, commentaires A. al-Ǧanābī, in : *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, p. 253-304.

660. Muḥammad 'ABD AL-'AZĪZ, « Dirāsa 'an ḫazā'in al-silāḥ wa muḥtawayātiha 'alā l-'aṣr al-ayyūbiyyīn wa l-mamālīk », in : *Ḫizāna al-silāḥ* li-mu'allif maǧhūl, Maktaba al-Anǧlū al-Miṣriyya, 1978, Le Caire, p. 5-11.

une multitude de styles et de qualités d'arcs et de flèches, 101 pour les premiers et 123 pour les secondes[661].

Les arcs musulmans rassemblent quatre types principaux : l'arc simple, l'arc arabe (plus précisément *ḥiǧāzī*, du Ḥiǧāz)[662], l'arc persan (*wāsiṭiyya*, de la ville iraquienne de Wāsiṭ)[663] et l'arc composite. Si l'arc arabe et l'arc simple furent utilisés lors des croisades par les musulmans, c'est sur l'arc composite que va porter notre attention. D'abord, parce qu'il est l'arme de prédilection des cavaliers turcs dont la tactique fondée sur le tir au galop perturba les Francs, ensuite, parce que sa structure particulière en fit une arme autrement plus puissante que les autres arcs musulmans. Alors que chez les Arabes, l'archerie était surtout l'affaire de l'infanterie, chez les principaux adversaires des Croisés, les Turcs, elle était pratiquée par les cavaliers. Et si les Arabes utilisaient aussi l'arc composite, il semble que le leur, plus large, fût d'influence byzantine plutôt que turque[664].

Les origines de l'arc composite sont anciennes, et si les dates sont incertaines, une chose est sûre : son berceau est incontestablement l'Asie et il est d'origine sino-mongole. On suppose que les nomades des steppes conçurent cette arme autour de 2000 avant l'ère chrétienne, toutefois, le premier texte mentionnant l'arc composite est le traité d'art militaire du grand stratège chinois Sun Tzu (IVe siècle avant J.-C.)[665]. Les Turcs, dont les origines sont chinoises, emportèrent l'arc composite avec eux dans leurs diverses conquêtes. C'est ainsi que les Turcomans et les Seldjoukides turcs, qui vinrent en Syrie à partir du XIe siècle, utilisèrent cette arme de jet puissante contre les Byzantins, puis contre les Croisés.

L'arc composite était constitué de quatre matériaux principaux : la corne, les tendons, le bois et la colle. Ce dernier est l'élément essentiel de l'arc, la colle devait avoir de grandes propriétés adhésives tout en restant souple (elle était d'origine organique : peau et tendons). Elle permettait de souder à trois âmes en bois (une centrale, le *dustār*, et deux autres recourbées aux extrémités, les *siya*-s) des bandes de corne d'un côté, et des bandes de tendons

---

[661]. Auteur anonyme, *Ḫizāna al-silāḥ*, in : « Dirāsa 'an ḫazā'in al-silāḥ..., *ibid.*, p. 40-55.

[662]. Au sujet de l'arc arabe consulter A. Boudot-Lamotte, *Contribution*, p. 6 ; AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, éd. K. Sader (texte original), p. 116-117, trad. A. Boudot-Lamotte, *Contribution*, p. 150-152 ; J. D. Latham et W. F. Paterson, *Saracen archery*, p. 10.

[663]. Cf. J. D. Latham et W. F. Paterson, *Saracen archery*, p. 10 ; S. Al-Sarraf, « L'impact… », *op. cit.*, p. 10 : l'arc *wāsiṭiyya* (fabriqué à Wāsiṭ) était une sorte d'arc composite d'origine sassanide utilisé par les fantassins des armées umayyades.

[664]. David NICOLLE, *Early medieval islamic arms and armour*, p. 194.

[665]. SUN TZU, *L'art de la guerre*, p. 79, note 1 ; voir aussi R. Roth, *Histoire de l'archerie : arc et arbalète*, p. 89-102.

de l'autre. Les trois âmes ainsi renforcées étaient ensuite assemblées[666]. L'arc était dit "réflexe", c'est-à-dire qu'il était tendu dans le sens opposé à sa forme naturellement courbée ; en plus de cette tension, la torsion des tendons et la compression de la corne augmentaient considérablement la puissance de l'arme. Notons que certains chroniqueurs francs de la première croisade ont observé avec justesse la composition des arcs de leurs ennemis, comme Albert d'Aix qui parle d'arcs de corne ou d'os, ou encore Foucher de Chartres qui remarque que les arcs ennemis furent détruits par la pluie, car ils étaient "fabriqués à l'aide de colle"[667]. Foucher met le doigt sur l'une des grandes faiblesses des arcs composites : ils craignent l'humidité. Un bon arc composite était cher mais aussi fragile, son propriétaire devait en prendre grand soin, surtout en campagne où il était difficile d'effectuer des réparations onéreuses en cas de casse. D'ailleurs, des étuis avaient été conçus pour protéger les arcs de la pluie lors des transports. Toutefois, au moment des combats, l'archer ne pouvait évidemment pas maintenir son arc dans sa protection ; par conséquent, lors d'affrontements sous la pluie, l'archer avait trois solutions : utiliser son arc et risquer de l'abîmer, choisir de se battre au corps à corps avec d'autres armes[668] ou bien quitter la bataille[669].

La corde (*watar*) était faite à partir de peaux, de nerfs et de soies tressés ; ce dernier matériau offrait sur les précédents l'avantage de ne pas être sensible aux écarts de température[670]. Quant aux flèches, il convient d'en distinguer deux sortes : celle en roseau (*sahm)* et celle en bois (*nabl*). Enfin, l'archer devait posséder un carquois dans lequel il mettait ses flèches (entre 30 et 50 traits) et un anneau de pouce (en métal ou en ivoire) qui évitait que la corde blesse le pouce au moment de la décoche[671].

Dans le monde musulman médiéval, le tir à l'arc était certes un art, mais aussi une science qui s'apprenait auprès de grands maîtres (*šuyūẖ*, pl. de *šayẖ*), au même titre que le *fiqh* ou la science du *ḥadīṯ*. Chaque école ou *maḏhab* avait ses propres concepts et enseignements, néanmoins, ces différentes écoles se retrouvaient sur les *uṣūl* (concepts

---

666. Sur la fabrication d'un arc composite, voir surtout J. D. Latham et W. F. Paterson, *Saracen archery*, p. 11-18 ; mais aussi R. Roth, *Histoire de l'archerie*, p. 105-107.

667. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 139, t. II, p. 13 ; FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 89.

668. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 335 : ici des fantassins se battent au corps à corps sous un déluge, l'impossibilité de tirer à l'arc n'est pas précisée, cependant, tout porte à croire que l'intempérie est la cause de ce contact direct.

669. Charles R. BOWLUS, «Tactical and strategic weaknesses of horse archers on the eve of the first crusade », in : *Autour de la première croisade*, M. Balard, p. 161-162 : l'auteur donne des exemples de batailles (Xe siècle) durant lesquelles des archers montés (des Magyars) furent mis en déroute à cause de l'effet de la pluie sur leur arme principale.

670. Antoine BOUDOT-LAMOTTE, *Contribution à l'étude de l'archerie musulmane*, p. 9-10.

671. *Ibid.*, p. 10-14.

fondamentaux). Pour tous, il y avait cinq piliers (*arkān*) : l'arc, la corde, la flèche, l'anneau de pouce et l'archer. Et en dehors de quelques subtilités propres à chaque maître, les étapes du tir étaient sensiblement les mêmes ; elles furent décrites chronologiquement par al-Ṭarsūsī : *al-ītār* (action de placer la corde sur l'arc), *al-qabḍa* (position de la main gauche sur la poignée), *al-'aqd* (position des doigts de la main droite sur la corde), *al-tafwīq* (encochage, ou comment placer l'encoche de la flèche sur la corde), *al-madd* (l'archer amène la flèche vers lui), *al-naẓar* (la visée) et *al-iṭlāq* (la décoche)[672].

Après avoir constaté que l'arc composite était une arme ancienne et complexe qui a été améliorée avec le temps grâce au savoir-faire de générations de maîtres armuriers, et qu'il fut au centre d'un enseignement rigoureux et codifié afin que ses utilisateurs puissent en maîtriser les secrets, posons-nous la question de sa réelle efficacité. Certains ont réfuté l'efficience des flèches turques pendant les croisades. Par exemple, R. C. Smail pense que les nuées de ces flèche tirées de loin vers le haut avec des arcs trop légers faisaient peu de blessés et encore moins de morts. Selon l'historien, leur fonction première était de maintenir une pression psychologique sur l'ennemi afin de le déstabiliser et de voir ses rangs se disloquer[673] ; Claude Cahen parle d'un "essaim d'abeilles"[674]. Cette idée est reprise en partie par Charles Bowlus qui la nuancera. Si les tirs en nuées ont souvent peu de force de pénétration, tous les arcs turcs n'étaient pas légers et tous les tirs n'étaient pas en nuées ; selon lui, la dangerosité des arcs dépendait de leur poids (et de celui des flèches), et de la qualité du tir : en cloche ou tendu. Il ajoute que le moment de l'impact, et donc le poids et la vitesse de la cible, est également déterminant pour la réussite d'un tir. Cette équation mathématique amène à déduire qu'un cavalier lourd (environ 700 kg avec la monture), chargeant à une vitesse de 11 m/s, a plus de chance d'être tué par un tir tendu qu'un piéton avançant lentement. De surcroît, un cavalier est une cible plus grosse qu'un fantassin[675].

Que nous disent les chroniques sur l'efficacité de ces armes ? Il semblerait qu'au-delà de leur effet psychologique, les nuées de flèches avaient pour but de tuer les chevaux, moins bien protégés, afin de faire tomber des cavaliers qu'une lourde armure gênait

---

[672]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. A. Boudot-Lamotte, p. 58-141, commentaires du traducteur, p. 14-25.
[673]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, p. 138-139.
[674]. Claude CAHEN, « Les changements techniques militaires dans le Proche-Orient médiéval et leur importance historique », p. 117.
[675]. Charles R. BOWLUS, *op. cit.*, p. 163-164.

considérablement une fois qu'ils étaient à terre[676]. Si les armures protégeaient bien des tirs en nuées, Eudes de Deuil, constate l'efficacité mortelle des pluies de flèches ennemies sur les combattants sans armure[677]. Selon Albert d'Aix, les "arcs en corne lançaient des flèches qui tuaient beaucoup d'hommes"[678]. De plus, leur portée semblait importante. L'Anonyme nous dit que les Turcs tiraient des flèches à une "distance merveilleuse"[679]. Des reconstitutions d'arcs composites ont permis d'estimer des distances de tir ; on pense que des flèches tirées en nuées avaient une portée moyenne allant de 300 à 550 mètres. Quant aux tirs tendus, ils étaient redoutables entre 50 et 100 mètres[680] ; Albert nous parle d'une flèche turque qui a traversé un bouclier et tué son porteur[681], une autre qui a transpercé un haubert[682], ou encore une dernière qui embrocha un combattant franc se battant sans armure[683]. La capacité des tirs tendus à pénétrer les cottes de mailles est bien illustrée par l'anecdote d'un archer musulman qui tua sept chevaliers portant une cotte[684]. Ici, non seulement le tir est puissant, mais il est rapide et précis. Usāma narre l'exploit d'un archer turc qui aurait tué 43 bandits à lui seul[685]. Une telle rapidité pourrait paraître exagérée s'il n'était avéré que les archers turcs possédaient une vitesse de tir qui stupéfia ceux qui les virent à l'œuvre. Selon des études sérieuses, ces archers auraient été capables de tirer trois flèches en une seconde et demie, ce taux est exceptionnel sachant qu'aujourd'hui l'archer le plus rapide peut tout juste tirer une flèche par seconde[686]. Toutefois, une inconnue subsiste, quel était le taux de réussite de ces tirs ultra-rapides ? Il est évident qu'une telle rapidité était surtout appropriée pour les tirs en nuées incessants, d'où la sensation d'averses ou de nuages de flèches décrite par les chroniqueurs latins[687]. Notons pour finir que l'efficacité de l'arc composite semblait diminuer au cours de son utilisation, d'après al-Ṭarsūsī :

---

676. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 136 ; dans son traité, al-Ṭarsūsī insiste sur le fait de viser les chevaux des adversaires, *Tabṣira*, trad. A. Boudot-Lamotte, p. 142-145.

677. EUDES DE DEUIL, *Histoire de la croisade de Louis VII*, trad. F. Guizot, p. 345 : "les flèches tombant comme la grêle au milieu de cette foule happaient de mort ceux qui n'avaient point d'armes (armures)".

678. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 87

679. ANONYME, *Gesta*, p. 47.

680. Antoine BOUDOT-LAMOTTE, *op. cit.*, p. 31-32 ; sur la portée des tirs tendus, voir Charles R. BOWLUS, *op. cit.*, p. 164.

681. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 100.

682. *Ibid.*, t. II, p. 44

683. *Ibid.*, t. II, p. 104.

684. Cf. *Ta'rīḫ al-duwāl*, repris par A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 881.

685. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 197.

686. J. D. LATHAM et W. F. PATERSON, *Saracen archery*, p. 142.

687. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, p. 137.

"On doit avoir avec soi deux arcs, l'un correspondant à sa force et l'autre plus puissant, car à chaque flèche tirée l'arc s'affaiblit ; aussi, après avoir tiré cinq ou six flèches, le laisser et tirer avec un autre. En effet, si on continue à tirer avec un seul arc, il s'avachit et devient inoffensif, et le bras et les mains de l'archer s'avachissent aussi du même coup"[688].

En plus de l'arc composite, les musulmans utilisaient l'arbalète. La question de savoir qui a influencé qui dans ce domaine sera traitée plus bas. Les musulmans la nommaient "*qaws al-riğl*", littéralement "l'arc de pied". Al-Ṭarsūsī explique clairement la raison de cette appellation : le *qaws al-riğl* se bande par la poussée des deux pieds avec la force du dos, l'arbalétrier a une sangle de cuir autour de la taille munie de deux crochets dans lesquels il passe la corde, puis bloquant l'arme avec ses pieds il se relève tirant, grâce à la sangle, la corde jusqu'au verrou[689]. Cette technique rendait impossible l'utilisation de l'arbalète à dos de cheval, par conséquent, les musulmans en faisaient plutôt usage lors des batailles navales[690] ou des sièges. Durant un siège mené par Zankī contre la forteresse d'un émir, Usāma rapporte que des arbalétriers défendaient la place[691].

Les armes de combat rapproché :

Lors des batailles, le *modus operandi* était simple, les musulmans persécutaient l'ennemi de loin avec les flèches afin de le déstabiliser et de faire un maximum de tués et de blessés dans ses rangs ; puis, selon la tactique prévue ou le déroulement des combats, les armées en venaient à un corps à corps quasiment inéluctable. En effet, selon R. C. Smail, les flèches servaient à affaiblir l'adversaire, mais elles ne pouvaient pas à elles seules concrétiser des victoires[692]. Les armes principales employées par les musulmans lors de ces affrontements directs sont : l'épée, la lance et différentes sortes de masses d'armes.

---

688. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. A. Boudot-Lamotte, p. 146-147.
689. *Ibid.*, trad. Cl. Cahen, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », p. 110 (texte arabe), p. 132 (trad.) ; voir les explications et commentaires de Cl. Cahen sur les arbalètes, p. 151-154.
690. David NICOLLE, « Armes et armures dans les épopées des croisades », p. 22.
691. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 333 ; sur l'utilisation de l'arbalète lors de sièges, voir aussi A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 796-798.
692. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 139-140.

Nous avons vu que les musulmans médiévaux possédaient un savoir-faire consommé en matière de fabrication d'épées (*suyūf*, pl. de *sayf*). Ces dernières apparaissent avoir été d'une haute qualité. Cette recherche de perfection dans l'art de la forge des épées trouve sans doute son origine dans la place imminente, à l'instar de l'archerie, qu'occupe cette arme individuelle dans la culture arabo-islamique[693]. Très tôt, des ouvrages savants lui furent consacrés, comme la fameuse *Risāla* d'al-Kindī (IXe siècle) qui décrit différentes sortes d'épées et de trempes[694]. Il n'est pas possible de définir une épée islamique typique, sa structure et sa forme variaient selon les régions et les cultures[695]. Dans l'Orient des croisades, les épées musulmanes étaient plutôt droites ou légèrement courbes[696], et non très courbées comme nous le montrent certains documentaires ou films sur cette période qui imposent ainsi à nos inconscients un symbole permettant de distinguer instantanément les bons des méchants. En réalité, ces cimeterres (sabres à lame très courbe) n'apparaîtront qu'au XIVe siècle[697]. Nous avons déjà signalé, à travers des exemples pris dans le récit d'Usāma, que les épées musulmanes paraissaient extrêmement tranchantes. À la qualité des armes s'ajoutait la qualité des combattants turcs qui semblaient parfaitement maîtriser l'escrime[698]. Ces derniers s'entraînaient autant à l'arc qu'à l'épée, car comme cela a été dit plus haut, la victoire dépendait souvent du corps à corps, il fallait donc être prêt. Les poignards (*ḫanāğir*, pl. de *ḫanğār*) faisaient également partie des armes individuelles dont on usait lors de combats. Ainsi, Usāma nous raconte comment l'un de ses hommes, un fantassin, s'attaqua à des Francs avec un poignard[699].

Dans la sanglante mêlée, les musulmans faisaient également usage d'armes lourdes aux effets terribles : la masse d'armes (*dubbūs*), la massue (*'amūd*) ou la hache de guerre (*ṭabar* ou *nāğiḫ*)[700]. Depuis l'Antiquité, les masses étaient, en Iran et en Mésopotamie, une arme d'officier et un symbole de dignité. Aux Xe et XIe siècles en Égypte, elles sont surtout utilisées par les corps d'élite. Au XIIe siècle, les Turcs, en raison de leur efficacité, en feront grand usage contre les Francs[701]. Pour al-Ṭarsūsī, leurs effets comportent la mort et la destruction. La masse d'armes ou *dubbūs* possédait un manche en bois et une tête métallique,

---

693. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 453-454.
694. AL-KINDĪ, *Risāla al-Kindī*, in : *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, p. 159-176.
695. David NICOLLE, « An introduction to arms and warfare in classical islam », p. 178-179 ; voir du même auteur, *Early…*, *op. cit.*, p. 115-125.
696. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 173-174.
697. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 123-124.
698. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 864 et 879.
699. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 203.
700. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 456.
701. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 132-134.

alors que la massue ou *ʻamūd* n'était faite que de fer, et selon l'auteur du traité, "sa blessure est plus forte que celle du *dubbūs*". Il continue et nous explique que certaines masses et massues sont décorées et d'autres non, ou que dans les unes la tête est ronde et couverte de grosses ou petites dents forgées en fer, et dans les autres au contraire la tête est nue. À l'instar de la forge des épées, al-Ṭarsūsī propose des recettes secrètes afin d'obtenir des armes encore plus destructrices[702]. Ces masses d'armes et massues servaient à enfoncer le casque de l'adversaire, mais aussi à écraser ses os et articulations à travers son armure, ou même à briser épées et lances. Fantassins et cavaliers[703] utilisaient ces armes lourdes, d'ailleurs, c'est sans doute pour cette raison que les seconds les attachaient à l'étrivière (courroie par laquelle un étrier est suspendu à la selle) du côté gauche plutôt qu'à leur ceinture[704]. Quant aux haches de guerre islamiques, on en trouve deux catégories principales : *al-ṭabar* et *al-nāǧiḫ*. La première hache (*ṭabar*) est composée d'une lame très affûtée en forme de croissant de lune montée sur un manche en fer ou en bois[705] ; la seconde (*nāǧiḫ*), inventée en Perse, est surtout utilisée contre l'infanterie, bien que plus petite, celle-ci ressemble à la première[706]. Al-Ṭarsūsī nous en donne une description sommaire, il conseille de la décorer, et affirme qu'elle fait de grands ravages, surtout si son acier est préparé de la même manière que celui des épées[707]. Notons que ces diverses haches de guerre semblent avoir été également portées à l'étrivière des cavaliers. Enfin, d'autres armes massives étaient utilisées, comme le fléau d'armes ou le bâton ferré (*latt*)[708].

Entre la phase des tirs à distance avec l'arc et celle du combat au corps à corps à l'épée ou à la masse, la charge avec la lance apparaît comme une phase de transition. La lance (*rumḥ*) constituait, à côté de l'épée, l'essentiel de l'armement des premiers cavaliers arabes[709]. Toutefois, la lance est plus ancienne que l'épée, et aussi plus répandue, alors qu'une épée était relativement onéreuse, il suffisait pour obtenir une lance d'un fût de bois auquel on fixait une tête d'acier. Al-Ṭarsūsī commence son chapitre sur les lances en soulignant la fréquence de

---

[702]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 117 (texte arabe), p. 139 (trad.).
[703]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 329 : fig. 832 e.
[704]. Claude CAHEN, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », notes et appendice, p. 156 ; Iḥsān HINDĪ, *al-Ḥayat al-ʻaskariyya ʻinda l-ʻArab*, p. 114-115 ; ʻAbd al-Raḥmān ZAKĪ, *al-Silāḥ fī l-islām*, p. 26.
[705]. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 132 ; Iḥsān HINDĪ, *ibid.*, p. 116-117 ; ʻAbd al-Raḥmān ZAKĪ, *ibid.*, p. 39.
[706]. *Ibid.*, p. 132.
[707]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 118 (texte arabe), p. 140 (trad.).
[708]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 367 : le chroniqueur décrit l'emploi de fléaux de fer par des fantassins fatimides noirs, et avec lesquels ils frappent les chevaux à la tête ; t. II, p. 43 : ici ces mêmes fantassins utilisent des bâtons ferrés pour frapper hommes et chevaux.
[709]. Iḥsān HINDĪ, *op. cit.*, p. 87-97.

leur usage chez les Arabes, puis il décrit la technique de la lance couchée telle qu'ils la pratiquaient ; il insiste sur la puissance produite dans cette association du cavalier et de sa monture[710]. Ensuite, l'auteur explique comment améliorer l'efficacité de la lance par divers procédés. Enfin, il nous décrit les lances utilisées par les Arabes, notamment "*al-qunṭāriyya*", celle-ci est semblable à celle des Byzantins (d'ailleurs le mot vient du grec *kontarion*), par ailleurs, ce terme désignera également la lance franque dans les chroniques musulmanes. Sa hampe de faible longueur est en hêtre ou en sapin, et son fer est trapu et large[711]. Usāma et les autres émirs arabes de Syrie, fidèles à leurs origines, feront de la lance leur arme de prédilection[712]. Elle est l'arme naturelle de ces hommes comme le démontrent les propos révélateurs d'Usāma alors qu'il s'apprête à partir se battre : "[…] aussi avais-je revêtu mon casaquin, monté mon cheval et pris ma lance"[713]. En fait, Usāma ne se battait que de cette manière. En revanche, les cavaliers turcs, plus polyvalents, semblaient surtout manier une lance appelée "*qanāt*" dont la hampe était en bambou. Cette matière apportait à l'arme solidité, flexibilité et légèreté. Ce dernier attribut correspondait parfaitement aux cavaliers turcs dont la tactique reposait sur la rapidité et la mobilité[714]. Les fantassins utilisaient plutôt des javelots qu'ils pouvaient lancer ou utiliser durant le corps à corps[715].

b-L'armement défensif

L'armure :

Les poèmes antéislamiques nous révèlent que si les casques étaient rares dans le Ḥiǧāz du VIe siècle, les armures étaient assez répandues[716]. Ces armures portées par les Arabes polythéistes, puis par les premiers musulmans, étaient des cottes de mailles connues sous le nom de "*dir'*" (pl. *durū'*)[717]. Les musulmans du XIIe siècle portaient toujours ce style de protections, et ce, même si certaines influences étrangères lui apportèrent quelques

---

[710]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, éd. K. Sader (texte original), p. 134.
[711]. *Ibid.*, trad. Cl. Cahen, p. 112-113 (texte arabe), p. 134-135 (trad.) ; voir les commentaires de D. Nicolle, *Early…*, *op. cit.*, p. 108-109.
[712]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 451-453.
[713]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 171.
[714]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 133.
[715]. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 114-115.
[716]. David NICOLLE, *The armies of islam : 7th-11th centuries*, p. 9-10.
[717]. 'Abd al-Raḥmān ZAKĪ, *op. cit.*, p. 26-27.

modifications et introduisirent des savoir-faire originaux. Ainsi, les styles d'armures de l'Iran oriental et de l'Asie centrale dominèrent les tenues des combattants musulmans de Syrie. Parmi les tenues principales, on trouve le *kazaġand* et le *ǧawšan*[718].

Le *kazaġand* était une tunique rembourrée portée sous la cotte de mailles et couverte d'une étoffe ou de cuir. Selon Thierry Bianquis, le *kazaġand* était, au XIe siècle, soit une cotte de cuir, soit une "tunique épaisse faite de plusieurs étoffes rembourrées de bourres de coton"[719]. Il semblerait qu'au départ les musulmans portaient cette tunique seule avant de la couvrir au fil du temps des cottes de mailles haubert[720]. Pour al-Ṭarsūsī, le *kazaġand* était une fine cotte de mailles rembourrée de soie et de mastic, et l'étoffe qui la couvrait était un vêtement de *dībāǧ* (soierie peinte lourde et épaisse, brocard), celui-ci était cousu sur elle[721]. Usāma nous en donne une variante lorsqu'il nous décrit ses deux cottes mises l'une sur l'autre : "Chacune était garnie de doublures, de feutre, de soie grège (brute) et de poil de lièvre" [722]. Ainsi, ce *kazaġand* semblait amener, outre une épaisseur de protection supplémentaire, un confort à des cottes de mailles haubert fort inconfortables. Ces cottes étaient désignées par les termes de "*libās al-ḥadīd*" ("vêtement de fer"), "*dir'*" ou "*zardiyya*", ce dernier terme renvoyait aux cottes de mailles des Francs ; néanmoins, les musulmans n'hésitaient pas à les mettre après les avoir prises à l'ennemi[723], comme le laisse penser Usāma lorsqu'il dit mettre l'une sur l'autre une cotte orientale et une cotte franque (plus longue). Même si les armures musulmanes étaient plus légères que celles de leurs adversaires, elles étaient difficiles à supporter dans les chaleurs du Šām, par conséquent, elles étaient enfilées juste avant les combats[724]. C'est ce que fit Usāma lorsqu'il apprit que l'ennemi approchait, il dit avoir enlevé la cotte de mailles à l'un de ses hommes, l'avoir passée et être monté directement sur son cheval[725]. La scène donne l'impression que ces tenues protectrices étaient aisées à enfiler. Qu'en était-il de l'efficacité de ces cottes de mailles rembourrées ? Sur ce point, les remarques d'Usāma sont très instructives. Ainsi, l'émir dit que son cousin fut attaqué par des Francs qui lui donnèrent de nombreux coups de lances (de près) sans pour autant le blesser, car "il avait sur lui une solide cotte de mailles contre laquelle les lances ne

---

[718]. David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 22.
[719]. Thierry BIANQUIS, trad. *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq* ; repris par A. Zouache, *op. cit.*, p. 880, note 671.
[720]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 879-880.
[721]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 116 (texte arabe), p. 138 (trad.).
[722]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 237 ; voir également les explications et commentaires de D. Nicolle sur le *kazaġand*, *Early…*, *op. cit.*, p. 66-69.
[723]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 880, note 671 ; Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 74.
[724]. Yaacov LEV, *Saladin in Egypt*, p. 146.
[725]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 235.

pouvaient rien"[726]. Ici les coups furent donnés à "bout portant", mais lorsqu'il s'agissait d'un coup porté lors de la technique du choc, les effets étaient différents comme nous l'explique Usāma qui embrocha un cavalier franc pourtant protégé par sa *zardiyya*. Le Franc s'en sortit miraculeusement, mais il voulut rencontrer l'homme qui avait "déchiré deux rangées de mailles de la cotte"[727]. On ne peut pas ne pas rappeler la fameuse tentative d'assassinat dont fut victime Saladin en mai 1176. Un Assassin tenta de le poignarder dans sa tente, il visa le cou, mais la lame rencontra le col du *kazaġand* et ne put traverser les mailles qui le constituaient ; Saladin eut donc la vie sauve[728].

Les musulmans avaient également coutume de porter le *ǧawšan*. Al-Ṭarsūsī décrit ce *ǧawšan* comme étant une armure lamellée d'origine perse composée de petites plaques de fer, de corne ou de peau ; "on façonne des éclats de corne liés par du boyau, on les creuse, on les insère les uns dans les autres"[729]. Le *ǧawšan* basique couvrait seulement le dos et l'abdomen, mais d'autres modèles étaient plus protecteurs. Ses origines sont lointaines (temporellement et géographiquement) puisqu'il semble que ce soient les peuples perso-afghans qui le ramenèrent d'Inde avant l'apparition de l'islam. Les lamelles ou les plaques sont lacées verticalement et horizontalement, ce qui donne une meilleure flexibilité qu'un système d'écailles[730]. Les Turcs empruntèrent le *ǧawšan* au monde perse vers le VIIIe siècle, et dès lors en firent un usage continu, on le retrouve donc chez les adversaires turcs des Croisés[731]. Sa légèreté en faisait une protection idéale pour des cavaliers légers aux tactiques virevoltantes. Toutefois, comme nous le rapporte Usāma, la forme basique du *ǧawšan* était insuffisante contre la lance couchée franque. En 1137, lors d'une bataille qui opposa Zankī au roi Foulques, un Franc transperça un musulman de sa lance par la poitrine, ce dernier portait un *ǧawšan* lui couvrant simplement l'abdomen[732]. Pour finir, il faut préciser que porter une armure chez les musulmans de Syrie était un luxe réservé à l'élite, et les simples piétons n'en possédaient guère[733].

---

[726]. *Ibid.*, p. 177 ; voir les commentaires de C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 462.
[727]. *Ibid.*, p. 151.
[728]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. VII, p. 136 ; sur l'efficacité des armures musulmanes, voir aussi A. Zouache, *op. cit.*, p. 880, note 671.
[729]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 116 (texte arabe), p. 138 (trad.).
[730]. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 70-71.
[731]. *Ibid.*, p. 72-75.
[732]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 95.
[733]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 459 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 880, note 671.

Le bouclier :

Al-Ṭarsūsī nous explique qu'il existe différents modèles de boucliers, dont deux principaux : les ronds et ceux "arrondis mais allongés". Chaque peuple a ses propres méthodes de fabrication :

> *"Certains font le bouclier en fer, d'autres en bois et en boyau solides, d'autres revêtent le bois de kīmuḫt*[734] *de choix, certains recouvrent les peaux de vernis et de couleurs, d'autres se servent de peaux de girafes, et se passent ainsi de bois frotté ; d'autres de peaux de lamṭ*[735] *ou autres semblables ; certains le fabriquent avec des baguettes qu'ils enveloppent de fil de coton ; d'autres avec du bois nu, qui leur suffit pour les combats ; et de tout cela il y a des espèces qui préservent et garantissent, mais il y en a aussi qui ne servent à rien, si ce n'est dans le cas de lame facile et de coup méprisable"*[736].

Le bouclier islamique le plus commun est sans doute le *turs*. Selon toute vraisemblance, ce bouclier rond était en bois avec des renforts métalliques sur les côtés. Il devait être assez grand puisque selon al-Ṭarsūsī, le *turs* enveloppait parfois l'homme, au point de le protéger de tous les côtés[737]. Selon David Nicolle, ce bouclier était surtout porté par les fantassins, et occasionnellement par les cavaliers[738]. La *daraqa* est également un bouclier typique du monde musulman. Il est rond mais plus petit que le *turs*, mais aussi plus léger, car il est fabriqué essentiellement en peau de bêtes : c'est apparemment à la *daraqa* que fait référence al-Ṭarsūsī quand il parle de bouclier en diverses peaux, dont celle de la girafe ou du *lamṭ*. La *daraqa* était utilisée notamment par la cavalerie légère[739].

---

[734]. Le terme *kīmuḫt* peut être traduit par le mot français *chagrin* qui est en fait un cuir grenu en peau de chèvre ou de mouton.

[735]. *al-Qāmūs al-muḥīṭ*, *LMṬ* : *al-lamṭa* est le nom d'un territoire d'une tribu du Maghreb qui confectionnait la *daraqa* avec des cuirs ayant macéré dans le lait durant un an, cette opération rendait le bouclier résistant aux épées les plus tranchantes.

[736]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 114 (texte arabe), p. 136-137 (trad.).

[737]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 114 (texte arabe), p. 137 (trad.) ; sur le *turs*, voir également 'A. Zakī, *op. cit.*, p. 16-17.

[738]. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 97.

[739]. *Ibid.*, p. 98-99 ; du même auteur, voir *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 205 : fig. 523 c,d ; mais également, *Ḫizāna al-silāḥ*, *op. cit.*, p. 57.

Vers le XIe siècle, les musulmans, dont les boucliers de prédilection étaient ronds, adoptèrent peu à peu un bouclier "arrondi mais allongé", dont la forme rappelait celle des cerfs-volants ou des boucliers dits "normands". Il faut voir dans cette adoption une inspiration byzantine ou de l'Europe méridionale ; en effet, il apparut d'abord en Andalousie et en Égypte, deux régions qui subissaient au Moyen Âge l'influence latine pour la première, et byzantine pour la seconde. Ce bouclier était connu sous le nom de "*ṭāriqa*" (pl. *ṭawāriq*). La *ṭāriqa* semble avoir été moins grande que son inspirateur le bouclier normand[740]. Al-Ṭarsūsī définit la *ṭāriqa* comme étant un bouclier d'origine byzantine ou franque, suffisamment long pour pouvoir cacher un piéton ou un cavalier, "il commence rond, puis il se rassemble peu à peu, et l'extrémité en aboutit à un point précis comme les pointes des piques"[741]. Comme son modèle occidental, la *ṭāriqa* orientale n'était pas en pur métal, mais en bois couvert de plaques métalliques[742]. D'après ce que nous dit al-Ṭarsūsī, la *ṭāriqa* servait à l'infanterie comme à la cavalerie, cependant, quand elle est évoquée dans les sources, c'est presque toujours dans les mains des piétons[743]. Par ailleurs, Robert le Moine signale que lors d'une fuite de cavaliers musulmans, ces derniers couvrirent leurs épaules de leurs boucliers afin de se prémunir contre les flèches ennemies ; ce procédé ne semble possible qu'avec des boucliers ronds[744].

L'autre bouclier "cerf-volant" généralement utilisé par les musulmans est la *ǧanuwiyya*. En fait, cette dernière est une variante de la *ṭāriqa*. Selon al-Ṭarsūsī, les deux boucliers se ressemblent, "avec cette différence qu'au lieu de se terminer en pointe, elle (la *ǧanuwiyya*) est coupée de manière à tenir posée au sol", puis il précise que c'est une arme de piéton et qu'elle "constitue une forteresse qui résiste aux archers"[745].

Il ne fait nul doute que le *turs*, la *ṭāriqa* et la *ǧanuwiyya* étaient les principaux boucliers des combattants musulmans au XIIe siècle ; c'est en tout cas ce que laisse supposer l'analyse des inventaires des armes ayyoubides d'al-Harawī[746] ou du *Ḫizāna al-silāḥ*[747].

---

[740]. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 99.
[741]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 114 (texte arabe), p. 137 (trad.) ; voir aussi la définition de 'A. Zakī, *op. cit.*, p. 39.
[742]. Claude CAHEN, « Un traité… », *op. cit.*, p. 156.
[743]. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 100.
[744]. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 421.
[745]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 114 (texte arabe), p. 137 (trad.) ; David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 205 : fig. 523 a,b ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 458.
[746]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 254 (texte arabe), p. 227 (trad.).
[747]. Auteur anonyme, *Ḫizāna al-silāḥ*, *op. cit.*,, p. 56-58.

Le casque :

Les casques des musulmans du XIIe siècle étaient de deux types principaux : la "*ḫūḏa*" simple, et celui plus évolué appelé "*al-miġfar al-zarad*"[748]. La *ḫūḏa* est une protection ayant la forme d'un demi-œuf conique (son autre nom est "*bayḍa*" : "œuf" en arabe), elle pouvait être en cuir solidifié[749] ou en métal. Le *miġfar al-zarad* est similaire à la *ḫūḏa*, mais dispose en plus d'un filet de mailles (*li'ām*) couvrant le cou et les oreilles. Usāma fait une distinction implicite entre les deux types de casques lorsqu'il dit que l'un de ses hommes, égorgé par une flèche, portait un casque sans le filet de mailles ("*ḫūḏa bilā li'ām*") ; omission qui semble lui avoir coûté la vie[750]. En revanche, le *miġfar* de Saladin lui sauva la vie. Plus haut nous avons rappelé la tentative d'assassinat dont il avait été victime ; avant de viser le cou, son agresseur l'avait frappé à la tête et donc le blessa à cet endroit, mais, selon Ibn al-Aṯīr, "s'il n'avait pas porté son casque (*al-miġfar al-zarad*) sous son bonnet, il aurait été tué"[751]. Il apparaîtrait que ce *miġfar* soit d'origine iranienne ou d'Asie centrale. Ce style fut très répandu chez les musulmans, le *li'ām* recouvrait les oreilles et le cou, mais certains casques en possédaient un qui protégeait également le visage[752]. C'est à coup sûr ce dernier type de casque que portait une femme de Šayzar, car personne ne sut qui elle était jusqu'à ce qu'elle l'ôte[753].

Il semblerait que certains de ces casques possédaient également un nasal (*anf*), comme le démontre le témoignage d'Usāma qui explique comment son père eut la vie sauve grâce à cette petite pièce de métal. En effet, quelqu'un lança un javelot sur son père, mais le projectile tomba droit sur le nasal du casque ; seules conséquences d'un coup qui aurait pu être mortel : le nasal fut faussé et le nez du père se mit à saigner[754]. D'une part, cet épisode en dit long sur l'efficacité des casques musulmans et, d'autre part, il apporte de l'eau au moulin d'Usāma dont le livre autobiographique a pour thème principal la force du destin.

---

[748]. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 38 ; la même distinction est également faite par 'A. Zakī, *op. cit.*, p. 23, et par l'auteur anonyme, *Ḫizāna al-silāḥ*, *ibid.*, p. 59.

[749]. Al-Ṭarsūsī évoque le même procédé de fabrication pour les casques (*ḫuwaḏ*) que celui utilisé pour les boucliers en peaux, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 115 (texte arabe), p. 139 (trad.).

[750]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 157.

[751]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. VII, p. 136 : "*Law lā an al-miġfar al-zarad kānat taḥt al-qalansuwa laqatalahu*".

[752]. David NICOLLE, *Early medieval islamic arms and armour*, p. 40.

[753]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 277.

[754]. *Ibid.*, p. 167 ; sur la question de l'aspect fixe ou mobile du nasal des casques musulmans, voir D. Nicolle, *Early…*, *op. cit.*, p. 41-42.

3-Armements individuels des Francs

Si les techniques de fabrication et d'utilisation de l'armement différaient d'un camp à l'autre, à l'exemple des musulmans, les Francs maniaient des armes de combat rapproché (lance, épée), connaissaient l'archerie et savaient se protéger (armure, bouclier, casque).

a-L'armement offensif

Les armes de combat rapproché :

Nous avons déjà dit que les deux principales armes offensives des chevaliers occidentaux du XIe siècle étaient l'épée et la lance ; hormis quelques légères adaptations, la structure de ces armes et leurs techniques d'utilisation, que nous avons détaillées plus haut[755], restèrent quasiment les mêmes tout au long du XIIe siècle dans l'Orient latin. Nous éviterons donc des redites et nous nous attacherons ici à l'évocation des armes de combat rapproché employées par les piétons francs.

On a vu que les chroniqueurs francs s'intéressaient peu aux piétons, et donc on sait peu de chose sur leurs équipements et leur manière de combattre. Quelques bribes d'informations nous laissent penser que certains simples piétons se battaient avec des gourdins. C'est en tout cas ce que révèle la scène à laquelle assista Usāma à Naplouse. Alors qu'un différent opposait deux Latins, le roi Foulques V d'Anjou imposa qu'ils règlent leur querelle par un duel judiciaire ordalique. Les deux hommes, l'un paysan et l'autre forgeron, se virent donner un gourdin (*'aṣā*) et un bouclier, et se battirent à mort. Certes, ici c'est un duel, mais c'est ce type d'hommes qu'on enrôlait dans les armées latines comme fantassins[756]. Ce genre de gourdin, simple ou amélioré de pointes, coûtait peu cher et était donc l'arme typique des vilains. La masse d'armes était également une arme d'infanterie comme nous le montre une iconographie du XIIe siècle mettant en scène deux piétons s'affrontant armés tous deux d'un bouclier et

[755]. Voir *supra* pour l'épée, p. 189-190, et pour la lance, p. 190-191.
[756]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 301.

d'une masse d'armes possédant une tête en forme de lame semi-circulaire[757]. La hache (*hace*) semble également avoir été employée en Orient par les Francs. Ce n'était plus la francisque, dont les aïeux de ces derniers se servaient comme arme de jet au Ve siècle, mais une arme de frappe proche de la hache dite "danoise". La *Tapisserie de Bayeux* nous montre que cette hache d'armes était en usage chez les piétons occidentaux à la fin du XIe siècle[758]. Des iconographies de l'Orient latin mettent en évidence au moins deux types de haches de guerre différentes utilisées lors des croisades : la première a une lame modeste et équilibrée de type purement européen[759], la seconde a une lame en forme de demi-lune, avec la partie inférieure très effilée, probablement influencée par le style islamique. Ces mêmes iconographies représentent des fléaux d'armes dont l'infanterie devait se servir pour frapper les pattes des chevaux[760]. Enfin, les fantassins devaient également se battre avec le *faussar* : arme d'hast[761] possédant une lame large et épaisse au tranchant convexe ou droit emmanchée sur une hampe d'environ deux mètres[762].

L'archerie :

On a déjà indiqué que le monde antique, et plus précisément le monde romain, ne prisait guère les archers qui n'ont jamais constitué que des troupes auxiliaires. Il faut attendre la fin du IVe siècle de notre ère pour qu'un auteur latin, Végèce, souligne dans son *De re militari* le rôle important qu'ont à jouer les maîtres archers. Toutefois, durant les haut et bas Moyen Âges, l'arc sera en Occident l'affaire des gueux, des artisans ou des petits bourgeois. Quant à la classe des guerriers professionnels, composée essentiellement de chevaliers, elle méprisera cette arme "indigne" ; de plus, son histoire est jalonnée par les échecs de la guerre de Cent Ans. Il faudra donc attendre la bataille de Crécy (1346), où deux mille archers anglais, armés du fameux *long bow* (grand arc en bois d'if), défirent la chevalerie française et les arbalétriers

---

[757]. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 302 : fig. 748 a,b ; voir aussi Cl. Fagnen, *Armement médiéval*, p. 47 ; D. Nicolle, « Armes et armures dans les épopées des croisades », p. 25 : fig. 42 : masse à tête ailée.

[758]. Claude FAGNEN, *op. cit.*, p. 42-43.

[759]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 324 : fig. 820 b.

[760]. *Ibid.*, p. 323-324 : fig. 819 g,h.

[761]. Les *armes d'hast* désignent les armes dont le fer est emmanché au bout d'une longue hampe ; voir différentes catégories d'armes d'hast médiévales dans le *Cahier d'armes d'un mestre de guerre* de C. Mézier, p. 124-181.

[762]. David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 22 : fig. 1 ; p. 23 : fig. 16 ; pour une description du *faussar* ou *fauchard*, voir également C. Mézier, *op. cit.*, p. 142-143.

génois, pour qu'en France l'arc acquière des titres de noblesse. Dès lors, la pratique de l'arc s'intensifiera et se perfectionnera[763].

En Orient, nécessité faisant loi, les chevaliers croisés durent s'appuyer de plus en plus sur leurs piétons, dont beaucoup étaient archers ou arbalétriers[764]. L'arc de ces fantassins était généralement ce qu'on appelle un arc simple (long d'environ 1,20 m) ; quant au *long bow* (1,80-2 m), dont la portée était bien plus grande que le premier, il fut utilisé de manière occasionnelle, sans pour autant avoir le moindre impact sur l'archerie musulmane qui possédait déjà des arcs de haute qualité, de plus, du fait de sa taille, le *long bow* était inutilisable à cheval[765]. En revanche, les Croisés empruntèrent à leurs adversaires leurs arcs composites, mais nous y reviendrons. Hormis la structure des arcs, un détail technique distinguait l'archerie musulmane de celle des Francs : il s'agit de la position des doigts lors de la décoche. Dans l'école orientale, l'archer tend son arc avec un seul doigt, son pouce, d'où l'utilisation obligatoire et permanente d'un anneau de pouce ; en revanche, dans l'école occidentale, trois doigts agissent sur la corde (l'index, le majeur et l'annulaire), le pouce ne jouant aucun rôle[766].

Quand les chroniques rappellent l'utilisation de l'arc chez les Francs, c'est souvent lors des sièges[767], et ce, qu'ils soient assiégés ou assiégeants. D'ailleurs, il semble qu'à ces occasions, les chevaliers, qui n'usaient jamais de l'arc dans les batailles rangées, se joignaient aux archers fantassins pour persécuter l'ennemi. Ainsi, lors du siège d'Antioche, il est dit que les combattants croisés, "tant chevaliers que fantassins", étaient armés de flèches[768]. Ce fut également le cas pendant le siège de Jérusalem durant lequel des chevaliers, postés sur des beffrois, tiraient des flèches sur les assiégés[769] ; Robert le Moine nous dit même que sur l'un de ces beffrois on pouvait apercevoir le duc Godefroy de Bouillon, "non pas alors comme chevalier, mais comme archer"[770]. Lors d'une tentative du siège d'Acre avortée, Albert d'Aix décrit un certain Renaud, "chevalier du roi, homme très habile dans l'art de lancer des flèches

---

763. Antoine BOUDOT-LAMOTTE, *Contribution à l'étude de l'archerie musulmane*, p. IX-X.

764. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 255 : les chefs francs "firent avancer d'abord tous leurs archers marchant à pied, […]".

765. David NICOLLE, *Early medieval islamic arms and armour*, p. 137.

766. Antoine BOUDOT-LAMOTTE, *op. cit.*, p. 18-20 ; voir dans l'iconographie un exemple de la technique occidentale, D. Nicolle, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 322 : fig. 815 b, et de celle orientale, p. 162 : fig. 405 b ; sur ce point, voir également J. D. Latham et W. F. Paterson, *Saracen archery*, p. XXV.

767. Dès le siège de Nicée (1097), les archers francs persécutaient les assiégés, voir Albert d'Aix, *op. cit.*, t. I, p. 71 : "(Les fantassins), demeurant à pied et armés de leurs arcs, ne cessaient de harceler les assiégés en leur lançant des flèches […]".

768. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 276.

769. *Ibid.*, t. I, p. 330.

770. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 456.

et maître des archers"[771]. Lors d'un siège mené contre une place chrétienne, Usāma nous décrit des archers Francs placés sur les tours, harcelant les assaillants, et notamment les sapeurs[772].

Durant les différents sièges que les Francs menèrent ou subirent, ils firent également grand usage de l'arbalète. À Nicée, l'Anonyme nous dit que des archers et des arbalétriers protégeaient les sapeurs en tirant sur les défenseurs postés sur les remparts[773]. Lors du siège d'Antioche, il est dit que Godefroy, toujours lui, se saisit d'une arbalète pour tirer sur les assiégés[774]. Par ailleurs, Renaud, le maître des archers, semblait être également un expert de l'arbalète[775]. Alors que les chroniques de la première croisade évoquaient l'utilisation de l'arbalète par les Francs, en face, les allusions à la présence d'arbalétriers (*ğarḫiyya*, pl. de *ğarḫī*) dans les rangs musulmans sont plus tardives. Par conséquent, cela pourrait nous amener à penser que les Croisés firent une utilisation plus précoce de l'arbalète que leurs adversaires. Cependant, on peut se demander avec Abbès Zouache "si les chroniqueurs (musulmans), peu soucieux de précision, ne les (les arbalétriers) incluaient pas, parfois, parmi les *rumāt*, "archers" (en fait "lanceurs de traits, de projectiles"), de même qu'ils se contentaient de nommer les arbalètes *qaws* ("arc")"[776], sous-entendant *qaws al-riğl*. Nous reviendrons plus loin sur les origines de l'arbalète et le sens des influences entre Orient et Occident concernant cette puissante arme de jet. Mais nous ne pouvons pas clore ce paragraphe sur l'arbalète des Francs sans rappeler la description unique et inédite qu'en fit Anne Comnène dans son *Alexiade*. Cet écrit composé dans le second quart du XIIe siècle se rapportait en fait à l'année 1096 :

> *"La tzangra (arbalète) est un arc barbare, absolument inconnu des Grecs. Il ne se tend pas, la main droite tirant la corde, et la gauche repoussant l'arc ; celui qui tend cet instrument de guerre particulièrement puissant, doit se tenir pour ainsi dire à la renverse et appuyer fortement les deux pieds sur les demi-cercles de l'arc, tandis que des deux mains il tire à soi la corde avec grand effort. En son milieu, se trouve une armure semi cylindrique qui touche à la corde elle-même ; elle est à peu près de la*

---

[771]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. II, p. 58.
[772]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 199.
[773]. ANONYME, *Gesta*, p. 39.
[774]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 87.
[775]. *Ibid.*, t. II, p. 58 : "[…] et lui-même (Renaud), saisissant une arbalète, il frappa de blessures mortelles plus de cent cinquante Sarrasins".
[776]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 796-797.

dimension d'un trait de grande longueur et va de la corde jusqu'au milieu de l'arc : c'est par là que sont lancés les traits de toute sorte. Aussi bien les traits qu'on y place sont-ils très courts, mais très gros et munis au bout d'une redoutable armature de fer. Du fait de la projection, rendue violente par la corde et par toute la force déployée, les traits ne rebondissent pas à l'arrière de l'endroit où ils sont venus frapper l'un après l'autre, mais ils traversent un bouclier, perforent une cuirasse de fer épais et poursuivent leur vol de l'autre côté. C'est à ce point qu'est violente et irrésistible la force de tels traits. Ce trait a déjà transpercé une statue de bronze, venant à frapper le rempart d'une très grande ville, ou bien il s'est fixé la pointe à l'intérieur, ou bien il a disparu la pointe enfoncée dans l'épaisseur du mur. Telle est l'action de la tzangra, action réellement diabolique ; celui qui est atteint par l'un de ses coups est bien malheureux, car il meurt subitement sans même sentir le coup, tant il est violent"[777].

Mis à part les exagérations sur la puissance "diabolique" de l'arbalète, dont le but était de noircir l'image des Croisés, la description d'Anne est techniquement si précise qu'on a peu de peine à visualiser les détails de l'arme et de son utilisation. La chroniqueuse nous offre donc ici une description vivante et complète de l'arbalète pouvant se passer de commentaires. Néanmoins, il nous faut préciser que la capacité de pénétration des carreaux d'arbalète évoquée par Anne à la fin du texte est probablement un peu exagérée. Des scientifiques contemporains ont pu déterminer que le rendement des divers types d'arbalètes, même les plus puissantes, est relativement faible en raison de l'absorption d'une grande part de leur énergie par la reprise de position de l'arc au moment du décochage. Ainsi, pour des armes en usage au XIIe siècle, la vitesse initiale du trait, limitée à 60-70 m/s, tombe de moitié à l'impact. Le carreau, même s'il peut atteindre 400 mètres, a une portée utile de 200 mètres environ et un tir assez précis d'une cinquantaine de mètres, pouvant alors percer quatre à sept centimètres de bois[778]. Si l'on est ici bien en dessous des assertions d'Anne, cela reste néanmoins largement supérieur à la capacité de pénétration des flèches des arcs traditionnels, occidentaux ou orientaux, et donc la stupéfaction de la chroniqueuse byzantine est compréhensible.

b-L'armement défensif

---

[777]. ANNE COMNÈNE, *Alexiade*, éd. et trad. Leib, 3 volumes, 1937-45, Paris, VIII, 6, t. III, p. 217-218 ; repris par A. Zouache, *op. cit.*, p. 798-799, note 380.

[778]. Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 176.

L'armure :

À l'instar de l'épée et de la lance, la structure de l'armure portée au XIe siècle par les Francs d'Occident[779], le haubert en cotte de mailles, restera fondamentalement la même dans l'Orient du XIIe siècle. Néanmoins, on constate que cette armure s'allongea progressivement jusqu'à recouvrir tout le corps[780]. Ce grand haubert descend désormais jusqu'aux genoux, mais il est refendu devant afin de faciliter la monte, ses manches se sont allongées au point d'englober les mains dans des prolongements en forme de moufle, les mitons ; de plus, il s'accompagne de chausses de mailles couvrant les pieds et les jambes, de même que d'une coiffe ou capuchon en mailles, vraisemblablement amovible, couvrant la tête et laissant le visage découvert (le bas du visage peut parfois être également couvert)[781].

À la qualité reconnue des hauberts francs s'ajoutait maintenant une protection quasi totale du corps. Les musulmans furent impressionnés par ces armures qui mettaient leurs ennemis à l'abri de leurs flèches meurtrières ; la parade des archers turcs fut simple : ils visaient systématiquement les chevaux qui en général n'étaient pas protégés. Dans son *Alexiade*, Anne Comnène rappelle un conseil de son père Alexis, qui préconisait de "tirer sur les chevaux" des Francs plutôt que sur eux, car avec leurs cottes de mailles ils étaient "difficiles à blesser, voire même complètement invulnérables"[782]. Al-Ṭarsūsī en vient aux mêmes conclusions : "Si l'on veut tirer sur un cavalier qui ne présente aucune partie du corps à découvert […], tirer sur son cheval, car le cavalier sera vite réduit à l'impuissance avec l'aide d'Allāh"[783]. Effectivement, cette armure, si efficace tant que le cavalier est sur son destrier, devient un fardeau gênant une fois pied à terre ; le chevalier devenu piéton est désormais une proie plus facile[784]. L'Anonyme sous-entendit la lourdeur des hauberts lorsqu'il décrivit des Croisés sans chevaux vendant leurs "bons haubert" ("*loricas optimas*")

---

[779]. Pour la composition et la fabrication des armures franques du XIe siècle, voir *supra*, p. 186-188.

[780]. David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 21 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 877.

[781]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, p. 174 ; Claude GAIER, *op. cit.*, p. 141-142 ; David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 302 : fig. 747 : bel exemple dans l'iconographie d'un chevalier franc de la fin du XIIe siècle recouvert des pieds à la tête, à l'exception du haut du visage, par son haubert ; par ailleurs, vers 1200, on observe une nouveauté : les gants sont désolidarisés du haubert, p. 326 : fig. 827.

[782]. ANNE COMNÈNE, *Alexiade*, XIII, VIII, 1-2.

[783]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. A. Boudot-Lamotte, p. 142-143.

[784]. Sālim AL-HADRŪSĪ, « *Ṣūra al-franǧ al-'askariyya fī l-naṯr al-fannī al-'arabī zamān al-ḥurūb al-ṣalībiyya* », p. 63 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 877.

ou les jetant pour rien loin d'eux afin de continuer leur route[785]. Si les hauberts simples de cette fin du XIe siècle étaient lourds, on imagine que les grands hauberts allongés qui se développèrent par la suite devaient l'être encore plus. Par ailleurs, en sus de l'aspect pesant des armures, pour des hommes habitués aux fraîcheurs de l'Europe, elles devenaient insupportables en été (le printemps et l'été étaient dans l'Orient latin les saisons durant lesquelles on combattait le plus).

Malgré le défaut majeur que représentait la lourdeur de ce haubert, sa haute qualité protectrice avait séduit les musulmans qui n'hésitaient pas à l'endosser après l'avoir pris à des ennemis vaincus, ou, chose plus rare, lorsque dans le cadre d'un accord, ils en recevaient un en cadeau[786]. Usāma était de ces musulmans qui trouvèrent dans la cotte de mailles franque une protection efficace. Lors d'escarmouches contre les Francs, il put constater empiriquement que les hauberts ennemis étaient très bons ; ainsi, Usāma frappa de sa lance un cavalier adverse avec une telle violence que "sa tête vint au niveau des étriers : le bouclier et la lance lui tombèrent des mains, et le casque de sa tête", malgré tout, le coup de lance ne le blessa pas, car il portait une cotte de mailles sous sa tunique[787]. Sans doute impressionné par la solidité des hauberts occidentaux, l'émir de Šayzar se décrit en enfilant un sous sa cotte de mailles traditionnelle[788].

Le bouclier :

Nous avons déjà dit que le bouclier des Carolingiens était en bois, rond et de taille moyenne. Puis il s'allongea progressivement jusqu'à prendre la forme d'un cerf-volant à partir du début du XIe siècle, c'est le bouclier dit "normand", mais il est le plus souvent désigné dans les chroniques par les termes "*écu*" ("*escu*") et "*targe*"[789]. Ce bouclier évolua peu aux XIe-XIIe siècles, c'est donc la targe qui protégera les Latins d'Orient, tant cavaliers que fantassins[790].

---

[785]. ANONYME, *Gesta*, p. 65.

[786]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 24 : "Le comte d'Édesse finit par rendre au soudan (Nūr al-dīn) tous les prisonniers de son pays qu'il retenait dans les fers ; il lui donna en outre douze armures de chevaliers, et conclut la paix avec lui".

[787]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 179.

[788]. *Ibid.*, p. 237.

[789]. David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 19.

[790]. Voir *supra*, p. 189, pour D. Nicolle, la targe fut le bouclier le plus commun jusqu'aux environs de 1200, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 21.

Ce style de bouclier est celui qui inspirera la *ṭāriqa* musulmane, dont le nom est dérivé du mot "*targe*"[791], puis la *ǧanuwiyya* qui n'en n'est qu'une variante : une extrémité plate la distinguant de la *ṭāriqa* permet de la poser au sol, c'est donc une protection de piéton. Manifestement, la targe des cavaliers était plus courte que celle des fantassins, sa taille n'était donc pas unique. C'est en tout cas ce que nous montrent des iconographies représentant des combattants latins au XIIe siècle[792]. Par ailleurs, à partir du milieu du XIIe siècle, on constate que la targe des cavaliers se modifie sensiblement. Semblable à la targe classique par sa structure, son mode d'attache et de préhension, la "nouvelle" s'en distingue par son style : le dessus n'est plus arrondi mais droit[793], elle est plus large, et surtout la concavité intérieure est beaucoup plus importante qu'avant, le cavalier est comme "enveloppé" par le bouclier[794]. Ces changements sont plus pratiques qu'esthétiques : le tracé rectiligne de la partie supérieure dégage mieux la vue du cavalier ; et cette targe plus large et très enveloppante, le protège mieux et contribue à défléchir les coups. Selon Claude Gaier, "le bouclier du XIIe siècle, par ses proportions considérables et son encombrement corrélatif, concrétise à merveille les craintes du guerrier qu'une armure imparfaite ne parvenait point encore à mettre à l'abri"[795]. Cette imperfection de l'armure devint évidente lors des premières rencontres avec les flèches des musulmans d'Orient qui, tel un essaim d'abeilles, s'insinuaient partout, et comme un large bouclier ne suffisait pas encore à s'en prémunir complètement, la cotte de mailles s'allongea progressivement au point de couvrir tout le corps.

Le casque :

À l'instar de l'armure, le casque suivit au XIIe siècle un processus d'amélioration de ses capacités protectrices. Il y a en fait une logique globale derrière laquelle on décèle la volonté pour les Francs, étant donné leurs faibles effectifs, d'approcher une forme d'invulnérabilité. Le casque classique des Latins du XIe siècle, ou *helmo*, était fort simple : de forme conique et arrondi au sommet, il n'était affublé d'aucune fioriture. Toutefois, à la fin de ce siècle, il lui

---

[791]. Claude CAHEN, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », notes et appendice, p. 155.
[792]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 320 : fig. 803, 806 ; p. 321 : fig. 807, 809, 811.
[793]. *Ibid.*, p. 322 : fig. 815 a ; voir aussi des iconographies plus tardives (XIIIe s.), p. 327 : fig. 830 j,m ; p. 328 : fig. 831 a,b ; p. 329 : fig. 834 c.
[794]. *Ibid.*, p. 322 : fig. 815 a,c ; p. 323 : fig. 817 a, 818 ; p. 326 : fig. 827 ; p. 327 : fig. 830 j ; David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 23 : fig. 12, 21 ; p. 24 : fig. 30, 33, 37 ; p. 25 : fig. 38, 44, 47 ; p. 26 : fig. 50.
[795]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 130-131.

fut ajouté un élément nouveau : le nasal. Cette petite barre protégeant le nez est sans aucun doute le premier pas vers le développement des casques intégraux : le heaume au début du XIIIe siècle, puis le bassinet aux XIIIe-XIVe siècles[796].

Les iconographies mettant en scène les combattants latins d'Orient présentent clairement cette évolution. L'une d'entre elles, datant de la première moitié du XIIe siècle, représente un casque conique avec nasal[797], puis d'autres, plus tardives (fin XIIe-début XIIIe siècle), montrent des casques intégraux possédant une visière pour les yeux[798]. La plupart de ces derniers casques ont un sommet plat, ce sont des grands heaumes. Les phases de développement du grand heaume commencent vers 1175, date à laquelle on aurait ajouté aux casques ouverts une plaque faciale couvrant le visage[799]. Cette plaque est renforcée d'une bande de fer verticale et percée de vues et de trous d'aération. Ce modèle archaïque, dont le profil est évasé de bas en haut et que l'on agrandira afin de recouvrir l'occiput, va subsister jusqu'aux environs de 1250[800]. Le grand heaume serait une réponse au risque de coups horizontaux à la tête et au cou, portés pour la plupart par la lance en arrêt et les flèches. Les casques à sommet plat étaient, semble-t-il, moins efficaces contre un coup porté vers le bas par une épée ou une masse[801].

4-Adaptations et influences dans le domaine de l'armement

En premier lieu, nous examinerons les adaptations éventuelles que chaque camp effectua en matière d'armements dans le but de faire face à un nouvel ennemi ; puis, en second lieu, il sera question des emprunts effectués dans la panoplie des armes de l'adversaire afin de relever au mieux son défi militaire.

a-Adaptations des armes à un nouvel ennemi

---

[796]. Voir *supra*, p. 188-189 ; voir également R. C. Smail, *op. cit.*, p. 174.

[797]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 320 : fig. 805.

[798]. *Ibid.*, p. 326 : fig. 827 ; p. 327 : fig. 829 ; p. 331 : fig. 836 f,i,j,k.

[799]. La présence de cette plaque est très nette dans une représentation de la fin du XIIe siècle, D. Nicolle, *Arms…*, p. 326 : fig. 827 ; voir également des phases transitoires du casque intégral, D. Nicolle, « Armes et armures… » *op. cit.*, p. 23 : fig. 18.

[800]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 134, mais aussi p. 105-110 : ici l'auteur consacre un chapitre aux origines du heaume en s'appuyant sur des sources iconographiques et sculpturales.

[801]. David NICOLLE, « Armes et armures…, *op. cit.*, p. 21, p. 24 : fig. 36 ; p. 25 : fig. 38 notamment, mais D. Nicolle a reporté dans cet ouvrage de nombreuses iconographies représentant le grand heaume et ses évolutions aux XIIe-XIIIe siècles, p. 22-33 ; voir aussi Jean GLENISSON (collectif), *La guerre au Moyen Âge*, p. 53.

Adaptations des musulmans :

Force est de constater que si l'un des maîtres mots de la rencontre militaire entre l'Orient et l'Occident au XIIe siècle fut "adaptation", cela se vérifie peu dans le domaine de l'armement. Néanmoins, les tenues de protection font figure d'exception. Par exemple, on décèle ici et là des informations qui prouvent que les musulmans alourdirent leurs armures afin de mieux résister à la violence des charges adverses. Ainsi, le port du casque se généralisa, mais surtout le *kazaġand* gagna en épaisseur ; car s'il était efficace contre les flèches et les coups d'épée, le *kazaġand* original était un peu léger pour absorber le choc souvent terrible des lances latines[802]. Par ailleurs, un passage du *Kitāb al-I'tibār* montre que les musulmans pouvaient également remédier à la force de frappe franque en enfilant deux hauberts l'un sur l'autre[803].

Adaptations des Francs :

On reconnaît de plus en plus les grandes qualités d'adaptation des Latins d'Orient dans le domaine militaire[804]. Cette adaptabilité touche quasiment tous les grands aspects de la guerre : la stratégie, la tactique, l'art du siège, les effectifs (intégration d'éléments locaux), l'économie ou encore les techniques liées à l'armement. Sur ce dernier point, les Francs semblent avoir été plus actifs que leurs ennemis. L'exemple le plus clair de cette capacité d'adaptation est l'évolution des armes défensives franques vers une meilleure protection. Il faut certainement voir dans le développement concomitant des casques intégraux et des armures couvrant la totalité du corps une solution d'échapper aux pluies de flèches turques meurtrières qui décimaient les combattants mal protégés. Et il est évident que la sophistication des tenues protectrices fut accélérée par la crainte des Francs de voir leurs faibles effectifs être réduits à néant.

---

802. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 885 et 890.

803. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 237.

804. Sur l'adaptabilité des Francs pendant les croisades, voir surtout J. France, « Crusading warfare and its adaptation to Eastern conditions in the twelfth century », in : *Mediterranean Historical Review*, vol. XV, 2000, p. 49-66.

b-Influences des Francs sur les musulmans

L'islam produisit une civilisation composée de dynasties diverses régnant sur des contrées aux cultures et aux traditions hétéroclites, il savait prendre dans les peuples conquis ce qui lui était profitable. Ainsi, dès son apparition, cette religion fit preuve d'une formidable capacité d'absorption des procédés et des techniques militaires rencontrés au grès de ses conquêtes. Toutes ces influences et ces adaptations créèrent un art militaire original et sans cesse en mutation[805]. C'est donc fidèles à cet esprit d'ouverture pragmatique, qui soufflait depuis longtemps dans les armées de l'islam, que les musulmans d'Orient du XIIe siècle emprunteront des armements à leurs adversaires croisés.

L'un de ces emprunts les plus fameux est celui des deux grands boucliers occidentaux : la targe et la "génoise". Nous avons déjà dit que le bouclier "normand" ou targe se diffusa dans le monde musulman à partir du début du XIe siècle[806], et que celui-ci prit un nom directement inspiré du bouclier occidental : *targe* devint *ṭāriqa*. Cette thèse est confirmée et étayée par Claude Cahen dans son commentaire du traité d'al-Ṭarsūsī. Diverses analyses de chroniques arabes des croisades montrent que le terme "*ṭāriqa*" fut très tôt employé pour désigner les boucliers portés par les Francs ; puis naturellement c'est ainsi que sera nommé le bouclier musulman inspiré par la targe[807]. Quant à la *ǧanuwiyya*, toujours selon Claude Cahen, il apparaît que la difficulté de la rattacher à une racine arabe porte à croire que ce terme vient de "génoise" (en italien Gênes se dit *Genova*, d'où *ǧanuwiyya*). Cette hypothèse est renforcée par le fait que l'Occident distinguait une "targe lombarde" susceptible de correspondre à la *ǧanuwiyya*[808]. De plus, selon David Nicolle, c'est en Égypte vers la fin du XIe siècle qu'apparaît d'abord la *ǧanuwiyya*[809], et nous savons que les Fatimides pratiquaient de longue date le commerce avec les Italiens (preuve de la présence de commerçants d'Amalfi au Caire en 976) auxquels ils achetaient principalement du bois, du fer et des armes[810].

Les règles régissant le partage du butin en islam autorisaient le combattant musulman à récupérer les dépouilles de l'adversaire (lesquelles n'étaient pas soumises au quint) qu'il avait

---

[805]. Voir *supra*, p. 169.
[806]. David NICOLLE, *Early medieval islamic arms and armour*, p. 99.
[807]. Claude CAHEN, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », notes et appendice, p. 155-156.
[808]. Claude CAHEN, « Un traité… », *op. cit.*, p. 156.
[809]. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 206.
[810]. Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 37-38 ; sur ce commerce, voir aussi A. Muḥammad, *al-Muǧtama' al-islāmī fī bilād al-Šām fī 'aṣr al-ḥurūb al-ṣalībiyya*, p. 330.

tué lors des affrontements ; cela comprenait entre autres : les vêtements, les parures, le cheval (et son harnachement) et bien sûr les armes[811]. Après la découverte d'un groupe de Francs morts (noyés), Usāma nous dit que ses gens "firent un grand butin d'équipements de guerre, cottes de mailles (*zardiyāt*), épées (*suyūf*), lances (*qunṭāriyyāt*), casques (*ḫuwaḏ*) et jambières (*kalasāt al-zarad*)"[812]. Les armes razziées n'étaient pas simplement revendues, mais il était courant de voir leurs nouveaux propriétaires les utiliser. Ainsi, Usāma nous dit de manière fort naturelle qu'il endosse un haubert franc sous sa tenue habituelle[813]. Il semblerait que ces "emprunts" d'équipement militaire aient conduit à des créations hybrides. C'est-à-dire que les musulmans intégraient à leurs armements propres des éléments ou des procédés qui les séduisirent chez les armes adverses. C'est sans doute le cas de ce Seldjoukide de Rūm (fin du XIIe siècle) qui, dans une représentation iconographique, porte un haubert fortement inspiré de celui des Latins. On sait que les Seldjoukides de Rūm portaient des tenues semblables à celles de leurs ennemis byzantins, lesquels, plus proches des Francs que les musulmans, durent être le vecteur d'influence dans le cas de ce haubert[814]. En ce qui concerne les casques, on trouve des iconographies dans lesquelles apparaissent des combattants musulmans (début du XIIIe siècle) portant des casques clairement influencés par le style européen[815]. Enfin, il est intéressant de noter que la plupart des épées franques qui tombaient entre les mains des musulmans étaient réappropriées symboliquement par ces derniers grâce à des gravures religieuses ou des inscriptions propitiatoires (notamment des versets du Coran) sur la poignée de l'arme ou sur sa lame[816]. Par ailleurs, des iconographies rendent évidente l'influence des épées franques sur certaines épées musulmanes[817].

c-Influences des musulmans sur les Francs

En matière d'armements, l'influence de l'Orient sur les Croisés semble avoir été bien supérieure à celle de ces derniers sur les peuples qu'ils conquirent. Il faut comprendre ici par

---

811. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 463.
812. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 323.
813. *Ibid.*, p. 237.
814. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 189 : fig. 494 b.
815. *Ibid.*, p. 172 : fig. 447 a ; p. 176 : fig. 463 g.
816. David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 120-121.
817. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 188 : fig. 492.

Orient le monde musulman bien sûr mais aussi le monde byzantin[818]. Toutefois, nous nous contenterons de revenir sur ce que les Francs prirent à leurs ennemis musulmans. D'abord, il nous faut signaler qu'à l'instar de leurs adversaires, les Croisés récupéraient de manière quasi systématique les armes des vaincus. Presque tous les chroniqueurs de la première croisade évoquent cette habitude. Ainsi, après une défaite cuisante des musulmans, Foucher dit que dans leur frayeur, ils jetèrent "tant de boucliers, d'arcs, de flèches et d'épées, de lances et de dards de toute espèce, que les ramasser était une véritable fatigue"[819] ; selon l'Anonyme, à Ascalon les Francs récupérèrent dans le camp ennemi des "armes de toute espèce"[820]. Et comme les musulmans, les Croisés faisaient usage des armes ravies à l'ennemi. Albert d'Aix, relatant les conditions difficiles rencontrées par les premiers Croisés, rappelle que certains d'entre eux durent vendre leurs armes "pour soulager leur détresse", par conséquent, "ils se servaient à la guerre des armes des Turcs, auxquelles ils n'étaient point habitués, et qui étaient fort incommodes". Albert donne l'exemple d'un chevalier allemand, un dénommé Hermann, combattant sur un âne avec "le bouclier et le glaive d'un Turc"[821]. Les sources iconographiques dépeignent des Francs se protégeant avec le petit bouclier rond des musulmans (*turs*)[822]. Les combattants représentés ici ne semblent pas employer ces boucliers par manque de moyens, il est donc fort probable que les Latins furent séduits par la légèreté et la maniabilité du *turs*[823].

Si les Croisés durent, par la force des choses, s'habituer aux armes ennemies, ils semblent également avoir vite porté les tenues et les armures orientales. Pour des raisons pratiques, et aussi climatiques, les Francs adoptèrent une veste en cotte de mailles fines rembourrée : le *kazaġand*, rebaptisé *jazerant*. Quant au plastron rembourré en coton se portant sous un haubert, mais indépendant de lui, il semble avoir été nommé "*gambeson*"[824] ou "*hacqueton*", ce dernier terme trahit les origines orientales de ce vêtement : *al-quṭn* (le

---

[818]. Sur les influences byzantines sur l'armement latin, voir notamment D. Nicolle, « Arms and armor illustrated in the art of the Latin East », in : *The horns of Hattin*, éd. B. Z. Kedar, p. 327-340.

[819]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 125.

[820]. ANONYME, *Gesta*, p. 219 ; voir également Raymond d'Aguilers, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 259 : ici il est surtout question de chevaux ; Robert le Moine, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 472.

[821]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 262.

[822]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 328 : fig. 831 i ; p. 329 : fig. 832 c, 833 b,c,d, 834 c.

[823]. David NICOLLE, « Arms and armour illustrated in the art of the Latin East », in : *The horns of Hattin*, éd. B. Z. Kedar, p. 332.

[824]. David NICOLLE, « Armes et armures dans les épopées des croisades », p. 20 et 22 ; David NICOLLE, *Early…*, *op. cit.*, p. 66 ; David NICOLLE, « Arms and armour illustrated in the art of the Latin East », in : *The horns of Hattin*, éd. B. Z. Kedar, p. 333.

coton)[825]. Si l'on en croit les iconographies, les Croisés portèrent le *jazerant* dès leurs premières années en Orient. Ici une pièce de monnaie du comté d'Édesse datant de la première décennie du XIIe siècle contient le dessin d'un Croisé portant un haubert directement inspiré du *kazaġand*[826]. Outre le *kazaġand*, les Francs adoptèrent également le *ǧawšan* qu'ils nommèrent "*clavain*". La qualité principale de cette armure courte, faite de plaques ou de lamelles de métal, et protégeant essentiellement le haut du corps, est un bon rapport légèreté/solidité[827]. Une représentation du XIIe siècle montre un Croisé vêtu d'une armure à lamelles d'inspiration orientale[828]. L'emprunt d'armures ou de tuniques islamiques par les Francs a clairement une motivation pratique. Ces équipements étaient beaucoup plus légers que les cottes de mailles occidentales, et donc ils permettaient de mieux supporter la chaleur lors des batailles se déroulant en été. C'est dans cette même logique que les Latins remplacèrent par des chemises en lin les rudes étoffes de laines qu'ils portaient habituellement comme sous-vêtements[829].

Les Latins ne se contentèrent pas d'emprunter des armures aux musulmans, mais comme on l'a indiqué plus haut, ils utilisaient aussi des armes razziées ; de plus, à l'exemple de leurs ennemis, ils modifièrent certains éléments de leurs propres équipements en s'inspirant des armes adverses. Ainsi, le bassinet (casque) et les gants séparés du haubert seraient d'influence islamique. Il nous faut cependant utiliser le conditionnel, car cette thèse nécessite encore quelques arguments probants avant de pouvoir être présentée comme une vérité établie[830]. Malgré tout, quelques éléments présents dans les iconographies peuvent être considérés, en ce qui concerne le bassinet, comme un début de piste. Par exemple, on trouve une image représentant un Croisé (début du XIIe siècle) avec un casque classique (conique) auquel a été ajoutée une protection couvrant sa nuque (détail original plus proche du monde oriental que du monde occidental)[831]. On sait, par ailleurs, que les visières amovibles des casques sont probablement une idée prise aux musulmans. D'autres armes sont clairement d'influence islamique. C'est le cas d'une masse d'armes anglaise à tête ailée qui devint

---

[825]. Nikita ÉLISSÉEFF, « Les échanges culturels entre le monde musulman et les chrétiens à l'époque de Nūr al-dīn », in : *The meeting of two worlds*, éd. V. P. Goss, p. 49.
[826]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 320 : fig. 802.
[827]. David NICOLLE, « Armes et armures…, *op. cit.*, p. 20 et 22.
[828]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 322 : fig. 813 c.
[829]. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 197.
[830]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 319 ; David NICOLLE, « Arms and armour illustrated… », *op. cit.*, p. 332-333.
[831]. *Ibid.*, p. 321 : fig. 808.

populaire en Europe au XIIIe siècle après avoir été adoptée par les Croisés au XIIe siècle[832]. Même chose pour une hache de guerre qui fut très répandue dans le Nord de l'Angleterre au XIIIe siècle. Sa lame ne ressemble pas du tout à celle des très populaires haches danoises, mais plutôt à celle des *ṭabar*-s islamiques[833]. On peut aussi évoquer le *basilard* qui est une dague portée à la ceinture par les combattants, notamment piétons, et qui n'est apparu en Europe qu'à la fin du XIIIe siècle. Selon toute vraisemblance, cette dague serait d'origine islamique : d'abord, sa diffusion européenne commença dans le Sud de l'Italie qui fut longtemps une région culturellement, politiquement et économiquement proche du monde musulman ; ensuite, il est attesté que les combattants d'élite musulmans ont toujours pensé qu'il fallait porter ensemble une épée et une dague (*ḫanǧar*), alors que cette habitude était ignorée des hommes de guerre occidentaux jusqu'à la fin du XIIIe siècle[834]. Enfin, certains éléments équestres paraissent avoir également été imités par les Francs. C'est sans doute le cas du *caparison* (ou *harnois*) qui était une protection en tissu épais couvrant complètement l'animal. En fait, le *caparison* traditionnel des Francs était constitué de deux draps coincés sous la selle, l'un protégeant l'avant du cheval et l'autre l'arrière[835]. Certaines représentations montrent des montures latines protégées par le *caparison* musulman qui est composé d'un seul drap avec un trou à l'endroit de la selle, drap généralement doublé d'une fine cotte de mailles, c'est en fait une *barde* typiquement islamique ("*barde*" vient soit de l'arabe *burd* : "vêtement de laine ample" ; ou soit de *barda'a* : "bât")[836].

Nous voulons maintenant nous arrêter un instant sur le cas de l'arbalète. Cette arme de jet puissante fut utilisée par les deux camps durant les croisades. Mais deux questions s'imposent à nous : ses origines sont-elles orientales ou occidentales ?[837] Et qui influença qui dans ce domaine durant le XIIe siècle en Orient ?

Les plus anciennes traces de l'utilisation de l'arbalète se rapportent à la Chine, peut-être à partir du XVe siècle avant J.-C., mais sûrement à partir du début du IVe siècle avant J.-C.

---

832. *Ibid.*, p. 356 : fig. 918 ; David NICOLLE, « Arms and armour illustrated… », *op. cit.*, p. 333.

833. *Ibid.*, p. 357 : fig. 919.

834. David NICOLLE, « Arms and armour illustrated… », *op. cit.*, p. 331-332 ; voir un exemple de *basilard* accroché à la ceinture d'un Franc, D. Nicolle, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 332 : fig. 839 h.

835. Dans les iconographies les *caparisons* deux pièces d'Occident sont reconnaissables par le fait que rien ne couvre la zone ventrale du cheval située sous la selle, voir D. Nicolle, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 299 : fig. 732 ; p. 306 : fig. 759 c ; p. 332 : fig. 839 k.

836. David NICOLLE, « Arms and armour illustrated… », *op. cit.*, p. 330-331 ; David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 331 : fig. 836 k.

837. Sur cette question, voir notamment l'article de Cl. Gaier consacré à l'arbalète, « Quand l'arbalète était une nouveauté. Réflexions sur son rôle militaire du Xe au XIIIe siècle », in : *Armes et combats dans l'univers médiéval*, I, p. 159-182.

Comme le laisse penser le traité militaire de Sun Tzu, cette arme de jet était communément employée dans les armées chinoises au IVe siècle avant notre ère[838]. Du côté occidental, les Grecs semblent être à la source de la diffusion de cette arme (IVe siècle avant J.-C.) dans cette partie du monde. Il est impossible de savoir s'il y eut une transmission de la Chine vers l'Occident par des relais intermédiaires, ou si les Grecs découvrirent par eux-mêmes ce mécanisme. Quoi qu'il en soit, l'arbalète passera chez les Romains qui n'en firent pas pour autant grand usage. Même si certains pensent que l'utilisation de l'arbalète ne disparut pas complètement en Occident durant la période qui va de la fin de l'Antiquité à l'époque médiévale, mis à part quelques exceptions, on peut quand même parler d'une éclipse d'environ six siècles[839]. En effet, diverses sources confirment que l'arbalète "réapparaît" vraiment en Occident vers la seconde moitié du XIe siècle. Et si cette arme faisait partie de l'attirail apporté en Orient par les Croisés lors de la première croisade, Foucher de Chartres, constatant la présence d'ossements de Francs qui s'étaient aventurés en Asie Mineure une cinquantaine d'années plus tôt, nous dit que ces malheureux étaient "novices, ou plutôt tout à fait ignorants dans l'art de se servir de l'arbalète"[840]. Ainsi, à partir de la fin du XIe siècle, les Francs devinrent des pratiquants assidus de cette arme meurtrière, à telle enseigne que le concile de Latran (1139) frappa d'anathème quiconque utiliserait l'arbalète contre d'autres chrétiens. Malgré tout, à partir de la fin du XIIe siècle, l'arbalète connut une grande diffusion, notamment en Europe méridionale, aussi bien sur mer que sur terre et auprès des cavaliers comme des piétons[841].

Selon certains chercheurs, l'Occident aurait même fait découvrir l'arbalète à l'Orient, et donc aux musulmans, au moment des croisades. Par exemple, Lynn White étaye cette thèse à l'aide du texte d'Anne Comnène sur l'arbalète franque et dans lequel elle affirme que l'arbalète (*tzangra*) était "absolument inconnue des Grecs". Il poursuit en indiquant que le terme "*tzangra*", employé par les Grecs et les Turcs pour désigner l'arbalète, vient du mot franc "*chancre*", qui signifie *cancer* ou *crabe* ; la morphologie de ce crustacé rappellerait la structure de l'arbalète[842]. Selon Claude Cahen, ce dernier argument ne tient pas, car le mot

---

838. SUN TZU, *L'art de la guerre*, p. 79 (introduction), p. 135 et 163 ; sur l'arbalète en Chine, voir aussi R. Roth, *Histoire de l'archerie*, p. 181-185 et 188-189.

839. Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 159-167.

840. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 25.

841. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 166-167 ; voir également Claude GAIER, *op. cit.*, p. 168-179 ; David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 286 : fig. 705 : certaines iconographies firent écho à l'anathème papale, ainsi, ce démon dans les mains duquel il y a une arbalète.

842. Lynn WHITE, « The crusades and the technological thrust of the West », p. 101 ; l'introduction de l'arbalète en Orient par les Occidentaux est également évoquée par D. Nicolle, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 211.

"*chancre*" n'apparaît jamais dans la littérature médiévale avec un sens militaire. Toujours selon Cahen, il est fort probable qu'en employant le mot "*tzangra*", Anne faisait référence au terme "*čarḫ*", "littéralement roue (parfaitement adapté au mécanisme de l'arbalète), par lequel les Persans désignent incontestablement l'arbalète à partir de l'époque des croisades et des Seldjoukides", et semblaient déjà la désigner dans des textes remontant à la fin du Xe siècle. La langue arabe emprunta également ce terme perse pour nommer l'arbalète, *čarḫ* devint *ǧarḫ* ; toutefois, les chroniques utilisèrent plutôt le terme "*qaws*" (pour *qaws al-riǧl*). Claude Cahen conclut en disant que "le Proche-Orient connaît l'arbalète avant les croisades et que, par conséquent, il paraîtrait normal qu'Anne Comnène ait pu en avoir entendu le nom". Malgré tout, il relativise et précise que sa conclusion n'est pas définitive, et que "s'il est évident que l'adoption de l'une ou l'autre des solutions proposées oriente *ipso facto* vers l'Ouest ou vers l'Est notre idée du cheminement d'un progrès technique, le problème n'est tout de même pas si simple"[843]. D'autres éléments pourraient éventuellement plaider pour le sens de l'influence suggéré par Claude Cahen, en tout cas ils balayent définitivement l'idée de l'introduction de l'arbalète en Orient par les Croisés. Ainsi, s'il est vrai que les Byzantins n'utilisaient pas l'arbalète (ou très peu) au moment où les Croisés surgirent en Orient, qu'en était-il exactement de leurs voisins musulmans ? Si l'on suit la thèse de l'origine perse du mot "*tzangra*", alors il ne fait aucun doute que cette arme était connue du mode iranien depuis les environs de l'an mil, mais a-t-on d'autres preuves de l'utilisation de cette arme dans le monde de l'islam ? Kalervo Huuri a décelé des utilisations fort précoces de l'arbalète en Orient : en 637 à la bataille d'al-Qādisiyya (l'arbalète était alors nommée "*qaws al-wākiyya*") ou encore vers 880 durant les révoltes des esclaves noirs (*al-Zanǧ*) qui firent usage du "*qaws al-riǧl*" contre les armées abbassides[844]. Preuve de la continuité de l'usage de l'arbalète par les musulmans jusqu'à la venue des Francs, mais aussi de sa transmission aux Turcs, les Seldjoukides l'utilisèrent en 1097 pour défendre le Pont de Fer sur l'Oronte[845]. Et les chroniques musulmanes attestent de la permanence de son usage par les Turcs tout au long des croisades, notamment durant les sièges.

---

[843]. Claude CAHEN, « Les changements techniques militaires dans le Proche-Orient médiéval et leur importance historique », p. 123-124 ; Claude GAIER, *op. cit.*, p. 179-180 : Cl. Gaier confirme l'idée que le terme *tzangra* vient du perse.

[844]. Kalervo HUURI, *Zur Geschtichte des Mittelatlterlichen Geschützwesens aus Orientalischen Quellen*,1941, Helsinki, p. 113-114 ; repris par Cl. Gaier qui, malgré tout, persiste à dire que "la chronologie de l'arbalète dans les pays musulmans est floue", *op. cit.*, p. 167, note 14 ; et par A. Zouache qui, en revanche, se sert de cette même source pour appuyer l'idée d'une présence de l'arbalète chez les musulmans bien avant les croisades, *op. cit.*, p. 797, note 375.

[845]. René GROUSSET, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, 3 volumes, 1934-1936, t. I, p. 70.

Les sources traitant d'éventuels échanges techniques entre les uns et les autres en ce qui concerne l'arbalète sont quasi inexistantes. On ne peut pas affirmer que l'un des deux camps emprunta un savoir-faire technique à l'adversaire. Néanmoins, selon Helmut Nickel, "il est fort probable que durant les croisades les fabricants d'arcs européens, qui découvrirent la forme la plus récente des arcs composites orientaux, décidèrent de l'adapter à leurs arbalètes, ce qui augmenta leur puissance au point qu'en 1139 le concile de Latran en interdit l'usage contre des chrétiens"[846]. Les sources iconographiques confirment l'utilisation de l'arc composite turc par les Francs, qui, semble-t-il, le trouvaient performant[847]. Il n'est donc pas trop risqué de penser que les Latins eurent l'idée de remplacer l'arc classique de l'arbalète par celui des Turcs.

En résumé, si l'on ne peut pas affirmer de manière catégorique que l'arbalète médiévale occidentale a des origines islamiques, il est également faux de soutenir le contraire. Et s'il y eut des influences majeures en matière d'arbalète pendant les croisades, tout porte à croire que l'influencé fut latin plutôt que musulman.

Cette étude des armements individuels employés par les différents belligérants des croisades nous montre deux choses : d'abord, les armes offensives et défensives des uns et des autres n'étaient pas foncièrement différentes, ensuite, les deux camps firent preuve dans ce domaine d'adaptation et d'inventivité. C'est sans doute la proximité structurelle de ces armes qui facilitèrent les emprunts de procédés techniques à l'Autre. Cette démonstration vient appuyer l'idée selon laquelle en matière d'art militaire les protagonistes des croisades et des contre-croisades sont d'abord des êtres pragmatiques.

D-Tactiques et techniques

Les hommes et les armes que nous nous sommes attachés à décrire précédemment n'étaient utiles et efficaces que s'ils s'articulaient par des techniques éprouvées et intégraient une tactique pensée par laquelle on saurait utiliser au mieux leurs qualités et leur potentiel.

---

[846]. Helmut NICKEL, « The mutual influence of Europe and Asia in the field of arms and armour », in : *A companion of medieval arms and armour*, éd. D. Nicolle, 2002, Woodbridge, p. 122-124.

[847]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 322 : fig. 815 b : ici on ne voit pas l'archer mais seulement ses mains et l'arc, toutefois, on constate clairement qu'il tend l'arc à la manière occidentale (avec trois doigts) ; p. 324 : 819 k : ici l'archer à l'arc composite est défini comme étant un Latin par sa manière occidentale de porter son carquois (en bandoulière) ; David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 26 : fig. 51 : ici on distingue clairement des piétons latins munis d'arcs composites.

Partant, nous allons maintenant analyser en détail les tactiques et les techniques principales des musulmans et des Francs lors des batailles ; puis c'est logiquement que nous nous demanderons quelles furent les adaptations et les emprunts technico-tactiques à l'Autre.

1-Éléments généraux et fondamentaux liés à la tactique

Dans ce premier point, nous aborderons les aspects généraux mais essentiels liés à la tactique des batailles dans l'Orient du XIIe siècle. Ainsi, il sera question de l'importance de la logistique, des chevaux, de l'aspect saisonnier des combats et enfin du rôle central du moral des guerriers.

a-La logistique

Eau et ravitaillement :

Si l'homme peut se passer totalement de nourriture pendant une dizaine de jours, et vivre des mois avec des rations minimes, sans eau dans une région aride, son pronostic vital est extrêmement court. L'eau fut donc au centre des préoccupations des Francs et des musulmans, au point que de sa présence ou de son absence dépendaient les choix tactiques et stratégiques des deux parties, mais aussi les victoires et les défaites. Si le manque d'eau fut parfois un problème pour les musulmans, il fut souvent catastrophique pour les Croisés. Contrairement à leurs ennemis, ils n'étaient pas habitués aux chaleurs du Šām, ils portaient des armures étouffantes, mais surtout ils ignoraient bon nombre des emplacements des points d'eau (sources, puits, etc.). Il est vrai qu'avec le temps, les Francs apprirent à repérer ces points d'eau, mais leurs adversaires leur en interdisaient souvent l'accès, soit en les empoisonnant, soit par des combats[848]. Presque tous les chroniqueurs de la première croisade relatent les souffrances rencontrées par les Francs à cause du manque d'eau. Albert d'Aix parle de cette torture ressentie par les Croisés alors qu'ils étaient en marche vers Antioche ; il décrit des femmes "ayant la bouche et les entrailles desséchées" accouchant devant tout le

[848]. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 382 et 608.

monde et abandonnant leurs enfants sur place, et des hommes succombant, la bouche ouverte, et cherchant "à aspirer l'air le plus léger, pour soulager les tourments de la soif"[849]. De même, lors du siège de Jérusalem, Robert le Moine rappelle que :

> *" […] cette soif était telle dans l'armée des assiégeants, qu'ils creusaient la terre et y appliquaient leurs bouches pour en sucer l'humidité, et qu'ils léchaient la rosée sur les pierres : ils cousaient ensemble les peaux fraîches des bœufs et des buffles et des autres animaux, et lorsqu'ils allaient faire boire les chevaux, ils les accompagnaient jusqu'au nombre de six mille guerriers armés, remplissaient d'eau ces peaux, et buvaient cette eau fétide ; plusieurs se privaient de manger autant qu'il était possible, parce que cette diète calmait l'ardeur de la soif : et qui eût pu croire que la faim servît à quelque chose !"*[850].

Ailleurs, une réflexion d'Albert d'Aix montre bien que les résultats militaires étaient tributaires de la possession ou non de l'eau. Ainsi, il affirme que lors d'une bataille, les Francs purent aisément repousser l'ennemi, "car ils n'avaient point encore éprouvé de disette d'eau"[851]. De son côté, Guillaume de Tyr nous donne un témoignage intéressant démontrant la valeur inestimable de l'eau dans le Šām, et aussi son importance stratégique ; en effet, ici les Francs renoncent à une expédition (1182) à cause du manque d'eau :

> *"Ils mirent d'abord en délibération s'ils ne tenteraient pas de s'emparer de force du faubourg de cette ville, mais reconnaissant qu'ils ne pourraient pas y parvenir tout de suite, qu'il leur faudrait un assez long délai, et que le défaut d'eau ne leur permettrait pas de s'arrêter, il se disposèrent à rentrer chez eux, redoutant pour eux-mêmes, pour leurs chevaux et pour leurs bêtes de somme tous les maux de la soif. Le pays dans lequel il se trouvait était en effet aride et dépourvu d'eau. On n'y voit ni sources, ni ruisseaux, ni fleuves. Durant les mois d'hiver les habitants ont coutume de recueillir les eaux pluviales dans des fossés, et les conservent avec le plus grand soin pour s'en servir pendant toute l'année […]. Instruits à l'avance de l'arrivée de nos Chrétiens, les habitants de ce pays avaient même rompu leurs réservoirs pour faire écouler les*

---

[849]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 103-105 ; épisode repris par Guillaume de Tyr, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 157-158.
[850]. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 455 ; voir également Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos*, trad. F. Guizot, p. 244.
[851]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. II, p. 28.

eaux, ou bien encore ils les avaient gâtées en y jetant toutes sortes d'immondices, afin que notre armée fût dans l'impossibilité de s'arrêter chez eux"[852].

Avec le temps, les Francs gagnèrent en expérience et en prudence, ainsi, ils organisaient leurs campagnes en fonction des points d'eau. Lors de la cinquième campagne d'Égypte menée par Amaury Ier (octobre 1169), Guillaume de Tyr dit que l'armée latine sortit d'Ascalon et se mit en marche, puis il précise qu'elle s'arrêtait "tous les jours dans les stations les plus convenables de façon à trouver toujours de l'eau en abondance"[853]. Malgré tout, les Francs ne furent pas toujours aussi avisés, car on sait que le manque d'eau joua un grand rôle dans la défaite décisive des Francs à Hattin (juillet 1187), "en ces jours torrides de l'été, l'avantage appartenait à celui qui tenait les points d'eau"[854].

Quant aux musulmans, leur connaissance parfaite des points d'eau du pays et les nombreux soutiens dont ils disposaient dans la population leur évitèrent généralement les écueils rencontrés par leurs ennemis. De plus, comme on l'a vu, leurs tenues étaient plus appropriées aux grandes chaleurs que celles des Croisés, et, preuve éclatante de leur adaptation à leur milieu, ils combattaient même avec une gourde autour du cou[855]. En revanche, sur les mers l'avantage allait incontestablement aux Francs. En effet, la tactique de la flotte fatimide était gênée par une autonomie en eau des bateaux plus faible que celle des Latins. On estime que les amphores fatimides avaient une contenance en eau de 30% inférieure à celle des tonneaux occidentaux. Par conséquent, les raids maritimes musulmans ou les tentatives d'interception des navires venant d'Europe ne pouvaient se prolonger trop longtemps, et donc la voie se libérait assez rapidement[856].

La recherche de vivres était, à l'instar de l'eau, une préoccupation de chaque instant. Comparer une armée affamée et une autre rassasiée, c'est comparer un caillou et une étoile. L'accès à un ravitaillement régulier et satisfaisant toute l'armée était souvent la clé de la victoire. Bien conscients de cela, les deux adversaires s'organisaient afin de ne pas manquer

---

[852]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 423-424.
[853]. *Ibid.*, t. III, p. 254.
[854]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 648.
[855]. ANONYME, *Gesta*, p. 213-215 : "Chacun d'eux (les musulmans) avait sa gourde pendue au cou, ce qui leur permettait de boire tout en nous poursuivant".
[856]. John H. PRYOR, *Geography, technology and war : studies in the maritime history of the Mediterranean (649-1571)*, p. 119-120.

de vivres pendant les campagnes, et, inversement, ils menaient régulièrement des raids ayant pour objectif la destruction des vergers ou des réserves d'aliments, gênant ainsi les projets d'une armée ennemie en campagne ou poussant des assiégés épuisés à la reddition.

Dans le camp musulman, le ravitaillement des armées en campagne posa problème jusqu'au règne de Nūr al-dīn[857]. Dans la première moitié du XIIe siècle, les troupes musulmanes espéraient trouver de quoi nourrir les hommes et les bêtes dans les contrées traversées par l'expédition. Ce calcul était aléatoire, notamment dans les régions désertiques, et rajoutait à l'incertitude des combats[858]. Sous Nūr al-dīn, l'organisation n'était certes pas parfaite, néanmoins, on constata des progrès en termes de logistique. Par exemple, dans le cas où l'armée était amenée à combattre loin de ses bases ou des terres d'un allié, censé préparer des provisions pour les hommes, alors elle pouvait compter sur un marché militaire (*sūq al-'askar*) qui l'accompagnait et auprès duquel les combattants pouvaient acheter toutes sortes de denrées. Ce marché, qui existait déjà dans les armées zankides, se développa surtout sous les Ayyoubides : il est alors parfois question de centaines d'échoppes et d'une multitude de gargotiers ou de rôtisseurs[859]. Évidemment, ce *sūq* ne représentait pas la seule source de vivres pour les armées musulmanes. Avant toute campagne, on rassemblait du fourrage pour les chevaux et des provisions pour les hommes. Dans son traité, al-Harawī consacra un chapitre à la logistique dans lequel, en plus de mettre en exergue l'importance grandissante de ce domaine chez les musulmans, il donne une liste de vivres qu'il est bon d'avoir dans sa forteresse en cas de siège ; on peut penser que la liste des aliments emportés lors des campagnes était sensiblement analogue, ainsi, on y trouve : du froment, de l'orge, des pois, de l'huile, du suif ou encore des lanières de viande et de foie salées et séchées[860].

Toutes ces denrées alimentaires étaient transportées par des bêtes de somme (mulets, ânes, chameaux, etc.) formant ce qu'on appelle le "train", celui-ci précédait l'armée[861]. Enfin, une fois la destination atteinte, les provisions du *sūq al-'askar* et celles préparées au départ étaient complétées par ce que l'armée trouvait dans les alentours. Des unités de fourrageurs

---

[857]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 509-518.
[858]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 737.
[859]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 512-514 ; Hamilton A. R. GIBB, *Saladin : studies in islamic history*, p. 156-157 ; voir également l'étude du *sūq al-'askar* dans les armées ayyoubides par S. Elbeheiry, *Les institutions de l'Égypte au temps des Ayyoubides*, p. 196-202.
[860]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 254-255 (texte arabe), p. 227-228 (trad.) ; C. Hillenbrand souligne l'aspect fastidieux et compliqué de la préparation logistique d'une longue campagne, *Islamic perspectives*, p. 516.
[861]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 514-515.

étaient envoyées dans un périmètre plus ou moins grand avec pour mission de ramener le nécessaire à l'approvisionnement des hommes et des bêtes[862].

Toutes les chroniques de la première croisade relatent en détail et de manière répétée les famines qui frappèrent les contingents croisés. La cause principale de ces difficultés fut la présence aux côtés des combattants d'une foule immense (une centaine de milliers) d'individus dépenaillés qu'il était impossible de nourrir. La disette sous les murs d'Antioche fit beaucoup de morts chez les chrétiens[863], et celle qu'ils connurent une fois la ville prise ne fut pas moins dévastatrice. On vit à Antioche des Croisés faisant cuire des feuilles, des herbes, des racines, du vieux cuir ou des peaux de bêtes crevées afin de se nourrir[864]. Plus tard, sur la route menant à Jérusalem, dans la cité de Ma'arrat al-Nu'mān, les Croisés, poussés par une faim extrême, se livrèrent à des actes d'anthropophagie[865]. Ces exemples de famines chroniques et aiguës se produisirent en dépit des efforts constants fournis par les Francs pour rechercher des vivres. La teneur du texte de l'Anonyme révèle le caractère impérieux du ravitaillement, l'auteur évoque ce problème quasiment à une vingtaine de reprises tout au long de son récit[866]. Une grande part du ravitaillement de la première croisade était le fruit du travail des fourrageurs qui pillaient les régions traversées. Mais les résultats étaient souvent maigres, car les Turcs attaquaient les fourrageurs, ou bien les vivres de la région étaient épuisées et les habitants fuyaient avec leurs bestiaux comme ce fut le cas à Ma'arrat[867]. Les Croisés pouvaient également se tourner vers les différents potentats des contrées traversées, à l'exemple du maître de Césarée qui promit à Raymond de Saint-Gilles des provisions pour les hommes et les chevaux[868]. Enfin, les flottes venues de Gênes et de Byzance constituèrent un soutien logistique fondamental pour les armées européennes. Les exemples de cette aide vitale ne manquent pas : avant le siège de Nicée, lors du siège d'Antioche, lors du siège de 'Arqa (peu de temps avant que les troupes de Raymond n'atteignent Tripoli) ou encore durant celui de Jérusalem[869]. D'ailleurs, cette solution d'un approvisionnement maritime fut

---

[862]. *Ibid.*, p. 517.

[863]. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 355-356 ; ANONYME, *Gesta*, p. 71.

[864]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 234-235 ; ROBERT LE MOINE, *ibid.*, p. 402 ; RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 249 ; ANONYME, *ibid.*, p. 139.

[865]. ANONYME, *Gesta*, p. 179 ; ROBERT LE MOINE, *op. cit.*, p. 441 ; l'anthropophagie des Croisés est également confirmée par Raymond d'Aguilers, Foucher de Chartres, Albert d'Aix, Raoul de Caen ou encore Anne Comnène ; voir les commentaires d'A. Zouache, *op. cit.*, p. 519-520.

[866]. ANONYME, *op. cit.*, *introduction*, p. XVIII (voir l'index au mot : "ravitaillement").

[867]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 294.

[868]. ANONYME, *op. cit.*, p. 181.

[869]. *Ibid.*, p. 37, 89, 189 et 197.

tellement efficace qu'après la prise d'Antioche, la route intérieure fut abandonnée au profit de la côte[870].

Les contingents de la deuxième croisade n'échappèrent pas aux difficultés rencontrées par leurs aînés cinquante ans plus tôt. Même prévenus des souffrances qui les attendaient, ces nouveaux Croisés ne savaient pas plus que leurs prédécesseurs comment organiser correctement le ravitaillement de dizaines de milliers d'individus. Les mêmes schémas se répétèrent donc : demandes d'aide aux souverains alliés, déprédations dans les régions traversées et toujours les disettes[871]. Toutefois, il semble que ces dernières aient été moins terribles que lors de la première croisade, par exemple, on ne constata pas de cas d'anthropophagie. Deux raisons principales à cette atténuation de la famine : emprunt systématique de la route côtière et soutien des États latins (chose dont n'avaient pu profiter les pionniers)[872].

Dans les premières années d'existence des États latins, le ravitaillement était toujours problématique. Et même si l'on n'assistait plus à des disettes extrêmes, les Francs devaient parfois interrompre leurs expéditions à cause du manque de vivres. Cependant, ils semblaient tout de même avoir retenu quelques leçons de la première croisade. Certains textes laissent penser que les Latins mirent peu à peu sur pied des corps de fourrageurs spécialisés. Guillaume de Tyr nous donne un aperçu de leur rôle lors du siège de Damas en 1129, ces derniers, issus d'une "classe inférieure", se mettaient à l'œuvre dès le camp dressé[873] :

> *"[…] les hommes de la classe inférieure se séparèrent du reste de l'expédition. Ces hommes sont ordinairement chargés à la guerre de se disperser et d'errer de tous côtés dans les campagnes pour y chercher les approvisionnements nécessaires à la nourriture de l'armée et à celle des chevaux. On les avait mis sous la protection du seigneur Guillaume de Bures, qui commandait mille cavaliers. Ils commencèrent, selon leur coutume, à se séparer les uns des autres, et à se répandre imprudemment dans toute la contrée, chacun cherchant à dessein à marcher sans compagnons, afin de pouvoir s'emparer pour son propre compte de tout ce qu'il rencontrerait, et de n'avoir à entrer en partage avec personne. Tandis qu'ils se livraient témérairement à leur ardeur, enfonçant et dévastant toutes les habitations dans la campagne, et cherchant à*

---

870. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 523-524.
871. EUDES DE DEUIL, *Histoire de la croisade de Louis VII*, trad. F. Guizot, p. 310 et 343.
872. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 524-526.
873. *Ibid.*, p. 526-530.

ramasser de riches dépouilles pour les rapporter au camp, ils en vinrent bientôt à transgresser toutes les lois de la discipline militaire"[874].

Par ailleurs, on observe qu'avec le temps, certaines expéditions étaient précédées d'une organisation minutieuse, comme lors de la troisième expédition d'Amaury Ier en Égypte (1167) ; selon Guillaume de Tyr, les forces latines se réunirent à Ascalon, puis "se mirent en route, ayant pris avec eux des vivres pour le nombre de jours qui leur fut désigné"[875]. Lors de la cinquième expédition en Égypte menée par ce même roi (1169), Francs et Byzantins assiégèrent Damiette, mais les seconds souffrirent cruellement de la faim, ceci fit faire à Guillaume une réflexion très révélatrice de la prise de conscience des Latins quant à l'importance de la logistique :

"Ceux d'entre eux (les Byzantins) qui n'étaient pas entièrement dépourvus de ressources parvenaient à s'en garantir (de la faim) en se nourrissant de noisettes, de raisins secs et de châtaignes sèches. Les nôtres (les Latins) n'en étaient pas réduits à ce point, et avaient en suffisance des aliments de diverses espèces ; mais ils pensaient au lendemain et ménageaient leurs provisions, dans la crainte d'en manquer pour eux-mêmes s'ils se laissaient aller imprudemment à en faire part à ceux qui n'en avaient pas, car ils étaient incertains sur la longueur de leur séjour dans les mêmes lieux et craignaient de le voir se prolonger indéfiniment"[876].

Sans trop extrapoler, on ressent dans les mots de Guillaume la volonté viscérale des Latins de ne pas subir les extrêmes souffrances que la faim infligea à leurs aînés.

Train de l'armée :

L'autre aspect logistique essentiel dans lequel les armées musulmanes et latines firent des progrès manifestes est l'organisation du train de l'armée. Selon une définition moderne du train, celui-ci "est l'arme qui a pour mission d'assurer le soutien des forces terrestres en

---

[874]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 305.
[875]. *Ibid.*, t. III, p. 186.
[876]. *Ibid.*, t. III, p. 260.

vivres, équipement, matériel et munitions. Quand celles-ci n'ont pas les moyens propres de transport, il peut prendre celui-ci à sa charge"[877]. Au Moyen Âge, cet élément logistique indispensable au bon déroulement d'une campagne militaire est encore à ses prémices. Les corps d'individus désignés pour effectuer le transport ou les travaux annexes lors des campagnes des armées musulmanes et latines ne peuvent pas encore être considérés comme une "arme", puisque la plupart ne sont pas des combattants mais plutôt des serviteurs corvéables à merci.

Dans les sources arabes, ces serviteurs sont appelés "*al-atbāʿ*" (littéralement "ceux qui suivent") ou encore "*al-ġilmān*". Usāma nous dit que ses serviteurs, qu'il nomme ici "*mamālīk*" (pl. de *mamlūk*), "tiraient les montures de rechange et portaient les équipements de guerre"[878]. Lors des haltes, ils s'occupaient de tâches diverses comme le montage des tentes ou la préparation des repas. Hélas, leur qualité de civil faisait d'eux des victimes désignées lors des attaques visant le camp, c'est en tout cas ce que dit Ibn al-Aṯīr lors de sa description de l'offensive latine contre un campement de l'émir Bursuq en 1115 (bataille de Tall Dānīṯ) durant laquelle "de nombreux bouviers (*al-sūqiyya*) et esclaves de l'armée (*ġilmān al-ʿaskar*) furent massacrés"[879]. À côté de ces serviteurs sans grandes compétences, le train de l'armée comptait également des ouvriers spécialisés du génie [880] dont l'utilité se faisait particulièrement jour lors des sièges. Ces derniers construisaient et faisaient fonctionner les machines de siège[881]. Les textes révèlent qu'il y eut sous les Zankides des progrès significatifs dans le transport des équipements et des provisions nécessaires à la guerre[882]. Toutefois, certains impondérables étaient difficiles à maîtriser. On sait que les combattants enfilaient leurs armures au dernier moment, toutefois, ces dernières étant transportées par les *atbāʿ*, le risque était grand de ne pouvoir les mettre à temps dans le cas d'une attaque surprise[883]. C'est ce qui arriva à Usāma et ses hommes. Alors que ces derniers s'étaient lancés à la poursuite de brigands qui venaient d'attaquer une caravane, leurs *atbāʿ*, ne pouvant suivre la manœuvre,

---

877. Gilbert BODINIER, « Train », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 829 ; voir également du même auteur dans le même ouvrage (article « Transport ») une histoire du transport militaire à travers les âges, p. 837-841.

878. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-Iʿtibār*, p. 321.

879. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil fī l-taʾrīḫ*, al-Maktaba al-Šāmila, t. VI, p. 436 ; voir la traduction de ce passage et les commentaires d'A. Zouache sur les *ġilmān al-ʿaskar*, *op. cit.*, p. 555-556.

880. Le *génie* est selon une acception moderne "l'arme responsable des communications, de l'organisation du champ de bataille par la fortification permanente ou passagère, des procédés d'attaque ou de destruction de telles organisations", J.-M. Goenaga, « Génie », in : *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, A. Corvisier, p. 365-376.

881. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 255 (texte arabe), p. 227 (trad.).

882. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 560.

883. Hamilton A. R. GIBB, *op. cit.*, p. 157.

restèrent loin derrière avec l'équipement militaire[884]. Durant l'époque ayyoubide, les armées en campagne confiaient leurs munitions, leurs armements lourds (engins de siège) et leurs provisions à une unité spécialisée appelée "*ṯuql*" (littéralement "charge", "fardeau"). Pour des raisons évidentes, la sécurité de cette unité faisait l'objet d'une attention particulière, ainsi, le *ṯuql* était toujours placé au centre même de l'armée durant les marches[885]. Nous savons, par ailleurs, qu'en plus d'être une unité de transport, le *ṯuql* comptait dans ses rangs des techniciens aux fonctions diverses : sapeurs, lanceurs de naphte, maçons, artilleurs, etc. La haute importance stratégique de ces techniciens explique leur intégration dans une unité si bien protégée[886].

On possède peu d'informations sur l'organisation exacte du train de l'armée latine, on sait simplement qu'il avait un fonctionnement proche de celui des armées musulmanes. Ainsi, il y avait des serviteurs civils se chargeant du transport et des corvées durant les campagnes, et des ouvriers spécialisés qui étaient maçons, charpentiers ou tailleurs de pierre. L'importance de ces ouvriers qualifiés grandit avec celle du rôle du siège dans les guerres se déroulant en Orient au XIIe siècle[887]. Par ailleurs, s'il est arrivé que dans les moments difficiles de la première croisade les Occidentaux aient eu à employer des chèvres, des cochons ou des chiens pour porter leurs bagages[888], ils surent avec le temps améliorer l'organisation du transport. Les sources confirment l'emploi de chariots et de chameaux pour transporter les équipements et les vivres[889]. De même que les Francs continuèrent à s'appuyer sur les flottes byzantines et européennes lors des expéditions côtières ou des sièges de villes maritimes[890].

Enfin, si nous sommes sûrs de la supériorité des musulmans sur les Francs en matière de médecine et de chirurgie[891], les sources sont quasi muettes quant à l'activité médicale dans le train de l'armée. Le récit du décès du roi Baudouin Ier en 1118 laisse supposer que rien n'était prévu pour les blessés durant les expéditions. En effet, il est dit que le roi fut blessé et qu'il agonisa sur la route du retour vers Jérusalem, à aucun moment il n'est fait mention de soins

---

884. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 329.
885. Pour une étude détaillée du *ṯuql* dans les armées ayyoubides, voir surtout S. Elbeheiry, *op. cit.*, p. 169-195.
886. Salah ELBEHEIRY, *Les institutions de l'Égypte au temps des Ayyoubides*, p. 183-191.
887. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 556-558.
888. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 32.
889. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 486 ; t. III, p. 339 : en vue d'une expédition en Égypte, les Francs proposèrent à l'Empereur Byzantin "six cents chameaux, pour faire transporter par terre les vivres, les armes et tous les bagages".
890. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 560.
891. Cf. essentiellement *Kitāb al-I'tibār*, et surtout le passage dans lequel Usāma présente une médecine arabe éclairée face une médecine latine obscurantiste, *Kitāb al-I'tibār*, p. 291-293.

ou d'un médecin[892] ; par conséquent, si un roi n'était pas soigné que dire du reste des troupes. En revanche, du côté musulman certaines sources laissent entendre qu'une assistance sanitaire accompagnait les expéditions lointaines d'armées nombreuses. Par exemple, des émirs malades ou blessés purent être transportés sur des litières pendant une campagne militaire[893]. À l'époque ayyoubide, certaines sources attestent de la présence dans le *ṯuql* d'un service médical militaire[894].

b-Les chevaux

Si une bonne logistique améliore considérablement la qualité d'une armée, une campagne militaire peut être menée avec une logistique médiocre ; en revanche, sans chevaux pas de combat. Cette sentence s'appliquait parfaitement aux chevaliers francs pour qui mener une guerre sans montures était tout bonnement inconcevable. Durant la première croisade, les chevaux durent endurer comme les hommes les souffrances du voyage, et bon nombre d'entre eux périrent avant d'atteindre Jérusalem ; parfois leurs maîtres les mangeaient, comme lorsque les Francs furent assiégés par les Turcs à Antioche[895]. Albert d'Aix résume bien les conséquences à la fois handicapantes et humiliantes du manque de chevaux chez les Croisés lors de la bataille qui les opposa à Karbūqā devant Antioche :

> *"[…] d'après des rapports véridiques de tous ceux qui se trouvaient dans l'armée, les Français avaient perdu, par divers fléaux, tous les chevaux qu'ils avaient amenés de France ; et, le jour où ils eurent à soutenir cette bataille contre tant de peuples Gentils (infidèles), il est certain qu'ils en avaient tout au plus deux cents qui fussent propres au combat. Un nombre considérable […] de chevaliers illustres et très nobles ayant perdu leurs chevaux à la suite de la disette, prenaient rang parmi les gens de pied, et marchaient avec eux au combat, quoi qu'ils fussent accoutumés dès leur enfance à être toujours à cheval et à aller ainsi à la guerre. Quiconque, parmi ces hommes illustres, pouvait trouver à acheter un mulet ou un âne […] s'en servait en guise de cheval, et*

892. FOUCHER DE CHARTRES, *op. cit.*, p. 190.
893. Abbès ZOUACHE, *op cit.*, p. 563-564.
894. Salah ELBEHEIRY, *op. cit.*, p. 179-182.
895. ANONYME, *Gesta*, p. 129.

beaucoup de princes, très vaillants, fort riches dans leur patrie, allèrent au combat montés sur des ânes"[896].

R. C. Smail dit que ce manque de chevaux modifia considérablement la tactique des Francs. Face à l'ennemi, ces derniers cherchaient à créer un front le plus large possible afin d'avoir sur chaque aile des obstacles qui entraveraient les contournements des cavaliers adverses ; ainsi, le faible effectif des montures contraignit les Croisés à ne former qu'une ligne, ce qui privait de profondeur, et donc de solidité et de sécurité, la charge frontale[897].

Après les difficultés des débuts, la situation s'améliora progressivement, des chevaux furent livrés par les cités qui acceptèrent de donner tribut, ou bien on en acheta sur des marchés de villes comme Šayzar ou Ḥimṣ[898]. Par ailleurs, les chevaux adverses devinrent un objectif militaire constant. Lorsque les chroniqueurs évoquent une victoire des leurs, ils omettent rarement de préciser que des montures faisaient partie du butin[899]. Décrivant une déroute des musulmans face à Tancrède en 1105, Guillaume de Tyr déclare que "les Chrétiens éprouvèrent une véritable consolation en s'emparant de beaucoup de chevaux excellents qui furent pour eux une indemnité pour tous ceux qu'ils avaient perdus", et il ajoute qu'aussitôt "qu'un ennemi tombait par terre, ils s'emparaient de vive force de son cheval"[900]. On sait que des chevaux étaient envoyés d'Europe par la mer, mais cela était loin de combler la demande des armées latines[901], partant, les Francs durent s'habituer à des montures orientales moins lourdes et moins puissantes que celles qu'ils montaient dans leurs patries[902]. Encore une fois, ces hommes rustres venus de contrées lointaines firent preuve d'une grande capacité d'adaptation. L'importance des chevaux pour les Latins d'Orient apparaît évidente dans la *Règle du Temple* où ils sont omniprésents ; les *retraits* les catégorisent selon leurs qualités et définissent le nombre que peut en posséder un "frère" selon son rang[903]. Enfin, signe que le

---

896. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 261.

897. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, p. 291-292.

898. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 531.

899. ANONYME, *Gesta*, p. 195 et 199 ; ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 339 et 398 ; FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 96 ; RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 258 et 317.

900. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 115-116.

901. FOUCHER DE CHARTRES, *op. cit.*, p. 206 : le chroniqueur, décrivant des navires arrivant d'Europe en 1123, dit qu'"ils étaient montés par quinze mille hommes armés, tant Vénitiens que pèlerins d'autres pays qui s'étaient joints à cette entreprise, et portaient en outre trois cents chevaux" ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 533-534.

902. Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 74.

903. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 534-536 ; Matthew BENETT, « *La Règle du Temple* as a military manual, or "How to deliver a cavalry charge" », p. 2.

cheval était une affaire d'État, dès la première croisade fut créé à l'initiative des chefs francs un fonds commun destiné au remplacement des chevaux morts au combat. On a peu d'informations sur l'évolution de ce fonds au début de la présence latine en Orient, toutefois, il semble avoir été un ancêtre du *restor* qui se développa par la suite et dont le but était similaire[904].

L'intérêt particulier des Arabo-musulmans pour le cheval était cultivé déjà depuis plusieurs siècles au moment où commencèrent les croisades. À l'exemple des épées ou des arcs, on lui consacra très tôt des traités dans lesquels étaient décrites les terminologies hippiques ou encore les qualités et les faiblesses des montures comme dans le *Kitāb al-ḫayl* ("Le livre des chevaux") d'al-Aṣma'ī (VIIIe siècle)[905]. Les traités de *furūsiyya*[906], qui sont plus tardifs, traiteront, quant à eux, plutôt de l'élevage ou du dressage du cheval comme le fameux *Kitāb ḥilyat al-fursān* ("Le livre de la parure des cavaliers") d'Ibn Huḏayl (XIVe siècle)[907]. À l'époque qui nous intéresse, les musulmans montaient surtout le cheval arabe et le cheval "turcoman", et selon Abbès Zouache, le premier, plus petit et moins robuste que le second, était sans doute négligé par les cavaliers lourds qui composaient l'armée d'élite. Deux races principales qui se déclinaient en différentes races mêlant sang arabe et sangs d'origines diverses (Ḥiǧāz, Maghreb, Ḫurāsān, etc.). Le "prince" des chevaux restait le pur-sang arabe, considéré comme très noble, il constituait un présent prestigieux[908]. Cependant, ce cheval de "luxe" ne composait pas la majorité des chevaux de l'armée qui avait d'énormes besoins en montures. Il semble que l'approvisionnement en chevaux ait été moins difficile pour les musulmans que pour leurs adversaires, car à la différence des Francs, les premiers connaissaient parfaitement les "filières" par lesquelles il était possible de se fournir en chevaux, notamment dans les confins djéziréens où les tribus turcomanes qui étaient en contact avec les steppes d'Asie centrale transhumaient[909]. Les sources ne traitent jamais du dressage des montures ou du fonctionnement des haras musulmans, cependant, on sait qu'il y avait à Damas et à Alep des hippodromes (*mayādīn*, pl. de *maydān*) dans lesquels les

---

904. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 536-538.

905. AL-AṢMA'Ī, *Kitāb al-ḫayl*, in : *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, p. 177-222.

906. La *furūsiyya*, concept ayant connu un formidable développement sous les Mamelouks, rassemblait des connaissances pratiques et théoriques liées au cheval telles que l'équitation, l'hippologie et la médecine vétérinaire, et des savoir-faire purement militaires tels que le maniement de la lance et de l'épée, l'archerie et la lutte. Elle ne mettait pas en avant la bravoure mais la discipline, et donna lieu en outre à une importante littérature.

907. Texte arabe publié sous le titre *La parure des cavaliers et l'insigne des preux de Ben Hodeïl el-Andalousy*, 1922, Paris.

908. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 538-541 ; USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 235-237 : ici un magnifique pur-sang bai est offert à Usāma par un autre émir.

909. *Ibid.*, p. 542.

cavaliers s'entraînaient et pratiquaient le polo. À Damas on comptait deux hippodromes, le *maydān al-aḫḍar* ("l'hippodrome vert") situé à l'ouest de la ville sur les bords du fleuve Baradā et le *maydān al-ḥaṣāt* ("l'hippodrome des cailloux") situé au sud de la cité. À Alep le *maydān al-aswad* ("l'hippodrome noir") fut aménagé par Nūr al-dīn pour l'entraînement des Turcomans du faubourg d'al-Yarūqī, ce dernier terrain mesurait environ 400 coudées (200 m) de long et 170 coudées (85 m) de large[910]. On trouvait également un hippodrome sur le terre-plein de la citadelle, et Nūr al-dīn, qui était un pratiquant expert et assidu du polo, y jouait même la nuit à la lumière des torches[911]. Le polo ou *la'b al-kurra* permettait de conserver la souplesse du cavalier et d'entretenir la résistance du cheval. Ce jeu violent originaire d'Asie centrale se pratiquait avec une balle que deux équipes munies d'une crosse à tête convexe (*šawǧan*) se disputaient. On jouait également au *ǧarīd* qui était un jeu de lance : on trempait le bout de celle-ci de safran et le cavalier portait un plastron blanc, ce qui permettait de voir les touches ; les Francs auraient emprunté ce jeu aux musulmans pour le pratiquer dans leur joute courtoise. Enfin, les archers montés pratiquaient le *kabaq* qui consistait à envoyer une flèche sur une cible à travers un cerceau fixé au bout d'un mât planté verticalement[912].

L'importante question du ravitaillement des chevaux concernait bien évidemment autant les musulmans que les Francs. On a vu plus haut que lors de la première croisade (et de la deuxième) le manque de vivres toucha aussi durement les hommes que les bêtes, au pire elles mouraient, au mieux elles étaient trop faibles pour être vraiment efficaces lors des combats. En dehors de ces événements exceptionnels, le ravitaillement des montures restait un défi permanent pour les deux armées. Des bêtes bien nourries étaient un élément essentiel au bon accomplissement des différentes tactiques, notamment la charge franque ou le *karr wa l-farr*, qui demandaient beaucoup d'efforts aux chevaux. Les armées apportaient donc avec elles dans leurs campagnes du fourrage et des grains, de même que, quand cela était possible (saisons, topographie d'une région, etc.), les montures se nourrissaient des herbes des pâturages rencontrés au cours de l'expédition. Il est difficile de définir quelles étaient les rations nécessaires pour les chevaux. Une chose est sûre, les chevaux orientaux consommaient moins d'eau et de fourrage que les chevaux occidentaux. Ces derniers pesaient de 550 à 600 kg alors que les chevaux turcomans ne pesaient que de 360 à 400 kg et les chevaux arabes de

---

910. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 731-732.

911. ABŪ ŠĀMA, *Kitāb al-rawḍatayn fī aḫbār al-dawlatayn*, p. 161 ; ailleurs dans ce même ouvrage il est dit que Nūr al-dīn aimait beaucoup le polo (*la'b al-kurra*) et qu'il surclassait tout le monde dans ce jeu, p. 10 et 109.

912. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 732 ; sur les hippodromes, voir également A. Zouache, *op. cit.*, p. 543-544 ; et sur le *kabaq*, voir J. D. Latham et W. F. Paterson, *Saracen archery*, p. 77-79.

300 à 350 kg. Outre le poids, différents paramètres faisaient varier les rations : la race du cheval, son âge, son sexe, sa participation ou non au combat, la fatigue du voyage, le climat (il fallait mieux le nourrir en hiver), etc. Par ailleurs, des précautions particulières étaient à prendre lors des repas. En effet, la digestion du cheval est fragile, il faut donc veiller à ce qu'il ne mange pas trop vite et ne boive pas trop d'eau ensuite, sinon il risque un gonflement brusque de l'estomac[913]. En se basant sur la ration moyenne d'un cheval aujourd'hui, on peut se faire une idée des rations à l'époque médiévale : une bête d'environ 500 kg et qui travaille entre deux et trois heures par jour doit consommer quotidiennement 5 kg d'avoine et 4 kg de foin. Évidemment, divers paramètres faisaient varier de telles moyennes, mais elles permettent de mesurer la complexité de la tâche des services d'intendance lors des préparatifs des expéditions. Si l'on considère qu'un cheval mangeait environ 10 kg de nourriture par jour et qu'un animal de bât ne pouvait porter plus de 100 kg, alors on estime que l'autonomie en campagne d'un cavalier puisant dans ses propres réserves était limitée à dix jours. Ces difficultés étaient décuplées dans des armées composées de milliers de cavaliers possédant chacun au moins un cheval de remonte. On comprend que l'organisation logistique des campagnes était coûteuse et complexe à réaliser ; en somme, ces contraintes matérielles limitaient l'exercice de la guerre, dans l'espace comme dans le temps[914].

Le ravitaillement des chevaux était tellement primordial pour les deux armées que les zones de pâturage étaient véritablement des objectifs de guerre. Des combats étaient menés pour les contrôler ; de même que la capture des troupeaux ennemis laissés sur les pâturages était chose courante. La conséquence de ces prises de terres ou de bêtes était double : si l'agresseur victorieux se renforçait, l'adversaire, lui, s'affaiblissait d'autant[915].

c-L'aspect saisonnier des batailles

Nous avons déjà esquissé à plusieurs reprises l'idée que les batailles se déroulaient durant certaines saisons plutôt que d'autres. Ainsi, dans l'Orient médiéval, la guerre est saisonnière. Les campagnes hivernales étaient rares, car les pluies rendaient le sol boueux, et donc cela gênait considérablement les mouvements des armées ainsi que l'exécution des

[913]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 545-548.
[914]. *Ibid.*, p. 548-551.
[915]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 552-554.

tactiques lors des batailles. Usāma décrit parfaitement l'obstacle que sont les intempéries à la pratique de la guerre, ainsi, il nous dit que lors d'une expédition vers Ḥimṣ, "une pluie énorme s'était abattue sur le sol : la terre, devenue boueuse, était si lourde que les chevaux ne pouvaient pas bouger"[916]. En 1122, les hommes de Josselin de Courtenay, comte d'Édesse, subirent une défaite cuisante à cause de l'embourbement de leurs lourds chevaux[917]. Outre ce problème du déplacement des chevaux, on a déjà dit qu'un temps trop humide abîmait, voire détruisait, les arcs composites des cavaliers turcs. On imagine quelles difficultés devaient rencontrer des cavaliers francs, beaucoup plus lourds que les cavaliers adverses, pour avancer leurs 600-700 kg sur un sol meuble et détrempé. Il est arrivé que les Latins entreprennent des offensives en hiver, toutefois, les résultats furent rarement probants, pire, certaines fois, leurs échecs étaient directement liés au mauvais temps comme à Damas en 1129 ou à Damiette en 1170[918]. Le jongleur Ambroise écrit dans son histoire versifiée que les tempêtes hivernales renversent les tentes, la pluie fait pourrir la nourriture, le froid et l'humidité suscitent des fièvres et des maladies et font périr les chevaux[919].

En Syrie, la saison froide et pluvieuse s'étend du mois de décembre aux mois de mars-avril. Chez les musulmans on fait donc plutôt la guerre à partir de la fin du printemps, l'été et jusqu'au début de l'automne[920]. En plus de la recherche des meilleures conditions climatiques pour se battre, ces périodes correspondent à un paramètre essentiel pour comprendre l'aspect saisonnier des batailles : l'agriculture. En effet, pendant la moisson, vers la fin avril, il était compliqué d'avoir toutes les troupes nécessaires à une campagne importante. Il faut se rappeler que de nombreux combattants n'étaient pas des professionnels, mais qu'ils étaient des civils enrôlés pour l'occasion d'une expédition, et la plupart d'entre eux étaient des paysans dont les revenus principaux dépendaient du travail de la terre. Par conséquent, à l'heure des récoltes, les objectifs militaires passaient au second plan. Ce qui explique les baisses de motivation et les indisciplines de ces paysans-soldats quand les campagnes se prolongeaient au-delà des périodes habituelles. Outre la nécessité matérielle du retour des paysans-soldats chez eux, l'ensemble des combattants attendaient avec impatience cette pause hivernale pour retrouver leur famille et un mode de vie moins spartiate. Ce but à court terme

---

[916]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 335.

[917]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 869-870, l'auteur donne aussi l'exemple de musulmans gênés dans leur tactique par un terrain boueux.

[918]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 124-125.

[919]. *L'Estoire de la guerre par Ambroise*, cité par Ph. Ménard, « Les combattants en Terre sainte au temps de Saladin et de Richard Cœur de Lion », in : *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge*, p. 505.

[920]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 737-738 ; *L'Estoire de la guerre par Ambroise*, *ibid.*, p. 510 : Ambroise dit que les hostilités reprenaient généralement au mois de mai.

était nécessaire pour maintenir discipline et cohésion au sein des armées[921]. Les émirs-*muqṭa'*-s étaient également contraints de retourner sur leurs terres à la saison des récoltes, il s'agissait pour eux de défendre ces dernières contre les troupeaux que l'ennemi faisait paître dans leurs champs ou bien eux-mêmes lançaient des incursions rapides pour abîmer celles d'un voisin[922].

Dès lors, on comprend que les chefs des armées devaient obligatoirement prendre en compte ces coupures hivernales lorsqu'ils s'engageaient dans une campagne risquant de se prolonger. Au cas où effectivement les hostilités perduraient au-delà des dates prévues, les chefs devaient savoir contenir leurs hommes et maintenir en eux l'esprit combatif. Mais cela n'était pas chose facile, souvent les chefs musulmans interrompaient une campagne au moment de l'hiver, puis ils la reprenaient à la fin du printemps[923]. Ce fut le cas de l'armée de Ṭuġtakīn commandée par Mawdūd qui effectua une grande expédition en Syrie (1110-13). En 1111, Ṭuġtakīn ambitionna de voir son armée s'emparer de Tripoli au printemps suivant, mais ses ambitions furent compromises, en effet, malgré d'énormes efforts pour retenir ses émirs, ces derniers rentrèrent chez eux l'hiver venu[924]. Même le grand Saladin vit plusieurs fois ses projets gênés par le départ hivernal de ses hommes. Comme en 1176, où il eut l'occasion de frapper les Assassins dans leur fief montagneux, mais il dut abandonner son plan à cause du départ d'une partie de ses combattants. Ou encore en 1189, où le sultan ayyoubide dut retarder le siège de Tyr, toujours à cause du même motif[925]. Cette "mauvaise habitude" des combattants, qui perturbait les stratégies des chefs musulmans, fut souvent salutaire pour les Francs. Soit cela desserrait l'étau d'un siège, soit ils évitaient une bataille rangée que les effectifs grandissants de l'adversaire rendaient de plus en plus dangereuse. En somme, cette pause hivernale était parfois la cause pour les Latins d'une victoire sans combat[926].

d-Moral et psychologie des combattants

---

921. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 125-126.
922. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 738 ; R. C. SMAIL, *ibid.*, p. 126.
923. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 125-126.
924. IBN AL-QALĀNISĪ, *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*, p. 107.
925. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 126-127 ; voir aussi Y. Lev , *Saladin in Egypt*, p. 160.
926. *Ibid.*, p. 216-217.

Pour finir, nous voulons montrer que les stratégies, les tactiques ou les armes ne sont efficientes que si les hommes atteignent et conservent un état d'esprit combatif et un moral suffisamment haut pour pouvoir affronter les affres de la guerre[927]. L'analyse que l'on vient de faire de l'aspect saisonnier des combats nous en donne une parfaite illustration : quand l'esprit des combattants était tout entier tourné vers leur foyer, il était quasiment impossible de les empêcher de quitter le théâtre des opérations. Nous reviendrons ici sur deux sentiments élémentaires présents chez les combattants des deux bords avant et pendant les affrontements : le courage et la peur. Ensuite, nous verrons en quoi la foi fut un stimulant psychologique pour les uns et les autres. Enfin, nous constaterons que l'exemplarité du chef et son implication dans les combats étaient essentielles pour le moral des troupes.

Au combat : entre bravoure et peur :

Francs, Turcs, Arabes, Kurdes, Byzantins ou Arméniens, tous sont des êtres humains avec ce que cela implique de failles, de faiblesses et de craintes face à la mort. À l'époque qui nous intéresse comme de tout temps, l'homme s'est interrogé sur le sens de sa vie et sur son issue fatale. Ces sentiments étaient encore plus vifs chez les guerriers qui côtoyaient quotidiennement la mort de près. Usāma, émir lettré mais aussi combattant aguerri, nous a laissé le magnifique témoignage d'un homme méditant sur le destin et la fragilité de la vie. Francs et musulmans du XIIe siècle participèrent à des combats extrêmement violents qui ne laissaient aucune place à l'hésitation. Les protagonistes des deux camps devaient maîtriser leur peur naturelle et se faire violence afin d'affronter une situation de grand stress avec courage et abnégation.

Usāma avait maintes fois risqué sa vie sur les champs de bataille, par conséquent, son analyse des sentiments qui habitent un combattant au moment de se battre est très précieuse. L'émir nous rapporte une conversation sur la guerre qu'il eut avec son précepteur. Ce dernier soutenait l'idée qu'au moment du combat la raison était absente, car dans le cas contraire "jamais un homme n'exposerait son visage aux épées, ni sa poitrine aux lances et aux flèches", mais Usāma, fort de son expérience, pense qu'à l'inverse c'est la raison qui fait aller l'homme au combat :

---

[927]. À ce sujet Cl. Gaier affirme que les historiens de l'art militaire sont "arrivés à s'intéresser à la *mentalité* du combattant puisque, en dernière analyse, c'est d'elle que dépend le sort des armes", *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 337.

"C'est la raison elle-même, en effet, qui nous porte à braver les épées, les lances et les flèches, trop honteux que nous serions d'une réputation de lâches et du qu'en-dira-t-on. Voyez comme un brave, avant de s'engager dans la bataille, est saisi de frissons, de tremblements, et devient pâle : ses pensées en sont cause, et son esprit qui lui parle de ce qu'il va faire, de l'entreprise où il va se lancer, de ses périls. Son âme s'épouvante à cette perspective, elle l'abhorre. Mais une fois notre homme entré, plongé, noyé dans la bataille, tout disparaît, frissons, tremblements et pâleur. Oui, toute acte d'où la raison est absente laisse voir l'erreur et la faille"[928].

Cette description des sentiments qui traversent un guerrier au moment de l'engagement est intéressante à plusieurs égards : d'abord, il est certain qu'Usāma retranscrit des sensations qu'il a lui-même expérimentées ; ensuite, il dit lucidement que même le brave a peur ; enfin, on comprend que l'orgueil joue un grand rôle dans l'attitude courageuse d'un individu, il pique sa raison et finit par le pousser dans la bataille où, semble-t-il, l'homme oublie la peur. Il faut sans doute voir dans cette "anesthésie mentale" les effets de l'adrénaline qui explique, par exemple, le fait que l'un des hommes d'Usāma frappa frénétiquement un Franc au visage, lequel était couvert de mailles, sans se rendre compte qu'il mettait sa main en charpie à tel point que "les os des doigts étaient à nu"[929]. L'analyse juste d'Usāma sur le combat intérieur d'un homme opposant peur, courage et orgueil, et qui précède sa participation à un affrontement, est confirmée dans un autre passage où il ajoute que bravoure ne signifie pas suicide :

"Tout risquer par vraie bravoure, en revanche, ne veut pas dire qu'on se moque de vivre. La seule raison en est que, une fois au combat, un homme connu pour brave et marqué du nom de courageux se voit requis par son ambition de faire ce qui le désigne comme tel et qui serait impossible à d'autres. Seulement, son âme, qui craint la mort et le danger, aurait presque raison de lui et le détournerait de ce qu'il veut faire si, à la fin, il ne la forçait, ne la pliait à ce qui lui fait horreur. De là le tremblement qui

---

[928]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 215.
[929]. *Ibid.*, p. 323.

s'empare de lui, et son teint qui pâlit. Mais dès l'instant où il s'engage dans la bataille, sa peur s'évanouit et son trouble s'apaise"[930].

Deux choses essentielles transparaissent dans ces deux passages : d'une part, l'acte de guerre n'est pas un acte anodin que l'on accomplit aisément, même le brave doit surmonter sa peur afin de se jeter dans la mêlée mortelle ; d'autre part, l'orgueil, dont la version positive est l'honneur, est un moteur très puissant qui pousse les combattants à faire le premier pas[931]. D'où l'incompréhension d'Usāma face à des Francs qui, selon lui, étaient courageux bien que dénués de tout honneur, et l'émir de Šayzar de conclure, et donc de confirmer ce qui a été dit plus haut :

"Considérez cette contradiction majeure : les Francs n'ont ni jalousie ni point d'honneur, alors qu'ils sont extraordinairement braves. Pourtant, le courage ne saurait procéder que du point d'honneur et de la répulsion où nous devons être pour tout ce qui pourrait entacher notre réputation"[932].

On remarque ici que la critique accompagne un compliment, toutefois, face à ce qu'Usāma considère comme un paradoxe, il en vient à penser que le courage sans honneur des Francs ne peut être que le courage des bêtes[933].

L'analyse d'Usāma est peut-être discutable sur le fond, néanmoins, il est vrai que le courage était l'une des vertus cardinales des Francs[934]. Il semblerait que dans l'Occident chrétien le courage guerrier pouvait être effectivement une vertu si l'homme agissait pour une cause noble avec une saine intention, à l'inverse, il devenait un vice si les desseins du combattant étaient la cupidité ou le désir de gloire[935]. Comme les musulmans, les Occidentaux distinguent clairement bravoure et suicide, la mesure du risque est parfaitement illustrée par la recherche continuelle de l'amélioration des armes défensives et la codification en Occident de la guerre courtoise dont le but n'était pas l'extermination de l'ennemi. Évidemment, cette

---

930. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 333.
931. Sur l'importance de l'orgueil/ honneur, voir Usāma, *ibid.*, p. 141 et 189.
932. *Ibid.*, p. 299.
933. *Ibid.*, p. 291.
934. Voir surtout Ph. Contamine qui consacre dans *La guerre au Moyen Âge* un chapitre au concept de courage dans l'Occident médiéval, chap. IX : « Pour une histoire du courage », p. 406-418.
935. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 406-409.

dernière rencontra assez vite ses limites quand il s'agit de combattre les infidèles en Espagne ou en Terre sainte[936], d'où une accélération de la sophistication des armures et des casques. Fidèles à leur culture d'origine, les Croisés firent généralement preuve de bravoure face aux musulmans ; et donc, la lâcheté était abhorrée. Par exemple, Bohémond II fit prendre les boucliers de deux de ses chevaliers qui avaient fui devant un cavalier musulman afin d'en faire des "mangeoires pour les bêtes", puis il renversa leurs tentes et les bannit en les traitant de femmes[937]. L'idéal chevaleresque était de mourir au combat plutôt que de vivre dans le déshonneur engendré par une retraite honteuse, idéal que les chevaliers francs essayaient d'atteindre tant qu'ils ne risquaient pas la décimation face à des troupes musulmanes trop nombreuses. Dans l'esprit des Occidentaux, la reddition est tout aussi déshonorante et humiliante que la fuite[938]. En 1157, le roi Baudouin III et ses chevaliers tombèrent dans une embuscade tendue par les hommes de Nūr al-dīn, la défaite des Francs fut totale. Guillaume de Tyr est intransigeant envers le comportement couard de la plupart des combattants, sa critique révèle clairement la mentalité des hommes de son temps :

> *"La plupart de nos princes furent faits prisonniers dans cette journée, et il n'en périt qu'un très petit nombre ; car tous indistinctement, tant ceux qui étaient renommés pour leur sagesse et leur grande expérience à la guerre, que les simples soldats, empressés de sauver leur misérable vie, se livraient sans résistance à l'ennemi comme de vils esclaves, n'éprouvant aucune horreur pour une honteuse servitude, et ne redoutant point l'infamie qui devait s'attacher à jamais à cette conduite"*[939].

Notons que les Francs reconnaissaient aux musulmans cette vertu du courage qui leur était si chère. Ainsi, Tancrède fit donner une robe d'honneur (distinction récompensant un homme ayant fait preuve de bravoure) à un cavalier kurde. Ce qui n'empêcha pas plus tard le chef franc de le faire prisonnier et de lui arracher un œil[940]. Déjà l'Anonyme disait des Turcs que

---

936. *Ibid.*, p. 413-414.
937. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 185.
938. Yves GRAVELLE, *Le problème des prisonniers de guerre pendant les croisades orientales*, p. 108-110.
939. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 109 ; voir Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 415-416.
940. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 187.

s'ils avaient été chrétiens personne n'aurait pu les égaler "en puissance, en courage et en science de la guerre"[941].

Enfin, signalons que l'ambiance sonore des combats était assourdissante, et cela n'allait pas sans influer sur le moral des guerriers. Ainsi, on peut entendre le héraut donner des ordres par des cris précis, les cris de guerre des uns et des autres se chevauchent : le *takbīr* des musulmans ("*Allāhu akbar*") et le "Dieu le veut" des Francs ; on entend également les hurlements de douleur des blessés, le sifflement des flèches, le cliquetis des armes ou le bruit sourd du galop. Surtout, les armées musulmanes avancent au rythme des tambours, des timbales et des fifres aigus[942]. On peut imaginer quelles étaient les conséquences de ce vacarme sur le moral des combattants, soit ils entraient dans une sorte de frénésie destructrice, soit ils étaient saisis par la peur comme le montre Guillaume de Tyr lorsqu'il décrit l'une des batailles des premiers Croisés :

> *"À l'approche de l'armée turque, il s'éleva un si grand bruit qu'on ne pouvait plus, dans le camp des nôtres, entendre aucune voix. Le cliquetis des armes, le fracas des chevaux, le retentissement des trompettes, le son horrible du tambour, enfin les hurlements redoublés de ces guerriers qui semblaient s'élever jusqu'aux cieux, répandirent une vive terreur parmi nos légions, dont les soldats, pour la plupart, étaient fort peu accoutumés à un pareil spectacle"*[943].

Rôle de la foi :

Incontestablement, la foi fut un solide soutien psychologique pour les hommes de guerre des deux bords. Certes, l'orgueil, le désir de briller, la haine de l'Autre ou encore l'appât du gain furent des moteurs importants pour l'enthousiasme guerrier des combattants francs et musulmans ; cependant, il est impossible d'occulter le rôle majeur joué par la religion lors de la guerre. En effet, à la différence des autres moteurs, la foi donnait un sens plus profond à la mort. Mourir pour que soient rappelés ses exploits dans des chansons de

---

941. ANONYME, *Gesta*, p. 51-53.
942. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 865-866.
943. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. I, p. 152.

geste ou au coin du feu ne suffisait pas[944], et encore cela ne concernait que les princes et les grands chefs, les simples soldats mouraient dans l'anonymat, sans laisser aucune trace à la postérité. L'espérance dans une vie après la mort "adoucissait" la brutalité des combats et leur issue souvent tragique. Selon Claude Gaier, on ne peut écarter la foi "de l'explication des phénomènes militaires sans courir le risque de les dénaturer" ; puis il s'interroge avec pertinence sur ce "facteur difficilement saisissable mais combien réel : ne serait-il pas vain, dans un même ordre d'idées, de chercher à apprécier les guerres contemporaines en faisant abstraction de leur dimension idéologique ?"[945].

Il serait trop long d'analyser ici en détail les liens étroits qui unirent foi et guerre durant les croisades. Nous renvoyons, entre autres études[946], à un travail précédent que nous avons réalisé et dont le titre est *Croisade et contre-croisade : influence de la religion sur la guerre*[947]. Néanmoins, nous présenterons ici des exemples éclairants de la quasi-omniprésence du moteur religieux sur les champs de bataille.

La fameuse phrase d'Usāma résume bien la conception musulmane du combat :

> *"La victoire dans la guerre vient de Dieu – qu'il soit béni et exalté – non des dispositions prises ni de l'organisation, non plus que du nombre des hommes mobilisés ou des auxiliaires"*[948].

Si cette assertion de l'émir de Šayzar est en parfait accord avec le dogme islamique, ce n'est que progressivement que la religion joua un rôle important dans les armées musulmanes de Syrie. Et si les sources font régulièrement état de la présence de *mutaṭawwi'a* ("volontaires de la foi") pendant les campagnes, on sait peu de chose sur le sentiment religieux des combattants professionnels qui représentaient le noyau dur des troupes[949]. Effectivement, durant les premières décennies de la présence latine en Orient, l'apathie religieuse des

---

[944]. Après l'échec des Francs devant Damas en 1148, l'amertume de Guillaume de Tyr transparaît lorsqu'il ironise sur le désir de gloire des chefs : "Les rois, de retour dans notre royaume, convoquèrent de nouveau une assemblée de tous les grands, et tentèrent, mais inutilement, de former quelque entreprise qui pût mettre leur mémoire en honneur dans la postérité", *ibid.*, t. III, p. 17.

[945]. Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 337.

[946]. Voir tout particulièrement E. Sivan, *L'islam et la croisade*, 1968, Paris.

[947]. Alan TAMI, *Croisade et contre-croisade : influence de la religion sur la guerre*, Mém. Master 2, dir. S. A. Khaneboubi, Université Bordeaux III, 2006, Bordeaux.

[948]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 321.

[949]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 894.

musulmans n'eut d'égal que leur division. Seules quelques élites tentèrent vainement d'appeler les musulmans à réagir en puisant leur force dans leur religion. Ce fut le cas du *faqīh* damascène al-Sulamī qui en 1105 composa une épître intitulée *Kitāb al-ǧihād* appelant à mener la guerre sainte contre les Croisés. Selon lui, un *ǧihād* efficace passait d'abord par un réarmement moral destiné à mettre fin au déclin spirituel qui touchait les sociétés musulmanes, et ce n'est qu'en second lieu que les musulmans pourraient s'unir et alors mener une guerre décisive contre l'ennemi[950]. Mais son appel n'apparaît pas avoir influencé ses coreligionnaires, tant les dirigeants que le peuple[951]. Ainsi, jusqu'à Nūr al-dīn, les chefs musulmans ne semblent pas avoir été animés par un fort sentiment religieux, lorsqu'ils entreprenaient des expéditions contre les Francs, ils visaient avant tout à préserver l'intégrité de leurs territoires, l'idée d'une reconquête d'al-Quds (Jérusalem) était absente de leurs préoccupations. Et lorsque certains d'entre eux, comme Būrī lors du siège de Damas en 1129, lancèrent de timorés appels au *ǧihād*, cela restait un moyen parmi d'autres de protéger des intérêts individuels[952]. Nūr al-dīn fut donc l'homme du changement. Il sut habilement insuffler à la société une rénovation de l'orthodoxie sunnite accompagnée d'une revivification sans précédent de l'esprit du *ǧihād*[953]. Pour ce faire, il créa le *dār al-ḥadīẖ* ("la maison du dit prophétique") et développa des écoles de jurisprudence (*madāris*, pl. de *madrasa*) qui formaient les cadres de sa "révolution" orthodoxe dont l'une des missions principales était l'appel au *ǧihād*[954]. Certains d'entre eux intégraient de véritables services d'action psychologique qui accompagnaient les armées. Ils comprenaient des imams, des lecteurs du Coran et des prédicateurs (*du'āt*, pl. de *dā'ī*), de même que des cadis (*quḍāt*, pl. de *qāḍī*) qui jugeaient les conflits et surveillaient aussi le butin avant son partage[955]. Tous ces religieux avaient pour objectif principal, en sus de veiller à la bonne observation des rites, de faire le rappel (*ḏikr*) aux combattants en évoquant des versets et des *ḥadīṯ*-s traitant du *ǧihād*, de la mort ou du paradis (*ǧanna* ou *āẖira*). Il s'agissait pour eux de ranimer les cœurs endormis et de créer une ambiance de ferveur et d'exaltation religieuses avant et même pendant les

---

950. AL-SULAMĪ, *Kitāb al-ǧihād*, trad. E. Sivan, p. 211 (texte arabe), p. 219 (trad.), voir les commentaires du traducteur, p. 201-202 ; sur la réaction des milieux religieux dans les premières décennies des croisades, voir aussi J.-M. Mouton, *Damas*, p. 58-61.

951. Emmanuel SIVAN, *La genèse de la contre-croisade*, trad. et commentaires du *Kitāb al-ǧihād* d'al-Sulamī, p. 204-206.

952. Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 61-63 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 895.

953. Alan TAMI, *op. cit.*, p. 71-74 ; sur l'action politico-religieuse de Nūr al-dīn, voir l'analyse de J. Prawer, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 418-420 ; sur la préparation morale des combattants musulmans sous les Zankides en général et sous le règne de Nūr al-dīn en particulier, voir S. Elbeheiry, *op cit.*, p. 271-287.

954. Sur les *madrasa*-s créées sous le règne de Nūr al-dīn, voir surtout N. Élisséeff, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 750-764 ; consulter également J.-M. Mouton, *Damas*, p. 266-272 ; pour un résumé, voir A. Tami, *op. cit.*, p. 74-76.

955. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 736.

combats. Al-Ṭarsūsī considère que le chef doit également haranguer ses hommes avec des discours religieux, il propose donc à ce dernier des versets qu'il est bon de lire aux troupes avant la bataille, puis il donne un exemple de prêche (*ḫuṭba*) rappelant la haute valeur du *ǧihād* dans l'islam et la promesse du paradis pour les *muǧāhidīn*[956]. Al-Harawī consacra même un chapitre à cette préparation psychologico-religieuse des guerriers qu'il intitula "De l'excitation des hommes au combat" ("*Fī taḥrīḍ al-riǧāl 'alā l-ḥarb*") :

> *"Il est bon pour le prince de faire lire en grand nombre, au cours de ses audiences, des livres de guerre relatant les batailles des Persans, les combats des Arabes, la conquête victorieuse de la Syrie, la vie du Prophète […]. (Il est bon) d'y évoquer le souvenir de ceux qui se sont signalés par leur valeur, fait connaître par leur vaillance et illustrés par leur courage, entraînant leur peuple par leur élan et s'ennoblissant par leur héroïsme […]. Cela excite les hommes à la rencontre de l'ennemi, donnant de l'ardeur aux lâches, de la force aux faibles et faisant acquérir à tous la fierté"*[957].

Les textes d'al-Ṭarsūsī et d'al-Harawī attestent que les Ayyoubides prêtèrent une aussi grande attention à la préparation morale des combattants avant les guerres que leurs prédécesseurs zankides[958].

Les Francs ne semblaient pas faire autrement avant les batailles[959]. Ainsi, à Antioche les prêtres redonnèrent courage à leurs coreligionnaires par des sermons religieux :

> *"Le lendemain, au premier crépuscule, les prêtres et les ministres du Seigneur célèbrent le service divin dans les églises, consomment le sacrifice, et invitent le peuple à faire, selon l'usage, sa confession en tout esprit d'humilité et de contrition, afin que chacun se puisse fortifier, par le corps et le sang de Jésus-Christ, contre les périls du monde. Ils exhortent à pardonner toute offense, à déposer toute haine, à renouer tous les liens d'amour et de charité, afin que chacun marche avec plus d'assurance au combat, […] Après la célébration du service divin, lorsque tous les fidèles furent rassasiés des dons célestes, ils se sentirent pénétrés de la grâce d'en*

---

956. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣirat arbāb al-lubāb*, éd. K. Sader, p. 226-230.
957. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 250-251 (texte arabe), p. 231-232 (trad.).
958. Au sujet de la politique pro-*ǧihād* des Ayyoubides et de la préparation morale de leurs combattants, voir notamment S. Elbeheiry, *op. cit.*, p. 289-311.
959. Sur la préparation morale des combattants francs, voir S. Elbeheiry, *op. cit.*, p. 262-271.

haut. Des hommes qui la veille et l'avant-veille, mous et abattus, maigres, décharnés et sans force pouvaient à peine lever les yeux et marcher la tête haute, […] se montrent maintenant, et de plein gré, en public, renoncent à toute faiblesse et comme doués de nouvelles forces, portent leurs armes en guerriers intrépides ; leur courage est ranimé ; ils ne craignent plus de s'occuper des apprêts de la guerre, ils se promettent déjà la victoire. On ne voyait personne, au milieu d'un peuple si nombreux, quelle que fût d'ailleurs sa condition ou son âge, qui ne s'empressât de prendre les armes, qui ne méditât de beaux exploits, et ne portât dans son cœur le présage du succès. Les prêtres, revêtus de leurs habits sacerdotaux, parcouraient les rangs, se portaient sur tous les lieux de rassemblement, tenant en main la croix du Seigneur, et se faisant précéder des images protectrices des Saints ; ils promettaient indulgence pour les péchés, et rémission entière des fautes à tous ceux qui se montreraient vaillants dans la mêlée, et défenseurs intrépides des antiques traditions de la foi chrétienne. En même temps les évêques encourageaient par leurs paroles les princes et les chefs de l'armée, s'adressant à eux en particulier aussi bien qu'en public, les sollicitant vivement avec la grâce de langage qui leur était inspirée par le ciel même, bénissant aussi le peuple et le recommandant aux bontés du Seigneur"[960].

Plus tard, Albert d'Aix décrivant une bataille, dira des prêtres et des moines qu'ils "s'avançaient avec les armes spirituelles pour fortifier les chevaliers du Christ"[961]. Lors de l'une des campagnes d'Égypte, Guillaume de Tyr fit remarquer que les combattants sages et expérimentés donnaient des leçons aux ignorants, les encourageaient, leur promettaient la victoire et "leur parlaient de la gloire immortelle qui serait pour eux le fruit du triomphe"[962]. La conviction de l'influence divine sur les guerres des hommes exprimée par Foucher de Chartres fait écho à la phrase d'Usāma citée plus haut. Ainsi, avant une bataille qui devait opposer les Fatimides aux Francs, le chroniqueur, parlant au nom de ces derniers, déclare :

"Nos ennemis comptaient onze mille hommes d'armes et vingt-et-un mille gens de pied ; nous le savions, mais ayant Dieu avec nous, nous ne redoutions nullement d'en venir aux mains avec eux. Nous ne mettions en effet notre confiance ni dans les armes ni dans des troupes nombreuses, mais nous placions tout notre espoir dans le Seigneur

---

[960]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 325-326.
[961]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 81.
[962]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 211.

notre Dieu. Notre audace était grande ; mais ce n'était pas de l'audace, c'était plutôt de la foi et de l'amour. Nous étions en effet prêts à mourir par dévouement pour celui qui, dans sa miséricorde, avait daigné mourir pour nous : aussi marchâmes-nous résolument à cette bataille, dans laquelle le roi fit porter devant lui ce bois de la croix du Sauveur qui nous fut un si salutaire secours"[963].

Cette évocation de la vraie Croix nous rappelle à quel point les Francs attachaient une importance particulière aux reliques qui étaient pour eux gage de protection et de victoire lors des combats. Nous avions déjà observé ce phénomène à Antioche avec la Sainte Lance[964], mais la vraie Croix semble avoir eu une influence spirituelle sur les armées franques autrement plus grande. Rappelons que cette vraie Croix était, semble-t-il, un fragment de la croix sur laquelle fut crucifié Jésus-Christ, et qui fut "miraculeusement" conservé à travers les siècles[965]. Les Latins se servirent de la vraie Croix tout au long du XIIe siècle lors des grandes batailles jusqu'à ce qu'elle tombe entre les mains des musulmans à Hattin[966]. Les effets de cette perte sur le moral des Francs furent importants ; d'ailleurs, les musulmans étaient très conscients du fort attachement de leurs ennemis à cette relique, ils en firent donc un but de guerre :

"Dès que le roi (Guy de Lusignan) fut fait prisonnier, la vraie Croix fut également prise et les idolâtres qui la défendaient exterminés […]. Sa capture fut pour eux plus douloureuse que celle du roi ; ce fut le coup fatal qu'ils subirent en cette bataille car cette Croix constituait une prise irréparable […]"[967].

Cette courte analyse de l'imprégnation religieuse dans les combats menés en Terre sainte nous indique que dans ce domaine les similitudes entre musulmans et chrétiens sont

---

963. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 121-122.

964. Au sujet de la "Sainte Lance", voir *supra*, p. 79-80 ; ANONYME, *Gesta*, p. 133-135 et 147 (effets positifs de la découverte de la Lance) ; FOUCHER DE CHARTRES, *op. cit.*, p. 46 ; RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 272.

965. Sur la "vraie Croix", voir notamment F. Caroff, « L'affrontement entre chrétiens et musulmans : le rôle de la vraie Croix dans les images de croisade », in : *Chemin d'outre-mer*, p. 99-114.

966. Fanny CAROFF, « L'affrontement entre chrétiens et musulmans… », *ibid.*, p. 110-114.

967. AL-IṢFAHĀNĪ, *al-Fatḥ al-qussī fī l-fatḥ al-qudsī*, p. 52 ; trad. F. Gabrieli, *Chroniques arabes des croisades*, p. 163 ; IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. V, p. 172.

plus nombreuses que les différences[968]. On combat pour Dieu, avec son soutien et c'est grâce à Lui qu'on l'emporte. La propagande est confiée à des élites religieuses dont le rôle est de stimuler les combattants moyens dont la plupart, même les plus courageux, luttaient intérieurement contre la peur au moment de s'engager dans la bataille. Certes, les religions diffèrent, mais les angoisses et les appréhensions de l'homme devant la mort sont universelles.

Exemplarité du chef :

L'histoire des armées et des guerres de l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge nous montre que souvent même les chefs illustres étaient au milieu de leurs combattants ou à leur tête lors des batailles : Miltiade (général athénien, vainqueur des Perses à Marathon), Alexandre, Hannibal, César, Muḥammad, Charlemagne, etc. La présence du chef donne une force morale à ses hommes, sa tenue le distinguant des simples combattants attire les regards et les coups, mais aussi polarise la mêlée autour de ces étendards vivants[969]. La plupart des chefs musulmans et francs qui luttèrent pendant les croisades étaient de ces commandants qui "vont au feu" et exposent leur vie aux dangers. D'ailleurs, nombre d'entre eux furent tués lors d'affrontements : Qasīm al-dawla Āq Sunqur, Tutuš, Roger d'Antioche, Raymond de Poitiers, Baudouin Ier, etc. L'une des raisons principales de l'implication directe des chefs dans les batailles est que dans ces sociétés médiévales où la guerre occupait une grande place, un chef politique devait être un chef militaire, et pour être écouté et respecté ce dernier était dans l'obligation de faire montre de courage devant ses hommes et sujets[970]. Dans les premières décennies de l'installation franque en Orient, les armées musulmanes se composaient des '*askar*-s de divers émirs qui étaient appelés par leur sultan afin de participer aux guerres qu'il menait. Mais un problème se posait, le sultan devait participer lui-même aux campagnes, sous peine de voir ses émirs se déchirer, refuser de s'unir et donc paralyser les initiatives : l'absence du chef suprême dans les rangs de son armée était chez le musulmans une réelle cause de faiblesse[971]. Même si d'autres sultans participèrent avant lui à des batailles, Nūr al-dīn fut la parfaite incarnation du chef politique et militaire qui combattait avec ardeur épaule

---

[968]. Giulio CIPOLLONE, « La parole, les paroles de Dieu : la guerre sainte », in : *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, éd. Ph. Contamine, p. 32-33.
[969]. Émile WANTY, *L'art de la guerre*, p. 178-179.
[970]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 196.
[971]. *Ibid.*, p. 119-121.

contre épaule avec ses hommes ; notons que ce côté de sa personnalité et de son action explique en partie le fait que Nūr al-dīn fut le grand artisan de la réunification de la Syrie[972]. Selon Abū Šāma :

> *"À la guerre, il (Nūr al-dīn) se distinguait par sa fermeté, par son adresse au tir à l'arc et la vigueur avec laquelle il maniait l'épée ; il marchait à la tête de ses officiers s'offrant ainsi au martyre (yata'arraḍ liššahāda)[973] [...]. Il disait lui-même : « Je rechercherai le martyre jusqu'à ce que je l'obtienne ». Un jour l'imam et jurisconsulte chafiite Quṭb al-dīn al-Nīsābūrī l'entendit prononcer ces paroles, il lui dit donc : « Par Dieu, ne risque pas ta vie ainsi, car par là même tu mets en danger l'islam et les musulmans qui n'ont d'autre soutien que toi ; si tu tombes au combat – que Dieu nous en préserve – il n'y aura pas un seul musulman capable de continuer la lutte et de gouverner ce pays » ; à cela Nūr al-dīn lui rétorqua : « Ô Quṭb al-dīn ! Qui est ce pauvre Maḥmūd (prénom de Nūr al-dīn) pour qu'il entende dire cela à son sujet ? Qui avant moi protégeait ce pays et l'islam ? si ce n'est Dieu, point de divinité à part Lui »"[974].*

Nūr al-dīn ne mourut pas au combat mais dans son lit, et sa disparition ne fut pas une catastrophe pour l'islam et les musulmans puisque sa succession (politique) fut assurée par un homme tout aussi brillant et charismatique : Saladin. À l'exemple du Zankide, l'Ayyoubide était de ces chefs forts et habiles, capables de renverser le cours d'une bataille par leur présence énergique[975]. Cela passait évidemment par un engagement physique, mais également par des harangues religieuses enflammées à travers les rangs avant les combats comme le conseille al-Harawī, et comme le faisaient la plupart des chefs musulmans[976].

Du côté franc, l'implication des chefs dans les combats était tout aussi importante comme le démontrent certains passages des chroniques latines. S'il est vrai que ces dernières faisaient souvent fonction de panégyriques pour telle ou telle personnalité, il est incontestable qu'à l'instar des chefs musulmans, les chefs francs se devaient de combattre avec leurs

---

972. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 419.

973. ABŪ ŠĀMA, *Kitāb al-rawḍatayn fī aḫbār al-dawlatayn*, al-Maktaba al-Šāmila, p. 6 ; trad. in : *Recueil des historiens des croisades. Historiens orientaux*, t. IV, BNF, p. 16.

974. ABŪ ŠĀMA, *op. cit.*, p. 10 ; trad. A. Tami.

975. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 515-516.

976. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 250-251 (texte arabe), p. 231-232 (trad.) ; GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 222 : Guillaume décrit les encouragements et harangues du jeune Saladin destinés à motiver les assiégés d'Alexandrie en 1167.

hommes s'ils voulaient conserver leur autorité militaire et politique. Dans le milieu des castes guerrières occidentales, le courage physique était la condition *sine qua non* pour accéder à la position de leader incontesté et incontestable. Ainsi, Guillaume de Tyr décrit une bataille qui eut lieu peu après le siège de Nicée (1097) et durant laquelle les chefs croisés firent preuve d'une grande bravoure :

> *"Il périt dans ce combat environ deux mille hommes, tant fantassins que cavaliers, parmi lesquels on cite un jeune homme de belle espérance, Guillaume, fils du marquis et frère de Tancrède, qui fut percé d'une flèche en combattant vaillamment au milieu des siens, et Robert de Paris, homme fort dans le maniement des armes, qui périt de la même mort. Tancrède lui-même, se précipitant comme la foudre dans les rangs ennemis, prodigue de sa vie, et oubliant sa haute condition, fut arraché à la mort par Bohémond, qui l'entraîna à sa suite malgré lui et presque de vive force"*[977].

Ailleurs, Guillaume évoque l'influence d'un chef au courage exemplaire sur ses hommes, en l'occurrence ici il s'agit d'un chef byzantin, mais cette règle s'appliquait dans tous les camps :

> *"[…] le commandant en chef des Grecs et tous les autres combattaient assez vigoureusement et avec vaillance, toutes les fois que l'occasion s'en présentait ; animés par l'exemple de leurs chefs, les inférieurs se montraient plus ardents à l'attaque et plus courageux à la résistance qu'ils ne le sont ordinairement"*[978].

À l'inverse, quand un chef engagé venait à tomber au combat, les effets sur le moral des combattants se faisaient sentir immédiatement. Ce fut la cause de la débandade musulmane à la bataille de Marǧ al-Ṣuffar (1126) durant laquelle il suffit que Ṭuġtakīn soit jeté à terre et que la rumeur de sa mort se répande dans l'armée pour que les hommes soient déboussolés et commencent à battre en retraite. Ṭuġtakīn eut beau se relever, mais rien n'y fit, il dut lui aussi accompagner le mouvement et prendre la fuite[979].

---

977. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. I, p. 153-154.
978. *Ibid.*, t. III, p. 262-263.
979. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil fī l-ta'rīḫ*, t. VI, p. 479 ; voir sur cet épisode J.-M. Mouton, *Damas*, p. 75-76 ; ou C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 515.

Pour finir, il faut préciser que l'autorité politique et militaire des rois et des seigneurs francs se réduisit au cours du XIIe siècle. Il leur fut donc de plus en plus difficile d'imposer leurs vues à des princes fraîchement arrivés d'Europe ou même aux combattants des ordres dont la puissance grandissante n'avait d'égal que leur indépendance[980].

2-Tactiques et techniques des musulmans

Nous allons analyser ici les tactiques militaires des armées fatimides, puis celles des Turcs. Ensuite, étant donné que la technique du tir à l'arc à cheval est l'élément le plus marquant de la tactique turque, nous avons choisi de lui consacrer une étude particulière. Enfin, il sera question de la coopération entre cavaliers et fantassins dans les tactiques musulmanes, puis des embuscades, des coups de main et des harcèlements d'armées en marche.

a-Tactiques générales des musulmans

Tactiques de l'armée fatimide :

Nous avons déjà évoqué succinctement la tactique principale des armées fatimides. Cette dernière se distinguait de celle des armées turques (seldjoukides et zankides) par un dispositif militaire principalement basé sur l'infanterie. Les piétons avançaient de manière ordonnée et méthodique[981], ils formaient des rangs solides et compacts avec en première ligne une infanterie lourde équipée de piques ou de masses, et derrière laquelle se trouvaient en soutien des archers, des arbalétriers et des lanceurs de javelots[982]. Rappelons qu'à la différence des Turcs, l'archerie était une affaire de fantassin ; selon Albert d'Aix, à Ascalon les archers noirs s'avançaient en première ligne combattant un genou à terre et faisant

980. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 162-163.
981. David NICOLLE, « An introduction to arms and warfare in classical islam », p. 164.
982. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 511 ; David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 198.

pleuvoir sur les Francs "une grêle de flèches"[983]. Néanmoins, les cavaliers arabes semblent avoir également joué un rôle significatif, leur tactique était celle des combattants des premières armées musulmanes (*al-karr wa l-farr*)[984], de même qu'à la fin du Xe siècle commencera à se développer une cavalerie lourde. La cavalerie avait plusieurs missions : la charge, l'éclairage, la poursuite ou encore le pillage[985].

Les historiens militaires ont longtemps considéré que l'armée fatimide était un grand corps malade. Selon eux, des effectifs importants ne compensaient pas une tactique assez faible qui aurait été la cause principale des échecs égyptiens face aux Occidentaux. Pour R. C. Smail, la tactique virevoltante des archers montés turcs représentait un danger beaucoup plus grand pour les Francs que les immenses contingents de fantassins et de cavaliers fatimides, lesquels contingents étaient, à cause de leur immobilité relative, des cibles de choix pour la charge occidentale[986]. Pour étayer sa thèse, Smail s'appuie notamment sur les commentaires de l'Anonyme face aux deux armées musulmanes, si le chroniqueur est impressionné par la tactique turque[987], il dit de l'armée fatimide qu'elle était paralysée devant la tactique franque[988]. Toutefois, des analyses récentes tendent à prouver que les Fatimides n'étaient pas si désemparés que cela face aux armées latines[989]. Par exemple, comme nous l'avons déjà signalé, ils disposaient d'une cavalerie lourde et bien armée capable de faire face à la charge des *milites* ; en sus, les cavaliers arabes étaient loin d'être immobiles, car ils pratiquaient leur technique ancestrale du *karr wa l-farr* qui n'était pas moins virevoltante que la technique turque. Selon toute vraisemblance, les insuccès répétés des Fatimides face aux Francs sont plus le fait d'un problème de leadership et de financement que d'une éventuelle faiblesse tactique[990].

Tactiques des Turcs :

---

983. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 366 ; R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, p. 143.

984. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 164 ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 511.

985. Carole HILLENBRAND, *ibid.*, p. 511-512.

986. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 144-145.

987. ANONYME, *Gesta*, p. 51 : "Qui sera assez sage, assez savant pour oser décrire la sagacité, les dons guerriers et la vaillance des Turcs ?".

988. *Ibid.*, p. 215 : "Les ennemis de Dieu étaient aveuglés et stupéfaits : ils voyaient bien, les yeux ouverts, les chevaliers du Christ, mais c'était comme s'ils ne voyaient rien et ils n'osaient plus s'élever contre les chrétiens […]".

989. Voir notamment le travail de Y. Lev, « Army regime and society in Fatimid Egypt, (968-1094) » ; *IJMES*, 19/3, 1987, p. 337-366 ; Y. Lev (éd.), « Regime, army and society in medieval Egypt, 9th-12th centuries », in *War and Society in the eastern Mediterranean, 7th-15th centuries*, 1997, Leiden, p. 115-152.

990. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 512.

Au moment d'étudier les origines de l'art militaire turc, outre le fait qu'il puisait ses origines en Chine, nous avons constaté que la tactique principale de cet art avait deux caractéristiques essentielles : d'une part, la technique du tir à l'arc à cheval et, d'autre part, l'extrême mobilité des cavaliers[991]. C'est ce dernier point qui nous occupera ici.

Nous pouvons résumer ainsi cette tactique turque : les archers montés recherchaient l'enveloppement de l'ennemi, voire son encerclement, tout en tirant des flèches, puis se repliaient, et revenaient de nouveau ou étaient remplacés par un nouvel échelon ; ce harcèlement continuait jusqu'à ce que l'adversaire fût ébranlé par les pertes en hommes et en chevaux, alors les Turcs engageaient le corps à corps avec l'épée, la lance ou la masse d'armes[992]. Certes, comme l'indiquent les récits de certains chroniqueurs francs, cette tactique impressionna les Francs, mais elle les dérangea aussi beaucoup. En effet, la tactique des Croisés reposait sur la charge, et celle-ci était efficace seulement si l'ennemi était immobile ou avançait frontalement vers eux, mais les mouvements de va-et-vient des cavaliers turcs la faisaient tomber dans le vide ; selon Guillaume de Tyr :

> *"(Les Francs) cherchaient à repousser leurs ennemis en se précipitant sur eux, et les frappant du glaive et de la lance. Mais ceux-ci incapables, à leur tour, de supporter cette sorte d'attaque, ne manquaient pas de se séparer aussitôt pour éviter le premier choc, et, ne trouvant plus personne devant eux, trompés dans leur attente, nos soldats étaient contraints de se replier sur leur corps d'armée. Tandis qu'ils se retiraient ainsi sans avoir réussi dans leur tentative, les Turcs se ralliaient promptement, et recommençaient à lancer leurs flèches qui tombaient dans nos rangs comme la pluie, et ne laissaient presque personne sans blessure mortelle"*[993].

Mais avant toute chose, les musulmans recherchaient le moment et le lieu les plus propices afin de mettre de leur côté toutes les chances de réussite. Ainsi, l'effet de surprise

---

[991]. Voir *supra*, p. 164-166.
[992]. Émile WANTY, *L'art de la guerre*, p. 120.
[993]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 153 ; sur les difficultés des Francs face à la tactique turque, voir aussi Albert d'Aix, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 173.

était une situation idéale ; les éclaireurs jouaient donc ici un rôle fondamental[994]. De même que le choix du terrain était un élément souvent décisif[995]. D'abord, il s'agissait de pousser l'ennemi à se découvrir en le harcelant, puis de l'affronter dans des conditions pouvant le désavantager ; selon al-Harawī :

> *"Lorsque le prince veut rencontrer l'ennemi et enfoncer ses lignes, qu'il fasse en sorte que l'ennemi ait le soleil dans l'œil et le vent contre lui. Mais, si l'ennemi en a agi ainsi avec lui et s'il ne peut le déloger ni l'arracher de son emplacement, qu'il se déplace de côté avec son armée pour que la situation soit à son avantage et au détriment de l'adversaire"*[996].

Par ailleurs, la tactique turque nécessitait un terrain vaste et dégagé pour pouvoir se développer au mieux[997] ; d'ailleurs, cela n'avait pas échappé à certains chroniqueurs latins qui firent remarquer l'impossibilité pour leurs ennemis de fuir ou de procéder à l'encerclement à cause de l'étroitesse du terrain[998]. Il était préconisé de ne jamais se battre à flancs ou arrières découverts, et donc il fallait essayer d'avoir derrière soi et sur les côtés des obstacles naturels comme un cours d'eau, un marais ou des falaises afin d'éviter d'être pris en étau[999].

S'il est difficile d'extraire des sources le déroulement exact des tactiques des uns et des autres, on peut, malgré tout, trouver des correspondances en comparant les traités théoriques avec les chroniques. Toutefois, de ces dernières, il faut dépasser leurs simplifications. Souvent, l'adversaire est caractérisé de manière caricaturale par l'une des tactiques qu'il employait : la charge pour les Francs et la fuite simulée pour les musulmans, or, on sait que les premiers pratiquaient aussi la fuite simulée et que les seconds savaient également charger avec une lance. On peut même ajouter avec Abbès Zouache qu'à l'instar des Francs, les armées musulmanes s'appuyaient avant tout sur des cavaliers lourds très entraînés et très

---

994. Voir al-Ṭarsūsī qui consacra un chapitre entier aux espions dans lequel il insista sur leur rôle essentiel, *Tabṣira*, éd. K. Sader (texte original), p. 234-238 ; sur l'effet de surprise, voir A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 835-839.

995. Voir les exemples éclairants donnés par A. Zouache sur la volonté des deux camps d'entraîner l'adversaire sur un terrain qui lui sera défavorable, *ibid.*, p. 839-843.

996. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 250 (texte arabe), p. 232 (trad.).

997. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. II, p. 78.

998. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 253 : "[…] la bataille se livra dans un lieu où le marais et le fleuve ne sont qu'à un mille de distance, et cette circonstance fit que les ennemis ne purent s'étendre au loin ni chercher à envelopper les nôtres selon leur usage" ; voir également Robert le Moine, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 335 ; ou encore Guillaume de Tyr, *op. cit.*, t. I, p. 237.

999. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 740.

efficaces ; ces derniers étaient peu nombreux au début, car ils coûtaient cher. Ils représentaient le socle de l'armée et donc de leur attitude dépendait la victoire[1000]. Il semblerait que leur rôle principal était de protéger les archers montés dans leur fuite[1001] et bien sûr de charger avec une technique semblable à celle des chevaliers francs. Toutefois, alors que la charge franque est rectiligne et donne l'impression d'une vague puissante impossible à contenir, celle des musulmans est plus souple et moins massive, les cavaliers peuvent changer de direction à chaque instant[1002]. En fait, selon Abbès Zouache, la différence entre ces armées semble bien avoir tenu à la mobilité des armées musulmanes et à la lourdeur des armées franques, en tout cas au début ; "après le choc des premières rencontres, l'enjeu principal, pour les unes comme pour les autres, fut de s'adapter aux qualités de l'adversaire"[1003]. En fait, la réussite des tactiques musulmanes résidait dans l'habilité à combiner la puissance des cavaliers lourds, la mobilité des archers montés et les qualités défensives des fantassins. Cette alchimie subtile, difficile à réaliser parfaitement dans le réel, est bien expliquée de manière théorique dans les traités.

Ainsi, les traités militaires et les sources narratives arabes se rejoignent sur l'ordonnancement des armées musulmanes[1004] :

> *"Parmi les principes figure l'arrangement du ḫamīs (soit l'armée organisée en cinq parties : avant-garde, centre, gauche, droite, arrière-garde) en centre (qalb), droite (maymana) et gauche (maysara). Parmi les détails d'application (al-furū'), il y a les ailes, les corps francs (ou éclaireurs), les embuscades"*[1005].

Quant à al-Harawī, il conseille au prince de placer les combattants d'élite de la cavalerie lourde (*abṭāl*) au centre, et les hommes de confiance à l'aile droite et à l'aile gauche ; puis il précise :

[1000]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 843-844 ; sur les cavaliers lourds dans les armées musulmanes, voir *supra*, p. 219-220.

[1001]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 170.

[1002]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 863-865.

[1003]. *Ibid.*, p. 844-845 ; R. C. Smail avait déjà souligné que la rapidité et la légèreté supérieures des cavaliers turcs leur avaient donné un avantage certain sur les Francs, ou plus exactement, selon l'auteur, quatre avantages, *op. cit.*, p. 132-137.

[1004]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 518.

[1005]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, éd. K. Sader (texte original), p. 224 ; trad. A. Zouache, *op. cit.*, p. 845.

"Qu'il (le prince) observe de quel côté vient la charge de la cavalerie ennemie et quelles troupes elle vise : si c'est du côté droit, qu'il renforce son aile gauche et, si c'est du côté gauche qu'il renforce son aile droite. Qu'à la section visée et à l'élément menacé il adjoigne des hommes d'armes réputés et des guerriers d'élite […]"[1006].

Dans un long passage, al-Ṭarsūsī nous présente un ordonnancement détaillé des troupes et les rôles de chaque corps dans les différentes tactiques adoptées :

"Il faut placer le piéton devant le cavalier, afin qu'il constitue pour lui comme une forteresse protectrice ; et devant chaque piéton il faut dresser une ğanuwiyya ou une ṭāriqa ou un parapet (sitāra) qui le mette à l'abri des dommages que veulent lui causer ceux qui l'attaquent au sabre, à la lance ou à la flèche ; qu'à son tour devant chaque groupe de deux de ces hommes on place un tireur d'arc à main, d'arc ğarḫ (arbalète) ou de flèche nabāla, qui tire s'il apparaît une occasion d'atteindre l'ennemi ou, au contraire, s'il y a dans le rassemblement allié un désordre. Le rôle de ces archers est de repousser les charges de l'assaillant lancé contre eux, car le jet de leurs projectiles l'éloigne de son projet, lui fait rebrousser chemin, et le renvoie dans son pays. Ainsi la cavalerie et les abṭāl par derrière se tiennent à l'écart du danger dont ces archers les protègent, et les šuğ'ān attendent de charger : lorsqu'ils s'y mettent et s'y accrochent, on leur ouvre, par resserrement des hommes par paquets, une ouverture par où charger ; que cela se fasse dans le calme et la tranquillité en priant Dieu, en silence et les yeux baissés, de procurer la victoire. Lorsque les cavaliers rentrent de leur charge, et refluent vers leur point de départ, les piétons regagnent pareillement leur place, et se réajustent les uns aux autres comme les pièces d'une construction. […] Il est nécessaire, pour arranger le champ de bataille, de disposer les soldats escadrons par escadrons (ağnād karādīs), de grouper les cavaliers drapeau par drapeau ('alam), corps par corps (ḫamīs), lorsque l'habitude de l'ennemi est de charger en bloc et de considérer pour le choc les détachements dans leur ensemble, comme c'est le cas des Francs maudits et des voisins qui leur ressemblent. En effet la disposition est l'âme des champs de bataille, et cette disposition embarrasse et stupéfie cet ennemi, parce que lorsqu'ils lancent leur charge contre un détachement (katība) et s'en approchent, les autres corps se lèvent contre eux de tous les côtés et les entourent tous ; le combat les aborde de toutes les directions, les entreprend dans tous les sens, et cela amène le

[1006]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 250 (texte arabe), p. 233 (trad.).

succès, la gravité de l'action exercée sur eux, ouvre le chemin à leur affaiblissement et à leur défaite, tout cela grâce à la valeur de cette disposition (tadbīr) "[1007].

On voit bien ici que le but des manœuvres est essentiellement de contrer la charge franque, mais on perçoit également les différentes étapes de la charge des cavaliers lourds musulmans dont le rôle essentiel apparaît ici évident[1008]. Le traité d'al-Harawī, plus tardif, confirme la disposition présentée par al-Ṭarsūsī, mais on observe qu'un poids plus important est accordé à la cavalerie, et parmi elle aux troupes d'élite (*al-šuǧ'ān* et *al-abṭāl*) dont l'attitude au combat déterminait souvent l'issue de la bataille :

"Que la cavalerie soit précédée par la piétaille, les archers, les arbalétriers, les lanceurs de javelots et les porteurs de piques. [...] Que le prince observe l'armée de son ennemi au moment où elle donnera l'assaut et se précipitera sur lui, pour faire donner sa cavalerie et envoyer ses fantassins contre le côté qu'il verra dégarni et le secteur qui lui paraîtra faible. Si en effet (quelque secteur ennemi) tremble, s'agite, prend peur et se trouble, que ses hommes l'attaquent et l'ébranlent sous le choc. Si ce secteur ensuite lâche pied, cède et se débande, que le prince appelle des chefs et des groupes de combattants pour leur faire poursuivre les fuyards. Pendant ce temps la réserve cachée par derrière assiste à ce qui se passe sans se jeter dans le péril, car elle constitue un capital et celui qui conserve son capital ne saurait perdre"[1009].

On voit à travers ce texte qu'à l'époque ayyoubide, la part belle est faite à la mobilité, "le prince doit pouvoir déplacer ses hommes comme des pions sur un échiquier en fonction des mouvements de l'ennemi"[1010]. On laisse l'ennemi venir à soi, puis fantassins et cavaliers s'associent pour renforcer le secteur visé, simultanément, il faudra attaquer le secteur de l'ennemi que l'on considérera affaibli, alors tous les efforts se concentreront sur ce secteur. Ce texte nous révèle également une plus grande implication des fantassins dans le dispositif, leur rôle semble désormais plus offensif. Pour Abbès Zouache, "écrit à l'époque de Saladin, il

---

[1007]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 125-126 (texte arabe), p. 148-149 (trad.).

[1008]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 848-849, l'auteur constate des similitudes entre la tactique exposée par al-Ṭarsūsī et celle décrite par l'Andalou al-Ṭurṭūšī dans son *Sirāǧ al-mulūk* (fin du XIe siècle) ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 518-519, commentant le texte d'al-Ṭarsūsī, l'auteur souligne la haute valeur des cavaliers lourds qui sont protégés par les fantassins quand ils ne sont pas en action.

[1009]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 249 (texte arabe), p. 233 (trad.).

[1010]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 849.

paraît entériner les évolutions qui avaient cours depuis l'apparition des combattants turcs polyvalents sur les champs de bataille. Progressivement, au cours du XIIe siècle, ces mamelouks étaient devenus plus nombreux pendant que leur équipement se perfectionnait"[1011].

Yaacov Lev, évoquant plus particulièrement la période ayyoubide, reconnaît également que la cavalerie lourde tint une place essentielle dans les armées musulmanes au XIIe siècle, tout en précisant qu'il ne faut surtout pas sous-estimer l'importance des archers montés[1012]. Il est rejoint ici par David Nicolle qui précise que l'archerie montée devint de plus en plus prépondérante dans les armées ayyoubides, et cette évolution se confirmera encore sous les Mamelouks[1013]. De manière générale, si les cavaliers lourds musulmans savaient pratiquer la charge frontale, ils étaient imprégnés du style virevoltant et de la tactique enveloppante des archers montés, c'est d'ailleurs ce que laisse entendre le texte d'al-Ṭarsūsī au moment où il décrit des Francs assaillis de toutes parts par les cavaliers musulmans. Ainsi, les chroniques latines décrivent fréquemment le désarroi des leurs face à cette tactique à laquelle ils étaient peu (ou pas) habitués[1014]. Ces derniers furent donc souvent dupés par la fuite simulée (*al-karr wa l-farr*) des cavaliers turcs. Il s'agissait pour une troupe de cavaliers de feindre la faiblesse face à l'ennemi, de fuir et donc d'entraîner un petit groupe loin du gros de l'armée, enfin, les fuyards se retournaient subitement pour une contre-attaque violente à laquelle participait souvent une troupe de soutien qui s'était préalablement cachée, alors les poursuivants se voyaient pris dans une tenaille de laquelle il était extrêmement ardu de se tirer[1015]. Ambroise, le jongleur de Richard Cœur de Lion, résuma bien la dérobade musulmane en disant du Turc : "Poursuivez-le, il prendra la fuite. Revenez, il vous poursuivra !"[1016]. Cette tactique avait diverses variantes, ainsi, la cavalerie de Nūr al-dīn placée au centre se dérobait après avoir pris contact avec l'ennemi, puis se retournait au moment précis où les ailes, restées sur le lieu de l'engagement, avaient vaincu les éléments adverses qui n'avaient pas été des poursuivants ; et lorsque ces derniers refluaient ils tombaient dans la nasse. Et même après des décennies de

---

1011. *Ibid.*, p. 849-850.

1012. Yaacov LEV , *Saladin in Egypt*, p. 147.

1013. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 199-200 ; sur l'aspect décisif des archers montés dans les armées musulmanes, voir également C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 513-514.

1014. ANONYME, *Gesta*, p. 73 : "Les Barbares se divisèrent et formèrent deux corps, l'un en avant, l'autre en arrière, avec le désir de nous envelopper de tous côtés", voir aussi p. 91 ; RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 248 : "[…] les Turcs sont dans l'usage, quand même ils se trouvent inférieurs en nombre, de chercher toujours à envelopper leurs adversaires […]." ; voir également Albert d'Aix, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 422 ; ou Foucher de Chartres, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 30, 79 et 141.

1015. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 858.

1016. *L'Estoire de la guerre par Ambroise (1190-1192)*, v. 5661-5662 ; repris ici et traduits par Ph. Ménard, « Les combattants en Terre sainte au temps de Saladin et de Richard Cœur de Lion », p. 510.

présence en Orient, les Francs se laissaient souvent prendre au piège. Par exemple, les armées de Nūr al-dīn infligèrent deux lourdes défaites aux Francs grâce à cette tactique : l'une dans la plaine d'Artāḥ en 1164, et l'autre lors de la bataille d'al-Bābayn durant la troisième campagne d'Égypte menée par Amaury Ier en 1167[1017]. À l'exemple de l'enveloppement, les chroniques latines montrent bien que les Occidentaux furent perturbés par la fuite simulée turque, que du reste ils connaissaient et même pratiquaient avant les croisades (bataille d'Hastings en 1066)[1018]. Foucher de Chartres résume bien la tactique des Turcs et vise juste lorsqu'il la compare à celle des Parthes :

> *"[…] mais cette race, vraiment Parthe par sa manière de se préparer à la guerre et de la faire, ne sait jamais demeurer un seul instant dans la même position ; plus prompte que la pensée, elle tourne tantôt le visage, tantôt le dos, à ceux qui l'attaquent, s'éloigne par une fuite simulée au moment où on l'espère le moins, et revient tout à coup fondre sur vous à toute course"*[1019].

Notons qu'al-Ṭarsūsī parle de *muṯallaṭāt* ou chausse-trappes jetées par les fuyards derrière eux afin de blesser grièvement les chevaux des poursuivants, et donc de les arrêter :

> *"(Les muṯallaṭāt) sont utilisées par les armées qui se dérobent lorsqu'elles veulent échapper à une attaque et prévenir par stratagème une poursuite et une déroute. […] Ce sont des pièges que l'on jette sur le sol où l'on sait que l'ennemi va marcher en se hâtant pour vous attaquer ; lorsque les chevaux s'écoulent dessus et foulent la pointe qui en est dressée, cela leur fait une douloureuse blessure et leur laisse des marques graves, au point qu'ils s'abattent avec leur cavalier, et périssent de leurs blessures et de ses accompagnements […]. La conformation de ces engins est telle qu'il y ait toujours une pointe dressée, deux fichées en terre, de quelque façon que tu les aies jetés"*[1020].

[1017]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 743-745.
[1018]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 858.
[1019]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 204 ; voir aussi Albert d'Aix, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 16 ; ou Raymond d'Aguilers, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 244-245.
[1020]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 121-122 (texte arabe), p. 144 (trad.).

Si l'on ne peut douter que ces ancêtres des mines antipersonnel aient été utilisées par les musulmans durant les croisades, on ne sait pas si elles étaient très courantes, en tout cas les sources narratives n'en parlent pas.

Enfin, quand les cavaliers musulmans n'entraînaient pas leurs ennemis dans de longues fuites simulées, ils faisaient des dérobades plus courtes dans le but de les harceler. Ces flux et reflux se terminaient le plus souvent par un corps à corps, lequel était la routine des cavaliers lourds, mais les archers montés n'étaient pas moins habiles qu'eux dans cet exercice. Ils mettaient leur arc en bandoulière, puis se saisissaient au choix de l'épée, de la lance ou de la masse d'armes, et enfin se jetaient dans une mêlée féroce[1021]. Nous avions déjà signalé que ces deux étapes formaient une tactique classique chez les cavaliers turcs : dans un premier temps, il fallait affaiblir l'ennemi par un harcèlement incessant fait de dérobades, d'enveloppements et de nuées de flèches, puis on en venait à un corps à corps qui s'avérait souvent nécessaire à la concrétisation de la victoire[1022].

b-Technique des archers montés

Nous venons de constater que, contrairement à ce que pouvaient laisser penser les chroniques latines, les Turcs n'étaient pas seulement des archers montés virevoltants, mais il apparaît en fait que leur cavalerie lourde constituait la pierre angulaire du dispositif tactique musulman. Néanmoins, le rôle de l'archerie montée était loin d'être négligeable, en définitive, on peut dire que les deux corps se complétaient parfaitement. Si nous voulons revenir plus particulièrement sur la technique employée par les archers montés, que nous pourrions qualifier d'"art de tirer à l'arc dans toutes les directions en chevauchant une monture au galop", c'est d'abord qu'elle est emblématique des combattants musulmans de la période qui nous préoccupe, mais aussi qu'elle surprit les Croisés et fit beaucoup de dégâts dans leurs rangs, de même qu'elle représentait une véritable prouesse physique nécessitant un long entraînement. Nous avons exposé plus haut les origines antiques et asiatiques de cette

---

[1021]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 513 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 864 ; David NICOLLE, *The armies of islam : 7th-11th centuries*, p. 24 ; GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 154, au sujet des Turcs : "Les premiers suspendant leurs arcs à leurs épaules et saisissant le glaive serrent nos soldats de près" ; voir aussi Foucher de Chartres, *op. cit.*, p. 151 ; Albert d'Aix, *op. cit.*, t. I, p. 170 ; notons que déjà au VIe siècle l'empereur byzantin Maurice dans son *Strategikon* rappelait que les Turcs attaquaient doublement armés : "[…] la lance en bandoulière et l'arc en main, ils se servent de l'un ou de l'autre au gré des besoins", in : *Anthologie mondiale de la stratégie*, éd. G. Chaliand, p. 229 ; voir également la *Taktika* de Léon VI dans ce même ouvrage, p. 245.

[1022]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 139-140.

technique qui fut très tôt pratiquée assidûment par les peuples turcs[1023]. C'est donc dans cette vieille tradition que s'inscrivent les archers montés qui combattirent les Francs au XIIe siècle.

Comme l'indiquent les observations de certains chroniqueurs, la capacité des cavaliers turcs à tirer à l'arc en chevauchant leur monture au galop avait marqué les esprits dans le camp croisé. Robert le Moine avait bien observé que "les Turcs ont coutume en fuyant de tirer des flèches en arrière, et de blesser ainsi dans leur fuite ceux qui les poursuivent"[1024], il est rejoint par Raymond d'Aguilers qui affirme que les Turcs "combattent de loin avec leurs flèches, et sont ainsi également redoutables, soit lorsqu'ils fuient, soit lorsqu'ils poursuivent"[1025]. Selon toute vraisemblance, la qualité du tir à cheval était inférieure à celle d'un tir au sol : d'abord, même si les étriers procuraient au cavalier une stabilité satisfaisante[1026], la puissance développée restait inférieure à celle obtenue les deux pieds au sol ; ensuite, la course du cheval perturbait la précision du tir, il semblerait qu'un archer turc à pied pouvait être très précis jusqu'à environ 60 mètres, mais à cheval, pour être aussi précis, l'archer devait être beaucoup plus près[1027]. Cependant, les archers montés faisaient tout pour améliorer leur qualité de tir, ainsi, ils s'entraînaient de manière intensive sur les *maydān*-s de leur cité où ils s'exerçaient au *kabaq* dont le but était de tirer des flèches sur une cible à travers un cerceau placé en haut d'un poteau, ou au *qīġağ* qui consistait plutôt à tirer au galop sur une cible au niveau du cavalier ou au sol[1028]. Ce dernier exercice visait sans doute à entraîner les combattants à tirer sur les chevaux adverses qui étaient des cibles plus faciles à atteindre que leurs maîtres couverts de mailles. Selon une expression de Boudot-Lamotte, les archers montés turcs sont l'expression d'une "union entre le cheval et l'arc"[1029]. R. C. Smail va dans ce sens et rappelle leur grande facilité à manier leur arc composite tout en exécutant leurs manœuvres habituelles, et, se référant aux remarques des chroniqueurs latins, il souligne

---

[1023]. Voir *supra*, p. 164-166.

[1024]. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 335.

[1025]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 245.

[1026]. Selon Cl. Cahen, l'invention de l'étrier fit progresser de manière décisive la technique des archers montés, notamment en leur donnant une meilleure stabilité, « Le rôle des Turcs dans l'Orient musulman médiéval », p. 98.

[1027]. Charles R. BOWLUS, « Tactical and strategic weaknesses of horse archers on the eve of the first crusade », p. 164.

[1028]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 732 ; voir J. D. Latham et W. F. Paterson, *Saracen archery*, p. 77-79 ; voir également Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 448.

[1029]. Repris par Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 512.

cette incroyable façon qu'ils avaient de tirer en arrière en plein galop sur leurs poursuivants[1030].

Les sources narratives arabes ou latines ne nous donnent pas de précisions sur la technique du tir à cheval, en revanche, des traités militaires peuvent nous apporter quelques lumières, notamment celui d'al-Ṭarsūsī qui consacra un long chapitre à l'archerie en général dans lequel il donne des conseils techniques semblant s'adresser aux archers montés. En effet, si al-Ṭarsūsī ne vise pas clairement ces derniers (sauf une fois), on peut tout de même le supposer étant donné la configuration des situations concrètes qu'il propose[1031]. De son côté le traité d'archerie mamelouke de Ṭaybuġā al-Baklamišī, bien que plus tardif (1368), apporte des éléments qui étaient sans doute déjà d'actualité au XIIe siècle, de plus il traite de l'archerie montée de manière très détaillée[1032]. Ainsi, al-Ṭarsūsī préconise diverses méthodes de tir selon que le cavalier adverse est immobile ou en mouvement, qu'il attaque avec sa lance ou son épée, ou bien qu'il attaque seul ou avec d'autres cavaliers[1033]. Plus loin, il évoque l'opération délicate du changement d'arme en pleine action évoquée plus haut au moment de montrer que des archers montés pouvaient passer de l'arc à des armes de combat rapproché, et inversement, selon la phase tactique (harcèlement, corps à corps, etc.). Notons qu'ici il s'adresse clairement à des archers montés :

> *"Quand on veut tirer et que l'on est armé du sabre, rejeter le sabre sur le bras droit, saisir sa ganse (šarrāba)[1034] et la glisser dans l'avant-bras droit. En saisissant l'arc, prendre trois flèches dans la main gauche et les serrer dans cette main avec l'arc en veillant à ce qu'elles soient dans le sens de la longueur de l'arc et non pas de travers et tirer[1035]. Si l'on veut tirer, armé de la lance et à cheval, rejeter la lance sur la cuisse droite, tirer, puis reprendre la lance. Si l'on est armé de la lance, du sabre et du bouclier, rejeter le sabre sur l'avant-bras droit et la lance sur la cuisse gauche"[1036].*

[1030]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 137 ; un certain nombre d'iconographies représentent magnifiquement ces archers montés turcs tirant derrière eux, D. Nicolle, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 8 : fig. 23 a,b.

[1031]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. A. Boudot-Lamotte, *Contribution à l'étude de l'archerie musulmane*, p. 142-151.

[1032]. Nous n'utiliserons pas ici la source originale mais la traduction et l'explication qu'en firent J. D. Latham et W. F. Paterson dans leur *Saracen archery*, The Holland Press, 1970, Londres, chapitre consacré à l'archerie montée, p. 71-84.

[1033]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. A. Boudot-Lamotte, p. 144-147.

[1034]. La *šarrāba* (ganse) est une sorte de cordelette tressée formant une boucle placée au niveau de la poignée de l'épée.

[1035]. Ce procédé qui permet une cadence de tir très rapide a été utilisé très tôt par différents peuples (voir les vases grecs et étrusques ou encore les archers normands sur la *Tapisserie de Bayeux*).

[1036]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. A. Boudot-Lamotte, p. 146-149.

Pour al-Baklamišī, la maîtrise du tir à l'arc à cheval passe d'abord par une excellente connaissance de l'équitation et des multiples manières de manœuvrer une monture. Puis il revient sur l'importance essentielle d'une bonne assise lors du tir qu'il met en relation directe avec le rôle fondamental joué par les étriers dans la stabilité du cavalier. Il explique en détail quelle doit être la position exacte des pieds dans les étriers[1037]. Ensuite, il insiste longuement sur la façon de maintenir les rênes dans sa main tout en tirant, car il ne fallait pas que pendant le tir le cavalier perde le contrôle de la bête[1038]. Il poursuit et en vient aux nombreuses manières de tirer à l'arc à dos de cheval, selon lui soixante-dix, mais il fait remarquer que tous les grands maîtres archers se sont accordés pour en désigner dix comme étant vraiment fondamentales. En fait, ces manières correspondent à des directions, lesquelles peuvent être résumées ainsi : (1) sur le côté gauche à neuf heures avec un tir parallèle-descendant (pour finir vers le sol), (2) ou parallèle-ascendant (pour finir vers le ciel), (3) ou parallèle-latéral (en angle aigu), (4) à midi au-dessus de la tête du cheval, (5) à deux heures avec un tir parallèle-descendant, (6) à six heures (le fameux tir en arrière) avec un angle allant de haut en bas, (7) à sept heures de haut en bas, (8) à huit, onze, une et quatre heures avec la méthode du *ğarmakī*, (9) à onze heures sous l'encolure du cheval de droite à gauche et (10) à une heure sous l'encolure du cheval de gauche à droite[1039]. Notons que ces directions ne peuvent concerner qu'un archer ambidextre, car un droitier ne pourrait physiquement pas exécuter les tirs 8 (4 h) et 9. Par ailleurs, la méthode du *ğarmakī* consistait à tenir l'arc parallèlement au sol et à tendre la corde du côté extérieur de l'avant-bras gauche. Cela augmentait de manière significative l'angle latéral du tir[1040]. Il ressort des explications d'al-Baklamišī qu'un archer monté devait être dans une excellente condition physique afin de réaliser ces différents tirs sur un cheval au galop. Il devait être très souple et posséder une bonne musculature (notamment abdominale et dorsale). On comprend mieux la fréquentation intensive des *maydān*-s par les cavaliers qui, par des entraînements réguliers, pouvaient maintenir leur dextérité et leur forme physique à un niveau optimal. D'ailleurs, al-Baklamišī finit par donner des conseils d'exercices à effectuer afin de progresser ; dans ce cadre, il décrit avec précision les

---

[1037]. AL-BAKLAMIŠĪ, trad. J. D. Latham et W. F. Paterson, *Saracen archery*, p. 71-72.

[1038]. *Ibid.*, p. 73, sur les vocables des rênes et des divers équipements équestres, voir les commentaires des traducteurs, p. 79-80.

[1039]. *Ibid.*, p. 73-75, commentaires des traducteurs, p. 80-82.

[1040]. *Ibid.*, p. 75, commentaires des traducteurs, p. 82-83.

dimensions et les délimitations d'un *maydān* en expliquant comment doit se mouvoir un cavalier sur celui-ci lorsqu'il pratique un exercice donné[1041].

Remarquons qu'al-Baklamišī consacra également un court chapitre au tir à l'arbalète à cheval. Alors que cette technique était extrêmement rare chez les musulmans au XIIe siècle, elle semble être plus répandue dans le siècle de l'auteur (XIVe siècle). Certes, al-Ṭarsūsī évoque l'utilisation du *qaws al-ḥusbān* par un cavalier[1042], mais il s'agit en fait d'une petite arbalète se portant à une main et lançant des fléchettes qui a peu à voir avec l'arbalète classique et encombrante décrite par al-Baklamišī. Dans leurs commentaires, les traducteurs mettent justement en avant la difficulté que représentait l'utilisation d'une arbalète par un cavalier, notamment parce que l'arme est lourde et que sa fréquence de tir est beaucoup plus lente qu'un arc. Puis ils en viennent à affirmer que ce chapitre n'est en réalité nullement adressé à des cavaliers, ils étayent cette assertion par le fait qu'ils n'ont trouvé aucune iconographie mettant en scène des arbalétriers montés[1043]. Mais cette argumentation ne tient pas, car des iconographies de ce type existent bel et bien, à l'exemple de cette représentation du XIIIe siècle d'un cavalier mamelouk tirant à l'arbalète[1044] ou de celle de ces deux arbalétriers montés turcs au galop (début du XIIIe siècle), l'un tirant droit devant lui et l'autre en arrière[1045]. D'une part, ces images viennent confirmer l'idée qu'al-Baklamišī pensait à des cavaliers lorsqu'il rédigea son chapitre sur l'arbalète, d'autre part, même si cette technique était peu répandue chez les musulmans des XIIIe-XIVe siècles, certains combattants semblaient tout de même la maîtriser.

c-Embuscades, coups de main et harcèlements d'armées en marche

Même si les embuscades, les coups de main et les harcèlements d'armées en marche semblent plus relever de la guérilla que de la guerre traditionnelle, ces modes de combat n'étaient pas moins bien organisés tactiquement que les batailles rangées ; de plus, les sources nous révèlent qu'ils étaient le quotidien des musulmans, alors que les secondes étaient beaucoup plus rares. En fait, les embuscades ou les raids coûtaient moins cher en argent et en

---

[1041]. *Ibid.*, p. 75-77, commentaires des traducteurs, p. 83-84.
[1042]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. A. Boudot-Lamotte, p. 144-145 ; pour une description du *qaws al-ḥusbān*, voir la traduction de Cl. Cahen, p. 110-111 (texte arabe), p. 132-133 (trad.).
[1043]. AL-BAKLAMIŠĪ, *op. cit.*, p. 85-86, commentaires des traducteurs, p. 86-89.
[1044]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 167 : fig. 425.
[1045]. *Ibid.*, p. 170 : fig. 440 f,g.

hommes que les grandes batailles, et permettaient de réaliser des objectifs bien précis (capturer une caravane, soutenir des assiégeants, etc.)[1046].

On vient de voir que les embuscades pouvaient s'intégrer parfaitement à la tactique d'une bataille rangée. En effet, des corps étaient disséminés de manière stratégique autour du lieu de la bataille, attendant patiemment de prendre à revers les poursuivants ennemis séparés sciemment du reste de leur armée par la tactique de la fuite feinte. Mais les embuscades pouvaient également se faire hors du contexte de la bataille, ainsi, des combattants se cachaient dans le but d'attaquer une armée en marche. Déjà au IXe siècle, le didacticien abbasside al-Harṭamī proposait un mode d'emploi de la bonne embuscade dont les principes généraux étaient toujours les mêmes dans la Syrie du XIIe siècle : il faut être très discret ; choisir un endroit bien protégé ; poster une sentinelle annonciatrice de la venue de l'ennemi ; l'attente pouvant être longue, hommes et bêtes ne doivent manquer ni de vivres ni d'eau ; se méfier des espions ennemis ; attaquer la matinée, alors que l'armée visée est au repos ; se déployer à l'heure la plus chaude en été, et la plus froide en hiver ; rester groupés (en escadrons, *karādīs*) lors de l'attaque ; attaquer durement ; rentrer rapidement vers ses bases après l'opération[1047]. Les sources arabes et latines regorgent d'exemples d'embuscades. Ainsi, il ressort du récit d'Usāma que les embuscades semblaient être une chose courante et naturelle pour les musulmans[1048]. Quasiment tous les chroniqueurs francs de la première croisade évoquent de manière répétée les innombrables embuscades dont furent victimes leurs coreligionnaires. Albert d'Aix observa cette habitude des Turcs bien avant l'arrivée des Croisés sous les murs d'Antioche[1049]. Puis après que ces derniers se furent emparés d'Antioche, les Turcs se plaçaient en embuscade pour attaquer ceux qui s'aventuraient hors de la ville[1050]. Plus tard, alors que des Croisés affamés étaient à Ma'arrat al-Nu'mān et se dispersaient en petits groupes aux alentours de la cité pour chercher des vivres, des Turcs embusqués venant de Damas les attaquaient[1051]. Il en fut de même devant Jérusalem, où les musulmans empêchaient par ce procédé des Occidentaux assoiffés d'accéder aux points d'eau :

[1046]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 544-545.

[1047]. AL-HARṬAMĪ, *Muḫtaṣar siyāsat al-ḥurūb*, chap. XXIX, p. 51-52 ; repris par A. Zouache, *op. cit.*, p. 838, sur al-Harṭamī, voir dans ce même ouvrage, p. 133-135, par ailleurs, Zouache donne des exemples d'embuscades effectuées par les musulmans lors des croisades, p. 838-839.

[1048]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 145 et 157.

[1049]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 139 ; repris par Guillaume de Tyr, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 191.

[1050]. *Ibid.*, t. I, p. 247 ; repris par Guillaume de Tyr, *ibid.*, t. I, p. 290-291.

[1051]. *Ibid.*, t. I, p. 294-295.

"Mais lorsque les Sarrasins eurent appris que nos hommes allaient de tous côtés pour chercher des sources, ils se mirent à leur tendre des embûches au milieu de ces montagnes extrêmement ardues, tuèrent ou firent prisonniers autant d'hommes qu'ils voulurent, et leur enlevèrent en outre leurs bêtes de somme et leurs bestiaux"[1052].

De même qu'il s'agissait pour les Turcs de couper toute communication entre les assiégeants et d'éventuels renforts :

"Les embûches dressées par les Infidèles ne permettaient à aucun ou à presque aucun message de parvenir, soit de nos cités au roi, soit du roi à nos cités ; ainsi donc on ignorait dans les villes ce qui se faisait au camp, et dans le camp, ce qui arrivait aux villes"[1053].

Évoquant des embuscades qui eurent lieu dans les premières années de l'installation des Latins en Orient, Albert d'Aix insiste sur la configuration stratégique des lieux choisis par les musulmans pour se cacher, comme, par exemple, "des gorges de montagnes d'un accès difficile et couvertes de rochers"[1054]. En mai 1108, Ṭuġtakīn attaqua Tibériade, pour ce faire, il prépara diverses embuscades dans les environs de la ville. Le seigneur de Tibériade, Gervais, tomba dans l'un de ces pièges et fut fait prisonnier avec le gros de son armée (environ 80 chevaliers). Outre le fait qu'Albert rappelle l'aspect tortueux des lieux d'embuscades, il nous donne un bon aperçu de la tactique employée par les musulmans dans cet exercice, de plus, il confirme ici ce que nous disions plus haut au sujet de l'aspect gênant des intempéries lors des combats :

"[…] ces mêmes Turcs étaient sortis de la ville de Damas, au nombre de quatre mille cavaliers cuirassés, et s'étaient rendus dans le pays de Tibériade : après avoir disposé des embuscades de divers côtés, ils envoyèrent en avant trois cents hommes montés sur des chevaux rapides, et chargés d'aller, selon leur usage, provoquer les Chrétiens

---

[1052]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 364-365.
[1053]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 175.
[1054]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. II, p. 14.

enfermés dans leur place, et les attirer ensuite, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés vers les lieux où les autres s'étaient cachés en embuscade. Gervais, homme très-renommé et très-noble du royaume de France, à qui le roi avait donné la ville et la forteresse de Tibériade, et qui y commandait alors, ayant appris l'arrivée des Turcs, rassembla aussitôt ses compagnons d'armes au nombre de quatre-vingts chevaliers environ, couverts de leurs cuirasses et bien équipés, et prenant en outre deux cents hommes de pied, pleins de courage dans les combats, il se lança à la poursuite des Turcs avec une ardeur plus qu'ordinaire, […] Les Turcs feignant de prendre la fuite, retournèrent vers le lieu où étaient placées les embuscades, et attirèrent Gervais au milieu de ses ennemis, à travers des rochers et dans les montagnes presque impraticables : les chevaliers et les fantassins chrétiens y arrivèrent excédés de cette course démesurée. Aussitôt les Turcs, sortant de leur retraite, enveloppèrent de toutes parts Gervais et les siens, les accablèrent à coups de flèches et les empêchèrent surtout de retourner en fuyant vers les montagnes. Effrayé par la vue de cette multitude d'ennemis, Gervais voulut prendre la fuite avec sa petite troupe à travers une plaine dont le terrain était boueux ; mais fatigués et hors d'haleine à la suite de la première course, ne pouvant marcher sur cette terre remplie d'eau et de fange, les Chrétiens furent de nouveau enveloppés par les Turcs, qui, reprenant leur avantage, les frappèrent encore de leurs flèches et de leurs glaives […]. Nul d'ente eux ne s'échappa, si ce n'est deux écuyers qui allèrent à Tibériade raconter ce désastre ; tous les autres furent pris ou tués. Gervais, fait prisonnier, fut conduit à Damas, chargé de chaînes et déposé en lieu de sûreté"[1055].

Enfin, si l'on consulte les textes postérieurs à ceux de la première croisade, on constate que la tactique des embuscades fut une constante chez les musulmans tout au long du XIIe siècle (et même après). Ainsi, Eudes de Deuil, qui accompagna la deuxième croisade, revient à plusieurs reprises sur la dangerosité des Turcs dans ce domaine[1056]. Saladin fit également grand usage des embuscades qu'il confiait notamment à ses auxiliaires bédouins[1057].

Dans le cadre de l'étude sur le financement des armées, nous avions indiqué que la recherche du butin était une préoccupation permanente[1058]. Outre les batailles, l'autre moyen principal d'obtenir du butin était le raid ou coup de main. Mais là n'était pas le seul but de ces

---

[1055]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 136-138 ; sur cet épisode, voir J. Prawer, *op. cit.*, t. I, p. 274-275.
[1056]. EUDES DE DEUIL, *Histoire de la croisade de Louis VII*, trad. F. Guizot, p. 337 et 356-357.
[1057]. Carole HILLENBRAND, *op. cit*, p. 545.
[1058]. Voir *supra*, p. 201-203.

raids ponctuels et courts, en effet, ils intégraient une stratégie beaucoup plus vaste dans laquelle leur rôle était de couper les lignes de ravitaillement de l'adversaire et de miner son moral par de petites attaques incessantes. Les expéditions de Mawdūd, dans les années 1110-13, se caractérisent par ce type d'affrontements[1059]. Selon Abbès Zouache, "pendant les trois premiers quarts du XIIe siècle, la Syrie connut pléthore de ces affrontements, mais sans qu'ils fassent intervenir des troupes nombreuses. Profitant du caractère lâche des frontières, ces marges incertaines et mouvantes, Francs et musulmans multiplièrent les coups de main rapides, proches ou lointains. Dans ce cas, les troupes devaient être très mobiles ; malgré leur utilité sur le champ de bataille, les fantassins s'avéraient des poids dont on ne pouvait s'encombrer. Les cavaliers partaient donc seuls, combattants lourds et auxiliaires sur des montures de fortune, chargés de l'entretien des chevaux (dont ceux de réserve), du ravitaillement, de l'armement, du montage et du démontage des camps, de la défense de ces camps. Des cavaliers légers étaient présents qui éclairaient la marche et participaient à la bataille, le cas échéant"[1060]. Le récit d'Usāma foisonne d'épisodes mettant en scène de petites troupes de cavaliers partant razzier ici et là ou croiser le fer avec un émir ennemi ou des Francs[1061]. Par ailleurs, on peut noter avec Christopher Marshall que les coups de main servaient également à préparer un siège[1062] ; selon lui, les séries de raids menées au XIIIe siècle autour d'Acre faisaient partie intégrante de la stratégie musulmane afin d'affaiblir la ville et donc de faciliter le siège proprement dit[1063]. En fait, cette pratique était déjà très courante au XIIe siècle, la politique de la terre brûlée de Saladin avait pour but principal le démantèlement des forteresses latines. Détruire les moissons aux alentours d'une cité, c'était couper ses moyens de subsistance à long terme, et donc la mener à une inévitable reddition.

Enfin, le harcèlement des armées franques en marche était employé très fréquemment par les musulmans. À l'exemple des coups de main intempestifs, le harcèlement d'armées en marche avait pour but de maintenir une pression sur l'ennemi, de gêner ses mouvements et de couper la route aux renforts. Ces manœuvres étaient souvent le fait des archers montés qui appliquaient leur tactique habituelle. Ainsi, ils exécutaient un véritable carrousel autour de la

---

[1059]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 830-832, l'auteur donne ici des exemples des expéditions de Mawdūd ; à ce sujet, voir aussi C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 545 ; sur l'idée que les raids affaiblissaient le moral de l'ennemi, voir également C. Marshall, *Warfare in the Latin East, 1192-1291*, p. 209.

[1060]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 832, l'auteur en donne quelques exemples.

[1061]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 175, 179-181 ou encore 329-331.

[1062]. Christopher MARSHALL, *Warfare in the Latin East, 1192-1291*, p. 183.

[1063]. *Ibid.*, p. 17.

colonne en marche, et si les tirs de flèches fusaient de tous les côtés[1064], il semblerait tout de même, comme le souligne Albert d'Aix, que l'arrière-garde était particulièrement visée :

> *"[…] les Turcs, se plaçant en embuscades, ne cessaient d'attaquer et de massacrer ceux qui demeuraient en retard par paresse ou lassitude. […] ils vinrent à l'improviste les attaquer par derrière, firent pleuvoir sur eux une grêle de flèches, et en blessèrent un grand nombre"*[1065].

Foucher de Chartres décrit les difficultés que connut l'armée de Baudouin lors de sa marche d'Édesse vers Jérusalem. Godefroy de Bouillon, premier chef franc de Jérusalem (avoué du Saint-Sépulcre), mourut en 1100, son frère, Baudouin de Boulogne, alors maître d'Édesse, fut appelé à lui succéder. Ainsi, ce dernier entreprit une longue marche du nord au sud à la tête de son armée. Alors que lui et ses hommes se trouvaient sur la route côtière non loin de Beyrouth, Foucher évoque les harcèlements intenses dont ils furent l'objet, et la volonté des Francs de faire marche arrière face à un passage trop serré et par là même trop dangereux :

> *"Non loin de la ville de Béryte (Beyrouth), et à environ cinq milles de distance, était en effet un chemin qui côtoyait la mer, inévitable pour nous comme pour tous ceux qui allaient de ce côté, et beaucoup trop resserré pour le passage d'une armée. Si des ennemis s'étaient fortifiés à l'avance dans ce défilé, cent mille hommes d'armes n'auraient pu le traverser en aucune manière, à moins d'en avoir fait occuper l'étroite entrée par cent ou soixante-dix soldats bien armés. C'est là que les Infidèles se flattaient de nous arrêter, et de nous égorger tous. […] Au petit point du jour, et quand l'aurore commençait à chasser les ténèbres de dessus la terre, on tint de nouveau conseil pour décider si, nous tâcherions de vivre encore, ou s'il nous fallait mourir : on s'arrêta au parti de lever les tentes et de rebrousser chemin, en faisant marcher devant les bêtes de somme chargées de nos bagages et chassées par les valets de l'armée ; les hommes d'armes suivent, et les défendent avec vigilance contre les attaques des Sarrasins. Dès le grand matin, en effet, ces Infidèles, nous voyant retourner en arrière, descendent en toute hâte pour nous poursuivre comme des fugitifs : les uns nous attaquent de dessus la mer à l'aide de leurs vaisseaux ; les*

1064. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 741.
1065. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 9.

autres nous talonnent en arrière par le chemin que nous suivons ; d'autres encore, tant cavaliers qu'hommes de pied, nous poussent devant eux à travers les montagnes et les collines comme des moutons qu'on ramène dans la bergerie : ce qu'ils veulent, c'est, quand nous aurons traversé une petite plaine qui se trouve là, nous arrêter à la sortie qui se rétrécit extrêmement entre la montagne et la mer, et nous massacrer sans peine"[1066].

Ce passage appelle plusieurs remarques : d'abord, la tactique du harcèlement pouvait s'intégrer dans une stratégie élaborée, ici il s'agit d'amener les Francs dans une zone de laquelle il sera difficile pour eux de sortir ; ensuite, l'embarras de ces derniers face à cette tactique est manifeste. C'était un mode de combat nouveau pour eux, ils ne savaient pas, faute de mobilité, se battre tout en progressant[1067]. Si, comme nous le verrons plus loin, les Latins installés en Orient s'adaptèrent à ces harcèlements et trouvèrent des solutions, les nouveaux venus d'Occident étaient tout aussi désemparés que leurs prédécesseurs de la première croisade. Ainsi, lors de la deuxième croisade, l'armée de Conrad III fut décimée par cette manœuvre non loin de Dorylée (octobre 1147)[1068]. Les troupes de Louis VII, quant à elles, subirent de lourdes pertes de la même façon au moment de traverser la Cilicie pour rejoindre Antioche[1069].

3-Tactiques et techniques des Francs

Dans un premier temps, nous évoquerons les tactiques générales des Francs ; ensuite, nous reviendrons en détail sur la technique de la lance couchée qui était au cœur de ces tactiques ; enfin, nous verrons que les Occidentaux n'avaient rien à envier aux musulmans en termes de coups de main et de pillages.

a-Tactiques générales des Francs

1066. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 92-94.
1067. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 741.
1068. EUDES DE DEUIL, *Histoire de la croisade de Louis VII*, trad. F. Guizot, p. 342-345 ; voir S. Runciman, *Histoire des croisades*, p. 504.
1069. *Ibid.*, p. 356-355 ; voir S. Runciman, *ibid.*, p. 508-509.

On a insisté précédemment sur le fait que la pièce maîtresse des armées franques d'Occident et d'Orient était le chevalier lourdement armé[1070], et c'est donc ses tactiques qui prévaudront et seront au cœur du système militaire des Latins dans leurs guerres contre les musulmans. Claude Gaier résume ainsi la tactique principale des chevaliers : "Elle est basée sur la puissance du choc frontal, obtenu grâce à la cohésion des combattants et à l'usage d'un armement lourd avec le cheval et la lance. Elle implique un choix judicieux du lieu et du moment de l'action et la concentration du maximum de forces sur le champ de bataille le plus restreint possible"[1071]. S'il n'existe pas de textes du type des traités militaires arabes pouvant nous livrer des détails précis sur la tactique des Francs, les sources narratives nous en donnent quelques indications. Les chroniques nous révèlent donc les principes tactiques fondamentaux qui précédaient le choc et dont il est avéré que leur application était considérée au Moyen Âge comme indispensable. Ainsi, les troupes se disposaient en ligne continue sur une épaisseur assez mince, trois ou quatre rangs quand les effectifs le permettaient. Dans le meilleur des cas, 1500 à 2000 cavaliers, serrés les uns contre les autres sur plusieurs rangs, pouvaient couvrir un front d'un kilomètre de large[1072], ils formaient diverses "batailles" ; pour constituer ces dernières, on alignait un certain nombre d'unités tactiques élémentaires appelées bannières ou *conrois*, à recrutement familial, lignager ou féodal, qui devaient demeurer grouper autour du même drapeau ou d'un chef[1073]. Raymond d'Aguilers note qu'à Antioche "chacun se rallia à sa bannière et aux hommes de son pays"[1074] ; à l'occasion de la bataille d'Ascalon, Albert d'Aix dit que "tous les chevaliers et les gens de pied se rassemblèrent en groupes autour de leurs enseignes et de leurs bannières"[1075]. Notons que le *conroi*, dont on ne connaît pas les effectifs exacts, apparaît souvent dans la chronique de Guillaume de Tyr, ce qui montre que de telles unités devinrent peu à peu la norme dans les armées latine au XIIe siècle[1076]. Les "batailles" ou "divisions" (*acies* en latin), dirigées par les chefs francs, étaient de taille variable, elles se composaient de cavaliers et de piétons, et étaient mises en place avant les combats comme à Antioche le 28 juin 1098 :

[1070]. Voir *supra*, p. 180-195.

[1071]. Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 52.

[1072]. Selon F. Lot, la profondeur des rangs des Croisés était assez faible, et le front ne dépassait pas un ou deux milles, et "comme un mille comporte environ mille pas, dans le combat du lac d'Antioche on comptait 2 cavaliers pour 3 pas. La cavalerie s'ordonnait donc, selon toute vraisemblance, sur 2 rangs seulement", *L'art militaire*, t. I, p. 133.

[1073]. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 380 ; voir aussi F. Lot, *op. cit.*, t. I, p. 131.

[1074]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 284.

[1075]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 365-366.

[1076]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 853-854.

"Puis six corps de bataille furent établis à l'intérieur de la ville. Dans le premier qui marchait en tête se trouvait Hugues le Mainsné avec les Français et le comte de Flandre ; dans le second le duc Godefroy avec sa troupe ; dans le troisième Robert de Normandie avec ses chevaliers ; le quatrième était commandé par l'évêque du Puy, qui portait avec lui la lance du Sauveur […] ; le cinquième corps comprenait Tancrède, fils du marquis, avec sa gent ; le sixième le prud'homme Bohémond et sa chevalerie"[1077].

Si l'Anonyme avait déjà évoqué la formation de l'armée croisée en six "batailles" lors d'un affrontement ayant eu lieu au mois de février de la même année[1078], tous les chroniqueurs ne s'accordent pas sur le nombre de divisions mises en place par les Croisés. Par exemple, à Antioche, Raymond d'Aguilers, qui fut acteur de cette bataille à l'instar de l'auteur anonyme, dénombra quatre divisions, chacune divisée en deux escadrons[1079], alors qu'Albert d'Aix prétendit qu'il y en avait douze[1080]. Quoi qu'il en soit, il semblerait que le nombre de corps n'était pas fixe, et qu'il dépendait surtout des effectifs en présence[1081]. En 1101, lors d'une bataille dans la plaine de Ramla qui opposa les Fatimides aux Francs, l'armée de ces derniers fut séparée en cinq corps[1082]. Selon Guillaume de Tyr, ce sont neuf divisions qui furent formées "conformément aux lois de l'art militaire" lors de la bataille de l'*Ager sanguinis* (28 juin 1119), laquelle fut un revers terrible pour les Francs[1083]. Selon R. C. Smail, la division de l'armée en unité permettait au commandant en chef de faire circuler ses ordres par le truchement des chefs de "batailles"[1084], malgré cela, il arrivait que la communication entre les unités ne soit pas bonne. Parfois, celle-ci était même rompue comme cela fut le cas durant la bataille d'al-Bābayn (1167). Le roi Amaury Ier dut attendre longtemps avant de savoir ce qu'il était advenu de ses hommes[1085]. Les sources nous laissent deviner que les "batailles"

[1077]. ANONYME, *Gesta*, p. 151-153 ; voir l'analyse du déroulement tactique de cette bataille par R. C. Smail, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 257-259.

[1078]. *Ibid.*, p. 85 : "Bohémond ordonna alors que chacun des chefs plaçât son corps avec méthode. On fit ainsi, et six batailles furent ordonnées […]".

[1079]. RAYMOND D'AGUILERS, *op. cit.*, p. 287.

[1080]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 252-253.

[1081]. Ferdinand LOT, *op. cit.*, t. I, p. 132.

[1082]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 454.

[1083]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 213-214 ; voir R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 265.

[1084]. R. C. SMAIL, *ibid.*, p. 196.

[1085]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 212-215 ; sur cet épisode, voir les commentaires d'A. Zouache, *op. cit.*, p. 855.

pouvaient s'articuler selon le schéma classique d'un centre et de deux ailes, avec parfois un corps en soutien à l'arrière. Ce fut le cas pendant la bataille d'Ascalon[1086] ainsi que lors de l'*Ager sanguinis* :

> *"Trois corps furent chargés de marcher en avant du reste de l'armée ; le comte de Tripoli, à la tête des siens, prit l'aile droite ; les princes d'Antioche se placèrent à la gauche, et les compagnies des gens à pied furent mises au centre. Le roi demeura en arrière avec quatre corps, pour se tenir prêt à porter secours à ceux qui en auraient besoin"*[1087].

Remarquons qu'ici les piétons sont au centre, entourés de toutes parts par les cavaliers, alors que d'autres sources les placent en première ligne dans une configuration proche de celle des fantassins dans les traités militaires arabes. À Antioche, il est décidé "que les hommes marcheraient devant les chevaliers"[1088] tel un écran protecteur. Il en sera de même à Ascalon où, selon l'Anonyme, "les piétons et les archers précédaient les chevaliers"[1089]. Les archers étaient déjà placés en première ligne lors d'affrontements opposant les assiégeants croisés de Jérusalem et des contingents musulmans dans les plaines près de Ramla[1090]. Pour R. C. Smail, les piétons s'en tiendront à ce rôle défensif de mur protecteur durant tout le XIIe siècle[1091] ; toutefois, nous démontrerons plus loin qu'il y eut des évolutions, notamment du point de vue de la discipline et de la cohésion tactique avec les cavaliers. En effet, des progrès étaient à faire dans ce domaine car, comme le montre une escarmouche pendant le siège d'Antioche, lorsque les fantassins se débandaient par peur pendant un affrontement, ils pouvaient être cause de défaite[1092]. Certains chroniqueurs insistaient beaucoup sur l'importance de la discipline et de la cohésion générale des différents corps lors des combats. Par exemple, Raymond d'Aguilers critiqua durement la désorganisation et le manque de discipline des siens

---

[1086]. ANONYME, *Gesta*, p. 213.

[1087]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. II, p. 214 ; voir les autres exemples donnés par A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 852-853 ; voir également Ph. Contamine, *op. cit.*, p. 382, selon lui, "des "batailles" pouvaient être prévues, à quelques dizaines de mètres en arrière ; de plus, des ailes à droite et à gauche étaient souvent constituées, afin de garder les flancs ou de tourner l'ennemi".

[1088]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 283-284.

[1089]. ANONYME, *op. cit.*, p. 213 ; même témoignage chez Raymond d'Aguilers, *op. cit.*, p. 394.

[1090]. RAYMOND D'AGUILERS, *op. cit.*, p. 365-366 ; sur le rôle des arbalétriers dans la tactique franque, voir Cl. Gaier, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 172-173.

[1091]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 190.

[1092]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 245-246.

lors d'un accrochage avec les Turcs durant le cinquième mois du siège d'Antioche[1093]. Selon Albert d'Aix, avant une bataille ayant eu lieu alors que Baudouin rejoignait Jérusalem après la mort de son frère Godefroy, le chef franc "engagea tous les siens à ne se séparer les uns des autres sous aucun prétexte"[1094] ; plus loin, Albert regretta la séparation des corps lors d'une bataille entre les Francs et les armées de Mawdūd (1113) :

> *"Trois corps de Chrétiens, trop avides du sang des ennemis, précipitèrent leur marche et s'avancèrent vers eux imprudemment. Séparés par une trop grande distance du reste de l'armée, ils furent écrasés sous une grêle de flèches, et prirent la fuite pour venir se réunir à leurs frères, laissant derrière eux beaucoup de blessés et de prisonniers, qui furent enlevés par les ennemis avec des chevaux et de riches dépouilles"*[1095].

R. C. Smail met sur le compte de l'indiscipline diverses défaites marquantes essuyées par les Francs[1096]. L'une des causes de l'indiscipline, outre un trop grand enthousiasme, était une recherche empressée du butin, et cela avant même la fin des hostilités. Toutefois, les chefs, bien conscients de ce problème, tentèrent d'y remédier en proclamant des peines sévères contre tous ceux qui rompaient l'ordonnance[1097]. Par exemple, selon l'auteur anonyme, à Ascalon (août 1099) on menaça d'excommunication "tout homme qui songerait à faire du butin avant que la bataille fût terminée"[1098].

L'assaut proprement dit nécessitait également une grande cohésion et beaucoup de discipline. Hélas, les sources s'étendent peu sur les détails de l'attaque. Certains, extrapolant des textes peu explicites, ont parlé d'attaque en "échelons" : les unités des premières lignes chargeaient, immédiatement remplacées par celles qui se situaient à droite et à gauche, qui formaient ainsi une nouvelle ligne. La principale conséquence d'une telle tactique était l'élargissement du champ de bataille[1099]. Cet avis est défendu par Ferdinand Lot[1100], J. F.

1093. *Ibid.*, p. 256 : "Les nôtres s'avancèrent imprudemment et sans ordre, et furent honteusement battus et mis en fuite".
1094. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 422.
1095. *Ibid.*, t. II, p. 173-174.
1096. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 197.
1097. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 387.
1098. ANONYME, *Gesta*, p. 213.
1099. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 854 ; R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 291.
1100. Ferdinand LOT, *op. cit.*, t. I, p. 134.

Verbruggen[1101] ou encore R. C. Smail[1102]. D'autres, comme Henri Delpech, le réfutent complètement[1103]. En fait, la réalité semble être entre les deux, car si les Francs ne pratiquèrent pas l'attaque en échelons de manière systématique, ils l'employèrent dans certaines batailles : comme à celle d'Antioche contre Karbūqā (1098)[1104], à celle de Tall Dānīṯ (1115) ou encore à celle de l'*Ager sanguinis* (1119)[1105]. Dans cette dernière bataille, le roi se tenait en réserve à l'arrière ; une telle disposition montre que les Francs concevaient des attaques autres que celle frontale, en l'occurrence celle contre les flancs adverses[1106].

Si l'attaque en échelons n'était pas appliquée systématiquement, d'autres aspects de l'attaque semblent plus récurrents. Ainsi, il apparaît que les combattants francs commençaient leur charge à un signal donné en avançant lentement ("*gradatim*", "*paulatim*", "*gradu lento*"), puis ils accéléraient en prenant soin de conserver cohésion et alignement, puis leur vitesse augmentait encore jusqu'au moment du contact où elle devait atteindre son maximum[1107]. À Ascalon, Raymond d'Aguilers nous dit que les Francs "se portaient en avant avec lenteur"[1108], pour l'Anonyme, "ils avancèrent progressivement (*paulatim ambulare*)"[1109]. Cette avancée progressive s'explique en partie par le fait que le maintien de la cohésion des rangs du début de l'offensive jusqu'au choc était un véritable défi, mais c'était la condition *sine qua non* d'une charge réussie[1110] ; "exécutée en désordre elle aboutit à des revers"[1111]. Toute la difficulté résidait dans l'exécution de la charge et du choc comme un seul homme au moment le plus opportun et sur un point précis. On voit dans un passage de la chronique de Raymond que la décision de démarrer la charge était précédée, quand la situation le permettait, d'une observation profonde des mouvements de l'adversaire :

> *"D'abord ils (les Francs) commencèrent par s'avancer peu à peu, tandis que les Turcs voltigeaient de tous côtés, lançaient des flèches, et cependant faisaient un mouvement*

1101. J. F. VERBRUGGEN, *The art of war in Western Europe during the Middle Ages*, 2e éd., 1997, Woodbridge, p. 209-210.
1102. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 291-292.
1103. Henri DELPECH, *La tactique au XIIIe siècle*, 1886, Paris, vol. II, p. 5 et 519.
1104. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 291-292.
1105. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 214.
1106. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 854-855, l'auteur commente l'utilisation de l'attaque en "échelons" dans ces trois batailles.
1107. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 381 ; Ferdinand LOT, *op. cit.*, t. I, p. 133.
1108. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 394.
1109. ANONYME, *Gesta*, p. 213.
1110. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 198-199.
1111. Ferdinand LOT, *op. cit.*, t. I, p. 133.

de retraite. Les nôtres les laissèrent faire ainsi, jusqu'à ce que ceux des Turcs qui étaient en avant se fussent réunis à ceux qui occupaient les dernières lignes ; […] Lorsque leur premier corps se fut rallié à ceux qui marchaient derrière, les Francs se lancèrent sur eux, […]"[1112].

À Ascalon, Foucher signale qu'alors que "l'ennemi n'était plus séparé de son ennemi que par la distance du jet d'une pierre", aussitôt les archers francs bandèrent leurs arcs, puis les lances suivirent les flèches des piétons "avec la rapidité nécessaire"[1113] ; en d'autres termes, à peine les archers des premières lignes avaient-ils tiré leur salve que la cavalerie lança sa charge. Au sujet de la distance moyenne parcourue par des cavaliers chargeant, la distance du "jet d'une pierre" semble assez juste. En effet, les cavaliers devaient éviter d'épuiser leurs chevaux dans des galops trop longs, ce qui, par ailleurs, aurait rendu leur charge trop prévisible. Mais une charge effectuée de trop près perdait en force et donc en efficacité. Par conséquent, certains s'accordent à dire que la distance idéale entre le début de la charge et la cible était d'environ 100 mètres[1114].

Souvent, la charge visait un point précis, on préférait la partie des lignes ennemies qui apparaissait la plus faible ou celle où se trouvait le chef adverse[1115]. Mais les Francs recherchaient surtout la partie la plus compacte, là où s'étaient agglomérés de nombreux ennemis, le but étant que le choc fasse un maximum de dégâts. Raymond d'Aguilers dit que les cavaliers francs patientaient "jusqu'à ce qu'il leur fût possible de s'élancer sur une masse plus serrée"[1116]. Foucher de Chartres ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme que les Francs se précipitaient "sur le point où ils voyaient la foule des infidèles plus épaisse"[1117]. À l'occasion d'une bataille qui opposa Francs et musulmans dans les environs de Jaffa (1103), Foucher nous dit que ses coreligionnaires :

[1112]. RAYMOND D'AGUILERS, *op. cit.*, p. 253.
[1113]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 79-80.
[1114]. Charles R. BOWLUS, «Tactical and strategic weaknesses of horse archers on the eve of the first crusade », p. 163-164.
[1115]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 856-857, l'auteur donne l'exemple de la bataille d'al-Bābayn durant laquelle Širkūh affaiblit volontairement le centre sachant que les Francs le viseraient, et concentra ses efforts sur les ailes adverses.
[1116]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 257-258.
[1117]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 181.

"[…] ne cessent de s'élancer, et de frapper tour à tour partout où ils voient la foule des Sarrasins plus épaisse et plus acharnée. Lorsqu'à force de combattre vaillamment ils ont enfoncé l'ennemi sur un point, il leur faut sur-le-champ se porter sur un autre : dès que les Infidèles voient en effet nos gens de pied cesser d'être protégés par nos hommes d'armes, ils se hâtent de courir sur eux, et massacrent ceux des derniers rangs"[1118].

Manifestement, en plus du maintien de la cohésion et de la recherche du choc au bon moment, l'autre grande difficulté de la charge était pour les cavaliers de se reformer promptement afin de garder la pression sur un ennemi mouvant et opportuniste[1119]. Rappelons que les hommes des ordres, qui étaient réputés pour leur grande discipline, semblaient pratiquer ces diverses tactiques avec plus de rigueur et de réussite que les chevaliers laïcs[1120].

b-Technique de la lance couchée

Nous venons de voir quelle était la tactique collective des cavaliers francs pendant les batailles, celle-ci avait pour point culminant une charge dont on cherchait à ce qu'elle soit décisive. On a vu que pour être efficace cette charge nécessitait discipline et cohésion du corps qui attaquait, mais en sus chaque cavalier devait individuellement maîtriser la technique de la lance couchée qui était au cœur de la tactique du choc. Au moment d'évoquer l'art militaire occidental avant les croisades, on a conclu à une genèse de la technique de la lance couchée assez lente, et à une généralisation de cette dernière en Occident à partir du dernier quart du XIe siècle[1121]. Puis nous avons rappelé les diverses évolutions que connut la lance en concomitance avec les développements de cette technique encore en gestation peu avant les premières expéditions des Européens en Terre sainte[1122]. Ainsi, cette technique de la lance couchée ou "en arrêt" se développa et s'épanouit pleinement dans l'Orient latin du XIIe

---

[1118]. *Ibid.*, p. 141.
[1119]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 183.
[1120]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 52-53 ; pour l'ordonnancement des Templiers et leurs tactiques, voir M. Benett, « *La Règle du Temple* as a military manual, or "How to deliver a cavalry charge" », p. 5-10 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 873-874.
[1121]. Voir *supra*, p. 177-178.
[1122]. Voir *supra*, p. 190-191.

siècle[1123]. Mettre la lance "en arrêt"[1124], c'est tout simplement placer l'extrémité de la hampe sous son aisselle au moment de charger et la bloquer fortement[1125] afin qu'elle devienne le prolongement solidaire d'une masse, constituée d'un cavalier en armure et de sa monture, lancée à pleine vitesse. Il y a clairement une recherche de l'effet de bélier, on veut enfoncer l'adversaire, le renverser, l'écraser ou encore l'embrocher[1126]. Les verbes employés dans les chroniques sont éloquents : "*voider sele*", "*chaeir*", "*tresbuchier*", "*deschevalchier*" ou "*gisir a tere*"[1127]. Les sources iconographiques du XIIe siècle montrent bien qu'une évolution dans la manière de tenir la lance à cheval s'est produite ; désormais, elle est maintenue sous l'aisselle plutôt que brandie comme un javelot[1128].

Avant d'être placée sous l'aisselle, la lance est posée sur le *fautre*, d'où l'expression "coup de *fautre*". Le *fautre* est la partie rembourrée de l'arçon de la selle qui jouxtait l'encolure du cheval[1129]. Au repos ou en chevauchée d'approche, le cavalier posait l'extrémité inférieure de sa lance sur l'étrier droit et la maintenait en position verticale en la tenant d'une main à la hauteur la plus commode pour lui, probablement un peu au-dessus du niveau de l'épaule comme le montrent certaines iconographies[1130]. Au moment de se préparer au combat, il levait la lance verticalement à deux mains, puis il posait le talon de sa lance sur le *fautre*, celle-ci avait alors une position oblique. Selon Jean Flori, ce geste est désigné dans les épopées par "*brandir la lance*". Ce mouvement était doublement utile : d'abord, cela permettait de saisir définitivement la lance à son niveau le plus bas (extrémité inférieure) afin de disposer en avant d'une plus grande longueur de lance au moment de la charge ; ensuite, en brandissant ainsi la lance (et surtout les gonfanons), on impressionnait l'adversaire et l'on donnait surtout le signal de la charge coordonnée[1131]. En même temps, le cavalier ajustait de la main gauche le bouclier contre sa poitrine[1132]. Le galop s'accélérait, et il semblerait que

---

[1123]. David NICOLLE, « Armes et armures dans les épopées des croisades », p. 21 ; mais sur le développement de la lance couchée, voir surtout Cl. Gaier, *op. cit.*, p. 57-77 et J. Flori, *Croisade et chevalerie*, p. 354-388.

[1124]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 124 : " Baudouin la (la lance) retire, et la met promptement en arrêt pour en percer d'autres Païens".

[1125]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 182.

[1126]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 70-71.

[1127]. *L'Estoire de la guerre par Ambroise*, cité par Ph. Ménard, « Les combattants en Terre sainte au temps de Saladin et de Richard Cœur de Lion », p. 506.

[1128]. Jean FLORI, *Croisade et chevalerie*, p. 355-360, l'auteur donne de nombreux exemples d'iconographies datant du XIIe siècle dans lesquelles la technique de "la lance en arrêt" est clairement employée.

[1129]. Sur le "coup de fautre" et l'étymologie du mot, voir Cl. Gaier, *op. cit.*, p. 72-74.

[1130]. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 328 : fig. 831 a ; voir également la *Tapisserie de Bayeux*.

[1131]. Jean FLORI, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 370-371.

[1132]. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 435, le chroniqueur rapporte ici une bataille qui se déroula entre les Croisés et les Turcs près de Ma'arrat al-Nu'mān : "Les nôtres, les (les Turcs) voyant préparés

c'est à quelques mètres de la cible que la lance était baissée et calée sous l'aisselle, les épopées parlent d'"*abaisser la lance*"[1133]. On pense que la pointe était dirigée à gauche de la tête du cheval, car cette position oblique de la lance permettait de frapper l'ennemi, non de plein front, ce qui eut provoqué des risques de télescopage, mais latéralement[1134]. De plus, quasiment toutes les iconographies représentant des cavaliers en train de charger, et les exemples sont nombreux, les montrent avec les jambes tendues vers l'avant dans les étriers[1135]. Le développement au XIIe siècle d'une selle aux arçons très élevés apparaît avoir favorisé cette position droite des jambes dans les étriers[1136]. Cette posture présentait à coup sûr des avantages techniques : elle favorisait sans doute une meilleure stabilité sur la selle, de même qu'elle devait recréer la sensation d'"enracinement" dans le sol, nécessaire à une frappe puissante. En effet, il existe un phénomène physique assez simple que certains pratiquants d'arts martiaux connaissent bien : plus un individu a des appuis stables, plus les coups (de poing, de pied ou avec une arme) qu'il portera seront percutants, il y a en quelque sorte une forme de connexion entre le sol et le point d'impact, dont le corps est le vecteur. Nous ne prétendons pas que les Francs avaient étudié ce concept, mais c'est une sensation qu'un combattant ressent naturellement à force d'une pratique assidue de son art.

L'efficacité de la technique de la lance couchée ne fait aucun doute. Les musulmans redoutaient ses effets, d'ailleurs, les chroniques des deux camps évoquent les dégâts terribles qu'elle pouvait provoquer. Albert d'Aix parle d'un coup de lance porté par Baudouin de Boulogne qui aurait tué un cavalier turc après avoir traversé la tête du cheval[1137]. On pourrait taxer le chroniqueur d'exagération épique si Usāma ne nous rapportait des faits similaires :

> *"Il y avait dans notre armée, un Kurde nommé Kāmil al-Mašṭūb, […] Un jour qu'il se mesurait avec un cavalier franc, celui-ci frappa le cheval d'un coup de lance à l'endroit du collier. La bête ploya le cou sous la violence du choc et la lance sortit de*

à résister, placèrent leurs boucliers sur leurs poitrines, portèrent en avant la pointe de leurs lances, et se précipitèrent sur eux, […]".

1133. Dans une étude consacrée aux expressions "*brandir la lance*" et "*abaisser la lance*" dans les épopées du XIIe siècle, Jean Flori a démontré qu'elles étaient souvent réunies, et loin d'être deux méthodes différentes comme certains l'ont pensé, elles sont en fait les deux phases traditionnelles d'une seule et même technique, celle de la "lance en arrêt", *Croisade…*, *op. cit.*, p. 366-371.

1134. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 74.

1135. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 288 : fig. 709 h ; p. 294 : fig. 729 h (Sud de la France, fin X^e^-milieu XIe s.) ; p. 304 : fig. 753 i,k,n (Nord de la France, milieu XIIe s.) ; p. 305-306 : fig. 758 a,f (Nord de la France, début XIIIe s.).

1136. David NICOLLE, « Armes et armures… », *op. cit.*, p. 21 ; voir aussi Claude GAIER, *op. cit.*, p. 69.

1137. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 456.

la racine de l'encolure pour frapper Kāmil al-Mašṭūb à la cuisse et ressortir ensuite de l'autre côté. Mais le cheval supporta le coup sans broncher, et le cavalier de même"[1138].

À plusieurs reprises, Usāma décrit des combattants musulmans littéralement embrochés par une lance franque : ici la lance ressortit "par le dos"[1139], là elle "traversa la cuisse"[1140]. Souvent le choc est tellement violent que les lances se brisent, et ce, bien qu'elles fussent généralement faites en frêne qui est un bois réputé pour sa souplesse et sa résistance. Certains chroniqueurs relèvent ce détail ; ainsi, lors des événements d'Antioche, si selon l'Anonyme un chevalier brisa trois lances entre ses mains en une journée[1141], selon Guibert de Nogent d'autres chevaliers continuaient le combat avec des lances réduites :

"Les longues lances de frêne frappaient sur les boucliers des ennemis, et maniées avec une grande vigueur, à force de porter des coups, elles se réduisaient à n'être plus que de petites lances"[1142].

Certes, une lance sans sa pointe métallique était potentiellement moins dangereuse, toutefois, son utilisation comme arme de choc frontal restait possible dès lors qu'elle demeurait assez longue pour atteindre l'adversaire et le désarçonner[1143]. C'est seulement une fois que la lance était devenue véritablement courte qu'on en changeait si la situation le permettait (présence de l'écuyer, récupération de celle d'un mort, etc.), dans le cas contraire, on s'emparait de l'épée.

À l'exemple des cavaliers turcs, les Francs s'entraînaient à divers jeux pour entretenir leur niveau martial, et notamment à la joute courtoise que l'on pratiquait avec la lance. Outre le jeu inspiré du *ǧarīd* turc, qui consistait à toucher son adversaire sur son plastron blanc avec une lance badigeonnée de safran, les Francs s'exerçaient également à la *quintaine*. Ce jeu avait pour principe de frapper un mannequin monté sur pivot, et tenant à la main gauche un

---

1138. USĀMA IBN MUNQIḌ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 233.
1139. *Ibid.*, p. 95.
1140. *Ibid.*, p. 221.
1141. ANONYME, *Gesta*, p. 137.
1142. GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, trad. F. Guizot, p. 122 ; J. Flori relève dans la *Chanson de Roland* le fait que même si les lances se brisent au moment du choc, les cavaliers poursuivent le combat avec les tronçons, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 361 et 365.
1143. Jean FLORI, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 362.

bouclier et à la droite une épée ou un bâton. Il fallait que le cavalier touche la poitrine du mannequin, car si le coup portait ailleurs, celui-ci pivotait et assenait un coup sur le dos de celui qui l'avait frappé. Robert le Moine nous décrit des Francs pratiquant la *quintaine* dans leur camp lors d'une campagne :

> *"[…] ils parèrent leurs tentes de divers ornements, attachèrent des écus à des pieux fixés en terre pour s'y exercer le lendemain au jeu de la quintaine, c'est-à-dire à la course à cheval. Ils ne manquèrent point de préparer des dés et des échecs, se livrèrent à la course de leurs chevaux agiles, qu'ils faisaient voltiger en tournoyant, et à des attaques simulées, courant avec leurs lances les uns sur les autres ; toutes actions faites pour montrer que des gens qui s'occupaient ainsi n'avaient aucune peur. Tels étaient les exercices de la jeunesse ; […]"*[1144].

Ces jeux étaient pratiqués également durant les fêtes chrétiennes comme le souligne Usāma en visite à Tibériade[1145]. Dans les *Retraits* de la *Règle du Temple*, on trouve l'interdiction pour les "frères" de jouter sans autorisation, c'est donc qu'ils joutaient[1146].

Certains, comme Nikita Élisséeff, partant de l'emprunt du *ǧarīd* par les Francs, ont considéré que le tournoi était d'inspiration musulmane[1147] ; mais d'autres, s'appuyant sur des preuves recevables, ont estimé qu'il serait né dans le Nord de la France vers le milieu du XIe siècle, "en formalisant l'escrime de la lance en arrêt ainsi que la tactique de la charge massive de cavalerie qui découle de son usage collectif"[1148]. Jean Flori, qui est l'un des partisans de cette hypothèse, précise que l'invention des tournois est attribuée à un chevalier nommé Geoffroy de Preuilly (mort en 1066). Puis il s'interroge avec Michel Parisse sur le lien entre le tournoi et l'apparition de la technique de la lance couchée durant cette même période. Si nous sommes certains que des combats de tradition germanique organisés et en public se déroulaient en Occident bien avant le XIe siècle, "faut-il alors penser que la naissance du tournoi est liée à un nouvel emploi de la lance ?". Pour Jean Flori, il y a eu un développement concomitant du tournoi et de la nouvelle technique, l'un se nourrissait de l'autre et inversement ; selon ses termes, "le nouvel exercice favorisa la nouvelle technique, et celle-ci,

---

1144. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 373.
1145. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-Iʿtibār*, p. 301.
1146. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 135.
1147. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 732.
1148. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 67.

par sa parfaite adéquation aux jeux guerriers, assura à son tour le développement et la faveur des tournois"[1149].

c-Coups de main et pillages

À l'exemple des musulmans, les Francs pratiquèrent beaucoup les coups de main et les pillages. Comme leurs adversaires, ils intégraient les coups de main à leur stratégie générale et perpétraient des pillages pour obtenir des subsides rapides afin de financer des opérations militaires[1150]. Le *Kitāb al-I'tibār* regorge d'anecdotes mettant en scène des Francs pratiquant ces manœuvres avec une dextérité semblable à celle de leurs adversaires. En 1119, un coup de main des Francs dans les environs d'Apamée fut l'occasion pour Usāma de mener son premier combat[1151] ; ces escarmouches parsèment le récit du prince de Šayzar[1152]. Les Francs sont aussi décrits comme menant des opérations de rapines, à l'instar de celle qu'ils firent dans la ville basse de Šayzar située sur une presqu'île sur l'Oronte, au pied de la forteresse, à laquelle on ne peut accéder que par un pont :

> *"Ils (les Francs) chevauchèrent tous depuis Apamée et, au matin, ils arrivèrent à l'endroit indiqué. Ils traversèrent, s'emparèrent de la ville, pillèrent, firent des prisonniers, tuèrent, envoyèrent à Apamée une partie des captifs et du butin, et prirent possession des maisons : chacun d'eux marqua la sienne d'une croix et planta devant elle son étendard"*[1153].

Rappelons que cet épisode se termina par la débandade des Francs dont un grand nombre se noyèrent dans le fleuve dans la panique.

Toujours selon Usāma, les Francs apparaissaient maîtriser la fuite simulée suivie d'une embuscade :

[1149]. Jean FLORI, *Croisade…*, *op. cit.*, p. 387-388.
[1150]. Voir *supra*, p. 202-203.
[1151]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 147.
[1152]. *Ibid.*, p. 173, 179.
[1153]. *Ibid.*, p. 321-323.

"[…] un jour, la cavalerie de Kafarṭāb, en petit nombre, fit une incursion contre nous. Nous piquâmes vers elle, dans le désir où nous étions de profiter de son infériorité numérique. Mais on nous avait tendu une embuscade (kamanū lanā kamīnan), à grand renfort d'hommes, et quand les premiers assaillants, poursuivis par nous, nous eurent entraînés loin de la ville, l'embuscade nous attaqua, cependant que ceux à qui nous donnions la chasse se retournaient contre nous. C'était clair : si nous battions en retraite, les autres nous feraient mordre la poussière jusqu'au dernier. Nous fîmes donc face, cherchant la mort des braves, et Dieu nous donna la victoire"[1154].

Cette capacité des Francs à monter des embuscades ou à pratiquer des fuites simulées est corroborée par les témoignages des chroniqueurs latins. En 1100, les Francs lancèrent une expédition contre Arsūf, ces derniers employèrent la même tactique que celle utilisée par les Turcs sous les murs d'Antioche deux ans plus tôt. Celle-ci nous est décrite pas Albert d'Aix :

"Les Chrétiens envoyèrent cinq écuyers vers les remparts de la place, pour provoquer et attirer les hommes dont il était question (des secours envoyés par les Fatimides), et eux-mêmes au nombre de dix descendirent dans la plaine. Tandis que les écuyers voltigeaient avec leurs chevaux sous les murs de la ville (Arsūf), conformément aux ordres des dix chevaliers, trente cavaliers arabes sortirent en hâte et tout armés, et poursuivirent vivement les écuyers du côté où ils avaient laissé leurs maîtres en embuscade. En effet, les écuyers prirent la fuite de toute la rapidité de leurs chevaux, et vinrent se réunir aux dix chevaliers chrétiens. Ceux-ci volèrent à leur rencontre bien armés, et mirent en fuite à leur tour les trente Arabes, les poussèrent devant eux jusqu'aux portes de la ville, leur tuèrent trois hommes en un instant, […]"[1155].

4-Adaptations tactiques à l'Autre

a-Adaptations tactiques des musulmans aux Francs

[1154]. *Ibid.*, p. 175.

[1155]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 396-397 ; pour un autre exemple d'embuscade menée par les Latins, voir notamment Raymond d'Aguilers, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 317 ; ou Guillaume de Tyr, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 27, Guillaume signale que les embuscades faisaient partie de l'attirail tactique des Templiers.

Parades à la charge franque :

Nous avons rappelé précédemment que les musulmans alourdirent leurs armures ou se mirent à en porter deux l'une sur l'autre afin de mieux résister à la violence de la charge franque. Parallèlement, ils recrutèrent toujours plus de cavaliers lourds professionnels *mamlūk*-s, et surtout ils donnèrent encore plus de mobilité à leur tactique classique[1156]. En effet, il fallait absolument éviter de recevoir de plein fouet la charge massive et destructrice des Francs, c'est d'ailleurs là où résidait toute son efficacité. Par conséquent, comme le montre le texte de Guillaume de Tyr vu plus haut[1157], les musulmans perfectionnèrent encore leurs mouvements virevoltants dans le but de voir tomber dans le vide cette terrible charge, ainsi, ils évitaient ses effets dévastateurs et du même coup amenaient les Francs à s'épuiser physiquement et moralement.

L'adaptation à la charge franque par les musulmans se traduisait par différents processus. D'abord, les archers musulmans tentaient de clairsemer les rangs de la charge en tirant sur les chevaux, lesquels étaient plus vulnérables que leurs maîtres ; ensuite, il s'agissait de laisser s'approcher les cavaliers adverses assez près, leur donnant ainsi l'illusion qu'ils allaient atteindre leur but, puis de fuir au dernier moment en se dispersant en plusieurs unités ou bien de se séparer en deux corps afin de procéder à l'enveloppement de l'ennemi, voire à son encerclement[1158]. Cette tactique fut appliquée lors de nombreuses batailles, et notamment à celle ô combien décisive de Hattin[1159]. Autre preuve que cette tactique fut un remède efficace à l'"arme de destruction massive" des Latins, on la retrouve dans les écrits théoriques d'al-Ṭarsūsī qui en fait la principale solution pour contrer la charge franque[1160].

Nous pouvons conclure avec Abbès Zouache que si la charge franque ne bouleversa pas la méthode de combat des Turcs, il y eut indubitablement adaptation ; ainsi, ces derniers "perfectionnèrent leurs mouvements tournants et enveloppants"[1161].

Une coopération entre cavaliers et fantassins plus étroite :

[1156]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 872.
[1157]. Voir *supra*, p. 292, note 993.
[1158]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 875-876 ; Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 521.
[1159]. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 653.
[1160]. Voir *supra*, p. 293-294, note 1007.
[1161]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 885-886, l'auteur réaffirme l'idée de cette adaptation tactique des Turcs face à la charge franque, p. 902.

Afin de relever au mieux le défi lancé par les armées franques, non seulement les musulmans durent adapter leur tactique, mais en plus ils furent contraints d'exploiter au maximum les forces dont ils disposaient. Partant, les fantassins, qui étaient fort peu considérés jusque-là dans les armées turques, furent de plus en plus mis à contribution lors des batailles. Ce rôle grandissant des piétons se manifesta notamment par une meilleure coopération entre eux et les cavaliers[1162]. Ce rapport étroit entre cavalerie et infanterie était une chose naturelle chez les Fatimides dont la tactique reposait principalement sur des fantassins lourds, alors qu'inversement les Seldjoukides et leurs successeurs durent en faire progressivement l'apprentissage[1163]. Nikita Élisséeff pense que cette mutation s'effectua à l'époque de Nūr al-dīn[1164], toutefois, on relève déjà dans les décennies précédentes des prémices de coopération entre les deux corps ; ce fut le cas notamment lors de la bataille de Marǧ al-Ṣuffar qui opposa Ṭuġtakīn et les Francs en 1126, et durant laquelle cavaliers et fantassins furent associés de manière apparemment originale. En effet, les cavaliers prenaient des piétons en armes en croupe, puis ces équipages se précipitaient sur l'ennemi, et une fois au cœur de la mêlée les fantassins sautaient de cheval pour attaquer les adversaires qui devaient alors faire face en même temps aux assauts des cavaliers. Foucher de Chartres est le seul à décrire cette tactique qui en réalité était assez ancienne puisqu'elle semble avoir été pratiquée par les armées abbassides dès le IXe siècle[1165] :

> *"Cette histoire ennuierait peut-être les lecteurs, si on y rapportait tout ce que firent dans cette guerre la force et la ruse. Les Damasquins prenaient des jeunes gens remarquables par leur agilité, qui montaient avec leurs armes derrière les cavaliers, et qui, aussitôt qu'on était arrivé vers les ennemis, sautaient à bas de cheval ; et alors ces hommes de pied répandaient le désordre parmi les ennemis, attaqués d'un autre côté par les cavaliers qui les avaient amenés"*[1166].

1162. *Ibid.*, p. 885 et 902.
1163. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 198-199.
1164. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 742.
1165. David NICOLLE, « An introduction to arms and warfare in classical islam », p. 163.
1166. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 262-263 ; voir les commentaires d'A. Zouache sur ce passage, *op. cit.*, p. 871.

On peut même déceler ce qui apparaît être une association entre la cavalerie et l'infanterie à une date précédant cette bataille. Ainsi, lors d'un conflit opposant Šayzar et Ḥamā au début des années 1120, Usāma, faisant ses armes sous le patronage de son père et de son oncle, fit ordonner que les cavaliers restés en arrière agissent en cohésion avec l'infanterie :

> *"Mon oncle, ayant détaché de l'armée soixante à soixante-dix cavaliers, me dit de les emmener et de marcher sur l'ennemi. Nous partîmes au galop, rivalisant de vitesse, et rencontrâmes les avant-gardes de la cavalerie de Ḥamā, qui furent taillées en pièces, frappées à coup de lance et délogées des positions qu'elles occupaient. Je dépêchai un de mes compagnons, un cavalier, vers mon oncle et mon père – Dieu les prenne en pitié ! – qui étaient demeurés en arrière avec le reste de l'armée et nombre de fantassins. Je leur fis dire que j'avais brisé l'ennemi et qu'ils devaient maintenant faire mouvement avec l'infanterie. Ils vinrent donc à moi ; quand ils furent là, nous chargeâmes nos ennemis qui, battus, jetèrent leurs chevaux dans le Šārūf (affluant de l'Oronte) en crue et le passèrent à la nage"*[1167].

Ici le rôle exact des fantassins n'est pas précisé, mais les sources des décennies suivantes apportent des détails sur les mouvements coordonnés qu'ils effectuaient avec les cavaliers pendant les batailles. Comme nous l'indique clairement le traité d'al-Ṭarsūsī, il semblerait que l'un de ces principaux mouvements consistait en la formation d'un mur par les fantassins devant les cavaliers. Ce mur protégeait les cavaliers, puis à un signal donné il s'ouvrait pour les laisser passer afin que soit menée la charge contre l'ennemi ; ensuite, lorsque les cavaliers rentraient de celle-ci, et revenaient à leur point initial, "les piétons regagnaient pareillement leur place, et se réajustaient les uns aux autres comme les pièces d'une construction"[1168]. La masse formée par des piétons armés de lances et d'épées était censée gêner, voire stopper, la charge adverse[1169], préservant ainsi les cavaliers qui restaient frais pour effectuer une attaque contre des ennemis déjà affaiblis par les flèches tirées de loin ou par la forêt de lances des fantassins dans le cas où ils avaient chargé et donc percuté le mur.

Il ne fait donc aucun doute que les armées musulmanes de Syrie trouvèrent dans une meilleure collaboration entre cavalerie et infanterie une solution efficace au problème tactique

---

[1167]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 237-239.
[1168]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 125-126 (texte arabe), p. 148-149 (trad.), voir *supra*, p. 293-294, note 1007.
[1169]. Sur les différentes fonctions et positions des fantassins lors des combats, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 862.

posé par les Francs. Encore une fois, pas de bouleversement tactique chez les musulmans, mais un sens consommé de l'adaptation qui se traduisit par une utilisation optimale de ce qui existait déjà, en l'occurrence la mobilité des cavaliers et le rôle défensif des fantassins.

b-Adaptations tactiques des Francs aux musulmans

Meilleures cohésion et discipline générales :

La cohésion et la discipline lors des combats ou des marches constituent sans conteste l'un des domaines dans lequel les Francs progressèrent le plus. Ces efforts d'organisation illustrent parfaitement leur grande capacité d'adaptation face à un contexte nouveau dans lequel évolue un ennemi usant de tactiques fort déstabilisatrices pour des Européens habitués à des batailles réglées. De ces progrès effectués en matière de discipline découleront d'autres améliorations tactiques qui permirent aux Francs de s'adapter au mode de combat des Turcs.

En Occident, les Francs n'étaient pas habitués à faire face aux agressions intempestives d'un ennemi turbulent. Pour John France, l'état d'alerte permanent dans lequel se trouvaient les Latins d'Orient "enracina en eux un degré de discipline inhabituel dans les armées médiévales, ce qui leur permit de se risquer avec plus d'assurance dans les charges et autres combats en marche"[1170]. Avant lui, R. C. Smail avait déjà attiré l'attention sur le fait que les Francs adoptèrent une attitude de plus en plus prudente lors des batailles[1171], laquelle était inséparable d'une discipline grandissante. On a déjà indiqué précédemment que la tactique des Francs, et notamment la charge, nécessitait beaucoup de discipline et une grande coordination pour être efficace. En fait, les Occidentaux n'avaient pas d'autre choix que de se discipliner ; leur vie et donc l'avenir même des États latins en dépendaient.

Les attaques virevoltantes et enveloppantes des musulmans contraignirent les Francs à serrer les rangs et à éviter de se disperser en tombant dans le piège des fuites simulées adverses[1172]. Ces hommes, dont pour la plupart la guerre était le métier et qui étaient accoutumés en Europe à accomplir des actions d'éclat individuelles lors des combats, durent souvent se faire violence pour patienter face aux harcèlements et aux provocations ennemis.

[1170]. John FRANCE, « The crusades and military history », p. 351.
[1171]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb ʻinda l-ṣalībiyyīn*, p. 236.
[1172]. *Ibid.*, p. 289 et 293.

Les textes révèlent une différence d'attitude entre les Francs fraîchement arrivés d'Occident et voulant en découdre à tout prix avec l'ennemi, et ceux ayant une plus longue expérience de l'Orient et dont le comportement durant les affrontements était plus sage. Lors de sa description des batailles qui eurent lieu entre des troupes de renforts fatimides et les Francs qui assiégeaient Ascalon (1153), Guillaume de Tyr résume parfaitement cette dichotomie entre les nouveaux et les anciens :

> *"Alors qu'ils (les assiégés d'Ascalon) eussent retrouvé toute leur force, et mettant une entière confiance dans les renforts qu'ils venaient de recevoir, les ennemis recommencèrent à livrer de nouveaux combats, et se montrèrent plus audacieux et plus empressés que de coutume à rechercher les batailles : les habitants de la ville, qui connaissaient déjà la valeur des nôtres, y apportaient plus de réserve ; mais les hommes grossiers et les nouveaux venus, avides de gloire, et voulant faire parade de leur force et de leur audace, se livraient imprudemment à leur ardeur, et succombaient en plus grand nombre, jusqu'à ce qu'enfin ils eussent appris, en voyant la ferme contenance des nôtres, à se ménager dans leurs attaques et à résister plus modérément à l'impétuosité des assiégeants (assaillants)"*[1173].

Ainsi, les chefs francs devaient faire montre de poigne afin de maîtriser la fougue de certains éléments trop enthousiastes. Mais peu à peu les hordes inorganisées des premiers temps se muèrent en des armées de plus en plus disciplinées. Les chroniqueurs musulmans attirent souvent l'attention sur l'obéissance exemplaire des combattants francs aux ordres de leurs supérieurs[1174]. Toutefois, les écarts n'étaient pas rares, mais ils étaient surtout le fait des guerriers laïcs, alors qu'à l'inverse les "frères" des ordres militaires semblaient être de véritables parangons d'obéissance et de discipline[1175].

Cette discipline et cette cohésion grandissantes permirent aux Latins d'exécuter des manœuvres censées contrer la tactique adverse. Il fallait avant tout éviter l'enveloppement et l'encerclement recherchés par les cavaliers musulmans. Pour ce faire, les Francs se devaient

---

[1173]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 57-58 ; au sujet de la différence de comportement entre les Francs anciennement installés en Orient et les nouveaux venus, on se souvient de l'épisode vécu par Usāma durant lequel il dut faire face à l'intransigeance d'un Franc fraîchement arrivé en Syrie et qui voulait l'empêcher de prier vers La Mecque, cependant, Usāma fut défendu par des Templiers tolérants qui connaissaient parfaitement les us et coutumes du pays, *Kitāb al-I'tibār*, p. 297, voir *supra*, p. 147-148, note 365.

[1174]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 840, à plusieurs reprises, l'auteur confirme que les armées franques gagnèrent en discipline et en solidarité au contact des musulmans, p. 898 et 902.

[1175]. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 144.

de surveiller attentivement leurs arrières[1176] ; ainsi, ils systématisèrent la présence d'un corps de réserve commandé par le chef de l'armée. Bohémond joua parfaitement ce rôle tactique lors de la première croisade[1177]. De plus, les Francs trouvèrent dans la charge visant le centre adverse au moment opportun un moyen actif de contrecarrer le processus d'encerclement des cavaliers turcs[1178].

Par ailleurs, les Francs, s'inspirant du modèle byzantin, intégrèrent à leurs schémas tactiques des cavaliers légers afin de donner un peu de mobilité à leurs manœuvres et donc d'être plus à même de s'adapter à la mouvance imprévisible de leurs ennemis. Ces cavaliers légers étaient des locaux désignés par le terme "Turcoples". Au moment de nous interroger sur les origines de ces Turcoples, nous avons dit que peu de sources attestent que ces combattants orientaux étaient des archers montés se battant à la manière des Turcs. En fait, ils pouvaient être piétons, et si ceux d'entre eux qui se battaient à cheval étaient bel et bien des cavaliers légers[1179], leur tactique n'était assurément pas la fuite simulée ou le harcèlement, mais plutôt une version plus mobile de la méthode de combat occidentale[1180].

Les musulmans usaient beaucoup de la tactique du harcèlement contre les armées franques en marche ; c'est pourquoi les Latins appliquèrent les mêmes principes lors des marches que ceux qu'ils adoptèrent lors des batailles rangées : patience, discipline, cohésion et obéissance. Selon R. C. Smail, il serait possible que les Francs aient été influencés par les Byzantins quant à la manière d'organiser des troupes en marche, mais il ajoute qu'aucune preuve n'étaye cette thèse, et il conclut qu'il est vraisemblable que Byzantins et Francs trouvèrent instinctivement la même solution à un même problème[1181]. Les chroniques latines montrent clairement que les Occidentaux furent souvent désemparés face aux persécutions acharnées qu'ils devaient essuyer pendant leurs déplacements, mais elles mettent également en évidence leurs efforts d'organisation ; voici ce que dit Albert d'Aix de la "croisade de 1101" essentiellement composée de Lombards :

[1176]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 135-136.
[1177]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 857 ; sur la tactique employée par Bohémond, voir R. C. Smail, *op. cit.*, p. 294-295.
[1178]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 253-255.
[1179]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 855.
[1180]. Voir *supra*, p. 233-234.
[1181]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 194.

"Les princes, reconnaissant que les Turcs leur faisaient beaucoup de mal en les poursuivant sans relâche et leur tendant des pièges, résolurent d'organiser un service d'avant-garde et d'arrière-garde ; ils décidèrent que sept cents chevaliers Francs environ se porteraient toujours en avant et observeraient le pays, et que sept cents Lombards demeureraient sur les derrières pour protéger et attendre au besoin les hommes fatigués et les traînards"[1182].

Dans un texte de Guillaume de Tyr relatant des événements plus tardifs (1147), on constate que la disposition décrite ci-dessus est devenue un "usage" et que d'une manière générale la marche a gagné en organisation :

"L'armée se trouva alors en présence d'une montagne fort escarpée et difficile à gravir : il fallait cependant, d'après l'ordre de la marche, la franchir dans la journée. On avait adopté l'usage de désigner chaque jour un certain nombre d'hommes distingués, dont les uns étaient chargés de marcher en avant de l'armée, d'autres de rester sur les derrières pour veiller à la sûreté de ceux qui ne combattaient point, et principalement de la foule des gens de pied. Ils devaient aussi s'entendre avec les princes pour régler tout ce qui se rapportait à la marche, à la distribution des journées et au choix de l'emplacement du camp"[1183].

L'organisation de la marche de la deuxième croisade décrite par Eudes de Deuil semble de même nature, toutefois, ce dernier ajoute que les ennemis étaient maintenus à distance grâce aux tirs des archers[1184].

En sus de cette mise en place stricte de l'ordre de marche, il était fondamental pour la survie de l'armée que les combattants forment une masse compacte et unie, et ce, malgré la pression exercée par les ennemis et la tentation de répondre à leurs provocations[1185]. Il semble que cette attitude ait été celle des Lombards de la "croisade de 1101" qui "se tinrent

---

[1182]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 9-10.

[1183]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 505-506 ; sur la distribution des rôles pendant la marche, voir un autre passage de Guillaume, t. III, p. 39-40.

[1184]. EUDES DE DEUIL, *Histoire de la croisade de Louis VII*, trad. F. Guizot, p. 369 : "Dès qu'ils eurent reçu ces instructions, on leur assigna la place qu'ils devaient occuper, afin que celui qui était au premier rang ne se portât pas au dernier, et qu'il n'y eût aucune confusion entre ceux qui devaient veiller sur les flancs de l'armée. […], ils (les piétons) furent rangés en arrière de tous les autres et pourvus d'arcs, afin qu'ils pussent les opposer aux flèches des ennemis" ; voir le commentaire de cet épisode par R. C. Smail, *op. cit.*, p. 199.

[1185]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 236-237 et 239.

constamment serrés en masse, et ne purent être dispersés ni même entamés par leurs adversaires"[1186]. Plus qu'une tactique pensée, le resserrement des rangs apparaît découler de l'instinct grégaire, c'est en tout cas l'impression laissée par les commentaires de Guillaume de Tyr :

> *"Notre armée étant sortie de Gaza (1170), et s'étant arrêtée sur une hauteur qui se trouvait sur la route, aperçut de ce point le camp des ennemis : leur nombre prodigieux inspira des craintes chez les nôtres, ils serrèrent leurs rangs beaucoup plus qu'ils n'avaient coutume de le faire, et à tel point qu'ils avaient quelque peine à marcher en avant. Les ennemis s'élancèrent aussitôt sur eux pour essayer de rompre leurs rangs ; mais protégés par la Divinité, et fortement unis en colonne serrée, ils soutinrent le choc sans s'ébranler et poursuivirent leur marche à pas pressés"*[1187].

Afin de maintenir cette cohésion vitale pour les armées en marche, les chefs francs sanctionnaient durement ceux qui sortaient des rangs[1188]. Il ne fait nul doute que l'application de cette discipline inhabituelle pour des combattants occidentaux leur évita bon nombre de catastrophes, comme lors d'une retraite des troupes de Baudouin III de Bosra vers Tibériade en 1146, ou encore durant celle qu'effectuèrent les Francs de Tall Bāšir à Antioche en 1150[1189]. Notons que dans la première de ces deux marches, en plus de maintenir un haut degré de cohésion, les Francs surent employer ce qu'on appellerait aujourd'hui de la désinformation. Alors que beaucoup de Francs étaient tombés au moment de quitter les environs de Bosra, des directives furent données par les chefs :

> *"On avait publié dans le camp l'ordre de déposer les corps des morts sur les chameaux et sur les autres bêtes de somme employées au transport des bagages, afin que le spectacle du carnage ne fût pas un nouvel encouragement pour les ennemis ; on prescrivit aussi de mettre sur ces animaux les hommes faibles et les blessés, toujours dans l'intention que l'on pût croire qu'aucun des nôtres avait été tué, ou fut hors d'état de marcher, et l'on avait même ordonné à ceux-ci de porter leurs glaives nus, pour présenter du moins l'apparence d'hommes forts et vigoureux. Aussi les plus sages*

1186. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. II, p. 14.
1187. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 271.
1188. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 201.
1189. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 741-742.

même parmi les ennemis ne pouvaient assez s'étonner qu'à la suite de ces grêles de flèches qu'ils lançaient constamment sur notre armée, après des attaques si fréquentes, et sous la funeste influence de la disette d'eau, des tourbillons de poussière et d'une chaleur immodérée, on ne put trouver sur la route aucun Chrétien mort ou mourant ; et le peuple qui se montrait capable de supporter avec une telle persévérance tant et de si continuelles fatigues, leur semblait un peuple de fer"[1190].

Encore une fois, les Francs firent preuve d'une formidable capacité d'adaptation ; de plus, ce stratagème (la dissimulation des pertes réelles), toujours utilisé aujourd'hui dans nos guerres modernes, confirme l'idée, qui transparaît par ailleurs, selon laquelle les chefs latins étaient loin d'être des guerriers barbares et primaires ; au contraire, on a ici une preuve supplémentaire qu'ils étaient capables d'une grande intelligence tactique.

Le cas de la coopération cavalerie/infanterie :

Les progrès généraux que firent les Francs en matière de discipline et de cohésion sont parfaitement illustrés par l'amélioration manifeste de la coopération entre la cavalerie et l'infanterie. Si les Francs empruntèrent le même chemin que les musulmans dans ce domaine, ce phénomène est plus frappant dans leur cas puisque traditionnellement le piéton avait bien moins de valeur dans l'Occident médiéval que dans l'Orient musulman (voir l'exemple des Fatimides). Par conséquent, la situation difficile rencontrée par les Croisés en Terre sainte les contraignit à reconsidérer leurs vieux concepts d'art militaire. Le pragmatisme estompa provisoirement les "préoccupations de classe", en ce sens que l'infanterie, élément roturier par excellence, devenait indispensable à une cavalerie aristocratique qui s'était longtemps suffi à elle-même[1191]. La position des fantassins francs diffère peu de celle des fantassins musulmans. Très tôt, ils formeront un mur ou une haie protégeant les cavaliers et s'ouvrant pour laisser passer leur charge[1192]. Nous avons déjà évoqué précédemment la parfaite

---

[1190]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 472-473.

[1191]. Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 328, voir également p. 14 : "Désormais, les exemples vont se multiplier où les gens de pied prennent dans les batailles une part active, […] Mais nécessité fait loi et lorsque le nombre de chevaliers, habituellement fort réduit, ne suffit plus à constituer une force adéquate, le recours à l'infanterie devient fréquent. Les croisades offrent un exemple tout à fait contemporain de cette nouvelle conception" ; voir aussi A. Demurger, *Chevaliers du Christ*, p. 144 ; A. Zouache, *op. cit.*, p. 885.

[1192]. Selon R. C. Smail, les Francs adopteront cet ordonnancement dès Dorylée (1097), *op. cit.*, p. 290-291, voir aussi p. 190 ; sur le mur de fantassins et sa fonction, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 862.

cohésion et la complémentarité entre ce mur de fantassins tirant à l'arc et les cavaliers lors de la bataille d'Ascalon[1193]. Selon R. C. Smail, les Francs pratiqueront cet ordonnancement tout au long du XIIe siècle[1194]. C'est ainsi que l'infanterie latine forma une haie devant ses cavaliers à Acre, écartant les assauts des Turcs avec des traits[1195] ; ou bien à Jaffa en 1192, où Richard Cœur de Lion employa ses arbalétriers de manière décisive. Ceux-ci furent placés en deuxième ligne, derrière un mur de piques et de boucliers, et tirèrent de manière continue sur les cavaliers adverses : pendant qu'une moitié d'entre eux tirait, l'autre moitié rechargeait[1196].

Si la tactique ne sembla pas avoir beaucoup évolué durant ce siècle, en revanche, l'interdépendance des deux corps et leur cohésion grandirent de manière significative. Foucher de Chartres, relatant l'expédition menée par le roi Baudouin II contre Damas en janvier 1126, dit que lors de la préparation à la bataille qui devait opposer Ṭuġtakīn aux Francs, cavaliers et piétons s'organisèrent de manière à ce qu'"ils se prêtassent un mutuel appui"[1197]. Certains historiens, comme Charles Oman, ont estimé que la coopération entre les deux armes était un élément essentiel sans lequel les Francs ne pouvaient espérer vaincre leurs ennemis[1198]. Les musulmans, ayant compris cela, auraient concentré tous leurs efforts, notamment à partir des années 1140, à briser cette cohésion entre la cavalerie et l'infanterie. Pour R. C. Smail, cette vision des choses, qui est loin d'être erronée, est quelque peu exagérée. Smail ne nie pas l'existence d'une certaine interdépendance entre les piétons et les cavaliers : les premiers protègent les seconds, mais ils ne peuvent concrétiser de victoire sans ces derniers[1199] ; de plus, combattre sans fantassins pouvait être cause de défaite pour des cavaliers, par exemple, les chevaliers de Baudouin Ier furent vaincus en 1102 pour cette raison[1200]. Toutefois, l'historien réfute l'idée, soutenue par Henri Delpech, selon laquelle les musulmans avaient pour but principal la séparation des deux corps. Pour ce faire, il déconstruit l'argumentation de Delpech qui reposait sur une interprétation orientée de la bataille d'al-Bābayn (1167)[1201]. De surcroît, alors que Delpech semblait affirmer que la séparation des piétons et des cavaliers était la cause principale des défaites des Francs en

---

[1193]. Voir *supra*, p. 308, note 1113, sur l'ordonnancement des Francs à Ascalon voir la chronique de Foucher de Chartres, *Historia,* trad. F. Guizot, p. 79-80 ; ou encore celle de l'Anonyme, *Gesta*, p. 213.
[1194]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare,* trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 290.
[1195]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. II, p. 49.
[1196]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 173.
[1197]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia,* trad. F. Guizot, p. 261.
[1198]. Charles OMAN, *A history of the art of war in the Middle Ages*, p. 296.
[1199]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 202-203.
[1200]. J. F. VERBRUGGEN, *The art of war in Western Europe during the Middle Ages*, 2e éd., p. 215.
[1201]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 204-205.

Orient, Smail considère que cette séparation, qui n'apparaissait pas *ex nihilo*, n'était pas seulement le fait de la volonté des musulmans et avait donc des causes diverses : erreurs de jugement des chefs, l'imprudence ou encore la démoralisation due à des conditions difficiles. C'est, semble-t-il, ce dernier élément qui fut la cause de la séparation des deux armes à Hattin[1202] ; toujours selon Smail, cette dernière séparation ne fut pas la seule cause de la défaite des Francs, laquelle défaite est à mettre sur le compte de plusieurs paramètres : erreur tactique des Latins, chaleur écrasante, manque d'eau, etc.[1203]. Le point de vue de R. C. Smail est souvent pertinent, toutefois, l'historien va jusqu'à nier la possibilité que les défaites des Francs puissent être le fait des qualités tactiques des musulmans, pour lui, elles sont toujours dues aux erreurs commises par les Occidentaux[1204]. Et s'il a raison de préciser que les musulmans n'avaient pas pour but principal de séparer les deux corps adverses, on ne peut contester qu'ils avaient à l'esprit l'idée que cette séparation affaiblissait grandement l'armée ennemie, par conséquent, il paraît évident que c'est une option qu'ils étaient loin de négliger. Par exemple, c'est cette dernière option que choisit Nūr al-dīn à Ḥārim en 1164, les cavaliers francs furent piégés par une fuite simulée, laissant seuls les fantassins qui furent alors massacrés par les musulmans, et quand les cavaliers revinrent, ils se trouvèrent encerclés et furent tués à leur tour[1205]. L'attitude des Francs lors des marches révèle qu'ils avaient bien compris qu'une séparation de l'infanterie et de la cavalerie était dangereuse, et que les musulmans avaient tout à fait bien assimilé cela. Voici ce que dit Guillaume de Tyr au sujet de la marche qui devait mener les Francs à Bosra en 1146 :

> *"Chargés de leurs cuirasses, de leurs casques et de leurs boucliers, ils (les Francs) ne pouvaient cependant marcher qu'à pas lents et sans cesse entourés d'ennemis qui redoublaient leurs embarras. Les chevaliers eussent pu se tirer d'affaire plus facilement, mais ils étaient forcés de ralentir leur mouvement, et de demeurer toujours auprès des bataillons de gens de pied, afin que les rangs ne fussent pas rompus et que les ennemis ne pussent trouver aucune occasion de les entamer. Ils prenaient compassion les uns des autres, et le peuple chrétien était uni d'affection et semblait ne faire qu'un seul homme. Les chevaliers prenaient le plus grand soin des compagnies de gens de pied ; ils descendaient souvent de cheval, prenaient part à tous leurs*

[1202]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 206.
[1203]. *Ibid.*, p. 287 ; pour J. Prawer, la séparation des deux corps fut la cause principale de l'échec des Latins à Hattin, *op. cit.*, t. I, p. 653-654.
[1204]. *Ibid.*, p. 206.
[1205]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 744-745 ; voir également Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 858.

travaux, secouraient et transportaient quelquefois les hommes fatigués, leur allégeant autant qu'il était en eux les incommodités de la route. Pendant ce temps, les ennemis ne cessaient de lancer des flèches et de harceler nos soldats de tous côtés, faisant les plus grands efforts pour parvenir à rompre leurs rangs ; mais plus les nôtres se voyaient attaqués et serrés de près, plus ils cherchaient à se tenir constamment réunis, et montraient d'ardeur à poursuivre leur marche sans crainte"[1206].

Ce passage illustre bien le renforcement de la cohésion et de la coopération entre les cavaliers et les fantassins des armées franques. Cette évolution est sans nul doute la conséquence d'un environnement hostile auquel les Occidentaux durent s'adapter en solidarisant toutes leurs forces, délaissant ainsi des dispositifs militaires obsolètes.

5-Influences technico-tactiques sur l'Autre

a-Influences des Francs sur les musulmans

De manière générale, en matière de tactiques ou de techniques de combat, les musulmans ne doivent pas grand-chose aux Francs. En fait, ils semblent avoir été plus influencés par leurs voisins de Byzance. Ainsi, les Seldjoukides empruntèrent aux Byzantins certains de leurs équipements et même certains principes de leur organisation militaire[1207]. De même, selon Nikita Élisséeff, certains concepts tactiques employés par Nūr al-dīn seraient inspirés du *Taktikon* (traité de stratégie composé au début du Xe siècle par l'empereur byzantin Léon VI le Sage)[1208]. À l'inverse, il est difficile de démontrer l'existence d'éventuelles influences tactiques franques sur les musulmans ; il y a dans ce domaine plus d'interrogations que d'affirmations. Par exemple, on a vu que les deux armées plaçaient leurs fantassins tel un mur protecteur devant les cavaliers, puis les premiers s'écartaient pour laisser la place à la charge des seconds ; qui est à l'origine de cet ordonnancement ? est-ce que l'un des deux protagonistes influença l'autre, si oui lequel ? ou bien furent-ils tous deux inspirés par un modèle commun, en l'occurrence celui des Byzantins ? Par ailleurs, certains ont

[1206]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 467.
[1207]. David NICOLLE, *Early medieval islamic arms and armour*, p. 53 ; voir du même auteur, « An introduction to arms and warfare in classical islam », p. 165-166.
[1208]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 740.

affirmé que les musulmans ont commencé à former des corps d'arbalétriers sous l'influence occidentale[1209], mais rien de réellement concret ne peut étayer cette assertion ; de plus, au moment d'étudier les origines de l'arbalète, nous avons constaté que son usage en terre d'islam était ancien, on peut donc légitimement se demander si les musulmans, qui utilisaient cette arme depuis des siècles, n'eurent pas l'idée de rassembler leurs arbalétriers en un corps avant la venue des Croisés ?

En revanche, du point de vue technique, des bribes d'informations peuvent laisser supposer que les musulmans d'Orient empruntèrent certaines méthodes à leurs adversaires. On trouve, par exemple, une iconographie du XIIe siècle représentant un archer monté turc tendant son arc avec la technique européenne, c'est-à-dire avec trois doigts, plutôt qu'avec la méthode traditionnelle des Orientaux, c'est-à-dire avec le pouce[1210]. Toutefois, il est impossible de savoir dans quelle mesure cette technique étrangère se répandit chez les musulmans, mais étant donné la suprématie de l'archerie orientale sur celle des Francs, on peut estimer que cette influence est sans doute restée assez anecdotique. À l'inverse, la technique de la lance couchée était la grande spécialité des Occidentaux, et son efficacité, qui ne faisait aucun doute, impressionna grandement les musulmans[1211]. Par conséquent, une question se pose : les cavaliers musulmans empruntèrent-ils cette technique à leurs ennemis ? Avant d'essayer de répondre à cette question, rappelons qu'il existait chez les musulmans une longue tradition d'utilisation de la lance à cheval, tant chez les Turcs[1212] que chez les Arabes[1213]. D'ailleurs, leurs descendants contemporains des croisades perpétuèrent cette pratique, on a vu que les cavaliers lourds *mamlūk*-s savaient parfaitement manier cette arme[1214], et que les dynasties arabes de Syrie, avec à leur tête les Munqiḏites de Šayzar, en avaient fait leur principal mode de combat, d'ailleurs, le *Kitāb al-I'tibār* foisonne d'exemples de cavaliers musulmans maniant la lance[1215]. Si les Arabes de la Syrie du XIIe siècle pratiquaient le combat à la lance à la manière de leurs ancêtres[1216], il est avéré qu'ils

---

[1209]. Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 181-182.

[1210]. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 188-189 : fig. 493 ; sur ces deux méthodes, voir *supra*, p. 256, note 766.

[1211]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 872.

[1212]. Voir *supra*, p. 167.

[1213]. Voir *supra*, p. 153 : la lance chez les Arabes préislamiques, ou p. 160 : chez les Hamdanides ; voir également C. Hillenbrand, *Islamic perspectives*, p. 451.

[1214]. Voir *supra*, p. 250, 277-278 et 291.

[1215]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 141, 161, 165, 171, 179, 181 ou encore 191.

[1216]. David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 164 : "Usāma ibn Munqiḏ […] records many occasions when he and his comrades fought in the old way with lance and sword".

adoptèrent la technique de la lance en arrêt des Francs. L'une des preuves les plus évidentes de cette assertion est la définition unique que fit Usāma de cette nouvelle technique[1217] :

> *"Je dois dire ceci : quand on se prépare à porter un coup de lance, on doit assurer sa main et son bras sur l'arme, contre le flanc, et laisser le cheval agir comme il le fait au moment du coup. Car tant qu'on remue la main qui tient la lance, et qu'on étend le bras ainsi armé, on prive le coup de toute efficacité et de tout dommage"*[1218].

Usāma fait preuve ici d'une grande humilité et surtout d'un formidable pragmatisme, en ce sens qu'il place la technique de l'adversaire au-dessus de ce qui semble être la technique traditionnelle arabe. Si son emprunt ne fait aucun doute, la diffusion de cette technique dans les rangs musulmans est difficile à déterminer. Si l'on se fie aux textes, notamment au récit d'Usāma, il apparaît que les Arabes de Syrie faisaient grand usage de la technique de la lance couchée franque, en revanche, les chroniques ne disent pas si les Turcs la pratiquaient pendant les batailles[1219]. Cependant, des représentations iconographiques tendraient à prouver que les Turcs connaissaient cette technique[1220] et semblaient l'utiliser contre leurs ennemis latins[1221]. Par ailleurs, la présence d'un paragraphe concernant cette technique dans un traité militaire mamelouk du XIVe siècle est une autre preuve de son adoption par la cavalerie lourde d'origine turque ; de même que cela indique une influence durable de l'art militaire franc sur le monde musulman. Son auteur, Ibn Mankilī al-Miṣrī, donne quatre manières de pratiquer le combat équestre avec une lance : la méthode venant de Ṯuġūr (à la frontière entre Byzance et la Syrie du Nord), celle venant du Ḫurāsān, celle des Yéménites et enfin celle des Rūm. Une indication démontre que le terme "Rūm" désigne ici les Francs plutôt que les Byzantins, car la technique qui leur est attribuée est surnommée "la technique du Šām" (*al-šāmī*). De plus, la description qu'en fait l'auteur correspond parfaitement à la technique de la lance en arrêt employée par les Francs dans la Syrie du XIIe siècle :

[1217]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 877-878 ; Jean FLORI, *Croisade et chevalerie*, p. 381 ; David NICOLLE, « An introduction… », *op. cit.*, p. 178, et du même auteur, *Early…*, *op. cit.*, p. 111 ; Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 451-453 ; Claude GAIER, *op. cit.*, p. 68.

[1218]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 153.

[1219]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 878-879.

[1220]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 170 : fig. 440 d,c ; p. 188 : fig. 491.

[1221]. *Ibid.*, p. 293 : fig. 728 a,b.

"Quant à la méthode des Rūm, que l'on nomme aussi méthode du Šām, elle se pratique de la manière suivante : il faut te saisir de la lance de ta main droite à une coudée environ de son extrémité inférieure, ou un peu plus (un coudée = 50 cm env.). Puis il faut placer son extrémité inférieure sous ton aisselle droite, et tu plaques la lance sur la joue droite de ta monture ; voici donc ce qu'on appelle la méthode des Rūm"[1222].

b-Influences des musulmans sur les Francs

Les preuves attestant d'éventuelles influences technico-tactiques des musulmans sur les Francs sont bien plus ténues que celles prouvant l'existence des influences qui firent le chemin inverse. De manière générale, nous ne pouvons qu'extrapoler et donc nous maintenir dans l'expectative. Néanmoins, une chose est certaine, les Francs apprirent plus des Byzantins que des musulmans dans ce domaine. Et si R. C. Smail affirme que les Francs ne purent pas apprendre beaucoup des Byzantins pour la simple raison que les premiers manquaient de la stricte discipline nécessaire à l'application de l'organisation militaire des seconds[1223], et même s'il n'exclut pas la possibilité d'une solution similaire à un problème commun, il reconnaît que les Occidentaux semblent s'être inspirés de la tactique de resserrement des rangs appliquée lors des marches par les Byzantins afin de faire face aux harcèlements turcs[1224]. Plus loin, l'historien apparaît plus catégorique lorsqu'il dit que les Francs appliquèrent les conseils de l'Empereur Alexis Comnène pour l'ordonnancement de leurs armées lors des combats[1225]. David Nicolle, rejoignant Smail sur l'idée d'une influence byzantine sur les Francs, ajoute que la coopération grandissante entre la cavalerie et l'infanterie serait inspirée des modèles byzantin et fatimide[1226]. Par ailleurs, on a déjà vu que les Croisés, imitant les Byzantins, employèrent très tôt des Turcoples dans leurs armées[1227]. Il semblerait qu'après les croisades, des Turcoples furent utilisés dans l'État chrétien de Chypre,

---

[1222]. IBN MANKILĪ, *al-Tadbīrāt al-sulṭāniyya fī siyāsa al-ṣinā'a al-ḥarbiyya*, in : *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, trad. A. Tami, p. 351.
[1223]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, p. 193-194.
[1224]. *Ibid.*, p. 289-290.
[1225]. *Ibid.*, p. 294.
[1226]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 318.
[1227]. Jean RICHARD, « Les Turcoples au service des royaumes de Jérusalem et de Chypre : musulmans convertis ou chrétiens orientaux ? », p. 260 ; sur les Turcoples, voir *supra*, p. 233-234.

dans les Balkans et même peut-être en Normandie après le retour de Terre sainte du roi Richard Cœur de Lion[1228].

Quant aux influences musulmanes sur les Francs en matière de tactiques, on l'a dit, nous ne possédons rien de probant. Ainsi, lorsque les chroniques montrent des Occidentaux adoptant des tactiques habituellement attribuées aux musulmans, il est ardu de savoir s'il y a eu emprunt ou bien si les Francs les pratiquaient dans leurs contrées avant les croisades. Par exemple, Usāma nous parle de Francs pratiquant ce qu'il faut bien appeler une fuite simulée qui avait clairement pour but de faire sortir les musulmans de Šayzar pour les attirer là où se trouvait le gros de l'armée[1229]. Selon Albert d'Aix, déjà en 1100 devant Arsūf, les Francs usèrent de cette tactique. Ainsi, il apparaît que l'embuscade, qui était la suite logique de la fuite simulée, était également parfaitement maîtrisée par les Francs[1230]. Toujours selon Albert d'Aix, la même année, lors du voyage qui devait mener Baudouin d'Édesse à Jérusalem, les Francs pratiquèrent une fuite simulée dans les règles de l'art :

> *"Le lendemain au point du jour, Baudouin, inquiet et toujours veillant, sachant que les Turcs s'étaient levés de bon matin, ramena toute la troupe de ses fidèles dans une plaine située sur ses derrières, comme s'il eût voulu prendre la fuite. Les Gentils ayant vu ce mouvement, et croyant que la peur les forçait à se retirer, les poursuivirent vivement avec cinq cents chevaliers qui se portèrent en avant, et quinze mille hommes de pied. Mais Baudouin, chevalier toujours intrépide, voyant les ennemis lancés vivement à sa poursuite, et une grande partie de leur armée déjà parvenue dans la plaine, ramenant aussitôt ses chevaux, et se retournant avec tous les chevaliers catholiques, se porta rapidement sur les Turcs, les attaqua avec la plus grande vigueur, et leur tua environ quatre cents hommes par le glaive, la lance ou les flèches"*[1231].

Il nous faut reconnaître que ces faits ne prouvent rien. Néanmoins, certaines iconographies tendraient à démontrer que les Francs rapportèrent en Occident après les croisades des techniques d'origine musulmane. Ainsi, on voit sur une représentation iconographique du

---

1228. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 319.
1229. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 173 : "Les Francs, par l'interstice de la porte, lui lancèrent une flèche, puis s'en retournèrent, au trot de leurs chevaux".
1230. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 396-397, voir *supra*, note 1155.
1231. *Ibid.*, t. I, p. 423.

Nord de la France (env. 1250) deux cavaliers tirant à l'arc en plein galop, ils emploient la manière orientale de tendre la corde, c'est-à-dire avec le pouce[1232]. Une autre iconographie, toujours du Nord de la France mais plus tardive celle-là (fin du XIVe siècle), représente un archer monté en pleine action[1233]. S'il est probable que le développement en Occident d'une certaine archerie montée est à imputer à ceux qui revinrent des croisades où ils avaient pu constater l'efficacité de celle des Turcs, il est frappant de constater que les chevaliers teutoniques avaient complètement oublié les leçons de la Terre sainte lorsqu'ils affrontèrent les Polonais et les Lithuaniens à Tannenberg en 1410 ; ces derniers, qui se battaient un peu comme les Turcs, firent tomber les "frères" allemands dans un piège[1234]. Ces maigres indices donnent raison à Ferdinand Lot qui affirmait que l'Orient eut très peu d'influence "sur l'organisation et la tactique des Francs en Syrie"[1235].

Cette étude des tactiques et des techniques des uns et des autres nous a montré deux choses essentielles : d'abord, chaque peuple possède un art militaire propre façonné par son histoire, sa culture et sa mentalité ; d'autre part, il est manifeste que durant les croisades, musulmans et Francs adaptèrent de manière significative leur art respectif à celui de l'adversaire, en revanche, ils empruntèrent peu de tactiques et de techniques à ce dernier. En somme, on préférait puiser dans son propre art militaire afin de trouver les solutions aux problèmes posés par l'ennemi. À ce jeu, les deux protagonistes rivalisèrent d'intelligence, d'inventivité, de réalisme et de pragmatisme.

E-Stratégies générales des batailles

Après nous être intéressés aux hommes, aux armes, puis aux techniques et aux tactiques, il est logique que nous analysions maintenant le concept qui englobe et guide tout cela, et sans lequel la guerre ne serait qu'anarchie et violence absurde : il s'agit de la stratégie. D'abord, nous évoquerons la stratégie générale des musulmans en montrant comment ils évoluèrent d'une stratégie défensive vers une stratégie offensive, puis tel le fonctionnement

---

[1232]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 310-311 : fig. 772 f.
[1233]. *Ibid.*, p. 317 : fig. 800.
[1234]. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 145.
[1235]. Ferdinand LOT, *L'art militaire*, t. I, p. 205.

des vases communicants, nous verrons comment la stratégie des Francs suivit le chemin inverse.

1-Stratégie générale des armées musulmanes

a-D'une stratégie défensive à une stratégie offensive

Dès les premiers temps de la conquête croisée, des voix s'élevèrent pour appeler les musulmans à résister : l'une d'entre elles était celle d'al-Sulamī. Outre la teneur religieuse évidente du traité que le *faqīh* damascène consacra au *ğihād*, l'auteur fait preuve d'une réelle lucidité quant à la stratégie à employer contre les nouveaux intrus. Au moment où al-Sulamī compose son épître, les Francs occupent essentiellement la côte, par conséquent, il conseille vivement aux musulmans de les attaquer maintenant afin d'éviter qu'ils ne s'enracinent trop solidement dans cette région et qu'ils n'en fassent une base solide pour l'invasion de l'intérieur des terres, notamment Damas et l'Égypte[1236]. Ensuite, attirant l'attention sur le fait qu'actuellement les forces ennemies sont faibles (beaucoup des participants de la première croisade étaient rentrés chez eux) et très loin de leurs bases, d'où pourraient provenir des renforts, alors que les musulmans seraient à même de former une grande armée si leurs princes s'unissaient, al-Sulamī préconise une décimation immédiate des ennemis avant l'arrivée de nouveaux contingents ; un telle opération aurait en sus l'effet de décourager de nouvelles expéditions venant d'Occident[1237]. Le *faqīh* finit par faire une remarque quasi prophétique lorsqu'il dit qu'"il est peu probable, voire impossible, que de telles circonstances se rencontreront dans le temps à venir", puis il conclut que "c'est une occasion qu'il faut vite saisir"[1238]. Effectivement, l'avenir donnera raison à al-Sulamī. Les musulmans ne surent pas mettre de côté leurs dissensions pour faire front commun contre les Francs, et donc, au lieu d'adopter une stratégie offensive qui aurait coupé court aux projets des Occidentaux, ils s'installèrent pendant plusieurs décennies dans une stratégie défensive qui profita grandement à l'installation et à la consolidation des États latins.

[1236]. AL-SULAMĪ, *Kitāb al-ğihād*, trad. E. Sivan, p. 213 (texte arabe), p. 221 (trad.), voir les commentaires du traducteur, p. 203.
[1237]. *Ibid.*, p. 209 et 213-214 (texte arabe), p. 217 et 221 (trad.), voir les commentaires du traducteur, p. 203.
[1238]. *Ibid.*, p. 214 (texte arabe), p. 221-221 (trad.), commentaires du traducteur, p. 203.

Certes, les divisions des émirs gênèrent beaucoup la mise en place d'une stratégie offensive, mais il faut souligner en outre que les Francs furent considérés pendant longtemps comme un objectif militaire secondaire. En effet, les ennemis mortels des Seldjoukides sunnites étaient d'abord les "hétérodoxes" fatimides. Cette rivalité n'était pas nouvelle puisque bien avant la première croisade les musulmans de Syrie considéraient la guerre contre les chiites d'Égypte comme une cause plus importante que celle contre les chrétiens de Byzance. En fait, ces derniers n'étaient qu'un obstacle à abattre afin de prendre pied en Syrie, qui deviendrait alors un tremplin pour atteindre les Fatimides[1239]. Cette politique se prolongea donc durant une bonne partie du XIIe siècle. C'est ainsi que Nūr al-dīn consacra plus d'efforts à la conquête de l'Égypte fatimide qu'à la reconquête des territoires pris par les Francs[1240]. D'ailleurs, la propagande organisée par le chef zankide, dont l'originalité résidait dans la fusion détonante entre la vivification de l'orthodoxie sunnite et l'appel au *ǧihād*[1241], faisait la part belle à la lutte contre les hétérodoxies musulmanes en général, et celle incarnée par les chiito-ismaéliens d'Égypte en particulier. Dès 1147, Nūr al-dīn interdit aux chiites d'Alep (bastion ancien de cette secte) les manifestations extérieures de leur culte, puis en 1149 ils furent privés de toute liberté. En 1157, ils se révoltèrent, la répression fut rude et permit donc à Nūr al-dīn de les réduire presque à néant[1242]. Parallèlement, le régime fatimide, qui était moribond, n'avait plus la force de s'immiscer dans les affaires syriennes, de plus, les Égyptiens perdirent Ascalon en 1153, leur dernière tête de pont dans cette région[1243]. Cependant, le prince zankide eut maille à partir avec les partisans d'une secte ismaélienne extrémiste connue sous le nom des Nuṣayris ou Assassins. Ces derniers, violemment anti-orthodoxes, pratiquaient le meurtre politique, c'est-à-dire qu'avec un fanatisme et une audace incroyables, ils se débarrassaient des dirigeants qui s'opposaient à eux. Nūr al-dīn les considérait comme un obstacle sérieux à l'unité et au *ǧihād* ; en effet, non seulement ils assassinaient des chefs musulmans, mais ils fournissaient également une aide précieuse aux Croisés[1244]. Le titre de "subjugueur des hérétiques", qu'endossa Nūr al-dīn, fut largement confirmé par ses années de guerre contre l'Égypte qui aboutirent à la suppression du califat

---

[1239]. Emmanuel SIVAN, *L'islam et la croisade*, p. 9 ; Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 47 ; Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 724-725.

[1240]. Abbès ZOUACHE, *ibid.*, p. 725.

[1241]. Emmanuel SIVAN, *L'islam…*, *op. cit.*, p. 70 : "Il fallut donc l'activité orthodoxe systématique de ce même Nūr al-dīn, pénétré par ailleurs de l'idée du *ǧihād*, pour forger une alliance stable entre deux idéaux. Son image de protagoniste de tous deux donnera à la formule théorique une puissance convaincante" ; voir également A. Tami, *Croisade et contre-croisade*, p. 71-76.

[1242]. Alan TAMI, *ibid.*, p. 73.

[1243]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 727.

[1244]. Ḥāmid AL-NĀṢIR, *al-Ǧihād wa l-taǧdīd 'ahd Nūr al-dīn wa Ṣalāḥ al-dīn,* p. 30 et 130.

ismaélien. Notons que contrairement à certains de leurs prédécesseurs, comme Abū Yūsuf, les jurisconsultes des croisades considéraient la guerre contre les musulmans rebelles comme un *ǧihād* : ainsi, ici les deux notions apparaissent inséparables[1245].

En somme, l'arrivée des Francs en Orient ne causa pas de changements fondamentaux dans les évolutions en cours dans la région. Et donc de manière générale, en termes de stratégie militaire, les chefs musulmans des premières décennies "s'en tinrent essentiellement à la défensive face aux Francs"[1246]. Les Bourides de Damas représentent le parfait exemple de ces chefs seldjoukides trop occupés à préserver leurs petits pouvoirs et leurs possessions contre des voisins musulmans pour envisager chasser les Francs de Syrie. Au contraire, très vite les Damascènes passèrent des accords fort désavantageux avec les Francs afin de conserver un peu de leur pouvoir et d'éloigner d'eux le danger que représentait Alep. Par exemple, Anur, menacé par Zankī, conclut une alliance avec Foulques d'Anjou en 1140 ; ces compromissions du chef musulman expliquent les compliments de Guillaume de Tyr à son égard[1247]. Et si ces accords et ces alliances étaient entrecoupés de périodes où Francs et musulmans s'affrontaient, l'ennemi prioritaire des Bourides restait Alep la musulmane, et contre elle, ils étaient prêts à s'allier avec les Latins[1248]. Avant l'avènement de Zankī à Alep, les musulmans de Syrie du Nord semblaient tout aussi attentistes et paralysés par leurs calculs égoïstes que leurs ennemis de Damas. Alep fut très tôt la proie des Francs d'Antioche qui ne cessèrent de l'agresser, mais la cité musulmane, malgré quelques coups d'éclat (bataille de l'*Ager sanguinis* en 1119), était trop faible pour pouvoir les contrer de manière décisive[1249]. À Alep comme à Damas, les musulmans n'eurent donc pas d'autre choix que d'adopter une stratégie défensive.

Les faits tendent à prouver que le rapport de force, jusque-là favorable aux Francs, se renversa progressivement à partir du moment où Zankī commença à jouer un rôle prépondérant sur la scène politico-militaire syrienne[1250]. Pour de nombreux chroniqueurs musulmans, l'arrivée au pouvoir de Zankī à Alep en 1128 correspond à un changement radical de la politique musulmane dans le traitement du problème franc. Ainsi, le récit d'Ibn al-Aṯīr, malgré quelques exagérations et inexactitudes, met bien en évidence la rupture

---

[1245]. Alan TAMI, *op. cit.*, p. 73.
[1246]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 727-729.
[1247]. Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 91.
[1248]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 730-734.
[1249]. *Ibid.*, p. 734-736.
[1250]. *Ibid.*, p. 700.

inaugurée par la prise du pouvoir par Zankī en Syrie du Nord[1251]. Mais si l'on suit la démonstration d'Abbès Zouache, Zankī était plus un excellent guerrier opportuniste qu'un chef d'État mettant en place une stratégie offensive élaborée et mûrement réfléchie. En effet, s'il déploya une énergie formidable à guerroyer contre les Francs et à entreprendre la conquête de Damas (qui fut un échec) afin d'unir la Syrie musulmane, une stratégie globale pensée lui faisait défaut. Toutefois, on ne peut occulter le fait que jamais depuis le début des croisades un chef musulman n'avait été aussi offensif et dynamique dans sa lutte contre les armées d'occupation latines[1252].

À la mort de Zankī en 1146, c'est son fils Nūr al-dīn[1253] qui lui succède à Alep. Moins controversé que son père, qui avait la réputation d'être un opportuniste sanguinaire porté sur la boisson, Nūr al-dīn fera l'unanimité chez les chroniqueurs musulmans. À l'inverse de son père, il était pieux, sobre et sage ; sa personnalité faisait de lui le chef idéal pour une revivification de la religion, une réunification solide de la Syrie et un appel au *ǧihād* crédible. Chose rare en politique, il était ce qu'il prônait. Toutefois, si les qualités des deux hommes différaient, Nūr al-dīn s'inscrivait dans la continuité de l'œuvre de son père. C'est ainsi que pendant huit ans il n'aura de cesse d'essayer de prendre Damas (elle tombera finalement en 1154), et donc d'affronter les Francs de Jérusalem qui protégeaient les Bourides ; par ailleurs, comme son père, il dépensa beaucoup d'énergie afin de contrôler la Syrie du Nord. Ainsi, la ville d'Antioche se trouva affaiblie par les actions du maître d'Alep[1254]. Rappelons que quelques années plus tôt c'étaient les Antiochiens qui agressaient et persécutaient Alep, la tendance s'est inversée, et c'est Antioche qui est désormais sous pression. Autre preuve de l'attitude de plus en plus offensive des musulmans, en 1152 un raid contre Ṭarṭūs (Tortose) est organisé, jamais personne avant Nūr al-dīn n'avait pénétré aussi profondément en territoire franc[1255].

De la prise de Damas en 1154 jusqu'à sa lourde défaite à La Bocquée en 1163, Nūr al-dīn fut moins offensif envers les Francs, car il concentra ses efforts sur la réunification de la Syrie. Projet titanesque puisque zizanies et discordes étaient le quotidien de cette région depuis des siècles. Le plan de l'émir zankide était clair : il fallait instaurer une coopération

---

[1251]. *Ibid.*, p. 737-741.

[1252]. *Ibid.*, p. 741-749 ; voir surtout du même auteur, « Zangī, stratège averti (522/1128 à 541/1146) ? Réexamen des sources latines et arabes », *BEO* LVI, 2004-2005, p. 13-42.

[1253]. Sur l'action de Nūr al-dīn, voir surtout le tome II de *Nūr al-dīn* de N. Élisséeff.

[1254]. Abbès ZOUACHE, *Armées…*, *op. cit.*, p. 751-753.

[1255]. IBN AL-QALĀNISĪ, *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*, p. 191 ; voir A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 753-754.

militaire étroite sous l'égide d'un seul souverain, qui incarnerait le "grand *muǧāhid*", ayant conscience de sa responsabilité face au destin de l'islam. Mais dans le cas où les souverains voisins refuseraient de se soumettre à sa direction, et c'est ce qui était le plus probable, alors la seule solution était l'établissement d'une unité politique stable, c'est-à-dire l'annexion de toutes ces principautés à l'État alépin. Nūr al-dīn devait informer les souverains de ses objectifs, mais surtout l'opinion afin qu'elle exerce une pression sur ses dirigeants[1256]. Pour ce faire, l'émir alépin s'appuya sur la force des idées et leur pouvoir mobilisateur. L'écart entre son potentiel réel au départ et la tâche monumentale qu'il ambitionnait d'accomplir devait être comblé par la propagande. Non seulement cette dernière devait conquérir l'opinion des principautés, mais également celle des pays voisins (Égypte et Djéziré), affaiblissant ainsi la résistance à sa domination. La propagande du *ǧihād* dépassa donc pour la première fois le cadre d'une entité politique et s'adressait à d'autres entités[1257]. Logiquement, Nūr al-dīn, avec l'aide de nombreux damascènes gagnés à sa cause, mit en marche une puissante propagande dans la ville de Damas, dont les souverains étaient plus que réticents à l'idée qu'ils devaient se placer sous la tutelle du souverain d'Alep. Ce mouvement fonctionna si bien que la majorité des Damascènes en arrivèrent à haïr leurs pleutres émirs, et leur sympathie grandissante pour Nūr al-dīn, symbole désormais incontesté du *ǧihād* contre les Croisés, finit par leur faire renoncer à leur indépendance. Ainsi, lorsque le Zankide assiégea Damas en 1154, la résistance fut quasi nulle ; l'historien Ibn al-Qalānisī rapporte l'événement :

> *"Ce jour-là se réjouirent de la conquête : Nūr al-dīn mais également les gens de Damas, [...] lors de l'assaut il n'y avait ni soldats ni civils sur les murailles [...] quand la porte est (Bāb Šarqī) fut défoncée, les troupes alépines se précipitèrent dans les rues de la ville sans trouver là personne prêt à se battre"*[1258].

On peut donc affirmer que l'idéologie religieuse réalisa en quelques années ce que des décennies de guerres intestines entre les deux grandes principautés du Šām ne concrétisèrent jamais. Après 1154, si l'unité de la Syrie devint donc une réalité politique, elle restait fragile,

---

[1256]. Emmanuel SIVAN, *L'islam…*, *op. cit.*, p. 65.
[1257]. *Ibid.*, p. 66.
[1258]. IBN AL-QALĀNISĪ, *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*, trad. A. Tami, p. 196.

par conséquent, Nūr al-dīn consacra quasiment toute la décennie qui suivit la prise de Damas à sa consolidation[1259].

Si l'on accepte les assertions de certains chroniqueurs musulmans, les maladies graves de Nūr al-dīn qui accentuèrent sa religiosité, puis la défaite de La Bocquée en 1163, auraient changé profondément l'homme et, partant, son attitude envers les Francs mécréants qui seraient devenus sa cible principale. Cependant, la réalité est sensiblement différente. On ne peut effectivement pas parler d'une rupture radicale comme l'ont prétendu des chroniqueurs, car, selon Abbès Zouache, "pas plus qu'auparavant Nūr al-dīn ne se consacra exclusivement au combat contre les Francs", ainsi, "il poursuivit une politique de puissance hors de la Syrie, en s'opposant essentiellement à des pouvoirs musulmans"[1260], notamment contre les Fatimides d'Égypte. Malgré tout, il continua d'attaquer les Francs, profitant de leurs faiblesses, comme il l'avait toujours fait[1261]. On note que les offensives que Nūr al-dīn mena contre les Latins au centre et au sud de la Syrie devaient servir essentiellement à détourner le roi de Jérusalem d'attaquer l'Égypte dont la conquête était le principal but stratégique du Zankide, ce dernier semblait donc voir dans les Francs un moyen d'atteindre un ennemi prioritaire plutôt qu'une fin en soi. Parallèlement, alors que les campagnes égyptiennes du roi Amaury Ier vidaient le royaume de ses forces vives, Nūr al-dīn en profita pour attaquer des villes syriennes aux mains des Francs comme, par exemple, Tripoli[1262]. Et s'il ne mena pas une guerre totale contre les Francs, on observe que la décision appartenait de plus en plus aux musulmans ; de même, autre signe d'un renversement évident du rapport de force, alors que les Bourides passèrent des accords avec les Francs qui les désavantageaient toujours, à partir de la dernière décennie du règne de Nūr al-dīn, les accords étaient de plus en plus à l'avantage des musulmans. Par exemple, après la prise de Bāniyās en 1164, le Zankide put imposer à Jérusalem le partage des revenus du district de Tibériade[1263].

Après la conquête de l'Égypte en 1171, Nūr al-dīn ne changea pas fondamentalement sa stratégie offensive et à la fois prudente qui consistait à regagner patiemment des territoires aux Francs. Toutefois, ses moyens financiers et en hommes furent décuplés, et surtout les Francs se trouvaient désormais pris dans une tenaille qui pourrait leur être fatale. Nūr al-dīn fut, semble-t-il, bien décidé à recourir à cette solution, cependant, il apparaît dans certaines

---

[1259]. Abbès ZOUACHE, *op cit.*, p. 755-757.
[1260]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 757-758.
[1261]. *Ibid.*, p. 759-760.
[1262]. *Ibid.*, p. 760-762.
[1263]. *Ibid.*, p. 699.

chroniques musulmanes que Saladin, alors gouverneur d'Égypte, fit faux bond à plusieurs reprises à son supérieur zankide lors d'opérations combinées dont le but était justement de prendre en étau les Francs[1264]. Paradoxalement, celui qui désobéit à Nūr al-dīn, empêchant probablement le Zankide de porter des coups mortels aux États latins, allait devenir à la mort de ce dernier (1174) le continuateur de son œuvre, mais aussi le parangon de la stratégie offensive contre les Francs, usant parfaitement de la tenaille syro-égyptienne que lui "légua" son prédécesseur.

b-Saladin : parangon de la stratégie offensive

Saladin est de toutes les personnalités musulmanes du temps des croisades la plus populaire : parce que sa politique eut une ampleur que n'avait pas connue celle de Nūr al-dīn ; parce qu'elle a abouti à la reconquête de Jérusalem ; parce qu'il a eu l'habilité de s'entourer de chroniqueurs de qualité pour le célébrer, tels 'Imād al-dīn al-Iṣfahānī ou Bahā' al-dīn ibn Šaddād ; et parce qu'en Occident même les Croisés ont rapporté de lui l'image qui allait progressivement en faire un héros de roman épique. Pour toutes ces raisons, on a voulu l'opposer à Nūr al-dīn comme l'incarnation d'un idéal du combat pour la foi, alors que le Zankide aurait utilisé la guerre sainte pour servir des ambitions personnelles. Ce débat est en fait vain, car les motivations profondes n'ont pas de démarcation aussi nette, les deux souverains ont l'un comme l'autre pratiqué dans les faits une politique où le rassemblement pour la foi aidait au renforcement politique, et ce dernier au développement d'un *ǧihād* efficace[1265]. À l'instar de son prédécesseur, Saladin restaura et élargit une unité musulmane qui avait commencé à s'effriter à la mort du Zankide[1266]. S'étant emparé du royaume de Nūr al-dīn, Saladin remplaça l'image de son maître, axe de la propagande du *ǧihād*, par la sienne, et ce sera désormais la dynastie ayyoubide, supplantant la dynastie zankide, qui assurera la continuité de la tradition du *ǧihād*. Toutefois, ce changement ne fut pas fondamental puisque la structure essentielle, constituée d'une propagande dirigée par le pouvoir et ayant pour agents des hommes de religion, restait intacte[1267]. Il fallait à Saladin maintenir la fusion *ǧihād*-orthodoxie pensée et développée par Nūr al-dīn, et qui était l'essence même de la

---

[1264]. *Ibid.*, p. 763-765.
[1265]. Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 143.
[1266]. Ḫāmid AL-NĀṢIR, *op. cit.*, p. 220.
[1267]. Emmanuel SIVAN, *L'islam…*, *op. cit.*, p. 93.

résistance aux Croisés. En résumé, on peut affirmer qu'en réalité Saladin ne fut que le continuateur fidèle de la politique du *ǧihād* habilement élaborée par Nūr al-dīn. Mais qu'en était-il de la stratégie employée par l'Ayyoubide ? De toute évidence, là aussi, Saladin ne fit que continuer une dynamique débutée sous l'égide de son prédécesseur. Cependant, il put l'amplifier considérablement, et ce, pour deux raisons principales : d'abord, à la différence de Nūr al-dīn, Saladin n'eut pas à partager ses efforts militaires entre la conquête de l'Égypte et la lutte contre les Francs, il put donc se consacrer à cette dernière ; ensuite, les moyens pécuniaires et humains découlant de l'unification de la Syrie et de l'Égypte, notamment à partir de 1181 grâce au système de l'*iqṭā'*[1268], le mirent à la tête d'armées autrement plus puissantes que celles des Seldjoukides ou des Zankides.

Ainsi, la stratégie offensive, mais néanmoins prudente, de Nūr al-dīn fut peu à peu remplacée par une stratégie offensive plus entreprenante et plus agressive. Cette dernière est bien illustrée par la pression que les armées ayyoubides exerçaient sur les États latins en attaquant leur économie. Pour ce faire, Saladin employait deux moyens principaux : le premier consistait à ravager simultanément des terres franques à divers endroits, tout en attaquant les Latins avec le gros de l'armée, ces derniers, ne pouvant diviser les faibles effectifs de leurs troupes, devaient rester unis face à l'armée principale des musulmans, et donc voir partir en fumée des récoltes vitales pour leur survie économique ; le second moyen avait les mêmes desseins que le premier, si lors de ses campagnes Saladin ne pouvait réaliser ses buts militaires, dont le principal était la reconquête des terres occupées par les Latins, il dirigeait son armée vers les champs de ses ennemis afin de les détruire. Les Francs voyaient dans cette volonté délibérée de Saladin de les priver des revenus agricoles, sans lesquels les guerres ne pouvaient être menées, la principale cause de leur faiblesse militaire. Les armées musulmanes pouvaient employer ces deux moyens lors d'une seule et même campagne, comme en 1182 lors d'affrontements qui les opposèrent au roi Baudouin IV[1269]. Saladin profitait également des faibles effectifs adverses pour contrecarrer des sièges organisés par les Francs contre des cités musulmanes ; comme pour les ravages de récoltes, Saladin plaçait les Francs devant un dilemme inextricable. Par exemple, en 1177, l'armée latine, avec à sa tête le comte Philippe de Flandre, fit le siège du château de Ḥārim (près d'Antioche). Guillaume de Tyr, analysant lucidement la situation, ne cache pas l'avantage stratégique de Saladin :

[1268]. Yaacov LEV, *Saladin in Egypt*, p. 148-149.

[1269]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare,* trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 228-229, sur l'efficacité de la stratégie de Saladin, voir également, p. 234-235 ; pour les details des manœuvres politico-militaires de Saladin entre 1182 et Hattin (1187), voir J. Prawer, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 598-639.

"Dans le même temps, Saladin ayant appris que le comte et toute l'armée chrétienne qu'il était allé attendre en Égypte, non sans éprouver de très-vives craintes, s'étaient rendus dans le pays d'Antioche, jugea fort sagement qu'il lui serait possible d'envahir notre royaume, qui se trouvait dégarni de forces, et d'obtenir facilement l'un ou l'autre de ces deux résultats, ou la levée du siège de Harenc (Ḥārim) et la retraite de ceux qui l'attaquaient, ou, s'ils persistaient dans leur entreprise, un triomphe certain sur ceux des nôtres qui étaient demeurés dans le royaume"[1270].

L'armée de Saladin profita effectivement de cette occasion pour attaquer le royaume de Jérusalem, et notamment Ramla, mais à cause d'une erreur stratégique, cette campagne se solda par un échec cuisant[1271]. Malgré cette défaite, la stratégie de Saladin s'avérera par la suite souvent payante. En sus de cette capacité à submerger ses ennemis, Saladin savait aussi cacher son jeu, plongeant ainsi ces derniers dans la crainte et l'incertitude. En 1183, après s'être emparé d'Alep, Saladin se dirigea vers Damas ; selon Guillaume de Tyr, l'imprévisibilité des projets de l'Ayyoubide déstabilisait grandement les Latins :

"Saladin, ayant terminé ses affaires selon ses vœux, retourna alors à Damas avec toutes ses troupes. Ce mouvement répandit parmi nos Chrétiens une terreur encore plus grande, et il paraissait d'autant plus dangereux qu'il n'y avait aucun moyen de s'assurer par des éclaireurs des intentions qu'il pouvait avoir. Les uns pensaient qu'il appellerait une armée navale, et qu'il tenterait, ainsi que l'année précédente, d'assiéger la ville de Béryte (Beyrouth) ; d'autres prétendaient qu'il avait l'intention de se rendre sur les montagnes qui dominent la ville de Tyr […] ; d'autres présumaient qu'il avait un vif désir de ravager notre pays situé au-delà du Jourdain, […] Au milieu de ces incertitudes le roi et tous les princes du royaume demeuraient en suspens, et ne laissaient pas d'éprouver de vives terreurs"[1272].

Si certains des Francs pensèrent que Saladin "appellerait une armée navale", c'est que l'Ayyoubide se distingua de ses prédécesseurs zankides en essayant d'intégrer des flottes à sa

---

[1270]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 346.
[1271]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 550-553.
[1272]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 438-439.

stratégie globale. Très vite, Saladin prit conscience de l'importance fondamentale de la maîtrise de la mer, et surtout de l'efficacité des opérations combinées terre-mer[1273]. Cette ambition fut suivie d'effets dès 1177, année durant laquelle Saladin ordonna la construction d'une flotte flambant neuve. Les bateaux furent opérationnels au printemps 1179, la flotte comptait 60 galères et 20 navires de transport (*ṭarā'id*, pl. de *ṭarīda*)[1274]. De 1179 à 1182, la flotte ayyoubide connut quelques succès lors de divers raids mineurs, notamment contre Acre (1179)[1275]. En revanche, l'attaque combinée terre-mer contre Beyrouth en 1182 était de loin une opération plus ambitieuse qu'une simple rapine, cependant, celle-ci fut un échec[1276]. Et jusqu'à Hattin, les succès de la flotte musulmane furent limités à des prises de navires de marchandises isolés[1277].

Rappelons que la défaite de Hattin (le 4 juillet 1187) fut un coup terrible pour les Francs. En fait, cela aurait pu être un coup fatal pour les États latins ; en effet, la force militaire franque avait été anéantie, sur 15 000 guerriers, un millier avait échappé au massacre. Les villes et les forteresses étaient vides de garnisons : toutes avaient été envoyées à Hattin, et les rares places fortes dans lesquelles il restait des hommes n'étaient plus en mesure de se défendre[1278]. Saladin voulut donc profiter de la déliquescence des États latins, et pendant les deux mois qui suivirent la bataille, il parcourut le pays cherchant à s'emparer de toutes les places disposées à se rendre ou qu'il pourrait prendre aisément. Il voulait surtout éviter de perdre du temps avec des villes ou des châteaux qui résistaient afin de ne pas casser la dynamique de la stratégie qu'il avait adoptée. Les résultats de cette campagne-éclair furent catastrophiques pour les Francs et décisifs pour les musulmans. Par le biais de pourparlers de capitulation qui proposaient aux vaincus la vie sauve et la liberté de partir, nombreuses furent les places qui ouvrirent leurs portes aux musulmans ; c'est ainsi que Saladin s'empara de la quasi-totalité des possessions franques ; seules Jérusalem, Ascalon et Tyr se défendaient encore. Quand les Latins se reprirent, il était trop tard, ils durent déployer des efforts incommensurables pour en fait ne récupérer qu'une infime partie des territoires si facilement pris par Saladin. Deux mois jour pour jour après Hattin, Ascalon, après 35 années de régime

---

[1273]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 570 : "Saladin saw the need to deal with the Crusaders at sea and to plan concerted land and sea attacks on the Muslim side".
[1274]. John H. PRYOR, *Geography, technology and war*, p. 125 ; Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 166-167.
[1275]. Yaacov LEV, *ibid.*, p. 169.
[1276]. John H. PRYOR, *op. cit.*, p. 125-126 ; Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 604-605 ; voir la description détaillée de ce siège par Guillaume de Tyr, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 414-420.
[1277]. *Ibid.*, p. 126.
[1278]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 655.

chrétien, redevint musulmane[1279]. Puis les armées de Saladin se dirigèrent vers Jérusalem : le 20 septembre 1187, les musulmans investissent la ville sainte. Et le 2 octobre, après 88 années de domination latine, Jérusalem rentre dans le giron de l'islam[1280]. Bémol à cette suite de victoires éclatantes, malgré un siège acharné de plus d'un mois et demi, Tyr résista aux musulmans qui cessèrent l'offensive le 1er janvier 1188 ; le royaume latin n'était pas mort. Au même moment, l'Europe, bouleversée par la chute de la ville sainte, prépara une immense expédition vers l'Orient : la troisième croisade allait mener à la restauration du royaume de Jérusalem pour une durée de plus d'un siècle[1281].

En somme, Hattin, qui aurait dû marquer le point final de l'histoire des Latins en Terre sainte, fut certes un coup dur pour eux, mais pas un coup létal. En fait, derrière la résistance héroïque des Tyriens, il y a l'indéniable supériorité de la flotte franque sur celle des musulmans[1282]. Pour John Pryor, la survivance des institutions latines après Hattin et leur réorganisation quasi immédiate ont pour cause directe l'habilité des Francs à se mouvoir librement sur la mer, soutenant ainsi de manière efficace les villes portuaires en hommes et en équipements, et parallèlement de l'incapacité de la flotte musulmane à juguler cette activité. Lorsque le 10 juillet 1187, soit une semaine après Hattin, Saladin s'empare d'Acre, qui est le plus grand port de la côte syrienne, il a parfaitement conscience de l'importance stratégique de cette prise. Ses émirs, quant à eux, bien conscients de la supériorité des Francs sur la mer, redoutaient qu'Acre retombe entre leurs mains et que ces derniers n'en fassent une base solide, ils conseillèrent donc à Saladin de la détruire. Mais le sultan n'adhéra pas à leurs vues et il choisit de conserver Acre[1283]. Mal lui en pris, puisqu'après deux années de siège (du 28 août 1189 jusqu'au 12 juillet 1191), les Francs, dont la troisième croisade avait considérablement renforcé les rangs, redevinrent les maîtres d'Acre[1284]. Les grands renforts de flottes venant d'Angleterre, du Danemark ou d'Italie participèrent grandement à la réussite des Francs. La flotte musulmane se trouva impuissante face à cette armada qui comptait des centaines de vaisseaux, lesquels gênèrent beaucoup la venue des renforts et les réapprovisionnements de la cité par la mer, exerçant ainsi sur Acre un véritable blocus[1285]. À Acre, Saladin perdit la plupart de ses navires ; en fait, la flotte musulmane cessa d'exister. Par

---

[1279]. *Ibid.*, t. I, p. 669.
[1280]. *Ibid.*, t. I, p. 669-677.
[1281]. *Ibid.*, t. I, p. 677-680.
[1282]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 679.
[1283]. John H. PRYOR, *op. cit.*, p. 127-128.
[1284]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. II, p. 43-68.
[1285]. John H. PRYOR, *op. cit.*, p. 129-130 ; Yaacov LEV, *op. cit.*, p. 173-174 et 179.

conséquent, pour faire face aux forces de la troisième croisade, l'Ayyoubide, ne disposant plus de bateaux, choisit encore une fois la "terre brûlée". Plutôt que de conserver les villes côtières musulmanes, qui étaient des proies de choix pour la flotte franque, il préféra les détruire ; en somme, il tira la leçon de l'erreur commise deux ans plus tôt lorsqu'il refusa d'effacer Acre de la carte. Cependant, il fit bâtir des forts le long de la côte dont le but était de prévenir d'éventuelles invasions par la mer[1286].

La mort de Saladin (1193) marqua la fin de toute stratégie alliant les forces terrestres et maritimes en terre d'islam, et ce, pour une longue période[1287]. Ainsi, les Ayyoubides puis les Mamelouks, ayant tiré les leçons des échecs de Saladin, préférèrent détruire les cités portuaires en leur possession plutôt que les garder et donc risquer de les voir tomber entre des mains franques[1288]. Malgré quelques succès mineurs, Saladin n'avait pas assez d'expérience dans le domaine maritime pour pouvoir contrer efficacement des Latins possédant une flotte plus nombreuse, et surtout maîtrisant depuis longtemps les fondamentaux de la guerre sur mer ; pour Carole Hillenbrand, "Saladin était condamné à échouer"[1289].

On l'a dit, cette faiblesse des musulmans dans le domaine maritime est l'une des principales causes du maintien des Latins en Orient pendant un siècle encore. Malgré tout, la tentative de Saladin de constituer une flotte musulmane prouve sa grande intelligence et sa lucidité en matière de stratégie ; et les échecs qu'il connut à la fin de sa vie n'enlèvent rien au travail exceptionnel accompli par lui. La stratégie offensive des musulmans qui commença sous Zankī, puis se renforça sous Nūr al-dīn, connut son apogée à Hattin, et surtout dans les deux mois qui suivirent la bataille ; deux petits mois durant lesquels Saladin annihila un siècle d'épreuves, d'efforts et de sacrifices francs.

2-Stratégie générale des armées latines

a-D'une stratégie offensive à une stratégie défensive

[1286]. Yaacov LEV, *ibid.*, p. 175.
[1287]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 570.
[1288]. John H. PRYOR, *op. cit.*, p. 130-133.
[1289]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 569-570.

Si la stratégie de la première croisade était assez sommaire, il s'agissait surtout de marcher tout droit vers Jérusalem et de s'en emparer[1290], l'implantation dans de nouveaux territoires et leur défense nécessitaient plus que de l'improvisation pour réussir. Une fois la ville sainte tombée, nombre de Croisés rentrèrent en Occident, mais pour ceux qui restèrent, le but était la conquête et l'enrichissement. Les divisions des chefs francs, qui furent plus ou moins maîtrisées pendant l'expédition, éclatèrent au grand jour aussitôt après la victoire contre Karbūqā devant Antioche, et eurent pour conséquence la création de quatre États (les comtés d'Édesse et de Tripoli, la principauté d'Antioche et le royaume de Jérusalem) au lieu d'un seul. Pour maintenir et protéger leurs conquêtes, les Francs appliquèrent une stratégie très offensive. De manière générale, malgré les différences des rythmes d'expansion des États et leurs quelques échecs, les trois premières décennies du XIIe siècle furent celles de la conquête et de la consolidation. Celles-ci furent largement facilitées par les dissensions de leurs ennemis musulmans[1291] ; lesquels, bien que possédant Ascalon au sud, Alep au nord et Damas au centre, furent incapables d'empêcher de manière significative les progrès des Latins[1292] qui semblent avoir eu pour principal moteur l'ambition d'étendre leurs territoires afin d'augmenter leurs revenus. Les princes d'Antioche ou de Tripoli forçaient leurs ennemis nouvellement conquis à leur verser des tributs ou à partager avec eux des récoltes[1293]. À Jérusalem, la consolidation de l'État demanda beaucoup de temps et d'efforts. La proximité des armées fatimides gêna grandement cette tâche ; ainsi, le contrôle de la côte palestinienne, qui était une priorité, nécessita dix ans, néanmoins, deux bastions se maintinrent : Tyr jusqu'en 1124 et Ascalon jusqu'en 1153. Parallèlement, au sud et au sud-est, les Francs du royaume poussèrent leur domination au-delà du Jourdain, plaçant ainsi entre eux et les musulmans un *no man's land* désertique, une sorte de frontière naturelle[1294]. Mais l'ennemi le plus dangereux pour le royaume se trouvait au nord. En effet, Damas semble avoir été une préoccupation importante des rois de Jérusalem ; et si Baudouin Ier ne tenta rien contre la cité musulmane, son successeur, Baudouin II, l'attaqua à deux reprises (1126 et 1129), mais sans succès[1295].

Il est incontestable que l'arrivée au pouvoir de Zankī à Alep en 1128 fut un tournant pour les stratégies des uns et des autres ; si, comme on l'a vu plus haut, son règne inaugura les

---

[1290]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 700-704.
[1291]. *Ibid.*, p. 705-706.
[1292]. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 155.
[1293]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 707-708.
[1294]. *Ibid.*, p. 709-710.
[1295]. *Ibid.*, p. 710-711.

prémices de la stratégie offensive des musulmans, inversement, il provoqua un repli chez les Francs qui furent contraints d'adopter une stratégie défensive[1296], et ce, jusqu'à la fin de leur présence en Orient (1291). Notons qu'à l'agressivité de Zankī, s'ajoutait le problème de la faiblesse des effectifs francs. Selon R. C. Smail, jusqu'à Zankī, les victoires sur les champs de bataille étaient pour les Francs essentielles à la formation et à la consolidation de leurs États, mais au fur et à mesure que les rangs musulmans s'unifiaient, et donc grossissaient, ces batailles ne pouvaient plus contenir la pression ennemie. À l'époque de Nūr al-dīn, et plus encore à celle de Saladin, le réservoir humain des musulmans était tellement grand par rapport à celui des Latins que malgré une défaite, ils pouvaient réitérer des attaques encore et encore[1297], alors que les Occidentaux avaient tout intérêt à éviter des affrontements directs qui pouvaient s'avérer pour eux catastrophiques. Nous verrons plus loin que l'attitude défensive des Francs se traduisit par un développement de la rénovation et de la construction de fortifications dans tout le pays. Par ailleurs, après la prise de pouvoir de Zankī à Alep, on constate que les alliances défensives avec les Bourides devinrent l'un des axes majeurs de la politique des rois de Jérusalem[1298]. L'heure n'était donc plus à la conquête sans merci des infidèles, mais plutôt à un *modus vivendi* pragmatique. Signalons que de tous les souverains latins, les rois de Jérusalem furent ceux qui limitèrent le plus les avancées territoriales de Zankī. Ce dernier concentrait surtout ses attaques sur Damas et les États latins de Syrie du Nord ; par exemple, Antioche, qui était en sus déchirée par des tensions internes, abandonna toute politique offensive pendant cette période. Quant au comté d'Édesse, il fut mis à terre par les agressions répétées de Zankī qui s'empara de la cité éponyme en 1144 ; et si Josselin II la reprit peu après, l'estocade fut portée par Nūr al-dīn qui en chassa définitivement les Francs en 1146. En revanche, si les attaques des deux Zankides contre le comté de Tripoli ne causèrent pas sa perte, ses frontières orientales reculèrent[1299], ce qui participa à amoindrir encore la profondeur stratégique qui fit défaut aux États latins en général[1300]. Mais alors que les États latins du nord n'avaient pas d'autre choix que de rendre des territoires aux musulmans, le royaume de Jérusalem avait des vues sur l'Égypte. Ces ambitions furent concrétisées par le roi Amaury Ier qui organisa cinq expéditions entre 1163 et 1169 contre son voisin fatimide. Certes, cette attitude dénotait une stratégie clairement offensive, mais les

---

[1296]. *Ibid.*, p. 711.
[1297]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 216.
[1298]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 712.
[1299]. *Ibid.*, p. 713 ; Ferdinand LOT, *L'art militaire*, t. I, p. 139.
[1300]. Ferdinand LOT, *ibid.*, t. I, p. 138.

résultats ne furent pas à la hauteur des efforts fournis. En effet, Amaury ne put combattre sur deux fronts à la fois : en Égypte et en Syrie contre le gros des armées de Nūr al-dīn. Pour les Francs, les conséquences de ces campagnes aventureuses furent négatives : pertes de nombreux hommes, notamment parmi les ordres militaires, et épuisement des survivants[1301]. Deux ans plus tard, Nūr al-dīn s'emparait de l'Égypte, le royaume de Jérusalem allait se trouver désormais dans un étau qui finira par le broyer.

Lors de la reconquête des territoires francs, l'immense armée de Saladin ne rencontra quasiment aucune résistance. Après Hattin, du côté occidental on ne pouvait même plus parler d'une stratégie défensive, l'agonie des États latins était en fait presque complète. Le manque d'effectifs fut le grand point faible des Francs, il constitua une entrave à leurs projets de domination de la Syrie-Palestine. En effet, pour contrôler cette région, il fallait tenir ses deux extrémités, Mossoul et Alep au nord, Alexandrie et Le Caire au sud ; entre ces deux pôles, il y avait deux passages possibles : la côte, parfois réduite à une mince bande, et le couloir intérieur de l'Oronte, de La Bocquée et du Jourdain par Ḥimṣ et Damas. Jamais les Francs ne parvinrent à maîtriser l'ensemble : d'abord, malgré diverses tentatives, ils ne prirent jamais aucune de ces villes stratégiques, de plus, toutes les attaques musulmanes les mettant en péril provinrent d'elles, d'Alep avec Zankī, de Damas avec son fils Nūr al-dīn ou encore du Caire avec Saladin[1302].

Par conséquent, les Francs s'installèrent durablement sur la côte qu'ils ne quitteront définitivement qu'au lendemain de la chute d'Acre le 18 mai 1291. Comme nous l'avons dit précédemment, la cause de ce maintien vint de la supériorité incontestable des Francs sur les musulmans dans le domaine maritime. Ce sont leurs forces navales et leur lien avec l'Occident[1303], notamment grâce à la venue des contingents de la troisième croisade (1189-92), qui évitèrent aux Francs d'être totalement chassés de Terre sainte après leur défaite à Hattin[1304]. En fait, de la première croisade à leur échec final, la mer fut le véritable poumon des États latins[1305] ; poumon sans lequel ni les stratégies offensives ni celles défensives n'étaient réalisables.

[1301]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 715.

[1302]. Robert FOSSIER, *Les relations des pays d'islam avec le monde latin*, p. 62-63.

[1303]. John H. PRYOR, *Geography, technology and war*, p. 112 : "These Crusader states on the mainland of Syria and Palestine were not all to be finally exterminated until 1291, […]. Their survival during the twelfth and thirteenth centuries was very largely a product of the fact that their essential resources of manpower and financial revenues could be replenished constantly through their maritime connections of the Christian West".

[1304]. *Ibid.*, p. 127-130.

[1305]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 561-562.

Pour finir, laissons la parole à Guillaume de Tyr qui, déplorant l'unification de l'ennemi, constate avec amertume mais objectivité le lent et inéluctable retournement du rapport de force entre Francs et musulmans :

> *"On demande souvent, et certes il semble qu'on peut avec raison se demander pourquoi nos pères ont souvent, dans les combats, soutenu avec avantage, quoiqu'en plus petit nombre, l'attaque des forces plus considérables des ennemis, […] tandis qu'au contraire les hommes de notre temps ont été habituellement vaincus par des forces inférieures, […] Dans les premiers temps, presque toutes les villes avaient des seigneurs divers, qui, […] n'avaient que bien rarement les mêmes intentions, et suivaient beaucoup plus souvent des impulsions contraires. […] Maintenant au contraire, tous les royaumes limitrophes de nos États ont été, par la volonté de Dieu, réunis sous la puissance d'un seul ; dans des temps récents, et qui sont encore présents à ma mémoire, un homme extrêmement cruel, […] Sanguin (Zankī), père de ce Noradin qui vient de mourir dernièrement, après s'être emparé à main armée des autres royaumes, s'empara également de la noble et illustre métropole des Mèdes, Ragès, autrement nommée Édesse, […] Son fils Noradin chassa le roi de Damas, […] et accrut ainsi l'héritage de son père. Plus récemment le même Noradin s'est emparé du très-antique et très-riche royaume d'Égypte […] tous les royaumes qui nous environnent obéissent maintenant à un seul homme (Saladin). […] Il tire de l'Égypte et des pays voisins une quantité incalculable d'or, […] les autres provinces lui fournissent des cavaliers, des combattants et des troupes innombrables d'hommes avides d'or […]"*[1306].

b-Prudence et attentisme exacerbés des Francs

L'une des attitudes qui caractérisent le mieux la stratégie défensive des Francs est leur extrême prudence à la guerre. Ce comportement ne cessa de s'accentuer au fil des défaites et des pertes de territoires. Rappelons que la prudence et l'attentisme n'étaient pas l'apanage des Francs. En effet, dans les deux camps on préférait éviter l'affrontement direct. La bataille

[1306]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 317-320.

n'était pas une fin en soi mais un moyen de réaliser un but déterminé et souvent immédiat tout en économisant ses forces ; de même que de part et d'autre, on ne visait pas l'anéantissement de l'armée ennemie[1307]. Du côté musulman, la propension des chroniqueurs et des auteurs de traités militaires à considérer la prudence comme l'une des vertus essentielles d'un bon chef est révélatrice d'un état d'esprit général[1308]. Néanmoins, les Francs se distinguèrent des musulmans par un attentisme particulièrement développé. D'ailleurs, cela n'avait pas échappé à leurs adversaires. Usāma, en observateur attentif et avisé du comportement des Francs, fit remarquer que ces derniers sont "les guerriers les plus prudents du monde (*akbar al-nās iḥtirāzan fī l-ḥarb*)"[1309]. R. C. Smail se propose d'expliquer le sens de la sentence du prince de Šayzar. Pour l'historien, il était matériellement impossible pour les Francs de dominer militairement toutes les forces musulmanes de la zone proche-orientale ; de plus, leurs projets d'implantation et de défense de leurs États s'appuyaient plus sur les cités fortifiées et les châteaux que sur des batailles rangées à l'issue incertaine et dans lesquelles ils combattaient souvent avec des effectifs inférieurs à ceux de l'ennemi. Une défaite sur le champ de bataille pouvait s'avérer catastrophique pour les Francs, ces derniers ne pouvaient pas se permettre de perdre trop d'hommes, l'existence même de leurs États en dépendait[1310].

L'attentisme et la prudence exacerbés des Francs se traduisaient lors des combats ou des marches par une patience extrême face aux provocations adverses destinées à rompre leurs rangs. Il arrivait que les musulmans abandonnent les offensives tellement les Francs savaient prolonger cette sorte de "passivité défensive"[1311]. Cet attentisme des Francs pouvait même être indirectement cause de victoire. En effet, les armées latines pouvaient patienter et éviter l'affrontement jusqu'à la trêve hivernale traditionnelle des musulmans, lesquels interrompaient alors leur campagne et rentraient chez eux ; de fait, cela entraînait une sorte de victoire par forfait[1312].

Conclusion :

[1307]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 207 et 210 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 696.
[1308]. Abbès ZOUACHE, *ibid.*, p. 697.
[1309]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 113 ; sur la prudence des Francs dans les chroniques arabes, voir S. Al-Hadrūsī, « *Ṣūra al-franǧ al-'askariyya* », p. 69-70.
[1310]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 210 et 215-216.
[1311]. *Ibid.*, p. 220, 225, 232 ou 237.
[1312]. *Ibid.*, p. 210-211, voir notamment le chapitre consacré aux offensives sans batailles, p. 218-236.

De cette étude de l'art des batailles chez les musulmans et chez les Francs dans l'Orient des croisades se dégagent différentes évidences. D'abord, il est clair que les histoires et les cultures de ces deux mondes aux antipodes produisirent naturellement des arts de la guerre fort distincts : alors que les uns affectionnaient l'archerie et les tactiques virevoltantes et enveloppantes, les autres misaient plutôt sur une charge massive et frontale avec la lance en arrêt. Néanmoins, des points communs existaient. Ainsi, la recherche de moyens pour financer la guerre, qui était pour les deux camps une préoccupation de chaque instant, conduisit musulmans et Francs à recourir à des solutions similaires : les butins, les rançons, mais surtout les impôts prélevés sur les productions agricoles par l'intermédiaire de l'*iqṭā'* pour les uns et du fief pour les autres. L'économie joua un rôle fondamental dans les destins des deux parties. Alors qu'à partir de Nūr al-dīn l'unification des musulmans fut la cause d'une augmentation du budget militaire sans précédent, et donc de la constitution d'une armée puissante, à l'inverse, les pertes successives de territoires appauvrirent considérablement les États latins, ce qui limita logiquement leur capacité à faire la guerre, laquelle fut donc de plus en plus confiée aux ordres militaires. La grandeur numérique des armées était l'une des conséquences directes de la santé économique d'un État ; en l'occurrence, plus les musulmans s'unifiaient, plus les richesses engrangées permettaient de former et d'entretenir les nombreux combattants cooptés, en revanche, du côté des Francs, non seulement leur affaiblissement économique les pénalisait, mais en plus leur situation d'étrangers très éloignés de leurs bases occidentales limitait la venue de renforts importants et réguliers. Il ne fait nul doute que les faibles effectifs des Latins d'Orient furent l'une des clés de la victoire finale des musulmans.

Outre le fait que l'économie et les effectifs étaient des éléments essentiels pour les deux protagonistes des croisades, ces derniers se rejoignaient sur la nécessité impérieuse de posséder une bonne logistique lors de leurs diverses campagnes. Par ailleurs, étant donné que leurs armées respectives s'appuyaient essentiellement sur la cavalerie, le cheval était pour les deux bords une denrée précieuse et recherchée. Enfin, malgré les fossés culturel et religieux qui séparaient les deux mondes, on a pu constater que l'homme, qu'il fût chrétien d'Occident ou bien musulman d'Orient, développait des schémas psychologiques universels face à la mort. À l'heure de se battre, tous étaient travaillés par les mêmes sentiments confus mêlant bravoure et peur, tous avaient besoin de sentir la présence d'un chef qui se devait d'être un modèle de courage et d'engagement, enfin, tous recherchaient dans la foi et les espérances eschatologiques un soutien moral dans un moment où la vie et la mort se côtoyaient plus étroitement que jamais. Si l'on constate ici des similitudes incontestables entre Francs et musulmans dans les champs immatériels et impalpables de la psychologie et de la ferveur

religieuse, des analogies sont également observables dans le domaine beaucoup plus concret des armes individuelles. En effet, qu'elles fussent défensives ou offensives, les armes utilisées par les musulmans et les Latins n'étaient pas fondamentalement différentes. Cependant, on note que chacun sut adapter ses armes aux méthodes de l'adversaire ; ainsi, les musulmans alourdirent leurs *kazaġand* pour mieux résister aux coups de boutoir de la charge ennemie, en face on allongea l'armure et on perfectionna le casque afin de mieux se protéger contre les flèches meurtrières des cavaliers turcs. En matière d'armes défensives, les musulmans, séduits par les qualités protectrices des grands boucliers latins, empruntèrent la targe (*ṭāriqa*) et la génoise (*ğanuwiyya*). Quant aux Francs, ils empruntèrent aux musulmans le *kazaġand* (le *jazerant*), particulièrement adapté au climat aride de la région, de même qu'ils firent leur le *ğawšan* (le *clavain*).

Si l'on ne constate pas d'influences mutuelles vraiment significatives dans le domaine technico-tactique, en revanche, il fut le terrain d'adaptations importantes à l'art militaire de l'ennemi. Les musulmans accentuèrent encore leur mobilité afin d'éviter le choc de la charge adverse ; parallèlement, les Francs gagnèrent un peu en souplesse tactique grâce à l'utilisation de Turcoples, mais surtout ils acquirent une discipline nouvelle : il s'agissait pendant les batailles et les marches de garder les rangs et de résister aux provocations ennemies. Par ailleurs, il est remarquable que ces deux armées, dont l'arme principale était traditionnellement la cavalerie, surent toutes deux mieux intégrer leur infanterie à leur dispositif militaire, créant ainsi une coopération dynamique entre les deux corps dont le but était d'exploiter au mieux ses propres forces afin de gagner en efficacité face à un adversaire aux tactiques souvent déconcertantes.

Quant à l'analyse de la stratégie globale des batailles des uns et des autres, nous ne constatons pas dans ce domaine d'influences mutuelles. En fait, chacun suivait une stratégie qui était le corollaire direct de conditions politiques et militaires sans cesse fluctuantes et également sujettes à de continuels rebondissements imprévus et imprévisibles. En matière de stratégie, le maître mot était donc l'adaptation à un réel toujours en mouvement. De surcroît, les stratégies des deux camps avaient pour moteurs deux volontés fermes : celle des musulmans de chasser l'occupant infidèle et celle des Francs de se maintenir coûte que coûte sur une terre qu'ils considéraient comme sacrée ; d'où des efforts colossaux pour trouver des solutions adéquates afin d'aller au bout d'objectifs perçus comme fondamentaux par les uns et les autres.

Il ressort nettement de cette analyse des différents aspects de l'art de la bataille pendant les croisades que les deux parties firent montre, de manière sensiblement égale, d'une grande capacité d'adaptation face aux méthodes de combat de l'adversaire. L'intelligence pragmatique était indéniablement une qualité dont on jouissait des deux côtés. Nous allons voir maintenant que Francs et musulmans firent également grand usage de ce pragmatisme et de cette force d'adaptation dans les domaines de la fortification et de la guerre de siège.

II-Les sièges

Nous suivrons ici le même cheminement que pour notre étude des batailles dans l'Orient du XIIe siècle. Avant toute chose, nous nous intéresserons aux genèses des arts de la guerre de siège, autrement dit aux arts de la fortification et de la poliorcétique des uns et des autres avant les croisades. Ensuite, nous traiterons en détail de la fortification et de la poliorcétique chez les musulmans et les Francs pendant les croisades. Puis il sera question des tactiques de siège des assiégeants et des méthodes de défense des assiégés. Enfin, nous analyserons le rôle essentiel que tinrent les fortifications et les guerres de siège dans la stratégie générale des deux parties.

A-Genèses des arts de la guerre de siège des belligérants

1-L'art de la fortification avant les croisades

a-La fortification en Orient

Tandis que l'architecture militaire franque est étudiée depuis près d'un siècle et demi et commence donc à être bien connue, l'architecture musulmane n'a jamais été étudiée de manière exhaustive. Néanmoins, de réelles avancées ont été faites depuis quelques années. L'une des grandes questions posées par l'étude des fortifications musulmanes est : existait-t-il une tradition d'architecture militaire dans l'Orient musulman avant les croisades ? Selon Hugh Kennedy, l'une des réponses communément admises consiste à dire qu'il existe bel et

bien "une tradition continue de l'architecture militaire au Proche-Orient, que les musulmans avaient hérité de celles de l'Antiquité classique et des Byzantins. Cette tradition se caractérisait par une structure architecturale en pierre, des enceintes multiples, des tours régulièrement espacées dotées d'archères[1] procurant un tir flanquant, des mâchicoulis et des entrées coudées"[2]. En effet, si l'on remonte à la période préislamique, on observe que les Arabes ne possédaient pas une tradition d'architecture militaire très développée, seule la ville de Ṭā'if dans le Ḥiǧāz était entourée d'une muraille importante ; par conséquent, il était inévitable que les Arabes, devenus musulmans, adoptent les méthodes de fortification en usage dans les pays qu'ils conquéraient[3]. Ainsi, la dynastie umayyade (660-750), qui s'installe à Damas dès 660, s'imprègne rapidement des traditions byzantines. Par exemple, les palais aménagés dans le désert syrien reprennent le plan carré du fortin gréco-romain, et généralisent l'usage de la tour pleine circulaire de flanquement. La porte, souvent protégée entre deux tours semi-circulaires, qui sont en plein développement, est flanquée verticalement de mâchicoulis qui se généralisent également[4]. Il existe des vestiges de ce type de châteaux, notamment près de Palmyre, mais également sur la côte à Cafarlet (Kafarlām) près de Césarée. Pour Hugh Kennedy, avec sa forme quasi carrée (58×50), ses quatre tours circulaires dans chaque coin et ses deux tours semi-circulaires de chaque côté de la porte principale, le château de Cafarlet s'inspire directement du *castrum* romain[5].

Au VIIIe siècle, avec l'avènement des Abbasides, une ligne de front entre musulmans et Byzantins est fixée au nord de la Syrie dans une zone que se disputeront les deux parties pendant près de quatre siècles. L'éloignement de la dynastie iraquienne favorise l'émergence au Xe siècle de dynasties régionales, tels les Hamdanides et les Mirdassides. Apparaissent alors en Syrie de multiples forteresses temporaires : fortins de chefs locaux, monastères fortifiés des chrétiens orientaux insécurisés, etc. Les Byzantins, profitant de l'affaiblissement du pouvoir central abbasside, lancèrent des offensives contre la Syrie à la fin du Xe siècle. À cette occasion, ils renforcèrent divers monastères (Qal'at Sim'ān), des citadelles-refuges (Saône, Bourzey, Harenc, etc.) ou encore des postes avancés. De plus, des ensembles fortifiés

---

[1]. Les *archères* sont des ouvertures extrêmement étroites pratiquées dans une muraille ou une tour permettant de tirer à l'arc et à l'arbalète tout en se préservant des tirs adverses (syn. *meurtrières*).

[2]. Hugh KENNEDY, in : *La fortification au temps des croisades*, éd. N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau, p. 333.

[3]. Ahmad AL-HASAN et Donald R. HILL, *Sciences et techniques en islam*, p. 102 ; David NICOLLE, *The armies of islam : 7th-11th centuries*, p. 11.

[4]. Jean-Claude VOISIN, « Le Moyen-Orient des fortifications », in : *La fortification au temps des croisades*, éd. N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau, p. 316.

[5]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 18-19.

arabes sont repris par les Byzantins qui leur apportent leur spécificité architecturale. Mais à son tour le pouvoir byzantin se voit atteint par des crises internes, auxquelles s'ajoute le danger seldjoukide. Dans la première décennie du XIe siècle, des tribus bédouines se sédentarisent au nord de la Syrie et sur sa côte (Kilābites, Banū 'Ammār, Munqiḏites, etc.). Ces tribus apportent avec elles une culture mésopotamienne qui se retrouve dans les formes circulaires ou curvilignes de leurs forteresses. Ces formes, héritières de la grande tradition hittite ou sassanide, apparaissent dans les fortifications de Ma'arrat al-Nu'mān, de Ḥimṣ ou d'Alep[6].

Le plus bel exemple d'architecture militaire musulmane datant de la dernière décennie précédant l'arrivée des Croisés se trouve au Caire. Entre 1087 et 1092, trois des portes de la cité et une partie de sa muraille furent reconstruites. Notons que les architectes n'étaient pas de culture arabo-musulmane, mais ils étaient Arméniens. Les portes sont protégées par des tours de flanquement, le côté extérieur de deux d'entre elles est arrondi alors que celui de la troisième est rectangulaire. Le haut des tours est conçu simplement avec des créneaux arrondis, de plus, sa structure d'origine ne possédait pas de mâchicoulis. Les portes des remparts du Caire s'inspirent d'abord des méthodes de fortification en cours en Syrie du Nord et en Mésopotamie, mais aussi de l'esprit de la tradition romaine classique en matière de défense de cité dont les traits principaux sont la massivité et la simplicité[7]. Au sujet de l'inspiration romaine de la fortification des grandes cités musulmanes, John France affirme que lors des sièges des premières places fortes rencontrées (Nicée, Antioche, etc.), les Croisés purent faire jouer leur expérience puisqu'en Occident des villes fortifiées avaient subi la même influence romaine (Le Mans, Trieste, Rome, etc.) et donc possédaient des caractéristiques analogues[8]. D'ailleurs, l'historien fait remarquer que tous les sièges de la première croisade étaient des sièges de cités[9].

Une évidence transparaît de cette brève présentation de l'art de la fortification en Orient avant les croisades : dès l'aube de l'islam, l'architecture militaire musulmane fut traversée d'influences diverses, et parmi elles, c'est indéniablement l'art byzantin qui laissa l'emprunte

---

[6]. Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 318.

[7]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 19 ;

[8]. John FRANCE, « Fortifications East and West », in : *Muslim military architecture in Greater Syria*, éd. H. Kennedy, p. 283 : "The fortifications of the great cities of the East were essentially Roman and there plenty of examples of such defensive systems still extant in the western part of the former empire".

[9]. John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 284 : "What should be noted is that […] the sieges of the First Crusade were all sieges of cities".

la plus profonde[10]. En plus de ce que la fortification byzantine possédait de caractéristique, elle communiqua aux musulmans certains aspects de l'héritage architectural de la Rome antique. Dans ce domaine, comme dans celui de l'art de la bataille, les musulmans se sont imprégnés de ce qu'il y avait de meilleur chez leurs ennemis ou chez les peuples qu'ils avaient conquis afin de constituer un art de la fortification original et efficace.

b-La fortification en Occident

John France a prétendu qu'avant la première croisade les châteaux "étaient extrêmement communs en Europe et rares en Syrie-Palestine"[11]. Si, comme nous venons de le voir, la seconde partie de son assertion n'est pas tout à fait exacte, qu'en est-il de la première ?

Après la chute de l'Empire romain d'Occident, l'art de la fortification et des sièges disparut peu à peu. Les peuples barbares n'avaient dans ce domaine que des connaissances rudimentaires. Par conséquent, ces derniers se contentèrent, bon an mal an, d'utiliser les enceintes des cités romaines déchues et parfois de réoccuper les sites défensifs primitifs connus depuis l'époque protohistorique[12]. Dès l'époque mérovingienne, il existait dans certaines régions montagneuses, comme l'Auvergne, des fortifications nommées "*castella*" ou "*munitiones*". Ces vocables désignaient généralement des sites naturellement défensifs, comme à Chastel-Marhlac où un plateau isolé, dépourvu de remparts, est cerné de falaises hautes d'une trentaine de mètres. Sous les Carolingiens, se développèrent des forteresses rurales qui étaient en fait de simples camps retranchés dans lesquels se réfugiaient les populations en cas de danger[13]. Quant aux petites citées, la plupart d'entre elles restaient encerclées par des vestiges de murs datant de l'époque romaine[14]. Par ailleurs, on constate la diffusion des *curtes* qui étaient des sortes de centres politico-administratifs comportant quelques éléments défensifs. Les bâtiments principaux se trouvaient dans un espace d'environ un hectare, limité par un talus de terre, lequel était parfois précédé d'un fossé et souvent surmonté d'une palissade faite de pieux ou de poutres. Une seconde enceinte semblable à la

---

[10]. Robin FEDDEN, *Crusader castles*, p. 26 : "The Arabs at the time of the Crusades, having been in contact with Byzantium for centuries, had both learnt, and made their own additions to, the principles of classical fortification".

[11]. John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 286.

[12]. Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 284-285.

[13]. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 128.

[14]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 11.

première mais plus vaste englobait les jardins et les parcelles de culture. Tout cela formait un ensemble assez lâche ne pouvant résister que difficilement face à des assiégeants nombreux et déterminés[15]. Au IXe siècle, l'art de la fortification connaît un regain qui a essentiellement pour cause les invasions normandes, puis hongroises. En effet, les princes francs se virent contraints d'élever de leurs ruines les murs des anciennes cités, de fortifier les ponts, mais aussi de construire eux-mêmes des systèmes de défense de qualité. Ainsi, à partir du Xe siècle, on voit se développer en Occident un nouveau type de fortification caractérisé par la présence d'une motte (*motta*, *agger*, *dunio*) sur laquelle est juchée une bâtisse en bois (plus rarement en pierre) et qui est entourée d'un fossé palissadé[16] : on appelle cet ensemble une "motte castrale". Les dimensions d'une motte moyenne étaient de 30 m de diamètre à la base et de 10 m au sommet, sa hauteur était de 5 à 6 m. Mais il en existait de plus imposantes : 60 m de diamètre à la base, 20 m au sommet et 10 m de hauteur[17]. Ces petites forteresses, qui servaient autant à l'habitat qu'à la défense, étaient en quelque sorte les maillons d'un réseau qui permettait de contrôler politiquement et militairement une région donnée, et de l'exploiter économiquement[18]. Ces mottes castrales pouvaient être construites sur des sites vierges, ou bien à la place des anciennes *curtes*. Leurs propriétaires étaient d'abord de petits seigneurs locaux dépendant de grands seigneurs détenteurs de la puissance publique[19]. Pour Claude Gaier, avec cette motte castrale "naît un véritable réflexe obsidional qui durera mille ans : il poussera les militaires aussi bien que les non-combattants à neutraliser l'ennemi non pas en essayant d'abord de le détruire dans une bataille rangée mais en se mettant à l'abri de ses coups"[20].

C'est à partir du XIe siècle que les fortifications en pierre commenceront à se développer en Occident. La pièce maîtresse de ces nouveaux châteaux était le donjon. Ce dernier fut longtemps de forme cubique puis cylindrique puis prismatique à partir de la fin du XIe siècle ; sa diffusion dans les contrées européennes fut assez lente. Traditionnellement, il est admis que le premier donjon en pierre apparut en 994 à Langeais (Indre-et-Loire)[21], cependant, ce dernier ressemble plus à une entrée de château qu'à un donjon classique, lequel a vraisemblablement vu le jour en 1017 à Montbazon (Indre-et-Loire). Ce grand donjon

---

[15]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 128.
[16]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 285 ; Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 11-12.
[17]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 129.
[18]. *Ibid.*, p. 110.
[19]. *Ibid.*, p. 130.
[20]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 285.
[21]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 132.

deviendra la fortification caractéristique de cette zone géographique (Anjou et Poitou), puis il se diffusa en Normandie et en Angleterre au cours du XIIe siècle[22]. Nous pouvons donc conclure grâce à un syllogisme simple que certains éléments parmi les premiers Croisés avaient déjà une longue expérience des fortifications en pierre au moment de partir vers la Terre sainte : des combattants de certaines régions de France connaissaient les châteaux en pierre depuis le début du XIe siècle, nombre d'entre eux participèrent à la première croisade, par conséquent, certains Croisés purent mettre en œuvre leur savoir-faire en matière d'architecture militaire dès les débuts de leur expédition orientale. À ce propos, Hugh Kennedy donne des exemples de châteaux du XIe siècle à l'architecture élaborée se trouvant dans des régions où vivaient des chefs francs et leurs hommes avant la première croisade[23] ; puis il conclut que "les Croisés qui vinrent conquérir et bâtir dans le Levant avaient acquis une grande expérience en matière de fortification à travers la construction dans leurs contrées d'origine de châteaux aux styles fort divers"[24]. Ces affirmations rejoignent les conclusions de T. E. Lawrence pour qui "les Croisés avaient emmené avec eux leurs propres architectes"[25]. Un passage du récit de l'Anonyme décrivant les Croisés construisant un château près d'Antioche en mars 1098 vient confirmer ce que pressentaient bon nombre d'historiens :

> *"Le troisième jour, nous nous réunîmes tout joyeux pour construire le château dont il a été question avec les pierres que nous enlevions aux tombes des Turcs. Une fois le château terminé, nous commençâmes à resserrer de tous les côtés nos ennemis, […]"*[26].

Outre le fait que les Croisés utilisèrent des pierres tombales, l'auteur ne nous donne pas plus de détails au sujet de cette construction, de même que nous n'en connaissons pas le délai ; néanmoins, il ressort de ce court passage l'impression que ces hommes accomplissaient là un travail auquel ils semblaient accoutumés.

En somme, nous pouvons conclure avec Hugh Kennedy "qu'il a existé une tradition établie de construction militaire dans le Nord-Ouest de l'Europe avant le commencement des

---

[22]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 12.
[23]. *Ibid.*, p. 12-14.
[24]. *Ibid.*, p. 14.
[25]. T. E. LAWRENCE, *Crusader castles*, p. 64.
[26]. ANONYME, *Gesta*, p. 97.

croisades et il apparaît établi que la plupart des participants à la première croisade avaient déjà vu des châteaux construits en pierre dans leurs terres natales, même s'ils vivaient eux-mêmes plus sûrement dans de modestes constructions de terre et de bois"[27].

2-L'art de la poliorcétique avant les croisades

a-La poliorcétique en Orient

On l'a dit plus haut, la fortification était peu développée dans l'Arabie préislamique, par conséquent, on avait très peu recours à des machines de siège[28]. C'est précisément un problème que durent résoudre les premières armées de l'islam qui rencontrèrent un certain nombre de villes fortifiées lors de leurs conquêtes. Déjà en 630, les hommes de Muḥammad assiégèrent l'une des cités les mieux fortifiées du Ḥiǧāz : Ṭā'if. Les textes montrent qu'à cette occasion les musulmans utilisèrent un mangonneau (*manǧanīq*) à traction humaine ou perrière[29]. Rappelons que cet engin consistait en un madrier de bois (autrement appelé "perche" ou "flèche") en porte-à-faux sur un axe, et soutenu par des supports au sommet de deux tours en bois. À l'extrémité du bras le plus court étaient fixés des cordages, et à l'autre extrémité était fixée une corde au bout de laquelle était attachée une poche à projectiles généralement faite de cuir. L'une des extrémités de cette corde était attachée à la face inférieure de la perche, tandis que l'autre, nouée en boucle, glissait sur une saillie à l'extrémité de la perche. Une équipe d'hommes, les servants, se saisissaient fermement des cordes, tandis que l'artilleur maintenait le projectile dans la poche ; lorsque ce dernier donnait le signal, le groupe de servants tiraient brutalement sur les cordes et il libérait ainsi la poche au moment opportun. Quand le madrier atteignait un certain point dans sa trajectoire ascendante, la boucle glissait sur la saillie et le projectile était lâché. Ces projectiles pouvaient peser jusqu'à 50 kg et leur portée était d'environ 50 m[30]. Il est fort probable que ce type de

---

[27]. Hugh KENNEDY, in : *La fortification…*, *op. cit.*, p. 333.

[28]. Iḥsān HINDĪ, in : *al-Anīq fī l-manāǧanīq* d'Ibn Aranbuġā, p. 16-18.

[29]. David NICOLLE, *The armies of islam : 7th-11th centuries*, p. 11 ; Donald R. HILL, « Trebuchets », Viator, n° 25, 1973, in : *Studies in medieval islamic technology*, p. 99-100 ; Iḥsān HINDĪ, *ibid.*, p. 18 ; Ḫālid AL-ǦANĀBĪ, *Tanẓīmāt al-ǧayš al-'arabī al-islāmī fī l-'aṣr al-umawī*, p. 125 ; pour le récit de ce siège, voir entre autres S. Al-Mubārakfūrī, *al-Raḥīq al-maḫtūm*, p. 384-385.

[30]. Ahmad AL-HASAN et Donald R. HILL, *Sciences et techniques en islam*, p. 99-100 ; sur les manœuvres du trébuchet à traction, voir également Cl. Cahen, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », notes et

mangonneau fut emprunté par les musulmans aux Sassanides du Yémen. Il apparaît clairement comme une amélioration des engins à torsion employés par les Romains ; et il sera utilisé par divers peuples pendant de longs siècles, on le retrouve notamment chez les musulmans et les Francs pendant les croisades[31].

Mais c'est après le décès de Muḥammad (632) que commencèrent véritablement les conquêtes dirigées vers l'extérieur de l'Arabie[32]. Les conquérants musulmans furent confrontés à des peuples possédant des architectures militaires autrement plus évoluées que celle de leur Ḥiǧāz natal. Par conséquent, il semblerait que la perrière rudimentaire de leurs débuts s'avéra peu efficace face aux fortifications massives et élaborées de Syrie-Palestine, d'Égypte (toutes deux provinces byzantines), d'Iraq ou d'Iran. Il apparaît que beaucoup des citées fortifiées ou des citadelles rencontrées lors des avancées musulmanes furent prises par la ruse ou la traîtrise de certains assiégés, mais aussi à l'issue de redditions souvent inéluctables, car les musulmans contrôlaient généralement les régions environnantes et donc les ravitaillements et les voies de communication[33]. Cependant, comme dans beaucoup d'autres domaines, les musulmans apprirent de leurs ennemis et adoptèrent peu à peu certains éléments de leur poliorcétique, de même qu'ils adaptèrent leurs propres armes pour les rendre plus efficaces. Par exemple, lors du siège de Samarkand en 712, il semble que les armées umayyades aient utilisé une perrière beaucoup plus grande qu'à l'accoutumée[34]. En sus de ce genre de mangonneau, les musulmans de la période umayyade semblaient employer une sorte de char (*dabbāba*) permettant d'approcher le bas des remparts en se protégeant des projectiles des assiégés afin d'effectuer du travail de sape[35] ; ils se servaient en outre de *dabbābāt* munies d'un bélier (*kabš*)[36]. Après les Umayyades, les musulmans d'Orient continueront à employer ces engins sans leur apporter de modifications majeures, ces derniers feront toujours partie de l'attirail des musulmans au XIIe siècle.

b-La poliorcétique en Occident

---

appendice, p. 158 ; à propos des dimensions et performances de cet engin, voir D. R. Hill, « Trebuchets », p. 102-103.

[31]. David NICOLLE, *The armies…*, *op. cit.*, p. 11.

[32]. Voir *supra*, p. 84 ; sur l'utilisation du mangonneau par les musulmans pendant les conquêtes, sous les Umayyades et les Abbassides, voir I. Hindī, *op. cit.*, p. 19-21.

[33]. Donald R. HILL, « Trebuchets », p. 101.

[34]. AL-ṬABARĪ, *Ta'rīḫ al-umam wa l-mulūk*, al-Maktaba al-Šāmila, t. V, p. 242 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 66 ; Ḫālid AL-ǦANĀBĪ, *op. cit.*, p. 126.

[35]. Ḫālid AL-ǦANĀBĪ, *ibid.*, p. 149-151.

[36]. *Ibid.*, p. 151-152.

L'histoire de l'Antiquité est parsemée de sièges fameux : la prise de Tyr par Alexandre le Grand (332 avant J.-C.), celle de Carthage par Scipion Émilien (146 avant J.-C.) ou celle de Jérusalem par Titus (70 après J.-C.). Les récits de ces divers événements laissent entrevoir une grande sophistication en matière de poliorcétique. Ce domaine bénéficiait des savoirs scientifiques les plus poussés de l'époque ; ainsi, les expériences et les écrits de savants et d'ingénieurs tels que Philon de Byzance (IIIe siècle avant J.-C.), Archimède (287 avant J.-C.), Ctésébios (210 avant J.-C.), Héron l'Ancien (IIe siècle après J.-C.) ou Végèce (IVe siècle) contribuèrent à la conception de machines complexes se fondant sur des connaissances pointues de géométrie, d'équilibre des forces et de résistance des matériaux[37]. Lors des sièges antiques, on utilisait des engins d'approche comme les tours d'assaut, les béliers ou les mantelets ; ces derniers étaient avancés près des remparts grâce à d'importants travaux de terrassement (comblement de fossés, sape, rampes d'accès, etc.). Par ailleurs, les Anciens possédaient des machines de jet de bonne qualité comme la baliste ou l'onagre[38]. Ces engins fonctionnaient selon le principe de la brusque libération d'énergie accumulée dans un arc tendu ou dans un faisceau de cordes tordues dans lequel on engageait un bras de levier. La baliste jetait des traits ou des boulets allant de 2 à 10 kg qui pouvaient atteindre une distance d'environ 300 m, la trajectoire était apparemment plutôt tendue, donc la cible était frappée de plein fouet. Quant à l'onagre, il ne projetait que des boulets ; ce dernier agissait comme une fronde en propulsant selon une trajectoire parabolique à une distance moyenne (environ 150 m) des boulets d'environ 25 kg[39]. Ces projectiles étaient surtout efficaces contre des combattants ou des obstacles de médiocre résistance, mais seule la sape pouvait vraiment venir à bout des fortifications massives de cette époque[40].

La chute de l'Empire romain entraîna une décadence de la poliorcétique en Occident pendant plus d'un demi-millénaire. Le cas de l'empereur Charles le Chauve qui, en 873, fit appel à des ingénieurs byzantins pour construire des "machines nouvelles et raffinées" afin de reprendre Angers aux Normands fait figure d'exception[41]. Si balistes et onagres ont bel et bien disparu des sièges de l'Occident médiéval, on verra y apparaître un engin de jet venu d'Orient (probablement de Chine) : le mangonneau à traction. Son cheminement par peuples

---

[37]. Renaud BEFFEYTE, *L'art de la guerre au Moyen Âge*, p. 100-101.
[38]. Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 284.
[39]. *Ibid.*, p. 261.
[40]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 284.
[41]. *Ibid.*, p. 285.

interposés est impossible à définir, toutefois, il est vraisemblable que cette machine fit le parcours suivant (en plusieurs centaines d'années) : Chine, Inde, Perse, Byzance, Orient musulman, Italie du Sud et enfin Europe du Nord. Sa pénétration en Occident est difficile à dater avec précision. Pour certains, la première mention claire de son utilisation n'intervient pas avant 1147 et le siège de Lisbonne, à ce moment-là possession musulmane, par les Normands et les Allemands[42]. D'autres supposent que les mentions du terme latin "*manganum*" dans des récits de siège du IXe siècle pourraient indiquer une apparition plus précoce de cet engin. Le vocable "*manganum*", qui donnera "mangonneau", viendrait en fait du grec "*manganon*" dont on relève l'emploi dans des textes du IVe siècle de notre ère. Ainsi, on retrouve l'emprunt latin de ce mot dans des descriptions du siège de Tortosa (Espagne) mené par les Francs en 808-09 ou de celui de Paris mené par les Vikings en 885-86[43]. Et si au Xe siècle la mention du mangonneau n'apparaît plus dans les récits de siège en Occident, son utilisation ne semble pas avoir disparu pour autant puisque l'on en trouve des représentations figurées dans des sources des XIe et XIIe siècles. Par conséquent, le mangonneau à traction était connu et utilisé par les premiers Croisés[44]. Quant aux machines d'approche héritées de l'Antiquité, leur emploi perdura pendant tout le Moyen Âge. Par exemple, une tour d'assaut servira pendant le siège de Verdun par le roi de France Lothaire en 985. Elle mesurait environ douze mètres de haut et se manœuvrait en terrain dégagé sur des rouleaux. Notons que pendant les croisades, les tours d'assaut ou beffrois seront les armes de siège de prédilection des Francs. Les galeries mobiles (chars) abritant un bélier furent également employées lors des sièges médiévaux[45].

S'il est indéniable que les Occidentaux utilisèrent des engins de siège avant les croisades, cela ne faisait pas d'eux pour autant de grands experts dans ce domaine. D'abord, les machines employées restaient assez rudimentaires ; ensuite, l'Europe occidentale semblait manquer de spécialistes de la fabrication et du maniement de ces engins (on en faisait venir de Byzance) ; enfin, les sources du haut Moyen Âge ne donnent pas l'impression d'une systématisation et d'une généralisation de leur emploi. Hugh Kennedy va jusqu'à affirmer que "la technologie des armements de siège dans l'Europe occidentale à l'époque de la première croisade était très primitive"[46].

---

[42]. Donald R. HILL, « Trebuchets », p. 102.
[43]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 262-263 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 67.
[44]. *Ibid.*, p. 263.
[45]. *Ibid.*, p. 264.
[46]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 102.

3-La question de la supériorité technologique

Après avoir essayé de présenter les évolutions des uns et des autres en matière de fortification et de poliorcétique avant les croisades, c'est logiquement que nous devons nous demander lequel des deux protagonistes possédait une supériorité technologique sur l'autre dans ces domaines à la fin du XIe siècle.

En ce qui concerne l'art de la fortification, les avis divergent grandement. Selon John France, il est certain qu'au moment de la première croisade les techniques de fortification occidentales étaient beaucoup plus avancées que celles des musulmans. L'historien ne nie pas la présence de fortifications en Orient, mais elles étaient soit de conception chrétienne (byzantine ou arménienne), soit le fait d'une secte musulmane minoritaire, les Assassins, aux fortifications très localisées. Pour France, ce contraste vient de l'organisation politique des deux mondes : alors qu'en Orient les centres du pouvoir étaient les villes, en Occident c'étaient les châteaux qui jouaient ce rôle[47]. À l'inverse, un argument, que Hugh Kennedy qualifie d'"orientalisme inversé", consiste à dire que l'architecture musulmane était plus avancée que celle présente en Occident à la même époque, et donc que les Francs, très ignorants dans ce domaine, développèrent leurs propres forteresses sur le modèle de leurs adversaires[48]. En fait, il semblerait qu'une réponse plus juste à la question de la supériorité technologique soit à chercher entre ces deux argumentations quelque peu excessives. On l'a dit plus haut, dès l'époque umayyade, les musulmans bâtirent des forteresses très élaborées. Mais ces châteaux étaient déjà vieux de trois siècles lorsque les Croisés arrivèrent en Orient et ils étaient alors probablement largement ruinés. Les portes et une partie de l'enceinte du Caire furent certes construites à la fin du Xe siècle, mais par des architectes arméniens dont la tradition architecturale s'inspirait plus de leur Caucase d'origine que des techniques locales[49]. Il est avéré qu'à leur arrivée en Orient, les Croisés furent impressionnés par des sites fortifiés aux dimensions gigantesques et aux styles variés (tours rondes, semi-circulaires ou rectangulaires massives). Parmi ces sites, dont la plupart étaient le produit d'un savoir-faire

[47]. John FRANCE, « Fortifications East and West », p. 286.
[48]. Hugh KENNEDY, in : *La fortification au temps des croisades*, p. 333-334.
[49]. *Ibid.*, p. 334.

multiséculaire, on trouve : Ṭarsūs, Alep, Šayzar, Tripoli, Beyrouth, Saïda, Tyr[50] ou Antioche[51] ; voici ce que dit l'Anonyme à propos de cette dernière cité :

> *"Cette ville d'Antioche est magnifique et grandiose, car, à l'intérieur de ses remparts, sont quatre montagnes énormes et très élevées. Sur la plus haute est un château (la citadelle) bien construit, remarquable et fort. […] La cité est close de deux murailles : la plus grande est très haute, merveilleusement large et construite en bel appareil : quatre cent cinquante tours y sont disposées […]"*[52].

Cependant, aucune de ces forteresses n'était de style authentiquement arabo-musulman. La plupart d'entre elles étaient en fait des ouvrages anciens, notamment byzantins, que s'étaient réappropriés les musulmans[53]. En définitive, si à l'aube de la première croisade il est incontestable que l'architecture militaire orientale était supérieure techniquement à celle qui avait cours en Occident, il est clair que les bâtisseurs musulmans n'étaient pas les principaux responsables de ce dépassement technologique. En effet, à fin du XIe siècle, les fortifications les plus avancées d'Orient étaient avant tout celles d'origine byzantine, et si leurs nouveaux propriétaires musulmans surent les "recycler" avec talent[54], ils n'en étaient pas pour autant les créateurs.

En revanche, dans le domaine de la poliorcétique, les deux camps semblaient posséder des technologies analogues[55], c'est en tout cas ce que laissent entrevoir les chroniques latines de la première croisade. Foucher de Chartres décrit les techniques des uns et des autres lors du siège de Jérusalem par les Croisés (1099), ces derniers disposaient de tout l'attirail classique : machines d'approche et de jet ; quant aux assiégeants, leurs techniques de défense indiquent qu'ils étaient habitués à contrer des offensives menées par ce genre d'engins :

---

[50]. Guillaume de Tyr admire la belle et forte architecture de la ville de Tyr, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 277.

[51]. Jean-Claude VOISIN, « Le Moyen-Orient des fortifications », p. 322.

[52]. ANONYME, *Gesta*, p. 221 ; voir la description admirative d'Albert d'Aix à propos des qualités défensives de la citadelle d'Antioche, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 222.

[53]. Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 332.

[54]. H.-P. Eydoux donne l'exemple du "recyclage" impressionnant, mais réussi, de l'amphithéâtre antique de Bosra en une forteresse massive, *ibid.*, p. 331-332.

[55]. John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 285 : "In the art of poliorcetic the two sides were very alike".

"Les machines, c'est-à-dire des béliers et autres engins à battre les murs, étant disposées, tous se préparent pour l'attaque. Dans le nombre de ces machines était une tour faite de bois courts assemblés, faute de matériaux d'une plus grande longueur ; pendant la nuit, et conformément à l'ordre donné, les ouvriers la portent secrètement vers le côté de la ville le moins bien fortifié ; et comme, dès le matin, ils l'avaient garnie de pierriers et d'autres instruments de guerre, ils la dressent rapidement et tout d'une pièce non loin du rempart. À peine est-elle élevée, qu'au premier signal du cor, des chevaliers, en petit nombre il est vrai, mais pleins d'audace, y montent, et, en font jaillir sur-le-champ des pierres et des dards. De leur côté, les Sarrasins se défendent avec ardeur, allument des torches de bois enduites d'huile et de graisse, de manière à se conserver bien enflammées, et les lancent, avec leurs frondes, contre la tour et les chevaliers qui l'occupent. […] Voilà ce qui se passa ce jour-là. Le lendemain aussitôt que les clairons se font entendre, les nôtres renouvellent les mêmes efforts avec une vigueur plus mâle encore, et frappent si bien la muraille de leurs béliers, qu'ils font brèche dans un endroit. En avant du mur étaient suspendues deux poutres armées de crocs, et fortement retenues par des cordes, que les Sarrasins avaient disposées en toute hâte pour les opposer à l'ennemi qui les attaquait avec tant de violence et les accablait de pierres ; mais la sagesse de Dieu fait tourner à leur perte ce qu'ils ont préparé pour leur salut. Aussitôt, en effet, que la tour de bois, dont on a parlé plus haut, s'est approchée des murs, les Francs, à l'aide de fagots en feu, brûlent par le milieu les câbles auxquels sont attachées ces poutres et se font de celles-ci un pont qu'ils jettent de la tour sur le mur. Déjà s'enflamme une tour en pierre construite sur le rempart, et contre laquelle ceux qui font jouer nos machines ne cessent de lancer des tisons embrasés ; bientôt le feu, qu'alimente peu à peu la charpente intérieure de cette tour, éclate, de toutes parts, et jette une telle abondance de flamme et de fumée, qu'aucun des citoyens préposés à la garde de ce fort ne peut y rester plus longtemps"[56].

Dès le début, les assiégés musulmans s'opposèrent au déploiement d'artillerie franc par des moyens quasi identiques. Ainsi, à Antioche, ils bombardèrent le camp croisé avec des perrières et des frondes. Comme à Jérusalem, "de véritables duels d'artillerie opposent ainsi les deux camps, dont l'objectif principal est de détruire les engins adverses"[57]. Toutefois, si les Francs n'avaient rien à envier aux musulmans quant au niveau technologique de leurs

[56]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 71-73.

[57]. Michel BALARD, *La poliorcétique des Croisés lors de la première croisade*, p. 227 ; Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 214.

engins, ils semblaient avoir eu quelques défaillances dans l'utilisation de certaines techniques d'assaut. Par exemple, ils ne parvinrent jamais à égaler l'habilité des sapeurs musulmans ou byzantins[58].

En résumé, si avant les croisades les uns et les autres n'excellaient pas vraiment dans les domaines de l'architecture militaire ou ne maîtrisaient pas toutes les techniques de siège, les guerres qu'ils se livrèrent dès le début du XIIe siècle furent l'occasion d'une compétition qui les conduisit à accomplir d'énormes progrès dans ces domaines.

B-Fortifications pendant les croisades

Nous allons maintenant tenter de répertorier les principales caractéristiques architecturales et les évolutions des fortifications musulmanes et franques. Puis nous analyserons les différentes adaptations que chaque partie effectua dans ce domaine afin de mieux résister aux sièges adverses. Enfin, nous nous demanderons si les bâtisseurs des deux bords empruntèrent certaines techniques de construction à l'Autre.

1-La fortification des musulmans

a-Rénovations et innovations sous Nūr al-dīn

Avant toute chose, nous devons signaler que l'étude de l'architecture militaire musulmane des XIIe-XIIIe siècles a pris un immense retard sur celle consacrée aux fortifications croisées. Cette carence a néanmoins commencé à être comblée ces dernières années, notamment grâce aux fouilles de sites comme celui du château munqiḏite de Šayzar, mais ce sont les fortifications d'époque ayyoubide qui concentrent l'essentiel des efforts[59]. La raison en est simple : aucun des monuments militaires du Proche-Orient ne peut être attribué à la période seldjoukide ; en somme, il n'existe pas de vestiges attribuables à Zankī ou à Nūr al-

[58]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 886 ; Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 229.

[59]. *Ibid.*, p. 56 ; sur Šayzar, voir notamment C. Tonghini et N. Montevecchi, « The castle of Shayzar : the results of recent archeological invistigations », in : *La fortification au temps des croisades*, éd. N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau, p. 137-150.

dīn, de même que jusqu'à présent les recherches nous révèlent que très peu de bâtiments ayant survécu à Šayzar peuvent être attribués aux Banū Munqiḏ. Ces absences sont le fait d'incidents de conservation ; de futures recherches mettront peut-être en évidence des travaux importants, mais jusqu'à maintenant ils n'ont pas été mis à jour[60].

Malgré tout, on sait de source sûre que Nūr al-dīn mena à plusieurs reprises des campagnes de réfection et de consolidation de divers sites fortifiés. Une première campagne eut lieu en 1146-47, mais c'est surtout après les tremblements de terre de 1157 et de 1170 que les musulmans effectuèrent les plus grands travaux de rénovation. Ainsi, le Zankide, bénéficiant d'un budget militaire bien supérieur à celui de ses prédécesseurs, développa sa politique sur trois fronts : le couloir de l'Euphrate avec Raḥba, Raqqa, Qal'at Ǧa'bar, Qal'at Naǧm ; la frontière arabo-byzantine au nord d'Alep ; et la ligne de l'Oronte avec Ḥimṣ, Ḥamā, Šayzar, Apamée (Afāmiya), Alep ou encore Harenc (Ḥārim)[61].

Les sites rénovés se divisent en trois catégories principales : les enceintes urbaines, les citadelles urbaines et les châteaux isolés. Signalons avec Carole Hillenbrand qu'en matière de fortification, les musulmans se distinguaient des Francs par leur préférence pour les cités fortifiées plutôt que pour les châteaux isolés placés dans des zones clés. Certes, les musulmans possédaient ce type de forteresses, mais elles se trouvaient le plus souvent dans les marches frontalières ; en revanche, à l'intérieur du pays, les musulmans se concentraient dans des cités entourées de remparts et possédant en leur sein une citadelle puissante, symbole de l'autorité du maître de la ville[62]. La position *intra-muros* de la citadelle sous les Zankides est révélatrice de la relation politique directe du souverain à ses sujets ; mais alors que les citadelles de Damas, d'Alep ou de Jérusalem sont au cœur du maillage urbain, sous Saladin, celle du Caire, bien que liée à la muraille, était coupée de la ville proprement dite : cette domination topographique permettait de combiner contrôle et indépendance vis-à-vis de la cité[63].

À l'époque de Nūr al-dīn, les enceintes qui cernaient les villes avaient souvent des origines romaines ou byzantines. Si le Zankide consolida les enceintes de plusieurs citées telles que Manbiǧ, Ba'labakk, Ḥimṣ, Ḥamā ou Raqqa, il concentra surtout ses efforts sur

---

[60]. Hugh KENNEDY, in : *La fortification au temps des croisades*, p. 334.

[61]. Jean-Claude VOISIN, « Le Moyen-Orient des fortifications », p. 324 ; Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 180-181 ; John FRANCE, « Fortifications East and West », p. 290 ; Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 474 ; Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 719.

[62]. Carole HILLENBRAND, *ibid.*, p. 473.

[63]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 38.

celles d'Alep et de Damas. L'enceinte d'Alep remontait à l'époque de l'empereur Justinien (VIe siècle), à l'est et au sud-est de la ville la muraille était alors encore précédée d'un fossé creusé en 962 par les Byzantins. Le tremblement de terre de 1157 détruisit une bonne partie des fortifications d'Alep, l'exposant aux menaces des Francs d'Antioche. Avant de remonter la muraille il fallut dans l'urgence élever une fausse braie (*faṣīl*)[64]. Il y eut également d'autres travaux après le séisme de 1170[65]. Quant à l'enceinte de Damas, Nūr al-dīn en remania les portes (romaines) dès 1154. Il fit construire sur la plupart des portes anciennes des minarets au-dessus des mosquées qu'il y installa et bâtit à chaque porte une barbacane (*baṣūra*). Ainsi, les quatre portes (Bāb Šarqī, Bāb Ṣaġīr, Bāb al-Ǧābiya et Bāb Tūmā) qui conservaient des restes antiques devinrent de véritables ouvrages fortifiés avec des issues coudées pour empêcher les attaques en masse de la cavalerie. Le côté sud de l'enceinte fut renforcé par des tours semi-circulaires dont trois au moins sont l'œuvre de Nūr al-dīn ainsi que l'indiquent des inscriptions à son nom gravées dans le parement. Les rénovations des enceintes d'Alep et de Damas furent financées par l'argent des *waqf*-s (donations pieuses) de la Grande mosquée de chacune de ces cités[66]. Lorsque l'enceinte des villes est d'origine romaine ou byzantine, comme c'est le cas pour la plupart des citées de Syrie, la citadelle urbaine, héritière du *castrum* romain, se trouve soit dans un angle du périmètre comme à Ḥimṣ et à Damas, soit au milieu des fronts de l'enceinte comme à Jérusalem ou à Alep. Quatre citadelles urbaines furent remises en état par Nūr al-dīn : Ḥamā, Ḥimṣ, Alep et Damas. Mais, selon Nikita Élisséeff, les travaux du Zankide dans les citadelles urbaines de ces deux dernières cités se sont cantonnés à des aménagements secondaires et à la construction ou à la restauration de mosquées[67]. Enfin, les châteaux isolés firent également partie des préoccupations de Nūr al-dīn, notamment ceux qui se situaient à des endroits stratégiques comme Qal'at Naǧm et Qal'at Ǧa'bar sur l'Euphrate[68], Šayzar, qui fut partiellement restauré par Nūr al-dīn après le séisme de 1157[69], ou Ḥārim. Ce dernier château est celui qui joua le plus grand rôle stratégique dans les opérations offensives du Zankide en Syrie du Nord. Ce bâtiment avait plus un rôle économique que militaire ; en effet, celui-ci, dominant la plaine située entre Alep

---

[64]. Une *fausse braie* (*faṣīl*) désigne un terre-plein ou un mur de soutènement entourant un camp fortifié ou une forteresse.

[65]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 708-710.
[66]. *Ibid.*, t. III, p. 710-712.
[67]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 712-715.
[68]. *Ibid.*, t. III, p. 715-716 ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 474.
[69]. *Ibid.*, t. III, p. 717.

et Antioche, protégeait les récoltes des régions avoisinantes comme le faisait Bosra au sud. Nūr al-dīn occupa Ḥārim de 1149 à 1158 avant d'en devenir définitivement le maître en 1164. Cette place d'origine byzantine (959) ne fut pas bâtie sur le modèle du plan carré traditionnel, elle suit en fait les escarpements du tell et a une forme semi-circulaire, la muraille est renforcée par des saillants carrés et un glacis de pierres appareillées protège la base de l'enceinte. Le ravitaillement en eau de ces forteresses isolées et bâties sur des endroits élevés posait souvent problème. Par conséquent, en plus des puits, qui étaient en général insuffisants, on construisait des citernes alimentées par l'eau de pluie, ou bien on faisait venir de l'eau par un aqueduc depuis une source proche. Par ailleurs, chaque château devait normalement toujours avoir des vivres nécessaires afin de soutenir un long siège[70].

Pour Nikita Élisséeff, Nūr al-dīn n'avait pas de programme de construction militaire défini. Le Zankide semblait plutôt s'adapter au gré des circonstances et des événements[71] ; ce sont d'ailleurs les deux grands tremblements de terre de 1157 et de 1170 qui le poussèrent à remettre en état la plupart des places fortes. S'il est difficile de distinguer un plan global à travers les divers travaux de fortification accomplis par Nūr al-dīn, en revanche, nous pouvons relever les techniques anciennes qu'il remit au goût du jour ainsi que les techniques innovantes qu'il employa avec succès.

En ce qui concerne les techniques anciennes que Nūr al-dīn sut appliquer à ses fortifications, il y a les fûts de colonnes placés en boutisse[72]. En fait, dès la basse Antiquité, on trouve ce procédé dont le but était de renforcer la maçonnerie et le blocage[73]. Les fûts sont engagés en profondeur et leur extrémité apparaît sur le parement. Les musulmans se réapproprièrent cette méthode afin de faire face à des problèmes contemporains qui mettaient en péril leurs ouvrages fortifiés. Ainsi, ils mettaient un lit de fûts de colonnes au niveau du sol afin de donner une meilleure résistance aux murs en cas de séisme et de contrer les effets de la sape. En maintenant le blocage, les fûts de colonnes empêchaient que celui-ci fût évacué par les galeries creusées par les sapeurs et qu'à cause du vide ainsi créé les murs ne s'écroulassent facilement[74]. Le glacis[75] était également une solution permettant d'atténuer les effets des

---

[70]. *Ibid.*, t. III, p. 718-719.

[71]. *Ibid.*, t. III, p. 707 et 719.

[72]. Une *boutisse* est un élément de construction (pierre, brique, etc.) dont la plus grande dimension est placée dans l'épaisseur d'un mur et qui présente l'une de ses extrémités en parement.

[73]. Le *blocage* est la maçonnerie formée de matériaux divers, irréguliers, jetés dans un mortier, pour remplir l'espace entre les deux parements d'un mur.

[74]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 707 ; Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 252-254 ; Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 324-325.

tremblements de terre, et s'il devait par la suite protéger la base des tours et des courtines contre la sape, il était fréquemment employé dans les sites aménagés sur les socles instables d'anciens tells dans les zones sismiques. De l'Euphrate (Qal'at Nağm) à l'Oronte, ce procédé était répandu bien avant l'arrivée des Arabes[76] ; notons qu'on en trouve un bel exemple autour de la citadelle d'Alep. Par ailleurs, Nūr al-dīn remit à l'honneur la fausse braie (*faṣīl*) au moins en deux endroits : à Alep et à Manbiğ. Cet avant-mur de protection était plus rapide à construire qu'un rempart traditionnel en pierres de taille, et surtout il coûtait beaucoup moins cher[77].

Quant aux techniques et aux dispositifs innovants employés par le souverain zankide, ils étaient de diverses natures. Certes, la base de l'architecture militaire restait, tant pour les musulmans que pour les Francs, l'art byzantin ; néanmoins, Nūr al-dīn se démarqua du plan traditionnel byzantin qui consistait à l'enveloppement d'un ouvrage isolé et surélevé, jouant le rôle d'un donjon, par une enceinte carrée flanquée de tours carrées aux angles (château de Ṣahyūn /de Saône). Nūr al-dīn construisit plutôt le donjon à l'endroit le plus exposé et le plus faible de la muraille. Les Francs s'inspireront de cette idée au moment de remanier le Crac des Chevaliers[78]. Dans l'enceinte urbaine de Damas, il remplaça l'usage des saillants rectangulaires par des tours semi-circulaires mieux adaptées aux avancées de la poliorcétique, celles-ci étaient plus résistantes aux chocs des projectiles et ne laissaient pas d'angles morts pour les défenseurs. De même, il a été dit au sujet des portes de Damas que Nūr al-dīn y fit construire des barbacanes[79], il en plaça également à Alep[80]. Enfin, l'une des innovations les plus caractéristiques de l'architecture militaire de Nūr al-dīn est l'appareil[81] de pierres à bossages disposé en assises réglées sur une hauteur d'environ un demi-mètre. Les blocs à bossages[82] et à refends[83] dressés au ciseau[84], selon les meilleures traditions des tailleurs de pierre syriens, amortissaient mieux les chocs que les blocs de grandes tailles sans bossages

---

[75]. Le *glacis* est à l'origine un terrain découvert aménagé en pente douce à partir des éléments extérieurs d'un ouvrage fortifié.

[76]. Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 325.

[77]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 719-720.

[78]. *Ibid.*, t. III, p. 719.

[79]. Les *barbacanes* sont des ouvrages fortifiés dont le rôle est de défendre de l'extérieur la porte d'une enceinte ou celle d'un château.

[80]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 474 ; Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 720.

[81]. L'*appareil* est le type de taille et d'agencement des éléments d'une maçonnerie.

[82]. Le *bossage* consiste à laisser en saillie sur le parement la partie brute des blocs de pierre.

[83]. Le *refend* est le canal taillé dans le parement d'un mur pour accuser ou simuler le tracé des joints de maçonnerie.

[84]. *Dresser au ciseau* signifie aplanir une surface donnée (ici les refends, c'est-à-dire les bordures des blocs) avec le *ciseau* qui est un outil formé d'une lame ou d'une tige d'acier biseauté à l'une de ses extrémités et parfois emmanchée, servant à travailler la pierre.

qu'utilisaient encore les Byzantins[85]. En fait, il semble plutôt s'agir d'une "réactualisation" mise en œuvre de manière novatrice. En effet, cette méthode remontait au IVe siècle avant notre ère. À la fin du IIIe siècle avant J.-C., Philon de Byzance, théoricien de l'architecture et tacticien, prônait l'emploi des pierres à bossages ; selon lui, les saillies devaient être placées à telle distance les unes des autres qu'un boulet d'un talent (env. 25 kg) ne puisse pénétrer dans les intervalles ou les refends. Ainsi, les bossages auraient servi à protéger les joints, éléments essentiels de la maçonnerie, et non à gagner du temps dans le taillage des pierres ou encore à faire ricocher les projectiles comme certains ont pu le penser. Les Zankides surent parfaitement exploiter les possibilités de ce dispositif, mais par la suite, sous les Ayyoubides et les Mamelouks, l'appareil, devenu plus petit, était surtout employé dans un but esthétique[86].

Même si l'on ne peut pas affirmer que Nūr al-dīn fit des créations *ex nihilo* dans le domaine de l'architecture militaire, il sut parfaitement réinterpréter des concepts et des méthodes antiques au point d'en faire des techniques innovantes.

b-La période ayyoubide : tournant décisif pour la fortification musulmane

Il est indéniable que l'apparition des Ayyoubides sur la scène politique proche-orientale dans le dernier quart du XIIe siècle coïncide avec un développement sans précédent de l'architecture militaire musulmane. Les causes de ce changement profond sont diverses. D'abord, rappelons que l'unification musulmane, initiée par Nūr al-dīn, fut agrandie et consolidée par Saladin, plaçant ce dernier dans une position de force propice à cette évolution. Ensuite, malgré leur affaiblissement chronique, les Francs purent opposer à cette vague musulmane grandissante des forteresses de grande qualité dont la plupart étaient bâties et tenues par les ordres militaires ; ces derniers, pour des raisons politico-économiques, prirent de plus en plus en main la défense des États latins au cours du XIIe siècle. En somme, les musulmans se devaient de posséder des fortifications pouvant concurrencer celles de l'ennemi. Enfin, la généralisation de l'emploi du très destructeur trébuchet à contrepoids[87]

---

[85]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 720.
[86]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 257.
[87]. Paul E. CHEVEDDEN, « The invention of the counterweight trebuchet : a study in cultural diffusion », in : *Dumbarton Oaks Papers*, p. 71-116.

contraignit les deux camps à améliorer les dispositifs défensifs de leurs places fortes[88]. Une forme de concurrence "constructive" s'installa donc, laquelle fit faire d'immenses progrès aux deux protagonistes dans le domaine de la fortification.

Fort d'une armée puissante, Saladin lança des campagnes de reconquête des territoires francs qui passaient obligatoirement par les prises des sites fortifiés ennemis. Contrairement à ce que faisaient parfois ses prédécesseurs zankides, le sultan ayyoubide ne détruisait pas intégralement les châteaux dont il s'emparait, son intention était plutôt de réoccuper durablement les zones reprises en restaurant ou en fortifiant à sa manière ses nouvelles possessions. La campagne de l'été 1188 au cœur de la principauté d'Antioche illustre parfaitement cette politique de reconquête et de réoccupation des territoires latins. À ce propos, on constate une homogénéité architecturale dans les châteaux de Syrie du Nord repris et réaménagés par Saladin ; il s'agit en fait des forteresses byzantines du Xe siècle, prises par les Croisés au début du XIIe siècle et que Saladin fit siennes à la fin de ce même siècle. Ces dernières constituent l'un des deux principaux foyers d'expression de l'architecture militaire ayyoubide en Syrie à la fin du XIIe siècle[89] ; le second étant le grand chantier de fortification du Caire, d'ailleurs, les principes défensifs mis en application dans l'enceinte de la cité égyptienne devinrent récurrents dans la fortification islamique du XIIIe siècle[90].

L'étude du foyer septentrional met en évidence certaines caractéristiques de l'architecture ayyoubide. Les châteaux situés au nord du Ǧabal Anṣariyya et refortifiés par Saladin ont en commun de posséder en général des tours plutôt quadrangulaires (carrées ou rectangles) comme à Bourzey ou à Ṣahyūn[91]. À cet égard, Le Caire est une exception majeure puisqu'on y trouve aussi bien des tours quadrangulaires que des tours circulaires et semi-circulaires qui sont en fait un héritage des fortifications fatimides. Il existe néanmoins d'autres rares exemples de la présence de tours circulaires à côté de tours quadrangulaires, comme à Damas où des traces de tours rondes bâties par Saladin constituent le seul témoignage d'un programme de défense qui ne fut jamais achevé[92].

---

[88]. Benjamin MICHAUDEL, « The development of the islamic military architecture during the Ayyubid and Mamluk reconquests of frankish Syria », in : *Muslim military architecture in Greater Syria*, p. 106-107 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 37-38.

[89]. *Ibid.*, p. 107-108.

[90]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 37-38.

[91]. Pour les différentes phases de (re)fortifications à Ṣahyūn par les Ayyoubides, voir B. Michaudel, « Le château de Saône/Qal'at Ṣalāḥ al-dīn », in : www.patrimoinecommun.org, 2007, p. 3-4.

[92]. Benjamin MICHAUDEL, « The development… », *op. cit.*, p. 109.

L'un des développements les plus importants de la fortification ayyoubide à la fin du XIIe siècle est la généralisation des archères à niches. Celles-ci forment des cavités dans les murs épais des remparts ou des tours, elles sont destinées à accueillir des archers qui peuvent lancer ainsi leurs traits à travers une archère sans gêner la circulation à l'intérieur des bâtiments. On trouve des exemples de ces archères à niches dans des châteaux nord-syriens comme à Ṣahyūn, Bourzey ou Balāṭunus, mais aussi au Caire. Ce procédé défensif est apparu dans les fortifications seldjoukides au début du XIIe siècle, mais il ne se généralisa vraiment qu'à la fin de ce siècle, tant chez les Ayyoubides que chez les Francs. Remarquons qu'à cette même période les forteresses ayyoubides ne possédaient pas de mâchicoulis[93], et ce, en dépit du fait qu'ils étaient connus et utilisés par les Seldjoukides au début du XIIe siècle. En revanche, les Ayyoubides firent grand usage des poternes (Bourzey), ces entrées dérobées et situées sur le flanc des tours étaient déjà employées par les Byzantins au VIe siècle et par les Abbassides au VIIIe siècle[94]. Les poternes étaient petites et basses (un cheval n'y entrait pas), de même qu'elles étaient placées près de l'angle constitué par la tour et la courtine[95] afin d'être cachées de la vue des ennemis et d'être couvertes par les tirs des défenseurs (du haut des remparts et des archères)[96]. Saladin fut également à l'origine du développement de l'assommoir. Ce dispositif défensif, qui a pour but la défense des portes d'une fortification, se présente sous la forme d'une longue ouverture étroite située dans l'arche de la porte et communiquant avec l'étage supérieur d'où des défenseurs pouvaient jeter des projectiles ou de l'huile bouillante sur les ennemis qui osaient franchir le pas de la porte. On trouve des assommoirs à la fin du XIIe siècle au Caire, à Ṣahyūn ou encore à Bourzey. Enfin, le règne de Saladin vit aussi la réappropriation par les musulmans d'un vieux procédé byzantin (VIe siècle) : les coursives[97] ou galeries intra-remparts. Ce procédé défensif, permettant une circulation rapide et protégée des défenseurs d'une place forte, apparut d'abord à Ṣahyūn à l'endroit où Saladin entama la refortification du site peu de temps après sa prise (angle sud-est du front est)[98].

---

[93]. Les *mâchicoulis* sont des galeries en encorbellement au sommet d'une muraille ou d'une tour, comportant des ouvertures permettant de battre le pied de celle-ci au moyen de projectiles divers.

[94]. Benjamin MICHAUDEL, « The development… », *op. cit.*, p. 110.

[95]. Les *courtines* sont les murs d'un rempart joignant les flancs de deux bastions (tours) voisins.

[96]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 111.

[97]. Les *coursives*, de l'italien *corsiva* (où l'on peut courir), désignent à l'origine les couloirs aménagés à l'intérieur d'un navire dans le sens de la longueur, mais également les passages situés dans les murs d'une forteresse.

[98]. Benjamin MICHAUDEL, « The development… », *op. cit.*, p. 111 ; voir également Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 324.

Notons que la mort de Saladin en 1193 provoqua un éclatement de l'unité musulmane et donc une guerre ouverte entre ses successeurs, ce qui accentua encore le processus de fortification engagé quelques années plus tôt. Ainsi, al-'Ādil, frère du sultan défunt, entama très vite des travaux à Damas afin de faire face à des offensives émanant de sa propre famille (entre 1193 et 1201)[99]. La structure massive de cette fortification n'avait pas de précédent en termes de conception et de dimension[100]. Une fois solidement installé à Damas, al-'Ādil poursuivit encore son œuvre. Ainsi, de 1203 à 1216 le souverain procéda à une refortification majeure de l'enceinte de Damas en y plaçant des tours plus imposantes et plus rapprochées les unes des autres qu'auparavant, mais contrairement aux forteresses franques, qui disposaient le plus souvent d'une tour maîtresse (le donjon), il n'y avait pas une tour plus grande que les autres. Leur maçonnerie devint plus solide, notamment grâce à la présence de voûtements en pierre, et leurs dispositifs défensifs se perfectionnèrent : multiplication des archères, et surtout apparition de mâchicoulis en pierre ou en bois (ceux en bois, que l'on nomme communément des *hourds*[101], étaient posés sur trois encorbellements[102] en pierre)[103]. Le renouveau architectural qui vit le jour sous al-'Ādil s'exprima également dans les fortifications du Caire[104], de Bosra ou de Ba'labakk[105]. Ce mouvement trouva une de ses plus parfaites illustrations dans les travaux de fortification effectués par le fils de Saladin, al-Ẓāhir Ġāzī, à Alep à partir de 1209-10. La citadelle de cette cité est placée sur un tell mi-naturel mi-artificiel d'environ quarante mètres de hauteur qui surplombe la ville, et bien que se trouvant sur un lieu occupé par diverses civilisations depuis l'Antiquité, à l'époque de Saladin ce bâtiment était en grande partie composé de fortifications remontant à la fin des Xe et XIe siècles, on y trouvait, en outre, des petites tours et des barbacanes bâties sous le règne de Nūr al-dīn[106]. Si al-Ẓāhir intégra quelques constructions antérieures, c'est à lui que l'on doit les grands aménagements visibles aujourd'hui. Il fit creuser autour du tell un énorme fossé, large d'une trentaine de mètres et atteignant jusqu'à 22 mètres de profondeur. Il fit maçonner le glacis du tell, le recouvrant de grandes dalles de pierre, utilisant, pour le consolider, des colonnes antiques placées en boutisse ; l'inclinaison de ce glacis aux parois lisses qui était de

---

[99]. Hugh KENNEDY, in : *La fortification…*, *op. cit.*, p. 335 ; du même auteur, *Crusader castles*, p. 181.
[100]. John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 291.
[101]. Les *hourds* sont des galeries en bois établies au niveau des créneaux pour battre le pied de la muraille.
[102]. Les *encorbellements* sont des constructions en saillie sur le plan d'un mur supportées par des *corbeaux*, ces derniers sont des pierres ou des pièces de bois ou de métal en saillie sur le parement du mur.
[103]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 182 et 187 ; John FRANCE, « Fortifications… », *op cit.*, p. 291-292.
[104]. John FRANCE, *ibid.*, p. 291.
[105]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 183-184.
[106]. *Ibid.*, p. 184.

48° le rendait vraiment inabordable pour des assaillants[107]. Mais le chef-d'œuvre de la citadelle est sans conteste son entrée magistrale avec son pont en pierre et sa petite tour extérieure placée à son extrémité. L'entrée démesurément haute est comme taillée dans une tour rectangulaire massive parsemée de multiples archères placées à différentes hauteurs ; à mi-hauteur, et non pas au sommet de la tour, il y a plusieurs mâchicoulis en pierre supportés par quatre encorbellements eux aussi en pierre, et chacun de ces mâchicoulis dispose d'une petite archère. Ces derniers sont d'un style semblable à ceux que l'on trouvait à la même époque à la citadelle de Damas ou sur le mur extérieur ouest du Crac des Chevaliers[108]. Une fois franchi le seuil de cette entrée monumentale, un ennemi éventuel se trouvait devant un dédale de couloirs composé de cinq angles droits et de trois portes ; ce type d'entrée coudée était d'inspiration byzantine[109], les obstacles s'y multipliaient : salle de défense, archères, assommoirs, etc. Autant dire qu'il était impossible pour des intrus d'y réchapper[110]. En ce début du XIIIe siècle, la porterie de la citadelle d'Alep était sans nul doute la plus aboutie et la plus perfectionnée des entrées de forteresses[111].

Si Saladin n'est pas connu pour être un grand bâtisseur, les efforts de refortification qu'il fit à la fin du XIIe siècle au Caire et dans les sites fortifiés de la Syrie du Nord marquent le début d'une nouvelle ère pour l'architecture militaire musulmane. Ce mouvement, par le développement de procédés défensifs plus efficients, contribua grandement au renversement du rapport de force entre musulmans et Francs dans le domaine de la guerre de siège ; cette dernière fut dominée, il est vrai, par les Latins durant la seconde moitié du XIIe siècle, notamment grâce à la qualité des forteresses des ordres militaires. Les perfectionnements apportés aux fortifications par le premier des Ayyoubides à la fin du XIIe siècle se généralisèrent et devinrent la norme au début du XIIIe siècle[112]. Al-'Ādil, poursuivant et amplifiant le travail ébauché par son frère, apparaît comme le souverain du tournant décisif en matière d'architecture militaire dans l'Orient musulman[113].

---

[107]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 325.
[108]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 184-185.
[109]. Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 324.
[110]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 325-326.
[111]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 38.
[112]. Benjamin MICHAUDEL, « The development… », *op. cit.*, p. 112.
[113]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 182.

2-La fortification des Francs

a-Aspects généraux

Avant toute chose, il nous faut indiquer que certaines forteresses franques impressionnèrent beaucoup les musulmans. Cela est très clair dans les commentaires de certains chroniqueurs arabes[114], comme Ibn Ǧubayr qui semble fasciné par les systèmes défensifs de la ville maritime de Tyr[115]. Cette reconnaissance par les musulmans de la grande qualité des fortifications franques trouve son origine dans l'indéniable supériorité des Latins d'Orient dans ce domaine pendant une grande partie du XIIe siècle ; mais comme nous l'avons constaté, un rééquilibrage s'effectua à partir de Saladin. Ainsi, pendant longtemps les fortifications des Francs furent plus solides que celles de leurs adversaires. L'une des explications de cette avance des Latins sur les musulmans est leur propension, quand les conditions le permettaient, à bâtir des forteresses *de novo* plutôt que de construire sur des sites fortifiés anciens. Ils devaient alors tailler eux-mêmes les énormes blocs de pierre qui constitueraient l'appareil de murailles à l'épaisseur impressionnante[116]. Par exemple, le château du Chastellet, construit au Gué de Jacob (rives du Jourdain) entre octobre 1178 et mars 1179, possédait un mur épais de quatorze coudées (7 m) : il était fait de grandes pierres de taille, scellées avec un mélange de calcaire qui, en durcissant, devenait plus solide que le fer[117]. On sait, par ailleurs, que les Francs consolidaient aussi leurs murs en solidarisant les pierres entre elles par des crochets de fer noyés dans du plomb[118]. Voici ce que dit Guillaume de Tyr sur la construction de ce château :

> *"Les fondations furent faites à une profondeur convenable, sur une colline d'une élévation moyenne ; on bâtit ensuite, en carrée, une muraille d'une grande solidité, d'une épaisseur étonnante et d'une hauteur convenable ; et cet ouvrage fut terminé au bout de six mois"*[119].

---

[114]. Sālim AL-HADRŪSĪ, « *Ṣūra al-franǧ al-'askariyya* », p. 85-92 ; Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 470.
[115]. IBN ǦUBAYR, *al-Riḥla*, p. 116.
[116]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 468.
[117]. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 556.
[118]. *Ibid.*, t. II, p. 501.
[119]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 361.

Toutefois, ce type de travail nécessitait de bons ouvriers en grand nombre, mais surtout des sommes colossales[120] ; ainsi, la seule taille des dizaines de milliers de pierres aux dimensions cyclopéennes du Chastellet coûta aux Francs pas moins de 80 000 dinars d'or[121]. Cette somme, qui était énorme pour les Latins d'Orient du XIIe siècle, est proportionnellement dans la même fourchette que celles dépensées à la même époque en Europe pour la construction de forteresses. Le château d'Orford (Nord de l'Angleterre), construit en 1173, coûta 1400 livres sterling, soit 336 000 journées de solde d'un piéton ; mais Château-Gaillard (Eure), qui fut bâti par Richard Cœur de Lion en 1196, nécessita la somme astronomique pour l'époque de 21 200 livres sterling[122]. Il n'est pas étonnant que les États latins, dont la faillite économique ne fit qu'empirer tout au long du XIIe siècle, aient confié leur programme de défense aux riches ordres militaires à partir de la moitié du XIIe siècle[123]. Quant aux délais de construction, celui évoqué dans le cas du Chastellet, soit six mois, apparaît exceptionnellement rapide pour un château de cette qualité[124]. En général, la construction de ce type de forteresses nécessitait quelques années ; néanmoins, cela restait relativement prompt par rapport aux décennies consacrées à la construction d'édifices religieux[125].

Lorsque les Francs édifiaient un château sur un endroit vierge, ils veillaient à exploiter au mieux la topographie du lieu. Selon R. C. Smail, la plupart des forteresses franques devaient plus leur caractère inexpugnable à une nature sauvage qu'à des procédés défensifs compliqués : une falaise vertigineuse ou un fleuve profond étaient bien plus efficaces que la meilleure des murailles ou qu'un fossé artificiel[126]. En fait, tout l'art de ce type de fortifications résidait dans la recherche d'une harmonie entre les ouvrages humains et une nature hostile. Cette capacité des Croisés à adapter leurs fortifications à l'environnement se manifesta dès 1098 devant Antioche, voici ce qu'en dit Raymond d'Aguilers :

---

[120]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 468.

[121]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 556.

[122]. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 219-220.

[123]. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 136-137 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 36-37 ; Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 248 ; Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 120-179 (les chapitres 6 et 7 sont consacrés aux châteaux des ordres).

[124]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 251.

[125]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 224.

[126]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 315 ; voir également H.-P. Eydoux, *op. cit.*, p. 222.

"En effet, lorsque ce fort eut été construit, notre camp fut extrêmement bien fortifié, et nous nous trouvâmes comme dans une ville, autant par l'effet de l'art que de la nature. Nous avions à l'orient ce nouveau fort, au midi les murailles de la ville et le marais, qui tout en défendant les murailles défendait aussi notre camp, de sorte que les gens de la ville ne pouvaient venir nous combattre qu'en sortant par leurs portes ; à l'occident était le fleuve, et au nord un ancien fossé qui descendait du haut de la montagne, et se prolongeait jusqu'au fleuve"[127].

La description par Guillaume de Tyr de l'édification du Montréal par Baudouin Ier en 1115 confirme que cette recherche de symbiose entre la fortification et la nature était une constante chez les Francs :

"Ayant trouvé une colline qui lui parut propre à l'exécution de ses projets, il (Baudouin Ier) y fit construire une forteresse que sa position naturelle et les travaux d'art qu'il y ajouta rendaient également redoutable […]. La nouvelle ville fut entourée de murailles, de tours, de remparts avancés, de fossés ; on l'approvisionna avec soin en armes, en vivres et en machines de guerre, et le roi, pour lui donner un nom qui rappelât la dignité de son origine et le titre de son fondateur, voulut qu'elle fût appelée Montréal (Mons Regalis). Le lieu où elle est située est remarquable par la fertilité du sol, qui fournit en grande abondance du grain, du vin et de l'huile ; l'air y est sain, la position très agréable, et la forteresse domine et commande toute la contrée environnante"[128].

Toutefois, Guillaume omet de dire que le Montréal fut bâti sur les ruines d'un site antique fortifié[129] ; d'ailleurs, ceci explique en partie le fait que sa construction fut assez rapide, néanmoins, les 18 jours avancés par Albert d'Aix apparaissent plus qu'improbables[130].

Ainsi, bien que les Francs aient préféré édifier des forteresses totalement neuves, des contraintes matérielles et stratégiques les poussaient à réinvestir des ruines anciennes (romaines, byzantines ou arabes)[131]. Les avantages étaient clairs : la récupération de

---

[127]. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 255.
[128]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 177-178.
[129]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 297.
[130]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 201.
[131]. Paul DESCHAMPS, *Les châteaux des Croisés en Terre sainte*, p. 43-45.

matériaux déjà travaillés accélérait les travaux et réduisait les coûts ; par ailleurs, le choix d'un tel lieu était souvent pertinent, car les impératifs stratégiques étaient restés sensiblement les mêmes à travers les diverses époques[132]. Les exemples ne manquent pas : le château de Saône fut bâti sur des vestiges byzantins, le Crac des Chevaliers et le Marqab furent élevés sur d'anciennes fortifications arabes, la forteresse de Subayba fut construite sur un site fortifié datant des Romains, etc.[133]. La prise d'Ascalon par les Francs en 1153 fut précédée d'opérations destinées à affaiblir cette cité musulmane hautement stratégique. Ainsi, en 1150, Baudouin III envisagea de couper Ascalon de l'Égypte par la terre ; pour ce faire, il décida de relever les ruines de Gaza (Ġazza, ville côtière située au sud d'Ascalon). Après l'achèvement de la fortification, qui ne couvrait qu'une partie de la Gaza antique, la place fut remise aux Templiers. Dès lors, Gaza devint un poste avancé des Francs du côté de l'Égypte, dont il mettait en danger les frontières[134] :

> *"Au jour fixé le peuple entier se réunit, comme un seul homme, sur le point convenu, et tous travaillèrent à l'envi les uns des autres pour reconstruire la ville. Gaza avait été très anciennement l'une des cinq villes du pays des Philistins ; elle était célèbre par le nombre de ses édifices, et l'on retrouva d'abondantes preuves de son antiquité et de sa noblesse dans ses églises et ses vastes maisons toutes tombant en ruines, dans les marbres et les immenses pierres qui y étaient encore […]. Elle était située sur une colline peu élevée et entourée de murailles qui renfermaient une assez vaste étendue de terrain. Les Chrétiens reconnurent qu'il ne serait peut-être pas convenable, et qu'ils n'auraient d'ailleurs ni les forces ni le temps de relever toute la ville ; ils prirent donc la portion qui était sur la colline, et ayant jeté des fondations à une profondeur suffisante, ils élevèrent une belle muraille, construisirent des tours […]. Les ouvrages finis, […] ils résolurent, d'un commun accord, d'en remettre la garde aux frères du Temple, et leur concédèrent à perpétuité la ville et toute la contrée environnante"*[135].

Ici Guillaume évoque le fait que les siens ne fortifièrent qu'une partie de l'ancien site, cela nous amène à faire quelques remarques sur les superficies des châteaux francs. Si certains

---

[132]. *Ibid.*, p. 44.
[133]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 222 ; Jean RICHARD, « Le système défensif des États latins », in : *La fortification au temps des croisades*, éd. N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau, p. 17-18 ; Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 175.
[134]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 406.
[135]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 26-27.

d'entre eux possédaient des superficies exceptionnellement démesurées, sept hectares pour le château de Saône ou cinq pour le Marqab, la plupart des forteresses franques ne dépassaient pas un ou deux hectares[136].

Enfin, les rôles joués par les forteresses franques semblent avoir été multiples. Elles combinaient souvent, mais pas toujours, diverses fonctions : certaines étaient des centres économiques et administratifs, d'autres contrôlaient des zones stratégiques ou étaient de simples casernements[137], mais elles pouvaient aussi servir de refuges ruraux dans les régions frontalières où les paysans subissaient d'incessantes razzias. Toutes les forteresses latines n'avaient donc pas un rôle strictement militaire ; certaines d'entre elles furent d'ailleurs édifiées dans des zones peu touchées par les combats, alors que des territoires très disputés ne firent pas l'objet d'un traitement particulier[138]. Pour R. C. Smail, les châteaux francs occupaient la même fonction qu'en Occident, c'est-à-dire qu'ils étaient surtout des centres de pouvoir ayant vocation à dominer les populations environnantes qui mettaient la terre en valeur en échange de la protection dont ils jouissaient et qu'ils rétribuaient par leurs redevances[139]. En sus de leur rôle défensif, et de protecteurs-percepteurs, les châteaux des Latins pouvaient être employés à des fins offensives. Les Francs menaient depuis certaines de leurs forteresses des opérations de persécutions contre l'ennemi prenant la forme de raids et de razzias ; pour Jean Richard, "ainsi se définissent des zones de marches, où l'extension de la domination franque dépend d'un rapport de force dont les châteaux sont l'instrument"[140]. Notons que le type ou la configuration d'une forteresse pouvait déterminer une fonction principale. Par exemple, des châteaux isolés placés près de certains passages stratégiques servaient essentiellement à la surveillance de ces derniers ; les grottes fortifiées, véritables nids d'aigle, étaient de formidables points d'observation ; les tours de guet échangeaient des signaux de feu ; les simples fortins de plaine remplissaient surtout le rôle de gîtes d'étape ; enfin, des casernes fortifiées pouvaient accueillir de petites armées (2000 combattants au Crac, 1700 à Safed)[141]. Toutes ces forteresses, quelles que fussent leurs tailles ou leurs fonctions, étaient essentielles pour le maintien des Latins en Orient ; d'ailleurs, ces derniers le comprirent très vite, et dès les premières années de leur installation une règle s'imposa à eux :

---

[136]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 224.
[137]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 107.
[138]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 720.
[139]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 107-108 et 301-302 ; sur cette fonction des forteresses franques, voir J. Richard, « Le système… », *op. cit.*, p. 16.
[140]. Jean RICHARD, « Le système… », *op. cit.*, p. 16.
[141]. *Ibid.*, p. 17 ; Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 145-146.

un château ne devait être abandonné à l'adversaire sous aucun prétexte. Par exemple, après Hattin, Saladin proposa à Renaud de Châtillon, alors prisonnier du sultan, la remise de Kérak et de Montréal en échange de sa liberté, le Franc repoussa cette offre ainsi qu'il refusa d'apostasier, ce qui lui coûta la vie[142].

b-Le donjon : pièce maîtresse de la fortification franque

Le donjon, que l'on qualifie également de tour maîtresse ou de tour normande, fut pendant longtemps l'élément le plus caractéristique de l'architecture franque. Ce bâtiment militaire puise ses origines dans les mottes castrales occidentales dont l'édifice principal fut longtemps fait de bois, puis l'emploi de la pierre pour sa construction se diffusa lentement à partir du début du XIe siècle[143], et au XIIe siècle le donjon entouré d'une petite enceinte devint alors la fortification la plus répandue en Occident[144]. C'est donc logiquement que cette tour maîtresse typiquement occidentale fut importée en Orient par les Croisés[145], en voici quelques exemples : Ṣāfītā/Chastel Blanc, Tall 'Arqa/Archas, Chastel Rouge, Blanchegarde, Ṣaffūriyya/Saforie, etc. D'ailleurs, T. E. Lawrence fut l'un des premiers à mettre en évidence cette première phase de construction conforme au schéma occidental, ce qui a été confirmé par la suite[146]. La tour normande, entourée de sa petite enceinte, était simple et rapide à construire. Les Francs devaient stabiliser promptement leurs positions avant d'envisager construire des structures beaucoup plus massives. Le rôle premier de la tour était bien sûr militaire : elle protégeait les lignes de communication ainsi que les routes de pèlerinage[147], mais on la trouvait le plus souvent dans les villages et les petits bourgs de Syrie-Palestine où l'activité rurale était intense, elle y défendait les domaines d'un petit seigneur propriétaire. Il y avait là une reproduction quasiment à l'identique du système féodal occidental. En effet, la massivité et l'élévation du donjon représentaient l'expression du pouvoir seigneurial, lequel

---

[142]. *Ibid.*, p. 16 ; Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 655.
[143]. Voir *supra*, p. 345.
[144]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 327 ; John FRANCE, « Fortifications East and West », p. 286.
[145]. *Ibid.*, p. 327 ; Robin FEDDEN, *Crusader castles*, p. 27 ; Emmanuelle AULAS, *La défense terrestre du royaume de Jérusalem (1099-1187)*, p. 84.
[146]. T. E. LAWRENCE, *Crusader castles*, p. 74.
[147]. Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 39-41.

prélevait les revenus des terres travaillées par les paysans vivant dans des *casaux* environnants[148].

L'architecture de ces donjons était clairement inspirée de celle des donjons occidentaux. Les premiers modèles furent des tours de pierre que l'on retrouvait en Normandie, en Poitou, en Sicile ou en Picardie. Les donjons de Terre sainte ressemblaient plus à des maisons fortes qu'à des châteaux. Ils étaient toujours de forme carrée ou rectangulaire (la majorité), mais aux dimensions variées : de 60 m² pour le plus petit à 700 m² pour le plus grand, toutefois, la plupart avaient une superficie allant de 200 à 400 m²[149]. Leur taille modeste était notamment due au fait qu'ils devaient accommoder de petites "maisonnées", c'est-à-dire des seigneuries moyennement puissantes chargées de coloniser et de peupler des régions[150], mais aussi à l'utilisation de la pierre plutôt que du bois pour le voûtement de l'édifice[151]. Cette modification résulte d'un problème pratique : l'Orient était beaucoup plus pauvre en bois que l'Occident. La principale conséquence de cette adaptation fut l'impossibilité pour les Latins d'Orient de bâtir des tours hautes de trois étages, comme cela était courant en Europe, mais ils durent se contenter de tours à deux niveaux voûtés (un rez-de-chaussée et un étage). Toutefois, cette perte de hauteur était parfois compensée par une élévation du plafond de chaque étage[152]. Pour ces bâtiments uniquement faits de pierre, et donc extrêmement lourds, il fallait une ossature très solide à la base, de même que le rez-de-chaussée devait être capable de supporter le poids du premier étage. Ces contraintes physiques poussèrent les Latins à développer différentes techniques afin de permettre l'enjambement du premier niveau par le second. Ils choisirent donc un système de voûtes reposant sur un pilier central pour libérer au maximum l'espace intérieur[153].

Étant donné qu'il reste peu de donjons francs encore en élévation, il est difficile de définir avec précision leur hauteur. Les études faites sur ce sujet concluent à une hauteur minimale de 8 m et à une hauteur maximale de 17 m, mais la taille moyenne d'un donjon oscillait entre 10 et 15 m[154]. Quant à l'épaisseur des murs, elle variait en moyenne de 2 à 5

---

[148]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 35 ; Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 39 ; Michel BALARD, *Les Latins en Orient*, p. 110.
[149]. Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 43 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *ibid.*, p. 35.
[150]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *ibid.*, p. 35 ; Emmanuelle AULAS, *ibid.*, p. 42-43.
[151]. À ce sujet, voir notamment M. Balard, « Des châteaux forts en Palestine », in : *Les croisades*, Delort Robert, Éditions. du Seuil, 1988, Paris, p167-184.
[152]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 329.
[153]. Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 44-45, sur la conception des voûtements en pierre, voir p. 48-50.
[154]. *Ibid.*, p. 45.

m[155]. Il fallait essayer de concilier l'aspect défensif, axé sur des murs épais, et la superficie intérieure qui était souvent très modeste, mais qui convenait bien à l'usage que l'on faisait de ces donjons. C'est-à-dire que la plupart de ces édifices étaient des éléments de défense "d'appoint", on les bâtissait rapidement et à un coût inférieur à celui des grandes fortifications, et leur espace habitable suffisait à l'accueil d'une petite garnison[156].

Remarquons avec R. C. Smail que l'obligation pour les Latins d'Orient de faire des voûtements en pierre plutôt qu'en bois avait l'avantage de réduire les risques d'incendie, et donc de destruction, d'autant plus que les musulmans maniaient parfaitement le feu grégeois. De plus, alors qu'en Occident les donjons possédaient des toits classiques, la voûte de pierre des donjons d'Orient permettait de faire des terrasses à leur sommet ; ainsi, l'action des défenseurs en cas d'attaque était facilitée[157].

L'agencement et le fonctionnement d'une tour étaient assez simples. Par exemple, le rez-de-chaussée d'un donjon de village devait servir à entreposer la production agricole et autres denrées, mais on pense que cette pièce servait également à loger les serviteurs tandis que le seigneur résidait à l'étage, de même que les rez-de-chaussée des plus grandes tours semblaient servir d'étables[158]. Les entrées sont généralement au niveau du rez-de-chaussée[159], leur style est très sommaire, mais elles sont souvent protégées par des dispositifs défensifs de qualité (mâchicoulis ou herses). L'escalier est presque toujours taillé dans le mur afin de gagner de la place[160]. Quant au premier étage, les vestiges indiquent que ce niveau est plus soigné que le rez-de-chaussée, car il abritait les appartements du seigneur. Ainsi, les voûtements de l'étage apparaissent beaucoup plus élaborés que ceux du bas[161]. Enfin, les tours possèdent toutes un nombre plus ou moins grand d'archères[162]. Avant d'être un procédé défensif, ces dernières étaient les seules sources de lumière et d'aération[163] de ces édifices à l'allure de blocs monolithiques.

Le donjon, qui était à l'origine un bâtiment isolé, s'intégra parfaitement aux grandes forteresses que les Francs bâtirent en Orient. Pour Nicolas Prouteau, à partir du dernier tiers

---

[155]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 328.
[156]. Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 44.
[157]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 329 ; Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 117.
[158]. Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 45 ; sur la fonction domestique des tours, voir p. 54-55.
[159]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 328-329.
[160]. Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 46.
[161]. *Ibid.*, p. 47.
[162]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 328.
[163]. Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 51.

du XIIe siècle, les simples donjons commencèrent à être supplantés par des "forteresses-casernes", "véritables laboratoires d'innovations techniques mis en œuvre par les ordres militaires (Belvoir, le Crac, Marqab, Safed), les grands seigneurs (Beaufort, Saône) ou les sultans ayyoubides (Bosra, Damas, Alep)"[164]. Les tours maîtresses de ces forteresses avaient des dimensions bien supérieures à celles des autres tours. Le donjon carré de Saône faisait 600 m² (24,5 m × 24,5 m), mais le record est atteint à la forteresse templière de Tortose (Ṭarṭūs), où le donjon avait 35 m de côté, soit une surface de 1225 m². La position de ces ouvrages dans l'ensemble architectural d'une fortification n'apparaît pas avoir été déterminée par des règles, si ce n'est celles de l'empirisme. Il semblerait qu'au début le donjon était placé sur le point du mur le plus facile à défendre, mais très vite les Francs réalisèrent qu'il était plus judicieux de l'élever sur les zones les plus faibles[165]. Ainsi, si à Belvoir et à Byblos (Gibelet) la tour maîtresse se trouvait au centre, au Marqab elle dominait la pente la plus faible, soit la plus favorable pour des assiégeants, néanmoins, cela fut insuffisant puisque le château céda à cet endroit même sous les coups de boutoir des artilleurs et des sapeurs musulmans. À Saône, la tour fut édifiée à l'aplomb du grand fossé, mais, si puissante fût-elle, elle était exposée aux projectiles des engins placés sur le plateau lui faisant face[166].

La défaillance du donjon du Marqab face à l'artillerie et à la sape musulmanes n'est pas un exemple isolé. En effet, cet édifice massif qu'est le donjon n'était pas dénué de faiblesses et de défauts. D'abord, il avait un rôle purement passif : même si son toit-terrasse améliora sa défense, son entrée exiguë ne facilitait pas les sorties des défenseurs contre l'ennemi. Ensuite, les tours quadrangulaires créaient des angles morts assez importants pour les archers placés dans les coursives ou au sommet des courtines. Les tirs de ces derniers ne pouvaient pas atteindre les sapeurs qui parvenaient au pied du donjon. À l'inverse, les tours rondes ou semi-circulaires permettaient de réduire considérablement ces angles morts[167]. C'est ainsi que les Francs délaissèrent peu à peu le donjon classique pour adopter les tours à formes arrondies[168]. Nous reviendrons plus en détail sur l'adoption des tours rondes par les Francs. Par ailleurs, à partir du dernier quart du XIIe siècle, ils développèrent les châteaux de type concentrique ; cette dernière configuration permettait de se passer aisément d'une tour maîtresse ou d'un

---

164. Nicolas PROUTEAU, « Bâtir et assiéger au temps des croisades », in : *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale*, p. 160.
165. Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 27.
166. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 229-230 ; sur le donjon du château de Saône, voir également R. C. Smail, *op. cit.*, p. 341-342.
167. Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 27-28.
168. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 187-188 ; Robin FEDDEN, *ibid.*, p. 28.

point fortifié prédominant. En fait, il s'agissait de disposer autour du château une série d'enceintes intérieures et extérieures[169] qui étaient autant d'obstacles pour les assaillants. Le cœur de la forteresse n'était donc plus exposé directement aux projectiles des trébuchets ou aux outils des sapeurs adverses (ex : le Crac, Marqab)[170].

Si le donjon isolé fut longtemps la pièce maîtresse de la fortification franque en Terre sainte, les conquérants occidentaux s'appuyèrent aussi beaucoup sur un ensemble fortifié d'origine romano-byzantine : le *castrum* (pl. *castra*)[171]. Un *castrum* était généralement constitué d'une enceinte carrée comportant à chaque angle une tour carrée et d'un donjon édifié en son centre ; il n'avait plus qu'une seule entrée et était dépourvu de fossés. Il était construit assez vite en pays ouvert où il jouait un rôle de défense active[172]. Le Belvoir, reconstruit par les Hospitaliers à partir de 1168, et le fort de Dārūm/Daron sont deux beaux exemples de *castra* (à double enceinte)[173] ; voici une brève description du second par Guillaume de Tyr :

> *"Ainsi que je l'ai dit, le seigneur roi (Amaury Ier) avait fait élever sur cette place un fort de moyenne grandeur, renfermant dans son enceinte l'espace du trait d'une pierre, de forme carrée, et ayant quatre tours angulaires, dont l'une plus grande et plus fortifiée que les autres : il n'y avait autour du château ni fossés ni remparts"*[174].

3-Adaptations à l'Autre dans le domaine de la fortification

a-Adaptations des musulmans

---

[169]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 37 ; Nikita ÉLISSÉEFF, « Les échanges culturels entre le monde musulman et les chrétiens à l'époque de Nūr al-dīn », p. 47.
[170]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 113 et 187 ; Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 28-29.
[171]. Voir surtout P. Deschamps, *op. cit.*, p. 52-57.
[172]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 52 ; Michel BALARD, *Les Latins…*, *op. cit.*, p. 110 ; voir également R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 332-334 et 339 ; ou Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 37 et 53.
[173]. *Ibid.*, p. 54-55 ; R. C. SMAIL, *ibid.*, p. 333-334.
[174]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 270.

On a vu qu'en matière d'architecture militaire les musulmans firent preuve d'une capacité d'adaptation ingénieuse face à la force destructrice des séismes ; ils ne furent pas moins habiles pour contrer les techniques de siège de leurs ennemis francs. Il ne fait aucun doute que la présence latine en Orient fut la cause principale des progrès de la fortification musulmane aux XIIe-XIIIe siècles. Pour Claude Cahen, même s'il ne faut pas exagérer le rôle des croisades dans une évolution de l'architecture musulmane qui "déborde de loin leurs zones d'impact", il est certain "que les fortifications et forteresses orientales n'étaient pas avant les croisades aussi puissantes qu'elles le devinrent pendant et après elles"[175]. D'ailleurs, pour Carole Hillenbrand, il est significatif que les travaux de fortification les plus importants accomplis dans les grandes cités musulmanes comme Le Caire, Damas ou Alep, toutes trois des objectifs militaires majeurs pour les Francs, furent effectués durant la période des croisades[176]. Il apparaît dans certains textes relatant la première croisade que les musulmans durent très vite adapter les dispositifs défensifs de leurs édifices militaires à la détermination et à l'acharnement des assiégeants croisés. Ainsi, lors du siège de Jérusalem en 1099, l'Anonyme nous décrit les prémices d'une adaptation réflexe face aux techniques de siège adverses qui deviendra la règle dans les deux camps durant deux siècles :

> *"Nos seigneurs étudièrent alors les moyens d'attaquer la ville à l'aide de machines, afin de pouvoir y pénétrer pour adorer le sépulcre de notre Sauveur. On construisit deux châteaux de bois (beffrois) et pas mal d'autres engins. […] Les Sarrasins, voyant que les nôtres construisaient ces machines, fortifiaient admirablement la ville et renforçaient les défenses des tours pendant la nuit"*[177].

Ce passage montre clairement la relation de cause à effet entre l'efficience des engins de siège et les adaptations architecturales nécessaires afin d'y faire face. Quand au cours du XIIe siècle le terrible trébuchet à contrepoids fit son apparition, les conséquences sur les fortifications des uns et des autres devinrent évidentes. En effet, il fallut absolument trouver des solutions aux effets destructeurs de cet engin. On a constaté plus haut que le trébuchet à contrepoids fut l'une des principales causes des profonds changements que connut l'architecture militaire

---

[175]. Claude CAHEN, « Les changements techniques militaires dans le Proche-Orient médiéval et leur importance historique », p. 119 ; John FRANCE, « Fortifications East and West », p. 282 : "[…] it was generally recognized that in the course of the twelfth century European fortifications became ever more solid and complex".
[176]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 473-474.
[177]. ANONYME, *Gesta*, p. 201.

musulmane dès le dernier quart du XIIe siècle[178]. Les murs des remparts et les tours furent donc consolidés ; dès le début du XIIIe siècle, ces dernières, afin de mieux résister aux lourds projectiles des trébuchets, devinrent plus massives qu'auparavant. Les tours circulaires construites par al-'Ādil possédaient un diamètre trois fois supérieur à celui des tours de son frère Saladin[179]. Cet agrandissement des tours permit de placer sur leur terrasse ces mêmes trébuchets à contrepoids qui avaient été l'une des causes de cette modification[180], mais cette fois ces derniers devaient servir à détruire les trébuchets adverses.

De manière plus générale, nous pouvons affirmer que les améliorations importantes effectuées par les musulmans dans le domaine de la fortification à partir de l'époque de Saladin ont pour origine leurs efforts d'adaptation face à l'ennemi franc. Parmi ces progrès, nous pouvons citer : les archères à niches, les poternes, les assommoirs, les coursives, les mâchicoulis ou encore les portes monumentales avec entrées coudées ; on peut également citer des dispositifs défensifs déjà employés par les prédécesseurs des Ayyoubides tels que les fûts de colonnes en boutisse, les glacis ou les pierres à bossages[181].

b-Adaptations des Francs

Avant d'évoquer les adaptations des Francs à l'ennemi musulman en matière de fortification, nous devons signaler que les conquérants occidentaux durent également s'adapter à un contexte géographique et topographique nouveau. Il a déjà été dit que les premiers Croisés construisirent leurs forteresses sur les ruines de fortifications anciennes, notamment byzantines[182]. Cela dénote clairement la capacité des Francs à s'habituer aisément à une situation nouvelle en exploitant au mieux les éléments qui étaient à leur disposition. Par ailleurs, ils surent habilement s'adapter à la nature qu'ils découvrirent en Orient en bâtissant des châteaux dans des endroits escarpés et difficiles d'accès[183] ou, inversement, en édifiant de

---

[178]. Benjamin MICHAUDEL, « The development of the islamic military architecture during the Ayyubid and Mamluk reconquests of frankish Syria », p. 106 ; Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 182 ; David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 158.

[179]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 182-183.

[180]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 158.

[181]. Voir *supra*, p. 356-358.

[182]. Voir *supra*, p. 360-361 ; voir notamment P. Deschamps, *Les châteaux des Croisés en Terre sainte*, p. 45-57.

[183]. Voir *supra*, p. 359-360 ; R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 315-316.

petites forteresses simples, les *castra*, mais appropriées aux terrains dégagés[184]. Nicolas Prouteau parle d'une "adaptation rationnelle à la topographie locale"[185]. De même, l'adoption de la pierre à la place du bois pour le voûtement des tours est une autre manifestation de la capacité d'adaptation des Francs à la nature orientale[186]. Enfin, il est clair que l'architecture militaire des Francs s'adapta à leur situation particulière. Leurs faibles effectifs, l'éloignement de leurs bases et la menace musulmane les poussèrent à avoir de plus en plus de forteresses de plus en plus solides[187].

À l'exemple des musulmans, les Francs adaptèrent leurs dispositifs défensifs aux techniques de siège de l'ennemi. L'efficacité des trébuchets et de la sape des musulmans ont joué un grand rôle dans l'amélioration des forteresses latines[188]. Comme leurs adversaires, les Francs modifièrent leurs tours. Elles s'arrondirent, notamment pour réduire l'angle mort des défenseurs afin qu'ils puissent gêner efficacement les sapeurs qui auraient atteint le bas des murs, mais également pour offrir moins de surface aux projectiles en pierre des engins ennemis[189] ; et elles devinrent plus massives afin de mieux absorber les chocs produits par les boulets des trébuchets à contrepoids adverses, et à l'image des tours musulmanes, elles purent alors accueillir sur leur terrasse ces grands trébuchets (ex : mur intérieur du Crac, Marqab, Tortose, Château-pèlerin, etc.). L'absence de ces tours-plateformes dans la défense d'une place pouvait s'avérer catastrophique tant elles devinrent nécessaires pour contrer une poliorcétique de plus en plus efficiente. Ainsi, lorsque le sultan Baybars prit le Crac en 1271, il constata une faiblesse au niveau du mur extérieur sud, il ordonna donc l'édification d'une grande tour sur laquelle on plaça une artillerie[190]. L'une des autres grandes adaptations des Francs face aux mineurs et aux artilleurs musulmans fut le développement des châteaux à enceintes concentriques. Nous avons signalé plus haut que les donjons laissèrent progressivement place à ce dernier type de châteaux. Il a été dit que le château à enceintes concentriques était entouré de divers remparts permettant d'éloigner considérablement le centre névralgique de la forteresse des assauts adverses[191].

---

[184]. R. C. SMAIL, *ibid.*, p. 339.
[185]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 36.
[186]. Voir *supra*, p. 363-364 ; voir surtout R. C. Smail, *op. cit.*, p. 329.
[187]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 315 ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 469.
[188]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 118 : "The need to defend the castle against the two threats of mining and bombardment must have been the foremost consideration of all Crusader castle builders". ; Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 901.
[189]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 113-115 ; voir également *supra*, p. 365.
[190]. *Ibid.*, p. 118 ; voir *supra*, p. 366-367.
[191]. Voir *supra*, p. 365.

À l'instar des musulmans, les Francs répondirent au défi technique de leurs adversaires avec ingéniosité et efficacité. Ils modifièrent et firent évoluer leurs fortifications au cours de leur expérience orientale[192]. Dans les deux camps, "l'émulation technique et architecturale induite par cette course à la défense engendra de nouveaux questionnements et nouvelles formulations dans la mise en œuvre de programmes défensifs"[193].

4-Techniques de construction empruntées à l'Autre

L'emprunt de techniques de fortification à l'Autre fut un autre moyen de s'adapter à lui. Souvent la frontière entre l'emprunt et l'adaptation est ténue, et si parfois il est difficile de les distinguer, certains procédés techniques adoptés par les uns ou les autres sont nettement issus de la tradition architecturale de l'adversaire. Avant d'évoquer ces procédés, nous pensons qu'il est pertinent de rappeler quels furent les principaux vecteurs de ces échanges.

a-Sources communes et vecteurs d'échanges

Une inspiration byzantine commune :

Lorsque l'on constate la présence d'une même technique de fortification chez les deux adversaires, cela ne signifie pas obligatoirement qu'il y a eu emprunt direct. En fait, dans certains cas, il n'y eut pas de vecteur d'échanges à proprement parler, mais musulmans et Francs allèrent puiser à la même source : soit l'architecture militaire byzantine. Cependant, dans le cas des Francs, il n'est pas toujours aisé de différencier les techniques qu'ils empruntèrent directement aux Byzantins et celles qu'ils prirent aux musulmans mais dont l'origine première était byzantine.

Nous avons déjà indiqué que les musulmans du XIIe siècle s'inspirèrent de certains procédés de fortification émanant du monde byzantin : les fûts de colonnes en boutisse, les pierres à bossages, les poternes, les coursives ou encore les entrées coudées. L'explication de

[192]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 118-119.
[193]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 37.

ces emprunts est simple : Byzantins et musulmans se sont longtemps affrontés sur le front anatolien, et comme le montrent explicitement certains traités d'art militaire byzantins, ils se sont adaptés aux techniques de l'adversaire[194]. Enfin, bien avant les croisades, les musulmans se réapproprièrent de nombreuses forteresses byzantines et y prirent des modèles[195]. Et si au XIIe siècle Nūr al-dīn rompit avec certains aspects du plan traditionnel byzantin dans l'édification de ses forteresses, la base de l'architecture militaire musulmane restait l'art byzantin[196].

Quant aux Francs, il est attesté qu'ils apprirent et appliquèrent certains aspects de l'art militaire des Byzantins, ce qui s'explique notamment par le fait que ces derniers furent très tôt les alliés objectifs des Occidentaux. En ce qui concerne l'architecture militaire, les avis ont divergé, pour certains, comme T. E. Lawrence, les Croisés vinrent en Terre sainte avec un art consommé de la fortification, et donc ils purent se passer d'emprunter des techniques aux Byzantins, si ce n'est certains détails purement secondaires[197] ; à l'inverse, pour d'autres, les châteaux francs sont essentiellement d'inspiration byzantine. Selon Robin Fedden, la réalité se trouve probablement entre ces deux conceptions ; les Croisés apportèrent en Orient des connaissances en architecture, mais ils apprirent également beaucoup des Byzantins dans ce domaine[198]. En fait, dès les débuts de la première croisade, les Occidentaux furent confrontés à des forteresses de style byzantin parsemant les régions traversées : Constantinople, Nicée, Mar'aš, Édesse ou Antioche étaient toutes en grande partie l'œuvre des architectes byzantins des Ve-VIe siècles[199] ; ces dernières possédaient des dispositifs de défense de qualité dont les Croisés s'inspirèrent inévitablement[200]. Cependant, il faut noter qu'en matière de défense les besoins des Francs et des Byzantins différaient, par conséquent, les premiers empruntèrent aux seconds ce dont ils avaient besoin, sans pour autant les copier intégralement[201]. Par exemple, il aurait été matériellement impossible pour les Croisés, mais également stratégiquement inutile, de reproduire des fortifications telles que celles monumentales

---

[194]. Claude CAHEN, « Les changements techniques… », *op. cit.*, p. 121.
[195]. Paul DESCHAMPS, *Les châteaux des Croisés en Terre sainte*, p. 51 ; voir *supra*, p. 343.
[196]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 719.
[197]. T. E. LAWRENCE, *Crusader castles*, p. 26-27 : "It is obvious that in the early state of the Latin Kingdom, the period of the private feudatories, the castles erected in Syria were purely Western pattern".
[198]. Robin FEDDEN, *Crusader castles*, p. 22-23 : "The truth probably lies somewhere between the two extremes. The Crusaders both learnt much and brought much with them" ; voir aussi H. Kennedy, *Crusader castles*, p. 14.
[199]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 45-46.
[200]. Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 23 ; Nikita ÉLISSÉEFF, « Les échanges culturels entre le monde musulman et les chrétiens à l'époque de Nūr al-dīn », p. 47.
[201]. *Ibid.*, p. 23-24.

d'Antioche[202]. Par ailleurs, le fait que les Francs bâtirent de nombreux châteaux sur des vestiges byzantins plus ou moins bien conservés, influença également leur architecture orientale naissante. Selon Paul Deschamps, lorsque les Croisés trouvèrent ces sites fortifiés ruinés, "les fondations en subsistaient et ils les utilisèrent parfois sans modifier le plan ; et souvent, ils adoptèrent ce plan pour leurs nouvelles constructions"[203] ; et "si l'on compare les plans des villes fortifiées et des grandes places fortes de l'époque de Justinien (VIe siècle) conservées sur le sol de son vaste empire, aussi bien en Syrie que dans l'Afrique du Nord, avec les plans de certaines forteresses franques, on constate des ressemblances frappantes"[204]. Le château de Saône est l'un des plus parfaits exemples de ces réappropriations-inspirations effectuées par les Francs en Orient[205]. R. C. Smail, abondant dans ce sens, nous dresse la liste des éléments d'inspiration byzantine présents dans le Saône des Latins[206] ; puis il conclut que cette forteresse de la Syrie du Nord est l'une des preuves les plus éclatantes de l'influence des Byzantins sur l'architecture militaire franque[207]. Cependant, à Saône comme dans d'autres sites, si les Francs s'inspirèrent du modèle byzantin, ils mirent aussi en pratique des concepts d'origine occidentale[208], et surtout ils surent faire montre d'inventivité en trouvant des solutions originales aux problèmes posés par leurs ennemis[209].

Certaines techniques de fortification employées par les deux parties sont donc incontestablement les conséquences d'une inspiration commune à l'architecture militaire byzantine[210]. Le cas du *castrum* est à cet égard très significatif, il était construit à la fois par les musulmans[211] et par les Francs[212]. Cependant, les spécialistes ne s'accordent pas tous sur la thèse d'un emprunt direct du *castrum* des francs aux Byzantins. Ainsi, pour Denys Pringle, les Francs copièrent la version musulmane des *castra* rectangulaires munis de tours d'angles[213] ; quant à Hugh Kennedy, il réfute l'idée de cette influence musulmane sur le

---

[202]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 14.
[203]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 45.
[204]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 47-50.
[205]. Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 49.
[206]. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, p. 344-348.
[207]. *Ibid.*, p. 349.
[208]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 16.
[209]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 57.
[210]. *Ibid.*, p. 46 ; Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 707-708 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 45.
[211]. *Ibid.*, p. 53-54, selon P. Deschamps, qui reprend l'analyse de J. Sauvaget, les musulmans utilisèrent le plan du *castrum* romain, d'ailleurs la citadelle de Damas s'inspirerait de ce plan.
[212]. Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 24-25.
[213]. Denys PRINGLE, (introduction de la nouvelle édition de T. E. Lawrence, *Crusader castles*, 1988, Oxford, p. XXXVIII).

castrum franc[214], et de manière plus générale, il affirme que l'influence des Arméniens sur l'architecture latine est beaucoup plus claire que celle des Byzantins, Kennedy fait notamment référence aux constructions de la principauté d'Antioche[215] ; John France va plus loin et affirme que l'influence orientale la plus évidente sur les fortifications latines est celle des Arméniens[216].

Les Arméniens :

Ainsi donc, outre le fait que les musulmans et les Francs s'abreuvèrent à la même source byzantine, les ressemblances que l'on observe entre leurs châteaux eurent pour autre cause l'emploi d'ingénieurs arméniens[217]. Ces derniers, spécialistes en fortification et en poliorcétique, offraient leurs services aux deux camps, ce qui fit d'eux de véritables vecteurs d'échanges.

Les Arméniens constituent l'un des peuples les plus anciens du Moyen-Orient. Au Moyen Âge, on les trouvait essentiellement dans deux foyers : l'Anatolie et le Caucase, où ils étaient sous tutelle byzantine, et les montagnes du Taurus et la Cilicie, où ils instaurèrent un royaume indépendant au XIe siècle. Reconnus pour leurs qualités martiales, les Arméniens servirent dans les armées byzantines dès le Xe siècle[218]. Mais au gré des alliances et des événements, ou tout simplement pour des raisons pécuniaires (mercenariat), il se trouva également des Arméniens pour se battre au sein d'armées musulmanes. Dès la fin du IXe siècle, on trouve des Arméniens dans les armées tulunides d'Égypte, puis hamdanides, mirdassides, seldjoukides (d'Anatolie), et surtout fatimides où leurs contingents furent plus nombreux qu'ailleurs[219]. Au XIIe siècle, si des Arméniens, poursuivant leur politique opportuniste, combattirent dans les armées de princes musulmans[220], tel Nūr al-dīn[221], ils

---

[214]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 19 : "[…] there is no evidence that they (les *castra* musulmans) had any direct influence on crusader military architecture".

[215]. *Ibid.*, p. 18 : "[…] the links between Byzantine and Crusader fortifications are tenuous, the connections with Armenian work are clearer"; à ce sujet, voir les commentaires d'A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 33-34.

[216]. John FRANCE, « Fortifications East and West », p. 293.

[217]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 46.

[218]. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 54-55 ; Jean-Claude VOISIN, « Le Moyen-Orient des fortifications », p. 327 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 49.

[219]. David NICOLLE, *The armies of islam : 7th-11th centuries*, p. 23 ; David NICOLLE, *Arms and armour…*, *ibid.*, p. 55-56 ; Nicolas PROUTEAU, *ibid.*, p. 49.

[220]. À propos de l'enrôlement d'Arméniens dans les armées musulmanes au XIIe siècle, voir notamment A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 287-294.

devinrent surtout des alliés solides pour les Francs. En fait, ces derniers "ne firent rien d'autre, en les incorporant dans leurs armées, que de s'inscrire dans une tradition séculaire"[222]. De toutes les autres communautés de chrétiens orientaux, les Arméniens sont ceux qui aidèrent le plus les conquérants occidentaux dans leurs entreprises[223]. Ils furent des auxiliaires indispensables à la réussite de la première croisade[224], ils guidèrent les Francs dès avant leur arrivée en Syrie du Nord[225]. Cependant, les relations entre Francs et Arméniens ne furent pas toujours un long fleuve tranquille[226]. Les Francs furent parfois trahis par leurs alliés orientaux. Par exemple, en 1112, Mawdūd ne fut pas loin de prendre Édesse grâce à l'abandon volontaire d'une tour de la cité tenue par des Arméniens[227]. La venue des chrétiens d'Occident en Terre sainte offrit certes un nouveau débouché aux mercenaires arméniens, mais cela n'empêcha pas certains d'entre eux de continuer à servir des princes musulmans, tant en Syrie qu'en Égypte[228]. Loin d'être des idéalistes, les Arméniens, bien que de confession chrétienne, proposaient souvent leurs services au plus offrant[229]. D'autant plus que leurs grandes qualités d'architectes et d'ingénieurs (ou d'"*engingnieurs*"), qui n'avaient d'égal que leur habilité à l'arc[230], faisaient d'eux des combattants recherchés. Par conséquent, la valeur militaire des Arméniens, ajoutée à leur capacité à passer d'un camp à l'autre, permit la diffusion en Orient de techniques élaborées[231], notamment dans le domaine de l'architecture militaire[232].

À l'époque qui nous concerne, les Arméniens jouissaient depuis longtemps d'une réputation d'excellents bâtisseurs. Il faut noter que leur structure sociale basée sur une multitude de baronnies familiales indépendantes favorisa la multiplication des forteresses[233]. Dès le Xe siècle, pour protéger leur capitale d'alors, Ani (nord-est de l'Anatolie), ils avaient élevé un imposant rempart doté de tous les perfectionnements défensifs[234]. Cette fortification semble directement inspirée des traditions sassanido-perse et byzantine (défense en

---

[221]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 733 ; David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 56.
[222]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 288.
[223]. R. C. SMAIL, *op cit.*, p. 89 ; David NICOLLE, *op. cit.*, p. 319 ; voir surtout l'analyse détaillée d'A. Zouache à ce sujet, *ibid.*, p. 215-237 et 287-288.
[224]. ANONYME, *Gesta*, p. 55-57.
[225]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 215.
[226]. *Ibid.*, p. 216.
[227]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 90-91.
[228]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 288.
[229]. *Ibid.*, p. 290.
[230]. *Ibid.*, p. 293-294.
[231]. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 319
[232]. Jean-Claude VOISIN, « Le Moyen-Orient des fortifications », p. 327.
[233]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 17 ; John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 293 : "These were a people for whom the castle rather than the city was a way of life".
[234]. Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 334.

profondeur, lices [235], tours pleines, créneaux à merlons [236] paraboliques, porteries monumentales, absence d'archères ou d'assommoirs). Pour Nicolas Prouteau, ces "formules architecturales "archaïsantes" employées pour défendre la capitale arménienne ne sont pourtant pas incompatibles avec une qualité exceptionnelle de mise en œuvre (appareillages, mortiers, enchapement des tours)"[237]. Parallèlement à cela, les Arméniens excellaient dans l'art d'édifier des forteresses dans des endroits escarpés. Leurs régions d'origine étaient constellées de massifs montagneux (Amanus, Anti-Taurus), ce qui les força à installer les forteresses dans des goulets et des nids d'aigle inaccessibles ; ils devinrent donc de véritables spécialistes dans l'édification des assises des murs et des tours sur un substrat rocheux souvent accidenté et chaotique. Leur maîtrise de l'art du siège et de la poliorcétique leur fit connaître les dangers que pouvaient courir leurs propres fortifications, par conséquent, ils s'évertuèrent à trouver des parades efficaces à toutes les éventualités. Ils utilisèrent donc très vite des plans à cours successives, des tours en fer à cheval, des glacis maçonnés ou des parements à bossages ; de même qu'ils furent des pionniers dans l'emploi de mâchicoulis sur console [238]. L'architecture arménienne se caractérisait également par l'absence de tours maîtresses et l'utilisation de tours circulaires flanquées sur les courtines[239].

Bien avant la venue des Croisés, les Arméniens vendaient déjà leurs talents de constructeurs aux musulmans, notamment aux Fatimides pour lesquels ils effectuèrent d'importants travaux au Caire (de 1087 à 1092)[240]. Les premiers Francs ne s'y trompèrent pas non plus, et ils engagèrent très vite des architectes arméniens. La remarque de Guillaume de Tyr au sujet d'un prince arménien de Syrie du Nord est significative de l'image qu'avaient les Francs des forteresses arméniennes, selon le chroniqueur, celui-ci "occupait des places très-fortes" [241]. Par exemple, la plupart des forteresses franques du comté d'Édesse furent remontées et renforcées par des Arméniens[242]. On retrouve dans ces fortifications, notamment à Édesse, l'un des procédés défensifs caractéristiques de l'architecture militaire arménienne : les tours circulaires en flanquement sur les courtines. Ces dernières se généraliseront par la

---

[235]. Les *lices* sont les palissades de bois dont on entourait les places ou châteaux fortifiés.
[236]. Les *merlons* sont les parties pleines d'un parapet entre deux créneaux.
[237]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 42.
[238]. *Ibid.*, p. 41 et 51 ; Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 17.
[239]. Hugh KENNEDY, *ibid.*, p. 17-18 ; John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 293.
[240]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 50 ; Hugh KENNEDY, *ibid.*, p. 19.
[241]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 186.
[242]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 50.

suite dans les fortifications latines à partir de la fin du XIIe siècle. L'inspiration arménienne est ici sans équivoque[243].

Il est indiscutable que le savoir-faire des architectes arméniens influença grandement les différents protagonistes des croisades qui étaient tous à la recherche des techniques défensives les plus efficaces. La mobilité et la versatilité des Arméniens favorisèrent la diffusion de ces techniques dans l'Orient du XIIe siècle. D'où les ressemblances que l'on peut observer entre les forteresses franques et musulmanes. Cependant, Nicolas Prouteau signale que ces similitudes, ainsi que leurs différences, "ne s'expliquent pas uniquement d'après des jeux d'influence et de contre-influence. La topographie, la nature du substrat et la fonction donnée à l'édifice orientent aussi invariablement la mise en œuvre et la naissance des formes"[244]. De plus, ne perdons pas de vue que musulmans et Francs possédaient déjà chacun un art de la fortification propre, par conséquent, l'art des Arméniens s'y ajouta et s'y mélangea pour produire des architectures militaires originales.

Ouvriers et captifs adverses :

Les ouvriers et les captifs adverses représentaient un autre grand facteur d'échanges techniques entre Francs et musulmans au XIIe siècle[245]. Alors que les premiers étaient recrutés par l'ennemi moyennant finance, les seconds se retrouvaient sur les chantiers de cet ennemi contraints et forcés. Selon les sources, cet emploi d'ouvriers spécialisés ou de prisonniers de l'autre camp dans des travaux de fortification fut surtout le fait des Francs. En effet, les Latins d'Orient construisirent et refortifièrent très vite d'innombrables fortifications, mais les effectifs de la population franque étant trop faibles pour pouvoir fournir des maîtres d'œuvre, des tailleurs de pierre ou des maçons en nombre suffisant[246], ils firent nécessairement appel à des éléments autochtones : des chrétiens orientaux, notamment d'origine arménienne, mais également des musulmans[247]. Cependant, même si le phénomène était moins répandu, des preuves de l'utilisation de Latins pour l'édification de fortifications musulmanes existent. Cette main-d'œuvre étrangère (surtout des ouvriers spécialisés) exécutait les travaux selon ses

---

[243]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 18 ; John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 293-294.
[244]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 42.
[245]. *Ibid.*, p. 45-46 ; Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 175.
[246]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 552 : "[…] the Muslims would have less need for forced labour than the Franks, with their huge and urgent building enterprises".
[247]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 245 et 334.

techniques et ses traditions architecturales. L'une des preuves irréfutables de l'emploi de ces ouvriers étrangers est la présence de marques lapidaires de tâcherons sur les blocs des appareils. Ces marques, qui sont la signature du tailleur de pierre, sont très variées : on y trouve des éléments de végétation, des animaux, des dessins géométriques et surtout des lettres alphabétiques, latines bien sûr, mais aussi arméniennes, grecques ou arabes[248].

La présence d'ouvriers spécialisés latins sur les chantiers musulmans est peu évoquée dans les sources de l'époque ; néanmoins, quelques anecdotes puisées ici et là tendent à démontrer que celle-ci était une réalité. Ainsi, Usāma parle dans son récit d'un ouvrier franc converti à l'islam, un dénommé Raoul, et qui s'est initié à l'art de tailler le marbre pendant un temps auprès des musulmans de Šayzar avant de renier sa nouvelle foi et de retourner auprès de ses coreligionnaires[249]. L'expérience de ce Franc, qui ne devait pas être un cas isolé, illustre bien cette idée d'échanges techniques entre les deux mondes. Les bâtisseurs et les artisans musulmans possédaient un savoir-faire auquel les Latins d'Orient n'hésitèrent pas à s'initier. En sus, on constate que l'intégration "professionnelle" d'un Franc, certes converti à l'islam, au sein d'un milieu musulman pouvait être satisfaisante[250]. Plus tardivement, des chroniques chrétiennes et arabes parlent de la présence d'un maître charpentier franc qui œuvra au service d'un prince musulman de Beyrouth à la fin du XIIe siècle. Si ce type d'échanges n'était pas généralisé, selon Nicolas Prouteau, cela indique toutefois qu'il y a eu pendant les croisades des domaines d'expertise où chacun eut nécessairement à apprendre de l'Autre ; "on recrute ou on cherche d'abord l'expertise technique que l'on ne connaît pas ou que l'on ne maîtrise pas"[251]. Les témoignages d'ouvriers musulmans libres ayant travaillé spécifiquement sur les fortifications franques sont beaucoup plus rares. En revanche, comme nous le constaterons plus loin, des spécialistes musulmans en poliorcétique et en art du siège furent souvent employés par les Francs, lesquels spécialistes devaient en outre prodiguer des conseils en matière d'architecture à leurs employeurs ; à cette époque la science de la poliorcétique était souvent indissociable de celle de la fortification et inversement[252]. Par exemple, de bons tailleurs de pierre pouvaient aussi bien travailler à la fabrication de l'appareillage d'un mur qu'à celle de projectiles destinés aux mangonneaux ; les sapeurs

---

[248]. Emmanuelle AULAS, *La défense terrestre du royaume de Jérusalem*, p. 82.
[249]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 279.
[250]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 46-47.
[251]. *Ibid.*, p. 47.
[252]. Nicolas PROUTEAU, « L'art de la charpenterie et du génie militaire dans le contexte des croisades », in : *La fortification au temps des croisades*, éd. N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau, p. 282.

alépins, qui travaillèrent beaucoup pour l'ennemi, étaient autant réputés pour leur habilité dans le domaine de la sape que pour leur maîtrise de la taille de la pierre[253].

Il ne fait aucun doute que la population la plus dense sur les chantiers des fortifications durant les croisades était celle des prisonniers de guerre. Si la gratuité de ces derniers était pour les deux camps une aubaine financière, l'emploi de cette main-d'œuvre corvéable à merci apparaissait vital pour des Latins peu nombreux et entreprenant d'incessants travaux de fortification sur lesquels reposait l'avenir de leurs États[254]. Qu'ils fussent musulmans ou Francs, les captifs étaient le plus souvent employés pour des travaux de force ne nécessitant aucun savoir-faire ; ils devenaient alors de véritables esclaves[255]. Lorsque Saladin refortifia Le Caire, il employa de nombreux captifs francs aux travaux les plus pénibles. Ibn Ǧubayr, de passage dans la capitale égyptienne en 1183, nous donne un aperçu de ces travaux effectués par l'ennemi :

> *"Nous avons visité la Citadelle, forteresse qui jouxte Le Caire et qui est inexpugnable. Le Sultan a voulu la choisir comme résidence et prolonger son rempart afin d'en ceinturer les deux villes de Miṣr et du Caire. Les ouvriers chargés de cette construction sont des captifs renégats rūm (francs) qui sont en nombre incalculable : ils ont à charge de scier le marbre, de tailler les grosses pierres, de creuser le fossé entourant le rempart de la Citadelle, fossé creusé à l'aide de pics à même le rocher et qui est une des merveilles qui se perpétua. Le Sultan fait exécuter d'autres ouvrages et y emploie des renégats chrétiens"*[256].

Saladin fit également usage de captifs Francs lors de la refortification d'Acre en 1187, il fut d'ailleurs imité dans cette habitude par certains de ses successeurs ayyoubides[257]. Cependant, tous les captifs ne subissaient pas le même sort, deux catégories pouvaient échapper aux travaux harassants : les chevaliers et les nobles dont il était possible de tirer une bonne rançon[258], et les captifs qui étaient des techniciens ou des artisans de qualité. Afin de déceler ces derniers, qui étaient très recherchés, la sélection parmi les prisonniers était très fréquente.

---

[253]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 48.
[254]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 549.
[255]. Yves GRAVELLE, *Le problème des prisonniers de guerre pendant les croisades orientales*, p. 67.
[256]. IBN ĞUBAYR, *al-Riḥla*, p. 7 ; voir des commentaires et la traduction dans l'ouvrage de N. Prouteau, « Bâtir et assiéger au temps des croisades », p. 166 ; voir également C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 556.
[257]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 556.
[258]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 55-56.

Lors de l'édification du Chastellet, qui fut pris par les musulmans avant l'achèvement des travaux en 1179, Saladin garda et libéra de nombreux musulmans captifs dont certains étaient des maçons et des forgerons. Parfois, pour les Francs, un artisan musulman captif très qualifié valait plus qu'un de leurs coreligionnaires fait prisonnier. Certains de ces ouvriers étaient si précieux que les chefs francs les faisaient protéger par des combattants lors de leurs différents travaux[259]. Enfin, des mercenaires experts dans l'art du siège participèrent également à la diffusion des techniques. Souvent, il était difficile de faire la distinction entre de simples ouvriers étrangers offrant leurs services à l'ennemi et ces mercenaires professionnels qui écumaient le pays à la recherche de contrats juteux[260].

En fait, les fonctions n'étaient probablement pas totalement définies. La transition entre ouvrier spécialisé, captif ou mercenaire ne fut peut-être qu'une question de contexte, d'opportunité ou de nécessité[261]. Outre le fait que la mobilité forcée ou choisie de ces différents groupes d'individus "a eu des répercussions majeures sur la circulation des techniques, des armements et sur la diffusion de formules architecturales à travers la Méditerranée"[262], elle apporta aussi "une conception différente de l'Autre, de sa valeur technique et martiale"[263].

b-Influences des Francs sur la fortification islamique

La recherche des influences est une démarche complexe. Souvent, il n'y a pas une seule réponse ou un processus unique[264]. Parfois, il est difficile de différencier l'emprunt direct et complet d'une technique, l'adaptation ou simplement l'inspiration. Cependant, la recherche d'éventuelles influences occidentales sur l'architecture musulmane ne nous donne rien de concluant. Pour beaucoup, les musulmans s'inspirèrent très peu de l'art de la fortification adverse. Alors que leurs faibles effectifs contraignirent les Francs à bâtir des forteresses très puissantes et massives dont dépendait leur avenir, les musulmans, qui furent très vite en position de force, ne se sentirent pas obliger d'en faire autant. Par exemple, ces derniers

---

[259]. *Ibid.*, p. 56.
[260]. *Ibid.*, p. 58-59.
[261]. Nicolas PROUTEAU, « Bâtir et assiéger… », *op. cit.*, p. 167.
[262]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 27.
[263]. *Ibid.*, p. 59.
[264]. Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 329.

n'apparaissent pas avoir édifié des châteaux à enceintes concentriques[265]. Cela illustre bien l'idée qu'on emprunte seulement ce dont on a besoin. Et le fait est que les musulmans ne virent pas beaucoup d'éléments dans l'architecture typiquement franque qui leur parurent nécessaires. Malgré tout, il y a bien quelques hypothèses avancées ici et là. Les musulmans semblaient ignorer la croisée d'ogives[266], ce procédé, aux origines purement occidentales, se développa tant dans les châteaux des Latins d'Orient que dans certains châteaux musulmans ; son usage se répandit da la Palestine jusqu'en Cilicie[267]. Mais ce type d'emprunt demeura assez rare, et alors que la dette des musulmans envers les Francs en matière d'architecture militaire est fort modeste, celle de ces derniers envers leurs ennemis orientaux est beaucoup plus importante.

c-Influences des musulmans sur la fortification franque

Dispositifs défensifs musulmans empruntés par les Latins d'Orient :

On a conclu plus haut à d'évidentes influences des traditions architecturales militaires byzantine et arménienne sur les fortifications des Latins d'Orient, mais qu'en est-il de l'influence de la tradition musulmane ? Après de longues controverses entre les historiens militaires, il semble que la tendance actuelle tende à une reconnaissance de l'influence de toutes les principales traditions orientales, dont la musulmane, sur l'architecture castrale des Croisés[268]. Certes, les techniques empruntées par les Francs à leurs adversaires étaient souvent un héritage byzantin, mais les musulmans surent si bien se les réapproprier et les intégrer complètement à leur architecture qu'il est impossible de dire qu'ils ne furent qu'un simple vecteur entre l'art byzantin et celui des Francs.

Parmi ces techniques musulmanes aux origines byzantines empruntées par les Francs, on trouve les fûts de colonnes en boutisse[269], l'appareil de pierres à bossages[270], les

---

[265]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 185.

[266]. L'*ogive* est un arc diagonal de renfort bandé sous la voûte gothique, dont il facilite la construction et dont il reporte la poussée vers les angles ; la voûte sur *croisée d'ogives* s'appuie, ou semble s'appuyer, sur l'entrecroisement de deux arcs diagonaux.

[267]. Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 328-329.

[268]. Abbès Zouache, *op. cit.*, p. 722, note 90.

[269]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 707 ; Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 26 ; Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 253 ; Salim AL-HASSANI, *Muslim heritage in our world*, p. 273.

poternes[271], les entrées coudées[272] ou encore les coursives[273]. Par ailleurs, les Francs s'inspirèrent également de procédés qui semblent authentiquement musulmans, parmi ceux-ci, nous pouvons citer les barbacanes[274], les archères à niches[275], les assommoirs[276] ou encore les mâchicoulis (Crac des Chevaliers)[277]. Quant à l'adoption des tours rondes par les Francs, il est difficile de savoir exactement quelle est la source de l'influence. En effet, Arméniens et musulmans construisaient des tours circulaires bien avant l'arrivée des Croisés[278]. Ces derniers furent surtout séduits par la forme de ces tours, qu'elles fussent arméniennes ou musulmanes cela n'avait que peu d'importance, le fait est que les Francs furent confrontés aux deux modèles et ils décidèrent de copier le style général de tours qu'ils percevaient comme orientales. Toutefois, on relève une influence clairement musulmane dans le fait que ces tours circulaires furent agrandies afin de permettre à leur terrasse d'accueillir des machines de jet massives[279].

Techniques de fortification importées en Occident après les croisades :

Cette question d'éventuelles techniques de fortification apprises ou développées en Orient puis rapportées en Occident par les Francs a déjà fait couler beaucoup d'encre. Pour certains, comme T. E. Lawrence, les châteaux d'Occident n'ont subi aucune influence orientale. L'Anglais se sert de l'exemple de Château-Gaillard afin d'étayer son point de vue ; en effet, à l'époque où Lawrence rédige sa thèse, intitulée *L'influence des croisades sur l'architecture militaire européenne à la fin du XIIe siècle*[280], l'idée que le bâtisseur de Château-Gaillard, Richard Cœur de Lion, s'inspira fortement des exemples architecturaux

---

[270]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 62 ; Robin FEDDEN, *ibid.*, p. 29.
[271]. Robin FEDDEN, *ibid.*, p. 26 et 30.
[272]. *Ibid.*, p. 29.
[273]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 61-62 ; Benjamin MICHAUDEL, « The development of the islamic military architecture during the Ayyubid and Mamluk reconquests of frankish Syria », p. 111 ; Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 117.
[274]. Salim AL-HASSANI, *op. cit.*, p. 272-273.
[275]. Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 29 ; Salim AL-HASSANI, *ibid.*, p. 272.
[276]. Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 322.
[277]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 63 ; Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 322 ; Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 29 ; Salim AL-HASSANI, *op. cit.*, p. 273.
[278]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 114-115 ; Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 28.
[279]. *Ibid.*, p. 118.
[280]. Son titre original est *The influence of the crusades on European military architecture – to the end of the 12th century*, elle fut rééditée sous le titre de *Crusader castles*, Michael Haag, 1986, Londres.

qu'il vit en Terre sainte, notamment byzantins, est très répandue[281]. Pour Lawrence, à l'image de Château-Gaillard, qu'il pense être une forteresse de pure tradition occidentale, les fortifications de France ou d'Angleterre ne doivent rien au modèle byzantin. Puis il conclut en affirmant que les Latins d'Orient ne firent que reproduire le style occidental[282]. De manière générale et pendant longtemps, l'"idée selon laquelle le développement des fortifications en Europe s'inspirait de l'Orient n'était pas très courante parmi les cercles de spécialistes"[283]. Cependant, des études plus poussées ont démontré que cette idée était plus que pertinente[284]. Ainsi, pour Hugh Kennedy, il y a de nombreuses similitudes entre les châteaux croisés et les châteaux d'Occident, notamment de la zone couvrant le nord de la Loire en France et une partie de l'Angleterre. Selon lui, la raison de ce phénomène est simple, à partir de la moitié du XIIe siècle, la plupart des Croisés venaient de ces contrées, par conséquent, quand ils rentrèrent chez eux, c'est naturellement qu'ils mirent en pratique leur expérience orientale ; d'autant plus qu'entre les années 1180 et 1220, ces régions furent le théâtre d'un long conflit entre deux États puissants, l'Empire angevin et les Capétiens, qui pratiquèrent une guerre durant laquelle sièges et fortifications jouèrent un rôle central[285]. L'un des châteaux encore en élévation qui symbolisent le mieux cette période et les influences orientales sur les fortifications occidentales est le Château-Gaillard. Les théories ethnocentriques de Lawrence ne tiennent pas face à certaines évidences architecturales (enceintes concentriques, mâchicoulis)[286]. Les techniques d'inspirations orientales furent donc généralement transmises à l'Occident par le truchement de seigneurs laïcs vétérans des croisades ; néanmoins, les ordres militaires jouèrent également un rôle important dans ces déplacements de savoir-faire, ainsi, le modèle oriental apparaît clairement dans les châteaux construits par l'ordre teutonique dans les territoires baltes[287]. Les mercenaires furent, quant à eux, un vecteur d'influences non négligeable[288].

---

[281]. T. E. LAWRENCE, *Crusader castles*, p. 26.

[282]. *Ibid.*, p. 117-118 ; voir aussi E. Aulas, *op. cit.*, p. 88 : "Quant aux châteaux français et anglais, ils semblent avoir été peu influencés par l'Orient, excepté pour le plan concentrique qui sera surtout développé au XIIIe siècle".

[283]. John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 282.

[284]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 61.

[285]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 186 ; Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 30 : "It is not surprising that, after the return of the knights from the Third Crusade, the new developments in the military architecture of the Holy Land were reflected in European building".

[286]. John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 289.

[287]. Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 328.

[288]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 58.

Parmi les principaux procédés de défense issus des adaptations et des emprunts des Francs en Orient dont l'usage se développa en Occident, on trouve les tours rondes, les mâchicoulis en pierre, les enceintes concentriques, les parements à bossages ou encore les archères à niches. Les tours circulaires remplaceront peu à peu les tours quadrangulaires en Occident à partir de la moitié du XIIe siècle[289]. Dans le Nord de la France et en Angleterre, elles devinrent vite la norme. Toutefois, les tours rondes occidentales étaient souvent moins massives que celles des châteaux croisés : cette différence de taille s'explique par des voûtements aux matériaux distincts ; alors que les voûtes des premières étaient en bois, celles des secondes étaient faites en pierre. On pense donc que les tours rondes d'Occident, à l'inverse de leurs "grandes sœurs" d'Orient, n'étaient pas conçues pour accueillir des trébuchets sur leur terrasse. Aux XIIe-XIIIe siècles, les mâchicoulis en pierre remplacèrent les hourds en bois qui étaient répandus jusqu'alors en Occident[290]. De même que le schéma des forteresses à enceintes concentriques développé par les Francs en Syrie-Palestine se diffusa dans leurs pays d'origine. Par exemple, après son retour de Terre sainte en 1273, Édouard Ier fit édifier des châteaux dans le Nord du Pays de Galles dont le plan concentrique était directement inspiré de celui des châteaux des Latins d'Orient[291]. Les parements à bossages font également partie des techniques couramment utilisées en Orient et rapportées en Occident après l'expérience levantine de certains Francs. Ils apparaissent donc en Europe à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, et on les retrouve surtout dans les fortifications des espaces orientaux de la France : Alsace, Champagne, Bourgogne, Bas-Languedoc, Cévennes, Dauphiné ou Provence[292].Quant aux archères à niches, elles furent également employées dans certaines forteresses occidentales[293].

Ainsi, selon Jean-Claude Voisin, "les avancées technologiques découvertes au Proche-Orient seront copiées puis transplantées en Occident, adaptées au diapason des coutumes, de la symbolique et des fonctions sociales occidentales"[294]. Cependant, même si la réalité de ces

---

[289]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 187-188 ; Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 30 ; John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 287 ; Aḥmad MUḤAMMAD, *al-Muǧtama' al-islāmī fī bilād al-Šām fī 'aṣr al-ḥurūb al-ṣalībiyya*, p. 329, note 12.

[290]. *Ibid.*, p. 188-189 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 63 ; Nikita ÉLISSÉEFF, « Les échanges… », *op. cit.*, p. 48 ; Robin FEDDEN, *ibid.*, p. 30 ; Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 225 ; Aḥmad MUḤAMMAD, *ibid.*, p. 325.

[291]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 62-63.

[292]. *Ibid.*, p. 62 ; Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 257.

[293]. *Ibid.*, p. 62-63.

[294]. Jean-Claude VOISIN, *op. cit.*, p. 326.

influences est incontestable, elles ne bouleversèrent pas pour autant les théories de l'architecture militaire occidentale[295].

Cette analyse des arts de la fortification des protagonistes des croisades nous a montré que les uns et les autres durent modifier et améliorer leur architecture militaire d'origine afin d'opposer à l'adversaire une résistance la plus solide possible. Cette compétition donna un véritable coup de fouet aux arts architecturaux des musulmans et des Francs. Les adaptations aux tactiques de siège adverses et les emprunts à l'ennemi ou à des peuples aux traditions castrales anciennes (Byzantins et Arméniens) donnèrent le jour à des architectures militaires originales aux dispositifs défensifs efficients et à la pointe de la technologie de l'époque. Nous allons voir maintenant qu'il y a une interdépendance claire entre les progrès de la fortification et ceux de la poliorcétique.

C-Poliorcétiques pendant les croisades

Afin d'avoir une vue globale sur l'art de la poliorcétique au temps des croisades, nous commencerons par étudier les différents engins et méthodes employés par les deux parties ; nous évoquerons alors les procédés et les hommes (ingénieurs, servants ou sapeurs) ; puis nous verrons quelles furent les adaptations à l'ennemi dans ce domaine et les techniques de siège que chacun emprunta à l'autre.

1-La poliorcétique des musulmans

a-Les engins et les méthodes

Les mangonneaux :

Au moment de traiter de la poliorcétique musulmane avant les croisades, nous avons proposé une courte chronologie de l'emploi du mangonneau ou trébuchet à traction par les

[295]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 189.

musulmans. Nous avons alors constaté que ces derniers en firent un usage régulier dès les débuts de l'islam, de même que nous avons décrit son mode de fonctionnement et ses performances[296] ; cet engin fut avec la '*arrāda* (baliste) la principale arme de jet des musulmans face aux Croisés[297]. Toutefois, au cours du XIIe siècle une machine autrement plus puissante fit son apparition : le trébuchet à contrepoids (fixe et mobile). Pendant longtemps, dans le sillage de Claude Cahen, qui s'appuyait sur la *Tabṣira* d'al-Ṭarsūsī, soit le plus ancien traité militaire décrivant une machine à contrepoids, il était admis que les trébuchets à contrepoids apparurent à la fin du XIIe siècle[298]. Mais ce point de vue a été récemment remis en cause par le travail argumenté de certains historiens[299]. La réédition de la *Tabṣira* par Karen Sader[300], qui aurait révélé une erreur dans l'édition de Claude Cahen (une confusion dans l'ordre des feuillets), a permis à certains d'affirmer qu'au moment où al-Ṭarsūsī rédige son traité (fin du XIIe siècle), le trébuchet à contrepoids n'est pas une nouveauté[301]. Pour Paul E. Chevedden, les Byzantins auraient utilisé le trébuchet à contrepoids à Nicée en 1097[302], ce qui ferait d'eux les premiers utilisateurs et spécialistes de cet engin dans le monde méditerranéen[303]. Le témoignage d'Usāma confirmerait l'emploi précoce de ce trébuchet par les Byzantins[304] :

> *"Lorsque les Rūm, en 1138, vinrent camper devant Šayzar, ils dressèrent contre elle d'effrayants mangonneaux qu'ils avaient apportés de leur pays et qui lançaient de*

---

[296]. Voir *supra*, p. 346.

[297]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 820 et 825-826.

[298]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 822 ; Claude CAHEN, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », notes et appendice, p. 158 : "Il est bien connu que, jusqu'à la fin du XIIe siècle, il n'a été utilisé universellement que le type d'engin à traction humaine, communément appelé en Occident "pierrière", et qui est encore pour Murḍā (al-Ṭarsūsī) évidemment le type usuel. […] le mangonneau à contrepoids mobile n'y (en Occident) apparaîtrait, importé d'Orient, qu'au second tiers du XIIIe" ; idée reprise par H. Kennedy, *Crusader castles*, p. 107 ou par C. Hillenbrand, *Islamic perspectives*, p. 523-524.

[299]. Parmi eux, D. R. Hill, « Trebuchets », p. 108 ; D. Nicolle, « The early trebuchet », in : *La fortification au temps des croisades*, éd. N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau, p. 269-272 ; mais surtout P. E. Chevedden, « The invention of the counterweight trebuchet : a study in cultural diffusion », in : *Dumbarton Oaks Papers*, t. 54, 2000, Washington, p. 71-116 ; voir les commentaires d'A. Zouache sur l'argumentation de Chevedden, *op. cit.*, p. 823-825.

[300]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣirat arbāb al-lubāb fī kayfiyyat al-nuǧā fī l-ḥurūb*, éd. K. Sader, 1998, Beyrouth.

[301]. Abbès ZOUACHE, *op. cit*, p. 824 ; David NICOLLE, « The early trebuchet », *op. cit.*, p. 269.

[302]. Paul E. CHEVEDDEN, « The invention of the counterweight trebuchet », p. 86.

[303]. *Ibid.*, p. 110-111.

[304]. *Ibid.*, p. 113 ; David NICOLLE, « The early trebuchet », *op. cit.*, p. 270-272.

lourdes charges. Les pierres, de vingt ou vingt-cinq raṭl (entre 37 et 46 kg), atteignaient des distances supérieures à celle d'une flèche"[305].

Notons avec Abbès Zouache que ce poids, important, qui impressionna Usāma, était bien inférieur à celui des projectiles que pouvait envoyer un trébuchet à contrepoids au siècle suivant. Ibn Wāṣil évoquera des pierres de 140 *raṭl* syriens, soit 259 kg, dans le récit du siège de Ḥimṣ par al-Ṣāliḥ Ayyūb, en 1248-49[306]. Selon Paul E. Chevedden, ce type d'engins à contrepoids sera également employé par les musulmans en 1157 à Bagdad, puis pour la première fois par Saladin en 1176 à Maṣyāf[307]. Il faut néanmoins rappeler que les chroniques musulmanes emploient un nom générique (*manǧanīq*) pour tous les types d'engins qui sont au nombre de trois : ceux à traction humaine, ceux à contrepoids et ceux hybrides (alliant le bras humain et la force de gravité) [308] dont l'une des premières mentions est faite lors du siège de Mantzikert par le sultan turc Toġril en 1054 (quatre cents hommes servaient cet engin énorme)[309]. Toujours selon Abbès Zouache, l'analyse des sources arabes n'apporte donc rien de décisif quant à la catégorisation de ces différents engins. Si, comme le démontre l'épisode de Mantzikert, les Seldjoukides connaissaient le trébuchet hybride, il est difficile de savoir quand les musulmans de Syrie adoptèrent le trébuchet à contrepoids[310]. On peut tout de même penser que la généralisation de son emploi fut assez tardive puisque les modifications les plus importantes en fortification, conséquences de la puissance de tir de cet engin, datent seulement de la fin du XIIe siècle et du début du siècle suivant, "soit du moment où l'on dispose de textes précis sur le trébuchet à contrepoids"[311].

Parmi les textes les plus complets et précis sur les machines de jet utilisées par les musulmans en cette fin du XIIe siècle, on trouve l'incontournable *Tabṣira* d'al-Ṭarsūsī. Cet ingénieur des princes ayyoubides mettra par écrit une science souvent empirique et fixera

---

[305]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 257 ; ici nous avons employé la conversion donnée par D. R. Hill, soit un *raṭl* syrien = 1,85 kg, « Trebuchets », p. 106 ; en revanche, C. Hillenbrand dit qu'un *raṭl* syrien équivaut à 3,202 kg, ce qui donne des projectiles byzantins pesant entre 64 et 80 kg, *Islamic perspectives*, p. 524.

[306]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 824-825 ; Donald R. HILL, « Trebuchets », p. 106.

[307]. P. E. Chevedden propose ici différentes dates de sièges du XIIe siècle durant lesquels le trébuchet à contrepoids aurait été employé, *op. cit.*, p. 92-98 et 113-114.

[308]. *Ibid.*, p. 74 ; repris par A. Zouache, *op. cit.*, p. 823.

[309]. Abbès ZOUACHE, *op cit.*, p. 826-827 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 67.

[310]. *Ibid.*, p. 825-827.

[311]. *Ibid.*, p. 828 ; Nicolas PROUTEAU, *ibid.*, p. 67 : "La rédaction de traités de machines et de mécanique n'est pas non plus sans rapport avec ces nouveaux perfectionnements de l'ingénierie" ; sur les nouvelles terminologies utilisées dans les sources pour désigner le trébuchet à contrepoids, voir P. E. Chevedden, *op. cit.*, p. 90-92.

ainsi plusieurs standards de machines employées par les armées musulmanes[312]. Al-Ṭarsūsī nous propose trois machines de jet aux origines diverses : les mangonneaux arabe, *rūmī* (ou franc) et persan (ou turc). Alors que les deux premiers appartiennent à la catégorie classique des trébuchets à traction humaine[313], le troisième est clairement de la famille des trébuchets à contrepoids :

> *"Prends donc un mangonneau persan et dresse-le pour faire un lancement […] ; puis prends un filet de chanvre aux mailles étroites, et place à ses extrémités trois câbles de chanvre solide dont la longueur soit telle qu'ils aillent au sommet de la flèche (la perche) […] ; qu'il y est au bout de la flèche un anneau de fer auquel soient accrochés les câbles attachés au filet ; et que dans le filet on place des pierres en quantité correspondant à la force des hommes qui tirent la flèche"*[314].

Ici ce n'est donc plus la force humaine qui est la cause du redressement de la perche, mais le jeu d'un poids suspendu à son extrémité la plus courte. En fait, la force humaine est intervenue en amont pour abaisser l'extrémité longue de la perche à laquelle est accrochée la poche accueillant les projectiles[315]. Il existait deux sous-types de ce style d'engin : l'un possédant un contrepoids faisant partie intégrante de la perche, il est dit "fixe", et l'autre dont le contrepoids est mobile par rapport à la perche. Le trébuchet à contrepoids décrit par al-Ṭarsūsī fait partie de cette dernière catégorie[316]. Remarquons qu'aux XIIIe-XIVe siècles, le contrepoids traditionnel constitué d'un filet laissera la place à des coffres de bois (fixes ou mobiles) remplis de pierres ou de sable[317] ; par exemple, un engin, portant le nom évocateur de "couillard", possédait en guise de contrepoids deux huches articulées (un exemplaire de ce "couillard" fut construit à Damas en 2004 par Renaud Beffeyte à partir des croquis du traité d'al-Ṭarsūsī)[318].

---

[312]. Nicolas PROUTEAU, *ibid.*, p. 67-68.

[313]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 119 (texte arabe), p. 141-142 (trad.), voir les commentaires du traducteur, p. 157-158.

[314]. *Ibid.*, p. 119-120 (texte arabe), p. 142 (trad.).

[315]. Au sujet des poches à projectiles, voir l'analyse de D. Nicolle sur la seule poche de trébuchet médiévale parvenue jusqu'à nous, « The early trebuchet », *op. cit.*, p. 274-275.

[316]. Claude CAHEN, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », notes et appendice, p. 157-158 ; au sujet du trébuchet à contrepoids décrit par al-Ṭarsūsī, voir les analyses de P. E. Chevedden, *op. cit.*, p. 87-90, et de D. Nicolle « The early trebuchet », *ibid.*, p. 272-274.

[317]. David NICOLLE, « The early trebuchet », *op. cit.*, p. 274 ; Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 107.

[318]. Cf. R. Beffeyte, *L'art de la guerre au Moyen Âge*, p. 83.

Les performances du trébuchet à contrepoids apparaissent largement supérieures à celles du trébuchet à traction humaine, et même à celles de l'engin hybride. Rappelons qu'un trébuchet à traction humaine pouvait envoyer des projectiles pesant de 20 à 50 kg à une distance d'environ 50 m[319] ; quant au trébuchet à contrepoids, si certains exemplaires pouvaient projeter des blocs de pierre atteignant parfois les 259 kg (comme à Ḥimṣ en 1248) à une distance d'environ 150 m, le poids moyen des projectiles était plus proche de la centaine de kilos, et ceux-ci pouvaient être lancés à une distance de 200 à 250 m[320]. Les projectiles les plus fréquents étaient bien sûr les blocs de pierre, mais les trébuchets servaient également à envoyer des ordures ou des charognes dans les villes afin d'y provoquer des maladies[321], des têtes ou des cadavres ennemis pour y semer la terreur, mais aussi des "bombes" de naphte (*nafṭ*) dont le but était de répandre un feu destructeur dans la place assiégée, ou bien d'enflammer les machines adverses. Dans son traité, al-Ṭarsūsī donne la recette de fabrication d'un naphte, semble-t-il, fort efficace, destiné à être lancé sous forme de pot en terre cuite par le moyen d'un trébuchet[322]. Cette dernière remarque nous amène à nous intéresser de plus près à cette arme de prédilection des musulmans, ce feu liquide que ces derniers appellent "*nafṭ*", (du grec *naphta*), mais qui est plus connu sous le nom de "feu grégeois".

Le feu grégeois :

Les feux de guerre étaient connus des Grecs depuis au moins le Ve siècle avant notre ère, à leur suite, les Romains[323] puis les Byzantins[324] en firent également grand usage. Ces feux, généralement à base de pétrole (désigné en grec et en latin par le terme "*naphta*" et qui donnera le mot français "naphte"), étaient le résultat d'un mélange plus ou moins empirique de divers composants, leurs associations et leurs dosages n'étaient pas fixes, on pouvait ajouter au naphte de la poix liquide, de la résine, du soufre, de la chaux vive, du bitume ou encore du salpêtre (nitrate de potassium)[325]. Il semblerait que les Arabes découvrirent les

---

[319]. Ahmad AL-HASAN et Donald R. HILL, *Sciences et techniques en islam*, p. 100.
[320]. Donald R. HILL, « Trebuchets », p. 106, l'auteur a procédé à des calculs précis de la portée des engins selon différents paramètres : poids de la machine et des projectiles, longueur de la perche, etc., p. 112-114 ; Paul E. CHEVEDDEN, *op. cit.*, p. 72 ; Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 108.
[321]. Iḥsān HINDĪ, *al-Ḥayat al-'askariyya 'inda l-'Arab*, p. 138.
[322]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 123 (texte arabe), p. 146 (trad.).
[323]. Maurice MERCIER, *Le feu grégeois*, p. 8-11.
[324]. *Ibid.*, p. 13-40 ; Muḥammad 'INĀN, *Mawāqif ḥāsima fī ta'rīḫ al-islām*, p. 124-127.
[325]. Ahmad AL-HASAN et Donald R. HILL, *op. cit.*, p. 106, sur le salpêtre, voir p. 109-110.

secrets de fabrication de ces feux grégeois (du latin *graecus* : "grec") au courant du VIIe siècle durant la bataille de Cyzique (lors de l'expédition dite "de sept ans" contre Byzance entre 674 et 680)[326]. Cependant, le texte le plus ancien attestant d'une utilisation certaine du naphte par les Arabes ne date que de 779[327] ; notons qu'en arabe le mot "*nafṭ*" désignait aussi bien le pétrole que les liquides inflammables aux composants divers[328]. Entre le moment où les musulmans découvrirent les feux liquides et les croisades, les exemples de sièges et de batailles durant lesquels ils l'employèrent ne manquent pas : en 806 par les armées abbassides lors du siège d'Héraclée de Cilicie, en 816 à Bagdad, en 842 lors d'une bataille navale entre les musulmans et les Byzantins, en 874 à Mossoul, en 956 par la flotte fatimide lors d'une expédition contre la Sicile, etc.[329]. Cette liste non exhaustive nous indique qu'au moment où les Francs vinrent en Terre sainte, les musulmans possédaient déjà une longue expérience de l'utilisation des feux liquides.

Dès la première croisade, des mentions claires de l'emploi du *nafṭ* par les musulmans contre leurs adversaires apparaissent dans les chroniques[330] ; par exemple, lors du siège de Jérusalem[331]. Ainsi, tous les récits de siège quelque peu développés montrent des *naffāṭūn* ("lanceurs de *nafṭ*") tentant d'incendier les machines de siège ennemies[332]. Notons que les armées abbassides disposaient déjà de corps de lanceurs de *nafṭ* spécialisés[333]. En 1099, peu de temps après la prise de Jérusalem et la victoire des Croisés à Ascalon, c'est Arsūf qui est assiégée. Mais la cité tint tête aux machines franques, notamment grâce à des *naffāṭūn* très efficaces :

> *"Les assiégés lançaient sans interruption sur cette machine (un beffroi) des pieux garnis de fers pointus, enveloppés d'étoupes imprégnées d'huile, de poix et d'autres substances combustibles, et repoussant l'action de l'eau ; il cherchaient par ce moyen à faire pénétrer leurs traits dans les cuirs de taureau dont les claies d'osier étaient recouvertes, pour mieux repousser les feux lancés par l'ennemi. La flamme cependant s'animant peu à peu et trouvant de tous côtés de nouveaux aliments dans des*

---

326. Maurice MERCIER, *op. cit.*, p. 64 et 67 ; Muḥammad 'INĀN, *op. cit.*, p. 127 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 801 : "Dès le milieu du VIIe siècle, les musulmans en (le *nafṭ*) faisaient un usage régulier".
327. Maurice MERCIER, *op. cit.*, p. 43.
328. Ahmad AL-HASAN et Donald R. HILL, *op. cit.*, p. 106.
329. Maurice MERCIER, *op. cit.*, p. 43-56 ; Muḥammad 'INĀN, *op. cit.*, p. 127.
330. *Ibid.*, p. 69-71.
331. ANONYME, *Gesta*, p. 205.
332. *Ibid.*, p. 800.
333. Ahmad AL-HASAN et Donald R. HILL, *op. cit.*, p. 106.

substances desséchées, toute la machine fut enfin embrasée et s'écroula de trois étages : plus de cinquante hommes de guerre […], enveloppés de toutes parts par les flammes, subirent le même sort. Les uns eurent la tête et le cou fracassés, d'autres les jambes ou les bras brisés et à demi rompus, d'autres furent écrasés sous le poids des pièces de bois qui les accablaient […], ils furent tous consumés et réduits en cendres, de même que les pièces de la machine"[334].

Albert d'Aix nous donne ici un témoignage précis et "vivant" de la fulgurance de l'action du *nafṭ* sur une machine mal protégée. Et alors qu'un peu plus tard une seconde machine subit le même sort malgré les efforts de nombreux Francs pour l'éteindre avec de l'eau, Albert d'Aix précise bien que "ce moyen fut complètement inutile, car le feu de cette espèce ne peut être éteint par l'eau"[335]. Durant toute la durée de la présence franque en Orient, les témoignages de l'utilisation du feu grégeois par les musulmans contre les engins adverses se multiplient[336], l'un des plus marquants est l'incendie volontaire de Fusṭāṭ menacée par Amaury Ier en 1168. Plutôt que d'abandonner la ville à l'ennemi, les musulmans la brûlèrent entièrement à l'aide de vingt mille pots d'argile (*qawārīr*, pl. de *qārūra*) remplis de *nafṭ*[337].

Ainsi, pour envoyer leurs feux liquides, les *naffāṭūn* musulmans se servaient, en sus de flèches enflammées comme à Arsūf, de "bombes" d'argile. Ces *qārūra*-s pouvaient être jetées par les hommes, telles des grenades, ou bien par les mangonneaux. On a retrouvé à Fusṭāṭ des exemplaires de ces *qārūra*-s, si ces dernières semblent avoir été façonnées manuellement, elles ont néanmoins une taille standard. Les pots lancés par les machines étaient cependant de taille plus importante. Parfois les pots possédaient une mèche (type cocktail Molotov), dans le cas contraire, ils étaient d'abord lancés, le liquide se répandait sur la cible, puis on tirait des flèches enflammées afin de l'embraser[338]. Le *nafṭ* pouvait également être projeté sur l'ennemi au moyen des *zarrāqāt al-nār* ("javelines à *nafṭ*" ou "bâtons à feu"), ceux qui maniaient cette arme étaient appelés "*al-zarrāqūn*". Ce dispositif était constitué d'une pompe à piston en bronze projetant, par sa tuyère, un jet de *nafṭ* enflammé, et un tube en laiton rempli de ce produit était attaché à la pompe au moyen de tuyaux[339].

---

[334]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 387-388.
[335]. *Ibid.*, t. I, p. 391.
[336]. Maurice MERCIER, *op. cit.*, p. 71-79.
[337]. Maurice MERCIER, *op. cit.*, p. 71-74.
[338]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 802-803 ; Ahmad AL-HASAN et Donald R. HILL, *op. cit.*, p. 108 ; Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 734.
[339]. *Ibid.*, p. 804, note 398 ; Ahmad AL-HASAN et Donald R. HILL, *op. cit.*, p. 108.

La *Tabṣira* d'al-Ṭarsūsī illustre bien l'intérêt particulier des musulmans pour le feu grégeois, de même qu'il met en évidence leur grande spécialisation dans ce domaine[340]. L'auteur décrit des recettes de feux liquides divers aux composants aussi nombreux qu'insolites. Si l'on y trouve les traditionnels pétrole, chaux vive, soufre ou résine, dans les listes des ingrédients apparaissent également : colophane, ambre, crottin de cheval, graisse de dauphin, rognons de chèvre, etc. Certains *naft*-s sont destinés à des usages particuliers : lancés avec des flèches, des coquilles d'œufs ou avec les mangonneaux[341]. Une autre variété de *naft* sert à mettre le feu aux navires, il semble se répandre sur l'eau sans que le feu ne perde de sa force[342]. Une expérimentation à Malte en 2002 confirmera l'efficacité de ce type de *naft*. Des scientifiques, se basant sur une recette byzantine, mirent au point un feu liquide qu'ils aspergèrent sur un voilier en bois, puis ils y mirent le feu. L'embrasement fut tel, que le feu se mit à courir sur l'eau, et plus on s'efforçait de l'arroser pour l'éteindre, plus il redoublait de violence[343]. Les musulmans héritèrent donc de la vieille tradition byzantine de l'emploi du feu grégeois lors des batailles navales[344]. Les chroniqueurs musulmans comme al-Iṣfahānī ou Ibn Šaddād attestent de la présence de *qārūra*-s dans les bateaux de la flotte de Saladin[345].

Très tôt, les hommes confrontés à ces feux liquides cherchèrent à leur trouver des parades. En 87 avant notre ère, lors du siège du Pirée (Grèce) par les Romains, les beffrois qu'ils approchèrent des remparts furent ignifugés avec de l'alun afin de contrer les feux liquides jetés par les assiégés[346]. Plus tard, les musulmans cherchèrent à leur tour des solutions pour contrer les effets dévastateurs de ces feux. Ainsi, dès l'époque abbasside, les *naffāṭūn* se badigeonnaient de talc. Cette poudre naturelle, faite de silicate de magnésium se trouvant dans les schistes cristallins, semblait être un ignifugeant très acceptable[347]. À la fin de son chapitre sur les feux de guerre, al-Ṭarsūsī évoque des procédés d'ignifugation. Il donne d'abord la recette d'un onguent résistant au feu dont on enduit la tenue d'un cavalier et le caparaçon de sa monture. Ensuite, on y met sciemment le feu, le cavalier et son cheval deviennent une torche géante destinée à effrayer les ennemis dans la nuit. Puis l'ingénieur

---

[340]. *Ibid.*, p. 819.
[341]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 122-124 (texte arabe), p. 145-147 (trad.).
[342]. *Ibid.*, p. 123 (texte arabe), p. 146 (trad.).
[343]. Renaud BEFFEYTE, *L'art de la guerre au Moyen Âge*, p. 42-43.
[344]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 528, si l'auteur reconnaît que l'emploi du naphte en mer était une spécialité byzantine, elle pense que pendant les croisades les musulmans firent surtout un usage terrestre de cette arme.
[345]. Yaacov LEV, *Saladin in Egypt*, p. 182.
[346]. Maurice MERCIER, *op. cit.*, p. 9.
[347]. Maurice MERCIER, *op. cit.*, p. 57-59 ; Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 734-735.

donne d'autres recettes plus ou moins secrètes censées produire de bons ignifugeants[348]. Les Francs, bien que ne semblant pas avoir maîtrisé les secrets de fabrication du *naft*[349], durent évidemment protéger leur matériel en bois, notamment les tours d'assaut, contre ses effets. Ils recouvraient donc leurs engins de peaux de bêtes fraîchement écorchées, de même qu'ils éteignaient les départs de feu avec du vinaigre[350]. Les Francs apparaissent avoir été informés de ce procédé par les chrétiens orientaux lors du siège de Jérusalem (1099) ; voici ce que relate Albert d'Aix :

> *"Mais les Chrétiens, instruits de ces dispositions par ceux de leurs frères qui habitaient dans la ville, apprirent d'eux en même temps que cette sorte de feu, inaccessible à l'effet de l'eau, ne pouvait être combattu que par le vinaigre ; en conséquence, ils eurent soin de se pourvoir à l'avance de vinaigre, qu'ils renfermèrent dans des outres, et l'ayant versé sur l'arbre ennemi, ils arrêtèrent la violence de l'incendie, et préservèrent ainsi leur machine (un beffroi)"*[351].

Il a souvent été dit que la possession des secrets du feu grégeois par les musulmans les avantagea grandement face à des Francs qui, pour leur part, en étaient dépourvus[352]. Cependant, si cette supériorité avait été si importante, les Francs n'auraient-ils pas été capables en deux siècles de se procurer les recettes du *naft* auprès de quelques affidés byzantins ou musulmans afin de remonter un si grand retard ? En fait, il paraît plus probable que les Latins d'Orient n'aient pas réellement ressenti le besoin d'utiliser le *naft*, ils se contentèrent simplement de trouver des solutions pour s'en prémunir.

Il faut remarquer avec Carole Hillenbrand que le *naft* était surtout efficient contre les machines des Francs ou contre leurs navires, plus que contre leurs forteresses dont la plupart étaient faites intégralement de pierre[353]. Partant, contre des fortifications peu inflammables, les musulmans devaient avoir recours à la sape.

---

[348]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 124-125 (texte arabe), p. 147-148 (trad.).
[349]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 800 ; Michel BALARD, *Les Latins en Orient*, p. 104.
[350]. *Ibid.*, p. 804-805 ; Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 734.
[351]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 337.
[352]. Nikita ÉLISSÉEFF, « Les échanges culturels entre le monde musulman et les chrétiens à l'époque de Nūr al-dīn », p. 48.
[353]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 529.

La sape :

Selon Claude Gaier, "la sape est un des moyens d'attaque les plus anciens, un des plus efficaces aussi, que l'homme ait jamais utilisé pendant la très longue période de son histoire où l'obstacle d'une muraille suffisait à arrêter une armée. Connue dès l'Antiquité, elle consistait à creuser une ou plusieurs galeries sous les murs d'une place en les étayant avec des piliers de bois auxquels on mettait ensuite le feu. Privée subitement de ses fondations, la maçonnerie s'enfonçait littéralement dans le sol et s'écroulait"[354]. La sape (*al-naqb*) est l'un des secteurs de la guerre de siège dans lequel les musulmans des XIIe-XIIIe siècles excellèrent et où ils surclassèrent largement leurs ennemis[355] ; selon toute vraisemblance, la présence des Francs et de leurs fortifications massives en Orient durant cette période fut le moteur principal des progrès musulmans dans ce domaine[356]. Par ailleurs, selon Abbès Zouache, la pratique de la sape, à l'inverse des techniques d'escalades (tours d'assaut, échelles) prisées par les Francs, permettait "d'économiser bien des vies humaines"[357].

En fait, cette spécialité était surtout pratiquée par des catégories d'individus bien distinctes, et les meilleurs sapeurs (*al-naqqābūn*) des armées musulmanes étaient Alépins ou Ḫurāsāniens[358]. Selon Hugh Kennedy, l'engagement de spécialistes du Ḫurāsān (nord-est de l'Iran) par les Seldjoukides de Syrie indique que cette technologie devait être une nouveauté dans la région[359]. Usāma, qui participa au siège de Kafarṭāb par les hommes de Bursuq en 1115-16, nous a laissé un témoignage précieux sur la maîtrise technique des Ḫurāsāniens :

> *"Ils s'installèrent devant Kafarṭāb, où se trouvaient les deux frères de Théophile et les Francs. Ils attaquèrent la place et engagèrent les troupes du Ḫurāsān dans le fossé pour creuser une sape, tandis que les Francs, sûrs d'être perdus, mettaient le feu à la forteresse, incendiant les toits qui s'écroulèrent sur les chevaux, les bêtes de somme, les moutons, les porcs et les prisonniers. Tout brûla, cependant que les Francs restaient accrochés sur les murailles, au sommet de la forteresse. Il me vint l'idée d'entrer dans la sape (al-naqb) pour l'examiner. Je descendis dans le fossé, où nous*

---

354. Claude GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval,* I, p. 81.
355. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 103 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 809.
356. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 531.
357. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 829.
358. *Ibid.*, p. 809-810, sur les Ḫurāsāniens, voir également, p. 294 et 296 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 69.
359. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 104.

accueillit une véritable pluie de flèches et de pierres, et pénétrai dans la sape. Ce que j'y vis était d'un métier extraordinaire : on avait creusé depuis le fossé jusqu'à la barbacane et, sur les deux côtés de la galerie, disposé des étançons supportant des traverses qui empêchaient la partie supérieure de s'effondrer. La sape était ainsi régulièrement coffrée de bois jusqu'aux fondations de la barbacane. Au-delà, on avait creusé à la base de ses murs, qu'on avait maintenus par-dessous, et l'on était parvenu aux fondations de la tour : la galerie, étroite, n'avait été faite que pour ménager cet accès-là. Mais arrivée à ce point, elle s'élargissait sous le mur de la tour, qu'on avait soutenu par un poutrage, cependant qu'on emportait un à un des morceaux de roche libérés par le creusement. Le sol de la galerie était devenu boueux à force de terrassement. Ayant vu ce que je voulais, je sortis sans que les Ḫurāsāniens me reconnussent. Si tel avait été le cas, ils ne m'auraient pas laissé partir, sauf à me faire payer le prix fort. On entreprit de couper du bois sec et d'en bourrer la galerie. Le lendemain matin, on y mit le feu. Nous nous étions équipés et avancés jusqu'au fossé, pour assaillir la forteresse quand la tour s'écroulerait. Flèches et pierres tombaient sur nous, qui étions à rude épreuve. Le premier effet du feu fut de faire tomber les joints de chaux qui liaient les pierres ; il y eut des fissures, de plus en plus larges, et la tour s'écroula. Nous pensions être en mesure, après cela, d'entrer et d'attaquer l'ennemi. Mais c'était la face extérieure qui était tombée, et le mur intérieur, lui, demeurait intact. Nous restâmes là jusqu'à ce que le soleil devînt par trop brûlant, et nous regagnâmes notre campement, grandement mis à mal par les pierres jetées sur nous"[360].

Malgré le demi-succès des sapeurs, les musulmans purent s'emparer de la place après un combat acharné. Notons qu'Usāma relata un autre siège durant lequel l'action des sapeurs du Ḫurāsān fut cette fois un succès complet[361]. Quoi qu'il en soit, l'expérience d'Usāma dans la sape des Ḫurāsāniens est riche d'enseignements. D'abord, on constate que, outre le danger permanent d'éboulement alors que les hommes sont dans la sape, l'approche des murs est fort périlleuse puisque les *naqqābūn* sont directement exposés aux tirs des défenseurs[362]. Ensuite, le creusement des galeries et leur consolidation par des structures en bois sont très bien détaillés. L'aspect le plus délicat de cette opération devait être le poutrage des fondations des murs et des tours, il fallait utiliser un bois extrêmement résistant. Les textes ne donnent que

---

[360]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 197-199 ; voir les commentaires de H. Kennedy, *Crusader castles*, p. 104 ou ceux de C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 531-532.
[361]. *Ibid.*, p. 337.
[362]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 81.

peu d'informations sur les essences d'arbres utilisées. On pense que le pin (parfois le cèdre) fut probablement employé dans les sapes. Celui-ci était très répandu sur le littoral levantin ou en Syrie du Nord, il se distinguait des autres bois par ses qualités de solidité, mais aussi d'embrasement et de fente rapide. L'opération finale, également bien décrite par Usāma, était donc la mise à feu des poutrages et des étançons, les fondations se trouvaient donc subitement privées de support ; de plus, comme le précise notre témoin, le feu attaquait "les joints de chaux qui liaient les pierres". Ainsi, la maçonnerie s'affaiblissait dans sa structure interne, et finissait souvent par s'effondrer sur elle-même[363]. Foucher de Chartres décrit bien les effets dévastateurs d'une sape réussie. Celle-ci eut lieu en 1123 à l'initiative de Balak contre le château de Ḫartpert (au nord du comté d'Édesse). Le roi Baudouin II y avait été envoyé comme prisonnier, mais grâce à la complicité d'Arméniens locaux, il put se libérer et en prendre le contrôle ; apprenant cela, Balak décida d'assiéger la place :

> *"Il (Balak) ordonna donc incontinent de creuser la roche sur laquelle était bâti le château, de disposer çà et là des étais dans la mine, pour soutenir ainsi les bâtiments comme suspendus en l'air, puis d'apporter du bois et d'y mettre le feu. À peine les étais se furent-ils enflammés, que la mine s'affaissa, et que la tour la plus proche du point où avait éclaté l'incendie s'écroula avec un horrible fracas ; des tourbillons de poussière et de fumée s'élevèrent d'abord, quand les décombres couvrirent le feu dans leur chute ; mais bientôt la flamme consuma tous les matériaux qui l'étouffaient, et se remontra plus claire et plus vive. À la vue d'un accident si subit, la stupeur saisit le roi, qui ne soutenait qu'avec peine son entreprise ; et le désespoir acheva de glacer l'esprit de ce prince, déjà grandement effrayé par le terrible écroulement de la tour. Ainsi donc, perdant tout courage et toute raison, le roi et ses compagnons s'en remirent, en suppliant, à la clémence de Balak, sans en pouvoir attendre autre chose qu'un supplice tel qu'ils l'avaient mérité. Le Païen fit cependant grâce de la vie à Baudouin, et à un certain Galeran, neveu de ce prince. Quant aux Arméniens qui avaient aidé le roi contre lui, il fit pendre les uns, écorcher les autres, et éventrer le reste par le tranchant du glaive"*[364].

Lorsque l'assaut devait être rapide, les sapeurs pouvaient se contenter d'attaquer directement la base des murs en descellant les blocs de l'appareil se trouvant au-dessus du

---

[363]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 68-69.
[364]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 223-224.

niveau du sol. Il suffisait alors à l'artillerie de concentrer ses tirs sur la portion de muraille affaiblie, et ainsi de créer des brèches plus importantes[365]. Cette complémentarité entre la sape et l'artillerie devint un classique chez les musulmans. Elle fut, par exemple, utilisée avec succès à Édesse à deux reprises : par Zankī en 1144[366], puis deux ans plus tard par son fils Nūr al-dīn[367] (entre ces deux offensives musulmanes, la cité avait été reprise par les Francs)[368]. Usāma ne nous parle pas des outils des *naqqābūn*, mais on sait qu'ils différaient peu de ceux des mineurs traditionnels : pic, pioche, foret, barre à mine et cognée (pour le bois)[369].

Si la sape pouvait s'avérer redoutable et très souvent imparable, sa bonne exécution nécessitait un terrain favorable. Une forteresse bâtie sur un sol trop rocailleux ou sur un éperon rocheux était difficile, voire impossible, à saper[370]. À l'inverse, certains types de sols ou certaines topographies étaient propices à la sape. Ainsi, un château placé sur une colline représentait souvent une configuration se prêtant idéalement au travail des sapeurs[371], et cela était encore plus vrai lorsque le sol était de type crayeux. Guillaume de Tyr nous dit à propos du siège de Ḫartpert par Balak que "le château se trouvait situé sur une colline dont le terrain était de la craie et facile à miner"[372]. Lors d'une autre occasion, le chroniqueur latin insiste bien sur le fait que les sols en craie sont faciles à creuser[373].

Au fil du XIIe siècle, l'importance des sapeurs ne fit que grandir, on constate même qu'après Hattin, lors des campagnes de reconquête menées par Saladin, leur rôle durant les sièges devint prépondérant[374]. Au XIIIe siècle, sapes et contre-sapes étaient pratiquées assidûment par les deux parties[375]. Rappelons que les contre-sapes avaient pour but d'enrayer

---

365. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 69 ; sur le déroulement de la sape, voir aussi N. Élisséeff, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 749-750.

366. *Ibid.*, p. 69-70 ; sur l'action des *naqqābūn* à Édesse en 1144, voir le témoignage de Guillaume de Tyr, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 456.

367. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 811.

368. Pour une description générale de ces événements, voir notamment J. Prawer, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 337-339.

369. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 733 ; Claude GAIER, *op. cit.*, p. 81.

370. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 106.

371. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 337 : "Notre progression nous amena, vers le haut, à la colline qui portait la forteresse. Les Ḫurāsāniens minèrent une tour, qui s'écroula".

372. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 227.

373. *Ibid.*, t. III, p. 407.

374. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 105 ; voir, par exemple, le siège de Jérusalem (1187), J. Prawer, *op. cit.*, t. I, p. 674.

375. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 105-106.

les sapes adverses, les assiégés les pratiquaient autour de leur place "dans l'espoir de déboucher dans une galerie hostile afin de la détruire"[376].

Autres engins d'assaut :

Outre les trébuchets, les musulmans employaient *al-'arrāda* qui était un genre de baliste (sorte de grande arbalète)[377], de laquelle "le projectile était lancé par le choc d'une tige violemment poussée par la distorsion d'une corde"[378]. Dans son traité, al-Ṭarsūsī décrit un *qaws ziyār* monté sur un châssis fixe où trois arbalètes pouvaient être montées simultanément[379]. Soulignons que cet engin devait être expérimental puisque son utilisation n'apparaît dans aucune chronique[380].

À côté des machines de jet, les musulmans utilisaient également d'autres engins aux fonctions diverses. Ainsi, les *zaḥāfāt* et autres *dabbābāt* servaient à s'approcher des murs adverses tout en étant protégé. Les *zaḥāfāt* ou *abrāǧ* (pl. de *burǧ*, "tour") étaient en fait des tours mobiles (ou beffrois) apparemment peu différentes de celles des Francs[381], elles permettaient aux assiégeants d'accéder au chemin de ronde des enceintes visées[382]. Toutefois, on note que les musulmans les employèrent beaucoup moins fréquemment que leurs adversaires, en tout cas pas en tant qu'armes offensives[383]. Quant aux *dabbābāt*, elles étaient des abris mobiles permettant à des sapeurs d'attaquer la base des murs sans craindre les flèches et les projectiles jetés par les défenseurs ; certaines *dabbābāt* étaient munies d'un bélier (*kabš*)[384]. Ce dernier était également une arme d'assaut à part entière utilisée indépendamment d'une *dabbāba*, il servait à enfoncer les portes ou à "faire des brèches dans

---

[376]. Claude GAIER, *op. cit.*, p. 286.
[377]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 821-822 ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 525.
[378]. Claude CAHEN, « *'Arrāda* », in : *Encyclopédie de l'islam*, t. I, p. 679.
[379]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 108-110 (texte arabe), p. 129-132 (trad.) ; Ahmad AL-HASAN et Donald R. HILL, *op. cit.*, p. 102.
[380]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 820.
[381]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 258 : "[…] (les musulmans) firent élever une tour pareille à celle des nôtres".
[382]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 120 (texte arabe), p. 143 (trad.) ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 526 ; Iḥsān HINDĪ, *op. cit.*, p. 147-149 ; 'Abd al-Raḥmān ZAKĪ, *al-Silāḥ fī l-islām*, p. 13-14 (*burǧ*) et 30-31 (*zaḥāfāt*).
[383]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 819 et 829.
[384]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 124-120 (texte arabe), p. 143 (trad.), selon Cl. Cahen le mot *kabš* (bélier) semble renvoyer dans certaines chroniques arabes aux *dabbābāt*, p. 159 ; Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 527 ; Iḥsān HINDĪ, *op. cit.*, p. 143-145.

les murs"[385]. Enfin, de simples échelles d'assaut étaient utilisées pour accéder au sommet des remparts[386]. Francs et musulmans faisaient grand usage des échelles et des béliers[387]. Par ailleurs, selon al-Ṭarsūsī, on trouvait également lors des sièges des abris (*satā'ir*, pl. de *sitāra*) constitués de quatre poteaux de chêne vert en carré sur lesquels on plaçait des traverses, on y tressait un filet solide formant un réseau. Ce filet devait servir à faire rebondir les pierres jetées par les adversaires[388].

b-Les hommes : ingénieurs et servants

Lors des sièges, la présence d'ingénieurs ou de techniciens spécialisés était nécessaire[389]. D'abord, ils supervisaient le montage des machines (quand elles étaient construites sur place), puis au cours de leur utilisation, ils effectuaient des réglages afin d'optimiser leurs performances ou ils les réparaient le cas échéant, de même qu'ils donnaient des directives aux servants. Au fil du XIIe siècle, avec les transformations et les innovations dans le domaine de l'architecture militaire, l'importance de ces ingénieurs au sein des armées musulmanes ne fit qu'augmenter. Certes, les forces zankides comptaient déjà dans leurs rangs ce type de techniciens, cependant, une transition nette s'opéra entre le dernier tiers du XIIe et le début du XIIIe siècle. Selon les termes de Nicolas Prouteau, "c'est l'émergence d'une guerre de plus en plus basée sur la technique, l'"engin" au sens médiéval du terme, la ruse, le stratagème, les machines. La mobilité et l'expertise technique sont bien souvent deux facteurs prépondérants dans l'ascension sociale des professions liées à la technique et à l'artisanat"[390].

À côté de ces spécialistes s'activaient des centaines de servants et d'ouvriers préposés aux machines, notamment à celles de jet. Ces *manǧanīqiyya*[391] avaient deux fonctions principales : certains étaient les bras qui donnaient l'impulsion à la perche des trébuchets à traction humaine, ou bien dans le cas des trébuchets à contrepoids, ils relevaient ces derniers

---

[385]. *Ibid.*, p. 124-120 (texte arabe), p. 143 (trad.) ; Carole HILLENBRAND, *ibid.*, p. 527 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 816 ; Iḥsān HINDĪ, *ibid.*, p. 146-147 ; 'Abd al-Raḥmān ZAKĪ, *op. cit.*, p. 48-49.
[386]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 816 ; Iḥsān HINDĪ, *ibid.*, p. 149.
[387]. *Ibid.*, p. 816.
[388]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 121 (texte arabe), p. 143-144 (trad.).
[389]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 814.
[390]. Nicolas PROUTEAU, « Bâtir et assiéger… », *op. cit.*, p. 161-162.
[391]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 255 (texte arabe), p. 227 (trad.).

(filets ou caisses) après chaque lancé ; d'autres, les *ḥaǧǧarūn* (carriers et tailleurs de pierre), découpaient et amenaient les quartiers de rocs qui servaient de projectiles[392].

2-La poliorcétique des Francs

a-Les engins et les méthodes

Les mangonneaux :

Le retard technologique accusé par les Francs en poliorcétique[393] n'apparaît pas évident dans le domaine des machines de jet à traction[394] ; en revanche, en ce qui concerne les trébuchets à contrepoids, les musulmans bénéficièrent incontestablement d'un meilleur savoir-faire[395].

Il semblerait qu'il faille distinguer deux principaux types de machines à traction chez les Francs[396] : le mangonneau et la perrière. Le premier fut employé dès les premiers sièges des Croisés en Orient. Ainsi, en 1097, deux mangonneaux furent dressés devant Nicée, mais, selon Albert d'Aix, ils furent peu efficaces, on dut donc en monter d'autres et bombarder intensément l'"antique édifice" avant d'obtenir quelques résultats[397]. Selon le même chroniqueur, à Jérusalem (1099), un mangonneau ne put envoyer un homme (soit environ 75 kg) au-delà des remparts ; cela nous laisse penser que le poids moyen des projectiles de ce genre d'engin était plus proche des 20-30 kg que des 60-70 kg :

> *"[…] le Sarrasin fut rendu aux chevaliers, qui lui lièrent les pieds et les mains, et le firent placer sur un mangonneau, afin qu'au premier ou au second effort de cette*

---

[392]. Nicolas PROUTEAU, « Bâtir et assiéger… », *op. cit.*, p. 162-163 ; Hamilton A. R. GIBB, *Saladin : studies in islamic history*, p. 156 ; 'Abd al-Raḥmān ZAKĪ, *op. cit.*, p. 22.

[393]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 820.

[394]. *Ibid.*, p. 901.

[395]. Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 280 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 69.

[396]. Voir les représentations de trébuchets à traction humaine du domaine occidental rapportées par D. Nicolle, *Arms and armour of the crusading era*, p. 310 : fig. 772 s,v,ac ; p. 312 : fig. 774 b ; p. 313 : fig. 779 b ; trébuchet à traction levantin, p. 327 : fig. 830 g ; voir des reconstitutions des trébuchets à traction dans, *L'art de la guerre au Moyen Âge*, R. Beffeyte, p. 78-79.

[397]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 83-84.

machine, son corps fut jeté par-delà les murailles de la ville. Mais la machine, surchargée de ce poids extraordinaire, ne put lancer bien loin le malheureux Sarrasin : il tomba au pied des murs sur des rochers pointus, eut la tête et le corps fracassés, et mourut à ce qu'on rapporte, un instant après"[398].

La perrière, quant à elle, était une machine plus grande et plus puissante que le simple mangonneau[399]. Guillaume de Tyr nous dit que les perrières lançaient "de lourds et énormes quartiers de pierre qui ébranlaient les murailles"[400]. Les Francs employèrent ce type d'engins lors du siège de Ḥārim en 1158[401]. Al-Ṭarsūsī décrira dans son traité un type de mangonneau franc à traction (*al-manğanīq al-ifrangī*)[402]. Soulignons que la richesse des détails fournis par l'ingénieur indique que cette machine était extrêmement bien connue des musulmans, et donc probablement utilisée par eux[403].

À l'exemple des musulmans, les Latins firent également usage de trébuchets hybrides. Cette technologie, qui était nouvelle pour eux, leur fut sans doute transmise grâce à la présence dans leurs rangs d'ingénieurs byzantins et surtout arméniens. En 1124, lors du siège de Tyr, un trébuchet, qui semble avoir été hybride, fut manié par un Arménien nommé Awétik'[404]. Une iconographie datant de la fin du XIIIe siècle représente ce que nous pensons être une sorte de trébuchet hybride. Un poids de petite taille leste le côté de la perche où sont attachées les cordes avec lesquelles les servants la font basculer violemment[405]. Et puis vers la fin du XIIe siècle, toujours en compétition avec leurs adversaires musulmans en matière de poliorcétique, les Francs adoptèrent peu à peu le trébuchet à contrepoids[406]. Par exemple, ils alignèrent ce type de machines lors du siège qu'ils effectuèrent contre Acre entre 1189 et 1191[407].

Comme leurs ennemis, les Francs firent des progrès dans le domaine de la géométrie appliquée aux machines de guerre. Ces calculs, relativement simples, sont à la base de tout le

---

398. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 332-333.
399. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 65.
400. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 220.
401. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 826.
402. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabsirat*, trad. Cl. Cahen, p. 119 (texte arabe), p. 142 (trad.).
403. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 65-66.
404. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 827 ; sur cet épisode, voir notamment Guillaume de Tyr, *op. cit.*, t. II, p. 270.
405. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 315 : fig. 787 a.
406. Paul E. CHEVEDDEN, « The invention of the counterweight trebuchet », p. 76.
407. *Ibid.*, p. 96-98 ; voir la représentation (fin XIIIe s.) d'un trébuchet levantin à contrepoids fixe rapportée par D. Nicolle, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 329 : fig. 833 c ; voir des reconstitutions des trébuchets à contrepoids fixe et mobile dans, *op. cit.*, R. Beffeyte, p. 79-83.

fonctionnement de l'artillerie à contrepoids (hybride ou complète). Les calculs des rapports entre l'axe et la courbure du crochet ou entre la longueur des cordes et de la perche permettent de rendre possible l'ouverture de la fronde au moment opportun sous l'action de la force centrifuge et donc sans choc. La perche bascule aisément, sans heurt, ce qui permet une meilleure restitution de l'énergie et aussi une plus grande longévité de l'engin[408]. Les progrès furent également logistiques. Selon Abbès Zouache, les Francs, à l'exemple de leurs ennemis musulmans, "furent de plus en plus capables, au fil du temps, d'assumer la logistique nécessaire à la mise en batterie régulière de machines de jet démontables"[409].

Les beffrois :

Si pour les musulmans la tour d'assaut ou beffroi (*berefredum*) n'était qu'une arme secondaire, pour les Francs elle est ce qui symbolise le mieux leur art du siège[410]. On note que le beffroi est l'engin de siège le plus fréquemment évoqué dans les chroniques latines. Certains historiens ont même été jusqu'à prétendre que ce sont les Croisés qui ont réintroduit cet engin antique en Orient d'où il avait disparu depuis longtemps[411]. Si cette assertion n'est pas tout à fait exacte, on ne peut nier que les musulmans, qui connaissaient déjà les tours d'assaut avant la fin du XIe siècle, furent généralement impressionnés, voire effrayés, par les modèles imposants construits par les Francs ; c'est en tout cas ce que laissent deviner les commentaires de certains chroniqueurs musulmans[412].

Nous avons déjà dit plus haut que ces tours servaient essentiellement à s'approcher au plus près des murailles adverses afin de permettre aux assiégeants d'accéder à l'intérieur de la place attaquée. Si certaines d'entre elles possédaient des roues, on les faisait se mouvoir le plus souvent sur des rondins de bois. Les tours franques, toujours plus hautes que les murs adjacents, étaient constituées de plusieurs étages ; face à des murs d'environ vingt mètres de haut, elles devaient être constituées de cinq à sept étages (environ une trentaine de mètres). Souvent l'étage inférieur abritait un bélier, et des archers et des arbalétriers occupaient les étages supérieurs, leur rôle était d'éliminer les défenseurs qui s'exposaient pour empêcher les

---

[408]. Renaud BEFFEYTE, *op. cit.*, p. 79.
[409]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 826.
[410]. *Ibid.*, p. 816, 886 et 901.
[411]. Lynn WHITE, « The crusades and the technological thrust of the West », p. 101.
[412]. Sālim AL-HADRŪSĪ, « *Ṣūra al-franǧ al-'askariyya* », p. 80-82.

assaillants de jeter un pont (une planche) entre l'engin et le faîte du mur[413]. Les lanceurs de traits du dernier étage pouvaient tirer directement à l'intérieur de la ville[414].

Les Francs firent un usage quasi systématique des tours d'assaut dès la première croisade. Selon Robert le Moine, lors du siège de Nicée (1097), les Croisés bâtirent des beffrois desquels on pouvait voir ceux qui étaient dans la ville[415]. L'auteur anonyme décrivit de manière précise une tour d'assaut et le rôle qu'elle joua lors du siège de Ma'arrat al-Nu'mān (1098) :

> *"Raymond, comte de Saint-Gilles, fit construire un château (castrum) de bois fort élevé ; ce château était disposé et construit sur quatre roues. À l'étage supérieur se trouvaient plusieurs chevaliers et Évrard le Veneur, qui sonnait très fort de la trompette ; au-dessous étaient des chevaliers revêtus de leur armure, qui poussèrent le château près de la muraille, contre une tour. Ce que voyant, la gent païenne fit aussitôt une machine qui jetait de grosses pierres sur le château, si bien que presque tous nos chevaliers furent tués. Ils jetaient aussi du feu grégeois sur le château dans l'espoir de l'incendier et de le détruire [...]. Nos chevaliers placés à l'étage supérieur, parmi lesquels Guillaume de Montpellier et beaucoup d'autres, lançaient d'énormes pierres sur les défenseurs de la muraille. Ils tapaient si raide sur leurs boucliers que le bouclier et l'homme tombaient, celui-ci mortellement frappé, à l'intérieur de la ville. Ainsi combattaient ceux-ci ; d'autres tenaient des lances garnis de pennons et, à l'aide de leurs lances et d'hameçons de fer, ils cherchaient à attirer à eux les ennemis. On combattit ainsi jusqu'au soir"*[416].

Le même *modus operandi* fut employé à Jérusalem en 1099[417]. Notons qu'à Jérusalem comme lors de tous leurs sièges, les Francs veillèrent à protéger leurs tours de bois des feux liquides

---

413. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. II, p. 54-55 ; Michel BALARD, *Les Latins en Orient*, p. 104 ; Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 748 ; Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 100 ; voir également Robin FEDDEN, *Crusader castles*, p. 37-38 ; voir la reconstitution d'un beffroi dans, *op. cit.*, R. Beffeyte, p. 89.

414. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 166 : les Francs assiégèrent Saïda en 1110 et installèrent une tour devant les remparts, et de son étage le plus élevé des arbalétriers "voyaient par-dessus les murailles, dans l'intérieur de la ville et des tours, et pouvaient faire un mal infini à ceux des assiégés qui parcouraient les rues et les places de la ville".

415. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 330-331 ; voir aussi l'Anonyme, *Gesta*, p. 37.

416. ANONYME, *Gesta*, p. 173-175 ; voir aussi Robert le Moine, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 436-439.

417. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 329-330 ; ANONYME, *ibid.*, p. 203 ; voir Michel BALARD, *La poliorcétique des Croisés lors de la première croisade*, p. 229.

jetés par l'ennemi, car là était leur principal point faible[418]. Nous avons déjà précisé que pour remédier à ce péril, les Francs mettaient des peaux d'animaux fraîchement abattus sur leurs engins. Cependant, ils n'avaient pas toujours sous la main une quantité suffisante de bovins ou d'ovins pour protéger toutes leurs machines. Le recouvrement entier d'un beffroi de trente mètres de haut devait nécessiter énormément de peaux. Par conséquent, ils utilisaient beaucoup les claies en osier (treillis d'osier à claire-voie), seules ou en complément des peaux, comme chemises protectrices pour leurs tours d'assaut. Déjà à Antioche, les Croisés protégèrent leurs tours avec ce type de claies[419] ; voici ce que nous dit Albert d'Aix à propos de la fabrication de ces dernières lors du siège de Jérusalem :

> *"On convoqua alors les jeunes gens et les vieillards, les jeunes garçons, les jeunes filles et les femmes, pour aller dans la vallée de Bethléem chercher de petites branches et les rapporter au camp sur des mulets et des ânes, ou leurs épaules, afin de tresser de triples claies dont la machine serait ensuite recouverte, pour être mise par là à l'abri des traits des Sarrasins. On fit, en effet, comme il avait été dit : on apporta une grande quantité de petites branches et d'osier, on tressa des claies, et on les doubla encore avec des cuirs de cheval, de taureau et de chameau, pour mieux garantir la machine des feux de l'ennemi"*[420].

Puis, un peu plus loin, le chroniqueur nous vante l'efficacité de l'association des claies et des peaux :

> *"Les claies étaient doublées de cuirs lisses, sur lesquels le feu ou les charbons qu'on y jetait ne pouvaient tenir ; et, en effet, toutes les matières enflammées glissaient aussitôt qu'elles atteignaient les cuirs, et tombaient par terre"*[421].

Cependant, ces protections étaient loin d'être infaillibles, et il arriva souvent, comme à Arsūf en 1099[422], que des tours soient détruites par les flammes malgré leurs chemises de claies et

---

[418]. Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 289.
[419]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 154 ; sur ce passage, voir M. Balard, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 226-227.
[420]. *Ibid.*, t. I, p. 321-322 ; la fabrication des claies à Jérusalem est également évoquée par Raymond d'Aguilers, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 373 et par Guillaume de Tyr, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 433.
[421]. *Ibid.*, t. I, p. 334-335.

de peaux. En sus de leur vulnérabilité face aux feux musulmans, une tour mal construite ou surchargée pouvait devenir le tombeau de ses occupants comme ce fut le cas lors d'une seconde offensive franque contre Arsūf en 1100. Durant ce siège, une tour s'effondra sous le poids des combattants trop nombreux[423].

Il nous faut attirer l'attention sur le fait que si ces tours étaient efficaces dans des conditions topographiques favorables[424], c'est-à-dire sur un terrain plat, lorsque la place visée était difficile d'accès (colline, éperon rocheux), ou bien entourée d'un sol accidenté, alors leur manipulation était plus ardue, voire impossible. Les beffrois étaient donc utilisés pour attaquer les fortifications urbaines, dont les fossés étaient comblés pour permettre l'approche[425], plutôt que les nids d'aigle[426], et les villes côtières plutôt que celles situées à l'intérieur des terres[427].

Pour finir, il faut signaler que les Francs améliorèrent la qualité de leurs beffrois dès la première décennie du XIIe siècle. Celui utilisé à Ma'arrat al-Nu'mān (1098) avait peu de chose en commun avec ceux que les Francs montèrent devant les remparts de Tyr en 1111-12[428]. Le premier était peu mobile (cent hommes devaient le pousser) et ne disposait pas d'un pont permettant d'accéder au haut de la muraille adverse. À l'inverse, les seconds jouissaient d'une grande mobilité malgré une taille et un poids beaucoup plus importants[429].

Autres engins d'assaut :

Parmi les engins de siège dont les Francs affectionnaient particulièrement l'emploi, on trouve le bélier et l'échelle d'assaut. Généralement, les béliers (*aries*) étaient intégrés à des abris mobiles protecteurs (équivalents des *dabbābāt* musulmanes), vulgairement appelés "tortues" (*scrofae*), qui permettaient aux assaillants de se placer au pied des murs pour y créer

---

[422]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 387-388, voir *supra*, note 334.
[423]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 118.
[424]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 103.
[425]. Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 229.
[426]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 286.
[427]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 819.
[428]. IBN AL-QALĀNISĪ, *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*, p. 109-110, le chroniqueur donne beaucoup de details sur les tours franques, ainsi que sur les entreprises des Tyriens pour les détruire ; traduction de ce passage par A. Zouache, *op. cit.*, p. 817-819 ; voir également le récit (moins détaillé) de Foucher de Chartres, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 169-170.
[429]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 816-817.

des brèches tout en se préservant des projectiles ennemis ; de surcroît, le travail du bélier était couvert grâce aux archers et aux arbalétriers assiégeants qui persécutaient de leurs traits les défenseurs[430]. Le bélier, souvent constitué d'un arbre long et massif, était suspendu dans cet abri afin d'obtenir un système de pendule. Un bélier frappant aux joints des pierres de l'appareil de manière régulière et précise pendant des jours, voire des semaines, pouvait ébranler le plus puissant des remparts. Il n'y avait pas un modèle unique de bélier à tête simple : certains possédaient une tête de fer pointue (comparée dans les chroniques au soc d'une charrue), d'autres, plus puissants, avaient deux têtes[431].

Les chroniqueurs latins évoquent souvent l'utilisation de béliers pendant les sièges. Albert d'Aix, décrivant le siège d'Antioche, dit qu'un "bélier ferré frappait sans relâche les murailles"[432]. Quant à Robert le Moine, il donne, dans sa description du siège de Ma'arrat al-Nu'mān, une vision assez claire du système de pendule du bélier et du rôle des servants :

> *"[…] les comtes […] ordonnèrent que l'on fabriquât des béliers, c'est-à-dire des poutres armées de fer, et attachées à des cordes auxquelles se suspendaient par les mains les hommes de guerre, qui ainsi les tiraient, puis les poussaient contre les murs, en sorte que leurs coups multipliés renversaient les murailles"*[433].

Selon Albert d'Aix, avant d'être brûlé par les feux adverses, un bélier démontra une redoutable efficacité lors du siège de Jérusalem (1099) :

> *"Afin de mieux assurer l'effet de cette attaque et la destruction des murailles, on fit avancer un bélier d'un poids et d'une dimension énormes, et recouvert de claies en osier. Poussé avec une grande vigueur par une quantité innombrable de pèlerins au-delà du fossé de la ville qu'on avait comblé, le bélier attaqua et renversa en un moment les barbacanes, c'est-à-dire les murailles extérieures ; et ouvrant ainsi un chemin pour conduire la machine (le beffroi) vers les murailles intérieures et plus antiques, il pratiqua une large et terrible ouverture, par laquelle on arrivait jusque sur la ville. Les Sarrasins, voyant cette vaste brèche et ne pouvant demeurer plus*

---

430. Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 226 et 229 ; voir les descriptions de ces tortues franques par certains chroniqueurs musulmans rapportées par S. Al-Hadrūsī, *op. cit.*, p. 82.
431. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. II, p. 53-54, voir la note 74 ; Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 38.
432. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 86.
433. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 436.

longtemps exposés à un si grand péril, firent du feu avec du soufre, de la poix et de la cire, et brûlèrent le bélier qui se trouvait placé près des murailles de la ville, de peur qu'il ne recommençât à les battre de sa tête de fer, ou qu'il n'agrandît la brèche déjà ouverte"[434].

Les Croisés semblent également avoir employé très tôt une "tortue" dépourvue de bélier, celle-ci servait à l'approche de combattants dont le rôle était de desceller les pierres des murailles avec des pioches. Albert d'Aix appelle cet engin un "renard"[435]. Par ailleurs, ils firent également usage du "chat". Cette machine de jet mobile lançait des crochets de fer en forme d'ancres attachés à des cordes vers les parties saillantes de la muraille pour l'ébranler ensuite par la traction des cordes[436]. Selon Hugh Kennedy, le "chat" était inconnu des musulmans[437].

La tour d'assaut n'est en fait que le perfectionnement d'un outil beaucoup plus simple : l'échelle (*scala*). Tour et échelle partagent en effet le même concept : prendre une place par l'enjambement de son mur. Les Francs apparaissent avoir utilisé des échelles dans leurs sièges de manière systématique. Elles étaient le moyen d'attaque le plus simple et le moins coûteux, mais elles étaient vraiment efficaces dans le cas où les assiégeants se trouvaient en surnombre et procédaient à des assauts simultanés. Si au contraire l'effectif des assiégés valait ou dépassait celui des assaillants, alors il était facile aux défenseurs de repousser les échelles, quand bien même elles furent pléthoriques[438].

Les chroniques latines décrivent parfaitement les réussites et les échecs des échelles d'assaut. Ainsi, elles nous informent qu'un "commando" franc put accéder nuitamment au faîte des murs d'Antioche grâce à une échelle "faite avec art en corde de chanvre, dont l'extrémité inférieure était garnie de crochets ferrés, tandis que la partie supérieure devait être fortement attachée sur les revêtements des remparts"[439]. Une fois à l'intérieur des murs, ce groupe d'intrépides ouvrit une porte au reste de l'armée : la ville était prise[440]. En revanche, à

---

434. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 328.
435. *Ibid.*, t. I, p. 83-84.
436. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. II, p. 53, note 73.
437. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 103.
438. Robin FEDDEN, *op. cit.*, p. 37.
439. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 279.
440. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 385-387 ; ANONYME, *Gesta*, p. 107.

Ma‘arrat al-Nu‘mān, l’utilisation des échelles eut, selon l’Anonyme, des résultats moins heureux :

> *"Goufier de Lastours monta le premier sur le mur par une échelle, mais aussitôt l’échelle se rompit sous le poids de ses trop nombreux compagnons. Il parvint cependant sur le mur avec quelques-uns. D’autres ayant trouvé une autre échelle, la dressèrent rapidement contre la muraille : beaucoup de chevaliers et de piétons y montèrent aussitôt et escaladèrent le mur. Mais les sarrasins les attaquèrent avec une telle vigueur, sur le mur et sur le sol, en lançant des flèches et en pointant contre eux de tout près avec leurs lances, que beaucoup des nôtres, frappés de terreur, se jetèrent du haut des murs"*[441].

À Jérusalem, les échelles furent très utiles aux assaillants. Toutefois, les chroniqueurs regrettent que toutes les échelles ne fussent pas prêtes au moment de l’assaut général, car si tel avait été le cas, "cette première attaque eût été la dernière"[442].

La sape :

Il est fort probable que les Francs connaissaient la sape avant leur venue en Orient puisque certaines chroniques de la première croisade attestent qu’ils l’employèrent, à l’initiative de Raymond de Saint-Gilles, dès le siège de Nicée en 1097. Voici la version qu’en donne Albert d’Aix :

> *"Le maître ès-arts (un Lombard), plein de confiance et caché dans sa machine (un "renard") avec les ouvriers qu’on lui avait adjoints, travaillait au pied de la tour avec des pioches en fer et très pointues, et ne cessa de creuser la terre qu’après avoir rempli le creux pratiqué sous les fondations, de poutres, de planches et de beaucoup d’énormes pièces de bois, afin que les murailles ne vinssent pas à s’écrouler subitement à mesure qu’on enlevait la terre, sur ceux qui y travaillaient encore. Lorsqu’on eut fait une très grande excavation en longueur et en largeur, sur la*

---

[441]. ANONYME, *ibid.*, p. 175-177.
[442]. ROBERT LE MOINE, *op. cit.*, p. 453 ; voir également l’Anonyme, *ibid.*, p. 195-197.

demande du maître ès-arts, tous les hommes de l'armée, grands et petits, apportèrent des sarments, de la paille, des tuiles, des roseaux secs, des étoupes, et d'autres combustibles, qui furent entassés entre les poutres, les planches et les troncs d'arbres, de manière que tous les vides fussent entièrement comblés ; puis le maître ès-arts y ayant mis le feu, la flamme, animée par une large ouverture extérieure, se glissant et circulant en tous sens, s'étendit de plus en plus, et finit par réduire en cendre les poutres, les planches et tous les bois que l'on avait rassemblés. Lorsque tout fut brûlé et qu'il n'y eut plus, pour soutenir la tour antique, ni la terre ni les tas de bois qui l'avaient remplacée, la partie supérieure s'affaissa en un instant, vers le milieu de la nuit, et fit un tel fracas dans sa chute, que tous ceux qui se réveillèrent dans le sommeil crurent entendre le roulement du tonnerre. Cependant, et quoique ce poids énorme fût tombé d'une manière subite, les pierres et les ciments ne cédèrent pas entièrement, et la tour ne fut point brisée en mille pièces ; sur plusieurs points seulement les murailles, ébranlées par la secousse, se fendirent et présentèrent des ouvertures par où il était possible de passer, non cependant sans quelque difficulté"[443].

Selon l'Anonyme, durant la nuit, les Turcs relevèrent le mur si solidement qu'il fut ensuite "impossible de leur causer le moindre dommage de ce côté"[444] ; quant à Raymond d'Aguilers, il va jusqu'à dire que ces restaurations nocturnes "rendirent inutiles les travaux de la veille"[445]. Même si la ville finit par se rendre, nous retenons de cet épisode l'échec des sapeurs francs et probablement leur manque d'expérience dans ce domaine. S'il est question d'une sape à Ma'arrat al-Nu'mān, son efficacité est mise en doute, selon l'Anonyme, elle provoqua la terreur des assiégés et donc la reddition de la cité[446], mais on ne sait pas si les remparts s'étaient écroulés[447]. Les effets de la sape lors de ce siège semblent donc avoir été plutôt psychologiques.

Peu de temps après la prise de Ma'arrat al-Nu'mān, les Francs se dirigèrent vers 'Arqa dont ils firent le siège de février à mai 1099. La situation topographique de cette forteresse semblait la rendre quasi inexpugnable. Toutefois, les Francs employèrent tous les moyens dont ils disposaient pour s'en emparer. Après les échecs des machines traditionnelles, ils se

---

443. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 91-92.
444. ANONYME, *Gesta*, p. 39.
445. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 236-237 ; notons que le récit de ce siège écrit par Anne Comnène corrobore les versions des chroniqueurs latins, celui-ci est rapporté par A. Zouache, *op. cit.*, p. 805-807 ; sur la sape franque à Nicée, voir également M. Balard, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 229.
446. ANONYME, *op. cit.*, p. 177.
447. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 807-808.

résolurent à saper les murs de la place. Mais c'était sans compter avec l'habilité des musulmans dans ce domaine. Ceux-ci firent des contre-sapes qui annihilèrent le travail des assaillants[448]. Lorsque les Francs assiégèrent de nouveau 'Arqa en 1108, il n'est pas étonnant que cette fois-là, forts de leur expérience, ils n'aient même pas tenté de saper ses murs[449]. La pratique de la sape chez les Francs perdura jusqu'à leur départ d'Orient. On trouve des représentations iconographiques levantines datant de la fin du XIIIe siècle mettant en scène des sapeurs francs. Dans l'une d'entre elles, on voit un sapeur maniant une hache, ce dernier est couvert par un arbalétrier qui vise le haut des remparts[450].

De manière générale, les Latins se tournaient vers la sape lorsque la marche de manœuvre de leurs beffrois était limitée ou impossible. Ils utilisaient donc cette technique contre les places de l'intérieur syrien, dont la plupart étaient surélevées, plutôt que contre celles situées en plaine ou sur la côte[451]. En conclusion, nous pouvons affirmer que si les Francs pratiquèrent la sape dès leurs premiers pas en Orient, jamais ils ne rattrapèrent les musulmans dans ce domaine[452].

b-Les hommes : ingénieurs et servants

Les *engingnieurs* étaient une denrée rare chez les Francs pendant la période de leur installation[453]. Plus ces ouvriers spécialisés maîtrisaient les connaissances nécessaires à la fabrication de machines de siège de qualité, telles que la charpenterie, la balistique ou la géométrie, plus ils étaient recherchés et plus ils coûtaient cher[454]. Lors du siège de Nicée, il est certes question d'un "maître ès-arts lombard et constructeur de grandes machines" dont les talents en poliorcétique sont vantés par Albert d'Aix[455], cependant, il est clair que les Croisés

---

448. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 296-297 ; ANONYME, *ibid.*, p. 187-189.

449. *Ibid.*, t. II, p. 142-143 ; sur ces événements, voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 808.

450. David NICOLLE, *Arms and armour…*, *op. cit.*, p. 329 : fig. 833 e ; voir aussi p. 330 : fig. 835 a ; on retrouve le même type de scène dans une iconographie du Nord de la France (1250), le sapeur est toujours couvert par un arbalétrier, mais cette fois-ci il sape avec une pioche et il a placé sa targe sur son dos en guise de protection, p. 310 : fig. 772 a,e.

451. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 808-809.

452. *Ibid.*, p. 829 et 886 ; Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 102-103.

453. *Ibid.*, p. 819 ; sur le recrutement et les fonctions de ces *engingieurs* francs, voir surtout N. Prouteau, « L'art de la charpenterie et du génie militaire dans le contexte des croisades : recrutement et fonctions des techniciens francs (XIIe-XIIIe siècle) », p. 279-286.

454. Sur la cherté de leurs services, voir Ph. Contamine, *op. cit.*, p. 213 ; sur leur pluridisciplinarité, voir N. Prouteau, « L'art de la charpenterie…, *ibid.*, p. 280-281.

455. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 89-92.

s'appuyèrent surtout sur l'aide byzantine dans ce domaine[456]. Livrés à eux-mêmes devant Antioche, les Croisés purent néanmoins compter sur le savoir-faire des Italiens. Ce fut encore le cas à Jérusalem où des Génois comblèrent les grandes carences des Francs en matière de poliorcétique. Les navires génois, qui mouillaient dans le port de Jaffa, avaient à leur bord des charpentiers, des menuisiers et des ouvriers. Grâce à leur aide précieuse, deux tours de siège, un bélier, un beffroi, des grands boucliers portables, des machines de jet et des échelles furent construits[457]. Guillaume de Tyr évoqua le rôle essentiel joué par ces marins-charpentiers génois lors du siège de la ville sainte. Il commence d'abord par dire la joie ressentie par les assiégeants de Jérusalem lorsque les Génois, venant de Jaffa, arrivèrent à leur campement :

> *"Les légions qui étaient demeurées dans le camp les reçurent avec des transports de joie, et leur arrivée fut en effet pour tous un grand sujet de consolation. Ceux qui composaient cette expédition étaient des hommes sages et qui avaient, comme tous les marins, une grande connaissance de l'art des constructions, ils étaient fort habiles à couper le bois, à l'aplanir, à assembler les poutres, et à dresser les machines. Ils apportèrent en outre des moyens de secours de diverses espèces, qui devaient être fort utiles aux assiégeants en sorte qu'avec leur aide on put faire désormais et très-facilement toutes sortes d'ouvrages dans lesquels on avait presque désespéré de réussir avant leur arrivée, ou qui du moins auraient présenté de grandes difficultés. […] Les gens arrivés des vaisseaux étaient venus se réunir aux troupes qui formaient son camp (celui de Raymond de Saint-Gilles) et lui avaient apporté tous les matériaux ou les instruments nécessaires pour les constructions qu'il (Raymond) faisait faire. Ils avaient, en effet, des cordes, des marteaux, et beaucoup d'autres outils en fer ; de plus, les excellents ouvriers, qui étaient arrivés aussi, avaient une grande habitude de tous les travaux de constructions et de machines, et ils rendirent de grands services aux nôtres, en leur enseignant des procédés plus prompts. Les Génois qui avaient débarqué à Joppé (Jaffa) étaient commandés par un noble, nommé Guillaume, surnommé l'Ivrogne, qui avait beaucoup d'habileté pour tous les travaux d'art"*[458].

---

[456]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 814 ; ANONYME, *Gesta*, p. 37, voir note 3 : "D'après Anne Comnène, ces machines de guerre avaient été fournies par l'empereur" ; Nicolas PROUTEAU, « L'art de la charpenterie… », *op. cit.*, p. 282.
[457]. *Ibid.*, p. 814.
[458]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 432-434.

Durant près de deux siècles, les Latins purent compter sur le soutien des flottes des cités maritimes italiennes (Gênes, Pise et Venise) lors des sièges des places côtières. Par exemple, en 1124, alors que les Francs assiégeaient Tyr, les marins vénitiens leur fournirent tout le matériel nécessaire à la construction des machines[459].

Lorsque Guillaume de Tyr dit que les Génois avaient, "comme tous les marins, une grande connaissance de l'art des constructions" (sous-entendue ici la charpenterie), il met en évidence une donnée essentielle de la poliorcétique des Francs. En effet, il existe une passerelle évidente entre les techniques de la charpenterie de marine et celles de la charpenterie de siège[460] ; d'ailleurs, les analogies terminologiques entre les deux domaines sont nombreuses. On l'a vu, les premières interactions entre les charpenteries navale et militaire découlent d'une nécessité. L'expertise des armateurs en matière de construction de bateaux fut aisément transposable à la construction des beffrois et autres machines de siège[461]. Remarquons que du côté musulman aussi le savoir-faire des marins était apprécié. Lors du premier siège de Tyr (1112), c'est un officier de marine qui supervisa la défense de la cité. Après avoir conçu des grappins métalliques pour contrer les attaques des béliers, ce dernier mit au point une sorte de grue composée de deux poutres "formant potence". Selon Ibn al-Qalānisī, cette grue "tournait sur des roulettes, au moyen d'un cabestan (treuil), à la guise de celui qui la manœuvrait, tout comme les vergues[462] des bateaux". Cette grue servit à déverser des jarres pleines d'immondices sur les Francs pour les détourner des béliers, ou bien à projeter sur une tour d'assaut des paniers remplis de substances inflammables[463].

Hormis quelques informations éparses sur l'embauche de marins italiens comme *engingnieurs*, les chroniques ne nous disent que peu de chose sur le recrutement de techniciens et d'ouvriers spécialisés occidentaux d'autres origines. Nous savons simplement que ces hommes venaient souvent des cités voisines ou de la province toute entière. Il semblerait que des recrutements se faisaient sur les places des villes où se rassemblaient les

---

459. *Ibid.*, t. II, p. 261.

460. Sur ce thème, voir notamment N. Prouteau, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 70-73.

461. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 70 ; lors du siège d'Alexandrie par les Francs en 1167, Guillaume de Tyr nous dit que "les assiégeants prirent alors sur les navires des mâts de très grande dimension ; on fit venir des ouvriers et des charpentiers, et l'on construisit une tour fort élevée, du haut de laquelle on pouvait voir toute la ville", *op. cit.*, t. III, p. 220.

462. Une *vergue* est un espar (longue pièce de bois) cylindrique, effilé à ses extrémités et placé en travers d'un mât, pour soutenir et orienter la voile ; notons que le terme *espar* désignera par la suite un levier à l'usage de la grosse artillerie.

463. IBN AL-QALĀNISĪ, *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*, p. 109-110 ; traduction de ce passage par A. Zouache, *op. cit.*, p. 817-819 ; sur cet épisode, voir aussi N. Prouteau, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 70-71.

artisans par corps de métiers[464]. Nous verrons que les Latins d'Orient furent souvent obligés de recruter des ingénieurs et des techniciens locaux, chrétiens, comme l'Arménien Awétik' à Tyr en 1124[465], mais aussi musulmans.

Quant aux servants francs, ils occupaient les mêmes fonctions que leurs "homologues" musulmans. Certains étaient perriers (*petrarius*) ou carriers, c'est-à-dire qu'ils taillaient les pierres pour en faire des projectiles, d'autres poussaient les beffrois ou étaient les bras des machines de jet. Le nombre de servants autour d'un engin pouvait varier en moyenne d'une dizaine à près d'une centaine d'hommes selon plusieurs facteurs : la taille de la machine ou encore les corps de métiers requis. Par exemple, dix à vingt servants étaient nécessaires pour l'utilisation d'un mangonneau à traction humaine de taille moyenne, alors qu'il fallait de soixante à cent individus, toutes fonctions confondues, pour manier un grand trébuchet à contrepoids[466].

3-Adaptations et influences en poliorcétique

a-Adaptations des armes et des méthodes de siège

Adaptations des musulmans :

Nous savons que l'un des principaux facteurs des progrès de l'architecture musulmane fut l'adaptation de celle-ci aux techniques de siège adverses[467], et notamment au trébuchet à contrepoids[468]. Selon l'Anonyme, déjà à Jérusalem, les musulmans, voyant les machines croisées se monter devant leurs remparts, "fortifiaient admirablement la ville et renforçaient ses défenses"[469]. Ce processus de développement des fortifications fut le même pour les Francs. Mais, tel un cercle vertueux, ce rapport de cause à effet fonctionnait dans l'autre sens : plus les fortifications s'amélioraient, plus les engins et les techniques de siège se

---

[464]. Nicolas PROUTEAU, « L'art de la charpenterie… », *op. cit.*, p. 281.
[465]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. II, p. 270 ; voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 827.
[466]. Renaud BEFFEYTE, *op. cit.*, p. 78-80 et 106.
[467]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 182.
[468]. Benjamin MICHAUDEL, « The development of the islamic military architecture during the Ayyubid and Mamluk reconquests of frankish Syria », p. 106.
[469]. ANONYME, *Gesta*, p. 201.

perfectionnaient. L'excellence atteinte par les musulmans dans le domaine de la sape aux XIIe-XIIIe siècles eut clairement pour cause la grande qualité de l'architecture militaire franque[470]. Par ailleurs, le fait que les musulmans firent un moins grand usage du trébuchet à contrepoids après le départ d'Orient des Francs[471] indique que l'adoption de cette machine était bel et bien l'expression d'une adaptation à un ennemi coriace pendant un temps donné. C'est donc "l'ensemble des techniques de la guerre de siège qui se perfectionnèrent", et "la facilité grandissante avec laquelle on prit villes, châteaux et forteresses montre que l'art militaire poursuivit la progression qu'il avait entamée dans la deuxième moitié du Ve/XIe siècle"[472].

Parallèlement, les musulmans adaptèrent, voire créèrent, des techniques et des engins pour contrer la poliorcétique adverse. À Jérusalem (1099), les assiégés mirent au point un système qui devait détruire une tour d'assaut franque :

> *"Alors les ouvriers des Sarrasins imaginèrent un autre procédé, d'après lequel ils devaient parvenir à brûler entièrement, et la machine de leurs ennemis, et ceux qui l'occupaient. Ils transportèrent un tronc d'arbre d'un poids et d'une dimension énormes, et le garnirent de tous côtés de clous et de crochets en fer : ces clous furent enveloppés d'étoupes imprégnées de poix, de cire, d'huile et de toutes sortes de matières propres à alimenter le feu. Sur le milieu de l'arbre ils attachèrent une chaîne de fer extrêmement pesante, afin que les pèlerins ne pussent avoir la facilité d'enlever l'arbre, ni le faire changer de place, à l'aide de leurs crochets, tandis qu'eux-mêmes le lanceraient au-delà des murailles, sur la machine des Chrétiens, afin d'y mettre le feu"*[473].

Comme prévu les musulmans lancèrent leur tronc enflammé sur le beffroi, lequel aurait été réduit en cendres si les Francs ne l'avaient aspergé de vinaigre. Nous avons vu comment un officier de marine musulman fit preuve d'une grande ingéniosité durant le siège de Tyr (1112) : il fabriqua notamment des grappins pour accrocher les béliers ainsi qu'une grue qui

---

[470]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 530 ; Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 901.
[471]. *Ibid.*, p. 524.
[472]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 828.
[473]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 336.

servit à enflammer la tour d'assaut des Latins[474]. Lors du siège de Damiette en 1169, les assiégés musulmans, devant faire face aux dangereux assauts des machines franques, édifièrent une tour mobile identique à celle de leurs adversaires. Guillaume de Tyr, qui relata ces événements, résuma parfaitement ce qui transcende les capacités d'adaptation humaines :

> *"À cette vue, les assiégés, voulant opposer l'adresse à l'adresse, et répondre avec la même habilité à toutes les entreprises des assiégeants, firent élever une tour pareille à celle des nôtres […]. L'intérêt de leur défense les rendit habiles, la nécessité fut pour eux mère de l'industrie. Naguère ils s'étaient crus hors d'état de résister ; mais pressés par le besoin, ils trouvèrent des ressources jusqu'alors ignorées, les esprits les plus bornés devinrent ingénieux pour le soin de leur propre sûreté, et l'on put reconnaître alors par expérience la vérité de ces paroles proverbiales, que « l'esprit se développe dans le malheur »"*[475].

Adaptations des Francs :

À l'exemple de leurs adversaires, l'obligation de s'adapter à un nouvel ennemi fit réaliser aux Francs d'importants progrès en matière de poliorcétique, et notamment dans leurs domaines de prédilection : les machines de jet et les tours d'assaut[476]. En un siècle, afin de répondre au défi militaire des musulmans[477], les Latins d'Orient passèrent du simple mangonneau à traction humaine au trébuchet hybride[478], puis au terrible trébuchet à contrepoids. Quant aux tours d'assaut des Francs, elles "témoignent d'un essor technologique certain"[479]. D'abord, ils durent les adapter au feu grégeois en élaborant des procédés de protection plus ou moins efficients, dont certains étaient constitués de la peau d'un animal local : le chameau[480] ; ensuite, ils améliorèrent très vite leur structure (taille, ajout d'un pont-levis) et leur mobilité[481].

---

474. IBN AL-QALĀNISĪ, *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*, p. 109-110 ; traduction de ce passage par A. Zouache, *op. cit.*, p. 817-819, voir *supra*, p. 399.
475. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 258.
476. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 788-789
477. *Ibid.*, p. 829 : "[…] leurs machines de jet n'eurent très vite rien à envier à celles de leurs ennemis".
478. *Ibid.*, p. 827 et 901.
479. *Ibid.*, p. 829.
480. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 183.
481. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 816 et 901.

b-Les influences

Les vecteurs d'échanges :

Souvent, être spécialiste en fortification au temps des croisades impliquait également de bien connaître la poliorcétique, et inversement. Ainsi, les catégories d'individus par lesquelles se diffusèrent les techniques de fortification d'un camp à l'autre sont les mêmes qui apportèrent dans chacun de ces deux camps des méthodes et des technologies issues de l'art du siège adverse.

Outre pour leur grande expertise technique dans le domaine de l'architecture militaire, les Arméniens étaient également réputés pour leur savoir-faire en matière de poliorcétique[482]. La raison de cette spécificité ne s'explique pas seulement par un milieu géographique (présence de grandes étendues forestières en Cilicie ou en Grande Arménie) et technique (influences des arts militaires byzantin et perse) favorable, mais le bon niveau des connaissances théoriques en matière de mécanique put aussi avoir une influence notable. Ces dernières s'étaient largement diffusées dans ces régions grâce aux écrits d'un Arabe chrétien venu s'installer en Arménie au Xe siècle. Celui-ci traduisit d'anciens traités techniques (notamment celui d'Héron d'Alexandrie sur les corps lourds) du grec vers l'arabe ou le syriaque. Les sujets principaux de ces traités étaient la géométrie et les questions des poids et des levages. L'apprentissage et la mise en pratique de ces œuvres firent progresser la charpenterie dynamique et la balistique des Arméniens de manière substantielle[483]. Durant leurs premières décennies en Orient, le niveau des connaissances des Francs en poliorcétique était plutôt faible[484]. Par conséquent, ils n'eurent pas d'autre choix que d'engager des *engingnieurs* locaux, notamment byzantins et arméniens. En 1124, durant le siège entrepris contre Tyr par les Francs, ces derniers, mis à mal par l'artillerie des défenseurs tyriens, furent contraints de recourir aux services d'un technicien arménien, un certain Awétik' (Havédic),

[482]. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 54.
[483]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 52-53.
[484]. *Ibid.*, p. 29-30.

qu'ils firent venir exprès d'Antioche. Sa grande maîtrise du trébuchet (sans doute hybride)[485] nous est décrite par Guillaume de Tyr :

> *"Cependant les assiégeants, voyant que l'une des machines de la place lançait contre les tours mobiles des pierres d'un énorme poids, qui les frappaient toujours en droite ligne et les endommageaient de toutes parts, reconnaissant en même temps qu'ils n'avaient parmi eux aucun homme qui fût en état de bien diriger les machines, et qui eût une pleine connaissance de l'art de lancer les pierres, firent demander à Antioche un certain Arménien, nommé Havédic, homme qui avait une grande réputation d'habileté ; son adresse à manier les machines et à faire voler dans les airs les blocs de pierre était telle, à ce qu'on dit, qu'il atteignait et brisait sans aucune difficulté tous les objets qu'on lui désignait. Il arriva en effet à l'armée, et aussitôt qu'il y fut, on lui assigna sur le trésor public un honorable salaire qui put lui donner les moyens de vivre avec magnificence selon ses habitudes ; puis il s'appliqua avec activité au travail pour lequel on l'avait mandé, et déploya tant de talents que les assiégés durent croire bientôt qu'une nouvelle guerre commençait contre eux, tant ils eurent à souffrir de maux beaucoup plus cruels"*[486].

Ce n'est pas un hasard si lors des opérations franco-byzantines de 1138 (lesquelles furent un échec) l'empereur Jean Comnène proposa à son allié Raymond d'Antioche de faire venir de Cilicie "les machines de guerre nécessaires pour aller former le blocus et le siège d'Alep"[487]. Pour Abbès Zouache, "les compétences reconnues des Arméniens en matière de poliorcétique plaident pour un enrôlement précoce par les Francs, de même que l'importance qu'ils allaient acquérir dans les armées d'Antioche et d'Édesse"[488]. De leur côté, les musulmans engageaient déjà des techniciens arméniens pour construire des machines bien avant la venue des Croisés. Ainsi, dans ce domaine, des connaissances analogues se répandirent chez les deux protagonistes.

---

[485]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 827.
[486]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 270 ; sur ce passage, voir N. Prouteau, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 50.
[487]. *Ibid.*, t. III, p. 389-390.
[488]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 820.

Musulmans et Francs employèrent également des ingénieurs et des techniciens de l'autre camp[489]. L'un des exemples les plus connus est celui des sapeurs alépins engagés par Richard Cœur de Lion. Ces sapeurs participèrent au siège de Dārūm aux côtés du roi plantagenêt en 1192[490]. Inversement, des ingénieurs francs semblent avoir vendu leurs services aux musulmans. Ce fut sans doute le cas d'un maître charpentier latin qui travailla pour le gouverneur de Beyrouth dans les années 1194-97[491].

Les techniciens et les ouvriers spécialisés faits prisonniers étaient évidemment gardés en vie. Ils apportaient un savoir-faire précieux sans aucune contrepartie. Si à Jérusalem en 1099 les prisonniers musulmans n'apparaissent pas avoir servi à autre chose qu'à des travaux de force (transport des matériaux provenant des bateaux génois)[492], par la suite, les Francs employèrent des captifs ennemis à des postes plus qualifiés. Richard Cœur de Lion, venant d'Europe et se dirigeant vers Acre, qu'il atteignit en juin 1191, croisa sur sa route un navire musulman, les Francs l'arraisonnèrent et firent, selon Ambroise, des prisonniers de haute valeur :

"Au dit vaisseau, de fiers coups

Le roi Richard fit lancer

Et il les occis et les tua

Et il en retint, à mon avis

Trente-cinq qu'il maintînt en vie

Des émirs et des ingénieurs (engineors)

Au courant de nombreux engins […]"[493].

Le chroniqueur musulman Ibn al-'Adīm donnera une tout autre version de cet événement. Ce dernier met en avant le courage des marins musulmans qui, selon lui, auraient coulé trois

---

[489]. Sur l'emploi de prisonniers de guerre adverses, voir notamment N. Prouteau, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 55-57.

[490]. IBN ŠADDĀD, *al-Nawādir al-sulṭāniyya*, p. 95 ; sur ce siège, voir aussi *L'Estoire de la guerre par Ambroise (1190-1192)*, v. 9195-9243 ; repris et traduit par N. Prouteau, « Bâtir et assiéger au temps des croisades », p. 170, voir les commentaires de N. Prouteau au sujet de l'embauche de sapeurs alépins par Richard, p. 163 ; voir également du même auteur, *Un patrimoine…*, *ibid.*, p. 48.

[491]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 47.

[492]. Michel BALARD, *La poliorcétique des Croisés lors de la première croisade*, p. 226.

[493]. *L'Estoire de la guerre par Ambroise (1190-1192)*, p. 61, v. 2268-2274 ; repris et traduit par Nicolas PROUTEAU, « Bâtir et assiéger… », *op. cit.*, p. 162.

navires francs. Ibn al-‘Adīm parle d’un dénommé Ya‘qūb, tailleur de pierre alépin, placé à la tête d’un groupe[494]. Bien que le chroniqueur écarte l’idée que ces combattants aient pu être faits prisonniers, il est fort probable que ces derniers étaient les *engineors* évoqués par Ambroise[495]. Il est par ailleurs attesté que des captifs musulmans aidèrent les assiégeants francs à la construction de machines lors du siège d’Acre (1189-91). Parallèlement, les assiégés musulmans de cette ville utilisèrent des prisonniers francs pour des travaux de contre-sape[496].

Alors que les migrations des ouvriers-mercenaires et des prisonniers de guerre entre les deux camps furent l’une des causes principales des influences mutuelles dans le domaine de la fortification, ces mouvements de catégories d’individus spécialisés favorisèrent également les emprunts de techniques de siège à l’Autre[497].

Influences des Francs sur la poliorcétique musulmane :

Les preuves d’éventuels emprunts des musulmans à la poliorcétique franque sont très ténues. Certes, les affirmations de Lynn White selon lesquelles les musulmans auraient réappris à utiliser les tours d’assaut (après des siècles d’oubli) au contact des Francs sont quelques peu excessives[498], néanmoins, il n’est pas exclu que les musulmans se soient inspirés des modèles latins pour améliorer leurs tours. C’est en tout cas ce que laisse entendre Guillaume de Tyr lorsqu’il dit qu’à Damiette, en 1169, les assiégés musulmans "firent élever une tour pareille à celle des nôtres"[499]. S’il y a pu avoir inspiration quant à la structure de l’engin, en revanche, alors que le beffroi était clairement une arme offensive pour les Francs, les musulmans, quant à eux, en firent, sauf exception, un usage purement défensif[500].

Dans le domaine des machines de jet, la dette technique des musulmans envers leurs ennemis semble quasi nulle. Toutefois, la description précise d’un mangonneau franc

---

494. IBN AL-‘ADĪM, *Zubdat al-ḥalab fī ta’rīḫ Ḥalab*, al-Maktaba al-Šāmila, p. 151-152.
495. Nicolas PROUTEAU, « Bâtir et assiéger… », *op. cit.*, p. 162-163.
496. Yves GRAVELLE, *Le problème des prisonniers de guerre pendant les croisades orientales*, p. 67.
497. Nicolas PROUTEAU, « Bâtir et assiéger… », *op. cit.*, p. 167.
498. Lynn WHITE, « The crusades and the technological thrust of the West », p. 101.
499. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 258, voir *supra*, note 475.
500. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 829.

(*manǧanīq ifrangī*) par al-Ṭarsūsī [501] indique que les musulmans de cette fin du XIIe siècle, convaincus par sa qualité, l'avaient sans doute adopté.

Influences des musulmans sur la poliorcétique franque :

Il est incontestable que l'expérience levantine des Francs aux XIIe-XIIIe siècles fit progresser leur poliorcétique de manière considérable, on peut même parler d'un véritable bouleversement. Déjà entre le siège de Ma'arrat al-Nu'mān (1098) et celui de Tyr (1112), les Francs firent, en matière de tour d'assaut, "un bond technologique"[502]. En effet, lorsque les premiers Croisés arrivèrent en Orient à la fin du XIe siècle, ils pratiquaient un art du siège extrêmement sommaire. Ils durent donc une bonne partie de leurs premiers succès à l'aide et aux conseils avisés des Byzantins. Pour Michel Balard, "les Croisés ont inventé au long de leur route une poliorcétique qui doit sans doute beaucoup aux conseils des stratèges byzantins éclairés par des traités spécialisés" [503]. Puis leur installation passée, ils continuèrent à progresser dans ce domaine grâce notamment à l'embauche d'ingénieurs arméniens [504] et musulmans. Une question se pose : qu'ont-ils appris de leurs ennemis en matière de guerre de siège ? On a déjà dit que si les Francs ne rattrapèrent jamais les musulmans dans l'art de la sape, au moins ils améliorèrent cette technique par le truchement des sapeurs musulmans qu'ils enrôlaient. L'autre domaine dans lequel les Latins apprirent des musulmans, mais où cette fois ils n'étaient pas loin de les égaler, est celui des machines de jet. Ces dernières furent très tôt l'objet d'une course au progrès durant laquelle les musulmans semblent avoir toujours été en tête[505], et ce, même dans le dernier quart du XIIe siècle où l'émulation et la compétition furent à leur comble[506]. Cette période sera celle de l'apparition, puis de la diffusion, du trébuchet à contrepoids dans les batteries des guerres de siège[507].

---

[501]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣira*, trad. Cl. Cahen, p. 119 (texte arabe), p. 142 (trad.) ; sur le mangonneau franc dans la *Tabṣira*, voir L. White, *op. cit.*, p. 102-103 : "Obviously in the period of the crusades the elaboration of artillery involved waves on influence and counter-influence […]".

[502]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 819.

[503]. Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 230.

[504]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 820.

[505]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 102.

[506]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 68.

[507]. Notons qu'A. Zouache semble perplexe quant à une utilisation du trébuchet à contrepoids au XIIe siècle, *op. cit.*, p. 901.

Il a déjà été montré dans notre développement que la question des origines du trébuchet à contrepoids a fait couler beaucoup d'encre. Les avis sur ce point furent parfois très divergents[508]. Alors que pour certains, comme Claude Cahen, ce trébuchet est une invention franque[509], pour beaucoup d'autres, il est d'abord une arme orientale : byzantine pour les uns[510] et musulmane pour les autres[511]. Cette hypothèse est confirmée par le fait que les origines du trébuchet hybride (transition entre la traction humaine et les contrepoids) étaient clairement orientales ; selon Abbès Zouache, "les Byzantins, les Arméniens et les Turcs seldjoukides, véritables passeurs de techniques extrême-orientales, furent les acteurs majeurs de ce tournant"[512], alors que les Francs, s'adaptant au contexte oriental, n'adoptèrent ces techniques qu'en suiveurs. Il en fut de même pour le trébuchet à contrepoids.

Une autre question vient alors naturellement à l'esprit : les Francs importèrent-ils en Europe ces techniques apprises au contact des Orientaux en général, et des musulmans en particulier ? Selon Philippe Contamine, les machines de jet devinrent dans l'Occident des XIIe et XIIIe siècles d'usage plus fréquent, "et les divers perfectionnements techniques permirent un tir plus rapide, plus précis, de projectiles plus lourds"[513]. Ces évolutions ont en partie pour cause l'expérience orientale des Latins. Les techniques de siège employées lors des guerres qui opposèrent l'Empire angevin et les Capétiens (d'environ 1180 à 1220) étaient similaires à celles pratiquées en Terre sainte. Pour Hugh Kennedy, les trébuchets (à contrepoids) utilisés lors de ces conflits interchrétiens ont pour origines ceux dont se servaient les Francs en Orient[514]. La première utilisation occidentale attestée du trébuchet à contrepoids eut lieu en Italie en 1199[515] ; puis cette arme se diffusa rapidement dans toute l'Europe à partir des premières années du XIIIe siècle[516]. Les principaux vecteurs de cette pénétration furent des ingénieurs et des techniciens ayant fait leurs armes en Orient, que les princes d'Angleterre et de France recrutèrent tout au long du XIIIe siècle ; la chute des États latins à la fin de ce siècle

---

[508]. Voir *supra*, p. 379-382.

[509]. Claude CAHEN, « Les changements techniques militaires dans le Proche-Orient médiéval et leur importance historique », p. 119 ; voir du même auteur, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 175 ; voir également ses interrogations sur les origines de ce trébuchet dans, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », notes et appendice, p. 157.

[510]. Paul E. CHEVEDDEN, « The invention of the counterweight trebuchet », p. 110-111.

[511]. David NICOLLE, « The early trebuchet », p. 269-270 ; du même auteur, *Arms and armour of the crusading era*, p. 319 ; John FRANCE, « Fortifications East and West », p. 286 ; pour d'autres encore, comme D. R. Hill, la question des origines n'est pas encore vraiment tranchée, « Trebuchets », p. 101-102.

[512]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 827.

[513]. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 213.

[514]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 186-187.

[515]. John FRANCE, « Fortifications… », *op. cit.*, p. 286.

[516]. Donald R. HILL, « Trebuchets », p. 102 : "The counterweight trebuchet came into general use in Europe at the beginning of thirteenth century, […]".

accentua encore le phénomène. Il est par exemple question d'un certain Michel, maître artilleur originaire d'Acre, dont on sait qu'il vendit ses services au seigneur du Château de Beaucaire (Gard) en 1302[517]. Il est notable que ces ingénieurs apportèrent également leur expérience dans le champ de la sape, laquelle gagna en efficacité[518] et semblait désormais être pratiquée en Europe à la manière "orientale"[519].

D-Tactiques de siège et défense de places

Après avoir tenté de décrire les armes de siège des uns et des autres, il nous faut maintenant expliquer les tactiques dans lesquelles elles s'intégraient. Mais avant cela, nous montrerons l'importance d'éléments tactiques que nous qualifions de "périphériques" ou de "non militaires". Il sera donc question des blocus, du renseignement et de la communication, du moral des assiégés et des assiégeants, des ruses employées et du problème de l'approvisionnement en bois pour la construction des machines. Puis nous étudierons en détail les tactiques de siège et de défense de places des musulmans et des Francs. Enfin, nous essayerons de voir s'il y a eu des adaptations effectuées par les deux protagonistes dans ce domaine, et si l'on constate également des influences mutuelles.

1-Les éléments tactiques périphériques

a-Blocus et reddition

La manière la plus élémentaire de prendre une place forte est d'en faire le blocus, car les défenseurs affamés n'auront alors plus d'autre choix que de se rendre. Cette tactique évite aux assiégeants des pertes humaines et des dépenses pour les divers armements. Notons que face à des cités possédant de puissantes défenses et de bonnes protections naturelles, le blocus apparaît comme l'unique solution. C'était le cas à Damas où les vergers et les canaux (al-Ġūṭa) situés *extra-muros* empêchaient l'approche du matériel de siège près des enceintes. Les

[517]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 48-49.
[518]. Philippe CONTAMINE, *op. cit.*, p. 213.
[519]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 187.

assiégés devaient alors effectuer des sorties pour desserrer l'étau qui gênait le ravitaillement[520]. Si la théorie semble simple, la mise en pratique du blocus était beaucoup plus ardue. D'abord, les assiégeants devaient faire face à un problème de logistique : le ravitaillement. On sait que les assiégeants croisés souffrirent beaucoup de la faim devant Antioche, de même qu'ils manquèrent cruellement d'eau à Jérusalem lors de l'été 1099[521]. Al-Harawī donne de précieux conseils sur l'attitude à adopter durant un siège afin d'éviter de telles situations, et il signale, par ailleurs, l'effet psychologique de cette dernière sur les assiégés :

> *"Lorsque le prince attaque une ville dont il occupe le pays et qu'il a dans l'esprit de ne point l'abandonner ensuite, qu'il donne confiance aux paysans et aux sujets sans défense, qu'il leur envoie des gens pour les protéger et les garantir contre les exactions de l'armée, et ceci pour un double avantage. D'une part, les habitants fourniront à l'armée du fourrage, l'approvisionnement sur leurs récoltes et lui procureront les vivres nécessaires. D'autre part, les gens du château assiégé et de la localité investie en seront informés, sachant par là qu'il s'agit d'une occupation définitive, si bien qu'ils se décourageront et se lasseront, que leur résolution s'en relâchera et que la discorde se mettra dans leurs avis"*[522].

Mais al-Harawī nous décrit ici une situation idéale, en réalité les forteresses disposaient souvent de réserves leur permettant de soutenir un siège pendant de longs mois, voire des années, le Marqab possédait assez de vivres pour tenir un siège de cinq ans. Et dans un tel cas, si les assiégeants ne trouvaient plus de quoi se nourrir, alors ils levaient inéluctablement le siège. En outre, les citées fortifiées ou les châteaux abritaient généralement d'immenses réserves en eau. L'eau de pluie ou d'une source locale était conservée dans des citernes couvertes ou en plein air appelées "*berquils*" (de l'arabe *birka*)[523]. L'autre problème des blocus trop longs, notamment ceux des cités importantes, était le risque pour les assiégeants d'être pris à revers par une armée de secours ; souvent, ayant été informés de l'arrivée imminente de renforts, les agresseurs levaient le siège sans tarder (les Zankides étaient

---

[520]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 746.
[521]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 98 ; sur les difficultés de ravitaillement des assiégeants, voir aussi A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 782.
[522]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 247 (texte arabe), p. 235 (trad.).
[523]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 99-100.

annoncés à Damas lorsque le siège de 1148 fut levé)[524]. Michel Balard donne une bonne définition du blocus quand il dit qu'il est "la première arme d'un siège et, lorsqu'il est bien mené, la plus décisive. Mais c'est une œuvre lente et progressive qui implique le contrôle de la région avoisinante et la possibilité de faire face aux armées de secours"[525].

Quand les conditions le permettaient, le blocus servait presque toujours de phase préliminaire aux sièges traditionnels. C'est ainsi que les Croisés, après quelques assauts désorganisés peu concluants (probablement faits pour tester la résistance de la ville), débutèrent le siège de Nicée en 1097. Cependant, malgré les efforts des assiégeants pour empêcher toutes les "choses nécessaires à la vie" d'entrer dans Nicée, la ville put casser ce blocus grâce à un lac attenant à un côté des murs par lequel la circulation des hommes et des vivres se fit librement[526]. Le blocus croisé fut encore (partiellement) perméable lors du siège d'Antioche[527]. Il est notable qu'une fois cette cité prise par les Francs, ce fut au tour des Turcs d'y exercer un blocus qui se traduisit par une terrible famine chez les assiégés[528]. En 1124, les Francs mirent le siège devant Alep, et selon l'expression de Guillaume de Tyr, "ainsi qu'il est l'usage", ils disposèrent leurs troupes en cercle autour de la cité afin d'empêcher les allers et venues des assiégés, et donc de les affamer. Toutefois, apprenant qu'une coalition de princes musulmans s'apprêtait à venir porter secours aux Alépins, les assiégeants choisirent de se retirer plutôt "que de s'engager témérairement contre des forces si supérieures"[529].

Le blocus fut pratiqué de manière assidue par les deux parties tout au long du XIIe siècle. Il était devenu une sorte d'arme passive qu'on employait systématiquement dans les guerres de siège afin d'affaiblir les assiégés, l'objectif étant la reddition de la place dans les meilleurs délais. Mais parfois cette reddition pouvait être obtenue sans qu'on ait recours ni au blocus ni aux engins de siège. La réputation d'extrême férocité des premiers Croisés, qu'ils se forgèrent notamment après les massacres d'Antioche, de Ma'arrat al-Nu'mān et surtout de Jérusalem, ôtait toute volonté de résistance aux places musulmanes se trouvant dans leurs parages. Plutôt que de risquer d'être massacrés, les habitants de ces cités ou de ces châteaux préféraient quitter les lieux, verser un tribut à l'ennemi ou bien le ravitailler sans discuter[530].

---

[524]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 784.
[525]. Michel BALARD, *La poliorcétique des Croisés lors de la première croisade*, p. 224.
[526]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 71-74.
[527]. ANONYME, *Gesta*, p. 97-99 ; ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 378 ; voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 783, note 321.
[528]. *Ibid.*, p. 139-141.
[529]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 279-280.
[530]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 773-774.

Du côté musulman, la violence d'un homme comme Zankī provoquait le même type de réaction chez ses coreligionnaires ennemis. Le fait qu'il cassa la promesse d'*amān* (sauf-conduit) qu'il avait faite à des assiégés (musulmans) à Ba'labakk (Baalbek) en 1139 ajouta à sa mauvaise réputation ; au lieu de les laisser en vie comme c'était convenu, Zankī les fit crucifier. Si certains chefs francs de la première croisade abusèrent également de la promesse d'*amān*, les conquérants ne furent pas tous systématiquement fourbes. À Jérusalem, Raymond de Saint-Gilles donna un sauf-conduit à un groupe de musulmans, dont le gouverneur fatimide, réfugiés dans la citadelle ; ces derniers purent rejoindre Ascalon sains et saufs[531].

Plus par réalisme politique que par altruisme, les Francs furent de plus en plus soucieux du respect de l'*amān*. Ils comprirent vite que la reddition d'une place par le respect de la parole donnée avait de nombreux avantages (économies de vies humaines, de temps et d'argent)[532]. Et de fait, selon Abbès Zouache, "la guerre de siège se "régla" de plus en plus, et ce, dès la première décennie du VIe/XIIe siècle. Rapidement, il n'est plus question de manquement à la parole donnée". Évidemment, il se trouva toujours des individus (des deux bords) pour trahir les accords, toutefois, cela était extrêmement mal vu, même par les coreligionnaires des fourbes[533]. La généralisation de cette "loyauté pragmatique" fit que de nombreux sièges se terminèrent par une reddition négociée[534].

b-Renseignement et communication

L'espionnage :

L'envoi d'espions dans le camp adverse était l'un des moyens les plus efficaces d'obtenir des informations sur les effectifs de l'ennemi, son armement, ses intentions ou bien ses points faibles. De tels renseignements étaient précieux, car s'ils étaient bien exploités ils pouvaient s'avérer décisifs. C'est pourquoi Francs et musulmans firent grand usage des espions dans les guerres de siège. À l'époque qui nous concerne, la fonction d'espion était le plus souvent occupée par des chrétiens orientaux versatiles, des ex-captifs rémunérés ou

---

[531]. *Ibid.*, p. 776-777 ; sur le sauf-conduit donné par Raymond de Saint-Gilles, voir l'Anonyme, *op. cit.*, p. 205-207.
[532]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 778.
[533]. *Ibid.*, p. 780.
[534]. *Ibid.*, p. 781, l'auteur donne divers exemples de redditions négociées entre musulmans.

encore des convertis de circonstance (ayant préféré vivre en renégats que mourir accrochés à leur foi)[535]. Une source nous révèle qu'au début du XIIIe siècle, le souverain ayyoubide al-Mu'aẓẓam (fils d'al-'Ādil) possédait un réseau d'espions constitué de femmes de chevaliers francs ; celles-ci le servaient moyennant de luxueux cadeaux (voiles de soie, ambre, etc.)[536].

Dans le domaine musulman, les espions, qui sont désignés en arabe par les termes "*ǧawāsīs*" (pl. de *ǧāsūs*) et "*'uyūn*" (pl. de *'ayn*, littéralement "œil"), jouèrent très tôt un rôle primordial lors des guerres. Ainsi, dès l'époque de Muḥammad, l'espionnage devint une pratique courante et codifiée[537]. On trouve dans le traité militaire d'al-Ṭarsūsī un chapitre consacré à ces espions (intitulé "*Fī baṯṯ al-'uyūn*" ou "De l'envoi d'espions"), l'auteur y rapporte une lettre attribuée à 'Umar ibn al-Ḫaṭṭāb dans laquelle le calife incite les combattants musulmans partis se battre dans le Šām, et notamment les espions, à adopter dans leur mission une attitude respectueuse des préceptes coraniques[538]. Peu de temps avant la première croisade, voici ce qu'écrivait Niẓām al-Mulk dans son *Siyāsat name* à propos de l'importance des *'uyūn* :

> *"Des espions devront sillonner constamment les routes des différentes provinces, déguisés en marchands, en voyageurs, en soufis (anachorètes), en pharmaciens, etc., et faire des rapports très détaillés sur ce qu'ils entendent dire afin que rien de ce qui se passe ne reste en aucune façon ignoré. Si (d'après les renseignements ainsi recueillis) des événements allaient se produire, il faut que des mesures soient immédiatement prises en conséquence. Car bien souvent des gouvernants, des feudataires, des fonctionnaires, des chefs militaires se sont montrés enclins à l'opposition et à la révolte et ont nourri de mauvais desseins à l'égard du souverain. Mais l'espion qui s'est dépêché à la cour a déjà informé le prince qui est monté à cheval, sur-le-champ, a mis ses troupes en marche et en attaquant les rebelles à l'improviste a pu étouffer dans l'œuf leur complot. Ainsi, de cette façon de nombreuses agressions des armées étrangères ont été repoussées"*[539].

---

[535]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 548.

[536]. SIBṬ IBN AL-ǦAWZĪ, *Mir'āt al-zamān*, VIII, 1952, Hyderabad, p. 646-647 ; trad. de ce passage par A.-M. Eddé et F. Micheau, *L'Orient au temps des croisades*, p. 147-149.

[537]. Ḫālid AL-ǦANĀBĪ, *Tanẓīmāt al-ǧayš al-'arabī al-islāmī fī l-'aṣr al-umawī*, p. 136-139.

[538]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣirat arbāb al-lubāb*, éd. K. Sader, p. 234-237.

[539]. NIẒĀM AL-MULK, *Siyāsat name*, trad. H. Dorke, in : G. Chaliand, *Anthologie mondiale de la stratégie*, p. 523 ; sur ce passage, voir les commentaires de C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 548-549 ; sur Niẓām al-Mulk et l'espionnage, voir aussi S. Elbeheiry, *Les institutions de l'Égypte au temps des Ayyoubides*, p. 208-211.

Si les réseaux d'espions dont Niẓām al-Mulk encourage le développement avaient surtout pour mission de prévenir les trahisons d'éventuelles cinquièmes colonnes, à la venue des Francs les *'uyūn* concentrèrent de plus en plus leurs efforts sur ce nouvel ennemi. Ainsi, selon Albert d'Aix, déjà à Nicée les musulmans utilisèrent des espions contre les Francs. Sulaymān ibn Īl Ġāzī, s'approchant de la cité assiégée, envoya "deux hommes déguisés en chrétiens pour aller, comme des pèlerins, examiner les forces et savoir la conduite de l'armée chrétienne". Leur seconde mission était d'accéder secrètement auprès des défenseurs dans le but d'organiser une sortie au moment de l'offensive de l'armée de secours contre les assiégeants. Mais ils furent découverts, l'un d'eux fut exécuté sur le champ et l'autre dévoila aux Croisés toute la teneur du plan de Sulaymān[540]. Guillaume de Tyr signale la présence de nombreux espions dans le camp que les Croisés avaient installé devant Antioche. Si le chroniqueur reconnaît la grande habilité avec laquelle ces informateurs dissimulaient leurs intentions, il évoque, par ailleurs, le remède radical que les chefs francs trouvèrent pour éradiquer cette "maladie" :

> *"Aussi les rois (musulmans), pleins de sollicitude pour leurs États, envoyaient en secret des émissaires vers les nôtres, afin de connaître avec plus de détail la conduite, les forces et les desseins de ces nombreuses expéditions ; il y avait dans notre camp un grand nombre de ces espions ; lorsque quelques-uns d'entre eux partaient, au bout de quelques jours, pour aller rendre compte de l'état de nos armées à ceux qui les avaient envoyés, il en arrivait encore d'autres chargés de pareille mission. Il n'était pas difficile aux hommes de cette espèce de se cacher parmi les nôtres ; ils parlaient diverses langues, les uns se disaient Grecs, d'autres Syriens, d'autres Arméniens, et tous jouaient leur personnage avec une grande exactitude de langage, de mœurs et de manières. Les princes se réunirent de nouveau à cette occasion, pour rechercher en commun ce qu'il pouvait y avoir à faire dans l'intérêt général. Mais ce n'était pas une entreprise aisée que celle de chasser de notre camp des hommes qui ne se distinguaient des autres nations par aucune différence de mœurs ou de langage. Avant donc de s'arrêter définitivement à un parti, et afin de pouvoir en délibérer plus mûrement, on jugea convenable de ne communiquer ces délibérations qu'à un très petit nombre de personnes, pour éviter que les résolutions qu'on pourrait prendre ne se répandissent de tous côtés, et ne parvinssent ainsi à des hommes qui, pour faire tort*

[540]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 75-77 ; Albert évoque la présence d'espions musulmans dans les rangs de l'armée croisée marchant vers Tarse pour porter secours aux leurs assiégés par les Turcs, p. 140-141.

au peuple chrétien, se hâteraient de les aller rapporter aux ennemis. Comme on ne pouvait découvrir aucun moyen plus efficace de se défendre de ces méchancetés, on raconte que Bohémond, doué de plus de sagacité et de force d'esprit que les autres, dit aux princes encore assemblés : « Frères et seigneurs, laissez-moi me charger seul du soin de cette affaire. J'espère, avec l'aide de Dieu, trouver un remède convenable pour détruire cette maladie ». À ces mots l'assemblée des princes s'étant séparée, chacun rentra dans son camp. Bohémond cependant, se souvenant de ses promesses, ordonna, vers la nuit tombante, et tandis que tout le monde était, comme à l'ordinaire, occupé des préparatifs du souper, qu'on fît sortir de prison quelques Turcs qu'il tenait dans les fers, et les livrant aux bourreaux, il les fit aussitôt égorger ; puis faisant allumer un grand feu, comme pour préparer le souper, il prescrivit qu'on les rôtît et qu'on les arrangeât avec le plus grand soin, comme pour être mangés ; enfin il ordonna aux siens, si quelqu'un venait à leur demander ce que voulaient dire de semblables préparatifs, de répondre que « les princes avaient arrêté, dans leur réunion, qu'à l'avenir tous ceux des ennemis ou des espions qui seraient pris seraient traités de la même manière, et serviraient à la nourriture des princes et du peuple». Tous ceux qui faisaient partie de l'expédition, apprenant ce qui venait de se passer dans le camp de Bohémond, et étonnés de la nouveauté du fait, accoururent de tous côtés. Les espions qui se trouvaient dans l'armée, effrayés de cet événement, croyant à la réalité de la résolution qu'on disait adoptée, et ne soupçonnant aucune feinte, prirent fort au sérieux ce qui venait d'avoir lieu ; craignant donc qu'il ne leur arrivât quelque chose de semblable, ils se hâtèrent de sortir du camp, et, de retour chez eux, ils dirent à ceux qui les avaient envoyés : « Ce peuple surpasse en cruauté toutes les autres nations, et même les bêtes féroces. Il ne suffit pas à ces hommes d'enlever à leurs ennemis leurs villes, leurs châteaux forts, et toutes les choses qu'ils possèdent, de les jeter dans les fers, de les torturer comme des ennemis, de leur donner la mort, il faut encore qu'ils se remplissent l'estomac de leur chair, et qu'ils s'engraissent de leur sang ». Ces récits se répandirent dans tout l'Orient, et parvinrent jusqu'aux pays les plus reculés ; les nations les plus voisines et celles qui habitaient le plus loin en furent également épouvantées. Toute la ville d'Antioche fut saisie de terreur, en entendant rapporter des paroles si étranges et un fait si cruel. Ainsi, par l'œuvre et les soins de Bohémond, le camp fut en grande partie purgé de cette peste des espions, et les résultats des assemblées des princes furent beaucoup moins divulgués parmi les ennemis"[541].

[541]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 229-231.

L'envoi de *'uyūn* dans le camp adverse fut une préoccupation constante pour les musulmans tout au long du XIIe siècle. D'ailleurs, deux des plus importants traités militaires musulmans, qui remontent tous deux à la fin de ce siècle[542], n'omettent pas de consacrer un chapitre aux agents secrets. On retrouve dans le traité d'al-Ṭarsūsī et dans celui d'al-Harawī des recommandations analogues à celles faites un siècle plus tôt par Niẓām al-Mulk sur le même sujet. Par exemple, pour al-Harawī :

> *"Il faut que le sultan ait à sa disposition des espions (ğawāsīs) dont la loyauté, la vertu et la fidélité lui soient connues, qui se contentent des faveurs qu'il leur accorde et des bienfaits qu'il leur dispense, sans se flatter du désir des honneurs ni de l'appât des gains. Qu'il les disperse dans ses territoires et les envoie parmi ses sujets, à l'est comme à l'ouest et dans son voisinage, lui rapporter des informations de toutes les grandes villes, de manière que nulle situation ne lui reste cachée et que nulle parole ne lui échappe. Aux données ainsi obtenues et ainsi transmises, que le prince réunisse les nouvelles provenant des voyageurs et des marchands, et cela pour éviter l'erreur et l'affaiblissement de son pouvoir. Qu'il se renseigne sur ceux qui vont et viennent, sur le nomade et le sédentaire, mais qu'il dissimule ses propres affaires. Qu'il fasse espionner, mais se mette lui-même à l'abri. Qu'il fasse espionner pour que les gens le respectent, craignent sa violence, se gardent du mal (qu'il peut faire) et se méfient de sa ruse"*[543].

Plus loin, dans un autre chapitre, intitulé "*Fī kitmān al-sirr*" ("De l'obligation du secret"), al-Harawī incite le sultan à ne pas divulguer ses intentions ou ses projets. C'est évidemment une manière d'entraver le travail d'éventuels espions ennemis[544]. Enfin, dans un chapitre consacré aux ruses et au stratagème à employer lors des sièges, l'auteur de la *Taḏkira* insiste bien sur le rôle essentiel que peuvent jouer des espions infiltrés dans une place en cas de siège :

> *"Il peut aussi se présenter quelque occasion à saisir ou quelque stratagème à employer ; le prince peut apprendre d'espions (ğawāsīs) sûrs et agents secrets (aṣḥāb*

---

542. À propos des services de renseignement des armées ayyoubides, voir tout particulièrement l'étude détaillée de S. Elbeheiry, *op. cit.*, p. 214-260.

543. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 255-256 (texte arabe), p. 226 (trad.) ; voir al-Ṭarsūsī, *Tabṣirat arbāb al-lubāb*, éd. K. Sader, p. 234 et 238 ; sur les espions et les informateurs, voir également le traité d'al-Anṣārī, *Tafrīğ al-kurūb fī tadbīr al-ḥurūb*, trad. G. T. Scanlon, *A muslim manual of war*, p. 51-58.

544. *Ibid.*, p. 252-253 (texte arabe), p. 229-230 (trad.).

al-nawāmīs) que telle forteresse a peu de réserves ou qu'elle est vide d'hommes ou que les vivres manquent à sa garnison ou que l'eau lui fait défaut. Qu'il s'y rende alors et s'établisse sous ses murs, profitant de la situation pour se garantir contre l'étreinte ennemie. Qu'il presse cette forteresse d'attaques et d'assauts, surprenne ses gens par la violence du combat et l'amertume de la lutte, n'abandonne point la fermeté qui assure la victoire et permet de réaliser ses désirs"[545].

Inversement, dans le cas où le prince est assiégé, al-Harawī préconise d'envoyer des espions afin de surveiller les mouvements des assiégeants[546].

Les Francs ne furent pas en reste dans le domaine de l'espionnage. Évoquant les prises de Tyr (1124) et d'Ascalon (1153) par ces derniers, Joshua Prawer affirme que ces victoires furent facilitées "par la démoralisation qui régnait parmi les musulmans, et aussi par un remarquable service d'espionnage, qui employait des chrétiens indigènes et des musulmans"[547]. Durant le siège d'Acre (1189-91), Ibn Šaddād dit que les assiégeants francs envoyaient régulièrement à Saladin des messagers dont la vraie mission était de jauger l'état moral des musulmans[548]. D'après certaines sources chrétiennes, des espions infiltrés dans l'Acre assiégée envoyaient, depuis l'intérieur des murs, des lettres en hébreu, en latin et en grec, attachées à des flèches, à l'armée latine[549]. Le même Ibn Šaddād, relatant l'attaque d'une grande caravane musulmane par les Francs, nous informe que le roi Richard Cœur de Lion en personne, déguisé en bédouin, accompagna nuitamment des espions arabes travaillant pour lui afin de surveiller l'évolution de la caravane ; puis, constatant que les musulmans avaient fait une halte pour se reposer, il retourna auprès de son armée, et revint avec elle avant l'aube afin d'attaquer par surprise la caravane endormie. Le butin fut exceptionnel : des milliers de chameaux, d'ânes et de chevaux, de nombreuses armes, des étoffes de prix, des pierreries ou encore des épices[550]. Quant à al-Maqrīzī, il parle d'un certain Guillaume le Franc, marchand génois de son état, qui, vers 1210, approcha al-'Ādil au Caire en lui offrant des présents. L'homme plut au sultan, et ce dernier l'invita à l'accompagner jusqu'en Syrie. Mais ce Guillaume s'avéra être un espion (*'ayn*) au service des Francs. Al-'Ādil en fut informé,

---

545. *Ibid.*, p. 248 (texte arabe), p. 234-235 (trad.).
546. *Ibid.*, p. 244 (texte arabe), p. 238 (trad.).
547. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 277.
548. IBN ŠADDĀD, *al-Nawādir al-sulṭāniyya*, p. 73.
549. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. II, p. 67.
550. IBN ŠADDĀD, *op. cit.*, p. 97 ; voir J. Prawer, *ibid.*, t. II, p. 95.

toutefois, il n'eut pas l'air d'en tenir compte et rien ne fut fait contre le Génois[551]. Et chose encore plus surprenante, lorsque quatre ans plus tard al-'Ādil décida de résider durablement au Caire, il exigea que Guillaume vive près de lui[552]. En fait, on a sans doute affaire ici à une habile manipulation du sultan qui prit soin de cet espion dans le but de le désinformer et donc d'intoxiquer ses commanditaires francs.

Les moyens de communication :

Une guerre opposant un camp disposant de bons moyens de communication et un autre qui en est dépourvu équivaut à un combat entre un voyant et un aveugle. De tout temps, la communication militaire a joué un rôle essentiel lors des conflits, et les croisades ne font pas exception. La communication fut donc une préoccupation permanente pour les musulmans et les Francs, et en particulier celle qui permettait de relier les diverses places fortes parsemées sur des dizaines de milliers de km². Le moyen de communication le plus simple était l'emploi de coursiers rapides ou même de chameaux[553]. Chez les musulmans, cette pratique n'était pas une chose nouvelle puisque déjà sous les Umayyades un service régulier (*barīd*), imitant des systèmes byzantin et sassanide, fut établi. Ce type de service postal perdura et devint particulièrement efficace sous les Mamelouks[554]. Des coureurs (plus discrets) et des nageurs pouvaient également être utilisés pour transmettre des messages[555].

Mais le moyen le plus rapide pour l'envoi de messages fut sans conteste le pigeon voyageur (*al-ḥamām al-zāǧil*)[556]. Selon al-Anṣārī, un pigeon pouvait couvrir en un jour la distance de vingt jours de marche[557]. De plus, par rapport à des messagers classiques, les risques d'interception des messages étaient considérablement réduits[558]. Pour les Francs arrivant en Orient, l'emploi de pigeons voyageurs était un procédé totalement nouveau. Et

---

551. AL-MAQRĪZĪ, *al-Sulūk li-ma'rifāt duwal al-mulūk*, al-Maktaba al-Šāmila, p. 48 ; voir C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 549.
552. *Ibid.*, p. 50.
553. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 546.
554. Ahmad AL-HASAN et Donald R. HILL, *Sciences et techniques en islam*, p. 103-105 ; Carole HILLENBRAND, *ibid.*, p. 546.
555. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 546 ; Dietrich LORHMANN, « Échanges techniques entre Orient et Occident au temps des croisades », in : *Contacts scientifiques au temps des croisades*, éd. I. Draelants, p. 130 : "Les Arabes d'Espagne engageaient au Xe siècle des coureurs de fond africains en tant que messagers".
556. Sur ce thème, voir notamment l'étude détaillée de Y. Ragheb, « La transmission des nouvelles en terre d'islam », in : *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, XIVe congrès de la SHMES, 1993, Avignon.
557. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 547.
558. Dietrich LORHMANN, *op. cit.*, p. 130.

alors que rien n'atteste de l'usage de pigeons durant le siège d'Antioche[559], il semblerait que les Francs découvrirent pour la première fois l'"aéropostale musulmane" à l'occasion de la tentative avortée de la prise de A'zāz par Godefroy de Bouillon en août 1098. Ce dernier avait été appelé par le gouverneur (musulman) de cette cité en conflit avec le seigneur d'Alep Riḍwān, et il accepta donc de lui porter secours. Ces faits furent relatés en détail par Albert d'Aix :

> *"Tandis que le duc (Godefroy) s'engageait ainsi avec beaucoup de fermeté, les députés venus du château de Hasarth (A'zāz) se livrèrent aux transports de la plus vive joie ; et tirant aussitôt de leur sein deux pigeons, oiseaux agréables et bien apprivoisés, qu'ils avaient apportés avec eux, ils prirent en même temps du papier, sur lequel ils inscrivirent la réponse et les promesses du duc, et l'attachant avec un fil sous la queue des pigeons, ils ouvrirent les mains et envoyèrent les deux pigeons porter ces heureuses nouvelles. Le duc, et tous ceux qui étaient auprès de lui, témoignèrent leur étonnement d'un pareil message, et les députés lui dirent aussitôt pour quels motifs ils se servaient de ces oiseaux : « Que notre seigneur duc et ses fidèles ne s'étonnent point de nous voir expédier ainsi ces pigeons ; ce n'est point par enfantillage, ni inutilement que nous les envoyons ainsi devant nous, mais afin que, dans leur vol rapide et non interrompu, ils portent promptement la nouvelle que tu as pris confiance en nous [...]. Un autre motif encore nous a décidés à envoyer ces oiseaux en avant avec ces papiers, c'est afin d'éviter la mort, si quelques uns de nos frères turcs nous rencontraient chargés de ces dépêches »"*[560].

Les exemples de l'emploi des *ḥamām*-s ne manquent pas. Lors du siège de Tyr en 1112 par Baudouin Ier, on sait que l'Atabeg de Damas, Ṭuġtakīn, confia un message important à un pigeon qui atterrit par erreur sur un navire franc. Baudouin exploita parfaitement le contenu du message, et fit donc capturer et exécuter des combattants venus de Damas[561]. Selon Foucher de Chartres, l'échec des Francs à Ascalon en 1125 s'explique par le fait que les habitants de la ville furent prévenus à l'avance par le moyen de pigeons :

---

[559]. *Ibid.*, p. 131.

[560]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 274-275 ; épisode repris par Guillaume de Tyr, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 350-351 ; voir également I. Draelants, *op. cit.*, p. 131.

[561]. Dietrich LORHMANN, *op. cit.*, p. 132 ; Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 299-300.

"Les Sarrasins qui habitent la Palestine ont coutume de faire parvenir leurs lettres de ville en ville par des colombes adroitement dressées à cet effet ; elles transportent ces écrits dans les endroits qui leur sont connus déjà depuis longtemps. Ces écrits, renfermés dans des cédules et cousus sur le croupion des colombes, instruisent celui qui les lit de ce qu'il doit faire. On sut, à n'en pas douter, qu'on avait en cette circonstance (à Ascalon) employé cette sorte de message"[562].

Précisons que les Francs s'habituèrent vite à ce nouveau système. Nous savons que durant le siège de A'zāz (devenue possession franque) en 1125 par les musulmans, le roi Baudouin II fit envoyer de cette façon un message à la garnison annonçant l'arrivée imminente de renforts. Mais leurs adversaires interceptèrent l'oiseau et modifièrent le message. Ils écrivirent que le roi et son armée ne viendraient pas. Malgré ce subterfuge, les assiégés ne faiblirent pas et continuèrent à résister à l'offensive musulmane[563].

Du côté musulman, le système des volatiles messagers se perfectionna considérablement à l'initiative de Nūr al-dīn. Outre le fait qu'il fit édifier des colombiers dans diverses forteresses stratégiques[564], le Zankide établit vers 1171-72 un service public très efficace de messageries par pigeons voyageurs[565]. Pour certains, cette organisation innovante marque "l'acte de naissance de la colombophilie militaire"[566]. Ibn al-Aṯīr, cité par Abū Šāma, nous donne un aperçu détaillé de l'établissement et du fonctionnement de ce service :

"Selon Ibn al-Aṯīr : c'est en l'an 567 (1171-72) qu'al-Mālik al-'Ādil Nūr al-dīn ordonna l'emploi de pigeons messagers, qu'on appelle aussi pigeons de race et qui ont l'habitude de retourner vers leur nid, même des contrées éloignées. Il en établit dans toutes ses villes, pour la raison que ses États étaient devenus très vastes. En effet, ses possessions s'étendaient depuis la frontière de Nubie jusqu'aux portes de la ville de Hamaḏān, sans que leur continuité fût interrompue autrement que par le territoire des Francs. Ces gens-ci — que Dieu les maudisse ! — mettaient quelquefois le siège devant une de ses places frontières, et, avant que la nouvelle de cette attaque lui arrivât et qu'il se fût mis en marche, ils avaient le temps d'accomplir au moins une

---

562. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 254.
563. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 300 ; Dietrich LORHMANN, *op. cit.*, p. 132, l'auteur donne d'autres exemples de l'emploi des pigeons voyageurs par les Latins d'Orient.
564. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 715.
565. Dietrich LORHMANN, *op. cit.*, p. 131.
566. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 298.

partie de leur projet. Il écrivit en conséquence à toutes ces villes, ordonnant l'établissement de la poste aux pigeons, et il assigna des traitements aux personnes (murattabūn) chargées d'élever et de dresser ces animaux. Cette institution lui procura une grande tranquillité d'esprit, puisque les nouvelles lui arrivaient presque instantanément. Dans chacune de ces places fortes, il y avait des employés qui gardaient auprès d'eux les pigeons appartenant à la ville voisine, et, quand ils voyaient ou entendaient quelque chose de sérieux, ils le mentionnaient dans un écrit qu'ils attachaient à l'aile d'un pigeon. L'oiseau, étant lâché, s'envolait vers la ville à laquelle il appartenait et y arrivait en moins d'une heure. Là, on lui ôtait le billet (al-ruq'a) pour l'attacher à un autre pigeon appartenant à la ville située dans le voisinage et dans la direction où se tenait Nūr al-dīn. Cela se répétait jusqu'à ce que le billet lui parvînt"[567].

Si les Francs apprirent à utiliser les pigeons voyageurs pour envoyer des messages, les musulmans conservèrent, notamment grâce à l'institution créée par Nūr al-dīn, un avantage certain dans ce domaine.

La nuit, si la distance d'une forteresse à une autre était raisonnable, alors elles pouvaient communiquer entre elles par le truchement de grands feux. Lors du siège mené par Saladin contre le château de Kérak en 1183, les assiégés allumèrent de formidables brasiers au sommet des tours qui furent aperçus par les veilleurs postés sur la Tour de David à Jérusalem pourtant distante d'environ 80 km (à vol d'oiseau). Dès le lendemain, une armée de soutien partit pour Kérak, et à son approche, Saladin, ne voulant pas être pris en tenaille, préféra lever le siège[568]. Nous avons parlé plus haut des femmes franques qui espionnaient pour le compte d'al-Mu'aẓẓam, voici, selon Sibṭ ibn al-Ǧawzī, leur manière originale et astucieuse de communiquer des informations :

"À Acre même, al-Mu'aẓẓam avait ses agents de renseignement qui étaient pour la plupart des femmes de chevaliers. Leurs fenêtres étaient situées en face du mont Carmel ; lorsque les Francs avaient l'intention de mener une expédition, la femme ouvrait sa fenêtre et allumait une bougie s'il s'agissait de cent chevaliers, et deux bougies s'il y en avait deux cents. S'ils comptaient se diriger vers le Ḥawrān et la

---

567. IBN AL-AṮĪR cité par ABŪ ŠĀMA, *Kitāb al-rawḍatayn*, p. 220 (Abū Šāma rapporte aussi les propos de 'Imād al-dīn al-Iṣfahānī au sujet de ce service postal, p. 220) ; trad. de H.-P. Eydoux, *op. cit.*, p. 298 ; voir la trad. angl. de C. Hillenbrand, *op. cit.*, p. 548.

568. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 624-627 ; Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 300.

région de Damas, elle faisait signe dans cette direction, et de même vers Naplouse. Ainsi al-Mu'aẓẓam resserra l'étau autour des Francs et quand ils se dirigeaient vers un endroit, il les précédait. Il offrait, à chaque fois, à toutes ces femmes et aux autres espions d'importants cadeaux"[569].

Ces divers exemples nous ont démontré une chose essentielle : quel que soit le moyen de communication employé par les uns ou les autres, une circulation rapide des informations était un avantage précieux et souvent décisif.

c-Moral et psychologie des assiégés et des assiégeants

Au moment de traiter du blocus et de la reddition, nous avons déjà constaté que le moral des assiégés et des assiégeants était un facteur pouvant s'avérer déterminant dans l'issue d'un siège. Les disettes engendrées par les blocus affaiblissaient physiquement et moralement des assiégés mal préparés, mais si ces derniers avaient la capacité de résister et que le siège s'éternisait, alors c'était le moral des assiégeants qui pouvait être mis à rude épreuve, jusqu'à les pousser à abandonner leur entreprise. Rappelons que du côté musulman, la guerre était saisonnière, on évitait, dans la mesure du possible, d'accomplir des campagnes en hiver, on préférait se battre de la fin du printemps jusqu'au début de l'automne[570]. Par conséquent, il n'était pas rare de voir pendant un siège qui se prolongeait au-delà de la période traditionnelle des combattants manifester le désir de rentrer chez eux. Cela influait clairement sur le moral des troupes. Saladin fut souvent confronté à ce problème, notamment lors de sa campagne hivernale de 1188-89[571]. Parallèlement, les dissensions qui déchirèrent les armées de la deuxième croisade, et qui furent l'une des causes de son échec, affectèrent considérablement le moral des Francs, ce qui perturba beaucoup leurs opérations de siège[572].

Par ailleurs, nous avons vu qu'une réputation sanguinaire, qu'elle fût franque ou bien musulmane, permettait d'obtenir des redditions et des tributs sans combattre[573]. Dans une

---

[569]. SIBṬ IBN AL-ĞAWZĪ, *Mir'āt al-zamān*, VIII, p. 646-647 ; trad. de ce passage par A.-M. Eddé et F. Micheau, *L'Orient au temps des croisades*, p. 147-148.
[570]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 737-738.
[571]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 100.
[572]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 789.
[573]. *Ibid.*, p. 773-774.

même logique de terreur, des actes de cruauté ostentatoires étaient perpétrés lors des sièges par les deux protagonistes afin de jeter l'effroi chez l'adversaire, assiégé ou assiégeant, et donc de briser son moral[574]. Déjà à Nicée, les assiégeants francs envoyèrent des têtes ennemies par-dessus les remparts de la ville[575]. Mais les assiégés musulmans répondirent à l'outrage par l'outrage puisqu'ils suspendirent sur les murailles le cadavre d'un Franc qu'ils avaient récupéré à l'extérieur des murs au moyen d'"une chaîne garnie de crochets pointus et mordants"[576]. À Antioche, selon l'Anonyme, les Francs allèrent jusqu'à profaner un cimetière musulman afin d'y récupérer des corps fraîchement enterrés qu'ils décapitèrent :

> *"Les nôtres, apprenant que les Turcs avaient ainsi enseveli leurs morts, tous se préparèrent et vinrent en toute hâte au diabolique édifice. Ils ordonnèrent d'exhumer les cadavres, de briser les tombes et de les traîner hors des sépulcres. Tous les cadavres furent jetés dans une fosse et les têtes coupées furent apportées au camp, afin qu'on pût en savoir le nombre, sauf qu'ils avaient chargé de têtes quatre chevaux des ambassadeurs de l'amiral de Babylone et les avaient envoyés vers la mer. À cette vue, les Turcs furent saisis de douleur et d'une tristesse mortelle. Chaque jour ils se lamentaient et ne faisaient pas autre chose que de pleurer et de pousser des cris"*[577].

Selon Albert d'Aix, à Jérusalem, les Croisés procédèrent à la décollation d'un combattant musulman de haut rang devant la Tour de David, et ce, afin que les défenseurs qui s'y trouvaient "fussent effrayés par cet exemple"[578]. Une iconographie datant du XIIIe siècle, censée représenter le siège de Tyr par les Francs en 1124, met en scène un mangonneau à traction humaine prêt à lancer quelques têtes ennemies[579]. Les musulmans n'étaient pas en reste dans le domaine de la guerre psychologique par décapitation. En 1101, alors que les Francs assiégeaient Ǧabala, son *qāḍī*, un certain Ibn Ṣalīḥa, attira par ruse trois cents d'entre eux dans la forteresse, il leur fit croire que des chrétiens (orientaux) allaient leur livrer la tour. Les intrépides (mais crédules) Francs escaladèrent donc nuitamment les murs de la place, mais ils furent tués sans coup férir, et au matin les trois cents têtes furent jetées du haut des

---

574. Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 227.
575. ANONYME, *Gesta*, p. 39 ; ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 80.
576. ALBERT D'AIX, *ibid.*, t. I, p. 89.
577. ANONYME, *Gesta*, p. 95-97.
578. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 323.
579. David NICOLLE, *Arms and armour of the crusading era*, p. 313 : fig. 779 b.

remparts[580]. Après l'une des batailles que Zankī mena contre les Francs, l'atabeg donna l'ordre de rassembler les têtes des vaincus, estimées à 3000, et de les amonceler dans un champ devant une forteresse ennemie non loin de là[581]. Il est facile d'imaginer la terreur que pouvait provoquer la vision d'une telle pyramide macabre. Selon Abbès Zouache, "symbole de vie s'il en était, la tête des vaincus fut régulièrement ôtée par les combattants de chaque camp en guise de trophée, pendant et après la première croisade"[582]. Toutefois, certains se montraient encore plus cruels afin d'obtenir la reddition d'une place. Usāma, relatant le siège d'une forteresse appelée Māssura auquel il prit part, décrit la cruauté du chef de l'expédition, un dénommé Ṣalāḥ al-dīn al-Ġisyānī (l'un des lieutenants de Zankī) :

> *"Les Ḫurāsāniens minèrent une tour, qui s'écroula. Deux hommes étaient dessus, dont l'un fut tué et l'autre pris par nos compagnons, qui l'amenèrent devant Ṣalāḥ al-dīn. « Tranchez-le par le milieu (wassaṭuhu) ! », dit-il. J'objectai : « Seigneur, c'est le mois de Ramadan, et cet homme est musulman : le tuer serait un crime dont il vaut mieux n'avoir pas à répondre. – Tranchez-le par le milieu ! reprit Ṣalāḥ al-dīn ; comme cela, les autres nous livreront la forteresse ». J'intervins encore : « Seigneur, la forteresse, tu vas en être maître tout à l'heure ». Mais lui s'entêta : « Tranchez-le par le milieu ! » On coupa l'homme en deux, et nous nous emparâmes peu après de la forteresse"*[583].

Al-Harawī, pour qui la guerre psychologique a clairement une importance primordiale, propose des moyens moins radicaux pour saper l'esprit combatif des assiégés. Pour le théoricien, il faut commencer un siège par la manière douce. Il s'agit donc de rentrer en contact avec les chefs des assiégés pour les amadouer en leur proposant enrichissement et accroissement de fiefs en échange d'une reddition[584]. Mais ces contacts ne pouvaient être que des rumeurs diffusées à dessein. Nous savons que Nūr al-dīn semait la discorde dans les cités qu'il attaquait en racontant que certains chefs assiégés correspondaient avec lui et le sollicitaient. Les résultats de cette manœuvre étaient souvent concluants, certains émirs soupçonnés étaient emprisonnés, ce qui affaiblissait l'encadrement des défenseurs[585]. Pour

---

580. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. VI, p. 372 ; voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 771.
581. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 95.
582. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 771.
583. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 337.
584. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 248-249 (texte arabe), p. 235 (trad.).
585. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 747.

William Hamblin, cette tendance d'al-Harawī à inciter le prince à rechercher d'abord une victoire psychologique sur l'ennemi s'explique par le contexte dans lequel cet ouvrage fut composé, c'est-à-dire après la victoire de Hattin. En effet, cet événement majeur mit le moral des Latins au plus bas, ce qui facilita grandement les campagnes de reconquête de territoires et de forteresses menées par les armées de Saladin[586]. Ce dernier sut parfaitement profiter de la grande fébrilité des assiégés qui vivaient dans l'angoisse, le doute et la peur[587]. Et de manière générale, quand le moral des assiégés était largement entamé, la prise de la place n'était plus très loin. Ainsi, Guillaume de Tyr raconte comment lors d'un siège mené par les Francs contre un fort proche d'Antioche, en 1158, les assiégés abandonnèrent toute résistance à l'instant même où leur chef fut tué[588]. Déjà au IXe siècle, al-Harṭamī affirmait dans son *Muẖtaṣar siyāsat al-ḥurūb* ("Abrégé de l'organisation des guerres") que la première arme des assiégés était la force morale[589].

Parallèlement, les assiégés se devaient de miner le moral des assiégeants, ou du moins de donner l'illusion que leur moral était bon. Ainsi, selon al-Harṭamī, les assiégés devaient s'arranger pour propager chez l'ennemi l'idée (souvent fausse) que tout allait bien à l'intérieur de la place, et donc qu'il valait mieux lever le siège[590]. Al-Harawī ira plus loin lorsqu'il préconisera d'intoxiquer et de déstabiliser les assiégeants par de fausses informations :

> *"Qu'il (le prince) envoie dans l'armée ennemie (assiégeante) des semeurs de fausses nouvelles (murǧifūn), de manière à inquiéter ses hommes par des racontars (arāǧīf) sur l'état de leur pays, la ruine de leurs domaines, la mort de leurs proches, la disparition de leurs patrices et la trahison de leurs évêques, en multipliant les nouvelles alarmantes et les visions décevantes, car cela altérera leur courage, dérangera leurs projets et affaiblira leurs cœurs. Qu'il entre en correspondance avec les maîtres de l'armée (ennemie) et échange des lettres avec ses chefs à propos de leurs décisions et en flattant leurs penchants, de manière que leurs opinions divergent et que leurs jugements s'égarent"*[591].

---

586. William J. HAMBLIN, « Saladin and muslim military theory », p. 234-238.
587. Robin FEDDEN, *Crusader castles*, p. 35.
588. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 124.
589. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 767.
590. *Ibid.*, p. 767.
591. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 244 (texte arabe), p. 238 (trad.).

Puis al-Harawī résumera dans une courte sentence sa conception de la guerre de siège : "Si alors l'assaillant a pris peur, le prince en est maître ; sinon, il ne peut échapper lui-même à l'effroi"[592].

En somme, le but de la guerre psychologique était d'éviter autant que possible l'affrontement direct. Dans la vision d'al-Harawī, et probablement dans celle des stratèges musulmans et francs de son temps, on préfère décourager l'assiégeant de prolonger le siège ou bien s'emparer d'une place par le biais de pressions morales et de négociations plutôt que de perdre du temps, de l'argent et des hommes dans des combats aussi interminables que sanglants[593].

d-Les ruses

À l'instar de la guerre psychologique, la pratique des ruses lors des guerres de siège illustre parfaitement l'ambition des deux parties de vaincre l'adversaire en évitant de trop s'exposer dans des combats frontaux. Cette volonté d'employer des ruses pour contourner les affrontements classiques transparaît nettement dans les manuels militaires musulmans à partir de la fin du XIIe siècle[594]. Pour al-Anṣārī, "les victoires obtenues grâce à des stratagèmes et à l'ingéniosité, tout en préservant les armées et en économisant ses forces, sont les meilleures"[595]. En terre d'islam, l'usage de la ruse était ancienne[596], rappelons le *ḥadīṯ* du Prophète Muḥammad : "*La guerre est tromperie* (*Al-ḥarb ḫud'a*)"[597] ; il faut comprendre ici "ruses de guerre" (*al-ḥiyal al-ḥarbiyya*) "au sens de stratagèmes, astuces, et plus largement des moyens susceptibles de faciliter ou de contourner le combat afin d'atteindre les objectifs fixés avec le moins de pertes possibles en hommes comme en argent"[598]. Ainsi, l'emploi de la ruse dans la guerre chez les musulmans naît avec l'islam. Cependant, cette idée de "guerre-ruse" ne sera pas toujours prônée avec la même intensité selon les époques, et si elle fut

---

[592]. *Ibid.*, p. 244 (texte arabe), p. 238 (trad.) ; voir W. J. Hamblin, *op. cit.*, p. 238 : "According to al-Harawī, as a general principle, battles are won as much in the minds on the combatants as on the battlefield".

[593]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 768.

[594]. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 514-515.

[595]. AL-ANṢĀRĪ, *Tafrīǧ al-kurūb fī tadbīr al-ḥurūb*, trad. G. T. Scanlon, *A muslim manual of war*, p. 59.

[596]. Sur les ruses dans le monde arabo-musulman médiéval, voir un ouvrage anonyme composé à la fin du XIIIe siècle intitulé *Raqā'iq al-hilāl fī daqā'iq al-ḥiyal*, son auteur puise des exemples de ruses dans une impressionnante bibliographie rassemblant des ouvrages rédigés entre le VIIIe et le XIIIe siècle, trad. R. Khawam, *Le livre des ruses*, Phébus, 1976, Paris.

[597]. AL-BUḪĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *ḥadīṯ*-s : 2803, 2804 et 2805.

[598]. Anne-Marie EDDÉ, dans la conclusion de l'article de N. Prouteau, « Bâtir et assiéger au temps des croisades », p. 200.

clairement encouragée sous le règne du calife al-Ma'mūn (813-833), elle ne resurgira vraiment avec force qu'à la fin du XIIe siècle en Syrie[599]. Le texte d'al-Harawī est celui qui illustre le mieux cette tendance. Sur les onze chapitres qui s'attachent à parler de la stratégie militaire à proprement parler, cinq ont dans leur titre les mots *makā'id* (ruses) ou *ḥīla* (stratagème)[600]. La finalité est claire : il s'agit de l'emporter sur un ennemi par le moyen d'effets de surprise, de manipulations et de ruses plutôt que par celui du combat direct[601]. Le traité d'al-Harawī est sans conteste un manuel de "guerre-ruse". L'une des ruses décrites par le théoricien est clairement inspirée d'une tactique employée par Saladin lors du siège du château de Bourzey en 1188[602]. Du fait de sa position escarpée, les côtés sud et nord de la forteresse étaient inattaquables, et son côté est, qui était accessible mais extrêmement pentu, ne permettait pas des offensives massives. Saladin décida donc de concentrer le plus gros de ses troupes sur le côté ouest. Le sultan divisa son armée en quatre divisions : trois d'entre elles attaquaient à tour de rôle et sans relâche le mur ouest qui était le mieux fortifié, car le plus exposé, et sur lequel s'amassaient la plupart des défenseurs ; quant à la quatrième division, qui avait un effectif réduit, elle fut postée devant le mur est où elle attendit passivement. Les musulmans, conscients que les Francs commençaient à faiblir, opérèrent une attaque générale contre le mur ouest qui leur permit de pénétrer dans la place. Les Francs, qui déployaient tous leurs efforts sur ce côté, négligèrent le mur est, le petit groupe qui attendait patiemment passa donc à l'action et escalada la pente qui menait à la forteresse sans rencontrer de résistance, puis y pénétra à son tour. Les musulmans étaient dans la place. Les Francs, acculés des deux côtés, durent se réfugier dans la citadelle qui ne tint pas longtemps. En fait, les prisonniers musulmans présents dans les geôles de la citadelle, voyant que leurs coreligionnaires étaient sur le point de l'emporter, se mirent à crier le *takbīr* (action de dire *Allāhu akbar*, "Dieu est le plus grand"), les Francs, entendant cela, pensèrent que les assaillants étaient entrés dans la citadelle, ils choisirent donc finalement de se rendre[603]. Voici la théorie édifiée par al-Harawī à partir de cet événement :

> *"Que cet émir (celui qui assiège) prenne position au voisinage de l'endroit visé et du lieu menacé ; qu'il y dispose ses compagnons et sa troupe sans qu'il y ait de*

---

599. *Ibid.*, p. 199-200.
600. Selon la traduction de J. Sourdel-Thomine, mais le plus souvent le mot *ḥīla* est traduit par "ruse" tandis que le mot *makīda* (pl. *makā'id*) prend le sens de "manœuvre", "machination" ou "get-apens".
601. William J. HAMBLIN, *op. cit.*, p. 230 ; Anne-Marie EDDÉ, *ibid.*, p. 199-200.
602. *Ibid.*, p. 231-234.
603. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. VII, p. 185-186.

dispersion ni de désordre et sans laisser personne combattre à l'endroit en question, pour que les assiégés y diminuent la vigilance et s'en écartent. Puis que le prince attaque le lieu le plus fort et l'emplacement le plus difficile, le point renforcé et le côté protégé. Qu'il y entraîne les combattants, les enflamme du feu de la guerre et leur fasse goûter l'amertume de l'assaut. Il est inévitable que les assiégés se portent au lieu du combat et à l'emplacement de l'attaque, abandonnant le reste du château, et qu'ils soient alors pris au dépourvu, envahis par l'effroi, jetés dans la stupéfaction et ahuris par le malheur. De ce fait le susdit émir s'emparera peut-être de la section de muraille indiquée, les sapeurs y pénétreront et les hommes d'armes l'occuperont"[604].

Il est notable qu'on retrouve cette même théorie dans le traité d'al-Ṭarsūsī[605].

Les sources arabes nous décrivent parfois des exemples de ruses tout à fait pittoresques. Ainsi, Ibn al-'Adīm raconte comment en 1190 des musulmans purent pénétrer dans Acre pour apporter des vivres, des armes et des renforts à leurs coreligionnaires assiégés :

"La garnison avait très peu de vivres et d'armes. Le sultan (Saladin) ordonna d'armer un grand navire de Beyrouth, qu'on le garnît abondamment d'armes, de provisions de bouche et de soldats et qu'on lui donnât la tournure extérieure et l'apparence d'un vaisseau franc. On prit un certain nombre des soldats francs qui se trouvaient captifs des musulmans et les plaça sur le pont du navire ; on embarqua en même temps des musulmans qui connaissaient la langue des Francs. Ils s'habillèrent à leur mode (tazayyū bizayy al-Franǧ), rasèrent leur barbe, prirent avec eux des porcs et mirent une croix sur les voiles du navire. Les Francs s'imaginèrent que c'était un renfort qui leur arrivait de leur pays ; les musulmans manœuvrèrent pour entrer dans le port d'Acre, saluèrent les Francs dans leur langue et leur annoncèrent qu'il y avait derrière eux d'autres renforts qui augmenteraient leurs forces et assureraient la victoire. Les assiégeants ne se doutèrent de rien et laissèrent le navire entrer dans le port. Les musulmans entrèrent ainsi dans Acre et ils firent parvenir à leurs coreligionnaires qui se trouvaient dans la ville, les vivres, les armes et les troupes qu'ils avaient amenés avec eux. Cette ruse réussit complètement (wa tammat haḏihi al-ḥīla)"[606].

---

[604]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 246 (texte arabe), p. 236 (trad.).
[605]. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣirat arbāb al-lubāb*, éd. K. Sader, p. 238-239.
[606]. IBN AL-'ADĪM, *Zubdat al-ḥalab fī ta'rīḫ Ḥalab*, al-Maktaba al-Šāmila, p. 151 ; trad. E. Blochet, *Revue de l'Orient Latin*, t. III, 1895, p. 509-565 ; repris par N. Prouteau, « Bâtir et assiéger… », *op. cit.*, p. 169.

Précisons tout de même que les musulmans de Syrie n'attendirent pas la fin du XIIe siècle et les théories d'al-Harawī pour pratiquer la ruse lors des sièges. Rappelons que c'est par ruse qu'en 1101 le *qāḍī* de Ǧabala attira les trois cents combattants francs dans son château pour ensuite les exécuter[607]. Usāma raconte comment durant le siège de Ḥamā les assiégés musulmans sortirent de nuit pour enflammer les herbes hautes qui entouraient le campement des Francs. Hélas, la ruse se retourna contre eux puisque "l'éclat du feu ayant transformé la nuit en jour", les Francs virent les incendiaires et en tuèrent la plupart[608].

Si contrairement aux musulmans les Latins d'Orient n'ont pas laissé d'ouvrages théoriques traitant de stratagèmes et de ruses de guerre, ils en employèrent empiriquement avec une habilité peu éloignée de celle de leurs ennemis. Ainsi, en écho avec ce qui se passa à Acre, nous savons que des Francs usèrent également du stratagème du déguisement pour tromper leurs adversaires. C'est, selon Foucher de Chartres, ce que firent en 1123 les libérateurs de Josselin d'Édesse qui était retenu prisonnier avec le roi Baudouin II et quelques autres Francs par Balak :

> *"Quelques Arméniens habitaient autour de leur prison ; ils s'efforcèrent de gagner ces gens, et de les amener à seconder loyalement leur évasion, dans le cas où eux-mêmes réussiraient à obtenir l'aide de leurs amis du dehors. Au moyen de quelques présents et de beaucoup de promesses, un traité fut conclu, et juré de part et d'autre sous la foi du serment. Alors on envoie de la ville d'Édesse vers le château environ cinquante soldats obscurs pour travailler à la délivrance des prisonniers. Ces soldats se déguisent en pauvres, chargent sur leur dos des marchandises, et, tout en les vendant, profitent d'une occasion favorable, et s'introduisent jusqu'aux portes intérieures du château. Dans un moment où le chef des gardiens des portes jouait imprudemment aux échecs avec un des hommes dévoués à nos prisonniers, les soldats s'approchent adroitement plus près comme pour lui porter de quelque insulte qu'ils disent leur avoir été faite ; puis, déposant tout à coup toute crainte et toute hésitation, ils tirent leurs couteaux de leurs gaines, égorgent cet homme en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, s'emparent de lances, qu'ils trouvent là sous leurs mains, et se hâtent de frapper et tuer tout ce qu'ils rencontrent. De grands cris s'élèvent ; au-dedans, au-dehors, tous se troublent ; ceux qui sont les plus prompts à courir au lieu du tumulte*

---

[607]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. VI, p. 372 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 771.
[608]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 215-217.

sont les plus promptement massacrés ; et cent Turcs environ périssent dans ce désordre. Sur le champ les portes se ferment ; le roi (Baudouin II) ainsi que les autres captifs sont tirés de prison ; quelques-uns d'entre eux, ayant encore les fers aux pieds, montent, à l'aide d'échelles, sur le faîte de la muraille, arborent, sur le sommet de la citadelle, l'étendard des Chrétiens, […] Bientôt cependant les Turcs cernent de toutes parts le château, empêchent qu'on y entre, ou qu'on en sorte, soit du dehors, soit du dedans, […] le seigneur Josselin ne craignit point de s'exposer aux dangers d'une mort presque certaine ; se recommandant donc au Créateur de l'univers, il sortit du château, suivi de trois de ses serviteurs, et, avec non moins d'effroi que d'audace, réussit, à l'aide de la clarté de la lune, à passer au milieu des ennemis"[609].

Quant à Baudouin II, il ne sera libéré qu'en août 1124. Déjà en février 1099 devant Ṭarṭūs (Tortose), les Francs semblent avoir usé d'une ruse pour faire croire aux assiégés qu'ils étaient fort nombreux. Selon l'Anonyme :

"Le soir venu, ils se retirèrent dans un coin et y établirent leur quartier en allumant de grands feux, comme si toute l'armée se trouvait là. Les païens, saisis de terreur, s'enfuirent secrètement la nuit et abandonnèrent la ville avec ses nombreuses ressources ; […]"[610].

Peu de temps après, à Jérusalem, les assiégeants francs, afin de contrer les travaux de consolidation des musulmans, déplacèrent secrètement toutes leurs machines de siège en une nuit vers une partie des remparts plus propice à leur utilisation : d'abord, les assiégés ne l'avaient pas encore renforcée, de plus, le terrain y était plat. Au matin, la stupéfaction des musulmans fut grande[611]. En 1108, Usāma raconte comment Tancrède, désireux de s'emparer d'une grotte-forteresse quasi inaccessible, arriva à ses fins grâce à la ruse de l'un de ses hommes :

"Un chevalier franc, un démon, vint trouver Tancrède et lui dit : « Fais-moi fabriquer un coffre de bois. Je m'assiérai là-dedans, et vous me laisserez glisser jusqu'aux

---

609. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 215-217 ; voir également le récit de Guillaume de Tyr, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 225-227.
610. ANONYME, *Gesta*, p. 185-187.
611. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 374 ; ANONYME, *ibid.*, p. 201.

ennemis, depuis la montagne. Mais serrez le coffre dans des chaînes, de façon qu'ils ne puissent pas les trancher à coups d'épée, et que je ne tombe pas ». On lui fabriqua donc un coffre, qu'on fit descendre, suspendu par des chaînes, jusqu'à la caverne. L'homme s'empara de celle-ci et fit descendre tous ceux qui s'y trouvaient vers Tancrède. La caverne, en effet, formait une galerie qui ne comportait aucun endroit où l'on pût s'abriter, et l'assaillant, en tirant des flèches, était sûr que chacune touchait son homme, à cause de l'exiguïté des lieux et du monde qui s'y pressait"[612].

Ces quelques témoignages de ruses et de stratagèmes employés par les musulmans et les Francs lors des sièges confirment l'idée que la guerre en Syrie au XIIe siècle est d'abord une guerre d'évitement et d'économie guidée par la prudence. Des deux côtés, on essayait, dès que cela était possible, de substituer l'intelligence et l'ingéniosité dont est capable l'homme à la violence bestiale qui est une autre de ses facettes.

e-Trouver le bois pour la construction des engins

Pour finir, nous voulons mettre en lumière un élément important de la guerre de siège concernant surtout les assiégeants : l'accès à la matière première bois pour construire les machines lors des sièges. Il a déjà été signalé dans notre développement que l'Occident possédait un avantage certain sur l'Orient dans le domaine des matières premières servant à l'armement, soit le bois et le fer. Ces matériaux étaient importés d'Europe en grande quantité par les marchands italiens vers les États latins. Pour ce qui est du bois, nous savons que les forêts de Syrie étaient rares et fragiles[613], donc, malgré les livraisons italiennes plus ou moins régulières, les Francs, à l'instar des musulmans, rencontraient souvent des difficultés pour trouver le bois nécessaire à la construction des engins durant les sièges. La raison en est simple : il était extrêmement ardu de transporter les pièces très lourdes des trébuchets et autres beffrois, par conséquent, il fallait trouver sur place des arbres en quantité suffisante et adaptés à leur fabrication[614].

---

[612]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 195 ; pour d'autres témoignages de chroniqueurs arabes sur les ruses des Francs, voir S. Al-Hadrūsī « *Ṣūra al-frang al-'askariyya* », p. 72.
[613]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 889.
[614]. Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 175.

Par exemple, la région de Jérusalem était particulièrement déboisée. Pendant le siège de 1099, les Francs durent prospecter loin de la ville sainte pour trouver du bois propre à la construction de leurs engins :

> *"Lorsque ce premier orage de guerre fut apaisé, le duc (Godefroy de Bouillon) et les princes de l'armée ayant reconnu qu'il leur serait impossible de prendre la ville d'assaut et par la force des armes, et, rentrés dans leur camp, ils tinrent conseil et tombèrent d'accord qu'ils ne pourraient jamais parvenir au but de leurs efforts, s'ils ne réussissaient à s'emparer de la place à l'aide de machines et d'instruments de guerre. Tous jugèrent donc nécessaire de faire construire des machines, des pierriers, et des béliers ; mais comme le bois est très rare dans le pays, la matière première manquait absolument. Un frère chrétien, né Syrien, indiqua alors aux pèlerins un lieu où ils pourraient trouver des bois nécessaires pour leurs constructions, et qui était situé au milieu des montagnes, vers le pays de l'Arabie. Aussitôt qu'on reçu cette information, Robert de Flandre, Robert seigneur des Normands et Gérard de Cherisi, prenant avec eux une troupe de chevaliers et d'hommes de pied, se rendirent à quatre milles du camp, et, ayant trouvé du bois, ils le posèrent sur le dos des chameaux, et revinrent au camp sans accident"*[615].

En revanche, lors du siège de Beyrouth en 1109, les Francs n'eurent pas à s'éloigner beaucoup pour trouver du bois. En effet, il y avait dans les alentours immédiats de la cité maritime une forêt de pins qui put fournir "en grande abondance aux assiégeants toutes sortes d'excellents matériaux propres à la construction des échelles et des diverses machines de guerre"[616].

Par ailleurs, dans les cas de grandes pénuries de bois, il était fréquent que les Latins fassent échouer volontairement leurs bateaux pour en récupérer le bois[617]. Selon Guillaume de Tyr, c'est ce que firent les Francs durant le siège d'Ascalon en 1153 :

> *"[…] les nôtres avaient acheté des vaisseaux à grand prix, et en firent enlever les mâts ; puis ils convoquèrent des ouvriers et firent construire une tour en bois d'une*

---

[615]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 320-321 ; voir également l'Anonyme, *Gesta*, p. 201.
[616]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 146.
[617]. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine…*, *op. cit.*, p. 70.

immense hauteur ; […] Le reste du bois que l'on tira des navires fut employé à la construction de machines à projectiles pour attaquer les murailles, […]"[618].

Toujours selon Guillaume, à Alexandrie en 1167, les assiégeants francs prirent les mâts de leurs navires pour construire un grand beffroi, de même qu'ils utilisèrent du bois trouvé dans les vergers situés près de la ville[619].

Nous avons vu que ces différents facteurs, qualifiés par nous de "périphériques", jouaient souvent un rôle capital dans l'issue des sièges. Que ce soient les blocus, le renseignement, la communication, le moral des combattants, les ruses de guerre ou bien la logistique liée à la fabrication des machines, tous ces éléments étaient indissociables de la tactique dite "classique". Cette dernière en était même souvent tributaire.

2-Tactiques de siège et défense de places chez les musulmans

a-Tactiques des assiégeants musulmans

L'organisation d'un siège n'était pas une mince affaire. Il fallait se renseigner sur l'objectif choisi, mobiliser les hommes, les motiver, réunir le ravitaillement et les armements nécessaires ou encore organiser la communication. Toutes ces étapes indispensables à la réussite d'une campagne prenaient beaucoup de temps. Puis il fallait se mettre en branle et parcourir parfois de longues distances, souvent semées d'embûches, jusqu'à la place visée. Enfin, une fois sous ses murs, les assiégeants se devaient de monter le campement tout en veillant à trouver dans un territoire mal connu des vivres pour les hommes et les chevaux[620]. Parallèlement, ils devaient empêcher les assiégés d'accéder à un approvisionnement extérieur. Pour al-Harawī :

"Que le prince établisse son camp dans un lieu élevé qui domine la forteresse, arrêtant ses approvisionnements et lui coupant l'accès à l'eau s'il en a la possibilité"[621].

---

618. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 55-56.
619. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 220.
620. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 781-782.
621. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 246 (texte arabe), p. 236 (trad.).

Le campement était édifié par des valets d'armée. Pour le protéger des attaques, on creusait parfois un fossé ou on dressait des palissades. Ces campements pouvaient prendre l'apparence de véritables petits villages, notamment lorsque les sièges s'éternisaient[622].

Concomitamment à l'organisation du camp, on faisait un examen minutieux des remparts et des tours de la place afin d'en déceler les points faibles[623]. C'est le conseil qu'al-Harawī donne à son prince :

> *"Qu'il en explore le pourtour et s'efforce d'y trouver un point faible et déficient, sans que personne s'en aperçoive ni qu'aucun espion le sache"*[624].

On retrouve la même recommandation chez al-Ṭarsūsī. Cependant, tous deux préconisent de ne pas viser directement ce point faible, mais plutôt de feinter et de louvoyer en attaquant dans un premier temps la partie la plus forte des murs[625]. Comme nous l'avons déjà montré, c'est ce que fit Saladin à Bourzey en 1188[626], mais déjà à Jérusalem en 1187 l'Ayyoubide appliqua cette même tactique. Tactique qui fut, presque un siècle avant lui, adoptée par les Croisés lors du siège de la ville sainte (1099)[627]. Une sape était souvent entreprise sous ce point faible ; puis, une fois l'ouvrage prêt, des manœuvres consistaient à amener les assaillants vers le point le plus fort des remparts, les assiégés s'y précipitaient, et c'était donc à ce moment que le feu était mis aux galeries. Si tout se passait bien, les murs visés s'écroulaient, la brèche était rapidement agrandie, et les assiégeants se déversaient à l'intérieur de l'enceinte où s'engageait alors un combat acharné jusqu'à la victoire de l'un des protagonistes[628]. Signalons que les tours, mêmes les plus massives, apparaissaient souvent comme des points faibles désignés pour les artilleurs et les sapeurs musulmans[629]. Les exemples de sapeurs creusant des galeries sous des tours ennemies ne manquent pas. Par

---

[622]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 812.
[623]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 747.
[624]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 246 (texte arabe), p. 236 (trad.).
[625]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 246 (texte arabe), p. 236 (trad.) ; AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣirat arbāb al-lubāb*, éd. K. Sader, p. 238-239.
[626]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. VII, p. 185-186.
[627]. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 672.
[628]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 750.
[629]. Emmanuelle AULAS, *La défense terrestre du royaume de Jérusalem*, p. 53.

exemple, la prise de Bāniyās par Nūr al-dīn en 1157 eut pour cause l'effondrement d'une tour sapée[630].

Il est important de noter que la réussite d'une sape était le résultat d'une tactique concertée des assiégeants[631]. Outre le fait que les sapeurs approchaient des murs protégés par des palissades[632] ou des *ğanuwiyya*-s, comme ce fut le cas à Bourzey (1188)[633], ils bénéficiaient souvent de la couverture (efficace) de l'artillerie et des lanceurs de traits[634]. Cette association est tellement présente dans les récits de siège que l'on peut la considérer comme l'un des fondamentaux de la tactique musulmane[635]. Lors du siège de Bāniyās (1157), Nūr al-dīn plaça tout d'abord ses troupes en cercle, "selon l'usage"[636], puis ses archers et ses artilleurs persécutèrent sans relâche les défenseurs. Si Guillaume de Tyr nous dit que le but de cette pression était de harasser les assiégés[637], il est clair que ces pluies incessantes de flèches et de pierres les détournaient également d'une défense efficace contre les sapeurs manœuvrant au pied des remparts. D'ailleurs, la tactique fonctionna puisque les sapeurs furent décisifs lors de ce siège. À Beyrouth en 1182, Saladin fera également usage de la complémentarité des archers et des sapeurs[638]. Le sultan ayyoubide n'agira pas autrement à Jérusalem en 1187 ; selon Ibn al-Aṯīr :

> *"Lorsque les musulmans atteignirent le fossé ils le franchirent, arrivèrent au pied des murs et se mirent à l'entamer, sous la protection de leurs archers et d'un tir d'artillerie ininterrompu qui gardait les Francs à l'écart du mur, permettant aux musulmans de faire une brèche (une galerie) et de la remplir avec les matériaux (inflammables) habituels"*[639].

---

630. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 509 ; pour d'autres exemples de tours sapées, voir entre autres la description du siège de Kafarṭāb et de Māssura par les Ḫurāsāniens, dans les deux cas ils s'attaquent à une tour, Usāma ibn Munqiḏ, p. 197-199 (voir *supra*, note 360) et 337.

631. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 748.

632. *Ibid.*, t. III, p. 747.

633. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. VII, p. 186.

634. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 796.

635. Cette tactique était également employée par les Byzantins, voir le siège d'Antioche par Jean Comnène (1137) dans l'*Historia* de Guillaume de Tyr, trad. F. Guizot, t. II, p. 380.

636. Cette réflexion de Guillaume de Tyr au moment où il décrira le siège de Ḥārim par Nūr al-dīn, en 1164, suppose que l'encerclement de la place par les assiégeants était une tactique classique, *op. cit.*, t. III, p. 175.

637. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 104.

638. *Ibid.*, t. III, p. 417-418.

639. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. VII, p. 176 ; trad. F. Gabrieli, *Arabs Historians of the Crusades*, University of California Press, 1967, trad. fr. C. Ter Sarkissian, in : *Anthologie mondiale de la stratégie*, éd. G. Chaliand, p. 477 ; voir aussi J. Prawer, *op. cit.*, t. I, p. 674 ; C. Hillenbrand donne d'autres aspects de la tactique de siège de Saladin à travers des exemples : Alexandrie, Kérak, Ṣahyūn ou encore Acre, *Islamic perspectives*, p. 534-537.

Les assiégés pouvaient également être détournés de la défense par les incendies provoqués par les pots de *nafṭ* (*qawārīr*) lancés par les trébuchets musulmans[640].

L'une des autres tactiques classiques employées par les musulmans était l'infiltration nocturne d'escaladeurs. Ces derniers avaient pour mission principale de pénétrer dans la place à l'aide d'échelles ou de cordes afin d'ouvrir les portes au reste des assiégeants[641]. Dans les rangs musulmans, les montagnards daylamites étaient reconnus pour leur grande maîtrise de cet exercice[642].

De manière générale, les assiégeants musulmans ont, semble-t-il, toujours tenté de mener à bien leurs entreprises sans perdre trop de temps. Ainsi, à l'image de Saladin à Bourzey[643], le chef de l'armée divisait son armée en plusieurs corps : lorsqu'un corps combattait, les autres se reposaient. Ce manège incessant créait une immense pression sur les assiégés, et si ces derniers, à cause d'effectifs faibles et/ou du manque de vivres, arrivaient à ne plus pouvoir faire face à ces offensives continues, alors la défaite et la reddition n'étaient plus loin. Avant Saladin, Zankī mania parfaitement cette tactique, c'est grâce à elle qu'il put, par exemple, s'emparer du château de Montferrand en 1137 :

> *"Sanguin (Zankī) ne cessait cependant de presser les assiégés de ses vives attaques : des instruments de guerre ébranlaient les murailles, ses machines lançaient au milieu du fort des blocs de pierre et des rochers énormes, et écrasaient les maisons dans leur chute, non sans répandre une grande terreur parmi ceux qui y étaient enfermés. Cette grêle continuelle de pierres et de traits de toute espèce était à la fois si importune et si dangereuse qu'on ne trouvait plus dans l'enceinte des murailles un seul emplacement où l'on pût cacher en sûreté les hommes blessés et les infirmes […]. Le chef cruel des assiégeants recommençait sans cesse les assauts ; il distribuait ses troupes, et leur assignait un ordre de service, par lequel il ménageait les forces de ses soldats ; ceux qui étaient fatigués se retiraient pour faire place à d'autres, et par ce moyen il semblait que les combats se succédassent sans interruption, au lieu de recommencer à de certains intervalles. Les assiégés cependant n'avaient pas assez de forces pour adopter de semblables manœuvres, et les mêmes hommes étaient occupés sans relâche à repousser les premières aussi bien que les secondes attaques. De jour en jour aussi leurs forces se réduisaient ; les uns succombaient sous le poids de leurs blessures,*

---

640. AL-ṬARSŪSĪ, *Tabṣirat arbāb al-lubāb*, éd. K. Sader, p. 239 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 802.
641. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 530.
642. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 813.
643. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil*, t. VII, p. 186.

d'autres périssaient de diverses maladies ; tous souffraient en commun des mêmes privations, et surtout de l'impossibilité de supporter tant de fatigues et des maux si continus. Dans la nuit, obligés de veiller sans cesse, ils ne pouvaient dormir et dans le jour, appelés continuellement à repousser les attaques des ennemis, ils ne pouvaient non plus trouver un seul moment pour reposer leurs membres fatigués. Pour comble de maux, ils n'avaient apporté aucune provision dans la place en s'y renfermant ; le premier siège qu'elle avait supporté avait épuisé toutes les denrées qui y étaient d'abord enfermées, et celles qu'ils avaient compté y introduire étaient tombées en entier entre les mains des ennemis [...]. Sanguin savait très bien tout cela, et pressait les travaux de ses troupes avec d'autant plus d'ardeur qu'il était persuadé que les Chrétiens ne pourraient supporter longtemps un tel excès de malheur"[644].

Zankī, apprenant qu'une armée de secours approchait, et avant que cette nouvelle n'arrivât aux oreilles des assiégés, proposa à ces derniers une reddition négociée : le château en échange d'un sauf-conduit (*amān*) pour tous ses occupants. Les Francs à bout de force, et ignorant que leurs frères étaient en route pour leur porter secours, acceptèrent l'offre sans tarder. Pour Zankī, qui respecta sa parole, la prise de Montferrand fut une bonne affaire. Ce château contrôlait Ḥamā et la cité damascène de Ḥimṣ. De plus, il l'obtint sans coup férir, tout en évitant "une bataille rangée avec les forces de secours, si près des frontières de Damas, dont les dirigeants auraient tiré avantage du moindre revers qu'il aurait pu subir"[645].

Les cavaliers, dont nous avons déjà évoqué la place prépondérante qu'ils occupaient lors des batailles, jouaient-ils un rôle dans la tactique musulmane pendant les sièges, et si oui lequel ? Si effectivement les cavaliers s'avéraient utiles pour les assiégeants, leur importance était clairement secondaire. Les cavaliers légers servaient généralement d'informateurs, c'est-à-dire qu'ils exploraient les environs de la place assiégée à la recherche de renforts ennemis potentiels, mais ils pouvaient également se faire messagers ou encore préposés au ravitaillement. Quant aux cavaliers lourds, qui étaient peu performants sous les remparts, ils pouvaient soit mettre pied à terre pour se battre aux côtés des autres assiégeants, soit combattre à cheval les cavaliers adverses opérant des sorties de la place assiégée ou ceux faisant partie d'éventuelles troupes de secours[646].

---

[644]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 375-379.
[645]. Steven RUNCIMAN, *Histoire des croisades*, p. 451.
[646]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 790-795 ; Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 748.

Enfin, lorsqu'une place résistait solidement ou bien que l'arrivée d'une armée de soutien importante était imminente, les assiégeants devaient savoir accepter l'échec et donc lever le siège. Et afin que les machines ne tombent pas entre les mains ennemies, elles étaient souvent détruites, ou alors, quand cela était possible, elles étaient démontées puis emmenées. Par exemple, en 1123, les Fatimides, prévenus de la venue d'une armée de secours franque, écourtèrent leur siège devant Jaffa ; selon Foucher de Chartres, ils "démontèrent leurs machines, et en reportèrent en hâte les pièces dans leurs navires"[647].

b-Tactiques des assiégés musulmans

Le premier élément essentiel dont devaient disposer les assiégés était un bon approvisionnement en eau et en vivres. Sans cela la résistance ne durait pas longtemps. Dans son traité, al-Harawī rappelle que le prince doit inspecter les réserves de sa place, puis il insiste sur l'importance primordiale des vivres en cas de siège :

> *"Que le prince inspecte également le grenier à grain avec leurs réserves de froment, d'orge, de lentilles et de pois, ainsi que les granges à paille. Qu'il inspecte les magasins avec leurs provisions de sel, de beurre fondu, d'huile et de graisse, leur abondance de suif (šuḥūm) et de namaksūd ou lanières de viande et de foie salées et séchées. Et s'il arrive à quelque ignorant de nier un jour l'utilité de ce que nous aurons dit, rappelé, rédigé, écrit et répété, (qu'il sache) que nous avons vu de nos yeux les occupants d'un château puissant et bien fortifié, qui eux-mêmes combattaient avec ardeur, le quitter, en sortir humiliés et le livrer (à l'ennemi) parce que le sel en était venu à leur manquer : il s'agissait du château de Kawkab (ou de Belvoir pris par Saladin en 1189) près de Tibériade"*[648].

En 1138, apprenant que les Byzantins avaient l'intention d'assiéger Šayzar, Usāma prépara consciencieusement la résistance en se procurant toutes les vivres nécessaires (moutons, graisse, farine)[649]. Le fait qu'Ascalon possédait de nombreux puits et citernes en son sein

---

[647]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 208-209.
[648]. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 254 (texte arabe), p. 228 (trad.).
[649]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 95.

explique en partie la longue résistance qu'elle opposa aux Latins jusqu'en 1153 (date de sa chute)[650]. De surcroît, selon Guillaume de Tyr, cette cité possédait un système de garde extrêmement performant :

> *"Les assiégés s'attachaient principalement à garder leur place pendant la nuit ; ils avaient des postes de veille qui se relevaient alternativement ; les grands eux-mêmes faisaient aussi ce service tour à tour, ils parcouraient les murailles et passaient une grande partie de la nuit sans dormir. Ils avaient placé sur toute la circonférence des murs, et sur les créneaux des tours, des lanternes en verre, également recouvertes de la même manière, dans lesquelles le feu était toujours entretenu par l'huile qu'on y versait, et qui répandait une lumière semblable à celle du jour, pour guider la marche de ceux qui voulaient faire la ronde"*[651].

Parallèlement au rassemblement des vivres nécessaires pour tenir un siège, il était important que les assiégés vérifient l'état des défenses de la forteresse, de même qu'ils devaient gêner l'approvisionnement des assiégeants en eau, en vivres mais aussi en pierres ou en bois pour les engins, tout en préparant le terrain (s'ils en avaient le temps). Al-Harawī évoquera ces différents points, tout en rappelant l'aspect crucial du moral des troupes :

> *"Qu'il (le prince) examine avec soin le rempart, les tours, les meurtrières, les niches et les emplacements de tir ; qu'il restaure leurs parties ruinées et qu'il fortifie leurs portes, en remettant la garde à des émirs en qui il a confiance et sur lesquels il s'appuie. Qu'il concilie les cœurs des maçons, des sapeurs, des arbalétriers, des lanceurs de traits, des serveurs de balistes, des meilleurs hommes d'armes et prenne garde surtout de ne pas négliger leur situation. Qu'il fasse démolir des constructions voisines et transporter leurs pierres dans son château, car les pierres constituent le plus sûr des trésors pour le faible comme pour le fort. Qu'il coupe les pièces de bois, les poutres et tout ce dont l'ennemi pourrait se servir, et qu'il en fasse des réserves dans son château. Qu'il se hâte de combler les puits, de démolir citernes et réservoirs, d'y jeter des charognes pestilentielles, des eaux empoisonnées et de la bouillie*

---

650. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 51.
651. *Ibid.*, t. III, p. 54.

d'arsenic. Qu'il précipite dans le camp de l'ennemi les cadavres et les charognes d'animaux, chameaux, mulets ou chiens, ainsi que toutes ordures, et qu'il les déverse au vent, car cela favorise les épidémies, les maladies et la pollution de l'air. Qu'il prenne garde à ne pas négliger l'état des fossés qui sont parmi les choses les plus importantes et les obstacles les plus considérables, s'occupant du fossé (du château), l'élargissant, l'approfondissant et le renforçant ; c'est en effet la plus sûre défense pour l'assiégé impuissant"[652].

À Antioche (1098), les musulmans effectuaient des sorties pour attaquer les Francs chargés du ravitaillement[653]. Un peu plus tard à Jérusalem, alors que les Francs souffraient de la soif, les musulmans empoisonnaient les sources et les fontaines environnantes[654], les obstruaient[655] ou faisaient tout pour en éloigner les assiégeants[656]. Il en sera de même à Damas en 1148, où les assiégeants furent attirés par une ruse de leurs ennemis loin des points d'eau et des lieux de ravitaillement naturels (vergers)[657]. À Acre en 1189, les musulmans assiégés jetèrent des cadavres dans le fleuve Na'mān, ses eaux s'en trouvèrent empoisonnées, et donc les Francs perdirent là un de leurs avantages. En fait, dès le début du siège, les assiégeants avaient détourné les eaux du fleuve vers leur camp, empêchant ainsi la ville d'en bénéficier ; mais les cadavres en putréfaction les rendirent inutilisables[658].

Cette défense passive visait les moyens de subsistance des assiégeants afin de les affaiblir et donc d'augmenter l'efficacité de la défense active. Cette dernière s'appuyait notamment sur des lanceurs de traits. De bons tireurs bien placés pouvaient véritablement porter des coups durs aux assaillants[659]. Archers et arbalétriers[660] pouvaient se placer au sommet des murs[661] et des tours ou derrière des archères[662]. Ils faisaient autant de dégâts

---

652. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 246 (texte arabe), p. 237-238 (trad.).
653. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 156-157 et 161-162.
654. ANONYME, *Gesta*, p. 199 ; Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 225.
655. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 363.
656. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 325.
657. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 11-12.
658. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. II, p. 51.
659. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 769-770 et 796.
660. Après la prise d'une place à laquelle assista Usāma, le chef des assiégeants, qui n'était autre que Zankī, fit couper le ligament du pouce aux défenseurs arbalétriers, *Kitāb al-I'tibār*, p. 333.
661. Voir le traité d'al-Baklamišī, l'auteur consacre un court passage aux techniques de tir à l'arc à partir du haut d'une forteresse, trad. J. D. Latham et W. F. Paterson, *Saracen archery*, p. 137.
662. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 234 : le chroniqueur raconte que durant le siège de Tyr (1124), les musulmans "lançaient à travers les fentes des murs une grêle de flèches, de traits et de pierres qui blessaient ou tuaient nos gens […]".

parmi les servants des engins[663] (généralement positionnés à une centaine de mètres des murs) que parmi les assaillants qui tentaient d'escalader la muraille ou d'accéder à son faîte grâce à une tour d'assaut[664]. L'un des autres moyens de repousser ces audacieux était une longue lance ou tige avec à son extrémité un crochet[665]. Certains de ces lanceurs de traits étaient spécialisés dans le jet de *nafṭ*. Ils embrasaient les machines des assiégeants à l'aide de flèches enflammées et de pots de *nafṭ* (*qawārīr*)[666]. Les cibles privilégiées de ces lanceurs de feu étaient les tours d'assaut en bois des Francs. D'après les chroniques, lors des sièges, les tentatives d'incendie des beffrois par les assiégés musulmans apparaissent systématiques. Ce fut le cas, par exemple, à Ma'arrat al-Nu'mān (1098)[667] et quelques mois plus tard à Jérusalem, où les musulmans employèrent notamment des énormes poutres enflammées contre un beffroi[668] (cette technique sera également utilisée par les assiégés tyriens en 1111-12)[669], à Arsūf (1100)[670] ou encore à Ascalon (1153)[671]. Lors de ce dernier siège, il nous faut signaler que les défenseurs placèrent un amas de bois au pied des murailles sur lequel ils jetèrent diverses substances inflammables (poix, huile, résine, etc.), le but étant de créer un écran de feu entre les murs de la cité et le beffroi des Francs afin de détruire celui-ci ; mais, selon Guillaume de Tyr, ce stratagème se retourna contre ses instigateurs :

> *"Aussitôt qu'on y eut mis le feu, la divine clémence intervint manifestement en faveur des nôtres : la flamme gagna avec rapidité, mais, au même instant, un vent très violent souffla du côté de l'orient, et repoussa vivement toute l'activité de l'incendie contre les murailles de la ville. Le vent continua toute la nuit à souffler avec la même force et du même côté, et la muraille fut calcinée et réduite en cendres : le lendemain matin, vers*

---

663. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 532.

664. Lors du siège de Ma'arrat al-Nu'mān, l'auteur anonyme dit que la défense des archers musulmans contre ceux des Croisés qui montaient aux échelles était telle, que beaucoup d'entre eux, "frappés de terreur, se jetèrent du haut des murs", *op. cit.*, p. 177.

665. Selon Guibert de Nogent, à Jérusalem (1099), "les Sarrasins attachaient des crochets de fer au bout de leurs longues lances pour saisir ceux des nôtres qui, revêtus de leurs cuirasses, combattaient du haut de nos machines […]", *Gesta Dei per Francos*, trad. F. Guizot, p. 318.

666. Carole HILLENBRAND, *op. cit.*, p. 532 ; Michel BALARD, *La poliorcétique des Croisés lors de la première croisade*, p. 227.

667. ANONYME, *Gesta*, p. 175 ; ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 436.

668. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 72-73 ; RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 376, selon le chroniqueur, les musulmans jetèrent aussi sur les machines "des marteaux en bois enveloppés de poix, de cire, de soufre, d'étoupes et de petits chiffons enflammés, et ces marteaux étaient garnis de clous de tous côtés, en sorte que sur quelque point qu'ils tombassent, ils s'y attachaient aussitôt et s'embrasaient ensuite".

669. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 184.

670. *Ibid.*, t. I, p. 387-388.

671. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 61.

le premier crépuscule, elle s'écroula entièrement, depuis une tour jusqu'à la tour voisine, et le fracas qu'elle fit en tombant ébranla toute l'armée"[672].

Outre une technique originale de l'utilisation du feu, cet épisode met en évidence le rôle parfois déterminant des impondérables (ici le vent), lesquels pouvaient bouleverser les tactiques les plus ingénieuses.

Notons que les *naffāṭūn* n'épargnaient pas non plus les béliers comme à Nicée (1097)[673] ou à Jérusalem (1099)[674], ou bien les sapeurs comme à Haïfa (1100)[675]. Quant à l'embrasement des mangonneaux adverses, il était surtout l'affaire des machines de jet des assiégés. Celles-ci persécutaient également les assiégeants avec des projectiles de pierre. Remarquons qu'à Damiette en 1169, alors que les assiégeants bénéficiaient du soutien de leur flotte qui avait accosté sur les rives du Nil, les assiégés, profitant d'un vent favorable, firent dériver sur le fleuve une barque enflammée remplie de bois sec et de feu liquide, cette dernière atteignit la flotte ennemie et détruisit six de ses navires[676]. En sus des flèches ou du *nafṭ*, il arriva que les assiégés musulmans jettent sur leurs ennemis des projectiles plus inattendus tels que des "ruches remplies d'abeilles et de chaux" comme à Ma'arrat al-Nu'mān[677]. Remarquons que dans certains cas les défenseurs des remparts et des tours pouvaient voir leurs actions gênées, voire empêchées, par une visibilité quasi nulle. Alors qu'à Tyr (1124) les artilleurs francs lançaient sur la cité d'énormes rochers, Guillaume de Tyr nous dit que :

"[…] leur choc ébranlaient et renversaient presque les fortifications les plus solides. Les éclats de pierres et les débris du ciment formaient des nuages de poussière tels que ceux qui occupaient les tours et les remparts étaient dans l'impossibilité de voir les mouvements de leurs ennemis"[678].

---

672. *Ibid.*, t. III, p. 62.
673. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 86-87.
674. *Ibid.*, t. I, p. 328.
675. *Ibid.*, t. I, p. 411.
676. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 261.
677. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 307.
678. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 263.

L'autre aspect tactique de la défense active des assiégés musulmans était la sortie surprise de harcèlement. Les sources nous montrent qu'ils en firent un usage constant et maîtrisé tout au long du XIIe siècle[679]. Al-Harawī proposa un exemple théorique de ce type de sortie :

> *"Qu'il (le prince) attende une nuit obscure et le moment favorable d'une des dernières nuits de la lune, choisisse parmi les chevaux des ṭawāsin (ṭawāšiyya ?) difficiles à monter qui ne puissent être quoi qu'on fasse d'aucune utilité et les pousse au dehors de tous côtés. Qu'il fasse sortir en même temps des hommes d'armes, choisisse pour cette occasion des guerriers d'élite et attache aux queues des bêtes des peaux de buffle séchées et des peaux d'antilopes depuis longtemps conservées. Qu'alors on chasse ces chevaux à coups de fouet, les frappant de bâtons et de sangles, les excitant par un énorme vacarme, des cris terrifiants et des hurlements affreux, pour les diriger sur les tentes de l'ennemi. Lorsqu'ils verront cette armée victime du choc, en proie aux cris et au désordre, que les cavaliers et hommes d'armes attaquent et se précipitent de tous côtés en employant beaucoup d'engins incendiaires et de projectiles de naphte, car il s'y attache un effet qui remplit d'effroi le cœur du poltron et trouble celui de tout homme. Quant aux réserves cachées derrière les collines et les pentes des monts, qu'elles participent avec ardeur à la charge et se mêlent à l'action de leur mieux, car c'est là une manœuvre importante et un stratagème aux effets terrifiants et remarquables, auquel n'échappe aucune armée sans être mise inévitablement en déroute et dont les troupes ne se relèvent que rarement. Si l'ennemi est ainsi mis en pièces, le prince a atteint son but et réalisé ses espoirs […]"*[680].

Bien que théorique, la description d'al-Harawī est peu éloignée de la réalité. Ce type de sortie intempestive déstabilisait effectivement beaucoup les assiégeants francs[681]. Comme l'indique al-Harawī, ces sorties étaient surtout effectuées à la faveur de la nuit, et ce, afin d'augmenter l'effet de surprise. Les assiégés s'efforçaient également de les faire coïncider avec la venue de renforts, comme cela se produisit par deux fois pendant le siège d'Antioche[682]. Lors de ce dernier événement, les sorties musulmanes avaient différents objectifs : persécuter le camp

---

679. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 110.
680. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 243 (texte arabe), p. 238-239 (trad.).
681. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 794.
682. Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 226.

adverse à coups de flèches[683], gêner l'approvisionnement des assiégeants[684] ou le leur voler[685], ou bien détruire leurs machines à l'aide de *naft*[686]. Ces sorties, quand elles étaient massives et que les assiégeants n'étaient pas pris au dépourvu, pouvaient se transformer en véritables batailles rangées comme en août 1099 devant Ascalon[687] ou durant le siège de Tyr (1111-12)[688]. Parfois, les sorties prenaient la forme de véritables missions commandos. Alors que les Francs campaient devant Šayzar, Usāma nous dit que quelques fantassins sortirent nuitamment de la cité, se mirent nus, prirent une épée et passèrent à la nage l'Oronte qui les séparait des ennemis endormis, ils en tuèrent un certain nombre, puis, pourchassés par les autres, ils retraversèrent le fleuve[689]. Si à Damas en 1148 les assiégeants francs furent fortement gênés par les sorties des Damascènes, la guérilla que ces derniers menèrent contre eux dans les vergers de la Ġūṭa fut autrement plus décisive. Les combattants musulmans, jouant habilement des obstacles naturels de ces vergers (arbres touffus, canaux, sentiers bordés de murets), persécutèrent sans relâche des Francs peu habitués à ce type d'affrontements[690]. Certes, les Francs purent atteindre les remparts, mais ils furent dans l'incapacité d'organiser véritablement un siège qu'ils ne tardèrent pas à lever[691].

En sus de mener cette défense active, les musulmans devaient se prémunir contre les dégâts causés par la sape ou les engins adverses, et le cas échéant les réparer dans l'urgence. Al-Harawī, prévenant son prince contre "le travail de la sape", lui dit que "si l'on fait une sape contre lui, qu'il en provoque l'effondrement et brûle ceux qui s'y trouvent"[692]. Si l'on en croit Albert d'Aix, ce type de contre-sape montra toute son efficacité face à la sape franque lors du siège de 'Arqa (1099)[693]. Il arrivait, comme lors du siège de Saïda ou Sidon (1110), que les assiégés musulmans tentent de creuser des sapes sous les beffrois ennemis afin de les faire s'effondrer (mais à Saïda, les Francs, informés de ce projet, déplacèrent leur tour d'assaut)[694].

---

683. ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 353 ; ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 159-160 et 229-230 (sorties effectuées à partir de la citadelle d'Antioche).
684. ALBERT D'AIX, *ibid.*, t. I, p. 156.
685. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 243-244.
686. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 154-155.
687. *Ibid.*, t. I, p. 428.
688. *Ibid.*, t. II, p. 182.
689. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 223, ailleurs, Usāma raconte comment lors d'un siège franc devant Ḥamā, des musulmans effectuèrent une sortie nocturne afin de mettre le feu au camp de l'ennemi, mais les premières flammes les dévoilèrent à celui-ci et beaucoup d'entre eux furent tués, p. 215-217.
690. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 7.
691. Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 79-82 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 795.
692. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 243 (texte arabe), p. 238 (trad.).
693. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 297.
694. *Ibid.*, t. II, p. 166-167.

Notons que même si une sape ennemie réussissait, il était toujours possible de réparer les dégâts. Ainsi, à Nicée, alors que les Francs avaient pu faire s'écrouler partiellement une tour grâce à une sape, les musulmans restaurèrent la tour en une nuit, de sorte qu'au matin, tout était à refaire[695]. Lors de ce même siège, les assiégés renforcèrent efficacement les parties de l'enceinte sur lesquelles les Francs concentraient leurs tirs de mangonneaux en plaçant derrière les murs visés d'énormes amas de pierres[696]. Certains chroniqueurs latins rapportent qu'à Jérusalem (1099), les musulmans, afin d'amortir les chocs des projectiles des mangonneaux francs, placèrent sur leurs murs, selon Albert d'Aix, des sacs remplis de paille[697], et selon Raymond d'Aguilers, des matelas garnis de coton[698]. Dans les deux cas, il est dit que les assaillants brûlèrent ces dispositifs défensifs à l'aide de flèches embrasées. Toujours à Jérusalem, Albert raconte que les musulmans tentèrent d'obtenir l'arrêt des hostilités en plaçant un otage franc d'origine noble en croix sur un mât face à ses frères assiégeants. Le malheureux implora ses coreligionnaires de déposer les armes, mais Godefroy de Bouillon, bien décidé à prendre la ville, resta insensible aux supplications du crucifié, et à l'offensive suivante celui-ci fut touché par une dizaine de flèches croisées, provoquant ainsi l'indignation des musulmans, choqués par le cynisme de leurs ennemis[699].

Évidemment, la mise en branle d'une armée de secours pour aider une forteresse assiégée était une tactique éprouvée qui aboutissait souvent à la levée du siège, cependant, l'organisation d'une telle expédition n'était pas une chose simple. Il fallait être informé assez vite de l'offensive des assiégeants, de même qu'il fallait souvent mettre sur pied une armée opérationnelle et suffisamment nombreuse dans un délai extrêmement court. Après le désastre de Hattin, les Latins furent dans l'incapacité de venir en aide aux forteresses agressées par Saladin, ce qui explique en partie le succès et la fulgurance de la reconquête de l'Ayyoubide[700].

3-Tactiques de siège et défense de places chez les Francs

a-Tactiques des assiégeants francs

---

695. ANONYME, *Gesta*, p. 39 ; Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 229.
696. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 83-84.
697. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 327-328.
698. RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 378.
699. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 386-387.
700. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 119.

Si la tactique de siège des Latins d'Orient n'était pas fondamentalement différente de celle de leurs adversaires, elle s'en distinguait néanmoins par le fait que le beffroi y jouait un rôle central. Dans leurs descriptions des sièges, les chroniqueurs latins mettent en valeur les trois moments essentiels du siège franc : l'installation, l'assaut, la prise de la place et ses conséquences[701].

Comme pour les musulmans, l'organisation d'un siège par les Francs nécessitait de la rigueur, du temps et de l'argent. Quand ces derniers arrivaient sous les murs de la place visée, ils veillaient à avoir accès à des vivres et à l'eau. L'expérience des sièges d'Antioche, où les Croisés connurent deux disettes avilissantes[702], et de Jérusalem, où ils souffrirent de la soif[703], leur apprirent que le ravitaillement était une chose aussi essentielle pour les assiégés que pour les assiégeants. L'installation du campement était également un aspect important de la tactique. Lors du siège de Tyr (1111-12), les Francs commencèrent par creuser un fossé autour du camp afin de le protéger des sorties de harcèlement musulmanes[704] ; à Ascalon (1153), pour la même raison, les tentes furent placées en cercle[705], par ailleurs, selon Guillaume de Tyr, le ravitaillement de ce camp était tel, que l'assiégeant franc "se trouvait aussi bien qu'il avait coutume d'être chez lui et dans les villes fermées de murailles"[706]. Puis un blocus plus ou moins perméable était mis en place afin d'affaiblir les assiégés, de même qu'on entreprenait sans délai la construction des engins.

Les progrès effectués par les Francs en matière de discipline profitèrent autant à leur tactique militaire sur les champs de bataille qu'à celle qu'ils adoptaient devant les murs d'une place fortifiée. Ainsi, avec le temps, ils apprirent à mieux se partager les tâches durant les sièges et aussi à mieux respecter le rôle qui leur était assigné[707]. Alors que les Francs assiégeaient Tyr (1124), ils apprirent qu'une armée de secours se préparait à Damas et qu'une flotte fatimide s'apprêtait également à venir ; alors, les assiégeants divisèrent leur armée en trois corps : l'un marcha contre l'armée damascène, le deuxième prit la mer pour combattre

---

[701]. Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 222.
[702]. ANONYME, *Gesta*, p. 71 et 139-141 ; Michel BALARD, *ibid.*, p. 225.
[703]. *Ibid.*, p. 199.
[704]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. II, p. 181.
[705]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 50.
[706]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 54.
[707]. Guillaume dit des Francs, qui assiégeaient un fort près d'Antioche en 1158, que chacun des chefs, et ses hommes, occupa "une position fixe qui lui fut assignée, et pressa vivement les travaux, comme si le succès de toute l'entreprise eût dépendu de lui seul", *ibid.*, t. III, p. 123-124 ; voir également le respect des Francs à Jérusalem (1099) pour le rôle qui leur a été assigné lors du siège, *ibid.*, t. I, p. 443.

les Égyptiens et le troisième resta sur le lieu du siège pour veiller sur les machines. Mais les musulmans renoncèrent à leur projet, et les deux corps expéditionnaires revinrent sans tarder sous les murs de Tyr[708]. Cette discipline était nécessaire afin d'exploiter au mieux les capacités des engins de siège que les Francs commençaient à construire dès le début de l'installation du campement. Guillaume de Tyr, évoquant le siège de Jérusalem (dont il ne fut pas contemporain), dit qu'après une nuit de repos, "chacun retourne à son poste, et reprend l'ouvrage qu'on lui avait assigné la veille"[709].

Notons qu'avant de faire usage des tours d'assaut, des mangonneaux et autres béliers, les Francs tentaient d'escalader l'enceinte de la place à l'aide d'échelles. S'ils échouaient, alors ils recouraient à leurs machines. À Ma'arrat al-Nu'mān, les Croisés commencèrent leur siège avec des échelles, mais la résistance acharnée des musulmans les contraignit à utiliser un beffroi[710]. Ils débutèrent également le siège de Jérusalem par une tentative d'escalade de ses murs à l'aide d'échelles[711]. Précisons que les échelles servaient également à des commandos nocturnes dont la mission était de pénétrer discrètement dans la place assiégée afin d'en ouvrir les portes. D'ailleurs, cette tactique fut payante à Antioche puisqu'elle permit la prise de la place[712]. Cependant, l'exemple d'Antioche fait figure d'exception, la plupart du temps la prise d'une place était la conséquence d'une tactique combinant l'action des machines de siège. Le travail préparatoire consistait à aplanir le terrain pour permettre l'approche des tours d'assaut[713] et à procéder à des tirs intensifs des mangonneaux. Ces tirs visaient bien sûr à affaiblir les murs de la place afin d'y créer des brèches[714] ou à défoncer les portes massives[715], mais aussi à éprouver le moral des assiégés. À Beyrouth en 1109, les assiégeants latins persécutèrent tellement les défenseurs avec des tirs de mangonneaux continus que ceux-ci "ne pouvaient trouver un seul moment de repos"[716]. Quelques mois plus tard, pendant le siège de Saïda (d'octobre à décembre 1110), Tancrède "fit dresser douze mangonneaux contre les murailles de la ville, attaqua et fit battre pendant un mois de suite les

---

[708]. *Ibid.*, t. II, p. 267-269.
[709]. *Ibid.*, t. I, p. 443-444.
[710]. ANONYME, *Gesta*, p. 173.
[711]. *Ibid.*, p. 195-197 ; ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 453.
[712]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 217-218 ; RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum*, trad. F. Guizot, p. 264 ; ROBERT LE MOINE, *ibid.*, p. 386.
[713]. Selon Guillaume de Tyr, en 1169, les Francs commencèrent le siège de Damiette par la construction des machines ainsi que par l'aplanissement du terrain afin de placer ces dernières "le long des murailles", *op. cit.*, t. III, p. 257.
[714]. Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 228-229.
[715]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 155.
[716]. *Ibid.*, t. II, p. 152.

barbacanes et les tours"[717]. Cette continuité des offensives impliquait un système de roulement des troupes. Ce fut le cas, semble-t-il, à Beyrouth (1109) où, selon Guillaume de Tyr :

> *"[…] ils (les Francs) livrèrent à la ville des assauts continuels, de telle sorte que les habitants ne pouvaient jouir d'aucun moment de repos, ni de nuit ni de jour ; les nôtres se partageaient le temps et se relevaient les uns les autres dans les travaux d'attaque, en sorte que les assiégés étaient écrasés de fatigues insupportables"*[718].

Pendant le siège d'Acre (1189-91), cette tactique s'avéra payante pour les assiégeants francs puisqu'elle prépara à un assaut général décisif qui aboutit à la reddition de la cité ; selon Ibn Šaddād :

> *"Les assiégeants attaquèrent continuellement les murailles avec des catapultes, ce fut la seule méthode qu'ils utilisèrent ; les murailles commencèrent enfin à s'ébouler, leur charpente s'écroula, et l'épuisement et la vigilance mirent les défenseurs hors de combat. Ils étaient peu nombreux contre un grand nombre de soldats ennemis, et ils subirent la plus dure épreuve d'endurance ; de fait, certains d'entre eux avaient tenu sans fermer l'œil nuit et jour, tandis que le cercle qui les cernait consistait en un grand nombre d'hommes qui combattaient à tour de rôle. Mais les défenseurs étaient peu nombreux, et ils avaient dû se répartir les tâches de la muraille, des tranchées, des catapultes et des cuisines. Quand l'ennemi se rendit compte de cela, et quand les murailles semblèrent chancelantes et déstabilisées, ils se mirent à attaquer de tous côtés, en se relayant. Chaque fois qu'un détachement était fatigué, il se retirait et un autre prenait sa place. Le sept du mois (ǧumādā II 586/12 juillet 1191), ils lancèrent une grande offensive, plaçant nuit et jour des fantassins et des combattants sur les monticules qui entouraient les tranchées"*[719].

---

[717]. *Ibid.*, t. II, p. 177.
[718]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 146.
[719]. IBN ŠADDĀD, *al-Nawādir al-sulṭāniyya*, al-Maktaba al-Šāmila, p. 74 ; trad. F. Gabrieli, *Arabs Historians of the Crusades*, trad. fr. C. Ter Sarkissian, in : *Anthologie mondiale de la stratégie*, p. 480-481.

Les tirs continus servaient également à éloigner les défenseurs du faîte de l'enceinte comme à Jérusalem[720]. Cette dernière fonction avait pour but de faciliter l'approche des hommes qui comblaient les fossés (par des fascines ou par des pierres), permettant ainsi aux tours d'approcher au plus près des murs[721], de même que ces tirs intensifs devaient couvrir le travail des sapeurs et des porteurs de béliers (qui profitaient également du comblement des fossés). Concomitamment, les défenseurs étaient éloignés des murs par les tirs des archers[722]. Cette tactique fut, à peu de chose près, celle employée par les Croisés à Jérusalem (1099). Albert d'Aix la met bien en évidence en montrant l'intercomplémentarité des machines de siège :

> *"D'après une résolution des grands, on mit d'abord en place et l'on dressa trois mangonneaux, avec lesquels les Chrétiens commencèrent à livrer assaut, pour tâcher de tenir les Sarrasins éloignés des murailles et pour s'en rapprocher eux-mêmes, en continuant à lancer des traits et des pierres. […] Afin de mieux assurer l'effet de cette attaque et la destruction des murailles, on fit avancer un bélier d'un poids et d'une dimension énormes, et recouvert de claies en osier. Poussé avec une grande vigueur par une quantité innombrable de pèlerins au-delà du fossé de la ville qu'on avait comblé, le bélier attaqua et renversa en un moment les barbacanes, c'est-à-dire la muraille extérieure ; et ouvrant ainsi un chemin pour conduire la machine (le beffroi) vers les murailles intérieures et plus antiques, […] Dans le même temps les mangonneaux continuaient sans relâche à battre les murailles et en éloignaient les Sarrasins qui cherchaient à les défendre. Sans prendre aucun moment de repos, les Chrétiens dressèrent aussitôt leur grande machine (le beffroi) avec tous ses agrès […]. Le sixième jour de la semaine, et dès le matin, les chevaliers sarrasins et tous ceux qui étaient dans la ville, voyant cette machine toute dressée et remplie d'hommes cuirassés, furent frappés de stupeur et de tremblement […]*[723].

---

[720]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 327 et 338.

[721]. Voir, par exemple, la description du siège de Ma'arrat al-Nu'mān par Robert le Moine : "[…] d'autres ayant fait la tortue, s'approchèrent du mur et comblèrent le fossé qui était fort large, afin de pouvoir amener la tour contre le mur, […]", *Hierosolymitana*, trad. F. Guizot, p. 436 ; selon l'Anonyme, il fallut trois jours et trois nuits pour combler le fossé qui séparait le beffroi des murs de la Tour de David, *Gesta*, p. 205.

[722]. Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 229 ; déjà à Nicée, les assiégeants francs persécutèrent les assiégés afin de les éloigner des murs, voir Albert d'Aix, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 70-71.

[723]. ALBERT D'AIX, *ibid.*, t. I, p. 327-329.

Puis on approcha donc les beffrois de l'enceinte. De manière générale, les assiégeants visaient les sections de mur les plus faibles. Par exemple, Guillaume de Tyr, critiquant la tactique employée par les siens à Damiette en 1169, nous dit :

> *"[…] on dressa la tour en face du point le plus solide et le mieux fortifié, et l'on rencontra plus de difficulté pour l'appliquer contre la muraille qu'on n'eût pu en trouver en en choisissant tout autre : là même, cette machine ne pouvait faire aucun mal aux assiégés ni à leurs édifices, mais seulement à l'église de la sainte Mère de Dieu, située tout près de ce même mur"*[724].

Mais dans le cas où le choix de l'endroit de l'assaut avait été plus judicieux, des combats acharnés s'engageaient. Une fois que la tour d'assaut était proche des murs visés, et alors que la plupart des hommes placés en haut de l'engin harcelaient les défenseurs de flèches et de pierres[725] et que d'autres tentaient de les faire tomber à l'aide de perches garnies de crochets[726], des sapeurs, protégés par le beffroi, s'affairaient au pied du mur[727]. Des offensives simultanées à divers endroits de l'enceinte étaient souvent la règle, elles permettaient de déborder les assiégés, c'est ainsi que Jérusalem tomba en 1099[728]. Contre les cités maritimes, les Francs procédaient à des attaques concertées terre-mer, ce fut le cas notamment à Beyrouth en 1109[729], à Saïda l'année suivante[730] ou encore à Acre en 1103[731] et en 1190[732].

Si une brèche assez grande était percée dans les murs ou si les occupants d'un beffroi arrivaient à jeter un pont entre l'engin et le sommet des remparts[733], alors des hommes s'engouffraient dans la place afin d'ouvrir les portes, permettant ainsi au gros de l'armée d'y pénétrer à son tour pour mener à bien l'assaut final (comme à Haïfa en 1110)[734]. Si les

---

[724]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 259.
[725]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 118.
[726]. GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, trad. F. Guizot, p. 220.
[727]. ANONYME, *Gesta*, p. 177, lors du siège de Ma'arrat, "pendant le temps que ces vaillants hommes, restés au faîte de la muraille (sur le beffroi), supportaient les attaques, ceux qui étaient sous le château (le beffroi) sapèrent le mur de la ville".
[728]. *Ibid.*, p. 203-205.
[729]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 152.
[730]. *Ibid.*, t. II, p. 166.
[731]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 145.
[732]. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. II, p. 60.
[733]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 450.
[734]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. I, p. 411-412.

assiégés se rendaient ou étaient vaincus, alors les Francs avaient pour habitude de planter leur étendard sur la tour la plus haute de la place comme après la prise d'Ascalon en 1153[735] ou celle d'Alexandrie en 1167, où la bannière du roi Amaury Ier fut placée sur le fameux phare de la ville (encore en élévation à cette époque, il s'écroula en 1302)[736].

En cas d'échec, il était fréquent que les Francs brûlent leurs machines avant de lever le siège, et ce, afin que l'ennemi ne puisse les récupérer. À l'occasion de la première tentative avortée de la prise d'Acre par les Francs en 1103, "le roi (Baudouin Ier) fit mettre le feu à sa machine et se retira mécontent et affligé de n'avoir pu obtenir le succès"[737]. À Damiette en 1169, alors que les Francs n'arrivaient pas à s'emparer de la place, un accord de paix fut signé entre les deux parties ; toutefois, les ex-assiégeants brûlèrent leurs engins avant de se retirer[738]. Remarquons que deux ans plus tôt, les Francs, après s'être emparés d'Alexandrie, réservèrent le même sort à leurs propres machines après avoir négocié la paix avec le jeune Saladin[739].

b-Tactiques des assiégés francs

À l'exemple de la tactique des assiégés musulmans, celle des assiégés francs reposait sur deux attitudes défensives essentielles, l'une passive et l'autre active. Une bonne défense passive avait pour fondement une préparation logistique bien organisée. Cela impliquait le maintien dans les places fortifiées de garnisons suffisamment nombreuses[740], bien armées et disposant des réserves de vivres et d'eau nécessaires pour soutenir un long siège. La viande séchée, l'huile ou le vin étaient conservés dans des celliers, de même que des silos contenaient les grains de céréales essentiels à la confection du pain. La farine était fabriquée sur place grâce à des moulins, et le pain était cuit dans d'immenses fours[741]. Quant à l'eau, elle était stockée dans des *berquils* (grandes citernes), certains châteaux disposaient même de puits profonds ou d'aqueducs qui amenaient l'eau d'une éminence voisine vers la place (Crac

---

[735]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 71.
[736]. *Ibid.*, t. III, p. 227.
[737]. ALBERT D'AIX, *op. cit.*, t. II, p. 58.
[738]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 263-264.
[739]. *Ibid.*, t. III, p. 228-229.
[740]. Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 263.
[741]. Paul DESCHAMPS, *Les châteaux des Croisés en Terre sainte*, p. 90 ; des vestiges de ce type de four ont été retrouvés au Crac des chevaliers, à Kérak ou au Marqab.

des Chevaliers). Ces divers moyens de se prémunir contre le manque d'eau permirent à certaines forteresses franques de supporter des sièges fort longs. Par exemple, Beaufort résista toute une année, Kérak et Montréal soutinrent des sièges plus longs encore[742].

Cependant, quand les vivres et l'eau venaient à manquer à cause d'une mauvaise préparation logistique et/ou d'un blocus efficace, alors trois solutions s'offraient aux assiégés : résister jusqu'à l'épuisement avec le risque d'être massacrés en cas de défaite, décider la reddition ou bien effectuer une sortie massive conduisant à une bataille générale et décisive. C'est cette dernière option que choisirent les Croisés enfermés dans une Antioche sans ressources : le 28 juin 1098, organisés en six corps, ils sortirent de la cité, se placèrent en ordre de bataille, puis ils infligèrent une lourde défaite à l'armée musulmane[743]. Si malgré le manque de vivres les assiégés luttaient jusqu'au bout, alors, dans le cas où la place tombait, ils couraient le risque de subir le courroux des assiégeants sans pouvoir trouver la force de se défendre. Ainsi, lors de la prise d'Édesse par Zankī en 1144, les assaillants massacrèrent des assiégés affaiblis par la privation de nourriture et une résistance aussi acharnée que désespérée[744]. Deux ans plus tard, alors que le fils de Zankī, Nūr al-dīn, entreprit le siège d'Édesse qui était retombée entre temps entre des mains franques, la même situation se reproduisit. Toutefois, cette fois-ci, plutôt que de résister sans espoir et sans vivres jusqu'à la prise de la ville et donc jusqu'à un probable massacre, les assiégés choisirent, après mûre réflexion, d'effectuer une sortie massive dans le but de percer les rangs des assiégeants. Guillaume de Tyr décrit bien le dilemme rencontré par les défenseurs d'Édesse :

> *"Dans cette cruelle perplexité ne sachant que faire, les Chrétiens formaient tour à tour mille projets qu'ils abandonnaient aussitôt ; quelle que fût la résolution à laquelle ils voulussent s'arrêter, elle ne leur présentait jamais aucune chance de succès ; ils ne voyaient aucun moyen de s'échapper qui ne leur offrît en même temps les plus grands dangers. Cependant après avoir pris en considération et le lieu et les circonstances où ils se trouvaient, tous tombèrent d'accord qu'il valait mieux affronter tous les périls et sortir de la ville à quelque prix que ce fût. Il leur parut préférable de tenter un combat contre les ennemis du dehors et de s'ouvrir un passage de vive force plutôt que de soutenir un siège ; car, dans ce dernier cas, il devait arriver nécessairement ou que*

---

[742]. Sur les *berquils* des châteaux francs et leur approvisionnement en eau, voir surtout P. Deschamps, *op. cit.*, p. 90-93 ; voir également E. Aulas, *La défense terrestre du royaume de Jérusalem*, p. 78-79 ; ou encore H.-P. Eydoux, *op. cit.*, p. 235-240.
[743]. Michel BALARD, *La poliorcétique…*, *op. cit.*, p. 226.
[744]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 254-256.

tous les Chrétiens indistinctement succomberaient sous le glaive, ou qu'ils seraient enfin forcés par le défaut de vivres à se livrer aux mains de leurs ennemis, pour subir le joug d'une honteuse servitude, plus cruelle encore que tout autre genre de mort. Cet avis fut donc généralement adopté ; l'entreprise était périlleuse, mais en la comparant aux autres maux plus fâcheux encore qu'il était facile de prévoir, on jugea qu'on serait plus tôt hors de souffrance. Cependant, les habitants qui avaient fait preuve de zèle en introduisant le comte dans la ville, voyant que l'armée renonçait à tout espoir de se sauver par la résistance, et craignant eux-mêmes d'être traités comme de grands criminels et punis des derniers supplices s'ils demeuraient après le départ du comte, résolurent de prendre avec eux leurs femmes et leurs enfants, et de sortir ainsi que l'armée chrétienne, jugeant qu'il valait mieux pour eux tenter le sort des combats au milieu de leurs frères, que d'attendre une mort inévitable, ou de succomber parmi les infidèles, sous le joug d'une dure servitude, le plus redoutable de tous les supplices. On ouvrit donc les portes de la ville, et tous se précipitèrent à la fois pour en sortir, embrassant ce parti comme l'unique moyen de salut qui leur fût offert. Ils savaient bien qu'ils ne pouvaient se faire un passage que par le fer, et en enfonçant les colonnes ennemies ; mais cette entreprise même et toutes ses suites leur semblaient légères pourvu qu'ils pussent sortir de la place. Cependant, quelques-uns des ennemis ayant pénétré dans la ville par les passages que leur ouvrirent ceux qui occupaient les forts, poussaient vivement les Chrétiens sur les derrières, et les forçaient à se hâter de sortir en même temps : les Turcs qui étaient au dehors, ayant appris qu'un parti des leurs avait trouvé moyen d'entrer dans la place, et se battait déjà contre les nôtres, voulurent aller se réunir à leurs compagnons, et s'emparèrent de vive force de la porte que les Chrétiens avaient ouverte pour sortir ; ils rassemblèrent aussitôt une grande quantité de guerriers de condition et de rang divers, pour s'opposer à la sortie des nôtres, et pour pénétrer eux-mêmes dans l'intérieur de la ville. Alors les partis ennemis en vinrent aux mains, autant du moins que le permettait l'étroit espace dans lequel ils se trouvaient resserrés, et le combat fut également périlleux pour tous les deux. Enfin serrés de près par ceux qui les poussaient vivement sur leurs derrières, puisant de nouvelles forces et un nouveau courage dans la difficulté même de leur situation, les Chrétiens triomphèrent de la résistance et de tous les efforts de ceux de leurs ennemis qu'ils avaient en tête, et s'ouvrant un chemin par le fer, non sans renverser et sans perdre à leur tour beaucoup de monde, ils parvinrent à atteindre la plaine. Spectacle vraiment déplorable, et dont le récit seul nous arrache encore des larmes ! Un peuple sans armes, des citoyens sans expérience de la guerre, des vieillards, des malades, des matrones et de jeunes vierges, des femmes âgées conduisant ou portant de jeunes enfants encore à la mamelle étaient tous ensemble

entassés dans les étroits passages des portes. Les uns tombaient devant les chevaux, qui les foulaient aux pieds ; d'autres, pressés de toutes parts, perdaient toute possibilité de respirer, et étaient misérablement étouffés ; d'autres enfin succombaient sous le glaive impitoyable des ennemis. La plupart des habitants qui avaient résolu de suivre la marche de notre armée, hommes et femmes, furent massacrés pêle-mêle dans cette rencontre ; il ne s'échappa parmi eux que les hommes les plus vigoureux, ou ceux encore à qui leurs chevaux fournirent les moyens de suivre les mouvements de l'armée"[745].

Cependant, les fuyards, poursuivis et harcelés par les musulmans, se débandèrent, tandis qu'à Édesse les chrétiens locaux, abandonnés par les Francs, furent massacrés jusqu'au dernier, les femmes et les enfants étant vendus comme esclaves ; "cette grande cité, qui se targuait d'avoir été la plus vieille communauté chrétienne du monde, resta vide et désolée, elle ne devait jamais se remettre de cette ultime catastrophe"[746].

En revanche, si pendant le siège de Kérak par Saladin (1183) les assiégés ne manquèrent pas de vivres, ce furent les armes qui leur firent défaut, de plus, d'innombrables civils gênèrent leurs actions. Voici ce que nous en dit Guillaume de Tyr :

"Il y avait dans l'intérieur de la citadelle des individus de tout sexe et de conditions diverses, foule nombreuse et tout à fait inutile qui ne pouvait qu'être à charge aux assiégés. C'étaient des histrions, des joueurs de flûte et d'instruments à cordes, que les fêtes de la noce avaient attirés de toute la contrée, et qui furent déçus dans leurs espérances, ne trouvant, au lieu des profits et des plaisirs qu'ils étaient venus chercher, que la guerre et les combats, occupations fort différentes de celles auxquelles ils étaient accoutumés. Des Syriens, habitants des lieux voisins dans la plaine, s'étaient rendus également à la Pierre-du-désert (Petra deserti, autre nom du château de Kérak), avec leurs femmes et leurs enfants, et avaient rempli la place. La foule était si grande que ceux qui voulaient courir de côté ou d'autre ne pouvaient circuler librement, et que les hommes les plus actifs, ceux qui s'occupaient du soin de la défense, en étaient sans cesse embarrassés et fatigués. On dit aussi que les vivres

[745]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 482-485.
[746]. Steven RUNCIMAN, *Histoire des croisades*, p. 481.

étaient en grande abondance dans la citadelle, mais qu'il n'y avait pas d'armes en quantité suffisante pour les besoins de la ville en temps de siège"[747].

À l'exception du feu grégeois, les armes et les tactiques employées par les assiégés francs différaient peu de celles des assiégés musulmans. Ainsi, les Francs persécutaient le campement des assiégeants et tentaient de détruire leurs engins de siège à l'aide de trébuchets généralement placés sur les terrasses des tours de la place[748]. Par ailleurs, des lanceurs de traits repoussaient les assauts des assiégeants[749]. À ce propos, il faut noter que les défenseurs de places francs firent, semble-t-il, un plus grand usage de l'arbalète que leurs adversaires[750]. Cette arme de jet puissante, mais à la fréquence de tir lente, était surtout une arme dont on se servait lors des guerres de siège[751]. Les arbalétriers francs paraissent avoir gagné au fil du temps une expérience qui les rendait redoutables. Ibn al-Aṯīr raconte que lors du siège de Kérak par Saladin, "ses hommes ne purent s'approcher de la forteresse à cause des tirs nourris de flèches d'arbalètes et d'arcs, ainsi que des jets de pierres des mangonneaux"[752].

4-Adaptations et influences dans le domaine de la tactique de siège

a-Adaptations aux tactiques de siège adverses

Les adaptations aux tactiques de siège de l'ennemi se sont traduites par des évolutions dans l'architecture ou dans la poliorcétique plutôt que par des modifications tactiques proprement dites. C'est-à-dire que de part et d'autre, il s'agissait surtout de trouver des techniques architecturales permettant une meilleure résistance des murs contre les projectiles de trébuchets de plus en plus puissants ; et, inversement, il fallait perfectionner ces engins et

[747]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 453-454.
[748]. Hugh KENNEDY, *Crusader castles*, p. 118.
[749]. C'est ainsi, selon Usāma, que furent accueillis les assaillants musulmans alors qu'ils assiégeaient la forteresse de Kafarṭāb (1115-16), alors tenue par les Francs, *Kitāb al-I'tibār*, p. 199.
[750]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 798-799.
[751]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 297.
[752]. IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil fī l-ta'rīḫ*, al-Maktaba al-Šāmila, t. VII, p. 161 ; voir A. Zouache, *op. cit.*, p. 799-800.

les techniques de sape[753] afin de détruire des remparts et des tours gagnant sans cesse en massivité et solidité, ou bien améliorer les feux liquides afin de ne laisser aucune chance aux beffrois des Francs, lesquels s'évertuaient à leur trouver des parades efficaces (vinaigre, peaux, etc.).

Malgré tout, on décèle ici et là dans les chroniques quelques réponses originales à certains problèmes tactiques posés par l'ennemi. Lorsque les Francs étaient les assiégeants, ils devaient trouver des solutions pour se prémunir contre les sorties surprises de harcèlement des assiégés musulmans, qui menaçaient régulièrement leur campement. Par exemple, comme le signale Albert d'Aix, alors que les Francs assiégeaient Saïda (Sidon), leur chef, Tancrède, veilla en premier lieu à "creuser autour de son camp un fossé profond, dont il confia la garde à des hommes vigilants, afin que les ennemis ne puissent venir l'attaquer à l'improviste"[754].

b-Les influences tactiques

Contrairement à ce qu'on a pu observer dans les domaines de l'architecture militaire et de la poliorcétique, il apparaît qu'en matière de tactiques de siège la dette des uns envers les autres est assez maigre. On suppose que les musulmans se sont inspirés de la tour d'assaut des Francs[755], dont c'était la grande spécialité, cependant, s'il y a eu inspiration, elle fut plus technique que tactique. En effet, alors que chez les Francs le beffroi était au cœur du dispositif offensif, les musulmans, sauf exception, en firent essentiellement un usage défensif[756].

En revanche, si l'on considère la sape comme étant à la fois une technique et une tactique, alors les Francs ont clairement été influencés tactiquement par les musulmans. Les Latins purent améliorer cette technique-tactique, qu'ils semblaient déjà connaître avant leur venue en Orient, grâce aux techniciens alépins ou ḫurāsāniens qu'ils enrôlaient parfois lors des sièges[757]. Dans un autre domaine, nous avons vu que le système des pigeons voyageurs, bien qu'étant en périphérie de la tactique militaire pure, était essentiel à la bonne conduite

---

[753]. Selon C. Hillenbrand, si l'art de la sape musulmane a atteint son apogée aux XIIe-XIIIe siècles, c'est évidemment le résultat d'une adaptation à un nouvel ennemi, le Franc, qui développa une architecture militaire de plus en plus puissante, *Islamic perspectives*, p. 531.

[754]. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 175.

[755]. Voir *supra*, p. 404 ; GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 258, voir *supra*, note 475 ; Lynn WHITE, « The crusades and the technological thrust of the West », p. 101

[756]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 819 et 829.

[757]. Voir *supra*, p. 403-404.

d'un siège. Par ailleurs, nous avons constaté que ce mode de communication rapide et discret fut une découverte pour les premiers Croisés qui ne tardèrent pas à l'adopter[758]. Donc, nous avons là l'influence claire d'une "tactique" musulmane sur l'art du siège franc. Attirons ici l'attention sur le fait que nous ne savons pas si les Latins d'Orient rapportèrent les pigeons voyageurs en Occident. Pour certains, cette hypothèse est totalement exclue[759], pour d'autres, la question mérite d'être creusée. Dietrich Lohrmann, qui fait pourtant partie de ces derniers, précise cependant qu'"un système organisé de messagerie par pigeons était rendu difficile en Europe du fait du fractionnement territorial" ; puis il ajoute que "les Normands, qui découvrirent les pigeons voyageurs dès 1068, lors du siège de Palerme, et qui s'en informèrent par la même occasion, ne semblent pas avoir mis en œuvre cette technique dans leur royaume"[760].

Notre analyse des tactiques de siège et de défense de places des protagonistes des croisades nous amène à conclure que, d'une part, elles n'étaient pas restreintes à des jets de pierres ou de feux liquides, mais elles dépendaient également d'éléments aussi essentiels que complémentaires tels que les blocus, le renseignement, la communication ou le moral des troupes ; d'autre part, même si chaque camp avait une tendance à pratiquer ses tactiques de prédilection, leurs essences et leurs principes étaient peu différents. Cela s'explique d'abord par le fait que musulmans et Francs jouissaient dans l'ensemble d'un niveau technologique analogue dans les domaines de l'architecture militaire et de la poliorcétique ; ensuite, les deux adversaires avaient les mêmes buts et visées : les assiégeants, tout en affaiblissant la place désirée par un blocus, s'évertuaient à créer des brèches dans les murs à l'aide des mangonneaux et de la sape ou bien à accéder à leur faîte, tandis que les assiégés mettaient tout en œuvre pour repousser ces assauts en tentant de détruire les machines adverses et de déjouer les sapes par des contre-sapes.

E-Guerres de siège et stratégies générales

---

[758]. Voir *supra*, p. 413-414 ; voir notamment D. Lorhmann, « Échanges techniques entre Orient et Occident au temps des croisades », p. 130-133.

[759]. Michel BALARD, *Les Latins en Orient*, p. 152.

[760]. Dietrich LORHMANN, « Échanges techniques… », *op. cit.*, p. 133.

Si les tactiques régissaient l'action des hommes et des machines de siège, ces dernières intégraient elles-mêmes les plans plus globaux des stratégies générales. En premier lieu, nous étudierons donc le rôle joué par la guerre de siège et par les forteresses dans la géostratégie globale, il sera notamment question de la maîtrise du territoire, puis nous nous interrogerons sur l'existence ou non d'une frontière fortifiée. Et, en second lieu, nous verrons en quoi la prise de places fortes et leur construction servaient de part et d'autre les mêmes stratégies générales que les batailles. Toutefois, nous constaterons que chacun employait ces deux grands moyens complémentaires pour atteindre de grands objectifs antagoniques : unifier l'Égypte et la Syrie et reconquérir les territoires perdus pour les uns, contrôler la côte et l'Égypte afin de se maintenir coûte que coûte en Terre sainte pour les autres.

1-Géostratégie générale

a-La maîtrise du territoire

Il a été dit plus haut dans notre développement qu'une prise de place était autrement plus importante stratégiquement qu'une victoire sur le champ de bataille[761]. Pour Jean-Michel Mouton, "toute bataille, même perdue, n'était pas décisive, elle pouvait signifier un recul territorial mais jamais la perte de l'indépendance", "le siège au contraire avait un caractère beaucoup plus dramatique"[762]. En fait, la bataille ne trouvait sa raison d'être que dans les conquêtes de places fortes[763] qui avaient pour fonction première la maîtrise de territoires plus ou moins vastes[764] ; par conséquent, d'elles, dépendait l'étendue du pouvoir politico-militaire des seigneurs francs et des émirs. Alors que les premiers y résidaient, en territoire musulman, une simple garnison y veillait : les émirs habitaient dans la capitale près du souverain. Les hommes forts des deux camps n'avaient de cesse de vouloir "s'emparer de ces points stratégiques sans la possession desquels on ne pouvait réagir en cas d'invasion, sur lesquels on s'appuyait lorsque l'heure était à l'offensive"[765]. En effet, quand les conditions le

[761]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 577 ; voir R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn*, p. 215-216 et Christopher MARSHALL, *Warfare in the Latin East, 1192-1291*, p. 5-6.
[762]. Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 83.
[763]. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 698.
[764]. Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, p. 174.
[765]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 698.

permettaient, Francs et musulmans cherchaient le plus souvent à affronter l'adversaire non loin d'une forteresse amie. Cette dernière servait de point de repli dans le cas où les forces ennemies étaient trop nombreuses ou bien de refuge pour les survivants après une défaite[766].

Ces places, qu'elles fussent latines ou musulmanes, contrôlaient essentiellement deux types de zones aux enjeux stratégiques primordiaux : les terres cultivables entourant la place et les passages ou les routes passant non loin d'elle. Dès la fin de la période de consolidation des États latins (aux alentours de 1110), la lutte entre Francs et musulmans a principalement pris la forme d'un combat pour le contrôle des terres agricoles et des principales voies de communication[767]. La possession de ces terres était vitale pour un souverain, il tirait d'elles des revenus divers (agricoles, mais pas seulement), et il les distribuait à ses affidés, fieffés francs et *muqṭa'*-s musulmans. Eux entretenaient des combattants qui ensuite les servaient en cas de conflit. Ce système avait l'énorme avantage de soulager les souverains du poids (notamment pécuniaire) trop lourd qu'aurait constitué une armée permanente nombreuse en garnison dans leur capitale[768]. Si c'était la capitale d'un État qui était convoitée et prise (chose rare au XIIe siècle), alors le territoire conquis pouvait être assez vaste. Ainsi, lorsque Nūr al-dīn s'empara de Damas (1154), il put disposer de l'ensemble de la principauté bouride avec tout ce qu'elle contenait de terres cultivables et de petits seigneurs[769].

L'absence de places fortes près des voies de communication rendait leur contrôle impossible. C'est ainsi que la plupart des routes étaient jalonnées par de puissantes forteresses (pour les sections hautement stratégiques), des fortins, des tours isolées et autres maisons fortes[770]. Les Francs attachaient une importance particulière à la sécurisation des routes menant de la plaine littorale vers les domaines de l'intérieur[771]. À titre d'exemple, lors de la première croisade, les Francs veillèrent à sécuriser la route qui reliait la côte (Jaffa) à Jérusalem ; sans cette mesure, la prise de la ville sainte aurait été impossible, car cette voie leur permit d'acheminer tout l'approvisionnement nécessaire (vivres, armements) à la bonne conduite du siège. La mainmise des Croisés sur la route Jaffa-Jérusalem fut facilitée par une faute stratégique grossière des musulmans : ceux-ci abandonnèrent Ramla qui contrôlait cette

---

[766]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 305 et 312.
[767]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 732 ; R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 53.
[768]. *Ibid.*, p. 699 ; voir également R. C. SMAIL, *ibid.*, p. 312.
[769]. *Ibid.*, p. 698 ; voir aussi Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 82-83.
[770]. Paul DESCHAMPS, *Les châteaux des Croisés en Terre sainte*, p. 43 ; Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 30.
[771]. Michel BALARD, *Les Latins en Orient*, p. 106 ; sur l'organisation de la défense des États latins et l'occupation des positions stratégiques par les Francs, voir surtout P. Deschamps, *op. cit.*, p. 17-42.

voie[772]. Par la suite, les Francs construiront le long de cette route au moins sept places fortes, il s'agissait de protéger les innombrables pèlerins venus d'Occident qui empruntaient ce parcours sans discontinuer. Après 1118, la sécurité de la voie Jaffa-Jérusalem sera confiée aux Templiers[773].

Parmi les autres passages qu'il était important de contrôler, on trouve la "trouée de Ḥimṣ". Cet intervalle entre deux massifs, ayant la forme d'un couloir large d'une vingtaine de kilomètres, mettait en liaison la plaine côtière de Tripoli à Ṭarṭūs avec la vallée de l'Oronte et les grandes villes musulmanes de Ḥimṣ et de Ḥamā. Étant donné qu'il pouvait fournir aux armées musulmanes une communication facile avec les États latins, les Francs l'avaient solidement défendu en y construisant diverses forteresses : le Chastel Rouge, le Chastel Blanc, Montferrand, et bien sûr le formidable Crac des Chevaliers. Ce dernier, surveillant La Bocquée (al-Buqay'a), se dressait au nord de cette plaine[774]. À une cinquantaine de kilomètres au nord du Crac se trouvait la forteresse musulmane de Šayzar. Celle-ci commandait l'un des principaux ponts de l'Oronte ; c'était un lieu de concentration pour les troupes musulmanes, notamment celles venant de Ḥimṣ et de Ḥamā. Dès les premiers temps de leur présence en Syrie, les Francs comprirent que Šayzar était dangereuse pour la sécurité de leurs États. Ainsi, ils tentèrent de s'en emparer à maintes reprises, notamment en 1138 où une grande expédition réunit les armées d'Antioche et d'Édesse et celle de l'empereur byzantin Jean Comnène[775], mais jamais ils n'y arrivèrent[776]. Nous pouvons aussi évoquer le château de Saône (Ṣahyūn) qui contrôlait une route importante entre Lattaquié et l'un des grands ponts de l'Oronte en direction d'Apamée et d'Alep[777]. Mais là n'était pas la seule fonction de ce château bien protégé qui servait également à abriter une grande garnison pouvant intervenir aussi bien vers Lattaquié que vers l'Oronte[778].

Si les voies ou les points de passage que l'on vient de citer étaient des enjeux stratégiques importants, Francs et musulmans semblaient encore plus préoccupés par les routes qui reliaient la puissante Damas aux principales villes côtières latines : Tyr, Sidon

---

[772]. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 221 ; sur l'importance de la voie Jaffa-Jérusalem en 1099, voir notamment l'auteur anonyme, *Gesta*, p. 197.
[773]. Robin FEDDEN, *Crusader castles*, p. 16 ; sur l'importance de cette voie, voir également A. Zouache, *op. cit.*, p. 719.
[774]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 30-31 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 716 ; Michel BALARD, *Les Latins...*, *op. cit.*, p. 110 ; Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 228.
[775]. USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, p. 257.
[776]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 32-33.
[777]. *Ibid.*, p. 33-34.
[778]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 228.

(Saïda) et Acre. Damas était autrement plus dangereuse pour les États latins que n'importe quelle autre cité musulmane ; avec sa montée en puissance, les Francs se virent obligés de construire ou de consolider plusieurs places fortes (certaines dataient du début du XIIe siècle comme Hunīn ou Tibnīn) afin de protéger les voies reliant la capitale musulmane aux grandes cités maritimes franques, parmi elles, on trouve les forteresses de Chastel Neuf (Hunīn), Toron (Tibnīn), Safed (Ṣafad), Belvoir (Kawkab), Subeibe (Subayba) ou encore Beaufort (Qal'at al-Šaqīf)[779]. Ces deux derniers châteaux, plantés à l'extrémité du grand couloir de La Bocquée, gardaient à la fois l'entrée de cette vallée, l'accès de la Syrie du Sud et celui de la Palestine (la côte)[780].

b-La question d'une frontière fortifiée

L'idée d'une frontière fortifiée séparant les États latins des États musulmans a pendant longtemps été défendue par d'éminents historiens des croisades qui basèrent leur thèse sur l'observation de la carte des forteresses franques en Terre sainte. Selon eux, les Francs auraient sciemment constitué cette frontière en la jalonnant de manière pensée et organisée de multiples places fortes[781]. Paul Deschamps est l'un des partisans de cette thèse. Selon lui, afin d'assurer la sécurité de leurs États, les Francs durent "construire aux frontières d'importants châteaux forts qui gardaient les cols des montagnes et les passages des fleuves ou faisaient face aux citadelles arabes élevées au-delà de l'Oronte et de l'Euphrate" ; ils organisèrent aussi "tout un réseau défensif entre la côte et la frontière orientale, tours de guet, fortins, châteaux de plaine, destinés à maintenir la liaison entre les diverses places fortes et à surveiller les routes"[782]. Ailleurs, l'historien affirme sans ambiguïté que tout près du château de Subeibe (à équidistance de Damas et de Tyr) "se trouvait la frontière, ici parfaitement indiquée, qui séparait les États francs des États musulmans", puis il précise et nous dit qu'"elle passait entre Bélinas (Bāniyās) et Beit Djenn (Bayt Ǧinn)"[783].

---

[779]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 302-304 ; voir également Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 28-29.
[780]. Paul DESCHAMPS, *ibid.*, p. 29.
[781]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 300.
[782]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 43.
[783]. *Ibid.*, p. 29.

Cette thèse d'une frontière fortifiée a largement été remise en cause[784]. Par exemple, pour R. C. Smail, l'argument de la carte des forteresses ne tient pas, il affirme avec raison que les Francs s'emparèrent de places fortes appartenant à d'anciens systèmes défensifs byzantins ou musulmans[785] ; en fait, dans leur grande majorité, les châteaux francs s'élevaient sur des vestiges plus ou moins bien conservés de ces systèmes[786]. Cependant, rien ne prouve que les Francs calquèrent partiellement un improbable système défensif élaboré sur ces systèmes préexistants[787]. D'ailleurs, quand ils arrivèrent en Orient, ils ne trouvèrent face à eux, en tout cas dans les premiers temps, qu'un monde musulman divisé et anarchique composé d'émirats aux limites floues et fluctuantes avec lesquels il leur arrivait parfois de s'allier[788]. Cette constatation s'ajoute à la liste des arguments qui tendent à prouver que les fortifications croisées n'avaient pas été conçues en fonction d'une sorte de plan stratégique global. Du fait notamment des contraintes économiques, les constructions de forteresses et de châteaux *ex nihilo* furent lentes et progressives, de plus, elles répondaient le plus souvent à des besoins stratégiques plus ou moins locaux. Par exemple, comme les Latins avaient vite considéré la prise de Tyr comme une priorité impérieuse, ils ne tardèrent pas à la bloquer (vers 1106-07) au moyen des forteresses de Chastel Neuf (Hunīn) et du Toron (Tibnīn)[789]. R. C. Smail ajoute que l'installation en Orient des premiers Latins n'était pas guidée par les directives d'un État unique et central, mais, selon lui, elle fut le résultat des ambitions de divers seigneurs, plus ou moins indépendants, pour qui les bénéfices immédiats émanant de terres cultivables étaient plus importants qu'une intégration à une stratégie générale[790]. Smail, poursuivant son argumentation, finit par démonter la thèse de Paul Deschamps en affirmant, par exemple, que de nombreuses forteresses étaient situées fort loin de la "frontière" décrite par l'historien français et, inversement, que certaines zones critiques reliant les États latins à ceux des musulmans étaient particulièrement pauvres en châteaux. C'était le cas des voies menant de Damas vers les cités côtières latines (Acre, Tyr, Saïda). Cette région sensible attendit de

---

[784]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 227.
[785]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 300-301.
[786]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 721-722 : "[…] les guerres incessantes que s'étaient livrées Byzantins et musulmans, aux Xe et XIe siècles, avaient eu pour consequence l'édification de très nombreuses places fortes en Syrie du Nord et en Syrie centrale, […]".
[787]. *Ibid.*, p. 723.
[788]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 227.
[789]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 723-724.
[790]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 301-302.

longues décennies avant que les Francs ne soient en mesure d'y densifier un réseau de places fortes censées garantir la côte d'offensives venant de Damas[791].

Enfin, même si les Francs avaient eu l'intention de mettre en place une frontière fortifiée, il leur aurait été matériellement impossible de la surveiller. Ils ne possédaient pas assez d'effectifs pour pouvoir contrôler les intervalles[792]. C'est ainsi que les forteresses latines, si nombreuses fussent-elles, "n'étaient, à l'intérieur du pays, qu'un saupoudrage sur de vastes territoires, un filet aux mailles détendues à travers lequel pouvaient s'infiltrer des troupes familiarisées avec le pays". En réalité, au lieu de constituer une frontière solide, les forteresses étaient plutôt cause d'émiettement et d'isolement territorial grandement favorisés par un esprit féodal individualiste[793]. Selon Philippe Contamine, si certaines sociétés ont recouru à des lignes de fortification continues pour contenir un ennemi éventuel (ex : la Grande Muraille en Chine ou le *limes* des Romains), les Francs (occidentaux et levantins) ignorèrent totalement cette solution[794] ; de surcroît, il ajoute que les châteaux n'étaient pas intégrés dans un réseau de forteresses formant frontière à la périphérie de la cellule politique à défendre, car le but des châteaux était à la fois de fournir un abri fortifié à ceux qui y vivaient, et de contrôler la population alentour. Toutefois, il ne nie pas l'existence, en Occident, de zones frontalières lâches ou marches[795]. Ces dernières, qu'on peut également qualifier de lignes de défenses fortifiées, étaient également une réalité dans l'Orient latin.

Ces lignes de défenses correspondent *grosso modo* aux zones frontières entre les territoires francs et musulmans[796]. Avant toute chose, les Francs adoptèrent deux grandes lignes de défense : la première longeait la côte, son rôle était de parer aux attaques des flottes fatimides et de sécuriser au maximum les cités portuaires afin de faciliter l'accueil des renforts venus d'Occident ; la seconde, située sur le flanc oriental des montagnes syriennes, devait empêcher que l'ennemi (venant de l'est) ne pénètre trop profondément en territoire franc par les passages est-ouest coupant la barrière montagneuse (les Francs mirent du temps avant de protéger correctement la voie de Damas qui ouvrait l'accès aux ports latins)[797]. Puis se formèrent d'autres lignes de défense tout aussi essentielles, parmi elles, on distingue un

---

[791]. *Ibid.*, p. 302-304 ; Michel BALARD, *Les Latins…*, *op. cit.*, p. 109 ; voir également les exemples donnés par A. Muḥammad, *al-Muǧtama' al-islāmī fī bilād al-Šām fī 'aṣr al-ḥurūb al-ṣalībiyya*, p. 329.
[792]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 319.
[793]. *Ibid.*, p. 318.
[794]. Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, p. 365-366.
[795]. *Ibid.*, p. 130 ; sur les diverses fonctions des forteresses franques, voir aussi A. Zouache, *op. cit.*, p. 720.
[796]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 718.
[797]. Michel BALARD, *Les Latins…*, *op. cit.*, p. 109 ; Emmanuelle AULAS, *La défense terrestre du royaume de Jérusalem*, p. 9.

alignement de fortifications nord-sud de la principauté d'Antioche au comté de Tripoli (de Baġrās au Crac des Chevaliers) et, dans le royaume de Jérusalem, de Beaufort (Qal'at al-Šaqīf) à Kérak et Šawbak. Parallèlement, des lignes transversales (est-ouest) protégeaient les voies de communication entre la côte et le plateau syrien. Par exemple, nous avons relevé précédemment le travail de fortification accompli (tardivement) par les Francs sur les voies qui reliaient Damas aux cités côtières importantes, ou encore l'attention particulière que les Latins portèrent à la sécurisation de la voie Jaffa-Jérusalem[798]. Il résulte de ces alignements verticaux et horizontaux un véritable quadrillage du territoire et une concentration des moyens défensifs aux points stratégiques[799]. Soulignons que les zones frontières étaient souvent confiées aux ordres militaires. Ils s'occupèrent notamment de la défense des marches des territoires d'Antioche (à partir des années 1130), qui voulait se prémunir contre les tentatives de reconquête byzantines, et de Tripoli, où les Templiers constituèrent un puissant ensemble avec les forteresses de 'Arīma, de Tortose (Ṭarṭūs) et de Chastel Blanc (Ṣāfītā), et où les Hospitaliers s'installèrent au Crac des chevaliers en 1142-44 (frontière orientale du comté) et au Marqab en 1168 (confins septentrionaux du même comté)[800].

Par définition, les États musulmans possédaient des lignes de défense épousant les contours flous et fluctuants de celles de leurs adversaires. Sous Nūr al-dīn, l'une des grandes lignes de défense de son domaine, celle se trouvant à l'ouest, faisait face à trois États francs : la principauté d'Antioche, le comté de Tripoli et le royaume de Jérusalem. Les deux pôles principaux de cette ligne étaient Alep au nord et Damas au sud ; et à égale distance de ces deux cités, Ḥimṣ jouait un rôle important. Entre les territoires d'Alep et d'Antioche, la frontière était sensiblement la même que celle qui séparait jadis Byzance et la terre d'islam (VIIe-Xe siècle). À l'ouest de Ḥamā et de Ḥimṣ, la limite du comté de Tripoli était alors très vague. Quant au Crac, il tenait en respect les armées musulmanes dans cette partie de la ligne. Plus au sud, la chaîne du Liban constituait une frontière naturelle entre la bande côtière, tenue par les Latins, et la plaine de La Bocquée qui dépendait de Ba'labakk. La région damascène était protégée à l'ouest par l'Anti-Liban ; au sud, la frontière avec le royaume de Jérusalem était délimitée par le Jourdain dont Subeibe et Bāniyās défendaient le passage au nord du lac

[798]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 718-719 ; Michel BALARD, *ibid.*, p. 110.
[799]. Michel BALARD, *ibid.*, p. 110.
[800]. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 137 et 167.

de Houlé. La limite méridionale de l'État zankide était marquée par la vallée de Yarmūk ; Bosra et Ṣalḫad sécurisaient la zone se trouvant en bordure du désert d'Arabie[801].

Attirons l'attention sur le fait que les intervalles des forteresses musulmanes se trouvant sur une ligne de défense n'étaient pas couverts, et ce, bien que les musulmans fussent bien plus nombreux que leurs adversaires. Jean-Michel Mouton fait observer que si "les limites d'une principauté, telle celle de Damas, se définissaient d'abord par cette ligne de forteresses censée protéger le territoire des incursions ennemies", "les espaces laissés entre ces places fortes étaient très lâches et rien n'était plus facile pour une armée étrangère que de pénétrer au cœur de la principauté, aux abords même de Damas, sans rencontrer la moindre résistance ; c'est ce qui se produisit en 543/1148, les Francs ayant pris soin de contourner Bāniyās"[802]. En fait, à l'instar de leurs ennemis, les chefs musulmans en général, et Nūr al-dīn en particulier, n'avaient pas de programme de construction militaire visant à l'application d'une stratégie globale. Ainsi, ils exécutaient les travaux que les circonstances exigeaient, ils consolidaient certains châteaux et en démantelaient d'autres selon leur position stratégique. Quant à la non-instauration d'une frontière fixe par les musulmans, elle fut, semble-t-il, le résultat d'un choix délibéré. Pour Nikita Élisséeff, Nūr al-dīn ne songea jamais à construire une véritable frontière fortifiée, "car bâtir était reconnaître une limite territoriale et par là admettre le fait accompli de l'occupation franque" ; en refusant d'établir cette limite, le prince zankide "marquait le caractère précaire qu'avait dans son esprit cette occupation étrangère"[803].

En somme, dans la Syrie du XIIe siècle, les États ennemis n'étaient pas séparés par une frontière fortifiée fixe et imperméable, mais plutôt par des lignes de défenses poreuses, mouvantes et flottantes. De manière plus générale, nous pouvons affirmer avec Alain Demurger que "la frontière médiévale n'est pas une limite mais une zone de confrontation et d'échanges"[804].

2-Stratégie générale des musulmans

a-Prises de places et reconquête

---

[801]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 706.
[802]. Jean-Michel MOUTON, *Damas*, p. 82.
[803]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 707.
[804]. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 166-167.

Les points d'ancrage de la colonisation latine en Orient étaient sans nul doute les places fortes (en particulier celles situées sur la côte). Par conséquent, les musulmans ne pouvaient espérer aller au bout d'une reconquête de leurs territoires sans s'emparer des forteresses ennemies. Nous avons vu précédemment que les années 1130 virent un basculement du rapport de force[805]. Dès leur venue et pendant près de trois décennies, les initiatives militaires appartenaient aux Francs, toutefois, l'arrivée au pouvoir d'un certain Zankī sonna la fin de leur stratégie offensive. Peu à peu la tendance s'inversa donc, et on assista alors au réveil du monde musulman syrien qui avait jusque-là subi la conquête croisée sans pouvoir lui opposer une résistance solide. Ainsi, la stratégie offensive des musulmans s'articula autour de deux axes principaux : l'unification de leurs rangs par la propagande et la mise au pas des émirs réticents, puis une activité militaire agressive alliant batailles (batailles rangées, razzias et coups de main)[806] et guerres de siège.

Au nord, l'agressivité de Zankī (puis de son fils) fit rapidement disparaître le comté d'Édesse et affaiblit considérablement celui de Tripoli qui vit ses frontières orientales reculer ; une à une les places se trouvant dans cette zone tampon tombèrent : Montferrand (Ba'rīn) et Raphanée (Rafaniyya), en 1137, inaugurèrent une longue série[807]. En décembre 1144, Zankī porta la première estocade au comté d'Édesse en s'emparant (temporairement) de sa capitale éponyme ; puis il passa à la conquête des autres forteresses franques de l'est de l'Euphrate. Parallèlement, Édesse s'était révoltée, mais Nūr al-dīn scella son destin par un siège victorieux deux ans après celui mené par son père[808]. Le fils de Zankī lui avait succédé après sa mort en septembre 1146. Instauré en 1100, le comté d'Édesse fut le premier des États latins, mais il fut aussi le premier à tomber. Sa chute fut le premier grand signe de l'effritement politique des institutions levantines[809].

Nūr al-dīn poursuivit donc la stratégie hégémonique de son père tout en en améliorant l'organisation et en l'amplifiant. Non seulement le Zankide s'emparait des places ennemies, mais il récupérait en même temps les terres qui les environnaient ; c'est ainsi que ses reconquêtes réduisirent les fiefs disponibles et donc les ressources militaires féodales des

---

[805]. À ce sujet, voir surtout A. Zouache, *Armées et combats en Syrie*, p. 711-715.
[806]. Voir *supra*, p. 327-336.
[807]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 713.
[808]. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 337-339.
[809]. *Ibid.*, t. I, p. 209.

Francs[810], et, partant, les affaiblirent considérablement. Les prises de places suivaient une stratégie bien définie. Quand les armées de Nūr al-dīn s'emparaient d'un château isolé situé assez en avant dans le territoire ennemi (ex : al-'Urayma) ou loin des bases musulmanes (ex : Bāniyās avant la prise de Damas), les défenses étaient démantelées afin que l'adversaire ne puisse pas s'en resservir avant un certain délai, car une remise en état coûtait cher et prenait beaucoup de temps. À l'inverse, lorsque la place prise aux Francs était proche du territoire musulman, elle était restaurée et occupée durablement (ex : al-Aṭārib, Ba'rīn, Qal'at al-Muḍīq, Ḥārim, etc.). Précisons que certaines de ces forteresses septentrionales nécessitaient un réaménagement assez lourd. Leurs défenses, d'origine byzantine, étaient tournées vers l'est contre le pays musulman, il fallait donc y apporter de profonds changements pour les "orienter" contre l'Ouest[811]. De manière générale, un assiégeant victorieux, quel qu'il fût, devait toujours trancher la question du sort réservé à la place : la détruire ou la refortifier[812]. Les refortifications nécessitaient de lourds investissements en hommes, en temps et en argent, par conséquent, elles devaient être stratégiquement "rentables". Par exemple, après les tremblements de terre de 1157 et de 1170, Nūr al-dīn fit relever à grands frais les principales places situées dans la zone frontière séparant son territoire et le comté de Tripoli. Après le séisme de 1157, il s'empara de Šayzar dont il fit remonter la partie nord ; rappelons que cette forteresse surveillait un point de passage important de l'Oronte. Un peu plus au sud, le Zankide refortifia les murs de Ba'rīn (Montferrand) qui contrôlait une voie allant de la côte vers la vallée du Moyen Oronte[813].

La stratégie belliqueuse de Nūr al-dīn aboutit à une première grande étape décisive : la prise de Damas en 1154. Cette dernière avait été précédée de cinq années d'efforts et de tentatives avortées (la première avait eu lieu en 1149) avant de se réaliser[814]. Cette prise fut un tournant éminemment important dans les rapports de force entre musulmans et Francs, puisque d'abord ces derniers perdirent un allié traditionnel de poids[815], et ensuite une cité musulmane hostile et puissante menaçait désormais directement le royaume de Jérusalem et les grandes cités côtières des Latins (d'où leurs diverses travaux de fortification dans la zone située entre Damas et la côte). Selon Guillaume de Tyr :

---

[810]. Michel BALARD, *Les Latins en Orient*, p. 106.
[811]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 716.
[812]. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 533.
[813]. Nikita ÉLISSÉEFF, *Nūr al-dīn*, t. III, p. 716-717.
[814]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 397-398.
[815]. *Ibid.*, t. I, p. 412.

"Cet événement fut fatal aux Chrétiens, en ce qu'il substitua un adversaire formidable (Nūr al-dīn) à un homme sans puissance (Abaq, prince bouride de Damas), et que sa faiblesse avait mis sous notre dépendance, à tel point qu'il était devenu comme notre sujet, et payait un tribut annuel. Car de même qu'il est vrai qu'un royaume divisé en lui-même périra, comme l'a dit le Sauveur, de même aussi plusieurs royaumes unis se prêtent appui mutuellement et se lèvent plus forts contre l'ennemi"[816].

Précédemment, le chroniqueur franc avait fait remarquer que Nūr al-dīn profita de ce que les Francs étaient occupés à Ascalon, qu'ils prirent en 1153, pour attaquer Damas. Ascalon était, au même titre que Damas, une cité hautement stratégique. Elle constituait un rempart solide entre l'Égypte et le royaume de Jérusalem[817]. Les Francs avaient attendu un demi-siècle avant de pouvoir s'en emparer, elle était pour eux la clé de l'Égypte dont le contrôle devint de plus en plus une priorité politique pour les deux belligérants. Les enjeux étaient clairs, les Latins ne pouvaient accepter de voir l'Égypte, qui était au bord de la désintégration, tomber sous la coupe d'une Syrie désormais forte, et par conséquent constituer avec elle une tenaille qui mettrait gravement en péril la sécurité du royaume[818]. Entre 1163 et 1169, Amaury Ier, roi de Jérusalem, mena cinq expéditions contre l'Égypte avec des résultats divers, "les succès succédèrent aux échecs, finalement la désillusion l'emporta" ; en fait, les Francs ne purent combattre efficacement sur deux fronts : le syrien mené par Nūr al-dīn et l'égyptien mené par l'un de ses lieutenants, Širkūh[819]. Ce dernier dirigea trois expéditions égyptiennes (en 1164, 1167 et 1169)[820] dont la dernière fut décisive puisque le 8 janvier 1169 ce dernier fut accueilli au Caire en libérateur et fut promu vizir d'Égypte par le calife abbasside, remplaçant ainsi la moribonde dynastie fatimide. Mais Širkūh mourut deux mois après son intronisation, et c'est donc son neveu, Saladin, qui lui succéda[821]. Vassal hier encore, le jeune kurde ne tarderait pas à devenir le maître du Moyen-Orient[822].

---

816. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 59.
817. *Ibid.*, t. III, p. 52.
818. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 427-430.
819. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 715 ; sur les cinq expéditions d'Amaury Ier en Égypte, voir J. Prawer, *ibid.*, t. I, p. 432-445.
820. Au sujet des expéditions de Širkūh en Égypte, voir notamment J. Prawer, *ibid.*, t. I, p. 433-441.
821. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 442.
822. *Ibid.*, t. I, p. 459.

Saladin poursuivit avec force et talent l'œuvre de Nūr al-dīn. Les chroniqueurs latins font une description sensiblement analogue de ces deux personnalités. Les deux chefs sont d'abord perçus comme les tenants de la reconquête des terres musulmanes : "Nūr al-dīn est l'amplificateur du patrimoine ancestral et Saladin le souverain aspirant à répandre sa propre gloire et à agrandir son royaume"[823]. La mort de Nūr-al-dīn, le 15 mai 1174, marqua la fin de l'influence de la dynastie zankide sur Damas, laquelle fut prise sans coup férir par Saladin cinq mois plus tard. La disparition du Zankide provoqua un délitement sérieux de l'unité syrienne[824] ; par conséquent, le but premier de Saladin consista à mettre au pas la ville d'Alep qui joua désormais, pour les dix années à venir, le rôle de gardienne de l'autonomie des principautés face à la puissance ayyoubide conquérante qui ne cessa de croître. Après s'être emparé des cités dépendant d'Alep (notamment Ḥamā, Ḥimṣ et Ba'labakk)[825], Saladin fit plier cette dernière en 1183, date qui marqua l'union définitive de l'Égypte et de la Syrie. Ces deux réunifications, la syro-syrienne puis la syro-égyptienne, mirent désormais à disposition de Saladin des forces armées considérables qui lui permirent de mener une guerre permanente contre les Francs avec des troupes fraîches, alors que ces derniers étaient contraints de se battre sans perspective de relève[826]. Après la chute d'Alep, Saladin dirigea sans délai ses assauts contre les territoires du royaume de Jérusalem, et ce, durant deux années (1183-84). Il concentra principalement ses efforts contre les forteresses franques de Transjordanie, et en particulier contre Kérak. Ces offensives avaient un but stratégique clair : sécuriser cette zone afin de faciliter le passage des armées égyptiennes en Syrie[827]. Après plusieurs tentatives infructueuses contre Kérak, l'Ayyoubide mena une autre campagne contre cette place en automne 1184, mais, comme les précédentes, elle se termina par un échec. Ce fut la dernière attaque de Saladin contre le royaume de Jérusalem avant la bataille de Hattin[828]. Finalement, au printemps 1185, Francs et musulmans signèrent un armistice d'une durée de quatre ans (notamment pour des raisons économiques)[829]. Cette trêve, qui devait se prolonger jusqu'en 1189, fut rompue en 1187. Fin 1186, une immense caravane musulmane revenant de La Mecque fut attaquée et pillée par le maître de Kérak, Renaud de Châtillon. Selon Joshua Prawer, cet incident ne fut pas l'unique cause de la reprise des hostilités, mais il servit de

---

[823]. Benjamin Z. KEDAR, « Croisade et *jihād* vus par l'ennemi », p. 351.
[824]. Steven RUNCIMAN, *Histoire des croisades*, p. 609.
[825]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 542-543.
[826]. *Ibid.*, t. I, p. 594.
[827]. *Ibid.*, t. I, p. 619-620.
[828]. *Ibid.*, t. I, p. 630-633 ; Steven RUNCIMAN, *op. cit.*, p. 643.
[829]. Steven RUNCIMAN, *op. cit.*, p. 645 ; Joshua PRAWER, *op.cit.*, t. I, p. 633.

casus belli à un Saladin excédé, par ailleurs, par ses échecs répétés devant Kérak, et surtout par le fait que Renaud imposait de manière systématique des péages aux caravanes du *ḥağğ* (le pèlerinage à La Mecque) passant par son comté : "c'était l'atteinte la plus grave portée au prestige du porte-drapeau du *ğihād*"[830].

Les relations entre les deux camps se détériorèrent donc sérieusement, et au printemps 1187 l'imminence d'un combat décisif était palpable. Au matin du 4 juillet 1187, les armées de Saladin et celles du roi de Jérusalem, Guy de Lusignan, s'affrontèrent à Hattin. Les Francs ne résistèrent pas longtemps aux assauts ennemis, et au soir de ce même jour, la fine fleur de la chevalerie levantine avait été décimée ou capturée. La force militaire franque avait cessé d'exister. Sur 15 000 combattants, un millier environ échappa au massacre[831]. Après ce coup létal porté aux armées de ses adversaires, Saladin n'avait plus qu'à s'occuper de leurs forteresses[832].

b-Guerres de siège-éclairs et terre brûlée après Hattin

Après Hattin, les cités, les forteresses et les fortins des États latins se trouvèrent vidés de leurs garnisons : toutes avaient été envoyées au carnage. Seules Jérusalem, Ascalon et Tyr étaient encore à même de se défendre[833]. Évidemment informé de cette situation, Saladin voulut l'exploiter sans tarder. C'est ainsi que durant deux mois, ses troupes se répandirent à travers le pays pour s'emparer de tout ce qui pouvait être pris. La stratégie de l'Ayyoubide se voulait avant tout dynamique. Il comprit vite que s'attarder devant les places qui résistaient, non seulement briserait l'élan de la spirale des victoires faciles, mais encore encouragerait d'autres places à en faire autant et ferait surgir peut-être un plan de défense. Cette méthode conféra à l'action de Saladin une grande mobilité et lui permit de s'emparer de la majeure partie des territoires latins[834].

La campagne menée par Saladin lors de l'été 1188 poursuivait les mêmes objectifs que celle lancée directement après Hattin. Plutôt que de s'en prendre à des places fortes pouvant potentiellement résister de longs mois, il s'agissait avant tout de déstabiliser le système de

---

830. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 638-639.
831. *Ibid.*, t. I, p. 651-655.
832. Steven RUNCIMAN, *op. cit.*, p. 657.
833. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 655.
834. *Ibid.*, t. I, p. 656 ; Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 319.

défense ennemi en s'emparant d'un grand nombre de forteresses secondaires appartenant à un réseau défensif plus large. Lors de cette campagne estivale, les armées ayyoubides furent capables de faire tomber en moins d'un mois le groupe de châteaux qui assuraient la défense d'Antioche et contrôlaient la route reliant Lattaquié à Alep, ces derniers étaient au nombre de dix dont les plus importants étaient Ṣahyūn, Bourzey et Balāṭunus. Les nouvelles possessions n'étaient pas abandonnées mais au contraire immédiatement cooptées par les émirs locaux, et une fois réparées et refortifiées, elles devenaient des points d'appui solides de la zone frontière séparant les territoires musulmans des quelques cités côtières toujours aux mains des Francs[835]. Le traité d'al-Harawī, qui fut rédigé à la fin du XIIe siècle, se nourrit clairement de la stratégie employée par Saladin lors de ses grandes victoires post-Hattin ; par exemple, la référence au siège de Bourzey (août 1188) est extrêmement claire[836]. Selon le conseiller-stratège :

> *"Que le prince veille à ne pas s'arrêter devant une forteresse trop importante pour lui et si puissante, par rapport à son armée, qu'il ne puisse la vaincre : quitter en effet une place après avoir campé sous ses murs et l'avoir menacée correspond à une honteuse déroute. Qu'il n'attaque pas non plus de château solide ni de place bien fortifiée sans s'être auparavant gagné les cœurs des gens, des troupes, de leurs commandants et de leurs chefs de toutes les manières possibles et imaginables, sans avoir circonvenu les princes et les grands en leur offrant ce qu'ils désiraient et en leur garantissant ce qu'ils souhaitaient, cela avant même de s'être mis en route et d'avoir commencé le siège"*[837].

Ce deuxième conseil[838] est directement inspiré de l'autre aspect important de la stratégie de Saladin après Hattin : l'obtention des redditions des places sans combattre en promettant la vie sauve à des assiégés peu nombreux, affaiblis et incapables de résister à la "vague ayyoubide". Ainsi, tout de suite après sa victoire à Hattin, Saladin envoya à Acre, Jérusalem, Tyr et à d'autres cités des messages dans lesquels il proposait aux assiégés de se rendre.

---

835. Benjamin MICHAUDEL, « The development of the islamic military architecture during the Ayyubid and Mamluk reconquests of frankish Syria », p. 108.

836. William J. HAMBLIN, « Saladin and muslim military theory », p. 230, au sujet de la référence à ce siège dans al-Harawī, voir p. 231-234 ; AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 246 (texte arabe), p. 236 (trad.).

837. AL-HARAWĪ, *al-Taḏkira al-harawiyya*, p. 248 (texte arabe), p. 234 (trad.) ; voir les commentaires de W. J. Hamblin au sujet du premier conseil rapporté dans ce passage, *ibid.*, p. 235-236.

838. Sur ce deuxième conseil, voir les commentaires de W. J. Hamblin, *ibid.*, p. 234-235.

Jérusalem refusa cette offre, mais Acre comme beaucoup d'autres places l'accepta. Si la ville de Tyr fut également prête dans un premier temps à négocier sa reddition, elle changea vite d'avis et décida de résister[839]. Mais, en général, Saladin promettait des conditions de capitulation si libérales que, devant l'impossibilité d'échapper au danger qui les menaçait, les cités et les forteresses furent des dizaines à lui ouvrir leurs portes. Ce n'était en fait qu'une question de temps, les places, abandonnées à leur sort, voyaient leurs difficultés de ravitaillement et leur principal corollaire, la démoralisation, s'accroître. Alors, Saladin n'avait plus qu'à les cueillir tels des fruits mûrs en leur proposant une reddition certes honorable, mais dont il était le véritable bénéficiaire[840]. Néanmoins, malgré sa position de force, le sultan respectait ses promesses, et non seulement les vaincus repartaient la vie sauve, mais ils pouvaient également emporter leurs biens meubles[841]. Dès le lendemain de la bataille de Hattin (c'est-à-dire le 5 juillet 1187), Tibériade, capitale de Galilée et première seigneurie fondée par les Croisés, fut prise par Saladin, celui-ci permit à sa châtelaine, l'épouse du comte de Tripoli, de rejoindre son mari à Tripoli. Cette clémence pragmatique devint une constante dans la politique de Saladin à l'égard des Francs : "la livraison d'une place contre l'assurance des vies et des biens saufs, et la possibilité de repli vers un territoire chrétien"[842]. Le 10 juillet, c'est Acre qui ouvrit ses portes aux musulmans après la négociation de l'*amān*/sauf-conduit[843]. Le 17 septembre de cette même année, soit deux mois et demi après Hattin, Saladin était sous les murs de Jérusalem, et le 20 il lançait l'offensive contre la cité sainte. Malgré une résistance valeureuse des Francs assiégés, le 30 septembre, ces derniers furent contraints de négocier une reddition : la liberté moyennant une rançon. Si de nombreux Francs purent s'en acquitter, on eut du mal à réunir les sommes nécessaires pour les pauvres qui n'étaient pas en mesure de se racheter. Une partie de ceux qui ne trouvèrent pas de quoi se libérer furent affranchis par Saladin, tandis que les autres tombèrent en esclavage. Le vendredi 2 octobre, Saladin pénétrait en maître dans cette ville si chère aux cœurs des adeptes des deux religions adverses. Les vainqueurs se montrèrent donc magnanimes et humains. Et là où les Francs, quatre-vingt-huit ans plus tôt, avaient perpétré un holocauste indescriptible contre les musulmans, aucune maison ne fut pillée ou saccagée et personne ne fut blessé[844]. En

---

[839]. William J. HAMBLIN, *op. cit.*, p. 235.
[840]. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 319.
[841]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 656.
[842]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 657.
[843]. *Ibid.*, t. I, p. 658.
[844]. Steven RUNCIMAN, *op. cit.*, p. 659-661 ; sur cet épisode, voir aussi J. Prawer, *op. cit.*, t. I, p. 672-676.

s'écartant d'une vengeance aveugle, le sultan ayyoubide laissait à la postérité (probablement à dessein) un bel exemple de miséricorde munificente.

Il faut préciser que la "générosité" qui caractérisait l'action de Saladin lors des redditions de places fut critiquée par certains de ses contemporains. Ils pensaient que l'affranchissement des pauvres (comme à Jérusalem) et la distribution dispendieuse aux proches du sultan et aux émirs de l'argent et des biens saisis (comme à Acre ou à Jérusalem) étaient un manque à gagner énorme pour les caisses de l'État, et donc pour les futurs efforts de guerre. *A contrario*, on peut déceler dans les libéralités de Saladin une manœuvre destinée à impressionner et à décourager ses ennemis. En effet, par ces gestes, le sultan leur montrait qu'il n'était pas à quelques dizaines de milliers de dinars près, et donc qu'il disposait de ressources économiques illimitées. Par ailleurs, il s'assurer par ces dons la fidélité de ses émirs et de ses lieutenants[845].

Les campagnes de reconquête musulmanes menées dans le prolongement de Hattin furent des réussites en partie grâce au fait que Saladin avait indubitablement remporté la guerre psychologique[846], tant à l'échelle des sièges qu'à l'échelle de la stratégie globale. Lorsque les Francs se reprirent, il était trop tard. Pour récupérer des territoires si facilement tombés aux mains des musulmans, des efforts cyclopéens furent nécessaires. Mais, selon Joshua Prawer, "le sang, le labeur et l'argent, prodigués pendant cent ans, ne suffirent pas pour réparer les dommages causés par les deux mois de désarroi qui suivirent les Cornes de Hattin"[847].

Après avoir repris de nombreux territoires et places fortes aux Francs, Saladin, profitant de la faiblesse de ses adversaires, poursuivit sa stratégie de reconquête en appliquant de manière systématique une méthode qui visait à les déraciner définitivement des contrées musulmanes : la terre brûlée. Cette œuvre de destruction des points d'appui fortifiés entreprise par l'Ayyoubide eut des conséquences décisives sur toute l'histoire du "second royaume". Ainsi, après quelque temps de cette politique de la terre brûlée, les Francs n'eurent plus aucun espoir de reprendre pied et de s'établir durablement à l'intérieur du pays, car les effectifs dont ils disposaient étaient insuffisants pour relever des places qui avaient été rayées de la carte. Les successeurs ayyoubides de Saladin comprirent la pertinence de cette stratégie, et la

---

[845]. William J. HAMBLIN, *op. cit.*, p. 236-237.
[846]. *Ibid.*, p. 238.
[847]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 656 ; les *Cornes de Hattin* sont en fait deux collines sur lesquelles se terminèrent la bataille, voir dans ce même ouvrage, p. 654.

continuèrent donc après lui[848]. La politique de la terre brûlée, qui consistait principalement à la destruction des forteresses susceptibles de tomber aisément aux mains des Latins, devint l'un des fondements de la stratégie musulmane contre les Francs au XIIIe siècle[849]. En 1227, alors que les armées franques projetaient de s'emparer de Jérusalem, un neveu de Saladin, al-Mālik al-Muʿaẓẓam, fit mettre en ruine la ville sainte et mena avec succès une campagne de destruction en Galilée[850]. Près de quarante ans plus tard, les musulmans faisaient toujours usage de la terre brûlée. Par exemple, après s'être emparé de Césarée en mars 1265, le sultan mamelouk Baybars entreprit un démantèlement total de cette cité côtière. Elle fut littéralement rasée, il s'agissait d'empêcher toute tentative de réinstallation sur la côte de contingents venant d'Occident[851].

En somme, Saladin avait posé après Hattin les bases d'une stratégie qui inspirera la plupart de ses successeurs pendant près d'un siècle. En fait, ceux-ci durent comprendre assez vite, comme Saladin avant eux, que s'ils voulaient un jour bouter les Francs hors de Syrie, ils n'avaient pas d'autre choix que d'adopter cette méthode de la terre brûlée qui était de loin la solution la plus logique et la plus réaliste.

3-Stratégie générale des Francs

a-Réflexe obsidional et stratégie du repli sur soi

Nous avons déjà rappelé à plusieurs reprises dans notre développement qu'un renversement du rapport de force entre Francs et musulmans se produisit autour des années 1130. Les Francs, qui avaient pratiqué jusque-là une stratégie offensive motivée par "l'impression qu'une volonté céleste conduisait la politique"[852], commencèrent, sous les coups de boutoir des musulmans (menés par Zankī), à adopter une stratégie plus prudente qui ne tarda pas à devenir franchement défensive ; et ce processus s'accentua encore sous les règnes de Nūr al-dīn et de Saladin. Il y avait à l'origine de cette "inversion des rôles" un problème d'effectifs. Alors que l'unification des musulmans généra une expansion du nombre

[848]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. II, p. 83-84.
[849]. *Ibid.*, t. II, p. 144.
[850]. *Ibid.*, t. II, p. 178-179.
[851]. *Ibid.*, t. II, p. 464-465.
[852]. *Ibid.*, t. I, p. 311.

des combattants, les Francs avaient de plus en plus de mal à constituer des armées capables de rivaliser avec celles de leurs adversaires. Si ce déséquilibre des forces eut pour conséquence directe l'adoption par les Francs d'une stratégie défensive, cette dernière se manifesta surtout de deux manières : attentisme et prudence exacerbés lors des campagnes ou des déplacements, et repli grégaire derrière les murs des forteresses de plus en plus systématique.

Après avoir évolué d'une fonction offensive vers une fonction défensive[853], les places fortes allaient remédier (un temps) à l'insuffisance numérique des Francs[854]. Ces derniers trouvèrent dans l'édification de forteresses dans des endroits stratégiques un moyen efficace de se défendre malgré leurs faibles effectifs[855]. Dans un contexte oriental fort défavorable (ennemis omniprésents, alliés versatiles et populations locales hostiles), la forteresse était pour les Latins le refuge le plus sûr[856]. Pour Jean Richard, la réalisation par les Francs d'un réseau de forteresses dense[857] démontre que le trait dominant des guerres qu'ils menaient était l'impératif de survie[858]. D'ailleurs, il est clair que l'occupation franque n'aurait pu se prolonger aussi longtemps sans l'ossature stable et solide que constituait ce réseau[859]. Partant, plus les Francs s'installaient dans cette stratégie de repli défensif, plus ils intensifièrent leur activité de rénovation, de consolidation et d'édification de forteresses[860]. Les travaux réalisés dans le royaume de Jérusalem durant le règne de Foulques d'Anjou (1131-1143) illustrent parfaitement cet état d'esprit. Cette période fut une ère de calme et de prospérité pour le royaume. La volonté expansionniste de la génération précédente était révolue, on ne cherchait désormais qu'à conserver les positions acquises. Les travaux de fortification initiés par Foulques n'étaient pas conçus comme des bases offensives, mais plutôt comme des positions stratégiques défensives. C'est ainsi que le premier souci du roi était la protection de l'artère centrale de communication entre Jérusalem et la côte[861]. Les programmes de (re)fortification ne suivaient pas le même rythme selon les zones (plus ou moins exposées)[862], de même qu'ils dépendaient souvent des conjonctures. Ainsi, les Francs, après avoir infligé une lourde défaite

---

853. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ*, p. 145.
854. Michel BALARD, *Les Latins en Orient*, p. 109.
855. Carole HILLENBRAND, *Islamic perspectives*, p. 469.
856. R. C. SMAIL, *Crusading warfare*, trad. ar. *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* p. 110-111 et 312-313.
857. Voir la carte des diverses fortifications franques de la Syrie-Palestine au XIIe s. dans, M. Balard, *Les Latins…*, *op. cit.*, p. 107.
858. Jean RICHARD, « La croisade : l'évolution des conceptions et stratégies », in : *From Clermont to Jerusalem*, p. 10.
859. Henri-Paul EYDOUX, *Les châteaux du soleil*, p. 319.
860. Abbès ZOUACHE, *Armées et combats en Syrie*, p. 712.
861. Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, t. I, p. 328.
862. Jean RICHARD, « Le système défensif des États latins », p. 18.

à Saladin à Montgisard (non loin de Ramla) en 1177, conclurent avec les musulmans un accord d'armistice ; toutefois, craignant une vengeance du sultan humilié, ils fortifièrent leurs positions. Par exemple, dès le début de l'année 1178, les Francs se résolurent à réparer les murs de Jérusalem, qui tombaient en ruines. Notons que pour la première fois, la Haute Cour décida de lever un impôt devant servir à cette fin[863]. On remarque avec Nikita Élisséeff que cette stratégie défensive influa sur l'architecture militaire, en effet, celle-ci se dota avec le temps de systèmes défensifs plus élaborés et plus ingénieux[864].

Cependant, face à la montée en puissance des armées musulmanes, les forteresses ne suffirent plus à compenser les faibles effectifs des Francs. Et même si à partir de la moitié du XIIe siècle, par manque de moyens et d'hommes, les autorités latines commencèrent à confier une part grandissante de la défense des États aux ordres militaires (notamment au Temple), qui se chargèrent d'édifier et d'occuper de nombreux châteaux[865], la vague musulmane semblait irrésistible. Étonnamment, même après la prise de Damas par Nūr al-dīn (1154), qui accentua dangereusement la menace musulmane sur les États latins, les Occidentaux ne se sentirent pas obligés d'apporter leur aide militaire à leurs frères d'Orient. Beaucoup se satisfaisaient d'un simple pèlerinage, puis repartaient chez eux sans avoir participé aux combats[866]. Cette négligence occidentale eut évidemment une part de responsabilité dans les défaites qu'essuyèrent les Latins face au Zankide. L'entreprise de reconquête engagée par ce dernier fut indubitablement facilitée par le fait que les Francs étaient incapables de réunir une armée solide sur le champ de bataille sans vider leurs forteresses de leurs garnisons. Sachant qu'un château privé de ses défenseurs ne résistait pas longtemps à des assiégeants, le dépeupler, même pour participer à des campagnes aux enjeux importants (voire vitaux), était une chose risquée à laquelle il fallait réfléchir à deux fois. Les chefs francs furent au fil du XIIe siècle de plus en plus confrontés à ce dilemme inextricable. Parallèlement, les effectifs limités gênèrent de plus en plus la constitution d'armées pouvant venir au secours des places fortes agressées. Les campagnes de siège menées par les musulmans s'en trouvèrent facilitées[867]. De même, le fait qu'il manquait des troupes pouvant se mouvoir dans les intervalles des forteresses, afin de protéger les zones frontières, encourageait les musulmans à

---

[863]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 554.
[864]. Nikita ÉLISSÉEFF, « Les échanges culturels entre le monde musulman et les chrétiens à l'époque de Nūr al-dīn », p. 47.
[865]. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 136-137 et 145-146 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 712.
[866]. Jean RICHARD, « La croisade… », *op. cit.*, p. 10.
[867]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 171.

pénétrer plus avant au cœur des États latins[868]. En sus, comme les campagnes avaient été désertées par les populations latines (les trois quarts vivaient à Acre, Tyr et Jérusalem), si une place située sur les marches de l'un des États latins venait à tomber, il n'y avait plus de force locale capable de barrer la route à l'envahisseur, lequel était de surcroît souvent aidé par l'élément autochtone sympathisant[869].

Cette submersion des États latins par les musulmans continua sous Saladin et atteignit son paroxysme lors de la bataille de Hattin et durant les mois qui suivirent[870]. Cette défaite historique entraîna la quasi-disparition du royaume latin de Jérusalem et la perte de presque tous les châteaux[871]. Le coup fut si terrible que lorsque Saladin mourut six ans plus tard (le 3 mars 1193), les Francs furent incapables de profiter des convulsions séparatistes qui agitèrent l'Empire ayyoubide. Leur pénurie d'effectifs chronique leur interdit d'intervenir activement dans les intrigues de la politique musulmane[872] ; ils n'étaient plus que des observateurs passifs cantonnés derrière les murs des forteresses d'un royaume désormais réduit à une fine bande côtière.

b-La stratégie littorale : des forteresses pour contrôler la côte

La conquête et la défense de la côte syro-palestinienne formaient sans nul doute la pierre angulaire de la stratégie générale des Latins en Orient, mais avant d'évoquer en détail cet aspect essentiel, rappelons que ces derniers avaient d'autres impératifs géostratégiques à prendre en considération[873]. Parmi ceux-ci, l'un des plus importants fut la sécurisation du front est : il comprenait les frontières nord, est et sud de la Terre sainte[874]. Ce front oriental était très exposé, car il se situait aux portes de la principauté de Damas. Les chaînes de montagnes traversant le pays du nord au sud faisaient office de frontière, toutefois, des grandes dépressions transversales ou trouées allant d'ouest en est rendaient ces remparts naturels perméables[875]. C'est ainsi que les Francs furent obligés d'édifier de multiples places

---

868. Henri-Paul EYDOUX, *op. cit.*, p. 319.
869. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 575-576.
870. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 67.
871. Alain DEMURGER, *op. cit.*, p. 137.
872. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. II, p. 105.
873. Pour une description détaillée et argumentée des impératifs géostratégiques des Latins d'Orient, voir surtout P. Deschamps, *Les châteaux des Croisés en Terre sainte*, p. 14-42.
874. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 255.
875. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 16-17.

fortes afin de contrôler ces différentes zones de passage. Baudouin Ier repoussa ces zones frontières au-delà du Jourdain pour occuper les terres fertiles et les plateaux de la "terre de Suète", puis il poursuivit au-delà de la mer Morte. Ses successeurs ne cesseront par la suite de renforcer cette ligne de défense[876].

L'étude de la lutte des Francs pour le contrôle de la côte est l'une des clés qui permettent de mieux comprendre les choix stratégiques globaux des uns et des autres pendant les deux siècles que dura la présence latine en Orient. Les possessions côtières des Francs peuvent aisément être comparées à un véritable cordon ombilical les reliant à un Occident dont le soutien (en argent et en hommes) leur était plus que nécessaire.

Très tôt, certains musulmans prirent conscience de l'enjeu majeur que constituait la côte pour les Francs. Par exemple, en 1105, c'est-à-dire en pleine période d'expansion franque en Syrie-Palestine, al-Sulamī, à travers des lectures publiques de son traité consacré au *ğihād*, appela ses contemporains à joindre leurs forces à celles des musulmans de la côte assiégés par l'ennemi[877]. Il fallait selon lui anéantir les Francs du littoral tant qu'ils étaient peu nombreux et avant qu'ils ne s'y établissent solidement, "acquérant ainsi un tremplin pour des opérations à plus grandes distances"[878], notamment vers Damas ou l'Égypte. De surcroît, une victoire musulmane décisive découragerait les Occidentaux d'envoyer de nouveaux contingents envahir la terre d'islam. Al-Sulamī conclut son analyse lucide en disant qu'il est peu probable que de telles circonstances se reproduisent dans l'avenir et que, par conséquent, "c'est une occasion qu'il faut vite saisir"[879]. Mais le message du *faqīh* damascène ne fut pas entendu et les Latins purent, grâce à leurs possessions côtières, s'établir en Orient jusqu'en 1291 (chute d'Acre), soit pendant près de deux siècles.

Les objectifs des premiers Croisés en 1097-99 étaient clairs : atteindre Jérusalem et délivrer les Lieux saints ; une fois ceux-ci réalisés, d'autres buts s'imposèrent aux conquérants : défendre les territoires conquis, ce qui impliquait obligatoirement une installation solide dans les villes côtières de Syrie-Palestine pour maintenir les relations avec les contrées d'origine, puis contrôler les routes menant de la plaine littorale vers les territoires et les possessions de l'intérieur[880]. Parallèlement, les cités maritimes, qui étaient toutes aux

---

[876]. Emmanuelle AULAS, *La défense terrestre du royaume de Jérusalem*, p. 12.
[877]. En 1105, beaucoup de villes côtières étaient encore aux mains des musulmans, entre autres : Ascalon, Tyr, Saïda, Beyrouth ou Tripoli.
[878]. Emmanuel SIVAN, *La genèse de la contre-croisade*, p. 203.
[879]. AL-SULAMĪ, *Kitāb al-ğihād*, trad. E. Sivan, p. 214 (texte arabe), p. 221-222 (trad.).
[880]. Michel BALARD, *Les Latins en Orient*, p. 106 ; R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 54.

mains des Fatimides, mais dont les bases principales étaient Ascalon et Tyr, représentaient un danger permanent du fait des raids lancés dans les territoires latins et de l'action de leurs corsaires sur mer[881]. La conquête de la côte fut donc un objectif militaire majeur qui occupa les Francs pendant une bonne partie de la première moitié du XIIe siècle[882], et notamment durant la première décennie qui vit la plupart des villes littorales importantes tomber entre leurs mains[883].

À la mort de Godefroy de Bouillon (le 18 juillet 1100) les Francs ne possédaient qu'un port, Jaffa[884]. Albert d'Aix nous raconte comment l'avoué du Saint-Sépulcre fit relever les murs de cette cité portuaire qui devint un point d'appui essentiel pour les Francs :

> *"Le duc (Godefroy) voulant serrer de plus près et soumettre la ville d'Ascalon, de même que les autres villes qui obéissaient au roi de Babylone (l'Égypte), résolut de rebâtir la ville de Joppé (Jaffa), vulgairement appelée Zaphet, tombant en ruines depuis longtemps, et de l'environner de murailles, afin d'y établir un port pour les vaisseaux et d'en faire un point de résistance ou d'attaque contre les autres villes des Gentils. Lorsque la ville de Joppé fut relevée et entourée de murailles, les marchands chrétiens se rendirent dans son port de tous les royaumes et de toutes les îles, et y apportèrent des vivres ; et les pèlerins qui arrivaient de tous côtés y descendirent en toute sécurité, et purent s'y arrêter pour se reposer de leurs fatigues"*[885].

Ce port, qui était le plus grand du pays à l'époque musulmane, était toujours exposé au danger de la flotte égyptienne. Toutefois, la plupart des grands ports musulmans (Arsūf, Ascalon, Césarée et Acre) préférèrent la compromission au combat, et versèrent un tribut annuel aux Francs en échange d'un *modus vivendi*[886]. Mais ce *statu quo* ne pouvait satisfaire longtemps les Croisés pour qui la prise de ces villes était véritablement une question de vie ou de mort. Mais encore fallait-il une force armée suffisante, et surtout une flotte, or ils ne disposaient ni de l'une ni de l'autre. Dès ses prémices, la politique franque apparaît donc clairement dépendante de facteurs qu'elle ne maîtrisait pas : un pèlerinage, un mouvement

---

881. Jean RICHARD, « La croisade… », *op. cit.*, p. 9 ; Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 254 ; Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 21.
882. Michel BALARD, *Les Latins…*, *op. cit.*, p. 109.
883. Nicolas PROUTEAU, *Un patrimoine commun en Méditerranée*, p. 30.
884. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 17 ; Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 254.
885. ALBERT D'AIX, *Historia*, trad. F. Guizot, t. I, p. 398-399.
886. *Ibid.*, t. I, p. 399-401 ; Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 254.

d'immigration, l'arrivée d'une flotte venant d'Italie ou d'ailleurs[887]. Et justement, les Latins d'Orient, pressés de s'emparer des cités côtières musulmanes, mais dont les effectifs étaient faibles, furent soulagés de voir se joindre à eux dès l'aube du XIIe siècle des renforts génois, pisans et vénitiens[888], ainsi que d'innombrables pèlerins. Par exemple, en 1102, on signale la venue de 200 navires transportant des pèlerins de diverses origines (Westphalie, Angleterre, etc.) ; la venue de ces derniers décida, par exemple, les Égyptiens à lever le siège de Jaffa[889]. Cependant, il est clair que les victoires successives engrangées par les Francs sur la côte furent avant tout le fait de l'expérience et de l'habilité des Italiens dans le domaine maritime. La tactique était simple : les navires alliés bloquaient la cité du côté de la mer tandis qu'une petite armée l'encerclait par voie de terre. La ville cernée n'avait plus d'autre choix que la reddition[890]. C'est ainsi qu'avec l'aide de ces précieux soutiens, les Francs prirent Arsūf et Césarée en 1101, Acre et Ǧubayl (Gibelet ou Byblos) en 1103, Tripoli en 1109, Beyrouth et Saïda en 1110[891]. À propos de cette dernière ville, précisons qu'en 1107, 7000 pèlerins d'Angleterre, de Frise, du Danemark, de Flandre et d'Anvers fournirent au roi de Jérusalem des troupes avec lesquelles il l'attaqua ; mais elle ne tomba que trois ans plus tard, notamment grâce au concours des flottes vénitiennes et norvégiennes. L'usage s'introduit donc pour le royaume latin de compter sur l'arrivée des pèlerins et/ou des Italiens pour entamer des opérations d'envergure[892]. En 1110, il ne reste plus d'émirats sur la côte, seules Tyr et Ascalon, respectivement au nord et sud du royaume, résistent ; mais leur temps était compté puisque la première tombera 1124 et la seconde en 1153.

Les premiers établissements des Croisés en Orient, en dehors de Jérusalem, furent des ports, ce qui conféra une physionomie maritime à tous les États latins[893]. Si l'on observe les cartes mettant en relief les défenses des États latins au XIIe siècle (dans leur période d'apogée), on constate que sur les vingt principales villes fortifiées franques, treize sont des ports[894]. Notons enfin qu'une fois pris par les Francs, ces ports, dont la plupart avaient des

---

887. Joshua PRAWER, *ibid.*, t. I, p. 254-255.
888. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 17.
889. Jean RICHARD, « La croisade… », *op. cit.*, p. 8.
890. Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 21.
891. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 18.
892. Jean RICHARD, « La croisade… », *op. cit.*, p. 8-9 ; Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 21.
893. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 244.
894. Villes fortifiées situées sur la côte, du nord au sud : Lattaquié, Tortose, Tripoli, Ǧubayl, Beyrouth, Sidon (Saïda), Tyr, Acre, Haïfa, Césarée, Arsūf, Jaffa et Ascalon ; quant aux villes fortifiées de l'intérieur des terres, du nord au sud : Édesse, Antioche, Bāniyās, Tibériade, Naplouse, Ramla et Jérusalem ; voir les cartes dans, J. Prawer, *op. cit.*, t. I, p. 283 et 662 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 905-907 ; Michel BALARD, *Les Latins…*, *op. cit.*, p. 107.

origines phéniciennes et avaient été ensuite des possessions byzantines et/ou arabes, virent leurs architectures se modifier selon les besoins (défensifs) et les goûts de leurs nouveaux maîtres[895].

De manière générale, les sièges des grandes villes du littoral étaient longs, souvent plusieurs années ; partant, les Francs avaient pris l'habitude d'édifier dans le voisinage de la forteresse convoitée un ou plusieurs châteaux, dans ce dernier cas il s'agissait d'encercler la place côté terre. Le but premier de ce type de dispositif était d'empêcher qu'une armée ennemie vienne secourir les assiégés. En 1102, Raymond de Saint-Gilles fit construire sur une colline proche de Tripoli (le Mont-Pèlerin) un château d'où les Francs dirigèrent leurs opérations de siège pendant près de sept ans avant de prendre la cité côtière. Face à la résistance de Tyr, en 1105, les Francs construisirent à une vingtaine de kilomètres à l'est de la ville le château du Toron (Tibnīn). Outre le fait que cette place servait de base offensive pour s'emparer du port, elle était également chargée d'arrêter les intrusions égyptiennes et de couper les contacts entre Tyr et Damas. Mais Tyr ne cédait pas, et donc, en 1117, une autre forteresse (Scandalion) fut édifiée pour la surveiller. Malgré tout, la cité ne tombera que sept ans plus tard[896].

La dernière grande cité côtière encore musulmane, Ascalon, vit également apparaître dans son voisinage des châteaux francs chargés de la surveiller et de l'étouffer. La menace de Tyr écartée (1124), les efforts militaires des Latins se concentrèrent sur Ascalon. Le roi de Jérusalem Foulques d'Anjou fit donc construire trois grandes forteresses qui encerclèrent littéralement la cité musulmane : Bayt Ǧibrīn (1137), Ibelin (1141) et Blanchegarde (1142). Ces trois places constituaient l'architecture défensive majeure contre la ville d'Ascalon. Elles servaient aussi bien de bases d'attaque que de remparts contre les intrusions égyptiennes dans le royaume de Jérusalem visant les cités ainsi que les pèlerins cheminant vers la ville sainte[897] ; Guillaume de Tyr, évoquant ces raids ascalonites, parle de "dangereuses incursions"[898]. Mais au-delà de ces petites razzias, Ascalon représentait un réel danger pour le royaume. En effet, cette cité permettait aux Égyptiens de masser des effectifs à la frontière de ce dernier. En fait, une offensive directe de l'Égypte contre les Latins se serait heurtée aux difficultés des communications et du ravitaillement à travers le désert. Mais Ascalon, se

---

[895]. Robin FEDDEN, *Crusader castles*, p. 18-19.
[896]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 18 ; Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 21-22.
[897]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 18-19 ; R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 308 ; Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 329-330 ; Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 23 ; sur la construction de ces châteaux, voir Guillaume de Tyr, *Historia*, trad. F. Guizot, t. II, p. 438-440.
[898]. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, trad. F. Guizot, t. III, p. 26.

trouvant à la lisière de celui-ci, rendait possible aux Fatimides l'organisation de tous les préparatifs militaires nécessaires à une grande offensive. Elle servit donc de base de ravitaillement et de ralliement aux forces à la fois terrestres et navales, ce qui gêna beaucoup les Latins pendant plus d'un demi-siècle[899]. Les trois grandes forteresses édifiées par le roi Foulques influencèrent tout de même la situation militaire dans cette partie du royaume. Les Ascalonites ainsi cernés, leurs incursions en territoire franc se réduisirent ou même s'arrêtèrent. De même qu'ils perdirent leurs champs cultivables, car les Latins occupant ces forteresses leur en interdisaient l'accès. Au contraire, celles-ci devinrent les noyaux d'une colonisation originale : les seigneurs installèrent sur ces terres des populations paysannes latines qui contribuèrent, par la production de vivres, à la stabilité de ce dispositif défensif autour d'Ascalon. Pour reprendre une expression de Joshua Prawer, "l'épée et la charrue s'étaient alliées pour opposer une barrière aux sables et aux Égyptiens"[900].

Mais en dépit de cette barrière fortifiée et de son effet asphyxiant (côté terre) sur Ascalon, la résistance fatimide s'intensifia et les Francs ne parvenaient toujours pas à s'emparer du port. En 1150, ces derniers complétèrent le dispositif en relevant les murs de Gaza[901]. La cité antique coupait la route entre l'Égypte et Ascalon. Malgré tout, même si cela resserra encore l'étau autour du port fatimide, les Égyptiens purent continuer à amener des renforts par la mer[902]. Il fallut donc aux Latins encore trois années d'efforts acharnés avant de se rendre maîtres d'Ascalon. En 1153, il ne restait plus une seule enclave musulmane sur la côte. Les Latins occupèrent donc sans exception toute la bande de territoire qui, du nord au sud, forme le littoral oriental de la Méditerranée.

Mais Ascalon n'avait pas été qu'une écharde dans la chair du royaume, elle était aussi l'une des clés de l'Égypte qui était elle-même la grande clé de la Terre sainte[903]. En effet, c'était pour les Latins un objectif militaire primordial, car en annexant l'Égypte ils sécuriseraient la frontière sud du royaume de Jérusalem et pourraient alors concentrer leurs efforts sur celle du nord-est menacée par les forces syriennes. En fait, les Francs comprirent assez vite que la tenaille syro-égyptienne menaçait directement l'existence même du royaume. Certes, les Fatimides, bien que disposant de forces terrestres et navales bien supérieures à celles des Francs, avaient laissé les Occidentaux asseoir leurs positions et renforcer leur

---

[899]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 246-247.
[900]. *Ibid.*, t. I, p. 330.
[901]. GUILLAUME DE TYR, *op. cit.*, t. III, p. 26-28 ; Steven RUNCIMAN, *Histoire des croisades*, p. 562.
[902]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 247.
[903]. *Ibid.*, t. I, p. 221.

potentiel militaire presque sans intervenir (hormis quelques tentatives timides de coopération avec Damas)[904] ; cependant, un bouleversement politique dans cette Égypte de plus en plus déliquescente pouvait encore largement changer la donne. Le pire des scénarios était en fait une unification de la Syrie et de l'Égypte sous l'égide d'un seul État et d'un seul chef.

Le roi de Jérusalem Baudouin III (1148-1162) s'était très tôt fait une idée juste de la faiblesse politique de l'Égypte ainsi que de son importance stratégique. Il avait d'ailleurs préparé le terrain pour une opération politico-militaire avec la restauration de Gaza (1150) et la prise d'Ascalon (1153). Cette politique se poursuivit naturellement dans la décennie suivant la mort de Baudouin III, sous le règne de son frère et successeur Amaury Ier (1163-1174). L'Égypte devenait aussi cruciale pour les Latins que pour les Syriens. L'état de plus en plus moribond des institutions fatimides, et donc la perspective d'une conquête facilitée, aiguisa les appétits des deux parties. Francs et musulmans s'affrontèrent donc dans une lutte acharnée pour la possession de l'Égypte[905]. Amaury Ier prit la tête de cinq expéditions contre l'Égypte entre 1163 et 1169[906], celles-ci empruntèrent toutes le même chemin côtier : c'est à Ascalon que les troupes franques se réunissaient, de là elles gagnaient Gaza, puis le château de Daron (Dārūm) qui était la dernière place forte sur la mer ; on pénétrait ensuite sur le chemin de l'Égypte par le désert[907]. À propos du Daron, signalons qu'il fut construit en 1170 à l'initiative d'Amaury Ier qui voulait en faire un poste avancé sur le pays ennemi, sa fonction principale fut en fait de protéger l'extrémité méridionale du royaume contre les incursions égyptiennes[908].

Finalement, les armées syriennes, avec à leur tête Širkūh, eurent le dernier mot, et s'emparèrent donc de l'Égypte en janvier 1169 ; deux mois plus tard, un jeune kurde en devenait le vizir : Saladin. Cette unification syro-égyptienne, tant redoutée des Francs, était née. Il est vrai qu'elle n'en était encore qu'à ses prémices ; en fait, pendant cinq ans, depuis l'installation de Saladin en Égypte jusqu'à la mort de ses deux grands rivaux, Nūr al-dīn et Amaury Ier (1174), l'équilibre des forces entre Francs et musulmans se maintint[909]. Cependant, Saladin ne tarda pas à faire de cette unification une arme mortelle, notamment à

---

[904]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 246.
[905]. *Ibid.*, t. I, p. 427-428.
[906]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 715 ; sur les cinq expéditions d'Amaury Ier en Égypte, voir surtout J. Prawer, *op. cit.*, t. I, p. 432-445.
[907]. Paul DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 24.
[908]. Emmanuelle AULAS, *op. cit.*, p. 24 ; Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 715.
[909]. Voir le récit des relations franco-musulmanes entre 1170 et 1174 par J. Prawer, *op. cit.*, t. I, p. 445-459.

partir du moment où il s'empara de Damas (octobre 1174) qui avait perdu Nūr al-dīn cinq mois plus tôt.

Signalons que si sur cette côte en ligne droite d'une longueur d'environ 600 km, allant du golfe d'Alexandrette au désert égyptien, la largeur de la bande constituée par les États latins atteignait dans les années 1120-30 une moyenne de 70 km, au moment où Nūr al-dīn meurt, celle-ci avait déjà au moins été divisée par deux. Et si au sud du royaume de Jérusalem la largeur restait à peu près inchangée (environ 100 km), on observa un rétrécissement dramatique de la bande côtière dans le comté de Tripoli où elle ne dépassait pas par endroits les dix kilomètres de large[910]. Cependant, ces réductions de territoires subies par les Francs sous les règnes de Zankī et de Nūr al-dīn n'étaient rien en comparaison des dégâts irréparables qu'allaient causer les reconquêtes de Saladin ; ce dernier pulvérisa littéralement les États latins qui, notamment après Hattin, n'existèrent plus que sous la forme de forteresses éparses.

On peut d'ailleurs aisément comparer la situation politique et militaire des Francs d'après 1187 à celle des premiers Croisés. Dans les deux cas, les seigneurs latins étaient des aventuriers sans terres et sans ressources n'ayant pas d'autre choix que d'affronter l'ennemi dans des combats durant lesquels ils jouaient quitte ou double leur présence en Orient. C'est le pari que fit le roi de Jérusalem Guy de Lusignan (1186-1192) en assiégeant Acre à partir de l'été 1189[911]. Rappelons que cette cité avait été reprise par Saladin le 10 juillet 1187, soit une semaine seulement après la bataille de Hattin, mettant ainsi fin à 84 années d'administration latine. Le roi Guy ambitionnait donc de ramener dans le giron chrétien cette cité côtière stratégiquement très importante. Son lointain prédécesseur, Baudouin Ier, avait déjà compris en quoi la possession d'Acre était primordiale. Sa prise, en 1103, donna enfin à Baudouin Ier ce dont il avait grand besoin : un port en eau profonde, sûr par tous les temps. Et bien qu'il fût à plus de 160 km de Jérusalem, il devint le port principal du royaume, remplaçant Jaffa (premier port historique des Latins en Orient) et sa rade ouverte aux intempéries[912]. Foucher de Chartres dit à propos d'Acre "qu'elle a un port tellement commode qu'il peut recevoir et mettre en toute sûreté, dans l'intérieur même de ses murs, un grand nombre de vaisseaux"[913].

---

[910]. Voir les cartes mettant en évidence les évolutions territoriales des États latins dans A. Zouache, *op. cit.*, p. 908-909 ; voir également la description détaillée des limites de ces territoires dans P. Deschamps, *op. cit.*, p. 14-16.

[911]. R. C. SMAIL, *op. cit.*, p. 73.

[912]. Steven RUNCIMAN, *op. cit.*, p. 359 : "C'était en outre le port principal par lequel les marchandises de Damas étaient exportées vers l'Occident ; sa conquête par les Francs n'interrompit pas ce trafic, naturellement encouragé par les musulmans restés dans la ville".

[913]. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia*, trad. F. Guizot, p. 145.

C'est ainsi que le 12 juillet 1191, après deux ans d'un siège harassant, la pugnacité des Francs eut raison de la résistance des assiégés : 'Akkā la musulmane redevint Acre la chrétienne[914]. La description de la chute d'Acre par Bahā' al-dīn ibn Šaddād montre bien la grande affliction que cette défaite provoqua chez les musulmans[915]. Outre le fait qu'ils perdaient un port de grande qualité et idéalement placé (à équidistance de Damas et de Jérusalem), ils durent également abandonner d'innombrables armements ; selon les dires d'Ibn Šaddād, Acre "abritait tout le matériel militaire de Palestine, de Jérusalem, de Damas, d'Alep, d'Égypte et de tous les pays musulmans"[916]. Ce fut en termes de stratégie une lourde perte pour les musulmans. La reconquête d'Acre inaugura donc le second royaume franc. Celui-ci devait survivre plus d'un siècle ; mais, de même qu'il apparut avec la prise d'Acre, il disparut avec sa perte, le 18 mai 1291[917].

Cette analyse de la stratégie générale des Francs pose une question importante : suivait-elle de grandes lignes directrices élaborées après mûre réflexion ? En d'autres termes (ceux d'Abbès Zouache), les Latins jouissaient-ils d'une "maturité stratégique" ? À vrai dire, les longs débats auxquels se sont livrés et se livrent encore les historiens à ce sujet n'ont pas apporté jusqu'à présent de réponse claire. En fait, si les premiers Croisés se conduisirent plus en aventuriers agissant de manière empirique qu'en véritables stratèges, nous sommes à peu près certains que leurs successeurs méditaient et organisaient des plans stratégiques à plus ou moins long terme[918]. Néanmoins, ces plans étaient largement perturbés par le réel, partant, la part d'improvisation était grande. En somme, les Francs adaptaient leurs projets au gré de circonstances géopolitiques sans cesse changeantes. C'est entre autres l'une des raisons pour lesquelles ils n'envisagèrent jamais l'édification d'une frontière fortifiée, frontière qui aurait été de toute manière incontrôlable vu leurs faibles effectifs. D'ailleurs, l'idée selon laquelle les fortifications franques auraient été construites dans le but d'intégrer un système défensif global a été depuis longtemps réfutée[919].

Ces dernières réflexions nous amènent donc naturellement à la question des adaptations et des influences dans le domaine de la stratégie générale de la guerre de siège. Si à l'instar de

---

[914]. Sur le déroulement de ce siège, voir entre autres J. Prawer, *op. cit.*, t. II, p. 43-68.
[915]. IBN ŠADDĀD, *al-Nawādir al-sulṭāniyya*, al-Maktaba al-Šāmila, p. 74-77 ; trad. (partielle) de ce passage F. Gabrieli, *Arabs Historians of the Crusades*, trad. fr. C. Ter Sarkissian, in : *Anthologie mondiale de la stratégie*, p. 480-482.
[916]. *Ibid.*, p. 74 ; trad. F. Gabrieli, *ibid.*, p. 481.
[917]. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. II, p. 40 et 557.
[918]. Abbès ZOUACHE, *op. cit.*, p. 716-717 ; Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 242-243
[919]. *Ibid.*, p. 723.

la stratégie des batailles, nous ne constatons pas ici d'influences mutuelles, en revanche, ces deux pans fondamentaux de la stratégie globale des uns et des autres, qui sont en fait complémentaires et indissociables, ont en commun d'être les résultats de nécessaires adaptations à la stratégie adverse bien sûr, mais surtout aux contraintes géographiques et topographiques[920]. Constatant que si la politique et la stratégie des Levantins, s'adaptant à des situations sans cesse fluctuantes, évoluèrent d'une génération à l'autre, Joshua Prawer précise qu'"à travers ces changements, on peut cependant discerner des permanences, qu'expliquent surtout les conditions géographiques locales" ; toujours selon Prawer, "le déterminisme géographique était, au Moyen Âge, beaucoup plus contraignant qu'aujourd'hui, où les moyens modernes de communication et d'approvisionnement, les transports rapides, l'amoindrissent ou le suppriment"[921], puis l'historien de conclure : "en un sens, les conditions topographiques décidèrent à l'avance du sort des États latins"[922]. En somme, les Francs, prenant peu à peu conscience de ce qu'était ce monde oriental où la première croisade les avait introduits, n'eurent pas d'autre choix que d'adapter leur stratégie à une réalité mouvante[923] mais ayant pour contexte une géographie immuable avec laquelle il leur fallut absolument composer.

Conclusion :

Il est indéniable que les croisades furent l'occasion pour les Francs et les musulmans de réaliser d'immenses avancées dans le domaine de la guerre de siège. La course effrénée à la conquête et à la défense de territoires et de places fortes menée par les deux parties fut un moteur de progrès extrêmement puissant. Et c'est en toute logique que l'art de la fortification et celui de la poliorcétique progressèrent de manière concomitante. En effet, très rapidement se mit en place une forme de "réactivité mutuelle" entre l'architecture militaire et les machines ou les méthodes de siège. Plus un engin de jet, un beffroi ou des sapeurs devenaient performants, plus en face on se devait d'améliorer les systèmes défensifs des places ; et, inversement, plus les remparts et les tours gagnaient en solidité, plus l'assiégeant se voyait obligé de perfectionner ses engins et ses méthodes d'assaut.

---

920. Voir *supra*, p. 341.
921. Joshua PRAWER, *op. cit.*, t. I, p. 243.
922. *Ibid.*, t. I, p. 244.
923. Jean RICHARD, « La croisade… », *op. cit.*, p. 24.

Les immenses moyens dont disposèrent les musulmans suite à l'unification de la Syrie, puis à l'annexion de l'Égypte à celle-ci, leur permirent de développer leur architecture militaire de manière considérable. Il est d'ailleurs notable que cette dernière connut un tournant décisif dans le dernier quart du XIIe siècle durant le règne de Saladin. De leur côté, les Francs, bien que ne disposant pas de tels moyens, édifièrent des forteresses extrêmement puissantes et très bien conçues. En fait, les soins particuliers que les Latins apportèrent à la conception de places qu'ils voulaient inexpugnables s'expliquent par le caractère fragile de leur situation en Terre sainte. Effectifs faibles, ennemis gagnant en puissance, désintérêt grandissant de l'Occident pour les affaires levantines, tous ces facteurs faisaient de la place forte la dernière garantie de survie pour des États latins en désintégration chronique à partir des années 1130.

Évidemment, Francs et musulmans appliquèrent dans le domaine de la fortification un principe universel : l'emprunt pragmatique des choses qui fonctionnent, même à son pire ennemi. Les techniques de fortification purent passer d'un camp à l'autre essentiellement par le truchement des Arméniens. Ces derniers, dont la tradition castrale était ancienne et éprouvée, proposaient leur savoir-faire au plus offrant, ce qui pouvait être également le cas d'ouvriers-mercenaires venant de la partie adverse ; par ailleurs, l'emploi de prisonniers ennemis sur les chantiers a également contribué à la circulation des techniques. En revanche, les caractéristiques architecturales communes aux deux protagonistes n'étaient pas toutes le fait d'un emprunt à l'Autre, dans certains cas Francs et musulmans s'étaient inspirés du même modèle architectural byzantin. Force est de constater que les musulmans doivent plus à l'architecture militaire des Byzantins qu'à celle des Francs ; à l'inverse, la dette technique de ces derniers envers leurs ennemis est, dans ce domaine, autrement plus grande, on y trouve notamment : les fûts de colonnes en boutisse, les poternes, les entrées coudées, les coursives, les barbacanes, les assommoirs, les archères à niches, l'appareil de pierres à bossages, les mâchicoulis en pierre ou encore les tours circulaires. De tous ces procédés défensifs, nous sommes à peu près certains que les Latins d'Orient ramenèrent les quatre derniers dans leurs contrées d'origine.

Le processus d'emprunt de techniques et de leur diffusion fut à peu de chose près le même dans le secteur de la poliorcétique. Les catégories d'individus jouant le rôle de vecteurs d'échanges étaient analogues : les Arméniens, les ouvriers et les techniciens mercenaires (ex : les sapeurs alépins), et les prisonniers de guerre. Dans ce domaine comme dans celui de la fortification, les musulmans ont plus influencé les Francs que l'inverse ; ainsi, alors que la

poliorcétique musulmane ne doit presque rien aux Francs, ces derniers empruntèrent à leurs adversaires le trébuchet hybride, puis le trébuchet à contrepoids, que l'on peut considérer comme étant l'arme de destruction massive du Moyen Âge. Cette arme de jet redoutable fut naturellement importée en Occident où elle régna sans partage sur les sièges jusqu'à l'apparition des premiers canons (XIVe siècle) qui la rendirent totalement obsolète. Par ailleurs, les Francs améliorèrent leurs techniques de sape au contact des musulmans qui avaient fait du creusement de galeries et d'excavations sous les murs adverses leur grande spécialité. En revanche, ils ne purent (ou ne voulurent) pas emprunter à leurs ennemis le feu grégeois ou *naft*, qui était un autre domaine dans lequel excellaient les musulmans. Les Francs, quant à eux, affectionnaient particulièrement l'emploi des tours d'assaut en bois avec lesquelles ils abordaient frontalement les remparts des places qu'ils assiégeaient.

Au contraire de ce qu'on a pu constater dans les domaines de l'architecture militaire et de la poliorcétique, il semblerait qu'en matière de tactiques de siège et de défense de places il n'y ait pas eu à proprement parler d'emprunts. Quant aux adaptations effectuées par les Francs et les musulmans dans ces deux aspects fondamentaux de la guerre de siège, elles furent certes incessantes, mais elles se traduisirent essentiellement par les améliorations et les progrès des fortifications et des machines de siège des uns et des autres qui répondaient par là à un défi mutuel permanent. Par ailleurs, les tactiques purement militaires employées par les assiégeants et les assiégées lors d'une tentative de prise de place étaient clairement tributaires d'éléments tactiques plus périphériques. C'est ainsi que l'instauration d'un blocus ou sa parade, le renseignement, la communication, les ruses ou encore les manœuvres visant à saper le moral adverse, étaient aussi importants à la réussite d'un siège ou à la défense d'une place qu'un bon trébuchet à contrepoids, des sapeurs chevronnés ou des lanceurs de traits défendant leurs murs avec une dangereuse précision. Enfin, si chaque protagoniste tendait à employer ses tactiques et ses techniques de prédilection, les niveaux technologiques de leurs fortifications et de leurs machines ainsi que les objectifs militaires qu'ils ambitionnaient d'atteindre étaient similaires : prendre la place par la destruction ou l'escalade des murailles, ou bien la défendre par l'anéantissement des engins de siège et des assaillants. En définitive, lorsqu'il s'agit de dominer leurs prochains, les hommes, quelle que soit la civilisation dont ils sont le produit, trouvent souvent les mêmes solutions aux mêmes problèmes. Toutefois, ce qui fera qu'un groupe d'individus en dominera d'autres sera sa capacité à les précéder dans la découverte d'une solution décisive. Il se trouve que Francs et musulmans, hormis quelques exceptions (feu grégeois), se suivaient de très près en matière d'art et de technologie militaires.

Du point de vue stratégique, il est indiscutable que les prises de places fortes avaient des incidences nettement plus considérables sur le cours des événements que les victoires et les défaites sur les champs de bataille. Posséder des forteresses c'était contrôler des territoires plus ou moins vastes procurant les revenus et les hommes dont les États et leurs armées ne pouvaient se passer sous peine de péricliter, et donc de disparaître. Les enjeux stratégiques de la guerre de siège étaient donc cruciaux, et les cités fortifiées, les châteaux ou les *castra* constituaient sans nul doute les socles stables des États, qu'ils fussent latins ou musulmans. En revanche, si certaines de ces places fortes jouaient le rôle de sentinelles dans les zones tampons floues qui séparaient les différentes entités politiques ennemies, elles ne formaient en aucun cas les points d'appui d'improbables frontières fortifiées fixes et infranchissables.

Enfin, les grands axes stratégiques déjà mis en évidence lors de notre étude sur les batailles, c'est-à-dire l'évolution des musulmans d'une stratégie défensive vers une stratégie offensive, et celle diamétralement opposée des Francs d'une stratégie offensive vers une stratégie défensive, apparaissent encore plus clairement dans la lutte obstinée que se livrèrent les deux camps pour le contrôle des cités et des forteresses. Alors que les Francs se recroquevillèrent de plus en plus derrière les murs de leurs châteaux dont le nombre s'amenuisait inéluctablement, les musulmans menaient des campagnes acharnées pour les faire tomber un à un afin de recouvrer leurs territoires perdus.

CONCLUSION GÉNÉRALE :

Force est de constater que la théorie de Gaston Bouthoul selon laquelle la guerre contraint les États les plus fermés à s'ouvrir et favorise plus que tout autre moyen la rencontre d'ensembles civilisationnels dont les relations se limitent à un amalgame d'ignorance réciproque et de haine irraisonnée, rompant ainsi par la force leur "isolement psychologique"[1], se vérifie amplement dans le cas des conflits qui opposèrent Francs et musulmans dans la Syrie du XIIe siècle. Il est clair que les croisades réussirent là où des siècles de pèlerinages chrétiens en Terre sainte et de commerce méditerranéen entre l'Orient et l'Occident échouèrent. Non seulement ces guerres d'occupation médiévales furent la cause d'un contact qui allait se prolonger pendant deux siècles en alternant affrontements armés et *modus vivendi*, mais elles formèrent, en outre, le principal vecteur d'échanges entre les deux camps, on emprunta donc à l'Autre honni des savoir-faire militaires efficients. Cette attitude d'ouverture en apparence paradoxale trouve essentiellement son origine dans la puissance mobilisatrice d'enjeux politico-stratégiques perçus comme cruciaux par les belligérants. Les uns ambitionnaient de s'établir *ad vitam aeternam* sur des terres considérées par eux comme sacrées, mais prises par le fer et le feu, quant aux autres, dépossédés d'une partie des richesses de leur contrée, mais également blessés dans leur foi et dans leur honneur, ils n'eurent de cesse de les en expulser.

Si l'on constate donc l'existence d'influences mutuelles dans la plupart des secteurs de la guerre, les Francs furent incontestablement ceux des deux protagonistes qui empruntèrent le plus à l'autre. C'est ainsi qu'ils adoptèrent des armements musulmans individuels et collectifs, parmi ceux-ci, on trouve entre autres : des tenues protectrices, plus adaptées aux chaleurs de l'Orient, telles que le *kazaġand* (*jazerant*), le *ǧawšan* (*clavain*) ou le *gambeson* ; des armes de combat rapproché telles que le *basilard* (dague) ou le petit bouclier rond connu sous le vocable arabe de *turs* ; mais surtout, selon toute vraisemblance, les engins de siège majeurs que sont les trébuchets hybride et à contrepoids. De même que les conquérants occidentaux firent leurs certaines techniques et tactiques propres à leurs ennemis. Pour ce qui est de l'art des batailles, nous ne possédons rien de probant, c'est en fait un domaine dans lequel les Francs ont plutôt été influencés par les Byzantins, notamment en matière de

[1]. Gaston BOUTHOUL, *La guerre*, p. 6.

discipline et d'ordonnancement des troupes ; en revanche, ils empruntèrent divers procédés à la guerre obsidionale musulmane. Si certains de ces procédés étaient en réalité des réinterprétations islamiques d'anciennes techniques byzantines, tels que les fûts de colonnes en boutisse, l'appareil de pierres à bossages, les poternes, les entrées coudées ou encore les coursives, d'autres étaient indubitablement les fruits du génie créateur musulman, tels que les barbacanes, les archères à niches, les assommoirs ou encore les mâchicoulis. L'intégration de la tour ronde dans l'architecture militaire latine est, quant à elle, le résultat d'une influence combinée des modèles arménien et musulman. Par ailleurs, il ne fait aucun doute que les Francs améliorèrent considérablement leur technique de sape en enrôlant dans leurs rangs des musulmans (Alépins, Ḫurāsāniens) dont c'était l'une des grandes spécialités. Cependant, si les arts militaires orientaux inspirèrent dans une certaine mesure celui des Latins installés en Terre sainte, ils eurent en général peu d'incidence sur la manière de combattre en Occident. Certes, il est attesté que des vétérans des croisades rapportèrent dans leurs pays d'origine quelques savoir-faire appris lors de leur expérience orientale, mais il s'agissait souvent d'apports architecturaux mineurs dont les plus importants (mâchicoulis en pierre, parements à bossages, archères à niches ou tours circulaires) ne révolutionnèrent en aucune manière l'art de la fortification européen. *A contrario*, tout porte à croire que la diffusion de l'éminemment stratégique trébuchet à contrepoids chez les Occidentaux à partir de la fin du XIIe siècle, cause d'un profond bouleversement de leur poliorcétique, aurait pour point de départ l'Orient latin.

Quant aux musulmans, même s'ils empruntèrent des éléments à l'art militaire adverse, prolongeant ainsi leur longue tradition d'assimilation et d'absorption des techniques et des méthodes de combat jugées profitables appartenant aux peuples combattus ou vaincus, ils furent moins perméables aux influences ennemies que les Croisés. Ces dernières peuvent d'ailleurs être déclinées dans un court inventaire mettant en évidence la modicité de la dette des musulmans envers leurs adversaires. Alors que dans le champ de la bataille les emprunts se résument à la technique de la lance couchée, aux deux grands boucliers latins (la *ṭāriqa* et la *ǧanuwiyya*) et à quelques détails peu significatifs des tenues (haubert, casque), dans le domaine de la guerre de siège ils sont quasi insignifiants. Il apparaît qu'en matière de fortification, les musulmans ont été inspirés en premier lieu, à l'instar des Francs, par l'architecture militaire byzantine, dont les racines plongent dans l'antique tradition romaine, ainsi que par celle des maîtres bâtisseurs arméniens.

Au-delà de l'hypothèse difficilement démontrable d'un mimétisme direct, il semblerait en fait que la plupart des échanges technico-tactiques entre les deux camps eurent pour

vecteur essentiel des groupes d'individus particuliers. Les raisons pour lesquelles ces derniers devinrent les "collaborateurs" désignés d'un ennemi demandeur sont diverses et parfois s'entremêlent : un savoir-faire militaire recherché, une cupidité insatiable, un opportunisme politique ou encore une captivité malencontreuse. Ainsi, si les mercenaires alépins, ḫurāsāniens ou arméniens furent des "passeurs" de connaissances volontaires et rétribués, les prisonniers de guerre, quant à eux, contribuèrent à cette dynamique à leur corps défendant. Nous devons indiquer pour finir que de nombreuses zones d'ombre assombrissent encore le domaine des influences mutuelles. Par exemple, les fouilles archéologiques, dont on regrette la rareté, pourraient apporter un éclairage nouveau sur les emprunts techniques liés aux armements individuels. De même qu'il serait intéressant, à l'exemple des études sur la gladiature romaine[2], d'effectuer des reconstitutions des méthodes de combat individuel en s'inspirant des sources écrites et iconographiques. Cette démarche permettrait de savoir si ce type de combat médiéval partage des points communs avec l'escrime ou les arts martiaux contemporains : techniques précises, enchaînements usuels, règles strictes ou encore instruction longue et rigoureuse. Si pour le domaine occidental certains auteurs se sont attelés à cette tâche avec plus ou moins de bonheur[3], pour ce qui est du domaine musulman il subsiste un manque cruel dont le comblement pourrait être un défi scientifique exaltant, menant le cas échéant à la mise en lumière d'éventuels échanges techniques entre les combattants des deux mondes.

Malgré leur diversité et leur utilité manifeste, les emprunts mutuels ne constituèrent pas la conséquence la plus prégnante de ce choc des cultures militaires musulmane et latine. En effet, de cette confrontation armée résulta surtout un redoublement d'ingéniosité et d'esprit d'adaptation de la part des deux protagonistes visant à répondre au mieux aux problèmes technico-tactiques posés par l'adversaire. Précisons qu'en sus, un postulat universel régissant tous les conflits armés quels qu'ils fussent sous-tendait ce processus d'"hyper-adaptation" : "tuer sans être tué". Hormis le cas très particulier des Assassins, les actions suicidaires étaient assez marginales. Les combattants des deux bords, mus par leur volonté de mettre un maximum de distance entre le fait de tuer leurs adversaires et celui d'être tués, adaptèrent

---

[2]. À ce sujet, voir surtout l'ouvrage d'É. Teyssier, B. Lopez et de Ch. Goudineau, *Gladiateurs : des sources à l'expérimentation*, Errance, 2005, Paris.

[3]. Cf. notamment les ouvrages de J. Clements, *Medieval swordsmanship : illustrated methods and techniques*, Paladin Press, 1998 et de D. Lindholm, *Sigmund Ringeck's knightly arts of combat : sword and buckler fighting, wrestling and fighting in armor*, Paladin Press, 2006

donc leurs modes de combat dans le but d'obtenir le meilleur compromis entre leur létalité et leur vertu protectrice. Ce principe fut appliqué aussi bien dans les secteurs de la fortification et de la poliorcétique (archères, mâchicoulis, beffrois, etc.) que dans celui des armements individuels (arc puissant ayant une portée supérieure à celle des arcs ennemis, armures, etc.).

La réalité inédite et périlleuse à laquelle les Croisés durent se colleter en Syrie les obligea à modifier bon nombre de leurs vues et de leurs conceptions militaires. D'abord, il leur fallut s'acclimater à un environnement aride peu propice aux usages de combattants lourdement harnachés et habitués aux froidures septentrionales ; ensuite, ils se virent forcés de s'adapter à un ennemi qui, d'une part, pratiquait un art de la guerre qui leur était jusque-là inconnu et les déstabilisa donc grandement et, d'autre part, était bien supérieur en nombre. Au sujet de ce déséquilibre des forces, il est important de souligner que le manque d'effectifs militaires et civils chronique dont souffrirent les Francs, et qui fut indéniablement l'une des causes principales de leur échec face aux musulmans, les conditionna au point qu'ils adoptèrent peu de temps après leur installation en Orient une attitude ultra-défensive. Laquelle se manifesta entre autres par : un réflexe obsidional particulièrement développé, une attitude de plus en plus attentiste lors des batailles et des marches ou encore une recherche d'invulnérabilité individuelle à travers des armures et des casques gagnant sans cesse en efficacité. À propos des armements, outre le fait que le haubert s'allongea et que le simple *helmo* évolua peu à peu vers un casque intégral, le heaume, les Francs adaptèrent sans discontinuer leurs engins de siège aux évolutions que connut l'architecture militaire musulmane, de plus, il recoururent à divers procédés afin de les protéger du terrible feu grégeois. Parallèlement, ils améliorèrent considérablement leurs fortifications, ils surent leur faire épouser aussi bien les vestiges d'anciennes places fortes qu'une topographie tantôt désertique, tantôt escarpée ; de même que confrontés à une artillerie et une sape ennemies performantes, ils les renforcèrent admirablement (tours plus massives, élaboration des enceintes concentriques). De surcroît, lors des batailles, les Francs adaptèrent leur tactique quelque peu rigide à la fougue virevoltante des cavaliers turcs. Ils intégrèrent pour ce faire les Turcoples, mais surtout ils se disciplinèrent et gagnèrent en cohésion, notamment afin de ne point céder aux provocations adverses. Cette discipline nouvellement acquise facilita la coopération entre les cavaliers et les fantassins, laquelle peut être considérée comme une petite révolution sociale, car jusqu'aux croisades le piéton n'avait quasiment aucune valeur militaire aux yeux de la caste dominante des chevaliers. Mais dans le Levant, ces derniers, ne disposant que de faibles effectifs, n'eurent en fait pas d'autre choix que d'intégrer pleinement toutes les composantes de la société féodale, y compris les vilains, à une armée souvent en

infériorité numérique. Ces progrès en termes d'organisation bénéficièrent, en outre, aux tactiques de siège. Signalons enfin que la création des ordres militaires fut un autre moyen de remédier à une carence humaine récurrente. Leurs soldats d'élite surentraînés vouant leur vie à la prière et à la guerre ainsi que leur grande force économique firent du Temple et de l'Hôpital des soutiens de première importance pour les États latins.

Les musulmans ne furent pas moins pragmatiques et inventifs que leurs adversaires. Ainsi, cherchant à réduire les effets dévastateurs de la charge massive des Latins, ils alourdirent leur *kazaġand* ; néanmoins, leur but étant d'éviter autant que possible ce choc terrible, ils s'évertuèrent à donner à leurs manœuvres encore plus de souplesse et d'imprévisibilité : absorber plutôt que percuter. Par ailleurs, à l'exemple de leurs ennemis, ils intensifièrent la collaboration entre la cavalerie et l'infanterie. Autre point de convergence, il est notable que dans le domaine du siège, musulmans et Francs "communiaient" dans le même cercle vertueux de la "réactivité mutuelle" dont la conséquence principale fut une amélioration considérable des fortifications et de la poliorcétique des uns et des autres. Les musulmans élaborèrent donc des procédés architecturaux innovants (barbacanes, archères à niches, assommoirs, mâchicoulis) ou en remirent ingénieusement d'anciens (byzantins) au goût du jour (poternes, coursives, portes monumentales à entrées coudées, fûts de colonnes en boutisse, pierres à bossages, glacis). De même qu'ils perfectionnèrent leurs techniques et leurs tactiques d'assaut des places fortes (sape, trébuchets hybride et à contrepoids).

Le concept d'adaptation perpétuelle est ce qui semble caractériser le mieux les stratégies des musulmans et des Francs dans la Syrie des croisades. Cette adaptation couvre une réalité beaucoup plus large que celle ayant trait aux armes, aux techniques ou aux tactiques. Il fallait non seulement adapter sa stratégie à celle de l'autre, mais il fallait aussi gérer l'espace, le temps, l'économie, la logistique ou encore les problèmes de politique interne. À toutes les époques, une stratégie intelligente et réussie est d'abord une stratégie souple et réactive qui s'accorde au mieux avec la réalité à laquelle doivent faire face ceux qui la planifient. Malgré des inévitables erreurs commises de part et d'autre, il ne fait aucun doute que les protagonistes des croisades ont généralement su adapter leur propre stratégie à des situations très diverses et protéiformes. Ainsi, au fur et à mesure que leurs rangs s'unifiaient, les musulmans prirent confiance en eux et adoptèrent une stratégie de plus en plus offensive ; inversement, du côté latin, les réussites insolentes des débuts laissèrent peu à peu la place à une stratégie de repli défensif aux causes multiples : des effectifs faibles, une économie moribonde assumant de moins en moins l'effort de guerre, le désintérêt de l'Occident pour le

sort des États ultramarins, mais aussi et surtout la puissance grandissante de l'ennemi musulman. Au cours du XIIe siècle, les conquérants devinrent donc les résistants, et les résistants d'hier s'employèrent à reconquérir leurs territoires perdus. La lutte acharnée que se livrèrent Francs et musulmans pour la possession des points d'ancrage cruciaux que formaient les forteresses est la meilleure illustration de cette opposition des stratégies. D'ailleurs, si les Francs ont pu se maintenir près de deux siècles en Orient, c'est avant tout parce qu'ils conservèrent des places fortes maritimes dont le rôle de cordon ombilical leur permit de recevoir aides pécuniaires, matières premières (bois et fer) et renforts de leur "mère patrie" de manière continue (avec certes plus ou moins de fréquence selon les périodes). Cette relation intercontinentale fut d'autant plus facilitée que les flottes occidentales dominaient largement celles des musulmans.

Il se dégage de notre étude sur les arts de la guerre au temps des croisades une évidence : le maître mot en matière de techniques, de tactiques et de stratégies militaires fut sans conteste "pragmatisme". Celui-ci se traduisit par quelques emprunts mutuels, mais surtout par la formidable capacité d'adaptation dont firent montre les deux belligérants. Très vite, les Croisés, conquérants fort éloignés de leurs bases et se mouvant dans un milieu hostile, comprirent qu'ils n'avaient pas affaire aux armées maléfiques de l'Antéchrist, mais à des combattants de chair et de sang menant comme eux, avec leurs humaines facultés, une guerre séculière qui n'avait rien d'apocalyptique. Les massacres systématiques des débuts furent progressivement supplantés par une guerre de plus en plus réglée ne cherchant aucunement l'extermination de l'Autre. Parallèlement, les musulmans d'Orient, affaiblis par d'incessantes querelles intestines et donc se montrant impuissants face à l'invasion énergique d'un peuple inconnu du plus grand nombre et mésestimé par les mieux renseignés, durent accomplir un immense et laborieux effort d'unification et d'organisation politico-militaire avant de pouvoir prétendre contrer efficacement leurs ennemis latins. Ainsi, malgré leur exclusivisme intransigeant, les monothéistes qui s'affrontèrent dans le Levant se virent contraints de transiger sur leur vision du monde par trop théocentrique. Concrètement, confrontés à un réel toujours fluctuant et imprévisible, ils durent, nécessité (vitale) faisant loi, se délester de certaines certitudes et se parer en échange d'un salutaire pragmatisme dans le domaine militaire. Celui-ci imprégna donc profondément l'interaction prolongée et dynamique des pratiques guerrières des deux camps. Laquelle interaction vivifia l'art militaire de chaque protagoniste mais sans pour autant en bouleverser les fondements, fruits d'une

mentalité et d'une vision du monde forgées par une expérience séculaire qui insufflèrent un esprit particulier dans la manière de combattre de chacun : si dans la bataille et le siège les Francs préféraient l'affrontement direct (choc frontal, abordage des murs avec échelles et beffrois), à l'inverse, les musulmans affectionnaient plutôt le louvoiement (enveloppement, destruction des fortifications de loin ou souterraine). Au-delà de profitables évolutions matérielles et organisationnelles, cette interaction fut surtout la cause et l'occasion d'une relation islamo-latine étroite aux motivations certes belliqueuses mais suscitant concomitamment une paradoxale et inopinée ouverture sur l'Autre, et c'est donc en combattant l'ennemi que chacun apprit "malgré soi" à mieux le connaître. Il nous apparaît en somme que le développement et l'approfondissement d'une approche comparatiste de l'histoire des croisades tendant à démontrer que l'Orient latin fut un véritable creuset d'échanges interculturels dans lequel régna un formidable pragmatisme dynamique produisant du progrès, fût-il essentiellement militaire, devraient aider à proposer une lecture de ces événements plus apaisée et prêtant par là même moins facilement le flanc aux instrumentalisations des prédicateurs contemporains de la stratégie du chaos.

La Syrie vers 1120-1130

BIBLIOGRAPHIE :

I-SOURCES

Sources arabes :

ABŪ ŠĀMA, *Kitāb al-rawḍatayn fī aḫbār al-dawlatayn*, al-Maktaba al-Šāmila (CD-Rom) ; Dār al-kutub al-ʻilmiyya, 2002, Beyrouth.

ANṢĀRĪ (AL-), *Tafrīǧ al-kurūb fī tadbīr al-ḥurūb*, trad. G. T. Scanlon, *A muslim manual of war*, 1961, Le Caire.

AṢMAʻĪ (AL-), *Kitāb al-ḫayl*, commentaires Hilāl Nāǧī, in : *al-Fikr al-ʻaskarī ʻinda l-ʻArab*, éd. ʻA. al-ʻAlwaǧī, revue al-Mawrid n° 12, hiver 1983, Dāʼira al-šuʼūn al-ṯaqāfiyya wa l-našr, 1983, Bagdad, p. 177-222.

BAKRĪ (AL-), *Kitāb al-masālik wa al-mamālik*, Dār al-ʻArabiyya lil-kitāb, 1992, Tunis.

FARḤĀTĪ (AL-), *Faḍl al-qaws al-ʻarabiyya*, commentaires Aḥmad al-Ǧanābī, in : *al-Fikr al-ʻaskarī ʻinda l-ʻArab*, éd. ʻA. al-ʻAlwaǧī, revue al-Mawrid n° 12, hiver 1983, Dāʼira al-šuʼūn al-ṯaqāfiyya wa l-našr, 1983, Bagdad, p. 253-304.

HARAWĪ (AL-), *al-Taḏkira al-harawiyya*, trad. J. Sourdel-Thomine, « Les conseils du Šayḫ al-Harawī à un prince ayyūbide », in : *Bulletin d'Études Orientales*, t. XVII, 1967, Damas, p. 205-266.

IBN AL-‘ADĪM, *Zubdat al-ḥalab fī ta’rīẖ Ḥalab*, al-Maktaba al-Šāmila (CD-Rom).

IBN ARANBUĠĀ AL-ZARADKĀŠ, *al-Anīq fī l-manāğanīq*, Dirāsa wa taḥqīq Iḥsān Hindī, Ğāmi‘a Ḥalab : Ma‘had al-turāṯ al-‘ilmī al-‘arabī, 1985, Alep.

IBN AL-AṮĪR, *al-Kāmil fī l-ta’rīẖ*, al-Maktaba al-Šāmila (CD-Rom).

IBN ĞUBAYR, *al-Riḥla*, al-Maktaba al-Šāmila (CD-Rom).

IBN ḤALDŪN, *al-Muqaddima* ou *Dīwān al-mubtada’ wa l-ẖabar fī ta’rīẖ al-‘Arab wa l-Barbar wa man ‘āṣarahum min ḏawī l-ša’n al-akbar*, Dār al-fikr, 2003, Beyrouth ; trad. F. Rosenthal, Princeton University Press, 1967, trad. fran. C. Ter Sarkissian, textes sur la guerre dans : *Anthologie mondiale de la stratégie*, éd. G. Chaliand, Robert Laffont, 1990, Paris, p. 488-500.

IBN AL-ḪAYYĀṬ, *Dīwān*, al-Hāšimiyya, 1958, Damas.

IBN MANKILĪ, *al-Tadbīrāt al-sulṭāniyya fī siyāsa al-ṣinā‘a al-ḥarbiyya*, in : *al-Fikr al-‘askarī ‘inda l-‘Arab*, éd. ‘A. al-‘Alwağī, revue al-Mawrid n° 12, hiver 1983, Dā’ira al-šu’ūn al-ṯaqāfiyya wa l-našr, 1983, Bagdad, p. 319-378.

IBN AL-QALĀNISĪ, *Ḏayl ta’rīẖ Dimašq*, al-Maktaba al-Šāmila (CD-Rom).

IBN ŠADDĀD (Bahā’ al-dīn), *al-Nawādir al-sulṭāniyya wa l-maḥāsin al-yūsufiyya*, al-Maktaba al-Šāmila (CD-Rom).

IBN SALLĀM, *Kitāb al-silāḥ*, commentaires Sāliḥ al-Ḍāmin, in : *al-Fikr al-‘askarī ‘inda l-‘Arab*, éd. ‘A. al-‘Alwağī, revue al-Mawrid n° 12, hiver 1983, Dā’ira al-šu’ūn al-ṯaqāfiyya wa l-našr, 1983, Bagdad, p. 223-252.

IBRĀHĪM IBN YA‘QŪB, in : *Āṯār al-bilād*, Al-Qazwīnī, publ. par F. Wüstenfeld (Kosmographie, t. II), 1848, Göttingen ; trad. partielle A. Miquel in : *Géographie humaine du monde musulman*, mouton & co, t. II, 1967, Paris.

IṢFAHĀNĪ (‘Imād al-dīn AL-), *Ḫarīdat al-qaṣr*, al-Hāmiyya, 1959, Damas.

IṢFAHĀNĪ (‘Imād al-dīn AL-), *al-Fatḥ al-qussī fī l-fatḥ al-qudsī*, éd. Dār al-manār, 2004.

KINDĪ (AL-), *Risāla al-Kindī*, commentaires Hilāl Nāǧī, in : *al-Fikr al-‘askarī ‘inda l-‘Arab*, éd. ‘A. al-‘Alwaǧī, revue al-Mawrid n° 12, hiver 1983, Dā’ira al-šu’ūn al-ṯaqāfiyya wa l-našr, 1983, Bagdad, p. 149-176.

MAQRĪZĪ (AL-), *al-Sulūk li-ma‘rifāt duwal al-mulūk*, al-Maktaba al-Šāmila (CD-Rom).

MASA‘ŪDĪ (AL-), *Murūǧ al-ḏahab* ou *Les prairies d’or*, trad. Ch. Pellat, t. II, Société Asiatique, 1965, Paris.

NĀṢIR-I ḪUSRAW, *Sefer nameh* ou *Le livre des voyages*, éd. et trad. Ch. Schefer, 1881, Paris.

NIẒĀM AL-MULK, *Siyāsat name*, trad. H. Dorke, 1968, Téhéran ; trad. fr. partielle dans : *Anthologie mondiale de la stratégie*, G. Chaliand, Robert Laffont, 1990, Paris, p. 522-526.

QARRĀB (Isḥāq ibn Abī Isḥāq AL-), *Faḍā’il al-ramī fī sabīlillāh*, in : *al-Fikr al-‘askarī ‘inda l-‘Arab*, éd. ‘A. al-‘Alwaǧī, revue al-Mawrid n° 12, hiver 1983, Dā’ira al-šu’ūn al-ṯaqāfiyya wa l-našr, 1983, Bagdad ; éd. M. Salmān, Maktaba al-manār, 1989, Zarqā’, p. 305-318.

SIBṬ IBN AL-ĞAWZĪ, *Mir'āt al-zamān*, VIII, 1952, Hyderabad.

SULAMĪ (AL-), *Kitāb al-ğihād*, éd. et trad. E. Sivan, « La genèse de la contre-croisade : un traité damasquin du début du XIIe siècle », *JA*, t. 254, fasc. 2, 1966, Imprimerie Nationale : Société Asiatique, 1967, Paris, p. 137-147.

ṬABARĪ (AL-), *Ta'rīḫ al-umam wa l-mulūk*, al-Maktaba al-Šāmila (CD-Rom).

ṬARSŪSĪ (AL-), *Tabṣirat arbāb al-lubāb fī kayfiyyat al-nuğā fī l-ḥurūb*, éd. K. Sader, 1998, Beyrouth ; éd. et trad. partielle Cl. Cahen, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », *BEO*, t. XII, 1947-48, p. 103-163 ; trad. des passages consacrés à l'archerie par A. Boudot-Lamotte, *Contribution à l'étude de l'archerie musulmane. Principalement d'après le manuscrit d'Oxford Bodléienne Huntington n° 264*, IFEAD, 1968, Damas.

USĀMA IBN MUNQIḎ, *Kitāb al-I'tibār*, al-Maktaba al-Šāmila (CD-Rom) ; trad. A. Miquel, *Des enseignements de la vie*, Collection Orientale de l'Imprimerie Nationale, 1983, Paris.

Sources latines :

ALBERT D'AIX, *Historia hierosolymitana*, éd. *RHC*, *Occ*., t. IV, trad. F. Guizot, *Histoire des croisades par Albert d'Aix*, J.-L.-J. Brière Librairie, 1824, Paris.

AMBROISE, *L'Estoire de la guerre par Ambroise*, cité par Ph. Ménard, « Les combattants en Terre sainte au temps de Saladin et de Richard Cœur de Lion », in : *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge*, éd. J. Paviot et J. Verger, Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, Paris, p. 503-511.

ANONYME, *Gesta francorum et aliorum Hierosolymitano itinere*, *Histoire anonyme de la première croisade*, éd. et trad. L. Brehier, Les Belles Lettres, 2007, Paris.

BAUDRI DE BOURGEUIL, *Historia Hierosolymitana*, éd. *RHC*, *Occ*., t. IV, p. 9-116.

BURCHARD DE STRASBOURG, *Itinerarium*, in : Arnold de Lübeck, *Chronica slavorum*, G. Pertz, éd. *Monumenta Germaniae historica*, *Sciptores*, 21, 1869, Munich, réimprimé en 1988 : le texte de Burchard est inséré p. 235-241.

La Chanson de Roland, éd. J. Bédier, 6e édition, 1937, Paris.

EUDES DE DEUIL, *Histoire de la croisade de Louis VII*, trad. F. Guizot, J.-L.-J. Brière Librairie, 1825, Paris.

FOUCHER DE CHARTRES, *Historia Hierosolymitana*, éd. *RHC*, *Occ.*, t. III, trad. F. Guizot, *Histoire des croisades par Foulcher de Chartres*, J.-L.-J. Brière Librairie, 1825, Paris ; *Histoire de la croisade*, Cosmopole, 2001, Paris.

GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, éd. *RHC*, *Occ*., t. IV, trad. F. Guizot, *Histoire des croisades par Guibert de Nogent*, J.-L.-J. Brière Librairie, 1825, Paris ; éd. M. Garand, Brepols, 1998, Bruxelles.

GUILLAUME DE TYR, *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, éd. *RHC*, *Occ*., t. II, trad. F. Guizot, *Histoire des croisades par Guillaume de Tyr*, J.-L.-J. Brière Librairie, 1824, Paris ; *Le royaume de Jérusalem*, Les Éditions l'Orient, 1992, Beyrouth.

RAYMOND D'AGUILERS, *Historia francorum qui ceperunt Iherusalem*, éd. *RHC.*, *Occ.*, t. III, trad. F. Guizot, *Histoire des Francs qui ont pris Jérusalem par Raimond d'Agiles*, J.-L.-J. Brière Librairie, 1824, Paris.

ROBERT LE MOINE, *Hierosolymitana expeditio*, éd. *RHC*, *Occ*., t. III, trad. F. Guizot, *Histoire de la première croisade par Robert Le Moine*, J.-L.-J. Brière Librairie, 1825, Paris.

Sources chrétiennes orientales :

ANNE COMNÈNE, *Alexiade*, éd. et trad. Leib, 3 volumes, 1937-45, Paris.

JEAN DAMASCÈNE, *Des hérésies*, chap. CI, Migne XCVI, col. 769, trad. A. Ducellier, in : *Le miroir de l'islam*, A. Ducellier, René Julliard, 1971, Paris.

MICHEL LE SYRIEN, *Chronique*, trad. J.-B. Chabot, 4 vol., 1899-1910, Paris, 1963, Bruxelles, vol. III.

THÉODORE ABŪ QURRA, *Dialogue XX*, Migne XCVII, col. 1545-1548, trad. A. Ducellier, in : *Le miroir de l'islam*, A. Ducellier, René Julliard, 1971, Paris.

THÉOPHANE LE CONFESSEUR, in : *The Chronicle of Theophanes Confessor, Byzantine and Near Eastern History*, C. Mango et R. Scott, *AD 284-813*, Oxford, 1997, p. 464-465, trad. J. Flori, in : *Guerre sainte, jihad, croisade*, p. 286-287.

THÉOPHANE LE CONFESSEUR, Migne CVIII, col. 684-685, trad. A. Ducellier, in : *Le miroir de l'islam*, René Julliard, 1971, Paris.

II-ÉTUDES CONTEMPORAINES

Guerre et religions :

BALANDIER (Georges), « La violence et la guerre : une anthropologie », in : *Revue internationale des sciences sociales*, 1986, UNESCO.

BOUTHOUL (Gaston), *La guerre*, PUF, 1983, Paris.

BOUTHOUL (Gaston), *Traité de polémologie*, Payot, 1991, Paris.

CAILLOIS (Roger), *L'homme et le sacré*, Gallimard, 1950, Paris.

CLAUDE (Catherine), *L'enfance de l'humanité*, L'Harmattan, 1997, Paris.

CLAUSEWITZ (Carl Von), *De la guerre*, Perrin, 1999, Paris.

Collectif, *Les religions et la guerre*, Les Éditions du cerf, 1991, Paris.

CORVISIER (André), *La guerre : essais historiques*, PUF, 1995, Paris.

CRÉPON (Pierre), *Les religions et la guerre*, Albin Michel, 1991, Paris.

DOUSSE (Michel), *Dieu en guerre : la violence au cœur des trois monothéismes*, Albin Michel Spiritualités, 2002, Paris.

ELIADE (Mircea), *Le mythe de l'éternel retour*, Gallimard, 1949, Paris.

ELIADE (Mircea), *Histoire des croyances et des idées religieuses*, t. I, Payot, 1976, Paris.

GIRARD (René), *La violence et le sacré*, Grasset, 1972, Paris.

GUINERET (Henri), *Clausewitz et la guerre*, PUF, 1999, Paris.

HAEUSSLER (Éric), *Des figures de la violence*, L'Harmattan, 2005, Paris.

HOBBES (Thomas), *Léviathan*, Gallimard, 2000, Paris.

LE BRAS-CHOPARD (Armelle), *La guerre : théories et idéologie*, Montchrestien, 1994, Paris.

MACHIAVEL, *Le prince*, Flammarion, 1992, Paris.

MARX (Karl), *Le capital*, Éditions sociales, Paris.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Flammarion, 1979, Paris.

MORABIA (Alfred), *Le gihad dans l'islam médiéval*, Albin Michel Histoire, 1993, Paris.

NIETZCHE (Friedrich), *Ainsi parlait Zarathoustra*, Gallimard, 1971, Paris.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Du contrat social*, Hachette, 1996, Paris.

SUN TZU, *L'art de la guerre*, trad. F. Wang, Champs classiques, 2008, Paris.

VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, Imprimerie Nationale, 1994, Paris.

Croisade et image de l'Autre :

ALPHANDÉRY (Paul), *La chrétienté et l'idée de croisade*, Albin Michel, 1954, Paris.

BALARD (Michel), *Pays d'islam et monde latin*, Hachette Supérieur, 2000, Paris.

BRESC (Henri) et al., *La Méditerranée entre pays d'islam et monde latin*, Bertrand Thévenot, 2001, Liège.

CAHEN (Claude), *La Syrie du Nord à l'époque des croisades*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1940, Paris.

CAHEN (Claude), « En quoi la conquête turque appelait-elle la croisade ? », *Turcobyzantina et Oriens Christianus*, Variorum Reprints, 1974, Londres.

CAHEN (Claude), *Orient et Occident au temps des croisades*, Aubier Montaigne, 1983, Paris.

COMBARIEU (Micheline de), « Images et représentations du vilain dans la chanson de geste », in : *Exclus et systèmes d'exclusion dans la littérature et la civilisation médiévales*, CUER MA, senefiance n° 5, 1978, Aix-en-Provence, p. 7-26.

CUER MA (Centre Universitaire d'Études et de Recherches Médiévales d'Aix), *La chrétienté au péril sarrasin*, Publications de l'Université de Provence, 2000.

DANIEL (Norman), *Héros et sarrasins*, CERF, 2001, Paris.

DUCELLIER (Alain), *Le miroir de l'islam*, René Julliard, 1971, Paris.

DUPRONT (Alphonse), « Croisade et eschatologie », in : *Du sacré*, Gallimard, 1987, Paris.

ERDMANN (Carl), *The origin of the idea of crusade*, 1977, Oxford.

FLORI (Jean), *L'idéologie du glaive*, 1983, Genève.

FLORI (Jean), *L'Église et la guerre sainte*, in : Annales, 42,7, 1992, Poitiers.

FLORI (Jean), *La première croisade*, Éditions complexe, 1992, Bruxelles.

FLORI (Jean), *Guerre sainte, jihad, croisade*, Éditions du Seuil, 2002, Paris.

FOSSIER (Robert), *Les relations des pays d'islam avec le monde latin*, Éditions Jacques Marseille, 2000, Paris.

FRANCE (John), « Les origines de la première croisade », in : *Autour de la première croisade*, éd. M. Balard, 1996, Paris, p. 45-56.

GABRIELI (Francesco), *Chroniques arabes des croisades*, Sinbad, 1996, Paris.

GRABOÏS (Aryeh), *Le pèlerin occidental en Terre sainte au Moyen Âge*, De Bœck Université, 1988, Paris.

GROUSSET (René), *L'Empire du Levant*, Payot, 1979, Paris.

GUICHARD (Pierre), « Jérusalem entre musulmans et chrétiens », in : *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale*, Université de Poitiers, 2003, Poitiers.

HATEM (Anouar), *Les poèmes épiques des croisades*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1932, Paris.

HÜE (Denis), « La chrétienté au miroir sarrasin », in : *La chrétienté au péril sarrasin*, CUER MA (Centre Universitaire d'Études et de Recherches Médiévales d'Aix), Publications de l'Université de Provence, 2000, p. 85-99.

ISSA (Mireille), « La mention des communautés orientales dans l'*Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* de Guillaume de Tyr », in : *Chrétiens et musulmans au temps des croisades*, sous la direction de L. Pouzet, Presses de l'Université Saint-Joseph, 2007, Beyrouth,

JABRE-MOUAWAD (Ray), « La perception des croisades dans les chroniques syriaques », in : *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale*, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, 2003, Poitiers

JANSEN (Philippe) et al., *La Méditerranée entre pays d'islam et monde latin*, Éditions Messène, 2000, Paris.

JEHEL (Georges), *La Méditerranée médiévale*, Armand Colin, 1992, Paris.

JEHEL (Georges), *Orient et Occident du IXe au XVe siècle*, Éditions du Temps, 2000, Paris.

JEHEL (Georges), *Les relations des pays d'islam avec le monde latin*, Éditions du Temps, 2000, Paris.

KEDAR (Benjamin Z.), « Croisade et *jihād* vu par l'ennemi », in : *Autour de la première croisade*, éd. M. Balard, 1996, Paris, p. 345-355.

LE GOFF (Jacques), *La civilisation de l'Occident médiéval*, Arthaud, 1984, Paris.

LEGROS (Huguette), « Réalité et imaginaire du péril sarrasin », in : *La chrétienté au péril sarrasin*, CUER MA (Centre Universitaire d'Études et de Recherches Médiévales d'Aix), Publications de l'Université de Provence, 2000, p. 125-143.

LÉVI-PROVENÇAL (Évariste), *Histoire de l'Espagne musulmane*, t. I, Maisonneuve, 1950, Paris.

LOUTCHITSKAJA (Svetlana), « *Barbarae nationes* : les peuples musulmans dans les chroniques de la première croisade », in : *Autour de la première croisade*, éd. M. Balard, 1996, Paris, p. 99-107.

LUCHAIRE (Achille), *Les premiers Capétiens*, t. II, Lavisse, 1901, Paris.

MAZZOLI-GUINTARD (Christine), *Les relations des pays d'islam avec le monde latin*, Éditions Messène, 2000, Paris.

OURLIAC (Paul), « Les sauvetés de Comminges », in : *Études d'histoire de droit médiéval*, Picard, 1979, Paris.

PELLAT (Charles), *L'idée de Dieu chez les Sarrasins des chansons de geste*, Studia Islamica, 1965, Paris.

PIRENNE (Henri), *Mahomet et Charlemagne*, PUF, 1970, Paris

PLATELLE (Henri), *Les croisades*, Desclée, 1994, Campin.

RICHARD (Jean), « Les États féodaux et les conséquences de la croisade », in : *États et colonisation au Moyen Âge*, éd. M. Balard, La Manufacture, 1989, Paris.

RICHARD (Jean), − Orient et Occident au Moyen Âge : contacts et relations, Variorum, 1997, Aldershot.

ROUSSET (Paul), *Les origines et caractères de la première croisade*, A la Baconnière, 1947, Neuchâtel.

RUNCIMAN (Steven), *Histoire des croisades*, Tallandier, 2006, Paris.

SALHAB (Nasri), *L'aventure de la première croisade*, Dār al-Mašriq, 2001, Beyrouth.

SÉNAC (Philippe), L'image de l'Autre : l'Occident médiéval face à l'islam, Flammarion, 2000, Paris.

SIVAN (Emmanuel), *La genèse de la contre-croisade : un traité damasquin du début du XIIe siècle*, trad. du *Kitāb al-ǧihād* d'Al-Sulamī, *JA*, t. 254, fasc. 2, 1966, Imprimerie Nationale : Société Asiatique, 1967, Paris, p. 137-147.

SIVAN (Emmanuel), *L'islam et la croisade. Idéologie et propagande dans les réactions musulmanes aux croisades*, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1968, Paris.

SOURDEL (Dominique et Janine), *Dictionnaire historique de l'islam*, PUF, 1996, Paris.

TAMI (Alan), *Croisade et contre-croisade : influence de la religion sur la guerre*, Mém. Master 2, dir. S. A. Khaneboubi, Université Bordeaux III, 2006, Bordeaux.

TOLAN (John), Les relations entre le monde musulman et le monde latin, Bréal, 2000, Paris.

TOLAN (John), « Dévotion commune entre musulmans et chrétiens », in : *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale*, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, 2003, Poitiers.

WEBER (Edgar) et REYNAUD (Georges), *Croisades d'hier et gihad d'aujourd'hui*, CERF, 1989, Paris.

ZREIK (Fadia), *La réaction musulmane aux croisades selon Ibn al-'Adīm*, Mém., 1968, Beyrouth.

Les arts de la guerre :

'ABD AL-'AZĪZ (Muḥammad), « Dirāsa 'an ḫazā'in al-silāḥ wa muḥtawayātiha 'alā l-'aṣr al-ayyūbiyyīn wa l-mamālīk », in : *Ḫizāna al-silāḥ* li-mu'allif maǧhūl, Maktaba al-Anǧlū al-miṣriyya, 1978, Le Caire.

'ALWAǦĪ ('Abd al-Ḥamīd AL-), *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, revue al-Mawrid n° 12, hiver 1983, Dā'ira al-šu'ūn al-ṯaqāfiyya wa l-našr, 1983, Bagdad.

AULAS (Emmanuelle), *La défense terrestre du royaume de Jérusalem (1099-1187)*, Maît. d'archéologie, dir. J.-M. Mouton, 2003.

BALARD (Michel), « Des châteaux forts en Palestine », in : *Les croisades*, Éditions MA, 1988, Paris.

BALARD (Michel), *Autour de la première croisade*, Publications de la Sorbonne, 1996, Paris.

BALARD (Michel), *La poliorcétique des Croisés lors de la première croisade*, Byzantinische Forschungen, v. 25, 1999, Paris.

BALARD (Michel), *Les Latins en Orient*, PUF, 2006, Paris.

BEFFEYTE (Renaud), *L'art de la guerre au Moyen Âge*, Éditions Ouest-France, 2007, Rennes.

BENETT (Matthew), « *La Règle du Temple* as a military manual, or "How to deliver a cavalry charge" », in: *Studies in Medieval History presented to R. Allen Brown*, C. Harper-Bill, C. Holdsworth et J. L. Nelson, 1989, Woodbridge, p. 7-19, (voir le site www.deremilitari.org).

BOSWORTH (Edmund), « Les armées du Prophète », in : *L'islam* de B. Lewis, Éditions Payot et Rivages, 1994, Paris, p. 222-249.

BOUDOT-LAMOTTE (Antoine), *Contribution à l'étude de l'archerie musulmane*, Institut Français de Damas, 1968, Damas.

BOWLUS (Charles R.), « Tactical and strategic weaknesses of horse archers on the eve of the first crusade », in : *Autour de la première croisade*, éd. M. Balard, 1996, Paris, p. 159-166.

CAHEN (Claude), « Les changements techniques militaires dans le Proche-Orient médiéval et leur importance historique », in : *War, technology and society in the Middle East*, éd. V. J. Parry et M. E. Yapp, Oxford University press, 1975, Londres, p. 113-124.

CAHEN (Claude), « Le rôle des Turcs dans l'Orient musulman médiéval », *Bibliothèque du Collège de France*, tiré à part fonds Henri Laoust, p. 97-102.

CAROFF (Fanny), « L'affrontement entre chrétiens et musulmans : le rôle de la vraie Croix dans les images de croisade », in : *Chemin d'Outre-mer*, Centre de Recherches d'Histoire et Civilisation Byzantines, Publications de la Sorbonne, 2004, Paris, p. 99-114.

CHALIAND (Gérard), *Anthologie mondiale de la stratégie*, Robert Laffont, 1990, Paris.

CHEVEDDEN (Paul E.), « The invention of the counterweight trebuchet : a study in cultural diffusion », in : *Dumbarton Oaks Papers*, t. 54, 2000, Washington, p. 71-116.

CIPOLLONE (Giulio), « La parole, les paroles de Dieu : la guerre sainte », in : *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, sous la direction de Ph. Contamine, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1996, Paris, p. 25-34.

CIPOLLONE (Giulio), « Les trinitaires, rédempteurs des captifs (1198) », in : *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, sous la direction de Ph. Contamine, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1996, Paris, p. 311-320.

CONTAMINE (Philippe), *La guerre au Moyen Âge*, PUF, 1980, Paris.

CONTAMINE (Philippe), – (éd.), *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1996, Paris.

CORVISIER (André), Dictionnaire d'art et d'histoire militaires, PUF, 1988, Paris.

DAJANI-SHAKEEL (Hadia), « Diplomatic relations between muslim and frankish rulers (1097-1153) », in : *Crusaders and muslims in twelfth-century Syria*, éd. M. Shatzmiller, 1993, Leyde, p. 190-215.

DELPECH (Henri), *La tactique au XIIIe siècle*, 2 volumes, 1886, Paris.

DEMURGER (Alain), *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge, XIe-XVIe siècle*, Seuil, 2002, Paris.

DESCHAMPS (Paul), *Les châteaux des Croisés en Terre sainte*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1934, Paris.

Dictionnaire de l'islam : religion et civilisation, éd. Albin Michel, 1997, Paris.

EDDÉ (Anne-Marie), « Quelques institutions militaires ayyoubides », in : *Egypt and Syria in the Fatimid, Ayyubid and Mamluk eras*, vol. I, éd. U. Vermeulen et D. De Smet, Peeters Publishers, 1995, Louvain, p. 163-174.

EDDÉ (Anne-Marie) et MICHEAU (Françoise), *L'Orient au temps des croisades*, Flammarion, 2002, Paris.

ELBEHEIRY (Salah), *Les institutions de l'Égypte au temps des Ayyoubides*, thèse Univ. Paris IV-Sorbonne, 1971, Paris.

ÉLISSÉEFF (Nikita), *Nūr al-dīn : un grand prince musulman de la Syrie au temps des croisades*, t. III, Institut Français de Damas, 1967, Damas.

ÉLISSÉEFF (Nikita), « Les échanges culturels entre le monde musulman et les chrétiens à l'époque de Nūr al-dīn », in : *The meeting of two worlds*, éd. V. P. Goss, Medieval Institute Publications, 1986, Michigan, p. 39-52.

Encyclopédie de l'islam, éd. G.P. Maisonneuve & Larose S.A., 1965, Paris.

EYDOUX (Henri-Paul), *Les châteaux du soleil*, Librairie Académique Perrin, 1982, Paris.

FAGNEN (Claude), *Armement médiéval*, Rempart, 2005, Lonrai.

FAUCHERRE (Nicolas), MESQUI (Jean) et PROUTEAU (Nicolas), (éd.), *La fortification au temps des croisades*, Presse Universitaire Rennes, 2004, Rennes.

FEDDEN (Robin), *Crusader castles*, Art and Technics, 1950, Londres.

FLORI (Jean), *Croisade et chevalerie*, De Boeck Université, 1998, Bruxelles.

FRANCE (John), « The crusades and military history », in : *Chemin d'Outre-mer*, Centre de Recherches d'Histoire et Civilisation Byzantines, Publications de la Sorbonne, 2004, Paris, p. 345-352.

FRANCE (John), « Fortifications East and West », *Muslim military architecture in Greater Syria*, éd. H. Kennedy, 2006, Leyde, p. 281-294.

GAIER (Claude), *Armes et combats dans l'univers médiéval*, I, De Boeck, 2004, Bruxelles.

ĞANĀBĪ (Ğāsim Ḫālid AL-), *Tanẓīmāt al-ğayš al-'arabī al-islāmī fī l-'aṣr al-umawī*, Dār al-ḥurriyya lil-ṭibā'a, 1986, Bagdad.

GIBB (Hamilton A. R.), *Saladin : studies in islamic history*, The Arab Institute for Research and Publishing, 1972, Beyrouth.

GLENISSON (Jean), collectif, *La guerre au Moyen Âge*, Château de Pons, 1976, Pons.

GOSS (Vladimir P.), (éd.), *The meeting of two worlds*, Medieval Institute Publications, 1986, Michigan.

GRABAR (Oleg), « Patterns and ways of cultural exchange », in : *The meeting of two worlds*, éd. V. P. Goss, Medieval Institute Publications, 1986, Michigan, p. 441-445.

GRAVELLE (Yves), *Le problème des prisonniers de guerre pendant les croisades orientales (1095-1192*), Mém. Maît. ès arts en histoire, Université de Sherbooke, 1999, Sherbrooke (Québec).

HADRŪSĪ (Sālim AL-), « Ṣūra al-franğ al-'askariyya fī l-naṯr al-fannī al-'arabī zamān al-ḥurūb al-ṣalībiyya », in : *Mağalla abḥāṯ al-yarmūk*, Ğāmi'āt al-Yarmūk, 1993, al-Yarmūk, p. 43-128.

HAMBLIN (William J.), « Saladin and muslim military theory », in : *The horns of Hattin*, éd. B. Z. Kedar, Yad Izhak Ben-Zvi, 1992, Jérusalem, p. 228-238.

HASAN (Ahmad AL-) et HILL (Donald R.), *Sciences et techniques en islam*, Éditions Françaises pour le Monde Arabe, 1991, Paris.

HASSANI (Salim AL-), *Muslim heritage in our world*, Foundation for science, technology and civilization, 2007, Manchester.

HILL (Donald R.), « Trebuchets », Viator, n° 25, 1973, in : *Studies in medieval islamic technology*, Variorum, 1998, Aldershot, p. 99-116.

HILLENBRAND (Carole), *The Crusades. Islamic perspectives*, Edinburgh University Press, 1999, Édimbourg.

HINDĪ (Iḥsān), *al-Ḥayat al-ʻaskariyya ʻinda l-ʻArab*, Maṭbaʻa al-ğumhūriyya, 1964, Damas.

ʻINĀN (Muḥammad ʻAbdallāh), *Mawāqif ḥāsima fī ta'rīẖ al-islām*, Maṭbaʻa liğna al-ta'līf, 1962, Le Caire.

JACOB (Alain), *Les armes blanches du monde islamique*, Jacques Grancher Éditeur, 1985, Paris.

KENNEDY (Hugh), *Crusader castles*, Cambridge University Press, 1994, Cambridge.

KENNEDY (Hugh), (éd.), *Muslim military architecture in Greater Syria*, 2006, Leyde.

LATHAM (J. D.) et PATERSON (W. F.), *Saracen archery*, The Holland Press, 1970, Londres.

LAWRENCE (T. E.), *Crusader castles*, Michael Haag, 1986, Londres.

LEV (Yaacov), *Saladin in Egypt*, Brill, 1999, Leyde.

LORHMANN (Dietrich), « Échanges techniques entre Orient et Occident au temps des croisades », in : *Contacts scientifiques au temps des croisades*, éd. I. Draelants, Brepols, 2000, p. 117-133.

LOT (Ferdinand), *L'art militaire et les armées au Moyen Âge en Europe et dans le Proche-Orient*, Payot, 1946, Paris.

MARSHALL (Christopher), *Warfare in the Latin East, 1192-1291*, Cambridge University Press, 1992, Cambridge.

MERCIER (Maurice), *Le feu grégeois*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1952, Paris.

MÉZIER (Chris), *Cahier d'armes d'un mestre de guerre*, Cheminement, 2003, Domont.

MICHAUDEL (Benjamin), « The development of the islamic military architecture during the Ayyubid and Mamluk reconquests of frankish Syria », in : *Muslim military architecture in Greater Syria*, éd. H. Kennedy, 2006, Leyde, p. 106-112.

MICHAUDEL (Benjamin), « Le château de Saône / Qal'at Ṣalāḥ al-dīn », in : www.patrimoinecommun.org, 2007.

MOUTON (Jean-Michel), *Damas et sa principauté sous les Saljoukides et les Bourides (1076-1154)*, Institut Français d'Archéologie Orientale, 1994, Le Caire.

MUḤAMMAD (Aḥmad Ramaḍān Aḥmad), *al-Muǧtama' al-islāmī fī bilād al-Šām fī 'aṣr al-ḥurūb al-ṣalībiyya*, Wizāra al-tarbiyya : Ǧihāz al-markazī lil-kutub al-ǧāmi'iyya wa l-madrasiyya, 1977, Le Caire.

NĀṢIR (Hāmid AL-), *al-Ǧihād wa l-taǧdīd ʻahd Nūr al-dīn wa Ṣalāḥ al-dīn*, Maktaba al-Kawṯar, 1988, Riyāḍ.

NICOLLE (David), *Early medieval islamic arms and armour*, Instituto de Estudios Sobre Armas Antiguas, 1976, Madrid.

NICOLLE (David), « An introduction to arms and warfare in classical islam », in : *Islamic arms and armour*, éd. R. Elgood, London Scolar Press, 1979, London, p. 162-182.

NICOLLE (David), *The armies of islam : 7th-11th centuries*, Osprey Publishing, 1986, London.

NICOLLE (David), « Armes et armures dans les épopées des croisades », in : *Les épopées de la croisade*, Premier colloque international (1984), Franz Steiner Verlag Wiesbaden GmbH, 1987, Stuttgart, p. 17-34.

NICOLLE (David), *Arms and armour of the crusading era*, Kraus International Publications, 1988, New-York.

NICOLLE (David), « Arms and armour illustrated in the art of the Latin East », in : *The horns of Hattin*, éd. B. Z. Kedar, Yad Izhak Ben-Zvi, 1992, Jérusalem, p. 327-340.

NICOLLE (David), « The early trebuchet », in : *La fortification au temps des croisades*, éd. N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau, Presse Universitaire Rennes, 2004, Rennes, p. 269-278.

OMAN (Charles), *A history of the art of war in the Middle Ages*, Burt Franklin, 1925, New-York.

PARRY (V. J.) et YAPP (M. E.), (éd.), *War, technology and society in the Middle East*, Oxford University press, 1975, London.

PAVIOT (Jacques) et VERGER (Jacques), (éd.), *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge*, Université de Paris-Sorbonne, 2000, Paris.

PRAWER (Joshua), *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, CNRS Éditions, 2001, Paris.

PROUTEAU (Nicolas), « Bâtir et assiéger au temps des croisades », in : *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale*, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, 2003, Poitiers, p. 159-200.

PROUTEAU (Nicolas), « L'art de la charpenterie et du génie militaire dans le contexte des croisades », in : *La fortification au temps des croisades*, éd. N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau, Presse Universitaire Rennes, 2004, Rennes, p. 279-286.

PROUTEAU (Nicolas), Un patrimoine commun en Méditerranée : Fortifications de l'époque des croisades, ICOMOS France, 2008, Avignon.

PRYOR (John H.), *Geography, technology and war : studies in the maritime history of the Mediterranean (649-1571)*, Cambridge University Press, 1988, Cambridge.

RICHARD (Jean), *Croisades et États latins d'Orient*, Variorum, 1992, Aldershot.

RICHARD (Jean), « La croisade : l'évolution des conceptions et stratégies », in : *From Clermont to Jerusalem*, International Medieval Research, 1998, Brepols, p. 3-25.

RICHARD (Jean), « Le système défensif des États latins », in : *La fortification au temps des croisades*, éd. N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau, Presse Universitaire Rennes, 2004, Rennes, p. 15-21.

ROTH (Robert), *Histoire de l'archerie : arc et arbalète*, Éditions Max Chaleil, 2004, Paris.

RUSSEL (Josiah C.), « Demographic factors of the crusades », in : *The meeting of two worlds*, éd. V. P. Goss, Medieval Institute Publications, 1986, Michigan, p. 53-58.

SĀMRĀ'Ī (Maḥmūd AL-), « Nuẓum al-ta'bi'a 'inda l-'Arab », in : *al-Fikr al-'askarī 'inda l-'Arab*, éd. 'A. al-'Alwağī, revue al-Mawrid n° 12, hiver 1983, Dā'ira al-šu'ūn al-ṭaqāfiyya wa l-našr, 1983, Bagdad, p. 7-15.

SARRAF (Shihab AL-), « L'impact des techniques militaires sur l'évolution politique et sociale dans le Moyen-Orient médiéval : le cas de l'archerie », in : *Études orientales n° 7-8*, 1990, Beyrouth, p. 6-28.

SHATZMILLER (Maya), « The crusaders and islamic warfare : a re-evaluation », in : *Der islam*, Band 69, Walter de Gruyter, 1992, Berlin, p. 247-276.

SMAIL (R. C.), *Crusading warfare*, Cambridge University, 1956, Cambridge ; trad. ar. M. al-Ğallūd, *Fann al-ḥarb 'inda l-ṣalībiyyīn,* al-Dirāsāt wa l-tarğama wa l-našr, 1985, Damas.

VERBRUGGEN (J. F.), *De krijgskunst in West-Europa in de Middeleeuwen, IXe tot begin XIVe eew*, 1954, Bruxelles, trad. S. Willard, R. W. Southern, *The art of war in Western Europe during the Middle Ages, from the eight century to 1340*, 2e éd., 1997, Woodbridge.

VERMEULEN (U.) et DE SMET (D.), (éd.), *Egypt and Syria in the Fatimid, Ayyubid and Mamluk eras*, vol. I, Peeters Publishers, 1995, Louvain.

VOISIN (Jean-Claude), « Le Moyen-Orient des fortifications », in : *La fortification au temps des croisades*, éd. N. Faucherre, J. Mesqui et N. Prouteau, Presse Universitaire Rennes, 2004, Rennes, p. 313-331.

WANTY (Émile), *L'art de la guerre*, Marabout Université, 1967, Vervriers.

WHITE (Lynn), « The crusades and the technological thrust of the West », in : *War, technology and society in the Middle East*, éd. V. J. Parry et M. E. Yapp, Oxford University press, 1975, London, p. 97-112.

ZAKĪ (ʻAbd al-Raḥmān), *al-Silāḥ fī l-islām*, Dār al-maʻārif, 1951, Le Caire.

ZOUACHE (Abbès), « Zangī, stratège averti (522/1128 à 541/1146) ? Réexamen des sources latines et arabes », *BEO* LVI, 2004-2005, Institut Français du Proche-Orient, Damas, p. 13-42.

ZOUACHE (Abbès), *Armées et combats en Syrie (491/1098-569/1174). Analyses comparées des chroniques médiévales latines et arabes*, Institut Français du Proche-Orient, 2008, Damas.